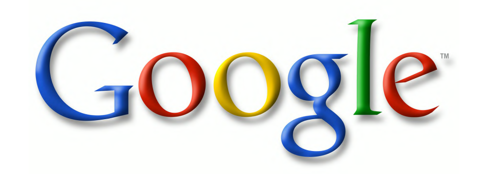

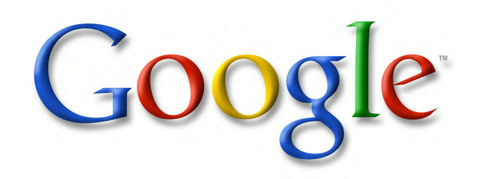

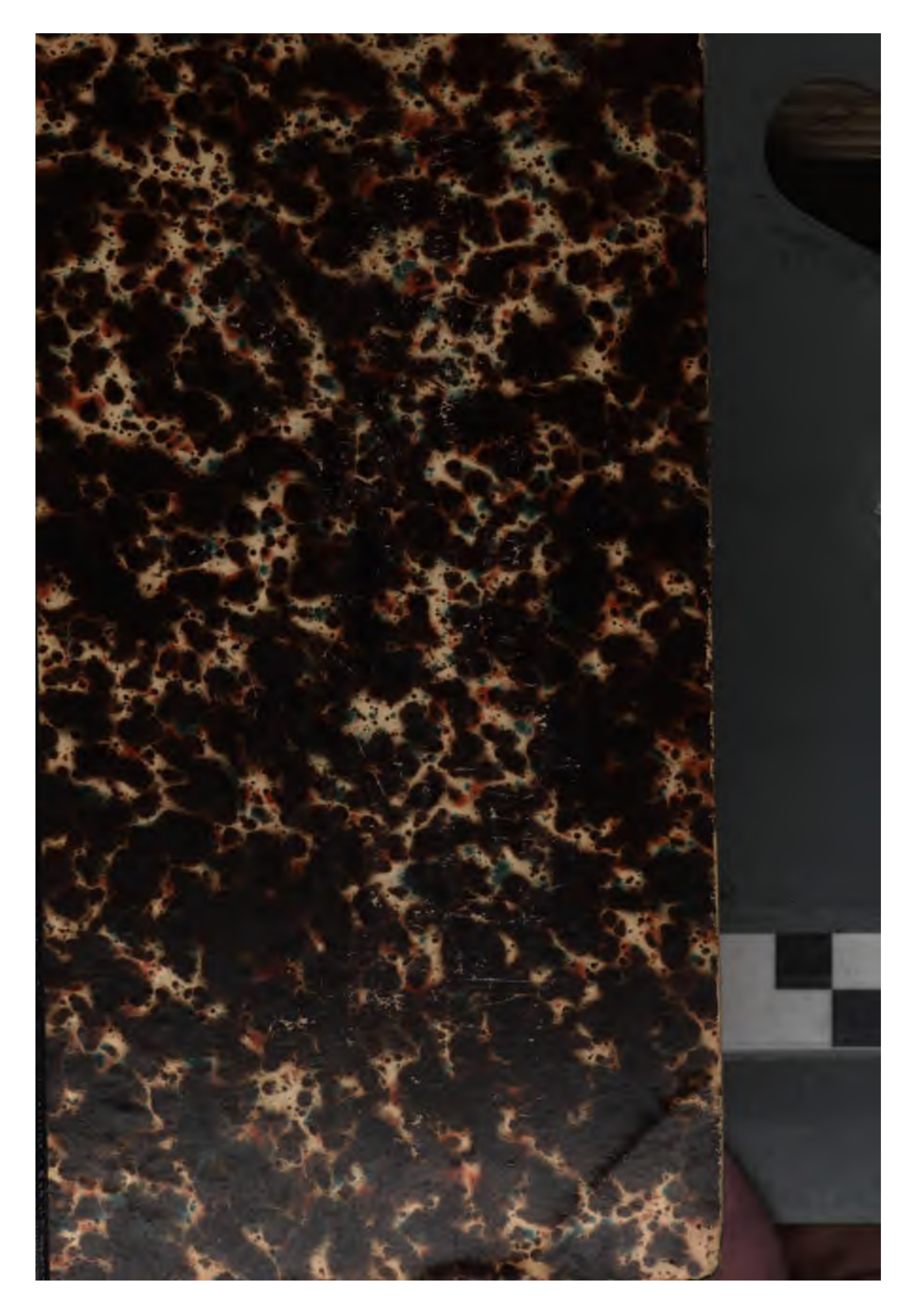

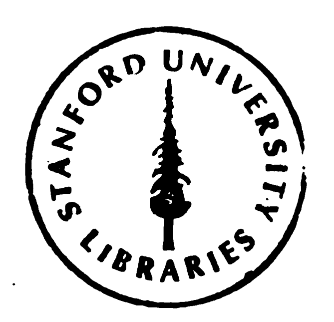

PARIS. — IMPRIMERIE L. CHAPELOT ET Cie, 2, RUE CHRISTINE.

PUBLIÉ PAR ORDRE DU MINISTRE

REVUE MILITAIRE

Rédigée à l'État-Major de l'Armée

IIe PARTIE

ARCHIVES HISTORIQUES

IIe ANNÉE

DEUXIÈME VOLUME

Janvier-Décembre 1900

PARIS

R. CHAPELOT & Cie, Imprimeurs-Éditeurs

Successeurs de L. BAUDOIN

30, Rue et Passage Dauphine, 30

1900

REVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

PARIS. — IMPRIMERIE R. CHAPELOT ET C^e^, 2, RUE CHRISTINE.

PUBLIÉ PAR ORDRE DU MINISTRE

REVUE MILITAIRE

Rédigée à l'État-Major de l'Armée

IIe PARTIE

ARCHIVES HISTORIQUES

IIe ANNÉE

DEUXIÈME VOLUME

Janvier-Décembre 1900

PARIS

R. CHAPELOT & Cie, Imprimeurs-Éditeurs

Successeurs de L. BAUDOIN

30, Rue et Passage Dauphine, 30

1900

UZ
R475

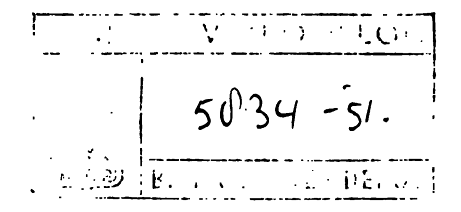

REVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

N° 10 **Janvier** **1900**

SOMMAIRE

L'ORIGINE DES GRANDES MANŒUVRES

LES CAMPS D'INSTRUCTION AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

CHAPITRE II.

LES CAMPS D'INSTRUCTION SOUS LOUIS XV JUSQU'A LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE.

(*Suite.*)

CAMP DE LA MEUSE.

Trois semaines après la levée du camp de Richemont, le comte de Belle-Isle vint commander un second rassem-

blement de troupes, d'importance à peu près égale. Ce nouveau camp, comprenant 18 *bataillons d'infanterie,* 24 *escadrons de cavalerie,* 15 *escadrons de dragons, fut installé sur la basse Meuse, d'abord à Stenay, puis à Douzy* (1).

L'administration, la discipline, l'instruction furent réglées par des prescriptions analogues à celles qui avaient été précédemment en vigueur. Belle-Isle tint également un journal, qui n'a pas été conservé intégralement aux Archives de la guerre; cependant quelques extraits de ce document et la correspondance échangée avec le ministre permettent de se rendre compte de certaines manœuvres exécutées.

Pour se rendre de Stenay à Douzy, les troupes marchèrent par la rive droite de la Meuse; elles formaient quatre colonnes parallèles, dont deux au centre composées d'infanterie, et deux de cavalerie aux ailes (2). *La distance à parcourir était d'environ* 22 *kilomètres. La marche s'effectua entièrement à travers champs, les itinéraires des colonnes étant tracés suivant la configuration du terrain, de telle façon que le front variât de* 1200 *à* 2,000 *mètres environ.*

La dislocation des troupes eut lieu le 1er *octobre. Deux jours avant leur départ, Belle-Isle écrivait au duc d'Orléans :*

(1) Arrivées, le 29 août, à Stenay, les troupes campèrent au sud de cette ville, parallèlement à la Meuse, s'étendant jusqu'auprès du village de Mouza. Le 15 septembre, elles se mirent en marche pour aller occuper le camp de Douzy, situé sur la rive gauche de la Chiers, non loin de son confluent avec la Meuse.

(2) Le compte rendu de la marche n'a pas été conservé, mais il existe aux *Archives des cartes* du ministère une carte (à l'échelle de 1/20.000 environ), dressée pour être jointe à ce document; elle porte le tracé des itinéraires suivis par les quatre colonnes. Il n'y avait alors, entre Stenay et Douzy, qu'un chemin à peu près parallèle à la Meuse; il fut tout au plus utilisé pendant quelques centaines de mètres.

J'ai l'honneur de vous écrire cette lettre, Monseigneur, pour vous rendre un compte sommaire de l'infanterie qui a campé sous mes ordres dans les deux camps que nous avons faits sur la Meuse.

En général, les régiments qui sont ici ne sont pas aussi parfaitement beaux que ceux qui étaient à Richemont ; mais, pour ce qui est de la discipline du soldat et de la volonté des officiers, et surtout de MM. les mestres de camp, je leur dois la justice que l'on ne peut presque rien y ajouter. Ils se sont fait un point d'honneur d'imiter le bon exemple qui leur a été donné par les troupes du camp de la Moselle ; je n'ai reçu aucune plainte dans le pays ; il n'y a eu aucune désertion... Tous les officiers de ce camp conviennent unanimement, aussi bien que ceux de la Moselle, de l'utilité et même de la nécessité qu'il y a de faire camper les troupes. Je les ai exercées à toutes sortes d'évolutions, mouvements, marches et manœuvres de guerre ; elles ne sont pas actuellement reconnaissables de ce qu'elles étaient en arrivant... (Camp de Douzy, 29 septembre 1727).

*
* *

CAMP DE LA SAMBRE (à Aymeries).

A la même époque se place le camp d'Aymeries, sur la Sambre (1), *commandé par le prince de Tingry, lieutenant général* (2).

---

(1) A 13 kilomètres en amont de Maubeuge. Simple village de 260 habitants, Aymeries avait dû, autrefois, une certaine importance à un prieuré fortifié, situé sur la rive gauche de la Sambre. Le duc de Candalle s'en empara en 1637, après avoir dû y faire brèche avec le canon.

(2) Chrétien-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry (1676-1746), entra au service en 1692, commanda successivement les régiments d'infanterie de Provence et de Piémont, devint brigadier en 1702, maréchal de camp en 1704, lieutenant général en 1708, ma-

Il comprit les troupes suivantes :

INFANTERIE : La Chesnelaye (2 bat.) — Royal Italien (1 bat.) — Montmorency (1 bat.) — Saxe (1 bat.) — Nice (1 bat.) — Lenck (1 bat.) — Auxerrois (1 bat.) — Bacqueville (1 bat.) — Estampes (2 bat.) — Mailly (1 bat.) — Pecquigny (1 bat.) — Béarn (1 bat.) — Louvigny (1 bat.). Total : 15 bataillons.

GENDARMERIE : 8 escadrons.

CAVALERIE : Anjou (2 esc.) — Lorge (2 esc.) — Bretagne (2 esc.) — du Luc (2 esc.) — Condé (2 esc.) — Royal Piémont (2 esc.) — Turenne (2 esc.) — La Reine (2 esc.) — Berry (2 esc.) — Chépy (2 esc.). Total : 20 escadrons.

DRAGONS : d'Espinay (3 esc.) — Condé (3 esc.). Total : 6 escadrons.

L'installation du camp et les prescriptions préliminaires furent analogues à celles que l'on a vues précédemment (1). *Quant aux manœuvres exécutées, elles sont exposées d'une façon détaillée dans la correspondance du prince de Tingry avec M. Le Blanc, ministre de la guerre ; quelques-unes méritent d'être signalées.*

Le 25 *août, le prince de Tingry écrit au ministre :*

J'ai l'honneur de vous envoyer l'ordre de bataille que j'ai fait des troupes qui commencent aujourd'hui à camper sur la Sambre, et que j'ai celui de commander.

... Je me suis campé sur une ligne par plusieurs raisons ; la première, c'est que 15 bataillons partagés en deux lignes m'ont paru former un trop petit front, que la première ligne eût été fort loin de l'eau. Mais la meilleure raison est que j'ai trouvé un poste également bien en temps de guerre et de paix, car notre droite est appuyée à un coude que fait la Sambre et à un ruisseau,

---

réchal de France en 1734. Il se distingua à la bataille de Calcinato (1706), à la défense de Lille où il réussit à pénétrer avec 2,000 hommes et des approvisionnements au secours du maréchal de Boufflers (1708).

(1) Voir l'instruction adressée au comte de Belle-Isle pour le camp de Richemont.

qui vient du village du Val, qui s'y jette, et la gauche appuyée au village et aux hayes d'Estrée. Le front du camp est fort ouvert et propre aux manœuvres de guerre que je projette de faire faire aux troupes, suivant les intentions du roi.

Je dois, Monsieur, tâcher de vous prévenir contre les gens qui pourraient se plaindre de ce que je suis trop sévère ; j'ai déjà refusé beaucoup de choses qui ne paraissent pas être de conséquence, et qui portent cependant au relâchement... J'ai extrêmement recommandé l'uniformité dans le service des troupes, et j'y tiendrai la main très exactement...

Le séjour que j'ai fait ici n'a pas été inutile, tant pour connaître le pays et assurer le camp contre les ennemis et la désertion, par des postes qui se communiquent, que pour pouvoir faire toutes les marches et manœuvres de guerre convenables pour apprendre à MM. les officiers et aux troupes, qui n'ont point encore servi, ce qui se pratique à la guerre suivant les différents cas qui peuvent se présenter...

Les jours suivants, le prince de Tingry adresse de nouveaux comptes rendus au sujet de l'arrivée des troupes et des mesures qu'il a prescrites :

«... Les communications sont faites à la tête du camp, où j'ai commandé des travailleurs des troupes pour aplanir les ravins et combler les chemins creux, afin de pouvoir sortir du camp en bataille et faire les exercices et les mouvements suivant les intentions du roi, ce que je commencerai d'abord dès que les derniers escadrons de la gendarmerie seront arrivés...

J'ai reçu le nouvel exercice de M. de Bombelles ; je l'ai examiné et je le ferai examiner devant moi par MM. de Lenck et de Montgrenier et par les plus anciens et meilleurs officiers d'infanterie, non pas tous à la fois ; j'en ferai faire l'expérience et je vous manderai exactement mon sentiment et celui de ces messieurs. Pour la première lecture, j'en ai été très content ; il me paraît plus court et plus simple, mais il faut le voir pour en porter le dernier jugement.

Toute notre brillante jeunesse campe régulièrement, et j'ai vu ce matin, au camp de la gendarmerie, des officiers qui, n'ayant pas leur équipage encore, ont couché dans une canonnière... » (*Camp d'Aymeries, 27 août* 1727).

« Les deux derniers escadrons de la gendarmerie sont arrivés aujourd'hui et le dernier bataillon de La Chesnelaye. Ainsi, à l'exception des deux bataillons du régiment d'Estampes, tout le camp est complet.

Nous commencerons à faire faire l'exercice demain, et après-demain la revue. Je vous rendrai compte des absents et de leurs raisons, aussi bien que des malades qu'on est obligé d'envoyer dans les hôpitaux (1); je m'en fais rendre compte jour par jour, et, après la revue, je vous en enverrai l'état. » (*Camp d'Aymeries*, 28 *août* 1727).

« J'ai fait la revue de toutes les troupes ce matin, et, pour pouvoir trouver un terrain convenable, nous avons été obligés d'aller un peu loin, surtout à la gauche.

J'ai l'honneur de vous envoyer l'ordre de marche que j'ai fait sur six colonnes, qui ont toujours marché à même hauteur, se sont mises en bataille dans un moment. Ce mouvement, beau de lui-même, et que j'ai vu en entier d'un endroit élevé où je me suis mis après avoir vu toutes les colonnes les unes après les autres, s'est fait avec un ordre et une régularité aussi grande que si la guerre n'avait pas discontinué...

Les mouvements ont été faits fort bien et fort régulièrement; les troupes ont marché en bon ordre et se sont mises en bataille comme il convient. J'ai fait la revue et examiné le plus qu'il a été possible chaque troupe, qui m'ont toutes paru très belles en général, l'infanterie bien sous les armes...

Après la revue, j'ai fait faire à l'infanterie, par M. le marquis de Maubourg, l'exercice. La cavalerie a fait quelque marche en colonne, pour se remettre en bataille après. J'ai vu aussi faire des mouvements aux dragons, d'une justesse et d'une vivacité à faire plaisir, tant à cheval qu'à pied; ils se sont emparés de haies pour défendre un défilé; ils ont percé les premières haies très difficiles, pour gagner le ruisseau avec une vitesse et une bonne volonté qui ne pourraient être

---

(1) Voir lettre de M. de Séchelles, intendant, à M. Le Blanc : «... Nous avons eu, depuis deux jours, environ 50 malades par jour, qui sont embarqués tous les matins dans un bateau qui les conduit à Maubeuge. J'ai pris un état de tous les chirurgiens du camp, et il y en a un qui s'embarque tous les matins avec les malades, et qui revient le lendemain. Il y a aussi, dans le bateau, un infirmier avec les secours nécessaires aux malades... (*Camp d'Aymeries*, 29 *août* 1727). »

plus grandes s'ils eussent eu les ennemis du roi à combattre... J'ai été si content de leurs mouvements, que j'ai acheté la charge d'un chariot de bière qui venait au camp, que je leur ai donnée...

Je refuse des maisons aux environs du camp à tous officiers malades, aimant mieux qu'ils se fassent porter dans une ville, de crainte qu'on en abuse, et que, sous prétexte d'incommodité, bien des gens fussent logés qui ne doivent pas l'être.

Nous marchons après-demain à la pointe du jour, pour faire quelques manœuvres de guerre, dont je vous rendrai compte, sans néanmoins encore tirer, les chevaux n'étant pas encore assez accoutumés à marcher et à escadronner; demain, l'exercice de l'infanterie à la tête du camp; on prendra le bois, le pain et le fourrage, afin d'être après-demain bien libre...

J'ai l'honneur de vous envoyer l'état de la poudre qui restait aux troupes et de la distribution que j'en ai fait faire à l'infanterie pour égaliser tous les bataillons. Pour la cavalerie, qui n'en avait pas, je leur en ai fait donner 25 livres par escadron pour commencer.

Notre artillerie n'est pas arrivée. Nous l'attendons pour aller faire l'investiture d'Avesnes. » (*Camp d'Aymeries*, 30 *août* 1727).

Ordre de la marche de la cavalerie et des dragons pour le lundi 1er septembre 1727.

Boute-selle une heure avant le jour.

A cheval au point du jour.

Aussitôt que toute la cavalerie sera à cheval, elle se mettra en bataille le plus près qu'elle pourra de son camp ; et, le moment d'après, la gendarmerie fera avancer quatre de ses escadrons 50 pas en avant des quatre escadrons qui resteront en bataille, le cul le plus près qu'ils pourront de leur camp. Les quatre escadrons formeront la première ligne, et les quatre autres formeront la seconde ligne.

La cavalerie de droite et de gauche se mettra de même en bataille le plus près de son camp qu'elle pourra ; et, après y être formé, on fera marcher un escadron de chaque régiment 50 pas en avant de ceux qui resteront en bataille le cul au camp ; ainsi ces escadrons que l'on fera avancer en avant formeront une première ligne, observant que des deux régiments dont les brigades

sont composées, il y ait un escadron à timballes à la première ligne, et l'autre à la seconde.

Dans cette disposition, les deux lignes de cavalerie se mettront en marche, commençant par la gendarmerie.

La colonne de la droite, qui sera celle de la première ligne, commencera par les Ecossais qui, se repliant et marchant par brigades, viendra passer par la tête des quatre escadrons qui composeront la première ligne, passera sur la droite du pont des communications qui est entre ce corps et le régiment d'Anjou, suivra tout le long de la ligne le long dé la cavalerie qui sera en bataille, suivra par le front de bandière de l'infanterie, effleurera par sa gauche la première ligne de l'aile gauche de la cavalerie jusqu'à hauteur de la brigade de Chépy, d'où elle suivra la marche de la colonne que commandait hier M. de Chépy; et, pour en être plus sûr, M. de Chépy leur donnera un officier entendu qui les conduira, après avoir passé le ravin de Bachant, à travers champs pour porter la tête de cette colonne vers le champ de bataille où était hier la brigade de Louvigny qui fermait la ligne de l'infanterie.

La seconde colonne sera composée des quatre escadrons de gendarmerie marchant par leur droite, lesquels effleureront en marchant le camp de la gauche de la gendarmerie marchant par brigades, viendront passer sur la gauche du pont de communication qui est entre eux et le régiment d'Anjou, suivront le long de la ligne en effleurant par leur gauche les escadrons de cavalerie qui formeront la seconde ligne, longeront le long du front de bandière l'infanterie pour aller effleurer par leur gauche les escadrons de cavalerie de la gauche qui formeront la seconde ligne, de là passeront le ravin où est appuyée la gauche de la cavalerie, effleureront les hayes de Bachant, passeront le ravin du même nom, laisseront à gauche le village de Bachant, gagneront à

travers champs l'endroit où est la garde ordinaire des dragons, d'où ils suivront encore à travers champs, laissant la chaussée à leur gauche, la même marche que fit hier la brigade de Germinon pour se porter où était la gauche de cette brigade.

A mesure que ces deux colonnes, dont la gendarmerie aura la tête, se replieront et se remettront en marche, celle de l'aile droite passant à la tête des escadrons qui seront en première ligne, et celle de la gauche qui passera à la tête de ceux qui doivent fermer la seconde ligne; les cavaleries de droite et de gauche les suivront et marcheront par compagnies, et, quand ces deux colonnes auront passé le ravin de Bachant, elles se formeront en escadron dont la tête marchera très lentement pour donner le temps à ceux qui passeront le défilé, de se former ; et, en marchant, on aura soin d'observer ces distances de façon qu'en faisant marcher la droite des escadrons de la colonne de la droite, elle puisse, par un signal que l'on donnera, se trouver dans l'instant en bataille.

La seconde colonne, qui sera celle de la gauche, observera ce même ordre et ces distances pour pouvoir par ce même signal, en faisant marcher leur gauche, se trouver formée en bataille, les deux lignes vis-à-vis l'une de l'autre.

Les dragons après avoir monté à cheval, le régiment de Condé s'avancera pour prendre la tête de la colonne de la droite, et celui d'Espinay prendra en passant la tête de la seconde colonne.

Lorsque toute la cavalerie sera en colonne, dans le moment que M. le prince de Tingry aura fait donner le signal, la colonne de la droite, comme on l'a déjà dit, fera marcher ses escadrons par leur droite, et se tiendront en bataille; la gauche, à ce même signal, en faisant marcher ses escadrons par leur gauche, se formera aussi en bataille, après quoi on donnera un second

signal par lequel toutes les deux lignes s'ébranleront, et marcheront l'une contre l'autre, passeront dans les intervalles les unes des autres, débordant chaque ligne par sa droite, et iront prendre le champ de bataille l'une de l'autre, où ils se reformeront par un demi-tour à droite; et par un troisième signal ils repasseront encore dans les mêmes intervalles les uns des autres, et reviendront prendre chacun leur premier champ de bataille. Au 4e signal, ils se remettront en mouvement, marchant chaque escadron contre celui de son régiment, la colonne de la gauche aura le mousqueton haut, et celle de la droite l'épée à la main, c'est-à-dire que cette colonne de la droite ne mettra l'épée à la main qu'à 100 pas de celle de la gauche, qui aura le mousqueton haut, serrera ses rangs, marchera contre la seconde colonne au petit trot, et la seconde colonne, la voyant approcher, tirera à 50 pas, puis fera demi-tour à droite, retournera regagner son champ de bataille au grand trot ou au petit galop où elle se reformera ; la colonne de la droite la suivra l'épée à la main jusqu'à 50 pas au delà de l'endroit d'où elle aura tiré, puis fera halte ; et la seconde colonne qui se sera reformée remarchera contre la colonne de la droite qui pour lors aura mis le mousqueton haut et, à 100 pas d'eux, elle fera le même mouvement que la droite, mettant l'épée à la main, et marchant serrée et au trot, et en approchant à 50 pas de la colonne de la droite, cette colonne tirera, fera demi-tour à droite après avoir tiré, et regagnera légèrement son champ de bataille où elle se reformera ; et la colonne de la gauche ne la suivra que 50 pas au delà de l'endroit où elle aura tiré, où elle fera halte ; et par un 5e signal la colonne de la droite fera marcher ses droites pour se reformer en colonnes en remarchant par sa gauche dans le même ordre, et par la même marche qu'ils sont venus pour rentrer chacun dans leur camp ; celle de la gauche en

faisant marcher ses gauches se remettra de même en colonne par la gauche pour rentrer dans leur camp.

On visitera très soigneusement les armes afin qu'il ne s'en trouve aucune chargée à balle, comme on l'a plusieurs fois ordonné.

Le prince de Tingry adresse à M. Le Blanc les détails suivants sur l'exécution de cette manœuvre :

«... La marche s'est faite fort régulièrement, mais le reste du projet a été assez mal exécuté, quoiqu'il fût bien expliqué ; ce qui s'est passé m'a fait voir la nécessité de ces camps-ci, les troupes ont besoin d'exercice, et, autant j'ai été content de la marche le jour de la revue et de quelques mouvements que je fis faire à la cavalerie, autant j'ai été mécontent de ceux d'aujourd'hui...

... J'ai pris le parti, après ce que j'ai vu aujourd'hui, de faire faire pendant quelques jours les mouvements par brigade...

La cavalerie donne pour ses raisons que l'extrême poussière qu'il faisait ne lui permettait pas de voir ses droites et ses gauches ; mais, comme ce qu'ils avaient à faire était bien expliqué par l'ordre que je joins ici, si chaque commandant d'escadron avait fait ce qui lui était commandé, les choses se seraient passées dans les règles ; ils s'excusent sur leurs jeunes chevaux ; ils peuvent causer quelques petits désordres, mais entre nous je crois que la faute vient de la jeunesse et du peu d'expérience de quelques officiers, et du peu de soin que l'on a de faire monter la cavalerie à cheval dans les garnisons et de l'exercer ; on ne pouvait rien faire de mieux et de plus utile pour le bien du service du roi que de former des camps ; et de jour en jour on en reconnaîtra l'utilité, surtout s'il y avait bientôt de la guerre, et j'ose dire que, s'il y en avait eu cette année, il eût été dangereux que l'on ne s'en fût que trop aperçu ; la

même valeur, le même zèle se trouvent toujours, mais l'expérience manque beaucoup... (Camp d'Aymeries, 1er septembre 1727.)

Ordre de la marche de l'armée, partant du camp d'Aymeries le 9 septembre 1727, pour aller investir Maubeuge et pour, en y arrivant, attaquer son camp retranché.

Boute-selle et la générale une heure avant le jour.

A cheval et l'assemblée au petit point du jour.

Immédiatement après le boute-selle, les deux régiments de dragons qui sont campés à la gauche se mettront en marche et suivront le grand chemin qui conduit de Landrecies à Maubeuge jusqu'à la chapelle d'Haumont, d'où ils laisseront le grand chemin à gauche, iront à travers champs passer le petit ruisseau de Beaufort, suivront encore à travers champs par les fonds, laisseront Fier-le-Grand à droite, avanceront leur tête sur la Sambre au-dessous de Maubeuge et investiront depuis Fier-le-Grand jusqu'à cette rivière.

Le reste de l'armée marchera sur quatre colonnes, et, aussitôt qu'on aura sonné à cheval, la cavalerie de la gauche et les brigades du Cayla et de Gontaut s'avanceront à 120 pas en avant de leur camp pour laisser le passage libre aux brigades d'infanterie ; les brigades du Cayla et Gontaut immédiatement après qu'elles auront fait ce mouvement en avant, marchant par leur gauche comme elles sont campées et observant de laisser tout le long du front de bandière de l'infanterie la distance marquée ci-devant, viendront joindre la cavalerie de l'aile droite dont elles suivront la marche. Dans cette disposition l'armée se mettra en mouvement pour marcher à même hauteur autant que faire se pourra, la colonne de la droite composée de la cavalerie de l'aile gauche suivie des deux brigades de la droite ainsi qu'il est ci-devant marqué et marchant par sa gauche comme elle est campée, ira passer le ravin de Bachant par l'ouverture que l'on y a fait faire, d'où elle ira à travers champs passer le chemin creux de la Puissance pour aller à Limont, suivra dans la plaine pour aller passer le ruisseau de Saint-Rémy-mal-Bâti, de là gagnera à travers champs la cense de Forest qu'elle laissera à sa gauche, suivra dans la plaine laissant le bois de Beaufort à sa droite, passera le ruisseau de ce même nom, suivra à travers champs dans la plaine et ira porter sa tête jusqu'à hauteur de Fier-le-Grand, où elle trouvera les dragons et fera halte. Cette colonne observera dans sa marche que les escadrons gardent des distances pour qu'en faisant marcher leur droite ils puissent se trouver formés en bataille.

La 2e colonne sera pour la brigade de la Chesnelaye, suivie des régiments de Saxe et de Nice marchant par sa droite comme elle est cam-

pée; immédiatement après qu'elle sera en bataille, elle s'avancera 50 pas en avant de son camp, marchera par le régiment de la Chesnelaye, suivra le front de bandière de la gauche, observera la même distance de sa marche au camp, viendra passer le ravin de Bachant, rasera par sa gauche les haies de Bachant et celles de la Puissance, ira à travers champs passer le ruisseau de Saint-Rémy-mal-Bâti, laissera à sa gauche le village et ses haies, longera dans la plaine les haies des pâtures de l'abbaye d'Haumont, laissera la cense de Forest à sa droite, ira passer le ruisseau de Beaufort sur la gauche de la colonne de cavalerie, suivra dans la plaine et portera sa tête au chemin qui vient de Fier-le-Grand au camp retranché, observant d'être hors de la portée du feu dudit camp retranché; elle recevra là les ordres de ce qu'elle aura à faire.

La 3e colonne sera composée des régiments de Lenck, Auxerrois, Bacqueville, et de la brigade de Louvigny marchant par leur droite ainsi qu'ils sont campés et comme ils viennent d'être nommés; cette colonne partant de son camp suivra le grand chemin qui va de Landrecies à Maubeuge jusqu'à la chapelle d'Haumont, d'où elle laissera le grand chemin à sa gauche et la colonne d'infanterie à sa droite, ira passer le ruisseau de Beaufort, s'avancera dans la plaine très lentement afin de laisser prendre à la colonne d'infanterie de sa droite le terrain qu'elle doit occuper, et en reprendre la queue de façon que par un même mouvement ils se retrouvent dans l'ordre de bataille où ils doivent être.

La 4e colonne sera composée de la gendarmerie, marchant par sa gauche comme elle est campée; aussitôt que la cavalerie de la droite aura fait un mouvement en avant de son camp, elle se mettra en marche, passera dans l'intervalle qui est entre le 1er et le 2e escadron de La Reine-cavalerie, viendra prendre les derrières du camp, passera à la chapelle d'Aymeries qu'elle laissera à sa gauche, ira à travers champs gagner le pont de pontons qui est à Pont-sur-Sambre, et après l'avoir passé, elle ira, par les chemins les plus ouverts, à la Longueville d'où elle suivra la grande route de Valenciennes à Maubeuge, passera à Douzies et, après l'avoir passé, elle formera l'investiture de Maubeuge tenant par sa droite la tête des bois du Tilleul et s'allongera par sa gauche et aussi près de la place que faire se pourra sans qu'elle soit trop exposée au canon de ladite place, pour renfermer Maubeuge jusqu'à la basse Sambre.

50 dragons avec des outils marcheront à la tête de la colonne de la cavalerie.

50 hommes avec des outils marcheront à la tête de chacune des colonnes d'infanterie.

Quand il sera question d'attaquer le camp retranché, les 6 escadrons

[illegible]

laissant l' [illegible] des travailleurs [illegible] neveu avait l' [illegible] Chesnelaye et [illegible] M. de la Chesnelaye étant [illegible] il n'y avait pas d'autre colonel, je [illegible] avec lui.

[illegible]tième colonne, composée du reste de la cava-

lerie, marchant à travers champs par les chemins que j'avais fait accommoder à la droite de tout, s'avança pour joindre la gauche des dragons qui avaient leur droite à la basse Sambre et achevèrent l'investissement de la ville; étant arrivé je m'avançai avec un détachement pour aller en gens de guerre reconnaître le retranchement qui était garni de deux bataillons du Royal et de celui de Villars suisse commandé par M. de Maye, colonel à la suite, après quoi j'entrai comme ami dans les retranchements pour convenir avec M. de Casteja, M. de Maye et M. le lieutenant-colonel du Royal, des manœuvres de guerre que nous aurions à faire de part et d'autre.

L'infanterie se forma en 3 colonnes, composées chacune d'une brigade, celle de la Chesnelaye à droite commandée par M. de Montmorency, celle de Saxe au centre commandée par M. de Mailly, M. de Louvigny étant considérablement malade au camp.

Les brigades de la droite et de la gauche, outre l'ordre qu'elles avaient pour l'attaque, avaient encore celui de se conformer aux mouvements que ferait M. de Lenck qui est un excellent officier et que je crois qui a un peu plus d'expérience que MM. de Mailly et de Montmorency. Tout étant prêt, je me portai sur le haut du retranchement pour voir les mouvements tant de l'attaque que ce qui se ferait après avoir emporté les retranchements. Après le signal donné, les trois colonnes marchèrent très doucement et en très bon ordre ayant les grenadiers à la tête, 2 bataillons de front soutenus des 2 autres; les troupes qui défendaient firent feu par rang le premier, le second et le troisième, et quand les attaquants furent fort près ils firent une seconde décharge générale après laquelle ils se retirèrent assez loin proche de quelques haies; les attaquants avaient la baïonnette au bout du fusil, sans tirer montèrent en bon ordre sur les retranchements; la première ligne se

forma en bas du retranchement suivant l'ordre qu'ils avaient, et la seconde sur le haut du parapet; la première s'avança pour faire place à la seconde qui descendit en bataille, les grenadiers s'avancèrent pour faire feu et se retiraient pour recharger aux droites et gauches des bataillons. Jusque-là les bataillons n'avaient pas encore tiré, ils s'avancèrent plus près des troupes qui défendaient; on fit feu de part et d'autre; quand la première ligne avait tiré, elle repassait par les intervalles de la seconde, qui prenait sa place; les ennemis s'avançaient quand une des lignes se retirait et étaient contenus par la seconde. Enfin après avoir manœuvré assez de temps pour instruire les troupes, nous fîmes notre retraite sans être chassés; la première ligne, passant par les intervalles de la seconde, se mit en bataille derrière, la seconde en fit autant et descendit en bon ordre le retranchement, se mit en bataille de même sur le bord du fossé en dehors, la première descendit de même et de cette façon nous fîmes notre retraite; les troupes de la place reprirent leur premier poste et firent encore une décharge générale, les troupes s'avancèrent jusqu'à un petit ruisseau où elles firent halte, la cavalerie et les dragons se retirèrent comme ils étaient venus après avoir fait halte pour faire boire leurs chevaux et manger de l'avoine; il fit une pluie très forte qui ne prit qu'après toutes nos opérations et nous arrivâmes au camp à l'entrée de la nuit. Je fus fort content de la discipline des troupes qui firent exactement ce qui leur était ordonné; il y eut quelque petite chose qui n'alla pas trop bien dans les demi-tours à droite pour passer dans les intervalles de la ligne qui était derrière, mais les dernières fois cela fut mieux et c'est ce qui fut cause que je fis recommencer bien des fois ces mouvements... »

Journée du 13 septembre.

Cette journée fut consacrée à un fourrage dont le

prince de Tingry rend compte, le même jour, au ministre :

Nous avons fait un fameux fourrage ce matin. La tête était entre la cense et les haies de l'Hôpital appartenant à M. le chevalier de Vasé, et le ruisseau qui va de Limont à Saint-Rémy-mal-Bâti. Ledit ruisseau était bordé de 650 hommes d'infanterie et couvrait la gauche ; et la cense et les haies de l'Hôpital occupées par 300 hommes de pied ; l'entre-deux était occupé par la cavalerie, le ravin de Bachant fermait la droite du fourrage. Nous l'avons fait dans toutes les règles de la guerre et avec la plus grande régularité... M. de Castelmoron était chargé de tout le fourrage... Quand la chaîne du fourrage, que j'avais été reconnaître auparavant avec ceux qui devaient être commandés, a été bien faite et dans toutes les règles, j'ai fait lâcher les fourrageurs qui étaient venus en règle avec de petites escortes et des officiers par régiment. Ils ont fait plusieurs courses sans trouver beaucoup de fourrage. Quelque temps après, M. le duc de Gontaut, qui avait avec lui M. le marquis de Reffuges, mestre de camp, et un lieutenant-colonel, qui s'était embusqué dans un fond où il ne pouvait être vu, et où il s'était posté à merveille, a débouché et attaqué la cavalerie de la tête du fourrage (observant de ne pas approcher ni de la cense, ni du ruisseau qui était garni d'infanterie).

Après des mouvements fort justes de part et d'autre, M. de Gontaut a percé et a poussé la cavalerie, qui s'est ralliée sous le feu de l'infanterie. Dès que les ennemis ont paru, on a tiré un coup de canon ; les fourrageurs se sont retirés au camp et les piquets de l'armée ont marché, comme ils en avaient l'ordre, sous ceux de M. de Méré, et avec tant de diligence qu'ils sont arrivés en peu de temps et ont repoussé M. de Gontaut. Ils ont fait différents mouvements et différentes attaques, où

ils ont eu successivement de l'avantage et du désavantage, faisant pareillement feu successivement. Enfin, M. de Gontaut, étant accablé par le grand nombre, a fait sa retraite en bon ordre. M. de Guébriant, mestre de camp de dragons, avec M. des Hutiers, lieutenant-colonel, était commandé et est venu tenter le passage du ruisseau, pendant qu'on se battait à la tête du fourrage. Il a été bien reçu partout par l'infanterie, soutenue de la cavalerie qui était derrière et qui faisait les mêmes mouvements en deçà que les dragons au delà ; comme il [illegible] de passage, après avoir tâté [illegible] postes et beaucoup tiré et essuyé de [illegible] de très beaux mouvements en [illegible] régulièrement, il s'est retiré [illegible] Monsieur, que tout s'est fort bien [illegible] des attaquants que des attaqués, e[illegible] des troupes et de ce qu'elles ont [illegible] fort, et je [illegible] commencements [illegible] M. de Maubourg [illegible] d'Estampes, e[illegible] ainsi c'est repos [illegible] reconnaître un endroit pour faire attaquer un convoi après-demain.

Nous avons [illegible] entre autres de bataillons [illegible] que je ferai attaquer par [illegible] et un à la gauche par [illegible] se retire [illegible] camp en attendant l'attaque du convoi ; et l'at[illegible] d'un château [illegible] Madame la comtesse d'Egmont, qui est [illegible] jour [illegible]

Journée du 15 septembre.

Cette journée fut consacrée à l'attaque des bataillons carrés, dont il est question dans la lettre précédente. A ce sujet M. de Tingry écrit au ministre (16 *septembre*) :

Nous avons exécuté hier l'attaque des bataillons carrés par la cavalerie. La brigade de la Chesnelaye en forma un, attaqué par la gendarmerie et par la cavalerie de la droite ; il fut formé par merveille en un instant, devant les ennemis, par M. de la Chesnelaye, attaqué très bien et défendu de même avec les plus beaux mouvements de guerre. Je fus étonné de voir les chevaux si accoutumés au feu, et toutes les troupes à présent aussi faites aux mouvements de guerre. Le bataillon, harcelé par de petites troupes, attaqué par quatre colonnes de cavalerie, ménagea son feu de façon qu'il en conservait toujours assez pour éloigner ceux qui voulaient attaquer ; et, marchant en faisant feu et très doucement, après bien du temps, il gagna un ravin dans lequel il se jeta ; et dans l'instant la brigade se remit en bataille derrière. Ce fut un très beau mouvement et exécuté avec tout l'ordre, l'exactitude et le silence qu'on pourrait désirer dans l'affaire la plus sérieuse.

M. le marquis de la Chesnelaye est un excellent officier, très appliqué et capable ; il a marqué une grande volonté de venir au camp avec une grosse fièvre qui a continué, et dont il est actuellement guéri. La cavalerie ne se rebuta pas, elle passa le ravin à la droite et à la gauche ; mais l'infanterie coula le long du ravin et gagna une maison et des haies où elle fut en sûreté ; la gendarmerie et la cavalerie firent très bien. A la gauche, cela n'alla pas tout à fait très bien, mais on ne peut dire que cela fut aussi fort mal ; M. de Louvigny est malade.

MM. de Lenck et d'Estampes avaient fait la même manœuvre quelques jours devant par merveille ; M. de Lenck est un excellent officier, et il n'y a guère de régiment mieux discipliné que le sien et celui de Saxe, qui est le chef de brigade.

A tous ces exercices, Monsieur, il se consomme bien de la poudre, mais je crois que c'est l'intention du roi ; je l'épargne le plus qu'il m'est possible ; je ne fis pas même tirer hier la cavalerie, car je crus que le feu de l'infanterie était suffisant pour y accoutumer leurs chevaux qui me parurent même déjà l'être...

Journée du 17 septembre.

Cette journée fut consacrée à une attaque de convoi. Le prince de Tingry utilisa à cet effet le retour de

50 *caissons qui avaient apporté du pain de Maubeuge. Il les fit escorter par* 1000 *hommes de pied et* 800 *chevaux, sous les ordres de M. du Luc, maréchal de camp. Il avait fait partir, avant le jour, M. d'Espinay avec* 400 *cavaliers et* 600 *dragons, pour aller s'embarquer et attaquer le convoi à un endroit déterminé :*

... M. le marquis du Luc, ayant été informé par les petits partis qu'il avait envoyés sur les ailes qu'il y avait des troupes, posta son infanterie dans des haies, savoir : M. de Lenck avec 500 hommes dans celles qui sont au-dessus du village de Saint-Rémy-mal-Bâti, et M. de Montmorency, avec le reste un peu plus loin ; mit sa cavalerie en bataille entre deux pour couvrir le convoi qui défilait toujours par derrière avec quelques pelotons d'infanterie à la tête, à la queue et au centre. M. le marquis d'Espinay s'étant découvert et marchant pour attaquer, M. du Luc fit parquer son convoi. M. d'Espinay, ayant fait mettre pied à terre à ses dragons dans un fond près des haies qu'occupait l'infanterie, les fit attaquer ; les dragons percèrent les premières avec un ordre et une vigueur qui faisait plaisir, et chassèrent de haie en haie l'infanterie qui se retira fort près des caissons qui étaient parqués. La cavalerie attaqua, l'épée à la main, celle de M. du Luc qui, ayant tiré, se retira proche les caissons et se rallia ; après quoi, revint l'épée à la main; les ennemis tirèrent à leur tour et se retirèrent. La même manœuvre se réitéra ; après quoi, M. d'Espinay se retira pour attaquer le convoi plus loin (qui se remit en marche). Les dragons mirent encore pied à terre pour attaquer M. de Montmorency et firent à peu près les mêmes manœuvres, aussi avec beaucoup d'ordre de part et d'autre, ainsi qu'à la cavalerie dans la plaine. Après avoir fait un beau feu de part et d'autre et exécuté très bien et très exactement à fort peu de chose près les ordres qu'ils avaient reçus, la paix se fit, et nous rentrâmes tous ainsi dans le camp sur les 4 heures

après-midi. Quelques soldats s'étaient avisés de mettre dans leurs fusils quelques mûres de haies ou de ces grains rouges, qui ont fait des taches sur les habits comme si c'était du sang. J'ai un peu grondé, quoique cela n'eût fait mal à personne ; on se demandait seulement si l'on n'était pas blessé, ce qui fit la plaisanterie de toute l'armée. Depuis le commencement jusqu'à présent, il n'est arrivé aucun accident, par les soins de MM. les officiers.....

« Nous nous reposons aujourd'hui ; et demain, ce sera, à ce que j'espère, l'attaque du château de Berlaymont et du retranchement que j'ai fait faire, dont j'aurai l'honneur de vous rendre compte..... (Le prince de Tingry à M. Le Blanc, 18 septembre 1727.)

Journée du 19 *septembre.*

Prévue pour le 18 *septembre, l'attaque du château de Berlaymont dut être remise au lendemain, pour permettre de compléter certains travaux de défense. Le marquis d'Anlezy, mestre de camp, avec* 800 *hommes et* 2 *canons, fut chargé de la défense ; l'attaque fut confiée à M. de Louvigny, brigadier, avec* 1500 *hommes (y compris tous les grenadiers du camp) et* 4 *canons.*

... A la pointe du jour, M. le marquis d'Anlezy se rendit dans son fort avec son détachement ; et, une heure après, M. de Louvigny se mit en marche du camp avec le sien, et ayant fait sa disposition à couvert des haies, au quatrième coup de canon, qui était le signal, il déboucha sur sept colonnes, dont trois destinées pour le flanc gauche, trois pour le droit et la septième pour un reste de masure de tour qui était occupée par les troupes qui défendaient le fort et qui formait un flanc qui devait beaucoup incommoder la droite. Les troupes marchèrent en très bon ordre, et les grenadiers, soutenus du piquet, s'approchèrent jusqu'au pied des retranchements, et là, après avoir fait feu de part et d'autre pendant quelque temps, les attaquants repassèrent les sept ponts qui étaient faits sur de petits fossés et se remirent en bataille ; au second signal, ils firent la même manœuvre, attaquèrent le retranchement, montèrent jusque dessus le parapet, les troupes qui défendaient

l'abandonnèrent et se rallièrent sous le feu d'un corps de réserve que M. le marquis d'Anlezy avait conservé au bord du fossé du vieux château; ils remarchèrent en ordre aux grenadiers qui se retirèrent comme la première fois, toujours en bon ordre et soutenus par le feu des piquets. A la troisième attaque, ils emportèrent le retranchement, coupèrent les communications du petit fort de la droite, dont les troupes se rendirent prisonnières de guerre; les attaquants se mirent en bataille au pied du retranchement, la garnison se retira par la droite et par la gauche, défendant les coupures que j'avais fait faire pour faciliter la retraite, et où ils furent forcés l'un après l'autre, se renfermèrent dans le vieux château où ils battirent la chamade; les otages furent envoyés de part et d'autre et, la capitulation réglée, chacun se retira. Je peux vous assurer, Monsieur, que les mouvements furent faits aussi bien et aussi régulièrement qu'ils se seraient pu faire dans une affaire sérieuse, M. de Louvigny est un très bon officier qui, quoique peu rétabli encore de sa maladie, voulut être commandé à son rang. M. le vidame d'Amiens, chargé de l'attaque de la gauche, s'en acquitta très bien ; il paraît s'appliquer beaucoup à son métier, n'épargne point ses peines et a beaucoup de bonne volonté. Le fort fut fort bien défendu, la retraite faite en bon ordre et tous les ordres qui avaient été donnés très exactement exécutés ; aussi je vous assure que M. le marquis d'Anlezy s'est donné bien du mouvement et bien des peines et qu'il est extrêmement appliqué; il n'arriva point d'accident qu'un soldat qui eut de la poudre dans les yeux, et un autre un peu blessé de son fusil qui creva.

Nous eûmes hier trois soldats de pendus qui avaient déserté il y a longtemps et qui ont été renvoyés des pays étrangers, entre autres, un de Liège. M. Desvignes (qui y commande) et à qui j'avais écrit à ce sujet, m'a promis qu'il exécuterait ponctuellement le traité et qu'il chercherait avec grand soin plusieurs soldats dont je lui ai envoyé les signalements. Pour de ce camp, nous n'en avons eu que trois qui ont déserté, et tous trois en faction.

Nous donnerons demain un combat de toute la cavalerie (1), et,

---

(1) A défaut du prince de Tingry, souffrant ce jour-là, M. de Bougard, maréchal général des logis de cavalerie, rend compte de cette manœuvre au Ministre : « Nous arrivons dans le moment de faire une marche et de donner un combat de cavalerie. C'est à peu près le même que nous avions voulu donner d'abord et où nous avions très mal réussi. Mais, à force d'avoir exercé les troupes en particulier, nous sommes enfin parvenus à faire passablement. J'ai l'honneur de joindre ici, Monseigneur, l'ordre de la marche et celui de l'exécution. Ne vous

dans l'entre-deux de tous ces mouvements-là, nous nous amuserons à de petits exercices (M. de Tingry à M. Le Blanc, 20 septembre 1727) ».

Une nouvelle attaque du château de Berlaymont eut lieu le 25 septembre. M. de Tingry écrit à ce sujet à M. Le Blanc :

..... M. le marquis d'Estampes, M. de Colbart, mestre de camp, et M. de Serton, lieutenant-colonel, ont été commandés pour l'attaque avec 1800 hommes, tous les grenadiers compris, et M. le comte d'Oisy, avec M. de Luxemont, pour la défense, avec 900 hommes. J'avais commandé 100 travailleurs avec des fascines pour y faire des logements comme à l'attaque d'un chemin couvert. M. d'Estampes a attaqué l'angle saillant du centre, dont il s'est emparé dès la première fois et s'y est logé en dedans. M. de Colbart, à la droite, a attaqué la communication du petit fort de la droite, l'a occupée; les troupes qui étaient dans ledit fort se sont rendues; et il s'est retranché dans la gorge du côté de l'ennemi; et M. de Serton a attaqué la gauche et s'est rendu maître du haut du retranchement sans s'y loger pour cette première fois. Les troupes attaquées, après avoir fait beaucoup de feu, se sont retirées derrière les traverses de droite et de gauche, ont laissé le temps à M. d'Estampes de faire son logement à demi; le retranchement de la gorge du fort de la droite a eu celui de se perfectionner, parce qu'il n'était pas si étendu; après quoi M. le comte d'Oisy a fait sortir ses troupes en bataille par la droite et par la gauche, a fait attaquer le logement commencé; en a rechassé M. d'Estampes et les troupes qui étaient sur les retranchements pour favoriser par leur feu les travailleurs; et a repris lesdits retranchements et rasé tout le travail Il n'a pu venir à bout de reprendre le fort et s'est contenté de le contenir par un feu continuel et supérieur. Toutes les troupes se sont retirées, favorisées par le feu des piquets qui n'avaient pas encore tiré, et, après quelque temps, elles ont fait un nouvel effort, ont emporté de nouveau les retranchements. M. d'Estampes a recommencé son logement, qui a été très bien fait; M. de Serton, à la gauche, s'est pareillement logé sur le haut du retranchement qui voyait jusqu'au milieu du château; les troupes de M. d'Oisy ont été rechassées de la première traverse et obligées d'abandonner la seconde, à l'attaque de la gauche, à cause du logement qui la dominait; il s'est retiré dans l'intérieur du château,

---

étonnez pas, s'il vous plaît, de la répétition du mot de « Caracole », les troupes la voulant toujours faire; et, selon moi, c'est un mouvement pernicieux devant l'ennemi, que je leur ôte autant qu'il m'est possible ».

d'où il a fait faire un très gros feu pour retarder le travail; enfin, quand les ennemis ont été bien établis dans leur logement, il s'est rendu par composition raisonnable (1)..... »

Les derniers jours de septembre furent consacrés à de petites opérations aux abords du camp, les travaux de labour et d'ensemencement ne permettant plus les grands mouvements de troupes. La dislocation eut lieu les 1er, 2 et 3 octobre. A l'issue de la revue générale des troupes, passée le 30 septembre, M. de Tingry écrivait au ministre :

« ... Les troupes sortent de ce camp en très bon état ; la cavalerie, malgré les fatigues, est grasse et en bon état. Aussi, ont-ils eu de bon fourrage, et il me paraît que MM. les officiers sentent bien la nécessité des camps et qu'il y en a très peu qui ne soient fort aises à présent d'avoir campé... »

Un état, arrêté le 23 septembre par l'intendant de Séchelles, fait connaître la situation sanitaire à cette époque. Du 26 août au 10 septembre inclus, on comptait 1164 entrées à l'hôpital et 694 sorties; il restait donc

---

(1) Le 29 septembre, le prince de Tingry écrit à M. Le Blanc qu'il accélère un peu le départ des troupes « sur les représentations des habitants de ce pays, que le temps presse de labourer et de semer leurs terres ». Il ajoute que la discipline n'a rien laissé à désirer : « Nous laissons les arbres chargés de fruits, sans qu'on se soit plaint qu'on en ait cueilli une pomme. Il n'y a rien de gâté ni de dérangé dans les haies et les bois ; les moyes ou meules de grains et de paille, sont près des maisons du camp, entières comme quand nous y sommes arrivés ; les compagnies de perdreaux même y sont aussi fortes. Il n'y a eu ni querelles ni tracasseries entre MM. les officiers; point de jeux défendus ; et, en un mot, je n'ai eu qu'à me louer en général de la régularité du service et de l'exactitude avec laquelle les ordres du roi ont été exécutés ; et, de tout le camp, il n'y a eu d'autre punition qu'un jeune officier qui a été aux arrêts pour avoir fait un peu de bruit à la comédie, à ce que l'on me rapporta ».

470 hommes en traitement. Il s'était produit 10 décès pendant cette période. L'abondance des denrées avait beaucoup facilité la subsistance et par conséquent la bonne hygiène des troupes :

« On n'y a manqué d'aucune espèce de provisions, ajoutait M. de Séchelles; et il n'y a eu aucune ordonnance rendue pour en taxer la valeur; et, cependant, la consommation a été très considérable par la quantité de tables qui ont été tenues par MM. les officiers, surtout par ceux de la gendarmerie.

« Suivant l'état des prix, le soldat a toujours été en état d'avoir : une demi-livre de viande, une demi-livre de pain pour la soupe, outre le pain de munition, les légumes nécessaires et un demi-pot de petite bière. »

CAMP DE LA SAÔNE.

Ce camp fut le plus important, au point de vue numérique, de l'année 1727. Voici la composition des troupes qui y furent rassemblées sous les ordres du duc de Lévis, lieutenant-général :

INFANTERIE. — Navarre (3 bat.). — La Marine (3 bat.). — La Reine (2 bat.). — Saillant (2 bat.). — Limosin (2 bat.). — Orléans (2 bat.). — Bourbon (2 bat.). — Saint-Simon (1 bat.). — Montconseil (1 bat.). — Toulouse (2 bat.). — Quercy (1 bat.). — Ile-de-France (1 bat.). — Vexin (1 bat.). — Beaujolais (1 bat.). — Agénois (1 bat.). — Santerre (1 bat.). — Enghien (1 bat.). — Royal-Bavière (1 bat.).
Total : 28 bataillons.

CAVALERIE. — Mestre de camp général (2 esc.). — Commissaire général (2 esc.). — Cuirassiers (2 esc.). — Carabiniers (brigades de Grieu, de La Marck, de La Motte, de Pardeilhan et de Parabère, à 2 escadrons chacune). — Dauphin Étranger (2 esc.). — Villeroy (2 esc.). — Saint-Simon (2 esc.). — La Rochefoucauld (2 esc.). — Brion (2 esc.). — Lévis (2 esc.). — Ruffec (2 esc.). — Noailles (2 esc.).
Total : 32 escadrons.

Dragons. — Orléans (3 esc.). — Beauffremont (3 esc.). — (3 esc.). — Rochepierre (3 esc.). — Sommery (3 esc.). — Lang (3 esc.).

Total : 18 escadrons.

Ce camp fut à peu près contemporain de celui d meries. Malheureusement la correspondance qui le cerne n'a pas été conservée aux Archives de la gu sauf quelques pièces insignifiantes.

On voit ainsi que les divers rassemblements effe dans l'année 1727 avaient compris 51 régiments fanterie, 44 de cavalerie (dont le corps des carabin 15 de dragons. Plus de la moitié de l'armée avait bénéficié de ce mode d'instruction.

(A suivre.) D.

→ Maubeuge
à 1500m environ.

Ce du Pot d'Argent

Gué

Rouvrois

.H

Gué

l'une Demi Lieue

Toises

600

1200.

LES

DÉBUTS DE LA CAMPAGNE DE 1792

A L'ARMÉE DU NORD (1)

(*Suite.*)

III

LE PLAN DE CAMPAGNE. — CORRESPONDANCE LATÉRALE DE DUMOURIEZ ET DE BIRON. — L'INSTRUCTION MINISTÉRIELLE DU 22 AVRIL 1792. — SES RÉSULTATS. (Suite.)

Instruction pour M. le Maréchal de Rochambeau.

Du 22 avril 1792.

Le Roi me charge de prévenir M. le Maréchal de Rochambeau que des circonstances extérieures et politiques forcent Sa Majesté d'abandonner pour le moment le plan purement défensif, méthodique et très convenable dans toute autre circonstance, pour adopter un système d'invasion qui puisse favoriser l'insurrection presque générale des Belges qui n'attendent que notre entrée dans les Pays-Bas pour lever l'étendard.

M. le Maréchal de Rochambeau est prévenu que M. de La Fayette se mettra en mouvement sur Namur vers le 30 de ce mois, sans attendre les moyens de campement qui pourraient lui manquer; qu'ainsi, il faut qu'à cette époque M. le Maréchal ait commencé son

(1) Voir les *Revues* des mois de septembre, octobre et décembre 1899.

plan d'invasion et ait porté son avant-garde au moins à Mons et peut-être en cas de succès jusqu'à Bruxelles (1).

M. le Maréchal est prévenu que ce début de guerre, pour pouvoir être conduit avec la célérité qu'exige son succès, doit se faire par cantonnement dans le cas où ses effets de campement ne seraient pas prêts; qu'ils ne doivent pas retarder ses mouvements d'un seul instant, parce que le moindre retard peut exposer l'armée de M. de La Fayette. Au surplus, M. le Maréchal y mettra toute la précaution que sa prudence lui suggérera.

Aussitôt cette dépêche reçue, M. le Maréchal remettra à M. de Biron l'instruction ci-jointe, fera rassembler les troupes, destinées à entrer en campagne, des garnisons de Maubeuge, Avesnes, Landrecy, le Quesnoy, Cambrai, Douai et Valenciennes, à Quiévrain, d'où M. de Biron suivra la destination prescrite dans son instruction.

M. le Maréchal est prévenu que les États de Brabant attendent avec impatience cette première marche, qu'ils sont pressés par le gouvernement autrichien de voter le subside qui monterait à 70 millions; qu'ils offrent plusieurs millions, pourvu qu'on les délivre de l'inquiétude de faire une réponse; que cette affaire doit être décidée le 30; qu'ainsi, le moindre retard dans le plan d'invasion, sous quelque prétexte que ce fût, donnerait aux Autrichiens de l'argent pour nous faire la guerre, compromettrait des peuples qui se livrent à notre bonne foi, nous priverait de la ressource d'un grand numéraire qui nous manque, et nous réduirait à une défensive infiniment dangereuse moralement et physiquement, au début de cette guerre.

---

(1) Ce n'était pas la solution préconisée par le Maréchal, qui ne voulait se décider à l'offensive par la Lys que si l'ennemi se trouvait entre lui et Tournay et tout au moins en même temps que Lafayette marcherait sur Namur (voir page 573), si même il ne lui laissait pas l'initiative de cette offensive. (Voir lettre du 29 mars à Biron, p. 560.)

M. le Maréchal reportera sa seconde ligne en avant, pour remplacer sa première ligne ou avant-garde, commandée par M. de Biron qui peut même, en cas de non succès, tenir longtemps la position de Quiévrain.

Si, au contraire, les succès de M. de Biron sont rapides, comme il y a tout lieu de le présumer, M. le Maréchal se rendra à Bruxelles avec le reste de son armée. Alors, M. de La Fayette aura la défensive de la Meuse depuis Metz jusqu'à Namur, et M. le Maréchal, sous les ordres duquel se trouvera nécessairement M. de La Fayette, jugera d'après les rassemblements qui pourront se faire du côté de la Hollande et de celui d'Aix-la-Chapelle, quel plan de défensive il doit adopter pour couvrir la Belgique (1). M. le Maréchal est prévenu qu'au même jour où M. de Biron réunira son avant-garde à Quiévrain, M. d'Aumont doit former une tête de cavalerie de 8 ou 10 escadrons tirés des garnisons de Lille, Aix, Béthune, Arras et Hesdin, qui se rassembleront à Lille, d'où ils se porteront sur le territoire autrichien, en avant de Baisieux, sur la grande route de Tournay, pour masquer cette place, inquiéter l'ennemi et lui faire croire que c'est là qu'on veut entrer.

Il en résultera nécessairement un bon effet : les troupes autrichiennes qui occupent la Flandre n'oseront pas la dégarnir, pour se rendre sur le Hainaut et le Brabant. Ainsi, M. de Biron n'aura affaire qu'aux garnisons de Mons et de Bruxelles. Il est même présumable que la garnison de Tournay qui, d'après les avis multipliés que

---

(1) Dans ses « Mémoires », le Maréchal Rochambeau exagère cette disposition en disant : « Je devais, par le même ordre du conseil, « rester à Valenciennes, y rassembler tout ce qui pourrait rester de « troupes dans les places de seconde et de troisième lignes, en former « une réserve avec laquelle je marcherais à l'appui de toutes ces pointes « (sur Furnes, Tournai et Mons); que je me réunirais à elles entre « Liège et Ruremonde, et que j'irais ensuite en Allemagne combattre « les armées combinées de l'Empereur et du Roi de Prusse... »

nous recevons, est disposée à la désertion, favorisera l'insurrection des habitants, auquel cas, l'officier général qui commanderait cette tête pourrait être reçu dans Tournay.

Comme ce corps de troupes à cheval sera la majeure partie de celle de l'armée de M. le Maréchal, il lui donnera l'ordre de se réunir à lui sur Mons et Bruxelles lorsqu'il y réunira son corps d'armée, soit qu'il ait occupé Tournay, soit qu'il ne l'ait pas occupé ; et il placera dans la citadelle de Tournay, s'il en était le maître, sa garnison, pour soutenir le courage des habitants. Il ne fera même cette disposition qu'en cas qu'ils l'exigent.

M. le Maréchal observera que, dans le même temps que se fera la marche de l'avant-garde de M. de Biron sur Quiévrain et de celle du corps de cavalerie de M. d'Aumont sur Tournay, il est nécessaire qu'il ait fait les dispositions et donné les ordres pour le plus prompt rassemblement de la 2e ligne, qui sera le reste des troupes de son armée, dans le camp de Valenciennes, dont le mouvement suivra les opérations de M. de Biron.

Au surplus, il n'y a rien de changé quant au corps qui doit camper à Dunkerque sous les ordres de M. d'Elbeck.

Le Ministre de la guerre (par ordre du Roi et sur l'avis unanime du Conseil d'État),

P. de Grave.

P.-S. M. le Maréchal donnera ordre à M. d'Elbeck de porter un corps de troupes de 1200 hommes, moitié cavalerie, commandé par un maréchal de camp, du côté de Furnes, sur le territoire autrichien, s'annonçant comme une tête de colonne qui pourra cantonner et se conformer au reste de l'instruction.

P. de Grave.

Cette instruction qui arriva le 23 *au Maréchal fut loin*

de le satisfaire, ainsi que le prouve la lettre suivante de Biron à Dumouriez.

A Valenciennes, le 25 avril.

J'ai reçu vos ordres avant-hier au soir, mon ami, par le brave et intelligent Marais. Le Maréchal m'a envoyé chercher sur-le-champ, et je l'ai trouvé convaincu qu'on lui avait caché cette disposition, que j'étais dans le secret, et qu'elle était le résultat d'une petite intrigue à la tête de laquelle j'étais (1). Vous pouvez juger, d'après cela, que je n'ai pas été bien reçu. Il m'a dit très sèchement qu'il ne pouvait pas approuver une mesure à laquelle il s'était toujours opposé, mais que cela ne l'empêcherait pas de concourir de tout son pouvoir à son succès, et qu'il me donnerait tous les moyens qui dépendaient de lui; ce qu'il fait, en effet, car il s'en occupe beaucoup et avec une grande activité, en conservant un peu d'humeur contre moi. Tout sera prêt le 27 au soir et ne peut l'être auparavant. Nous n'emporterons ni tentes ni effets de campement. Nous bivouaquerons et nos équipages nous joindront si nous avons quelque succès. Je serai le 28 à Quiévrain et le 29 au point du jour devant Mons.

Malgré son mécontentement, le Maréchal se hâta d'annoncer au Ministre de la guerre de Grave qu'il ferait tout le possible pour exécuter ses ordres, tout en lui faisant ses réserves sur une opération qu'il n'avait jamais approuvée, et en lui envoyant des renseignements qui semblaient en contradiction flagrante avec les illusions qu'avaient Biron et Dumouriez sur l'éventualité d'un soulèvement et d'une désertion en masse des Belges.

---

(1) « ... Pour comble de démence et de trahison, ce plan fut donné « à tous les papiers publics et à tous les journaux du parti ministériel « et fut si promptement répandu que je le reçus par la poste deux « heures après l'arrivée de ces dépêches, dont le porteur me parut « être un des correspondants du Ministre Dumouriez. » (Rochambeau, *Mémoires*.)

Paris, 25 avril 1792.

Au Ministre de la guerre.

MONSIEUR,

Je force tous les moyens et je tâcherai de vaincre l'impossible pour remplir les ordres qui me sont arrivés par votre dépêche du 22. Je suis arrivé seul. Le commissaire général est dans tous les chemins. Il n'y a aucun chef d'administration pour les vivres, fourrages et la viande (1). On n'a connaissance ici que de 100 bœufs destinés à l'hôpital ambulant que l'on a placé à l'abbaye de Vigogne. Je vais faire arriver les caissons et chevaux des vivres qui sont à Avesnes. Ils suffiront pour le service du camp de M. de Biron. Les 500 chevaux de peloton que M. de Biron avait reçus et soignés ici ont été envoyés à l'armée de La Fayette. J'en ai retenu les 100 derniers, et je tâcherai d'y suppléer par des voitures du pays pour porter les tentes. Toutes les troupes prescrites par l'instruction du conseil seront rendues le 27 à Valenciennes ou environs. M. de Biron pourra les rassembler le 28 à Quiévrain et se présenter le 29 à Mons. J'y joins un équipage d'artillerie de 32 pièces, dont 8 de gros canon et 6 obusiers avec des grilles. J'observe que toutes les troupes arriveront avec les habillements dans le plus grand désordre, les 3/4 des étoffes n'étant pas encore arrivées. Aucun des approvisionnements décrétés pour légumes secs, eau-de-vie, vinaigre, ne sont arrivés ; personne ici du moins n'en a connaissance.

Le détachement de 9 escadrons partira le même jour de Lille où ils seront rassemblés le 27, pour aller camper à Roubaix et se présenter le 29 à Tournay. Il sera aux ordres de M. Dillon au défaut d'un maréchal de

(1) ... « Presque tous les officiers d'administration étaient restés à « Paris pour solliciter tous les objets nécessaires aux mouvements de « l'armée. » (Rochambeau, *Mémoires*.)

camp de cavalerie, dont il n'en est pas un seul d'arrivé. Il a demandé 2 bataillons et 6 pièces de canons d'augmentation que je lui ai accordés pour tenir garnison dans la citadelle, si les habitants forcent celle de 3,000 hommes qui est dans la ville, à l'abandonner.

Le camp de M. d'Elbeck se rassemblera le 29 et poussera le même jour une tête sur Furnes avec un maréchal de camp.

Je m'occupe actuellement de toutes les dispositions à faire pour rassembler la seconde ligne qui ne sera composée que de quatre bataillons de troupes de ligne et des gardes nationales que je pourrai faire camper avec sept escadrons que je tire du département de l'Aisne et qui composent toute la cavalerie qui reste à mes ordres. Je tâcherai qu'elles soient rassemblées du 1er au 8 mai.

Si M. de Biron a tous les succès que je lui désire et que je dois attendre de la grande révolution que vous espérez, je dois vous prévenir ou qu'il faut le charger entièrement de la pointe jusqu'à Bruxelles que vous voulez faire, ou qu'il faut me laisser, après la prise de Mons, me retourner sur Tournay qu'il faut emporter avant que d'aller en avant; car je ne laisserai certainement pas derrière moi et sur mon flanc gauche la meilleure et la plus forte garnison de l'ennemi qui, renforcé de toutes les troupes de la Flandre maritime, peut m'intercepter toute communication de retour à la frontière (1). Voilà mon dernier mot, et, en vieux général, je crois pouvoir ajouter que rien dans le monde ne me fera faire un pas en avant sans partir de cette base. C'est sur quoi j'attends également le dernier mot du Conseil de Sa Majesté.

---

(1) « On faisait peu d'attention aux 50,000 autrichiens que l'Empe- « reur pouvait rassembler en quatre jours dans le Brabant. » (Rochambeau, *Mémoires*.)

Je joins ici la dernière nouvelle que je viens de recevoir de ce qui se passe dans les Pays-Bas :

Il paraît que les États ont fait leur arrangement et que l'amnistie générale a causé une grande joie dans le pays. J'ai vu mon fils et M. de Biron aujourd'hui et M. de Biron hier; il n'y a point d'émigration sur toute la frontière, que dans les propos de cinq ou six déserteurs qui sont arrivés d'un régiment wallon, que les Autrichiens viennent de changer et de faire pénétrer dans l'intérieur.

Comme il n'y a encore rien de statué sur les légions (1), je ne sais trop que faire de ce petit nombre de déserteurs.

Le Commandant général de l'armée du Nord,
Le maréchal DE ROCHAMBEAU.

La nouvelle qu'annonçait le maréchal au Ministre lui avait été communiquée en ces termes par Théobald Dillon, maréchal de camp à Lille :

Lille, 25 avril 1792, 11 h. 30 m.

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'un officier municipal d'ici, M. Lachapelle, arrivant ce matin de Tournay où il a passé deux jours, m'a rendu le compte suivant... Le régiment de Clerfayt doit partir de Tournay le vendredi 27 et y sera relevé par un autre dont il ignore le nom. Le régiment dit Wallon est depuis longtemps très suspect aux officiers généraux. Chaque jour on en faisait partir un nombre sans armes et sans escorte et on les faisait conduire dans l'intérieur. Mais, le 27, il part en entier. Il arrive dans cette même ville aujourd'hui ou demain un régiment de hussards. Hier au soir il y était entré 6 ou 700 hommes d'infanterie. On m'assure aussi que le roi François vient d'accorder une amnistie

(1) Les six premières légions ne furent créées que par la loi du 29 avril 1792.

générale et sans restriction, ce qui occasionne une joie générale dans le pays. Les Etats viennent d'accorder les subsides demandés. J'ai cru à propos de vous faire parvenir cette lettre pendant que M. de Berthois est auprès de vous; et j'espère, Monsieur le Maréchal, que vous voudrez m'accorder plus d'infanterie, ordre à M. de Berthois d'être auprès de moi et que vous voudrez me faire parvenir par lui les instructions et ordres qu'il s'est chargé de prendre.

Je suis, etc.

THÉOBALD DILLON.

P.-S. — J'ai l'honneur d'observer aussi à M. le maréchal qu'il n'y a pas de villages en avant de Baisieux propres à y former un cantonnement de 1600 chevaux, etc. à moins d'être trop séparés et trop peu en force. Je serai donc obligé de me replier le soir sur Baisieux avec mon infanterie et partie de la cavalerie — puisqu'il paraît que nous ne pouvons pas faire usage de tentes.

De son côté, Biron lui-même écrivait le même jour à 6 heures du soir qu'il paraissait certain que les Autrichiens faisaient marcher sur les frontières LE PLUS de troupes possible..., *ce qui dérangeait quelque peu les bases sur lesquelles Dumouriez et lui avaient établi leur plan d'offensive.*

A l'appui des documents qui précèdent, on peut invoquer la suite du « Mémoire » déjà cité, « donné par M. le « maréchal de Rochambeau sur l'ouverture de la cam- « pagne de 1792 » et le « Journal de l'armée » de M. le « maréchal de Rochambeau », daté du 2 mai. Ces deux documents se répétant en certains points et se complétant sur d'autres, il a paru intéressant de les reproduire l'un à la suite de l'autre.

. . . .

Les intrigues de l'intérieur, *écrit-il dans son « Mémoire »*, une réponse de l'Empereur qui se plaignait de

toutes les insultes qu'il recevait ainsi que toutes les autres têtes couronnées par les écrits multipliés des Jacobins de Paris, exaspéra cette société et ne contribua pas peu à nous faire déclarer la guerre à l'Empereur.

Le maréchal de Rochambeau apprit cette nouvelle dans son lit, après une attaque d'hydropisie. Il se rendit sur-le-champ chez le ministre de la guerre où il avait prié le ministre des affaires étrangères et les chefs des différents bureaux de se trouver. Dans cette conférence, il leur fit voir l'absurdité de toutes les différentes irruptions projetées et les rappela à se restreindre à son premier plan auquel les ministres lui promirent qu'il ne serait fait aucun changement que de son consentement. A peine fut-il arrivé à Valenciennes, à peine commença-t-il à rassembler ses troupes qu'il fut suivi par un courrier qui lui apporta l'ordre du roi de faire trois irruptions dans le Brabant, l'une de 10,000 hommes aux ordres de M. de Biron, la seconde de 3,000 hommes aux ordres d'un officier général de la garnison de Lille, la troisième de 1200 hommes partant de Dunkerque, aux ordres de M. d'Elbeck. Les trois paquets étaient à l'adresse de ces trois généraux. On lui envoyait copie de l'instruction de M. de la Fayette qui lui prescrivait de déboucher par Givet pour se porter sur Namur. Tous ces mouvements devaient se faire au plus tard pour le 29 avril. Il était prescrit au maréchal de Rochambeau de rester à Valenciennes, d'y rassembler sa seconde ligne ou une réserve avec laquelle il se porterait pour soutenir toutes ces pointes; mais qu'il n'en prendrait le commandement que quand il les aurait rassemblés sur la Meuse entre Liège et Ruremonde; on colorait ce changement de plan par la certitude que l'on avait que tout le Brabant désirait l'armée française et que même une partie de l'armée autrichienne était disposée à déserter et à venir au-devant de nous. Quelque absurdes que fussent ces données,

l'ordre était si absolu et si combiné avec les opérations des armées voisines qu'il ne fallut songer qu'à le mettre en exécution pour le jour marqué.

Le maréchal de Rochambeau envoya cependant des courriers pour représenter, mais toutes les réponses arrivèrent en confirmation du premier ordre. Le district de Valenciennes, de Lille et de Dunkerque ayant suppléé à tous les services qui n'étaient pas encore arrivés à l'armée, ces trois détachements partirent le 29 avril. Dès le jour même, Théobald Dillon fut chargé et ramené dans la plus grande déroute à Lille par un corps de troupe ennemi supérieur au sien. Biron, après avoir replié ses postes avancés arriva jusqu'à Mons où il trouva l'ennemi avantageusement posté. Ne jugeant pas pouvoir l'attaquer, il fit sa retraite, et fut attaqué le troisième jour dans son camp de Quiévrain et ramené, dans un désordre et dans une déroute qui n'a pas d'exemple, à Valenciennes.

A la première nouvelle qu'en eut le maréchal de Rochambeau, il sortit de cette ville avec le seul régiment d'infanterie qui lui restait, 8 pièces de canon et 3 régiments de troupes à cheval qui ne venaient que d'arriver de l'intérieur. Il couronna toutes les hauteurs depuis Saint-Saulve jusqu'à Sebourg et porta des échelons jusqu'à Onnaing. facilita la rentrée du corps de Biron et le fit déblayer ensuite, protégé par ce cordon, dans des cantonnements derrière la Rhonelle entre le Quesnoy et Valenciennes. Sans ce mouvement, fait avec la plus grande rapidité, cette place, engorgée d'un chaos de troupes dans le plus grand désordre et de voitures de toute espèce, dételées et brisées sur les ponts, aurait pu courir de très grands périls.

Le détachement parti de Dunkerque s'empara de Furnes; mais ayant appris la déroute des autres détachements, il abandonna cette ville et rentra dans Dunkerque.

La Fayette, n'ayant rien trouvé de prêt, pour son

expédition, resta au camp de Givet et poussa seulement jusqu'à Dinant une avant-garde qu'il fit rentrer peu de jours après.

Le maréchal de Rochambeau, en rendant compte au roi et à son conseil de tous ces malheurs, le pria d'accepter sa démission, lui déclara que ses infirmités n'étaient pas diminuées depuis son départ de Paris et qu'il n'attendait que son successeur pour profiter du congé qui lui avait été accordé pour en faire usage lorsque sa santé l'exigerait.

Pendant ce temps, le ministre de la guerre donna sa démission; celui des affaires étrangères se chargea d'annoncer à l'Assemblée législative que le conseil exécutif avait nommé le maréchal Luckner pour remplacer le maréchal de Rochambeau. Il fut mal reçu par l'Assemblée, même par le plus grand nombre du parti qui le soutenait et se retira hué par les tribunes. Peu de jours après, Luckner se présenta à l'Assemblée en lui déclarant qu'il ne venait à l'armée du Nord que pour servir d'aide de camp au maréchal Rochambeau pendant tout le temps que sa santé ne lui permettrait pas de faire ses fonctions. Cette démarche rallia toutes les opinions et fut applaudie unanimement.

Le maréchal de Rochambeau ayant appris cependant que le ministre des affaires étrangères dans son compte rendu à l'Assemblée s'était permis quelques allégations fausses contre lui et que les journaux à la disposition du ministère étaient remplis de calomnies absurdes, écrivit la lettre ci-après transcrite au président de l'Assemblée. Elle fut applaudie des différents bords et imprimée dans tous les papiers :

« Monsieur le Président, sans adopter l'exactitude du compte de mes dépêches au roi que le ministre des affaires étrangères a rendu à l'Assemblée nationale, je crois devoir faire observer principalement à l'assemblée qu'il n'a point fait mention de ma 3e dépêche qui me

paraît la plus importante puisqu'il y est question du plan de campagne que j'avais formé et dont on a pris exactement l'inverse. J'ignore le motif de cette réticence.

Il m'accuse d'avoir cessé de correspondre avec les ministres du roi. Ce fait est de toute fausseté. J'ai écrit à M. Dumouriez les 24 et 26 avril, à M. de Grave les 24, 25, 26 et 29 du même mois ainsi que les 3, 4, 5, 6 et 7 du courant (1).

Ma première lettre au roi était accompagnée d'une dépêche au ministre de la guerre, que j'ai renvoyée au contenu de celle que j'avais écrite à Sa Majesté pour expédier plus vite M. Berthier; la 2e était incluse dans une dépêche adressée par M. de Biron au ministre sur son affaire malheureuse; la 3e était accompagnée d'un détail envoyé par M. d'Elbeck de son cantonnement de Dunkerque sur l'expédition de Furnes. Je conserve encore toutes les pièces de ces correspondances ministérielles et de celles qui ont été adressées directement par le ministre des affaires étrangères à MM. de Biron et La Fayette dont nous avons dû nous donner respectivement connaissance et dont je donnerai communication lorsque j'en serai requis légalement.

Le ministre des affaires étrangères dit que j'ai eu connaissance des ordres et instructions de M. de Biron. Il fallait bien que j'en fusse instruit pour lui fournir tous les moyens qui y étaient désignés et sur lesquels il me rend la justice de dire que je n'ai rien épargné; mais ces ordres et instructions ne lui ont pas moins été adressés par le ministre, quoique sous mon enveloppe, avec injonction à moi de les lui remettre.

L'infanterie et le canon qui ont été accordés à M. de Dillon sur ses plus vives instances n'avait eu d'autre objet que d'assurer la retraite de la cavalerie en cas

(1) Le maréchal de Rochambeau ne quitta le commandement que le 20 mai.

qu'elle fût repoussée et cette mesure n'a sûrement pas été infructueuse, quoi qu'elle n'eût pas été prévue par le Conseil. Je pense que j'aurais été fort blâmé si je n'avais pas adhéré à cette réquisition.

On me reproche de ne m'être pas porté jusqu'à Quiévrain pour protéger M. de Biron dans sa retraite. On oublie que par les ordres du Conseil j'avais tout donné à ce général et qu'il ne me restait ici au premier avis de cette retraite que trois régiments de troupes à cheval dont deux venaient d'arriver de l'intérieur et un régiment d'infanterie avec lesquels nous nous portâmes avec la plus grande célérité jusqu'au delà d'Onnaing, plus de moitié de chemin de Quiévrain, sous la protection de 8 pièces de canon que je fis sortir de la ville et que je plaçai sur les hauteurs de Saint-Saulve. Tout le monde convient que c'est ce mouvement qui arrêta la poursuite de l'ennemi et qu'il n'a pas pu être fait avec plus de rapidité.

On a dit que le corps de M. de Biron avait manqué de tout. Il avait pour quatre jours de pain, et est rentré le troisième jour. Un convoi de quatre autres jours a été deux fois tant à Quiévrain qu'au delà de cette ville et n'a pu être distribué puisque le corps de M. de Biron ne s'est pas arrêté pour le recevoir. Les bœufs ont toujours suivi l'armée et sont rentrés de Quiévrain avec elle.

L'hôpital ambulant, c'est-à-dire ce qu'on avait imaginé d'ici pour le suppléer, a été jusqu'au delà de Quiévrain, mais les blessés ont préféré revenir à Valenciennes pour être pansés.

Je ne demanderai pas justice à l'Assemblée nationale de quelques folliculaires infâmes qui ont osé convertir en trahison la démarche la plus humaine et la plus populaire que j'aie faite avant l'expédition officielle (1) de la

(1) On trouvera plus loin le récit détaillé de cette démarche dans la relation de Foissac-Latour.
Voir aussi la relation du « Journal », page 42.

déclaration de guerre, pour éviter au peuple tous les malheurs et les vexations respectives d'un territoire entremêlé tel qu'est celui de cette frontière. Cette démarche a paru avoir l'approbation unanime du Conseil et du public.

Les opérations de M. de Biron et leur date ont été annoncées publiquement par tous les papiers venant de Paris presque en même temps que je recevais les ordres du Conseil, dans le secret duquel je n'étais assurément pas.

Il me reste actuellement à désirer l'exécution la plus prompte de la mesure, déclarée par M. Dumouriez, au nom du Conseil du roi, de me remplacer ici par M. Luckner. Ce général a toujours voté pour la guerre offensive. Il y est très propre, il a encore toute l'activité et la vigueur qu'il a conservées depuis 30 ans qu'a été terminée la guerre d'Hanovre. Pour moi, je n'ai cessé de voter pour me donner le temps, dans des camps retranchés de défensive, de former les troupes, tant de ligne que nationales, à un métier que la grande majorité d'elles ne connaît point encore et d'attendre là une occasion sûre, ou au moins vraisemblable, de porter des coups offensifs à l'ennemi. Cette opinion ne me paraît pas être celle du conseil. Rien ne peut donc être mieux vu que de donner à M. Luckner le commandement de la guerre offensive qu'il a dessein d'entreprendre. Quant à moi, avec un corps usé par 50 ans d'une activité sans relâche dans les deux mondes, accablé d'infirmités, je remets entre les mains du roi un commandement dont je ne suis plus en état de supporter la responsabilité. »

Le maréchal de Rochambeau passa huit jours avec son successeur, lui donna tous les renseignements qu'il aurait pu remettre à son frère. Ils furent ensemble repousser l'ennemi qui venait de s'emparer de Bavai. Il lui remit enfin le commandement de l'armée, partit pour Paris avec une fièvre qui le retint pendant un mois

entre la vie et la mort et se rendit vers la fin de juin, pour finir ses jours, dans le lieu qui l'a vu naître après une carrière aussi honorable que laborieuse.

J'ai reçu, *dit-il, dans son* « Journal », les ordres du Roy en date du 15 avril pour rassembler du 1er au 10 mai, trois camps, l'un de 18,000 hommes à Valenciennes, l'autre de 4 à 5,000 à Maubeuge et l'autre de 3 à 4,000 à Dunkerque.

La guerre a été déclarée le 20, les ministres ont retardé mon départ jusqu'au 21, et je suis arrivé le 22 à Valenciennes, porteur de ces ordres, à l'exécution desquels je n'ai pas perdu une minute. En arrivant, n'ayant pas encore reçu la proclamation officielle, ni l'ordre pour les hostilités, j'ai écrit à Mons pour convenir avec le commandant des troupes du roi de Hongrie de laisser le cordon respectif dans l'état actuel pour éviter de fouler le peuple de deux nations dans les communautés d'un territoire aussi mêlé et de ne commettre d'hostilités que lorsque, de part ou d'autre, il conviendrait de commencer les opérations militaires et de faire ce qu'on appelle une franche guerre. Cette proposition a été acceptée.

Le surlendemain de mon arrivée j'ai reçu un courrier avec une instruction du Conseil prise unanimement, et les ordres du roi contenus dans la dépêche de MM. de Grave et Dumouriez. Cette instruction m'ordonne de mettre sous le commandement de M. de Biron un corps de troupes sous le nom d'avant-garde ou de première ligne, composé de dix bataillons et dix escadrons pour se présenter avant le 30 devant Mons. Un pareil corps de dix escadrons aux ordres d'un maréchal de camp doit se présenter devant Tournay à la même époque, et un détachement de douze cents hommes doit partir de même du camp ou du cantonnement de Dunkerque pour se présenter à Furnes. On m'ordonne de rassembler le plus

tôt possible à Valenciennes le reste des troupes que je pourrai tirer des garnisons, et l'on m'ordonne de me tenir prêt à marcher avec cette seconde ligne pour aller à l'appui de M. de Biron, du succès duquel, par les intelligences que le conseil a dans le pays, on est presque assuré.

Arrivé seul, trois jours avant le commissaire général faisant fonctions d'intendant, sans aucun chef d'administration pour toutes les parties des subsistances, j'ai passé jour et nuit à pousser l'exécution des ordres du roi, à vaincre tous les obstacles et à faire ce que l'on appelait l'impossible; les officiers généraux, mon état-major et les corps administratifs de Valenciennes m'ont secondé avec beaucoup de zèle.

Le corps de M. Biron a cantonné le 27 aux environs de Valenciennes; celui de Lille s'y est rassemblé le même jour et j'espère que celui de Dunkerque, d'après les ordres envoyés à M. d'Elbeck, en a fait autant. Le 28, M. de Biron s'est emparé de Quiévrain; il en est parti le 29 au matin, pour se présenter devant Mons, les ordres et instructions du ministre lui ayant été adressés directement. M. Berthier, témoin occulaire, est porteur sans doute de ces dépêches. Il m'a dit verbalement qu'il comptait se retirer cette nuit derrière Quiévrain, ayant trouvé une force imposante de l'ennemi sur la hauteur en deçà de Mons.

P.-S. — M. de Biron, par un second courrier, me mande qu'après avoir bien reconnu la position il y passera la nuit et ne se retirera que demain si l'ennemi persiste à occuper en force les hauteurs en avant de Mons.

M. d'Aumont qui a également reçu une instruction et les ordres directs des ministres rendra compte sans doute de ce qui est arrivé au détachement commandé par M. Théobald Dillon. Tout ce que je sais par les nouvelles

que j'ai reçues de Lille, c'est qu'il a été fort maltraité, sans en avoir de détails bien circonstanciés.

Je n'ai point encore aucune nouvelle du détachement de M. de Carle, maréchal de camp, partant du camp de Dunkerque sur Furnes, et j'espère qu'il y aura trouvé moins d'opposition.

Les gardes nationales et les troupes de ligne ont marqué le plus grand zèle et la plus grande ardeur dans cette marche, quelque fatigante qu'elle ait été et quoiqu'elles aient manqué de beaucoup d'objets que la précipitation d'un pareil mouvement, devancé de plus de quinze jours sur les préparatifs qu'on aurait pu faire, si le temps l'avait permis, et qui avaient été ordonnées à mon arrivée. Leur zèle ne s'en est pas ralenti.

Maréchal ROCHAMBEAU.

Les citations qui précèdent et qui ont été invoquées à l'appui des renseignements fournis par le registre de correspondance de Biron ont dépassé quelque peu la date du 25 *avril à laquelle avait conduit l'examen de ce registre.*

En revenant à cette date, il faudrait, pour être complet, donner ici le texte des lettres des 24 *au* 29 *avril, que le Maréchal de Rochambeau dit avoir écrites soit à de Grave, soit à Dumouriez. Il n'a malheureusement été possible de retrouver aux Archives que celles des* 29 *et* 30 *avril, par lesquelles le Maréchal rend compte des malheureux événements de Tournay et de Mons et du petit succès de Furnes. Il existe encore sur ce triste sujet, et en dehors des relations détaillées qui feront l'objet d'un chapitre spécial, diverses lettres qui vont être transcrites, ci-après, dans l'ordre chronologique.*

JOURNÉE DU 29 AVRIL.

1° Affaire de Tournay.

Au maréchal de Rochambeau.

Lille, 11 heures du matin.

Les troupes de M. Dillon, chassées dans Lille dans la déroute la plus horrible. La moitié des hommes et des chevaux morts et blessés sur la route de fatigue et de coups. M. d'Aumont monte à cheval pour rassembler ce qui reste des seconds bataillons et la garde nationale pour empêcher que l'ennemi ne poursuive jusque sur la place d'armes les battus. On crie à la trahison. Je suis victime de ces indignes calomnies.

DE CHAUMONT,
Adjudant général.

2° Affaire de Quiévrain.

a) Lettre portée à M. de Rochambeau par M. Berthier (1).

A la Barrière, en avant d'Hornu, dimanche, 4 heures après-midi.

M. Berthier rendra compte à M. le Maréchal de tout ce qui s'est passé aujourd'hui. Il ne nous est parvenu ni déserteur ni Brabançon. Les ennemis paraissaient disposés à défendre avec des forces que l'on peut juger assez considérables une très bonne position vis-à-vis et en avant de nous. Mais je vais tâcher de donner de mes nouvelles à M. Dillon. M. le Maréchal voudra bien en faire donner à M. de La Fayette. Je vais passer ici la nuit. J'emploie plusieurs moyens pour avoir des nouvelles de Mons. J'espère que quelqu'un réussira. Je donnerai demain de mes nouvelles à M. le Maréchal. Je le prie d'agréer mon respect.

Le lieutenant général : BIRON.

---

(1) Alexandre Berthier, adjudant général à l'armée du Nord.

L'ennemi paraît actuellement sur les hauteurs de Bertaimont.

De la main du Maréchal de Rochambeau :

M. de Biron a ajouté verbalement à M. Berthier qu'il allait se retirer sur Quiévrain.

b) Au Roi :

Valenciennes, minuit.

SIRE,

Je suis très fâché d'annoncer à Votre Majesté le peu de succès des avant-gardes que j'ai été forcé, par les ordres de ses ministres et l'instruction qui les accompagnait, délibérée unanimement au Conseil, de faire marcher, dès le 29 de ce mois, dans le territoire du roi de Hongrie. La différence des deux instructions ci-jointes, l'une datée du 15 avril, que j'avais reçue avant mon départ et apportée avec moi, l'autre du 22 qui m'est venue ici trente-six heures après mon arrivée, prouveront à Votre Majesté toute la précipitation et le décousu de cette mesure. Je n'ai pu qu'obéir à des ordres absolus et j'ai du moins le mérite, ainsi que tous ceux qui m'ont secondé, comme Votre Majesté le verra dans le détail du Journal, d'avoir franchi tous les obstacles que cette ouverture de campagne, quinze jours plus tôt qu'elle n'avait été réglée, présentait dans tous les détails de l'administration. M. de Biron, après s'être emparé de Quiévrain le 28, est parti le 29 au matin pour se présenter devant Mons, les ordres et instructions de vos ministres lui ayant été adressés directement. Je joins ici la copie de la lettre qu'il vient de m'écrire. M. Berthier, témoin oculaire, rendra compte à Votre Majesté des détails. Il m'a ajouté verbalement que M. de Biron comptait se retirer, à l'entrée de la nuit, derrière Quiévrain.

M. Dillon est parti le 28 au soir de Lille et a dû se

présenter le 29 au matin devant Tournay. M. d'Aumont ayant reçu des ordres directs et instructions des ministres de Votre Majesté, rendra compte sans doute de ce qui s'est passé aujourd'hui. Je ne peux qu'envoyer la copie de la lettre que j'ai reçue de M. de Chaumont, adjudant général. M. de Carle a dû partir à la même époque du camp de Dunkerque et se présenter devant Furnes. Je n'ai encore aucune nouvelle de ce côté-là.

Pour ne point importuner Votre Majesté, je garde les minutes des lettres ministérielles, plus pressantes les unes que les autres, de celles particulièrement du Ministre des affaires étrangères, tant à moi qu'à M. de Biron, qui prouvent que mes représentations n'ont pas été écoutées une minute, et que quelques nouvelles que j'aie pu donner sur ce que je ne voyais sur cette frontière aucune disposition de la part des troupes à passer de notre côté ni émigration, les ministres ont cru devoir de préférence ajouter foi aux nouvelles qui leur ont été distribuées.

M. de Biron qui, depuis deux jours, est en présence, mande qu'il ne lui est venu ni déserteur ni même émigrant brabançon.

Après cet exemple d'obéissance de ma part, il résulte Sire, de toutes ces mesures échouées, que si vos ministres et celui des affaires étrangères particulièrement, veulent jouer toutes les pièces de l'échiquier et que je ne doive rester qu'un être passif, contrarié et obligé de jouer tous les coups de la partie dont Votre Majesté m'a donné la conduite d'après des courriers réitérés contradictoires, et l'impulsion, dictée chaque jour, que je dois recevoir de votre Conseil, je supplie Votre Majesté d'accepter ma démission et de me permettre d'aller continuer mes remèdes et le soin de ma santé soit ici, soit dans les environs de cette ville ; d'où je puisse, au premier instant d'une place menacée sur la frontière, aller me jeter dedans et en défendre les palissades jusqu'à la mort contre

tous les ennemis de l'État, suivant le serment que j'en ai fait.

Je suis, avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Maréchal DE ROCHAMBEAU.

P.-S. — M. de Biron, par un second aide de camp, me fait dire verbalement qu'après avoir bien reconnu sa position, il y passera la nuit et ne se retirera que demain, si l'ennemi persiste à porter sa force sur les hauteurs en avant de Mons.

c) A M. de Grave, Ministre de la guerre.

Valenciennes, minuit.

Je m'en rapporte, Monsieur, à ce que vous dira M. Berthier sur tout ce qui s'est passé dont il a été témoin et à la dépêche dont je l'ai chargé pour le Roi qui, sûrement, vous la communiquera.

Le Commandant général de l'armée du Nord :
Maréchal DE ROCHAMBEAU.

3° Expédition de Furnes.

a) Instruction pour M. de Carle, Maréchal de camp employé dans l'armée du Nord, au camp de Dunkerque.

Dunkerque.

M. de Carle partira de Dunkerque, demain 30 avril à 3 heures du matin, à la tête d'un détachement composé de 2 compagnies de grenadiers et de 6 piquets de 50 hommes chacun, du 12^{e} régiment d'infanterie, de 2 compagnies de grenadiers et de 6 piquets du 78^{e} régiment d'infanterie, d'une compagnie de grenadiers et de 3 piquets du 1er bataillon des volontaires de la Somme, et finalement de 200 maîtres du 10^{e} régiment de cavalerie.

Il dirigera sa marche le long de la rive droite du canal de Furnes, et, lorsqu'il sera prêt d'entrer sur le territoire autrichien, il fera reposer ses troupes et les avertira qu'il va les conduire jusqu'à la vue de Furnes, non en conquérants, mais en amis; il recommandera aux cavaliers et soldats de ne faire ni mal, ni tort, ni violence à personne.

Cet officier général continuera ensuite sa marche jusqu'à 200 ou 300 toises de la ville de Furnes, et si, comme il est apparent, il ne trouve point de résistance, il enverra un lieutenant-colonel avec quelques troupes assurer les magistrats de cette ville que les Français ne sont pas leurs ennemis et qu'ils n'en ont rien à craindre; qu'au contraire, toute protection sera accordée aux Brabançons.

Le général ne laissera aucune troupe dans la ville de Furnes et reprendra la route de Dunkerque.

Le lieutenant général :
DELBECK.

b) A M. le Ministre de la guerre.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que tous les effets de campement sont arrivés à peu de choses près, que demain, je vais reconnaître et asseoir le camp et que j'y serai entièrement établi après-demain.

Demain, à 10 heures du matin, je serai maître de Furnes. J'attends les ordres de M. le Maréchal de Rochambeau pour m'emparer de Nieuport et d'Ostende. Il est important d'occuper cette dernière place pour empêcher les corsaires d'en sortir et de troubler notre commerce.

Je joins ici l'instruction que j'ai donnée à M. de Carle, maréchal de camp, que j'ai chargé de conduire le détachement vers Furnes.

Le lieutenant général :
DELBECK.

JOURNÉE DU 30 AVRIL.

1° Affaire de Tournay.

Alex. Berthier, adjudant général de l'armée, au Ministre de la guerre.

Paris, 30 avril 1792.

J'adresse au Ministre de la guerre la copie d'une lettre, que M. le Maréchal de Rochambeau a reçue de M. d'Aumont aujourd'hui à 1 heure du matin au moment de mon départ et ses dépêches fermées.

Cette lettre a été apportée par un officier du régiment des chasseurs de Languedoc, qui a eu les plus grandes peines à sortir de Lille et qui a ajouté verbalement que M. Théobald Dillon, maréchal de camp, avait été massacré dans une grange où l'insurrection manifestée pendant la déroute des troupes l'avait forcé de se sauver; que M. de Chaumont, son aide de camp, frère de l'adjudant général; que M. Berthois, officier du génie, un curé et quelques chasseurs tyroliens faits prisonniers avaient été pendus à Lille; qu'au moment de son départ l'insurrection était encore très forte.

Les plus grands éloges sont donnés aux chasseurs ci-devant Languedoc tant pendant l'affaire que pendant l'insurrection.

Copie de la lettre de M. d'Aumont à M. le maréchal de Rochambeau, reçue à Valenciennes le 30 avril à 1 heure du matin :

Monsieur le Maréchal, M. Chaumont vous a déjà rendu compte de l'événement malheureux de ce matin. Tout est ici dans la fermentation la plus cruelle. Je fais tous mes efforts pour rétablir le calme. Puissé-je être assez heureux pour y réussir. M. Berthois est mort. Nous n'avons pas encore l'aperçu net de la perte réelle tant en hommes qu'en chevaux. Les bataillons et escadrons

sont si fatigués qu'il est impossible qu'ils partent demain ni après pour vous rejoindre. Envoyez-moi, Monsieur le Maréchal, des ordres qui puissent fixer ma conduite. Si mes forces et mes lumières égalaient mon patriotisme, je pourrais peut-être être utile, mais malheureusement le zèle ne suffit pas dans un pareil moment.

Je suis avec respect, etc.

P.-S. — J'apprends que Dillon est mort.

Pour copie conforme à la lettre qui m'a été communiquée par M. le Maréchal de Rochambeau :

Alex. BERTHIER.

2° Affaire de Quiévrain.

Au Roi.

Sire, je prie Votre Majesté de vouloir bien faire imprimer la lettre (1) que j'ai eu l'honneur de lui écrire si elle ne l'a pas envoyée à l'Assemblée nationale. Je crois cette publicité indispensable pour le service de l'Etat et de Votre Majesté, qui sont inséparables. Je suis, etc.

P.-S. — M. de Biron se retire depuis 6 heures du matin sur Quiévrain en bon ordre. On entend des coups de canon de l'arrière-garde. Les colonnes marchent dans le meilleur ordre à ce que l'on me mande de Quiévrain.

A 10 heures du soir. — Je suis désolé d'apprendre à Votre Majesté que ce corps vient de rentrer dans Valenciennes après avoir essuyé à peu près les mêmes malheurs que ceux de Lille. Je me porte sur les hauteurs de Saint-Saulve, avec le peu de troupes que j'ai ici pour protéger leur retraite dans Valenciennes. Nul moyen de les camper puisqu'il ne reste plus de tentes. Je leur abandonne Valenciennes qu'ils encombrent, et je vais avec quelques troupes couronner les hauteurs du bourg de Saint-Saulve sur la route de Mons. JE N'AI RIEN

(1) Lettre du 29 avril. (Voir page 37.)

VU DE PAREIL A CE QUE JE VOIS; ET J'ESPÈRE QUE VOTRE MAJESTÉ ME DISPENSERA DE LE VOIR. Tous ces non-succès feront perdre la confiance : on ne parle plus que de trahison. Quant à la discipline, il n'en est plus question. Dans ces moments de crise, à la vérité, la troupe a eu beaucoup à souffrir; mais je dois laisser à M. de Biron le récit de ces malheureux détails. J'ai perdu, Sire, la confiance de l'armée. Votre Majesté sait si je l'ai mérité ET SI JE SUIS LA CAUSE DE CE COUP INFERNAL. M. de Biron en a été l'acteur d'après les ordres de votre Conseil. En tout état de cause il est indispensable de me relever le plus tôt possible; les généraux qui sont ici sont dans le même cas.

ROCHAMBEAU.

A Saint-Saulve, faubourg de Valenciennes, route de Mons, 30 avril 1792.

P.-S. — Je joins ici les dépêches que j'ai reçues de M. d'Aumont.

A Monsieur le Maréchal de Rochambeau.

Paris, 30 avril 1792.

Monsieur le Maréchal,

Maintenant, la triste nouvelle que nous recevons ne me donne que trop le droit d'être de mon avis. Vous pouvez être bien assuré que je ne signerai AUCUN ORDRE qui, à l'avenir, puisse gêner vos mouvements et vos combinaisons. Vous êtes le général dont l'expérience répond au talent et au patriotisme. Le roi a été ce soir pénétré de regrets de voir que vous étiez tenté de nous abandonner. Restez, mon cher Général; tous les devoirs vous le commandent et la patrie attend tout de vous.

P. DE GRAVE.

3° Expédition de Furnes.

Au Ministre de la guerre :

Dunkerque, 30 avril 1792.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que M. de Carle s'est porté ce matin sur Furnes avec un détachement de 1200 hommes. Il n'y a trouvé aucune troupe. Les magistrats et toutes les corporations sont venus au-devant de lui le complimenter. Je lui avais prescrit de ne pas laisser entrer sa troupe dans la ville de crainte qu'elle ne se dispersât et s'enivrât. Il a exécuté mes ordres et est rentré avec tout son monde.

Le bruit court que les Autrichiens qui avaient évacué les garnisons d'Ostende, Furnes, Ypres, Gand, Bruges, etc., pour porter toutes ces troupes sur Tournay, les renvoient à leur ancien poste après la déplorable et fâcheuse affaire qui vient d'arriver près de cette ville.

Le lieutenant général :
Delbeck.

La situation qui résulte pour l'armée du Nord des paniques de Quiévrain et de Tournay est mise en lumière par les documents suivants :

Jusqu'au 6 mai, *écrit, le* 2, *Alexandre Beauharnais*, on s'est occupé à rassembler les troupes dans les cantonnements derrière la Rhonelle entre Valenciennes et le Quesnoy. Elles sont couvertes par un cordon de hussards, dragons et chasseurs à cheval avec de l'infanterie, aux ordres de M. Louis de Noailles, qui protège tous les cantonnements, depuis la hauteur de Saint-Saulve jusqu'à celle de Sebourg.

On a pris quelques hulans dans les fortes patrouilles *qu'on* fait sur eux quand ils cherchent à nous approcher. Les tentes ayant été abandonnées au dernier camp, on en fait venir de Lille pour les remplacer. Elles sont

arrivées en partie. On ne tardera pas à faire camper les troupes... (Beauharnais au Ministre de la guerre.)

Valenciennes, 2 mai.

SIRE,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté le rapport que j'ai reçu de Dunkerque du détachement que M. d'Elbeck a porté sur Furnes. Je n'ai cessé de proposer à vos ministres de présenter des têtes sur Tournay, sur Mons et de porter la véritable attaque, par un mouvement rapide, du côté de la mer vers l'aile droite de l'ennemi. Le projet du Conseil a été absolument l'inverse du mien. Les ministres ont voulu attaquer précipitamment et sans mesure le centre qui est toujours pour la défensive de l'ennemi l'endroit le plus fort; et les deux corps que j'y ai envoyés par ses ordres absolus, faisant l'élite de l'armée, sont revenus dans une déroute dont il n'y a point d'exemple, au moyen de quoi toute l'offensive de cette campagne est manquée totalement. Au défaut des tentes qui ont été pillées en totalité au camp de Quiévrain, je suis obligé, en attendant que le Ministre de la guerre m'en renvoie, de faire cantonner les troupes.

Ce matin, les mêmes 300 hulans qui ont attaqué le corps de M. de Biron à Quiévrain s'étaient familiarisés sur notre territoire jusqu'à 1 lieue 1/2 d'ici, et j'y ai fait marcher M. Louis de Noailles avec le 1er régiment de chasseurs qui les a repliés jusqu'à la barrière de Quiévrain. Cette troupe fraîche ainsi que le 5e régiment d'infanterie, le 14e et le 17e de dragons, m'obéissent encore volontiers. Tout le reste de l'armée de M. de Biron est bien persuadé que je l'ai trahi et que je suis l'auteur du projet qui est émané du Conseil de Votre Majesté. Je lui répète que, quand on a perdu la confiance de l'armée par les fautes de son Conseil, on ne peut plus dévouer sa vieillesse que comme soldat à la défense de la première palissade des places que l'ennemi pourra

attaquer et qu'en attendant, épuisé de fatigues, je supplie Votre Majesté d'envoyer un général pour prendre le commandement de cette armée, auquel je donnerai tous les renseignements qui dépendront de moi.

Je tâche de remettre toutes les têtes. Je refuse toutes les démissions des officiers généraux, supérieurs et autres qui me sont apportées ainsi qu'à M. de Biron. J'ai donné le même ordre à ce dernier. J'engage à la réflexion, à la patience, à attendre le retour de l'ordre et de la discipline; enfin je fais, dans la crise où nous nous trouvons, tout ce qu'il est possible aux forces physiques et morales que la nature m'a laissées.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

Le Maréchal DE ROCHAMBEAU.

A Paris, le Ministre est d'autant plus inquiet que le 2 mai il n'a pas encore reçu le Rapport officiel de Biron sur l'affaire de Quiévrain.

Je ne puis comprendre, Monsieur, *lui écrit-il*, que, depuis le 29, je n'aie encore aucunes nouvelles officielles ni aucun détail de Lille ni de Valenciennes. J'ai senti vivement le malheur de votre position; mais croyez que l'on se livre ici à toutes les exagérations possibles. La publicité du Journal (1) de M. le Maréchal a donné beaucoup d'inquiétude; il demande au Roi de quitter son armée. S'il suit ce parti, vous commanderez les troupes qui sont campées. Il est bien fâcheux que nous n'ayons pas eu de nouvelles, car nous ne savons sur quoi compter, et le public est dans la plus vive agitation, tous vos amis dans de cruelles inquiétudes. Je vous en prie, ne *ménagez* pas l'envoi des courriers.

Le Ministre de la guerre,
DE GRAVE.

---

(1) Journal du 2 mai. (Voir page 32.)

D'un autre côté, le Roi retarde le plus possible l'acceptation de la démission de Rochambeau, au jugement duquel les circonstances viennent de donner pleinement raison. Aussi lui fait-il écrire le 2 mai par de Grave :

Le Roi a reçu la lettre par laquelle vous lui demandez d'accepter votre démission du commandement de l'armée du Nord. Sa Majesté ne verrait votre retraite qu'avec regret ; mais Elle m'ordonne de vous mander que, puisque votre santé l'exige, vous pouvez profiter, pour le moment actuel, du congé qu'Elle vous accorde. Lorsque vous vous absenterez, Monsieur le Maréchal, le Roi a décidé que M. de Biron prendrait le commandement des troupes qui sont campées.

Mais Rochambeau reste inflexible : le 11, *il réclame son successeur qui lui arrive enfin le* 17, *et le* 19 *il quitte l'armée, sans être le seul à se décourager des tristes débuts de la campagne, si l'on en juge par la démission ci-après de son fils :*

Au Ministre de la guerre :

Valenciennes, 3 mai 1792.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de prévenir le Ministre de la guerre qu'il m'est impossible de continuer à servir comme officier général dans une armée indisciplinée et méfiante à l'excès. Je resterai simple soldat.

D. Rochambeau,
Maréchal des camps des armées françaises.

(*A suivre.*) B.

NOTA. — **La pagination limitée des** *Archives historiques* **et la nécessité de scinder les articles d'une façon rationnelle obligent encore à renvoyer au prochain numéro de la** *Revue* **la suite du** *Journal des marches et opérations du 2e corps de l'armée du Rhin en 1870.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES REVUES.

REVUES FRANÇAISES.

Journal des Sciences militaires. Décembre 1899. — Trois colonnes au Tonkin (1894-1895) (*fin*), par M. le général GALLIÉNI. — Comment quitter Metz en 1870 (*suite*), par M. A. G. — Le blocus de Landau, 1814, par M. Arthur CHUQUET. — Un dernier mot sur l'armée coloniale. — Tactique allemande d'après l'expérience des grandes manœuvres 1896-1898. — A propos de l'Armée de réserve de 1800. — La formation par le flanc sur le champ de bataille (*fin*), par M. le capitaine PAGÈS.

Revue du Cercle militaire. 2 décembre 1899. — Nos alpins jugés par les Allemands. — Un anniversaire : Austerlitz. — Batteries à 4 pièces (*fin*). — La guerre au Transvaal (*suite*). — La batterie des morts, novembre 1870 (*fin*).

— 9 décembre. — Camps d'instruction. — Le service vétérinaire. — La guerre au Transvaal (*suite*). — Dressage et emploi du cheval de selle.

— 16 décembre. — La guerre au Transvaal (*suite*). — La mobilisation de l'armée portugaise.

— 23 décembre. — La nation anglaise et son armée. Le soldat. — La guerre au Transvaal (*suite*). — Bonaparte en Italie (1796).

Revue de Cavalerie. Décembre 1899. — L'avancement des lieutenants dans la cavalerie. — Nouvelles paroles, vieilles chansons : les concepts « fin de siècle » de la guerre (*suite*). — Notes sur le dressage militaire (*suite*). — La cavalerie des Ire et IIe armées allemandes dans les journées du 7 au 15 août 1870, par le général-lieutenant von PELET-NARBONNE, traduit de l'allemand par P. S. (*suite*).

Revue d'Artillerie. Décembre 1899. — Le règlement de manœuvre de l'artillerie de campagne allemande (*fin*). — Répartition du feu de l'artillerie (*suite*), par le colonel d'artillerie PERCIN. — Notes sur les jumelles à prismes, par le capitaine d'artillerie A. DAUBRESSE. — Fentes longitudinales dans les étuis de cartouches pour fusil.

Carnet de la Sabretache. Décembre 1899. — Les origines de l'ancien 13e chasseurs, par M. L. HENNET. — Doléances des vétérans (1814-1818). — La démission de Joubert (janvier 1798). — Archives de l'infanterie. — Armement de l'officier d'infanterie française. — Soldats d'autrefois. — Tenues oubliées.

Le Spectateur militaire. 1er décembre 1899. — Les mitrailleuses dans la guerre moderne, par le général LUZEUX. — Souvenirs de Madagascar, par le lieutenant LANGLOIS. — Campagne de 1866, par C. de RÉNIMONT (*suite*).

Revue des Deux-Mondes. 1er décembre 1899. — Le dernier bienfait de la monarchie. La neutralité de la Belgique, par M. le duc de BROGLIE. — L'Inde d'aujourd'hui d'après les écrivains indiens, par M. Augustin FILON.

— 15 décembre. — Voyage au Japon. Premières impressions, par M. André BELLESSORT. — L'ambassade du duc Decazes (1820-1821). Le prologue d'une démission, par M. Ernest DAUDET.

Revue de Paris. 1er décembre 1899. — Jules DIETZ. La réforme des conseils de guerre. — Paul ROBIQUET. Kléber, officier autrichien.

— 15 décembre. — Léonce PINGAUD. Les dernières années de Moreau. — Félix ROCQUAIN. Du style révolutionnaire. — Victor BÉRARD. L'Angleterre et le Panbritannisme.

Le Correspondant. 25 décembre 1899. — Cent ans d'histoire économique. La circulation à la fin du siècle, par A. DE LAPPARENT. — La Cassandre du Capitaine Olive Schreiner, par M. DRONSART. — L'Œuvre coloniale de la troisième République (*fin*), par le comte DE VILLEBOIS-MAREUIL.

Le Carnet historique et littéraire. 15 décembre 1899. — Colonel BIOT. Le général Pajol en 1812. — Carnet de campagne du duc de Saint-Simon (1808-1809). Communication de M. le comte de SÉGUR (*fin*).

Souvenirs et Mémoires. 15 décembre 1899. — Lieutenant Jules PICHON. Journal d'une mission militaire en Perse (1839-1840). — Une victime de la Haute-Cour (1792). Le duc de Cossé-Brissac.

Nouvelle Revue rétrospective. 10 décembre 1899. — Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (1766-1823 (*suite*). — Campagne de l'an II. Journal du conscrit Pierre DELAPORTE.

La Revue hebdomadaire. Décembre 1899. — Baron E. de MANDAT-GRANCEY : Au Congo. Libreville-Kabinda et Banana-Boma-Matadi. — Casimir STRYIENSKI : Le second mariage du Dauphin, fils de Louis XV. — Albert DELACOUR : L'Irlande libre (1689-1691).

REVUE DES LIVRES.

Bonaparte en Italie (1796), par M. Félix B[illegible] Paris, [illegible]

Ce livre de 700 pages ne traite que de la [illegible] de la campagne d'Italie, en s'arrêtant après le [illegible] c'est assez dire que c'est l'ouvrage le plus volumineux qu[illegible] sur ce sujet. Il contient nombre de détails sur les hommes [illegible] joué un rôle dans cette guerre, et sur les combats livrés [illegible] mois d'avril et mai 1796. L'auteur a eu recours à des [illegible]breuses et de diverses valeurs. Il faut le remercier de [illegible] rappelé l'ouvrage trop oublié de Rustow, sur cette campagne.

Marengo, étude raisonnée des opérations militaires, qu[illegible] pour théâtre l'Italie et l'Allemagne au printemps de 1800, d'après la correspondance et les mémoires de Napoléon, avec une simili[illegible] et 19 croquis hors texte, par M. le lieutenant CAMPANA du 11e d'artillerie. Paris, Léautey, 1900. En vente à la librairie R. Chapelot, 30, rue Dauphine, Paris.

Dans cette étude, l'auteur donne l'exposé journalier des faits, d'après les documents précités, en l'interrompant par des observations critiques et l'accompagnant de nombreux croquis.

Après avoir exposé la situation générale au commencement de 1800, il discute le plan de campagne, le rôle de la division Moncey, le débouché par Ivrée, les opérations de Moreau et de Masséna, la marche sur Milan, la manœuvre finale de Marengo, la bataille du 14 juin et ses conséquences.

Campagne de Russie, tome III, publié sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée, par le lieutenant-colonel MARGUERON, du 143e d'infanterie. Paris, Lavauzelle, 1900.

Le tome III, qui vient de paraître, est composé suivant la même méthode que les deux précédents et termine la première partie de l'ouvrage, dont le but est d'exposer les préliminaires de la campagne et de montrer, dans le détail, comment furent façonnés et agencés les multiples rouages de l'instrument, aux colossales proportions, avec lequel Napoléon doit marcher, manœuvrer et combattre.

Les pièces publiées embrassent la période de préparation qui s'étend du 1er juillet 1811 au 31 janvier 1812. A la fin de cette période, la Grande armée peut être considérée comme créée : elle se compose de quatre grands corps dits d'observation, d'une réserve de cavalerie divisée en trois corps, d'un parc général, de trois équipages de pont et deux de siège, auxquels viendront bientôt s'adjoindre la gard

riale, les contingents de la Confédération du Rhin, et les troupes alliées, polonaises, bavaroises, saxonnes, westphaliennes, prussiennes et autrichiennes.

Le 1er corps, encore dénommé 1er corps d'observation de l'Elbe, est placé sous les ordres du maréchal Davout. Il comprend cinq divisions d'infanterie et deux brigades de cavalerie légère; son quartier général, établi à Hambourg, n'a près de lui que la 1re division (général Morand), dont un régiment, le 17e de ligne, est détaché à Lubeck. La 2e division (général Friant) a été poussée à Stralsund, avec le 15e léger et le régiment espagnol, tandis que les 33e et 47e de ligne sont répartis à Grimmen, Greifswalde et Volgast. La 3e division (général Gudin) est réunie à Magdebourg, moins un de ses régiments, le 12e de ligne, qui est à Stettin. La 4e division (général Dessaix) a son quartier général et le 33e léger à Stettin, le 85e de ligne à Glogau et le 108e à Custrin, tenant ainsi les places et la ligne de l'Oder. La 5e division (général Compans) occupe Rostock avec le 111e de ligne; ses autres régiments sont disséminés, le 25e à Wismar, le 61e à Gustrow, le 57e à Barth, Tribbese, et environs.

Quant aux deux brigades de cavalerie légère, la première, sous les ordres du général Pajol, est depuis longtemps à Danzig, où s'est organisé l'un de ses régiments, le 9e lanciers polonais ; la seconde, commandée par le général Bordessoulle, surveille Stralsund, Loïtz et la Poméranie suédoise.

Toutes ces troupes du 1er corps servent, en quelque sorte, de rideau protecteur aux autres corps en formation et constituent une avant-garde stratégique, prête à se jeter sur la Vistule, dans le cas où les Russes, brusquant les hostilités, viendraient à envahir le territoire du grand-duché de Varsovie.

Les autres corps sont composés comme il suit :

2e *corps*, ou 2e corps d'observation de l'Elbe (maréchal Oudinot), trois divisions d'infanterie et deux brigades de cavalerie légère ;

3e *corps*, ou corps d'observation de l'Océan (maréchal Ney), quatre divisions d'infanterie et deux brigades de cavalerie legère ;

4e *corps*, ou corps d'observation d'Italie (prince Eugène Napoléon, vice-roi d'Italie), trois divisions d'infanterie et deux brigades de cavalerie légère.

Réserve de cavalerie : 1er *corps* (général Nansouty), une division de cavalerie légère et deux divisions de cuirassiers;

2e *corps* (général Montbrun), même composition que le 1er corps;

3e *corps* (général Latour-Maubourg), une division de légère, une division de cuirassiers et une division de dragons.

A la fin de janvier, les éléments qui composent ces divers corps ne sont pas encore entièrement réunis, mais les ordres sont donnés pour que tout le personnel et le matériel de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, du génie et des administrations soient rendus à leur poste du 15 février au 1er mars :

2e corps à Munster;

3e corps, 2e corps de réserve de cavalerie, parc général et grand quartier général, à Mayence;

4e corps, 3e corps de réserve de cavalerie (à l'exception de la division de cuirassiers qui est à Erfurt, momentanément sous les ordres du prince d'Eckmühl), à Vérone;

Enfin, le 1er corps de réserve de cavalerie dans la 32e division militaire.

Dès les premières pages, l'auteur reproduit un document montrant que, dans le corps de Davout, au mois de juillet 1811, la grande majorité des officiers supérieurs (y compris les colonels) et des capitaines avaient à leur actif au moins 20 ans de service, ce qui fait remonter l'incorporation de la plupart d'entre eux avant la Révolution. Les lieutenants et sous-lieutenants, un peu moins âgés, avaient cependant une moyenne de services s'élevant à 12 et même 15 ans dans certains régiments. De même pour les sous-officiers et caporaux, on relève dans les tableaux une forte proportion de vieux serviteurs, comptant 15 et 20 ans de présence sous les drapeaux. Il est à remarquer que les comptables étaient en général un peu plus jeunes.

Du reste, les ordres de l'Empereur étaient formels : nul ne pouvait être nommé sous-officier à moins de 3 ans de service.

En octobre 1811, l'Empereur, qui a une grande confiance dans l'expérience et les talents du prince d'Eckmühl, songe un instant à porter le corps de l'Elbe à neuf divisions et à former ainsi une armée de 150,000 hommes « toujours disponible et prête à marcher ».

Le maréchal, consulté à ce sujet, répond : « Je crois qu'il serait préférable de n'avoir que neuf divisions *et d'en mettre, suivant les circonstances, plusieurs sous les ordres d'un des généraux de division.* Dans cette hypothèse, il faudrait retrancher dans ces projets ce qui était destiné pour les parcs de réserve des différents corps d'armée et en augmenter d'autant plus le grand parc ».

Au point de vue du haut commandement et des mesures qu'un chef d'armée prévoyant doit sans cesse envisager, pour ne pas être surpris par les événements, on peut encore signaler les projets que le prince d'Eckmühl avait arrêtés pour faire face aux préparatifs équivoques que la Prusse faisait secrètement (18 et 20 septembre), les instructions de l'Empereur en cas d'hostilités de cette même puissance (14 novembre),

celles dans l'hypothèse d'une marche du corps de l'Elbe sur la Vistule, en avant-garde (24 novembre), l'opinion du maréchal Davout sur l'initiative à prendre dans l'éventualité d'une guerre avec la Russie (25 novembre), etc...

Si l'on veut pénétrer dans l'organisation des différentes armes, on pourra étudier particulièrement dans l'infanterie la constitution des régiments qui furent dotés à cette époque d'une artillerie régimentaire et portés à six bataillons, dont cinq actifs et un de dépôt, la fixation des effectifs des compagnies et des bataillons, les méthodes de tiercement et d'instruction, les recommandations pour les cantonnements et la santé des troupes, les modes d'alimentation, la composition des approvisionnements en souliers, effets d'habillement et de campement, le nombre des voitures affectées aux corps de troupe...

Pour les questions touchant à la cavalerie : la création des chevau-légers ; la force des escadrons et des régiments ; la nécessité d'armer de mousquetons les lanciers et les cuirassiers ; l'utilité de munir tous les régiments de forges de campagne et de caissons d'ambulance ; la formation d'un dépôt général de remonte à Hanovre ; la constitution des divisions et leur groupement, par trois, en corps de réserve de cavalerie...

L'artillerie, à pied et à cheval, le génie, les pontonniers, les équipages de transport, les divers services administratifs sont, tant au point de vue du personnel que du matériel, l'objet de dispositions et de répartitions dignes d'attention.

Enfin, la garde, qui doit former la réserve générale de la Grande armée, reçoit une organisation toute spéciale, qu'il est également indispensable de connaître, ainsi que la composition de l'équipage de guerre de l'Empereur, qui est indiquée dans un très curieux document à la la date du 14 janvier 1812.

Campagne de Russie (1812), par L.-G.-F. Paris, Gougy. 1900.

Cet ouvrage contient, d'une part, les divers projets d'opérations présentés à l'Empereur Alexandre avant la campagne et le résumé des opérations russes du 8 au 15 juillet, d'après les récits de Boutourlin, Danilewski, Schmitt, Clausewitz, Wollzoyen, Bernhardy, etc.

D'autre part, la majeure partie du livre est constituée par la correspondance échangée du 24 juin au 19 juillet entre Napoléon, Berthier et les généraux sous leurs ordres. Ces lettres sont tirées des Archives de la Guerre ou des Archives nationales. Elles sont classées par journées et ne sont accompagnées que de quelques commentaires nécessaires pour les relier entre elles. Elles ont trait à la marche du centre et de la gauche de la Grande armée du Niémen à la Duna et à la poursuite de Bagration par Jérôme et Davout.

Clausewitz. — La Campagne de 1815 en France, par le capitaine breveté M. Niessel. Paris, Chapelot. 1899.

Après avoir montré qu'en 1815 Napoléon n'avait pu mettre que 217,000 hommes sur pied dont 130,000 sur le théâtre principal, Clausewitz expose les trois seuls partis que l'Empereur avait à prendre. Il pouvait se jeter immédiatement sur les rassemblements ennemis encore dispersés, mais son effectif était encore insuffisant pour cet objet immédiat, et Clausewitz fait remarquer justement qu'une réserve organisée et rapidement mobilisable y aurait suppléé. Il pouvait encore recommencer la campagne de 1814, mais la moitié du pays était contre lui et il ne lui restait d'autre ressource que le plan qu'il adopta, et qu'il dit avec raison dans ses Commentaires être digne d'admiration.

Clausewitz critique ensuite le plan des alliés qui, loin de se séparer et de faire face du côté de Tournay ou de la Meuse, auraient dû penser que Napoléon n'attaquerait par aucun de ces deux points, puisque cette attaque aurait eu pour effet de les réunir, et non de les séparer. Il critique encore Blücher d'avoir résisté à outrance à Ligny au lieu d'avoir attiré Napoléon par un combat en retraite qui eût permis à Wellington de déboucher sur son flanc; mais il oublie que Wellington lui-même avait promis à Blucher de faire cette manœuvre si ce dernier immobilisait Napoléon. Sa critique contre les dispositions stratégiques de Wellington est beaucoup plus justifiée car ce dernier plaça, en avant-postes stratégiques, une proportion beaucoup trop considérable de ses forces.

Clausewitz ne semble pas avoir senti tout le côté artistique de la manœuvre des Quatre-Bras. Ne possédant pas tous les documents nécessaires, il émet des doutes sur les ordres donnés par Napoléon à Ney; il dit que ce maréchal aurait pu détacher tout au plus 7 à 8,000 hommes dont l'action eût été insignifiante; et il ne s'aperçoit pas que cette assertion est contredite par cela seul que le corps d'Erlon se promena inutilement pendant toute la journée du 16, et que Clausewitz lui-même indique plus loin que Ney n'eut jamais devant lui plus de 20,000 hommes. Il semble attacher une médiocre importance à la position des Quatre-Bras, et ne paraît pas comprendre que, non seulement elle donne à l'Empereur la zone de manœuvre nécessaire, mais qu'elle constitue encore un ensemble de localités permettant de contenir Wellington avec un minimum de forces. D'ailleurs, les doutes émis par Clausewitz sur les ordres donnés par Napoléon à Ney s'évanouissent devant les assertions si nettes de M. Henri Houssaye dans son beau livre de « 1815. »

M. Houssaye fait encore justice des critiques adressées par Clausewitz à Napoléon, au sujet de la poursuite de Grouchy. Il en résulte que ce dernier marcha trop lentement pour se porter à Gembloux et pour en partir;

ne sut pas se tenir entre l'ennemi et la masse principale amie ce qui était son rôle de flanc-garde stratégique ; qu'il ne sut pas utiliser, dès le 17 au soir, les renseignements qu'il avait reçus et qui lui indiquaient la marche d'une masse ennemie considérable dans la direction de Wavre.

S'il est permis de dire que Grouchy servit jusqu'à la dernière heure Napoléon avec un dévouement absolu, l'histoire impartiale est obligée de conclure que la manœuvre de 1815, aussi magistrale que celle de 1796, et présentant avec elle la plus grande analogie, n'a échoué que par la faute de Ney et de Grouchy. Si le premier de ces maréchaux avait été remplacé par un des lieutenants de 1796, par Masséna, par exemple ; si au lieu de laisser Davoust au ministère de la guerre, et d'employer Soult comme major général, Napoléon avait chargé l'un de la manœuvre des Quatre-Bras et l'autre de celle de Wavre, nul doute qu'à Waterloo il n'eût enfoncé par cette attaque du centre, que Clausewitz a si bien comprise, le front de bataille de Wellington, si malencontreusement adossé au défilé de Soignes, ainsi que le fait remarquer Napoléon dans ses Commentaires.

Clausewitz se demande encore si Napoléon n'aurait pas mieux fait de pousser avec toute sa masse Blücher le long de la Meuse pendant dix à quinze mille après la bataille de Ligny ; mais pour que cette manœuvre eût été possible, il eût fallu que le contact ne fût pas perdu dès le soir du 16 et que Ney eût pu résister seul pendant tout ce temps à Wellington.

Il y aurait certes une bien intéressante discussion de grande tactique à entreprendre par la comparaison des Commentaires et des deux ouvrages de Clausewitz et de M. Henri Houssaye.

Le Gérant : R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cie, rue Christine, 2.

REVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

N° 11 Février 1900

SOMMAIRE

L'ORIGINE DES GRANDES MANŒUVRES

LES CAMPS D'INSTRUCTION AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

CHAPITRE II.

LES CAMPS D'INSTRUCTION SOUS LOUIS XV JUSQU'A LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE.

(Suite.)

En 1730, on retrouve des camps de cavalerie analogues à ceux qui avaient été organisés de 1679 à 1688.

Ils furent installés dans les vallées de la Sambre, de la

haute Meuse et de la Saône, et commandés respectivement par MM. de Montmorency-Tingry, de Belle-Isle et de Lévis (1).

En principe, les chevaux durent être mis au vert pendant quarante jours (à raison de 4 toises carrées de prairie, par jour, pour chaque cheval); ils devaient, pendant les vingt derniers jours du camp, recevoir du sec, soit 18 *livres de foin et un demi-boisseau d'avoine par jour* (2).

L'instruction adressée par le roi aux trois commandants des camps contient principalement des recomman-

---

(1) Le camp de la Sambre dut être successivement établi près de Maroëlles (à une lieue au-dessous de Landrecies), à Aymeries, puis à Hautmont (à une lieue au-dessus de Maubeuge). Il comprit 58 escadrons appartenant aux régiments de cavalerie : Colonel-Général, Cuirassiers, Dauphin, Saint-Simon, Gesvres, La Rochefoucauld, Beringhen, Lamotte-Houdancourt, Mestre-de-Camp-Général, du Roi, Bretagne, Clermont, Ruffec, Cravates, Berry, Cossé, Prince-de-Lambesc, La Ferronnays, Chepy (tous à 3 escadrons, sauf Colonel-Général, qui en comptait 4).

Le camp de la Meuse fut installé près de Savigny, de Vaucouleurs et de Troussey, à peu près aux emplacements occupés en 1714. Il comprit 52 escadrons des régiments de cavalerie : Royal-Roussillon, Lénoncourt, Béthune, Royal-Étranger, Latour, Royal-Allemand, Brion, Villeroy, Lorraine, Mouchy, Montrevel, La Reine, Roi-Stanislas, Toulouse, Bourbon, Orléans, Rosen (tous à 3 escadrons, sauf Royal-Allemand à 4).

Quant au troisième camp, il devait être installé à Cressy, près Chalon-sur-Saône, puis transporté le long de la rivière jusqu'à Saint-Jean-de-Losne et Auxonne. L'état des régiments qui le composèrent n'a pas été conservé aux Archives de la guerre.

(2) Ce foin ainsi donné était obtenu, en général, grâce à l'exploitation des prairies par les régiments eux-mêmes. Il était prescrit de former des meules de foin de 11 quintaux, afin qu'après avoir perdu son humidité, il pût être distribué sur le pied d'un millier. « Pour empêcher que ce foin nouveau ne donne le feu aux chevaux, les officiers auront grande attention de le faire mouiller, l'expérience ayant fait connaître que c'est le seul moyen d'y remédier. » (*Instruction du Roi aux commandants des camps.*)

dations disciplinaires et des détails administratifs au sujet de l'arpentage des prairies, des fournitures de vivres, de bois à brûler, de piquets, etc., pour les troupes. On peut cependant y noter ce passage :

... Quoique le temps du vert ne convienne pas pour faire faire à la cavalerie des mouvements qui peuvent fatiguer les chevaux, Sa Majesté se remet audit sieur comte de Belle-Isle d'ordonner ceux qu'il jugera à propos; Elle lui recommande seulement de faire tirer, le plus souvent qu'il se pourra, des coups de pistolet ou de mousqueton aux oreilles des chevaux pendant qu'ils seront au piquet, afin de les accoutumer au feu. Elle fera, pour cet effet, distribuer 150 livres de poudre par escadron.

Lorsque les chevaux seront au sec, les exercices pourront être plus fréquents.

Sa Majesté se remet aussi au sieur comte de Belle-Isle d'en ordonner de généraux et de particuliers, autant que pourra le permettre l'état des chevaux, qui doivent être ménagés jusqu'à ce qu'ils soient engraissés...

La correspondance relative à ce camp se réduit à peu de chose. On voit Belle-Isle signaler au ministre « l'exactitude de tous MM. les Mestres de camp et autres officiers, et la discipline et sagesse des troupes qui, jusqu'à présent, est aussi grande qu'au camp de 1727 ». (Lettre du 9 juin 1730.) *Il semble qu'un très mauvais temps ait contrarié les exercices qu'on aurait pu exécuter* (1).

---

(1) Voir une lettre de M. d'Angervilliers, Secrétaire d'État pour la guerre, à M. le comte de Belle-Isle (Marly, 30 juin 1730) : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 de ce mois, par laquelle vous me marquez que vous avez fait ce même jour monter à cheval toutes les troupes du camp pour commencer à les faire marcher en colonne par escadron, et que les cavaliers, à quelques coups de pistolet que vous avez fait tirer, avaient paru aussi apprentis que les chevaux. Le Roi ne regrettera point la poudre que vous consommerez aux exercices, et vous êtes le maître d'en faire prendre toute la quantité que vous jugerez à propos. »

En 1732, *on revint au système des camps mixtes, qui furent installés, pendant tout le mois de septembre, sur la Moselle, la Sambre, la Saône et auprès de Strasbourg* (1). *Les Archives de la Guerre possèdent peu de renseignements sur ces rassemblements; mais il existe à la Bibliothèque Nationale un* Journal du camp de la Moselle (2), *rédigé par le comte de Belle-Isle dans les mêmes conditions que celui qui a été signalé pour* 1727. *En voici le préambule :*

Nonobstant l'utilité reconnue de faire camper tous les ans une partie des troupes, la disette et la cherté extrême des fourrages, causée par la sécheresse, a empêché que l'on ait suivi ce plan l'année dernière. Mais la saison ayant été plus favorable celle-ci, le Roi s'est déterminé à former quatre camps, savoir : un en Flandre, sous les ordres de M. le prince de Tingry; un sous Strasbourg, aux ordres de M. le maréchal du Bourg; un en Franche-Comté, sous ceux de M. le duc de Lévis, et un sur la Moselle, à portée de Metz, sous les miens.

État des troupes réunies au camp de la Moselle.

INFANTERIE. — Bourbonnais (2 bat.). — Prince-de-Pons (2 bat.). — Souvré (2 bat.). — Royal (2 bat.). — Louvigny (1 bat.). — La Fère (1 bat.). — Saxe (1 bat.). — Languedoc (1 bat.). — Guyenne (1 bat.). — Lenck (1 bat.). — Total : 14 bataillons.

CAVALERIE. — Roi-Stanislas (3 esc.). — Du Maine (3 esc.) — Noailles (2 esc.). — Anjou (3 esc.). — Béthune (2 esc.). — Hussards de Berchény (1 esc.). — Total : 14 escadrons.

---

(1) Le camp de la Sambre, près d'Aymeries, fut commandé par le prince de Tingry; il comprit 12 bataillons et 37 escadrons. (Voir une ordonnance de l'intendant de Séchelles, du 21 juillet 1732, au sujet des droits sur les boissons. — *Archives hist. anciennes*, vol. 2687.) Le camp de la Saône, près d'Auxonne, fut commandé par le duc de Lévis; et celui de Strasbourg par le maréchal du Bourg, lieutenant général du Roi en Alsace. Enfin, le régiment du Roi vint camper pendant 15 jours à Thomery (près Fontainebleau), et y exécuta des manœuvres sous le commandement direct de Louis XV.

(2) *Fonds français*, n° 11250.

DRAGONS. — Mestre-de-Camp-Général (3 esc.). — D'Armenonville (3 esc.). — Total : 6 escadrons (1).

Le camp fut établi près de Richemont, à peu près sur l'emplacement qui avait été occupé en 1727 (2). *On retrouve, dans le* Journal, *les prescriptions ordinaires relatives à l'administration, à la discipline, à l'instruction des troupes. Il y a lieu de signaler, à propos du service des dragons, les recommandations suivantes, extraites de l'ordre du* 1er *septembre :*

... L'institution des dragons étant de servir à pied, et leurs chevaux n'étant destinés que pour les porter plus diligemment dans les endroits où l'on peut en avoir besoin, ils doivent s'attacher de préférence aux usages, exercices, évolutions et mouvements de l'infanterie.

M. le comte de Belle-Isle ayant une double raison, ayant l'honneur d'être leur mestre de camp général, de remettre en vigueur un exercice qui a acquis tant de gloire au corps, est bien aise de faire pratiquer, pendant la durée du camp, tous les anciens usages des dragons dans leur service à pied. Et comme néanmoins il est bon aussi d'exercer les dragons à cheval, attendu le service journalier qu'ils font comme la cavalerie; que, d'ailleurs, le nombre de régiments de dragons qu'il y a dans le camp est trop petit et le corps de cavalerie trop peu nombreux par proportion à celui de l'infanterie, il n'est pas possible de les exercer aussi souvent à pied qu'il l'a fait au camp de la Meuse en 1727; l'intention de M. le comte de Belle-Isle est, pour suppléer à l'un et l'autre besoin, que les deux régiments de dragons fassent alternativement le service dans leur camp, 24 heures comme l'infanterie et 24 heures comme la cavalerie.

Et, comme le service à pied a toujours été réputé dans le corps

---

(1) Lire une lettre de M. d'Angervilliers au comte de Belle-Isle (de Marly, 18 août 1732); on voit que celui-ci avait été autorisé à faire venir au camp 4 canons de 4.

(2) « Cette position est la plus commode, tant pour la facilité des subsistances et des fournitures de toute espèce que les entrepreneurs font venir par eau à une portée de pistolet du camp, que par la proximité de toutes les places, d'où je serai obligé de tirer des troupes qui doivent camper, à la sécurité desquelles je pourvois par cet emplacement. » (*Belle-Isle à M. d'Angervilliers*, 21 mai 1732).

Voir le *Plan du camp de Richemont* en 1727. (*Revue militaire* de décembre 1899).

comme le plus honorable, les dragons commenceront aujourd'hui à faire le service dans le camp à pied. Pour cet effet, le major général des dragons, après avoir reçu le mot du maréchal de camp de jour, prendra, par écrit, tous les jours que les dragons feront le service à pied, l'ordre qui aura été donné à l'infanterie, afin de se conformer entièrement à toutes les règles, usages et mouvements qui seront prescrits pour ce jour-là à l'infanterie. Cela n'empêchera pas qu'il ne prenne pareillement l'ordre qui sera donné à la cavalerie pour s'y conformer en ce qui concerne les distributions et autres choses qui ont rapport à leurs chevaux.

Le jour que les régiments de dragons feront l'exercice à pied, ils ne monteront point de piquet à cheval. Ils auront un piquet de 30 dragons à pied qui s'assemblera de la même manière et à la même heure que celui de l'infanterie, le matin et le soir à la droite du régiment et aura ses armes au chevalet. Le piquet sortira et se mettra en bataille toutes les fois et de la même manière qu'a coutume de le faire le piquet d'infanterie.

Les jours que les régiments de dragons feront l'exercice à pied, ils mettront les armes aux faisceaux à la tête de chaque compagnie, dans les mêmes dispositions et les mêmes distances que l'infanterie. Les étendards seront placés et disposés de même que les drapeaux; et les sentinelles, qui seront à chaque étendard, auront de même le fusil sur le bras avec la baïonnette au bout, et elles présenteront les armes à tous les officiers de cavalerie, ainsi qu'il est expliqué dans l'ordre donné à l'infanterie.

Les gardes des dragons à pied, après avoir été visitées par les officiers majors à la tête de leur régiment, se rendront tous les matins au rendez-vous de l'infanterie pour y monter à la parade à la gauche desdites gardes.

Les gardes de dragons à cheval se rendront pareillement au rendez-vous des gardes de la cavalerie, pour monter la parade à la gauche de la cavalerie.

Les jours que les dragons seront de service à cheval, leurs piquets seront dans le même ordre, en la même manière qu'on a coutume de faire dans la cavalerie.....

Les premiers jours du camp furent employés à des manœuvres partielles et à des exercices de tir (1). *Le 9 sep-*

---

(1) Le 8 septembre, M. d'Angervilliers écrit à Belle-Isle : « Vous avez eu bien raison de commencer, avant toute chose, à faire apprendre à tirer aux soldats et cavaliers. Il est certain que les commandants

tembre eurent lieu les premiers exercices généraux. Belle-Isle en rend compte au ministre, M. d'Angervilliers :

J'ai commencé aujourd'hui, Monsieur, à faire marcher les troupes de ce camp en corps d'armée. Nous sommes sortis sur quatre colonnes, que j'ai ensuite fait mettre en bataille sur quatre lignes, et, en faisant ouvrir les droites et les gauches, j'ai mis ces quatre lignes sur une seule, tel qu'est notre ordre de bataille dans le camp. Ces mouvements, quoique très difficiles et exigeant une grande justesse de coup d'œil, ont été parfaitement bien exécutés. J'ai fait ensuite marcher l'armée en bataille sur une seule ligne. C'est la leçon la plus utile qu'on puisse donner aux troupes. C'est de bien marcher et d'observer les distances que dépend souvent le succès des batailles. J'ai remis ensuite les troupes sur quatre colonnes pour rentrer au camp en la même manière que l'on en était sorti. Toutes les troupes sont arrivées en même temps à la tête de leurs camps, où elles se sont réunies en bataille, et tout est rentré en bon ordre à la fois et à la même heure. Je ne puis que me louer extrêmement de la manière dont les troupes se sont comportées et ont marché. Elles n'en eussent pas tant fait il y a huit jours. Nous sommes tous convenus du bon effet de les avoir exercées pendant ce temps séparément par régiment et par brigade. Je compte faire manœuvrer ainsi les troupes, de deux jours l'un, jusqu'à la fin du camp.....

---

et officiers majors n'ont pas l'habitude d'exercer les cavaliers et soldats au maniement des armes. Il était bien nécessaire de prendre le parti que vous avez pris de faire exercer les régiments en particulier avant de faire faire en général des mouvements à toute votre armée, et il sera bon que les spectateurs qui viennent de Luxembourg et autres places de l'Empereur, connaissent que nos troupes n'ont pas oublié un métier qu'elles faisaient autrefois si supérieurement. »

Journée du 11 septembre.

Cette journée fut consacrée à une de ces manœuvres de deux lignes opposées l'une à l'autre, qui formaient pour ainsi dire la base de la tactique au XVIII[e] siècle. Dans l'ordre donné pour l'exécution de cette manœuvre, il convient de signaler cette prescription relative aux rencontres de cavalerie :

... Les deux lignes de cavalerie étant formées, elles marcheront l'une sur l'autre. Lorsqu'elles seront à 60 pas, la deuxième ligne fera la décharge (1) sur la première et aussitôt elle pliera en désordre et ira se rallier à 200 pas. La première lignc la suivra l'épée à la main, marchant très lentement.

Chaque escadron aura, à sa droite et à sa gauche, 6 cavaliers avec un officier. On détachera les petites troupes de la droite et de la gauche des escadrons de la 1[re] ligne, qui marcheront, le mousqueton haut, 30 ou 40 pas en avant des escadrons pour tirer sur les fuyards et n'approcheront pas plus de 40 pas de la troupe qui plie. La 2[e] ligne, ralliée à 200 pas, reviendra à la charge l'épée à la main et détachera de suite les petites troupes. Dans ce moment, la 1[re] ligne, qui aura mis le mousqueton haut, fera la décharge entière sur ces petites troupes de la 2[e] ligne et aussitôt pliera en désordre et se retirera jusqu'au terrain d'où elle est partie, suivie par la 2[e]...

A l'issue de la manœuvre, le comte de Belle-Isle écrit à M. d'Angervilliers :

J'ai fait aujourd'hui, Monsieur, prendre les armes à toute l'armée. Elle exécuta si bien la manœuvre d'avant-hier, que j'ai cru pouvoir lui en faire faire aujourd'hu une.plus difficile et, en même temps, beaucoup plus instructive, soit pour les officiers particuliers, soit pour les officiers généraux, soit pour moi-même.

---

(1) En vue d'éviter tout accident pendant l'exécution de ces feux, le comte de Belle-Isle avait mis à l'ordre du 9 au 10 septembre : « Il est défendu, sous peine de la vie, à tout soldat, cavalier ou dragon, d'avoir des balles en plomb. Le premier à qui il en sera trouvé sera pendu immédiatement ».

J'ai disposé à la tête du camp les troupes pour pouvoir former deux lignes quand nous serions dans le champ de bataille; pour cet effet, j'ai joint à la brigade du Royal, qui forme le centre, les deux régiments de dragons à pied, faisant deux bataillons; et, en joignant trois des bataillons de cette brigade à la brigade de la droite et trois autres à la brigade de la gauche, j'ai formé deux colonnes de huit bataillons chacune. J'en ai usé de même pour la cavalerie, ce qui compose des ailes beaucoup trop courtes, n'y ayant que trois escadrons à chaque aile droite de nos lignes et quatre à chacune des ailes gauches.

J'ai fait marcher ces quatre colonnes par leurs centres, qui avaient l'avant-garde; au moyen de quoi, quand j'ai été allongé dans la plaine, au signal que j'ai fait donner d'un coup de canon, qui suppose que l'ennemi parait, les bataillons du centre de la 1re et 2e colonnes, ainsi que les escadrons du centre des ailes, faisant halte, et ceux des colonnes de la droite, marchant diligemment en avant pour se mettre en bataille sur la droite du centre, et ceux de la gauche marchant de même pour se mettre en bataille sur la gauche, les deux lignes se sont trouvées en bataille en même temps en six minutes. Puis, au second signal, j'ai fait marcher ces deux lignes ainsi en bataille un bon quart de lieue pour les accoutumer à observer leurs distances et à regarder les droites et les gauches; après quoi, faisant faire halte, l'infanterie de la 1re ligne a fait demi-tour à droite en faisant l'évolution centrale, et la cavalerie la caracole par compagnie, la seconde ligne ne bougeant pas. A ce moment, les deux lignes se sont trouvées en bataille vis-à-vis. Elles ont marché l'une à l'autre, les armes sur le bras, la baïonnette au bout; quand elles ont été à 60 pas, une des lignes a fait feu, s'étant de suite repliée en grand désordre jusqu'à 200 ou 300 pas, où elle s'est ralliée, la ligne victorieuse ayant seulement détaché après

ses grenadiers et ses piquets, et la cavalerie de petites troupes pour tirer sur les fuyards, le reste de la ligne suivant en bon ordre et lentement.

La ligne ralliée est revenue et a détaché les grenadiers et les piquets contre les autres qu'ils ont repoussés jusque près de leur ligne, laquelle est censée avoir tiré par imprudence tout son feu sur les grenadiers et piquets, ce qui est cause que la ligne qui avait d'abord été battue, a battu à son tour celle-ci pour avoir tiré, laquelle s'est ralliée de même à une certaine distance. Il est bon de donner cette leçon aux troupes, pour leur faire voir que celles qui tirent en rase campagne sont presque toujours rompues et battues.

J'ai ensuite remis l'armée en bataille, faisant face du côté du camp, en faisant faire la caracole à la cavalerie par compagnie et l'évolution centrale à chaque bataillon; et, après avoir marché quelque temps en bataille, j'ai remis les deux lignes sur quatre colonnes, retournant vers le camp, marchant par les droites et les gauches et laissant les centres à l'arrière-garde. Quand mes colonnes ont été bien allongées et en pleine marche, l'ennemi étant censé venir attaquer l'arrière-garde, par le signal d'un coup de canon, toute l'armée a fait halte et demi-tour à droite; et les colonnes de la droite, doublant à droite sur leur centre et celles de gauche doublant à gauche sur le même centre, l'armée a rétrogradé et s'est trouvée en bataille sur deux lignes se faisant face du côté de l'ennemi et dans le même espace de 6 ou 7 minutes dans le meilleur ordre du monde.

J'ai encore fait marcher ces deux lignes en bataille un quart de lieue; après quoi, faisant halte par le signal d'un coup de canon, toute la première ligne s'est mise en colonne marchant par sa droite, et toute la seconde, de même en colonne, marchant par sa gauche. Ce nouveau mouvement a mis les troupes dans le même ordre où elles sont campées ; elles sont revenues au camp par

cette disposition avec tant de justesse, que généralement l'armée s'est trouvée en bataille à la tête de son camp en même temps et y est rentrée par le même commandement que j'ai fait donner. Le tout a duré depuis 6 heures du matin jusqu'à 11 heures et a été exécuté avec un ordre et une précision que je ne puis assez louer.

MM. de Tarneau et d'Aubigné me sont en cela d'un secours infini, et MM. le comte de Bussière et de Lenck d'une attention et d'une minutie qui facilitent infiniment tous ces mouvements. Tous MM. les colonels ont grande émulation à bien faire. J'avais pour spectateurs : le fils de M. le comte de Thaun, gouverneur de Milan, colonel dont le régiment est à Luxembourg, le lieutenant-colonel et quelques autres capitaines des troupes impériales, lesquels ont été réellement surpris de voir manœuvrer et marcher nos troupes avec autant d'ordre, de vivacité et de justesse en même temps.

Nos dragons à pied méritent que j'en fasse mention, car ils ont manœuvré tout aussi bien que nos bataillons.

Comme la leçon d'aujourd'hui me paraît infiniment utile, je la ferai répéter après-demain, et, pour vous mettre en état de la rendre plus intelligible à Sa Majesté, je vous en envoie en même temps un plan.

La sagesse des troupes continue, et il n'y pas encore eu, jusqu'à ce jour, la moindre espèce de plainte...

Journée du 15 septembre.

L'objet de l'opération à exécuter est ainsi précisé dans une lettre écrite par le comte de Belle-Isle à M. d'Angervilliers, le 14 septembre :

J'ai l'honneur de vous écrire cette lettre à l'avance pour vous informer que, demain, je compte faire marcher toutes les troupes de ce camp en marche d'armée à 2 lieues d'ici, où j'ai reconnu un terrain très convenable, qui serait même un bon poste en temps de guerre. On détendra les tentes à la générale, et nous marcherons sur quatre co-

selle, assez vaste pour contenir 2,000 hommes, avec des barbettes pour recevoir du canon, des palissades sur les flancs, etc.; une reconnaissance offensive vers Thionville, avec manœuvre contre la garnison de cette ville.

La fin du camp fut contrariée, du reste, par des pluies très violentes qui, non seulement incommodèrent beaucoup les troupes sous la tente, mais rendirent encore les terrains environnants presque impraticables pour les manœuvres (1).

Le 23 *septembre, le comte de Belle-Isle annonce à M. d'Angervilliers l'arrivée au camp de deux officiers saxons, le lieutenant-colonel de Pampelmann et un autre, envoyés exprès par le roi de Pologne pour voir les manœuvres du camp de Richemont. Ils sont porteurs de lettres de M. de Monty, qui les recommande très vivement de la part du roi de Pologne :*

« Je me suis évertué de mon mieux et me conduirai à leur égard de façon qu'ils en seront extrêmement contents..... J'aurai l'honneur de vous informer de la manière dont ils se comporteront. Je leur ai fait donner un

(1) « La pluie commença avant-hier au soir et dura toute la nuit avec un si prodigieux vent, qu'il y a eu une grande partie des tentes du camp renversées. En sorte qu'il ne fut pas question de songer à faire sortir les troupes pour exécuter le mouvement général que j'avais projeté, de faire passer et repasser un défilé à une armée, avec la diligence qu'exige un pareil mouvement à portée de l'ennemi... Comme la paille de toutes les troupes a été mouillée, et qu'elles sont actuellement couchées sur du fumier, nous avons jugé nécessaire, M. de Creil et moi, de leur faire donner un supplément de paille sèche pour mettre pardessus et prévenir la marche des maladies que cette humidité ne manquerait pas de causer. » (Le comte de Belle-Isle à M. d'Angervilliers, 24 septembre 1732.)

« Le mauvais temps subsiste toujours, Monsieur. Le vent a toujours été à la pluie et il en a tombé à diverses reprises cette nuit. Nos troupes sont toutes occupées à faire des rigoles et écoulements pour empêcher d'être gagnées par l'eau dans leurs tentes... » (Le comte de [illegible] à M. d'Angervilliers, 25 septembre 1732.)

logement dans un village près d'ici et leur ferai donner de mes chevaux, car ils n'en ont point ». (Le comte de Belle-Isle à M. d'Angervilliers, 23 septembre 1732.) (2).

La situation fut rendue encore plus difficile par une crue de la Moselle, qui monta de 5 pieds et demi en deux ou trois jours. Le comte de Belle-Isle dut se contenter de passer la revue générale des troupes, le 28 septembre; il les mit ensuite en route, en ayant soi d'échelonner les départs de telle façon que les dernières quittèrent le camp le 1er octobre dans la matinée.

En rendant compte au ministre de la dislocation, le comte de Belle-Isle se félicitait de la sagesse des troupes, « n'ayant eu aucune espèce de plainte, pas même l'occasion d'en mettre un seul au prévôt pendant tout le camp». *Il donnait des éloges à l'instruction de l'infanterie, mais non à celle de la cavalerie, qui avait beaucoup laissé à désirer :*

M. de Tarneau, qui aura l'honneur de vous voir avant moi, vous dira plus en détail que le mal est grand et a besoin d'une attention particulière et d'un prompt remède, ce qui ne sera pas difficile.

Il appréciait ainsi les dragons et les hussards :

A l'égard des dragons, quoique je semble pouvoir être suspect par l'affection particulière que j'ai pour ce corps, à la tête duquel j'ai l'honneur d'être depuis 25 ans, je leur dois pourtant la justice auprès de vous. Il n'y a point de troupes qui aient servi dans ce camp avec autant de vivacité et d'exactitude en tous genres...

(2) M. d'Angervilliers répond (de Fontainebleau, le 29 septembre) : « ... Sa Majesté a fort approuvé les attentions que vous avez eues pour le lieutenant-colonel saxon et celui qui l'accompagnait; ils avaient déjà été au camp de Strasbourg, mais je crois qu'ils y ont vu peu de chose, ces troupes n'y ayant pas été remuées comme dans le vôtre... Le Roi trouve bon que, de concert avec M. de Creil, vous ayez fait donner quelque augmentation de bois et de paille aux troupes.

J'ai trouvé les hussards parfaitement disciplinés, et il paraît bien que M. le comte de Berchény les a souvent exercés ou fait exercer, car ils marchent, manœuvrent et servent à merveille...

... Il ne me reste qu'à désirer que Sa Majesté soit contente de ma conduite... Je vais pourvoir à tout ce qui reste à faire sur cette frontière ; après quoi, j'espère que, suivant que j'ai eu l'honneur de vous le mander, Sa Majesté voudra bien me permettre d'aller soigner et rétablir ma santé, qui n'est pas encore bonne et dont j'ai beaucoup moins été occupé que de son service ». (Camp de Richemont, 1er octobre 1732.)

La correspondance échangée, en 1732, entre le ministre et les commandants des camps d'instruction, notamment le comte de Belle-Isle, montre que la nécessité est admise de régulariser cette institution et d'augmenter les effectifs rassemblés sous un même commandement.

Aussi voyons-nous, en mars 1733, le roi décider la réunion de 26 bataillons et 62 escadrons (dont 8 de gendarmerie, 42 de cavalerie et 12 de dragons), qui camperont sur la Meuse, entre Stenay et Sedan, sous les ordres du comte de Belle-Isle. Un camp de 50 escadrons devait, en outre, être réuni sur la Saône.

Les troupes, commandées par le comte de Belle-Isle, devaient être rassemblées au commencement du mois d'août et occuper une série de camps en descendant la Meuse; le siège de Sedan devait couronner leurs opérations (1).

Mais les complications extérieures qui suivirent la mort

(1) Le comte de Belle-Isle devait disposer d'une artillerie assez importante (12 pièces de 4); un équipage de 30 pontons était prévu pour permettre des manœuvres comportant le passage de la Meuse.

du roi de Pologne, Auguste II, ne permirent pas de donner suite au programme très complet qui avait été étudié. Par lettre du 7 juillet 1733, *le ministre informe Belle-Isle que le projet de former un camp sur la Meuse est abandonné. Quelques semaines plus tard, les hostilités commençaient sur le Rhin par le siège du fort de Kehl.*

Quand le traité de Vienne eut définitivement terminé la guerre de la succession de Pologne, il y eut, comme à la suite de toutes les campagnes, des remaniements importants dans l'organisation de l'armée. D'ailleurs, la paix fut d'assez courte durée, et la mort de l'empereur Charles VI (20 *octobre* 1740) *devait déterminer bientôt en Europe une conflagration générale.*

Dans cette période, on n'organisa pas de camps d'instruction analogues aux précédents. Il y eut seulement, en 1739, *un rassemblement de troupes à Compiègne, pour exécuter des travaux d'attaque et de défense de fortifications.*

Le Journal *de ce camp a été rédigé par l'ingénieur-géographe Le Rouge et publié en* 1761 (1). *Un front de fortifications fut élevé entre la ville de Compiègne et la forêt; ces travaux furent exécutés par le bataillon de La Borie, de* Royal-Artillerie, *venu de la Fère, avec le concours des deux bataillons de milice de Soissons et de Senlis* (2). *On réunit en même temps un matériel considérable :* 40 *canons,* 20 *mortiers,* 21 *pontons en cuivre, etc.*

---

(1) *Journal du camp de Compiègne de* 1739, augmenté des épreuves de mines faites en présence du Roi, par MM. de Turmel et Antoniazzi, capitaines-mineurs; par le sieur Le Rouge, ingénieur-géographe. — Paris, 1761, Le Rouge et Duchesne. In-8° avec nombreuses planches.

Les Archives de la guerre possèdent aussi une correspondance et des dessins relatifs à ce camp.

(2) On construisit un front d'hexagone compris entre un bastion entier et un demi-bastion, avec demi-lune, chemin couvert, lunettes, etc. Les travaux, entrepris au commencement de mai, étaient

Quand la construction des retranchements fut terminée, le bataillon de Royal-Artillerie *exécuta une série de tirs et de travaux techniques devant le roi, qui s'installa à Compiègne jusqu'à la fin du camp.*

Pour les manœuvres de siège proprement dites, on fit venir à Compiègne les troupes d'infanterie ci-après :

Régiment du Roi..................	2,040 hommes.
Détachement du régiment de Gondrin.	400 —
Détachement du régiment de Blaisois..	200 —
Détachement du régiment de Bourbonnais............................	600 —

On profita de la réunion de ces troupes pour leur faire exécuter quelques manœuvres à double action, entre autres un passage de l'Oise.

On procéda ensuite au siège régulier de l'ouvrage qui avait été construit. La tranchée fut ouverte le 14 *juillet, à l'entrée de la nuit, et les attaques se développèrent systématiquement jusqu'à la prise de l'ouvrage* (21 *juillet*).

Le Journal *rédigé par Le Rouge contient sur ces opérations de nombreux détails, dont l'intérêt est trop spécial pour qu'on les reproduise ici. Cet ouvrage fait bien connaître où en était l'art de l'ingénieur et de l'artilleur en* 1739, *au point de vue de la guerre de siège. C'est à ce titre qu'il mérite d'être signalé.*

Pour retrouver de véritables camps d'instruction, il faudra atteindre la période de paix qui sépare la guerre de la succession d'Autriche de la guerre de Sept ans. On les verra recevoir un développement inconnu jusqu'alors et subir l'influence d'idées nouvelles, inspirées par les enseignements des campagnes de Silésie, de Bohême et de Flandre.

(*A suivre.*) D.

---

terminés au milieu de juin. Le 17 juin, les miliciens furent renvoyés dans leurs foyers. C'est alors que l'artillerie exécuta ses tirs et autres manœuvres jusqu'à l'arrivée de l'infanterie (7 et 8 juillet).

LA

DÉFENSE DES CÔTES

AVANT-PROPOS

A toutes les époques, la longue étendue des côtes de la France a été exposée aux deux modes d'attaque par mer : **bombardement, débarquement.** *L'histoire exacte de ces tentatives ne peut être qu'instructive.*

L'artillerie moderne est évidemment très différente de l'ancienne; mais les exemples les plus récents n'autorisent pas à penser que les bombardements soient actuellement beaucoup plus dangereux qu'autrefois (1). *Si l'assaillant dispose de navires plus rapides et moins soumis aux vents et à l'état de la mer que les vaisseaux à voiles, le défenseur trouve, dans les voies ferrées, le moyen de concentrer, en quelques heures, les forces nécessaires pour refouler les troupes qui auraient pu débarquer.*

Ce qui prime, d'ailleurs, la valeur des engins, c'est la manière de s'en servir. A la guerre prédominent les facteurs moraux, c'est-à-dire, de la part du gouvernement : une exacte prévision des ressources de l'adversaire, une judicieuse répartition des forces, un choix habile des chefs; dans le commandement : de l'intelligence, de l'activité, de l'abnégation; chez les troupes : l'endurance, l'énergie, la solidarité.

---

(1) Bombardements de San-Juan de Porto-Rico et de Santiago par les Américains en 1898 (la Guerre hispano-américaine *Revue militaire Armées étrangères*, décembre 1899, pages 737 et 751).

A ces divers points de vue, les opérations sur les côtes, en 1694 et en 1758, sont particulièrement intéressantes.

CAMPAGNE DE 1694.

Au début de la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697), Louis XIV avait pu prendre l'offensive sur mer comme sur terre, et porter ses forces jusqu'en Irlande. Les suites fâcheuses de la bataille navale de la Hougue (29 mai 1692) permettaient à la flotte anglaise de menacer, à son tour, le littoral de la France.

Le 26 novembre 1693, sur les 2 heures après-midi, les Anglais parurent au nord de Saint-Malo (1), au nombre de dix vaisseaux, depuis 50 jusqu'à 70 canons, qui mouillèrent en ligne, au nord nord-est de la Conchée. Ils détachèrent cinq galiotes à bombes qui vinrent mouiller en ligne, à la Fosse-aux-Normands, remorquées par des brigantins qui portaient les munitions et escortées par trois yachts et quatre barques de 4 à 5 canons chacune.

A 7 heures du soir, les galiotes commencèrent à jeter des bombes sur Saint-Malo. De 27 bombes qu'ils tirèrent pendant la nuit, il n'en tomba que 5 dans la ville, et qui firent peu de dégâts.

Le lendemain 27, les Anglais s'emparèrent de la Conchée, où ne faisait que commencer l'établissement du fort, y arborèrent leur pavillon, mirent le feu aux baraques des ouvriers et emmenèrent les maçons à bord de l'Amiral.

Ils continuèrent le bombardement jusqu'au 30, avec peu de succès, la plupart des bombes étant tombées sur la grève (2). Pendant ce temps-là, ils envoyèrent un détachement à Cézembre brûler un couvent de religieux irlandais.

Le 30, sur le soir, au moment de la pleine mer, ils envoyèrent, à toutes voiles, un brûlot de 300 tonneaux, qui vint s'échouer près du Port-Royal, sur un rocher, vis-à-vis la porte Saint-Thomas. Heureuse-

---

(1) Voir le croquis ci-joint, extrait d'une carte manuscrite d'un volume des Archives anciennes, intitulé : *Mémoire sur la côte du Nord de la Bretagne*, 1779.

(2) D'après l'*Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et le corps du génie*, par le lieutenant-colonel Augoyat (*Spectateur militaire*, 2e série, t. XXI, p. 471), il a été lancé 150 bombes, dont 26 seulement tombèrent dans la ville et y firent peu de dégâts.

RADE DE SAINT-MALO

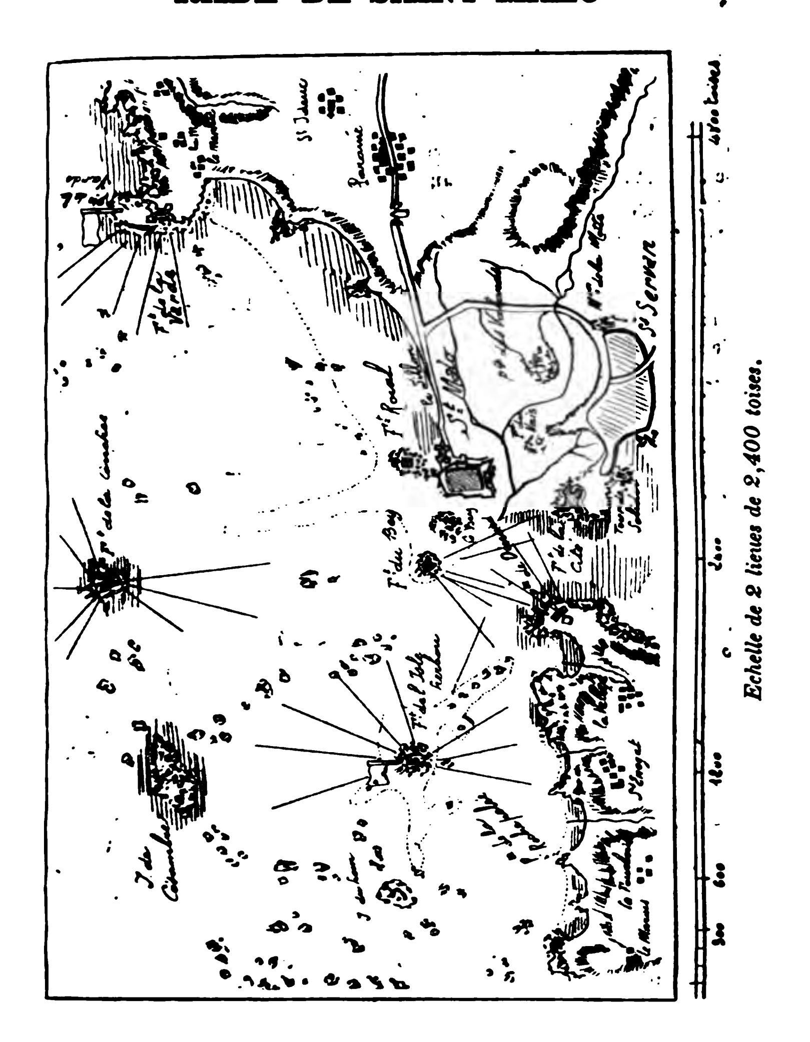

Echelle de 2 lieues de 2,400 toises.

ment que ce bâtiment toucha et que le feu du Port-Royal fit sauver l'équipage qui se hâta de vouloir mettre le feu à ce brûlot, qui n'eut pas le succès que les Anglais devaient se promettre, mais qui, cependant, jeta beaucoup d'artifices dans la ville, où il fit quelques dégâts et ne tua personne (1).

Le 30, cette escadre appareilla sans avoir rempli son objet (2).

Au commencement de l'année 1694, les avantages que Louis XIV avait remportés pendant la campagne précédente sur ses ennemis, non seulement en Flandre, mais aussi dans tous les pays où il avoit eu à les combattre, lui firent juger que c'étoit une circonstance favorable pour les amener à des voies de conciliation. Il leur fit faire, pendant l'hiver, des propositions qui auroient pu leur paroître avantageuses, si les conseils, ou, pour mieux dire, l'autorité du prince d'Orange, auteur et chef de la Ligue, ne leur eût fait envisager leurs intérêts sous un point de vue différent, et si la promesse des plus grands efforts de la part de l'Angleterre et de la Hollande, ne leur avoit fait concevoir l'espoir d'un avenir aussi funeste pour la France, que glorieux et profitable pour la cause commune. Toute proposition de Louis XIV tendant à la paix, fut rejettée, et il fallut se préparer à continuer la guerre. Le prince d'Orange parvint à persuader aux Anglois et aux Hollandois que, sans leurs secours, tout étoit perdu, et qu'au contraire, au moyen de ceux qu'ils donneroient, la France seroit bientôt dans le cas de demander la paix, au lieu de l'offrir.

Il accrédita ces espérances flatteuses en leur faisant le tableau de la situation pénible dans laquelle se trouvoit la France, toute victorieuse qu'elle soit. Épuisement des finances, disette de bleds dans le royaume, difficulté de faire des recrues et de compléter les troupes, même de pourvoir à l'entretien et aux réparations de celles qui existoient.

Ces motifs n'étoient que trop fondés; les dépenses exorbitantes qu'occasionnoit depuis six ans une guerre générale, soutenue par les seules forces de la France, les malheurs arrivés aux récoltes par la rigueur de la saison, la mortalité dans les provinces qui en fut la suite, les pertes qu'on avoit faites pendant la précédente campagne, rendoient tous les moyens insuffisants.

---

(1) Le lieutenant-colonel Augoyat indique que cette machine avait été construite à Londres à l'instar de celle employée en 1585, pendant le siège d'Anvers, pour détruire le pont fait sur l'Escaut par les assiégeants. Quarante hommes qui montaient le bâtiment, n'eurent pas le temps de se sauver dans les canots et périrent. Des débris d'un poids énorme, un canon de 4 tout chargé, tombèrent dans la ville,

(2) Note manuscrite des Archives historiques anciennes.

Louis XIV, qui connoissoit mieux que personne l'état de ses affaires et celui de l'intérieur de son royaume, bien loin de songer à augmenter, comme il avoit fait chaque année depuis le commencement de la guerre, le nombre de ses troupes, réduisit à 3 escadrons ceux des régiments de cavalerie et de dragons qui étoient composés de 4, et fit incorporer quelques bataillons dans les régiments d'infanterie les plus incomplets (1). Il eût été difficile, en envisageant les efforts qu'alloient faire les alliez, et en considérant la diminution des forces qu'on avoit à leur opposer, de songer à de nouvelles conquêtes; conserver celles qui avoient été faites et garantir les frontières du royaume, furent les objets auxquels se bornèrent les vues de Louis XIV (2).

Dans ce but, les forces furent réparties de la manière suivante :

1° Armée de Flandre, *sous le commandement du Dauphin, assisté des maréchaux de Luxembourg et de Villeroy. A gauche, le duc d'Aumont, chargé de la défense des côtes du Boulonais; à droite, le maréchal de Boufflers avec un corps sur la Meuse, le marquis d'Harcourt dans le pays de Luxembourg, ces deux détachements pouvant, selon les circonstances, rejoindre l'armée de Flandre ou celle d'Allemagne;*

2° Armée d'Allemagne, *sous les maréchaux de Lorge et de Joyeuse;*

3° Armée d'Italie, *avec le maréchal de Catinat;*

4° Armée du Roussillon, *au maréchal de Noailles;*

5° *Le maréchal d'Estrées sur les côtes du Poitou; le maréchal de Choiseul en Normandie et en Bretagne.*

La mission de M. de Vauban.

Ces deux dernières provinces étaient d'autant plus menacées que Louis XIV, ayant résolu de pousser vigou-

(1) Il est à remarquer que Napoléon Ier a employé ce procédé de *condensation* des troupes, en 1806, 1809, 1813 et 1814, et que c'est d'après le même principe qu'a été exécuté le second *amalgame* en 1796.

(2) Mémoire ou extrait de la correspondance de la cour et des généraux pendant la guerre, commencée en 1688, par le général de Vault. (*Archives anciennes*, vol. 1263, Flandre, 1694.)

reusement les opérations contre l'Espagne, avait concentré toutes ses forces navales dans la Méditerranée (1). *En conséquence, M. de Vauban fut chargé, pendant l'hiver, d'inspecter les places maritimes et d'y prescrire les travaux les plus urgents* (2). *Il était bientôt investi d'un commandement dont l'objet et l'importance ressortent des lettres ci-après* (3).

Le Roi à M. de Vauban.

Versailles, le 1er mai 1694.

J'ai eu des avis de plusieurs endroits différents et qui se rapportent tous, qui m'assurent que le dessein du prince d'Orange est d'essayer, avec les flottes d'Angleterre et de Hollande jointes, de brûler les vaisseaux qui resteront à Brest, et de tenter, avec un corps de 6 à

(1) La flotte du maréchal de Tourville, 71 vaisseaux, 3 brulôts, 20 bâtiments de charge, quitte Brest le 26 mars. Elle est suivie, le 7 mai, par l'escadre de M. de Chateaurenault, comprenant 7 vaisseaux.

(2) Pendant l'hiver de 1692 à 1693, M. de Vauban avait inspecté la frontière des Alpes. Voir, à ce sujet, *la Campagne de 1692 dans le haut Dauphiné* par le lieutenant-colonel de Rochas d'Aiglun. La publication de la correspondance de Vauban, entreprise par cet officier, permet, d'ailleurs, de se rendre compte de la prodigieuse activité de l'illustre ingénieur.

(3) Les lettres du Roi, du Secrétaire d'État à la guerre, M. de Barbézieux, des maréchaux et de M. de Vauban sont imprimées en gros caractères; celles des autres autorités le sont en petits caractères. A la fin de chaque lettre, est inscrite la mention du volume des Archives anciennes où elles se trouvent. Les lettres du Roi et du Secrétaire d'État n'existent ordinairement qu'en minutes ou en copies; les autres, bien que signées par l'auteur, sont, le plus souvent, écrites par des secrétaires. L'orthographe du temps n'a été conservée que dans les lettres ou parties de lettres, qui sont notoirement de la main du signataire. Quelques-uns de ces documents ont été publiés, en tout ou en partie, dans l'ouvrage du lieutenant-colonel Augoyat, cité ci-dessus, et dans *l'Histoire de la ville et du port de Brest,* par P. Levot. Vauban entretenait en même temps une correspondance très importante avec le Secrétaire d'État de la marine, M. de Pontchartrain.

7,000 hommes, de se rendre maître de ladite place; ce que je ne crois pas bien praticable avec un aussi petit nombre de troupes que celui-là. L'importance de Brest fait, néanmoins, que je ne veux pas me reprocher de n'avoir pas contribué, de tout ce qui peut dépendre de moi, pour essayer d'empêcher les ennemis de réussir dans cette entreprise.

Quoiqu'il y ait dans cette place 1500 hommes de la marine (1), je ne laisse pas d'y faire marcher 6 bataillons de ceux que j'ai destinés pour la garde des côtes, un régiment de cavalerie et un de dragons. Je vous ai choisi pour commander ces troupes et dans la place. C'est pourquoi je désire qu'après que vous aurez achevé la visite des côtes que vous avez entreprise, au lieu de vous rendre auprès de moi, vous alliez audit Brest, pour que vous ayez le temps de bien examiner la place et les lieux où les ennemis pourraient mettre pied à terre et d'où ils pourraient la bombarder, afin que vous preniez les précautions que vous croirez nécessaires pour les empêcher de réussir dans leurs desseins.

J'ai choisi le sieur de Servon, maréchal de camp, pour commander la cavalerie, tant qu'elle ne sera pas

(1) Les troupes de la marine, créées par Richelieu en 1622, avaient été réorganisées par l'ordonnance du 16 avril 1689, préparée par Colbert et signée par son fils et successeur Seignelay. Elles comprenaient : 1° des compagnies d'apprentis canonniers ; 2° des compagnies de bombardiers ; 3° des escouades de soldats gardiens. Ces troupes étaient destinées particulièrement à assurer le service de l'artillerie et de l'infanterie à bord des navires. Le règlement du 6 décembre 1690 avait substitué aux 37 escouades de soldats gardiens, devenues insuffisantes, 80 compagnies franches, réparties entre les ports de Brest, Toulon, Rochefort, Port-Louis, le Havre et Dunkerque, ainsi que dans les villes et paroisses voisines. Chaque compagnie, commandée par un lieutenant et deux enseignes de vaisseau, se composait de 100 hommes, dont 1 capitaine d'armes, 4 sergents, 8 caporaux, 2 tambours, 1 fifre et 84 soldats. (*Essai historique et chronologique des troupes de la marine*, par Malaizé, p. 13.)

jointe, et les sieurs de la Vaisse et de Moncault, que je ferai brigadiers, avec l'infanterie, pour exécuter vos ordres. Je me remets à vous de placer les troupes où vous le jugerez à propos, soit pour empêcher la descente, soit en cas que les ennemis fissent le siège de la place.

L'emploi que je vous donne est un des plus considérables par rapport au bien de mon service et de mon royaume; c'est pourquoi je ne doute point que vous ne voyez avec plaisir que je vous y destine et ne m'y donniez des marques de votre zèle et de votre capacité, comme vous avez fait en toute rencontre. J'ai choisi le maréchal de Choiseul pour commander les troupes de Bretagne et de Normandie, si elles se joignent. Je l'enverrai d'abord en Normandie, et vous serez seul chargé de ce qui regarde les côtes des environs de Brest (1).

V. 1253 *minutes*, f° 337, et v. 1255, f° 74.

M. de Vauban au Roi.

Saint-Malo, le vendredi, à midi, 7 mai 1694.

J'ai reçu hier, Sire, à 6 heures du soir, celle dont il a plu à V. M. de m'honorer du 1er de ce mois. J'étais à la Conchée, d'où je ne suis revenu que le soir avec peine. L'extrême envie que j'ai eu de bien précautionner Saint-Malo contre l'effet des bombes et d'ôter tout sujet de craindre à ces gens-ci, l'infinité de choses qu'il y a à voir et revoir, m'y ont arrêté beaucoup plus de temps

(1) Sur cette minute se trouve, en marge, l'annotation suivante :
6 bataillons sous Brest, — M. de Vauban, La Vaisse, Moucault.
1 régiment de cavalerie, 1 régiment de dragons, — Servon.
Saint-Malo, — 1 régiment d'infanterie, — Polastron.
5 bataillons, Normandie, — M. de Reffuge-Duperré.
M. de Choiseul en Normandie, M. de Joyeuse en Allemagne.
13 compagnies gardes françaises, 6 compagnies mousquetaires (?) à Paris.

que je n'avais cru, sans en avoir cependant perdu une heure. Il est vrai aussi que, ne m'étant à rien moins attendu qu'à l'honneur que je reçois, j'avais cru y pouvoir mettre tout le temps nécessaire, et c'est ce qui a fait que je n'ai pas encore vu la Hougue.

J'enverrai, dans trois jours d'ici, le projet de Brest et de Saint-Malo à V. M.; mais, comme Elle ne me prescrit point positivement le temps que je me dois rendre à Brest et que M. de Barbezieux ne m'en dit mot (1), je partirai d'ici pour me rendre à Carantan à droiture; et, de là, je compte de faire la visite de la côte, depuis le Vay jusqu'à la Hougue ou Cherbourg; pour, de là, m'en revenir le long de la côte jusqu'à Grandville et Saint-Malo; d'où, sans m'arrêter, que pour voir si l'on aura mis du canon sur la Conchée, je me rendrai incessamment à Brest, où je ne doute pas que je trouve les ordres de S. M., et qu'elle n'ait pourvu au pain et à la subsistance des troupes.

Comme le voyage que je vais faire en Normandie ne saurait être moins long de trois semaines, depuis mon départ jusqu'à mon retour à Brest, à ne faire que visiter simplement la côte et à montrer à M. de Reffuge (2) et à Decombe (3) ce qui me paraîtra de mieux à faire, sans faire de projet ni toute cette quantité d'écritures et de dessins, à quoi je me suis asservi et qui consomment toujours plus de la moitié de mon temps; si ce voyage paraît trop long à V. M., qu'elle ait la bonté de m'honorer de ses ordres, s'il lui plaît, ou d'envoyer toujours le maréchal de camp à Brest, avec les deux brigadiers, pour recevoir les troupes et commencer quelque disposition, en attendant mon arrivée. Je compte d'envoyer en poste tout ce

(1) La lettre de M. de Barbezieux n'est pas aux Archives.

(2) Marquis de Reffuge-Duperré, maréchal de camp, commandant en second en Normandie, sous le maréchal de Choiseul.

(3) Ingénieur du Roi.

que j'ai fait sur Brest et Saint-Malo, dans trois jours, et de partir, à même temps, pour la Normandie.

Il y a deux mortiers en batterie sur la pointe de Rotheneuf et quatre pièces de 24, qu'on y mena hier. Il y a deux mortiers sur le grand Bey, où l'on mettra incessamment du gros canon; j'en ferai mettre deux sur le petit Bey, qui est presque achevé; il a déjà tout son canon, de même que l'île Cherbou (1). Pour la Conchée, quelque tourment que j'aie pu me donner, je n'ai pu venir à bout d'y en mettre, et ce ne sera que dans quinze jours qu'on y en pourra mettre. Ce poste est d'une conséquence infinie pour prévenir le bombardement de Sait-Malo; mais les difficultés de s'y établir sont immenses (2).

---

(1) Aujourd'hui, île Harbour.

(2) Vauban avait établi un supplément au projet qu'il avait fait cinq ans auparavant pour fortifier Saint-Malo et les îles ou îlots nombreux répandus dans sa rade. Il comptait, notamment, agrandir le fort de la Conchée, à peine commencé en 1693, qui fut casematé et coûta, achevé, 400,000 livres (lieutenant-colonel Augoyat, *op. cit.*). En 1694, on ne put y établir qu'une batterie provisoire, qui fut ruinée l'année suivante :

« Le 14 juillet 1695, une armée navale anglaise, composée de soixante-dix voiles, dont trente vaisseaux de guerre de 70 à 80 canons, vingt-cinq galiotes à bombes, et le reste de frégates et flûtes, vint mouiller en ligne, au nord de la Conchée, laquelle canonna et bombarda, toute l'après-midi, ce fort, sans y faire aucun dégât.

« Le 15, à 5 heures du matin, le vent étant au nord-est, les galiotes à bombes vinrent mouiller dans la Fosse-aux-Normands, dont quinze jetèrent 1600 bombes à Saint-Malo, continuellement, pendant onze heures de suite, dont il tomba 800 à 900 sur la ville, qui brûlèrent sept maisons, en endommagèrent huit cents et tuèrent quatre-vingts personnes. Pendant ce temps, ils canonnèrent et bombardèrent pareillement le fort de la Conchée, où il n'y avait qu'une batterie provisionnelle pour protéger les travaux.

« Ils continuèrent le 14, et, comme ce fut sans succès, ils détachèrent deux brûlots sur la Conchée, dont un échoua, et l'autre s'attacha

Ayez, s'il vous plaît, la bonté, Sire, de m'envoyer Renaud (1), si V. M. ne l'occupe à rien de meilleur; je lui donnerai tout autant de besogne qu'il en pourra faire et je lui ferai plaisir.

VAUBAN.

V. 1255, f° 95.

M. de Vauban au Roi.

Saint-Malo, le 9 mai 1694.

Les bourgeois de cette ville n'ayant personne qui les commande, et craignant, Sire, qu'il leur arrive quelque chose si nous nous absentons, M. de Polastron et moi en même temps, m'ont instamment prié d'empêcher que mondit sieur de Polastron ne retournât présentement à Paris. Comme j'ai vu que cela leur tenoit fort à cœur, j'ai prié mondit sieur de Polastron d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre de V. M., de prendre soin de faire servir nos ouvrages pendant ce temps-là, du mieux qu'il pourroit, et de visiter les gardes de la côte, et même celles de la place, qui ont grand besoin qu'on y tienne un peu mieux la main que du passé. Il sera nécessaire, Sire,

au fort, où il brûla quelques baraques et mit le feu aux munitions de guerre de la batterie.

« Ce bombardement n'ayant opéré aucun effet sur Saint-Malo, et les Anglais ayant perdu plus de 400 à 500 hommes, du feu de la ville et des forts, le 18 matin, on perdit de vue l'armée navale anglaise. » (Note manuscrite des Archives anciennes.)

(1) Renaud ou Bernard d'Elizagaray, né en 1652, mort en 1719, est le célèbre ingénieur de marine qui inventa les galiotes à bombes, employées pour la première fois au bombardement d'Alger. C'est lui dont il est question dans les lettres de Venise, relatives au siège de Gibraltar (*Revue Militaire, Arch. hist., n° 5, p. 258 et suivantes*). Il s'occupait particulièrement d'architecture navale. En cette même année 1694, il fit construire « un navire d'une invention toute particulière, et qui contenait un tiers plus qu'un autre de pareille grandeur, celui-ci n'étant ni plus long, ni plus large. » (QUINCY, t. 3, p. 87). Avec ce vaisseau, il livra un combat heureux au large de Saint-Malo. Il fut fait lieutenant-général en 1716.

que les ordres de V. M. à son égard soient précis et l'y autorise, afin qu'il puisse faire faire le service dans les règles et comme il faut; car on est ici fort accoutumé au relâchement.

A son défaut, j'ai chargé le sieur de Moncault du projet de Saint-Malo et de Brest (1). Comme il m'a accompagné dans toutes mes visites et qu'il a vu ledit projet, il est capable de vous en rendre compte, et, après qu'il l'aura fait, si V. M. l'a pour agréable, Elle le pourra envoyer à Brest, avec MM. de la Vaisse et de Servon, pour recevoir les troupes à mesure qu'elles arriveront, les poster comme elles étoient les années dernières, en attendant mon retour. Je me persuade que V. M. aura eu la bonté de donner des ordres pour leur subsistance et pour un hôpital. Il est temps, Sire, qu'elles se mettent en marche de toutes parts, car voici bientôt le temps que les ennemis peuvent agir, et il est de conséquence qu'ils nous trouvent postés s'il s'en présente.

J'ai dit à Moncault l'honneur que V. M. lui faisoit et à moi aussi; mais je ne lui en dirai pas davantage, ni à d'autres non plus. C'est de quoi V. M. se peut reposer sur moi.

VAUBAN.

V. 1255, f° 100.

Le Roi à M. de Vauban.

Versailles, le 12 mai 1694.

J'ai reçu, par le sieur de Moncault, la lettre que vous m'avez écrite de Saint-Malo, le 9 de ce mois. Il m'a rendu compte de ce qu'il a vu avec vous dans toute la

---

(1) A la réception de la lettre du roi, M. de Vauban avait appelé auprès de lui le directeur des fortifications de Brest et les deux ingénieurs de la place, Mollard et Traverse, qui apportèrent avec eux les tableaux de l'armement existant à la date du 23 avril. Il avait aussitôt établi les devis de nouvelles fortifications.

tournée que vous avez faite et de ce qui est contenu dans le projet dont vous l'avez chargé.

Les ordres sont envoyés aux troupes pour les faire rendre de toutes parts dans les lieux où elles sont destinées, aussi bien que pour leur subsistance.

J'approuve que vous ayez laissé le sieur de Polastron pour commander à Saint-Malo, et j'ordonne au marquis de Croissy (1) de lui expédier les ordres nécessaires pour ce commandement (2).

Addition à la lettre du roi à M. de Vauban du 12 mai.

Il me paraît, par ce que Moncault m'a dit, que vous croyez nécessaire qu'il y ait deux bataillons du côté de Saint-Malo. Je n'en ai point à y envoyer. C'est à vous à juger s'il y sera plus utile que du côté de Brest. En ce cas, vous y ferez marcher un de ceux qui sont à vos ordres.

V. 1253, *minutes, f*os 341 *et* 342, *et v.* 1255, *f*o 107.

Le Commissaire Bouridal à M. de Barbézieux (3).

Brest, le 17 mai 1694.

Monseigneur, M. de Vauban m'ayant dit, à Saint-Malo, que le roi l'envoyait à Brest avec un corps de troupe de six bataillons, d'un régiment de cavalerie et un de dragons, j'ai cru que je devais passer par Rennes pour converser avec M. de Nointel (4) au sujet de leur subsistance, en cas que vous me fassiez l'honneur de m'en donner la direction, et me suis ensuite rendu ici, où je fais préparer tout ce qui sera

---

(1) Secrétaire d'État aux affaires étrangères, qui avait, dans ses attributions, l'administration de la province de Bretagne.

(2) Le 18 mai, M. de Barbezieux avise directement M. de Polastron et le félicite (*v.* 1245, *f*o 269).

(3) M. de Bouridal, commissaire à Brest, avait dû être convoqué par Vauban à Saint-Malo en même temps que les ingénieurs. (Voir page 94, note 1.)

(4) Intendant du roi en Bretagne. Les intendants avaient tous les pouvoirs, sauf le militaire, qui était dévolu au gouverneur de la province.

nécessaire pour le campement de ces troupes, en attendant vos ordres.

Il m'a paru, par ce que M. de Vauban m'a dit, qu'il était résolu de faire camper l'infanterie au Conquet et la cavalerie le plus à portée qu'il pourrait. Il n'y a que Saint-Renan ou Landerneau où elle puisse être commodément, et je crois que M. de Vauban prendra le dernier, où l'on pourra mieux voiturer les fourrages et y subsister plus facilement. Je trouve même que les troupes se pourront jeter plus promptement dans l'évêché de Cornouailles ou retourner du côté de Saint-Malo, si elles y étaient attirées par les ennemis, que si elles étaient plus avancées vers le Conquet.

Je le mande à M. de Vauban, afin de savoir au plus tôt son intention et de ne pas faire une double dépense. Je ne crois pas cependant que l'on puisse trouver une assez grande quantité de foin pour cette cavalerie, et j'appréhende que l'on ne soit obligé de donner plus de paille et moins de foin, et augmenter plutôt la ration d'avoine; je l'ai dit à M. de Nointel, qui doit vous en écrire (3).

L'on a désarmé le vaisseau *le Laurier*, armé à Rochefort, lequel coulait bas d'eau; il devait être de l'escadre de M. de Châteaurenaud; l'on prétend que tous les vaisseaux qui sont venus de ce port ne sont pas en trop bon état. Je suis, etc...

BOURIDAL.

V. 1255, *f°* 126.

Le Commissaire Bouridal à M. de Barbézieux.

Brest, le 21 mai 1694.

Monseigneur, les bâtiments sur lesquels M. Desclouseaux, intendant de la marine, avait embarqué les canons, mortiers et autres munitions pour Saint-Malo, Granville, la Hougue et le Havre, ayant trouvé le vent contraire pour entrer dans la Manche, furent obligés de relâcher avant-hier au Conquet, où ils mouillèrent.

Hier matin, trois vaisseaux ennemis de 70, 50 et 29 canons, entrèrent par le Four, avec pavillon français, faisant mine d'aller à Brest. Le commandant du convoi envoya les reconnaître par une corvette qui leur fit signal qu'ils étaient ennemis. Aussitôt, tous les bâtiments coupèrent leurs câbles et mirent à la voile pour se retirer du côté de Brest. Mais les vaisseaux ennemis ne leur en donnèrent pas le temps et obligèrent les plus petits d'entrer dans le Conquet et les autres de s'échouer; le commandant du convoi, qui était une flûte armée en

(3) Le 30 mai, M. de Barbézieux répond à M. de Nointel qu'il lui appartient de prendre les mesures nécessaires pour assurer la nourriture des chevaux aux environs de Brest.

guerre, ayant voulu faire l'arrière-garde, fut aussi obligé de s'échouer et de se mouiller. Les ennemis canonnèrent pendant quelque temps les batteries de la pointe du Conquet, et il y eut quelques matelots qui s'y étaient jetés, qui y furent blessés, et ils ne firent dans leur capture que deux bâtiments chargés de fers (1).

Cette perte ne serait pas considérable, sans le retardement que cela apporte au transport des munitions dans les places que je vous ai ci-devant marqué, puisqu'il faudra relever ces bâtiments qui s'étaient échoués et emplis d'eau, aussi bien que la carcasse de la flûte qui s'est brûlée, dans laquelle on avait mis cinq des canons. L'on me mande du Conquet que tous les capitaines gardes-côtes se sont portés avec beaucoup de diligence dans leurs postes, où ils ont été suivis de quantité de paysans, qui y ont passé toute la nuit, jusqu'à ce qu'ils ont vu les vaisseaux s'éloigner.

M. de Moncault est arrivé hier au soir.

L'on commencera à voiturer, la semaine prochaine, les perches et piquets pour le campement des troupes, et on sera en état de les recevoir à la fin du mois, au moins l'infanterie.

BOURIDAL.

V. 1235, f° 150.

---

(1) Voici le récit de M. de Quincy, dans son *Histoire de Louis le Grand*, t. 3, p. 77 :

« La flotte des ennemis, qu'ils avaient dessein d'envoyer dans la Méditerranée..., commença à s'assembler à Sainte-Hélène ; le 27 d'avril, le comte de Damby partit de Plymouth avec six gros vaisseaux anglais et s'y rendit ; il fut suivi du chevalier Rooke avec trente-sept vaisseaux. — Le 3 mai, il y arriva dix-huit vaisseaux de guerre hollandais, qui furent suivis quelques jours après du reste. Sitôt qu'on en fut averti en Angleterre, le lord Russel, qui devait commander en chef, partit pour s'y rendre. Il mit à la voile le 12 de mai, avec une partie de la flotte anglaise et hollandaise ; mais il fut obligé de relâcher, à cause du mauvais temps, à Sainte-Hélène, d'où il partit, le 15, prenant la route de l'Ouest. Il avait dessein d'aller à hauteur de Brest, pour y combattre l'escadre du comte de Chateaurenault et l'empêcher d'aller joindre le maréchal de Tourville dans la Méditerranée. Mais, ayant appris qu'il en était parti, il entreprit de détruire une flotte française, chargée de grains, de vins et d'eau-de-vie, qui était à la rade de Bertaume. De cinquante-cinq vaisseaux, les ennemis en coulèrent à fond, ou en obligèrent d'échouer, vingt-cinq ».

Le Roi à M. de Vauban (1).

Versailles, le 10 mai 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 7 de ce mois, de Saint-Malo. Je suis très satisfait du compte que vous me rendez de ce que vous avez fait pour mettre cette place en état de ne point craindre l'effet des bombes des ennemis.

Les avis que j'ai, qu'ils commencent à mettre leurs vaisseaux en mer et ont déjà une partie de leur flotte à l'île de Wight (2), font que je crois qu'il est à propos qu'aussitôt

---

(1) M. de Vauban reçoit cette lettre à Carentan, où il préparait un projet de défense du pont sur la Douve.

(2) Parmi ces avis, on doit compter la lettre ci-après; on s'est borné à y mettre une ponctuation et quelques majuscules, pour en faciliter la lecture :

Duvillar, lieutenant-colonel du régiment de Vaug, à M. de Barbézieux.

A Vallogne, ce 1er mai 1694.

« Monseigneur, hier, sur les dix heures du matin, le sieur de Ferran, capitaine qui comande les deux cents homes du regiment qui sont à la Hougle, vist un vesseau ingles de vingt piesses de cannon, qui poursuivest sept ou huit petites barques de marchends ou de pescheurs de la Hougle, qui se mirent à couvert du canon du fort. Ledit vesseau mist à lencre, hors de la portée du canon dudit fort, au milieu de la rade; sa fist ressoudre ledit sr de Ferran à sortir de là. Il fust proposer au sieur de Blenaque, capitaine de vesseaux, qui est là par ordre du Roi, de prendre cent homes dans trois des susdits petis batiments et de laller attaquer. Il y topa.

« Ils se mirent chacun dans un desdits batiments avec quarante homes, et en mirent trente avec un lieutt dans un autre, et furent droit à lui. Dès qu'il les vist gagner, il leva ses encres et prist la fuist si en désordre, que sa chaloupe, qu'il auest envoié à une prise qu'il venest de faire, ne pust le rejoindre. Elle fut prise. Il y a dix angles qui sont au fort de la Hougle. Je les remetray à Mrs de lamireauté qui ont envoié chercher les interpretes; en atendent voissi ce que j'ay pû tirrer d'eux.

« Ils sont partis le vingt quatre d'avril de Poursemout par ordre de

que vous aurez reçu cette lettre, vous partiez pour vous rendre à Brest, sans achever de visiter les côtes de Normandie. Vous aurez soin, seulement, de bien instruire les officiers des lieux où vous ne pourrez point aller, de ce qu'ils peuvent faire en cas que les ennemis voulussent entreprendre quelque chose sur le point de votre commandement. Toutes les instructions que j'ai à vous donner, c'est de vous servir des troupes de terre que j'envoie à vos ordres, et dont vous trouverez l'état ci-joint (1), pour empêcher les ennemis de faire aucune descente auprès de Brest.

Il y a, à présent, dans Brest un nombre de troupes assez considérable, que vous employerez au même usage, aussi bien qu'à ôter les moyens, s'il est possible, aux ennemis de bombarder cette place par mer, vous servant des batteries qui sont aux environs de la rade. Vous devez aussi apporter tous vos soins pour mettre mes vaisseaux en sûreté.

Si, contre toute apparence, les ennemis étaient en état d'assiéger Brest, je m'attends que vous n'oublierez rien pour rendre la prise de cette place impossible.

---

millor Banche (lord Barckley) pour croiser depuis le Havre jusqu'à l'ille de Gernesse. Ils assurent qu'il y a vingt cinq batiments ingles audit Poursemout; dix à trois ponts et le reste des frégates de qarente piesses de cannon. On travaille à leurs esquipages. Ils ne doivent sortir de là que lorsqu'une escadre, qu'on esquipe à Londres, les aura joint. Il croit que ca serra dans un mois.

« Il parrest sy extraordinaire qu'un batiment de cent homes d'esquipage et vingt piesses de canon aist fuiy, sans tirrer un coup et abandonne sa chaloupe à trois malheureuses barques sans canon, que l'on ne peust sempecher de croire qu'il la bien voulu laisser prendre. J'ay pourtant cru, Monseigneur, devoir vous en informer. J'en fairai de mesme de tout ce qui arrivera tant qu'il niy aura point issy de comendent au dessus de moy. Je vous suplie de me mender si je fay bien ou mal, afain que je me conforme à vos intenzions.

« J'ay l'honneur, etc...

« DUVILLAR. »

(1) Cet état n'existe pas aux Archives.

Si vous croyez pouvoir tirer quelques secours de la province de Bretagne, pour empêcher les ennemis de réussir dans les desseins qu'ils pourraient avoir sur Brest ou sur les vaisseaux qui sont dans le port, entendez-vous avec le duc de Chaulnes (1), à qui j'ordonne de vous accorder tout ce qui dépendra de lui.

J'ai ordonné au marquis de Barbezieux de vous envoyer un mémoire de ce qui doit être à vos ordres, c'est-à-dire un état des officiers généraux, de l'artillerie et des vivres que l'on destine pour la subsistance du corps qui doit s'assembler près de Brest.

V. 1233, *minutes, f°* 339, *et v.* 1255, *f°* 103.

M. de Barbézieux à M. de Vauban.

Versailles, le 18 mai 1694.

Comme il n'y a point à Brest de pièce de campagne, et qu'en cas que les ennemis voulussent tenter quelques entreprises, vous pouriez en avoir besoin, j'écris présentement à M. de Nointel pour qu'il fasse conduire audit Brest cinq pièces d'une livre de balles de la nouvelle invention, et cinq de 8, avec leurs affûts à rouages et avant-trains, qu'il prendra à Saint-Malo, où elles ont été remisées l'année passée, de celles qui composaient l'armée de Monsieur. J'écris aussi à M. le Grand Maître, pour le prier d'envoyer quelques officiers d'artillerie pour servir cet équipage.

Le sieur Rivié est chargé de faire rendre incessamment audit Brest 50 chevaux pour servir à tirer ce canon, et ils sont présentement en marche pour se rendre près de cette place. J'écris à M. de Nointel de pourvoir à leur subsistance, en leur faisant payer la solde ordinaire, à raison de 34 sols chacun par jour, par le commis du trésorier de l'artillerie qui en a le fonds.

---

(1) Gouverneur de Bretagne.

J'envoie aussi à M. de Nointel et au sieur de Bouridal un état des troupes qui doivent arriver audit Brest et leur mande que l'intention du Roi est que les officiers, tant de cavalerie que d'infanterie, soient payés sur le même pied qu'ils l'ont été l'année passée, pendant tout le temps que les troupes de l'armée de Monsieur ont campé dans votre département; qu'à l'égard des soldats, cavaliers ou dragons, comme l'on ne pourra point leur donner de la viande, il leur fasse fournir à chacun une ration de pain par jour, au moyen des farines qui sont dans Brest, pour laquelle S. M. désire que l'on fasse retenir deux sols sur leur solde ordinaire, de même qu'il en a été usé l'année passée (1).

V. 1235, f° 141.

M. de Vauban à M. de Barbézieux.

Brest, le 24 mai 1694.

J'ai reçu, Monseigneur, hier matin, en passant à Morlaix, celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 18 de ce mois (2), et me suis rendu, le même jour, 23 mai, à Brest, où je n'ai trouvé aucune troupe arrivée ni apparence qu'il en dût arriver bientôt. M. de Nointel m'ayant écrit qu'il avoit les ordres pour les faire partir, mais qu'il ne les avoit pas encore envoyés, je lui ai mandé de le faire incessamment; pendant quoi, je vais visiter les lieux les plus propres à les faire camper, qui seront apparemment les plus près, que faire se pourra, des lieux où les descentes sont les plus apparentes.

Je chercherai aussi où placer la cavalerie, et donnerai les ordres qui pourront dépendre de moi pour la subsistance des uns et des autres ; et quand j'aurai tout vu,

(1) Deux lettres analogues sont adressées, les 16 et 18 juin, à MM. de Bouridal et de Nointel, mais les états annoncés n'y sont pas joints.

(2) Cette lettre n'existe pas aux Archives.

dès que les troupes seront établies, je vous en rendrai compte.

Ayez, s'il vous plaît, la bonté de m'envoyer mes ordres et la lettre de service de M. de Moncault et de faire partir incessamment les officiers qui doivent servir avec moi; car il n'y a encore ici que Moncault.

Je n'ai rien appris de nouveau des ennemis, depuis ce qui s'est passé il y a deux ou trois jours, dont vous aurez sans doute été informé.

VAUBAN.

V. 1255, *minutes*, *f°* 159.

M. de Barbézieux à M. de Vauban.

Versailles, le 31 mai 1694.

J'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 24 de ce mois. Vous verrez arriver incessamment tous les officiers généraux qui doivent servir en Bretagne, car j'ai adressé à M. le maréchal de Choiseul les lettres de service qui leur sont nécessaires et les vôtres aussi (1).

V. 1245, *minutes*, *f°* 465.

Le Commissaire Bouridal à M. de Barbézieux.

Brest, ce 28 mai 1694.

Monseigneur, les cinquante chevaux d'artillerie sont arrivés dès aujourd'hui, et, comme elle (l'artillerie) est à Saint-Malo, j'ai dit à M. de Vauban qne l'on pouvait les y renvoyer pour la mener ici, et il en a donné l'ordre.

Les régiments de cavalerie et de dragons arriveront à Saint-Renan, où M. de Vauban les fera camper le 5 du mois prochain, et le régiment d'Orléanais arrivera aussi ce jour-là au Conquet, où l'on a envoyé deux compagnies de la marine.

---

(1) Cet envoi est fait le 28 mai (*v.* 1245, *f°* 406); dès le 26, les états du personnel des officiers généraux avaient été adressés au maréchal de Choiseul et à M. de Nointel.

Il vient à Landerneau 1000 hommes de milice des évêchés de Tréguier et de Saint-Brieuc, pour être à portée du Conquet, en attendant que l'infanterie, que M. de Vauban croit encore éloignée, soit arrivée. La noblesse des quatre évêchés (1) s'assemble aussi à Morlaix, Quimper et Landerneau.

La flotte (2) pour Saint-Malo partit hier par un vent de sud-ouest, qui doit les avoir rendus aujourd'hui.

BOURIDAL.

V. 1255, f° 174.

(A suivre.) A.

(1) Evêchés de Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier et Saint-Brieuc, c'est-à-dire à peu près les territoires des départements du Finistère et des Côtes-du-Nord.

(2) Flottille portant les canons et munitions dont il est question dans la lettre de M. de Bouridal du 21 mai.

LA

GUERRE DE 1870-1871

JOURNAL DES MARCHES ET DES OPÉRATIONS MILITAIRES DU 2e CORPS DE L'ARMÉE DU RHIN.

(*Suite.*)

27 *juillet.*

Dans la 1re division, une reconnaissance composée du 32e de ligne et de 2 pelotons du 7e dragons, part de Saint-Avold à 4 heures du matin et se dirige sur les villages de Carling et de l'Hôpital, sans avoir vu l'ennemi.

Cependant, les rapports des espions signalent des rassemblements considérables de troupes prussiennes dans les directions de Duttweiler, de Neunkirchen et de Hombourg.

Le général commandant la 2e division envoie M. le lieutenant-colonel Thibaudin, avec un bataillon du 67e de ligne et 2 escadrons du 5e chasseurs, exécuter une reconnaissance dans la direction du village de Saint-Arnual. Ces troupes descendent du village de Spicheren, sur le moulin de Simbach, en suivant la rive gauche du ruisseau et reconnaissent le chemin de Sarreguemines à Saint-Arnual : pendant ce temps, le général Bastoul se dirige avec un bataillon à travers la forêt qui s'étend entre Spicheren et Saint-Arnual et débouche sur les premières maisons de ce village, dont il reconnaît les abords.

Ils étaient occupés par des avant-postes prussiens avec

lesquels on échange quelques coups de fusil, sans résultats sérieux. M. le lieutenant-colonel Thibaudin, ayant rempli sa mission, rentre au bivouac.

D'un autre côté, le colonel Mangin, avec un bataillon du 67e de ligne, 1 section d'artillerie et 1 peloton de chasseurs, vient prendre position sur la pente du contrefort de Spicheren qui fait face à Sarrebrück. Il déploie en tirailleurs une compagnie d'infanterie, qui, avec le peloton de chasseurs, descend dans la vallée et en reconnaît les chemins. Dans le même temps, 4 compagnies du 8e de ligne et un escadron de chasseurs viennent s'établir sur la route de Sarrebrück à Forbach, à hauteur des grand'gardes du 8e de ligne, afin de pouvoir, au besoin, soutenir la reconnaissance sur Saint-Arnual. Dès que cette dernière est terminée, toutes les troupes rentrent dans leurs bivouacs.

En exécution des ordres du général commandant le 2e corps, 2 bataillons du 24e de ligne, une section du génie et 1 peloton du 7e dragons, sous les ordres du général Micheler, partent à 4 heures du matin, en même temps que les troupes de la 2e division et se dirigent par la vallée de la Rosselle, sur Ludweiler, Geislautern et Werden. La colonne part de Merlebach, traverse en suivant les crêtes, la forêt de Warndt, passe entre les villages de Saint-Nicolas et de Nass-Weiller, et arrive à Emersweiller, sur la Rosselle. Elle continue jusqu'au village de Grande Rosselle, où deux escadrons de chasseurs venus de Forbach se mettent aux ordres du général Micheler.

A partir de Grande Rosselle, la colonne reprend les crêtes et débouche dans le village de Ludweiler, qu'elle traverse sans incidents ; elle repasse le ruisseau de la Lauter et se dirige sur Geislautern. En vue de ce village, l'avant-garde est accueillie par un feu nourri parti des jardins qui entourent le village ; elle se déploie aussitôt en tirailleurs. Le général Micheler porte alors ses deux

bataillons sur la crête qui domine le village et y prend position, tandis que les deux escadrons de cavalerie se replient vers le village de Petite Rosselle.

Devant la ferme attitude du général Micheler, l'ennemi replie ses avant-postes sur le village de Geislautern et l'occupe fortement.

Le général Micheler, n'ayant pas mission de s'engager, se retire avec les deux escadrons de chasseurs par le chemin de la vallée de Rosbrück et la ligne de Forbach à Bening.

La 2e ligne, sur l'ordre du général commandant la 3e division, quitte les hauteurs de Cocheren pour occuper Rosbrück, les 2 premiers bataillons campent en avant et le 3e un peu en arrière du village, afin de couvrir le chemin de fer et de relier le 63e de ligne au reste de la division.

Le même jour, deux pelotons du 12e dragons exécutent le soir une reconnaissance sur Nass-Weiller et Emersweiller.

La 2e division de la réserve d'artillerie reçoit de Saint-Avold les 2 sections et les réserves qui lui manquent, venant de Strasbourg.

Dans la 2e division d'infanterie, la 4e compagnie du 1er régiment du génie, qui forme provisoirement la compagnie divisionnaire du génie de la division, quitte Forbach pour rejoindre, à Boulay, la 1re division du 3e corps.

28 *juillet.*

Dans la 1re division, une reconnaissance composée de 2 bataillons du 77e et d'un peloton du 7e dragons, part de Saint-Avold à 4 heures du matin et se dirige vers les villages de Carling et de l'Hôpital; à la même heure, un bataillon du 32e de ligne allait en reconnaissance sur la route de Sarrelouis.

Ces troupes rentrent sans avoir rencontré l'ennemi;

mais, d'après les renseignements recueillis, le premier campement prussien important serait situé au nord de Ludweiler, à 6 kilomètres de la frontière.

Le village de Warnstroff (Warent-Hoff), qui avait été occupé, serait évacué et les reconnaissances prussiennes se porteraient plutôt vers Boulay.

De même dans la 2e division, un bataillon du 66e sous les ordres du colonel, fait une reconnaissance sur Grosbliederstroff; elle se relie avec une autre reconnaissance exécutée dans la même direction par les troupes de la 2e division du 5e corps.

Deux escadrons du 7e dragons, sous les ordres du colonel de Gressot, sont mis à la disposition du général commandant la 3e division, comme cavalerie divisionnaire.

Le complément de l'artillerie divisionnaire de la 3e division, la 9e batterie du 5e régiment (batterie à balles), (capitaine Dupré), arrive à Forbach par les voies ferrées, venant de Strasbourg.

29 *juillet.*

Le général commandant la 3e division organise des sections de francs-tireurs dans tous les régiments de sa division.

A la suite d'un violent orage, qui inonde le camp de la 3e division, on apporte quelques changements dans l'assiette des campements :

Le 10e bataillon de chasseurs à pied se porte sur la hauteur de Cocheren, près du viaduc du chemin de fer de Sarreguemines. Une compagnie reste à Bening à la garde de l'artillerie.

Le 40e de ligne quitte la prairie où il était campé. Deux bataillons se portent sur le coteau en arrière du chemin de fer, à hauteur du quartier général de la division; le 3e bataillon de ce régiment est posté à 500 mètres

bataillons sur la crête qui domine le villag
position, tandis que les deux escadrons de
replient vers le village de Petite Rosselle.

Devant la ferme attitude du général Mich
replie ses avant-postes sur le village de
l'occupe fortement.

Le général Micheler, n'ayant pas mission
se retire avec les deux escadrons de ch
chemin de la vallée de Rosbrück et la lig
à Bening.

La 2e ligne, sur l'ordre du général co
3e division, quitte les hauteurs de Cochere
Rosbrück, les 2 premiers bataillons cam
et le 3e un peu en arrière du village, afin
chemin de fer et de relier le 63e de ligne
division.

Le même jour, deux pelotons du 12e
cutent le soir une reconnaissance sur N
Emersweiller.

La 2e division de la réserve d'artillerie r
Avold les 2 sections et les réserves qui
venant de Strasbourg.

Dans la 2e division d'infanterie, la 4e
1er régiment du génie, qui forme provisoi
pagnie divisionnaire du génie de la divisi
bach pour rejoindre, à Boulay, la 1re divis

28 *juillet*.

Dans la 1re division, une reconnaissanc
2 bataillons du 77e et d'un peloton du 7e d
Saint-Avold à 4 heures du matin et se
villages de Carling et de l'Hôpital; à l
un bataillon du 32e de ligne allait en rec
la route de Sarrelouis.

Ces troupes rentrent sans avoir renc

mais, d'après les renseignements recueillis, le premier campement prussien important serait situé au nord de Ludweiler, à 6 kilomètres de la frontière.

Le village de Warnstroff (Warent-Hoff), qui avait été occupé, serait évacué et les reconnaissances prussiennes se porteraient plutôt vers Boulay.

De même dans la 2e division, un bataillon du 66e sous les ordres du colonel, fait une reconnaissance sur Grosbliederstroff; elle se relie avec une autre reconnaissance exécutée dans la même direction par les troupes de la 2e division du 5e corps.

Deux escadrons du 7e dragons, sous les ordres du colonel de Gressot, sont mis à la disposition du général commandant la 3e division, comme cavalerie divisionnaire.

Le complément de l'artillerie divisionnaire de la 3e division, la 9e batterie du 5e régiment (batterie à balles), (capitaine Dupré), arrive à Forbach par les voies ferrées, venant de Strasbourg.

29 juillet.

Le général commandant la 3e division organise des sections de francs-tireurs dans tous les régiments de sa division.

A la suite d'un violent orage, qui inonde le camp de la 3e division, on apporte quelques changements dans l'assiette des campements :

Le 10e bataillon de chasseurs à pied se porte sur la hauteur de Cocheren, près du viaduc du chemin de fer de Sarreguemines. Une compagnie reste à Bening à la garde de l'artillerie.

Le 40e de ligne quitte la prairie où il était campé. Deux bataillons se portent sur le coteau en arrière du chemin de fer, à hauteur du quartier général de la division ; le 3e bataillon de ce régiment est posté à 500 mètres

illerie (2e batte-
à la division de

les troupes sont

à Morsbach et sa
ampe autour de

ments autour de

ière sur les hau-
h, au sud-est de

rès fortes, reliées
deux routes car-
occupe la brigade

ve solide pour la
s où elle s'établit

le plateau qui le
sion et la brigade
ne), le génie et la

uteurs en arrière :

s hauteurs : l'artil-
(10e bataillon de

vallée de Grosblie-
te la présence des
sur les pentes qui
a 3e division.
ns, qui formaient,
, la cavalerie divi-

bataillons sur la crête qui domine le village et y prend position, tandis que les deux escadrons de cavalerie se replient vers le village de Petite Rosselle.

Devant la ferme attitude du général Micheler, l'ennemi replie ses avant-postes sur le village de Geislautern et l'occupe fortement.

Le général Micheler, n'ayant pas mission de s'engager, se retire avec les deux escadrons de chasseurs par le chemin de la vallée de Rosbrück et la ligne de Forbach à Bening.

La 2e ligne, sur l'ordre du général commandant la 3e division, quitte les hauteurs de Cocheren pour occuper Rosbrück, les 2 premiers bataillons campent en avant et le 3e un peu en arrière du village, afin de couvrir le chemin de fer et de relier le 63e de ligne au reste de la division.

Le même jour, deux pelotons du 12e dragons exécutent le soir une reconnaissance sur Nass-Weiller et Emersweiller.

La 2e division de la réserve d'artillerie reçoit de Saint-Avold les 2 sections et les réserves qui lui manquent, venant de Strasbourg.

Dans la 2e division d'infanterie, la 4e compagnie du 1er régiment du génie, qui forme provisoirement la compagnie divisionnaire du génie de la division, quitte Forbach pour rejoindre, à Boulay, la 1re division du 3e corps.

28 *juillet.*

Dans la 1re division, une reconnaissance composée de 2 bataillons du 77e et d'un peloton du 7e dragons, part de Saint-Avold à 4 heures du matin et se dirige vers les villages de Carling et de l'Hôpital; à la même heure, un bataillon du 32e de ligne allait en reconnaissance sur la route de Sarrelouis.

Ces troupes rentrent sans avoir rencontré l'ennemi;

mais, d'après les renseignements recueillis, le premier campement prussien important serait situé au nord de Ludweiler, à 6 kilomètres de la frontière.

Le village de Warnstroff (Warent-Hoff), qui avait été occupé, serait évacué et les reconnaissances prussiennes se porteraient plutôt vers Boulay.

De même dans la 2e division, un bataillon du 66e sous les ordres du colonel, fait une reconnaissance sur Grosbliederstroff; elle se relie avec une autre reconnaissance exécutée dans la même direction par les troupes de la 2e division du 5e corps.

Deux escadrons du 7e dragons, sous les ordres du colonel de Gressot, sont mis à la disposition du général commandant la 3e division, comme cavalerie divisionnaire.

Le complément de l'artillerie divisionnaire de la 3e division, la 9e batterie du 5e régiment (batterie à balles), (capitaine Dupré), arrive à Forbach par les voies ferrées, venant de Strasbourg.

29 *juillet.*

Le général commandant la 3e division organise des sections de francs-tireurs dans tous les régiments de sa division.

A la suite d'un violent orage, qui inonde le camp de la 3e division, on apporte quelques changements dans l'assiette des campements :

Le 10e bataillon de chasseurs à pied se porte sur la hauteur de Cocheren, près du viaduc du chemin de fer de Sarreguemines. Une compagnie reste à Bening à la garde de l'artillerie.

Le 40e de ligne quitte la prairie où il était campé. Deux bataillons se portent sur le coteau en arrière du chemin de fer, à hauteur du quartier général de la division; le 3e bataillon de ce régiment est posté à 500 mètres

en avant du village de Merlebach, à cheval sur la route de Forbach.

Sur l'avis que des forces prussiennes se concentrent sur la rive droite de la Sarre, le général commandant la division ordonne la formation d'une *Compagnie mixte d'éclaireurs volontaires*, afin de compléter le service des avant-postes et de rendre les surprises plus difficiles, dans un pays aussi boisé et aussi accidenté que celui dans lequel le 2e corps est cantonné.

Cette compagnie comprend un officier, un sous-officier, un caporal et 15 hommes par corps d'infanterie, plus un officier, un maréchal des logis, 2 brigadiers et 25 dragons.

30 *juillet*.

Le général commandant le 2e corps donne l'ordre d'organiser dans tous les régiments du corps d'armée les petits dépôts, qui sont installés dans la caserne de Saint-Avold.

La loi du 28 juillet 1870, qui accorde la franchise postale à l'armée du Rhin, est notifiée au 2e corps.

Les reconnaissances habituelles exécutées dans les trois divisions d'infanterie et la division de cavalerie du corps d'armée, n'affirment rien de nouveau. Cependant, des rapports d'espions signalent une grande concentration de troupes à Duttweiler, en arrière de Sarrebrück.

31 *juillet*.

Par suite de ces renseignements, le général commandant le 2e corps pense qu'il y a lieu de concentrer son corps d'armée ; il quitte donc Saint-Avold avec son état-major et établit son quartier général à Forbach. Les généraux commandant l'artillerie et le génie l'y accompagnent, tandis que les deux premières divisions de la réserve d'artillerie, le parc et la réserve du génie et le train des équipages s'arrêtent à Morsbach et y cam-

pent. (La 3e division de la réserve d'artillerie (2 batteries à cheval) reste toujours attachée à la division de cavalerie.)

La 1re division se porte à Bening, où les troupes sont disposées de la manière suivante :

La 1re brigade étend sa droite jusqu'à Morsbach et sa gauche à Rosbrück ; la 2e brigade campe autour de Bening, en arrière de la voie ferrée.

La 2e division conserve ses campements autour de Forbach.

La 3e division se transporte tout entière sur les hauteurs d'Oetingen, Behren et Bousbach, au sud-est de Forbach.

Ces hauteurs offrent des positions très fortes, reliées par une bonne route à Forbach et par deux routes carrossables au plateau de Spicheren, qu'occupe la brigade Bastoul, de la 2e division.

La 3e division forme ainsi une réserve solide pour la 2e division, sur les nouvelles positions où elle s'établit ainsi qu'il suit :

1° Au village d'Oetingen et sur le plateau qui le domine : le quartier général de la division et la brigade du général Micheler (24e et 40e de ligne), le génie et la cavalerie ;

2° Au village de Behren et sur les hauteurs en arrière : le 2e de ligne (brigade Doens) ;

3° Au village de Bousbach et sur les hauteurs : l'artillerie, le reste de la brigade Doens (10e bataillon de chasseurs et 63e de ligne).

Le soir même, le débouché de la vallée de Grosbliederstroff est reconnu, et on constate la présence des postes du 5e corps (général de Failly) sur les pentes qui se trouvent en face des positions de la 3e division.

Les deux escadrons du 7e dragons, qui formaient, sous les ordres du colonel de Gressot, la cavalerie divi-

en avant du village de Merlebach, à cheval
de Forbach.

Sur l'avis que des forces prussiennes se
sur la rive droite de la Sarre, le général co
division ordonne la formation d'une *Com*
d'éclaireurs volontaires, afin de compléter l
avant-postes et de rendre les surprises p
dans un pays aussi boisé et aussi acciden
dans lequel le 2e corps est cantonné.

Cette compagnie comprend un officier, un
un caporal et 15 hommes par corps d'infan
officier, un maréchal des logis, 2 brigadi
gons.

30 *juillet*.

Le général commandant le 2e corps
d'organiser dans tous les régiments du cor
petits dépôts, qui sont installés dans la cas
Avold.

La loi du 28 juillet 1870, qui accorde la
tale à l'armée du Rhin, est notifiée au 2e

Les reconnaissances habituelles exécu
trois divisions d'infanterie et la division d
corps d'armée, n'affirment rien de nouve
des rapports d'espions signalent une gra
tion de troupes à Duttweiler, en arrière

31 *juillet*.

Par suite de ces renseignements, le g
dant le 2e corps pense qu'il y a lieu de
corps d'armée ; il quitte donc Saint-
état-major et établit son quartier géné
Les généraux commandant l'artillerie
accompagnent, tandis que les deux pre
de la réserve d'artillerie, le parc et la rés
le train des équipages s'arrêtent à Mors

pent. (La 3e division de la réserve d'artillerie (2 batteries à cheval) reste toujours attachée à la division de cavalerie.)

La 1re division se porte à Bening, où les troupes sont disposées de la manière suivante :

La 1re brigade étend sa droite jusqu'à Morsbach et sa gauche à Rosbrück ; la 2e brigade campe autour de *Bening*, en arrière de la voie ferrée.

La 2e division conserve ses campements autour de Forbach.

La 3e division se transporte tout entière sur les hauteurs d'Oetingen, Behren et Bousbach, au sud-est de Forbach.

Ces hauteurs offrent des positions très fortes, reliées par une bonne route à Forbach et par deux routes carrossables au plateau de Spicheren, qu'occupe la brigade Bastoul, de la 2e division.

La 3e division forme ainsi une réserve solide pour la 2e division, sur les nouvelles positions où elle s'établit ainsi qu'il suit :

1° Au village d'Oetingen et sur le plateau qui le domine : le quartier général de la division et la brigade du général Micheler (24e et 40e de ligne), le génie et la cavalerie ;

2° Au village de Behren et sur les hauteurs en arrière : le 2e de ligne (brigade Doens) ;

3° Au village de Bousbach et sur les hauteurs : l'artillerie, le reste de la brigade Doens (10e bataillon de chasseurs et 63e de ligne).

Le soir même, le débouché de la vallée de Grosbliederstroff est reconnu, et on constate la présence des postes du 5e corps (général de Failly) sur les pentes qui se trouvent en face des positions de la 3e division.

Les deux escadrons du 7e dragons, qui formaient, sous les ordres du colonel de Gressot, la cavalerie divi-

du 8e de ligne.
le brigade avec
3e division fait
gen avec le pla-
nent sont assez
aux voitures :
'en en traversant
eren en passant
écessaires pour
es sont exécutés
de travailleurs

es positions qui,
la ville de Sarre-
ndant le 2e corps

atin, la division
orte en première
de Laveaucoupet
gauche soutenue
et par la seconde

ren, et chargé de
çoit l'ordre d'en-
village de Saint-
dominent, tandis
nt dans le ravin
quer de front les
e de la route de

lle a pour objectif
re ; elle se met en
s du 5e chasseurs.
4e chasseurs, avec

sionnaire de la 3e division, l'ont suivie à Oetingen et campent sur le plateau à l'est de ce village.

Pendant ces mouvements, trois reconnaissances, exécutées par le 12e dragons, et composées, les deux premières de 3 pelotons, la 3e d'un seul peloton, se dirigent vers les villages de l'Hôpital, d'Emersweiller et de Saint-Nicolas, et ne signalent rien de nouveau.

A leur retour, ces pelotons restent en grand'garde en avant de Merlebach, pendant que les troupes de la 1re division viennent relever dans leurs positions celles de la 3e.

Les compléments des réserves de l'artillerie divisionnaire des 1re et 2e divisions arrivent à Forbach, attelées par des détachements de la 4e compagnie du 2e régiment du train d'artillerie et rallient leurs divisions respectives.

Les trois batteries divisionnaires et les caissons d'infanterie de la 3e division vont à Bousbach avec leur division.

1er *août.*

Le général commandant le 2e corps, voyant se confirmer de plus en plus, par les rapports des reconnaissances et des espions, le fait d'un grand rassemblement de troupes prussiennes à Duttweiler, en arrière de Sarrebrück, se décide à concentrer davantage le corps d'armée.

En conséquence, la 1re division quitte ses campements de Rosbrück et vient s'établir en avant de Forbach, à l'ouest de la ville, de chaque côté de la route de Sarrelouis.

Le 3e bataillon du 8e de ligne de la 2e division va rejoindre à Stiring les deux premiers bataillons du régiment qui y étaient déjà établis, tandis que le 12e bataillon de chasseurs et le 23e de ligne viennent, sur la droite de la route de Forbach à Sarrebrück, occuper

l'emplacement laissé libre par le départ du 8e de ligne.

Afin d'assurer la jonction de sa seconde brigade avec la première, le général commandant la 3e division fait reconnaître les chemins qui relient Oetingen avec le plateau de Spicheren. Deux routes seulement sont assez larges pour être facilement praticables aux voitures : l'une va directement d'Oetingen à Spicheren en traversant la forêt, l'autre va de Bousbach à Spicheren en passant par Behren et Etzling. Les travaux nécessaires pour rendre les routes parfaitement praticables sont exécutés par la compagnie du génie, aidée de travailleurs d'infanterie.

2 *août*.

L'Empereur, voulant faire occuper les positions qui, sur la rive gauche de la Sarre, dominent la ville de Sarrebrück, donne l'ordre au général commandant le 2e corps de s'en emparer.

En conséquence, à 9 heures du matin, la division Bataille se met en mouvement et se porte en première ligne, sa droite appuyée par la division de Laveaucoupet et une batterie de 12 de la réserve, sa gauche soutenue par la 1re brigade de la division Vergé et par la seconde batterie de 12 de réserve.

Le général Bastoul, campé à Spicheren, et chargé de diriger le mouvement de la droite, reçoit l'ordre d'envoyer 2 bataillons pour s'emparer du village de Saint-Arnual et ensuite des hauteurs qui le dominent, tandis que le reste de sa brigade, descendant dans le ravin situé en avant de Spicheren, doit attaquer de front les positions qui se trouvent à la droite de la route de Forbach à Sarrebrück.

L'autre brigade de la division Bataille a pour objectif la position dite du *champ de manœuvre ;* elle se met en mouvement, éclairée par 3 escadrons du 5e chasseurs.

Enfin, le colonel du Ferron, du 4e chasseurs, a

1 escadron de son régiment et 2 bataillons de la 1re brigade de la division Vergé, doit partir pour faire une reconnaissance jusqu'à Gersweiler, afin de relier les mouvements du 2e corps à ceux du 3e (maréchal Bazaine).

Les troupes quittent leurs bivouacs entre 9 heures et 10 heures du matin.

Le lieutenant-colonel Thibaudin, du 67e, chargé, avec 2 bataillons de son régiment, du mouvement offensif sur Saint-Arnual, trouve ce village fortement occupé et défendu par des batteries de position placées sur la rive droite de la Sarre.

Pour contrebattre cette artillerie, le général Micheler, dont la brigade était venue appuyer le mouvement du général Bastoul, fait avancer une batterie du 15e régiment, qui ouvre un feu efficace sur l'artillerie prussienne.

Le lieutenant-colonel Thibaudin, soutenu par un bataillon du 40e de ligne et par la compagnie du génie de la 3e division, aidé d'ailleurs par le mouvement tournant du colonel Mangin, qui descendait sur sa gauche avec le reste du 67e et avec le 66e, enlève le village de Saint-Arnual, qui est immédiatement occupé par un bataillon du 40e et par la compagnie du génie.

Les bataillons du 67e abordent ensuite avec un grand élan les pentes du mamelon de Saint-Arnual et s'établissent sur le couronnement, en face de Sarrebrück.

Le 66e de ligne, avec non moins de résolution, s'empare des hauteurs jusqu'au champ de manœuvre, chassant successivement l'ennemi de toutes ses positions.

Au même moment, le général Bataille porte rapidement sa 1re brigade sur les pentes à gauche de Sarrebrück et relie ainsi le mouvement de la 2e brigade par un bataillon du 23e de ligne.

Les bataillons du 23e et du 8e de ligne, marchant par bataillons déployés, couverts par de nombreux tirailleurs, enlèvent résolument les différents ravins qui

coupent ce pays, très difficile et très boisé. Un bataillon du 8e de ligne, se faufilant à travers les bois, suit la voie ferrée jusqu'à hauteur de Dratzang, où il rallie les autres bataillons du régiment ; ils abordent alors tous ensemble le champ de manœuvre par la droite.

En arrivant sur les hauteurs, le général Bataille fait établir une de ses batteries en avant des lignes du 66e et une autre sur le champ de manœuvre, pour battre la gare et éteindre le feu de l'artillerie ennemie qui avait pris position sur la gauche de Sarrebrück. Celle-ci ne peut soutenir notre feu et se reporte en arrière.

Sur l'ordre du général commandant le 2e corps, une batterie de 12 de la réserve vient appuyer le feu de la batterie du champ de manœuvre et, en dernier lieu, la batterie de mitrailleuses de la 2e division vient jeter le désordre au milieu des colonnes d'infanterie qui évacuaient la ville.

Pendant ce combat d'artillerie, les troupes purent acclamer l'Empereur et le Prince impérial, sur le terrain même dont elles venaient de déloger l'ennemi.

Le 12e bataillon de chasseurs et la compagnie du génie de la 2e division, qui formaient la réserve du général Bataille, rallient les troupes de la 1re brigade sur le champ de manœuvre.

La 1re brigade de la division Vergé, formant seconde ligne, s'est constamment maintenue à 400 ou 500 mètres en arrière de la première ligne, profitant, pour se couvrir, des mouvements du terrain.

Les troupes campent sur les positions dont elles se sont emparées. On établit quelques postes retranchés en avant et sur le flanc de la position qu'elles occupent. Les pièces et les canonniers des batteries sont protégés par quelques épaulements en terre élevés à la hâte.

On a pu constater, dans cette première journée, l'entrain des hommes et la confiance qu'ils ont dans leurs armes.

Le 2e corps présentait le 2 août l'effectif suivant :

		Hommes.	Chevaux.
1re division.........	Général Vergé..........	7.637	»
2e division	Général Bataille.........	8.438	»
3e division	Général de Laveaucoupet.	8.580	»
Division de cavalerie.	Général de Valabrègue...	2.402	2.179
Artillerie de réserve..	Général Gagneur	1.000	923
Génie..............	Général Dubost	150	78
	Total............	28.207	3.180

Le chiffre des pertes s'est élevé à :

6 hommes tués, dont 2 officiers ;
67 hommes blessés.

Vers 3 heures de l'après-midi, la ville de Sarrebrück était complètement évacuée par les Prussiens.

A 4 heures, le général Frossard établit son quartier général en arrière des lignes, à l'auberge de la Brême-d'Or, sur la route de Sarrebrück.

Ce même jour, le 12e dragons vient occuper, en avant de Forbach, à gauche et près la route d'Etzling, l'emplacement laissé libre par la brigade de chasseurs.

Un petit dépôt pour chacun des corps de la division est établi à Forbach.

3 *août.*

Pour renforcer les positions du 2e corps, le général commandant le 2e corps modifie les positions occupées la veille par les troupes, de la manière suivante :

La 2e brigade de la 1re division va occuper les hauteurs de Sarrebrück, dans les positions occupées la veille par la 2e division. Par suite de ce mouvement, la 1re brigade de la 2e division porte son campement en deuxième ligne, en arrière de la 2e brigade ; les autres troupes conservent leurs emplacements de la veille.

Les anciens camps de la 3e division à Oetingen, Behren et Bousbach sont levés et les troupes qui les gardaient rallient leurs divisions ; la compagnie divisionnaire du génie occupe Saint-Arnual.

Le parc et la réserve du génie campent, dans l'après-midi, près de la maison de douane prussienne.

Des détachements d'hommes de la réserve commencent à arriver et complètent peu à peu l'effectif des corps.

4 août.

Le général commandant le 2e corps, ne recevant aucune nouvelle des corps d'armée voisins et se trouvant, par conséquent, trop en pointe sur le territoire ennemi, ne veut pas compromettre plus longtemps sa situation.

Les renseignements fournis, d'ailleurs, par les espions et les reconnaissances, confirment la concentration toujours croissante des troupes prussiennes sur la rive droite de la Sarre et en arrière de Sarrebrück, ce qui pourrait faire craindre une attaque prochaine. Il donne donc l'ordre d'opérer un mouvement en arrière pour se rapprocher de ses lignes de communication.

A 7 heures du soir, la 1re brigade de la 1re division (général Valazé) opère son mouvement rétrograde et va reprendre son ancien campement à Forbach, tandis que la 2e brigade (général Jolivet) garde ses positions au-dessus de Sarrebrück.

La 2e division (général Bataille) reste en position, ainsi que la 3e division (général de Laveaucoupet), dont le quartier général est établi à Saint-Arnual. Le général de Laveaucoupet reçoit l'ordre de porter le 2e et le 63e de ligne, avec la batterie à balles et le 4e chasseurs, sur les hauteurs en arrière de Spicheren, pour couvrir les débouchés du Simbach et de Grosbliederstroff, tandis que le 5e chasseurs, qui s'était mis en route à 9 heures du soir, se portait directement, par Spicheren,

sur le village de Grosbliederstroff, pour surveiller les passages de la Sarre.

La compagnie du génie de la réserve, qui avait relié par un fil télégraphique le quartier général de la Brême-d'Or à Forbach, retourne le soir à Morsbach, où elle reprend ses campements.

Dans la matinée, plusieurs reconnaissances de cavalerie sont envoyées sur les routes de Sarrelouis et de Sarreguemines, et ne rapportent aucun renseignement nouveau.

Un peloton de dragons, qui avait poussé jusqu'à Frauenberg, aperçoit les postes de l'ennemi sur les hauteurs qui dominent la rive prussienne.

5 *août*.

Le 2e corps achève son mouvement de retraite sur Forbach, où le général Frossard reporte son quartier général. Afin d'assurer la sécurité de ce mouvement rétrograde, un bataillon du 55e de ligne est envoyé en reconnaissance à 4 heures de l'après-midi, sur la route de Sarrelouis, sans apercevoir l'ennemi.

A 6 heures du soir, la 2e brigade de la 1re division quitte la position de Sarrebrück et se replie sur Forbach et, à 10 heures du soir, le 77e de ligne est établi à gauche de la route, à 600 mètres environ en avant du village et des usines de Stiring-Wendel. Le 76e de ligne campe un peu en arrière du précédent, à droite de la route de Sarrebrück.

La 2e division (général Bataille) quitte à 7 heures du soir les hauteurs de Sarrebrück et va s'établir sur les hauteurs d'Oetingen, où elle campe en colonne, à droite de la route.

Pendant ce temps, le général de Laveaucoupet se replie lentement sur les hauteurs de Spicheren et porte la 1re brigade (général Doens), avec les batteries de sa division, sur le mamelon au sud-est du village de Spi-

cheren. La 2e brigade (général Micheler) occupe la croupe au nord du village ; ses avant-postes s'établissent sur l'éperon.

Le matin, vers 4 heures, le général Valazé a fait, avec sa brigade et 2 pelotons du 12e dragons, sur la route de Sarrelouis, une reconnaissance sans résultat.

Afin de mieux couvrir son flanc gauche, le général commandant le 2e corps fait commencer un retranchement d'environ 1000 mètres de développement en travers de la route de Sarrelouis. Ce retranchement protège en même temps la gare et la ville de Forbach.

6 *août*.

Dès le matin, les rapports des reconnaissances font pressentir une attaque sérieuse de la part de l'ennemi.

BATAILLE DE FORBACH.

A la première nouvelle de la possibilité d'une attaque, le général de Laveaucoupet donne l'ordre au commandant du génie de la 3e division de faire exécuter sans retard des travaux défensifs sur le plateau de Spicheren.

En même temps, la compagnie du génie de la 1re division creuse à la hâte une tranchée-abri en avant du campement du 77e et établit, à la droite de cette ligne, un épaulement pour 2 sections d'artillerie.

Un retranchement rapide est également construit sur les côtés de la route de Sarrelouis, devant le bivouac du 55e.

Dès 8 heures du matin, des colonnes prussiennes commencent à descendre des hauteurs de Sarrebrück, précédées de longues lignes de tirailleurs ; elles s'arrêtent dans le fond de la vallée. Pendant que d'autres tirailleurs débouchent des bois de gauche, plusieurs escadrons de cuirassiers et de uhlans s'avancent sur la route, précédés d'éclaireurs.

On voit des batteries prussiennes prendre position sur les hauteurs du champ de manœuvre de Sarrebrück.

Un combat d'artillerie s'engage vers 9 heures du matin, entre elles et deux sections de l'artillerie de la 3e division.

Une fusillade dirigée sur la cavalerie ennemie l'oblige à se retirer, mais l'infanterie continue son mouvement et vient tenter un premier assaut sur l'éperon de Spicheren, où la compagnie du génie et le 10e bataillon de chasseurs à pied achèvent le retranchement.

Ces corps déposent les outils et dirigent sur les colonnes un feu bien nourri qui couvre de morts et de blessés les pentes rapides que l'ennemi cherche à gravir avec beaucoup de ténacité. Pendant une heure, toutes ses tentatives restent impuissantes.

Pendant ce temps, le général Vergé envoie 3 compagnies du 77e dans le bois qui est en avant de Schöneck, et porte en avant le 3e bataillon de chasseurs et le 76e, avec deux sections d'artillerie.

Un bataillon du 77e est placé dans l'usine Wendel, de manière à observer les bois, le chemin de fer et la route de Schöneck.

La fusillade s'engage entre les tirailleurs prussiens et ceux de la 1re division, et, sur la demande du général Vergé, le général commandant le 2e corps fait porter le 32e vers Stiring.

Deux bataillons sont placés dans l'usine et ses dépendances, le 3e reste en réserve sur la place du village.

Vers midi, la lutte est devenue très vive de ce côté, et de nouvelles colonnes qui débouchent nécessitent l'arrivée en ligne de la batterie de mitrailleuses.

Pour contenir tout mouvement de l'ennemi sur le pied des hauteurs de droite, le général commandant la division de cavalerie reçoit l'ordre de se porter de ce côté avec deux escadrons du 4e chasseurs et une batterie à

cheval. Ils sont soutenus un peu plus tard par 2 escadrons du 7e dragons.

Enfin, le 55e lui-même est porté vers Stiring lorsque le colonel de Waldner, qui a reconnu la vallée de la Rosselle, rend compte que, bien qu'occupée par quelques postes et grand'gardes, il ne s'y trouve jusqu'ici pas de forces importantes.

Sur les hauteurs, le général de Laveaucoupet qui, de Spicheren, avait vu, dès 10 heures du matin, les efforts de l'ennemi se porter sur sa gauche, avait aussi à craindre de voir son flanc droit débordé. Il envoie le colonel de Gressot, avec 2 escadrons du 7e dragons, vers le moulin de Simbach pour surveiller le débouché par lequel l'ennemi pourrait chercher à le tourner, et prescrit à la brigade Micheler (24e et 40e, avec la 7e batterie du 15e régiment) d'avancer en première ligne sur l'éperon, derrière les tranchées-abris.

Six de nos pièces balayent le versant de la plaine vers Sarrebrück, et six autres sont placées entre Spicheren et le bois, afin de parer à tout mouvement contre notre droite.

La batterie de mitrailleuses prend position en arrière et à gauche des précédentes ; le combat d'artillerie recommence ; nos obus, bien dirigés, dispersent les colonnes assaillantes, mais elles se reforment sans cesse en avançant. De nouveaux renforts indiquent combien le combat va devenir opiniâtre.

Dans ces circonstances, la division Bataille, qui était maintenue en réserve sur le plateau d'Oetingen, reçoit vers midi l'ordre d'envoyer des renforts au général de Laveaucoupet. Le général Bastoul, avec le 66e et le 67e, se porte vers les positions de Spicheren, si vivement attaquées.

Le 1er bataillon du 23e et la 8e batterie du 5e régiment appuient ce mouvement.

Si la lutte était vive sur le plateau de Spicheren, elle

n'était pas moins acharnée dans la vallée de Stiring, où le général Vergé, qui avait perdu un peu de terrain, réclamait de nouveaux renforts. Le général Bataille y descend, emmenant les 2 autres bataillons du 23e et le 8e de ligne avec sa seconde batterie de 4 et la batterie de mitrailleuses. Il ne laissait sur le plateau d'Oetingen que le 12e bataillon de chasseurs et sa compagnie du génie.

Après s'être concerté avec le général Vergé, il lance un bataillon du 23e sous le bois à gauche du chemin de fer et, par une attaque vigoureuse, il permet aux troupes de la 1re division de reprendre les positions de Stiring, ainsi que les bois qui sont en avant.

Le général Bataille, quand l'ennemi nous disputait Stiring avec acharnement, avait envoyé l'ordre au 67e de venir le soutenir dans la vallée, où, à ce moment, les chances du combat se rétablissaient, tandis qu'on voyait, vers Spicheren, les Prussiens faire de sensibles progrès.

Craignant alors d'avoir trop affaibli le général de Laveaucoupet, il fit remonter sur les hauteurs deux des bataillons du 8e. Ils arrivent dès 3 h. 1/4 et s'engagent immédiatement, au moment où le feu était des plus violents.

Le 67e descendait, en effet, avec la batterie de la 2e division ; il contribua, avec le dernier bataillon du 8e, à l'enlèvement des bois de gauche ; mais la vivacité de la lutte sur Spicheren le fit bientôt renvoyer sur les hauteurs, où son concours paraissait nécessaire.

Pendant que le combat se continue avec acharnement sur les hauteurs de Spicheren et à Stiring, quelques inquiétudes commencent à se manifester sur nos derrières où une attaque paraît imminente. Sur la route de Sarre-louis, une colonne d'infanterie, accompagnée d'artillerie et précédée de cavalerie, était signalée. La nécessité d'envoyer d'urgence des renforts successifs au général Vergé, avait forcé le général Frossard à découvrir com-

plètement ce débouché, qui n'était plus gardé que par une seule compagnie du génie.

Il était environ 4 heures ; le lieutenant-colonel Dulac, du 12e dragons, reçoit l'ordre de pousser une reconnaissance dans cette direction. Il se trouve bientôt en face de quatre régiments d'infanterie, d'un régiment de uhlans et de plusieurs pièces de canon. Ne pouvant tenir en ligne contre ces forces, il se retire lentement, puis, arrivé à hauteur des retranchements élevés par le 55e, il fait mettre pied à terre et, avec l'aide de la compagnie du génie de la 1re division, il contient l'attaque pendant plus d'une heure. Enfin, après épuisement des cartouches, il fait remonter à cheval, pousse une charge des plus brillantes et conserve jusqu'à la nuit les positions confiées à sa défense.

Un petit secours inespéré était venu en aide à cette poignée de braves : un détachement de 200 hommes de la réserve du 2e de ligne, sous les ordres du sous-lieutenant Arnaudy, débarquait à la gare à 3 h. 1/2. Cet officier, avec un entrain remarquable, avait exécuté l'ordre qui lui avait été donné, et, à 6 heures, il arrivait au soutien de la compagnie du génie.

A 5 heures, l'ennemi, qui avait déjà tenté quatre assauts sur l'éperon de Spicheren, amenait de nouveaux bataillons et recommençait une attaque furieuse.

Il avait été repoussé plusieurs fois par des charges à la baïonnette que le général de Laveaucoupet, l'épée à la main, dirigeait lui-même, donnant aux troupes le plus grand exemple de la bravoure et du mépris des dangers.

A ce moment, le mouvement tournant redouté depuis le matin, par le bois d'Arnual, était exécuté par les colonnes prussiennes qui, en arrivant à la clairière, menaçaient le front et le flanc droit du 40e.

Le général Doens tombe mortellement blessé ; son officier d'ordonnance, M. le lieutenant Abria, tombe à

ses côtés ; le colonel de Saint-Hillier est tué, le lieutenant-colonel Boucheman grièvement blessé.

L'ennemi était toujours soutenu par de puissantes réserves ; nos munitions étaient épuisées. Les soldats, combattant depuis le matin sans manger, étaient exténués de fatigue. Dans ces conjonctures, le général de Laveaucoupet prescrit au colonel du 63e de se replier sur la 2e ligne.

Ce mouvement, qui se fit lentement et avec ordre, dura de 5 à 8 heures du soir. Toutes les fois que l'ennemi tentait de sortir du bois, il était obligé d'y rentrer en désordre.

De 4 à 5 heures, le combat dans la vallée s'était maintenu à notre avantage ; le général Frossard avait même dû faire rétrograder, en arrière de Forbach, la brigade de dragons du général de Juniac, du 3e corps, qui arrivait à notre secours et qui, à ce moment, encombrait la route dont il était important de maintenir la libre circulation pour la réserve d'artillerie et le service des ambulances.

Mais, vers 6 heures, l'ennemi devient plus nombreux ; des troupes fraîches entrent en ligne de tous côtés, cherchent à nous envelopper et prononcent sur Stiring un vigoureux mouvement qui nous fait perdre du terrain.

Le général Valazé, reconnaissant l'urgence d'un mouvement offensif vigoureux, le fait exécuter par le 55e de ligne avec une grande énergie. Il reprend les positions de Stiring, pendant que le 3e bataillon de chasseurs se lance dans les bois qui bordent à droite la route de Sarrebrück.

Ce retour offensif est appuyé par un bataillon du 76e ; l'ennemi éprouve des pertes énormes, les nôtres sont également considérables.

Il était alors 7 heures 1/2 du soir ; les colonnes prussiennes redoublent leurs efforts avec un acharnement

indescriptible ; le 32e, le 55e et un bataillon du 77e les repoussent avec la même énergie, soutenus par 12 pièces de la réserve d'artillerie. A 9 heures, ce combat, des plus meurtriers, durait encore et se poursuivait dans les premières maisons de Stiring, dont l'une était en feu.

Il faut se reporter actuellement au débouché de la route de Sarrelouis.

Au moment où la nuit arrive, la colonne ennemie, qui avait été arrêtée au prix des plus grands sacrifices, entoure de tous côtés le groupe héroïque de 300 hommes, dragons, pontonniers, sapeurs du génie, soldats du 2e de ligne, vaillamment électrisés par quelques officiers.

Il fallut céder contre des forces quintuples et se retirer derrière le chemin de fer ; alors les batteries prussiennes s'avancent sur la crête et, par un tir rapide, couvrent Forbach de leurs obus. Nous sommes enveloppés ; les projectiles arrivent de face, de gauche, par derrière ; cependant les talus du chemin offrent encore un abri à nos intrépides combattants ; les infirmiers apportent des cartouches à ceux qui n'en ont plus et un feu nourri arrête encore une fois l'ennemi, qui croit à l'arrivée de renforts importants.

La situation générale n'en était pas moins critique ; le 2e corps, épuisé par douze heures de lutte, était grandement menacé sur sa droite et était pris à revers sur sa gauche. Au centre, les troupes placées à Stiring, en entendant la canonnade sur Forbach, voyaient leur ligne de retraite compromise.

Toutes nos réserves étaient engagées, les renforts annoncés n'arrivaient pas.

Sans espoir d'être soutenu le lendemain, tandis que l'ennemi se renouvelait sans cesse, il était urgent de prendre une position solide pour assurer la retraite.

Ordre fut donné de se replier sur le plateau d'Oetingen, que l'on pouvait gagner par les bois et sur lequel conduisait la seule route qui fût ouverte en ce moment.

En y arrivant, le général Frossard apprend que la division Montaudon, du 3e corps, était en position à Grosbliederstroff et que le général de Failly avait quitté Sarreguemines pour se porter dans la direction de Bitche. Il ignorait d'ailleurs quelles étaient les positions occupées par les divisions Metman et Castagny. Cette situation rendait inadmissible toute idée de retraite sur la route de Saint-Avold qui, d'ailleurs, était à cette heure complètement menacée par les colonnes prussiennes massées dans les vallées de la Rosselle, et dont les avant-gardes canonnaient Forbach en ce moment.

Il fallait, en outre, songer à la division Montaudon, qui se trouvait complètement isolée et aurait pu être compromise.

En conséquence, Sarreguemines fut indiqué comme point de ralliement pour de là gagner Puttelange.

Ce mouvement s'exécuta pendant la nuit.

Le 2e corps présentait, avant le combat, l'effectif suivant :

	Hommes	Chevaux.
Division Vergé....................	7.794	626
Division Bataille....................	9.151	647
Division de Laveaucoupet...........	9.469	621
Cavalerie, général de Valabrègue....	2.486	2.212
Réserve d'artillerie, général Gagneur.	991	915
Réserve du génie, général Dubost...	150	78
Total.......	30.041	5.099

Dans cette sanglante journée, les troupes du 2e corps se sont battues avec un acharnement sans pareil, pendant douze heures, sans repos et sans avoir pu prendre de nourriture ; l'ennemi ne put les déloger de leurs positions qui, à 10 heures du soir, étaient encore sensiblement les mêmes que celles occupées le matin.

Si les pertes des Prussiens furent considérables, le 2e corps a été cruellement éprouvé :

37 officiers tués;
168 — blessés;
44 — disparus;
3.829 sous-officiers et soldats tués, blessés ou disparus.

Le général Doens mortellement blessé.

Le colonel de Saint-Hillier et le commandant Schenck tués; les lieutenants-colonels Boucheman, Hamon et Rodde grièvement blessés.

Quelques voitures de bagages sont abandonnées, mais aucun trophée n'est laissé entre les mains des Prussiens.

(A suivre.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES REVUES.

REVUES FRANÇAISES.

Journal des Sciences militaires. Janvier 1900. — Note sur la situation des Anglais dans le bassin du Yang-Tsé-Kiang. — Des réserves à faire sur l'efficacité pratique du tir en terrain incliné au-dessous de la ligne de mire, par M. le commandant Josset. — A propos de l'armée de réserve de 1800 (*fin*). — La Guerre de montagnes, par M. Henri Baraude. — Étude sur l'organisation de la défense des côtes, par M. R. Sabattier. — L'Alimentation de l'armée, par M. Chotel. — La Guerre de la succession d'Autriche (1740-1748). Campagne de Silésie (1741-1742) (*suite*). — L'Avancement de l'avenir et le rajeunissement des cadres de l'armée (*suite*), par M. Charles Roche.

Le Spectateur militaire. 1er janvier 1900. — Général Luzeux. Les mitrailleuses dans la guerre moderne (*suite*). — B***. Du Cap au Zambèze (*suite*). — Lieutenant Langlois. Souvenirs de Madagascar (*suite*). C. de Rénemont. Campagne de 1866 (*suite*).

— 15 janvier. — Général Luzeux. Les mitrailleuses dans la guerre moderne (*suite*). — Capitaine J.-R. Frisch. Considérations sur la défense de l'Algérie-Tunisie et l'armée d'Afrique. — Lieutenant Langlois. Souvenirs de Madagascar (*fin*). — C. de Rénemont. Campagne de 1866 (*suite*).

Revue Militaire universelle. 1er janvier 1900. — Général Gallieni. Rapport d'ensemble sur la situation générale de Madagascar (*suite*). — Commandant Hollender. Le siège de Phalsbourg en 1870 (*suite*). — Dr Huguet. Recherches sur les maladies simulées et mutilations volontaires observées de 1859 à 1896 (*suite*).

Revue du Cercle militaire. 6 janvier 1900. — Instruction des cadres et exercices spéciaux du service de santé. — L'augmentation de la flotte allemande. — La guerre au Transvaal (*suite*).

— 13 janvier. — Le Chemin de fer transsaharien. — La guerre au Transvaal (*suite*). — L'École de guerre italienne.

— 20 janvier. — Le Chemin de fer transsaharien (*suite*). — La guerre [au Tr]ansvaal (*suite*). — L'École de guerre italienne (*fin*).

— 27 janvier. — Les Faillites du feu de salve. — Le Chemin de fer transsaharien (*fin*). — La guerre au Transvaal (*suite*). — Allemagne. L'Artillerie de campagne en 1900.

Revue d'Infanterie. 15 janvier 1900. — Général DE TISSONIÈRE. Discipline de manœuvres (*fin*). — Général LE JOINDRE. Défense des crêtes contre l'infanterie (*fin*). — Colonel BELHOMME. Histoire de l'infanterie en France (*suite*). — G. CLÉMENT. Questions d'application du service en campagne (*suite*).

Revue de Cavalerie. Janvier 1900. — Lettres d'un cavalier. Les Écoles et l'avancement. Saumur. — La Cavalerie des Ire et IIe armées allemandes dans les journées du 7 au 15 août 1870, par le général-lieutenant von PELET-NARBONNE, traduit de l'allemand (*suite*). — L'équitation militaire au XVIIIe siècle. L'enseignement du lieutenant-colonel D'AUVERGNE, d'après des documents inédits (*suite*). — De Bautzen à Pläswitz. Mai 1813, par P. F. (*suite*).

Revue d'Artillerie. Janvier 1900. — Répartition du feu de l'artillerie (*suite*), par le colonel d'artillerie PERCIN. — Manuel de tir de l'artillerie de campagne allemande, par le capitaine d'artillerie L. DECEPTS. — Notes sur les mises en batterie masquées, par le commandant L. M. — Fusil à répétition automatique Mauser, par le capitaine d'artillerie N. PARRA. — Projet de méthode de tir de côte pour l'artillerie russe, par le lieutenant d'artillerie C. CIVREY.

Revue du Génie militaire. Janvier 1900. — Étude sur la fortification permanente, par le colonel du génie DUPOMMIER (*suite et fin*). — Les pionniers allemands en 1870, par le capitaine du génie JUNCK (*suite*).

Carnet de la Sabretache. Janvier 1900. — L'Ordre de la Réunion. — Sur la cavalerie en l'an IV. — Le colonel Nicole Papas Oglou et le bataillon de chasseurs d'Orient (1798-1815). — Lettres au comte de Thorenc (1759-1760). — Le général de division Marbot dans les Pyrénées-Orientales (1794).

Revue Maritime. Janvier 1900. — MÉMOIRES : La Rivière Claire. — MARINES ÉTRANGÈRES : La sécurité des convois. — La défense des convois. — *Victoria-et-Albert*, nouveau yacht de la reine. — Le *Chicago*, croiseur américain. — Le *Kearsarge*, cuirassé américain. — Progrès de la marine japonaise. — Météorologie de l'Extrême-Orient.

Revue des Deux-Mondes. 1er janvier 1900. — Côtes et ports français de l'Océan. La Gironde, Bordeaux, le Médoc, par M. Charles LENTHÉRIC. — Les câbles télégraphiques en temps de guerre, par M. J. DEPELLEY. — Charles XII au camp d'Altranstadt, par M. le duc DE BROGLIE.

— 15 janvier. — Le dernier bienfait de la monarchie. La neutralité de la Belgique (*suite*), par M. le duc DE BROGLIE. — Du rôle colonial de l'armée, par M. le lieutenant-colonel LYAUTEY. — Côtes et ports français de l'Océan. De la Gironde à la Loire, par M. Charles LENTHÉRIC.

Revue de Paris. 1er janvier 1900. — Vicomte DE REISET. Les funérailles de Louis XVIII. — XX. L'Éducation des officiers de réserve. — Ernest LAVISSE. Les Précautions contre l'Angleterre.

15 janvier. — Jean CAROL. Une question franco-anglaise. — E.-F. GAUTIER. L'âme malgache. — Michel CORDAY. La force à l'Exposition.

La Géographie. *Bulletin de la Société de Géographie.* 15 janvier 1900. — Général GALLIENI. Madagascar. — G. BINGER. Les lignes télégraphiques de l'Afrique occidentale française. — Marcel MONNIER. A travers la Corée.

Questions diplomatiques et coloniales. 1er janvier 1900. — Paul BOURDARIE. La colonisation du Congo français. — Pierre DECHARME. L'augmentation de la flotte allemande. — J. FRANCONIE. La réforme monétaire dans l'Inde et la question du Transvaal.

15 janvier. — Augustin BERNARD. L'occupation d'In-Salah. — J. FRANKLIN. La question des câbles sous-marins. — XIOR. Les chemins de fer à Madagascar. — ***. A Kouang-Tchéou-Ouan.

Revue britannique. Janvier 1900. — La mort de Robespierre. — Wellington et la restauration des forces militaires de l'Angleterre. — La nouvelle situation de la Hongrie dans la monarchie austro-hongroise.

Revue historique. Janvier-février 1900. — E. GLASSON, de l'Institut. Le rôle politique du conseil souverain d'Alsace. — E. RODOCANACHI et G. MARCOTTI. Élisa Baciocchi en Italie (*suite et fin*). Élisa, grande-duchesse de Toscane.

Revue des questions historiques. 1er janvier 1900. — L'invasion anglaise sous Charles VI. Les dernières batailles navales, par M. Ch. DE LA RONCIÈRE. — Les Français à Tunis de 1600 à 1789, par M. Alfred SPONT. — Un éducateur de l'armée française. Le général de Melfort, par Mlle Clarisse BADER. — Savary en Espagne, par M. GEOFFROY DE GRANDMAISON.

Revue hebdomadaire. Janvier 1900. — Casimir STRYIENSKI. Le second mariage du Dauphin, fils de Louis XV (*suite*). — Charles LOISEAU. La Réforme du calendrier russe. — Louis VOSSION. Les îles Samoa et l'arrangement anglo-allemand.

La Révolution française. 14 janvier 1900. — Le régime politique après le 9 thermidor, par A. AULARD. — Lettres du maréchal Lannes, publiées par J. GROS. — Documents inédits. Napoléon Ier et Carnot, par R. BONNET.

Le Carnet historique et littéraire. 15 janvier 1900. — M. Albert VANDAL. Le mariage par procuration de Marie-Louise : Correspondance de Berthier, prince de Neuchâtel. — Léonce PINGAUD. L'empereur Alexandre et la seconde Restauration (1815).

Nouvelle Revue rétrospective. 10 janvier 1900. — Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (1766-1823) (*suite*), communication de M. le docteur ARDOUIN. — Le général Moncey en Cisalpine (1801). Lettres au Ministre de la guerre et au Premier Consul. Communication de M. le capitaine PINEAU.

REVUE DES LIVRES ÉTRANGERS.

Betrachtung uber die Zükunft des Mechanischen Zuges für den Transport auf Landstrassen, hauptsächlich uber seine Verwendbarkeit in Kriege, von OTFRIED LAYRITZ, lieutenant-colonel, z. d. (Mittler und Sohn, Berlin).

L'auteur résume les avantages et les inconvénients des divers systèmes de locomotives routières, automobiles, etc., pour les transports militaires sur routes ; il cite les expériences faites à ce sujet dans les différentes puissances.

Die Taktik der Feld-Artillerie für die Officiere aller Waffen, von H. ROHNE, general lieutenant, z. d. (Mittler und Sohn, Berlin, 1899).

Cet ouvrage résume les nombreuses modifications apportées depuis quelque temps dans l'organisation intérieure de l'artillerie ; il constitue un commentaire très intéressant du nouveau règlement de l'artillerie de campagne allemande, notamment en ce qui concerne le titre IV (le combat).

General feldmarschall v. Steinmetz, von H. v. KROSIGK. (Mittler und Sohn).

Il est inutile d'attirer l'attention sur l'intérêt que peut présenter la vie d'un homme de guerre tel que le général de Steinmetz. On trouve notamment dans l'ouvrage le texte de l'ordre de cabinet qui enleva au général le commandement de la Ire armée, en septembre 1870.

REVUE DES LIVRES FRANÇAIS.

Inventaire sommaire des Archives historiques du ministère de la Guerre (2e fascicule). — La Section historique de l'Etat-Major de l'armée vient de faire paraître le second fascicule de l'inventaire de ses archives ; il en complète le premier volume et comprend les numéros 1204 à 1615 des archives anciennes, c'est-à-dire la correspondance des années 1693 à 1702 inclusivement. On y trouvera donc les indications relatives aux campagnes de Luxembourg, de Catinat, de Vendôme et de Villars en Flandre, en Italie et en Allemagne pendant les sept dernières années du XVIIe siècle et les deux premières du XVIIIe, aux batailles de Neerwinden, de la Marsaille, de Luzzara, de Friedlingen, et aux opérations de guerre de tout genre qui ont précédé ou accompagné ces illustres rencontres. L'administration et l'organisation militaires y occupent aussi une très grande place ; on s'est attaché tout particulièrement à mettre en évidence les questions de cette nature, ayant remarqué combien en général il est difficile de se documenter à leur égard, du moins pour les époques anciennes. La partie diplomatique, plus étendue aux archives de la Guerre qu'on ne le croirait peut-être, est représentée ici par une correspondance très abondante concernant, pour ne citer que les points principaux, les négociations du traité de Ryswick, le mariage du duc de Bourgogne, l'avènement de Philippe V et le rétablissement, grâce au concours de la France, des troupes et des finances espagnoles.

La méthode suivie pour la rédaction de ce deuxième fascicule est exactement la même que celle qui avait été adoptée pour le premier ; toutefois les sommaires y sont, pour la plupart, sensiblement plus développés, plus nombreux y sont aussi les noms des signataires des lettres. L'aspect général de l'œuvre y perd peut-être un peu de son unité, mais c'est un défaut dont le chercheur ne se plaindra sans doute point. M. Arthur Chuquet, l'éminent historien, à qui les archives sont si familières, a bien voulu, en qualité de commissaire responsable, revoir tout ce travail et lui donner par sa collaboration la meilleure des garanties.

Etude sur le service d'État-Major pendant les guerres du premier Empire, par le lieutenant-colonel d'artillerie de Philip, breveté d'État-Major. Paris, Chapelot, 1900, in-8°.

Après avoir fait le rapide historique du corps d'État-Major, créé en 1783 par le maréchal de Ségur, l'auteur rappelle le succès qui accueillit le premier Manuel relatif à ce service et dû au général Thiébault. Il donne ensuite le mémoire de Berthier sur l'État-Major de l'armée des Alpes : puis il décrit la composition et le fonctionnement des quartiers

généraux et États-Majors de la Grande Armée et de ses divers corps et services. Entrant ensuite dans le détail du service de bureau il montre, à l'aide de nombreux exemples historiques, les précautions à prendre dans la rédaction des ordres, l'influence heureuse d'une communion complète d'idées entre le chef et ses sous-ordres et la nécessité d'y parvenir au moyen d'une unité de doctrine ; il signale le soin que doivent apporter les États-Majors à la rédaction des journaux d'opérations.

Le chapitre dans lequel l'auteur nous décrit, au moyen de citations historiques, la grandiose figure de l'Empereur et celle de son chef d'État-Major, est particulièrement intéressant. Passant ensuite au service de guerre, il nous rappelle notamment celui des aides de camp généraux : « Pour l'infanterie, Mouton, Reille ; pour la cavalerie, Rapp, « Durosnel, Savary ; pour l'artillerie, Lauriston, Drouot, Gourgaud ; « pour le génie, les généraux Bertrand, Lacoste, tué à Saragosse, « Haxo, le colonel Bernard » ; au moyen d'exemples historiques d'un vif intérêt, l'auteur nous montre les pénibles et glorieuses missions dont s'acquittaient, avec une bravoure et un sang-froid si dignes d'admiration, les Gourgaud, les Castellane, les Saint-Chamans, les Lejeune, les Fezensac, les Ségur, les Marbot.

Le dernier chapitre est enfin consacré au service des renseignements et aux ingénieurs géographes, dont l'auteur regrette la suppression. Si le développement des moyens de communication de toute sorte, et par suite de la cartographie, peut permettre de discuter cet avis, ainsi que celui qu'exprime l'auteur sur le nombreux personnel des États-Majors de l'Empire, on ne peut que s'associer sans réserve à lui lorsqu'il invoque la nécessité de doter les États-Majors des nombreuses et excellentes montures qu'ils possédaient sous le premier Empire. On ne peut de même que louer sans réserve les conclusions suivantes : « Aux yeux « de l'Empereur, un officier, pour être complet, doit avoir passé par « l'État-Major et par le service des troupes... L'Empereur recherche « avant tout, pour ses officiers d'État-Major, des hommes intelligents, « audacieux, que rien n'arrête, des hommes de guerre par-dessus tout. « La question de service de bureau, d'établissement d'états de situa- « tion, etc..., a certainement son importance, mais elle n'a que la place « qui lui convient à la guerre ; elle est en deuxième ligne... le vrai « service de guerre et les missions priment tout. Les chefs d'État- « Major sont avant tout des hommes de guerre ».

L'état militaire des principales puissances étrangères en 1900, par le commandant Lauth. Paris, Berger-Levrault, 1900.

Cet ouvrage continue la série des publications analogues commencée en 1877 par le capitaine Rau (depuis général de division). Il contient un exposé très complet et très exact de l'état militaire de presque tous

les pays d'Europe. L'édition de 1900 a été mise à hauteur des derniers changements survenus dans l'organisation des armées et a été augmentée d'études nouvelles.

L'ouvrage constitue un document de valeur, intéressant et d'une lecture facile.

Récits d'un soldat de la République et de l'Empire (1792-1830), par son fils, le colonel Routier. Paris, Vermot, 1899.

Soldat de l'an VII, Routier fut incorporé au 102e de ligne et obtint tous ses grades dans ce régiment qu'il ne quitta qu'à l'époque de son licenciement, en 1814; il y fit les campagnes d'Helvétie en 1799, du Danube en 1800, d'Italie en 1805; prit part aux opérations de l'armée de Naples dans les Calabres en 1806, 1807, 1808; à la campagne d'Autriche en 1809; à la campagne d'Espagne en Catalogne et à celle de 1813 et 1814 en Italie; et nous donne sur les événements auxquels il a assisté des renseignements vécus et par suite intéressants.

J.-C. **Vauxelaire.** — **Mémoires d'un Vétéran** (1791-1800), annotés par M. Gauthier-Villars. Paris, Delagrave, 1900.

Vauxelaire a servi à l'armée de Mayence, en Vendée, en Italie et en Egypte. Son style naïf et rempli d'incorrections semble donner des garanties d'authenticité à ses Mémoires. Les détails qu'il fournit sur les marches, cantonnements et combats offrent des détails intéressants sur la vie militaire de cette époque.

La bataille de Montereau, par Tondu-Nangis père, témoin oculaire, avec notes, éclaircissements et carte, par Paul Quesners. Montereau, Georges Zanote, 1900.

C'est un récit, en partie vécu, de l'arrivée et de la retraite successives des Français et des Alliés à Montereau en 1814; de la terreur instinctive inspirée, même aux soldats alliés, par les seuls indices de l'approche de Napoléon; du débouché du corps de Victor par la route de Salins et des positions occupées par ses avant-postes le 17 février au soir; de l'entrée en ligne de Pajol, de Gérard, du parc de réserve et d'une partie de la garde à cheval, de Napoléon et de la garde à pied, enfin des brillantes charges de cavalerie qui coupèrent la retraite à l'ennemi ou y jetèrent le plus complet désordre.

Ce récit complète heureusement la relation succincte donnée de ce combat par M. Henri Houssaye dans son « 1814 » et serait lui-même très intéressant à comparer aux récits officiels existant aux Archives de la guerre.

Dans le prochain numéro, la *Revue Militaire* rendra compte des *Campagnes de la Restauration*, par M. Bittard des Portes.

Le Gérant : R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cie, 2, rue Christine.

REVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

N° 12	Mars	1900

SOMMAIRE

LA

DÉFENSE DES CÔTES

CAMPAGNE DE 1694.

La mission de M. de Vauban (*Suite*) (1).

Le Roi à M. de Vauban.

Versailles, le 22 mai 1694.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite de Carentan le 15 de ce mois (2), par laquelle je vois que vous avez

(1) Voir *Revue militaire* (*Archives historiques*), page 83.

(2) Cette lettre n'a pas été retrouvée dans les Archives de la guerre.

visité le grand et le petit Bey. Je suis fâché que vous n'ayez pu voir la Hougue, ni Cherbourg et le reste de la côte.

J'ai vu aussi les petites cartes que vous m'avez envoyées, où sont les redoutes, les batteries et les retranchements que vous avez marqués. Je crois qu'ils pourront être utiles, et j'en enverrai copie au maréchal de Choiseul, pour qu'il y fasse travailler le plus tôt qu'il sera possible. Je ne saurais augmenter les troupes destinées pour garder cette côte.

Par les avis que je reçois, il ne paraît pas que les ennemis pensent à faire aucune entreprise de ce côté-là, et il paraît que tous leurs desseins tournent du côté de Brest. Les premiers que j'en avais eu se confirment, et vous verrez, par la copie du billet ci-joint, qui me vient d'un lieu très assuré, ce que les ennemis ont résolu d'entreprendre pour ruiner la ville et brûler mes vaisseaux.

Je m'assure qu'avec ce que vous aurez de troupes, quoique vous ne croyiez pas que le nombre en soit suffisant, vous les empêcherez par votre savoir-faire et que vous suppléerez à tout ce qui pourra manquer. Servez-vous de tout ce que vous pourrez tirer de la marine, et des milices des quatre évêchés, et de l'arrière-ban, pour l'assemblée duquel je vous envoie les ordres, dont je vous ai donné le commandement, en ce que vous croirez nécessaire au bien de mon service.

Le marquis de Barbezieux écrit au sieur de Nointel de vous aider de tout ce qu'il pourra. Ne perdez pas de temps à vous préparer, car l'amiral *Russell* ou *Ruiter* est déjà en mer avec 40 vaisseaux, et l'on dit que le reste de la flotte doit bientôt le joindre.

V. 1253, *minutes, f°* 343, *et v.* 1255, *f°* 154.

Copie du billet (1).

Vous pouvez avertir vos amis que les galiotes à bombes et les douze régiments qui sont campés à Portsmouth, avec les deux régiments de marine, qui sont commandés par Talmash, sont destinés pour s'embarquer et aller tenter de brûler le port de Brest et détruire tous les vaisseaux qui y sont. Je hasarde beaucoup en vous donnant cet avis, c'est pourquoi je vous demande un très grand secret. Comptez qu'il n'y a rien de si sûr que ce que je vous mande et prenez vos mesures là-dessus.

V. 1253, *minutes*, f° 344, et v. 1255, f° 153.

M. de Vauban au Roi.

Au Conquet, le 26 mai au soir.

J'ai reçu aujourd'hui, Sire, la lettre et les ordres (2) qu'il a plu à V. M. de m'adresser par M. Dupré, tou-

---

(1) En marge de cette copie se trouve la mention suivante : « C'est du roi d'Angleterre qu'il parle », c'est-à-dire que ce billet vient du roi Jacques. En effet, d'après Macaulay, le grand historien de l'Angleterre, cité par M. Levot dans son *Histoire de Brest*, t. 2, p. 42, Louis XIV était parfaitement renseigné par le roi Jacques II, auquel le duc de Malborough, alors disgracié, communiquait les projets du cabinet de Saint-James, en vue de les faire échouer et de se rendre indispensable.

(2) L'envoi direct de ces ordres à M. de Vauban constituait une dérogation aux règles établies, au sujet de laquelle M. de Barbezieux donne des explications à M. de Nointel dans la lettre suivante, datée du 3 juin :

« Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 28 du mois passé.

« Il est vrai que je ne vous ai point envoyé le paquet pour M. le duc de Chaulnes dont je vous parlais dans ma lettre du 23, parce que j'ai cru qu'il valait mieux l'adresser à M. de Vauban, afin qu'étant sur les lieux, il pût, si le cas l'eût requis, envoyer les ordres du Roi, à la place de M. le duc de Chaulnes, que je savais encore à Paris.

« S. M. n'a pas jugé à propos de faire expédier les ordres pour faire rester à Saint-Malo le régiment de Vauge à la place de celui des Landes, qui en est parti, parce qu'il y a déjà dans cette ville beaucoup de troupes de marine. »

chant l'assemblée de la noblesse de basse Bretagne à Morlaix, et les avis que V. M. a reçus du dessein des ennemis sur Brest. Aussitôt j'ai expédié les ordres nécessaires pour les faire avancer de là à Landerneau et à Quimper, afin de les avoir plus à portée, les uns du Conquet et les autres de Camaret (1). J'ai fait aussi avertir les milices de se tenir prêtes pour border la côte au premier signal, et toutes les batteries du Goulet sont fournies de leurs besoins, à peu de chose près, ce qui s'achèvera dans peu de jours, c'est-à-dire autant qu'on le pourra. V. M. sait que la plus grande partie n'est pas achevée, et qu'il y en a même beaucoup qui ne sont pas commencées, parce qu'on n'y a pas travaillé cette année et fort peu les précédentes.

Je n'ai pas encore de nouvelles des troupes qui doivent se rendre à Brest, et, de tous les officiers généraux, il n'y a que M. de Moucault d'arrivé. V. M. peut s'assurer de mon application tout entière. Je vois beaucoup de bonne volonté dans tout ce qu'il y a ici de gens, et j'espère, moyennant Dieu, que V. M. aura lieu d'être satisfaite.

VAUBAN.

V. 1235, f° 164.

Le courrier m'a trouvé à la visite des retranchements et redoute du Conquet, qui ne sont achevés ni en bon état.

Ce post-scriptum *est de la main de Vauban, ainsi que le suivant, qui se trouve à la fin d'une lettre adressée, le*

(1) Le croquis de Brest ci-joint, est la réduction d'un plan manuscrit inséré dans un volume des Archives historiques, intitulé : *Mémoires du pays d'Aunis, de la Bretagne et de la Normandie en* 1734. La légende qui accompagne ce plan prouve qu'il est d'une date très antérieure et probablement de 1688 ou de 1689, attendu que la batterie de Cornouaille, indiquée en projet et non armée, a été commencée en 1689.

LÉGENDE DE LA CARTE DES RADES DE BREST.

1) Batterie de Bertheaume pour 4 pièces de canon qui n'y sont pas encore.
2) Batterie de Plougonvelin de 6 pièces de canon montées.
3) Batterie du Port-Moulin de 4 pièces de canon non montées.
4) Batterie de Guinis de 5 pièces de canon montées.
5) Batterie de Léon de 57 pièces de 18 et 24 montées.
6) Batterie de Neveu de 6 pièces de canon montées.
7) Batterie du Portzic de 7 pièces de canon non montées.
8) Batterie de Cornouaille projetée à faire par M. de Vauban vis-à-vis celle de Léon.
9) Batteries de Beaufort qui ont été réparées et augmentées, celle d'en haut de 15 pièces mon et celle au-dessous de 5.
10) Batterie de K. Quadiou de 10 pièces de canon montées.
11) Batterie de la Pointe des Espagnols proposée à faire par M. de Vauban.

lendemain matin, par l'illustre ingénieur à M. de Barbezieux, et conçue à peu près dans les mêmes termes que la précédente :

Comme je suis obligé de suppléer par des milices au défaut des troupes, je vous serai obligé de leur donner quelque subsistance. Car ce sont tous pauvres gens, qui ne vivent que du travail de leurs mains, au jour la journée; sitôt qu'ils en sont privés, ils ne peuvent subsister, si on ne les assiste. C'est pourquoi je vous supplie de l'avoir pour agréable. La province pourra remplacer la dépense que cela pourrait faire au roi, qui sera la moindre qui me sera possible.

VAUBAN.

V. 1255, f° 173.

M. de Barbézieux à M. de Vauban.

A Marly, le 2 juin 1694.

J'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 27 du mois passé.

Le roi approuve les précautions que vous prenez pour la garde des côtes. Mais l'intention de S. M. n'est pas de faire la dépense d'entretenir les milices que vous avez commandées, et c'est à la province de Bretagne, qui (est) assez riche, à y pourvoir, et j'écris pour cet effet à M. de Nointel.

V. 1246, *minutes*, f° 27.

M. de Vauban à M. de Barbézieux.

A Brest, le 31 mai 1694.

Je ne puis, Monseigneur, encore vous rien dire qui en vaille la peine. Je continue à reconnaître nos postes et à faire raccommoder ce que je peux de mauvais retranchements et batteries que j'ai trouvés le long de la côte, que je fais relever, élargir et approfondir par les paysans qui les doivent défendre, en attendant les troupes réglées, dont les premières n'arriveront que le 5 du pro-

chain et les dernières environ le 22. Attendant quoi, nous n'aurons que trop de temps pour régler le reste de nos dispositions. Je n'ai aucune nouvelle certaine des ennemis; le vent est toujours bon pour nous et mauvais pour eux.

VAUBAN.

V. 1255, *p.* 193.

M. de Barbézieux à M. de Vauban.

A Versailles, le 8 juin 1694.

J'ai vu, par la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 31 du mois passé, que vous n'aviez aucune nouvelle de l'ennemi. Par celles que le Roi a reçues jusqu'à présent d'Angleterre, il paraît qu'il n'y a encore été embarqué aucune troupe. Ainsi, il faut espérer que l'on n'aura pas sujet de mettre en usage toutes les précautions que l'on prend contre les insultes qu'ils pourraient faire sur les côtes.

V. 1246, *minutes*, *p.* 177.

M. de Vauban à M. de Barbézieux.

A Brest, le 4 juin 1694.

Ce mot, Monseigneur, n'est que pour avoir l'honneur de vous dire que nous travaillons toujours à notre disposition, en attendant l'arrivée des troupes. Pendant quoi, je fais retirer tous les grands vaisseaux du roi le plus avant qu'il est possible dans le fond du port, et vider tous les magasins qui sont le plus près de son entrée, pour les retirer le plus en arrière qu'il est possible. Nous manquons beaucoup de matelots et de canonniers, la flotte nous ayant enlevé tout ce qu'il y avait de meilleur en ce pays-ci (1).

Un capitaine commandant une double chaloupe de

---

(1) La flotte de M. de Tourville, puis l'escadre de M. de Châteaurenault.

Roscoff nous a assuré d'avoir compté, entre les Sorlingues et Ouessant, 52 gros navires de guerre, qui faisaient voile vers le sud, dont un portait pavillon au grand mât, et les prisonniers d'un petit bâtiment anglais qu'il a pris, rapportent qu'ils avaient laissé leur flotte, au nombre de 76 voiles, mouillée aux Sorlingues et qu'ils l'ont vue mettre à la voile. Voilà tout ce que nous avons appris d'eux.

Celui qui commande à l'île d'Ouessant me manda, hier, qu'il y en avait 8 mouillés à la pointe de l'île depuis deux jours.

Je ne manquerai pas, Monseigneur, tous les ordinaires, de vous faire part de ce que j'apprendrai et de l'état où nous serons.

Par la première lettre que S. M. m'a fait l'honneur de m'écrire, elle me subordonne à M. le maréchal de Choiseul; cela est naturel, et je n'y ai pas de répugnance. Mais, par ma lettre de service, que j'attendais de vous comme secrétaire d'État de la guerre et non de M. de Croissy, je me trouve subordonné à M. le duc de Chaulnes. Me voilà donc à deux maîtres, contre le précepte de l'Écriture, qui nie, aussi bien que moi, que cela puisse être; car si tous deux me commandent différentes choses, auquel des deux obéirai-je? C'est à vous, Monseigneur, à démêler cela. Le Roi, par ses lettres particulières, m'a bien recommandé d'avoir de l'honnêteté pour M. le duc de Chaulnes, chose à quoi je n'ai garde de manquer, et de m'entendre avec lui. Mais S. M. ne m'ayant rien dit de plus, je n'avais garde d'entendre que cela dût être autrement.

. . . .

J'ai vu, ces jours passés, l'état des officiers généraux que vous aviez adressé à M. de Nointel, où ne me trouvant point, non plus que mes aides de camp, je prends la liberté de vous en demander la raison. Serait-ce que le Roi m'aurait révoqué? Si cela est, je vous supplie,

Monseigneur, d'avoir la bonté de m'en donner avis, afin que je sache à quoi m'en tenir.

....

VAUBAN.

V. 1256, f° 27.

M. de Barbézieux à M. le Maréchal de Choiseul.

A Versailles, le 10 juin 1694.

Quoique je ne doute pas que vous n'ayez envoyé à M. de Vauban les lettres de service que je vous ai adressées pour lui, comme il me paraît, par les lettres que je reçois, qu'il ne les a pas encore reçues, je vous supplie de vouloir bien que je vous en fasse souvenir et que je profite de cette occasion pour vous assurer que je suis tout à vous.

V. 1246, minutes, f° 228.

M. le Maréchal de Choiseul à M. de Barbézieux.

A la Hougue, le 15 juin 1694.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 10 de ce mois au sujet des lettres de service de M. de Vauban, que je n'ai pas manqué de lui envoyer, aussi bien que celles des autres officiers généraux qui servent en Bretagne, le jour même que je les ai reçues.

Vous trouverez, ci-joint, les nouvelles que je viens de recevoir de la mer. Il me paraît, par le détail des forces des ennemis, que leur dessein est plutôt du côté de la Bretagne que de celui-ci; cependant on ne sait encore qu'en juger. Je fais attention à tout du mieux qu'il m'est possible.

Maréchal DE CHOISEUL.

V. 1256, f° 90.

Par un bâtiment anglais, chargé de 147 de nos prisonniers, qui a cru obligé de relâcher hier à Cherbourg, j'apprends par M. de Gabaret

confirmation de ses dernières nouvelles, que la flotte des ennemis était partie le 9 de Plymouth (1), nombreuse de 92 vaisseaux de guerre et de 30 brûlots, faisant 300 voiles en tout, sans les galiotes à bombes, 5 quèches comme celles qui ont brûlé devant Saint-Malo, plusieurs bateaux plats à rames et plus de 80 chaloupes canonnières, outre 8 chaloupes d'une fabrique extraordinaire, couvertes de planches en dos d'âne et en guise de teugue, à l'épreuve du mousquet, et, en dedans, parquetées comme celle de Saint-Malo et remplies de toutes sortes de feux d'artifices. Ils ont, de plus, plusieurs bateaux de cuivre, de 2 pieds d'épaisseur, fourrés de liège en dedans, plusieurs chevaux de frise, 2 régiments de cavalerie, et en tout 5,000 hommes, indépendamment de ceux des vaisseaux. Le bruit est qu'ils en doivent encore embarquer à Plymouth et à Torbay.

V. 1256, *f°* 91.

VAUBAN.

M. de Vauban à M. de Barbézieux.

A Brest, le 7 juin 1694.

J'ai reçu, Monseigneur, celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 31 du passé (2), par laquelle vous me mandez que les lettres des officiers généraux qui doivent servir dans cette armée, sont adressées à M. le maréchal de Choiseul.

M. de Servon n'est pas encore arrivé, ni M. de la Vaisse non plus ; je crois ce dernier malade à Dinan.

L'artillerie destinée pour ce pays-ci, est arrivée à Landerneau en fort méchant état, la plupart des affûts n'en valant rien; pour tout officier, il n'y a d'arrivé que le capitaine de charroi et 52 chevaux; encore s'en est-il venu à vide droit ici, et le canon, avec son équipage, est venu par des rouliers loués exprès à Saint-Malo.

Les régiments du Plessis cavalerie, et de Verüe dragons, sont arrivés. Le Plessis est campé à Châteaulin, et les dragons entre Saint-Renan et le Conquet.

. . . .

VAUBAN.

V. 1256, *f°* 44.

---

(1) Portsmouth, plutôt.

(2) Cette lettre manque aux Archives.

M. de Barbézieux à M. de Vauban.

A Versailles, le 14 juin 1694.

Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 7 de ce mois. Le roi a ordonné à M. le maréchal d'Humières (1) de vous envoyer les officiers d'artillerie, et c'est par ordre de S. M. que le canon et son équipage ont été menés par des rouliers.

Vol. 1246, *minutes, folio* 316.

M. de Vauban à M. de Barbézieux.

A Brest, le 11 juin 1694.

J'ai reçu, Monseigneur, les lettres de service de MM. les officiers généraux par M. le Maréchal de Choiseul. M'en voilà, Dieu merci, nanti de deux, qui me soumettent à deux généraux différents.

Le régiment d'Orléannois est arrivé d'hier à Brest, d'où il partira, après-demain, pour le Conquet.

Je reviens de faire une tournée le long de la côte, commençant par Bertheaume, le Conquet, Porsat et Aber-Wrach, dont les retranchements s'avancent fort. J'en ai marqué un à l'entour de l'île de Crozon, dans la rivière d'Aber-Wrach, port de mer sauvage à cinq lieues avant dans la Manche et autant de Brest, où il pourrait entrer 100 vaisseaux de guerre de 80 à 100 pièces de canon. Il est d'autant plus dangereux que tous les échouages du Conquet étant désormais bien fortifiés, il ne serait pas impossible que les ennemis ne nous dérobassent une descente par là, s'ils avaient un grand dessein.

J'ai, à même temps, marqué un camp pour l'infanterie dans un lieu très avantageux, à un quart de lieue de la descente (la) plus dangereuse du Conquet.

(1) Grand maître de l'artillerie.

En revenant, j'ai passé à Saint-Renan, où j'ai vu les dragons de Verüe, qui sont bien complets, bien montés et en très bon état.

Je passerai, dans deux jours, du côté de Camaret, pour y marquer les camps et visiter la côte.

M. de Servon est arrivé, et j'attends M. de la Vaisse. Nous n'avons ici aucune nouvelle des ennemis.

VAUBAN.

V. 1256, p. 70.

Le Commissaire Bouridal à M. de Barbézieux.

A Brest, ce 14 juin 1894.

J'ai satisfait, jusqu'à présent, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, en vous informant, tous les ordinaires, de l'arrivée des troupes et des lieux où M. de Vauban les établissait. Quelque séparées qu'elles soient, elles n'ont manqué de rien jusqu'à présent; le pain et les fourrages leur ont été régulièrement fournis; on ne donne que 10 livres de foin et 15 livres de paille, ainsi que vous l'avez approuvé.

M. de la Vaisse arriva hier; M. de Vauban l'envoya, avec M. de Servon, du côté de l'évêché de Cornouailles, où il fera camper les deux régiments de la milice de Bordeaux. Je crois qu'il les mettra à Crozon. M. de Vauban y passe aujourd'hui pour marquer les camps. Le premier de ses régiments y arrivera cette semaine. L'on m'écrit de Nantes que celui de la Boissière n'a pas 200 hommes d'armés et qu'il est en très mauvais état.

Les officiers d'artillerie ne sont point encore arrivés. Je fais réparer les affûts, dont une partie était rompue.

Tous les avis que l'on a reçus, cet ordinaire, confirment que milord Russel est rentré dans la Manche, que les flottes ennemies sont à la rade de Sainte-Hélène, avec quantité de bâtiments plats et de chaloupes, et, s'ils ont quelques entreprises à faire, il faut qu'elle se batte avant la fin de ce mois.

J'ai demandé à M. de Nointel s'il y avait de l'argent à Belle-Isle et des vivres. Cette place est assez en état de défense; mais ils y trouveraient moins de difficultés que de ce côté, où tout ce que M. de Vauban y a ordonné, se perfectionne tous les jours et où il ne manque que de l'argent pour la subsistance des troupes.

BOURIDAL.

V. 1256, *f°* 83.

M. de Barbezieux à M. de Vauban.

A Versailles, ce 26 juin 1694

La lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 11 de ce mois m'a été rendue. Vous aurez présentement appris les raisons pour lesquelles les ordres du Roi, qui vous ont été adressés, vous soumettent à deux officiers généraux, et que l'on ne pouvait pas faire autrement. Au surplus, vous jugez bien qu'il y en a un qui ne vous embarrassera pas (1).

---

(1) M. de Barbézieux veut, sans doute, désigner le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne. La même idée est, en effet, exprimée, sous une autre forme, dans un passage d'une lettre adressée de Paris, le 23 juin 1694, par M. de Coulanges à M[me] de Sévigné, alors au château de Grignan (Drôme). Après avoir donné quelques détails sur l'entreprise des Anglais à Camaret, M. de Coulanges ajoute : « Je ne doute pas que la tentative des ennemis n'ait donné par plus d'une raison de l'inquiétude à nos amis (le duc et la duchesse de Chaulnes), qui sont toujours à Saint-Malo; mais s'il est vrai que la flotte ait levé l'ancre, comme on dit, ils n'auront point le dégoût de voir venir les troupes de Normandie à leur secours; Dieu veuille qu'ils n'en aient pas besoin! Car comme nous connaissons le mari et la femme, *le diable sera bien aux vaches* ». M. de Monmerqué, qui a dirigé cette publication, donne en note l'explication de cette locution : « *Le diable est aux vaches* » pour dire que tout est en trouble, en confusion. (Dictionnaire de Furetière.) (*Les grands écrivains de France*, publiés sous la direction de M. Ad. Régnier, membre de l'Institut; *M. de Sévigné*, t. X, p. 163)

Si M. de Chaulnes n'était pas un militaire distingué, c'était un politique habile et un administrateur avisé, comme le prouve sa conduite dans trois ambassades à Rome et au moment de la *Révolte du papier timbré dite des bonnets rouges*. (Ouvrage de *M. Jean Lemoine*, bibliothécaire au ministère de la guerre.) Au surplus, voici le portrait qu'en trace Saint-Simon : « C'était sous la corpulence, la pesanteur, la physionomie d'un bœuf, l'esprit le plus délié, le plus délicat, le plus souple, le plus adroit à prendre et à pousser ses avantages avec tout l'agrément et la finesse possible, jointes à une grande capacité et à une continuelle expérience de toutes sortes d'affaires et la réputation de la plus exacte probité, décorée à l'extérieur d'une libéralité et d'une magnificence également splendide, polie et bien entendue, et de beau-

Je vous prie de me mander en quel état vous avez trouvé les troupes qui sont à vos ordres (1), et de me croire tout à vous.

V. 1246, *minutes*, p. 509.

M. de Barbezieux fait allusion à une dépêche qui n'existe pas aux Archives historiques, mais dont le sens est indiqué par les deux lettres suivantes :

M. de Barbézieux au duc de Chaulnes.

A Versailles, le 20 juin 1664.

Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 12 de ce mois (2), sur la surprise où vous êtes de ce que le rôle de tous les officiers généraux qui sont en Bretagne soit adressé à M. le maréchal de Choiseul et non à vous, vu que l'année passée, quoique Monsieur commandât en personne, les lettres de service de ceux qui y étaient, portaient qu'ils devaient être sous vos ordres.

La première chose sur laquelle je vous prie de compter, est que je ne fais rien, en pareil cas, sans ordre du Roi.

Après cela, je vais vous expliquer pourquoi il y en avait, l'année passée, qui étaient à vos ordres, et que, celle-ci, les ordres de service n'y sont pas. L'année dernière, ces messieurs étaient destinés à servir dans les places de Bretagne et non à l'armée, comme ils le sont tous, celle-ci. Quand ils sont destinés pour servir dans les places de Bretagne, vous y étant gouverneur, il est

---

coup de dignité, avec beaucoup de politesse ». (*Mémoires de Saint-Simon*, publiés par M. de Boislisle dans la collection indiquée ci-dessus.)

(1) Les mots « qui sont à vos ordres » sont ajoutés et remplacent les suivants : « de l'armée que M. le maréchal de Choiseul commande », rayés sur l'expédition qui tient lieu de minute.

(2) Cette lettre n'existe pas aux Archives historiques.

sans difficulté qu'ils doivent être sous vos ordres. Mais quand ils sont destinés pour servir dans une armée, comme celle que M. le maréchal de Choiseul commande, en vertu du pouvoir que S. M. lui a fait expédier, la règle est que les lettres de service des officiers généraux qui y sont destinés doivent être adressées à celui qui commande l'armée, et non au gouverneur de la province.

Le Roi a été informé que la flotte ennemie doit présentement avoir passé à la hauteur des côtes de Normandie, et m'a commandé, sur cela, d'écrire à M. le maréchal de Choiseul que son intention est que, si cette nouvelle lui est confirmée, il s'avance en Bretagne avec la cavalerie et l'infanterie qui sont à ses ordres. Comme il pourrait avoir besoin des milices du pays et de faire marcher l'arrière-ban, et que j'ai cru que ce serait vous faire plaisir que ce qui regarde la province ne se fît que par vos ordres, j'ai prié S. M. de trouver bon que j'écrive à mondit sieur le maréchal de Choiseul que son intention est qu'il s'adresse à vous pour tout le secours dont il aura besoin de la province, que S. M. s'attend que vous lui ferez fournir avec toute la diligence qui sera nécessaire. Ce qu'elle a approuvé et à quoi je satisfais avec autant de plaisir que je suis...

Vol. 1246, minutes, f° 412.

M. de Barbézieux à M. le Maréchal de Choiseul.

Versailles, le 20 juin 1694.

Le roi ayant été informé, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et par d'autres nouvelles que S. M. a reçues d'ailleurs, que la flotte ennemie était en mer et que, selon les apparences, elle allait plutôt du côté de Bretagne que de Normandie, S. M. m'a ordonné de vous écrire que son intention est qu'aussitôt que vous aurez vu cette lettre, si la flotte a passé les côtes de Nor-

mandie, vous vous avanciez près de Saint-Lô avec l'infanterie qui est à vos ordres, envoyant la cavalerie et les dragons sur la frontière de Bretagne, pour être à portée d'entrer dans cette province, à la première nouvelle que vous aurez que les ennemis avanceront vers les côtes de Bretagne ; où le roi étant bien aise que vous soyez en personne, S. M. m'ordonne de vous marquer qu'elle désire que vous y marchiez avec votre cavalerie et les dragons, ordonnant à l'infanterie de vous suivre.

Et comme les ennemis vous sachant hors de la Normandie, ils pourraient détacher quelque petit bâtiment pour venir enclouer le canon des batteries et brûler les redoutes qu'on y a faites, vous donnerez, s'il vous plaît, vos ordres à MM. de Matignon et de Beuvron (1) pour y

---

(1) Lieutenants généraux du Roi en basse et haute Normandie, et, par conséquent, investis de l'autorité territoriale en l'absence du maréchal de Luxembourg, gouverneur de la province, à l'armée de Flandre. Les relations avec ces personnages n'étaient pas toujours faciles, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante, écrite par M. de Matignon à M. de Barbezieux, de la Hougue, le 19 juin :

« M. le maréchal de Choiseul, prétendant que je dois luy écrire, m'a envoyé un gentilhomme pour me le faire connoître, et, l'étant allé trouver dans le moment, je luy ay fait entendre que j'avois toujours pratiqué le contraire avec MM. les maréchaux de France qui ne s'en sont pas formalisés, même avec M. le maréchal de Luxembourg, gouverneur de la province, et M. le maréchal de Bellefonds, lorsqu'il y commandait l'armée du Roy, il y a deux ans ; que mes pères en ont toujours usé de même, tant dans le commerce ordinaire que dans ma contestation avec MM. les maréchaux de Grandcey et de La Ferté, laquelle étoit venue à la connoissance de S. M.

« Cependant, M. le maréchal de Choiseul m'a dit qu'il n'y a point d'exception là-dessus dans le royaume, et, sur ce que je luy ay répondu que je croiois que ma naissance m'en devoit attirer, il m'a déclaré qu'il en demanderoit un règlement au Roy, ce qui m'a engagé de prendre la liberté d'escrire à S. M. pour luy faire connoître les raisons dont je viens de vous rendre compte, vous suppliant de me continuer l'honneur de votre protection, en cette occasion comme en toutes les autres, et de recevoir les assurances du véritable respect avec lequel, etc.

« MATIGNON. »

envoyer le nombre de milices du pays que vous jugerez à propos pour les garder.

Le Roi me commande aussi de vous faire observer que, comme M. le duc de Chaulnes, qui est gouverneur de la Bretagne, est présentement dans la province, son intention est que, si vous avez besoin de l'arrière-ban, de la milice du pays ou autres secours que vous croirez nécessaires, vous vous adressiez à lui en ce cas-là, pour qu'il donne ses ordres pour vous les faire fournir, et je lui écris, par ordre de S. M., pour vous aider de tout ce qui dépendra de lui. Vous aurez soin, s'il vous plaît, si le cas requiert que vous alliez en Bretagne, d'avertir M. de Nointel à l'avance (1), afin qu'il puisse vous faire trouver du pain pour la subsistance des troupes, et vous entendre avec M. Foucault (2) pour que, pendant que vous serez dans son département, il fasse fournir exactement la solde et le pain.

Ainsi, les pouvoirs donnés à M. de Vauban étaient fort étendus, mais de nature assez complexe.

La commission de M. de Barbezieux lui conférait le commandement de la place de Brest et des troupes du Roi affectées à sa garde, sous la direction du maréchal de Choiseul, chargé de la défense du littoral de la Normandie et de la Bretagne.

La commission de M. de Croissy lui donnait autorité en tout ce qui concernait le personnel et le matériel de la marine, ainsi que sur la milice garde-côte et l'arrière-ban de la noblesse des trois évêchés de Quimper, Léon et Tréguier. De ce chef, M. de Vauban dépendait du duc de Chaulnes, gouverneur et amiral de Bretagne (3).

(1) M. de Nointel est avisé par M. de Barbezieux le 25 juin.

(2) Intendant à Caen.

(3) « Il n'y avait d'amiral (de France) que celui de Normandie. Les gouverneurs étaient amiraux de leurs provinces. Le gouverneur de Bretagne est encore en possession de ces droits. » (*Histoire généalogique et*

Tel avait été le procédé employé pour réaliser, autant que possible, l'unité du commandement local dans la zone des attaques dont Brest pouvait être l'objet. M. de Lavardin, lieutenant général et gouverneur de Nantes, s'était rendu à Lorient pour diriger les opérations sur les côtes méridionales de la province, tandis que M. de Chaulnes quittait Paris à la fin de mai pour gagner Saint-Malo et exercer les mêmes fonctions sur les côtes septentrionales.

---

chronologique de la Maison royale de France, par le P. Anselme, t. VII, p. 735, 1733.) L'édit de 1669, rétablissant la charge d'amiral de France, porte, en effet, que cette charge sera « exercée dans toute l'étendue de notre royaume, pays, terres et seigneureries de notre obéissance, *à l'exception de notre province et duché de Bretagne* ». Les règlements de 1681 et de 1689 n'abrogeaient pas cette exception, et des lettres patentes données à Fontainebleau, en novembre 1684, confirment les droits et pouvoirs du duc de Chaulnes comme amiral de Bretagne. (*Essai historique sur la défense des privilèges concernant l'amirauté*, par E. du Crest de Villeneuve). C'est pour arriver à l'uniformité, sans léser les privilèges de la province de Bretagne qui y était fort attachée, que le comte de Toulouse, amiral de France à la mort du comte de Vermandois (novembre 1683), échange, en mars 1695, le gouvernement de la Guyenne contre celui de la Bretagne, et transmet ces deux charges, à titre de survivance, à son fils le duc de Penthièvre, le 31 décembre 1736. (*Archives d'Ille-et-Vilaine, Intendance de Bretagne*, série C, t. Ier, et *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, par le président Hénault, t. III, p. 954, 1821.)

(A suivre.) A.

LA CAMPAGNE DE 1809

EN

ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE

JOURNÉE DU 19 AVRIL.

MARCHE DU MARÉCHAL DAVOUT, DE RATISBONNE SUR NEUSTADT. COMBAT DE THANN.

La Section Historique de l'État-Major de l'armée, devant faire paraître prochainement le 2e volume de la Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche (1), *la* Revue militaire *croit intéressant de présenter à ses lecteurs un extrait de ce travail avant sa publication. Le chapitre choisi est celui qui expose les opérations de la journée du 19 avril.*

Alors que les hostilités étaient engagées, le 9 avril, par l'initiative de l'état-major autrichien, l'Empereur était à Paris, tandis que le major-général continuait, à Strasbourg, à activer les préparatifs d'une campagne que l'on croyait, à cette époque, ne devoir commencer que dans la deuxième quinzaine d'avril.

Le prince de Neuchâtel, appelé précipitamment à Donauwerth par les événements, prenait, en attendant l'arrivée de l'Empereur, le commandement des forces françaises et alliées réunies en Bavière.

---

(1) *Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche*, par le commandant Saski, t. II. Paris, Berger-Levrault, 1900.

Le 17, l'Empereur arrivant à l'armée se trouvait en face d'une situation qu'il n'avait pas prévue. Par suite de circonstances diverses qui ressortent des documents publiés, l'armée, au lieu d'être concentrée derrière le Lech, conformément aux « Instructions du 30 mars », *était partagée en deux groupes principaux : à la gauche, le corps du maréchal Davout occupait Ratisbonne et s'étendait sur la rive gauche du Danube, jusqu'à Dasswang, sur le chemin de Neumarkt, tandis que le gros des forces alliées était réuni sur l'Abens, sur la rive droite du Danube, de Neustadt à Ingolstadt, et sur le Lech.*

Peu d'heures après son arrivée, l'Empereur, orienté sur la situation de son armée, écrivait au maréchal Davout : « Mon intention a toujours été de concentrer mes troupes derrière le Lech. Repliez-vous avec toutes vos troupes sur Ingolstadt... Pour vous rendre à Ingolstadt, vous devez passer par Neustadt. De Neustadt, où vous ne pourrez être que demain soir 18, je serai à même de vous donner des ordres ».

Suffisamment renseigné sur l'ensemble des mouvements de l'archiduc Charles, le même jour, il écrivait de nouveau au duc d'Auerstaedt : « La journée de demain sera une journée préparatoire pour se rapprocher, et je suppose que, mercredi (19 avril), nous pourrons, selon les circonstances, manœuvrer sur les colonnes qui ont débouché par Landshut et ailleurs, et mettre en déroute ce qui serait entre le Danube et l'Isar et peut-être même l'Inn ».

Le même jour, 17 avril, l'Empereur prescrivait au maréchal Masséna de se porter le plus vivement possible, avec son corps d'armée et celui du général Oudinot, par Aichach sur Pfaffenhofen. « Votre marche a pour but, lui écrivait-il, de se combiner avec celle de l'armée pour prendre l'ennemi en flagrant délit et détruire ses colonnes. » De son côté, le major général écrivait, dans la

soirée du 17, au duc de Rivoli : « Le duc d'Auerstaedt part à la pointe du jour de Ratisbonne et se porte sur Neustadt. Ainsi, notre armée sera réunie pour manœuvrer de concert contre les corps ennemis qui ont débouché de Freising et de Landshut ».

Le duc de Danzig recevait l'ordre de l'Empereur de réunir ses troupes sur l'Abens « pour tenir en respect le corps de Landshut et se porter au secours du duc d'Auerstaedt, s'il était nécessaire, pendant qu'il fera son mouvement ».

La situation de l'armée eût donc été la suivante, à la fin de la journée du 18 : le maréchal Davout à Neustadt, les Bavarois sur l'Abens, le maréchal Masséna et le corps Oudinot à Pfaffenhofen.

Quant à l'armée autrichienne, elle devait atteindre, le soir du même jour, Siegenburg et Rohr.

Comme l'écrivait l'Empereur au maréchal Davout, la journée du 18 n'eût été qu'une journée préparatoire pour concentrer son armée sur l'Abens et sur l'Ilm.

Les mouvements prévus et ordonnés par l'Empereur, pour la journée du 18, ne devaient trouver leur complète exécution que le 19 avril. D'une part, les ordres adressés au maréchal Davout ne devaient lui parvenir que tardivement, et la disposition de ses troupes, sur la rive gauche du Danube, ne devait lui permettre de réunir son corps d'armée sur la rive droite de ce fleuve que dans la journée du 18; d'autre part, la dispersion des divisions du corps du maréchal Masséna, dispersion imposée par la nécessité de faire vivre ses troupes sur le pays, allait être une cause de retard pour la marche de ce corps sur Pfaffenhofen.

L'archiduc Charles devait donc encore utiliser la journée du 18 pour rapprocher son armée du Danube.

MARCHE DU MARÉCHAL DAVOUT, DE RATISBONNE SUR NEUSTADT. COMBAT DE THANN (1).

Le 18 avril, l'Empereur, suffisamment éclairé sur la marche du prince Charles, avait pu écrire au duc de Danzig, dans la matinée : « Il paraît que l'archiduc Charles, avec trois corps d'armée, se dirige entre Landshut et Ratisbonne (2)... » Dans une lettre, datée du même jour et adressée au duc de Rivoli, il écrivait : « Entre Ratisbonne et le lieu où était le prince Charles, il n'y avait encore que 9 lieues, ce n'est donc que le 19 qu'il peut y avoir quelque chose... »

L'Empereur était également renseigné sur le passage de colonnes autrichiennes à Moosburg et à Freising (3) et sur l'occupation de Munich par un détachement de moindre importance (4).

Le 19 avril, le maréchal Davout, quittant Ratisbonne et marchant sur Neustadt devait donc, suivant les prévisions de l'Empereur, se rencontrer avec le gros des forces autrichiennes qui, le 18 dans la soirée, n'était plus qu'à 20 kilomètres du Danube et à une journée de marche de Ratisbonne (5).

---

(1) Ce combat, livré aux divisions Saint-Hilaire et Friant du corps du maréchal Davout, par le corps du prince de Hohenzollern, sur le plateau boisé entre Teugen et Hausen, prendrait plus justement le nom de ces deux localités.

(2) Lettre de l'Empereur au duc de Danzig, du 18 avril, à 4 heures du matin.

L'Empereur évaluait ces trois corps d'armée à 80,000 hommes. (Lettre de l'Empereur au duc de Rivoli, du 18 avril.)

(3) Lettre du duc de Danzig au major général, du 17 avril, 2 heures de l'après-midi.

(4) Lettre de l'Empereur au duc de Rivoli, du 18 avril.

(5) Le gros des forces autrichiennes devait se porter, le 19, sur le Danube, conformément aux dispositions suivantes :

« 1re colonne, 3e corps d'armée (prince de Hohenzollern), par Bachel,

De son côté, le maréchal Masséna continuait l'exécution de son mouvement sur Pfaffenhofen.

Le duc de Rivoli à l'Empereur.

Pfaffenhofen, le 19 avril 1809, à 9 heures du matin.

Sire,

Je suis arrivé de ma personne, à 6 heures, à Pfaffenhofen. Le général Oudinot est à la poursuite de 3,000 hommes d'infanterie et de 1,000 de cavalerie qui en occupaient les positions (1).

Gross-Muss, Hausen et Teugen; ici la colonne se partagera, à gauche par Allkofen sur Abach, à droite par Peising, pour soutenir ainsi l'attaque d'Abach.

« Le 3ᵉ corps détachera le général Thierry qui prendra position sur les hauteurs de Kirchdorf, afin d'observer l'Abens, et surtout le point de Biburg et d'assurer la communication avec le 5ᵉ corps (archiduc Louis).

« 2ᵉ colonne, 4ᵉ corps d'armée (prince de Rosenberg) avec les 12 bataillons de grenadiers du 1ᵉʳ corps de réserve, par Langquaid, laisse Päring à droite et marche sur Dinzling et Weilohe.

« 3ᵉ colonne, la division Lindenau et le corps des cuirassiers sous les ordres du prince Jean Liechtenstein, par Langquaid, Schierling, Eckmühl sur la route de Ratisbonne par Egglofsheim ». (*La guerre de l'an 1809 entre l'Autriche et la France*, par le général Stutterheim.) L'armée autrichienne devait quitter Rohr à 6 heures du matin.

(1) Le général Oudinot rendait compte, dans la matinée, de cette première rencontre au duc de Rivoli.

Pfaffenhofen, 19 avril 1809.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à V. E. que, suivant ses ordres en date d'hier, je me suis dirigé sur Pfaffenhofen, qu'à 4 heures du matin je suis arrivé aux avant-postes ennemis que nous avons resserrés dans la place, d'où à 5 heures il est sorti fort de 6 bataillons, le régiment de dragons de Schwarzenberg et le régiment de hussards de Liechtenstein, que cette troupe nous a attaqués avec assez de vigueur, mais que les vieux grenadiers et voltigeurs ont donné une nouvelle preuve de leur bravoure dans les charges successives qui ont eu lieu;

J'ai fait prendre toutes les hauteurs à une demi-lieue en avant de la ville et je viens d'envoyer 200 hommes de cavalerie légère sur chacun des points de Au et de Freising où l'on m'assure que l'ennemi a des forces considérables.

Je réunis tout le corps du général Oudinot (1) et je pense que le mien le sera dans la journée. Un régiment d'infanterie de Bade arrivera dans une heure et ainsi successivement. J'ai déjà ici les dragons de Bade.

Comme nous prenons un chemin de traverse, de Aichach à Pfaffenhofen, qui raccourcit au moins de deux heures, l'artillerie arrivera un peu plus tard.

Le général Oudinot a tué et blessé quelques hommes à l'ennemi; il lui a fait 260 prisonniers. Les régiments qu'il avait devant lui sont: les régiments d'infanterie Klebeck, *croates* et celui de l'archiduc Charles ou Louis;

---

les jeunes conscrits, encouragés par cet exemple réellement admirable, ont fait acte de bonnes dispositions.

Les troupes qui ont donné sont les brigades Coëhorn et Lesuire de la division Claparède; le 7e et le 20e chasseurs, commandés par le général Colbert, ont fait chacun leur devoir, et il en résulte 260 prisonniers, plusieurs tués et blessés.

M. le général Ficatier est resté en réserve à portée de secourir au besoin.

OUDINOT.

(*Arch. du prince d'Essling.*)

(1) LE DUC DE RIVOLI AU GÉNÉRAL OUDINOT.

Pfaffenhofen, le 19 avril 1809, à 7 heures du matin.

J'ignore si vous êtes en mouvement. Si vous n'y êtes pas, mettez-vous-y de suite et marchez directement sur Freising où vous vous établirez. La division Legrand reçoit l'ordre de se porter à 2 lieues sur la même route pour vous soutenir au besoin. Legrand sera à Pannzhausen.

Mettez-y, comme à votre ordinaire, de la vigueur pour que vous y soyez rendu le plus tôt possible.

P.-S. Le général Legrand aura deux régiments de cavalerie dont vous pouvez disposer au besoin.

MASSÉNA.

(*Arch. du prince d'Essling.*)

le régiment de dragons de Schwarzenberg et les hussards de Liechtenstein (1).

MASSÉNA.

L'Empereur au duc de Rivoli, à Freising.

Ingolstadt, le 19 avril 1809, midi.

Je reçois votre lettre de ce matin six heures (2). Je suppose que vous aurez fait pousser les 4,000 hommes que vous avez devant vous, de manière qu'ils n'échappent pas, et que cela ne se bornera pas aux 400 prisonniers que vous m'annoncez (3).

A Au et à Freising, il n'y a pas grand'chose : peut-être le reste du corps que vous avez battu et qui, en entier, était de cinq régiments.

Nos opérations se dessinent. Voici le véritable état des choses. Le prince Charles, avec toute son armée, était ce matin à une journée de Ratisbonne et a sa ligne d'opération sur Landshut. Le duc d'Auerstaedt, cette nuit et ce matin, a évacué Ratisbonne pour se porter sur Neustadt et se joindre avec les Bavarois (4). Je m'attendais

(1) L'état-major savait que certains de ces régiments appartenaient au corps du général Hiller.

(2) Une première lettre du maréchal Masséna, écrite dès son arrivée à Pfaffenhofen, avait dû renseigner l'Empereur sur la rencontre du général Oudinot avec un détachement ennemi.

(3) A l'arrivée du maréchal Masséna, tout était fini ; il écrivit aussitôt au général Oudinot : « Vous suivrez vos premiers succès ; vous ne pouvez vous dispenser, sous aucune considération, de donner ordre au général Colbert de suivre l'ennemi avec sa cavalerie légère. Dès que le régiment de dragons badois sera arrivé, je le mettrai à sa disposition. Je viens de relire la lettre de S. M. l'Empereur, il ordonne de suivre l'ennemi. Préparez-vous à un autre mouvement. Envoyez sans délai un ordre positif au général Colbert. Vous ne pouvez vous en dispenser, je le répète ».

(*Arch. du prince d'Essling.*)

(4) Le maréchal Davout avait évacué Ratisbonne pendant la nuit, à l'exception du 65e de ligne qui avait été laissé dans la ville pour la

donc, aujourd'hui, à une affaire, cependant il est midi et le canon ne s'est pas encore fait entendre.

Vous voyez que, par cette manœuvre, je refuse ma gauche, voulant avancer ma droite que vous formez et qui, dès aujourd'hui, commence à entrer en jeu. Ce soir ou demain, on se battra peut-être à la gauche.

Poussez le corps d'Oudinot sur Au et sur Freising. Poussez des postes sur Munich pour savoir ce qu'il y a. Les habitants du pays étant pour nous, vous pouvez envoyer des estafettes partout.

De Freising et d'Au, selon les renseignements que je recevrai aujourd'hui, je vous dirigerai sur Landshut; et, alors, le prince Charles se trouverait avoir perdu sa ligne d'opération, sa protection, qui est l'Isar, et serait attaqué par sa gauche.

Je vous dis de porter une division à Au et pas toutes sur Freising, parce que, si la gauche était engagée plus que je le désire, la division qui sera à Au aura fait une marche au secours de la gauche.

Tout ceci doit s'éclaircir aujourd'hui et les moments sont précieux. Tenez le corps d'Oudinot disponible et placez vos quatre divisions autour de Pfaffenhofen, sur les trois directions de Neustadt, Freising et Au, afin que, selon les circonstances, l'une d'elles marche la première et dirige les colonnes sur le point où il faudra marcher. Ici, tout est calcul d'heures. Du reste, 12 à 15,000 de cette canaille, que vous avez battue ce matin, doivent être attaqués, tête baissée, par 6,000 de nos gens.

1 heure après-midi.

P. S. (1). — Au lieu de placer une division d'Oudinot

---

défense du pont, mais il ne devait se mettre en marche sur Neustadt que le 19 à la pointe du jour (3 heures du matin).

(1) « Cette lettre fut expédiée en primata et duplicata au maréchal Masséna; le primata à midi, par un officier d'ordonnance de l'Empe-

à Au, ainsi qu'il est dit dans le primata qui vient de vous être expédié par un officier d'ordonnance, vous placerez cette division sur Neustadt, afin qu'elle gagne une marche pour soutenir la gauche ; et l'autre division, vous la placerez comme il est dit ci-dessus, sur Freising (1).

Le duc de Rivoli à l'Empereur.

Pfaffenhofen, le 19 avril 1809, à 6 heures du soir.

Sire,

Je m'empresse de répondre aux deux lettres dont V. M. I. et R. m'a honoré (2).

Une des divisions du général Oudinot se rend sur la route de Neustadt, l'autre est déjà sur la route de Freising.

J'aurai ce soir mes quatre divisions et ma cavalerie ici que je place comme V. M. me l'ordonne ; elles sont fatiguées, mais pleines de zèle et de dévouement comme moi pour le service de leur souverain ; elles n'en exécuteront pas moins demain les ordres qu'il lui plaira de me donner.

---

reur; le duplicata à 1 heure de l'après-midi, par un aide de camp du maréchal, qui retournait près de lui. A ce moment, l'Empereur, montant à cheval, changea les dispositions qu'il venait de prescrire pour le corps d'Oudinot ; il dicta alors le post-scriptum ci-dessus, qui modifie ses premiers ordres. »

(1) LE DUC DE RIVOLI AU GÉNÉRAL OUDINOT.

19 avril 1809.

Mon cher Général,

D'après les ordres que je viens de recevoir de S. M. l'Empereur, vous devez porter une de vos divisions sur Neustadt et l'autre sur Freising ; vous attacherez deux régiments de cavalerie légère à chaque colonne. Je mets à vos ordres le régiment de dragons de Bade que vous placerez sur la route de Freising.

Faites ce que vous pouvez pour aller le plus loin possible et donnez-moi de vos nouvelles.

MASSÉNA.

(*Arch. du prince d'Essling.*)

(2) Le primata et le duplicata de la lettre précédente.

D'après les renseignements que j'ai pris, il paraît que la route, d'ici à Freising, est extrêmement mauvaise pour l'artillerie. Je tâcherai de surmonter tous les obstacles, si c'est par là qu'elle doit passer.

MASSÉNA.

Le 19, à la pointe du jour, le 3e corps se mettait en marche, pour se porter sur Neustadt, en exécution de l'ordre donné, la veille, par le maréchal Davout (1). *Pendant l'exécution de ce mouvement, ce corps d'armée était attaqué par les colonnes de l'armée autrichienne qui avaient débouché de Landshut.*

Ratisbonne, le 18 avril 1809.

(1) La colonne des équipages marchera par Abach sur la route de Neustadt. Il y aura pour l'escorter le bataillon qui garde le défilé d'Abach et un escadron de cavalerie légère.

Les divisions Morand et Saint-Hilaire marcheront par Ober-Isling, Hohen-Gebraching, Seedorf, Peising, Teugen, Mittel-Feking, Buchhofen et Abensberg.

Les divisions Gudin et Friant marcheront par Burgweinting, Hinkofen et Weillohe.

Il faudra que les généraux aient la plus grande attention de se procurer de bons guides qui connaissent bien les routes et leur état actuel.

La cavalerie légère flanquera à la gauche de la marche.

Le général Montbrun m'enverra les rapports originaux.

Le général Saint-Sulpice aura une brigade qui marchera avec la brigade qui sera derrière la division Saint-Hilaire. Le général Saint-Sulpice et son état-major marcheront avec cette division.

Le 1er régiment de chasseurs marchera en tête de la colonne de gauche. Je marcherai avec cette colonne. C'est là où l'on devra m'adresser tous les rapports.

Chaque colonne aura une avant-garde composée de son régiment d'infanterie légère; en outre, la colonne du centre aura deux escadrons du 8e de hussards pour avant-garde, et pour arrière-garde un escadron du même régiment, avec un bataillon d'infanterie.

Chaque colonne aura quatre pièces de 4 à l'avant-garde. Le chef d'état-major enverra, pour faire partir la colonne, des équipages à la pointe du jour.

Le 2e régiment de chasseurs à cheval fera l'avant-garde et l'arrière-

EXTRAIT DU RAPPORT DU 3[e] CORPS SUR LES OPÉRATIONS DE LA JOURNÉE DU 19 AVRIL.

M. le maréchal Davout ayant reçu l'ordre de partir de Ratisbonne, pour venir à Abensberg se réunir au reste de l'armée d'Allemagne, commandée par l'Empereur, toutes les dispositions furent faites pour assurer cette marche de flanc, que la présence de toute l'armée ennemie rendait très délicate. Le corps marcha sur quatre colonnes. La première, composée de l'avant-garde, aux ordres du général Montbrun, partit d'Egglofsheim, se dirigea sur Luckenpoint et Dinzling. La deuxième, com-

---

garde de cette colonne ; le colonel de ce régiment la commandera.

Arrivé à l'entrée du défilé, les troupes qui y sont, c'est-à-dire le bataillon, sera partagé par le colonel pour former son avant-garde et son arrière-garde.

Le général Hanicque, le chef d'état-major et les officiers d'état-major de toutes armes marcheront avec moi.

Les colonnes se mettront en marche demain à 5 heures du matin. Il y aura une demi-heure d'intervalle entre les divisions.

Les colonnes se feront éclairer par des pelotons de flanqueurs à droite et à gauche.

Toutes les colonnes marcheront par peloton.

Les généraux Morand et Gudin qui conduisent les colonnes du centre et de gauche auront soin de prendre des guides intelligents.

Indépendamment de cela, chaque général de division et de brigade et chaque colonel doit avoir un guide.

Les généraux Morand et Gudin réuniront à la tête de leurs colonnes les sapeurs de leurs régiments pour faire les réparations nécessaires.

Le général de brigade de la tête de chaque colonne commandera l'avant-garde; ainsi, le général Lacour commandera celle du général Morand, et le général Petit celle du général Gudin. Ceci n'est que de circonstance; si les troupes se mettent en bataille, les généraux reprennent leurs commandements.

Les administrations de l'armée marcheront en tête de la colonne des équipages. Il n'est question ici que de celles du quartier général. Toutefois, les généraux de division pourront y envoyer les leurs.

Signé : LE MARÉCHAL DUC D'AUERSTAEDT.

(*Arch. du général Baillod.*)

posée des 3e et 2e divisions, partit de Weinting et se dirigea par Hinkofen et Weilohe. La troisième, composée de la 1re et 4e division, se dirigea par Hohengebraching, Peising et Teugen. Enfin, la quatrième, composée des équipages, suivit la grande route de Ratisbonne à Abensberg. Les régiments de cavalerie légère présents au corps d'armée et la 2e division de grosse cavalerie furent répartis à la gauche et à la droite des deuxième et troisième colonnes pour éclairer le pays où elles entraient et les garder vers celui qu'elles venaient de quitter. Un bataillon du 30e régiment d'infanterie gardait le défilé d'Abach.

Les 1re et 3e divisions, formant, avec les 1er et 2e de chasseurs, la tête des 2e et 3e colonnes, arrivèrent à Post-Saal, sur la grande route de Ratisbonne à Abensberg, sans avoir rencontré l'ennemi (1); les cuirassiers y

---

(1) Les divisions Morand et Gudin n'eurent, dans la journée du 19, que des engagements de détail; cependant, le général de Lorencez, commandant la 1re brigade de la division Saint-Hilaire, s'exprime ainsi, quant à leur rôle pendant cette journée : « Le canon se fit entendre assez loin sur notre droite, c'étaient les divisions Gudin et Morand et les cuirassiers de Saint-Germain qui, débouchant dans la plaine vers Arnhofen et nous voyant aussi sérieusement aux prises, cherchaient à attirer l'attention de l'ennemi, afin de produire une utile diversion, ce qui en effet nous dégagea un peu ».

(*Arch. du comte de Lorencez.*)

LE GÉNÉRAL MORAND AU DUC D'AUERSTAEDT.

Au bivouac en avant d'Ober-Feking, le 19 avril 1809, à 11 heures du soir.

Monsieur le Maréchal,

Ma division s'est mise en marche à la pointe du jour pour se porter à Abensberg par la route de Teugen; au moment d'arriver dans ce village, on reconnut les vedettes de l'ennemi à la tête des bois. Ma division reçut l'ordre de V. E. de gagner en toute hâte la tête du défilé d'Unter-Saal, qu'occupait depuis la veille le 1er bataillon du 30e régiment. Vers 1 heure, on entendit une forte canonnade et fusillade sur les points que la division venait de quitter. V. E. me donna l'ordre de

arrivèrent également, mais la 4e division fut attaquée à la hauteur de Teugen ; la 2e, retenue en arrière par les

---

garder le défilé d'Ober-Feking ainsi que les routes d'Abensberg et de Neustadt.

Vers 4 heures, j'ai reçu l'ordre de me porter, soutenu par la division Gudin vers Abensberg et de communiquer avec le maréchal Lefebvre, ce qui fut exécuté sans résistance de la part de l'ennemi.

Le général Gudin s'étant porté vers Abensberg, je m'avançai sur la route de Rohr en faisant précéder ma division par la brigade de cavalerie du général Jacquinot et flanquer sa gauche par le 17e régiment qui rencontra l'ennemi à trois quarts de lieue en avant d'Ober-Feking et le força de se former devant lui. Ce mouvement, que la nuit suspendit, a dû servir à dégager les divisions qui se battaient sur Teugen.

Le 17e régiment eut dans cette affaire 13 hommes tués et 29 blessés.

Le général Lacour était à la tête de ce régiment.

Signé : Comte MORAND.

Le général Gudin, dans le *Rapport des opérations de la 3e division du 3e corps de l'armée d'Allemagne*, s'exprime ainsi sur la part prise par cette division aux opérations de la journée du 19 :

« La division est partie le 19 avril au matin pour se porter sur Abensberg ; elle s'est dirigée par Ober-Isling, Hinkofen, Thalmassing et Saalhaupt. Arrivée à ce village, quatre compagnies du 12e régiment ont été détachées sur Dinzling à l'effet d'éclairer la gauche et le 3e bataillon du 7e régiment d'infanterie légère s'est porté, sous les ordres du général Petit, sur les hauteurs en avant de ce premier village à l'effet de fouiller les bois et de marcher ensuite sur Ober-Feking; mais ce bataillon rencontra l'ennemi qui avançait en ordre de bataille pour attaquer l'armée. Malgré la faiblesse de ce bataillon, M. le général Petit soutint cette attaque pendant plusieurs heures et donna, par ce moyen, le temps aux différentes colonnes de déboucher de la forêt. Forcé de se replier, il se retira sur la 2e division qui se trouvait près de Saalhaupt. Ce bataillon se remit ensuite en marche pour joindre la division, mais il rencontra de nouveau l'ennemi près de Teugen, avec lequel la division Saint-Hilaire était fortement engagée. Le général Petit se porta alors avec rapidité sur la gauche de la position que l'ennemi cherchait à déborder. Ce mouvement eut un plein succès et, dans la charge que fit le bataillon du 7e, il fit à l'ennemi 150 prisonniers et 1 officier, qui furent conduits au quartier général de S. E. M. le Maréchal duc d'Auerstaedt, à Teugen.

« Pendant cet engagement, la division passa, à la suite de la division Morand, le défilé qui conduit de Teugen à Post-Saal et se porta rapide-

mauvais chemins, entra en ligne à la gauche de la 4e. Ces deux divisions réunies, non seulement soutinrent l'effort de toute l'armée de l'archiduc Charles et maintinrent la position sur laquelle elles s'étaient rapidement formées malgré les attaques réitérées de l'ennemi, mais elles le chassèrent de celle qu'il avait prise, le repoussèrent à une lieue en avant de leur front et couchèrent sur le champ de bataille. Le fruit de cette journée fut la réunion du 3e corps avec le reste de l'armée d'Allemagne et environ 2,000 prisonniers de vingt-trois régiments autrichiens différents, contre lesquels les dix régiments des deux divisions françaises avaient combattu. L'avant-garde avait rencontré l'ennemi à Luckenpoint et l'avait poussé jusqu'à Dinzling. Elle se maintint dans cette position jusqu'au soir; mais, dépourvue d'artillerie et l'ennemi ayant, à la fin de la journée, établi dix-huit pièces en batterie contre elle, elle se retira à Peising sans être poursuivie.

RAPPORT HISTORIQUE DES OPÉRATIONS DU 3e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE EN 1809.

(*Archives du prince d'Eckmühl.*)

Le 19 avril, à la pointe du jour, le mouvement commença (1). Le duc d'Auerstaedt se plaça de sa personne à la colonne de gauche qui, pendant toute la marche, resta en vue de la seconde.

Le maréchal, en arrivant avec la tête de la première colonne à la hauteur du village de Saalhaupt, apprit par les coureurs de sa cavalerie légère qu'il se trouvait très proche de l'ennemi et que même deux maraudeurs autri-

---

ment sur Abensberg, où elle fit sa jonction avec l'armée bavaroise, commandée par S. E. M. le Maréchal duc de Danzig ».

(*Arch. du comte Gudin.*)

(1) La force du 3e corps, en quittant Ratisbonne, consistait en :

chiens avaient été pris dans le village. Le rapport de ces prisonniers, confirmé par les paysans, lui donna la certitude que l'ennemi était en force et marchait pour l'attaquer dans les défilés où il se trouvait.

La tête de la deuxième colonne arrivait au village de Teugen, qu'elle traversait, et celle de la première cheminait dans la vallée, entre ce premier village et celui de Saalhaupt. La division Friant, arrêtée par les mauvais chemins, n'arrivait pas encore, quand quelques coups de fusil firent connaître au duc d'Auerstaedt que ses éclaireurs avaient rencontré ceux de l'ennemi entre Teugen et Hausen. A l'instant, il ordonna à la 1re et à la 3e division et à la cavalerie, qui faisait la tête de chaque colonne, de se porter par le bois sur Saal pour couvrir la route d'Abach et les équipages. Pendant que ce mouvement s'exécutait, la tête de la division Saint-Hilaire arrivait au moment où les tirailleurs ennemis, qui s'étaient portés par les bois jusqu'au sommet des hauteurs au-dessus de Teugen, commençaient à s'y former et à tirer sur ce qui se trouvait dans le village et la vallée.

		Bataillons.	Escadrons.	Hommes.
1e	La division Montbrun (avant-garde).	2	9	3,800
	Brigade Piré....................	»	6	1,500
2e	Division Morand....................	11	»	7,800
	Division Saint-Hilaire..............	15	»	10,800
	Brigade Jacquinot	»	6	1,000
3e	Division Gudin.....................	13	»	9,150
	Division Friant	14	»	10,300
	Division Saint-Sulpice...........	»	12	3,500
	TOTAUX.....	55	33	47,850

(*Arch. du prince d'Eckmühl.*)

La brigade Jacquinot était en réalité composée de 3 régiments formant un total de 9 escadrons, mais un régiment, le 12e chasseurs, avait été laissé à Hemau le 18, pour surveiller l'ennemi sur la rive gauche du Danube et masquer la retraite sur Ratisbonne de la division Friant.

Le duc d'Auerstaedt lança sur-le-champ, en tirailleurs, le 3e régiment qu'il n'eut pas le temps de former. Il gravit la hauteur sous le feu de l'ennemi, arriva en désordre, tout essoufflé et à découvert, contre des troupes embusquées dans le bois. L'attaque ne réussit pas et le 3e revint se rallier à mi-côte ; mais ce mouvement avait donné le temps au 57e de se former en colonne d'attaque; il gravit la hauteur, l'arme au bras, et se déploya au sommet sous le feu de l'ennemi qui avait ses masses et son artillerie sur un mamelon au centre du fer à cheval formé par les bois. L'attaque du 57e donna à son tour le temps au 3e de se reformer et de revenir prendre son ordre de bataille, à la droite du 57e.

A peine le duc d'Auerstaedt eut-il vu le combat bien établi, qu'il se rendit à Post-Saal où la 1re et la 3e division étaient arrivées. L'intention du maréchal était de les porter, par Nieder et Mittel-Feking, sur l'aile gauche de l'ennemi et déjà il organisait ce mouvement, lorsque le général Saint-Hilaire lui ayant fait connaître qu'il était très vivement pressé, et effectivement le feu devenait extrêmement vif de ce côté, le duc d'Auerstaedt se vit obligé d'abandonner sa première idée pour se porter au point le plus menacé ; en partant, il ordonna aux généraux Gudin et Morand d'exécuter le mouvement projeté, et, faisant retraverser le bois à deux régiments de la 3e division qu'il forma sur deux lignes, une à la droite du 3e et l'autre sur la hauteur en arrière, se rendit à la division Saint-Hilaire qui soutenait alors l'attaque la plus vive. L'ennemi, en même temps qu'il attaquait le 57e de front, cherchait à le déborder par sa droite, en se portant par la langue de bois entre la ferme de Roith et cette droite. Plusieurs fois, il repoussa les tirailleurs jetés dans cette langue, mais, à chaque fois, le duc d'Auerstaedt portait rapidement en avant un bataillon du 3e qu'il tenait à cet effet en réserve et qui, partant de l'extrémité de l'arc formé par la langue, en parcourait

la campagne de 1809 en Autriche, par L. Boudin de Roville, alors 1er aide-de-camp du général Saint-Hilaire).

RAPPORT HISTORIQUE SUR LA PART PRISE A LA JOURNÉE DU 19 AVRIL 1809 PAR LA 2e DIVISION DU 3e CORPS.

La 2e division, marchant à la suite de la 3e, a débouché vers neuf heures, de la forêt en arrière de Schneidhart : la division Saint-Hilaire était aux prises avec l'ennemi posté sur les hauteurs qui se dessinent au levant du village de Teugen.

Au delà de Schneidhart, descendaient de la forêt des tirailleurs du 7e régiment d'infanterie légère repoussés par l'ennemi embusqué dans les bois.

Les premières dispositions que dut prendre le général de division furent de porter un régiment sur la hauteur au delà de Schneidhart, afin de faire débusquer l'ennemi de ces bois qui appuyaient si fortement et à une distance d'une demi-lieue la droite des siens.

Le 15e régiment d'infanterie légère, sous le commandement du général Gilly, fut chargé de cette opération ; le chef de bataillon Sarraire, du même régiment, s'enfonça dans la forêt à la tête de quatre compagnies, rencontra aussitôt l'ennemi, l'attaqua, le culbuta et le poursuivit pendant plus d'une demi-lieue jusqu'à la crête de ces bois et, par ce mouvement bien exécuté, le chef de bataillon Sarraire ne contribua pas peu à contraindre l'ennemi à abandonner sa position ; d'autant mieux que le général Saint-Hilaire s'était aussi rendu maître des bois opposés qui flanquaient la gauche ennemie.

Pendant ce temps, le général de division se portait, par échelons, vers le village de Teugen, longeant la lisière des bois opposés au front de l'ennemi.

La brigade de cuirassiers, aux ordres du général Guiton, fut établie en bataille sur un mamelon propice qui

RELATION HISTORIQUE DES OPÉRATIONS DE LA DIVISION SAINT-HILAIRE, LE 19 AVRIL 1809.

La division Saint-Hilaire se mit en marche à la pointe du jour et se dirigea sur Neustadt, laissant la grande route à droite et suivant à gauche, par un contour, une vallée qui lui devient à peu près parallèle ; quelques pièces d'artillerie légère furent placées à la hauteur de la droite de chaque division ; les régiments étaient en colonnes par division, suivant la rive droite du ruisseau qui va se jeter dans le Danube une lieue plus bas. Nos troupes légères étaient à la découverte ; sur les hauteurs de gauche, déjà elles avaient signalé l'ennemi, lorsque le général P.., vint dire à M. le maréchal Davout que les Autrichiens débouchaient sur nous avec des forces considérables. Peu de temps après, le 10e d'infanterie légère ayant dépassé en entier le village de Teugen, il s'établit une fusillade avec la queue de la division qui nous précédait et des tirailleurs ennemis qui, à la faveur du prolongement d'un bois, étaient descendus jusque dans la plaine. Le général Saint-Hilaire y envoya quelques compagnies de voltigeurs qui suffirent pour les contenir, mais le moment était pressant et, comme l'avait annoncé le général P..., l'ennemi s'avançait en colonne formidable, commandée par Hohenzollern. Il fallait ou attaquer ou s'exposer à être foudroyés par l'artillerie ennemie et acculés au Danube qui coulait à une lieue derrière nous ; aussi, M. le Maréchal prit le 57e régiment et le massa lui-même sur le plateau de la hauteur de gauche, où s'avançait l'ennemi, et disposa les autres régiments de la division sur les hauteurs opposées, faisant mettre en batterie deux pièces de six et un obusier qui nous avaient suivis, car, par une inconcevable méprise et qui pouvait avoir les plus funestes résultats, toute notre batterie, à l'exception de ces pièces, était restée à la position de la veille. On envoya, pour la chercher, officiers sur

officiers et ce ne fut que deux heures après l'engagement qu'elle arriva.

Cependant, le 57e s'était formé en bataille sur la crête de la hauteur de gauche, appuyant sa droite à un bois. C'est dans cette position qu'il soutint à lui seul, pendant une heure, l'effort des forces autrichiennes ; six régiments l'attaquèrent successivement et furent repoussés ; un régiment de cavalerie voulut le charger, mais il forma sa gauche en carré et le mit en fuite à coups de fusil.

. . . .

Le 57e, soutenant ainsi les attaques multipliées de l'ennemi, se maintint sur la hauteur et donna le temps aux autres régiments d'arriver en ordre. Le 3e régiment, le 7e, le 105e et le 10e d'infanterie légère vinrent successivement se former, gravissant la côte en colonne d'attaque. Alors l'ennemi, qui n'avait pu réussir à repousser un régiment seul, ne put résister au reste de la division ; il se retira et se servit de l'avantage de son artillerie à laquelle nous ne pouvions répondre. Cependant, la nôtre arriva, le chemin était difficile, il fallait monter la côte et dans un terrain mouvant, mais aucun obstacle ne pouvait l'arrêter, le général Saint-Hilaire l'attendait avec impatience, il savait qu'elle était nécessaire pour appuyer et animer le soldat, riposter à celle de l'ennemi et soutenir l'attaque qu'il avait le dessein de faire. Aussitôt qu'elle fut en batterie, elle tira et son effet fut magique. L'ennemi cessa son feu et se disposa à la retraite. Le général Saint-Hilaire fit avancer plusieurs régiments, laissant en réserve le 57e qui avait beaucoup souffert (1).

---

(1) Dans ses *Souvenirs militaires*, le lieutenant général Berthezène, qui lors de cette affaire commandait le 10e d'infanterie légère dans la division Saint-Hilaire, en trace le récit qui suit : « Les divisions Morand et Gudin avaient dépassé Teugen et se trouvaient engagées dans des défilés affreux, que les pluies avaient rendus presque impraticables, et la division Saint-Hilaire atteignait ce village vers les 10 ou 11 heures,

Le plateau sur lequel nous combattions, n'a pas plus d'un quart de lieue d'étendue ; il se termine par un versant

---

lorsque nos tirailleurs, repoussés vivement, se retirèrent en désordre devant une nuée de troupes légères qui, descendant des hauteurs, s'avancèrent audacieusement et vinrent, à la faveur des bois et de quelques maisons de Saalhaupt, nous fusiller sur la route... La division Saint-Hilaire fit halte et prit position à mi-côte des hauteurs septentrionales de la vallée... L'ennemi était en position sur les hauteurs en face de celles où la division Saint-Hilaire s'était établie et l'étroit vallon qui séparait les deux troupes était rempli par des tirailleurs. Le 57e de ligne fut chargé de balayer ce terrain et d'enlever la position qu'occupaient les Autrichiens. Toujours digne de son surnom de *Terrible*, ce régiment eut bientôt chassé devant lui les tirailleurs et, abordant franchement la position ennemie, il l'enleva à la baïonnette. Les Autrichiens firent de vains efforts pour la reprendre et le 57e s'y maintint énergiquement; mais le canon et la mousqueterie faisaient des ravages considérables dans ses rangs, on les voyait s'éclaircir à vue d'œil et il devenait urgent d'aller à son secours; le 10e léger eut l'ordre d'y marcher.

« A droite et à gauche de la position du 57e, s'étendaient d'épaisses forêts; sur son front était une plaine vers l'extrémité de laquelle se trouvait un étang marécageux, et au delà de cette plaine régnait une lisière de bois qui nous masquait Hausen et les hauteurs sur lesquelles le prince Charles avait réuni ses principales forces; au milieu de la plaine étaient établies les troupes et l'artillerie qui faisaient éprouver tant de pertes au 57e. Le 10e léger se porta par la droite de ce régiment, sur le flanc gauche de l'ennemi et l'attaqua avec tant de vivacité qu'il ne lui permit pas une longue résistance; l'artillerie compromise hâta son mouvement de retraite, laissant une de ses pièces entre nos mains, et l'infanterie fut menée, la baïonnette dans les reins, jusque sur les hauteurs de Hausen; mais alors le 10e léger et le 3e de ligne, qui avait été envoyé à sa droite pour appuyer son opération, se trouvèrent exposés à découvert sous le feu de 40,000 hommes et de 60 bouches à feu. Après avoir essuyé une décharge d'artillerie et quelques feux de bataillon, ils durent rentrer dans le bois, où l'ennemi se contenta de les faire suivre par ses tirailleurs.

« Cette apparente inaction couvrait un projet bien conçu et qui pouvait nous devenir funeste. En effet, pendant que tout était tranquille sur notre front, une colonne, se glissant à la faveur des bois, se dirigea sur notre extrême droite et chercha à déborder la position du 57e, qui ne pouvait voir cette manœuvre et n'était pas en mesure de s'y opposer. Heureusement, le général Compans, chef d'état-major du

opposé, au pied duquel est une petite plaine, un ruisseau et le village de Hausen ; un bois sépare le versant de la plaine ; l'ennemi tint ferme dans le bois pour nous empêcher de déboucher et de le poursuivre trop vivement.

Le général fit attaquer par le 10e d'infanterie légère ; il aborda franchement l'ennemi, mais il rencontra des forces supérieures et il fut obligé de battre en retraite ; il eut quelques soldats et un officier faits prisonniers dans cette circonstance. Le 3e régiment, le 105e et le 72e vinrent le soutenir. Alors, l'ennemi, profitant de son mouvement de retraite, opéra la sienne. Deux régiments de la division du général Friant vinrent nous appuyer par la gauche et n'eurent qu'un faible engagement.

La retraite de l'ennemi était bien terminée ; il établit des postes sur le ruisseau de Hausen et nous ne dépassâmes pas le bois.

(*Opérations militaires de la division Saint-Hilaire dans*

---

maréchal Davout, s'en aperçut tout à coup et la fit avorter. Prenant le 72e, il tomba rapidement sur la tête de cette colonne au moment où elle débouchait en plaine et cherchait à se former; il la culbuta et la força à une prompte retraite, après lui avoir pris ou tué tout ce qui était sorti du bois.

« Cependant, l'ennemi ne se rebutait pas de tous ces mauvais succès; la grande supériorité de ses forces lui permettait de renouveler ses entreprises et, pour réparer d'un seul coup tous les désavantages partiels de la journée, il forma plusieurs colonnes à la tête desquelles se mirent les généraux. Soutenues par une nombreuse artillerie, elles vinrent nous assaillir à la fois de front et de flanc; leur attaque fut vive et impétueuse : débordés sur tous les points, nous fûmes forcés de plier et de céder une partie du terrain que nous avions gagné; ce ne fut que derrière le marais que nous pûmes enfin nous rallier et faire face. Dans ce moment critique, le maréchal Davout parut au plus fort de la mêlée et, s'adressant aux troupes, leur rappela brièvement le service important qu'elles rendaient ce jour-là à l'armée.

. . . .

L'ennemi avait fait des pertes énormes... aussi, son attaque languissait elle, et, après quelque résistance, il fut ramené sur la lisière des bois, vers Hausen ».

J'ai pris position en avant de Peising.

J'ai beaucoup à me louer de mes troupes qui se sont montrées avec la plus grande bravoure. Elles avaient enlevé une pièce mais que nous avons été forcés d'abandonner après avoir brisé le train. Nous n'avons plus de cartouches, et, si le combat eût continué, je ne sais comment j'aurais fait.

Les colonels Dery, du 5e hussards, et Lamaire, du 7e d'infanterie légère, ont été blessés ; comme leurs troupes, ils se sont distingués.

L'ennemi est toujours en position sur les hauteurs de Dinzling avec toute son artillerie et son infanterie.

J'ai eu un cheval tué sous moi (je prie V. E., si elle en a un de trop, de me l'envoyer) ; sur quel point dois-je diriger mes blessés ? — Je les envoie à Abensberg.

---

d'infanterie furent détachées sur la droite du plateau et repoussèrent un régiment de chasseurs d'Hohenlohe. L'ennemi fit filer sur la gauche six pièces de canon, les mit en batterie à la hauteur des bois ; leur feu était très vif, mais n'a pas ralenti l'ardeur de notre infanterie ni de notre cavalerie.

Différentes charges de cavalerie ont été faites sur les dragons de Klenau et sur les hussards de Stipsicz.

Les forces de l'ennemi augmentant, tant en cavalerie, qu'en infanterie et se portant à peu près à 18,000 hommes, le général de division fit charger à la baïonnette le 7e régiment d'infanterie légère, qui fit environ 300 prisonniers. Les 5e et 7e hussards et le 11e de chasseurs à cheval chargèrent alternativement les dragons, les hussards et les chevau-légers..., ils chargèrent sur un régiment d'infanterie et lui firent beaucoup de mal.

Ce combat dura depuis 11 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir.

Les forces de l'ennemi s'étant réunies sur le plateau et leur gauche se portant sur la droite de la division, le général de division, craignant d'être tourné, ordonna la retraite qui se fit en échelons et dans le plus grand ordre par la droite de la division et par le chemin des bois qui conduit au village de Peising.

PETIT-PRESSIGNY,

Adjudant-commandant,

Chef d'état-major de la division de cavalerie légère.

d'où l'on avait débouché et le

it le 15ᵉ régiment posté sur la
ılà de ce village ; ce corps de
e, près de Dinzling, la division
ordres du général Montbrun.
ordres du général Barbanègre,
le vallon qui se trouve entre
et de protéger les compagnies
ıataillon Sarraire, afin de con-
hamp de bataille qu'avait aban-
heure après-midi.
ıoltigeurs du 108ᵉ furent aussi
La masse des tirailleurs était
ombreuse ; le général de divi-
les soutenir par des masses ; le
sion, la gauche de son ordre de
s et la droite se prolongeait dans
n du 108ᵉ fut établi sur la crête
'ennemi (1). Le 33ᵉ fut formé en

---

iment d'infanterie.

FAITS PARTICULIERS AUDIT RÉGIMENT
DU 19 AVRIL DERNIER.

ème temps que la division vis-à-vis le
vra derrière la 1ʳᵉ brigade. Étant arrivé
moment où l'ennemi faisait de grands
, je reçus l'ordre de faire porter un ba-
s de voltigeurs des 2ᵉ et 3ᵉ bataillons en
e ce défilé ; la conduite de cette troupe
l'Empire Schmitz, chef du 1ᵉʳ bataillon,
marche et arriva bientôt au point qui
ne temps par M. le général de brigade
e de cavalerie légère, que l'ennemi se
i se trouvait à sa gauche. Ce chef de ba-
agnies de voltigeurs qu'il avait

Je tiendrai, Monseigneur, mais envoyez-moi des
:hes.

Le colonel du 65e,
Baron DE COUTARD.

Le duc d'Auerstaedt à l'Empereur.

Au bivouac près Teugen, le 19 avril 1809 (1).

Sire,

'honneur de rendre compte à V. M. qu'en exécu- ordres de me rendre à Neustadt, j'ai été attaqué rince Charles. Ses forces peuvent être estimées)0 hommes. Les Autrichiens ont attaqué avec . Tout l'avantage était pour eux, avantage de et de position à cause de notre marche de flanc. re du pays n'a pas permis d'y mettre de l'en- sans cela la victoire eût été complète ; le champ ille nous est resté. Demain, je ferai filer mes et mes blessés, dont le nombre est considérable, ensberg. Nous avons la communication avec erg. Il y a deux divisions qui n'ont pas été enga-

général Savary, envoyé en mission auprès du duc d'Auers- vait pu rejoindre ce maréchal qu'à 4 heures du soir, alors encore aux prises avec l'ennemi.

uittai Davout, dit le général Savary, à l'entrée de la nuit, sur rs de Thann et revins par le même chemin rejoindre l'Empe- uburg sur le Danube où j'arrivai à 2 heures de jour (2 heures , le 20 avril); c'étaient les premières nouvelles qu'il recevait t; il partit sur-le-champ pour Abensberg où il trouva les sions Gudin et Morand et les Bavarois et ouvrit ses opérations 2 heures après son arrivée. »

venirs du duc de Rovigo manquent de précision; l'Empereur té Neuburg dans la matinée du 19, il était à Ingolstadt à midi porté ensuite sur Neustadt et l'Abens. C'est à Neustadt, dans qu'il fut rejoint par le colonel Galbois qui avait quitté le ma- vout à la fin du combat du 19.

ans doute à Vohburg, où il établit son quartier général pen- uit du 19 au 20, que l'Empereur fut rejoint par le général

gées. Celle du général Saint-Hilaire l'a été la première et a soutenu le principal effort. Je ne puis trop vous faire l'éloge de ce général qui n'a pas désespéré une minute dans la journée. Je dois vous faire aussi l'éloge du général Friant et de ses troupes ; le 57e et le 72e se sont couverts de gloire. Le nombre des prisonniers n'est pas considérable ; ils s'échappaient dans les bois. La perte de l'ennemi est grande.

Duc D'AUERSTAEDT.

Le major général au duc de Danzig.

Ingolstadt, le 19 avril 1809, 3 heures du matin.

J'ai reçu, Monsieur le Duc, votre lettre du 18 à 6 heures du soir. S. M. voit avec plaisir que l'ennemi a été rejeté de l'autre côté de l'Abens. Il faut prendre une bonne position de manière à contenir l'ennemi et à contenir au moins un nombre d'hommes égal au vôtre. Si l'ennemi s'affaiblit devant vous, suivez-le; culbutez-le s'il ose résister devant vous en moindre nombre. S'il cherche à avancer, faites jouer vos soixante-douze pièces de canon.

Au premier coup de canon tiré, l'Empereur sera à Vohburg avec les Wurtembergeois, la division Demont et les cuirassiers.

Le duc de Rivoli a dû être cette nuit à Pfaffenhofen, quoique la journée soit un peu forte.

Le général Savary a dû passer chez vous pour se rendre près du duc d'Auerstaedt. Envoyez-moi souvent des nouvelles à Vohburg.

Du moment que la tête du corps du duc d'Auerstaedt sera à portée de vous, il faut vivement pousser l'ennemi.

L'Empereur se plaint qu'on ne lui envoie point l'interrogatoire des prisonniers et déserteurs, c'est le moyen de savoir beaucoup de choses.

L'Empereur vous recommande de tenir tout votre corps réuni, qu'il n'y ait rien de décousu.

— Ayez un officier chargé de l'interrogatoire des
ers et déserteurs.
ereur espère que, dans le jour, le corps du duc
i sera à Au (1), sur l'Abens, c'est-à-dire à six
votre droite. Cependant, il ne faut pas compter
sse y être avant midi.
ôt que le général Vandamme sera arrivé à la
es routes, près de Münchsmunster, vous pourrez
s Bavarois que vous avez laissés là, afin d'avancer
es vos forces réunies. Ne prenez aucune inquié-
Vohburg.

Le major général au duc de Danzig.

Ingolstadt, le 19 avril 1809, à 6 heures du matin.

ereur, Monsieur le Duc, vient de recevoir des
du duc d'Auerstaedt, de 9 heures du soir (2).
chal allait se mettre en marche pour se porter
tadt. Il regarde, comme de la plus haute impor-
e le pont d'Abensberg soit rétabli. Le général
ne s'est rendu au débouché près de Münchs-
devant le pont de Vohburg, pour bien vous
e ce pont.
précaution que vous avez prise de détruire les
l'Inn, vous vous trouverez en position de
r les efforts que l'ennemi pourra faire aujour-
est à croire que la tête du duc d'Auerstaedt sera
heure sur vous (3). Ce qui est de la dernière

sa lettre datée d'Ingolstadt, le 19 avril à midi, l'Empereur
au duc de Rivoli de pousser une des divisions du corps
r Au; peut-être le même ordre avait-il été expédié par le
ral dans la matinée.
e du duc d'Auerstaedt à l'Empereur datée du 18 à 6 heures
tte lettre n'a été expédiée de Ratisbonne qu'à 10 heures du

ajor général pensait sans doute que le maréchal Davout
Ratisbonne dans la nuit du 18 au 19; mais la division Friant

importance, c'est de faire établir le plus de ponts que vous pourrez sur la petite rivière de B..., entre Abensberg et le Danube.

Le duc de Danzig à l'Empereur.

Neustadt, 19 avril 1809, 9 heures du matin.

Sire,

J'ai l'honneur de rendre compte à V. M. qu'un émissaire envoyé cette nuit au camp de l'ennemi, derrière Siegenburg, et après minuit vers Rohr et Rottenburg, rapporte que l'ennemi avance en force sur la route à droite d'Abensberg et le général de Wrède me mande, dans ce moment, que lui-même entend de loin la musique. Il est probable que je vais être attaqué sur ce point.

Malgré mon désir de laisser le corps réuni, je me vois cependant obligé de faire occuper en force Abensberg et le pont de Siegenburg, afin d'empêcher l'ennemi de déboucher. Dans tous les cas, comme il y a peu de distance d'un point à l'autre, je ferai tous les mouvements qui seront nécessaires et je porterai toutes mes divisions où l'ennemi paraîtra décidé à vouloir forcer.

Il vient de m'arriver quatre déserteurs. Le premier, français d'origine, soldat ainsi que les trois autres du régiment de Beaulieu, déclare avoir quitté son régiment hier à midi, à une forte lieue en arrière d'Abensberg. Cet homme étant très borné, il n'a pas été possible d'avoir d'autre renseignement de lui que l'armée autrichienne est forte de 120,000 hommes...

Les trois autres déserteurs déclarent que l'avant-garde, de laquelle ils font partie, est composée des régiments de Beaulieu, Stain, Sztarray, archiduc-Louis, Giulay,

---

ne dut traverser le Danube que fort tard dans la soirée et les quatre divisions du 3e corps furent réunies trop tardivement pour pouvoir se mettre en route avant la pointe du jour, le lendemain 19.

es hussards de Kienmayer, le régiment de uhlans
es shakos rouges (on croit que c'est celui de l'ar-
Charles), enfin de six bataillons de grenadiers.
e est forte de 120,000 hommes. Derrière l'avant-
i-dessus marche toute l'artillerie que l'on dit être
bouches à feu? Ensuite, vient la cavalerie et
atement l'armée.

. . . .

ai encore aucune nouvelle du duc d'Auerstaedt;
des personnes chargées de lui porter des dé-
n'est de retour. Le général Savary y est allé avec
aux.

Le maréchal DUC DE DANZIG.

— Quelques partis s'étaient portés sur Abens-
s ont inquiété nos postes toute la nuit; ce matin,
nt retirés.

Le duc de Danzig à l'Empereur.

Au bivouac d'Altdurnbuch, le 19 avril, à 9 h. 3/4 du matin.

ire,

honneur de rendre compte à V. M. que, m'étant
e matin aux avant-postes pour visiter la ligne,
ivés au même moment quatre déserteurs que je
voie. Ils rapportent que le camp de Rohr a été
matin, à 6 heures, et que l'armée s'est dirigée
heim.

pereur a paru hier à l'armée à 4 heures après
ur a parlé et toutes les troupes ont été sous les
oute la nuit. Comme j'ai l'honneur de les envoyer
., j'abrégerai le rapport qu'ils m'ont fait plus au

e mets en mesure d'exécuter les ordres que
voudra bien me donner. J'ai l'honneur de lui
r que toute ma cavalerie ne se compose pas de
ommes; c'est bien peu pour opposer à celle de
i qui est très nombreuse.

Si le duc de Rivoli arrivait à ma hauteur, mes derrières seraient assurés et V. M. pourrait m'envoyer momentanément la cavalerie aux ordres du général Vandamme et les cuirassiers qu'on m'a annoncés être derrière moi.

Le maréchal DUC DE DANZIG.

Ce matin, le général Savary est passé avec cinquante chevaux.

J'ai fait avancer la 1re division en avant de Mühlhausen pour soutenir mon avant-garde; la 3e reste en avant de Neustadt. Je vais envoyer des partis pour connaître la marche de l'ennemi.

Le major général au duc de Danzig.

Ingolstadt, le 19 avril 1809, à 1 heure après-midi.

Le général Oudinot et le général Masséna sont à Pfaffenhofen où le général Oudinot, en arrivant, a attaqué et culbuté 4,000 à 5,000 Autrichiens et fait des prisonniers. Nous désirons, avec impatience, apprendre que vous avez des nouvelles de la marche du duc d'Auerstaedt.

Il n'y a rien de plus important que de conserver le pont d'Abensberg et d'empêcher l'ennemi de déboucher par le pont de Siegenburg. Voilà à quoi vous devez employer toutes vos forces (1).

RAPPORT SUR LES MOUVEMENTS JOURNALIERS DU CORPS BAVAROIS.

« L'ennemi ayant fait, pendant la nuit du 18 au 19, plusieurs tentatives sur le pont d'Abensberg, le maréchal Lefebvre avait ordonné à la 1re division du corps bavarois de se porter à la pointe du jour sur cette ville.

« Dans l'instant où le mouvement s'exécutait, on commença à entendre le canon du duc d'Auerstaedt.

---

(1) Cette lettre était écrite en réponse aux précédentes du maréchal Lefebvre.

a 2e division, aux ordres du général de Wrède, ait les ponts de Biburg et de Siegenburg.

maréchal Lefebvre déboucha, par Abensberg, 1re division, aux ordres du prince royal de Ba- une grande partie de la 3e division; le reste de ivision, avec le lieutenant-général Deroy, était en en avant de Mühlhausen.

attaque que fit le maréchal Lefebvre fut si vigou- et si prompte que l'ennemi fut culbuté dans sitions en quelques instants et que l'archiduc (1), qui était parti depuis plus de deux heures sant un détachement considérable au secours du ui était engagé avec le duc d'Auerstaedt, revint hâte avec sa troupe pour soutenir le corps qu'il issé devant l'Abens.

1re division et une grande partie de la 3e prirent en avant d'Abensberg; la 2e et le reste de la 3e ent Biburg et Siegenburg, points sur lesquels i avait, pendant la journée, fait plusieurs at- vigoureuses qui furent toutes repoussées.

quartier général à Linz, le 1er juin 1809.

« *Le général de division,*
« *chef d'état-major du 7e corps.*
« Drouet. »

Le duc de Danzig à l'Empereur.

Au bivouac en avant d'Abensberg, le 19 avril 1809.

Sire,

çu des lettres de V. M., aujourd'hui à 10 heures, lais de loin quelques coups de canon; j'ai aus- t passer le pont d'Abensberg au 6e régiment d'in- et à toute la 1re division. Nous avons rencontré s bois, en avant, 24,000 à 25,000 hommes; l'af-

---

rchiduc Charles ne parut pas devant Abensberg, les renforts parler le général Drouet furent envoyés par l'archiduc Louis.

faire s'est engagée de suite. J'ai ordonné une charge de cavalerie qui a parfaitement réussi, les dragons de Levenehr ont été presque entièrement détruits par nos chevau-légers; leur colonel a été tué. L'infanterie a chargé depuis 11 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. L'ennemi a été mis en déroute, nous lui avons pris un canon et 400 prisonniers; sans l'épaisseur des bois, on en aurait pris davantage. La canonnade et la fusillade étant encore engagées, toute la cavalerie bavaroise de deux divisions et l'artillerie légère sont au devant du maréchal Davout dont j'entends le canon, de temps en temps, dans un éloignement de trois lieues environ. L'ennemi s'est retiré sur les hauteurs en arrière (1).

Malgré tous mes efforts, je n'ai pas encore pu me mettre en communication avec le maréchal Davout. Si j'avais eu moins besoin de ma cavalerie, j'aurais pu l'envoyer plus tôt au devant du maréchal duc d'Auerstaedt.

Je demande pardon à V. M., je ne trouve pas un abri et il pleut à verse (2).

LEFEBVRE.

Le duc de Danzig à l'Empereur.

19 avril, à 10 heures du soir.

Sire,

Je ne puis avoir l'honneur d'adresser à V. M. un rapport circonstancié de l'affaire que j'ai eue aujourd'hui devant Abensberg; j'ai fait mon possible pour attirer sur moi le plus d'ennemis que j'ai pu et les ai culbutés. Ma jonction s'est opérée à la chute du jour. J'ai vu le général Gudin et sa division ainsi que celle du général Saint-Sulpice; elles sont campées à une lieue en avant d'Abensberg, sur la route de Ratisbonne.

---

(1) Sur les hauteurs en arrière d'Offenstetten.

(2) Cette lettre du maréchal Lefebvre à l'Empereur a dû être écrite à 6 [illegible]ir.

écrit, par deux paysans et un officier, au maréchal Auerstaedt et lui ai fait part de ma position. J'es- ı'au moins une de mes lettres lui parviendra. Je ussi annoncé l'affaire du général Oudinot à Pfaf- en.

Le maréchal DUC DE DANZIG.

ends des ordres.

8 avril, dans la matinée, le général Vandamme se porter sur Neuburg (1). *Le commandant de la wurtembergeoise reçut sans doute, le même jour, écrit ou verbal de se porter, dans la soirée du* 18 *la matinée du* 19, *sur Vohburg* (2).

Le général Vandamme à l'Empereur.

Au quartier général. à Vohburg, le 19 avril 1809.

Sire,

'honneur de rendre compte à V. M. que d'après res le pont de Vohburg a été réparé, aussi bien sible, par les soins de M. Vincent, chef d'esca- ıon aide de camp, et par ceux de M. André, capi- mmandant la 14e compagnie du 8e régiment d'ar- et l'artillerie de la division de réserve qui l'a lièrement secondé. J'ai pris les mesures néces- pour que Vohburg fût débarrassé de tous les s, aucun ne pourra y passer, afin de laisser cette ıtièrement libre.

es mes troupes sont de ce côté. Je vais être, de sonne, à la croix du champ, sur la route de Neus- j'aurai un soin particulier de couvrir la droite ère des Français; je viens d'envoyer savoir ce qui e vers Rohr, Pfaffenhofen et surveiller Geisenfeld

---

ir l'ordre du major général, du 17 avril à 11 h. 1/2 du soir.
ir la note (2) qui fait suite à l'ordre de l'Empereur au capitaine du 18 avril.

et Ebenhausen au loin et par de petits partis. Je prie V. M. d'être bien persuadée que tout mon bonheur va consister à m'efforcer de contribuer à ses succès.

D. VANDAMME.

Le major général au général Vandamme.

Au bivouac de Vohburg, le 19 avril à 4 heures de l'après-midi.

Ordre.

Il est ordonné au général Vandamme de partir sur-le-champ de sa position, avec l'infanterie et la cavalerie wurtembergeoises, pour aller soutenir le duc de Danzig, appuyer le mouvement qu'il a ordre de faire en avant. L'ennemi ne cherche qu'à amuser pour détourner l'attention du maréchal Davout, qui avance. Marchez donc avec tout votre monde (1).

ALEXANDRE.

Le général Vandamme à l'Empereur.

Neustadt, 19 avril 1809, 9 heures du soir.

Sire,

J'ai l'honneur de rendre compte, à V. M., que je me suis dirigé sur deux colonnes avec les troupes de Wurtemberg, en conformité des ordres que j'ai reçus, sur Siegenburg et Neustadt. Lorsqu'une colonne d'infanterie légère est arrivée à Muhlhausen, le général Mouton, aide de camp de V. M., m'a annoncé que la division du général Deroy se trouvait en avant de moi sur Siegenburg. J'ai, en conséquence, fait arrêter la colonne d'infanterie légère afin de ne pas mêler les troupes. Elles restent à peu de distance de Siegenburg. J'ai concentré les quatre bataillons de mon infanterie de ligne à Neu-

(1) Voir la lettre du duc de Danzig à l'Empereur du même jour, à 9 h. 45 du matin, qui était parvenue à destination lorsque cet ordre fut [illegible]néral Vandamme.

stadt et laissé le cinquième à Forstdürnbuch, à portée de canon de Neustadt. Ma cavalerie est sur Abensberg et mon artillerie légère est parquée sous les murs de Neustadt. J'attends ici les ordres de V. M.

D. VANDAMME.

Je prie V. M. de me faire connaître ses intentions et de me faire savoir si j'ai d'autres troupes à commander que celles que je viens d'indiquer ci-dessus. On m'assure que le duc de Danzig a fait sa jonction avec le duc d'Auerstaedt.

Le général Mouton, aide de camp de l'Empereur, envoyé dans l'après-midi au corps bavarois pour activer son intervention et renseigner l'Empereur, lui écrivait dans la soirée :

Neustadt, le 19 avril 1809, à 9 heures du soir.

Sire,

En quittant V. M., je me suis dirigé sur le feu en laissant Neustadt à ma gauche. J'ai trouvé la division Deroy en arrière et à gauche de Siegenburg, où la brigade du général Minucci canonnait d'une rive à l'autre de l'Abens. Le pont de Siegenburg est coupé; il existe un pont à Abensberg dont nous sommes maîtres; il y en a un autre à Biburg. Le maréchal duc de Danzig n'a point eu de communication directe avec le duc d'Auerstaedt, cependant des partis ont été envoyés et paraissent avoir passé; on voyait et entendait son feu. Il n'y en a pas eu davantage avec le duc de Rivoli et le général Oudinot. A mon arrivée, j'ai prié le général Deroy d'appuyer le général Minucci en s'approchant de l'Abens; le général Drouet est venu confirmer ces dispositions et elles ont été exécutées. Le corps que commande le général Vandamme a débouché vers la nuit; la tête de sa colonne est à Mühlhausen et il a une partie de ses troupes ici; je l'ai prié de ne pas négliger sa droite, il m'a dit qu'il

était lié avec le général Oudinot. Maintenant, Sire, je crois que, si le corps du maréchal Davout éprouve de l'embarras, il serait utile aux intérêts de V. M. de réunir le corps bavarois, de lui faire passer l'Abens aux ponts d'Abensberg et de Biburg, et de le faire marcher franchement à l'ennemi en le faisant remplacer par le corps du général Vandamme qui, au besoin, pourrait lui offrir des secours. Je resterai avec les Bavarois jusqu'à ce que V. M. me donne l'ordre de la rejoindre. Les déserteurs assurent que c'est le corps commandé par l'archiduc Louis qui est en présence, ils le disent considérable. Il se pourrait aussi que les troupes, parties de Rohr pour Kelheim, se fussent arrêtées sur ce point. Il ne nous était pas plus facile de juger les forces de l'ennemi qu'à lui de fixer ses idées sur les nôtres; le pays est tourmenté, a des forêts qui permettent de manœuvrer presque constamment à couvert. Le duc de Danzig était à l'extrême gauche et moi à l'extrême droite; je ne l'ai pas vu, mais son chef d'état-major l'attend ici et s'il n'arrive pas, nous irions le rejoindre; on le croit à Abensberg. La division Deroy était à peine réunie au point d'attaque à la chute du jour.

Le général aide de camp,
Mouton.

P.-S. — Le feu du canon a fait peu de mal.

J'apprends à l'instant que la jonction du maréchal Davout est opérée avec le corps bavarois ; cet avis fera sûrement plaisir à V. M.

Le major général au duc de Rivoli.

Vohburg, le 19 avril 1809, à minuit.

Nous n'avons pas de vos nouvelles depuis 8 heures du matin, Monsieur le duc. Un engagement général a eu lieu entre le prince Charles, avec ses principales forces, et le duc d'Auerstaedt et les Bavarois. Les Autrichiens ont considérablement souffert.

pereur désire, en cette position, que vous ma-
z dans un double but, en faisant filer des ren-
Abensberg par l'une ou l'autre des deux routes
rchant sur Landshut.
pereur est à Vohburg.

ALEXANDRE.

or général au prince de Ponte-Corvo, à Dresde (1).

Ingolstadt, le 19 avril, à midi.

c d'Auerstaedt commandait l'armée polonaise commandait toutes les troupes en Allemagne oupes saxonnes. Aujourd'hui, il ne commande in corps de l'armée. Du moment que le maré-é prévenu, il a cessé de donner aucun ordre à polonaise. Quant à votre conduite, l'Empereur a nner une preuve particulière d'attachement à la ne dégarnissant pas Dresde avant la déclaration e. Le parti que vous avez pris, de réunir l'armée et de la tenir prête à faire un mouvement, est le nvenable (2).

porte à penser que les Autrichiens n'entrepren-en contre vous ; menacez, pour faire une diver-n que les Autrichiens laissent quelques troupes server la Saxe. Faites aussi, quelquefois, courir que vous marchez sur Bayreuth. Quant aux , le premier point est qu'ils réunissent leurs qu'ils fassent une diversion et obligent l'ennemi beaucoup de forces en Galicie. Voyez à presser ositions pour les premières scènes de cette cam-Les premiers jours doivent déterminer les mou-s (*illisible*) ou les colonnes des diverses armées

---

te lettre, tout entière de la main du major général, paraît dictée par l'Empereur.

ir la lettre du major général au maréchal Bernadotte, du et la lettre du maréchal Bernadotte à l'Empereur, du 12.

sont mêlées. Aujourd'hui, demain, après-demain, à chaque instant, il peut se présenter des affaires importantes. Cela va finir par une grande bataille ou par une succession de combats, vous vous tiendrez prêt à tout et l'Empereur vous enverra des ordres:

D'entrer en Bohême, si l'Empereur presse l'ennemi;

De vous porter sur Wurtzbourg, si l'Empereur cède du terrain. Dans tous les cas, S. M. pense qu'il serait convenable que la cour s'éloignât de Dresde, afin de vous laisser maître de tous vos mouvements.

Si le Grand-Duché était menacé, les gardes nationales doivent être à Varsovie, mais rien ne porte à penser que l'armée autrichienne puisse rien entreprendre de ce côté, parce qu'elle est certaine d'être bientôt attaquée par une armée russe, si ce cas arrivait, et le duché serait à couvert. Vous pourriez, dès lors, attirer à vous une partie de l'armée polonaise.

Le parti que vous prenez, de faire travailler au camp retranché, est également avantageux parce que, dans un cas inopiné, vous pourriez tenir là pour être dégagé. Cette perspective, d'ailleurs, du refuge que vous avez dans ce camp assure qu'on n'entreprendra rien de sérieux.

Enfin, dans huit ou dix jours au plus tard, vous recevrez l'ordre de vous porter en Bohême ou sur le Danube. Le ministre d'Autriche doit être renvoyé. — Vous devez vous tenir en état de guerre et empêcher toute espèce de communication (1).

---

(1) Voir la lettre du major général au maréchal Bernadotte, du 5 avril. Par cette lettre, le prince de Neuchâtel prescrivait au commandant en chef de l'armée saxonne, en cas d'attaque inopinée de la part de l'Autriche, de manœuvrer de manière à rejoindre l'armée française sur le Danube.

STANFORD LIBRARIES

LA CAMPAGNE DE 1809 EN

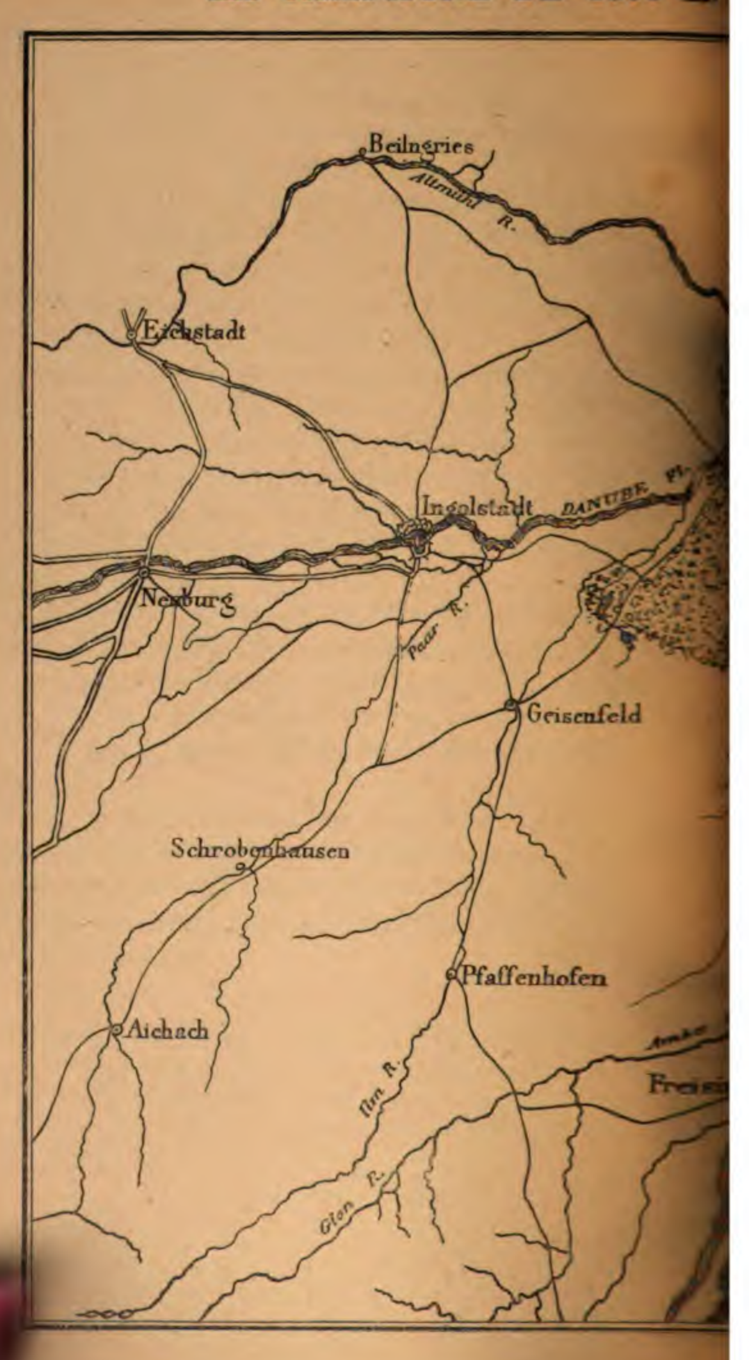

E ET EN AUTRICHE

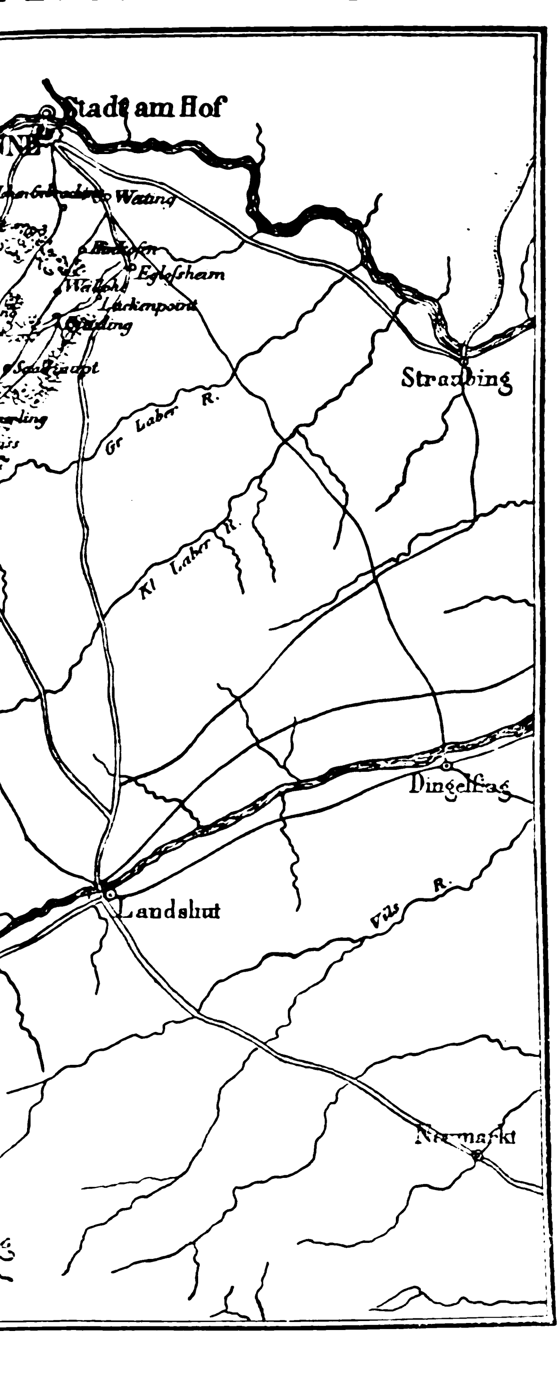

LA

UERRE DE 1870-1871

ARMÉE DU RHIN

ORIQUE DU 3e CORPS D'ARMÉE, PAR LE MARÉCHAL LE BŒUF (1).

pel des réserves avait eu lieu le 14 juillet 1870, à
d'une délibération du Conseil des Ministres.

Formation du 3e corps.

e corps de l'armée du Rhin fut formé à Metz, par
n du 15 juillet, de trois divisions d'infanterie de
e de Paris, et d'une quatrième division d'infanterie
s éléments furent pris dans la 5e division territo-
2). La cavalerie se composait d'une division de dra-
ournie par les garnisons du nord, d'une brigade
sseurs fournie par Versailles et d'un régiment de
urs pris dans le midi. L'artillerie fut tirée des

t historique a été établi sur l'ordre et sous la direction person-
M. le maréchal de France Le Bœuf, commandant en chef le
de l'armée du Rhin, pendant sa captivité en Allemagne en

Certifié conforme à l'original.

Paris, le 30 décembre 1882.

Le lieutenant-colonel, chef de la section historique,

Signé : DERRÉCAGAIX.

etz.

4ᵉ et 11ᵉ régiments montés, en garnison à Vincennes et du 17ᵉ régiment à cheval, en garnison à Metz.

Le quartier général du 3ᵉ corps d'armée fut transporté le 25 juillet à Boulay et le 31 juillet à Saint-Avold. A cette dernière date, les différentes troupes constituant le 3ᵉ corps l'avaient rallié, et occupaient les positions suivantes le long de la frontière :

Positions du 31 juillet.

La 1ʳᵉ division d'infanterie était à Haut-Hombourg, à 7 kilomètres de Saint-Avold, sur la route de Forbach. La 2ᵉ division occupait Saint-Avold ; la 4ᵉ division était à Boucheporn, à 13 kilomètres sur la route de Saint-Avold à Boulay ; enfin la 3ᵉ division était établie à Ham-sous-Varsberg, sur la Bisten, à 10 kilomètres de Saint-Avold. La cavalerie, les réserves de l'artillerie, du génie et de l'administration étaient réunies autour de Saint-Avold. On voit que le corps entier, qui atteignait, à cette époque, un effectif de 48,000 hommes environ, était concentré dans la main de son chef et formait un demi-cercle d'une étendue de 25 kilomètres, dessiné par les hauteurs qui entourent le bourg important de Saint-Avold. La droite de la ligne se reliait à la gauche du 2ᵉ corps (général Frossard), dont le quartier général occupait Forbach, et sa gauche se reliait à la droite du 4ᵉ corps (général de Ladmirault) dont le quartier général était à Boulay.

A partir du 2 août, la 1ʳᵉ division fut mise à la disposition du commandant du 2ᵉ corps, pour les opérations de guerre seulement. Cette division se rendit d'abord à Rosbrück, à 4 kilomètres en deçà de Forbach et de là, le 4 août, à Sarreguemines. Ce mouvement sur la droite, dicté par la probabilité de voir les premiers événements de la guerre se produire du côté de Sarrebrück, détermina un mouvement général de tout le 3ᵉ corps qui, le 5 août, était disposé de la façon suivante :

Positions du 5 août.

vision à Puttelange, la 3e à Marienthal et la Avold.

Affaire de Spicheren.

ns cette position que se trouvaient les diffésions du 3e corps, quand, le 6 août, eut lieu Spicheren, dont le résultat nous aurait été ent favorable, si les divisions qui étaient en soutenir le général Frossard eussent été n temps utile. Nous examinerons en détail le par les 1re et 2e divisions, qui ont été trop sou- en cause à propos de cet engagement.

Rôle de la 1re division le 6 août.

ivision, ainsi que nous l'avons dit plus haut, à Sarreguemines depuis la veille. Elle devait er la brigade Lapasset, qui avait l'ordre de se route dans l'après-midi pour rejoindre le Bitche. Le général Montaudon, informé que tait maître du pont sur la Blies à Frauenberg, ant-postes occupaient le bois de Jacobswald, t tendait à faire croire à une attaque pour le 1, prit dès la pointe du jour toutes les dispo- r défendre la rive droite de la Sarre du côté de en. L'ennemi ne s'étant pas montré, les troupes dans leurs bivouacs vers 5 heures du matin. , le convoi du général Lapasset, qui avait pris le Bitche, avait dû rétrograder devant les nemis, à la sortie de Neunkirchen. Vers midi, amme du major général prévenait d'une ossible sur Sarreguemines. Le général Mon- prit à 1 heure ses dispositions de combat. qu'à 3 h. 1/2 qu'une dépêche du maréchal informé lui-même à 2 heures de l'attaque eren, ordonna à la 1re division de se porter en

colonne légère sur la position de Grosbliederstroff, afin de soutenir l'aile droite du général Frossard, fortement engagée à Spicheren.

Faisant toute diligence, le général Montaudon replia toutes ses troupes sur la rive gauche de la Sarre, et, laissant à la brigade Lapasset le soin de défendre Sarreguemines, il en sortit lui-même à 5 heures, et, vers 7 heures, la division était massée sur les crêtes de Rouhling. Le bruit du canon de Spicheren se faisant entendre distinctement, le général continua à se porter en avant jusqu'à Lixing, qu'il atteignit vers 7 h. 3/4. C'est là que le général Montaudon rencontra un capitaine d'état-major qui venait le prier, de la part du général Frossard, de se rendre sans retard à Forbach avec sa division. Malgré l'obscurité, le général Montaudon n'hésita pas à se remettre en marche; mais bientôt le bruit du canon avait cessé, la nuit était venue; le général se décida, avant de continuer sa route, à envoyer à Forbach un officier d'état-major qui revint avec l'avis que le 2e corps se retirait en appuyant vers sa droite. A 1 h. 1/2 du matin, la division Montaudon se mit en marche sur Wonstwiller pour appuyer la retraite du 2e corps. Pendant ce mouvement, le général Montaudon apprit que le 2e corps se retirait sur Puttelange ; n'ayant reçu aucun nouvel ordre, il marcha lui-même sur Puttelange, où il arriva le 7 au matin.

Il résulte de cet exposé des faits, qu'en tenant compte des heures auxquelles le général Montaudon a reçu les divers avis qui lui étaient envoyés, il ne lui aurait pas été possible de choisir un parti autre que celui qu'il a pris pendant la journée du 6.

Rôle de la 2e division le 6 août.

Si nous passons actuellement à la 2e division, que l'on a également mise en cause, nous nous trouvons en présence des faits suivants :

le grand matin, le général de Castagny envoya
ange un officier au général Frossard et un autre
al Montaudon, pour se mettre en communica-
eux et avoir des nouvelles de l'ennemi. Vers
officiers n'étaient pas revenus, lorsqu'une loin-
nnade se fit entendre dans la direction du nord.
éral de Castagny fit aussitôt prendre les armes
ion et arriva, vers 2 heures, sur la position de
usen, d'où elle rentra vers 3 h. 1/2. Le bruit
s'éloignait, et, à 4 heures, il avait complète-
é. La 2e division rétrograda alors vers ses can-
ts; mais, le bruit du canon ayant repris bientôt,
se reporta en avant, en prenant la vallée qui
Forbach.
vers 8 heures du soir à Farschwiller, il y ren-
premières colonnes de bagages du 2e corps et
etraite de ce corps sur Puttelange.
ral de Castagny porta alors sa division sur les
le Folckling pour couvrir la retraite de ces ba-
lorsqu'il jugea que tout ce qui s'était engagé
oute avait dépassé sa division, il se retira sur
e, où l'attendait un ordre du maréchal Bazaine
joignait de se rendre sur le plateau de Guen-
l s'établit, en effet, le 7, à 5 h. 1/2 du soir.
née du 6 devait influer fatalement sur les opé-
la guerre. Un instant, on pensa à reprendre
, et des instructions dans ce sens furent arrê-
la nuit du 6 au 7, pour concentrer les troupes
Avold, et se jeter dans le flanc de l'ennemi, si
ssinait son mouvement en avant. Mais bientôt,
ida à un mouvement de concentration en ar-
une bonne ligne de défense (1).

ue militaire croit devoir rappeler qu'elle se borne à publier
s existant aux « Archives historiques », en s'abstenant systé-
de toute discussion tactique au sujet des opinions qui
re émises.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES REVUES.

REVUES FRANÇAISES.

Journal des Sciences militaires. Février 1900. — L'avancement fin de siècle (*suite*). — III. Avancement à l'ancienneté. — IV. Sélection. V. Retraites proportionnelles. — VI. Avancement au choix. — VII. Vitesses diverses de l'avancement, par le général LEWAL. — Les batailles de Napoléon. A propos d'un écrit récent, par M. A. G., ancien élève de l'École polytechnique. — Organisation et instruction de la cavalerie, par M. le commandant PICARD. — Étude sur l'organisation de la défense des côtes (*fin*), par R. SABATTIER. — Voyage d'étude des officiers dans l'armée allemande. — La guerre de montagnes (*fin*), par M. Henri BARAUDE. — L'alimentation de l'armée (*suite*), par M. CHOTEL.

Le Spectateur militaire. 1er février 1900. — Général LUZEUX. Les Mitrailleuses dans la guerre moderne (*fin*). — B***. Du Cap au Zambèze (*suite*). — Capitaine R.-J. FRISCH. Considérations sur la défense de l'Algérie—Tunisie et l'armée d'Afrique (*suite*). — C. DE RÉNEMONT. Campagne de 1866 (*suite*).

— 15 février. — Pierre LEHAUTCOURT. Etudes de tactique appliquée. L'attaque de Saint-Privat (18 août 1870). — Lieutenant M***. Le budget de la guerre et les lois militaires allemandes devant le Reichstag, de 1871 à 1899. — Lieutenant E. SIMON. Les officiers de réserve et de l'armée territoriale dans la triple alliance. — C. DE RÉNEMONT. Campagne de 1866 (*suite*).

Revue Militaire universelle. 1er janvier 1900. — Général GALLIENI. Rapport d'ensemble sur la situation générale de Madagascar (*suite*). — Commandant HOLLENDER. Le siège de Phalsbourg en 1870 (*suite*).

Revue du Cercle militaire. Février 1900. — Allemagne. L'artillerie de campagne en 1900 (*suite et fin*). — La situation des capitaines en Allemagne. — Grandes manœuvres autrichiennes de 1899. Les VIIIe et IXe corps en Bohême. — La guerre au Transvaal (*suite*).

Infanterie. 15 février 1900. — Général F***. Souvenirs r de l'armée belge. — Colonel BELHOMME. Histoire de l'in- France (*suite*). — Commandant DOURSOUT. Du tir réduit orps d'infanterie. — J. D. Equitation de haute école. — . Question d'application du service en campagne (*suite*).

e Cavalerie. Février 1900. — Lettres d'un cavalier. Les avancement. Saumur. — Les concepts « fin de siècle » de fin). — Le stage des lieutenants-colonels. — La cavalerie armées allemandes dans les journées du 7 au 15 août 1870, al von PELET-NARBONNE, traduit de l'allemand, par P. S. Procès-verbal de vente et liquidation après décès de M. le division Delasalle [Lasalle], comte de l'Empire, 15, 18 et 09.

Artillerie. Février 1900. — Répartition du feu de l'artil- par le colonel PERCIN. — Les exercices de service en cam- le groupe de batteries (*suite*), par le capitaine G. AUBRAT. e navale allemande.

Génie militaire. Février 1900. — Note sur une installa- ge électrique faite à l'École polytechnique, par le capitaine Relation d'une tentative de sauvetage effectuée à Béthisy- (Oise) par un détachement du 3e régiment du génie, par PATART.

ritime. 1er février 1900.—MÉMOIRES : Huitième contribu- ématique navale (*suite*). — La défense des côtes de France ne à Bayonne (*suite*). — MARINES ÉTRANGÈRES : Droit inter- s captures à la mer. — Efficacité du tir à la mer. — La des torpilleurs. — L'*Oceanic*, paquebot de la White Star personnel de la flotte allemande. — La loi des cadres de s États-Unis. — Réorganisation du personnel de la marine is. — Marine des États-Unis. Comparaison entre les croi- et les croiseurs proposés. — Essais d'une chaudière Bab- ox.

s Deux Mondes. 1er février 1900. — La crise sud-africaine, r A. KUYPER. — Quand même (Belfort 1870-1871), par Victor MARGUERITTE. — Souvenirs d'un diplomate. Un me parlementaire en Turquie (1876-1878), par M. le comte MOUY. — Côtes et ports français de l'Océan. La Loire mari- Charles LENTHÉRIC.

ier. — Esquisse d'un programme naval en 1900, par M. le

général DE LA ROCQUE. — Côtes et ports français de l'Océan. La côte du Morbihan et la fin des terres, par M. Charles LENTHÉRIC.

Revue de Paris. 1er février 1900. — Général D'ANDIGNÉ. Bonaparte et les Chouans. — Camille JULLIAN. Routes romaines et routes de France. — Albert DUFOURCQ. Berthier à Rome.

— 15 février. — Victor BÉRARD. Science et Force allemandes. — Frédéric MASSON. La princesse Pauline (1805-1809).

Questions diplomatiques et coloniales. 1er février 1900. — Pierre DECHARME. Le mouvement colonial en Allemagne. — J. VIOR. La situation économique de Madagascar. — Général M. VENUKOFF. La question du Turkestan.

15 février. — Marcel DUBOIS. Splendide isolement. — Yves LABROR. Les câbles d'extrême Orient et d'Australie.

La Géographie. 15 février 1900. — G. SAINT-YVES. Turkestan chinois et Pamirs. — Général GALLIÉNI. Madagascar. — Général DERRÉCAGAIX. In-Salah. — Henri FROIDEVAUX. In-Salah.

Revue bleue. Février 1900. — L'opinion en Angleterre, par M. Lucien LE FOYER. — Le siège de Ladysmith, par M. Samuel CORNUT. — La conquête de Madagascar par la colonisation, par M. SEVIN-DESPLACES. — Le budget de la guerre. Les cadres inutiles, par M. le colonel PATRY.

Revue historique. Mars-avril 1900. — Paul MATTER. La Prusse au temps de Bismarck. Le Landtag uni de 1847. — H. HUEFFER. La campagne de 1799. L'armée russe en Suisse.

La Révolution française. 14 février 1900. — Les démêlés dans le Comité de Salut public avant le 9 thermidor, par L. LÉVY-SCHNEIDER. — La Constitution de l'an III et la République bourgeoise, par A. AULARD. — Les journaux de Marseille pendant la Révolution, par J.-M. BERNARD. — Documents inédits : Fête donnée en l'honneur de l'armée d'Italie, 10 ventôse an V, par R. BONNET.

Le Carnet historique et littéraire. 15 février 1900. — Paul MARMOTTAN. Documents sur le royaume d'Etrurie. — Lettres inédites de Napoléon Ier.

Revue hebdomadaire. Février 1900. — Baron E. DE MANDAT-GRANCEY. Au Congo (*suite*). — Général d'ANDIGNÉ. Mémoires. La Chouannerie. Stofflet et Charette. La Pacification de la Vendée. — Henri WELSCHINGER. Les dessous du congrès de Vienne. — Paul LAURENCIN. Les dossiers des officiers au ministère de la guerre. — Général DRAGOMIROFF. La nouvelle artillerie. — Frantz FUNCK-BRENTANO. Le tribunal révolutionnaire.

REVUE DES LIVRES ÉTRANGERS.

GES PARUS A LA LIBRAIRIE SCHRÖDER DE BERLIN.

preussische Landsturm von 1813, par le docteur Maximi-ENTHAL, bibliothécaire royal.

t intéressant ouvrage, l'auteur, qui a extrait tous ses docu- riches archives du royaume, commence par énumérer som-t les tentatives successives faites en Prusse depuis 1654 pour des milices nationales destinées à seconder l'armée perma-

e en détail les mesures prises en 1813 pour l'organisation du , et les difficultés qu'on rencontra tant de la part des géné-ne croyaient pas à l'utilité de cette création, que de certains ires civils qui y trouvaient des inconvénients politiques et blic.

ische Neuerungen aus dem neuen Exercir-Reglement eld-Artillerie, par le capitaine IMMANUEL.

e où l'auteur étudie le nouveau règlement d'artillerie de allemand et donne, en particulier, des renseignements l'approvisionnement en munitions.

Kaisermanöver 1899 in Württemberg, par SCHOTT, major

ntéressante, avec une carte, sur les dernières manœuvres allemandes.

études précédentes ont été publiées par la revue allemande : *trische Blätter*, dans son numéro de décembre 1899. Même

UVRAGES PARUS A LA LIBRAIRIE LIEBEL.

Kurfürsten Strasse 18.

g in Süd-Afrika, 1899-1900, Und Seine Vorgeschichte, par nt Alfred von MÜLLER, du régiment hanséatique, n° 75. é de nombreuses cartes, croquis, annexes. *2 vol.* Berlin,

1er volume, l'auteur donne un exposé succinct de l'histoire iques sud-africaines et des origines du conflit actuel. Le

2e volume contient un récit méthodique des premiers événements de la campagne jusqu'au combat de Colenso inclus (15 déc. 1899).

L'auteur a tiré un excellent parti des renseignements encore incomplets possédés sur la question qu'il a traitée à un point de vue exclusivement militaire.

Fortschritte und Veränderungen im Gebiete des Waffenwesens in der neuesten Zeit, par le colonel z. D. Witte, 2e édition.

Cet intéressant ouvrage, en trois volumes, traite de l'armement actuel des diverses puissances de l'Europe, et des conséquences tactiques des derniers perfectionnements adoptés.

Le 1er volume contient des notions assez étendues sur la balistique des armes portatives, ainsi que la description des fusils et revolvers en service.

Le 2e volume donne la description du matériel d'artillerie de campagne allemand de 77 mm. Il contient, en outre, de nombreuses indications sur le matériel de siège et place, sur les mitrailleuses et les pièces sous tourelles, tant en Allemagne que dans les grandes armées européennes.

Le 3e volume traite de la tactique de l'artillerie, et des effets des projectiles, tant pour le matériel de campagne que pour les pièces de siège, de place et de côte.

Grâce aux nombreuses figures qu'il renferme, cet ouvrage donne, sous un petit volume, des renseignements très complets sur tous les genres de matériel pour lesquels le secret n'est pas de rigueur.

REVUE DES LIVRES FRANÇAIS.

Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour l'année 1898, par D. Jordell, 2e année. Paris, Per Lamm, 1900. In-8°.

On sait combien il est difficile d'établir la bibliographie complète d'une question, si précis et si restreint qu'en soit l'objet. Cette difficulté, déjà très grande en ce qui concerne les ouvrages proprement dits, augmente encore et devient presque insurmontable quand il s'agit d'études parues dans des recueils périodiques. Il n'est pas rare, cependant, qu'un article de quelques pages, grâce à la personnalité de son auteur ou aux documents qu'il a pu consulter, fasse plus pour la solution d'un problème que des publications parfois très volumineuses.

C'est pour répondre à ce besoin que depuis longtemps déjà MM. Poole et Fletcher ont entrepris, dans leur important ouvrage intitulé *Index*

cal literature, de dresser un inventaire méthodique des
bliés dans les principales revues en langue anglaise d'Angle-
s États-Unis, depuis le commencement du siècle. Une tenta-
gue, mais limitée aux périodiques contemporains, a été faite
t en Allemagne par M. F. Dietrich, et, sous le titre de *Biblio-
r Deutschen Zeitschriften-Litteratur*, comprend actuellement
ement de plus de mille revues, bulletins ou journaux. Conçu
me plan que cette dernière publication, le *Répertoire biblio-
des principales revues françaises*, rédigé par M. Jordell, est
rendre d'utiles services. Le second volume, qui vient de
st consacré à l'année 1898 et donne le relevé, par ordre de
t par ordre de noms d'auteur, des articles et mémoires parus
evues ou bulletins périodiques.

npagnes de la Restauration, par R. Bittard des Portes.
Alfred Cattier, 1900. 1 fort vol. in-8°.

pagnes de la Restauration sont peu connues. Bien que leur
soit secondaire, elles ne sont pas sans offrir cependant
seignements de détail, qu'il est utile d'enregistrer. M. Bittard
a donc comblé une lacune de notre histoire militaire, en
nt ces campagnes à l'aide des meilleures sources originales.
é du volume est consacrée à l'intervention de la France en
1823). A défaut de vastes opérations, cette campagne est
par maintes actions qui font honneur à la hardiesse, à la
l'endurance des troupes françaises. Les combats de Mataro,
o de Arenas, de Molins del Rey, le siège de Cadix, sont de
s qui méritent d'être conservées. M. Bittard des Portes l'a
beaucoup d'exactitude et de conscience. Il a su présenter les
s d'une façon claire et méthodique; ce n'était pas toujours
e, à cause de la nature des opérations qui, se déroulant dans
provinces distinctes, eurent cependant, de l'une à l'autre, une
fluence qu'il fallait signaler.

nsuite l'expédition de Morée, par laquelle la France assura
ance de la Grèce. Le triomphe de cette cause avait été décidé
aille de Navarin; la facile occupation de Patras et du château
fut la consécration d'un résultat déjà acquis.

9 se place une petite expédition contre la côte orientale de
r, marquée par le bombardement de Tamatave et quelques
hes aux environs de cette ville. L'auteur met bien en lumière
lés diplomatiques des Hovas et le rôle de leurs conseillers
oins officiels. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ces faits
ont nous avons été témoins en 1895.

le volume se termine par cette expédition d'Alger, qui allait

ouvrir un champ nouveau à notre activité militaire. M. Bittard des Portes fait voir comment cette grande entreprise a été conçue et préparée ; comment le corps expéditionnaire a été constitué, embarqué, transporté sur la terre d'Afrique. Bien que ce sujet ait déjà été traité par maints historiens, l'auteur a su le présenter d'une façon personnelle, intéressante et instructive par les renseignements fort complets dont il accompagne et appuie son récit.

Mémoires du général d'Andigné, publiés avec introduction et notes par Ed. Biré. Paris, Plon, in-8°.

Ce livre, où l'intérêt épisodique abonde, présente en outre pour l'historien ce prix particulier qu'il précise le sens du mot *chouannerie* et qu'il donne sur la guerre des chouans des aperçus nouveaux et caractéristiques. C'est à la chouannerie angevine que d'Andigné appartenait, et c'est dans les campagnes de 1795-96 et de 1799 qu'il a particulièrement figuré ; outre les données qu'il apporte comme chroniqueur sur les opérations dirigées par lui-même (sur la prise de Nantes en particulier), il renseigne excellemment sur les personnes : Stofflet, Charette, Sapinaud, Puisaye, Scipeaux, l'abbé Brotier, l'abbé Bernier, montre les causes de faiblesse inhérentes à la guerre qu'il soutint lui-même jusqu'à la fin contre tout espoir, fait connaître les détails curieux de l'organisation de l'armée chouanne et de son administration, enfin s'élève jusqu'à des vues tactiques qui, pour rester expérimentales et élémentaires, n'en ont peut-être que plus de couleur. A la tactique des colonnes mobiles, inaugurée par Hoche, aurait dû correspondre pour les chefs chouans une tactique de manœuvres en lignes intérieures ; malheureusement pour eux, l'inaptitude manœuvrière de leur troupe la leur rendait impossible, malgré l'attitude méritoire d'officiers auxquels ne manquait ni la valeur personnelle dans l'exécution ni l'intelligence dans la conception. De ce point de vue particulier, les militaires liront avec fruit le récit de l'entreprise commune au général d'Andigné et au chevalier de Turpin, en vue de surprendre la garnison de Craon : les deux troupes chouannes, réunies le matin dans l'intervalle des garnisons de Craon et de Cossé, se trouvent séparées le soir, tandis que ces deux garnisons se sont rejointes et mutuellement renforcées.

Clausewitz. — Campagne de 1814 en France. Traduit de l'allemand par G. Duval de Fraville, chef d'escadron d'artillerie breveté.

L'ouvrage débute par un précis d'opérations à la manière des « Commentaires », et se trouve suivi, comme dans cet ouvrage, par de nombreuses observations critiques. Clausewitz établit d'abord, d'après sa théorie de la grande guerre, le plan d'opérations qu'auraient dû suivre les alliés d'une part et Napoléon de l'autre. Pour lui, l'invasion devait

détachement secondaire par les Pays-Bas ou la Suisse; et, du Rhin moyen sur Paris, par le chemin le plus court, echercher la masse ennemie, la détruire dans une bataille narcher rapidement sur la capitale en y exploitant les dis-estines. Le point de concentration de cette masse envahis-qu'elle eût débouché du Rhin, devait être pris vers Nancy, même de couper l'armée française de toutes ses communi-le sud du territoire. Quant à Napoléon, il devait, suivant gagner le plus de temps possible par des défenses simulées obstacles parallèles à la frontière et se concentrer dans les Dijon, afin de prendre à la fois une position de flanc contre s envahissantes et de recevoir tous les renforts arrivant Espagne.

ensuite à la critique des opérations tactiques, il reproche 'avoir laissé Bonaparte échapper à leur étreinte après la ba-Rothière. Il excuse Blücher d'avoir abandonné Schwarzen-aux hésitations de ce dernier; mais il reconnait, toutefois, r courait à un désastre, parce qu'il poursuivait à la fois incompatibles : « D'un côté, rallier ses corps en marche; de per ou tout au moins bousculer fortement le corps français ld ». Il blâme encore Schawarzenberg d'avoir dispersé ses ndu ainsi possibles les défaites de Mormant, de Valjouan et u. Il montre qu'alors, sous l'influence des mouvements d'Au-ns la vallée du Rhône, Schawrzenberg, par sa retraite, her à l'abandonner de nouveau; et il loue vivement ce der-r pris cette résolution qui lui permettait de rejoindre les Bulow et de Winzingerode, et d'opposer 100,000 hommes de Napoléon. Il fait remarquer, d'ailleurs, que la prise de aurait pas empêché Blücher de franchir l'Aisne et d'opérer avec ces renforts, puisqu'il pouvait passer ce fleuve à Missy ponts de bateaux. Enfin, il loue sans réserve les alliés d'avoir érer leur jonction après la bataille d'Arcis-sur-Aube, et ché résolument sur Paris : « C'est, dit-il, ce qu'ils firent de toute la campagne ».

i concerne Napoléon, Clausewitz admire son mouvement sur son immortelle manœuvre de Champaubert, Montmirail et . Il critique, toutefois, Napoléon d'avoir abandonné Blücher, ce dernier venait de subir un véritable désastre; car, en sur lui, il s'en débarrassait définitivement et amenait sûre-raite du timide Schwarzenberg. Il regrette même que Napo-pas exploité le succès de Montereau contre Schwarzenberg, certainement déterminé à une retraite décisive, entraînant ücher. Enfin, il blâme la pointe sur Saint-Dizier; mais il ou-

blie qu'elle faillit réussir et qu'elle n'échoua que par l'intervention de l'empereur Alexandre. Sa critique est plus juste, lorsqu'il fait remarquer que ce mouvement, trop rapidement ordonné, laissa une partie des corps de l'Empereur sans direction, sans ordres, et à la merci de l'armée alliée marchant sur Paris. Clausewitz termine son étude en observant justement que les maréchaux, laissés par l'Empereur devant la masse ennemie qu'il abandonnait momentanément, surent remplir, dans toute sa plénitude, leur rôle d'avant-garde stratégique.

Il serait intéressant de comparer cet ouvrage avec celui de M. Henri Houssaye.

Vie militaire du général Foy; par Maurice GIROD de l'Ain, chef d'escadron d'artillerie. Paris, Plon, 1900, in-8°.

Vingt-deux années de guerre, de 1792 à 1815, du lendemain de Jemmapes à Waterloo ; aux armées du Nord, de Rhin-et-Moselle, d'Helvétie, de réserve, d'Italie, au camp d'Utrecht, puis au 2e corps de la Grande Armée en 1805, à celle de Portugal, enfin à celle de 1815 : tel est le bilan de cette magnifique carrière qu'une sorte de fatalité semble avoir éloignée des occasions propices à son prompt développement.

Capitaine d'artillerie légère, « la hardiesse de ses manœuvres, la « promptitude de son intervention, souvent décisive, attirèrent sur lui « l'attention ; à l'avant-garde d'Abbatucci, à la défense de la tête de « pont de Huningue, comme au passage du Rhin à Diersheim, la com« pagnie Foy est toujours citée avec éloge ». Chef d'escadron, il refusa à Bonaparte de le suivre en Égypte en qualité d'aide de camp et se distingua au passage de la Limniat. Nommé adjudant général par Masséna, il servit comme tel auprès de Moncey en Italie. Compromis par son amitié pour Moreau, il ne fit la campagne de 1805 que comme chef d'état-major de l'artillerie du 2e corps, qui y joua un rôle effacé. « Pendant que « le canon tonne à Iéna, à Eylau, à Friedland, Foy surveille l'évacuation « de l'arsenal de Vienne, dirige l'armement des places d'Osoppo et de « Palma-Nova, organise la défense des Dardanelles. Transporté des « rives du Bosphore à l'embouchure du Tage, blessé à Vimeiro, il est « après 9 ans de grade de colonel, promu général de brigade dans la « ligne. » Il prend alors part à toutes les opérations de cette malheureuse armée de Portugal et est deux fois envoyé en mission par Masséna auprès de l'Empereur. Enfin, promu général de division, il assiste comme tel à la bataille des Arapiles, couvre, par une belle manœuvre, la retraite de l'armée après Vittoria; enfin, blessé à Orthez, il ne reparaît plus que sur les champs de bataille des Quatre-Bras et de Waterloo.

On peut signaler comme particulièrement intéressants les entretiens de Foy avec Napoléon, à Palma-Nova et à Paris; le récit de la bataille

iles et des hésitations de Marmont; les réflexions faites par
ujet de la retraite des armées de Soult et de Suchet en 1814 :
grette que l'Empereur, écrit Foy, n'ait pas appelé à lui la
é de notre armée. Nos cadres vigoureux, grossis des divi-
de Toulouse et de Bordeaux, et de la conscription de l'année,
nt donné 50 à 60,000 hommes d'infanterie. Que l'on juge de
nce qu'une pareille masse, arrivant au commencement de
, à Lyon ou à Troyes, aurait eue sur les événements futurs! »
r encore les renseignements inédits que donne Foy sur la
e de 1815 : « L'Empereur a fait des reproches au comte
de ce que son corps ne s'est pas porté en entier sur Marbais
journée du 16. Sa Majesté a dit qu'elle aurait pris la moitié
mée prussienne, si le mouvement de ce corps avait eu lieu
nément aux ordres qu'Elle a donnés ». Cela est écrit le 18; le
même jour, l'Empereur disait au prince Jérôme : « La jonc-
s Prussiens avec les Anglais est impossible avant deux jours,
suivis, comme ils le sont, par un corps de troupes considérable ».
impossible de prouver plus nettement que l'échec de l'admi-
nœuvre de 1815 n'incombe pas à Napoléon.
t intéressant de comparer les mémoires de Foy sur la cam-
Portugal et d'Espagne avec ceux du maréchal Jourdan.
ge du commandant GIROD de l'Ain contient de curieux auto-
un état des services du colonel Foy, du 8 nivôse an III, et
es d'Espagne.

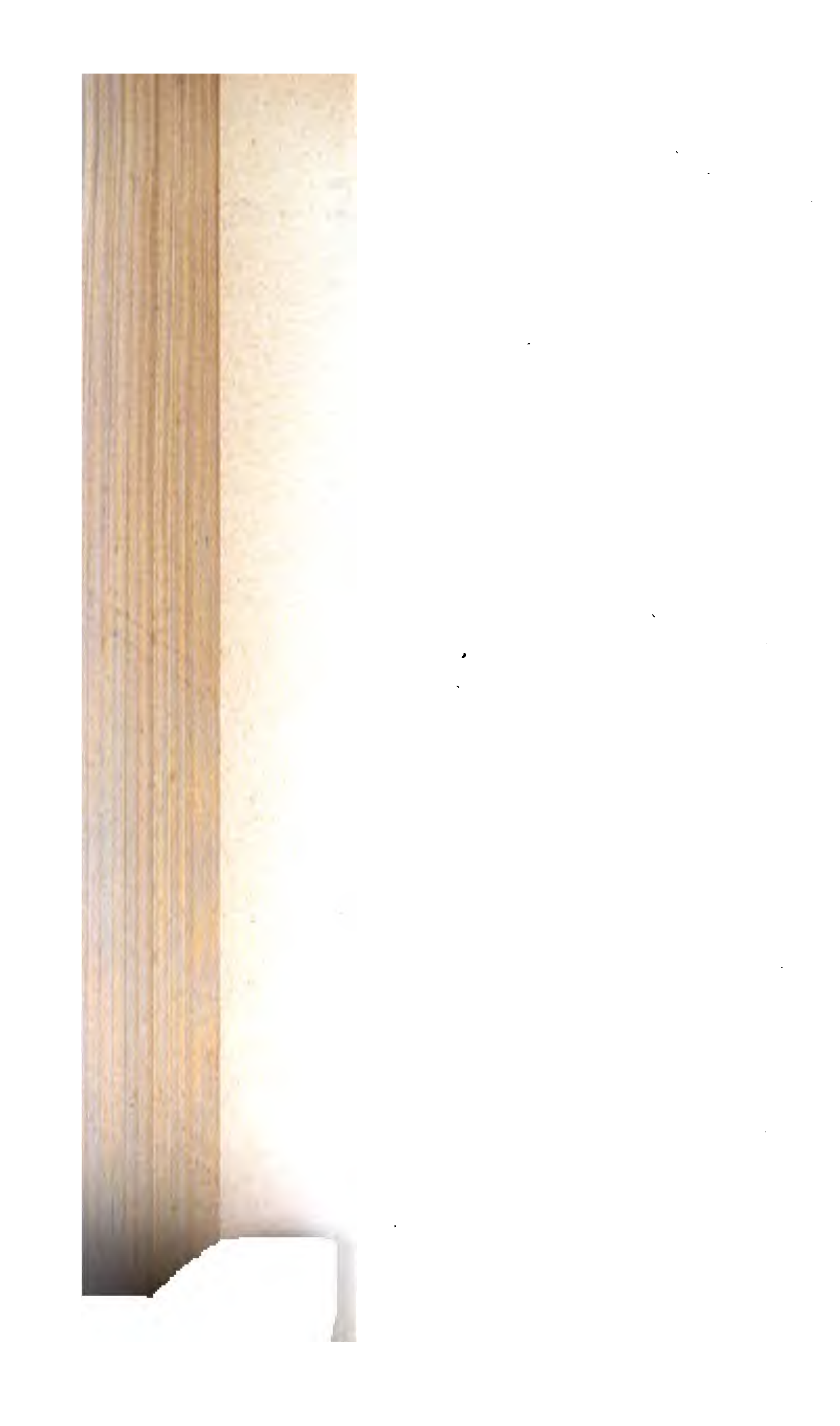

EVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

Avril **1900**

SOMMAIRE

e des côtes. Campagne de 1694 (suite).
s de la campagne de 1792 *à l'armée du Nord.*

bibliographique.

LA

FENSE DES CÔTES

CAMPAGNE DE 1694 (*Suite*) (1).

LE DÉBARQUEMENT DE CAMARET.

x de M. de Vauban pour commander à Brest it par ce fait qu'à plusieurs reprises il avait r place, les moyens de défense du port et de la

(1) *Revue militaire* (*Archives historiques*), pages 83 et 133.

rade (1). *Le jour même de son arrivée dans la ville* (23 *mai* 1694), *il se faisait rendre compte de l'état des travaux prévus antérieurement, auxquels il imprimait aussitôt la plus grande activité, grâce aux ressources de la marine* (2).

---

(1) En 1681, M. de Vauban avait examiné et approuvé le projet d'enceinte, présenté par M. de Sainte-Colombe. Après la mort de cet ingénieur, il était venu à Brest en 1683, avait perfectionné le tracé de cette enceinte et fixé l'emplacement d'un certain nombre de batteries de côte. En 1685 et 1689, il avait établi de nouveaux projets, dont l'exécution restait subordonnée à l'allocation des crédits nécessaires par la province de Bretagne.

(2) « Il y a beaucoup d'ouvrage à faire pour les batteries de Brest, pour lesquelles je vous demande, Monseigneur, votre protection et le secours de M. Desclouzeaux. Faites, s'il vous plaît, comme si Brest était à vous. Je m'y en vais demeurer cet été, et je vous promets de faire bon emploi de l'argent que vous nous ferez donner ; sans cela, nous ne ferons pas grand chose, et on sera toujours en peine pour cette place que je mettrai bien en sûreté dans peu, si on voulait m'aider comme il faut. Il est d'une extrême conséquence de s'en pouvoir assurer une bonne fois, ce que l'on ferait fort bien, si le Roi voulait seulement fournir les sommes demandées par le projet. Je prie Dieu qu'il lui donne le moyen et la volonté de le faire, comme j'ai celle d'en faire bon usage. » (Lettre de Vauban à M. de Pontchartrain le 9 mai. *Archives nationales de la Marine*, B³, 85, f° 341.) « La marine nous est d'une ressource universelle qui nous est d'un secours sans lequel nous ne pourrions être que dans un état de souffrance achevé ; car il n'y a guère plus dans la place que ce que la marine nous fournit.... Du surplus, je me contente de demander à MM. Panetié et Desclouzeaux les choses dont j'ai besoin, et je leur laisse faire leurs détails, ne voulant pas toucher aux choses qui pourraient leur faire de la peine, joint que je n'ai pas les ordres nécessaires pour cela, et que, quant à moi, il me suffit que le Roi soit servi. » (Lettre de Vauban à M. de Pontchartrain le 7 juin. *Archives nationales de la Marine*, B³, 85, f° 358.) Dans sa correspondance avec MM. Panetié et Desclouzeaux, M. de Pontchartrain ne cesse de leur recommander de déférer aux ordres de M. de Vauban, de mettre à sa disposition toutes les ressources des magasins de la marine, d'inviter les officiers à ne soulever aucune difficulté. (*Archives nationales de la Marine*, B², 96, *passim*, et notamment f°ˢ 364, 413, 649, etc.) M. de Phélypeaux, fils de M. de Pontchartrain et déjà mis au

es étaient défendues par 282 bouches à feu, au
)4 que comportait le projet adressé au Roi, de
lo (1); travailleurs et canonniers manquaient
t pour construire, armer et servir les batte-
Aussi, le conseil, tenu à la fin de mai, estimait-il

l'administration de la marine par son père auquel il doit
rt, au commencement de mai, pour Nantes, en vue de pro-
reconnaissance détaillée des côtes de Bretagne, Normandie
Le 8 juin, il écrit de Vannes à M. de Vauban : « Quoique
s tous être persuadés que les grands préparatifs qui se sont
nnée en Angleterre, n'auront pas un meilleur succès que
récédentes et que Brest soit en sûreté par votre présence,
autre chose ; s'il arrivait, par hasard, que la flotte ennemie
devant cette place, je vous prie de vouloir bien vous donner
m'en donner avis par un exprès, afin que je puisse m'y
tôt, pour faire exécuter les ordres que vous donnerez en ce
mon ministère. » (*Archives nationales de la Marine*, B²,
de Phélypeaux ne rentre à Paris qu'au commencement de

38, il n'y avait en batterie que 32 canons et quelques mor-
ût. On avait travaillé depuis le commencement de la guerre
d'Augsbourg, puisque l'état d'armement du 23 avril 1694
canons et 17 mortiers. M. de Quincy indique, qu'à l'arrivée
à Brest, il y avait 390 bouches à feu en batterie ; mais ce
être erroné, attendu que, d'après une lettre de M. de Vauban,
, il ne devait y avoir, à la fin de l'année, que 370 bouches
20 mortiers. D'ailleurs, pour 1695, M. de Quincy donne un
rtition de 478 canons et 19 mortiers, qui paraît exact.
ès les lettres de M. de Vauban à M. de Pontchartrain, les
juin, l'armement de l'escadre de M. de Châteaurenault
ité l'emploi de 500 à 600 matelots et canonniers. Pour y
instruisit 1300 à 1400 « gens de mer » au service du
retint les bombardiers destinés à Lorient et à Belle-Isle,
l ne serait resté à Brest qu'un bombardier pour servir
. — Le 29 mai, M. de Pontchartrain appelait l'atten-
de Vauban sur ce point : « On m'écrit, Monsieur, que les
la rade de Brest seraient beaucoup mieux gardées par
de la marine que par des troupes de terre, parce qu'ils sont
la mer et que, d'ailleurs, ils sont presque tous canonniers.
persuadé qu'on n'aura pas manqué de vous en parler et

qu'en l'état, le passage du goulet pouvait être forcé et qu'il y avait lieu de prendre des mesures pour soustraire, autant que possible, les vaisseaux aux effets d'un bombardement exécuté de la rade (1).

L'enceinte de la ville était complétement édifiée; le chemin couvert et les dehors avaient été terminés l'année précédente; il restait à y installer l'armement (2), *en*

---

que vous ferez sur cela ce qui vous paraîtra convenir le mieux au service de Sa Majesté ». Voici, du reste, la composition de la garnison de la batterie au fort de Léon : 260 canonniers ou matelots, 100 paysans instruits au service du canon, 1 compagnie de la marine et 15 gardes faisant fonctions d'officiers. Au total, 500 hommes, pour 56 pièces et 2 mortiers. (*Archives nationales de la Marine*, B³, 85, f° 449, et B³, 85, f° 358.)

(1) A ce « petit conseil secret tenu dans ma chambre, il y a trois ou quatre jours », assistaient : MM. Panetié, chef d'escadre, commandant du port; Desclouzeaux, intendant de la marine; de Bouridal, commissaire à Brest; et les autres chefs d'escadre présents, de Langeron et d'Infreville notamment. (Lettre de Vauban à M. de Pontchartrain le 31 mai. *Archives nationales de la Marine*, B³, 85, f° 348.) Les vaisseaux furent peu à peu conduits dans le fond du port de la Penfeld, et l'on avait résolu de mettre, dans chacun d'eux, huit à neuf pieds d'eau, pour préserver une partie des œuvres mortes. Cette proposition avait été faite dans une note non signée, adressée au Roi et transmise par M. de Pontchartrain, qui ne croyait pas à la possibilité de forcer le passage du goulet de Brest. (*Archives nationales de la Marine*, B², 96, f° 518, et B³, 83 et 85, *passim*, et particulièrement les lettres de M. de Pontchartrain du 20 mai, f° 413; du 5 juin, f° 518; du 12 juin, f° 582, et celles de M. de Vauban du 31 mai, f° 348; du 7 juin, f° 358, et du 11 juin, f° 355.)

(2) Sur le front de mer de la ville et du château, long de 900 toises, 80 grosses pièces et 18 mortiers sont mis en batterie, « placés de deux en deux, à peu près également, derrière des épaulements en barriques et en gabions remplis de terre ». 20 chaloupes sont armées de « coursiers de 4 livres de balles ». « De jour, nous obligerions les ennemis, par le grand feu du canon et des bombes, à tirer de fort loin, et de nuit, on leur chicanerait fort l'approche par le moyen des galères et des chaloupes armées; auquel cas les bombes ne pourraient pas entrer fort avant dans la ville. » (Lettres de Vauban à M. de Pontchartrain les 31 mai et 7 juin. *Archives nationales de la Marine*, B³, 85, f°s 348 et 358.)

d'un siège que rendait probable le petit nombre
iocre qualité des troupes disponibles immédiate-
Dans la première quinzaine de juin, le régi-
cavalerie et celui de dragons étaient seuls can-
ez loin du littoral, à Saint-Renan et Châteaulin,
urie des moyens de transport obligeait à les
pour assurer la nourriture des chevaux. Les
niers bataillons d'infanterie n'arrivent que le
Brest et Châteaulin; les quatre autres ne doivent
que du 20 au 26 du même mois (2).
ice garde-côte présentait un effectif important,
eu de valeur, parce qu'elle était mal encadrée.
ban de la noblesse était encore inférieur à ces
paysans, comme nombre et comme force mili-
On ne pouvait compter, pour le moment, que

a lettre du 31 mai à M. de Pontchartrain, M. de Vauban
l emploie les compagnies de l'infanterie de la marine au
batteries et à la garde du port, ce qui diminue les deux
sur lesquels je compterai beaucoup plus que sur les
me viennent, qui sont toutes nouvelles.... Il est sûr que,
s ayons 30 lieues de côtes à garder avec de très méchantes
» (*Archives nationales de la Marine*, B³, 85, f° 348.)
taillon du régiment de La Roche-Courbon (milices) arrive
le 17 juin, sans tente ni équipage. Le lieutenant-colonel,
ommes, marchent toute la nuit et prennent part, le 18, à
Camaret. Le 4e bataillon du régiment de Salis (Suisse) gagne
uin, sans tente. Il en part le soir même, pour être rendu à
le 19. Le 2e bataillon de ce régiment atteint Brest le
it séjour le 21 et part le lendemain pour le Conquet. Le
régiment de Durasfort-la-Boissière (milices) le suit le 26,
260 fusils et mousquets. Le bataillon du régiment de
attendu pour le même jour, mais est arrêté à Saint-Malo.
taillon du régiment d'Orléans (milices), on n'a point la date
n arrivée.
Car les milices du pays sont faibles, la plupart étant embar-
flotte, et que ce sont paysans sans discipline, desquelles il
ucoup à espérer. » (*Archives nationales de la Marine*, B³, 85,
re de Vauban à M. de Pontchartrain le 31 mai.) En 1695,
an exprime la même opinion en la motivant : « Les bans

sur les 1500 hommes de la marine dont il est formé deux bataillons : l'un est envoyé au Conquet et à Bertheaume.

---

des évêchés, dont il vous a plu me donner le commandement, sont tout à fait les uns comme les autres. Ce sont autant de régiments de noblesse, composés de plusieurs compagnies, les unes fortes, les autres faibles; les uns à pied, par impuissance d'être mieux, et les autres à cheval, sur roussins, cavalles, chevaux de charrettes et bidets ; ce qui, joint au défaut de subordination, fait le plus mauvais composé, et à mon avis, les plus méchantes troupes du monde ; car il n'y a pas d'escadron qui se puisse former en une heure de temps, ni qui puisse marcher 200 pas sans se rompre. Il faut aussi peu compter de les mener en ordre aux ennemis que de les y maintenir. Quant aux hommes, il y a des gens de qualité et de courage, qui ont de la bonne volonté. Quelques-uns ont du bien, mais en petite quantité ; la plupart sont pauvres et très mal montés : procuraires, notaires et avocats, qui ont de petits fiefs et plusieurs professions au-dessous de celles-là, qui ne dérogent pas en ce pays-ci. Il y a encore, parmi cela, quantité de pauvres gentilshommes qui n'ont rien du tout et qui se présentent à pied aux revues, et demandent le lendemain congé, comme gens qui n'ont pas de quoi vivre hors de chez eux. Voilà, Sire, de quoi sont composés les arrière-bans de Bretagne, que V. M. peut sûrement mettre au rang des plus mauvaises troupes de ce royaume.

« Les capitaineries gardes-côtes sont composées d'un certain nombre de paroisses voisines de la côte, qui ont chacune leur capitaine particulier, un lieutenant et un enseigne. Les capitaines gardes-côtes sont comme des officiers généraux des capitaineries (de paroisses), tous gens de qualité du pays, demeurant sur les lieux, de 8, 10, 15, 20 et 25 mille livres de rente, qui y servent actuellement, hors le marquis de Nevet, qui représente par un lieutenant. Il y a beaucoup de capitaines (de paroisses) qui sont gentilshommes et, encore plus qui sont des paysans. Tous les subalternes le sont, ce qui les rend presque inutiles ; n'ayant point de services d'ailleurs, ni rien qui les rende recommandables au-dessus des autres ; ils en sont beaucoup méprisés. Il y a une telle paroisse qui pourrait mettre jusqu'à 700 ou 800 hommes sous les armes, s'ils en avaient, qui n'a qu'un capitaine et un lieutenant, qui, étant paysans, n'en peut guère tirer service. En un mot, cette milice est sur un très mauvais pied, peu obéissante et très ignorante dans toutes les fonctions militaires, y ayant très peu de gens qui ayent servi. On pourrait la rendre excellente et très capable de bien garder les côtes de ce pays et de secourir les places, en augmentant le nombre de ses officiers et n'y admettant que des gentilshommes ou gens de quelque relief qui au-

rdres de MM. de Montcault, brigadier d'infan- 'Infreville, chef d'escadre ; l'autre va à Camaret n, où commandent MM. de Servon, maréchal de la Vaisse, brigadier d'infanterie, et de Lange- d'escadre (1); *deux compagnies restent en ré- est avec les bourgeois qui assurent la garde de*).

oour défendre l'énorme développement des côtes des Blancs-Sablons au nord à celle de Morgat l n'y avait, au 17 *juin, que* 11,000 *à* 12,000

Si V. M. l'avait pour agréable, je pourrais avoir l'honnenr e que j'en pense à la fin de cette campagne. » (*Archives technique du Génie.*)

nisation de la garde-côte ne fut faite qu'à l'issue de la guerre sous Louis XV, par la réduction du nombre d'hommes qui ctés, l'emploi comme cadres d'anciens officiers de l'armée la réunion périodique des unités. A l'époque de Louis XIV, fficile d'y procéder, faute de ressources en officiers, les es bretons servant peu et exclusivement dans la marine. rrière-bans, reste de l'organisation féodale, qui ne pouvait e valeur du moment que la formation de l'armée royale en absorbait les meilleurs éléments, ils ne furent plus con- leurs inutilement, qu'à la fin de la guerre pour la Succes- ne.

eux bataillons d'infanterie de la marine, forts chacun de , furent commandés par deux « vieux capitaines de vais- . de Combeset et de Fallière. Ils reçurent deux drapeaux ur ne pas avoir l'air de milices ». MM. de Langeron et vaient le commandement des batteries de côte ; ils étaient r des officiers d'artillerie : M. de Boulainvilliers, avec le d'Aire, avec le second. M. d'Infreville avait l'ordre de siège dans le fort de Léon, et de ne le point abandonner re exprès de Vauban. Une semblable disposition devait être batterie de Camaret, aussitôt que les travaux nécessaires y exécutés. (*Archives nationales de la Marine*, B², 85, f^os 350 res de M. de Vauban à M. de Pontchartrain les 31 mai et

tait à Brest 400 à 500 hommes de la marine et 1300 à 1400

hommes, dont 3,000 *à peine exercés* (1). *C'était peu pour résister aux forces considérables réunies par l'ennemi.*

Liste de la flotte de Leurs Majestés consistant en 156 voiles (2).

156 {
7 vaisseaux du 1er rang, de 96 à 100 pièces de canon, 780 à 811 hommes;
9 vaisseaux du 2e rang, de 86 à 96 pièces, 540 à 660 hommes;
44 vaisseaux du 3e rang, de 44, 60, 70 et 80 canons, 340, 460 et 490 hommes;
43 vaisseaux du 4e rang, de 43, 50 à 60 canons, 220 à 335 hommes;
29 vaisseaux du 5e rang, de 26 à 40 canons, 120 à 180 hommes;
24 vaisseaux du 6e rang, de 12, 16, 20 à 28 canons, 30, 60, 70 à 100.
}

61 {
13 yachts, de 4 à 14 canons, 30 hommes et 2 à 4 hommes;
30 brûlots, dont un à 30 canons, un autre à 14 et le reste chacun 8 canons;
10 kitses ou bâtiments servants, montés chacun de 10 pièces de canon et de 40 à 50 hommes;
5 bombardiers de 10 à 12 canons et de 30 à 35 hommes;
3 brigantines de 8 pièces de canon et de 30 à 35 hommes.
}

Ainsi la flotte anglaise consiste en 156 voiles, 6,500 canons, 39,947 hommes.

Il y a, en outre, les yachts, brûlots et kytses, qui sont au nombre de 61, montés de 529 canons et de 2,308 hommes,

faisant en tout 217 voiles, 7,029 canons et 41,455 hommes.

V. 1256, p. 122.

---

(1) Environ 1000 cavaliers et dragons, 1500 hommes des compagnies franches de la marine, 500 canonniers ou matelots, 1300 à 1400 bourgeois de Brest, 6,000 à 8,000 gardes-côtes.

(2) Cette liste était jointe à une lettre de M. Desmadrys, intendant de Flandre, datée d'Ypre, le 19 juin, et contenant les renseignements suivants : « Je viens de recevoir une lettre de Gand d'hier, par laquelle on me mande que le général Talmash et les autres officiers généraux aussi, s'étoient embarqués à Portsmouth, avec les troupes qui y étoient campées, que l'on fait monter à 10,000 hommes, et que l'on ne doutoit point que ces troupes ne soient destinées pour la Catalogne ».

Nouvelles.

Londres, le 11 juin 1694 (1).

ıne lettre que je viens de recevoir de Portsmouth, du 31 mai, , l'amiral Russel étoit parti avec toute sa flotte de Sainte- jour précédent, faisant route vers l'ouest, et que, sur les ı matin du même jour, le vent avoit changé au nord, ce qui obligé de mouiller l'ancre, à moins que son dessein ne fût les côtes de France ; cependant l'opinion commune est, je es ordres le doivent mener à l'ouest.

ıfanterie qui a été embarquée sur cette flotte, a laissé ses re et n'est armée que d'épées, mousquets, fusils et pistolets, t distribuer à chaque soldat, avant son débarquement, des trois jours, une guinée et de quoi tirer vingt coups.

revenu aussi que l'amiral Russel a une grande quantité de imprimées qu'il fera disperser à sa descente en France.

vé des ordres du Roi lundi dernier, par la malle d'Hollande, er dans la Méditerranée une escadre de 40 voiles, sous le nent du sieur Chauvet, consistant en 35 vaisseaux de premier, isième et quatrième rang, dont 20 Anglois, 15 Hollandois ; mais les plus éclairés estiment que ce détachement ne se s la prétendue descente.

ier, par une autre lettre de Portsmouth, qu'il n'est resté à ue trois frégates angloises et deux hollandoises, et que la niral Russel, en partant de Sainte-Hélène, consistoit à environ y compris les navires de transports et hospitaliers.

. . . .

p. 148.

Londres, le 15 juin 1694 (2).

Russel tient toujours la mer dans l'espérance de passer le que le vent soit contraire. Les lettres de Weymouth et du 12 de ce mois, disent qu'il avoit été vu avec sa flotte à de Portland et qu'il étoit venu ancrer aux approches de ɔlu de ne point y entrer, à moins que le gros temps l'y

ɔeau bombardier faisant beaucoup d'eau, est entré dans é par une frégate de la flotte, qui était chargée du soin de sa ans ce port.

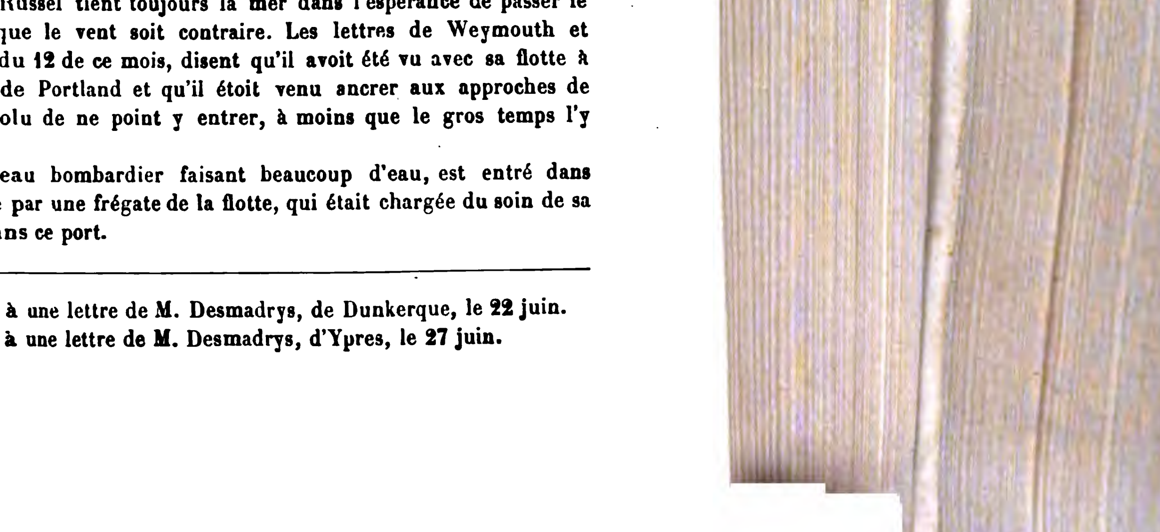

à une lettre de M. Desmadrys, de Dunkerque, le 22 juin.
à une lettre de M. Desmadrys, d'Ypres, le 27 juin.

L'on est ici fort partagé, tant sur la descente que détachement que l'on doit faire d'une partie de la flotte.

Il est arrivé ici deux courriers d'Espagne qui demandent secours de vaisseaux pour opposer à la flotte de France, et j'ai vu une lettre que le sieur Couly-Schonnel a écrit à son père, que l'amiral Russel, le vice-amiral Aylmor et le vice-amiral Michel étoient des hommes pour la Méditerranée avec 50 vaisseaux, et que cet amiral laissera le commandement du reste de la flotte aux vice-amiraux Barclay, Damby et Schonnel pour inquiéter les côtes de France.

J'en ai vu une autre qui porte que les Russel, Aylmor et Michel auront 56 vaisseaux, qu'ils toucheront à Cadix pour y prendre les Anglois, convoyer en même temps la flotte marchande hors de danger, et ensuite chercher M. de Tourville.

L'on écrit aussi qu'il semble que le vent s'oppose toujours à la descente que l'on veut faire en France. S'il continue à être contraire, il est très certain que l'escadre destinée pour cela, ira vers la Méditerranée ; l'on a même déjà débarqué toutes les troupes hors des vaisseaux de cette escadre et elles ont été embarquées dans ceux qui doivent rester sur les côtes de France.

L'on a reçu des avis qu'on est sur ses gardes, tant à Saint-Malo qu'à Brest, et depuis ce lieu jusqu'à Calais ; ce qui fait que l'on ne parle plus à présent que de faire descente près de la Rochelle ou Bordeaux, de manière que tous ces projets sont fort incertains. Mais il est très sûr que tous les officiers généraux de cette flotte sont sans conduite et incapables d'une si importante entreprise. Ils ont beaucoup de bombardiers et de machines à feu. Il vint encore hier, de Chattam aux Dunes, deux autres bombardiers avec ordre de se rendre à Portsmouth.

. . . .

Il arriva hier ici un courrier de la part de l'amiral Russel, qui dit qu'il étoit encore ancré avec la flotte, le samedi 12 juin, à 10 heures du matin, à Saltecombe près de Darmourth, où les vents contraires le retiennent, et qu'il étoit d'avis de tenter la descente en France avant de partir pour le détroit (1).

V. 1256, p. 179.

Ces renseignements ne parvenaient à la Cour qu'après la tentative de descente. Toutefois, au reçu des premières nouvelles, le 20 juin, M. de Barbezieux ordonna au maréchal de Choiseul de marcher vers la frontière de

(1) Détroit de Gibraltar.

e pour être à même d'y porter secours. Le mou- *était contremandé le* 30, *avant d'avoir été exécuté,* *événements s'étaient précipités.*

I. le maréchal de Choiseul à M. de Barbezieux.

A la Hougue, le 13 juin 1694.

çu, Monsieur, tous vos états tant pour le paye-s troupes que pour le pain de munition qui leur e fourni, aussi bien que pour les officiers géné-nt en province qu'en Bretagne.

voyé 70 hommes tant à Cherbourg qu'à Aumon-ur assurer un peu les habitants de cette côte-là, dant que je puisse y envoyer un détachement de sse qui m'arrive.

s nouvelles de la mer que je reçois et que je pprendre par un maître de barque pris sur les que j'ai fait interroger, leur flotte, au nombre sseaux de guerre, sans comprendre les frégates, bombardiers et barques longues, ainsi que les s de charge, faisant en tout 400 voiles, partit le nois, à 8 heures du matin, de la rade de Sainte-vec 8 à 10,000 hommes d'infanterie embarqués ans eau, et que, le 9, elle était par le travers nd. Ce maître de barque m'a aussi assuré que s de cette flotte devaient passer le détroit, pour eux d'Espagne, avec 30 de leurs frégates légères vent être.

les nouvelles que je reçus, hier, de Saint-Malo, n de leurs corsaires avait rencontré l'amiral vec 50 à 55 vaisseaux de guerre, faisant route étroit, où on le croyait arrivé. Si cette dernière table, on ne pourrait plus ajouter foi à celle de e de barque.

e ne vois rien encore de bien assuré dans tout ous en fais part cependant, en vous assurant,

Monsieur, que j'ai l'honneur d'être bien véritablement tout à vous.

Le maréchal DE CHOISEUL.

V. 1256, p. 78.

Avant que M. de Barbezieux ait reçu cette lettre, les ennemis avaient tenté de débarquer dans la baie de Camaret (1).

M. de Vauban à M. de Barbezieux.

Brest, le 17 juin 1694.

Je revins hier au soir, Monseigneur, de visiter la côte de Camaret et de Croson, où j'ai marqué le camp des deux régiments de milices de la Boissière et de Roche-Courbon, dont le dernier est à Châteaulin, sans tente et sans équipage, et le deuxième arrivera aussi dans peu; mais il n'a que 260 mousquets ou fusils de toutes armes.

J'ai reçu aussi des nouvelles du régiment de Vauge, qui ne sera ici que le 26.

Le 4e bataillon de Salis est à Brest, où il fait faire ses tentes pour aller, après-demain, camper à Bertheaume, et part ce soir pour s'y rendre.

J'ai établi MM. de Servon et de la Vaisse à Croson, où ils auront le régiment Du Plessis-cavalerie, l'arrière-ban de Quimper et celui de Saint-Brieuc à leurs ordres, l'un posté à Landerneau et l'autre à Quimper, avec les deux régiments de milices de Guyenne (2), qui feront environ 1600 hommes, un bataillon de fusiliers qui en fera bien 300, lequel est déjà campé sous Camaret, et 4,500 ou 5,000 hommes de milices en deux compagnies garde-côte, composées de 25 à 30 compagnies de paroisses.

(1) Le croquis ci-joint est la réduction d'un plan de l'*Histoire de Brest*, par P. Levot, qui a été établi d'après un dessin existant au dépôt des cartes et plans de la Marine.

(2) Ces régiments de milices de Guyenne ne vinrent pas jusqu'à Brest; ils restèrent à Vannes.

ESCENTE DES ANGLAIS A CAMARET

EN 1694.

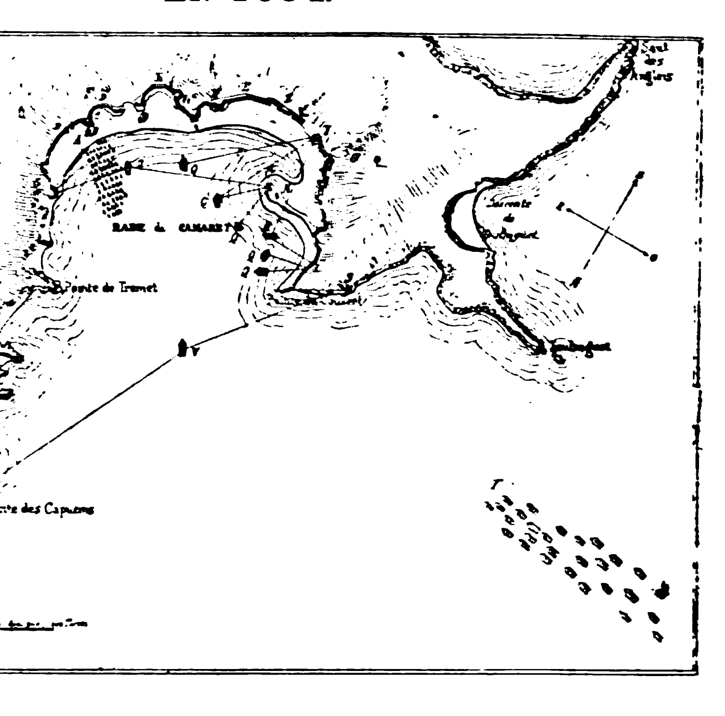

LÉGENDE.

a descente.
us laquelle les ennemis se met-
à couvert du feu qui venait de
.
roche où il y a des cavernes où
emis se mettaient à couvert de
s flancs.
e dans le retranchement, qui
de sortie aux troupes pour
r les ennemis.
ement que les 600 hommes du
on avaient bordé.
où les deux compagnies de
sse et Dufour étaient postées en
de réserve.
de 2 pièces de canon qui flan-
t la descente.

H. Batterie où il y avait un canon.
I. Batterie de 3 canons.
L. Batterie de 2 canons.
M. Fort de Camaret.
N. Chapelle.
O. Village de Camaret en deux hameaux.
P. Camp du bataillon de la Marine.
Q. Navires qui canonnaient les batteries et retranchements.
R. Vaisseau hollandais qui resta échoué.
S. Batterie de 2 mortiers.
T. Tête de l'armée navale.
V. Caiche chargée d'infanterie qui fut coulée à fond par une bombe tirée de la batterie S lorsqu'elle allait à la descente.

Si nous avons le loisir d'arranger tout cela et de faire tous les retranchements dont nous avons encore besoin, j'ai lieu d'espérer que les ennemis ne trouveront pas leur compte à attaquer par là. Mais je crains bien qu'ils ne nous en donneront pas le temps, parce que nous avons appris par les signaux, qu'hier au soir, à soleil couchant, il a paru plus de 115 voiles, gros navires, au nord d'Ouessant, et, présentement, voilà les signaux qui nous apprennent qu'ils sont dans l'Iroise, c'est-à-dire à 10 ou 12 lieues au large de la rade de Brest.

Les galères (1) qui étoient, le 13, dans la rivière de Pontrieux, ne sont pas arrivées et pourroient bien ne pas pouvoir entrer.

VAUBAN.

Depuis cette lettre écrite, les ennemis se sont montrés de plus près, et présentement sont mouillés entre Bertheaume et Camaret, à portée de faire descente à l'un ou l'autre, ou d'entrer dans le goulet au premier vent favorable. Il y a quelques 35 gros navires de guerre et plus de 80 petits de toutes espèces. Nous verrons demain à quoi ils se détermineront.

VAUBAN.

V. 1256, p. 103.

A la pointe du Minou, ce 17 juin, à 8 heures du soir.

Les ennemis viennent de mouiller au nombre de 26 vaisseaux de guerre. L'amiral bleu, avec sa division, est au corps de bataille; le vice-amiral rouge est à l'avant-garde, qui s'étend depuis la pointe de Camaret jusque vers Toulinguet; et l'amiral d'Hollande, avec son escadron, forme l'arrière-garde, qui s'étend vers la pointe Saint-Mathieu. Il y a plusieurs bâtiments de charge qui me paroissent bien pleins de

---

(1) Ces galères viennent de Rouen; elles quittent le Havre à la fin de mai, sont le 15 mai à Cancale, d'où elles gagnent Saint-Malo où il en reste deux. Les quatre autres partent de Saint-Malo le 12 juin, à 8 heures du matin, avec vent et marées favorables (*Archives nationales de la Marine*, B² 96, lettre de M. de Pontchartrain à M. de Vauban, le 12 mai, et B³ 82, lettres M. de Gastine, commissaire à Saint-Malo).

'armée est composée en tout de 136 bâtiments ; j'estime qu'il iotes à bombes.

vaisseaux ont deux chaloupes qui se donnent beaucoup de t. Plusieurs petits bâtiments se sont approchés de Camaret lé à l'anse qui est entre le cap de la Chèvre et la pointe de . Je suis fort trompé s'ils n'entrent demain à Brest pour le .

ons tiré quelques bombes ; mais les vaisseaux étant mouillés elles tombent vers les petits bâtiments. La batterie des mor-amaret est à portée du vice-amiral rouge ; il y a eu deux i ont tombé entre lui et son matelot (1) ; je pense qu'il sera ever l'ancre.

yé l'ordre, que M. de Vauban m'a donné, à M. de Montcault. irez plaisir, Monsieur (2), de demander à M. de Vauban s'il as plus nécessaire que je vienne à Brest, en cas que les entrent ; ce ne sera qu'après que je ne fairai plus rien.

DARVÉ.

p. 102.

a lettre écrite, il y a deux corvettes devant l'église de ii ont tiré quatre coups de canon pour répondre à deux que it de leur tirer.

M. de Nointel à M. de Barbezieux.

Brest, 17 juin 1694, à 9 heures du soir.

eur, M. de Vauban envoie cet exprès au Roi pour informer que les vaisseaux ennemis sont mouillés à l'entrée du goulet, ret et Bertheaume. On eut, hier, les premiers avis de leur une barque partie d'Ouessant à 6 h. 1/2 du soir et par les 'on entendit sur les 10 heures ; les mêmes signaux ont été ce matin à 8 heures, et, sur les 3 heures après-midi, les it paru à l'entrée du goulet ; ils ont louvoyé quelque temps mouillé, vers les 7 heures, entre Camaret et Bertheaume. s de marine, qui les ont vus de plus près, ont compté x de ligne, dont celui qui porte pavillon d'amiral, paraît pièces de canon, 12 ou 14 galiotes à bombes, autant de

---

e marin, pour désigner le bâtiment immédiatement à côté : « matelot d'avant, d'arrière ».

e sait à qui ce billet est adressé : peut-être à M. Sorel, chef r de M. de Vauban.

brûlots et plus de 40 bâtiments de charge ; c'est tout ce qu'on peut vous en dire présentement.

DE NOINTEL.

V. 1236, p. 104.

Le 4e bataillon du régiment suisse de Salis est arrivé d'hier et M. de Vauban l'envoie ce soir à Bertheaume. Le 1er bataillon du régiment de milices de La Roche-Courbon est ce soir à Châteaulin, et on lui a envoyé ordre de marcher la nuit, pour se rendre à Camaret. Il serait à souhaiter que le reste des troupes fût arrivé.

M. de Vauban au Roi.

Brest, le 17 juin 1694, à 11 du soir.

J'arrivai, hier soir, de visiter la côte de Camaret et sa suite jusque vers la baie de Douarnenez. J'ordonnai le retranchement de plusieurs anses, où l'on peut faire descente pour prendre la presqu'île de Roscanvel par les derrières et tous nos retranchements de Camaret; j'y marquai, à même temps, le camp des régiments de la Roche-Courbon et de la Boissière, qui n'étoient pas encore arrivés, les quartiers de MM. de Servon et de la Vaisse, et les postes des milices du pays. Tout cela devoit s'exécuter incessamment et n'attendoit que l'arrivée des troupes, et cinq ou six jours de travail auroient mis cette partie de la côte en bon état et d'une défense aisée. J'en revins satisfait et content, après y avoir donné tous les ordres nécessaires, quand, sur les dix heures du soir, on entendit des signaux d'Ouessant, qui marquoient la vue d'une grande flotte.

Ce matin, au jour, les signaux se sont continués, et un bâtiment d'avis envoyé par celui qui commande à Ouessant, nous a appris qu'on avait découvert 30 ou 35 navires de guerre et plus de 80 autres bâtiments de charge de toutes espèces ; ce qui s'est confirmé derechef, sur les 4 à 5 heures du soir, qu'ils sont venus mouiller entre Camaret et Bertheaume, à la portée de la bombe de ces postes, d'où on leur en a tiré 8 ou 10.

t presque toutes crevé en l'air. Je les ai tous vus tteries de Léon et de Cornouailles, où j'étais allé quelques ordres ; on pouvait les compter et très istinguer ; ils ont trois pavillons au grand mât x au mât d'avant ; ce qui me persuade que ne armée composée d'Anglais et de Hollandais. ent leur est contraire ; s'il change, je ne doute pas ivoir demain à la descente ou dans la rade, peut-is les deux. Nos galères ne sont point venues, ce is fait un grand tort. Je leur ai mandé ce soir de us leurs efforts pour entrer, en rangeant la côte , à la faveur de nos batteries de terre. Je ne sais e qu'elles feront ; mais je sais bien que je ferai mon mieux pour que V. M. soit contente de moi. galères fussent venues, les troupes arrivées à et nos retranchements achevés, nous étions bien. ui a toujours assisté V. M. ne l'abandonnera pas ute en cette occasion. Nos affaires sont assez bien es au-dedans de la ville.

VAUBAN.

5, p. 701.

M. de Vauban à M. de Barbezieux.

Brest, le 18 juin 1694, à 10 heures du soir.

ennemis, Monseigneur, ont aujourd'hui voulu descente de Camaret, avec huit gros vaisseaux de et plus de dix autres petits bâtiments de toutes . Après deux heures de grosse canonnade de la s vaisseaux, fort bien répondu par la Tour de t, ils ont mis à terre, à demi-portée de mousquet anchements, auxquels ils se sont présentés très nt. Ils ont été reçus de même, et malgré les ions, ils y ont eu 7 à 800 hommes de tués, pris s ; le surplus s'est sauvé ou n'a pas mis à terre ; ip de vaisseaux endommagés, car l'affaire a duré

16

longtemps. De notre part, il n'y a eu que 35 à 40 hommes de blessés parmi lesquels il se trouve deux officiers, dont l'un pourra mourir. La relation vous expliquera le détail de cette affaire.

Les ennemis délibèrent présentement sur l'entrée du goulet ; mais si les galères pouvoient entrer cette nuit, je suis persuadé que toutes délibérations seroient finies, et que, contents de leur action, ils s'en iroient chercher fortune ailleurs.

VAUBAN.

V. 1256, p. 113.

M. de Barbezieux à M. de Vauban.

Versailles, le 24 juin 1694.

J'ai reçu les lettres que vous avez pris la peine de m'écrire les 17 et 18 de ce mois. J'ai vu, par la dernière, l'avantage que les troupes du Roi ont remporté sur les ennemis dans la descente qu'ils ont faite à Camaret. Cette action à fait un sensible plaisir à S. M., et elle espère que les ennemis rebutés devant les précautions que l'on a prises pour la sûreté des côtes du côté de Brest, ils ne s'hasarderont plus à y aller, ce qui est dû à vos soins, à votre vigilance et à votre activité.

V. 1256, p. 160, et v. 1246, *minutes*, p. 482.

Le Commissaire Bouridal à M. de Barbezieux.

Brest, ce 18 juin 1694.

Monseigneur, les flottes ennemies parurent, mercredi au soir, à l'avant de l'île d'Ouessant, qui en fit aussitôt les signaux. 50 vaisseaux, sous le commandement de milord Russel, s'en détachèrent le lendemain pour aller au détroit, et 30 à 35, avec quantité de bâtiments de charge, vinrent mouiller hier au soir, entre Bertheaume et Camaret.

Ce matin, entre 10 et 11 heures, 8 vaisseaux, commandés par le contre-amiral bleu, sont entrés dans la rade de Camaret et ont mouillé, avec beaucoup d'audace, sous le feu de notre batterie de 9 pièces de canon, que l'on y a faite l'année dernière. Après s'être

ne heure et demie, quantité de chaloupes et de bâtiments
e sont avancés à voile et à rame, à la faveur de leurs vais-
une anse vis-à-vis la batterie, pour y mettre pied à terre.
00 hommes ont d'abord débarqué sous le feu des troupes
, des fusiliers détachés du régiment de La Roche-Courbon
s du pays, qui étaient postés dans cet endroit. Mais, soit
t pas été suivis par les troupes des autres chaloupes, qui
t craignirent de s'échouer ou étoient entraînées par la
erdoit, et ne pouvant tenir longtemps sous le feu dont
ous parler, ils se sont approchés d'un rocher que la mer
la grande terre, pour s'en mettre à l'abri.
roupes du Roi, ayant remarqué que les autres ne débar-
t, sont sorties de leur retranchement l'épée à la main, et
toit débarqué a été tué, noyé ou pris prisonniers. Il n'y a
itaine de compagnie franche de la marine qui a été blessé
à 35 soldats de tués ou blessés. 9 ou 10 de leurs chaloupes
le long de la côte.
nseigneur, ce que M. de Saint-Pierre, qui est auprès de
n en qualité d'aide de camp, vient de lui rapporter, et qu'il
des huit vaisseaux qui ont canonné contre la batterie jusqu'à
soir, qui sont fort incommodés. J'en ai vu un qui se faisoit
ar six chaloupes J'aurai l'honneur de vous en envoyer, le
inaire, une relation plus particulière.
es sont arrivées ce soir à Brevenoc (1). M. de Vauban leur
de tenter de passer cette nuit et d'entrer dans la rade ; la
pas sans difficulté.
nt-Pierre a amené deux prisonniers, dont il y a un Fran-
religion, qui a dit à M. de Vauban qu'il y avoit près de
mes d'embarqués : cavalerie, infanterie et dragons.
es crèvent toutes en l'air et n'ont fait aucun mal jusqu'à
is le canon de la batterie de Camaret a fait des merveilles.
ent de la Boissière n'est pas encore point arrivé, et ce ne
s huit premières compagnies de la Roche-Courbon qui se
ées à l'action ; le régiment de cavalerie de Du Plessis y étoit

rs d'artillerie ne sont point encore arrivés, et l'on attend ce
Phélypeaux.

BOURIDAL.

p. 115.

être Brenterc'h dans l'anse de Portzmoguer.

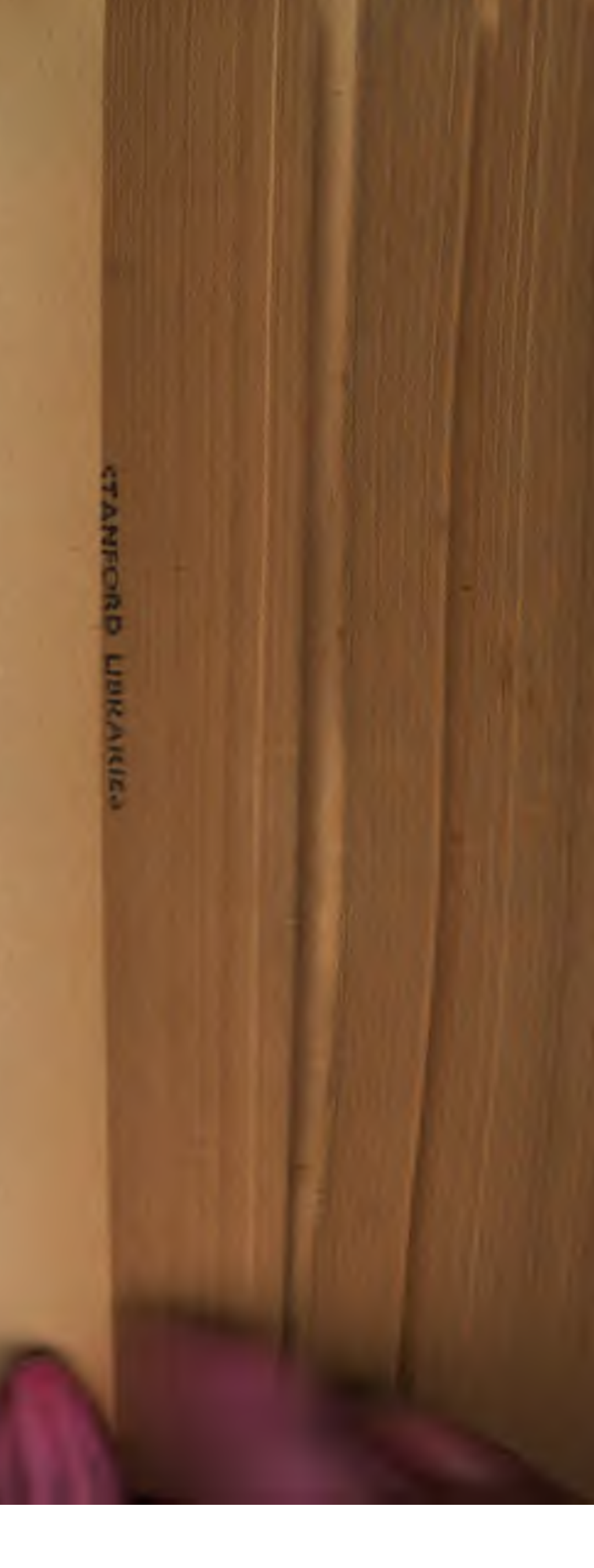

M. de Barbezieux à M. de Bouridal.

Versailles, le 23 juin 1694.

J'ai reçu vos lettres des 18 et 19 (1) de ce mois, avec la relation de ce qui s'est passé à la descente que les ennemis ont faite à Camaret. Vous m'avez fait plaisir de me l'envoyer, et, en pareil cas, il ne faut pas s'attacher à la belle écriture.

Je crois que, si la plupart des bombes que l'on a tirées ont crevé en l'air, il faut que ce défaut vienne des fusées, et ce serait bien à propos de prendre garde à les mieux charger.

V. 1246, *minutes*, p. 471.

Relation de la descente de Camaret par M. de Saint-Pierre.

En arrivant à Camaret, sur les 11 heures du matin, j'ai vu, autour de l'amiral d'Angleterre, plus de 40 chaloupes massées en œufs, avec 8 ou 10 galiotes ou corvettes chargées de monde ; ce qui m'a fait croire que les ennemis songeaient à une descente et que ces bâtiments étaient en corps, près de l'amiral, pour recevoir ses ordres et se ranger plus commodément dans leur marche. Une demi-heure après, j'ai vu 6 ou 7 vaisseaux mettre à la voile et venir vent arrière vers Camaret, sans observer grand ordre.

Le premier vaisseau, qui était de 70 canons, est venu mouiller fort fièrement près de la batterie de Camaret, où il a essuyé un assez gros feu de canons. Le contre-amiral bleu l'a suivi et les autres à la file, à une assez grande distance, et ont bordé la plage de Camaret assez près pour faciliter la descente de leurs gens, et même un peu trop près, si le vent de nord-ouest qui les avait amenés, avait renforcé et n'avait point changé du nord-ouest au nord-est. On a beaucoup tiré depuis midi et demi jusqu'à environ 1 h. 1/2, avec peu de fruit de leur côté, au moins pour ce qui regarde le quartier où j'étais. Je ne sais si le canon de nos batteries avait plus d'effet, mais il me paraissait qu'elles tiraient assez droit.

Entre midi et 1 heure, cette quantité de petits bâtiments qui entourait l'amiral, a fait voile et, au lieu de prendre la même route que leurs vaisseaux, qui était devenue périlleuse par le feu du canon, ils se sont étendus sur la gauche, en rangeant la terre hors de portée de mousquet.

(1) La lettre du 19 manque aux *Archives*.

la pointe du Capucin, en tirant vers la plage de Camaret. Je
emarqué d'ordre dans toute leur marche, mais plus ils ont
plus le désordre a paru ; et il est venu à un point, dans le
a débarqué. que d'environ 40 doubles chaloupes qui devaient
e de leur descente, il n'en a pas abordé 10 en même temps,
un canot où était apparemment le commandant. Cela a été
é de peut-être 15 ou 20 chaloupes, dans le moment du débar-
ui s'est fait à moins de demi-portée de mousquet des retran-

s ennemis se jeter à l'eau fort hardiment. Ils ont été reçus
u fort vif et d'autant plus dangereux que nos gens étaient
qu'aux dents. Ils ont vu, devant eux, une roche séparée de
me, mais pourtant à sec, derrière laquelle ils ont voulu
bataillon. Comme les chaloupes qui les avaient débarqués et
timents qui les soutenaient de leur mousqueterie, faisaient
u, et que le nombre des débarquants grossissait beaucoup,
he a été vigoureuse pendant un temps, et a obligé un
t de 20 maîtres (1), qui était embusqué derrière la roche
d'épaulement aux ennemis débarqués, de repasser derrière
ment, où il s'est mis en escadron, à couvert du feu des

e de débarqués ne s'est pas trouvé assez fort, quoiqu'il fût
ue je crois, de 600 à 700 hommes, pour forcer un retran-
sez bon et d'où il sortait tant de feux ; mais aussi, il était
pour pouvoir se cacher derrière la roche. Ils avaient un
nc de retranchement qui les voyait par le côté et d'où on
odait beaucoup. D'ailleurs, se voyant abandonnés par le
rs gens, qui n'ont pas jugé à propos de partager le péril,
paru ébranlés.

mps-là, Benoise, qui gardait le poste le plus proche d'eux,
officiers qui en étaient voisins, voulant profiter de leur
nt sortis de leurs retranchements par le chemin des sorties
é de les renverser. On a tué ou pris les plus paresseux. Les
t mis dans l'eau jusqu'au col pour regagner leurs chaloupes,
ont été si remplies de monde que ce poids, aidé de la mer
it, les a mis hors d'état de les mettre à flot. Ils ont été un
d'heure passés par les armes, et, voyant l'impossibilité de
'à la nage, ils ont demandé quartier qu'on leur a donné.
eaucoup qui, apparemment, se sont noyés, voulant gagner
les chaloupes qui étaient à flot et se servaient par mer-
urs avirons pour se tirer de dessous le feu du mousquet.

nne appellation des cavaliers.

Les vaisseaux et frégates destinés à favoriser la descente, en voyant le mauvais succès, ont aussitôt mis à la voile pour se retirer.

J'ai cru, voyant l'affaire finie et que l'on n'avait plus qu'à ramasser et conduire les prisonniers, qu'il était à propos que je vienne rapporter à M. de Vauban le détail de ce que j'avais vu. J'ai demandé à M. de Servon, qui était accouru au galop avec MM. de la Vaisse et du Plessis, à la tête du régiment Du Plessis, deux prisonniers qui étaient sous la garde de la cavalerie qui les menait à Châteaulin, pour rendre compte de l'état de leur armée. J'ai laissé M. de Langeron fort occupé à remettre en ordre ses gens qui se débandaient pour piller et, de plus, fort fatigué du travail d'une action où il lui a fallu un grand mouvement, ayant roulé presque toute sur lui.

Je ne saurais bien estimer la perte des ennemis. Mais je ne crois pas qu'il se soit sauvé 30 hommes de ceux qui se sont débarqués. Les chaloupes, qui les ont soutenus un temps assez considérable à petite portée de mousquet, sans avoir débarqué, doivent avoir pâti sous un feu aussi grand. Car il y avait, outre la mousqueterie, deux canons chargés à mitraille, que j'ai vu les incommoder beaucoup. Les vaisseaux, outre cela, ne doivent pas être sans dommage, surtout celui qui a mouillé le premier. Il m'a paru, en allant chercher M. de Vauban, qu'on m'avait dit être au fort de Léon, qu'un de leurs vaisseaux de guerre était échoué vers la batterie de Camaret; ce qui me le persuade, c'est que j'ai cru le voir, une demi-heure après, avec ses mâts et ses huniers bordés, ayant vent en arrière et marée bonne, sans changer de place, et que, pendant ce temps-là, on ne tirait point sur lui.

Archives nationales de la Marine, B[4], v. 15, f° 338.

Relation de M. de Nointel du 18 juin.

Sa Majesté fut informée, par le courrier dépêché hier au soir, qu'une partie de la flotte ennemie avait paru à l'entrée du goulet, à 3 heures après-midi et qu'elle avoit mouillé, sur les 7 heures du soir, dans la lavade de Bertheaume. Elle n'y a fait aucune manœuvre dont on se pût apercevoir toute la nuit, ni aujourd'hui matin jusqu'à 11 heures, peut-être à cause d'un brouillard qui a duré tout ce temps-là. Mais, sur les 11 heures, ils ont fait lever l'ancre à huit de leurs vaisseaux qu'ils ont fait approcher le plus près qu'ils ont pu de Camaret, en sorte qu'il y en avoit à demi-portée de mousquet, et ces vaisseaux étoient accompagnés d'un grand nombre de petits bâtiments plats, massés comme des œufs et plus grands que des chaloupes ordinaires.

L'action a commencé par une grosse canonnade qui a duré près de deux heures; après quoi, tous ces petits bâtiments ont fait voile d'auprès

ral, autour duquel ils étoient assemblés, pour se rendre dans
Tremet. Le vent ne leur a pas permis d'abord d'entrer; mais,
angé tout d'un coup, ils y sont entrés et les ennemis se sont
tat de débarquer les troupes qu'ils avoient sur ces petits bâti-
ls ont mis à terre 600 à 700 hommes, avec plusieurs officiers
te, contre lesquels on a fait d'abord un très grand feu de tous
nchements, qui étoient garnis de milices du pays et de 8 com-
ranches de la marine qui défendoient ce poste-là, sous le com-
ent de M. le marquis de Langeron. Le feu a duré longtemps;
oi, M. Benoise, capitaine d'une compagnie franche de la marine,
ennemi dans une grande confusion, a marché à eux l'épée à la
vi de 50 soldats de sa compagnie et soutenu par un détache-
pareil nombre; il les a renversés et poussés jusque dans l'eau.
de la Cousse, capitaine d'une compagnie franche de marine,
ssé dangereusement en cette occasion. Comme les ennemis
it leur descente de jusant, sept de leurs petits bâtiments se
vés échoués, et on a fait prisonniers, tué ou blessé tous les
officiers qu'on y a trouvés ou qui vouloient s'y sauver. M. le
Servon, maréchal de camp, M. de la Vaisse, brigadier d'infan-
M. du Plessis, brigadier de cavalerie, qui se sont rendus sur
chements avec le régiment de cavalerie Du Plessis, sur les
avoient eu, par les signaux, de l'arrivée des vaisseaux ennemis,
it paraître sur les hauteurs et ont même fait marcher un
sur la grève. Les autres bâtiments ennemis, qui n'avoient pas
barqué les soldats qui les montoient, n'ont plus songé qu'à se
la faveur des gros vaisseaux qui continuoient toujours à tirer
et auxquels on répondoit des retranchements de la Tour de

it près de 400 prisonniers; il y en a eu pour le moins 500 de
tués, dans le nombre desquels s'est trouvé M. Talmash, général
terie angloise et hollandoise, au dire d'un des officiers pri-
qui se dit son lieutenant et qui commandoit le débarque-

vaisseaux de guerre des ennemis, qui était Hollandois et qui
roché le plus près de Camaret, ayant appareillé trop tard,
vé échoué. M. de la Gondinière, s'en étant aperçu, a mené
quetaires sur les roches voisines qui commandoient le vaisseau,
ea ainsi de se rendre. On y a fait 64 prisonniers et on y a
) hommes tués, parmi lesquels étoit le capitaine. Il est de
s.

a pas eu plus de 40 ou 50 hommes tués ou blessés de notre
t il n'y a même que 2 officiers : le sieur de la Cousse, qu'on a
i-dessus avoir été blessé dangereusement, et le sieur de la Val-

lette (1). Les officiers s'y sont distingués et ont eu beaucoup de part au succès de cette affaire.

V. 1256, p. 114.

M. de Barbezieux à M. de Nointel.

A Versailles, le 24 juin 1694.

Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 17 (2) de ce mois. Le Roi a paru fort satisfait de la défense que l'on a faite à Camaret, lorsque les ennemis y ont fait une descente. S. M. vous recommande de bien prendre soin des prisonniers de guerre que M. de Vauban a envoyés à Nantes, et de donner ordre qu'on n'en laisse sortir aucun que sur les ordres du Roi que j'envoyerai.

V. 1246, *minutes*, p. 482.

M. de Nointel à M. de Barbezieux.

Brest, le 20 juin 1694.

Monsieur, j'ai fait faire une nouvelle revue des prisonniers qu'on a faits à la descente que les ennemis ont tenté de faire à Camaret, et je me donne l'honneur de vous en envoyer l'état. Il en est déjà mort plusieurs, et ceux qui restent, à l'exception des matelots qu'on garde ici, partent demain pour aller au château de Nantes, où M. de Vauban les envoie, sous l'escorte de 50 hommes détachés du régiment de cavalerie Du Plessis. Si vous jugez à propos, Monsieur, de les envoyer ailleurs, je pourrai en recevoir les ordres avant qu'ils y arrivent ; parmi les officiers, il y en a deux qui sont Français, dont l'un est capitaine et l'autre lieutenant d'infanterie (3).

---

(1) Enseigne, d'après M. de Quincy, qui indique en outre, que l'ingénieur Traverse a eu le bras emporté.

(2) Il y a ici une erreur, attendu que la descente de Camaret a eu lieu le 18.

(3) Le sort de ces prisonniers est réglé par les lettres suivantes de M. de Barbezieux à M. de Nointel :

12 juillet.

J'ai vu, par la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 7 de ce mois, qu'il était arrivé, la veille, à Nantes, les prisonniers anglois pris

demain pour me rendre à Saint-Malo, où il y a plusieurs
ii demandent ma présence, et j'ai chargé le sieur de Bouridal
e soin de tout ce qui regardera la subsistance des troupes.

DE NOINTEL.

5, p. 127.

s PRISONNIERS QUI ONT ÉTÉ FAITS A LA DESCENTE QUE LES
NNEMIS ONT FAITE A CAMARET, LE 18 JUIN 1694.

Officiers.		Prisonniers blessés.	
ines	4	Dont 1 blessé	1
nants	7	Dont 3 blessés	3
major.........	1	Blessé	1
gnes..........	3	Dont 1 blessé	1
	15		6

e de Camaret, au nombre de 17 officiers et de 402 soldats.
du Roi est que vous les fassiez garder sérieusement, aussi
eux qui sont restés dans l'hôpital de Brest, jusqu'à ce que je
e de les faire mettre en liberté, Sa Majesté voulant qu'ils
és suivant le cartel qui a été fait avec les ennemis, pour la
prisonniers des troupes de terre.

Minutes, f° 128.

19 juillet.

e que je vous ai mandé par ma lettre du 12 de ce mois, sur
iers anglois faits à la défaite de Camaret, le Roi, ayant bien
aire échanger contre plusieurs prisonniers de la marine qui
uvoir des ennemis, je vous en donne avis, afin que vous les
re en liberté lorsque M. de Pontchartrain vous en requérera.

Minutes, f° 246.

23 juillet.

s prisonniers qui ont été faits à la descente de Camaret, il y
ts irlandois catholiques, qui demandent à servir dans les
Roi. Cette considération m'oblige à vous écrire que son
st que vous fassiez fournir à ces gens-là la subsistance
des soldats, jusqu'à ce que je vous adresse les ordres de
pour les faire joindre au régiment de cette nation. A l'égard
comme ils sont prisonniers de marine, je vous prie de cesser
e fournir leur subsistance sur le fond de l'extraordinaire de
et je mande à M. de Pontchartrain d'y pourvoir.

, *minutes*, f° 300.

Volontaires.........	3		0
Soldats............	428	Dont 100 blessés....	100
Matelots...........	20	Dont 2 blessés......	2
Soldats et matelots, compris les volontaires...........	451	Total des soldats et matelots blessés...	102

V. 1256, p. 128.

M. de Vauban à M. de Barbezieux.

Brest, le 21 juin 1694.

J'ai reçu, hier, Monseigneur, celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 11 de ce mois, en réponse à la mienne du 4, par laquelle vous avez la bonté de m'expliquer mes subordinations à l'égard de M. le maréchal de Choiseul et de M. le duc de Chaulnes, qui l'un et l'autre me laissent fort en repos.

Les deux aides de camp que j'ai pris ici sont du pays: l'un s'appelle M. de Saint-Pierre, ci-devant major de la marine, proche parent de M. le maréchal de Bellefond, homme sage et très capable ; et l'autre, le marquis de Kerloret, voisin de Brest, homme de qualité ; le premier comme très habile homme de mer m'est d'un très grand secours pour les affaires de la marine, et l'autre comme bas Breton, en sait la langue et les chemins parfaitement; c'est justement comme il me les fallait et la raison pour laquelle je les pris.

. . . .

Je ne sais ce que les ennemis sont devenus, mais je les crois rentrés dans la Manche.

J'ai renvoyé les prisonniers, au nombre d'environ 500, à Nantes, qui disent tous qu'il y avoit 12,000 à 13,000 hommes de troupes réglées sur la flotte avec les dragons, et qu'ils attendoient de la cavalerie. Ils nous ont laissé quelques-uns de leurs chevaux de frise, 7 doubles chaloupes que nos gens brûlèrent fort inconsidéremment, une frégate toute neuve de 30 pièces de

ur le pont de laquelle il y avait 43 hommes tués; levée et amenée dans le port.

ilices, qui étaient très mal armées, se sont fort ées de leurs armes et de leurs habits; on ne voit bonnets de grenadiers parmi nos troupes, fort ù les noms des colonels et leurs armes sont en . Il y a tel paysan qui était à demi nu, qui a pré-it des plumes sur sa tête, avec des habits rouges ; c'est la plus plaisante figure du monde à voir. étend qu'un vaisseau où il y avait 200 hommes ılé bas d'une bombe ; je ne l'ai pas vu ; mais on lit de tant d'endroits, que je suis obligé d'en ıelque chose.

n a aussi qui croient que le vice-amiral bleu, de 76 pièces, a coulé bas ; c'était celui que nous morqué par 5 ou 6 chaloupes. Il est constant a eu un terrible fracas dans leurs petits bâti-ıi, étant tous pressés confusément les uns sur s et pleins de monde, cela faisait qu'il n'y avait oup de perdu ; la mer nous renvoie beaucoup noyés.

l'honneur de vous dire que la principale attaque r un grand bonheur, adressée aux troupes de la ui ont très bien fait. Il y eut aussi le lieutenant-du régiment de la Roche-Courbon, qui arriva, ·opos, avec un détachement de 100 hommes le son régiment, des mieux ingambes, qui fit grande marche pour cela. Le régiment Du Ples-erie y arriva au galop, qui, s'étant déployé le front de l'attaque, se partagea en 10 troupes leur contenance, imposèrent beaucoup aux , qui ne s'imaginaient pas de trouver là des réglées. MM. de Servon, du Plessis et la Vaisse ent à leur tête, y firent tout de leur mieux, et qu'on en pouvoit attendre.

s que les ennemis ont tout à fait disparu, j'ai

mandé à ces messieurs de renvoyer les milices chez eux, les troupes dans leurs camps, et la noblesse dans leurs quartiers jusqu'à nouvel ordre.

Les galères arrivèrent enfin, avant-hier au matin; si nous les avions pu avoir le jour de l'attaque, nous en aurions fait un bon usage.

Le 2e bataillon de Salis arriva hier et séjournera ici aujourd'hui, et demain, il s'en ira camper au Conquet. Partie de celui de la Roche-Courbon est arrivé et campé auprès de Croson; l'autre arrivera bientôt; ceux de la Boissière et de Vauge n'arriveront que le 26.

M. le duc de Chaulnes me mande que les arrière-bans d'Orléanais et de Touraine seront incessamment à Morlaix et Quimper, les détachements de la prévôté de Paris et de Berry à Saint-Brieuc et que celui de Champagne doit être bientôt à Nantes ; ce qui me donne lieu de renvoyer ceux de Quimper et de Saint-Brieuc chez eux, avec ordre de se rendre à Croson à la première alarme, et ceux de Léon et Tréguier au Conquet, qui sont les lieux plus près d'eux. Cela me donne des places vides pour faire avancer les autres, quand les besoins seront plus pressants. Je ne sais pas comme quoi sont les arrière-bans des autres pays ; mais je sais bien qu'il y a peu ou point à compter sur ceux de ce pays-ci, dont la plupart sont des misérables qui n'ont ni chevaux ni fiefs.

Pour ne rien laisser en arrière, j'aurai l'honneur de vous dire que de tous ceux qui doivent composer l'équipage d'artillerie que vous m'avez fait, il n'y a que le capitaine des charrois de venu, que, par cette raison, je traite de M. le commandant de l'artillerie, avec beaucoup de respect. Le surplus consiste à un chiffon de papier de trois doigts, contenant les noms de ceux qui doivent venir servir, dont je n'ai pas vu un seul; ils m'auraient cependant été d'un grand secours, si j'avais pu les avoir pour travailler aux batteries de terre; faute de quoi, je je suis obligé d'y employer ceux de la marine qui, n'y

s stylés, sont sujets à faire des fautes qui me la peine à redresser; il n'y a pas jusqu'à un et une fascine sur lesquels il me faille leur on, tant on est peu instruit en ce pays-ci sur des de terre. En récompense, ce sont les gens du es plus adroits pour tout ce qui a rapport à la

utoit que Talmash eût été tué; mais un capi-ssé des ennemis, qui est dans l'hôpital de Brest, avoir vu tomber à son côté. La Motte, ci-devant de nos mineurs, qui déserta en sortant de a aussi été tué.

VAUBAN.

p. 142.

suivre.) A.

LES

DÉBUTS DE LA CAMPAGNE DE 1792

A L'ARMÉE DU NORD (1)

(*Suite.*)

IV

RÉCITS DÉTAILLÉS DES AFFAIRES DE TOURNAI ET DE QUIÉVRAIN.

Après avoir montré l'enchaînement de circonstances qui aboutit fatalement aux paniques de Tournai et de Quiévrain, il reste à publier les relations détaillées de ces deux malheureuses affaires : sur la première, il existe aux Archives de la guerre le rapport officiel du général d'Aumont, commandant la 1re division à Lille, celui du corps municipal de cette commune (2), *enfin le récit du général Pully ; sur la seconde, le rapport officiel du général Biron, et le mémoire de Foissac-Latour, alors adjudant général à l'armée du Nord* (3).

---

(1) Voir les *Revues militaires* de septembre, octobre, décembre 1899 et janvier 1900.

(2) La *Revue* se borne à signaler cette relation, qui n'a aucun intérêt militaire.

(3) Le rapport de Biron fut lu, le 3 mai, par le Ministre de la guerre à l'Assemblée nationale et figure au *Moniteur universel* du 4. Ce même journal, du 2 mai, contient sur le même sujet une correspondance datée de Valenciennes, le 30 avril 1792, à 8 heures du soir; et celui du 3 mai, une lettre des officiers municipaux de Valenciennes, datée également du 30 avril, et qui fut lue à l'Assemblée dans la séance du 1er mai au soir.

Il existe encore sur ce sujet un « *Compte rendu à la Société des amis*

1° AFFAIRE DE TOURNAY.

ion de l'affaire du 29 avril 1792, par le lieutenant général d'Aumont (1).

Lille, le 29 avril 1792.

ps de troupes destiné à reconnaître Tournay et
er les mouvements de cette garnison, d'après
s du roi et l'avis de son conseil, adressés à

---

itution de Valenciennes, par Alexandre Beauharnais, adju-
de l'armée du Nord, président de la Société ». (Ce docu-
ublié par MM. Paul Foucart et Jules Finot dans leur ou-
léfense nationale dans le Nord, de 1792 à 1802 (pages 27

a, à la Bibliothèque nationale, une « *Relation du mouve-*
les 28 et 29 avril, par un détachement de la garnison de
ndé par M. Théobald Dillon (signé : P. Dupont-Chaumont).
nerie de Migneret (s. d.). In-8°. Pièce (Bibliothèque natio-
nés Lb39 10357) ». Pierre Dupont-Chaumont n'est pas l'ad-
al dont la *Revue militaire* du mois de janvier 1900 a cité
ochambeau, mais l'aide de camp de Théobald Dillon, qui
le héros d'Albeck en 1805 et le signataire de la capitula-
en en 1808. — Sa relation n'ayant pas été publiée par les
Défense nationale dans le Nord, on croit intéressant de
c celles des généraux d'Aumont, Pully et de l'adjudant
sac-Latour. Cette dernière est d'ailleurs mentionnée par
uet dans ses *Guerres de la Révolution* (tome I, page 48).

Duc d'Aumont (Louis-Guy-Marie).

ût 1732 ; a commencé à servir sous le nom et le titre de
rin ; a pris, en 1781, le nom et le titre de duc de Piennes ;
n et le titre de duc d'Aumont à la mort de son père, arrivée
782.

un régiment de cavalerie de troupes boulonnaises, le 1er fé-
— Aide maréchal général des logis surnuméraire à l'armée
, le 1er mars 1757. — Colonel d'un régiment d'infanterie de
(Aumont), le 15 janvier 1758. — Brigadier d'infanterie,
1761. — Maréchal de camp, le 25 juillet 1762. — Employé
le 1er juin 1766. — Commandant la 6e division de la garde
risienne, le ..... 1789. — Employé à l'armée du Nord,
791. — Lieutenant général commandant la 1re division, le

l'officier général commandant à Lille par le ministre de la guerre, est sorti de cette dernière ville le 28, à 9 heures du soir, et est arrivé près de Baizieux à 3 heures du matin. 50 chasseurs avaient été détachés d'avance pour fouiller ce village et s'établir sur l'extrême frontière.

L'officier général commandant le corps de troupes, informé que la garnison de Tournay avait fait sortir la veille des partis considérables d'infanterie et de cavalerie, a mis sa colonne en mouvement avec beaucoup de précaution, et en a porté la tête à l'autre extrémité du village de Baizieux. Il a fait fouiller les bois qui se trouvaient à sa gauche, et a ordonné au poste avancé de chasseurs à cheval de s'emparer de la barrière qui est sur la limite. A l'approche de notre détachement, quelques chasseurs autrichiens qui la gardaient l'ont ouverte précipitamment, se sont mis à fuir en se repliant sur une maison où était caché un petit poste d'infanterie ennemie. Nos chasseurs, emportés par un peu d'ardeur, ont poursuivi les premiers et ont donné dans l'embuscade. Il y a eu de notre part 2 hommes tués et 2 faits prisonniers, et de celle des ennemis quelques chasseurs tyroliens désarmés. Pendant cette agression, qui se passait à un quart de lieue hors de notre frontière, le

---

20 mai 1791. — Démissionnaire, le 1er juin 1792. — Remis en activité à l'armée du Nord, le 12 juillet 1792. — A rejoint l'armée, mais le général Dumouriez ne l'a pas employé. — Remercié de ses services, le 27 octobre 1792.

Campagnes.

1748, siège de Maëstricht. — 1757, 1758, 1759 et 1760, Allemagne. — 1762, Espagne. — 1792, armée du Nord.

Décorations.

Chevalier de Saint-Louis, le 5 novembre 1758. — Commandeur, le 27 mars 1792.

Titres.

Duc à brevet d'honneur, le 2 décembre 1747. — Duc et pair, en avril 1782.

avait envoyé, dès l'ouverture de la barrière, un
tte à un petit poste ennemi composé de quelques
ls qui semblaient ne pas vouloir se retirer. Ce
te avait ordre d'annoncer la déclaration de
il a été fort mal reçu, et on ne lui a permis de
ver que sur sa parole d'honneur de revenir se
er prisonnier.

néral s'apercevant, par quelques coups de fusil,
50 chasseurs s'étaient engagés, les a fait soutenir
mpagnies de grenadiers, et a donné l'ordre à sa
de se mettre en mouvement et de se prolonger
haussée ; arrivé à une demi-lieue hors du village
ieux, dans une position avantageuse, il a fait
une hauteur à sa droite par un détachement de
e et s'est déployé de manière à avoir sa droite et
he appuyées à deux villages, celui de la droite
avant le poste de cavalerie dont il a été ques-
celui de gauche étant occupé par 2 compagnies
diers et couvert par des chasseurs à cheval. Il
eures lorsque ce déploiement a été achevé ; le
fort de cette position, a paru vouloir subor-
sa conduite ultérieure au mouvement de l'enne-
fait reposer les troupes, et a donné l'ordre que
ages et les vivres fussent conduits sur les lieux
n apprendrait leur arrivée à Baizieux. Une
demie s'est passée dans cet état d'inaction ;
tirailleurs de nos chasseurs à cheval, répandus
ont et les ailes de la ligne, ont fait le coup de
vec les hussards d'observation de l'ennemi ; un
es a été tué.

néral a été longtemps embarrassé sur le parti
endrait relativement à la cavalerie, fatiguée et
soin d'eau, dans une position où il était difficile
procurer. Il était dans cet état d'irrésolution
les fourrages sont arrivés. Il a paru alors décidé
er boire sa cavalerie successivement par régi-

ment, dans des villages qui étaient sur le derrière. Il était à peu près 8 heures lorsque les mouvements des hussards autrichiens placés en observation, paraissant plus accélérés, ont donné de l'inquiétude au général. Elle était fondée, car un moment après on a distingué très clairement, sur la hauteur et à trois quarts de lieue, la ligne ennemie formée en bataille et marchant sur nous. Le général, consultant encore ses instructions, s'est déterminé à ne point attendre le combat, d'autant que les troupes autrichiennes, autant qu'on pouvait en juger à cette distance, semblaient considérables. Il a ordonné à l'infanterie de faire sa retraite en colonne par régiment, sur Baizieux, et à la cavalerie de couvrir ce mouvement. L'ennemi, approchant toujours, a tiré quelques coups de canon qui, quoique hors de portée, ont commencé à introduire du désordre dans notre retraite en accélérant la marche des colonnes outre mesure. Il n'y avait pour toute issue que la chaussée de Baizieux : toutes les voitures et chariots étaient sur les derrières de la ligne sans ordre et avec une telle précipitation, que les voitures se brisaient sur la chaussée, et les chevaux qui les conduisaient tombaient de fatigue. Il en est résulté une obstruction considérable sur la route et dans le village au point que l'infanterie qui arrivait en désordre ne trouvait à passer. La cavalerie, voyant probablement par la proximité de l'ennemi, qu'elle n'avait pas le temps de faire sa retraite, a fait demi-tour à droite, s'est précipitée sur l'infanterie, et s'est dirigée sur Lille, dans le plus grand désordre, en jetant ses armes sur la route. On prétend, et plusieurs officiers assurent l'avoir entendu, qu'au moment où la cavalerie couvrait la retraite de l'infanterie, un cavalier a paru hors des rangs, a tiré un coup de pistolet en arrière en criant : « Nous sommes trahis, sauve qui peut ! » C'est à ce signal qu'a commencé la déroute la plus complète ; deux pièces de canon sur dix ont été ramenées ; les troupes sont entrées dans Lille

e, après avoir jeté en partie sur la route leurs
onnets et cuirasses.

Le Lieutenant Général,
D'AUMONT (1).

**du mouvement exécuté les 28 et 29 avril par un
ent de la garnison de Lille, commandé par M. Théo-
on, maréchal de camp,** *par Pierre Dupont-Chaumont* (2).

umont, lieutenant général commandant la pre-
ision, ayant reçu, le 24 avril, les ordres du

arquera que le général d'Aumont ne parle pas de la mort
Dillon et de Berthois. En voici la raison : — En adressant,
u maréchal de Rochambeau son rapport officiel, il ajoutait :
devoir ne point parler de la mort tragique de Dillon et de
laisse à la sagesse de M. le maréchal d'en instruire le
tôt ou plus tard ».

Comte DUPONT (Pierre).

nais (Charente), le 4 juillet 1765. — Commença à servir
de « Dupont-Chaumont », connu ensuite sous celui de
de l'Etang ».
rtillerie au service de la Hollande, de 1787 à 1791. —
-lieutenant au 12e régiment d'infanterie par le général
le 21 juillet 1791. — Confirmé, le 15 septembre 1791. —
du général Th. Dillon, le 1er octobre 1791. — Capitaine
ent d'infanterie, le 12 janvier 1792. — Aide de camp du
Dillon, le 1er avril 1792. — Aide de camp du général
1er mai 1792. — Nommé provisoirement, par le général en
ez, adjudant général lieutenant-colonel, le 18 septembre
firmé, le 8 mars 1793. — Nommé, provisoirement par le
ef Dampierre, adjudant général chef de brigade, le 16 avril
irmé, le 15 mai 1793. — Nommé provisoirement général
r les représentants du peuple près l'armée du Nord, le
— Suspendu de ses fonctions, le 22 septembre 1793. —
s ses fonctions pour quinze jours par les représentants du
septembre 1793. — Confirmé dans le grade de général de
nployé à l'armée de l'Intérieur, le 31 octobre 1795. —
cabinet topographique et historique militaire du Direc-
. — Général de division, le 2 mai 1797. — Directeur du

ministre de la guerre, pour faire porter, avant le 30, un corps de troupes vers Tournay, M. Théobald Dillon, maréchal de camp, fut chargé du commandement de cette expédition ; ce général s'occupa aussitôt des mesures qui devaient la précéder et en préparer le succès, tant pour la formation des bataillons et escadrons de campagne, que pour les approvisionnements de guerre de toute espèce, nécessaires à un corps de 4,000 hommes. Il obtint à cet égard, du zèle des corps et des administrateurs militaires, tout le succès qu'il en pouvait attendre ; son activité fut pleinement secondée, et ses moyens se trouvèrent prêts pour le moment destiné à les employer.

Dépôt de la Guerre, le ..... — Remplacé dans ses fonctions, le 12 septembre 1797. — Admis au traitement de réforme, le 6 octobre 1797. — Remis en activité pour être employé à une armée, le 30 juillet 1799. — Membre d'un conseil d'officiers généraux, le 15 novembre 1799. — Chef d'état-major de l'armée de réserve, le 1er avril 1800. — Ministre extraordinaire provisoire du Gouvernement français en Piémont, le 23 juin 1800. — A remis ses fonctions au général Jourdan, le 15 août 1800. — Lieutenant général commandant l'aile droite de l'armée d'Italie, le 28 août 1800. — En non-activité, le 23 septembre 1801. — Commandant la 2e division militaire, le 22 mars 1802. — Employé au camp de Saint-Omer, le 16 novembre 1803. — Commandant la 1re division du camp de Montreuil, le 12 décembre 1803. — Commandant la 1re division du 6e corps de la Grande Armée, le 29 août 1805. — Commissaire pour prendre possession des grands-duchés de Berg et de Clèves, le 21 mars 1806. — Commandant la 1re division du 6e corps de la Grande Armée, le .. octobre 1806. — Commandant en chef le 2e corps d'observation de la Gironde, le 3 novembre 1807. — Prisonnier de guerre à Baylen, le 19 juillet 1808. — Débarqué à Toulon et arrêté, le 22 septembre 1808. — Destitué, le 1er mars 1812. — Commissaire chargé provisoirement du portefeuille de la guerre, le 3 avril 1814. — Membre du conseil de la guerre, le 6 mai 1814. — Ministre de la guerre, le 13 mai 1814. — Gouverneur de la 22e division militaire, le 6 décembre 1814. — Commandant, sous Gouvion-Saint-Cyr, les troupes de l'armée de la Loire, le 11 mars 1815. — Destitué, le 3 avril 1815. — Député de la Charente, le .. septembre 1815. — (Réélu en 1816, 1821, 1824 et 1827). — Ministre d'État et membre du conseil privé, le 19 sep-

e Berthois, colonel directeur du génie, fut envoyé uprès de M. le maréchal de Rochambeau, pour r ses ordres particuliers sur tous les objets de il s'était chargé de lui demander qu'il fût joint es bataillons aux troupes à cheval, attendu que la de l'expédition projetée nécessitait le mélange de nes; en effet, la nature du pays est telle, qu'il été imprudent de porter un corps de cavalerie sur le territoire autrichien dans le point ordonné, ire marcher un corps d'infanterie qui pût le sou- ans le cas très vraisemblable où l'ennemi, occu- force cette partie, aurait préparé des embus- u envoyé des détachements qui, tournant par la e Bouvines, et le pays très couvert du côté de n, auraient très facilement coupé la retraite de ce cavalerie, qui, gêné dans un mouvement rétro- urait pu être chargé ou détruit en détail par des ipérieures, disséminées dans les postes nombreux

---

15. — Gouverneur de la 22e division militaire, le 10 janvier Disponible, par suite de la suppression des gouvernements, mbre 1830. — Compris dans le cadre de réserve, le 7 février Retraité, par ordonnance du 13 août 1832. — Décédé, le 340.

Campagnes.

1793, armée du Nord. — 1800 et 1801, armée de réserve et - 1804, armée des Côtes de l'Océan. — Vendémiaire an XIV, 307, Grande Armée. — 1808, Espagne.

Blessures.

feu devant Tournay, le 29 avril 1792.

Décorations.

er de Saint-Louis, le 10 juin 1792. — Commandeur, le 6 dé- 314. — Membre de la Légion d'honneur, le 11 décembre 1803. officier, le 14 juin 1804. — Grand-aigle, le 11 juillet 1807.

Titre.

de l'Empire, en mars 1808.

que la nature du pays présente. M. le Maréchal adopta ces dispositions, et donna contre-ordre au bataillon de campagne du 56e régiment d'infanterie qui devait se rendre à Valenciennes; ce bataillon fut conservé à Lille pour faire partie du détachement destiné à l'expédition de Tournay.

Le 27, M. le Maréchal envoie au général Dillon des instructions écrites, où, en se conformant à celles qui avaient été données par le Ministre, il lui indique les dispositions qui doivent être faites sur le terrain d'après les circonstances : M. le Maréchal lui enjoint surtout de ne point engager d'affaire avec l'ennemi, dans la crainte de se compromettre vis-à-vis de forces supérieures, dans le cas où la garnison de Tournay, qui avait été considérablement renforcée, viendrait à sa rencontre; si cette ville, au contraire, se trouvait évacuée à son approche, il lui prescrit d'y laisser son infanterie pour l'occuper, et de suivre l'ennemi avec sa cavalerie, afin de l'inquiéter dans sa marche, pour faciliter l'opération de M. de Biron sur Mons.

Toutes les mesures de précaution étant prises ou prévues, le général Dillon donne ses ordres, le 28, pour mettre, dès le même soir, d'après l'instruction de M. le Maréchal, ses troupes en mouvement. Deux escadrons du 6e régiment de chasseurs à cheval (1) suivis de deux escadrons du 1er régiment de cavalerie (2), forment l'avant-garde ; une compagnie du 1er bataillon de volontaires du département de Seine-et-Oise, et les bataillons de campagne des 24e (3), 56e (4) et 90e (5) régiments d'infanterie, avec six pièces de canon de bataille, occu-

(1) Ci-devant Languedoc.
(2) Ci-devant Colonel-Général.
(3) Ci-devant Brie.
(4) Ci-devant Bourbon.
(5) Ci-devant Chartres.

centre de la colonne ; deux escadrons du régi-
cuirassiers et deux escadrons du 13e régiment
lerie (1), forment l'arrière-garde. Cinquante
rs ont ordre de se porter, deux heures avant la
de la colonne, vers le village de Baizieux, situé
ues centaines de toises de la frontière, et d'y
ter toute communication. M. Valabris, adjudant
est chargé de conduire l'avant-garde, et M. Chau-
djudant-général (2), a l'ordre de veiller sur la
de l'infanterie. A 9 heures du soir, les troupes
nt en marche dans l'ordre fixé, et sortent de la
avers un peuple immense qui applaudissait avec
à l'ardeur qu'elles témoignaient et au civisme
énéral.

rée du village de Ascq, à une lieue de Lille, le
fait faire halte ; il forme le bataillon de gre-
à la tête duquel est la compagnie de grenadiers
er bataillon de Seine-et-Oise, car il avait voulu
courir les gardes nationales volontaires de l'ar-
nent à son entreprise; et il en donne le com-
ent à M. Ruault, colonel du 56e régiment. Il
la colonne, et parle aux soldats avec tout le feu
otisme qui l'anime, pour leur inspirer une
ligne de la cause pour laquelle ils vont com-

heure du matin, la colonne touche au village
ux, que l'avant-garde occupait déjà, et fait de
halte ; on donne de l'avoine aux chevaux, et la
refait. MM. Berthois et Valabris se portent en
village, et pour reconnaître la position des
urs qui occupent l'avancée, et pour recueillir
temps les renseignements qu'ils pourront se
sur celle des postes ennemis ; le général s'y

vant Orléans.
ne Dupont-Chaumont, frère de Pierre Dupont-Chaumont.

rend lui-même; il apprend que la garnison de Tournay est sortie la veille du côté de Lille, et que la barrière, à l'entrée du territoire autrichien, est occupée par les ennemis.

Il était alors trois heures du matin; le général s'assure que tout est en ordre; il fait observer les distances et placer l'artillerie dans les intervalles; il fait avancer les deux premières compagnies de grenadiers pour enlever la barrière, ce qui a lieu aussitôt, et elles soutiennent 50 chasseurs qui se portent en avant sur la chaussée; le général envoie un trompette pour porter au poste ennemi situé à Marquain, la déclaration de guerre. Il s'engage sur le chemin une légère escarmouche; nos chasseurs, emportés à la poursuite d'un poste de cavalerie ennemi qui se replie précipitamment, sont assaillis de quelques coups de fusil par un poste d'infanterie qui se tenait couvert; un de nos hommes est tué et deux autres faits prisonniers, mais ce léger échec ne fait qu'animer les chasseurs. On présente peu après au général deux soldats tyroliens sans armes, et ils sont confiés à la garde laissée au village de Baizieux. Le reste des deux escadrons de chasseurs s'avance, soutenu par les grenadiers; il nous paraît que le poste autrichien, en se retirant, a reçu du renfort; en conséquence, le général fait porter aussitôt sa colonne en avant et fait déployer un bataillon. Nos troupes, dans cette position, avaient dépassé de 400 toises environ la limite du territoire autrichien. Le général ayant reconnu le terrain et fait fouiller un village, situé sur la gauche, à quelques centaines de toises du chemin, étend son déploiement à droite et à gauche de la chaussée, en portant sa cavalerie sur la hauteur, à l'aile droite et sur deux lignes; il fait occuper le village de la gauche par une compagnie de grenadiers et un escadron de chasseurs; un autre village, situé à droite, est de même occupé par un escadron de cavalerie et une compagnie de fusiliers; différents partis de troupes légères

cavalerie se portent successivement en avant du le la ligne et sur les ailes pour éclairer les ravins osquets voisins des villages.

énéral, satisfait de sa position et se trouvant placé antage pour observer les mouvements de l'en- se retirer ensuite en bon ordre, se proposait d'y assez de temps pour refaire ses troupes; après ien examiné la droite et la gauche de sa position, rmit davantage dans l'opinion que l'ennemi ne pas l'y forcer, et qu'il restait maître du mou- de sa retraite; il fait donc presser l'arrivée des es, du pain et de l'eau-de-vie qu'il fait aussitôt er.

roupes légères des deux côtés escarmouchent égal succès; quelques hommes sont tués ou pris et d'autre. Un officier de chasseurs vient faire au général qu'un parti des siens a été repoussé moulin, et que l'on croit que l'ennemi y établit on; la distance de ce point à la position des françaises était de plus de douze cents toises; le fait renforcer ses tirailleurs, et ordonne de les découvertes jusque sur la hauteur où le est situé, et qui forme un rideau du côté de ; les patrouilles de droite et de gauche se mul- les nouveaux rapports que le général reçoit le nt dans la présomption où il était que la gar- e Tournay marche tout entière sur lui et en ès supérieures; il communique alors ses instruc- i lui prescrivaient de se retirer devant cette supé- e forces et pour éviter tout engagement, à quel- mmandants de corps qui se trouvaient près de moment où la tête de la colonne des ennemis se e sur la hauteur et avant son déploiement; la était encore de plus de 1000 toises; et quand ement de retraite des troupes françaises com- conformément aux ordres du général, l'arrière-

garde se trouvait au delà de la grande portée du canon de l'ennemi.

La cavalerie reçoit ordre de se porter en avant pour couvrir le mouvement de l'infanterie qui se replie en colonne par bataillon. Les grenadiers qui occupaient le centre de la ligne sont destinés à garder l'entrée du village de Baizieux, pour protéger, avec l'artillerie, la retraite des troupes, en cas que l'ennemi vînt se présenter jusque-là, et ils ont ordre de se replier successivement, en remplissant toujours l'objet essentiel de couvrir la marche des colonnes qui ne pouvaient cependant pas, comme on l'a observé ci-dessus, être atteintes par l'ennemi, ce qui remplissait à la lettre les instructions qu'avait reçues le général. Le mouvement s'exécute avec précision, et le général se porte vers le village pour veiller sur la direction des colonnes : les régiments de cavalerie restent en présence encore quelque temps, et marchent successivement en retraite ; mais quelques escadrons, au lieu de rester en bataille sur la hauteur, quittent cette position très nécessaire pour couvrir la retraite ; alors l'ennemi tire quelques coups de canon pour tâcher de les ébranler, mais à une distance trop grande encore pour que les boulets puissent atteindre. Ces escadrons pouvaient se replier lentement et sans la moindre perte ; cependant, ils se retirent avec précipation, et ils communiquent cette funeste impulsion à l'arrière-garde. Les différentes colonnes rompues par ce choc, se jettent en désordre sur la chaussée et la déroute devient générale. Les charrettes et les bagages sont abandonnés par les charretiers.

L'aide de camp du général se porte sur la hauteur pour observer l'armée ennemie qui se déployait toujours en avançant, et pour juger de sa force qui lui paraît au moins égale à la nôtre ; la distance était encore au delà de la portée du canon ; il revient en rendre compte au général qu'il trouve occupé dans le village de Baizieux

tir la précipitation de ses troupes, en attendant le
it favorable pour les rallier. Cependant, l'ennemi
rche point à poursuivre ; il n'approche pas même
age et ne fait aucune disposition pour entamer
arrière-garde ; quelques partis seulement sont
ensuite pour saisir le bagage qui avait été aban-
et pour tâcher de faire des prisonniers.

énéral qui avait fait des dispositions si régulières
ssurer sa retraite, sans s'exposer à aucun enga-
, conformément à ses instructions, fait de vains
pour gagner la tête de la colonne et la rallier.

cris séditieux de *traître* et de *trahison* se font
e autour de lui. Dans ce désordre, un cavalier
s, un lâche assassin, lui porte un coup de pistolet ;
ne instant, un autre cavalier tire à côté de lui un
e pistolet à son aide de camp qui est atteint et
é, et qui n'a connaissance de ce qui s'est passé
que par le récit qu'un paysan lui a fait des
commis à Lille ; il a été transporté ensuite à
ennes, où il est arrivé le 30 au matin.

e de camp qui a écrit cette relation, en garantit
tête la fidélité.

Signé : P. DUPONT-CHAUMONT,
Aide de camp de feu le général Théobald-Dillon.

ris, le 10 mai 1792 (1).

---

bliothèque nationale, volume L. b.[39] 10557. Dupont-Chaumont,
du mouvement, etc. « Pierre Dupont-Chaumont,... s'étant rendu
enciennes à Paris, termina, le 10 mai, le récit détaillé des évé-
ts dont il avait été le témoin. Arthur Dillon le fit imprimer
etard. » (*La défense nationale dans le Nord, de* 1792 *à* 1802,
page 55.)

(c) Relation du général Pully (1).

NOTES SUR LA CAMPAGNE DE 1792.

La campagne s'est ouverte en Flandre, les 29 et 30 avril, par des tentatives sur Mons et sur Tournay.

Le général Théobald Dillon fut chargé de l'expédition de Tournay.

Le général Biron fut chargé de celle sur Mons.

Acteur de ce qui s'est passé devant Tournay, je puis en donner le récit vrai ; on peut, d'ailleurs, consulter sur cette opération le récit imprimé qui a paru après le massacre du malheureux général Théobald Dillon.

---

(1) Comte DE PULLY (Charles-Joseph Randon de Malboissière).

Né le 18 avril 1751, à Paris. — Volontaire au régiment de Berchiny (hussards), le 22 avril 1768. — Admis dans la 1re compagnie des mousquetaires de la garde du Roi, le 14 janvier 1769. — Capitaine commandant en la compagnie du mestre de camp, le 11 avril 1770. — Au régiment de dragons de Larochefoucauld, devenu d'Angoulême. — Pourvu d'une compagnie, le 5 mai 1772. — Capitaine en 2e à la formation, du 8 juin 1776. — Capitaine commandant, le 8 juin 1780. — Chef d'escadron, le 1er mai 1788.— Lieutenant-colonel, le 17 mai 1789, du régiment Royal-Cravattes, devenu 10e cavalerie. — Colonel, le 5 février 1792.— Maréchal de camp, employé à l'armée de la Moselle, le 19 septembre 1792.— Général de division, le 8 mars 1793.— Suspendu de ses fonctions, le 1er août 1793. — Relevé de cette suspension et autorisé à prendre sa retraite, le 14 avril 1795. — Employé à l'armée du Nord, le 13 juin 1795. — A cessé ces fonctions, le 26 septembre 1795. — Commandant la 15e division militaire, le 9 janvier 1800. — Employé à l'armée du Rhin, le 24 mars 1800. — Employé à l'armée des Grisons, le 17 novembre 1800. — Commandant le corps de cavalerie dans la République Cisalpine, le 11 septembre 1801. — Commandant les cuirassiers à l'armée d'Italie en 1805. — Inspecteur général de cavalerie pour les armées de Naples et d'Italie et les 27e et 28e divisions militaires, le 6 octobre 1807. — Chargé de la formation des 12 régiments provisoires de dragons et de l'organisation de leurs dépôts, le 20 novembre 1809. — Ordre de se rendre en Italie pour passer la revue, et chargé d'inspecter les remontes dans les 6e et 18e divisions militaires, le 7 mai 1811. — Gouverneur du palais de Meudon, le 5 janvier 1812. — Colonel du 1er régiment de gardes d'honneur,

troupes destinées à ce mouvement arrivèrent, à les 27 et 28 avril; le 28, à 3 heures après-midi, eçurent l'ordre de se tenir prêtes à marcher en ement de guerre à 8 heures du soir.
étaient composées de :

bataillon de Brie, 24e, bataillon de Chartres, 90e, bataillon de Bourbon, 56e, } chacun de 800 hommes;
compagnie de volontaires nationaux;
escadrons du 6e régiment de chasseurs;
escadrons du 1er régiment de cavalerie;
escadrons des cuirassiers, 8e cavalerie;
escadrons du 13e régiment de cavalerie;
pièces de campagne de 4 l.

Ordre de marche.

e 6e régiment de chasseurs à cheval faisait l'avant-garde;
e 1er régiment de cavalerie avait la tête de la colonne;
es bataillons d'infanterie;
'artillerie;
es cuirassiers, e 13e régiment de cavalerie, } formaient l'arrière-garde.

1813. — Inspecteur général de cavalerie dans la 16e division , en mai 1814. — Employé à l'inspection de cavalerie, le 815. — Retraité par ordonnance du 4 septembre 1815. — le la retraite et placé dans la section de réserve du cadre de ajor général, le 7 février 1831.— Décédé à Paris, le 20 avril 1832.

Campagnes.

et 1793, armées du Nord et de la Moselle. — 1795, armée du -1800, armée du Rhin. — 1801, armée des Grisons. — 1805, . —1809, à la Grande Armée. — 1813, en Saxe.

Décorations.

lier de Saint-Louis, le 29 mai 1789. — Membre de la Légion ur, le 11 décembre 1803. — Commandant, le 11 juin 1804. — fficier, le 23 août 1814.
comte de l'Empire, le 15 août 1809.

om du général de Pully est inscrit au côté nord de l'Arc de he de l'Étoile.

On est parti à 10 heures précises du soir; on a marché jusqu'à 2 heures du matin; on a fait halte jusqu'à 4 heures pour faire rafraîchir les hommes et les chevaux. A 4 h. 1/2, les chasseurs ont passé les limites de France et ont trouvé, devant eux, un piquet de trente dragons autrichiens qu'ils ont chargé et sur lequel ils ont fait trois prisonniers.

Ces dragons se sont repliés sur un village où était embusqué un poste de chasseurs tyroliens; ce poste a fait une décharge de carabine à bout portant sur nos chasseurs, nous a tué trois hommes et en a démonté deux; les chasseurs se sont repliés sur la colonne qui, continuant toujours sa marche en bon ordre, s'est formée en bataille à trois quarts de lieue de la barrière de France et à cinq quarts de lieue de Tournay.

Ordre de bataille.

Le 1er régiment de cavalerie à la droite de la ligne, les chasseurs et un escadron de cavalerie et six compagnies à la gauche, l'infanterie au centre; les cuirassiers et le 13e régiment de cavalerie en seconde ligne, en colonne par pelotons à 80 pas de distance de la première. Les chasseurs ont placé des vedettes et ont envoyé des éclaireurs pour reconnaître l'ennemi et le pays; on a détaché un escadron de cuirassiers pour fouiller le village de Marquain, en avant de la droite de la ligne, et on a porté l'autre escadron de cuirassiers à 800 toises en avant de la ligne et à 400 toises d'un moulin, où les ennemis paraissaient établir une batterie. Le lieutenant-colonel des cuirassiers, chargé de fouiller le village de Marquain et d'observer les mouvements de l'ennemi, a exécuté cet ordre avec intelligence; il a reconnu la position de l'ennemi et sa force qu'il n'a pas évaluée à plus de 1800 hommes; il a fait demander la permission de pousser plus en avant et de chercher à tourner la

e l'ennemi. Le général, qui avait ses instruc-
it rentrer en ligne cet escadron, a fait venir du
 fourrage et a ordonné de débrider. L'ennemi
çu de ce mouvement imprudent si près de lui
euvré de manière à nous inquiéter; on a bridé
, on a fait porter en avant quelques escadrons
rie pour masquer la retraite que l'on voulait
er; les cuirassiers ont eu l'ordre de faire
garde de la première colonne d'infanterie. Ce
nt s'est exécuté avec calme et sagesse, et l'on
 sur la chaussée, au pas et le sabre dans le
 lorsque, sans poursuites de l'ennemi, sans
 canon ni de fusil de sa part, une terreur
s'est emparée des troupes qui, restées sur le
e bataille, commençaient à exécuter leur mou-
rétrograde. Le cri de *sauve qui peut, nous
rahis*, s'est propagé et la déroute a commencé;
ssiers ont voulu tenir bon et résister à la pres-
érale, mais l'effroi a redoublé et a saisi toutes
; alors, chacun a été entraîné et l'on est revenu
désordre horrible à citer, où les premiers fuyards
é la terreur et animé la fureur du peuple en
ue les troupes avaient été trahies et sacrifiées.
nel des cuirassiers, son lieutenant-colonel, le
et le lieutenant-colonel du 6e régiment de chas-
ois officiers de ce même corps et un ou deux de
e ont cherché en vain à rallier la troupe et à
cette fausse crainte; ils n'ont pu parvenir qu'à
ne vingtaine d'hommes, avec lesquels ils ont fait
-garde; ils ont ramené une pièce de canon
nnée. Le général Dillon avait reçu, au commen-
 de la déroute, d'un de nos officiers, un coup de
 dont il avait été blessé au front; il s'était retiré
bbaye de Cysoing, d'où on le fit revenir pour le
rer inhumainement.
ore quel pouvait être le but de cette marche sur

Tournay, le général ayant l'ordre par écrit (et je l'ai lu) de ne pas attaquer, de montrer seulement sa troupe, de rester quelques heures sur terrain ennemi et de rentrer ensuite à Lille.

Pendant qu'on préparait les vivres et les fourrages, j'ai eu la curiosité de me porter en avant pour voir l'ennemi de plus près, observer sa position et juger sa force ; le rapport du lieutenant-colonel des cuirassiers, qui avait été jusqu'à hauteur de son flanc gauche, excitait mon intérêt; je me suis hasardé avec un adjudant de mon régiment, et je me suis assez approché pour bien voir que nous n'avions pas 2,000 hommes devant nous, et j'ai pensé, d'après leur position, qu'en les attaquant par leur flanc gauche pendant qu'on les inquiéterait par leur droite et en mettant notre ligne d'infanterie en mouvement, nous les forcerions de se retirer en hâte sur Tournay et peut-être serions-nous à même de faire une tentative sur cette place. Je communiquai mon idée au général Dillon, je lui en montrai le succès facile et je m'offris de commencer vigoureusement l'attaque avec le régiment des cuirassiers que je commandais; ce fut alors que le général m'exhiba l'ordre par écrit que j'ai cité; j'en gémis et je n'insistai plus ; je regrettai de perdre cette occasion de créancer nos troupes et je témoignai mes craintes dans le cas où l'ennemi viendrait à profiter du moment du rafraîchissement pour nous étonner par quelques manœuvres susceptibles de donner du découragement et de causer, sinon une déroute, au moins beaucoup de désordre : ce fut cet avis qui décida le général, après qu'il se fut aperçu des mouvements de l'ennemi que j'avais prévus, à commencer de bonne heure son mouvement rétrograde qui s'exécuta par la première colonne, comme je l'ai dit, avec ordre et tranquillité ; étant à mon poste, qui était l'arrière-garde de cette première colonne, je n'ai pu observer le mouvement qui avait occasionné

le désordre, puis la déroute du reste des
j'ai été seulement le témoin du triste résultat,
s certifier, n'étant rentré dans Lille que six
près l'armée, après avoir fait de vains efforts
mer l'agitation et rallier les troupes, que
n'a été pour rien, ni par son attaque ni par
ite, dans cette déroute honteuse; je dirai même
emi ne l'a soupçonnée que sur le soir, et ce,
s débris des effets et des fusils que jetaient, en
os soldats.

lexions que m'a suggérées cet événement sont
n'avait pas su cacher à l'ennemi le projet de
ur Tournay, qu'on ne connaissait pas sa force,
re de marche avait été mal entendu, que l'on a
er les chasseurs à plus de 1000 pas de l'ennemi,
nnulé les efforts; qu'on n'avait pas fait fouiller
es qui étaient à la droite et à la gauche du
ù l'on s'est formé en bataille; qu'aucune pré-
n'avait été prise pour assurer la retraite, qu'il
anœuvrer et inquiéter l'ennemi et non faire la
maladroite d'aller manger sur son terrain, sans
désir de l'attaquer. Enfin, il me paraît impos-
cette expédition, d'après les mauvaises mesures
eu lieu, pût avoir une autre issue que celle
euse qu'elle a eue : le corps d'armée n'a pas
) hommes par l'ennemi, et cette perte n'a été
e que par le 6e régiment de chasseurs à cheval,
montré au mieux, et par quelques grenadiers,
ait le coup de fusil; les soldats tiraient les uns
utres dans cette fuite honteuse; la cavalerie en a
lusieurs. Le chef du génie, M. Berthois, homme
e, a été la victime de cette malheureuse journée
massacré par le peuple de Lille.

. . . .

Charles PULLY,

Ancien général de division.

2° AFFAIRE DE QUIÉVRAIN.

Relation de Foissac-Latour (1).

NOTES SUR LES CAMPAGNES DE 1792 ET 1793.

Ouverture de la guerre de la Révolution.

Le 23 du mois d'avril 1792, le maréchal Rochambeau reçut à son quartier général à Valenciennes, un courrier qui lui apporta le décret qui déclarait que la nation fran-

---

(1) FOISSAC-LATOUR (François-Philippe de).

Né à Minfelden (Alsace), le 11 juillet 1750. — Lieutenant en second à l'École de Mézières, en 1768. — Reçu ingénieur, le 1er janvier 1770. Capitaine, le 1er janvier 1777. — Adjudant général, chef de bataillon, le 8 février 1792. — Adjudant général, chef de brigade, le 8 mars 1793. — Général de brigade, employé à l'armée du Nord, le 15 mai 1793.

Reçoit l'ordre de cesser ses fonctions, le 30 juillet 1793, compris dans l'accusation contre le général Harville et détenu pendant 16 mois.

En pluviôse an IV, le général Aubert-Dutayet, ambassadeur en Turquie, veut emmener Foissac-Latour « pour être employé militairement ». L'émigration du beau-frère de celui-ci empêche ce projet.

La même raison fait, en ventôse an IV, suspendre Foissac-Latour de la fonction d'ambassadeur en Suède, à laquelle il venait d'être nommé.

A la suite de la capitulation de Mantoue, après un bombardement de quatre jours, le 28 juillet 1799, Foissac-Latour fut, par un arrêté des consuls, en date du 5 thermidor an VIII, rayé de la liste des officiers généraux.

Foissac-Latour a publié les ouvrages suivants :

« Examen détaillé de l'importante question de l'utilité des places fortes et retranchées. » — Strasbourg, 1789. In-8°.

« Traité théorico-pratique et élémentaire de la guerre des retranchements. » — Strasbourg, 1790. 2 vol. in-8°.

De plus, l'affaire de Mantoue lui a inspiré les mémoires justificatifs suivants :

« Précis ou Journal historique et raisonné des opérations militaires et administratives qui ont eu lieu dans la place de Mantoue ». — Paris, Magimel, an IX. In-8°.

« Mémoire du général de division Foissac-Latour aux citoyens consuls de la République française. » — Paris, an VIII. In-4°.

it en guerre avec l'Empereur d'Allemagne (1).
rgea aussitôt l'adjudant général Foissac-Latour
r cette déclaration au général Beaulieu, com-
à Mons pour l'Empereur. Il dit à cet officier
épêche cachetée qu'il lui remit, avait pour objet
oser au général autrichien, de différer des deux
taque des vedettes et des avant-postes, jusqu'à
de l'un ou de l'autre l'on fût en mesure d'ou-

éral de division Foissac-Latour à la France, à ses armées, à
— Turin, J. Denasio. In-8°.
e affaire a inspiré contre lui les brochures suivantes, émanant
Leclerc, commissaire des guerres à Mantoue :
c-Latour dévoilé ou Notice sur la conduite de cet ex-général
nseil de défense de l'administration militaire de la place de
— Paris, Devenne. In-8°.
e, à Gênes, an IX. In-8°.
e auteur :
vations du commissaire des guerres Leclerc, sur la conduite
Foissac-Latour. » — In-8° (s. l. n. d.).
er Foissac-Latour, aux *Archives*, comprend, outre un très
bre de pièces courantes :
ng mémoire de cet officier, daté de Nancy le 2 octobre 1791 et
ministre de la guerre, mémoire par lequel il demande une
judant général et expose ses nombreux titres : 27 ans de
s le corps du génie ; ses travaux pendant sept ans qu'il fut
lever le cours du Rhin de Bâle à Landau ; l'érection de la
yale de Phalsbourg, ouvrage regardé comme un chef-d'œuvre ;
e ; les services militaires ininterrompus de sa famille pendant

émoire analogue, du 18 frimaire an III, dans lequel il expose
t que, pendant la campagne de 1793, « il a fortifié le camp
qui eut de la réputation, et fait ajouter des ouvrages consi-
celui de Maubeuge, qui fut l'écueil des armées autrichiennes » ;
cueil, par extraits, des différents libelles répandus dans la
e Mantoue, en l'an VIII.
e partie est écrite de mémoire, n'ayant pas sous les yeux les
'ordre et de correspondance de l'armée du Nord, tenus alors
chef d'état-major de cette armée. Il serait bon de consulter
aréchal Rochambeau.

vrir une guerre franche, attendu que celle d'homme à homme coûtait à l'humanité, sans terminer les différends politiques.

L'adjudant général fut en même temps chargé de reconnaître, autant qu'il le pourrait, les avenues de Mons et la nature du terrain qui sépare cette ville de celle de Valenciennes.

Il partit le 24, à 5 heures du matin, précédé d'un trompette et accompagné d'une escorte jusqu'au pont de Quiévrain, qui forme, dans cette partie, la limite des deux États.

Il ne put se faire entendre de la garde avancée formée des chasseurs, dont le corps est connu sous le nom de Le Loup et qui occupait ce village : tout était encore endormi et pouvait être enlevé, si la loyauté française eût pu s'oublier un instant pour faire place au machiavélisme anglais, qui attaque toujours sans prévenir. Bientôt, cependant, l'alarme fut dans le village, quand on vit un détachement français. L'officier français, s'étant expliqué avec le chef du poste, renvoya son escorte qui fut remplacée par un détachement de uhlans.

Tandis que ceux-ci se préparaient, l'adjudant général eut occasion de remarquer un de ces traits qui caractérisent l'esprit des troupes légères autrichiennes. Il était en grand uniforme richement brodé ; un chasseur allemand, s'étant approché de lui pour contempler son costume et croyant n'être pas compris du Français, s'écria : « Ah ! quel délice, si je pouvais, durant la guerre, retrouver seul au coin d'un bois, ce général si bien brodé; cet oiseau payerait bien ma poudre et mon plomb ». L'adjudant général lui ayant répondu dans la même langue, que ce vœu était celui d'un voleur de grands chemins et non celui d'un soldat généreux, il crut excuser son impertinence en disant qu'il ne le tuerait pas, qu'il se contenterait de tâcher de le prendre pour le déshabiller, dût-il même le relâcher ensuite.

ju'il aimait mieux le profit du butin que la vaine
de faire un prisonnier. « Si l'Empereur, lui dit
r français, a beaucoup de soldats comme vous, je
ns avec eux et avec vous d'avoir bientôt affaire
tres. »
énéral Beaulieu reçut le parlementaire avec beau-
e démonstrations de regrets de voir la bonne
ie rompue entre les deux puissances. Il fut long
ter et à écrire une fort courte réponse. Pendant
en occupait et qu'il expédiait à Bruxelles un cour-
duc de Sax-Teschen, gouverneur des Pays-Bas,
le de curieux, et d'émigrés surtout, s'assembla
sa porte, d'après le bruit qui se répandit aussitôt
ivée d'un officier français et de la déclaration de
. Le général autrichien, voyant que l'adjudant
l les observait par sa fenêtre, lui dit : « Vous
ez là, Monsieur, des hommes qui sont bien incom-
; il y en avait beaucoup plus ici, mais j'en ai fait
un grand nombre ; ne craignez d'ailleurs rien de
ndiscrétion, ni de leur haine, je vous réponds
. L'adjudant général répondit que, connaissant la
ie due à sa mission, il était loin de rien redouter.
évérité de la discipline autrichienne se peignit
près dans un propos du général. Le major des
, qu'il avait mandé pour lui donner ses ordres
ement à l'escorte de l'officier porteur de la dé-
s'étant longtemps fait attendre, le baron de Beau-
i dit : « Il est bien étrange, Monsieur le major, que
lonniez l'exemple de la lenteur et de la paresse
je vous fais donner un ordre ». Le major voulut
ser, mais le général lui dit : « Taisez-vous, ou je
nverrai chez le prévôt !.... ». Puis, se retournant
officier français, il le pria de ne pas juger de la
ice des militaires autrichiens par l'échantillon que
de lui en donner M. le major des uhlans.
éponse et l'escorte étant préparées, l'officier fran-

çais fut reconduit par le général jusqu'à son escalier, et par son aide de camp ou adjudant jusqu'à sa voiture, qui était restée à la porte du gouvernement, entourée de militaires émigrés. Dès que l'adjudant général parut et monta à sa portière, un murmure s'éleva parmi eux et l'un d'eux, jeune officier de dragons à revers blancs, laissa entendre *en allemand* ces mots qu'il croyait aussi ne devoir point être compris : « Quoi ! M. de Beaulieu a été assez lâche pour souffrir ici la cocarde de la rébellion sans la faire déposer ! Remarquez l'insolente fierté de ce révolutionnaire ; on devrait au moins lui arracher la croix de Saint-Louis ». A ces mots, l'officier français resta suspendu sur le marchepied et fixa le harangueur d'une manière à prouver qu'il avait compris. Celui-ci fit le plongeon dans la foule, qui fut elle-même bientôt dispersée par l'escorte.

Cependant, en traversant la ville de Mons, l'adjudant général remarqua une grande joie parmi le peuple ; des allées et des fenêtres ouvertes lui laissèrent même voir et entendre des applaudissements, et d'autres signes d'approbation que semblaient partager beaucoup de ces gens se disant comme il faut ; et l'officier français aurait eu lieu de s'étonner du peu de précautions qui accompagnait ces témoignages de bienveillance, qui pouvaient être remarqués par les satellites du gouvernement et durement punis, si le général ne lui avait pas dit que la haine de la maison d'Autriche était poussée à l'excès dans ce pays depuis la Révolution de 1787.

L'on est entré dans ces détails parce qu'ils semblent présenter quelque intérêt, comme étant les actes préliminaires de la guerre la plus sanglante et la plus mémorable qui fût jamais et comme pouvant servir à montrer quelle était alors la situation de divers esprits. Nous allons passer à des objets plus grands et plus militaires.

Le 27 avril fut le jour fixé par le général Rochambeau pour faire marcher à l'attaque des villes de Mons et de

urnay. Il avait cru devoir hâter cette opération, afin s'emparer de ces deux postes avant que les Autri-ens les eussent renforcés. Une colonne partit de le, sous les ordres de Théobald Dillon ; une autre tit de Valenciennes, sous ceux du lieutenant général on. Elle était composée de près 10,000 hommes effec- Fleury et Rochambeau fils en étaient les maréchaux camp ; Alexandre Beauharnais et Foissac-Latour, le ne qui fut porteur de la déclaration de guerre, en ent les adjudants généraux. Ce corps d'armée était posé du 1er régiment d'infanterie (1), commandé par olonel Rouillère ; du 18e, commandé par le colonel rville ; du 49e, commandé par le colonel Casabianca ; 8e, commandé par le colonel Montchoisy ; du 74e, mandé par le colonel Freytag, tous officiers expéri-tés et de réputation ; à ces régiments étaient joints e et 3e bataillons de l'Orne, le 2e bataillon de Paris autres bataillons de gardes nationales du Nord, de elle levée et dont les numéros ont échappé à la oire du rédacteur de ces notes. Les troupes à cheval nt composées du 3e régiment de cavalerie, des 5e des dragons, et du 3e des hussards. Environ hommes et 30 pièces de canon de bataille compo-t le corps d'artillerie, commandé par le lieutenant-nel Dupuch (2), chef très estimé dans son arme. cier supérieur du génie était le colonel Lafitte, aire d'une réputation distinguée, nouvellement de r de Constantinople, où il avait été envoyé par la ce pour y établir une école du génie.

marche fut dirigée sur trois colonnes, qui se

Il y a lieu de rappeler que chaque régiment ne comprenait qu'un on dit « de campagne », mis sur pied de guerre au moyen des rces de son 2e bataillon.

« M. du Puch, officier d'artillerie de la plus grande distinction, a égèrement blessé au bras. » (Rapport de Biron, du 2 mai 1892.)

réunirent et se déployèrent vers 4 heures du soir, sur un terrain situé derrière le petit ruisseau de Anneau, à une demi-portée de canon du village de Quiévrain. La droite fut appuyée au village de. . . . . . et la gauche à celui de. . . . . . (voir la carte) ; celle-ci avait à dos le bois de. . . . . . (1).

Le général ordonna que l'on campât dans cette position. Une circonstance singulière frappa les officiers de l'état-major. La troupe s'était établie, le soldat mangeait la soupe ; la nuit était là et nul officier général ne s'était mis en peine de reconnaître le terrain en avant du camp, ou d'y établir des postes et des grand'gardes. Le général Biron ne songeait même pas au mot d'ordre, ni à aucune disposition pour la marche du lendemain. Il se contentait de se promener dans le camp, à cheval, et d'inviter les soldats à honorer le nom français par leur courage ; on eût dit que tout autre moyen, toutes précautions étaient inutiles ou ignorés. Un des adjudants généraux en fit l'observation et courut réveiller l'attention du général sur ces objets importants. La matière lui parut presque neuve, tant l'art militaire est éloigné de celui des courtisans, et importe peu à étudier à ceux même qui paraissent vouloir en tirer leur fortune ou leur gloire. Il s'en remit du soin de dicter ses ordres aux

---

(1) « L'armée, aux ordres du général Biron, est partie de Valenciennes et des différents villages des environs, où elle était cantonnée; elle s'est rendue en bon ordre au camp de Quiévrechain, quoique déjà fatiguée par la précipitation du rassemblement, par le défaut de fourrages et d'étapes dans quelques lieux de cantonnement. La position de Quiévrechain a été prise, la droite appuyée à ce village, la gauche à Crespin ; le village de Quiévrechain était devant nous ; un détachement de 400 hommes du 74e régiment et de 50 hommes du 3e régiment de hussards l'ont occupé après en avoir chassé le détachement ennemi. Le soldat montrait partout une grande détermination et une ardeur qui lui faisait oublier tout ce qui lui manquait. » (*La Défense nationale dans le Nord, de 1792 à 1802.* Relation de A. Beauharnais, t. I, page 28.)

ers de son état-major. Les oublis furent rectifiés ordres donnés pour la marche du lendemain.

te marche se fit encore sur trois colonnes (1) : celle uche était conduite par l'adjoint à l'état-major Avice, capitaine d'infanterie plein de zèle et de r; celle du centre par Beauharnais, et celle de ite par Foissac.

nesure que les troupes françaises avançaient, les autrichiens se repliaient ; la première résistance firent contre la tête de la colonne du centre fut au de Boussu, où ils ne soutinrent pas longtemps ue.

que les colonnes du centre et de la gauche furent es dans la plaine de Saint-Ghislain-l'Abbaye, elles urent que ce poste était garni de manière à er d'une plus grande résistance : il fut bientôt é avec vigueur, mais, ce qui aura lieu d'étonner, ue dans cette attaque, où il s'agissait d'emporter ies, des clôtures, les hussards y figurèrent et que enant-colonel du 3e régiment de cette arme, mili-'ailleurs estimé, se laissa prendre dans un petit bordé de broussailles (2). Il passa pour certain avait fait exprès, et, ce qui le prouve, c'est qu'il s depuis reparu en France.

baye de Saint-Ghislain fut prise après deux

---

e lendemain 29, l'armée s'est mise en marche sur 3 colonnes : ris par Crespin ; celle du centre a suivi la chaussée de Mons ; droite s'est dirigée par Quiévrechain, Baisieux, Elouges... sur Cette colonne n'a fait aucune rencontre. Celle de gauche, qui nie à celle du centre sur la chaussée de Mons, n'en a fait au-lle du centre a successivement fait l'attaque de Hainin, Boussu, islain et de la barrière de Quaregnon. » (Relation de A. Beau-

I. Cazeneuve, lieutenant-colonel du 3e régiment de hussards, son cheval tué sous lui, a été enlevé et pris par les hulans à du village. » (*Ibid.*)

heures de combat, où se distingua le 2e bataillon de Paris qui y prit poste à son tour, après en avoir chassé l'ennemi.

Comme le général n'avait point choisi de position, à mesure que les colonnes arrivaient, elles se plaçaient sur la grande route et dans les champs, les différentes armes pêle-mêle, de manière qu'il en résulta un grand embarras et une grande confusion. Celles du centre et de gauche étaient dans cet état, lorsque celle de droite arriva; sa marche avait été plus lente parce qu'elle avait à passer des défilés, des bois et des villages qu'elle faisait fouiller avec soin avant de s'y engager. Elle fut obligée de s'arrêter en attendant que les autres eussent pris leur ordre de bataille, à quoi les adjudants généraux parvinrent dès qu'ils eurent réuni leurs soins.

Pendant cette opération, l'ennemi était sorti de Mons et semblait se former aussi, de son côté, en bataille derrière un rideau où, par des marches et des contremarches, il faisait paraître un grand mouvement, beaucoup de poussière pour simuler un front étendu dont la gauche eût été en arrière du village de Wasmes et la droite au moulin de Quaregnon. Il n'avait que 1800 hommes d'infanterie, 200 chevaux, 1 obusier et 1 pièce de canon de 3 livres de balle. Mais c'est ce que nous n'apprîmes que par le rapport du général autrichien.

Notre corps d'armée prit une position parallèle, ayant sa droite appuyée au village de Wasmes et la gauche à la chaussée sans point d'appui (1).

Cette fois, l'on plaça des postes et des grand'gardes.

(1) « Dans cette plaine, entre Wasmes et Saint-Ghislain, l'armée s'est rangée en ordre de bataille, ayant sa droite au village de Wasmes, la gauche entre Saint-Ghislain et la Barrière. Saint-Ghislain était rempli par le bataillon du département de Paris; la Barrière et le village de Wamielle (Wasmuel) par le bataillon du 89e régiment... » (Relation de A. Beauharnais.)

illeurs se harcelèrent sans se faire de mal, et tillerie, ayant plus de zèle et d'ardeur que ence, faisait grand bruit en tirant sur tous les s tyroliens qui se présentaient isolément dans e entre les deux armées : nulle représentation, e ne put arrêter cette inutile canonnade. Les ne tiraient pas une amorce et s'efforçaient à la faire bonne contenance et de dissimuler leur en ne faisant paraître que quelques têtes de . Ils parvinrent ainsi à en imposer à des qui n'avaient point encore appris à se défier des nes, même les plus usés, à la guerre.

néral Biron faisant, ce jour 29 avril, la tournée s, un officier de l'état-major lui faisait observer urrait attaquer avantageusement l'ennemi en sa gauche par le village de Wasmes. Il était du soir et, dans cette saison, la nuit tombait; t, le général dit : « Qu'on en donne l'ordre, sur-le-champ! » Le même officier lui observa que les dispositions fussent faites, le jour aurait it disparu; qu'il eût fallu saisir cette idée en mps qu'on avait attaqué la droite des Autri-Saint-Ghislain et qu'ils eussent infailliblement nés. Le projet fut donc remis au lendemain a pointe du jour.

lant, des chasseurs étaient venus inquiéter ste de Wasmes, où une compagnie de grena-49e régiment, sous les ordres du capitaine avait été placée et s'était postée dans le cime-s Autrichiens furent maltraités et le capitaine 'y distingua (1).

'y a eu dans le jour qu'un détachement ennemi repoussé et ılans tués par les grenadiers du 1er et du 49e régiment et ıchement d'hussards et du 3e régiment de cavalerie, qui Wasmes; il y a eu aussi quelques tirailleurs en avant de la

L'on n'avait pas eu le temps de déployer toutes les tentes, en sorte que cette nuit une partie de la troupe campa, tandis que l'autre demeura au bivouac (1).

Tout était tranquille dans le camp dont le général et son état-major parcoururent le front, et il était à peu près minuit lorsque des cris se firent entendre vers la gauche. Ils partaient du 6e régiment des dragons dont quelques hommes, faisant une patrouille sous le commandement d'un officier, prétendirent avoir été attaqués sur les derrières du camp par des ennemis qui l'avaient tourné et qui leur avaient tiré des coups à bout portant. Quelques coups de pistolet avaient, en effet, été entendus dans cette direction, ce qui avait fait prendre les armes aux troupes de la gauche et répandre l'alarme. Bientôt on entendit proférer ces mots : *A nous, camarades! nous sommes tournés, trahis! nous allons être égorgés! cent mille Autrichiens sont derrière nous! Sauve qui peut!*

Le colonel Dampierre, du 5e des dragons, celui qui fut depuis tué en commandant l'armée du Nord (2), ne

---

ligne de bataille. Des chasseurs tyroliens ont cherché à inquiéter l'armée; quelques soldats et quelques gardes nationales en ont tué plusieurs. » (Relation de A. Beauharnais.)

(1) « ... L'armée a été au bivouac le jour et la nuit... L'armée était excédée de fatigue... Une grande partie de l'armée a manqué de vivres et de fourrages. Point de commissaires des guerres. Point d'hôpitaux ambulants. » (*Ibid.*)

(2) Tué le 8 mai 1793 à l'attaque de Raismes, dans la tentative faite pour débloquer Condé, sur l'injonction des représentants du peuple Briez et du Bois-du-Bais.

. . . .

« Le général Dampierre attaqua le bois de Raismes et de Saint-Amand pour en débusquer l'ennemi. Le feu dura tout le jour; nous avons pris plusieurs retranchements à la bayonnette. Nos soldats ont montré leur ardeur accoutumée; nous n'avons perdu que 50 hommes; nous sommes sûrs que la perte de l'ennemi est considérable. Mais rien ne peut nous consoler de l'accident fâcheux qui vient d'arriver au général Dampierre. Sa valeur l'emporta peut-être trop loin, et un boulet de canon lui a

croire à la réalité d'un bruit si absurde, voulut
ses dragons et les retenir; mais ses efforts
ains : il fut repoussé, tomba de cheval et se vit
les siens, que la peur et l'exemple du 6e régi-
dragons, qui étaient en fuite, entraînait comme
it.

nulte attira bientôt le général et les officiers qui
agnaient, parmi lesquels étaient M. Montpen-
ond fils du duc d'Orléans, et l'adjudant général
Beauharnais avait été forcé, par les fatigues de
et la faiblesse de sa constitution physique, de se
repos.

yards avaient mis tant de précipitation dans
vement que le général ne put les atteindre;
itôt une nouvelle masse se présenta pour suivre
exemple et détermina l'escorte du général à
Celui-ci ordonnait, priait, menaçait, rien ne
es arrêter. Ils le forcèrent, au contraire, à les
lui criant qu'il était un traître, qu'il les avait
à la boucherie et qu'il fallait aller à Valen-
où ils feraient justice de lui. Les mêmes propos
pétés aux autres officiers de l'état-major, qui,
ur général, étaient emportés par le torrent.

t un beau clair de lune, mais sa lumière était
ent obscurcie par les flots épais de poussière
ourse précipitée des chevaux élevait loin au-
s têtes; on ne se reconnaissait pas, on ne se
is, et jamais la peur ne présenta une image
yante que dans ce moment où le repos de la
ntrastait avec tant d'agitation et de criminels

ant, un officier du 3e régiment des hussards,

uisse. » (*Moniteur universel*. Séance de la Convention na-
0 mai 1793. Communication faite par Cambon au nom du
lut public.)

M. Dorviller, qui commandait l'escorte du général Biron, parvint un moment à se faire entendre, à démontrer aux siens combien il était absurde de supposer que l'ennemi avait pu nous tourner et que cette manœuvre fût convenue avec le général, tandis que tout était tranquille, que cet ennemi prétendu ne se montrait nulle part pour profiter de cet avantage. Enfin, il représenta combien il était criminel aux soldats de faire violence à leur général, de lui être rebelles, de l'entraîner, de le menacer d'une mort qu'ils n'auraient même pas le droit de lui donner, l'eût-il méritée; crime qui redoublait encore lorsqu'il était l'effet d'une injuste prévention contre un chef qui, jusque-là, avait mérité leur confiance; il leur rappela que le général Lauzun avait été leur colonel général et qu'ils n'en avaient jamais reçu que des marques d'estime et des services, et qu'il serait beau, dans une circonstance aussi grave, de se rallier à leur devoir qui leur prescrivait d'une manière particulière de le protéger.

Ce discours, tenu en allemand par un officier (il fut entendu par l'adjudant général Foissac qui parle familièrement cette langue) très aimé de sa troupe, produisit le meilleur effet; les hussards prirent parti pour le général, en imposèrent aux autres et déclarèrent qu'on ne pouvait lui refuser la liberté qu'il demandait de retourner au camp près de son armée.

Biron, devenu libre dès ce moment, retourna au camp avec les officiers qui l'avaient suivi. Pour y arriver, il eut à faire la moitié du chemin de Valenciennes à la position de Wasmes. Une partie de la troupe à cheval revint avec lui, l'autre suivit son premier dessein et continua de fuir vers Valenciennes.

Les premiers eurent lieu de se louer du parti qu'ils avaient pris, lorsque, de retour au camp, ils virent que le centre et la droite n'avaient point bougé et que tous leurs frères d'armes reposaient dans une profonde sécu-

que les cent mille Autrichiens n'avaient point inter-
ue. Chacun s'excusa, avoua sa faute et retourna à
oste.

général habile eût alors fait prendre les armes à
amp et eût disposé ses mouvements pour l'attaque
ée pour le lendemain : cette diversion eût occupé
rits, eût empêché la circulation de la nouvelle de
ement de la nuit et le mauvais effet moral qui pou-
résulter. Mais Biron n'était que brave et courti-
n'avait point les premières notions du talent d'un
l; et, quoiqu'il passât pour l'homme de France
t le plus d'esprit, il manquait de ce feu du génie
re qui voit et saisit au même instant le parti qu'il
rer d'une circonstance périlleuse et inattendue. Il
nc la résolution contraire; il craignit, que la con-
de ses troupes étant ébranlée, il ne s'établît parmi
n désordre capable de les livrer en effet à l'en-
l voulut donc, avant de rien déterminer, tenir un
nseil de guerre, sauf à faire l'attaque plus tard si
it résolue.

avis furent partagés dans cette circonstance si
. Il avait suffi du temps qu'on avait donné à la
n pour produire sur l'esprit des troupes l'effet
vait prévu. Lorsque, à la pointe du jour, elles se
sous les armes, Biron en avait parcouru le front
montrer, parce que déjà il s'était répandu et
té le bruit qu'il était déserté vers l'ennemi et qu'il
venir lui-même à la tête des Autrichiens pour
le camp. L'on remarqua de l'étonnement en le
il recueillit de mauvais propos, et les corps les
ges lui montrèrent une telle incertitude que des
ers, dont il voulait prendre la main en signe
, la lui refusèrent.

ennemis reprirent, dès la pointe du jour, leur
re. Ils avaient rompu le petit pont de Quare-
ant ils étaient dans la crainte d'être attaqués.

Cependant, ils envoyaient sur nos flancs quelques détachements de troupes à cheval pour les inquiéter. Mais le général, n'ayant pas eu l'idée de faire une reconnaissance, ni celle d'envoyer quelque espion pour découvrir en quel nombre ils étaient, il en résultait d'autant plus d'incertitude sur leur force, que la garnison de Mons pouvait avoir été considérablement renforcée, depuis la déclaration de guerre, par les villes voisines, la Belgique ayant alors 40,000 hommes de troupes autrichiennes dans ses garnisons. Des militaires expérimentés pouvaient donc penser que le soin de se tenir dans une position cachée était un stratagème pour amener, dès le début, l'armée française à quelque imprudente entreprise.

L'on était encore à délibérer sur le parti que l'on prendrait, et Biron avait été ramené au sentiment d'une attaque faite sur l'heure même, lorsqu'il lui vint un courrier de Lille. Il était porteur d'une dépêche, qui lui apprenait le désastre de la colonne sortie de cette place pour attaquer Tournay, et les assassinats commis par des soldats sur Théobald Dillon, leur général, et Berthois de la Rousselière, officier du génie, qui fut malheureusement pris pour le commandant de l'artillerie, sur lequel on voulait se venger d'avoir défendu qu'on tirât sans objet et sans utilité.

Le général communiqua cette fâcheuse nouvelle aux officiers qui l'entouraient. Ils conçurent que, si elle transpirait parmi la troupe, le crime servirait d'exemple au crime, et que, dans peu d'instants, la même scène d'horreur allait avoir lieu devant Mons. Biron, homme courageux et ferme, eut l'air de s'en inquiéter peu pour sa personne, mais il conçut aisément que ce n'était plus le moment de combattre et qu'il compromettrait son corps d'armée, s'il ne se déterminait pas à une prompte retraite qu'il pût encore faire en bon ordre. En conséquence, elle fut ordonnée sur-le-champ, et le plaisir que

fit aux troupes ne laissa pas de doute que l'on
s le seul parti qui convînt à la situation des

uvement se fit tranquillement, en règle, et avec
de mépris des ennemis qui envoyèrent des
égères pour harceler l'arrière-garde (1).

néral, ne voulant pas avoir l'air de fuir, avait
qu'on reprît derrière Quiévrain la position de
Déjà, la droite et le centre y étaient arrivés,
formés en bataille et s'occupaient à aller aux
rsque la gauche, se disant serrée de près par
d'ennemis, arriva en pleine course et en
criant que toute l'armée autrichienne arrivait
as.

fallut pas davantage pour donner l'alarme ; la
isit ses armes et, sans autre commandement,
file s'établit de la droite à la gauche, comme
l'ennemi, que personne ne voyait, était à cent
ordres des généraux, des chefs de corps, leurs
leurs prières mêmes ne purent l'arrêter.

---

me il était important de couvrir la retraite de l'armée, je
é promptement auprès du colonel Dampierre, qui comman-
garde, et, de concert avec lui, nous avons fait une disposi-
rotégé la rentrée en France de toute l'armée. Le bataillon
elui des gardes nationales de l'Orne ont été placés derrière
en avant des Saulçois, avec 4 pièces de canon ; 3 escadrons
nous appuyaient à la droite et à la gauche ; et ce n'est
e toute l'armée française a été rentrée dans le camp de
n que notre retraite s'est faite.

rant dans Quiévrain en bon ordre, nous avons trouvé la
ge occupée par le bataillon des gardes nationales du Nord,
illerie et commandé par M. de Fleury, maréchal de camp,
pas de notre armée, mais que le maréchal de Rochambeau
é à Quiévrain sur la fausse nouvelle de déroute apportée la
s fuyards de la nuit.

ommes entrés ensuite à Quiévrechain, protégés par M. de
us y avons retrouvé l'armée ayant repris sa position du
ion de A. Beauharnais.)

A cent pas en avant du front de bataille était le ruisseau de l'Anneau, qui se trouvait bordé de quelques haies et d'arbustes, que des travailleurs étaient occupés à couper pour éclairer le terrain en avant. Ces hommes et ces arbustes avaient été pris pour des Autrichiens et c'était sur eux que se dirigeait le feu le plus épouvantable, dans lequel le canon de bataillon n'était point épargné. L'arrière-garde arrivant plus tranquillement, des traîneurs qui s'étaient arrêtés dans des cabarets et qui cherchaient à regagner leurs rangs en furent également accueillis, et l'on voyait de toutes parts tomber des Français tués par des Français.

Une patrouille de uhlans d'une vingtaine d'hommes s'étant avancée sur la chaussée, sans doute dans l'intention de reconnaître l'objet d'un feu si bien nourri, des grenadiers forcèrent le commandant d'artillerie de placer en défense contre cette troupe si peu redoutable, deux pièces de position et de les éloigner en tirant à boulet.

Enfin, le 74e d'infanterie fut le premier qui reconnut son erreur et qui cessa son feu, d'après tout ce que lui dit le colonel Freytag et l'adjudant général Foissac. Les autres corps l'imitèrent bientôt et la sécurité sembla renaître.

Cependant, une trentaine des nôtres avaient été tués ou blessés par ce feu ; le colonel Montchoisy avait eu son cheval blessé sous lui, et celui du maréchal de camp Fleuri avait été atteint de plus de vingt coups dont l'un blessa à la jambe ce général qui, demeuré sur la place, n'échappa que par une sorte de miracle du centre où se réunissaient tant de coups.

L'on allait reprendre les occupations du camp, remplir les gibernes épuisées et s'en reposer de la sécurité du corps de bataille sur un bataillon du 49e régiment, qui avait été envoyé à Quiévrain pour le couvrir (1) et

(1) « J'étais auprès du 74e régiment, dans la partie droite, quand je « vis toute l'aile gauche se mettre en mouvement, comme pour prendre

ait aisément parvenu à en débusquer les chasseurs
nis, lorsque tout à coup quelques individus masqués
rdes nationaux se répandirent dans le camp à la
ne et semèrent de nouveau l'alarme en criant que
étions tournés et livrés à l'ennemi, et que nous
s être hachés en pièces. Plusieurs voix affreuses se
entendre qui criaient : « A la trahison, sauve qui
»

es cris d'hommes qui donnèrent le premier exemple
fuite en traversant le camp, toute la gauche fut
lée et rien ne put l'arrêter. Cavalerie, infanterie,
rie de bataille et de position, tout fut entraîné
nêle, et bientôt toute la ligne ne laissa plus voir
'affreuse image de la peur et de la plus horrible
sion. Les chemins et la plaine étaient couverts de
de sabres, de sacs, de trains de canon brisés, de
ts versés dans les fossés, d'hommes mourants que
sse de la course, la peur, la chaleur de la journée
marais d'eau fétide où ils cherchaient un remède à
oif ardente, faisaient expirer. Plus de 60 hommes
nt ainsi dans le court trajet de Quiévrain à Valen-
es.

endant, le 3e régiment de cavalerie et le 3e des
rds avaient seuls fait bonne contenance, et le
lon qui gardait Quiévrain et qui ignorait cette
te, était demeuré ferme à son poste.

on, désespéré de ne pouvoir rallier le corps de
le, malgré ses efforts et ceux de son état-major à
on prodiguait des coups de fusil en les appelant
raîtres, ne connut plus pour sa personne d'autre
que celui d'aller se joindre au bataillon de Quié-

---

position plus éloignée de Quiévrain. Je fis demander quel était
et de ce mouvement qui ne s'accordait pas avec la disposition de
roite, puisque dans le même temps un bataillon d'infanterie se
ait dans Quiévrain pour chasser les troupes ennemies... » (Rela-
e A. Beauharnais.)

vrain et de faire avec lui une retraite tranquille et honorable. L'adjudant général Foissac, resté seul avec les 3es régiments de cavalerie et des hussards, se mit dans les rangs de celui-ci et invita les chefs de ces corps à couvrir ce désordre en faisant une retraite froide et lente.

Ces mesures empêchèrent l'ennemi d'en profiter dans un moment où 200 hommes eussent pu massacrer des régiments entiers qui se sauvaient épars et ne reconnaissaient plus d'ordre ni de chefs.

Tous les fuyards s'entassèrent dans la ville de Valenciennes, où le tumulte et la confusion furent extrêmes. Jusqu'au lendemain il fut très difficile de disperser quelques corps dans des cantonnements, où ils ne voyaient point de sûreté, parce qu'ils n'y voyaient point de fortifications.

Il est inutile de dire que le maréchal Rochambeau, Biron et l'état-major n'échappèrent que par miracle au sort de Dillon, surtout lorsqu'on apprit la fin de celui-ci, parmi ceux qui venaient de fuir à Mons comme on avait fui à Tournay et dans l'opinion d'une trahison manifeste concertée par les généraux sur tous les points d'attaque. Heureusement la sécurité qu'on trouvait dans une place fermée, dont on leva les ponts dans la crainte d'y être suivi par l'ennemi, et les remontrances des citoyens prudents et des chefs éclairés qui jouissaient encore de quelque confiance, parvinrent à apaiser le sentiment aveugle de la peur. Bientôt même il offrit à ceux qui n'avaient été égarés que par l'impulsion, un aspect ridicule qui les humilia, qui releva leur énergie, ranima ce sentiment de fierté et d'honneur inextinguible dans le cœur du patriote français ; les rendit dociles à la voix des généraux et de leurs chefs, exacts à leur devoir, et leur fit désirer avec passion l'occasion de se laver de la tache qui pesait à leur courage. En ce sens, ce triste événement produisit un bon effet, qui se manifesta bientôt dans

premiers combats qu'eurent à livrer ces mêmes corps
venaient d'être entraînés par une erreur.

;e fut dans cette malheureuse sortie que le citoyen
, grenadier du 49e régiment d'infanterie (je ne suis pas
du numéro) (1), ayant été blessé au poignet, fut ren-
tré à l'écart, assis près d'un buisson et souffrant
ucoup, par l'adjudant général Alex. Beauharnais. Cet
:ier étant allé à son secours et compatissant à sa dou-
r, Pie lui dit : « Ce n'est rien, général, et je m'estime
reux d'avoir reçu une blessure pour la patrie ; je ne
fflige que du mauvais succès et de la honte de cette
née, et il me reste encore un bras qui sera employé
parer ces malheurs ». Beauharnais rendit ce noble
pos, si digne d'un patriote français et qui fut si sou-
répété depuis dans nos armées, dans des occasions
glorieuses ; la Société populaire de Valenciennes
cueillit, en fit part au Corps législatif, et le grena-
Pie fut élevé au grade de sous-lieutenant, dont il
issait si digne. Il eut aussi la gloire d'être le pre-
soldat de la Révolution qui fut nommé et récom-
é avec éclat pour avoir montré un généreux dévoue-
t à son pays et à la cause de la liberté.

lle fut l'issue de la première action d'une guerre
les présages n'annonçaient pas alors tant de triom-
et de mémorables conquêtes, que l'esprit républi-
seul pouvait faire éclore.

réfléchissant à cet événement, en examinant toutes
irconstances qui l'ont produit et en les comparant
ourage indomptable des soldats français, l'on ne
se refuser à la conviction qu'il était une suite d'une

74e et non 49e. « Ah ! quel est votre nom, brave grenadier du
.orsque, le 30, vous fûtes blessé à mes côtés, vous me dites près
iévrain : « Mon officier, achevez-moi, que je ne voie pas la honte
ette journée ; mon officier, vous le voyez, je meurs à côté de mon
et avec le regret de ne plus le porter ! » (Relation de A. Beau-
is.)

machination calculée par l'ancien gouvernement pour intimider dès l'origine d'une querelle dans laquelle il était ennemi secret de la cause qu'il semblait vouloir défendre et pour inspirer aux Autrichiens plus d'audace et le mépris des défenseurs de la liberté. C'était un moyen de redoubler l'activité des émigrés et de renforcer la coalition contre la France ; aussi fut-elle bientôt générale, et l'on disait dans les cercles aristocratiques comme en Autriche, en Prusse et en Espagne, que pour vaincre ces fameux soldats de la Révolution, il n'y avait plus besoin d'autres armes que des fouets de poste. La devise, depuis si glorieusement justifiée contre un monde d'ennemis et de détracteurs, la devise : *Vaincre ou mourir !* qu'avaient choisie ces mêmes soldats, fut changée par les Allemands et les émigrés en celle de *Vaincre ou courir !* et souvent affichée à des arbres, d'où nos braves les arrachaient en proférant le serment de s'en venger.

Ce qui frappait le plus, c'était la similitude parfaite des événements et des moyens qui les avaient provoqués devant Mons et devant Tournay. Ce trait annonçait une main directrice, une intention, un système (1). Ce système paraissait surtout avoir pour but de désorganiser l'armée en établissant un mépris, une haine réciproque entre le soldat et l'officier ; et ce but se fondait sur cette pensée qu'une fois que les anciens officiers seraient dégoûtés, chassés, les grades remplis alors par les sous-officiers, les caporaux et les soldats, seraient livrés à l'ignorance, à l'impéritie, et que la victoire sur eux en serait plus assurée. On ne voulait pas se rappeler que, dans des temps moins propres à faire éclore de grands hommes que ne

(1) « ... Les ennemis de la Patrie ont séduit quelques misérables pour crier : « Sauve qui peut ! » et ont, pour donner du crédit à leurs effroyables menées, semé la défiance envers leurs généraux... » (Relation de A. Beauharnais.)

nt les grands événements politiques, souvent les
eurs généraux avaient été longtemps confondus
les rangs, et que l'esprit propre à la nation fran-
, ce sentiment d'honneur qui n'était point exclusive-
l'apanage de la caste nobiliaire, ainsi qu'elle se
ait à le croire et à le persuader ; enfin, les lumières
généralement répandues en France et la meilleure
osition des troupes, étaient autant de causes qui
ent produire des Rose et des Fabert. Aussi l'on sait
ien cette combinaison vaine et orgueilleuse fut
ée par l'événement, et que les descendants des
s furent battus par des héros français qui passèrent
ement de la giberne au commandement en chef des
s.

ls furent les agents de cette infernale machination ?
ce qui est resté un problème. Certes, ce ne furent
les généraux qui auraient pu prévoir d'avance
accréditant contre eux-mêmes des bruits et des
ences de trahison, ils en seraient infailliblement
times, comme quelques-uns le furent en effet.

s les rapports militaires, on pouvait reprocher au
l en chef une fausse combinaison. En effet, une
e trente ans avait fait disparaître des armées fran-
tous les soldats aguerris ; de nombreux corps de
nationales, pleines de civisme et de courage, il
ai, mais en même temps sans expérience, sans
même dans le simple maniement des armes, étaient
us pour les compléter. Dans cet état de choses,
n'eût pas tout à coup conduit au combat ses légions
es de nouvelle levée, et loin de faire avec l'en-
en faveur de l'humanité, une convention qui ten-
ne point engager de petits combats d'avant-postes,
pour ménager mieux encore le sang, toujours
ué par la peur et dans le désordre, les eût au con-
provoqués et souvent essayés, afin de familiariser
grés ses troupes avec les dangers et les mouve-

ments de la guerre; du moins c'est le précepte qu'il nous a tracé en agissant toujours ainsi en pareille circonstance, et l'on sait le parti que ce général a tiré de cette méthode.

Quoi qu'il en soit, dès ce moment, la défiance du soldat contre ses officiers devint plus grande et plus générale; et, certes, un grand nombre de ceux-ci avaient impudemment provoqué ce sentiment par des propos, des procédés, des regrets exagérés vers cette discipline du Nord qui avilissait autrefois les armées françaises.

Déjà l'émigration avait été considérable : elle se multiplia de toutes parts; les officiers quittaient leurs drapeaux en disant qu'ils ne pouvaient ni ne voulaient plus commander à des lâches. Le maréchal de Rochambeau donna sa démission, Louis Noailles passa en Angleterre, le maréchal de camp Fleury se retira, et les moins considérables se faisaient une sorte d'honneur de quitter les armes, pensant, en secret, que leur défection serait funeste au parti patriote qu'ils détestaient. Ceux qui restaient et qui s'étaient fait remarquer par des sentiments plus louables, devinrent timides et n'osèrent presque plus se commettre avec l'ennemi; ils craignaient les suites de l'esprit qu'ils avaient cru remarquer le 29 avril, et se voyaient quelquefois accusés de lâcheté par des factieux, lorsqu'ils ne menaient pas les troupes au combat, ou de trahison quand ils faisaient quelque entreprise hasardeuse.

Cet état des choses établit une grande langueur dans les opérations militaires, excita les Autrichiens à braver ceux qui devaient les vaincre un jour, et toute cette campagne se passa en légères affaires de postes, jusque vers le mois de novembre où, les esprits paraissant plus rassurés, Dumouriez, qui avait usurpé une confiance qu'il ne méritait sous aucun rapport, osa concevoir le dessein de livrer une bataille rangée sur laquelle je donnerai par la suite quelques détails intéressants quoi-

-norés de beaucoup de ceux qui y assistèrent et du
al lui-même (1).

-is, le 29 ventôse an 6 de la République.

Le général de division,
Signé : FOISSAC LA TOUR.

-i se termine la première partie des diverses études *propose la* Revue militaire *sur la période ré-* *-nnaire. Quelle qu'en soit la tristesse, l'exposé* *qui précède est nécessaire pour montrer l'état* *-issance auquel avaient réduit l'armée française,* *-ipline et la méfiance à l'égard des chefs, fomentées* *soldat; les intrigues nouées à l'insu du général en* *la combinaison défectueuse du plan adopté; la* *exécution des mouvements démonstratifs par des* *-énués de tout sentiment d'offensive.*

-xposant successivement les opérations du maréchal *-r; le commandement troublé de Lafayette; la cor-* *-dance de Dumouriez et de Servan; les victoires de* *-pes et Hondschoote; celle de Wattignies et la* *d'Arlon sur Charleroi d'après les mémoires ma-* *-s de Jourdan; la belle manœuvre de Hoche à* *-willer et à Wissembourg; enfin l'organisation qui* *-bouti, depuis* 1791, *à l'armée de* 1794, *et les vic-* *-le Pichegru à Mouscron, Tourcoing et Hooghleede;* -ue militaire *montrera ainsi les efforts gigantesques* *-lis par la France et les diverses étapes de la marche* *-ante de son armée jusqu'au jour où, dans un* *-ement de gloire, elles triomphèrent enfin, par leur* *-table énergie et par leur foi inébranlable dans leur* *de l'une des plus formidables coalitions auxquelles* *-ent eu à résister.*

B.

. — La pagination limitée des ***Archives historiques*** **et la** **-é de scinder les articles d'une façon rationnelle obligent** **à renvoyer au prochain numéro de la** ***Revue*** **la publica-** ***Journal des marches et opérations du 4e corps de l'armée*** ***jusqu'au 6 août 1870.***

---

(1) -ette relation, si elle a été faite, n'existe pas aux *Archives histo-*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES REVUES.

Journal des Sciences militaires. Mars 1900. — L'avancement fin de siècle (*suite*), par M. le général LEWAL. — Les batailles de Napoléon ; à propos d'un écrit récent, par M. A. G. — Organisation et instruction de la cavalerie, par M. le commandant PICARD. — Étude sur l'organisation de la défense des côtes (*fin*), par M. R. SABATTIER. — Voyage d'étude des officiers dans l'armée allemande. — La guerre de montagnes (*fin*), par M. Henri BARAUDE. — L'alimentation de l'armée (*suite*), par M. CHOTEL.

Le Spectateur militaire. 1er et 15 mars 1900. — Pierre LEHAUTCOURT. Études de tactique appliquée. L'attaque de Saint-Privat (18 août 1870) (*suite*). — B***. Du Cap au Zambèze (*suite*). — Lieutenant M. Le budget de la guerre et les lois militaires allemandes devant le Reichstag, de 1871 à 1899 (*suite*). — Lieutenant E. SIMON. Les officiers de réserve et de l'armée territoriale dans la triple alliance (*suite*). — C. DE RÉNEMONT. Campagne de 1866 (*suite*). — Capitaine R.-J. FRISCH. Considérations sur la défense de l'Algérie-Tunisie et l'armée d'Afrique (*fin*).

Revue militaire universelle. 1er mars 1900. — Général GALLIENI. Rapport d'ensemble sur la situation générale de Madagascar (*suite*). — Commandant HOLLENDER. Le siège de Phalsbourg en 1870 (*suite*). — Dr HUGUET. Recherches sur les maladies simulées et mutilations volontaires observées de 1859 à 1896 (*suite*).

Revue du Cercle militaire. Mars 1900. — Du jeu de la guerre dans les corps de troupe (*fin*). — Bibliothèques de garnison. — La guerre au Transvaal (*suite*). — Manœuvres d'automne. — Grandes manœuvres autrichiennes de 1899. Les IIIe et XIVe corps en Carinthie. — Allemagne. L'artillerie de campagne en 1900. — L'année militaire et maritime. États-Unis.

Revue d'Infanterie. 15 mars 1900. — Colonel BELHOMME. Histoire de l'infanterie en France (*suite*). — Commandant DOURSOULT. Du tir

lans les troupes d'infanterie (*suite*). — CL. Le nouveau règle-
r le tir de l'infanterie allemande. — Capitaine FARAUD. Danger
cipe fondamental de Jomini. — G. CLÉMENT. Question d'appli-
u service en campagne (*suite*).

e de Cavalerie. Mars 1900. — L'emploi du feu par la cava-
La cavalerie des Ire et IIe armées allemandes dans les journées
15 août 1870, par le général VON PELET NARBONNE (*suite*). —
r le dressage militaire (*fin*). — Le baptême du feu des spahis
s. — Une opinion allemande sur l'équitation française.

e d'Artillerie. Mars 1900. — Répartition du feu de l'artillerie
ar le colonel PERCIN. — Les exercices de service en campagne
groupe de batteries (*suite*), par le capitaine G. AUBRAT. — Les
tir rapide de l'artillerie de côte anglaise, par le capitaine

t de la Sabretache. 31 mars 1900. — A propos d'une cari-
l'amiral anglais Duckworth à la Porte (1807). — Une vente
cès à la Grande Armée (1812). — Le comte de la Ville-sur-
néral westphalien (1777-1865). — Les décorations du royaume
nde (1806-1810). — Un épisode du passage du 5e corps de
de la Grande Armée à Nancy, le 14 janvier 1814. — Lettres
de Thorenc (1759-1760) (*suite*). — Extraits du livre d'ordres
giment de grenadiers à pied de la garde impériale, 2e bataillon,
gnie.

hippique. Mars 1900. — Histoire du cheval dans l'antiquité
ôle dans la civilisation, par C. CHOMEL. — Le budget des
r MATCHEM. — Le budget des remontes, par H. C.... — La
de l'École de Saumur (*fin*), par B. DE FLEURY.

maritime. Mars 1900. — MÉMOIRES : Nos bâtiments de
leurs ancêtres, par M. DELPEUCH. — Bizerte ; les souvenirs
par M. R. CASTAING. — MARINES ÉTRANGÈRES : Manœuvres
nglaises de 1899 (*suite*). — Météorologie de l'extrême Orient
in). — Persistance des impressions lumineuses et les signaux
pides. — Bassins de radoub, étude sur le matériel en usage.
lle méthode de tirage forcé.

des Deux Mondes. 1er mars 1900. — La guerre de l'Afrique
et le droit des gens, par M. Arthur DESJARDINS. — Le mariage
Leczinska, par M. Pierre DE NOLHAC. — Ceylan sous l'admi-
coloniale de l'Angleterre, par M. Jules LECLERCQ.
mars. — La mission Marchand et le Cabinet Méline, par

M. André Lebon. — La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV. La période d'entente et la succession d'Espagne, par M. le comte d'Haussonville.

Revue de Paris. 1er mars 1900. — Achille Viallate. Cécil Rhodes. I. — Georges Gaulin. Une question franço-russe en Orient.

— 15 mars 1900. — Auzias-Turenne. Le roi du Klondike (1re partie). — Jacques Haussmann. La question des câbles. — Auguste Pavie. Comment je devins explorateur. — Achille Viallate. Cécil Rhodes. II. — D'Estournelles de Constant. Le Transvaal et l'Europe divisée.

Le Correspondant. 10 mars 1900. — L'armée et le service militaire, par Jules Delafosse, ancien député. — Encore Cecil Rhodes. La compagnie à Charte et la Rhodésia (*fin*), par le général Bourelly.

— 25 mars 1900. — La guerre dans l'Afrique du Sud et la question du tir en France par ***. — Le journal d'un assiégé de Ladysmith, par J. Delaporte.

La Géographie. 15 mars 1900. — Pierre Prins. Vers le Tchad. — Pierre Prins. Voyage au Dar Rounga. — Baron Hulot. Rapport sur les progrès de la géographie en 1899.

La Révolution française. 14 mars 1900. — La défense de Pierre-Châtel en 1814 et 1815, par Alexandre Bérard.

Le Carnet historique et littéraire. 15 mars 1900. — Colonel Biot. Épisodes de la bataille de la Moskova et du séjour à Moscou. — Paul Marmottan Documents sur le royaume d'Étrurie (*suite*). — États de service de Marceau. — Général Lauriston. Rapport sur le siège de Gaëte. — Le château de Fontainebleau en 1814. — Lettres de Bonaparte à Brune. — Femmes à l'armée : la républicaine Javonneau au général Custines.

Souvenirs et Mémoires. 15 mars 1900. — E. Rodocanachi. Pie VII à Paris et le couronnement de l'Empereur. Récit d'un prélat à la suite du pape. — Lieutenant J. Pichon. Journal d'une mission militaire en Perse (1839-1840) (*suite*).

Nouvelle Revue rétrospective. 10 mars 1900. — Les correspondants de l'amiral Bruix (1794-1800). — La Corse pendant les Cent-Jours. Mémoires du général baron Simon.

Revue hebdomadaire. Mars 1900. — Baron E. de Mandat-Grancey. Au Congo (*suite et fin*). — André Chéradame. Le mouvement pangermaniste. — Lieutenant-colonel X. Les sociétés de tir militaires. — Paul Laurencin. Le ministre de la guerre sous la Terreur, Bouchotte.

REVUE DES LIVRES FRANÇAIS.

acification de Madagascar. — Historique des opérations mili-
our la période s'étendant du mois d'octobre 1896 au mois de
99. Rédigé. sous la direction du général GALLIENI, d'après les
nts de l'état-major d'occupation, par F. HELLOT, capitaine du
reté. Paris, Chapelot, 1900. In-8.

un court résumé des événements qui suivirent l'entrée à Tana-
le la *colonne légère* (30 septembre 1895), l'auteur expose en
elle était la siuation de notre nouvelle colonie au mois de sep-
896 : les communications de Tananarive avec la mer, rendues
n jour plus précaires par l'audace et l'offensive des insurgés,
rne soulevée contre nous, — les autres provinces, indécises,
nt que le moment propice pour se joindre aux Hovas.

éral Gallieni, entre les mains duquel tous les pouvoirs civils et
furent réunis à ce moment, arriva à Tananarive le 18 sep-
896. Comprenant que l'objectif principal était la répression de
tion hova et le rétablissement des communications avec Tama-
oncentra en Emyrne la presque totalité des forces dont il dis-
uis divisa ce pays en un certain nombre de *cercles militaires*,
chefs, responsables vis-à-vis de lui, jouirent de la plus large
à condition de se conformer au programme suivant : « In-
autour de Tananarive un premier échelon de postes militaires
t un cercle de protection d'une vingtaine de kilomètres de
Occuper méthodiquement et progressivement le pays, en pro-
par bonds, de manière à augmenter peu à peu le rayon du
le protection Se relier étroitement avec les cercles militaires
Armer les villages soumis, en arrière de la ligne des postes
, sous le contrôle vigilant des autorités françaises ».
même méthode que le général Gallieni avait déjà appliquée
de succès, au Tonkin, pour la pacification du 2e territoire.
pelée méthode de la « tache d'huile », par opposition à celle
le, au moyen de colonnes de toutes armes, par coups de force
s repaires ou des villages. Il est certain qu'elle permet de
mbiner l'action de la force et celle de la politique, qu'elle
pas de faux mouvements, et qu'elle permet de mener de front
tion et la réorganisation administrative du pays.
fication de l'Emyrne terminée, dans ses grandes lignes, en
, le général Gallieni se proposa de soumettre à l'influence
les immenses territoires de l'ouest et du sud de l'île, à peu
rement livrés à l'anarchie. Le récit des événements qui mar-

quèrent la prise de possession de ces régions par nos troupes, fait l'objet des 2e et 3e parties du volume. La soumission des peuplades guerrières qui les habitent fut longue et difficile. Les mêmes principes y furent appliqués : unité d'action dans chaque cercle militaire; occupation progressive et méthodique du pays et installation de postes militaires pour sanctionner tout mouvement en avant.

Enfin, dans la 4e partie, l'auteur donne des renseignements très précis et complets sur le fonctionnement de certains services, notamment sur les résultats fournis par l'application du système des *masses* à l'alimentation des hommes de troupe; sur les travaux de routes exécutés par le corps d'occupation, etc.

En résumé, la lecture de cet ouvrage permet de se rendre compte de l'effort considérable et continu qui a été fourni par les troupes détachées à Madagascar depuis la conquête, et des résultats décisifs déjà obtenus, grâce à l'emploi rationnel d'une méthode de pacification et d'organisation qui mérite d'être connue et retenue.

Etudes documentaires sur la Vendée et la Chouannerie, par Ch. L. Chassin. Tome XI, table générale. Paris, P. Dupont, 1900, in-8.

On sait que, sous ce titre commun, M. Chassin a groupé ses trois grandes publications : *La Préparation de la Guerre de Vendée* (1789-1793); *La Vendée patriote* (1793-1794); *Les Pacifications de l'Ouest* (1794-1801-1815). Le présent volume sert de table à l'ouvrage tout entier dont il forme un complément indispensable. Etablie avec le plus grand soin et comprenant le relevé, longuement développé, de plus de 5,000 noms de personnes et de 600 noms de lieux, cette table permet de guider aisément ses recherches au milieu des innombrables documents réunis par l'auteur au cours de son long travail. Plusieurs cartes, jointes à ce volume, permettent de suivre le détail des opérations militaires.

Un Général hollandais sous le Premier Empire. — Mémoires du général baron de Dedem de Gelder (1774-1825). Paris, Plon, 1900. In-8.

Le baron de Dedem entra au service de la France, comme général de brigade, après l'annexion de la Hollande. Bien qu'il fût alors revêtu du grade de général-major dans l'armée hollandaise, il n'avait guère servi effectivement et sa carrière avait été surtout remplie par des missions diplomatiques en Wurtemberg, à Berlin, à Naples. Nommé au commandement d'une brigade de la division Friant, il fit toute la campagne de Russie; en 1813, il servit dans le corps du maréchal Ney et se distingua à Lutzen, à Bautzen, à Leipzig; enfin, en 1814, il prit part aux opérations de l'armée d'Italie.

lémoires du général de Dedem comprennent un premier frag-
ntérieur à 1793, concernant un séjour de l'auteur en Orient;
ennent d'intéressants détails sur la Turquie et l'Egypte. La
et la plus importante partie des *Mémoires* commence en 1808.
récit d'une mission diplomatique du baron de Dedem à
elle nous offre le tableau des trois dernières campagnes de
. L'auteur s'est peu arrêté aux détails militaires proprement
-même fait observer que sa situation ne lui permettait pas
nnaissance de l'ensemble des événements. En revanche, il insiste
cidents caractéristiques dont il a été témoin et sur les observa-
-dre psychologique. Sa carrière diplomatique lui avait appris à
hommes; elle l'avait mis en rapport avec la plupart des
ersonnalités de la cour impériale. Aussi nous donne-t-il de
es indications sur l'état moral de l'armée et de ses chefs au
le la retraite de Russie et pendant les phases diverses de la
de 1813. Ses jugements sont formulés, en général, avec
d'impartialité et de philosophie; il les appuie de renseigne-
ggestifs, dont la sincérité ne peut être mise en doute. A ce
ue, les *Mémoires* du général de Dedem apportent un précieux
nt à la collection si abondante des documents relatifs aux
années de l'Empire.

on et sa famille (1805-1807), par Frédéric Masson. — Paris,
l Ollendorf.

livre, qui est le troisième de cette série, l'auteur expose le
olitique par lequel l'Empereur cherche à consolider son
moyen de « Marches », dont il confie avant tout le com-
nt aux membres de sa famille, afin de consolider les alliances
ns du sang. Ce programme reçoit son application dans le
ormant la loi de famille de l'Empereur des Français » adressé
s 1806 par Napoléon au Sénat pour être transcrit sur ses
Après avoir analysé ce document et montré tout le parti
it Napoléon pour la constitution du grand empire, tout en
ne viser qu'une union familiale, l'auteur nous donne des
s détaillées des diverses principautés données par l'Empereur
laires de ces dotations : Élisa et la principauté de Lucques;
le royaume de Naples; Murat et les duchés de Berg et de
ouis et la Hollande; Pauline et la principauté de Guastalla;
le royaume de Westphalie.

de la Côte-d'Or, par Paul Gaffarel, doyen honoraire de la
es lettres. — Dijon, 1900, Noury.

ors de certaines considérations politiques auxquelles la *Revue*
r étrangère, ce livre contient des renseignements intéres-

sants sur la vie militaire de Prieur de la Côte-d'Or, ses missions de représentant du peuple aux armées et son rôle au comité de Salut public où, avec Carnot et Lindet, il représentait les « travailleurs » et la résistance au parti dictatorial de Robespierre et de Saint-Just. Tandis que Carnot « organisait la victoire », Prieur, dans une sphère plus modeste et en vrai officier du génie, s'occupa spécialement de l'armement, des poudres et salpêtres et des télégraphes et aérostats. Nommé, après la Terreur, chef de bataillon le 15 avril 1795; attaché au comité des fortifications, il fut promu chef de brigade le 2 janvier 1801.

Le livre se termine par une curieuse indication au sujet de la part qu'aurait prise Prieur à l'évasion de Louis XVII de la prison du Temple, et qui lui aurait valu la faveur de ne pas être inquiété sous la Restauration.

Historique du 70e régiment d'infanterie, ancien régiment de Médoc (1674-1900). — Vitré, imprimerie Lécuyer, 1900. 1 vol. in-8° avec une planche d'uniformes.

Régiment de gentilshommes à sa création et successivement dénommé Navailles, Hamilton, Jarzé et Montandre, le régiment de Médoc reçut, en 1691, ce nom de province qu'il garda pendant cent ans. Il prit, à presque toutes les guerres du XVIIIe siècle, une part que l'historique relate d'une façon sommaire, mais avec une très exacte précision. Le rôle des 70e demi-brigades de bataille et de ligne, puis du 70e régiment jusqu'en 1815 est exposé avec plus de détails : le 70e fut employé pendant sept ans en Espagne et en Portugal; l'historique suit fidèlement ses traces au milieu des opérations complexes dont la péninsule fut le théâtre. La réduction de l'armée après les Cent Jours fit disparaître le 70e, qui fut de nouveau formé en 1840; fit campagne en Algérie de 1854 à 1859; prit part enfin aux campagnes d'Italie et de 1870-1871. Tous ces événements de guerre sont relatés avec beaucoup d'exactitude.

L'historique proprement dit est précédé d'une longue préface, dans laquelle M. le colonel Bourdeau, commandant le 70e, a rappelé à grands traits l'organisation de l'armée française aux diverses époques, indiqué le rôle que le régiment avait joué et les transformations qu'il avait subies.

Le Gérant : R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cie, 2, rue Christine.

EVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

14 Mai 1900

SOMMAIRE

LA

ÉFENSE DES CÔTES

CAMPAGNE DE 1694 (*Suite*) (1).

E DÉBARQUEMENT DE CAMARET (*Suite*).

M. de Lavardin à M. de Barbezieux.

Port-Louis, le 23 juin 1694.

ur, il y a grande apparence, par plusieurs avis que je reçois, nnemis ayant séparé leur armée, en ont envoyé un grand déta- au détroit (2) et le reste rentré dans la Manche. Cependant,

(1) r *Revue militaire* (*Archives historiques*), pages 83, 133 et 209.
(2) roit de Gibraltar.

afin que s'ils venoient, l'on fût en état de les recevoir comme l'on a fait à Camaret, je crois devoir vous informer de ce qui suit :

J'ai trouvé la garnison de cette place très faible et bien disproportionnée à sa grande étendue. Il n'y a que six compagnies, savoir : quatre dans le château et deux dans la ville ; celle de Planc est assez bonne, les autres médiocres ; il y a des malades, on ne les peut compter que pour deux cent vingt hommes sous les armes : ce nombre n'est pas suffisant pour pouvoir fournir seulement à une garde ordinaire. Pour y suppléer autant que je le puis, j'ai commandé, en cas d'alarme, quatre à cinq cents hommes de milice des villes voisines et y jetteroi autant de païsants ; mais vous savez que c'est un mauvais service et, s'il se pouvoit, il en faudroit au moins le double. J'avois proposé à M. de Vauban de laisser un bataillon d'environ trois cent cinquante hommes des milices du régiment de la Boissière pour s'en servir en cas de besoin ; d'autant plus qu'il passe à deux lieues d'ici aujourd'hui et qu'ainsi je l'eusse laissé dans des quartiers voisins.

Il y a une autre chose dont je vous dois encore rendre compte, pour vous prier d'y donner vos ordres : c'est que le munitionnaire général des poudres ne m'en a pas mis une livre sur nos côtes du Midi, depuis Nantes jusqu'à Brest. Ainsi, le moindre corsaire forceroit les corps de garde, n'ayant pas un seul coup à tirer. Comme il est sous vos ordres, il vous plaira lui commander d'en fournir les dépôts de Vannes et de Quimper ; son commis est le nommé Montigny à Nantes. Il pourroit nous arriver de grands inconvénients de ce manquement de munitions, auquel je vous supplie de pourvoir.

Pour cette place-cy, j'espère que la marine pourra suppléer, sans quoi il n'y en a pas un grain de bonne ; car les quarante milliers de poudre qui sont dans le magasin sont gâtés ; ainsi, il n'y en a de bonne que six milliers qui ont été fournis par les magasins de Lorient. S'il n'y en vient de la Marine, n'y en ayant presque plus à Lorient, ayez la bonté de donner vos ordres pour qu'il y soit pourvu (1).

. . . .

LAVARDIN.

V. 1256, f° 166.

M. de Vauban au Roi.

Brest, le 25 juin 1694.

Voici ce qui m'est revenu, Sire, pour ma part du butin

(1) Dès le milieu de mai, M. de Pontchartrain signalait à M. de Barbezieux le manque de poudre à Port-Louis et, le 9 juin, il donne l'ordre à l'intendant Desclouzeaux d'en envoyer de Brest immédiatement. (*Archives nationales de la Marine*, B² 98, folios 922 et 548.)

r les ennemis, dont je fais présent à V. M. N'ayant
icy personne qui ait su assez de flamand pour
ir traduire les signaux qui sont en cette langue, je
ntraint de les envoyer à V. M. tels que je les ai

s n'entendons plus parler d'ennemis et nous les
s tous rentrés chez eux. La mer nous en ramène
s quelques-uns du fond de l'eau et des débris de
pes. D'ailleurs, il est certain qu'une caiche char-
monde a été coulée à fond par une bombe et que
h et la Motte ont été tués dès le commencement de
ente; ce sont choses confirmées par les prison-
lessés que nous avons icy. Toutes ces particula-
plusieurs autres me persuadent que la perte des
s est beaucoup plus grande qu'elle ne nous a
ns le commencement.

el, qui s'est séparé d'eux le 15, à la hauteur
ant, a eu, la plus part du temps, les vents con-
Il y a quatre jours qu'il fait un si gros temps
e peut pas même aller d'icy à Camaret.

duc de Chaulnes, qui a cru que les ennemis pou-
rendre leur revanche sur Saint-Malo, m'a pris le
n de Vauge et retiré les arrière-bans de Cham-
Paris, Orléanois et Touraine, qui devoient s'ap-
à portée de moi, et m'a demandé les régimens
e-dragons et Durasfort la Boissière. Je me suis
le ces deux derniers et l'ai prié de ne pas garder
ps les premiers, lui disant pour raison que j'ai
atre grandes lieues de côtes à garder, comme il
et vingt descentes marquées dont quelques-unes
de demi-lieue d'étendue, la perte de la moindre
les causeroit infailliblement celle de l'une des
goulet et nous attireroit la bombarderie; au
Saint-Malo ne peut plus être bombardé par mer,
scente au delà de Rance à craindre, parce que
i ne sauroit bombarder la rivière entre deux, qui

a demi-lieue de large (distance trop grande pour un si petit lieu), ni par le siège, parce qu'il ne sauroit passer la rivière qu'à Dinan. Ainsi, tout se réduit aux descentes de Cancalle, qui sont fort avantageuses pour ceux qui auront à les soutenir, parce qu'elles sont flanquées à demi-portée de mousquet, à moins que l'ennemi mit à terre au delà de Cancalle, où il y a des plages fort plates et vaseuses, et où, la mer perdant beaucoup, l'ennemi ne sauroit soutenir la descente du canon de ses vaisseaux ni d'aucun bâtiment considérable. D'ailleurs, la proximité de M. le maréchal de Choiseul fera qu'ils ne s'engageront à aucune affaire de terre qui puisse leur donner une occupation de six jours. Voilà, Sire, ce que je lui ai représenté, tant pour le rassurer que pour lui donner plus de connoissance du mérite de la place où il est.

M. de Lavardin, d'autre coté, me demande le régiment de la Boissière et de la poudre ; je lui envoye les poudres qui lui étoient destinées et non le régiment, attendu que, par le calcul plaintif du commandant, je vois qu'il peut compter sur 1200 hommes de troupe de terre, milice et marine, qui est plus qu'il n'en faut pour le Port-Louis, d'ailleurs fort bien muni de gros canon et qui, par sa situation, n'a ni siège, ni bombarderie, ni brûlement de vaisseaux à craindre, l'un et l'autre me paroissant moralement impossibles.

Voilà, Sire, de quoi je tache de les contenter, en leur expliquant le mérite de leurs places qu'ils ne connaissent pas, et le peu d'apparence qu'il y a que les ennemis puissent entreprendre sur elles. Dieu veuille qu'ils s'en contentent et qu'ils me laissent accommoder en patience.

Je continue toujours les retranchements et batteries des descentes, et, peu à peu, je viendrai à bout de les bien établir, pourvu qu'on me laisse faire.

VAUBAN (1).

V. 1256, f° 164.

(1) Le même jour, M. de Vauban adresse à M. de Barbezieux une

M. de Barbezieux à M. de Vauban.

Versailles, le 5 juillet 1694.

ettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 25 is passé, m'a été rendue. Je suis persuadé que la r que MM. le duc de Chaulnes et de Lavardin et ırgeois de Saint-Malo ont eue, à l'approche de la ennemie, sera passée, présentement qu'elle est iée du coté de l'île de Wight. Ainsi, je ne doute ju'ils ne vous renvoyent les troupes que vous y it marcher, puisqu'ils n'en ont apparemment plus oin.

;7, *Minutes*, fo 44.

M. de Bouridal à M. de Barbezieux.

Brest, ce 28 juin 1694.

gneur, M. le duc de Chaulnes a envoyé un contre-ordre au de Vauge, jusqu'à Saint-Brieuc, pour le faire revenir à Dinan, rainte où il est que les ennemis ne tentent quelque chose du ancale ou de l'île des Ebbiens (1). M. de Vauban lui a mandé pouvoit lui envoyer le régiment de dragons de Verüe sans Roi, non plus que celui de la Boissière, et qu'il le prioit de ne enir celui de Vauge, puisque M. le maréchal de Choiseul étoit le lui, qui s'avancerait avec la cavalerie et les dragons et même ie, pour peu qu'il parut que les flottes ennemies voulussent aux environs de Saint-Malo.

itié du régiment de la Boissière est arrivé à Croson, et le reste ı demain. La plupart des soldats sont sans arme et n'ont point M. de Vauban a ordonné qu'on leur donneroit cinq cents

çue dans le même sens. En ce qui concerne Port-Louis, il dit : encore plus persuadé que les ennemis ne hazarderont pas de portée de pistolet de la place, au travers d'une infinité de our brûler Lorient, qui pourrait les battre de l'avant, de t par le travers, une lieue durant. J'ai éclairci fort amplement toutes ces difficultés à M. de Lavardin, qui est sur le lieu, je vois bien que je connais mieux le Port-Louis que lui ».

'est et à l'ouest de Saint-Malo.

mousquets ou fusils; on en a pris deux cent cinquante dans les magasins du château et pareil nombre dans l'arsenal de la marine. M. Desclouzeaux, qui en est intendant, a fait prêter quatre cents épées, quatre cents ceinturons et cinq cents bandoulières. Le major de ce régiment m'a dit que vous êtes informé du mauvais état où il étoit pour ces sortes de choses, et qu'apparemment vous aviez donné ordre pour qu'on leur envoyât. J'ai écrit à M. Ruelle, commissaire des guerres, qui est chargé de la police et des troupes, de faire un état bien daté de tout ce qui manque à ce régiment, lequel n'étoit pas en état de servir sans le secours qu'on lui a donné. Je lui fais faire des tentes, et on leur en a déjà délivré quatre vingt, ainsi qu'au régiment du Bois de la Roche. M. Desclouzeaux a bien voulu faire donner de la toile des magasins et des ouvriers pour les faire. J'aurai l'honneur de vous envoyer le mémoire de ce qu'elles coûtent, dès qu'elles seront achevées (1).

La cavalerie et les dragons subsistent assez bien dans les quartiers où on les a mis, nonobstant la difficulté qu'il y a de trouver des fourrages, et j'espère qu'il y en aura pour aller jusqu'aux foins nouveaux.

Je me donne l'honneur de vous envoyer l'état des prisonniers dont M. Ruelle a fait la revue. J'ai eu celui de vous informer que l'on avoit mis les plus blessés à l'hôpital de la marine.

L'on n'a point de nouvelles des ennemis, et les vents qui viennent depuis quelques jours les empêchent de sortir de la Manche, s'ils y sont rentrés. On ne cesse point de travailler à perfectionner les retranchements. M. de Phélypeaux fut hier visiter ceux de Camaret et toutes les batteries qui sont le long de cette côte. L'on a enterré, le même jour, quatre vingts corps que la mer y avoit jettés.

Le commis du trésorier n'a d'argent que pour faire le prêt des cinq premiers jours de juillet. Les subalternes souffrent, la plupart n'ayant point été payés de tout l'hiver, et les Suisses ne sont pas contents qu'après cinquante jours de marche, on ne puisse leur donner de quoi avoir des souliers, chemises et faire racomoder leurs armes qui sont en méchant état; le fait est qu'un troisième bataillon de Salis n'avoit

(1) Le 26 juillet, M. de Barbezieux répond :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 19 de ce mois, par laquelle j'ai vu que, pour achever d'armer le régiment de la Boissière, des milices de la généralité de Bordeaux, vous lui avez fait fournir deux cent cinquante fusils des magasins du château de Brest, quatre cents épées, autant de ceinturons et cinq cents bandoulières de ceux de la marine. L'intention du Roi est que, lorsqu'il retournera dans la province, vous lui fassiez rendre toutes ces armes là et les remettre soigneusement dans les magasins où on les a pris. »

de tente et, si je n'en avois répondu aux marchands, ils n'auroient rouvé crédit.

A. BOURIDAL.

256, f° 187.

M. de Vauban au Roi.

Brest, le 28 juin 1694.

reçu hier, Sire, celle dont il a plu à V. M. m'ho- de sa main, du 19 (1) de ce mois, c'est-à-dire ours après sa date, sur la disposition où étoit, pour 'armée navale des ennemis, qui a changé depuis mps là, par le mauvais succès de leur descente naret, et qui surseoit, pour un temps, les mesures ndre pour un cas pareil. Je ne laisserai pas de tra- sur cela au premier jour et de proposer mes avis le maréchal de Choiseul et d'en envoyer, à même , copie à V. M.

régiments de la Roche-Courbon et de la Boissière- fort sont enfin arrivés et campés sous le Crozon. mier n'ayant point de tentes, il a fallu lui en faire ; ond n'avoit que 250 mousquets, point d'épée ni ullière, ni tente, ni marmite; nous avons encore it à cela à l'aide de la marine, et, quand ces régi- seront un peu reposés, je les ferai tout doucement s les trop fatiguer, travailler aux retranchements rgat et de Dinan, deux anses marquées sur la carte st que j'envoyai de Saint-Malo à M. Le Pelletier, nt des descentes fort dangereuses, près et dans la e Douarnenez, auxquelles on n'avoit pas ci-devant arde.

isitai hier les endroits de la descente de Camaret, ennemis mirent pied à terre, qui ne pouvoit pas nieux choisis. Mais les premiers qui le firent ne pas suivis, et les grands flancs et le grand feu

ette lettre manque aux Archives.

dont ils se virent environnés leur firent tourner la tête. Plusieurs des coups de canon des ennemis ont donné dans la tour et batteries de Camaret même, tout autour et dans les embrasures, sans y avoir blessé que deux hommes. Tout ce dommage est réparable pour moins de dix écus ; ils n'ont rien fait ou fort peu aux retranchemens.

Après en avoir fait la visite avec M. de Phélypeaux, je lui fis voir le bataillon de la marine ; ensuite de quoi nous allâmes dîner chez le marquis de Langeron, où aussitôt il vint une garde de 50 hommes, tous en bonnets de grenadiers des ennemis, où j'en remarquai de sept ou huit sortes ; il y en avoit encore bien une centaine dans le bataillon qu'on eût grand soin de nous faire voir. Ils en ont beaucoup vendu aux gentilshommes et paysans des environs qui les ont portés chez eux, à dessein, apparemment, de les transmettre à leur postérité, comme les trophées d'une victoire à laquelle ils croiront que leurs pères ont eu part.

J'oubliai, par ma dernière, à me donner l'honneur de faire remarquer à V. M. que les anses du plan où il y a des traits marqués en crayon rouge, étoient les endroits choisis pour la descente qui étoient bien et comme il faut.

J'ai fait remplacer les munitions qui ont été consommées, et changer, autant qu'il est possible, les fusées des bombes, dont, de 20, il en a crevé 14 ou 15 en l'air.

Il y a une petite place, appelée Concarneau, où il y a un bon port, à ce que l'on dit, mais petit. Il y a peu de temps que V. M. y a fait une dépense de vingt mille livres à ses réfections. On la dit bonne ; cependant, elle étoit abandonnée de tous points, quand je suis venu ici. J'y ai fait mettre une garde de milice du pays et obligé le gouverneur, qui n'y étoit pas, de s'y en aller, en attendant que je puisse prendre le temps de l'aller voir et de

faire toute la visite de la côte des quatre Évêchés dont V. M. m'a donné le soin.

J'ose très humblement supplier V. M. d'accorder le régiment de Vauge, vacant par la mort de M. Dufresnoy, à M. le comte de Chastellux, capitaine depuis cinq ans dans le régiment de Normandie; il est homme de qualité, de race très militaire, qui a du courage, de l'esprit, du bien, et, en un mot, tout ce qu'il faut pour en bien soutenir le caractère.

Dieu, par sa sainte grâce, veuille bien conserver la santé de V. M., si précieuse à ses bons sujets, et confondre ses ennemis autant de fois qu'ils oseront s'élever contre Elle et se mettre en état de lui nuire.

VAUBAN.

V. 1256, p. 186.

Le Roi à M. de Vauban.

Trianon, le 8 juillet 1694.

J'ai reçu vos lettres des 25 et 28 du mois passé, avec les imprimés qui y étoient joints. Je n'ai pu vous faire plus tôt réponse, parce que je voulois savoir ce que contenoient ces imprimés; mais je n'ai encore trouvé personne qui entendît assez bien le flamand pour les pouvoir traduire. Il y a grande apparence que ce sont les ordres de la flotte à ceux qui sont descendus.

Les nouvelles d'Angleterre marquent que la flotte ennemie est à Sainte-Hélène, et que le général Talmash est mort à Plymouth de ses blessures (1). Il y a lieu de

(1) Nouvelles de Londres, le 25 juin 1694. — Les lettres de Plymouth, du 20 et 22 juin, rapportent que le général Talmash y étoit arrivé sur le vaisseau du Roi, nommé le *Dradneyt*, qu'on l'avoit porté à terre blessé, et qu'il disoit que la perte que l'on avoit faite à la descente au Camaret étoit peu considérable. Mais, cejourd'hui, l'on assure que le général y est mort sur les sept heures du soir de ses blessures. Ce vaisseau arriva au Plymouth, accompagné d'un vaisseau plat, d'un brulot et d'une frégate légère, qui avoient aussi, dans leurs bords, plu-

croire que le mauvais succès de la flotte des ennemis dans leur descente à Camaret leur ôtera l'envie de revenir sur mes côtes; en tout cas, je suis fort aise de voir que vous vous préparez à les bien recevoir.

Comme je suis persuadé que les ennemis ne retourneront point à Brest, je ne désapprouve pas que le duc de Chaulnes ait retenu le bataillon de Vauge, les gentilshommes de l'arrière-ban de Champagne, de Paris, d'Orléanois et de Touraine, et il vaut mieux que ces troupes restent dans la situation où elles sont présentement, que de vous les renvoyer. Je croirois même qu'il seroit bon qu'il y eût encore un bataillon à Saint-Malo, outre celui de Vauge; mais je ne veux pas vous en ôter, puisque vous ne croyez pas en avoir de trop.

J'approuve ce que vous avez fait sur les instances du marquis de Lavardin, en lui envoyant de la poudre, quoiqu'il n'y ait pas d'apparence que les ennemis tentent rien du côté de Port-Louis.

Vous avez bien fait de faire fournir aux régiments de milices de la Roche-Courbon et de Boissière-Durasfort les tentes, armes et marmites dont ils avoient besoin pour être en état de servir. Ayez soin de les obliger à rendre le tout à la marine qui a fait cette fourniture, lorsqu'ils partiront ou quand ils seront armés.

Vous avez bien fait d'avoir obligé le gouverneur de

---

sieurs officiers blessés qu'on mit à terre; qu'un vaisseau hollandais de 40 canons s'étoit perdu dans cette expédition, et que le nommé *le Monecq*, de 60 canons, s'en étoit tiré avec bien de la peine; que les 400 hommes que l'on avoit mis à terre y avoient été la plupart tués, et que ceux qu'on a fait prisonniers ont été très-maltraités et fouettés à [illegible] avec des oziers et des mesches; que plusieurs vaisseaux plats y étoient restés; que M. de la Mothe, grand ingénieur, et le colonel Vuinnen y avoient été tués, et qu'on ne savoit ce qu'étoit devenu l'ingénieur Richard. L'on n'a pas encore les particularités de la perte qui a été faite en cette descente, mais la plupart des lettres de Plymouth la font monter à 500 hommes, tant morts que prisonniers. ....

arneau de se rendre dans cette ville, et que vous réglé une garde de milices du pays de 20 hommes, veiller à sa sûreté.

257, *Minutes*, f° 49, et v. 1353, f° 345 (1).

M. de Vauban à M. de Barbezieux.

Brest, le 5 juillet 1694.

ne prends la liberté de vous faire celle-ci, Monsei-. que pour avoir l'honneur de vous dire qu'il n'y icy de nouveau, pas même un officier d'artillerie . Jusques icy je n'en ai pas eu grand besoin, mais le 5 ou 6 charettes composées pour mettre à la s camps, étant impossible que le service se puisse aire sans cela, attendu la séparation des quar- l'éloignement des postes, et que, d'ailleurs, il en our voiturer les munitions, quand les ennemis se tent, si on ne veut pas qu'il y arrive du gaspil-

e duc de Chaulnes m'a encore volé le premier on de la Boissière avant qu'il ait mis le pied dans é de Quimper, de sorte que me voilà diminué de ataillons, qui auroient servi à la façon des re- mens qui me reste à faire. Il est vrai qu'il n'y a lui de Vauge qui mérite d'être regretté ; l'autre composé que de paysans tirés fraîchement de la e, sans tentes et sans armes. Il me demande en- régiment de Verüe-dragons et M. de la Vaisse ; je ne ferai pas sans un ordre expres de Sa Ma- ne paraissant même que M. le duc de Chaulnes prendre ces bataillons-là sans son ordre ; car,

r cette seconde minute se trouve à la fin le paragraphe suivant, ment ajouté de la main du Roi sur l'original : « Avant de votre lettre, j'avais donné le régiment de Vauge à M. de la .

quoique je ne craigne point présentement les ennemis, il n'est cependant pas permis de me dégarnir sans ordre du Roy, puisque, par l'explication que vous m'avez envoyé sur mes deux lettres de service, il me paroit que je ne suis subordonné qu'à M. le maréchal de Choiseul pour ce qui est des troupes réglées, et à M. le duc de Chaulnes pour l'arrière-ban et les milices, et qu'ainsi, je ne puis m'en défaire sans ordre de Sa Majesté; non que je refuse de donner à Saint-Malo les secours qui pourront dépendre de moi, mais c'est que je vois fort bien que les ennemis ne sauroient le bombarder, ni l'attaquer par où M. de Chaulnes les craint. En tous cas, faites-moi l'honneur de me mander si je puis lui donner ce qu'il me demandera et je le ferai aussitôt.

VAUBAN.

V. 1257, f° 26.

M. de Barbezieux à M. de Vauban.

Marly, le 16 juillet 1694.

J'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 5 de ce mois. L'intention du Roy n'est pas que vous donniez à M. le duc de Chaulnes le régiment de dragons de Verüe ni les autres troupes qu'il pourra vous demander qui sont à vos ordres, à moins que vous ne sachiez les ennemis devant Saint-Malo.

V. 1247, *minutes*, f° 189.

M. de Vauban à M. de Barbezieux.

Brest, le 8 juillet 1694.

J'ai reçu, hier au soir, Monseigneur, celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 26 (1) du passé, c'est-à-dire onze jours après sa date. Je n'ai point eu d'autres nouvelles des ennemis, depuis qu'ils nous ont

(1) Cette lettre manque aux Archives.

é, que celles que vous trouverez cy-jointes (1), et, que chose que nous ayons pu faire pour en avoir, n'en avons pas appris davantage. En ce pays-cy, d les gens sont une fois alarmés, on ne les revoit uand on veut.

.e même patron de barques qui fournissait des renseignements flotte anglo-hollandaise, donnait aussi quelques détails sur les subies par les ennemis à Camaret, détails transmis à M. de Phé- par la lettre suivante :

viens d'apprendre de Joseph de Massonde, Espagnol, maître d'une nommée le *Saint-Pierre*, prise par le travers de Saint-Malo le e mois, à 12 lieues des Sorlingues, s'en retournant à Saint- en, que l'armée des Anglois qui avoit été devant Camaret, étoit à Torbay le 26 juin, s'étant trouvée, deux jours durant, dans un calme pendant sa traversée, et qu'on avoit débarqué toutes les , ne sachant pas si elles doivent se rembarquer.

y a eu quatre vaisseaux coulés à fond en pleine mer, dont deux ièces de canon et deux de 58, sans en avoir pu sauver que les s.

Anglois ne disent que 700 hommes tués sur leurs vaisseaux, npter ce qui est resté à la descente de Camaret.

y a quantité de blessés qui ont eu bras et jambes emportés. Massonde en vit trente à Plymouth que l'on portoit à l'hôpital ; qu'il y a eu bien plus de monde tué que les 700 hommes, selon que lui en a fait le capitaine Charles, anglois de ses amis.

28, on enterra à Plymouth le général de l'infanterie, qui fut à terre embaumé. On tira le canon pour ses obsèques, depuis vant jusqu'à soleil couchant, que l'on fit une salve générale de vaisseaux marchands qui étoient à Plymouth au nombre de s vaisseaux de guerre sont restés à Torbay au nombre de 50, npter ceux de charge. Il y a une grande consternation à Ply- et leur perte est si grande qu'ils n'osent trop témoigner leur devant les différentes nations qui sont dans cette ville.

ph Massonde me rapporte que le capitaine Charles montoit une françoise de 30 canons, chargée de munitions de guerre, à la l'armée, qu'il avait mis à terre et qu'il l'avait rechargée de sel rre-Neuve ; ce qui lui a fait juger que les Anglois n'avoient pas faire une deuxième tentative.

is flottes marchandes sont parties aujourd'huy.

« Signé : LE ROY DE LA POTTERIE. »

Comme les troupes qui sont sous mon commandement sont fort éloignées les unes des autres, je ne les ai point vues toutes ensemble, mais seulement par pièces et morceaux en différents temps. Ce que je puis vous dire est que, quand j'ai vu le régiment de dragons de Verüe, il était fort bon, bien monté et complet à fort peu de chose près ; le bataillon d'Orléans bon et en bon état ; les deux bataillons de Salis un peu médiocres, à cause de la perte qu'ils ont faite l'an passé, qui n'est pas encore bien réparée ; tout cela est cependant bien vêtu et bien armé. Il ne leur manquait que des tentes et des marmites que je leur ai fait donner par le secours de Mrs de la marine. Les commissaires en sont saisis présentement, et, dans peu, on vous en rendra compte.

Toutes ces troupes et deux compagnies de la marine de 100 hommes chacune, qui sont dans le Conquet, jointes à la noblesse du pays qui n'est pas grand chose, et aux milices du dit pays préposées pour la côte, la gardent depuis la sortie du goulet, en prenant à droite jusqu'à Aberwrack, et sont disposées, savoir : les milices chez elle, à charge des gardes ordinaires et de se rendre aux postes qu'elles ont, et de marcher à la première alarme ; les dragons de Verüe à Saint-Renan ; le second bataillon de Salis à Bertheaume ; celui d'Orléannois et le premier de Salis à trois-quarts de lieue du Conquet, vis-à-vis des grandes descentes. Tout cela ensemble peut faire 1700 hommes de pied, 540 dragons, 150 gentilshommes tant à pied qu'à cheval, des évêchés de Léon et de Treiguier, et, pour le moins, 3,000 hommes de milice ; le tout, joint ensemble, 6,000 hommes, sous le commandement de M. de Montcault.

De l'autre côté du goulet, savoir : à Croson, il y a le régiment de la Roche-Courbon, qui peut faire 100 hommes de combat, et le second bataillon de la Boissière, qui n'est que de sept compagnies et au plus 300 hommes : ces derniers cy, presque tout nouvellement levés, n'a-

t ni tente ni arme ; je leur en ai fait donner du ma- du château et partie de la marine ; ils m'ont dit leur venait encore quelques recrues. J'ai aussi onner des tentes à ceux de la Roche-Courbon, qui voient point. Outre cela, il y a un bataillon de la e de 8 compagnies, qui sont plus de 750 hommes ; cy sont campés à Roscanvel, à 5 ou 600 pas de oit où les ennemis firent descente. Toute cette erie, jointe ensemble, peut faire 1700 hommes. On nd que le régiment Du Plessis, qu'on dit être par- nent beau et bien monté, fait plus de 450 maîtres ; te que voilà 2150 hommes de troupes réglées ; à faut ajouter les arrière-bans d'Orléannois et de , qui sont à Quimper, qui n'ont pas 50 hommes à l, celui de Chartres et de Blois qui sont à Karahet, t environ 85 hommes, que bons que mauvais. Il y re cela, 2 compagnies colonelles, gardes côtes s, qui font bien chacune 3000 hommes, mais mal et, en toutes choses, très inférieures à celles du et. Voilà ce que j'ai commandé pour garder la epuis l'entrée du goulet jusqu'à Douarnenez. Je rdé à Brest que 4 compagnies de la marine et les eois, qui sont bien 14 ou 1500 hommes, à qui je nonter la garde et qui sont presque aussi disci- que des troupes réglées.

petite carte que je joins icy vous fera voir, Monsei- , l'étendue de ce pays-ci, qui est extrêmement bos- entrecoupé de parcs ou héritages, si fermés de et de fossés, qu'on ne sauroit s'y remuer. Je suis é de tenir le régiment Du Plessis à Châteaulin, qui huit grandes lieues de Camaret, faute de fourrage, n ayant point du tout aux environs de Croson et le étant extrêmement difficile pour les charrois ; ce st très incommode, car il leur faut un temps consi- ble pour se trouver au rendez-vous, quelque dili- e qu'il puisse faire.

Il se dit deux choses très remarquables à la dernière affaire : que ce régiment, qui avoit 8 grandes lieues de chemin à faire pour s'y trouver, arriva à l'attaque à même temps que les vaisseaux ennemis mouillèrent pour canonner; il eut même le temps de se mettre en parade sur une hauteur et de se faire voir tout entier à leur armée. Après quoi, comme les ennemis se furent déterminés, et dans le temps que le gros des chaloupes commença à s'avancer vers l'attaque, il se rangea, par troupes de 40 maîtres chacune, en cercle aux environs de l'attaque, divisé en 12 troupes, sur les hauteurs, en distance égale, ce qui le faisoit extrêmement paroitre. Tous ces petits escadrons en état de charger, le brillant des épées au soleil, le grand feu de canon, de mousqueterie, les fumées de la côte et des vaisseaux, firent un très beau spectacle pour ceux qui n'étoient là que pour la vue et qui dura même assez longtemps.

Je dois vous dire que le lieutenant-colonel de la Roche-Courbon, dont je ne sais pas le nom et qui étoit, pour lors, à Quimper, fit, le jour et la nuit, 12 grandes lieues, avec 100 soldats choisis, qui arrivèrent en même temps que la cavalerie. Comme la relation en fut faite à la hâte par M. de Nointel, il y a eu beaucoup de choses omises dans le détail, qui n'auraient pas enlaidi l'action, si elles avoient été bien recherchées. Au reste, je suis persuadé que les ennemis y ont beaucoup plus souffert que nous ne l'avons cru dans le commencement; car la mer nous a ramené et ramène encore quantité de corps sur les côtes, qu'elle a répandus en plusieurs endroits.

Dans quatre ou cinq jours, je partirai pour faire la visite des côtes des quatre Evêchés dont j'ai le commandement et où la garde des paysans se fait très mal. J'y donnerai le meilleur ordre que je pourrai; pendant quoi je ferai lever une carte bien exacte des environs de Brest, qui peuvent contribuer à son salut ou à sa perte,

afin d'en donner une connoissance parfaite à S. M., qui ne sait apparemment pas que, dans cet espace, il y a trente endroits à faire descentes séparées; dont, si la moindre venoit à être forcée par l'ennemi, toutes les autres deviendroient inutiles, et l'on perdroit l'un des côtés du goulet, et la bombarderie serait infaible. Je sais bien le moyen de l'empêcher, mais il faut avoir le temps et de l'argent pour les préparer, ce que je n'ai pas.

A l'égard de la ville, on ne peut pas être mieux préparé que je le suis du côté de la mer. Pour de siège, je n'en crains pas cette année ; mais, si l'ennemi étoit assez fort pour en pouvoir faire un, Brest serait fort hazardé, car il ne vaut pas grand chose. Cependant, si j'y pouvois rassembler toutes les troupes, je ne laisserois pas de leur bien faire de la peine et de les bien tourmenter.

Voilà, Monseigneur, ce que je puis avoir l'honneur de vous dire sur le compte que vous me demandez. Le méchant bout de carte ci-joint vous aidera à débrouiller les obscurités de ma lettre.

VAUBAN.

V. 1257, f° 45.

Copie de la lettre écrite à M. de Vauban par M. de Trofagan, gouverneur de Saint-Paul.

Ce 6 juillet 1694.

Quoique je sois persuadé que vous savez des nouvelles des ennemis, je crois être pourtant obligé de vous donner avis de celles que j'appris hier par un maître de barque espagnole, natif de Saint-Sébastien, lequel a été pris, ces derniers jours, en sortant de Plymouth. Cette prise arriva, dimanche au soir, à Roscoff, où étoit ledit maître espagnol, que j'ai soigneusement interrogé sur les nouvelles d'Angleterre.

Il m'a rapporté que, le 27 du mois dernier, il entra avec sa barque dans la baie de Torbay, où il trouva l'armée des ennemis mouillée, composée d'environ cent voiles, mais au plus de 50 vaisseaux de ligne. Il y mouilla aussi jusqu'au lendemain 28, qu'il sortit pour aller à Plymouth. Il rapporte que, pendant qu'il étoit à Torbay, il entendit dire que l'on devoit débarquer les troupes qui avoient été à Brest, qui étoient encore sur les vaisseaux, pour se rafraîchir; mais ne sait si elles ont débarqué depuis sa sortie. Il dit aussi qu'il entra, le même jour 21,

en la baie de Torbay, sur le tard, une frégate légère qui venait de porter des ordres du prince d'Orange pour faire un second détachement des vaisseaux de l'armée pour suivre les autres au détroit, et n'en sait pas le nombre, mais seulement que cet ordre devoit être exécuté au plus tôt.

Ayant sorti de Torbay le 28, pour Plymouth, où il arriva le même jour, il rapporte que, le lendemain, il y vit entrer, le 29, quatre brigantins de l'armée ennemie, qui, en entrant, tiroient des coups de fusils de temps en temps et faisaient, tous, les manœuvres et signaux de nuit; et dit que, dans l'un de ces brigantins, étoit le corps d'un officier de grande considération, tué à Brest, que l'on disoit là être celui du commandant des troupes; ce qui ne se peut puisque l'on dit qu'il est demeuré sur le champ de bataille. Il dit toujours avoir vu débarquer ce corps et enterrer avec grande pompe.

Il vit aussi débarquer d'un autre brigantin 14 jeunes gens bien faits, tous estropiés des bras et des jambes; on lui dit qu'il y en avoit encore beaucoup d'autres dans les autres brigantins qu'il ne pût voir. Il rapporte seulement que tout le monde étoit, pour lors, en ce lieu-là, en grande consternation de voir tout cela, et de n'entendre aucune nouvelle de ce qui s'étoit passé à l'entreprise de Brest, parce que l'on n'en disoit aucune.

Voilà, Monseigneur, les nouvelles que ce maître rapporte, qui sortit jeudi dernier de Plymouth, et qui fut pris le lendemain, et amené ici le dimanche au soir.

V. 1257, f° 46.

M. de Bouridal à M. de Barbezieux.

Brest, ce 18 juillet 1694.

Monseigneur, l'armée ennemie était encore, le sept, à l'île de Wight, et l'on écrit de Saint-Malo qu'ils ont fait entrer les bâtiments plats dans la Tamise. Toutes les nouvelles de la mer sont si incertaines qu'il n'y faut pas trop compter.

M. de Servon est ici depuis le départ de M. de Vauban, qui partit, mardi, avec M. de Phélypeaux. Je crois qu'il ira jusqu'à l'entrée de la rivière de Pontrieu et que son voyage sera de dix à douze jours.

Il est déserté dix ou douze soldats du régiment d'Orléanois. Les retranchements se continuent toujours et M. de Vauban a encore ordonné deux batteries auprès du Blanc-Sablon.

Les deux galères destinées pour Bordeaux sont parties par un très beau temps.

A. Bouridal.

V. 1257, f° 84.

(A suivre.) A.

L'ARMÉE DU NORD

LE COMMANDEMENT DU MARÉCHAL LUCKNER (1).

(19 MAI — 11 JUILLET 1792.)

ommandement de Luckner est caractérisé par trois
uvres : voulant prendre l'offensive par la vallée de
, il se dérobe du camp de Famars par Saint-

---

es services de Luckner commencèrent à compter du 20 juin
ate à laquelle le duc de Choiseul lui en notifia l'acceptation
n ces termes :
reçu avant-hier, Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré
mois passé ; le Roy, à qui je l'ai communiquée, accepte avec
os services, qui courent à partir d'aujourd'hui, en qualité de
nt général de ses armées ; Sa Majesté vous donne trois mille
ar mois de gratification annuelle, ce qui fait trente-six mille
ar an ; vous serez d'ailleurs payé comme les lieutenants géné-
ses armées, lorsque vous serez employé soit en temps de paix,
emps de guerre.
Roy permet que vous vaquiez à vos affaires jusqu'au 15 d'oc-
cette année, temps auquel vous aurez la bonté de vous rendre
le moi, afin que je vous présente à Sa Majesté. Elle vous pro-
rès que vous aurez été quelque temps à son service, de vous
es marques de l'ordre du Mérite. Elle vous accorde sans diffi-
liberté entière de votre religion sur le même pied que les autres
de votre communion qui se trouvent au service de France.
lonsieur, pour ce qui regarde le régiment de cavalerie, le Roy
en disposer d'aucun dans ce moment-ci, mais quand vous serez
traiterons ensemble cet objet, et j'espère que vous serez con-

Majesté compte sur la parole que vous lui avez donnée, et
ne proposition étrangère ne pourra vous détourner du parti que
ez pris. En mon particulier, Monsieur, je me sais bon gré
ssi bon officier que vous soit entré au service du Roy pendant

Amand, Orchies, Lille, Wervick et Menin sur Courtray, tandis que Lafayette, concentré sous Maubeuge, lance

---

mon ministère, et je ne négligerai aucune occasion de vous marquer l'estime véritable que je fais de vos talents, ainsi que les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Le duc DE CHOISEUL. »

Voici, du reste, l' « état des services » du maréchal :

« LUCKNER (baron Nicolas),

« Né le 12 janvier 1722 à Camb, en Bavière, était lieutenant général au service de l'Empire dans la troupe de Hanovre.

« 20 juin 1763, lieutenant général en France. — 1er juin 1778, employé en Normandie et en Bretagne. — 29 juin 1789, écrit qu'il n'accepte pas la proposition qui lui a été faite de prendre du service chez l'étranger. — 1er avril 1791, lettre de service, pour être employé dans les 7e et 8e divisions militaires. — 28 décembre 1791, maréchal de France. — 7 mars 1792, a obtenu le 3e degré de la décoration militaire. — Septembre 1792, a cessé son activité. »

Cet état se trouve d'ailleurs complété par la lettre par laquelle Louis XVI le nomme au grade de maréchal de France :

« Louis, par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'État, Roy des Français, chef suprême de l'armée, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

« Sur la proposition par nous faite à l'Assemblée nationale de nous faciliter les moyens de donner au S. de Luckner une preuve authentique de la confiance de la Nation dans un moment où une grande partie des forces nationales lui est confiée, elle a décrété qu'il pourrait être élevé au grade de maréchal de France sans que la place qu'il occupera puisse être considérée comme une augmentation permanente au nombre de six auquel a été borné par le décret du 4 mars dernier celui de maréchal de France en activité. Nous avons sanctionné avec d'autant plus de plaisir ce décret de l'Assemblée nationale que nous sommes persuadés que le titre de maréchal de France étant le plus glorieux que nous puissions conférer aux officiers généraux qui se sont distingués dans la carrière des armes, et M. de Luckner étant un de ceux qui, après s'être le plus signalé à la tête des armées étrangères, a fait à la France l'hommage de ses talents et s'est exclusivement voué à la défense de la Nation, ayant d'ailleurs donné, depuis qu'il s'est attaché au service de la France, des preuves d'un zèle pur et d'un attachement inviolable, nous avons cru de notre justice de

vant-garde sur la route de Mons pour tenter de fixer emi. Ce dernier porte aussitôt son gros sur Courtray laissant qu'à Tournay un faible détachement que

---

à cette éminente dignité, et nous nous y sommes d'autant plus ers déterminé que M. de Luckner, avant de passer au service de ce, avait de très anciens et très brillants services chez les puis- étrangères. En effet, M. de Luckner, né le 12 janvier 1722 à en Bavière, est entré en 1737 comme cadet dans le régiment tzky-infanterie au service de l'Électeur de Bavière; ce régiment oyé en Hongrie la même année, où il fait la guerre jusqu'en

seigne en la même année 1739, sous-lieutenant en 1741, pre- eutenant dans le régiment de Ferrary-hussards en 1743, capi- eutenant en 1745. A cette époque, ce régiment a été envoyé au de Hollande par arrangement fait avec la cour de Bavière. ne en pied dans ce régiment en 1746, il en est devenu major 8. En 1757 il quitta le service de Hollande et passa dans celui ovre avec le même grade de major, où il fut mis à la tête d'un le hussards à deux compagnies; nommé lieutenant-colonel en son corps de hussards fut augmenté de deux compagnies; et, té nommé colonel en 1759, ce corps prit le titre de régiment et té à 8 compagnies. En 1760, il fut nommé général major, lieu- général à la création du roi Georges III; en 1761, nommé ndant de Ratzebourg. Le régiment que commandait M. de r ayant été réformé le 1er mai 1763, il quitta le service de e en abandonnant toutes les grâces que ses services lui avaient s et qu'il avait lieu d'espérer. Il passa ensuite en France avec le de lieutenant général. Comme il s'est depuis cette époque con- manière à mériter de plus en plus la confiance de la nation se et qu'il se l'est conciliée, c'est dans ces circonstances et pour nner de nouvelles preuves de la satisfaction que nous avons de vices que nous avons cru devoir l'élever au rang de maréchal de . Savoir faisons que pour ces causes, nous avons ledit S. de r fait, constitué, ordonné et établi, faisons, constituons, ordon- établissons par ces présentes signées de notre main, maréchal nce. Voulons que dorénavant il exerce et jouisse dudit grade ue des honneurs, autorités, prééminences attribués à ce grade loi. Mandons et ordonnons à tous les corps administratifs et palités, qu'après que ledit S. de Luckner, qui a déjà prêté le t en tel cas requis, aura, conformément à la loi, fait enregistrer sentes, ils le reconnaissent en la qualité de maréchal de France.

peuvent immobiliser les troupes françaises du camp retranché de Lille. Libre de ses mouvements, n'ayant rien devant lui, Lafayette eût dû pousser en avant, et, masquant la place de Mons, se diriger sur l'espace compris entre Audenarde et Bruxelles afin de menacer la retraite du gros des Autrichiens fixés par Luckner devant Courtray, et de faciliter d'autant l'offensive du maréchal; la campagne en eût peut-être été terminée d'un coup. Mais Lafayette commet la faute de rester immobile sous Maubeuge, et Luckner, craignant d'être coupé, par Coyghem et Tournay, par des forces adverses qui le menacent de front par Vichte et sur son flanc gauche par Gand, se décide à la retraite sous Valenciennes. Alors s'annonce l'offensive principale de Brunswick par Coblentz et Trèves sur Luxembourg et Longwy; pour y résister, le Conseil du Roi décide que Luckner prendra le commandement des armées du centre et du Rhin et Lafayette celui du Nord. Luckner se résout alors à laisser deux flancs-gardes fixes à Maulde (6 *bataillons,* 2 *escadrons*) *et à Maubeuge* (8 *bataillons,* 7 *escadrons*) *pour maîtriser l'objectif secondaire, et se porte au-devant du principal en allant, avec* 17 *bataillons et* 20 *escadrons, de Valenciennes à Metz, tandis que Lafayette lui sert de flanc-garde mobile en conduisant* 20 *bataillons et* 19 *escadrons de Maubeuge à Montmédy et Longwy. Toutefois, comme après ce mouvement Lafayette était en arrière et au nord-ouest de Luckner; que le commandement des armées d'alors*

Mandons en outre à tous les officiers généraux et à tous les officiers, sous-officiers et soldats, tant des gardes nationales qui sont ou qui seraient employés dans les armées qu'à ceux des troupes de ligne et de la gendarmerie nationale, ensemble aux commissaires ordonnateurs, auditeurs et ordinaires des guerres, et enfin à tous autres qu'il appartiendra, de le reconnaître également en ladite qualité et de lui obéir en tout ce qu'il leur ordonnera pour le service de l'État.

« Donné à Paris, le 28 décembre 1791, l'an 4e de la liberté, et de notre règne le 18e. »

renait non seulement les troupes mobiles mais encore rritoire, Lafayette commanda la frontière de Dun-ne à Montmédy; et Luckner, de cette place au Rhin. deux faibles détachements laissés par Luckner à de et à Maubeuge, le premier, troupe mobile, devait elevé par Lafayette puis rejoindre Luckner, tandis autre, troupe de garnison, passait sous les ordres de ette. Telle paraît être, d'après les Archives de la e, l'explication rationnelle et exclusivement mili-de ce fameux « chassé-croisé » que ne semblent pas compris les contemporains, et dans lequel les pas-d'alors, autorisées en cela par l'attitude de ette, voulurent voir un mouvement politique dirigé l'Assemblée.

documents qui concernent cette période consistent noires écrits, après les événements, par des témoins res, ou rédigés suivant des documents officiels; et correspondance contemporaine des faits. Comme i peut servir à contrôler ceux-là, il semble rationnel senter d'abord les premiers au lecteur, comme un succinct de la question, et de les faire suivre de nde qui les complétera en les vérifiant en même

1° EXTRAITS DE « MÉMOIRES ».

it du journal du chef de bataillon du génie Gobert, pour de réponse à la lettre de la Commission des travaux s du 30 pluviôse, en conséquence de l'arrêté du Comité lut public, du 5 brumaire (1).

urnal débute par un résumé des affaires de Quié-t de Tournay, dont la Revue *se borne à extraire les*

(1) Ce journal a été écrit à la guerre jour par jour. Il contient les de tout ce que j'ai vu et de toutes les opérations dont j'ai été et auxquelles j'ai participé. Pour remplir toutes les conditions

renseignements les plus intéressants et susceptibles de compléter ou de contrôler ceux qu'elle a donnés dans son numéro d'avril 1900.

. . . .

Le détachement (aux ordres de Théobald Dillon) — formant un corps de 4,000 hommes environ — était composé ainsi qu'il suit :

ÉTAT-MAJOR.	Théobald Dillon, maréchal de camp.	
	Dupont-Chaumont, adjudant général.	
	Dupont jeune, aide de camp.	
	Marescot, capitaine.	Officiers du génie.
	Gobert, capitaine.	
	Berthois, colonel.	
INFANTERIE (1), commandée par Ruault, colonel.	1er bataillon du 34e (2).	
	1er bataillon du 56e.	
	1er bataillon du 90e.	
	Compagnie des grenadiers du 1er bataillon de l'Oise.	
CAVALERIE.	1er régiment de cavalerie.	13 escadrons presque au complet.
	8e régiment de cavalerie.	
	23e régiment de cavalerie (3).	
	6e régiment de chasseurs.	
ARTILLERIE commandée par le lieutenant-colonel Guiscard.	6 pièces de 4 et 50 canonniers.	

« exigées par l'arrêté du Comité de Salut public, et par l'instruction de « la Commission des armées approuvée par lui, il faudrait avoir sous « les yeux les livres d'actes et de correspondance et les états de situa- « tion qui contiennent les noms et la force des corps, les noms des « membres des états-majors et des différents chefs. Or, ces objets « restent toujours en dépôt dans les états-majors des armées. Je don- « nerai cependant en note sur ces objets tous les renseignements qui « sont restés en mon pouvoir et que ma mémoire me fournira. »

(1) « Les quatre compagnies de grenadiers étaient groupées en un « bataillon séparé. »

(2) 24e et non 34e, d'après les relations de Pully et de Dupont-Chaumont.

(3) 13e et non 23e, d'après les relations de Pully et de Dupont-Chaumont.

. . . . A 4 heures du matin (le 29), on passa la
ère qui séparait la France de l'Empire, et, à un
de lieue au delà, on se mit en bataille dans la
e, perpendiculairement à la chaussée, entre les
es de Hertain et Lamain (1), toute l'infanterie
ne seule ligne, la cavalerie restant en colonne à
oite; les deux villages furent occupés chacun par
ommes d'infanterie et 100 cavaliers.

. . . .

. — Il n'y eut aucune affaire de guerre pendant
is. On mit beaucoup d'activité à fortifier tous les
de la frontière du Nord : ceux de Mortagne et de
u-l'Abbaye furent confiés à mes soins. Ils étaient
par le 2e bataillon de Paris, qui fournissait un
au village de Maulde, et 30 dragons qui servaient
lettes et d'ordonnances.

. — Il n'y eut rien d'intéressant dans ces deux
que quelques alertes occasionnées par des pa-
es ennemies, et une visite de nuit du général Charles
h qui, les croyant trop exposés, en enleva toute
nison et y laissa l'ingénieur seul avec ses travail-
sans le faire avertir. Le général Rochambeau la
a aussitôt à son poste.

5 de juin, le général Luckner vint à Maulde pour
onnaître le camp. Il fut occupé trois jours après
division de Maubeuge, commandée par le général
(2), et son adjudant général Foissac fut chargé
ortifier, tandis que le général Luckner marchait

---

ns la relation de Dupont-Chaumont, ces deux villages n'étaient
ionnés d'une façon précise.

situation du 25 juin 1792, que la *Revue* donne plus loin,
en effet 5,800 hommes au camp de Maulde sous les ordres du
l de camp Alexandre de Lameth et du lieutenant général de La
ette situation indique en même temps que Foissac-Latour est
à Maulde.

sur Courtray avec l'armée qu'il avait rassemblée au camp de Famars.

Le 18 juin, je reçus l'ordre de me rendre à Béthune pour y faire les fonctions d'ingénieur en chef, et je ne fus rappelé à l'armée à Valenciennes que le 8 juillet.

. . . .

b) Les « Notes », déjà citées, du général de Pully, après avoir raconté la panique de Baizieux, continuent ainsi :

Le maréchal de Luckner, qui vint commander peu après l'armée du Nord, la rassembla dès les premiers jours de mai et la fit camper à Famars, sous Valenciennes. Ce camp dura jusqu'au 9 de juin.

L'armée quitta ce camp le 9 de juin et fut camper à Saint-Amand, où elle séjourna le 10 ; le 11, à Orchies ; le 12, à Lille, où elle séjourna jusqu'au 17. Le 17, à Wervick : ici l'armée entra sur territoire ennemi.

Le 18 au matin, l'avant-garde s'empara de Menin (1).

Il y avait dans cette place un bataillon d'infanterie et 300 chasseurs tyroliens qui avaient coupé la chaussée à l'entrée de la ville et avaient fait entrer l'eau de la Lys dans les fossés.

Le même soir, l'avant-garde se porta à Courtray et s'y établit. Il y avait dans cette ville deux bataillons et 300 hussards ou dragons. La chaussée avait été coupée en deux endroits, et les ennemis avaient établi du canon près d'un moulin sur le grand chemin. Nous avons eu 25 blessés et 3 hommes tués dans cette affaire.

Le quartier général s'est établi, le 18, à Menin ; et l'armée a campé sous cette ville le même jour.

Elle a séjourné au camp de Menin jusqu'au 30. Le 30, elle est retournée à Lille ; le 1er juillet, à Orchies ; le 2,

(1) D'après la correspondance de Luckner, l'entrée à Menin a eu lieu le 17 et non le 18.

nt-Amand et, le 3, à Famars, où elle est restée jus-
13.

maréchal de Luckner tint un conseil de guerre
ain pour savoir s'il prendrait l'offensive ou s'il gar-
la défensive; et si, dans le premier cas, il devait
rter sur Gand, comme cela lui était facile, l'ennemi
nt pas en force dans cette partie. On se décida pour
fensive, et, conséquemment, on retourna à Famars,
général Lafayette vint concerter, avec le maré-
le Luckner, ce fameux chassé-croisé de l'armée du
e et de celle du Nord qui opéra un si mauvais
1).

rmée du Nord changea alors de dénomination et
elle d'armée du Centre, et *vice versa;* celle com-
ée par le général Lafayette se nomma armée du
L'armée partit de Famars le 13 juillet et arriva,
14 jours de marche, à Longeville, près et en ar-
le Metz, où elle campa jusqu'au 4 août . . . . . .

. . . .

oire sur l'armée du Nord, du 20 avril au 21 septembre
par l'abbé Massieu, bibliothécaire du Dépôt de la guerre de
à 1815 (2).

. . . .

kner, général en chef de l'armée du Nord. —
ner avait un camp de 40,000 hommes au complet et

'oir, à ce sujet, l'explication donnée au début de l'article
10).

lassieu (J.-B.), curé de Sergy à l'époque de la Révolution, fut
uté du clergé du bailliage de Senlis aux États généraux de 1789.
epta la nouvelle constitution du clergé, prêta serment en dé-
1790, devint évêque constitutionnel de Beauvais en mars 1791.
membre de la Convention, il y vota la mort de Louis XVI.
en mission dans le département des Ardennes, il fut accusé
rd de vexations qui le firent décréter d'arrestation le 9 août
mnistié en vertu de la loi du 4 brumaire an IV, il occupa, en

de 25,000 hommes à l'effectif à Famars, près de Valenciennes.

Lafayette avait pris une position sur les hauteurs de Givet, au mont d'Haurs, d'où il détacha 3,000 hommes à Bouvines et ensuite près de Philippeville . . . . . .

Le maréchal de Rochambeau, en quittant l'armée, avait conseillé d'attaquer la Flandre maritime.

Lafayette, avec un corps de 18,000 hommes, dut occuper un camp sous Maubeuge (6 juin) pour opérer une diversion, se contentant de contenir l'ennemi dans cette partie. L'avant-garde française, placée à Glisuelle, fut attaquée et se replia sous Maubeuge. Là, Gouvion fut tué (11 juin). Les colonnes qui, se portant à son appui, devaient passer la Sambre et tomber sur le flanc de l'ennemi, n'arrivèrent que lorsque celui-ci retournait déjà à Mons. Cette attaque se fit par une nuit orageuse, du 13 au 14 juin; les nouvelles parvinrent lentement et les ordres ne purent être reçus à temps (1).

L'armée de Luckner avait marché, le 11, de Saint-Amand à Orchies; le 15, elle occupa le camp de la Magdelaine, près Lille, et, le 17, elle entra sans résistance dans Menin. Le 18, Luckner écrivit au Ministre de la guerre : « J'ai laissé hier mon avant-garde et ma réserve

---

1797, une place à l'École centrale de Versailles. Bibliothécaire du département de la guerre de 1797 à 1815, il se réfugia à Bruxelles en février 1816; il sollicita, en 1818, sa rentrée en France par l'intermédiaire du comte Lanjuinais, membre de la Chambre de Paris. (Bibliothèque nationale, cote F⁷ 6714.)

(1) Bien que cette opération eût été faite par des troupes de l'armée du Centre, elle n'en doit pas moins être citée au titre de l'armée du Nord, car elle fut amenée par la combinaison concertée entre Rochambeau, Luckner et Lafayette dès le 19 mai, et qui consistait à attirer l'attention de l'ennemi sur Maubeuge et à le fixer dans cette direction pendant que Luckner le manœuvrerait par la vallée de la Lys.

Le combat de Glisuelle ou de Grisoelle eut lieu dans la nuit du 10 au 11 et non dans celle du 13 au 14.

in; ce matin, j'ai fait partir de Wervick mon corps
ée qui a été renforcé par le corps de 5,000 hommes
t de Dunkerque. Mon avant-garde s'est avancée
Courtray. Je compte, demain, faire un grand mouve-
vers ce point; l'ennemi est en force dans ce camp ».
ème jour, Courtray fut attaqué par l'avant-garde.
900 hommes (1) occupaient une redoute qui fut
tée par les généraux Valence et Jarri, et l'armée
dans la ville.

mée de Lafayette était campée dans Bavai, occu-
n poste destiné à tenir en échec une partie des
s ennemies, et, par cette diversion, les empêcher
er les mouvements offensifs de l'armée de Luckner.
. . . Le 6 juillet, le Roi annonça à l'Assemblée
che des Prussiens sur la France. . . . . Les ar-
ombinées s'avançaient. . . . . L'armée de Luck-
ait évacué Courtray dès le 30 juin, et Jarry, offi-
i avait longtemps servi dans l'armée prussienne,
rûlé le faubourg de cette ville en se retirant, sans
pût donner un motif plausible à cette terrible exé-
militaire (2). L'armée de Luckner revint au camp
ars, sous Valenciennes; celle de Lafayette resta
i. Dumouriez commandait à 7 ou 8,000 hommes
p de Maulde. Custine et Kellermann étaient à la
petites armées sur la Sarre, et Lamorlière tâchait
sembler une armée dans les départements du

. . . .

---

compagnies, d'après une relation autrichienne qui sera donnée

xplication de cette action semble se trouver dans la lettre de
Ministre de la guerre, lettre datée de Préseau, sous Valen-
e 9 juillet 1792, qu'a publiée la *Revue des questions historiques*
il 1900, sous la signature de A. de Ganniers, et que publiera
militaire, car elle fait partie des Archives de la guerre.

Après l'évacuation de Courtray et la retraite de Luckner à Valenciennes, il ne fut plus question que de prendre un système défensif contre les armées qui s'avançaient de tous les points et menaçaient la frontière. On avait assez prévu qu'elles tenteraient de pénétrer par la Champagne, et le plan de défense fut convenu avec les nouveaux ministres. On désigna à Lafayette son commandement depuis Dunkerque jusqu'à Montmédy, où se terminait la droite de sa ligne de défense. Luckner dut prendre le commandement depuis Montmédy jusqu'au Rhin, ayant sous lui les corps commandés par Kellermann, Custine et Lamorlière. Dumouriez resta au camp de Maulde avec une division aux ordres de Lafayette. . . . . Ces mouvements s'exécutèrent vers le 14 juillet : l'armée de Lafayette marcha par sa droite par Lacapelle et Mézières. Les troupes de Valenciennes et de Maubeuge se portèrent, les unes sur Sedan, les autres sur Montmédy. Toutes les troupes de la gauche du commandement de Luckner passèrent sous les ordres de Lafayette ; celles de la droite de l'armée du Centre furent réunies à Luckner. Ce mouvement n'occasionnant pas une différence de plus d'une marche pour que chacun conservât les bataillons et les escadrons qu'il avait toujours commandés, les généraux crurent devoir leur éviter les inconvénients d'un changement d'armée. Celle de Luckner, partant du camp de Famars, conduite par les généraux Berthier et Daboville, fit son mouvement par l'intérieur, pour se porter sur la Moselle (1). Ces divers mouvements simultanés, rassemblant sur un même point des forces qui, dans le moment de leur rapprochement, formaient de 45,000 à 50,000 hommes, Lafayette fit proposer à Luckner une entreprise sur l'armée autrichienne dans sa position de Mons, qu'elle occupait avec

(1) Au lieu de cette explication confuse, voir celle du début de l'article (page 310).

20,000 hommes. Les deux colonnes de droite étaient ées par l'armée de Lafayette; les deux de gauche, elle du maréchal; la 5e colonne, au centre, par les es partant du camp de Maulde, aux ordres de La- Luckner se refusa à tout mouvement offensif. . .

evas d'un journal militaire pour les campagnes de 1792 95. Rédaction des bureaux du cabinet historique et topogra- ie du Comité de Salut public (1).

. . . .

nai 1792. — Biron persiste à refuser le comman- t des troupes réunies à Valenciennes qui manquent t, n'ont que pour 8,000 hommes d'effets de cam- t, dont on en envoie pour 4,000 hommes à Mau- , au moment où les ennemis se rassemblent au

———

canevas était celui qu'avaient rédigé les bureaux du cabinet ie et topographique créé par arrêté pris par le Comité de Salut 3 fructidor an II pour être exécuté le 11. Cette rédaction tinée à être remise à l'historiographe chargé par le Comité de r le théâtre de la guerre. (Voir d'ailleurs, à ce sujet, dans la *ilitaire* du mois d'avril 1899, l'article intitulé : *Les historio- nilitaires aux armées.*)

reconnaître, du reste, que le gouvernement révolutionnaire toujours d'inscrire au « Temple de mémoire » les hauts faits e. C'est ainsi que, par décret du 14 novembre 1792, « la Con- nationale, voulant faire connaître à toute la République les s militaires de la campagne mémorable qui assure la conquête erté, décrète que le Pouvoir exécutif provisoire fera imprimer l qui a été tenu par les généraux de la République de leurs s pendant la campagne ».

me, à la séance du 14 ventôse an III, Carnot proposa, au nom é de Salut public, et en attendant la rédaction à faire par le istorique et topographique, d'afficher dans la salle des séances des victoires de l'armée française depuis Hondschoote jusqu'à le Roses, tableau qui comprenait : 27 victoires, dont 8 en ba- gée; 120 combats de moindre importance; 80,000 ennemis ,000 faits prisonniers; 116 places fortes ou villes importantes, ou redoutes, 3,800 bouches à feu, 70,000 fusils, 1900 milliers e et 90 drapeaux pris sur l'ennemi.

nombre de 50,000 hommes effectifs dans les Pays-Bas et marchent sur Mons, au nombre de 20,000 combattants, enhardis par nos déroutes.

11 *mai* 1792. — La position prise par l'ennemi paraît au maréchal Rochambeau plus défensive qu'offensive.

Avant de partir de Leuze (1), l'ennemi avait envoyé un corps de troupe à Tournay, aux ordres d'Happoncourt. Bender et Saxe-Teschen étaient à Mons. Leurs corps, autour de Mons, étaient en partie sur le chemin de Quiévrain, dans la position où ils avaient reçu l'attaque de Biron, en partie vis-à-vis le chemin de Maubeuge. Un corps campait aussi sur le mont Falizel, en face de la route de Binche, occupant les hauteurs de Bertaimont, Quaregnon et Jemappes. On disait le camp aux ordres de Bender de 15,000 hommes, et le camp de Binche de 4 à 5,000 hommes.

Rochambeau recommande à Lafayette, général en chef de l'armée du Centre, de bien faire observer les mouvements de l'ennemi à Beaumont et à Thuin, et, au premier avis de leur dessein de se porter vers la trouée entre Sambre et Meuse, marcher à Philippeville, prendre la position de Silenrieux, pour attaquer leur flanc gauche, au moment où lui, Rochambeau, attaquerait leur flanc droit, en débouchant du camp retranché de Maubeuge.

16 *mai*. — Le maréchal Luckner prend le commandement en chef de l'armée du Nord, et Rochambeau pro-

(1) Extrait du Journal du conseiller Paridaens. *Du 7 mai* : « Hier et aujourd'hui notre armée, campée près de Quiévrain, revient prendre son premier camp près de Frameries et de Cuesmes précisément à cause que la position est plus avantageuse et plus à portée de nous donner du renfort soit vers Namur, soit vers Leuze où est l'armée de son Altesse le duc de Saxe-Teschen. » *Du 9 mai* : « Le quartier général de l'armée autrichienne, qui était à Leuze, vient se placer à Mons... » (*La Défense nationale dans le Nord de* 1792 *à* 1802, t. I, p. 66.)

de l'aider de tout son pouvoir, mais en demandant
ours à se retirer du service pour cause de santé.
7 mai. — Environ 3,000 Autrichiens débouchent sur
colonnes du bois de Sart; l'une coupe la route
Maubeuge, l'autre coupe la route de Valenciennes;
roisième s'avance entre ces deux routes vers la
ie de Bavai qui fait face au bois de Sart; le canon
en batterie fait feu sur la ville. Après quelque
tance, le conseil de la commune se détermine à ar-
r le pavillon blanc. 2,500 Autrichiens entrent dans
i. Leurs officiers arrêtent le pillage. Il y avait
avai 80 hommes d'infanterie qui, malgré l'ordre
ès de se retirer devant des ennemis supérieurs en
ore, résistèrent et furent faits prisonniers. Les offi-
et 25 hommes du 3e régiment de hussards faisant
e du détachement de Bavai se replièrent après que
lle se fut rendue, attendirent l'infanterie devant
ignies et se retirèrent par le Quesnoy sur Jenlain.
les eut ordre de partir avec une avant-garde com-
e de 3 escadrons du 3e régiment de hussards, 3 du
égiment de chasseurs, 2 du 5e, 2 compagnies de
adiers, 2 piquets et 2 pièces de canon. Luckner et
ambeau se portèrent à l'avant-garde. Rochambeau
archer avec les premiers bataillons des 5e, 22e et
égiments d'infanterie, 2 escadrons du 17e de dra-
4 pièces de 8 et 4 obusiers; et fit marcher en même
s un détachement de Maubeuge et du Quesnoy, le
ier avec de l'artillerie. Il prit position en avant de
in, tandis que les troupes correspondantes s'avan-
t. L'avant-garde entra à Bavai 2 heures après que
emi s'en fut retiré, en amenant avec lui six voitures
ées de fourrages et de blessés. Luckner laissa un
à Bavai.

. . . .

mai. — Le camp français de Famars est porté
000 hommes.

. . . .

7 *juin*. — Luckner se plaint au Ministre du silence de celui-ci sur le plan d'offensive que lui a envoyé Luckner... (1) Il l'informe que Lafayette campe, depuis le 6, sous Maubeuge, avec 20,000 hommes...

17 *juin* (2). — Luckner entre dans Menin vers midi. La ville était occupée par une cinquantaine d'hommes, autrichiens, qui l'ont évacuée à l'approche de l'avant-garde et du corps de réserve. L'avant-garde française occupe Menin et le gros de l'armée campe près de Werwick. Alors l'ennemi n'avait que deux grands corps, l'un à Mons (3), l'autre à Tournay (où était la majeure partie de sa cavalerie); il faisait des mouvements continuels et en annonçait un vers Courtray. Luckner promit de conférer avec le Comité révolutionnaire des Belges et des Liégeois sur les moyens de l'insurrection promise par eux et par le Ministre dans la Belgique.

18 *juin*. — Un petit corps de l'avant-garde marche sur Courtray. 8 à 900 ennemis étaient dans un poste à l'abri d'un triple retranchement assez bien muni de canons. Luckner charge Valence d'attaquer la tête de ce retranchement et Jarry d'attaquer le flanc. Vive canonnade; le combat dure trois heures. Les Autrichiens se défendent avec acharnement et sont chassés. Les Français prennent 1 pièce de canon, tuent 2 chevaux d'artillerie, en prennent 3, font 3 prisonniers, ont

---

(1) « Le Cabinet historique n'a point eu communication de ce plan d'opérations offensives .. »

(2) « Une lettre citée par Gossuin à l'Assemblée nationale, dont il est « fait mention dans le *Moniteur* de 1792, n° 202, place au 14 juin une « attaque d'Orchies par 6,000 Autrichiens. D'autres gazettes démentent « le fait. Le Cabinet historique n'a rien d'officiel à cet égard. »

(3) Cela est en contradiction avec la relation autrichienne dont il sera parlé plus loin et d'après laquelle les Autrichiens portèrent leur gros vers Courtray en ne laissant que 4 bataillons et 4 escadrons à Tournay. La *Revue* reviendra plus loin sur cette question.

mme tué, 12 blessés, en tuent et blessent un beau- plus grand nombre et entrent dans Courtray. Dès ille, l'avant-garde et la réserve étaient à Menin et environs, éclairaient le pays; et le gros de l'armée, le matin du 18, de Wervick et renforcé en route a jonction du camp de Dunkerque de 5,000 hom- était venu camper près de Menin.

Luckner mande qu'il a envoyé deux commissaires uerres avec pouvoir de se saisir des caisses im- les à Ypres... (1)

. . . .

juin. — Les Autrichiens se rallient sur les trois de Gand, Tournay et Mons, et ont fait rester les qu'ils avaient sur la Lys. Ils ont 3,000 hommes à qui suffiraient pour arrêter l'armée du Nord, à ce que les troupes de Tournay pussent la pren- ar derrière. Luckner en conclut qu'il ne doit mar- n avant que lorsque le Comité révolutionnaire du ui garantira, à force ouverte, le passage de la Lys...

juin. — La position de l'armée du Nord paraît à Luckner. Son avant-garde est forte et bien pla- Courtray, soutenue par sa réserve campée à côté; l ne compte plus sur les promesses du Comité qui n'a rassemblé que très peu d'hommes, placés avant-garde. Luckner ne veut que se maintenir n'ira pas en avant à moins que des renforts n'as- ses derrières. Il demande s'il ne ferait pas mieux venir couvrir l'ancienne frontière. Kellermann t alors, du camp de Neukirch, que 60,000 Prus- dont 600 hommes d'artillerie à cheval et 40 esca- de hussards, se rendaient sur le Rhin; que les hiens porteront toutes leurs forces dans la Flandre

On n'a trouvé aucun avis officiel de l'entrée des Français à Le fait et sa date (du 17) sont dans les journaux sans le détail ».

et en Brisgau ; que les principaux points d'attaque doivent être Montmédy, les départements du Haut et Bas-Rhin. Sur ces avis, Dumouriez écrivait le 14 juin à Lafayette que Luckner peut se maintenir aux Pays-Bas avec l'armée du Nord, aidée des Belges, et pourvoir à la sûreté de Maubeuge ; que Lafayette ferait alors son mouvement par sa droite pour se rapprocher des départements de la Meuse, des Ardennes et de la Moselle, y suivre son plan de défensive et dégager ainsi Kellermann qui se rapprocherait de Landau et du Rhin ; que, si Luckner se repliait dans le département du Nord, Lafayette rentrerait naturellement dans sa défensive.

25 *juin.* — Lafayette presse le ministre Lajard de s'occuper de la défensive pour juillet ; observe que Luckner n'aura devant lui que des Autrichiens, mais que lui, Lafayette, est destiné à combattre les Prussiens..... attend l'avis officiel qu'il ne commande que jusqu'à la Moselle, et prie instamment de le resserrer le plus possible dans l'arrangement des armées en considérant la trouée de Carignan comme le centre de son armée.....

26 *juin.* — Luckner s'est retranché dans la même position de son avant-garde, sur Courtray... Il craint un mouvement des Autrichiens sur Tournay et une tentative de leur part sur ses derrières, soit par Maulde ou par Condé sur Lille. Il propose de se borner à la défensive en rentrant dans les frontières.

27 *juin.* — Les Autrichiens s'étaient emparés, le 23, d'un avant-poste entre Harlebeke et Courtray. Les Français voulurent les en déloger le 24 et furent repoussés. Le 27, ils y eurent 20 hommes tant tués que blessés en voulant rentrer dans ce poste.

29 *juin.* — Résolution de Luckner de se rapprocher de Valenciennes... pour laisser à Lafayette la faculté de se mouvoir sur la droite et garnir la frontière depuis Givet jusqu'à Sarrelouis. Alors l'armée du Nord était à

Menin..... l'avant-garde et la réserve à Courtray..... harcelées par l'ennemi qui se renforçait tous les jours vers Tournay, entre Courtray et Gand..... la tête des colonnes ennemies s'avançait dans l'électorat de Trèves et vers les Pays-Bas. Lafayette ne pouvait quitter sa position sans que l'armée du Nord ne se trouvât avoir à résister à des forces doubles, et sans que Valenciennes et Lille ne fussent à découvert.

Le 29, les postes Français, près de Courtray, furent attaqués par les Autrichiens, se retirèrent, évacuèrent la ville et brûlèrent les faubourgs. Carle et Jarry commandaient.

30 *juin*. — L'armée part le 30 pour Lille, doit être le 1er à Orchies, le 2 à Saint-Amand, le 3 à Valenciennes.

Lanoue, lieutenant général, eut ordre de partir le 2 du camp de Maulde avec ses 5,000 hommes pour Valenciennes, d'être le 3 au Quesnoy, le 4 à Maubeuge (1). Tout se réduit dès lors à la défensive.

12 *au* 24 *juillet*. — Ici s'opère la transfusion ou le troc d'officiers et de soldats des deux armées du Nord et du Centre. L'autorisation de cet échange fut adressée au général Luckner et au général Lafayette le 8 juillet, avec pouvoir de « répartir les troupes de leur armée de « la manière la plus convenable, en conservant chacun « des corps et des officiers généraux qu'ils désireront « avoir plus particulièrement à leurs ordres » (2).

---

(1) Ce mouvement avait pour but de permettre à Lafayette de quitter Maubeuge et de se porter où il jugerait sa présence nécessaire. (Lettre de Luckner au Ministre, datée du 29 juin 1792.) Lanoue, qui avait 5,800 hommes au camp de Maulde (situation du 25 juin 1792), quitte ce camp avec 5,000 hommes, c'est-à-dire en n'y laissant qu'un bataillon, la veille du jour où Luckner y arrivera, battant en retraite de Courtray par Lille, Orchies et Saint-Amand.

(2) « La correspondance ne jette aucune lumière sur les motifs de « cette opération, ses avantages ou ses inconvénients. »

Voir, à ce sujet, l'explication donnée au début de l'article (page 310).

Il existe encore aux « Archives » un « mémoire du général Pamphile Lacroix sur l'armée du Nord, de la déclaration de guerre au 22 août 1792, jour de la fuite de Lafayette » ; et une « relation des opérations de l'artillerie de la 1re division de l'armée, de la fin d'avril 1792 au 10 brumaire an II »; mais ces deux mémoires n'ont pas paru présenter assez d'intérêt, en ce qui concerne la période du commandement du maréchal Luckner.

2° CORRESPONDANCE CONTEMPORAINE DES ÉVÉNEMENTS.

I. — ÉTAT MATÉRIEL ET MORAL DE L'ARMÉE.

A la suite des paniques de Quiévrain et de Tournay, le maréchal de Rochambeau, mécontent d'avoir vu substituer à ses vues celles de Dumourriez et de Biron, qui aboutissaient, malgré lui, à ce double échec; effrayé de l'indiscipline qu'avaient montrée les troupes en cette circonstance; âgé et malade, persista à donner sa démission malgré les instances que firent, pour le retenir, le Ministre de la guerre, le Roi et Biron lui-même, qui ne cessait de répéter que sa retraite serait une calamité.

Dans ces conditions, le 4 mai, le Ministre proposa, de la part du Roi, le commandement de l'armée du Nord au maréchal Luckner, qui arriva le 16 à Valenciennes; et le 19, le maréchal de Rochambeau lui remit officiellement le commandement par la proclamation suivante :

Soldats,

Armés pour la plus belle cause, ne désespérez pas de la chose publique après quelques revers. Ils vous ont appris que la méfiance est le plus grand ennemi que vous ayez à combattre. Votre courage me rassure, et,

noment de vous quitter, j'entrevois vos succès dans enir.

m'eût été glorieux de mourir au milieu de vous; s, vieux et infirme, je remets, d'après les ordres du le commandement de l'armée du Nord entre les ns de M. le maréchal Luckner. Il a adopté la ace pour patrie, et, sous lui, vous mériterez sûrement honneurs du triomphe.

Le maréchal DE ROCHAMBEAU.

succession que prenait le maréchal Luckner était le; le dénuement que signalait Rochambeau dans ttre du 25 avril existait toujours, et se compliquait grande confusion dans le service et d'une indisci- que n'avaient probablement fait qu'accroître les ıtes de Tournay et de Quiévrain (1).

... Pour qu'il soit possible de se conformer aux ts du Conseil, il faut avoir des moyens, et ces ns sont des officiers et des soldats. Je ne sais pas encore ce que compte faire M. le Maréchal, mais ce je sais bien, c'est que l'état de cette armée fait r. Elle manque de tout, et spécialement d'ordre, de

---

ıe 12 mai, d'Arçon écrivait à Rochambeau : « Vous connaissez, ieur, la situation désordonnée de la garnison de Lille; mais je ne en parlerai que relativement aux fortifications dont le Comité du doit s'occuper particulièrement. Les soldats, après avoir pendu xcellent patriote en la personne du colonel Berthois, chef du , menacent les autres officiers de ce corps qui ne le sont pas s ; ceux-ci nous représentent que les soldats refusent de travailler ispositions qui intéressent la sûreté de cette importante place. nsent que le seul moyen de sauver des dangers qui peuvent s'en- e est de changer en entier cette garnison, de la faire camper et remplacer par d'autres régiments ».
mai, l'Assemblée nationale se vit contrainte à prendre un décret relatif au rétablissement de la discipline, décret qui fut sanc- par la loi du 23.

méthode dans les détails de service et d'état-major. Il est désirable, par-dessus tout, que les officiers généraux soient attachés aux troupes et, pour cela, il faut en avoir. Nous attendons MM. Macé, Marné, Lamorlière, Duchastelet, Berruyer et quelques autres, enfin Berthier. Je vous prie, Monsieur, avec instance, de ne pas souffrir, sous aucune espèce de prétexte, que MM. Berthier et La Jarre se destinent à une autre armée. Ce sont deux hommes indispensables dans celle de M. de Luckner, et qui ne peuvent être suppléés. L'un d'eux, ou tous deux, veulent aller à l'armée de Lafayette, mais il est de la plus haute importance de nous les conserver l'un et l'autre, et JE VOUS SUPPLIE DE N'ENTENDRE A RIEN QUI CHANGE CET ARRANGEMENT. Il serait nécessaire que M. DE JARRY, chef de l'état-major, soit appliqué à la partie qui lui convient, L'AVANT-GARDE, et pour cela, fait maréchal de camp. Nous vous organiserons ensuite l'état-major de manière à le faire enfin marcher (1). Berthier, maréchal

(1) Voir sur Jarry l'article qui vient de paraître le 1er avril 1900 dans la « Revue des questions historiques » sous ce titre : « Le général Jarry et l'incendie de Courtray », et sous la signature « A. de Ganniers ». Ayant servi en Prusse pendant la guerre de Sept ans, et y ayant organisé puis dirigé l'Académie de guerre de Berlin, il bénéficia, comme Luckner, à sa rentrée en France en octobre 1790, de l'engouement que nous avons eu toujours la faiblesse d'avoir pour tout ce qui venait d'outre-Rhin après nos revers passagers. C'est ainsi qu'il fut alors qualifié, par le ministre de la Tour du Pin, d'officier d'une valeur telle, qu'il « n'en existait, au service de la France, quatre qui puissent lui être comparés ». On crut donc faire merveille en lui donnant les fonctions de chef d'état-major de l'armée de Rochambeau. La lettre de Valence montre combien on s'était trompé. (Voir, pour plus de détails, l'article précité de A. de Ganniers.)

Voici, au surplus, le résumé de sa bizarre carrière :

JARRY François.

Entré au service de Prusse, sans date. — Capitaine ingénieur, sans date. — Major, 28 octobre 1763. — Colonel, 30 mars 1790. — Admis à servir en France en qualité d'adjudant général-colonel, employé à

camp, pourra être chef, et La Jarre, chef adjoint. ais je n'ai vu une telle confusion dont il faut enfin r... » Que nos lettres, je vous prie, soient pour Dumouriez seul et pour vous. — Valence (1).

s démissions continuaient à désorganiser le com-dement. En protestant, le 20 mai, contre celle de le Noailles, qui sert avec activité, a des talents aires, et sera utile à l'avant-garde de l'armée, *le échal Luckner avoue l'indiscipline de ses troupes.* Il ve, *écrit-il,* sa retraite, sur l'indiscipline des troupes manque absolu des moyens de répression. Sans l'armée a besoin de rentrer dans l'ordre; sans je solliciterai du Roy et de l'assemblée Nationale ce qui pourra contribuer à la plus exacte subordi-n ; mais je dois être aidé par les officiers généraux rticuliers et ceux qui méritent la confiance (2).

ces réclamations, Luckner en avait sans doute joint

---

du Nord, 6 juillet 1791. — Maréchal de camp, 27 mai 1792. — donné le 16 août 1792.

Campagnes.

. Armée du Nord.

Décorations.

alier de Saint-Louis, le 19 juin 1791.
é au service d'Angleterre, inspecteur général des Ecoles militaires h Wycomb et de Great Marlow. Décédé en 1807.
t état est annexée la note suivante :
mis par la Reine à M. de Saint-Paul.
de Jarry a servi sous le feu Roy de Prusse pendant toute la guerre ans. C'est un officier qui joint à cette rare expérience beaucoup et de connaissances. Il n'existe pas au service de France quatre qui puissent lui être comparés. »
e maréchal de camp Valence à M. Servan, Ministre de la guerre i 1792).
e maréchal Luckner au Ministre de la guerre, de Valenciennes i 1792).

d'autres relatives au dénuement de l'armée, car il reçut, le 23 mai, de Servan, la réponse ci-après :

« C'est avec bien de la douleur, Monsieur le Maréchal, que j'ai lu dans vos dépêches combien vous avez été affligé de voir la faiblesse des armées que nous avons à opposer à l'ennemi. N'ayant pas encore pu conférer avec M. Lajard sur les objets qui peuvent vous manquer et m'étant occupé sans relâche à faire préparer et envoyer d'ici tous ceux qui pouvaient être nécessaires, soit pour réparer les dernières pertes faites, soit pour réaliser les objets nécessaires ; je ne sais comprendre comment il peut manquer autant de choses. Il est vrai qu'il doit y en avoir qui sont en chemin et qui vous seront probablement arrivées quand vous recevrez cette lettre. L'impatience de vous témoigner ma bonne volonté fait que je n'attends pas même d'avoir causé avec M. Lajard. La chose qui m'effraye davantage, c'est le désir que vous et M. de Lafayette paraissez avoir d'augmenter vos armées trop affaiblies par les garnisons ; mais, après avoir épuisé l'intérieur, je n'ai pu trouver que 10 bataillons de gardes nationales à faire passer à votre armée et 2 à celle de M. de Lafayette, ce qui n'est rien pour vos besoins, ce qui est énorme pour notre disette. Je tâcherai cependant d'en faire passer encore 2 bataillons à votre armée, ce qui, joint aux carabiniers, l'augmentera de plus de 7,000 hommes. J'espère aussi que le complément des bataillons de volontaires à 800 hommes, s'il peut s'effectuer promptement, nous donnera 36,000 hommes qui nous seront infiniment utiles, mais nous ne les avons pas encore (1).

« Je sens comme vous qu'il est nécessaire que vos officiers généraux joignent très promptement et je vais m'en occuper.

(1) Aux 169 bataillons de gardes nationales volontaires à l'effectif de 574 hommes, créés par la Constituante, l'Assemblée législative avait

J'avais déjà refusé la retraite de M. de Noailles, dont
précie plus que personne le talent, et je vous prie
 décider à rester ; mais, dans le cas où il persiste-
 quitter, je vous prie de me l'apprendre (1).
Je viens de lire avec attention les notes arrêtées
 vous, Monsieur le Maréchal, et M. de Lafayette. et
 peux pas revenir de la quantité de troupes que l'on
le regarder comme indispensable pour défendre la
on depuis Dunkerque jusqu'à Longwy. Selon ces
ls, 180,000 hommes suffiraient à peine et vous n'en
pas 122,000. Ce serait donc plus de 60.000 hommes
manqueraient à ces deux armées, auxquelles il est

 le 5 mai 1792, d'ajouter d'autres bataillons et d'en porter
f à 800 hommes.

Décret de l'Assemblée nationale du 5 mai 1792,
sanctionné par la loi du 6 mai.

1er. — Afin de compléter le nombre de gardes nationales pour
les les fonds ont été proposés dans les dépenses ordinaires de
1792, il sera levé sans délai trente-un nouveaux bataillons de
volontaires nationaux.

6. — Afin de compléter le nombre des volontaires nationaux
ires à la défense de l'État, il sera fait, dans chacun des batail-
jà existants, et dans ceux qui seront levés en vertu du présent
 une augmentation de 226 hommes.

7. — Au moyen de cette augmentation, chacun des bataillons
mposé de 800 hommes, chaque compagnie de fusiliers de
mes et celles de grenadiers de 89. Le nombre des officiers et
iciers restera tel qu'il a été fixé par le décret du 4 août 1791.
 31 bataillons, le décret de l'Assemblée nationale du 14 mai,
né par la loi du 18, avait ajouté 14 nouveaux bataillons.

1er. — Le nombre des bataillons de gardes volontaires natio-
xé à 200 par l'article 1er du décret du 5 mai, sera porté à 214.

2. — Les 14 bataillons fournis par les départements désignés
 présent décret seront, ainsi que tous les autres, portés à
mmes.

éponse à la lettre de Luckner, datée de Valenciennes, le 20 mai

impossible d'envoyer un bataillon de plus que ceux qu'on y envoie, ce qui devient aussi affligeant qu'alarmant.

« J'ignore quelle est la dévastation des munitions dont on se plaint ; mais, dans le camp le plus difficile à approvisionner en fourrages, Givet, on en a pour deux mois. Dans les magasins royaux, des grains pour nourrir 280,000 hommes pendant un an ; encore quelques jours, et tous les chevaux d'artillerie seront rendus. Les assignats sont un grand obstacle, mais la fourniture en nature avec quelque argent doit remédier à ces maux. M. d'Alancy (1) écrit qu'il est tranquille sur les effets de linge et chaussure et qu'il s'est assuré de leur existence utile. Je sens bien que tout cela ne donne pas des

---

(1) Commissaire général de l'armée du Nord. L'assertion de Servan semble être en discordance avec la lettre de d'Alancy, du 8 mai 1792. Dans cette note, en effet, après s'être plaint de l'insuffisance de l'état-major dirigé par Jarry, d'Alancy ajoutait : « Il est indispensable d'en-« voyer directement à Valenciennes le remplacement de ce qui a été « perdu au camp de Quiévrechain, soit en campement pour dix mille « hommes, soit en hôpital militaire pour le même nombre d'hommes ; « sans cela l'armée ne peut pas camper.

« Surtout envoyez-nous des habits, des chemises, des souliers ; toutes « les troupes de toutes armes et les gardes nationaux sont presque nus « et me tourmentent d'une façon qui n'est pas gaie.

« ..... Tous les ouvriers, employés, etc., refusent le service, si on ne « les paye pas en numéraire.

« La cherté des subsistances est énorme à Valenciennes ; la perte sur « les assignats est de 40 p. 100..... »

Cette lettre donne encore les détails suivants sur l'organisation des services de l'armée : « Je n'ai que sept commissaires des guerres..... « L'entrepreneur de la viande n'est arrivé que depuis deux jours, et « l'apothicaire-major aujourd'hui.

« Le trésorier de l'armée et le contrôleur ne sont arrivés que depuis « trois jours.....

« Le directeur de la poste aux lettres est arrivé seul ; comme son « service ne peut être monté que lorsque nous serons hors de la fron-« tière, il aura le temps de faire ses dispositions avec la régie des « postes..... »

ts; aussi, le grand problème à résoudre semble-t-il luire à savoir si, avant que l'ennemi ait rassemblé les forces qu'il attend, et connaissant qu'il n'a pas lement plus d'environ 36,000 hommes en partie sés dans les places, on peut ou l'on doit, en dimi- momentanément la force des garnisons, attaquer ou autre point se rapprochant de Bruxelles pour onner un grand mouvement dans un pays déjà lé, et peut-être pour réussir à forcer l'ennemi à en si véritablement tout ce qu'on suppose s'effectuait. traire, si, obligés de diminuer infiniment nos forces pport à la quantité prodigieuse de places à garder, ommes réduits à l'inaction, quelles seraient les ns et les précautions à prendre pour s'assurer que mi qui tenterait de percer dans le royaume, en se- npêché non pas par une opposition directe, mais s manœuvres sur les flancs, par la difficulté qu'il it à trouver des subsistances, et tous les obstacles it rencontrer un ennemi même puissant dans un ù, à chaque pas, on chercherait à lui nuire ou à le re..... »

roblème ainsi posé était d'autant plus difficile à re que l'armée semblait être réduite à un très faible f.

6 mai, en effet, Marais adressait de Valenciennes ouriez « l'état de la position déplorable de notre ..... réduite à rien..... forcée maintenant par lesse et son dénuement, à se cacher dans des can- ents et derrière des remparts. L'armée active du st composée de 10,200 hommes d'infanterie et hommes de cavalerie n'ayant pas la moitié des ndispensables pour entrer en campagne..... Le al Luckner est désespéré. Ses dispositions sont ntes. Il vous entend; il veut agir, il agira; mais lrait ne pas compromettre sa gloire et notre liberté sort est inséparable.....

M. Luckner a demandé au Roi, des commissaires des guerres, afin que sa situation soit vérifiée, connue, et sa véritable et juste responsabilité déterminée. Il va appeler des officiers du génie pour examiner si le nombre des troupes qu'il veut laisser dans les places est trop ou trop peu considérable; et, une fois les moyens qui lui resteront bien constatés, il agira. L'exécution de son plan exige que les villes de guerre restent dans un état de défense assez fort (1).

Ces mêmes promesses étaient faites le même jour sous les mêmes réserves par Luckner à Dumouriez :

Vous n'imaginez pas, Monsieur, la peine que me fait l'erreur où vous êtes sur les troupes dont je puis disposer, à quel point elles sont dépourvues de tout..... Vous savez combien je préfère la guerre offensive à la guerre défensive. Je vais essayer de rassembler tout ce que j'ai de moyens : une note de M. Dubucq, commissaire général, que je joins ici vous prouvera..... que nous manquons de tous les effets de campement qui nous sont nécessaires..... Je viens, cependant, malgré tant d'obstacles....., d'écrire à M. de Lafayette de se tenir prêt pour concourir avec moi au projet que j'exécuterai dès que j'aurai enfin de quoi camper les troupes que je veux emmener.....

Toutefois, en même temps qu'il se plaignait à Dumouriez de manquer de tous les effets de campement nécessaires, *Luckner en recevait quelques-uns.*

Vous avez, Monsieur (2), dans votre lettre du 19 mai

---

(1) La même idée est exprimée par Rochambeau, lorsqu'il dit dans son « Mémoire » : « ..... Rochambeau proposait, après avoir paré les premiers coups sur une frontière hérissée de places fortes, de déboucher « par les deux ailes de l'ennemi dans les pays d'entre Sambre-et-Meuse « et d'entre la Lys et la mer..... ». (Voir la *Revue* d'octobre 1899, page 433.)

(2) Luckner à Servan, Valenciennes, 26 mai 1792.

ssée à M. de Rochambeau (1), approuvé les disposi-
; qu'il a faites pour un camp de 8,000 hommes ; il
rrivé quelques tentes qui vont me mettre à portée
ire camper huit escadrons et quelques bataillons de
ce qui portera le camp de Famars et les cantonne-
s qui l'avoisinent à environ 13,000 hommes. Je vais
re à cette lettre l'état de la position actuelle de l'ar-
du Nord, que vous lui demandez.....

*tte lettre se croise avec celle que lui écrit le même
Servan sur les approvisionnements de son armée et
montre combien ces derniers laissaient encore à
er :*

i reçu hier, Monsieur le Maréchal, les dépêches
vous aviez chargé M. Berthier de me remettre;
m'ont d'autant plus affligé que, m'occupant sans
à ce qu'on fasse passer à votre armée ce qui peut
tre nécessaire, je vois qu'il manque encore beau-
de choses. Cependant si je peux croire les rapports
. Lajard lui-même, qui m'a remis des mémoires
e qui intéresse l'armée du Nord, il me semble que
devez commencer à avoir les objets les plus essen-
à l'exception des draps dont il y aura 12,000 aunes
juin, à Lille. Je joins ici une liste des officiers
raux ainsi que des adjudans qui sont désignés pour
r dans votre armée, et auxquels on a donné ordre
us joindre; peut-être trouverez-vous les lieutenans
raux trop peu nombreux; mais la faute en est au
t qui n'en permet qu'un certain nombre, insuffi-
pour quatre armées et l'intérieur du royaume. Vous
ez y suppléer par des maréchaux de camp dont

« J'espère que votre camp sera incessamment pourvu des effets de
pement qui lui sont nécessaires si vous ne les avez déjà reçus. Il
tarde bien de savoir les troupes et les officiers généraux sous la
. » (Servan à Rochambeau, 19 mai 1792.)

vous aurez incessamment grande quantité (1)..... Vous aviez déjà dans votre armée 450 chevaux de peloton ; il y en avait à Lille environ 800 qui ont dû vous joindre, et 800 à peu près qui sont partis de Rouen vers le milieu du mois et seront peut-être arrivés à Valenciennes au moment où je vous écris ; il faudra seulement observer d'être très rigide sur cet objet que l'on assure être très mauvais et pour lequel il serait très essentiel de faire quelque exemple qui pût effrayer les gens aussi audacieusement coupables que paraissent l'être les entrepreneurs de cette fourniture. Je joins ici de plus grands détails à ce sujet quant aux bâts et harnais ; il est très important aussi de faire réparer tout de suite ce qu'il pourrait y avoir de défectueux aux dépens de qui de droit ou en les refusant si l'on peut s'en procurer d'autres, poursuivre le fournisseur (2) ; les chemises, bas et souliers sont successivement envoyés et

---

(1) Il y avait 4 généraux d'armée, 30 lieutenants généraux et 60 maréchaux de camp.

Aux termes de l'article 1er du décret du 5 octobre 1790, « indépendamment des 94 officiers généraux employés, l'état-major de l'armée « sera composé de 30 adjudants généraux de division...... De ces trente « adjudants généraux de division, dix-sept auront rang de colonel et « treize celui de lieutenant-colonel.

« ART. 2. — Il sera attaché 136 aides de camp aux 94 officiers généraux employés, sur le pied de quatre par chacun des 4 généraux « d'armée, de deux par chacun des 30 lieutenants généraux et d'un « par chacun des 60 maréchaux de camp. Les premiers aides de camp « de chacun des 4 généraux d'armée seront colonels, les seconds seront « lieutenans-colonels, les deux autres ainsi que ceux des lieutenans-« généraux et des maréchaux de camp ne seront que capitaines. »

(2) Déjà, le 22 mai, Servan s'était plaint de ces chevaux de bât à Rochambeau, et il avait ajouté : « Quels sont les commissaires qui les « avaient acceptés ? M. de Grave a déjà fait mettre à une Cour martiale, en Normandie, un commissaire qui est accusé d'avoir favorisé « l'acceptation de plusieurs chevaux très défectueux ; et il est important que l'on poursuive sans pitié les agens de pareilles infidélités ! »

nême il doit y en avoir une quantité suffisante
aura l'attention d'entretenir.

ais donner ordre à M. Berthier de vous joindre.
pouvez l'employer comme maréchal de camp; il
e premier nommé et cela ne tardera pas.....
devez avoir 12 commissaires dans votre armée;
llez recevoir incessamment vos carabiniers; j'es-
ue le 5e régiment de dragons ne tardera pas à
indre et que l'on pressera son jugement; je vous
t ce qu'on craignait du 6e. Je vais tâcher de vous
asser les escadrons de campagne du régiment du
...(1).

*lettre reçoit, dix jours après, la réponse qui suit
kner :*

Valenciennes, 28 mai, 10 heures du matin.

i reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait

---

12 mai 1792, l'Assemblée nationale avait décrété l'établisse-
ne Cour martiale pour juger les 5e et 6e dragons; et Servan
e 13, à Rochambeau : « L'Assemblée nationale, ayant mis ce
état d'accusation les 5e et 6e régiments de dragons, accusés
e Biron, de s'être mal conduits dans l'affaire du 30 may (Quié-
e crois, Monsieur le Maréchal, qu'il est important d'envoyer
es régiments à Douay, l'autre à Arras, pour y être jugés ainsi
e le décret, que j'aurai soin de vous faire passer dès qu'il sera
é, afin que vous veuillez bien le faire mettre à exécution. Je
e vous croirez prudent de faire remplacer à Valenciennes par
régiments de dragons de votre armée les deux que vous en
m'occuperai de les remplacer par d'autres de l'intérieur si cela
le... »

à Rochambeau, 22 mai : « Je m'empresse, Monsieur le Maré-
vous faire passer la copie d'une lettre qu'on m'a communiquée
nne des craintes peut-être trop bien fondées sur le 6e régiment
ns que vous avez envoyé à Douay. Je ne doute pas que vous
ez dans votre sagesse toutes les précautions pour faire mettre
ur la loy à l'égard de ce régiment; mais si, après avoir fait
es faits dont je vous fais part, vous trouviez qu'ils soient
e crois que vous ne sauriez prendre trop de moyens pour en
ir les auteurs... »

l'honneur de m'écrire le 26. J'ai trouvé joint la liste des lieutenans généraux qui ne sont que cinq..... La liste des maréchaux de camp m'offre peu de moyens de suppléer les lieutenants généraux. Il en faut dans les places comme Valenciennes, Maubeuge, Lille et Douay; Condé aussi est un poste très important..... J'ai un seul adjudant général colonel..... Il n'en reste que trois lieutenans colonels (dont l'un) n'a pas de cheval, et (l'autre) n'est pas arrivé. Convenez, Monsieur, que le dénûment est au delà de tout ce qu'on peut croire; vous verrez par la lettre que je joins ici que cependant il n'arrête ni mes projets ni ma bonne volonté..... Ayant été obligé d'envoyer M. de Foissac à Maubeuge (1), je n'ai que M. de Beauharnais pour tout état-major. La confusion, la discordance de cette armée au moment du départ de M. de Rochambeau, font que les uns veulent se retirer et profitent de ce prétexte pour abandonner dans un instant difficile; d'autres demandent ou se font demander par M. de Lafayette et veulent changer d'armée; n'accordez donc, Monsieur, aucun de ces changemens, qu'il ne vous soit présenté de concert par les deux généraux.

Vous comptez toujours dans l'armée du Nord les carabiniers qui doivent arriver le 7 juin à Sedan, des bataillons qui seront rendus ici à la fin du mois prochain, et vous me pressez d'agir avant le 10. Je n'ai encore pu faire camper que deux escadrons, faute d'effets de campement.

Vous ne répondez pas, Monsieur, à la demande que j'ai eu l'honneur de vous faire de 3 commissaires pour prendre connaissance de la position de cette armée.....

..... Il me serait nécessaire d'avoir 9 lieutenans généraux et 20 maréchaux de camp.....

Je joins à cette lettre une autre lettre très importante

(1) Voir la relation du chef de bataillon du génie Gobert.

je vous prie de tenir secrète. J'enverrai un courrier
r du mois de juin, pour vous soumettre mes pro-
. . . .

Maréchal LUCKNER.

P.-S. Vous ne me donnez aucun ordre, Monsieur,
les compagnies franches. Les laissez-vous à ma
osition? »

ici la lettre annoncée par la précédente :

Valenciennes, 28 mai 1792, 10 heures du matin.

i, Monsieur, fixé pour les premiers jours de juin
marche que je crois propre à faire quitter aux
nis leur camp de Mons et pour laquelle je me con-
définitivement avec M. de Lafayette (1). . . . . Je
uis dire encore si j'agirai par ma droite ou ma
ie : j'attends le retour du courrier que j'envoie à
Lafayette. J'attendrai aussi le retour de celui qui
a d'ici le 1er de juin, pour commencer mes opéra-
Jamais elles ne peuvent l'être avec aussi peu de
ns, mais M. Dumouriez assure que j'en trouverai
le pays ennemi quand j'y serai entré.

reçois des nouvelles de Strasbourg qui m'an-
nt que le cercle de Souabe s'est déclaré contre
Je ne puis d'ici diriger la défense depuis le dépar-
t de l'Ain jusqu'à Landau ou Bitche, et je vous
le nommer un général pour l'armée du Rhin, à
lle je n'enverrai plus d'ordre mais toujours des
ils quand on m'en demandera. . . . .

Le maréchal de France, général d'armée,

LUCKNER.

r plaintes que formulait la lettre du Maréchal, datée
. Servan s'empresse de répondre dès le 29 :

.afayette était venu le 19 à Valenciennes et avait arrêté les
s lignes de ce plan avec Luckner et Rochambeau.

Je suis très affecté sans doute, M. le Maréchal, de tout ce que vous me mandez sur l'état de délabrement et de dénûment où se trouvent les troupes de votre armée, mais je m'en rapporte à cet égard bien entièrement à ce que vous me faites l'honneur de me dire sur cet objet. La mesure que vous me proposez d'envoyer des commissaires pour constater ce qui manque à votre armée me paraît, en conséquence, superflue; je ne puis en être informé d'une manière plus sûre et plus exacte que par vous. . . . . Ce n'est point ma faute si tous les bataillons que je vous ai annoncés ne sont pas encore à votre armée; ils sont répartis aux environs de Paris, mais on ne m'a encore permis de les faire passer plus avant. Je m'occupe toutefois avec la plus grande activité à lever à cet égard tous les obstacles, et vous pouvez être assuré de recevoir des renforts de troupes de toutes les armes qui arriveront successivement à votre armée; mais vous concevez qu'il faut encore quelque temps pour qu'elles y soient rendues. . . . .

Je vous envoie, Monsieur le Maréchal, le rapport du Comité des fortifications, contenant l'indication des troupes nécessaires à la garde de nos places; mais il est essentiel d'observer que, dans le nombre indiqué, on doit comprendre les gardes nationales des villes en état d'y faire le service en cas de siège, et, pour connaître à cet égard nos ressources d'une manière positive, il faudra prévenir toutes les municipalités des places fortes de recevoir l'inscription volontaire de tous les citoyens qui voudront s'engager à prendre les armes pour la défense de la place au cas qu'elle soit attaquée. . . . .

Les compagnies franches sont décrétées (1); vous

---

(1) Le 6 juin, Servan écrivait de nouveau à Luckner: « Je vous renvoie, Monsieur le Maréchal, un extrait du décret pour la levée des corps francs, dont j'ai voulu d'avance vous faire connaître les dispositions pour que vous puissiez prendre vos précautions sur-le-champ et

rez cette loi très incessamment et vous pourrez n conséquence. Les autres objets relatifs aux aug-tions de volontaires (1), au complétement de lerie (2), etc., ont également été décrétés, quoique

ncer à vous en occuper : 18 compagnies franches sont destinées armée et vous pouvez faire vos dispositions en conséquence... ile d'officiers distingués, recommandés et recommandables à le leur expérience, se sont offerts ici pour ces compagnies... crété, en outre, une légion pour votre armée, mais des raisons ique et d'économie ont fait prendre le parti de la composer en les Hollandais réfugiés, déjà à notre solde et qui vont être s par là; elle va se lever à Dunkerque et sera promptement ».

cret de formation des compagnies franches est du 28 mai 1792 onné par la loi du 31.

1er. — Il sera levé 54 compagnies franches qui pourront être successivement à 200 hommes chacune, officiers compris, pour ux différentes armées pendant la présente guerre seulement...

4. — Il sera, de plus, levé dans chacune des armées comman- les généraux Luckner et Lafayette, par leurs soins et sous la nce du pouvoir exécutif, une légion franche composée pareille- 18 compagnies d'infanterie et de 8 compagnies à cheval.

5. — Ces 26 compagnies... pourront être portées à 108 y compris 3 officiers...

6. — L'état-major de ces légions ne pourra être composé au de 3 lieutenants-colonels, d'un quartier-maître trésorier, de nts, d'un chirurgien-major, d'uu tambour-maître et de 4 maî- iers.

13. — La formation, la composition et l'organisation de ces ies et légions franches sont confiées au commandant en chef ne armée...

crets des 5 et 14 mai 1792 (Voir p. 331).

r décret du 23 mai 1792, sanctionné par la loi du 27 « l'Assem- tionale, considérant combien il est instant de remplacer dans npagnies d'artillerie les places d'officiers vacantes par de nom- s démissions..., décrète :

er. — Il sera accordé aux sous-officiers du corps de l'artillerie des places des lieutenans en second, vacantes en ce moment, tié de celles qui viendront à vaquer d'ici le 1er août prochain; tte époque désignée il sera nommé aux places, conformément 2 du titre 2 de la loi du 27 avril 1791 (loi sur l'avancement

d'une manière différente, de celle que vous proposiez. Mais du moins ces objets sont-ils terminés.

..... On a envoyé à votre armée des aides-commissaires.....

Je vous prie de faire faire un état exact par des experts de ce que vous avez de poudre à votre disposition et des dévastations dont vous vous plaignez sur cet article et sur d'autres parties des munitions. Quant aux armes, pour les augmentations de troupes et autres articles de votre lettre auxquels je ne réponds pas directement, je ne m'occupe pas moins des moyens d'y pourvoir.....

Toutes les bonnes dispositions du Ministre ne pouvaient se réaliser en un jour; aussi, le 31, *Luckner se plaint-il de nouveau :*

Au quartier général, à Valenciennes, le 31 mai 1792.

Il arrive, Monsieur, quelques tentes, quelques effets de campement, mais avec tant de lenteur que je n'ai pas encore pu mettre plus de quatre escadrons sous la toile. Je vois avec beaucoup de chagrin que je ne pourrai

---

de l'artillerie donnant seulement une place de second lieutenant sur quatre vacances aux sous-officiers).

Art. 2. — Au 1er avril prochain, il (sera) fait à Châlons, un examen tant des élèves de l'artillerie que des aspirants qui se présenteront pour les remplacer.

Art. 3. — Les sujets qui se présenteront pour être élèves pourront y être admis jusqu'à l'âge de 30 ans ; et, s'ils ont servi dans le corps, à tout âge.

Décret de l'Assemblée nationale du 25 mai, sanctionné par la loi du 30.

Art. 1er. — Les régiments d'artillerie seront complétés par des hommes de bonne volonté, pris en nombre égal dans chaque bataillon de l'infanterie de ligne, autant que faire se pourra.

Art. 2. — Les hommes destinés à compléter les régiments d'artillerie seront tirés au sort parmi ceux qui se présenteront pour cet objet, et qui auront d'ailleurs la taille de 5 pieds 3 pouces pieds nus, et au moins 2 ans de service.

faire camper un corps de troupes à Lille, comme je is espéré. J'ai l'honneur de vous prier avec instance lonner qu'il soit envoyé au moins autant d'effets de ement dans cette armée qu'il y en a déjà.

ur accélérer l'approvisionnement des tentes, j'écris de la Bourdonnaye (1) pour le prier d'en faire faire le. Je vous prie de lui donner vos ordres en conséce.....

i, Monsieur, M. de Beauharnais pour tout état-..... Je ne puis remplir aucun de mes projets d'officiers d'état-major et d'officiers généraux. La rt des régimens sont sans officiers supérieurs et ldats sans habits, vestes, et surtout absolument ulottes. Que puis-je, que dois-je penser du retard rrivée de M. Berthier, si positivement demandé e 27.....

is m'aviez annoncé 14 bataillons de volontaires; utes étaient arrivées pour dix et je reçois une de M. Dumouriez qui m'annonce comme un grand t 9 des mêmes bataillons.....

s une de mes dernières lettres, je vous disais, eur, qu'il m'était nécessaire d'avoir 9 lieutenans ux et 20 maréchaux de camp dans cette armée. e il serait peut-être indispensable d'obtenir un pour l'augmentation des lieutenans généraux, j'ai é..... à n'en placer que huit, même sept s'il est ment impossible d'en avoir huit..... Je les s avec impatience ainsi que 20 maréchaux de Que puis-je, Monsieur, faire sans secours, perne rejoint et je ne puis écrire puisque je ne sais est la résidence des maréchaux de camp dont 'avez adressé la liste.

n'est si difficile, Monsieur, que des commandans

31 mai 1792, la Bourdonnaye était maréchal de camp comà Lille.

temporaires pris en activité. Il en résulte qu'il faut diminuer encore les bons officiers de la ligne sans pouvoir les remplacer. . . . . (1).

Il est indispensable, Monsieur, qu'il me reste 3 adjudans généraux colonels et 4 lieutenans colonels. Je désire garder ceux qui sont déjà à cette armée. . . . .

Le maréchal de France, général d'armée,
LUCKNER.

Comme il l'indique plus haut, Luckner relève en ces termes l'erreur commise par Dumouriez (2) : . . . . . Vous m'avez envoyé une liste de bataillons de volontaires que vous avez cru une augmentation à mon armée. Ils sont compris comme en faisant partie sur l'état que M. de Servan m'a demandé et que je lui ai fait parvenir; les Routes étaient arrivées depuis longtemps et les 14 annoncés se réduisent par votre liste à 9. Si c'est ainsi qu'augmente le nombre de troupes que je commande, il sera plutôt réduit à 10,000 hommes que porté à 40,000.

Les ennemis changent continuellement leurs troupes de place. Il en résulte une assez grande incertitude sur leur force dans telle ou telle partie. Ils sont servis à merveille par leurs espions, prêtres ou autres, et nous, nous avons beaucoup de peine à connaître leurs mouvements.

Le maréchal de France, général d'armée,
LUCKNER.

---

(1) La loi du 10 juillet 1791 avait supprimé l'état-major des places et prescrit que leur service serait rempli par des officiers de la ligne.
(2) Luckner à Dumouriez, 31 mars 1792.

LA

GUERRE DE 1870-1871

ARMÉE DU RHIN

RNAL DES MARCHES DU 4e CORPS JUSQU'AU 6 AOUT INCLUS.

19 *juillet.*

ionville a été désigné comme centre de rassemble- des troupes du 4e corps d'armée du Rhin. A ce ent, cette place ne renfermait que sa garnison habi-, consistant en 2 bataillons, plus 2 compagnies e de ligne (4 compagnies de ce régiment étant déta- à Longwy), et le 11e de dragons.

19 juillet, arrivent plusieurs officiers de l'état-major al du corps d'armée et des états-majors division-s.

3e de dragons, venant de Metz, est campé au ter-le manœuvre.

20 *juillet.*

général de Ladmirault, commandant en chef le ps d'armée, arrive à Thionville.

ivée des 1er et 6e de ligne (1re division); ils sont s d'abord sur les remparts et à la porte de Metz, emplacent le 73e dans son casernement de la ville, qu'ils n'ont pas de tentes-abris et que les magasins place n'en renferment pas.

ns la soirée, arrivée du 43e de ligne (2e division),

fort de 1500 hommes ; il est campé dans l'île Supérieure, où sera réunie la division dont il fait partie.

21 *juillet.*

Le général en chef fait la reconnaissance des bivouacs que vont occuper les troupes composant le corps d'armée.

1^re^ *division.* — Arrivée à Thionville du 20^e^ bataillon de chasseurs (23 officiers, 537 hommes).

Pour éviter l'encombrement des troupes dans Thionville et pour observer la frontière, le 73^e^ de ligne et le 11^e^ de dragons vont prendre position à Kœnigsmacker et à Sierck.

3^e^ *division.* — Arrivée du 2^e^ bataillon de chasseurs, des 15^e^, 33^e^ et 54^e^ de ligne. Ils sont campés sur les glacis, à la porte de Metz. Le 15^e^ de ligne bivouaque sans tentes-abris.

La place ne possède aucun effet de campement.

Arrivée de M. le général Laffaille, commandant l'artillerie du corps d'armée.

Artillerie. — Arrivée de sections des 6^e^ et 7^e^ batteries du 1^er^ d'artillerie (4 officiers, 92 hommes, 116 chevaux).

Génie. — Arrivée de M. le général Prudhon, commandant le génie du corps d'armée.

22 *juillet.*

On s'occupe de l'installation des troupes, que les chemins de fer amènent par la ligne de Metz à Thionville et par celle des Ardennes.

2^e^ *division.* — Arrivée du 13^e^ de ligne à 9 heures du matin (1402 hommes).

— Arrivée du 98^e^ de ligne à 5 heures du soir (1552 hommes).

— Arrivée du 64^e^ de ligne.

3e *division.* — Arrivée du 65e de ligne ; il est campé · les glacis, à la droite des 15e et 33e.

23 *juillet.*

Le général en chef, accompagné du chef d'état-major néral, va visiter les troupes que l'on vient de diriger · Kédange.

1re *division.* — Les troupes établies à Kœnigsmacker, s les ordres de M. le général Brayer, sont renforcées · le 20e bataillon de chasseurs.

Reconnaissances faites par le 11e de dragons détaché ec les troupes de cette division.

Le 57e de ligne arrive à Thionville ; il est campé bord dans l'île Inférieure, et ensuite sur la rive gauche la Moselle, en aval de la place, sur les glacis.

2e *division.* — Arrivée du 5e bataillon de chasseurs à d venant de Rennes (582 hommes).

3e *division.* — Le général Pajol quitte Thionville avec 2e bataillon de chasseurs et le 33e de ligne, pour s'éta-r à Kédange ; il a sous ses ordres le 3e de dragons.

Cavalerie. — Le général de Gondrecourt, qui com-ndait les troupes réparties entre Sierck et Kœnigs-cker, rentre à Thionville.

Arrivée de la 5e batterie du 1er régiment (canons à lles).

La garnison de Sarrelouis pousse des reconnaissances, i viennent jusque sur notre territoire ; à 7 heures du r, 7 uhlans se présentent à Schreckling et échangent s coups de feu avec nos douaniers ; d'autres entrent ns Willing.

24 *juillet.*

On est informé que des ordres ont été donnés à rnon, pour que les voitures régimentaires attendues ent dirigées sur Thionville, par vitesse accélérée ; à

défaut de ces voitures, on a recours aux réquisitions pour mettre les troupes en mouvement.

1re *division.* — Le général de Cissey, commandant la division, porte son quartier général de Thionville à Kœnigsmacker.

Deux compagnies du 73e de ligne, qui étaient restées à Kœnigsmacker, partent pour Sierck dans l'après-midi. Ce régiment est renforcé, en outre, par 135 hommes venant du dépôt du corps.

Le général de Golberg commande à Sierck.

3e *division.* — Le général Pajol échelonne les troupes sous ses ordres sur la route de Bouzonville : 2e bataillon de chasseurs, à Dalstein; 3e bataillon du 33e de ligne et 3e dragons, à Chemery; 1er et 2e bataillons du 33e de ligne et un peloton de dragons, à Freistroff. Le général, avec un peloton de dragons, s'avance jusqu'à Bouzonville, puis sur la route de Schreckling.

A la suite de cette reconnaissance, il porte les deux premiers bataillons du 33e de ligne à 3 kilomètres en avant de Bouzonville, sur la position d'Edeling, de laquelle on découvre le territoire prussien. Le 3e bataillon du 33e campe à Freistroff, et le 2e bataillon de chasseurs à Chemery. Le 4e corps d'armée se relie ainsi à la tête de colonne du 3e corps (18e bataillon de chasseurs), qui est à Teterchen.

Arrivée à Thionville d'un détachement venant du dépôt du 33e de ligne.

Reconnaissance faite par un escadron et deux compagnies du 33e, sur la route de Sarrelouis; elle s'avance jusqu'à Ittersdorf sans rencontrer l'ennemi.

Génie. — La 2e compagnie de mineurs et les 9e, 10e et 13e compagnies de sapeurs du 2e régiment du génie arrivent à Thionville et sont campées sur les glacis de la place, à la porte de Luxembourg.

Administration. — Arrivée à Thionville de plusieurs officiers d'administration et de santé, ainsi que d'une

n du train des équipages militaires. Les services istratifs s'organisent avec peine.

25 *juillet.*

général commandant en chef va visiter les troupes es à Sierck.

livision. — Le général commandant la 3e division nterie (de Lorencez) transporte son quartier général iionville à Kédange. En arrivant sur ce dernier *il* est surpris par un violent orage ; la foudre tombe it l'état-major, plusieurs officiers sont rendus indis*les.*

Freistroff se trouvent : 2 bataillons de chasseurs, *aillon* du 33e et 3 escadrons du 3e de dragons, illons du 54e. En avant de Bouzonville, 2 batailtu 33e.

Chemery, un bataillon du 54e et un piquet de corresnce. Le 65e de ligne part de Thionville pour nge avec une section de la 9e batterie du 1er d'artil-

matin, entre 2 et 3 heures, un détachement ennemi ésente devant un avant-poste du 33e qui, après une fusillade dans l'obscurité, a deux hommes tués et ficier blessé.

illerie. — On annonce l'arrivée, à Verdun, des ves divisionnaires et du parc d'artillerie qui doivent ndre leur matériel.

26 *juillet.*

1 Exc. le Maréchal, major général de l'armée et le ral de division Lebrun viennent de Metz voir le ral commandant en chef le 4e corps. Ils peuvent tater les difficultés d'organisation que rencontre la itution du 4e corps pour être prêt à marcher dans onnes conditions.

1re *division*. — Le 57e de ligne quitte Thionville pour rejoindre la 1re division, avec une section de la 6e batterie du 1er d'artillerie ; deux compagnies de ce régiment sont établies à Montenach, quatre autres compagnies à Kirschnaumen, entre ce village et l'embranchement des deux routes importantes de Waldwisse à Carling et de Colmen à Sierck.

3e *division*. — Arrivée à Thionville d'un détachement de 187 hommes du 2e bataillon de chasseurs, venant du dépôt.

La brigade Pajol exécute une reconnaissance du côté de Tromborn.

Le 3e bataillon du 33e rallie les deux premiers en avant de Bouzonville.

Une section d'artillerie, qui vient d'arriver de Thionville, est placée sur les hauteurs de Freistroff, où campe le général Pajol.

Cavalerie. — Arrivée des cinq escadrons des 2e et 7e de hussards.

Génie. — Quatre compagnies du 2e du génie, venant de Montpellier par les voies ferrées, arrivent à Thionville. Elles présentent un effectif de 14 officiers, 32 sous-officiers, 320 caporaux ou soldats. Elles sont campées sur les glacis de la place, à la porte de Luxembourg.

27 *juillet*.

La commission de remonte du quartier général du corps d'armée, qui a fonctionné depuis le 22 juillet, est remplacée par une commission permanente d'officiers pris dans la réserve d'artillerie, qui est chargée d'acheter des chevaux de selle et de trait pour les officiers sans troupe et assimilés.

1re *division*. — Le 6e de ligne et un bataillon du 1er de ligne partent pour Kœnigsmacker (des tentes-abris sont arrivées). Le 15e de ligne, qui est resté depuis son arri-

ée campé sans tentes sur les glacis, remplace le 6e de
gne dans les casemates de la place.

2e *division.* — Camps dans l'île Supérieure sur les
acis de Thionville (rive droite de la Moselle).

3e *division.* — Un détachement du 2e bataillon de
iasseurs, rejoignant son corps, part avec le 7e de hus-
rds vers Kédange.

Cavalerie. — Deux escadrons du 2e hussards quittent
ionville, à 3 heures du matin, pour aller relever à la
division d'infanterie le 11e de dragons. Une partie du
e de dragons rentre à Thionville.

Les quatre premiers escadrons du 7e de hussards par-
t de Thionville, à 3 h. 1/2 du matin, pour aller rele-
le 3e de dragons à la 3e division d'infanterie.

ls campent à Kédange.

Artillerie. — Arrivée des 5e et 8e batteries du 15e d'ar-
erie.

Génie. — Arrivée d'un détachement de sapeurs-con-
teurs.

Administration. — Arrivée du premier envoi d'équi-
es de campagne (voitures régimentaires); certains
ps en ont amené une partie avec eux.

28 *juillet.*

e *division.* — Arrivée à Thionville des quatre compa-
es du 73e de ligne, détachées à Longwy et relevées
deux compagnies du 44e de ligne. Deux bataillons
er régiment de ligne (qui viennent de recevoir leurs
es-abris), la compagnie du génie divisionnaire, trois
eries et une ambulance (un caisson et trois voitures
sou) rejoignent la 1re division.

ne reconnaissance, composée de trois escadrons du
e hussards et d'un bataillon du 73e, part de Sierck à
ures du matin, passe la frontière au village d'Apach,
erse le village de Perl, repousse les vedettes enne-

mies au delà des villages de Borg et d'Erft ; elle se replie par Merschweiller et Kintzing en rentrant à Sierck.

2e *division.* — A 5 heures de l'après-midi, la 1re brigade de la 2e division va prendre position à Kédange comme soutien de la 3e division qui s'avance vers la frontière.

A la même heure, se met en route un bataillon du 64e, qui sera placé à Kœnigsmacker, et un autre du même régiment qui occupera Kédange.

3e *division.* — Part de Kédange à 5 heures du matin, suivant la route de Waldwisse par Kemplich et Hargarten.

Un bataillon du 65e est laissé à Lacroix pour surveiller les routes de Bouzonville et de Waldwisse.

Le quartier général s'établit à Colmen.

Le 33e est en avant de Bouzonville, où il doit être relevé par des troupes de la division Metman, du 3e corps.

Le 2e bataillon de chasseurs, le 54e et le 65e occupent les positions qui s'étendent entre Filstroff et Halstroff. Deux bataillons du 65e sont à Halstroff avec le général Berger.

A 5 heures du matin, le 15e de ligne quitte Thionville pour aller camper à Kédange avec une batterie de canons à balles et la compagnie du génie de la division.

Cavalerie. — Deux escadrons du 2e de hussards rejoignent la 1re division d'infanterie ; une partie du 3e de dragons rentre à Thionville.

Le 7e de hussards arrive au quartier général de la 3e division et est remplacé à Kédange par le 11e de dragons.

29 *juillet.*

1re *division.* — Le général de Golberg visite le 57e de ligne, établi à Kirschnaumen et Montenach.

rrivée à Thionville d'un détachement de 300 hommes r le 6e de ligne.

division. — La 1re brigade de la 2e division prend la e de Kemplich—Monneren et s'établit dans les vils autour du hameau de Lacroix, où se place le quargénéral de la division. Elle sert de réserve à la ivision et peut se porter à l'appui de la 1re division Sierck.

division. — Un bataillon du 15e de ligne relève à oix le bataillon du 65e, qui va s'établir à Bizing.

rivée à Thionville d'un détachement du 33e de .

s 9e et 10e batteries du 1er régiment rejoignent le ier général de la division.

rs 2 heures de l'après-midi, des détachements iens (infanterie et cavalerie) se montrent à Wald-. Le général Berger se porte sur ce point avec une de sa brigade, suivi par un bataillon du 54e, deux rons du 7e de hussards et une section de la 10e batlu 1er régiment.

bataillon du 65e occupe Waldwisse.

alerie. — Une partie du 11e de dragons rentre à ville, ainsi que le 3e de dragons.

llerie. — Arrivée à Thionville des caissons de ches de réserve d'infanterie.

30 *juillet.*

quartier général du corps d'armée, toujours à ille (1re division), à Sierck et environs.

quatre compagnies du 73e, arrivées la veille de y, et le détachement de 300 hommes du 6e de partent de Thionville pour Sierck.

vision. — Le général commandant la 2e division e ses troupes de la manière suivante :

rtier général, artillerie, ambulance, 13e de ligne,

sur le plateau de Lacroix (à la ferme Sainte-Anne, à moitié chemin de Monneren à Lacroix); 5e bataillon de chasseurs à Waldweistroff, se reliant avec Colmen; deux bataillons du 43e à Laumesfeld, et le 3e bataillon à Monneren, couvrant les communications avec Kédange et servant d'appui à la 1re division à Sierck.

3e *division.* — 2 bataillons de chasseurs à Filstroff.

15e de ligne,	1 bataillon à Lacroix. 2 — à Colmen, en soutien.
33e — 54e —	sur les positions en avant de Colmen.
65e —	1 bataillon à Waldwisse. 1 — à Halstroff. 1 — à Flastroff.

9e batterie à droite des positions occupées.

10e batterie à gauche des positions occupées.

8e batterie au centre (canons à balles).

7e hussards et compagnie du génie à Colmen.

Une reconnaissance, dirigée sur le territoire prussien de Nied-Altdorf, ne rapporte aucun renseignement important. Quelques uhlans, en observation çà et là, se retirent à notre approche; le soir, ils se hasardent dans le voisinage de nos avant-postes, auxquels ils envoyent quelques coups de fusil qui restent sans réponse.

Artillerie. — Les réserves de cartouches d'infanterie rejoignent leurs divisions respectives, partant de Thionville à 5 heures du soir pour Kœnigsmacker d'un côté et de l'autre, pour Kédange.

31 *juillet.*

Le quartier général du corps d'armée se transporte de Thionville à Boulay; une partie fait la route en un jour, l'autre partie campe à Ebersviller. Violent orage qui surprend le convoi près d'Ebersviller.

1re *division.* — 1re brigade part de Sierck pour aller coucher à Laumesfeld et Waldweistroff.

·tier général vers Lacroix.

: bataillons du 57e à Colmen et le 3e bataillon du régiment à Bizing.

3e de ligne à Halstroff.

arche de cette division est très pénible, par suite ent orage qui éclate pendant le mouvement. Un ment de 200 hommes, venu du dépôt du 57e, heures de l'après-midi avec la colonne du génédier pour Kédange.

ision. — Le quartier général de cette division ·ers midi à Bouzonville, avec la 1re brigade et *ie.* On occupe pour la nuit Filstroff, avec un du 43e de ligne qui doit être relevé par un

brigade (général Pradier) campe à Kédange; un nent de 155 hommes du 64e rejoint son corps. e détachement de 304 hommes du même régi·ive à Thionville à 4 heures de l'après-midi.

ision. — Le général de Lorencez campe à ıvec la brigade Pajol, observant les routes qui ·ant lui; la brigade Berger est en position à n.

tachement de 400 hommes, venu du dépôt e ligne, part de Thionville pour rejoindre son Coume.

e à 4 heures de l'après-midi, à Thionville, de nes du dépôt du 65e de ligne (sans tentes-abris).

1er *août.*

e, à Boulay, des bagages du quartier général d'armée qui ont campé à Ebersviller.

ıéral en chef va visiter l'installation des 1re isions d'infanterie.

ision. — Marche sur Bouzonville par deux peu près parallèles et arrive sur cette position.

Un bataillon du 57e, qui vient s'établir à Filstroff, a un petit engagement à ses avant-postes, suivi d'une reconnaissance exécutée par les deux régiments de hussards qui marchent avec cette division. Quatre ou cinq Prussiens sont tués ou blessés.

Le détachement de 200 hommes, venu du dépôt du 57e, rejoint ce corps.

2e *division.* — La division, moins le 3e bataillon du 98e, arrive à Boulay et campe à l'embranchement des routes de Sarrelouis et de Bouzonville.

3e *division.* — Le quartier général de la division et la 1re brigade arrivent à Coume.

2e brigade (général Berger) à Teterchen.

Le détachement de 400 hommes, venu du dépôt du 33e de ligne, arrive à Coume. Un autre de 602 hommes, du 65e, part de Thionville pour Teterchen.

Administration. — L'intendant militaire du corps d'armée, resté à Thionville pour former un grand convoi d'approvisionnements destiné au 4e corps, part de cette place vers 3 heures de l'après-midi pour Boulay, avec le détachement de 300 hommes du 64e qui rejoint son corps, et la 3e compagnie du 3e régiment du train. Jusque-là, le 4e corps a trouvé des approvisionnements assez facilement par la voie ferrée des Ardennes.

Ordre est donné de faire filer, à l'avenir, les détachements du 4e corps sur Metz pour rejoindre Boulay.

2 *août.*

Le général commandant en chef le 4e corps d'armée part à 8 heures du matin avec l'escadron d'escorte, pour aller observer, sur les hauteurs de Coume, la marche des reconnaissances poussées vers la Sarre et la place de Sarrelouis, pour détourner l'attention de l'ennemi de l'attaque dirigée par le 2e corps sur Sarrebruck.

1re *division.* — Quartier général à Bouzonville; la

on est concentrée sur ce point qui couvre la gauche
rmée.

:onnaissance sur la route de Sarrelouis. L'un des
ients de hussards concourt à la reconnaissance faite
général Berger, en avant de Teterchen.

art de Thionville de 103 hommes du dépôt du
ligne.

livision. — A Boulay, moins un bataillon du 98e,
Thionville. Ce bataillon, en marche pour rejoindre
rps, campe à Dalstein.

1re brigade, avec une batterie d'artillerie, se porte
oume pour appuyer la 3e division d'infanterie.
bataillon marche en avant avec le général
encez.

ivision. — Le général Berger, établi à Teterchen,
une reconnaissance sur la route de Sarrelouis, par
orn, avec une batterie d'artillerie et un régiment
sards venu de Bouzonville.

énéral de Lorencez, avec sa 1re brigade et deux
es d'artillerie, se porte en reconnaissance sur
ten et Merten; il est accompagné par le 5e ba-
de la 2e division et le 3e de dragons, partis à
es de Boulay.

rt de Thionville pour Coume de 75 hommes du
du 2e bataillon de chasseurs. Un détachement
hommes du dépôt du 65e rejoint son corps à

étachement du 54e, rejoignant son corps, arrive
y par Metz.

nistration. — Arrivée, à Boulay, du convoi
voitures de réquisition et de quelques fourgons
portant des vivres (pain, biscuit et fours de
ne), amené de Thionville par l'intendant du
l'armée, ainsi que 12 voitures d'ambulance; la
pagnie légère du train du 1er régiment et les
ges destinés au service des postes et trésor du

quartier général (22 chevaux, 12 gardes mobiles conducteurs).

Les opérations de ce jour, dirigées vers Sarrelouis, ont pour but d'appuyer les opérations des 2e, 3e et 5e corps d'armée sur Sarrebruck et de détourner l'attention de l'ennemi.

La reconnaissance de la 1re division d'infanterie, dirigée par le général Brayer, commandant la 1re brigade (4 bataillons du 1er et du 6e de ligne, 2 compagnies du 20e bataillon de chasseurs, 2 escadrons du 7e de hussards, 1 batterie d'artillerie (4 rayée), 3 voitures d'ambulance) est partie de ses bivouacs à 6 heures du matin et s'est portée à Schreckling. La cavalerie a poussé une pointe sur Ittersdorff, repoussant des patrouilles ennemies; un détachement fouille les environs de Villing. L'ennemi est signalé en avant de Sarrelouis à Berus, Filsberg et Sainte-Barbe.

3 *août.*

Quartier général du corps d'armée à Boulay.

1re division d'infanterie à Bouzonville.

2e division d'infanterie à Boulay.

3e division d'infanterie, le quartier général et une brigade à Coume, l'autre brigade à Teterchen.

Administration. — La 10e compagnie du train du 3e régiment arrive à Boulay avec cacolets (3 officiers, 200 hommes, 228 mulets, 35 chevaux).

La 2e compagnie légère du train du 1er régiment est répartie entre les divisions avec des voitures d'ambulance.

Trésor et postes. — Les équipages de ces services partent pour rejoindre les divisions.

4 *août.*

Le quartier général du corps d'armée se transporte à

zonville. Le départ de Boulay a lieu à 9 heures du in.

e division. — Le quartier général se transporte de zonville à Kirschnaumen avec le 20e bataillon de sseurs. La 1re brigade à Sierck, la 2e à Colmen.

division. — Se porte de Boulay à Coume et Teter-ı.

division, de Coume et Teterchen, va camper tout re à Bouzonville.

valerie. — Le quartier général et les deux régi-ts de dragons vont de Boulay à Bouzonville. Le hussards marche avec la 1re division d'infanterie, de hussards avec le 3e.

tillerie et Génie. — Les réserves suivent le quartier ral du corps d'armée à Bouzonville.

ministration. — Le grand convoi de vivres, réuni à ay et transporté par 500 voitures de réquisition en-, suit le mouvement sur Bouzonville, où il arrive à nbée de la nuit et est campé dans les prairies de la lroite de la Nied, au delà des ponts.

s mouvements ont été déterminés par des nouvelles nises par le grand quartier général annonçant un ement de l'ennemi sur Sierck.

5 *août.*

our du quartier général à Boulay; départ de Bou-lle à midi.

division. — Le quartier général et la brigade qui ımpé à Colmen reviennent à Bouzonville.

brigade qui était à Sierck se rabat sur Colmen et ınaumen.

ivision. — Tout entière à Teterchen.

détachement de 100 hommes du 5e bataillon de eurs, arrivé du dépôt par Metz, campe en avant de y.

3e *division.* — Reste à Bouzonville.

Réserves d'artillerie et du génie. — Reprennent leurs anciennes positions en avant de Boulay, à droite et à gauche de la route de Sarrelouis, à la sortie du village.

Cavalerie. — Quartier général et brigade de dragons à Boulay, à la sortie du village, du côté de Metz (à gauche).

Administration. — Le grand convoi de vivres rentre à Boulay à la tombée de la nuit, fortement maltraité par un violent orage accompagné d'une grosse pluie; il reprend son campement à la sortie du village du côté de Metz (à droite).

6 *août.*

Quartier général du corps d'armée à Boulay.

1re *division.* — Remplace la 2e division à Teterchen.

2e *division.* — Se porte de Teterchen à Boucheporn, prenant la grande route par Ham-sous-Varsberg et Corcelette, le chemin direct ayant été rendu impraticable par suite de l'orage d'hier soir.

Un détachement du 13e de ligne, venu du dépôt, rejoint sa division.

3e *division.* — Devait venir camper à Boulay; reçoit en route l'ordre de se rendre à Coume.

Cavalerie. — Brigade de hussards avec la 1re division d'infanterie, un escadron avec chacune des deux autres divisions. Dragons à Boulay.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES REVUES.

…urnal des Sciences militaires. Avril 1900. — L'avancement fin …cle (*suite*), par M. le général LEWAL.— Les batailles de Napoléon; …pos d'un écrit récent (*fin*), par M. A. G. — L'Annam du 5 juillet … au 4 avril 1886, par le général X***. — L'invasion de la France …n de 1813 et l'entrée des Alliés en Alsace, par M. CHUQUET. — …rmes portatives, par le commandant D***. — La guerre de Suc…n d'Autriche; campagne de Silésie (*suite*), par le major Z***.

… Spectateur militaire. 1er et 15 avril 1900. — Pierre LEHAUT-…. Étude de tactique appliquée. L'attaque de Saint-Privat (18 août … (*suite*). — B***. Du Cap au Zambèze (*suite*). — Lieutenant M***. …dget de la guerre et les lois militaires allemandes devant le …stag, de 1871 à 1899 (*suite*). — C. de RÉNEMONT. Campagne de …(*suite*). — M***. L***. En colonne au Laos.

…ue militaire universelle. 1er avril 1900. — Général GALLIENI. …rt d'ensemble sur la situation générale de Madagascar (*suite*). — …andant HOLLENDER. Le siège de Phalsbourg en 1870 (*suite*). — …GUET. Recherches sur les maladies simulées et mutilations volon… observées de 1859 à 1896 (*suite*). — H. DE LACAZAN. Étude d'une …on de tactique.

…ue du Cercle militaire. 7, 14, 21 et 28 avril 1900. — Une …uvre avec cadres sur le terrain. — La guerre au Transvaal (*suite*). …ensive ou offensive. — Grandes manœuvres autrichiennes de … Les IIe et IVe corps. — Nos Alpins jugés par les Italiens. — …nisation de l'artillerie. — Le nouveau règlement de tir de l'in…e allemande. — La guerre future. — La gymnastique dans …e italienne. — Aux officiers des réserves. — Tactique étrangère.

…ue d'Infanterie. 15 avril 1900. — Colonel BELHOMME. Histoire …fanterie en France (*suite*). — Commandant DOURSOUT. Du tir … dans les corps d'infanterie (*fin*). — CL***. Le nouveau règlement …tir de l'infanterie allemande. — G. CLÉMENT. Question d'appli… du service en campagne (*suite*). — Commandant GÉRÔME. Essai …que sur la tactique de la cavalerie.

Revue de Cavalerie. Avril 1900. — Le nouveau « Service en campagne » de l'armée allemande, envisagé principalement au point de vue de la cavalerie. — Les leçons du 16 août. — Les règlements et les formations tactiques de la cavalerie française. — Les procédés d'exploration de l'armée de Nord-Virginie dans la guerre de Sécession américaine.

Revue d'Artillerie. Avril 1900. — Répartition du feu de l'artillerie (*fin*), par le colonel d'artillerie PERCIN. — Essai d'une étude paléotechnologique de la roue, par l'inspecteur général des ponts et chaussées FORESTIER.

Carnet de la Sabretache. 30 avril 1900. — Le blocus de Neuf-Brisach en 1814, par A. CHUQUET. — Marches des troupes du Grand-Duché de Varsovie de Pologne en Espagne en 1808. — Une mission chez Frédéric II en 1744. — Les origines de la garde républicaine (24 février-16 mai 1848). — Le scaphandre de guerre de l'adjudant général MANGIN. — Extraits du livre d'ordres du 2e régiment de grenadiers à pied de la garde impériale, 2e bataillon, 2e compagnie (*suite*).

Revue hippique. Avril 1900. — Histoire du cheval dans l'antiquité et son rôle dans la civilisation (*suite*), par C. CHOMEL. — Le Cosaque et son cheval, par N. KRIVOCHAPKINE. — Questions de statistique hippique, par le lieutenant-colonel L. SARRAILH. — Notes hippiques, par SAINT-MARCET.

Revue maritime. Avril 1900. — MÉMOIRES : Brueys à Aboukir, par M. Maurice LOIR. — Les études nouvelles de chimie océanique, par M. J. THOULET. — Bizerte; les Souvenirs du passé (*suite et fin*), par M. R. CASTAING. — MARINES ÉTRANGÈRES : Guerre hispano-américaine; ordres de combat de l'amiral Sampson. — Progrès de l'artillerie dans la marine. — Compte rendu de l'Institut des « Navals Architects » (session de 1899). — Société des ingénieurs-constructeurs de Newcastle-sur-Tyne. — Le jeu de la guerre navale. — Turbine à vapeur Parsons.

Revue des Deux Mondes. 1er avril 1900. — Les causes directes du Dix-Huit Brumaire. I. Les révolutionnaires nantis et la dernière pensée jacobine, par Albert VANDAL. — L'armée anglaise peinte par Rudyard Kipling, par Th. BENTZON. — La morale de Bismarck. I. L'homme politique, par M. Charles BENOIST.

— 15 avril. — Les causes directes du Dix-Huit Brumaire. II. Lutte des factions, la crise de Novi, par M. Albert VANDAL. — La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV. Les préliminaires de la défection, par M. le comte d'HAUSSONVILLE.

Revue de Paris. 1er avril 1900. — Victor Bérard. L'empirisme an-is. — Pierre de Ségur. L'émigration à Bruxelles (1654-1660). — déric Masson. « L'Aiglon ». — Auguste Pavie. Comment je devins lorateur (*fin*).

— 15 avril. — Edgar Milhaud. — Le mouvement agrarien en emagne. — ***. Note sur le Japon.

e Correspondant. 10 avril 1900. — L'armée coloniale et expédi-naire appartient au Ministère de la Guerre, par le général de La que. — La guerre du Transvaal et l'opinion anglaise, par A. Per-te.

— 25 avril. — Nos institutions militaires et leur avenir, par le co-l de Villebois-Mareuil. — Le duel et l'escrime dans l'armée en ce et à l'étranger. Les tribunaux d'honneur, par le général Bou-.y.

uestions diplomatiques et coloniales. 1er avril 1900. — Camille L'évolution économique des colonies françaises. — Henri Lorin. oudan français. — Ned-Noll. Coup d'œil sur la défense des colo- — Augustin Bernard. L'Islam dans l'Afrique occidentale.

15 avril. — H. Duchêne. La France au lac Tchad. — Henri n. Le Soudan français (*suite*). — Jean de la Peyre. Le livre jaune es affaires de Chine.

vue des questions historiques. 1er avril 1900. — Le général et l'incendie de Courtrai par l'armée française en 1792, par rthur de Ganniers. — Les successeurs de Bonaparte en Égypte : er et Menou, par M. François Rousseau.

Révolution française. 14 avril 1900. — Cahiers de 89, par e Champion. — Le personnel du Comité de Salut public, par J. laume. — Les représentants en mission, du 10 ventôse au 9 ther-r an ii, par A. Aulard. — Le blocus de Schlestadt en 1814, par ucquet.

Carnet historique et littéraire. 15 avril 1900. — Les histo- du duc de Reichstadt. Berceau et tombeau. Lettres de Marie-e et du duc de Reichstadt.—Documents sur le royaume d'Étrurie, I. Paul Marmottan (*suite*).

uvelle Revue rétrospective. 10 avril 1900. — Les correspon- de l'amiral Bruix (1794-1800), communication de M. le vicomte ormenin. — La Corse pendant les Cent-Jours, Mémoires du al baron Simon (*suite*). Communication de M. le vicomte de chy.

La Revue hebdomadaire. 7, 14, 21 et 28 avril 1900. — André CHÉRADAME. Le mouvement pangermaniste (*fin*). — Paul GAFFAREL et commandant LOUVOT. La guerre d'Espagne. La Corogne (janvier 1809). — Commandant VERRAUX. Un épisode de la conquête du Tonkin. — Albert DELACOUR. La conspiration antibritannique de 1717-1719. — Comte Marc LE BÈGUE DE GERMINY. Les derniers soldats français au Bahr-el-Gazal et sur le Nil.

REVUE DES LIVRES FRANÇAIS.

État-Major de l'armée. — Section historique. — *Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche*, par le commandant SASKI, de la Section historique de l'État-Major de l'armée. Tome II. Paris, Berger-Levrault, 1900, in-8°, avec 7 cartes.

Dans le 1er volume de la *Campagne de* 1809, volume exclusivement consacré à la préparation de la guerre, le commandant Saski a montré l'Empereur improvisant fiévreusement une armée capable de faire face à l'offensive que l'Autriche se préparait à diriger vers le Rhin. L'Angleterre qui, par son or et ses intrigues, allait soulever ce nouveau conflit en Europe, avait ainsi mis Napoléon dans la nécessité d'abandonner la direction des affaires d'Espagne au moment où la plus grande partie de ses forces étaient engagées dans la Péninsule. Cette situation devait obliger l'Empereur à adopter, au début, la défensive.

Napoléon, suivant pas à pas le degré de préparation de l'armée autrichienne, et calculant l'avance qu'elle a sur lui, cherche d'abord à éviter, puis à retarder la guerre par des négociations diplomatiques. Incomplètement renseigné sur les projets de l'État-Major autrichien, il indique au maréchal Davout, Donauwerth, sur le Danube, comme point de réunion de son corps d'armée avec ceux de Masséna et d'Oudinot qui se concentrent sur la rive droite de ce fleuve, tandis que le corps bavarois constituera une avant-garde générale sur l'Isar.

Le 30 mars, le prince Berthier est envoyé à Strasbourg pour activer les derniers préparatifs de guerre. Avant son départ, en prévision d'une brusque déclaration de guerre, ou même d'une entrée de l'armée autrichienne en Bavière sans déclaration préalable, l'Empereur dictait au major général des « Instructions » qui devaient lui servir de guide pour parer aux premiers événements et assurer la concentration de l'armée.

Avec le 2me volume de la *Campagne de* 1809, nous suivons les derniers préparatifs de guerre et en particulier l'organisation de tous les services administratifs à l'armée. Un chapitre est consacré au début des hostilités, c'est-à-dire aux journées du 9 au 16 avril, pendant lesquelles le major général a exercé, en attendant l'arrivée de l'Empereur

le théâtre des opérations, le commandement en chef de l'armée. reste du volume est entièrement consacré à l'exposé des opérations se sont développées du 18 au 23 avril, entre le Danube et l'Isar, -à-dire à cette première période de la campagne qui a eu pour ltat la défaite de l'archiduc Charles et la séparation de l'armée ichienne en deux groupes qui devaient battre en retraite vers le re de la monarchie par les deux rives du Danube.

s critiques les plus vives ont été adressées à la mémoire du major ral sur la façon dont il s'est acquitté de son commandement imaire pendant les quelques jours qui ont précédé l'arrivée de pereur à l'armée. Cependant, les documents publiés par le nandant Saski, relatifs au débuts de la campagne, permettent d'ex- er les incertitudes du major général. Habitué à vivre auprès d'un re qui admettait peu la résistance à ses volontés, on peut s'expli- l'exécution stricte d'un *ordre* qui pouvait avoir des conséquences graves, puisqu'il devait en résulter une dispersion des forces aises en face d'un adversaire déjà concentré.

s faits, tels qu'ils résultent des documents publiés dans ce volume, possible de tirer cette conclusion, c'est qu'il est difficile, quelle oit la haute valeur de celui qui dirige, d'exercer un commande- loin du théâtre des opérations, les instructions les plus précises uvant suppléer à la présence du chef, et l'on doit considérer ie très justifiée cette phrase du major général à l'Empereur, con- dans sa lettre du 13 avril : *Il est bien vrai que pour donner des s, il faut être à l'armée; voir et savoir par soi-même, c'est n'être* 80 *lieues.*

chapitre du 2e volume est consacré aux très importantes jour- des 17 et 18 avril, c'est-à-dire au moment où l'Empereur, arrivant iauwerth, s'éclaire sur la situation et donne ses premiers ordres remettre son armée en main en lui fixant la rivière de l'Ilnn ie ligne de rassemblement.

événements qui suivent se développent du combat de Thann à la de Ratisbonne, par la présentation de documents qui s'enchal- logiquement les uns aux autres, permettant ainsi de suivre la e du commandement au milieu de l'action et de pénétrer les s qui ont conduit l'Empereur à prendre ses déterminations.

ésentée sous cette forme, l'histoire a l'avantage de faire participer teur aux événements, elle l'oblige à rechercher l'enchaînement its, à les suivre sur la carte et par conséquent à se faire une on qui serait nécessairement influencée par le récit de l'historien. manière de présenter les faits n'exclut pas l'étude critique, au aire, elle la prépare.

commandant Saski a complété ce volume par une carte de l'épo-

que au $\frac{1}{100.000}$ et par une série de cartes, au nombre de 6, faisant connaître la position des armées du 17 au 22 avril 1809, c'est-à-dire pendant la durée des opérations entre Ratisbonne et Landshut.

Clausewitz. — La campagne de 1813 et la campagne de 1814. Traduit de l'allemand par le commandant THOMANN. Paris, CHAPELOT, 1900.

La *Revue* du mois de mars 1900 a déjà rendu compte de la campagne de 1814. L'exposé de celle de 1813 ne concerne que la réorganisation de l'armée prussienne jusqu'en 1813 et les batailles de Lutzen et de Bautzen. « Il fallait, dit Clausewitz, grossir rapidement l'effectif « de l'armée ; dans ce but, on instruisit en permanence des recrues « que l'on renvoyait aussitôt dans leurs foyers ; par ce moyen, trois « ans après, la Prusse (à qui avait été imposée une armée maximum « de 42,000 hommes), put mettre en ligne une masse de 150,000 « hommes. » Cette idée fut complétée par l'organisation de la landwehr et du landsturm.

En ce qui concerne Lutzen, l'auteur vante l'offensive prise par les alliés contre Napoléon, pendant la marche qu'il effectuait de Leipzig sur Dresde pour écraser Wittgenstein avant sa jonction avec Blücher ou pour les attaquer tous deux après leur avoir « coupé toutes les « routes conduisant à l'Elbe », suivant l'un ou l'autre de ses procédés favoris.

La description de la bataille de Bautzen met bien en lumière la belle manœuvre de Ney et de Lauriston sur les derrières de Blücher, par Gleina et Preititz. « Le corps de Blücher se trouvait ainsi dans l'obli- « gation de faire face de trois côtés à la fois, 1° entre Kreckwitz et « Nieder-Gurkau contre l'ennemi qui descendait des hauteurs de Burk ; « 2° de Nieder-Gurkau sur Plieskowitz pour défendre la vallée de la « Sprée ; 3° de Plieskowitz à Preititz, derrière les étangs, contre les « troupes de Ney qui avançaient rapidement... A ce moment, le combat « livré sur le front du général Blücher avait pris fort mauvaise tour- « nure... L'ennemi attendait que le centre de l'armée alliée se fût plus « affaibli encore qu'il ne l'était déjà, pour se porter au secours de l'aile « droite menacée, espérant que l'effort produit sur ce point sensible lui « procurerait l'occasion favorable pour prononcer l'attaque générale... »

Ces citations sommaires, comme celles qui ont été faites plus haut pour la manœuvre de Lutzen, montrent l'un des procédés de Napoléon pour démoraliser son ennemi et le forcer à dégarnir le plus possible son front avant qu'il y lance l'attaque décisive. C'est ce procédé qu'a voulu surtout mettre en lumière le commandant Camon dans sa *Bataille Napoléonienne*.

apoléon **et sa famille** (1807-1809), par M. Frédéric Masson. Paris, ndorff, 1900.

ux « Marches » organisées de 1805 à 1807, viennent se joindre la ion des principautés de Lucques et de Piombino à la Toscane, et la uête de l'Espagne. Après Tilsitt, Napoléon punit tout d'abord le ugal de s'être déclaré ouvertement contre lui et pense à le donner ucien. « Les événements pressent, écrit-il à Joseph, et il faut que mes stinées s'accomplissent. » Lucien refuse le trône, mais laisse en- re que Napoléon peut marier sa fille. Alors vient « l'idée carolin- nne d'une *Marche* espagnole, mais étendue jusqu'à l'Èbre et vrant l'Espagne, comme ailleurs, par une *Marche* rhénane, l'Alle- gne est ouverte; puis, en échange, il céderait le Portugal, et, nme gage de sa protection, il marierait sa nièce au prince des Astu- s ». Sur le nouveau refus de Lucien, et en présence des scandales Cour de Charles IV; trompé par des renseignements superficiels e lui montrent que la « façade » de l'Espagne, Napoléon se décide à se substituer aux Bourbons. « Les nations, dit-il, vieillissent, is un grand homme les rajeunit. Son exemple élève les âmes, e l'héroïsme, porte à la gloire. »

guerre au Transvaal. L'offensive des Boers (septembre-jan- par le lieutenant-colonel Frocard et le capitaine Painvin. Paris, 1900.

lecteur trouvera dans cet intéressant ouvrage, qui se recommande n caractère d'actualité, l'exposé clair et méthodique des opérations it eu lieu dans l'Afrique du Sud, depuis le début des hostilités jus- commencement de cette année. Cet exposé est précédé d'un i historique et géographique sur les deux Républiques sud-afri- , et d'une étude sur l'organisation et la mobilisation des deux s en présence.

auteurs concluent en tirant des événements dont ils donnent le ous les enseignements stratégiques qu'il est possible d'en dégager.

rmée à travers les âges; 2e série. Paris, Chapelot, 1900.

ıme l'indique le sous-titre de cet ouvrage, il contient le texte des ences faites en 1899 à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, par Guiraud, Coville, Gebhart, Lehugeur, Chuquet, Rambaud et l, sur Alexandre, Hannibal, Arnaud de Cervole, Gaston de Foix, , Hoche, Souvorof, Davout et Bugeaud. Ces monographies, fort tudiées, donnent, sous une forme compendieuse, une idée très :te de la personnalité décrite. Elles se terminent par une étude Sorel sur le Caractère, qui est comme la synthèse des con- es précédentes. « L'histoire montre la supériorité du caractère;

« elle montre en même temps comment il se forme, se conserve et « s'exerce. »

Historique du 66e régiment d'infanterie, par le capitaine DUMAY. Tours, 1900. 1 vol. in-18.

De l'historique manuscrit du 66e régiment d'infanterie, le capitaine Dumay a extrait ce petit volume qui résume avec précision les grandes phases de la vie de régiment et met en relief les détails les plus intéressants pour les hommes de troupe. Ce travail répond bien au but que l'auteur s'est proposé, et sa lecture sera un excellent élément d'éducation morale pour les soldats du 66e régiment.

Le Gérant : R. CHAPELOT.

Paris. — Imprimerie R. CHAPELOT et Ce, 2, rue Christine.

REVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

' 15 — Juin — 1900

SOMMAIRE

LES

IPAGNES DU MARÉCHAL DE SAXE

AVANT-PROPOS

I

ec cette relation de la campagne de 1744 en
re commence dans la *Revue militaire* l'histoire
ıerres soutenues par la France avant la Révolution.
emblé que notre tâche était surtout de mettre au
t de répandre dans la plus large mesure les docu-
contenus dans les Archives de la guerre. Nous

devons laisser à d'autres le soin de composer des relations raisonnées, de chercher la philosophie des événements que nous aurons précisés : nous avons surtout à préparer des éléments de travail.

Aussi, tout en adoptant d'une manière générale la méthode de M. de Vault, exposée dans le premier fascicule de cette *Revue*, et qui consiste à encadrer les documents les plus importants dans le récit, nous en écarterons-nous en reproduisant, non seulement les pièces d'un intérêt exceptionnel, mais toutes celles qui auraient une valeur sérieuse pour l'histoire. Nous aurons atteint notre but, si nous évitons définitivement à tous ceux qui étudieront les guerres d'autrefois des recherches toujours longues, et que le service ou l'éloignement rendent souvent impossibles.

D'autre part, M. de Vault écrivait l'histoire des campagnes de son siècle ; les règlements, les procédés, les idées, les mœurs des belligérants lui étaient familiers ; il n'avait à décrire que les opérations. Pour nous, au contraire, les mouvements des armées de cette époque n'ont plus guère d'intérêt que comme applications d'une méthode de guerre disparue sans retour, et que nous connaissons mal ; nous ne pouvons les comprendre qu'à condition d'être d'abord exactement instruits sur le genre de vie, l'administration des troupes, et sur les armes même, qui sont encore un objet d'erreurs. L'organisation des armées, les procédés de recrutement et de *mobilisation*, les divers services et, en particulier, celui des renseignements, méritent d'être étudiés. Nous nous attacherons donc à faire ressortir tout ce qui fournira quelques lumières sur ces diverses questions.

C'est par des considérations analogues que nous avons été amenés à étudier d'abord les guerres du XVIII[e] siècle. Les grands noms de Condé, de Turenne, de Luxembourg, de Villars, donnent plus d'éclat à la période précédente ; mais celle-ci est moins connue, et si elle ne

sente pas autant de généraux illustres et de manœu-
s brillantes, elle est plus intéressante au point de vue
transformations de l'art militaire, ou, si l'on veut,
l'évolution des méthodes de guerre : elle précède
médiatement et prépare celle de la Révolution et de
npire. Il est curieux d'y apercevoir mille détails pra-
es du service d'état-major, des procédés d'adminis-
on, qu'on croirait d'origine récente ; il est intéres-
surtout de voir la vieille tactique perdre ses formes
les et lentes à mesure que la puissance des armes à
étend la zone d'action des armées et donne plus
pleur aux opérations ; il est essentiel enfin, à dif-
ts points de vue, de suivre le développement des
édés tactiques et leur influence sur l'allure et l'es-
de la guerre, puis de fixer en dernière analyse les
gements qu'il restait à subir entre 1789 et 1793, et
éciser l'influence des passions révolutionnaires sur
militaire.

campagnes du maréchal de Saxe en Flandre nous
ent encore la guerre d'autrefois avec sa lenteur et,
ut le dire, son innocuité : une année entière s'écoule
bataille, et sans même qu'on essaye de combattre ;
ée ne change pas de position pendant six mois et
branle que pour entrer en quartiers d'hiver. Les
sont l'occupation principale du roi et des troupes,
u'on ne veuille pas conserver les places conquises ;
ailles n'auront pour but que de couvrir l'investis-
t des villes. La guerre se prolonge sur un théâtre
ntéresse aucune des puissances belligérantes et se
e à Maëstricht, loin de Vienne, de Paris et de
es.

rtant le progrès s'annonce ; les armes qui décide-
e la victoire de 1792 à 1815 font leur apparition
it la guerre de la Succession d'Autriche : c'est le
baguette de fer, avec sa cartouche à balle, en ser-
puis 1740 et réglementaire en 1746 ; le canon de 4

à la suédoise, qui peut tirer jusqu'à dix coups par minute dans les moments décisifs ; l'obusier enfin, dont les projectiles creux, de même calibre que les boulets de 24, éventrent ou incendient les villages où le défenseur défiait jusqu'alors tous les assauts.

La bataille rangée en terrain découvert, celle de Rocroy et des Dunes, a disparu. Les localités jouent maintenant un rôle considérable, aussi bien dans les actions décisives que dans les petites opérations de la guerre. Les mouvements tournants deviennent indispensables pour faire tomber la résistance d'un front solidement appuyé, et Maurice de Saxe les fait exécuter, non plus comme Luxembourg, par une aile de l'armée restant soudée au centre, mais par un corps séparé laissant un intervalle de plusieurs centaines de pas. Raucoux nous présente ainsi l'ébauche d'une bataille moderne.

Dans l'attaque et la défense des postes, le combat de tirailleurs s'impose. On commence à demander qu'une compagnie de chasseurs soit formée dans chaque bataillon, pour s'éparpiller en avant des colonnes d'attaque, et l'infanterie légère apparaît avec Fischer et Grassin.

Les colonnes sont utilisées dans l'ordre de bataille, concurremment avec la ligne déployée, mais, faute d'un règlement et d'une instruction suffisante, l'infanterie est lourde et peu maniable. Elle pratique à peine le coude-à-coude et le pas cadencé ; la tactique est dans l'enfance.

On a désigné d'abord sous le nom de division les parties d'une armée en marche, en cantonnements, ou d'un corps de siège. Maurice de Saxe forme des divisions permanentes pour toute la durée d'une campagne ; il arrive même à constituer des corps d'armée, comprenant deux divisions d'infanterie et une de cavalerie, et dans lesquels la division d'infanterie se compose uniformément de deux brigades de cette arme et d'une brigade d'artillerie.

L'organisation divisionnaire, qui apparaît ainsi dans

armées et sera fixée en 1759 par le maréchal de :lie, n'a pas pour but de faciliter le commandement ılimentation, car elle complique fort le service des ıdants et l'organisation des magasins; elle répond ı nouveau système de guerre. Les divisions mar- t et campent séparément, pour embrasser une le étendue de pays, restreindre les entreprises de emi et couvrir les communications sans y consacrer étachement spécial. Quand une rencontre semble ıaine, les divisions se resserrent; mais, jusqu'à la : de l'engagement décisif, leur front reste beaucoup étendu que celui de l'armée en bataille. Elles pren- à peu près leur distance de déploiement en mar- : au combat, et, dans ce mouvement concentrique, ines d'entre elles sont dirigées sur le flanc même de emi.

ıdant les huit années qui s'écoulent entre le traité -la-Chapelle et la guerre de Sept ans, les règle- s se multiplient sans qu'un progrès sérieux s'ac- lisse. L'usage des colonnes se maintient, mais ıch montre que notre infanterie est toujours aussi ıanœuvrière, figée par son ignorance dans l'ordre taille une fois pris. Les généraux français cher- à suppléer à cette infériorité tactique en recou- à des modes de combat irréguliers. Ils s'éloignent ıs en plus de l'antique bataille rangée aux formes res et solennelles. L'infanterie légère est augmen- ıt les régiments de ligne eux-mêmes en font le e; une compagnie de chasseurs est créée dans e bataillon pour fournir des éclaireurs et se dé- : en tirailleurs. Le règlement de 1764 consacre loi des tirailleurs dans la formation de combat du lon. Le feu à volonté est admis et réglementé pour ıterie en bataille.

rôle du combat de localités va grandissant. Dans aille, il sert à couvrir de fortes réserves massées,

comme à Bergen, pour une contre-attaque décisive. En dehors de la bataille on livre des combats de postes importants et non plus de simples escarmouches de partisans : des divisions entières y prennent part; elles s'y engagent irrégulièrement et à mesure de l'arrivée des bataillons, comme à Corbach. On y voit une division isolée arrêter toute une armée.

Cette faculté de résistance est mise à profit. Les divisions sont réparties sur un espace de huit à douze lieues : si l'ennemi attaque, le corps qui reçoit le premier choc donne le temps de concentrer le reste de l'armée autour de lui et d'offrir la bataille le lendemain matin aux alliés surpris et qui croyaient surprendre. Précédée ou non d'un combat partiel, cette concentration instantanée est la manœuvre favorite du maréchal de Broglie. S'il prend l'offensive, il embrasse tout le terrain entre le Wéser et la Diemel, par exemple, pour acculer l'ennemi vers le confluent et ne lui laisser qu'une seule ligne de retraite. La faculté de se dérober latéralement est ôtée au défenseur, et ainsi disparaît une des causes de lenteur de la guerre d'autrefois ; mais il en reste une autre : l'impossibilité d'enlever certaines positions de vive force, faute d'amener en tous les emplacements voulus une artillerie assez puissante. On essaye d'abord d'un expédient : on alèse les pièces trop lourdes du système Vallière, de manière à les porter au calibre supérieur; mais les résultats sont médiocres à tous les points de vue. C'est seulement après le traité de Paris que Gribeauval dote la France d'une artillerie vraiment offensive, à la fois mobile et puissante, qui sera une des armes essentielles de la victoire napoléonienne. En même temps, sous l'influence de Guibert et du maréchal de Broglie, notre infanterie acquiert l'aptitude manœuvrière qui lui manquait et qui rend le déploiement des armées plus rapide.

Les tacticiens, en s'efforçant de réprimer les abus de la dissémination à laquelle conduisait d'abord le système

visionnaire, affirment le principe de la réunion et de liaison des forces; les disciples de Gribeauval, en ême temps qu'ils manifestent un esprit résolument fensif, appliquent à la guerre de campagne une docne analogue à celle que Vauban a fixée pour les sièges. ans les positions défensives comme dans l'enceinte des aces, ils veulent faire brèche, en concentrant leurs ux et leurs efforts sur un point unique. La notion de la éparation de l'attaque par l'artillerie apparait pour la emière fois. Ainsi se développent à peu près en même mps les principaux éléments de la stratégie et de la tique modernes.

L'esprit même des troupes s'est transformé. Le nouvel nement a exigé un ordre serré, une discipline rigouuse; le nombre des soldats a augmenté dans de grandes portions, et l'on est loin des bandes mercenaires du IIe siècle. L'armée est devenue nationale, et les upes étrangères n'y sont plus qu'une exception. n que le recrutement reste, en principe, assuré par engagements volontaires, les miliciens ont paru sur champs de bataille de la guerre de la Succession utriche, et les héros de Prague et de Pierrelongue, imés par le froid et la faim, sont les dignes précurrs des combattants de Sambre-et-Meuse et d'Italie. en forme bientôt des régiments provinciaux. L'idée la nation armée, évoquée par les philosophes, impopar la détresse financière, est fixée par Guibert avant tre définitivement adoptée par la Convention.

II

L'état des armées et des institutions militaires, en 4, ne peut être supposé connu; il est même difficile cquérir des notions exactes à ce sujet au moyen des uments imprimés et des ordonnances royales, car on suit en rien les règlements surannés qu'on n'a pas

encore osé modifier. Des lettres ou circulaires ministérielles, des règlements provisoires qui n'ont pas reçu la sanction de la signature royale, fixent le modèle des armes et les formations des troupes d'une manière toute différente de celle qu'indiquent les ordonnances de 1703. Enfin, on reconnaît officiellement que les règlements sont insuffisants, et, en attendant qu'on se décide à les remplacer, on encourage toutes les innovations. Il est donc nécessaire de donner un aperçu des institutions et des habitudes militaires pour faire comprendre et juger les opérations, et cette histoire des campagnes du maréchal de Saxe comprendra une première partie relative à l'organisation de l'armée en 1744. Nous y passerons en revue successivement :

1° Le recrutement de la troupe, avec les conséquences du système en vigueur et les observations qu'il provoquait chez les écrivains militaires du temps; le rôle et l'emploi des milices, la proportion dans laquelle on les mêla aux troupes réglées; les pionniers et ouvriers requis dans les campagnes; les paysans armés, sorte de garde nationale employée à la surveillance des frontières; la réquisition des chevaux et voitures, les états préparés dès le temps de paix pour cette opération;

2° L'armement et l'équipement des troupes, avec le fusil à baguette de fer et le canon à la suédoise, introduits grâce au maréchal de Belle-Isle;

3° L'organisation de l'armée;

4° L'administration, dirigée par un intendant de province, qui proteste dès cette époque contre les lenteurs que le général attribue injustement aux services administratifs;

5° L'instruction, ébauchée dans les projets de règlements de 1703, mais variant toujours d'un corps à l'autre, et peu développée. La discipline, relâchée par suite du mode de recrutement et d'avancement des officiers;

6° Le service des renseignements, où interviennent
utes les autorités civiles et militaires, et qui fait affluer
ı cabinet du ministre ou du général les rapports les
us complets.

Cet exposé terminé, nous aborderons dans une
uxième partie la campagne de 1744 en Flandre, en
mmençant par l'examen du plan d'opérations et par
; mesures relatives à la concentration de l'armée.

La troisième partie traitera de la campagne de 1745
de la bataille de Fontenoy; la quatrième, de la cam-
gne de 1746 et de la bataille de Raucoux; la cin-
ème, de la campagne de 1747 et de la bataille de
ıfeld; enfin, la sixième partie, de la campagne de 1748
le la paix d'Aix-la-Chapelle, imposée à la France par
trême détresse où l'a plongée l'administration royale
uis trois quarts de siècle, détresse qui se traduit par
possibilité absolue d'entretenir les approvisionne-
ıts de poudre et de munitions.

serait nécessaire, à vrai dire, pour bien comprendre
ıarche et l'issue de cette guerre, de posséder une
ıaissance approfondie de l'état financier de la France
fin du ministère de Fleury; mais cette question a été
eu étudiée jusqu'à présent qu'elle exigerait des
erches spéciales aussi étendues que celles qui con-
ent les affaires militaires. Nous nous contenterons
de relever dans la correspondance des généraux ce
peut faire ressortir la misère de la France et la
rie du Trésor en 1743. Le maréchal de Noailles avait
l'année précédente :

sais, Sire, l'épuisement de vos peuples et de vos provinces;
ıore pas le dépeuplement de la campagne et le besoin général où
re royaume de se trouver soulagé des impôts dont il est sur-
depuis longtemps. Mais dans les circonstances présentes, c'est
bien général de l'État que de lui conserver le rang et la répu-
qu'il doit avoir dans l'Europe, et c'est aussi l'honneur et la
le Votre Majesté. »

Six mois plus tard, il répétait ses observations sur l'état lamentable des finances, et ajoutait : « Sire, c'est à ceux qui ont eu part à l'administration des affaires de rendre compte à Votre Majesté comment il est possible qu'après trente ans de paix, votre royaume se trouve si promptement sans fonds, sans ressources et épuisé d'habitants », et le roi essayait de disculper la mémoire du cardinal Fleury, en faisant remonter l'origine de cette situation au règne de Louis XIV et à la peste de Provence, mais sans nier la misère du royaume. Nous verrons bientôt le contrôleur général Orry ne répondre qu'à la dernière extrémité aux demandes du directeur général de l'artillerie, et le défaut d'argent retarder, dès le début de la guerre, la constitution et les mouvements des équipages, ainsi que les travaux des arsenaux. Il est aisé de prévoir, dès lors, ce que sera dans quatre ans la pénurie du Trésor public.

PREMIÈRE PARTIE

L'ARMÉE AU PRINTEMPS DE 1744

CHAPITRE Ier.

EFFECTIF ET RECRUTEMENT.

I. — Augmentation de l'armée après la campagne de 1743.

« Si la guerre continue, avait écrit le maréchal de Noailles en 1742 (1), on ne pourra se dispenser de faire une augmentation considérable de troupes. On est même persuadé que le plus sûr moyen de se procurer une paix convenable est de faire sentir par là qu'on est en état de soutenir la guerre (2). »

---

(1) Mémoire adressé au roi le 5 août 1742.

(2) Et il avait répété, en février 1744 :

« Dans la situation, Sire, où se trouve votre État, Votre Majesté se

Tant que vécut le cardinal de Fleury, ce raisonne-ent si juste et si simple ne fut pas compris, et l'on isa en efforts insignifiants, l'ennemi s'acharnant d'au-nt plus à nous faire la guerre que nous montrions plus timidité. Le cardinal mort, on fit une première tenta-e en 1743 pour reprendre l'avantage en Allemagne; iis la défaite de Dettingen déjoua encore une fois nos pérances. Écrasée par de nouveaux revers au moment elle croyait réparer les désastres de Bohême, l'armée nçaise n'était plus que l'ombre d'elle-même. Cinq taillons entiers restaient prisonniers en Autriche; utres avaient perdu la moitié ou les deux tiers de leur ectif. La France semblait réduite à la dernière extré-é, quand, sous l'influence vivifiante de la marquise la Tournelle, Louis XV comprit enfin que, s'il se lait de faire la guerre, il fallait s'y jeter corps et âme. résolut donc de faire un vigoureux effort, d'animer les ipes par sa présence et de porter plus de 200,000 imes aux frontières.

Les alliés, dit d'Espagnac (1), se flattaient que les Français, revenus ohême et de Bavière dans un délabrement affreux, seraient hors t de se mettre en campagne. Quel ne fut pas leur étonnement et de toute l'Europe de voir Louis XV marcher en Flandre à la tête).000 hommes, le maréchal de Coigny sur le Rhin avec 50,000,)0 sur la Meuse avec le duc d'Harcourt et 20,000 en Piémont sous rdres du prince de Conti! »

---

sortir des engagements où elle se trouve, ni garantir son royaume angers qui le menacent, par les voies d'une guerre ordinaire; il redoubler les efforts, prendre les mesures les plus justes et les mieux rtées, et se déterminer à des partis qui puissent en imposer à vos nis et donner lieu à quelque révolution capable de changer la face ffaires. Votre Majesté, Sire, doit être persuadée que cette guerre terminera point, ou qu'elle ne perde entièrement, ou qu'elle ne nne avec plus de supériorité que jamais le rang et l'ascendant e doit avoir en Europe. »

Histoire du maréchal de Saxe.

Ces chiffres même semblent inférieurs à la réalité, car une note, remise au ministre le 1er avril 1744, donne 86,840 hommes en Flandres, 57,160 sur le Rhin, 16,900 sur la Meuse et 30,320 dans les Alpes. Les garnisons comprises, les troupes réglées atteignaient un total de 281,400 hommes (1).

Le roi entretenait, en outre, 92,500 miliciens (2) et 20,000 paysans armés en Alsace et en Champagne (3). Il y avait 60,000 matelots dans les équipages.

Pour se faire une idée de la force des armées à cette époque par rapport à celles d'aujourd'hui, il faut se rappeler que l'on n'y comptait dans l'effectif que les com-

---

(1)

Maison du roi	11,000	hommes.
Infanterie	182,000	—
Troupes à cheval	48,000	—
Invalides	10,000	—
Connétablie, etc.	5,400	—
Troupes de la marine	25,000	—
TOTAL	281,400	hommes.

Ces chiffres, calculés d'après l'effectif réglementaire, ne doivent pas dépasser beaucoup le nombre des « présents sous les armes », car, pendant l'hiver de 1743-1744, les inspecteurs annoncent souvent que le complet est atteint ou dépassé, et l'intendant de Flandres écrit que « le secours des milices a rendu les bataillons beaucoup plus beaux qu'ils n'étaient » (5 mai 1744).

(2) Dans ce chiffre ne sont pas compris les miliciens gardes-côtes, boulonnais, etc., restés provisoirement dans leurs foyers et dont le nombre s'élevait à 150,000 environ.

(3) Il y avait 32,000 paysans armés en Alsace, mais ils se relevaient de manière qu'il n'y en avait que 8,000 en service à la fois. Ces paysans armés gardaient le cours du Rhin. Les 10,000 à 15,000 paysans armés en Champagne et Picardie (Thiérache) étaient chargés de garder le cours de la Meuse en aval de Verdun, et la frontière entre la Meuse (Mézières) et la Sambre (Landrecies) dans des redoutes et des postes fortifiés qui existaient depuis soixante ans. Quelques paysans, armés ou non, avvient été mis sur pied en Picardie pour faire la police, le pays étant infesté de déserteurs. On entrera plus loin dans de plus grands détails à ce sujet.

battants, c'est-à-dire les soldats d'infanterie et de cavalerie et les servants d'artillerie. Pour évaluer le nombre des rationnaires comme dans une armée moderne, il faut ajouter tout un personnel, alors civil, qui augmenterait l'effectif de la moitié du chiffre donné. Les intendants estiment, en effet, qu'il faut compter 75,000 rationnaires pour une armée de 50,000 hommes (1).

Il y avait d'abord les domestiques des officiers, qu'il était interdit de prendre parmi les soldats. En comptant un valet par officier et un officier pour dix hommes, nous serons certainement au-dessous de la vérité. Qu'on se rappelle les paroles du maréchal de Belle-Isle à Prague : « Nous sommes à Prague 40,000 Français, *dont* 12,000 *valets à la vérité;* mais qui sont Français comme nous et prendront les armes au premier ordre ».

Les conducteurs des voitures attribuées aux corps de troupes, ceux des équipages d'artillerie et des vivres, pouvaient être en tout au nombre de 10,000 (2).

Enfin, le mauvais état des routes et l'abus des fortifications de campagne faisaient employer dans les armées un très grand nombre de pionniers, travailleurs requis dans les provinces voisines (3). Tout en admettant pour les armées du Rhin et d'Italie une moindre proportion

(1) Précis des différents détails dont un intendant d'armée est chargé, avec des observations sur les opérations de M. de Séchelles pendant les campagnes de Flandres en 1744, 1745 et 1746, manuscrit très important écrit par M. de Beaumont, commissaire des guerres. (Bibliothèque du ministère de la guerre.)

(2) Chaque bataillon a droit à 5 voitures, chaque escadron à 1 voiture, chaque état-major de régiment de cavalerie à 1 voiture. États-majors compris, on trouve ainsi 1000 charretiers pour l'armée de Flandres. L'équipage d'artillerie y comprend 1500 à 2,000 chevaux; celui des vivres, 2,500 à 5,000, suivant les années. Il pouvait donc y avoir 5,000 charretiers en tout à cette armée.

(3) Il y a 20,000 pionniers à l'armée de Flandres, soit un quart de l'effectif. On trouvera plus loin de plus amples renseignements à ce sujet.

de pionniers que pour l'armée de Flandres, il n'en faut pas moins admettre un total de 70,000 valets, conducteurs et pionniers à ajouter à la force des armées.

Le roi de France entretenait donc, en 1744, 460,000 hommes, si l'on ne compte que les troupes de terre, et 520,000 en comptant la marine.

Cet effort ne paraîtra pas très considérable si on le compare à ce qui a été fait depuis; et pourtant, il ne fut soutenu qu'avec peine pendant quatre années. A la même époque, la Prusse entretenait une armée beaucoup plus considérable en proportion. Les 80,000 hommes de *troupes réglées* qui existaient *en temps de paix* dans la monarchie prussienne étaient, à la population de cette dernière, dans le même rapport que les 520,000 soldats, miliciens, valets, conducteurs, pionniers, paysans et marins, que nous avons énumérés, à la population de la France.

Dès le mois de janvier 1744, le roi sent qu'il est à bout de ressources et il refuse de lever de nouvelles troupes étrangères, régiments ou compagnies franches, bien qu'il lui soit fait des offres très dignes d'être acceptées (1).

(1) Le lieutenant général Dumesnil, par exemple, transmet l'offre faite par le comte de Berlau de lever un régiment de dragons liégeois, capable de rendre les plus grands services par leur connaissance du pays wallon et par les intelligences qu'ils auraient. « M. le comte de Berlau, disait-il, a servi 34 ans en France, capitaine dans la colonelle générale de dragons; il est frère de madame l'abbesse princesse de Nivelle, de l'évêque de Namur et d'un chanoine de Liège, qui est actuellement sur les rangs pour être élu prince de Liège. Il est dans une grande considération et très en état d'attirer beaucoup de gens de qualité du pays, très utiles peut-être dans la situation présente. » M. d'Argenson, ministre de la guerre, répond, le 15 février, que « le roi pense très avantageusement sur le compte de M. de Berlau, et que Sa Majesté se souviendra de sa bonne volonté dans l'occasion; mais que, quant à présent, Elle n'est point dans l'intention d'augmenter le nombre des nouvelles levées qu'Elle a ordonnées ».

L'accroissement des effectifs fut réalisé par le comte 'Argenson avec une méthode et une régularité qui conastent avec ce qui s'est fait plus tard. Il ne se hâta pas grossir le nombre des soldats par des augmentations ibites; ses dispositions furent prises d'avance et les nforcements préparés de longue main (1). C'est du mois août au mois d'octobre 1743 que sont prises la plupart s décisions dont l'effet doit se faire sentir en 1744. Les éments nouveaux sont versés par petites quantités dans unités existantes ou, si des unités nouvelles sont for-ées, elles sont exercées longtemps dans les places int de rejoindre leurs corps. Les bataillons de milices, nposés d'hommes à qui manquait tout au moins la cation militaire, furent maintenus dans les places; les liciens, envoyés individuellement dans les bataillons ligne, ne conservèrent ni leurs cadres ni leur esprit ticulier; ils étaient d'ailleurs tous instruits depuis s d'un an par les officiers de l'état-major des places. ind on verra ce qu'étaient l'instruction et la discipline troupes françaises en 1744, on pourra s'étonner du qu'on mettait à n'avoir que d'anciens soldats sous drapeaux; et pourtant, la plupart des officiers géné-trouvaient encore ces mesures insuffisantes.

es troupes à cheval furent augmentées de 8,880 imes; les troupes à pied, de 21,930; soit en tout 310 hommes pour toute l'armée, pendant l'hiver de 3-1744.

n créa 152 compagnies de cavalerie de 35 hommes, leur création est ordonnée dès le 1er juillet 1743; sont versées au mois d'octobre dans les différents nents de l'arme, et les nouveaux cavaliers, en int en campagne, auront au moins 7 mois de pré-e au corps et 10 mois de service.

Il faut se rappeler que des accroissements subits avaient été faits but de la guerre.

Le mélange est mieux assuré encore dans les dragons, où l'on ajoute 9 hommes par compagnie pour former ensuite 16 régiments à 15 compagnies au lieu de 15 régiments à 16 compagnies (ordonnances du 20 juillet 1743 et du 24 juillet 1744).

On procède de même dans l'infanterie. Les compagnies d'infanterie allemande sont portées de 80 à 110 hommes, et l'on crée 2 compagnies nouvelles dans 4 de ces régiments. Chacun des 9 régiments suisses est augmenté de 4 compagnies nouvelles. Chacune des compagnies de fusiliers des gardes françaises est portée de 140 à 150 hommes. Les 40 compagnies de canonniers, bombardiers et sapeurs de Royal-Artillerie sont augmentées de 30 hommes chacune.

Ces augmentations sont ordonnées respectivement les 31 août, 22 et 30 septembre et 10 octobre 1743. Il s'écoulera au moins six mois avant l'entrée en campagne.

Si l'on ordonne la création d'un bataillon nouveau dans chacun des régiments de Picardie, Champagne, Auvergne et Dauphiné (1), c'est que l'esprit de corps y est assez puissant pour animer les nouvelles formations, qui resteront dix mois avant d'entrer en campagne. Il en est de même, à plus forte raison, des bataillons auxquels on peut donner un noyau d'anciens soldats.

Les régiments de Bourgogne, Limousin, Médoc et Ponthieu avaient été pris à Egra, mais un certain nombre d'isolés de ces régiments avaient échappé à la capitulation pour divers motifs. Ces hommes, au nombre de 200 environ par régiment, servirent de noyau à 4 nouveaux bataillons, dans la composition desquels entrèrent en outre des miliciens instruits, de sorte que les recrues y furent encore solidement encadrées. Les ordonnances rendues à ce sujet font ressortir le soin

(1) Ordonnance du 10 août 1743.

ec lequel on entretint dans ces nouveaux bataillons sprit de corps des régiments (1).

Les troupes franches, en raison de leur recrutement écial et du rôle qu'elles avaient à jouer en campagne, ient considérées comme pouvant partir en guerre sque aussitôt après leur formation (2); mais le régi-

(1) Ordonnances des 3 novembre et 1er décembre 1743 et 6 janvier 4 :

Sa Majesté s'étant fait rendre compte du nombre d'officiers, sergents oldats du régiment de Bourgogne qui, en étant absents lorsqu'il est é dans Egra, sont revenus en Alsace, et voulant leur témoigner la faction qu'Elle a de la valeur et de la discipline avec laquelle ils se conduits, tant pendant leur séjour en Bavière que dans leur retraite u'au Rhin, Elle a résolu d'en former un bataillon et de les mettre à en état de servir à l'ouverture de la campagne prochaine avec le e zèle qu'ils ont témoigné dans les précédentes; et, en conséquence, a ordonné et ordonne :

ART. 1er. — A commencer du 1er décembre prochain, lesdits hommes seront séparés en seize parties les plus égales qu'il sera ble, soit par l'inspecteur ou par le commissaire des guerres qui en la police, pour chacune desdites parties, former la tête des 16 compies dudit bataillon, observant que, dans les parties où il ne se trou- point de sergents, il en soit choisi deux, ainsi que le nombre de aux et d'anspessades qui sera nécessaire parmi les anciens soldats lesdites parties seront composées.....

ART. 8. — Veut au surplus Sa Majesté que ledit bataillon prenne le corps de son infanterie le même rang que tient ledit régiment urgogne, se réservant Sa Majesté, lorsque les officiers et soldats de rps faits prisonniers à Egra seront mis en liberté, soit par échange r payement de rançon, de marquer ses intentions sur ce qui sera sé lors de leur jonction au bataillon formé en exécution de la pré- ordonnance. »

Compagnie franche de Damiens, de 50 hommes, créée le 1er septe 1743.

npagnie franche de Fischer, de 60 hommes, créée le 1er novembre

npagnie franche de Gœngœsy, de 50 hussards.
des du Dauphiné, de 50 hommes, créés le 25 janvier 1744.
iliers de montagne, de 1200 hommes, créés le 12 février 1744.
iment de Grassin, de 1200 hommes, créé le 1er janvier 1744.
iment de Raugrave, de 600 hussards, créé le 27 septembre 1743.

ment de Grassin, à cause de son effectif élevé, reçut un fort noyau de vieilles troupes (700 hommes sur 1200) (1).

Le régiment de Lowendal, recruté en Allemagne avec un soin particulier, peut servir dès sa formation ; mais les bataillons nouveaux de l'infanterie française et suisse sont laissés d'abord dans les places. Le régiment de dragons de Septimanie, créé par ordonnance du 1er mars 1744, n'entrera en campagne qu'en 1745.

Parmi les créations de l'année 1744, il en est une qui présente un caractère spécial : le régiment de Royal-Lorraine, fort de 1950 hommes, est prélevé sur la milice de Lorraine, et sera recruté ensuite dans cette milice, qui est levée par voie de tirage au sort. Ainsi apparaît pour la première fois, dans l'infanterie de ligne, une troupe recrutée par la conscription sans engagements volontaires.

Si nous avons tout lieu d'admirer la méthode et la lenteur des accroissements d'effectifs accomplis en 1744, il ne faut pas oublier qu'on n'avait pas pu agir toujours avec la même circonspection. On n'entretenait sur le pied de paix qu'une faible partie de ce qui était nécessaire en temps de guerre, et, au moment de l'ouverture des hostilités, on enrôlait tout d'un coup une foule de recrues qui n'avaient jamais servi et, parfois, n'étaient pas en état de servir. Ainsi, dès le jour de l'entrée en campagne, le quart de l'armée était sans instruction. Dans un « Mémoire sur le service prussien comparé avec le français (2) », on voit que le régiment d'Alsace,

---

(1) Les compagnies franches de Romberg (150 hommes), Bidache ([illegible]), du Bayet (100), Vandal (100) et Dulimont (150) sont versées dans le régiment de Grassin par diverses ordonnances rendues pendant le mois de janvier 1744.

(2) Ce mémoire sera cité en entier dans le chapitre consacré à l'organisation de l'armée.

par exemple, par suite des augmentations successives ordonnées pendant la guerre, se trouvait noyer ses 640 vieux soldats dans 2,000 recrues, et l'on peut opposer à cette organisation celle de l'armée prussienne qui, par son système de congés, arrivait à faire deux campagnes sans incorporer un seul homme dont l'instruction militaire ne fût complète.

II. — Recrutement par engagements volontaires.

On sait que le recrutement se faisait, en principe, par ngagements volontaires et par les soins des capitaines mmandants. Nous n'avons pas à développer ici les nombrables inconvénients et les avantages de ce système bien connu. Rappelons seulement quelques détails ii pourraient passer inaperçus.

Les engagements étaient contractés, dans les troupes ligne, pour six ans au moins. En dehors des cas ceptionnels, actions d'éclat, etc., un soldat ne pouvait tenir le moindre grade, même celui d'anspessade, ns être rengagé. Les ordonnances interdisaient, en mps ordinaire, de donner une prime d'engagement périeure à 30 francs. Le prix habituel que payait le au capitaine d'une compagnie de nouvelle levée, ır chaque homme (armement et équipement compris), it d'environ 100 livres. A la fin d'une guerre, on eignait des chiffres beaucoup plus élevés. La solde it payée d'après l'effectif reconnu par les commises des guerres dans leurs revues, mais ces revues ient à peu près illusoires à cause de la tolérance des nmissaires, *qui n'auraient pas été moins injustes s'ils ient été plus stricts :*

Un bon officier, qui a pris soin de sa troupe et qui entre en came complet, se trouve souvent au pair pour le traitement avec un e officier du même régiment, auquel il manque parfois 8, 10 et ommes ; il n'en passe pas moins complet, et tous les revenants bons pour lui un bénéfice dont les bons officiers sont privés, ce qui opère

un effet très désavantageux au service du roi de toute manière; on sait qu'il n'est pas possible et qu'il serait peut-être contraire au service de tenir la rigueur jusqu'à un certain point, et même lorsqu'un officier, par des malheurs de soldats tués, morts de maladie ou désertés, a perdu beaucoup de monde, il est bien juste de le favoriser, et c'est alors faire le bien du service du roi; mais quand ce n'est pas par de pareils motifs qu'une compagnie est faible, en la passant comme celles qui sont fortes, cela opère des maux d'une très dangereuse conséquence (1). »

Il fallait donc que le commissaire ne se contentât pas de passer la revue strictement, et qu'il tînt compte des motifs qui avaient pu causer des incomplets dans l'effectif! Il était forcé de nuire à l'État ou aux capitaines. C'est un vice inhérent à ce système de recrutement et d'administration, où les capitaines devaient pourvoir à tout avec une masse déterminée, pour le montant de laquelle on ne tenait aucun compte des circonstances particulières où la compagnie se trouvait. On remarquait au contraire qu'en Prusse, à la même époque, les revues étaient passées et rendues exactement, parce que le roi était seul chargé du recrutement, et que les capitaines n'avaient d'autre intérêt que d'avoir des compagnies complètes (2).

Le recrutement par voie d'engagements volontaires, appliqué exclusivement en temps de guerre, conduisait assez vite à épuiser le nombre de jeunes gens vraiment aptes au service, et l'on en venait à accepter des hommes chétifs ou malingres, hors d'état de faire campagne. Au printemps de 1744, on est obligé de laisser 4,500 de ces mauvaises recrues dans les places et de les remplacer par des miliciens. Le même inconvénient se présente dans les régiments étrangers, et sans remède (3).

(1) M. de Beaumont, ouvrage cité.

(2) *Mémoire sur le service prussien comparé avec le français*. (Manuscrit de la bibliothèque du ministère de la guerre.) On verra les conséquences de ce système pour l'esprit et le zèle du corps d'officiers dans le chapitre consacré à l'instruction et à la discipline.

(3) « J'apprends que leurs recrues sont fort mauvaises. M. de Mon-

On se procure cependant les recrues des pays étran-
gers, et surtout de l'Allemagne orientale, de la Hongrie et de la Pologne, par les moyens les plus compliqués, et le voyage de ces recrues est en général difficile et plein de péripéties. M. de Lowendal, par exemple, lève un régiment allemand. Une partie de ses recrues est embarquée à Hambourg sur un navire anglais, de sorte que le résident anglais essaye de l'empêcher de mettre à la voile. On part cependant, mais c'est pour tomber au milieu de l'escadre anglaise, qui prend le navire et les recrues. L'odyssée du sieur de Lilienfeld, chargé de lever des hussards dans les pays scandinaves, est bien autrement accidentée et finit par coûter 2,000 francs au roi de France (1). Tous les officiers recruteurs ne sont pas aussi fantaisistes que M. de Lilienfeld, mais beaucoup réussissent aussi mal.

Le recrutement des compagnies franches est particulièrement intéressant. Les hommes qu'on y engage sont pris de part et d'autre des frontières pour faire le service de troupes légères, d'éclaireurs et en même temps d'espions. La plupart sont gens de sac et de corde, contrebandiers, repris de justice, évadés qui cherchent à se faire gràcier. Le choix de leurs officiers est très important, car ceux-là devront avoir les qualités de leurs sol-

---

seil, qui a voulu voir par lui-même l'état où ils étaient, a vu com- il est différent de ce qu'on lui avait demandé, et il a été obligé de former une grande quantité d'enfants qu'on avait enrôlés et qui ne vaient seulement pas porter leurs armes. Il est vrai que ce qui cause barras de ces régiments est la difficulté de pouvoir recruter et de ver les déserteurs qu'il leur faudrait pour cela. » (Lettre du maré- de Coigny du 9 février 1744.)

(1) Le sieur de Lilienfeld, ci-devant officier au service de Suède, se donner commission de lever une compagnie de hussards dans le d. Il déclarera être parti de Stockholm avec 1 enseigne et 15 hussards, et en avoir embarqué 15 autres en route; mais en arrivant en ce, ils ont disparu, à l'exception de six. C'est qu'on a fait escale les ports de Hollande, à Amsterdam, à Haarlem, et les hussards

dats sans en avoir les vices et formeront la partie vraiment active de l'armée pendant les longues semaines qu'elle passera dans les camps. On entreprend avec eux de véritables négociations, car ils se donneront au plus offrant, et il est tel d'entre eux qu'on a grand intérêt à ne pas laisser entrer au service de l'Autriche.

Pendant une tournée sur la frontière du Luxembourg, M. de Manville entend parler d'un nommé Le Roy « homme intrigant, dit-il, qui a été contrebandier et pour ce banni. Il n'oserait paraître sur nos terres, mais c'est un homme déterminé et qui en a donné plusieurs preuves, extrêmement intelligent, connaissant les places de cette frontière et principalemedt celle-ci (Givet), où il a travaillé longtemps sous les entrepreneurs. Il n'y a pas un chemin, pas un buisson qu'il ne connaisse, en quelque endroit que ce soit, même jusqu'à Paris. La reine de Hongrie vient de le faire premier lieutenant d'une compagnie franche de dragons; on m'a rapporté les discours qu'il tenait sur cette place pour une surprise et ses propos sont bien fondés », et M. de Manville conclut en disant que « c'est un homme capable d'être un excellent partisan; c'est un fripon et un pendard, mais je crois qu'il nous serait très utile dans ce pays, connaissant de plus les places voisines des étrangers et les chemins pout aller à eux.

---

ont déserté pendant que le sieur de Lilienfeld dépensait l'argent qui lui avait été remis et en demandait à nos ambassadeurs ou résidents.

La note de ce qu'il a reçu est relevée à son arrivée en France et résumée ainsi :

Payé par M. de Laumarie, ambassadeur en Suède, pour transport et nourriture de 15 hommes de Stockholm à Amsterdam	20 ducats
Reçu par ledit sieur de Lilienfeld de M. l'abbé de la Ville, à la Haye	40 —
Plus de M. Laugier, consul du roi à Amsterdam	78 —
TOTAL	138 ducats

faisant 619 flor. 10 s. de Hollande.

A Givet, par ordre de M. de Machault	200 livres.
Plus à Valenciennes	50 —
TOTAL	250 livres.

Et c'est alors à qui ne prendra pas les recrues de M. de Lilienfeld, de crainte d'avoir à payer les frais de recrutement et de transport, selon l'usage.

vous le jugez à propos, je ferai parler à cet homme pour lui faire itter le service de la reine; mais il faudrait lui donner sa grâce et donner un emploi de lieutenant avec 150 ou 200 livres à la suite de place. C'est un bon partisan et dangereux à ôter à la reine, tout le nde le dit, et nous nous en servirions utilement (1) ».

Le même cas se reproduit exactement, quelques années is tard, à propos d'un capitaine de partisans du nom Cavalié, que l'on veut enlever au service de l'Au- che, mais qui est tué au moment où les négociations it aboutir.

Le 21 juillet 1744, le ministre prend au service du roi contrebandier nommé Cordet, avec promesse de grâce fin de la guerre (2), etc.

En 1743, le bailli de Givry, gouverneur de Dun- que, prend au service de la France un nommé Van- utte, natif du pays de Waës, et domicilié à Furnes, a servi comme partisan dans l'armée hollandaise lors dernières guerres (ce qui donne lieu de penser qu'il ait pas moins de 55 à 60 ans). Cet homme reçoit la le de capitaine réformé d'infanterie à la suite de la nison de Dunkerque (37 liv. 10 sols et 70 livres gratification par mois). Il lui a été promis qu'il lève- une compagnie de fusiliers. Il réclame, en 1744, écution de cette promesse, faisant valoir qu' « il a été ment sollicité par les généraux hollandais pour servir comme il a fait dans leurs troupes; mais il préfère le service de France ». Il

---

Lettre du 27 septembre 1742.

« Nous, ministre et secrétaire d'État ayant le département de la e, promettons au nom du roi au nommé Jean Cordet, marchand eur de Lagny en Thiérache, de le mettre à couvert de toutes pour- et condamnations qui pourraient avoir été faites ou intentées lui pour fait de contrebande et faux saulnage, à condition de bien et fidèlement le roi dans la compagnie franche du sieur tin Gagneux pendant le cours de cette campagne, après laquelle il ra expédié les lettres de grâce nécessaires à cet effet.

Fait à Arras, le 21 juillet 1744.

« DE VOYER D'ARGENSON. »

propose de lever « une compagnie de 100 hommes de pied, parlant comme lui la langue flamande et connaissant parfaitement la Flandre autrichienne, qui pourront être d'une très grande utilité ».

D'après le traité passé avec lui, il recevra à la paix une solde de 450 livres comme capitaine réformé, et à sa mort sa veuve aurait 200 livres de pension.

Tel est le mode de recrutement des compagnies franches. Les habitants de la Flandre, du Hainaut, du Brabant, des pays de Liège et de Luxembourg n'avaient pas d'esprit national bien décidé, et ils s'engageaient indifféremment dans les armées française ou autrichienne. Nous lèverons dans les Pays-Bas des troupes wallonnes qui ne le céderont en rien à celles de l'Autriche.

Les troupes légères à cheval, c'est-à-dire les hussards, se recrutent pour la plus grande partie hors de France, et autant que possible en Pologne ou en Hongrie; à la vérité, c'est surtout par la désertion des hussards ennemis que ce recrutement est assuré; on a vu que les tentatives faites pour amener jusqu'en France des détachements recrutés dans le Nord n'étaient pas souvent couronnées d'un succès complet; mais la désertion est à la fois la plaie et la ressource des régiments étrangers. Pendant toute la campagne, ce n'est qu'un chassé-croisé d'une armée à l'autre. Au premier mécontentement, à la première crainte de punition, ou simplement pour voir du pays et toucher une nouvelle prime, l'homme déserte, sûr d'être incorporé séance tenante dans l'armée ennemie. De là, une désertion qui passe toute idée. Sur une armée de 20,000 hommes, il en disparaît 12 ou 15 par jour, mais il en revient d'autres. La surveillance la plus active et les châtiments les plus rigoureux ne font que réduire le nombre des déserteurs à 3 par jour.

Les hussards d'origine hongroise, cosaque ou polonaise, sont recherchés comme des raretés et assurés, par conséquent, d'être bien accueillis quand ils passent

la France. On les paye cher et on leur rembourse leur
ieval, qu'ils ont volé à l'armée impériale et qu'ils iront
i revendre un jour ou l'autre. C'est une affaire d'État,
iand un gouverneur de place forte arrête un déserteur
ongrois, venant des Pays-Bas, et confisque son cheval
profit du domaine. Les colonels de hussards, les
specteurs poussent les hauts cris :

Je ne saurais vous exposer, écrit M. de Berchiny au ministre dans cas semblable, tous les inconvénients qui naissent de démonter ainsi hussards ennemis qui arrivent; leurs chevaux, leurs selles et leurs ies, toutes différentes des autres, ne sont propres que pour nous, mettre qu'on nous en prive, c'est jeter nos officiers dans de nou-es dépenses qui les ruinent, parce qu'ils sont obligés de tirer de loin choses nécessaires pour équiper ces déserteurs, qui ne se trouvent sur les lieux faute d'ouvriers; d'ailleurs, il arrive communément en ôtant à un déserteur un cheval, des armes et une selle qu'il tionne, on lui donne du dégoût pour le service du roi. L'étranger st informé et la désertion cesse. »

e ministre ne peut que lui donner satisfaction, en vant au gouverneur qui s'est rendu coupable de con-uer un hussard, les lettres les plus impératives :
de Beausobre s'est plaint, Monsieur, de ce que 9 déserteurs hon-étant arrivés à Longwy, montés et équipés, vous avez refusé de ttre leurs chevaux et équipages à un maréchal des logis de son régi-qu'il y a envoyé pour les recevoir. Il est vrai qu'il a toujours été re de donner la préférence en pareil cas aux officiers de hussards. vous ne devez point faire de difficulté d'en agir de même, et, s'il plus en votre pouvoir de faire rendre les chevaux de ces 9 déser-vous devez du moins avoir attention que ceux des déserteurs hon-qui se rendront à Longwy ne soient plus *détournés* à l'avenir ».

on seulement on ne faisait pas difficulté d'admettre étrangers dans l'armée du roi, mais on ne souffrait que des individus de race anglaise, par exemple, ssent en France pendant la guerre sans servir dans régiments irlandais. Une ordonnance est rendue, le vril 1744, « pour obliger les Anglais, Écossais et dais, qui sont en France, de prendre parti dans les nents irlandais qui sont au service de Sa Majesté ».

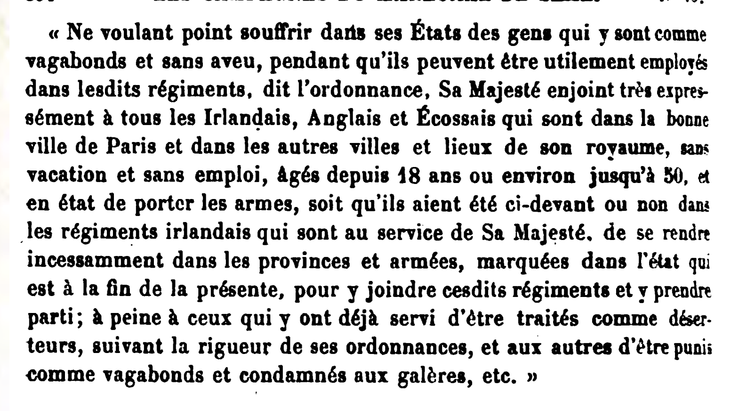
« Ne voulant point souffrir dans ses États des gens qui y sont comme vagabonds et sans aveu, pendant qu'ils peuvent être utilement employés dans lesdits régiments, dit l'ordonnance, Sa Majesté enjoint très expressément à tous les Irlandais, Anglais et Écossais qui sont dans la bonne ville de Paris et dans les autres villes et lieux de son royaume, sans vacation et sans emploi, âgés depuis 18 ans ou environ jusqu'à 50, et en état de porter les armes, soit qu'ils aient été ci-devant ou non dans les régiments irlandais qui sont au service de Sa Majesté, de se rendre incessamment dans les provinces et armées, marquées dans l'état qui est à la fin de la présente, pour y joindre cesdits régiments et y prendre parti; à peine à ceux qui y ont déjà servi d'être traités comme déserteurs, suivant la rigueur de ses ordonnances, et aux autres d'être punis comme vagabonds et condamnés aux galères, etc. »

III. — Emploi des milices pour le recrutement de l'armée.

Les engagements volontaires ne pouvaient suffire à fournir les 30,000 hommes exigés par les diverses ordonnances qui avaient augmenté le complet réglementaire, en même temps qu'à combler les vides produits par la dernière campagne (1). Il fallut encore recourir aux milices pour recruter l'armée de ligne.

Créées en 1688, les milices ont fréquemment servi, malgré les termes mêmes des ordonnances, à compléter les armées. Elles étaient soumises, en 1743, au régime institué le 20 novembre 1736. Les miliciens étaient désignés pour 6 ans par le tirage au sort dans chaque paroisse ; ils avaient de 16 à 40 ans. En temps de paix, ils étaient astreints à des appels annuels dont la durée n'était pas fixée, qui furent d'abord de 10 à 15 jours, puis tombèrent à néant vers la fin de la monarchie. En cas de guerre, une ordonnance les appelait à l'activité (2).

(1) Voir ci-après la lettre du maréchal de Coigny au ministre (9 février 1744).

(2) Nous ne donnons ici que des renseignements sommaires sur ce qui concerne l'organisation des milices, cette question étant traitée à fond dans l'ouvrage de M. Léon Hennet : *Les milices et les troupes provinciales*. Paris, Baudoin, 1884.

Depuis 1742, il y avait 100 bataillons de milice de)0 hommes chacun. Un certain nombre d'entre eux rent versés à l'armée de Bohême et reconstitués après campagne de 1742 ; on fit en outre, sur l'ensemble des taillons, des prélèvements pour recruter les troupes ligne. 30,000 hommes furent appelés à la fin de 12 pour combler, dans la milice, les vides produits par recrutement de l'armée et porter quelques bataillons 900 hommes.

Quand nos armées d'Allemagne furent rentrées en sace, on crut d'abord que les capitaines seraient en esure de recompléter leurs compagnies par des engaments volontaires; mais on en reconnut bientôt l'imssibilité. Il fallut demander encore une douzaine de lle hommes à la milice.

Pour préparer cette mesure et pour augmenter la lice elle-même, le roi rendit l'ordonnance du 10 juil- 1743, prescrivant un appel de 36,000 miliciens. Le octobre suivant, il ordonna l'incorporation de 11,144 liciens dans les régiments revenus de Bavière, à son de 208 par bataillon (sauf le bataillon de Vareix, Royal-Artillerie, qui n'en reçut que 120) (1).

---

1) « Sa Majesté ayant considéré que les capitaines des régiments de infanterie française qui ont servi en Bavière n'ont pu s'employer u'à présent au rétablissement de leurs compagnies, n'étant rentrés France qu'au mois de juillet de cette année, plusieurs même ayant inué à servir dans les armées du Rhin, et que le temps qui leur e d'ici au printemps prochain pourrait n'être pas suffisant pour pléter leurs compagnies, Sa Majesté aurait résolu de leur en facililes moyens, et, à cet effet, Elle a ordonné et ordonne qu'il sera ni à chacun desdits régiments, compris dans l'état qui sera joint à résente ordonnance, le nombre d'hommes qui s'y trouve marqué, uels seront tirés des bataillons de milice actuellement sur pied, et rtis également par les commissaires des guerres dans les 16 comnies de fusiliers de chaque bataillon desdits régiments, ainsi que celles des bataillons de Valenceau, Pumbecque et Vareix, du ment Royal-Artillerie..... Les miliciens qui seront incorporés dans

On a vu plus haut que quatre bataillons avaient été créés en Alsace au titre des régiments de Bourgogne, Limousin, Médoc et Ponthieu, et que chacun de ces bataillons avait un noyau de 200 anciens soldats. Pour ne pas obliger les capitaines à lever tout d'un coup les deux tiers de leurs compagnies, on versa 200 miliciens dans chacun de ces bataillons, soit 800 au total.

Cette incorporation des milices dans l'armée de ligne avait ses avantages et ses inconvénients, ses partisans et ses détracteurs. Le maréchal de Noailles, bien qu'il prisât les troupes réglées fort au-dessus des milices, applaudissait aux mesures qui avaient permis de relever si rapidement les effectifs (1). D'autres ne veulent pas admettre que les miliciens, même soustraits à l'influence de leurs cadres et de leur esprit particulier, puissent

---

lesdits régiments et compagnies seront tenus d'y accomplir le service qui leur restait à faire dans la milice, à peine, s'ils viennent à le quitter avant ledit temps expiré et sans avoir obtenu leur congé, d'être traités comme déserteurs..... Déclare au surplus Sa Majesté, que les motifs qui l'ont déterminée à faire fournir des recrues de milice à ses troupes ayant cessé par leur rentrée dans le royaume, son intention est que dorénavant les capitaines restent chargés du rétablissement entier de leurs compagnies. »

(1) Le maréchal de Noailles au comte d'Argenson :

« Longwy, le 17 novembre 1743.

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1er de ce mois en m'envoyant l'ordonnance du Roi au sujet des soldats de milice que S. M. a destinés à servir dans les régiments de son infanterie française revenus de Bavière. Je ne sais s'il n'y a point encore quelques-uns des régiments revenus de Bohême qui auraient besoin d'être aidés pour pouvoir se remonter ; mais c'est matière à examiner avec vous à mon arrivée. Quoi qu'il en soit, j'ai vu avec beaucoup de plaisir la nouvelle ordonnance pour les 54 bataillons revenus de Bavière, au moyen de quoi il y en a plusieurs qui seront plus que complets ; je ne doute point que, par l'effet de vos soins et de vos précautions, tout le reste de l'infanterie ne soit promptement en bon état et sur le pied qui convient pour entrer de bonne heure en campagne. »

re de bons soldats, et ils leur préfèrent malgré tout recrues, si mauvaises qu'elles soient (1); nous verrons pendant, au début de la campagne de 1744, combien ces recrues sont malingres et hors d'état de servir, et us ne pourrons nous dispenser de conserver quelques utes sur la valeur des arguments présentés ici. Le réchal de Noailles en fait valoir de plus sérieux dans mémoire du 5 août 1742, non seulement au point vue de l'armée, mais pour l'intérêt de la population ile.

l est certain que beaucoup de miliciens trouvaient yen de se faire remplacer par des gens de bonne onté, malgré les ordonnances ; mais le nombre de ces nplaçants n'atteignait pas, paraît-il, un huitième de fectif total des milices. Par conséquent, la majorité miliciens étaient bel et bien incorporés par voie de ge au sort. Les conditions dans lesquelles on était igné pour cette milice n'étaient pas capables d'en e désirer le service : c'était une corvée comme tant itres, puisque être miliciable était une marque d'infériorité, comme d'être soumis à l'impôt et à la corvée. qui consentait volontiers à faire campagne dans l'ar- active s'efforçait d'échapper à la milice, où l'on t déconsidéré. L'esprit était donc, en général, assez uvais, bien qu'en des circonstances graves le patrioie du milicien l'élevât au niveau des meilleures pes. Comprise et recrutée comme elle l'était, la ce ne donnait pas l'idée du service obligatoire, et les ciens servaient toujours de mauvaise grâce. Tel est éritable reproche qu'on pouvait leur faire dans l'ar- de ligne, car leur instruction ne devait guère être rieure à celle des troupes réglées.

Un major de régiment demande que des congés soient accordés sieurs officiers et sergents « pour faire des recrues qui raccommo- les compagnies des mauvaises milices qui y sont entrées ».

D'autre part, ces mauvais soldats étaient meilleurs citoyens que les gens parmi lesquels se recrutait l'armée, de sorte qu'il y avait tout à gagner pour le pays à pousser jusqu'aux dernières limites le recrutement par engagements volontaires avant d'avoir recours aux milices. Il reste pourtant à se demander si l'on n'atteignait pas ces limites dès le début d'une guerre.

Quoi qu'il en soit, voici comment s'exprimait à ce sujet le maréchal de Noailles en 1742 :

« On a proposé, dit-il, de faire une levée supplémentaire de 40,000 hommes de milice. Mais le seul avantage qui se présente d'abord pour l'augmentation des troupes par le secours d'une nouvelle milice, c'est la célérité avec laquelle on en ferait la levée. Il n'en coûterait qu'une ordonnance qu'on enverrait aux intendants des provinces, qui la feraient ponctuellement exécuter aux jours marqués. Mais cet avantage est le seul qu'il y ait dans ce projet, et il est balancé par beaucoup d'inconvénients :

« 1° On sait que les milices ne font jamais des troupes de campagne ; qu'elles ne sont propres qu'à être mises en garnison, et que même on ne leur confierait point la garde d'une place frontière qui risquerait d'être attaquée ;

« 2° Il y a actuellement 60,000 hommes de milice. Or, d'en lever encore 40,000, ce serait, dans l'espace d'un an, ôter 100,000 hommes à la campagne, qui ne se trouve déjà que trop dépeuplée, et à laquelle il faudrait plutôt donner des sujets pour la cultiver que de lui en retirer ;

« 3° De cet inconvénient en naît encore un autre, qui est qu'ordinairement, au premier bruit d'une nouvelle levée de milices, plusieurs jeunes gens abandonnent le pays et se dispersent, de sorte que, pour un homme qu'une paroisse est obligée de fournir, elle en perd souvent plusieurs, ce qui augmente encore le dépeuplement ;

« 4° Les 40,000 hommes de milice qu'on propose pour l'augmentation dont on a besoin feront, sur le pied des anciennes milices, 67 bataillons, et, par conséquent, 804 capitaines et autant de lieutenants. Or, cette nouvelle création d'officiers fait : 1° une dépense considérable ; 2° un grand embarras à la paix quand il est question de les congédier ; car si on les renvoie alors sans rien leur donner, ils murmurent et, quelquefois avec raison, et si on leur donne des pensions, au moins à quelques-uns, c'est une nouvelle charge pour l'État ;

« 5° En supposant que la guerre se déclare, il ne faut pas douter qu'elle ne soit poussée avec vigueur, surtout de la part des Anglais. Il

mble donc qu'il ne serait pas prudent d'épuiser d'avance les provinces aritimes par des levées de milices. »

Le maréchal préférerait donc augmenter les troupes glées de la manière suivante :

« Le Roi ayant sur pied 156 bataillons à 16 compagnies et 1 de gre- liers, on propose de prendre 4 compagnies de chaque bataillon, ce i fera 624 compagnies, lesquelles feront 52 bataillons de 12 compa- ies chacun. On incorporera ensuite ces bataillons dans les régiments la tête de l'infanterie pour en faire des 3e et 4e bataillons. On for- ra une nouvelle compagnie de grenadiers à chacun de ces bataillons, i sera prise dans le bataillon, en tirant seulement des autres compa- es de grenadiers du régiment quelques grenadiers pour former la de cette compagnie. »

Cela fait, on portera toutes les compagnies à 55 hommes, qui donnera une augmentation de 15 hommes par mpagnie ordinaire et 10 par compagnie de grenadiers. s bataillons se trouveraient être de 715 hommes.

Au fond, c'est incorporer tout d'un coup un nombre recrues égal au tiers de l'effectif. Mais le maréchal étend qu'une recrue de 15 hommes par compagnie tait pas, sous le feu roi, une chose extraordinaire. *l n'est donc question dans les troupes que de conserver têtes et l'esprit de corps* », et il ajoute :

On croit devoir finir en faisant observer que, dans le projet dont il it, au lieu de dépeupler la campagne, on purge les villes d'une nité de vagabonds, de libertins et de gens oisifs, dont on fait ordi- rement de bons soldats quand ils ont été quelque temps assujettis à iscipline militaire. »

Le maréchal de Noailles termine en faisant ressortir avantages pécuniaires de son projet.

Les 67 bataillons de milice coûteraient par an 46,394 francs (1).

L'augmentation proposée par le maréchal de Noailles urait entraîné qu'une dépense annuelle de 5,122,416

1) Solde d'une compagnie de milice :

francs (1), soit 500,000 francs de moins que l'entretien des 40,000 miliciens ; mais cette économie n'eût été réelle que s'il s'était agi de fixer l'effectif de l'armée pour un grand nombre d'années. Au contraire, il ne s'agissait que d'un accroissement momentané, pour lequel la dépense du recrutement représenterait plusieurs millions si l'on augmentait les troupes actives, tandis qu'elle

1 capitaine...	3 fr. par jour, ou	1,080 fr.	par an (de 360 jours).
1 lieutenant..	1 fr. —	360	—
2 sergents....	11 s. chacun....	396	(ensemble).
3 caporaux...	7 s. 6 d. chacun.	405	—
3 anspessades.	6 s. 6 d. —	351	—
1 tambour....	7 s. 6 d.	135	
41 fusiliers....	5 s. 6 d. —	4,059	—
		6,786 fr.	
et pour 12 compagnies...........		81,432 fr.	
Au lieutenant-colonel............		540 fr.,	outre ses appointements de capitaine.
A l'aide-major..................		810 fr.	
Total..................		82,782 fr.	par bataillon.

(1) Il y avait 156 × 16 = 2,496 compagnies ordinaires d'infanterie française. En augmentant chacune d'elles de 15 hommes, on avait 37,440 fusiliers, qui coûtaient annuellement, pour solde et masse, 114 francs. Total.............................. 4,268,160 fr.

Il y avait 156 compagnies de grenadiers, qu'on augmentait de 10 hommes chacune, soit 1560 grenadiers, qui coûtaient 132 francs par an pour solde et masse. Total.................................. 205,920

On créait 52 compagnies de 55 grenadiers, soit 2,860 grenadiers, qui, avec la solde de leurs officiers, font par an.. 542,724

Et, enfin, on ajoutait 156 lieutenants en second, coûtant 240 francs par an........................ 37,440

52 commandants de bataillon, coûtant 650 francs par an.. 31,320

52 aides-majors, coûtant 651 francs par an....... 33,852

Total......................... 5,122,416 fr.

par an, pour solde et masse.

serait nulle en ne levant que des milices. L'économie réalisée par le maréchal de Noailles était donc illusoire, et l'on continua de recruter l'armée au moyen des milices pour économiser les frais de recrutement. D'ailleurs, selon la remarque du maréchal, l'important était de conserver les têtes et l'esprit de corps, et on les conservait aussi bien en versant des miliciens dans la ligne qu'en y introduisant un tiers de nouvelles recrues.

Le maréchal de Noailles fut le premier à reconnaître, en 1744, « qu'il était difficile de mettre son projet à exécution, le temps le plus propre et le plus convenable pour le faire étant immédiatement à la fin de la campagne, lorsque les officiers ont devant eux le temps nécessaire pour faire des recrues et de nouvelles levées » ; il recommandait l'incorporation des miliciens dans les régiments :

« Comme il y a un excédent assez considérable dans les bataillons de milice, on pourrait s'en prévaloir pour commencer l'augmentation de quelques régiments et faire comme un essai du projet que je proposai en 1742, qui, pour la plus grande partie, est moins un nouveau plan que le rétablissement de l'ancien ordre qu'il y avait autrefois dans l'infanterie. Cet essai, en facilitant par la suite le reste de l'opération, procurerait dès cette campagne plusieurs bataillons dont on a besoin, dont on pourrait se servir utilement, et il n'en coûterait pas davantage pour payer les mêmes soldats dans des bataillons de campagne que dans des bataillons de milice » (1).

Des miliciens furent versés encore dans les régiments qui servaient en Italie. De plus, pendant l'hiver de 1743 à 1744, on s'aperçut qu'on avait épuisé à peu près toutes les ressources du recrutement volontaire, ce qui prouve que le projet du maréchal de Noailles était matériellement inexécutable. Tous les hommes qui voulaient embrasser la carrière militaire s'étaient engagés, et l'on ne trouvait plus que des enfants et des malingres. On dut prescrire, à la suite des inspections, d'échanger les sol-

(1) Mémoire du 10 février 1744, publié par C. Rousset dans la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. II, p. 75.

dats hors d'état de faire campagne contre des miliciens. L'échange porta sur 4,500 hommes environ et fut exécuté au dernier moment, pendant les marches de concentration, vers le 18 avril. Si tardive que fût cette opération, la lettre ministérielle qui la prescrivait officiellement ne parvint que plus tard encore (1).

---

(1) Circulaire du 23 avril aux lieutenants du roi dans les places :

« Sur ce qui a été rapporté au roi, Monsieur, qu'il y a dans les bataillons de milice nombre de soldats qui ne demanderaient pas mieux que de servir pendant la campagne dans les troupes réglées, à condition de ne point prendre d'engagement plus éloigné et d'avoir la liberté de rentrer ensuite dans leurs bataillons pour y achever leur temps, et Sa Majesté ayant considéré qu'il se trouve dans les régiments d'infanterie beaucoup de recrues qui, par leur faiblesse, ne sont pas en état de faire le service, lesquelles on pourrait faire passer dans les bataillons de milice à la place et à proportion du nombre de miliciens qui s'offriraient pour entrer dans les régiments, Sa Majesté a cru devoir accorder cette permission aux miliciens, tant pour répondre à leur bonne volonté que par rapport à l'avantage qui en résultera pour son service. Elle a, en conséquence, donné ses ordres pour les bataillons de milice qui sont dans les places de Flandre et d'Alsace, et l'opération s'y fait avec succès. Elle ne doute pas qu'il n'en soit de même des milices qui sont dans les autres places, et Elle m'a chargé, à cet effet, de vous marquer : 1° de faire connaître ses intentions sur cet objet aux commandants des bataillons de milice qui sont à....., en les excitant à donner dans cette occasion les marques qu'Elle a lieu d'attendre de leur zèle pour son service; 2° de faire assembler ces bataillons et de demander aux soldats s'il y en a parmi eux qui aient la volonté de servir dans les régiments d'infanterie française en garnison dans la même place ou à portée, et qui ne soient pas dans un éloignement de plus de 10 à 12 lieues, afin qu'ils aient la liberté du choix d'un certain nombre de régiments; 3° de leur faire bien entendre que, après la campagne, ils rentreront dans les bataillons d'où ils sont sortis. Vous ferez prendre au commissaire des guerres l'état de signalement de ceux qui se présenteront, qu'il dressera conformément au modèle que je lui envoie. Il faudra ensuite que les commandants des régiments, dans lesquels ces miliciens auront déclaré qu'ils veulent entrer, choisissent les plus faibles recrues pour les donner en remplacement, en les avertissant qu'elles leur seront rendues à la fin de la campagne pour rentrer dans leurs régiments, de même que les miliciens retourneront dans leurs bataillons. Le commissaire des guerres

Vers la même époque, un régiment de ligne tout itier, Royal-Lorraine, fut formé au moyen de miliens.

La Lorraine, qui était en fait une province française, ait organisé sa milice le 20 octobre 1741; elle l'avait rtée, le 25 janvier 1743, à 9 bataillons de 600 hommes, oupés en 3 régiments. C'est sur ces 5,400 hommes que ent prélevés les 1950 hommes du régiment Royalrraine, formé le 30 janvier 1744. Il y eut donc, à rtir de cette époque, un régiment de ligne recruté par e de tirage au sort (1).

Abstraction faite de ces 1950 hommes, il a été versé is les troupes réglées, avant l'ouverture de la cam-

---

sera aussi des états de signalement de ces recrues, qui seront signés 'officier major du régiment. Vous ne ferez point remettre aux régits qui se trouveront hors de la place les miliciens qui se seront ts d'y servir, qu'après en avoir prévenu les commandants par une e que vous leur écrirez, et à laquelle vous joindrez l'état de leurs alements, en leur marquant de faire amener à la garnison le nombre ecrues nécessaires au remplacement de ces miliciens, sous la cone de quelques officiers auxquels lesdits militaires seront remis. Au lus, vous jugez bien, Monsieur, que, l'armée étant près d'être assem-, l'opération dont il s'agit ne peut être faite avec trop de prompti-, et je compte à cet égard sur votre zèle, etc. »

) « Sa Majesté ayant agréé, du consentement du roi Stanislas de gne, duc de Lorraine et de Bar, qu'il soit formé un régiment d'inrie de 3 bataillons, sous le titre de Royal-Lorraine, et assemblé sur rdres de Sa Majesté polonaise dans la ville de Bar, a ordonné et nne :

ART. 1er. — Qu'il sera tiré des 9 bataillons des milices de Lorraine Bar de quoi composer ledit régiment, tant en officiers qu'en sers, soldats et tambours; lesquels sergents, soldats et tambours, ainsi des 9 bataillons, continueront seulement *le temps de leur service de* e dans le régiment de Royal-Lorraine.....

ART. 11. — Au moyen du traitement ci-dessus accordé à ce régi-, qui lui sera continué tant pendant la guerre *que pendant la paix*, lui sera donné ni ustensile, ni fourrage, ni argent de recrue, *devant ours être complet au moyen de celles qu'ils tiennent des 9 bataillos ilices de Lorraine et de Bar.* »

pagne de 1744, d'abord 11,144 miliciens, puis 800 et enfin 4,517, soit au total 16,461. On en avait versé à peu près deux fois autant pendant les deux dernières campagnes (1), et, si l'on admet que les pertes subies par nos armées avaient frappé dans la même proportion les engagés volontaires et les hommes pris dans la milice, il devait rester au moins la moitié de ces derniers, soit 15,000 à 20,000. On peut donc estimer à 30,000 ou 35,000 le nombre des miliciens présents dans les régiments d'infanterie française en 1744. Ainsi, les miliciens entraient pour un tiers dans l'infanterie française. Ils formaient peut-être la moitié des régiments revenus de Bohême et de Bavière, et figuraient en petit nombre dans ceux qui n'avaient pas encore fait campagne.

Il est intéressant de voir, dès cette époque, un écrivain militaire s'élever contre la distinction maintenue entre l'armée de ligne et les milices, et réclamer un véritable amalgame ayant pour but d'employer toutes les forces armées aux opérations actives, en détachant les bataillons tour à tour pour la garde des places. Un mémoire manuscrit intitulé : *Remarques sur l'infanterie française*, et adressé au ministre, entre la guerre de la Succession d'Espagne et celle dont nous nous occupons, pose en principe « que, pendant la guerre, on doit conserver un nombre de bonnes troupes dans le royaume afin d'être en état de profiter d'une victoire ou de réparer une armée battue », et continue comme il suit :

« Le roi entretient présentement un nombre considérable de bataillons de milice pour garder les places pendant l'été. Ces bataillons, destinés et accoutumés aux garnisons, ignorent et ignoreront toujours l'esprit de guerre. Je suis persuadé qu'il se trouve dans ces corps-là quelques officiers excellents, mais, étant attachés à un bataillon de milice, ils ne peuvent rendre d'autre service que de monter la garde, —

(1) En septembre 1743, l'effectif des bataillons de milice se trouve réduit de 60,000 hommes à 33,000 par ces prélèvements successifs.

r ambition est bornée à avoir de quoi vivre; par conséquent, point mulation.

L'établissement de ces bataillons de milice est bon, mais le nombre est trop grand en temps de guerre..... Si l'on approuve ce projet, on t insensiblement et facilement former de gros corps d'infanterie; qu'un des derniers régiments viendra à vaquer par la mort du nel, on le joindra à un des 30 premiers; chacun de ces 30 premiers ments formera une brigade qui sera composée de 6 bataillons, et que bataillon de 15 compagnies de 50 hommes chacune. On peut, à présent, mettre un bataillon de milice dans chacun de ces 30 pre-s régiments et, attendu qu'il y a 17 compagnies dans chaque vieux illon, on en tirera 2 de chacun pour mettre à la tête de ce bataillon ilice; de cette façon, il servira comme les autres.

On détachera de chaque brigade, pendant l'été, un bataillon pour er les places les plus exposées; mais ce service de garnison se fera un à son tour, en observant cependant que, lorsqu'un bataillon aura souffert dans une action que les autres, on l'enverra en garnison, que ce ne soit pas son tour, et il y restera jusqu'à ce qu'il soit li; ces bataillons seront payés sur le même pied des autres. On hera, pendant l'été, le tiers des officiers des bataillons qui seront rnison pour aller faire des recrues pour le corps entier; ces bri-s conserveront les noms de Picardie, de Champagne, etc. »

IV. — Emploi des bataillons de milice.

'effectif de la milice était tombé, au mois de sep-bre 1743, à 33,000 hommes.

ordonnance du 5 octobre 1743 prescrit une nouvelle e et fixe comme il suit la composition des batail- : il y en aura 11 à 600 hommes, 4 à 720, 38 à 900 à 960. Au total, la milice comprend 88,800 hommes 00 bataillons. Pour s'assurer que le complet serait nt, le roi avait ordonné de majorer chaque détache- t d'environ 15 hommes.

janvier 1744, une classe de miliciens fut libérée; bataillons furent tous ramenés à l'effectif de hommes, dont les derniers arrivés avaient déjà deux de présence. A ces 100 bataillons de milices pro-ales, il convient d'ajouter les 3 bataillons de milice aris, les 9 bataillons de milice de Lorraine et les

8,000 hommes de milices locales du Boulonnais, du Béarn, etc. On arrive ainsi à un total de 75,000 miliciens environ, non compris ceux qui servent dans la ligne.

Les milices locales sont employées à proximité de leur pays d'origine, c'est-à-dire dans le Boulonnais, le Roussillon, le Béarn. Les autres, au contraire, sont éloignées de leur province autant que possible.

Les 9 bataillons lorrains sont envoyés : 1 à Bergues, 1 à Gravelines, 1 à Lille, 2 à Douai, 1 à Calais, 1 à Besançon, 2 en Languedoc.

Des 163 bataillons de milice parisienne ou provinciale, 12 sont employés dans les Alpes ou en Provence; 78 sont dans les places du Nord et du Nord-Est, de Calais à Besançon, avec 7 des bataillons lorrains et les troupes boulonnaises. Le reste tient garnison en Languedoc (5 bataillons) et dans quelques-uns des ports de l'Océan. Les états des troupes qui sont en Flandre, Artois, Picardie, Soissonnais, Hainaut, Champagne et pays Messin, établis le 1er décembre 1743 et le 15 mars 1744, montreront en détail comment les milices étaient mêlées aux bataillons actifs et aux compagnies d'invalides pour former les garnisons pendant la période d'hiver et pendant la campagne (1).

L'état ci-après, daté du 16 février 1744, indique la répartition des milices entre les places du Nord.

---

(1) Voir le chapitre relatif à la composition des armées en avril 1744.

ÉTAT *des bataillons de milice qui resteront dans les places de Flandre, Hainaut, Artois et Picardie, en supposant qu'on en tire tous les bataillons de campagne qui y sont actuellement; avec l'état du nombre des bataillons qu'on ne peut se dispenser d'y laisser, en suivant l'état des garnisons nécessaires qui a été remis à M. le comte d'Argenson.*

NOMS DES PLACES.	NOMBRE de BATAILLONS qu'il paraît nécessaire de laisser dans les places.	BATAILLONS DE MILICE qui sont dans les places.		MANQUE.
		En Flandre.		
unkerque	15	Milice dunkerquoise, laquelle n'est pas encore levée, mais peut l'être quand on voudra	7	8
ergues et fort François	3	1er bataillon de Polignac 1 Bataillon de Nantes 1	2	1
ravelines	2	2e bataillon de Polignac 1 Bataillon de Poitiers 1	2	»
ille et citadelle	8	Bataillon de Saint-Brieuc 1 Bataillon de Vannes 1 3e de Paris 1 2e de Mareil 1	4	4
ouchain	1	Bataillon de Caen	1	»
ambray et citadelle	2	Bataillon de Saint-Lô	1	1
ouay et fort de Scarpe	5	Bataillon de Vire 1 2e de Paris 1 1er et 3e de Mareil 2	4	1
		En Artois.		
rras et citadelle	1 1/2	1er bataillon de Paris 1	1	1
paume	1/2	»	»	»
thune	1	Bataillon de Mayenne	1	»
nt-Venant	1	Bataillon du Mans	1	»
re et fort François	2	Bataillon de Redon	1	1
nt-Omer et château	3	Régiment de Marquise (milice boulonnaise) 1 Bataillon de Vernon 1 Bataillon de Carhaix 1	3	»
À REPORTER	45		[illegible]	17

NOMS DES PLACES.	NOMBRE de BATAILLONS qu'il paraît nécessaire de laisser dans les places.	BATAILLONS DE MILICE qui sont dans les places.			MANQUE.
		En Picardie.			
REPORT.....	45	REPORT......		28	17
Calais, citadelle et fort Nieulay, Ardres......	3	Régiment de Godinthum (milice boulonnaise)....... 3e de Polignac..... Bataillon de Saint-Maixent........	1 1 1	3	»
		En Hainaut.			
Condé................	3	Bataillon de Blois......		1	2
Valenciennes et citadelle.	5	Bataillon de Montargis............ Bataillon d'Orléans. Bataillon d'Angers.	1 1 1	3	2
Le Quesnoy...........	3	Bataillon de Rouen. Bataillon de Tours.	1 1	2	1
Maubeuge..........	4	Bataillon de Mantes. Bataillon de Pont-Audemer.......	1 1	2	2
Avesnes..............	1	Bataillon de Corbeil....		1	»
Landrecies...........	1	Bataillon de Chartres...		1	»
Philippeville..........	3	Bataillon de Dinan.. Bataillon de Vannes.	1 1	2	1
Givet et Charlemont.....	3	Bataillon de Soissons............ Bataillon de Metz.. Bataillon d'Abbeville............	1 1 1	3	»
TOTAL : BATAILLONS.	71			46	25

« En comparant ensemble les deux colonnes de l'état ci-dessus, la 1re composant le nombre de 71 bataillons, qu'il paraît indispensable de laisser dans les places, et la seconde, portant seulement 46 bataillons de milice, existant dans les places, en comptant même les 7 bataillons de milice dunkerquoise, qui ne sont pas encore levés, et les 2 de milice boulonnaise, on verra qu'en supposant que l'on tire des places tous les anciens bataillons qui y sont pour les faire servir en campagne, il sera

écessaire d'y en faire passer 25 de milice pour ajouter aux 46 qui ont censés y être, et remplir le nombre de 71 bataillons, sans quoi il e resterait pas dans les places assez de troupes pour y monter seulement la garde. »

Le comte d'Argenson avait fait faire, au printemps de 743, le dénombrement des hommes capables de servir ans la milice, ainsi que des jeunes gens de 10 à 16 ans, ui devaient être bons pour le service lors du tirage uivant. Ce dénombrement donna les chiffres suivants : 433,684 hommes étaient bons pour le service ; on n'a-ait fait examiner que dans Paris l'état de santé de ces ommes, et 9,846 Parisiens avaient été libérés pour aladie ou défaut de constitution. Le nombre des gar-ns de 10 à 16 ans était de 764,561. On inscrivit donc r les listes 659,475 individus. Ce recensement n'avait rté, ni sur les provinces qui fournissaient des milices tionales, ni sur les classes privilégiées (noblesse, ergé, justice et finances), ni sur les domestiques des ivilégiés. Un dénombrement de ces domestiques fut t cependant en 1743. On en compta 110,807; il y en ait 38,808 à Paris, dont 6,480 au service des maisons bles, 5,500 au service des gens d'église, 18,440 au rvice des gens de robe, 8,388 au service des gens de ance et officiers en charge. On supposa que le but de dénombrement était, soit de soumettre les domes-ues au tirage au sort, soit de faire payer une taxe à rs maîtres ; mais rien ne fut fait. Comme on ne pre-it que 45,000 hommes pour la milice sur 660,000, on vait guère de motifs pour augmenter le nombre des liciables.

C'est d'après les résultats de ce recensement de 1743 e le comte d'Argenson fixa le contingent à fournir ns chaque généralité et dans chaque ville. On tenait npte de l'inégale répartition faite précédemment entre villes et le plat pays.

Ce dénombrement avait donné lieu aux observations suivantes :

« Quoique les ordres du Roi aient été exactement suivis, même avec un peu trop de rigueur, il n'a cependant pas été possible aux commissaires chargés de cette recherche d'en donner au juste l'état à la Cour, à cause de la grande quantité de fuyards, dont nombre ont été arrêtés, et qui ont été dispersés dans les bataillons de milices de leurs provinces.

« ..... On aurait bien voulu donner ce nombre par généralités, villes, bourgs et paroisses, tel qu'il a été envoyé au Ministre de la guerre; mais, comme on a remarqué qu'en suivant l'ordre par paroisses, ce dénombrement contiendrait au moins 10 tomes in-4° de 200 pages chacun, on s'est restreint à le donner par élections et généralités seulement.....

« ..... Pour parvenir à cet enregistrement, on a obligé, dans les grandes villes, les pères de famille, maîtres ouvriers, corps des marchands, bourgeois, etc., de mener leurs enfants mâles et garçons apprentis, ainsi que leurs valets, chez les commissaires nommés à cet effet; mais dans les petites villes, bourgs et villages, pour ne point alarmer les familles, on a pris sur les registres des baptêmes les nom et surnom des garçons depuis l'âge de 10 ans jusqu'à 16 ans pour éviter à l'avenir les embarras d'un enregistrement au cas que Sa Majesté soit obligée, dans la suite, de lever des milices, et, depuis 16 ans jusqu'à 40 ans, de ceux capables de porter les armes, en observant par le prévôt, bailli, maire, procureur fiscal ou autre personne préposée dans chaque paroisse pour tenir le registre des garçons y existant, de marquer bien exactement ceux qui se marieront, ceux qui s'engageront dans les troupes, ceux qui auront quitté la paroisse et pourquoi, ceux qui mourront, et enfin la destinée de chaque garçon sujet à la milice.....

« ..... Les enfants des familles nobles, des familles pourvues de charges et offices, des employés sur le compte du Roi et autres familles exemptes de tirer à la milice par l'ordonnance du Roi, ainsi que leurs domestiques et ceux des gens d'église, font à peu près le tiers ou le quart du nombre total des garçons depuis 16 ans jusqu'à 40, suivant l'évaluation faite à vue de pays par les intendants, en y comprenant les étudiants dans les universités, dans les collèges et dans les académies. »

Outre les milices ordinaires, il existe des milices maritimes. 151,600 hommes appartiennent à la catégorie des gardes-côtes. Ces gardes-côtes sont, en général, tous les habitants de 16 à 60 ans, mariés ou non mariés,

es paroisses situées à moins de trois lieues de la côte. ls sont exemptés de la milice ordinaire, mais n'ont point e solde. Quand ils sortent de leurs paroisses pour le ervice du Roi, ils ont le pain de munition, et leurs offiers ont des appointements proportionnés à leur grade. a cavalerie et les dragons des gardes-côtes ont le fourge sur le compte des provinces. La noblesse de Bregne fournit 8 régiments de 500 hommes, constamment r pied, pour encadrer les gardes-côtes.

50 compagnies de 103 hommes avaient été levées rmi les gardes-côtes de bonne volonté. Il y avait en tre 12 compagnies de 64 hommes pour la garde de irmoutier, et 1 compagnie de canonniers de 108 homes pour le service des batteries de Noirmoutier, Ré, eron et Belle-Isle.

Les troupes boulonnaises n'avaient que 1657 hommes service de terre, et 3,407 faisaient le service de lices maritimes. Ce nombre comprenait 1150 cavars, 200 carabiniers et 400 dragons.

V. — Pionniers.

L'entretien des routes est assuré par des pionniers non itaires, requis par les soins de l'intendant, et qui sont outre employés aux travaux de fortifications et à erses corvées. M. de Beaumont donne les renseignents suivants (1) sur le recrutement et l'emploi de ce sonnel :

C'est le général qui donne à l'intendant ses ordres pour faire assemle nombre de pionniers dont il juge avoir besoin : il serait à souer qu'il ne demandât à peu près que ceux qui peuvent être employés ; s il arrive presque toujours que la moitié devient inutile, leur

) « Précis des différents détails dont un intendant d'armée est gé, avec des observations sur les opérations de M. de Séchelles lant les campagnes de Flandre de 1744, 1745 et 1746. » Manuscrit 1 Bibliothèque du ministère de la guerre. A. 1, h. 162, page 387.

quantité n'étant jamais proportionnée aux ouvrages dont on les charge.

« Leurs principaux emplois sont de travailler à rendre les chemins praticables aux lignes que le général fait faire pour fortifier son camp, à la manœuvre de l'artillerie consistant en chargement et déchargement, aux manœuvres de l'intérieur du parc de l'artillerie, au dépôt des fascines et gabions, au comblement des tranchées après que la place est rendue.

« Le Roi fournit le pain aux pionniers sur le pied de 2 rations par jour pour chaque pionnier et sur les revues qui en sont faites à leur arrivée par le commissaire des guerres chargé de ce détail; ainsi, chaque pionnier coûte au Roi 5 s. par jour; c'est une des raisons pour n'en avoir que le nombre nécessaire.

« L'intendant, instruit par le général du nombre de pionniers qu'il doit faire assembler, commence par en faire l'état et la répartition par généralité de celles qui doivent en fournir. Ainsi, dans la campagne de Flandre de 1744, M. le maréchal de Noailles, qui commandait l'armée, donna ordre à M. de Séchelles de faire assembler 20,000 pionniers; M. de Séchelles en régla en conséquence la répartition sur le pied de 21,200, de la manière suivante, savoir :

Le département d'Artois	4,000
Le département du Hainaut	6,000
Le département de Flandre	11,200

décomposés en :

États de Lille, Douay et Orchies	5,000
Cambray et Cambrésis	2,000
Bouchain	1,500
Saint-Amand et Mortagne	700
Flandre maritime	2,000

« M. de Séchelles écrivit pour les départements d'Artois et du Hainaut aux deux intendants de ce département, et à l'égard du département de la Flandre, il adressa ses ordres aux États et aux subdélégués dans les différentes parties de ce département.

« Il joignit un mémoire instructif contenant :

« 1° Le nombre de pionniers qu'il demande à chaque département et à chaque administration;

« 2° Leur division en plusieurs corps, s'il y avait lieu;

« 3° Le jour de leur départ, et pour combien ils prendraient de pain en partant (pour 2 ou pour 4 jours, suivant leur éloignement);

« 4° Le lieu de leur rendez-vous;

« 5° Qu'ils soient divisés en brigades; que chaque brigade soit composée de 100 hommes environ, étant forcé par la cotisation des paroisses d'ap-

procher le nombre de cent en dessous ou en dessus; que, à la tête de chaque brigade, il y ait un conducteur particulier choisi parmi les plus intelligents des gens de loi des paroisses, et pour chaque corps de 2,000 hommes un directeur principal;

« 6° Que le directeur aura le dénombrement des 20 conducteurs qui sont à la tête des 20 brigades, et que les conducteurs particuliers auront le dénombrement des 100 hommes qui composent leur brigade et l'état des paroisses pour lesquelles ils marcheront; qu'ils représenteront les pionniers à toute réquisition, marcheront avec eux, les conduiront sur leurs ouvrages, leur feront distribuer le pain sur les reçus qui seront fournis par le directeur, lui remettront tous les jours la liste des pionniers qui déserteront, soit avec cause ou sans cause, et des défaillants, dont le directeur rendra régulièrement compte à l'intendant;

« 7° Que ces pionniers soient escortés dans leur marche par des brigades de maréchaussée.

« Dans la répartition faite par M. de Séchelles pour le département de Flandres, il avait mis Saint-Amand et Mortagne pour en fournir 700, mais il sursit à l'exécution de cet ordre, parce qu'il était nécessaire de laisser les hommes de ce canton pour le trait des bateaux; c'est un exemple des considérations qu'il faut avoir dans ces sortes d'opérations.

« Il faut avouer que, dans l'emploi que l'on fit de ces pionniers dans la campagne de 1744, il y eut fort peu d'ordre; les intentions de M. de Séchelles n'avaient pas d'abord été remplies pour l'établissement des directeurs et des conducteurs particuliers, ce qui avait facilité la désertion d'une grande partie de ces pionniers; les officiers généraux et ceux de l'état-major de l'armée en demandaient à tort et à travers et même en prenaient, sans les demander, le nombre dont ils jugeaient avoir besoin, ce qui les avait tellement éparpillés qu'on ignorait ce qu'ils étaient devenus et que, avec cette foule de pionniers, lorsqu'on en demandait pour une besogne pressée et nécessaire, on était fort embarrassé où les prendre.

« Cette expérience a déterminé M. de Séchelles à établir plus de règle dans les distributions des pionniers que l'on a employés pendant la campagne de 1745; il a tenu la main à ce que ses intentions fussent mieux remplies à l'égard de l'établissement des conducteurs et des directeurs; il a chargé un commissaire des guerres de ce détail; il lui a prescrit de faire la revue aux différents corps de pionniers à mesure qu'ils arriveraient, de s'en faire remettre des listes exactes par les conducteurs et des listes des conducteurs par les directeurs, de se faire rendre un compte journalier de ceux qui désertaient pour faire connaître le nombre effectif des restants, de n'en délivrer aux officiers généraux que sur les reçus qu'ils lui en donneraient et d'en faire mention sur un registre. Avec cet ordre, les pionniers ont toujours été rassemblés en corps; on a

su à qui s'adresser pour en avoir, et l'on n'en a point manqué pour les différents ouvrages pour lesquels on en a eu besoin. »

Outre les pionniers, on requiert aussi dans les provinces des ouvriers, tels que charpentiers, etc.; mais ceux-là, quoique requis comme les pionniers, reçoivent une paye assez élevée, variant de 2 à 4 francs par jour. C'est ainsi qu'on trouve à l'armée de Flandre, en 1746, une brigade de 100 charpentiers pour des travaux de pontage, de baraquements, etc.

Il était constitué aussi, dans certaines provinces, une véritable *garde nationale*, à l'aide de paysans armés. En Alsace, 32,000 paysans étaient chargés de la garde du Rhin; ils étaient en service par quartiers, 24,000 restant dans leurs foyers pendant que 8,000 suffisaient à surveiller le cours du fleuve. Sur la Meuse et en Champagne, on avait armé 10,000 paysans; nous aurons l'occasion d'étudier en détail l'organisation de leur service et des postes qu'ils occupaient.

En arrière même des armées, il fallait se garder contre les déserteurs et les maraudeurs, et l'intendant de Picardie fut obligé de recourir aux paysans, la maréchaussée n'y suffisant plus (1).

(1) M. Chauvelin, au comte d'Argenson :

« A Arras, ce 29 mai 1744.

« Monsieur,

« Quoique le prévôt de la maréchaussée, que j'avais envoyé sur la frontière de la Picardie et du Cambrésis avec 6 brigades, n'y ait trouvé que 8 ou 10 déserteurs, tant de nos troupes que des ennemis, dont 4 ou 5 ont été arrêtés, à ce qu'on m'a assuré, sur le Soissonnais, et le reste dissipé; cependant on se plaint du côté de Péronne qu'il y paraît quelques bandits, soit déserteurs français, soit autres, qui cherchent à profiter de l'occasion pour piller; je ne puis tirer un grand secours de la maréchaussée de mon département, parce qu'elle est fort affaiblie par les détachements qui en ont été faits, tant sur la côte qu'à l'armée, et d'ailleurs nécessaire dans les postes où elle est pour la continuation des chemins, la sûreté publique et les convois. Si donc on ne renvoie pas à

Un mois plus tard, on a recours aux gardes bourgeoises.

Le ministre écrit, le 28 juin 1744, à M. Chauvelin :

« Le roi ayant résolu de confier à la garde bourgeoise la ville d'Arras, nme il s'est pratiqué lors des précédentes guerres, et de ne laisser ns la citadelle que les 4 compagnies de l'hôtel royal des Invalides qui ont, j'envoie à M. de la Roque, commandant à Arras, les ordres que roi fait expédier pour retirer de cette ville le 1er bataillon des milices Paris, et le faire aller à Ypres. »

On a recours à tous les moyens pour porter en preère ligne le plus grand nombre de troupes et de lices. Dans toutes les villes du Nord, il existe des npagnies bourgeoises, mais elles se réduisent souvent peu de chose, comme en témoigne le rapport fourni la ville de Douai, en août 1744, sur ses ressources toute espèce en vue d'un siège :

Il y a 4 compagnies bourgeoises : les maîtres en fait d'armes, les nniers, les archers et les arbalétriers. Les officiers de ces compas sont au nombre de 16, et ils n'ont que 61 hommes pour les 4 comies, par la difficulté qu'ils ont de recruter, attendu qu'ils ne veulent voir que gens dont ils soient assurés. L'on ne prévoit pas les moyens

---

nne et à Saint-Quentin le colonel général, qui a été arrêté à Seclin la Bassée, à ce qu'on m'a dit, pour la morve dont il est encore ecté, je pourrais, comme je l'ai fait pendant la disette de 1740, nner à tous les habitants des villages de mon département d'établir garde de 4 ou 5 hommes par village, avec ordre d'arrêter tous les bonds et se prêter main-forte les uns aux autres pour cela, et même nner le tocsin s'il était nécessaire.

Cela a réussi en 1740, quoique cette garde ne fût armée que de ns, au point que, au bout de 15 jours, il n'y avait point dans la ince un bandit ou un mendiant qui n'eût été arrêté ou vidé le pays. girait de savoir aujourd'hui si l'on permettrait à cette garde de ner de fusils, et s'il n'y aurait pas plus d'inconvénients que d'avan- à donner ainsi l'alarme dans tout le pays pour une cinquantaine ndits qui y sont actuellement répandus. »

d'Argenson approuva la proposition de M. Chauvelin, et l'ordre ientôt rétabli par des paysans qui ne furent armés que de bâtons la rt du temps.

de les augmenter, mais, en cas de nécessité, l'on pourrait engager les corps de stils (1) d'y faire passer des hommes qui ne serviraient que comme volontaires, tant que la nécessité urgente pourrait durer; il pourra s'incorporer dans ces compagnies des bourgeois de bonne volonté. »

VI. — Réquisition des chevaux et voitures.

Les armées du XVIII[e] siècle n'avaient pas d'équipages réglementaires. Toutes les voitures des corps étaient fournies par réquisition, et il en fallait aussi pour la plupart des travaux, corvées ou convois exceptionnels; chaque voiture était requise avec l'attelage et le charretier. M. de Beaumont recommande de faire en sorte que chaque voiture ne reste en réquisition que pendant douze ou quinze jours au plus, puis soit relevée par une autre, s'il est besoin.

En tout cas, on ne doit jamais garder les voitures, attelages et charretiers au delà du temps qu'on leur a fixé.

« Un paysan, dont on garde les chevaux pendant toute la campagne, n'est pas en état de labourer ses terres, et souvent il abandonne les chevaux et la voiture et déserte; c'est en partie ce qui fut cause que les terres de l'Artois et du Cambrésis, après le défaut de récolte de 1709, restèrent reculées pendant plusieurs années, ce qui porta un grand préjudice aux armées du roi (2). »

Les procédés indiqués pour la convocation, la discipline et la répartition des pionniers s'appliquent à peu près aux attelages.

« Lorsque l'on demande les chevaux de trait, il est essentiel qu'il y ait un conducteur pour chaque nombre de cent chevaux, et de commettre un directeur qui ait la supériorité sur tous les conducteurs; il est nécessaire de remettre à ce directeur et aux conducteurs une instruction précise pour empêcher la désertion des charretiers avec des che-

(1) Corps de métiers dans les villes flamandes.

(2) Faute de pouvoir procéder de même, la Convention dut renvoyer, en 1793, un certain nombre d'hommes dans leurs foyers pour les travaux des champs, le même fait s'étant reproduit.

vaux... » Les officiers et cavaliers de la maréchaussée, qu'on y emploie quelquefois, « n'ont ni intelligence, ni le crédit et la confiance sur les voituriers, nécessaires pour la sûreté du service », et, sous leur conduite, les charretiers désertent en grand nombre avec les chevaux.

Ces voitures de réquisition sont employées à tous les services de l'armée, sans distinction. Les marches n'étant pas incessantes, comme de nos jours, des voitures sont attribuées aux corps de troupes pour une marche déterminée. La proportion réglementaire est de 5 charrettes ou chariots à 4 chevaux par bataillon d'infanterie ; 3 pour un régiment de cavalerie à 2 escadrons et 4 pour un régiment à 3 escadrons. Ces voitures transportent à la fois les bagages et les malades. Dans certains cas particuliers, l'intendant peut fournir un nombre de voitures supérieur ; mais il faut qu'il se tienne en garde contre les sollicitations de toute espèce :

« C'est principalement lorsque l'armée change de position que l'intendant a à se défendre des persécutions de tous les officiers qui viennent lui demander des voitures, soit pour eux, soit pour leur équipage, soit pour celui de leur régiment, soit, à ce qu'ils disent, pour transporter les soldats malades qui ne le sont pas assez pour aller à l'hôpital et qui le sont trop pour faire la marche à pied. Si l'intendant veut écouter les différentes allégations, il court grand risque de n'avoir point assez de chariots pour le service nécessaire, d'autant plus que c'est dans les temps de marche que ce service en exige le plus. Il doit être ferme dans cette occasion ; souvent, un officier-major se réduit à demander deux chariots par régiment, et l'intendant, cependant, est dans le cas de les refuser à cause des conséquences qui sont toujours dangereuses dans le métier qu'il fait. S'il ne peut en refuser aux officiers généraux, il doit marchander avec eux sur le nombre qu'il leur en donne et ne leur en faire jamais donner qu'ils ne les payent ; le prix ordinaire est 20 sous par jour et par cheval.

« Il est cependant des cas où, dans les marches précipitées, l'intendant, pour le bien du service, est obligé de donner des voitures pour les équipages des régiments, et même quelquefois pour les soldats ; mais, en ce cas, il ne doit leur donner que le nombre qui est nécessaire, et calculer à un cheval près ce qu'il en faut par régiment..... L'intendant ne déférera qu'avec discernement aux demandes excessives de l'artillerie, dont les officiers chargés du détail demandent souvent trois fois plus qu'il ne leur en faut. »

L'artillerie avait, en effet, à demander des attelages et des voitures à l'intendant pour tout mouvement un peu considérable. Il faudra une entente entre M. de Vallière, commandant l'artillerie de l'armée, et M. de Séchelles, intendant, pour organiser les transports de concentration en 1744.

L'artillerie avait des attelages à elle, mais en nombre insuffisant pour répondre à toutes les circonstances. Pendant un siège, l'intendant avait parfois à requérir un millier de voitures pour le service de l'artillerie.

En vue de ces réquisitions d'hommes et de chevaux, nécessaires pour assurer la formation des équipages et le recrutement des pionniers, et en général pour ce que nous appellerions « tous les besoins de la mobilisation », les renseignements étaient recueillis dès le temps de paix. Chaque subdélégation fournissait à l'intendant de son département un état des villages, avec leur distance au chef-lieu, et ce qu'ils pouvaient fournir au besoin en hommes, chevaux et voitures, ainsi que leurs ressources pour le cantonnement.

Nous citerons, par exemple, l'état fourni par la subdélégation de Douai.

Ces renseignements ne sont pas toujours donnés sous forme de tableaux. Ainsi, la subdélégation de Bouchain fournit une sorte de rapport d'après lequel on peut lever, dans cette subdélégation, 700 chariots attelés chacun de 4 bons chevaux, et 2,000 pionniers. Ce rapport est complété par des renseignements de toute nature capables d'intéresser l'autorité militaire : « Il y a à Bouchain des chaussées qui conduisent aux villes de Cambrai, Douai et Valenciennes, ce qui fait qu'on y peut voiturer également en hiver comme en été. Il y a 2 moulins à eau qui sont bons et plus que suffisants pour fournir aux habitants et à la garnison, lesquels peuvent moudre en 24 heures, outre le public servi, 50 sacs du poids de 200 livres. Il y a 4 autres moulins à eau et 5 à vent, à la distance d'une lieue de ladite ville, qui pourraient aussi, dans un besoin, moudre en 24 heures, outre le public servi, 150 sacs de 200 livres, etc. » En résumé, l'inten-

[illegible]lant possède les renseignements nécessaires pour pré-[illegible]arer toutes les réquisitions de personnel et de matériel [illegible]n cas de guerre.

VILLAGES.	DISTANCE.	HOMMES.	CHEVAUX.	CHARIOTS.	PLACES de CHEVAUX pour le cantonnement.
	lieues.				
[illegible]in-le-Noble	1/2	50	48	12	50
[illegible]aziers	1/2	30	18	6	»
[illegible]rbe	1	50	30	10	150
[illegible]nes	2	100	80	20	100
[illegible]rchiennes	4	50	50	12	»
[illegible]mbeaucourt	2	50	40	10	»
[illegible]ay	3	30	12	3	»
[illegible]ltines	3	40	20	6	»
[illegible]stiches	2 1/2	200	100	24	100
[illegible]chy	4	400	40	10	»
[illegible]omain	4	200	100	20	»
[illegible]x	4	60	40	6	»
[illegible]das	4	150	50	10	»
[illegible]rry	4	100	30	12	»
[illegible]lon	4	60	20	6	»
[illegible]signy et Mulonfosse	4	20	12	4	»
[illegible]loy	4	40	20	4	»
[illegible]rning	4	20	12	2	»
[illegible]nes	4	20	12	3	»
[illegible]vignies	3	100	50	16	60
[illegible]ed	2 1/2	100	40	12	»
[illegible]econ	3 1/2	80	60	12	50
[illegible]re	3 1/2	50	30	6	»
[illegible]quette	4	150	100	16	»
[illegible]sarde	1	80	40	8	50
[illegible]tignies	2	50	30	6	»
[illegible]tin	1	80	50	10	50
[illegible]es	1	50	30	6	25
[illegible]uei	2	50	30	6	25
[illegible]use	2	200	100	20	150
	»	1210	658	161	810
Cantonnements dans Douai et ses faubourgs.					
[illegible]ville	»	»	»	»	400
[illegible]bourg Saint-Éloi	»	»	»	»	40
[illegible]bourg Notre-Dame	»	»	»	»	134
[illegible]bourg Morelle	»	»	»	»	24
TOTAUX GÉNÉRAUX.	»	1210	658	161	1408

(*A suivre.*) G.

L'ARMÉE DU NORD

SOUS LE COMMANDEMENT DU MARÉCHAL LUCKNER

(19 MAI — 11 JUILLET 1792.) (*Suite*) (1).

I. — ÉTAT MATÉRIEL ET MORAL DE L'ARMÉE (*Suite*).

Tous ces déficits, toute cette organisation encore en travail retardent naturellement la véritable entrée en campagne :

Je comptais (2) pouvoir vous dépêcher un courrier le 2 pour vous faire part de mes projets d'opérations; mais j'éprouve qu'il ne pourra guère partir d'ici avant le 4 au soir. Je n'ai encore que 292 bâts, j'en attends journellement, et ils me deviennent indispensables pour éviter par là l'embarras des voitures qui me gêneraient dans les mouvemens auxquels les circonstances pourraient m'obliger.

Je désirerais bien, Monsieur, s'il vous était possible, que vous puissiez diriger la marche du 6e régiment de cavalerie directement sur Courtray et de l'y faire rendre le 10 en place du 13, et d'envoyer le plus tôt possible les chasseurs de Paris à Lille.

Je vous réitère aussi, Monsieur, une demande pour que vous fassiez arriver très incessamment les officiers généraux destinés pour l'armée du Nord, ainsi que les adjudans généraux, particulièrement M. Alexandre Berthier. Je vous demande également de ne point ôter de mon armée M. de Beauharnais dont je fais grand cas.

Le maréchal de France, général d'armée,

LUCKNER.

---

(1) Voir la *Revue* du mois de mai 1900.

(2) Luckner à Servan, Valenciennes, 1er juin 1792.

La pénurie de l'armée s'aggravait encore de l'état de méfiance qui était toujours entretenu dans la troupe contre les officiers et qui nécessitait la proclamation suivante de Luckner, en date du 3 :

J'apprends qu'il se répand des bruits calomnieux et insultans; on parle de *factions* qui se doivent former ici; on se sert de ce prétexte pour augmenter la désorganisation de l'armée. . . . . On veut mettre en défiance réciproque les officiers et les soldats. . . . . Là sont les factieux, et je n'en veux point. . . . . Que les chefs surveillent les besoins du soldat; que les officiers s'instruisent, commandent et se fassent obéir; que les soldats soient disciplinés et confians. Voilà les soins que chacun doit avoir selon le poste où il est placé; le reste m'appartient sous les ordres du Roi. . . . .

De son côté, Servan continue à faire tout ce qui lui est possible pour remédier aux déficits qui lui sont signalés, et répond en ces termes aux plaintes du 31 :

Je suis étonné, Monsieur le Maréchal, des retards dont vous vous plaignez dans l'expédition des effets de campement. J'ai vérifié moi-même tout ce qui s'était fait à cet égard et j'ai remarqué, à ma grande surprise, que, tandis que vous me mandez, en date du 31 mai, n'avoir pu mettre plus de 4 escadrons sous la tente, le commissaire général de votre armée envoie un état en date du 24 mai, dans lequel se trouvent des tentes pour 20 escadrons. Vous y verrez, en outre, que le complément de ces effets est expédié, et que, le 20, vous devez avoir le tout. Il y a également des tentes commandées à Lille de manière que M. La Bourdonnaye n'aura eu autre chose à faire que d'en accélérer la fabrication.

. . . . . Je porterai à l'Assemblée nationale vos représentations relatives aux commandants des places. Quant aux bataillons de volontaires, je vous observerai qu'il a fallu en envoyer deux à M. Lafayette pour remplacer ceux qui sont ici; deux autres sont retenus par l'Assem-

blée nationale et un par le département où il est; vous voyez, Monsieur le Maréchal, qu'il n'a pas dépendu de moi de vous faire passer le nombre que je vous avais destiné. J'espère que les compagnies de chasseurs tirées des bataillons de garnison remplaceront le déficit.

Dans les lettres qui précèdent, le maréchal Luckner s'était plaint à plusieurs reprises de ne pas avoir d'état-major et de ne point voir encore Berthier. Ce dernier arrive enfin, et son premier soin est aussitôt d'ajouter ses plaintes à celle du général en chef, de signaler tout ce qui manque à l'état-major dont il a la direction.

Valenciennes, le 4 juin 1792.

Monsieur, conformément aux ordres du Roi, je me suis rendu ici, et, d'après ceux que m'a donnés M. le maréchal Luckner, je me trouve déjà chargé en chef des détails de l'état-major de l'armée qu'il commande.....

Je ne suis pas découragé, Monsieur, parce que les difficultés redoublent mon énergie, mais je suis véritablement affligé de l'état où j'ai trouvé l'armée de M. le maréchal de Luckner. J'ai trouvé un état-major nul (1)..... Vous verrez par la disposition d'état-major que je joins ici, disposition de nécessité absolue, combien je dois être embarrassé à la veille d'un mouvement que nous ne sommes pas en état de faire, tant par LA DÉSUNION AFFLIGEANTE QUI RÈGNE ICI, que par le peu d'instruction de l'armée.

Vous verrez qu'il me faut 8 adjudans généraux et 14 adjoints.

Dans le moment, j'ai : MM. Beauharnais; Chancel, qui a des ordres pour l'armée du Rhin et qui, d'ailleurs, n'est propre qu'à un genre de fonctions peu utile dans

(1) « L'état-major est d'une ignorance profonde, ce qui embarrasse le général Luckner.... » (La Bourdonnaye, de Lille, 13 juin, au Ministre de la guerre.)

noment; d'Hédouville; Foissac, qui est à Maubeuge; igneau, qui est malade. Pour adjoint, M. de Ponta-. Il résulte, Monsieur, que je dois monter le ser- le plus difficile avec 2 adjudans généraux et djoint, service dont la plus grande rigueur exige ljudans généraux et 14 adjoints.....

vous envoie, Monsieur, l'état de ce qui m'est né-aire pour monter l'état-major de cette armée. M. le échal m'autorise à vous le demander en son nom; usqu'au moment où j'aurai ce nombre d'officiers, je peux me charger de la responsabilité de chef d'état-r, fonctions qui réunissent celles du ci-devant échal général des logis, du major général de la cava-, de celui des dragons et de l'infanterie.

ppelez-vous, Monsieur, que si nous marchons le 9, existe pas d'état-major, et qu'indépendamment de iée, il y a des corps campés et détachés à Maubeuge, le et à Dunkerque et que je suis chargé de tous les ls, ordres de service, marches, campements, distri-ns. Jamais, Monsieur, je n'ai été dans une position affligeante, et jamais, je vous le promets, je n'aurai de courage.

pourrais, Monsieur, entrer dans beaucoup d'autres es et vous affliger. Quant à moi, en vous parlant le ige de la vérité, je remplis mon devoir d'obliga-

us avez, Monsieur, dans l'intérieur, de bons adju- généraux, que des considérations retiennent et qui ient être ici..... Voilà, Monsieur, cinq officiers, au moins trois devraient être aux fonctions dans un ent de cette importance. C'est ici, Monsieur, qu'il le bons officiers et non des adjoints qui ne savent eur métier. Ordonnez qu'ils se forment dans l'inté- et envoyez sur les frontières tous les adjudans raux.....

dois encore vous rappeler que la position de cette

armée, sous tous les rapports, mérite la plus sérieuse attention. Je vous le répète, il y va du salut de la patrie et de la perte de notre liberté.

Le maréchal de camp, chef de l'état-major de l'armée du Nord,

Alex. BERTHIER.

Sur ces entrefaites, et comme pour compliquer encore la situation, Biron, lieutenant général de cette armée, fut nommé au commandement de celle du Rhin, laissé vacante par le départ de Luckner. Aussi, ce maréchal s'en plaint-il à Servan :

Au quartier général, à Valenciennes, le 7 juin 1792.

J'ai appris, Monsieur, avec une surprise extrême, la destination que le Roi vient de donner à M. de Biron pour aller prendre le commandement de l'armée du Rhin. Je ne vous cache pas, Monsieur, que c'était un coup de foudre pour moi lorsque M. de Biron me fit voir votre lettre par laquelle vous lui annoncez sa nouvelle destination. Je ne vous cache pas non plus que c'est le seul lieutenant général que j'aie à côté de moi immédiatement, que cet officier général a de l'expérience et du caractère et que j'ai en lui beaucoup de confiance. Il est de la dernière importance, au moment que je vais commencer mes opérations, d'être secondé par ce lieutenant général. En conséquence, j'ai cru ne pouvoir me dispenser de le conserver auprès de moi. Je vous prie, Monsieur, de mettre ma sollicitude sous les yeux de Sa Majesté en lui exposant que, si l'on m'ôte M. de Biron, je ne pourrai pas continuer mes entreprises.....

J'ai été un peu surpris d'apprendre par M. de Biron lui-même la destination de l'armée du Rhin.

Le maréchal de France, général d'armée,

LUCKNER.

I. — EFFECTIF DE L'ARMÉE LE 1er MAI 1792. — SON RASSEMBLEMENT AU CAMP DE FAMARS. — AFFAIRES DE BAVAY, DE FLORENNES, DE CONDÉ ET DE GLISUELLE.

La situation de l'armée au 1er mai 1792 était la suivante :

A. — État-major général.

: maréchal de Rochambeau, commandant en chef.

• général Berthier, maréchal de camp, chef de l'état-major.

›s lieutenants généraux de Biron, A. Dillon et Carle.

ıréchaux de camp.	MM. Charles Lameth, Linch, Beurnonville, d'Orléans, Duhoux, Jarry, Berruyer.
ljudants ıéraux.	MM. les colonels Beauharnais et Chancel ; les lieutenants-colonels Foissac, Duvigneau, Berneron, Hédouville.
ljoints à 'état-ıajor.	MM. Cantabre. Pontavice, capitaine au 24e régiment d'infanterie. Coulange, capitaine au 19e. Guenand, capitaine au 5e. Bertrand, capitaine au 99e. Toiras, capitaine de mineurs. Desprez, lieutenant au 17e de dragons. Lautez, sous-lieutenant au 6e régiment de chasseurs. Chérin, sous-lieutenant au 12e régiment d'infanterie. Corbineau, sous-lieutenant au 3e régiment de dragons. Michault, sous-lieutenant au 4e régiment de cavalerie. Grigny, sous-lieutenant.
illerie.	MM. Daboville, maréchal de camp, commandant l'artillerie. Dupuch, lieutenant-colonel.
énie.	MM. Devaux, capitaine. Senermont, lieutenant.

B. — Tableau de l'arm

INFANTERIE DE LIGNE.

NUMÉROS des régiments.	ANCIENNES DÉNOMINATIONS.	BATAILLONS.	FORCE.	EMPLACEMENTS.
1er	Colonel général.	2	1,547	Condé.
5e	Navarre.........	2	1,526	Valenciennes.
12e	Auxerrois	2	1,213	Dunkerque.
14e	Forez...........	1	765	Aire.
15e	Béarn	1	641	Arras.
18e	Nal Auvergne...	2	1,176	Avesnes.
19e	Flandres........	2	1,182	Bergues.
22e	Viennois.	2	1,534	Saint-Omer.
24e	Brie............	2	1,521	Lille.
44e	Orléans.........	2	1,520	Cambray.
45e	La Couronne...	2	1,513	Béthune.
49e	Vintimille.......	2	1,409	Le Quesnoy.
56e	Bourbon.	2	1,515	Lille.
68e	Beauce.........	2	1,038	Maubeuge.
74e	Beaujolais.......	2	1,352	Douay.
78e	Penthièvre.	2	1,231	Dunkerque.
81e	Conti...........	2	1,027	Calais.
85e	Diesbach.......	2	984	Lille.
86e	Courten.	2	978	Douay.
87e	Dillon..........	1	279	Boulogne.
89e	Royal Suédois..	2	1,404	Valenciennes.
90e	Chartres.	2	1,515	Lille.
100e	Reinach.	2	979	Maubeuge.
		43	27,549	
	BATAILLON DE CHASSEURS A PIED.			
10e	Gévaudan......	1	563	Maubeuge.
		44	28,142	

BATAILLONS DE VOLONTAIRES NATIONAUX

NUMÉROS des bataillons.	NOMS des départements.	FORCE.	EMPLACEMENTS.
	Bataillons :		
1er	de l'Aisne.	550	[illegible]
1er	de la Charente...	560	[illegible]
1er	d'Ille-et-Vilaine..	541	Arras.
1er	d'Indre-et-Loire.	563	[illegible]
1er	du Loiret	592	[illegible]
1er	de la Marne.....	600	Givet.
2e	Id...........	597	[illegible]
2e	de la Meuse....	610	[illegible]
1er	du Nord	561	Lille.
2e	Id...........	557	[illegible]
3e	Id...........	554	[illegible]
1er	de l'Oise	556	[illegible]
2e	Id...........	543	[illegible]
3e	Id...........	570	[illegible]
1er	de l'Orne........	561	[illegible]
2e	Id...........	549	[illegible]
1er	du Pas-de-Calais.	547	[illegible]
2e	Id...........	552	[illegible]
4e	Id...........	564	[illegible]
1er	de Seine-et-Oise.	548	[illegible]
3e	Id...........	558	[illegible]
1er	de Paris	571	[illegible]
2e	Id...........	532	[illegible]
1er	de la Seine-Inférieure........	546	[illegible]
2e	Id...........	537	[illegible]
1er	de Seine-et-Marne.	548	[illegible]
1er	de la Somme....	549	[illegible]
2e	Id...........	550	[illegible]
3e	Id...........	548	[illegible]
4e	Id...........	565	[illegible]
1er	de l'Yonne	567	[illegible]
2e	Id...........	619	[illegible]
32		18,421	

(1) Décret du 27 avril sanctionné par la loi du 29. Ce décret formait six légions; chaque
de 30 hommes.

...d au 1er may 1792.

TROUPES A CHEVAL.

...NCIENNES ...OMINATIONS.	ESCADRONS.	FORCE.	EMPLACEMENTS.
CAVALERIE.			
...l général...	3	516	Lille.
...ssaire géné-...	3	438	Maubeuge.
...iers.......	3	455	Béthune.
... ravaltes..	3	433	Hesdin.
...s.........	3	422	Arras.
		2,264	
HUSSARDS.			
...ran......	4	630	Mouzon.
...zi........	4	670	Cambrai.
		1,300	
DRAGONS.			
....	3	406	Ardres.
...général...	3	510	Valenciennes.
...e	3	519	Douay.
...e-camp...	3	449	Rocroy.
....	3	574	Valenciennes.
...rg	3	473	Valenciennes.
		2,931	
CHASSEURS.			
....	4	677	Guise.
....	4	579	Abbeville.
...c.......	4	539	Aire.
	»	1,795	
	53	8,290	

ARTILLERIE.

NUMÉROS.		BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
3e	Besançon	2	Douai.
7e	Toul...........	2	La Fère.

RÉCAPITULATION.

Infanterie de ligne : 43 bataillons..	27,549
Infanterie légère : 1 bataillon.....	563
Volontaires nationaux : 32 bataillons	18,421
	46,533
Troupes à cheval : 53 escadrons...	8.290
Artillerie : 4 bataillons...........	2,197
Plus une légion franche dont la levée a été ordonnée en vertu d'un décret du 27 avril (1), composée de 2 bataillons d'infanterie légère et 4 escadrons.	2,820
15 compagnies franches dont la levée a été ordonnée par un décret du 28 may	3,000
et 2 compagnies d'artillerie légère.	152
	5,972

...taillons d'infanterie légère, d'un régiment de chasseurs à cheval et d'une division d'ouvriers

Cette situation indique à la fois les troupes de garnison ou de dépôt et celles de campagne qui en étaient tirées à raison d'un bataillon de 800 hommes environ par régiment d'infanterie et de 2 ou 3 escadrons par régiment de cavalerie à 3 ou 4 escadrons. Mais elle ne permet pas de déduire la nomenclature des troupes mobiles employées aux opérations.

Il existe, toutefois, un document tiré des archives municipales de Valenciennes et qui permet tout au moins de connaître les troupes que le maréchal de Rochambeau cantonna à cette date derrière la Rhonelle, en les couvrant par des avant-postes occupant les hauteurs de Saint-Saulve-Sebourg (1) *et devant y « tenir ferme » en cas d'attaque* (2).

ÉTAT DES CANTONNEMENTS ORDONNÉS PAR M. LE MARÉCHAL DE ROCHAMBEAU, DERRIERE LA RHONELLE, LA DROITE AU QUESNOY ET LA GAUCHE A VALENCIENNES, POUR LE 1er MAI 1792.

Bataillons de campagne.

22e régiment	à Famars;
45e —	à Sepmeries;
56e —	non encore arrivé;
68e —	à Villers-Pol;
74e —	à Artres;
3 compagnies de grenadiers	à Aulnoy.

Bataillons de gardes nationales.

2e du département de Paris	à Marchiennes;
1er du Nord	à Querenaing;
2e de l'Oise	à Vendegies sur l'Ecaillon;
2e de l'Orne	à Sommaing;
1er de Paris	à Saint-Amand (poste détaché);
1er de l'Orne	à Monchaux sur l'Ecaillon;
2e du Nord	à Ruesnes;
1er de l'Yonne	à Maing;
1er de l'Aisne	à Beaudignies près le Quesnoy.

(1) Lettre du 2 mai, de Beauharnais au Ministre.

(2) P. Foucart et J. Finot : *La défense nationale dans le Nord de 1792 à 1802*, t. I, p. 33.

Troupes à cheval.

14e de dragons............	à Trith-Saint-Léger, Saint-Léger, succursale;
1er régiment de chasseurs ...	à Marly;
2e de hussards............	à Saint-Waast-les-Bavay.

Troupes qui retournent dans leurs garnisons (1).

1er régiment d'infanterie....	à Condé;
18e —	à Maubeuge;
49e —	au Quesnoy;
89e —	à Valenciennes;
3e de cavalerie............	à Maubeuge.

Nota. — Une division d'artillerie, de Douai, est parquée dans un bastion de Valenciennes.

Fait au quartier général, à Saint-Saulve, à 1 heure du matin, le 1er mai 1792.

L'adjudant général en chef de l'armée du Nord,
JARRY (2).

L'ordre suivant, du 11 (2), *indiqua à ces troupes leur position d'alerte :*

Lorsque M. le maréchal de Rochambeau, *dit l'ordre du 11 mai*, voudra faire rassembler les corps qui sont n cantonnements, on tirera douze coups de canon de a hauteur la plus élevée de Famars. Aussitôt, chaque bataillon prendra les armes dans le plus grand calme, e mettra en bataille sur l'emplacement qu'il s'est choisi ans son cantonnement; au second signal de douze coups e canon, chaque bataillon se mettra en marche et ira e ranger sur les hauteurs de Famars, dans les places ui lui ont été désignées; les deux pièces de canon attachées à chaque bataillon (qui ne doivent pas plus les bandonner que leurs drapeaux, à moins d'en avoir

(1) Il est à remarquer que la plupart des troupes renvoyées dans urs garnisons, avaient pris part à la panique de Quiévrain.

(2) Voir la note 1 de la page suivante.

reçu l'ordre exprès) seront placées à la droite desdits bataillons, M. le maréchal ayant ordonné qu'il leur en soit délivré du parc d'artillerie.

Le surplus de la division d'artillerie se rendra au parc qui lui a été marqué, la droite vis-à-vis la blancherie (1), près l'Escaut, faisant face au chemin qui va à Valenciennes.

En regard de cette situation et de cet ordre, la *Revue* croit intéressant d'indiquer celle des forces autrichiennes, à la date du 11 mai 1792 :

Ordre de bataille des Autrichiens dans les Pays-Bas, le 11 *mai* 1792 (2) :

COMMANDEMENT EN CHEF.			COMMANDEMENTS DE GROUPES.	BATAILLONS.	COMPAGNIES.	ESCADRONS.
Feld-maréchal ALBERT, duc de Saxe-Teschen.	Feld-maréchal baron BENDER.	Feldzeugmeister comte BROWNE.	Feld-maréchal-lieutenant Baron LILIEN ; général-major Prince de Lorraine	»	»	10
			Feld-maréchal-lieutenant Baron BEAULIEU ; général-major MIKOVINI	7	»	»
			Feld-maréchal-lieutenant Prince de WURTEMBERG ; général-major Baron BIÉLA	6	»	»
			Feld-maréchal-lieutenant Baron LILIEN ; général-major BOROS...	»	»	12
			Réserve : général-major WENKHEIM.	3	»	4
			En avant du front	»	14	»
			A Charleroi : général-major Comte SZTARAY.	4	4	4
			A Tournai : feld-maréchal-lieutenant Comte LATOUR...........	3	2	2
			A Rousselaer : général-major JORDIS.........................	2	2	2
			TOTAUX.....	25	22	34

(1) Ancien mot signifiant « blanchisserie »

(2) Die Ersten Felzüge der französischen Revolution, 1792 und 1793. Von Alexander Chevalier Minarelli-Fitzgerald. Organ der Militar-Wissenschaftlichen Vereine. — Wien, 1889.

Les équipages de chaque bataillon se rangeront derrière le camp, depuis le village de Fontenelle à droite, l'Escaut derrière eux, faisant face au chemin qui va de Fontenelle à Valenciennes, en observant de laisser le chemin libre ainsi que les abords des ponts.

Le présent ordre ne concerne en rien les troupes formant le cordon, qui couvre les cantonnements, aux ordres de M. de Noailles, de Valenciennes au Quesnoy; ces troupes tiendront ferme et recevront des ordres suivant les circonstances.

Fait au quartier général, à Valenciennes, le 11 mai 1792, l'an 4e de la Liberté.

Par ordre de M. le maréchal de Rochambeau,

Pour copie conforme à l'original :

L'adjudant général de l'armée du Nord,

CHANCEL.

Après avoir pris ces dispositions tactiques, le Maréchal de Rochambeau indiquait le même jour à Lafayette son plan stratégique d'après les renseignements qu'il avait eus sur l'ennemi, et au cas où ce dernier déboucherait dans l'Entre Sambre et Meuse :

Les nouvelles que j'ai de Mons, Monsieur, et la position que l'ennemi y a prise, me paraissent plutôt faites d'après un plan défensif qu'offensif. Avant de partir de Leuze, ils ont envoyé un corps de troupes à Tournay aux ordres du général d'Happoncourt. Le maréchal de Bender et le duc de Saxe-Teschen sont à Mons.

Les camps qu'ils ont pris autour de cette ville sont en partie sur le chemin de Quiévrain, dans la position où ils ont reçu l'attaque de M. de Biron, en partie vis-à-vis du chemin de Maubeuge; un corps est aussi campé sur le mont Panisel, en face de la route de Binche, occupant les hauteurs de Bertaimont, Quaregnon et Jemappes. On dit qu'il n'y a dans ce camp, aux ordres de

Bender, que 14 à 15,000 hommes et qu'il y a un autre camp de 4 à 5,000 hommes à Binche.

Je crois que vous jugerez comme moi que cette position annonce plutôt la défensive que l'offensive, par laquelle ils attendent de plus grands moyens.

Dans cet état de choses, tout ce que je vous demande expressément, Monsieur, c'est d'avoir quelqu'un à Philippeville qui vous instruise bien de ce qui se passe du côté de Beaumont et de Thuin ; dans la minute que vous apprendriez que l'ennemi chercherait à se porter dans la trouée entre Sambre et Meuse, de marcher à Philippeville et, de là, dans la position de Silenrieux pour attaquer leur flanc gauche lorsque j'attaquerai leur flanc droit, en débouchant du camp retranché de Maubeuge. Je crois que cette disposition est la meilleure pour leur en faire passer l'envie, s'ils s'y hasardent... Ayez un homme qui voie bien à Philippeville et qui n'épargne rien pour être bien servi par des espions sur ce qui se passe à Thuin, Binche et Charleroi.

C'était, en résumé, le plan qu'il avait toujours indiqué et que l'on retrouve dans sa lettre du 29 mars à Biron et dans ses « Mémoires ». Deux masses, la principale à Famars, pouvant éventuellement menacer les communications de l'ennemi par la vallée de la Lys ; la seconde, à Maubeuge, pour agir au besoin de concert avec Lafayette et arrêter une pointe de l'ennemi dans l'Entre Sambre et Meuse.

C'est, du reste, de cette position de Famars que les maréchaux de Rochambeau et Luckner se portèrent sur la ville de Bavay, qui fut attaquée le 17 par les Autrichiens; ce dont les deux maréchaux rendirent le même jour compte au ministre de la guerre par un rapport officiel :

Le 17 mai, après le lever du soleil, les patrouilles du poste de Bavay sont rentrées en rendant compte qu'elles n'avaient rien vu. Peu de temps après, un corps de

oupes ennemies, estimé à environ 3,000 hommes, paru, débouchant sur trois colonnes, venant du bois Sart, une dirigée coupant la route de Maubeuge, la conde coupant la route de Valenciennes, la troisième tre ces deux routes et dans le centre de la partie de ville qui fait face au bois de Sart. Le canon mis en tterie a fait feu sur la ville, qui a arboré le pavillon.

Le détachement français, composé de 80 hommes d'in- iterie, a montré beaucoup de bravoure, tué et blessé elques hommes à l'ennemi; mais, suivant la déclara- n que la municipalité a faite au maréchal Luckner, il st écarté de l'ordre exprès de M. le maréchal Rocham- au, qui lui avait dit d'occuper l'extérieur de la ville, de se replier devant des forces supérieures et de ne considérer que comme une simple patrouille. Le dé- hement, au contraire, a voulu faire une vigoureuse istance; au lieu de se retirer par la porte de Lou- ny, du côté du Quesnoy, il s'est compromis au point re fait prisonnier de guerre.

'n officier et 25 hommes du régiment de hussards ant partie du détachement de Bavay, se sont conduits c intelligence; ils ne se sont reployés qu'après que la e s'est rendue; ils ont attendu derrière Louvigny 'anterie, et, voyant qu'elle n'arrivait pas, ils se sont rés par le Quesnoy sur Jenlain.

ussitôt que MM. les maréchaux ont été instruits du vement de l'ennemi, ils ont ordonné à M. de Noailles artir sur-le-champ avec une avant-garde composée escadrons du 3e régiment de hussards, 3 du 1er ré- ent de chasseurs et 2 du 5e, 2 compagnies de grena- s, 2 piquets et 2 pièces de canon.

le maréchal Luckner s'était porté à l'avant-garde M. de Noailles.

a même moment, M. le maréchal de Rochambeau, lé à reprendre Bavay, quelque force que l'ennemi y avoir, avait marché avec les premiers bataillons

des 5e, 22e et 74e régiments d'infanterie, 2 escadrons du 17e régiment de dragons, 4 pièces de 8 et 4 obusiers. M. le maréchal a fait marcher en même temps un détachement de Maubeuge et du Quesnoy, le premier avec de l'artillerie.

Il a pris une position en avant de Jenlain, tandis que les troupes correspondantes s'avançaient.

M. le maréchal avait ordonné à l'avant-garde de reconnaître la position de l'ennemi, d'entrer dans Bavay s'il l'évacuait ou de donner avis à MM. les maréchaux s'il persistait à y tenir, afin qu'ils puissent marcher, l'attaquer et le chasser de ce poste.

M. le maréchal Luckner a fait dire à M. le maréchal de Rochambeau, par M. de Montpensier, que l'avant-garde était entrée à Bavay à 11 heures, 2 heures après que l'ennemi s'en était retiré, ayant emmené avec lui 6 voitures chargées de fourrages et de blessés.

Il était entré dans Bavay 2,500 hommes de l'ennemi, 4 pièces de canon, 2 obusiers.

On ne peut donner trop d'éloges au silence, à l'ordre et à la rapidité de la marche de l'avant-garde du général Luckner, ainsi qu'aux corps de troupe du général Rochambeau.

Nota. — L'ennemi a voulu piller à Bavay, mais les officiers autrichiens ont mis la plus grande sévérité à punir leurs soldats; ils ont enlevé les armes des habitants du pays; ils se sont repliés avec la plus grande diligence derrière le bois de Sart, d'où ils étaient partis.

M. le maréchal Luckner a laissé un poste léger à Bavay, que l'on renforcera plus ou moins, suivant les circonstances.

Le maréchal,
LUCKNER.

Le maréchal,
ROCHAMBEAU.

De son côté, l'avant-garde de Lafayette, commandée ar le maréchal de camp Gouvion, fut attaquée le 3 mai, près de Philippeville, par le général major utrichien Sztaray :

lation officielle envoyée au Ministre de la guerre par le général Lafayette, le 24 mai 1792, contenant les détails de l'affaire de Florennes, en avant de Philippeville.

Hemptinues, près Florennes, le 24 mai 1792.

Lorsque je partis pour Valenciennes (1), Monsieur, je argeai un corps détaché, aux ordres du maréchal de np, M. de Gouvion, de recueillir des fourrages deses aux ennemis, en se ménageant une retraite assurée : Philippeville. J'ai appris avant-hier, à mon retour, e cette commission avait été heureusement exécutée. colonel Lallemand, commandant du détachement urrageur, avait, ce même jour, été suivi, mais non errompu par l'ennemi. Hier, à la pointe du jour, de Gouvion fut attaqué à Hemptinnes, près de Flones, par des forces très supérieures qui s'étaient réus de plusieurs points.

On n'avait ici que le 1er bataillon volontaire de la e-d'Or, le second de la Marne, le 55e et le 83e d'interie de ligne, le 9e d'infanterie légère, six escadrons 3e et 11e régiments de chasseurs à cheval, une comnie du 6e houzards et 8 pièces de 4 ; en tout, moins 4,000 hommes.

Les Autrichiens, plus que doubles en nombre, avaient, is leur train d'artillerie, des pièces de position et des isiers; mais, malgré l'extrême disproportion, M. de ivion a voulu ne se retirer qu'en disputant le terrain.

(1) Lafayette était venu le 19, à Valenciennes, pour concerter avec iambeau et Luckner le plan de l'offensive par la vallée de la Lys. r la lettre de Luckner, du 28 mai 1792; *Revue militaire* de 1900, page 339.)

Voici l'extrait du compte que cet officier général m'a rendu :

L'avant-garde autrichienne a, d'abord, été repoussée deux fois par un détachement d'infanterie légère, auquel étaient joints des grenadiers du 55ᵉ régiment et un escadron du 11ᵉ; le tout aux ordres du lieutenant-colonel Second, qui, ne cédant qu'à la troisième attaque, a été joindre, dans le village de Saint-Aubin, les deux compagnies de grenadiers volontaires. Pendant qu'on défendait ce village, M. de Gouvion, voyant, par le déploiement des ennemis, une force très supérieure, a dirigé ses équipages sur Philippeville, excepté une vingtaine de tentes qui restaient, faute de moyens de transport. Les deux corps se sont canonnés longtemps. Comme une colonne ennemie est arrivée sur la droite de notre position et y a établi des batteries, M. de Gouvion, pour l'empêcher de déboucher sur le ravin, a placé sur son flanc le 11ᵉ régiment de chasseurs, aux ordres du colonel Lallemand, le 3ᵉ, sous le colonel Victor Latour-Maubourg, et la compagnie du 6ᵉ sous le capitaine Blondeau. Ces escadrons ont été exposés au feu du canon et des obusiers, avec la bravoure la plus tranquille. Mais, comme les ennemis se disposaient à passer en très grande force le ravin qui les séparait de l'infanterie, les bataillons volontaires de la Côte-d'Or, aux ordres du lieutenant-colonel Cazotte; de la Marne, aux ordres du capitaine de Gaule, et les 55ᵉ et 83ᵉ, aux ordres du colonel de Villione et du lieutenant-colonel Champolon, se sont formés en colonnes par demi-bataillon, et se sont retirés exactement dans l'ordre prescrit, chaque troupe conservant ses distances; la cavalerie couvrant les mouvements et l'artillerie profitant de chaque point avantageux pour nuire à l'ennemi. Pendant cette retraite, où les troupes françaises ont successivement perdu une demi-lieue de terrain, trois pièces de canon qui ont tiré jusqu'au dernier moment, perdu

es chevaux, et dont l'une est tombée dans le ravin, ont té prises; la quatrième a été sauvée sous un feu très vif ar les canonniers et quelques volontaires de la Côte-'Or. Les ennemis ayant ensuite rétrogradé vers le oint d'où ils étaient partis, ont été inquiétés de si près, ue la cavalerie de leur arrière-garde a chargé trois fois parti qui les suivait. Enfin, la position où l'on avait mbattu était réoccupée par nos détachements, deux eures après l'affaire.

L'artillerie de l'avant-garde était commandée par des us-officiers. M. de Mansecourt, capitaine, employé à ilippeville, a conduit avec beaucoup de zèle quatre èces de cette place.

L'état de nos morts et blessés est joint ici. Les ennemis t perdu davantage, parce que nos avant-postes ont fendu des haies, des villages, que notre artillerie a été périeurement servie, et qu'on a mieux aimé la compro-ttre, la perdre même, que d'en diminuer l'effet.

Tel est, Monsieur, le compte que m'a rendu le maré-l de camp Gouvion. Je ne puis trop donner de louanges a manière dont il a conduit le corps que je lui ai fié. Les chefs de corps, le colonel adjudant général smottes, les officiers, sous-officiers et soldats, chacun s leurs fonctions, méritent beaucoup d'éloges.

'ai d'autant plus de plaisir à vous transmettre la rela-n de cette affaire, que, pendant cinq heures, pas un mme n'a quitté son rang, et que chacun a conservé le nce, le sang-froid et le courage de vieux soldats.

'ai amené ici hier soir une réserve de quelques com-gnies de grenadiers et escadrons aux ordres du maré-l de camp Maubourg ; mais l'ennemi n'a pas renou-é ses attaques et s'est éloigné (1).

Le général d'armée,
LAFAYETTE.

) Dans un autre document, on lit : « Nous avons eu en tout ommes tués, dont 3 officiers, et 67 blessés, dont 10 officiers ».

Il existe encore sur ce combat une lettre de M. Brûlé, lieutenant au 2e bataillon de la Côte-d'Or, à M. Demartincourt, député à l'Assemblée nationale, datée du camp de Philippeville, le 24 mai 1792. Cette relation n'offre d'intéressant que le passage suivant :

. . . .

Nous partîmes du camp de Givet, notre bataillon seul, le 11, pour aller camper près de Dinant, où étaient les bataillons des 55e et 83e régiments, le 2e bataillon de la Marne, les chasseurs du 3e et du 11e régiment. Nous y couchâmes, et le lendemain, à 8 heures, nous prîmes la route de Philippeville, où nous campâmes environ à trois quarts de lieue.

Le 23, à 2 heures du matin, nous fûmes éveillés par la mousqueterie.....

L'alerte de Bavay fut d'ailleurs suivie de la tentative infructueuse des Autrichiens sur Condé.

Extrait d'une lettre de Valenciennes, du 29 mai 1792, contenant quelques détails sur l'action du 27 dudit mois, en avant de Condé.

Sur les 4 heures et demie du matin, dimanche 27, un paysan, jambes nues, vient avertir, tout hors d'haleine, M. *Gastines*, capitaine commandant les postes extérieurs de *Condé*, que les Autrichiens, sur trois colonnes, débouchaient par les postes de *Mâcon*, la *Chaussette* et le *Vieux-Condé*, au nombre d'environ 2,000 hommes, dont 600 de cavalerie et le reste d'infanterie. M. Gastines, après s'être assuré de l'avis, envoya le paysan à M. Omoran, général en chef, qui, sur-le-champ, expédia une ordonnance au maréchal Luckner pour l'avertir que l'ennemi paraissait vouloir faire une attaque, mais qu'il croyait que leur véritable dessein était de se porter sur Mortagne, Maulde, etc. Cependant, l'ennemi, ayant étendu son front de bataille, attaqua tout à la fois les postes de la *Chaussette*, le *Coq* et *Mâcon*, dans lesquels les soldats

u 1er régiment, après avoir fait une belle défense, furent rcés de se replier sur la redoute de Condé. Alors, l'ennemi ayant voulu couper la retraite, s'approcha de trop rès de la place dont le feu l'obligea bientôt de s'éloiner. Dans cette affaire, qui a duré une heure et demie, nnemi a perdu plus de 60 hommes, 5 chevaux et 1 qui été pris. On ne peut savoir au juste le nombre de leurs orts, vu la précaution qu'ils ont toujours d'emmener ec eux des chariots pour enlever leurs blessés et leurs orts; cette fois, ils en ont pris trois dans la banlieue. doit les plus grands éloges à la bravoure et au sangoid de M. *Galin*, dont le feu, ménagé avec prudence, coûté beaucoup de monde à l'ennemi. Nous avons eu, notre côté, 3 hommes tués, 4 blessés et 10 faits priniers, dont 1 tambour.

lu premier avis, M. le maréchal de Luckner est parti -même vers Condé, et il a fait marcher plusieurs ballons, tant du côté de Saint-Amand que de celui de ndé. Mais l'ennemi s'étant retiré, les troupes sont reues le même soir et se sont rendues au camp de mars.

Cependant, pour mettre à exécution son offensive par Lys, Luckner avait quitté Valenciennes (1) *et avait sé le* 9 *juin à Saint-Amand et le* 11 *à Orchies. Pour squer son mouvement, Lafayette devait, de Maubeuge il était arrivé le* 6, *faire sur Mons des démonstrations amenèrent le combat de Glisuelle ou de la Grisoelle, fut tué le maréchal de camp Gouvion.*

ait d'une lettre écrite le 11 juin 1792 par un officier de vant-garde du général Lafayette, de son camp retranché près aubeuge, contenant les détails de l'action du même jour où maréchal de camp de Gouvion a été tué.

e brave Gouvion vient de mourir pour la patrie,

---

(1) L'offensive de Luckner par la Lys sera exposée en détail dans le itre suivant.

comme il avait vécu pour elle; si quelque chose peut ajouter à notre douleur, c'est de penser qu'il a été tué dans une escarmouche, où nous n'avons pas perdu 30 hommes. Ce matin, notre avant-garde qu'il commandait, a été attaquée à Glisuelle (1), en avant de Maubeuge, par un corps nombreux de l'armée autrichienne (2). Ils comptaient nous surprendre et ne l'ont pas fait. Le général de l'armée avait établi des signaux dont Maubeuge était l'intermédiaire. Malheureusement, il faisait un temps affreux; et un coup de canon, quoique tiré à moins de trois quarts de lieue de la ville, n'a pas été entendu des hommes préposés pour y veiller et répéter les signaux. Aussitôt que M. de Lafayette a su que son avant-garde était attaquée, il s'y est porté lui-même au galop et a fait marcher ses troupes sur deux colonnes pour attaquer les ennemis. Il y á eu une canonnade assez vive, surtout de notre côté, parce que notre artillerie légère, surtout composée de pièces de 8, et notre canon de bataille produisaient un grand effet dans les colonnes ennemies. Le lieutenant-colonel *Cazotte*, des volontaires du département de la Côte-d'Or, a été tué. M. de Gouvion, inquiet d'un caisson qui ne revenait pas, s'est porté, avec un hussard, vers une maison que l'ennemi ne découvrait point; et là, par l'accident le plus fatal, il a été atteint d'un boulet à ricochet qui l'a tué raide. Nos troupes se retiraient sur Maubeuge, lorsque M. de Lafayette est arrivé et les a fait marcher vers une haie abandonnée

(1) « Grisuelle », d'après la carte au 1/80000.

(2) « La grande démonstration, résolue par Lafayette, eut lieu le 11 juin, sous les ordres de Gouvion. Lorsqu'il vit les mouvements préparatoires des Français, le général autrichien Clairfayt, qui commandait dans ces parages, crut au sérieux de cette offensive. En conséquence, dès le 10 au soir, il rassembla ses troupes et le 11, vers 2 heures du matin, marcha vers l'avant-garde française qu'il fit attaquer dans le bois de Glisuelle par des forces puissantes... » (*Défense nationale dans le Nord, de* 1792 *à* 1802.)

La réserve du camp est arrivée ensuite; et, bientôt
rès, par un autre chemin, une colonne d'infanterie et
cavalerie. M. de Lafayette a repris alors tout le ter-
in perdu, et les ennemis se sont précipitamment re-
és. Nous les avons suivis plus d'une lieue au delà de
lui qu'occupait l'avant-garde. Tous les postes ont été
pris, et l'on s'est formé sur une hauteur pour leur
rir le combat; mais il paraît que leur but avait été de
rprendre et de couper notre avant-garde. N'ayant pas
ssi, ils se sont retirés, surtout lorsqu'ils ont vu que
s étions décidés à les attaquer sur deux points dif-
ents. Une partie de leurs morts a été emportée; ils
s ont laissé l'autre avec quelques blessés et prison-
rs. J'ai compté moi-même 11 uhlans et grenadiers
richiens tués dans un chemin, parmi lesquels 1 offi-
. Le 2e régiment de hussards a taillé en pièces 40 uh-
s qui se sont trouvés enveloppés par deux escadrons.
s avons, dans l'hôpital, 25 blessés, dont 10 Autri-
ens. Tel est le compte exact de cette affaire, qui ne
it qu'avantageuse pour nous, puisque nous avons
oussé l'ennemi, si la fatalité du sort ne nous avait pas
vé un homme dont la mémoire nous sera toujours
re (1).

« Bien que son avant-garde, sous les ordres du général Gouvion,
été repoussée par Sztaray à Florennes (9 kilomètres au nord de
ilippeville), Lafayette se porta sur Maubeuge par Beaumont. Là,
avant-garde, qu'il avait poussée jusqu'à Mairieux (4 kilomètres
nord de Maubeuge), fut attaquée le 11 juin par le feldzeugmeister
nte Clerfayt qui la délogea du camp de Glisuelle, où le général
uvion trouva une mort héroïque; cependant, comme les Autri-
ens, de leur côté, se retiraient également sur Mons, Lafayette
ccupa aussitôt les positions perdues, au moyen de 5,000 hommes
mmandés par le général Narbonne. » (*Die ersten feldzüge der fran-
hen Revolution* 1792 *und* 1793.)

Rapport du général Lafayette sur l'action détaillée dans la lettre ci-dessus.

Au camp retranché de Maubeuge, le 11 juin 1792.

Je vous ai rendu compte, Monsieur, de mes mouvements sur Maubeuge. Avant-hier, pendant que je reconnaissais le pays entre mon camp et Mons (1), il s'engagea une escarmouche de nos troupes légères avec celles des ennemis, où ceux-ci perdirent trois hommes et où il y eut, de part et d'autre, quelques blessés.

Ce matin, les ennemis ont attaqué en force mon avant-garde, qu'ils espéraient, sans doute, surprendre ou couper; mais, averti à temps, M. de Gouvion a renvoyé ses équipages sur Maubeuge, et a commencé, en se repliant, un combat où son infanterie était continuellement couverte par des haies, et où les colonnes ennemies ont beaucoup souffert du feu du canon et particulièrement de quatre pièces d'artillerie à cheval sous le capitaine Barrois. Les 3e et 11e régiments de chasseurs et le 2e de hussards ont bien manœuvré. Celui-ci a fort maltraité un détachement d'houlans (*sic*) qui s'était aventuré.

Un ouragan très violent ayant empêché d'entendre les signaux du canon a retardé pour nous la connaissance de l'attaque. Aussitôt qu'elle est parvenue au camp, une colonne d'infanterie, sous M. de Ligneville, et de la cavalerie, sous M. de Tracy, ont été conduites par M. de Narbonne sur le flanc gauche des ennemis, tandis que la réserve de M. de Maubourg se portait, par la chaussée de Mons, au secours de l'avant-garde. J'ai fait marcher les troupes en avant, et les ennemis nous abandonnant

(1) « Le 9 juin 1792, le général (Lafayette) avec 9 escadrons de hussards et de chasseurs et quelques fantassins reconnut le pays entre cette ville et Mons. Il eut une légère escarmouche avec l'ennemi et resta maître du terrain après avoir eu 2 ou 3 tués et 5 ou 6 blessés. » (Charavay, *Le général Lafayette*, p. 301.)

e terrain, une partie de leurs morts et quelques
lessés, se sont retirés sur leurs anciens camps. Nous
vons dépassé d'une lieue celui de l'avant-garde qui
repris tous ses postes.

Je n'aurais donc, Monsieur, qu'à me féliciter du peu
e succès de cette attaque, si, par la plus cruelle fata-
té, elle n'avait pas enlevé à la patrie un de ses meil-
urs citoyens, à l'armée un de ses plus utiles officiers,
à moi un ami de quinze ans, M. de Gouvion. Un coup
canon a terminé une vie aussi vertueuse qu'utile; il
t pleuré par ses soldats, par toute l'armée. Il le sera
r la garde nationale de Paris et par tous ceux qui
ntent le prix d'un civisme pur, d'une loyauté inalté-
ble et de la réunion du courage au talent. Je ne parle
s de mon affliction personnelle; mes amis me plain-
ont.

Les deux lieutenants-colonels du bataillon de la Côte-
)r excitent de justes regrets : l'un, M. de Cazotte,
é de 75 ans et connu par cinquante ans de services
tingués dans l'artillerie, avait, dans la dernière
ire, concouru, avec M. de Gouvion, à l'action vigou-
se qui sauva, du milieu des canonniers, une pièce
nontée.

Notre perte, d'ailleurs, se borne à 25 hommes blessés;
nombre des morts est moins considérable; les enne-
s en ont laissé plus que nous et en ont beaucoup em-
té. Nous avons fait quelques prisonniers, et je n'ai
une connaissance que nous en ayons perdu.

elle est, Monsieur, la relation que je me hâte de vous
oyer en rentrant au camp. Elle est aussi exacte que
e puis, avant d'avoir reçu les états particuliers.

Le général d'armée,

LAFAYETTE.

(*A suivre.*) B.

LA

GUERRE DE 1870-1871

ARMÉE DU RHIN

JOURNAL DE MARCHE ET DES OPÉRATIONS DE LA GARDE IMPÉRIALE JUSQU'AU 6 AOUT.

Le 17 juillet, le Ministre de la guerre prescrit la mobilisation des corps de la Garde :

Le bataillon de chasseurs à pied : huit compagnies avec le petit état-major et la section hors rang ;

Les régiments de voltigeurs et de grenadiers : chacun trois bataillons à six compagnies avec le petit état-major et une section de la compagnie hors rang ;

Le régiment de zouaves : deux bataillons à six compagnies avec le petit état-major et la section hors rang ;

Les régiments de cavalerie : cinq escadrons et une fraction du peloton hors rang;

Les 1re et 2e batteries du régiment d'artillerie à cheval attachées à la division de cavalerie (batteries de 4);

Les 3e, 4e, 5e et 6e batteries du même régiment formant la réserve d'artillerie (batteries de 4);

Les 1re, 2e et 5e batteries du régiment d'artillerie monté, attachées à la 1re division d'infanterie : la 5e batterie, armée du canon à balles; les 1re et 2e (batteries de 4);

Les 3e, 4e et 6e batteries du même régiment attachées

la 2e division d'infanterie : les 3e et 4e (batteries de 4); a 6e, armée du canon à balles.

Trois compagnies du Train des équipages militaires de Garde sont mobilisées.

18 *et* 19 *juillet*.

Les états-majors et les corps des divisions s'occupent compléter le campement, les moyens de transport, s munitions, etc. Des commissions sont formées à tat-major général de la Garde, à l'état-major de aque division et dans les corps, pour l'achat des cheux destinés aux voitures de transport des bagages des iciers.

20 *juillet*.

Arrivent les premiers ordres du départ de la Garde, i doit se concentrer à Nancy.

Les troupes doivent partir par le chemin de fer de st : l'infanterie devant s'embarquer à la gare de la lette; la cavalerie, l'artillerie et le train des équiges militaires à la gare de Pantin.

21 *juillet*.

Départ de Paris (nuit du 20 au 21) :

re *division d'infanterie*. — 1er Voltigeurs, en deux onnes;

Bataillon de chasseurs à pied, en deux colonnes;

e Voltigeurs, en deux colonnes.

Le général Deligny part par le train express de 8 h. 35 soir avec son état-major.

e *division d'infanterie*. — 1er Grenadiers, en deux onnes;

e Grenadiers, en deux colonnes;

Régiment de zouaves, en deux colonnes;

3e Grenadiers, en trois colonnes.

Le général Picard, avec son état-major, part par le train de 8 h. 55 du soir.

Cavalerie. — Le régiment des Dragons de l'Impératrice et un escadron et demi de Lanciers de la Garde partent en deux colonnes avec le général de France.

Départ de Versailles :

Artillerie. — 1re, 2e, 5e et 6e batteries du régiment monté;

1re, 2e, 3e et 4e batteries du régiment à cheval.

Départ de Paris à 4 heures du soir :

Artillerie. — 3e batterie du régiment monté.

Arrivée à Nancy :

Le 1er Voltigeurs, entre 6 heures et 7 heures du soir, va camper au sud-ouest de la ville, dans la plaine de Tomblaine, entre la Meurthe et le canal de la Marne au Rhin.

Une partie de la 2e division d'infanterie va s'installer au camp de Tomblaine.

Le capitaine Guillet est parti de Paris à minuit avec les premières troupes, pour leur assurer le campement.

Le colonel Robinet et le commandant Chennevière, de l'état-major général de la Garde, sont partis à 7 heures du soir.

Le général d'Auvergne, chef d'état-major général et le capitaine Pagès sont restés à Paris pour activer les différents départs de la Garde.

22 *juillet.*

Départ de Versailles :

Le 4e Voltigeurs s'embarque à Versailles, en deux colonnes, à 7 h. 15 et 8 h. 40 du matin.

Le 2ᵉ Voltigeurs se rend de Saint-Cloud et du Mont-Valérien à Versailles, où il s'embarque en deux colonnes à 9 h. 10 et 10 heures.

Les 5ᵉ et 6ᵉ batteries du régiment à cheval et l'état-major général de la Garde; l'état-major et un escadron et demi des Lanciers de la garde, le régiment de Cuirassiers sont embarqués dans quatre trains successifs à la gare de Poissy.

La 4ᵉ batterie du régiment d'artillerie monté, qui avait été retenue pour achever le transport du matériel des mitrailleuses aux diverses gares, part de Paris à 2 heures de l'après-midi.

Départ des 2ᵉ et 4ᵉ compagnies du train des équipages.

Le général Bourbaki, parti le 22 au soir avec son aide de camp et ses officiers d'ordonnance.

Arrivée à Nancy :

Le général commandant la 1ʳᵉ division d'infanterie, avec son état-major, à 7 heures du matin; le quartier général de cette division est installé au château de Tomblaine.

Le bataillon de chasseurs à pied et le 3ᵉ Voltigeurs arrivent à Nancy de 8 heures à 10 heures du matin et vont camper dans la plaine de Tomblaine.

Le reste de la 2ᵉ division, le quartier général de cette division est établi à Nancy; les troupes et les généraux de brigade sont établis au camp de Tomblaine.

Arrivent également les batteries d'artillerie parties de Paris ou de Versailles le 21.

Le régiment de Dragons de l'Impératrice, le général de France et un escadron et demi des Lanciers de la Garde s'établissent au camp de Tomblaine.

Un escadron de Lanciers reste à Saint-Cloud pour la garde d'honneur de l'Empereur.

Le régiment des Guides et celui des Chasseurs arrivent

à Paris pour y bivouaquer (venant de Melun et de Fontainebleau en deux étapes). Les escadrons de dépôt des lanciers et des dragons, venant de Meaux, viennent aussi bivouaquer à l'École militaire.

23 *juillet*.

Le général Bourbaki et son quartier général arrivent à Nancy et s'installent à l'Hôtel de Ville.

Les 4e et 2e régiments de Voltigeurs arrivent de 4 heures à 6 heures du matin; ils sont dirigés sur la plaine de Tomblaine où se trouvent ainsi réunis tous les corps de la 1re division.

La 2e division reste dans les mêmes conditions que la veille.

Arrivée à Nancy de l'état-major et d'un escadron et demi de lanciers et du régiment de cuirassiers.

Arrivée du reste de l'artillerie de la Garde.

Arrivée des 2e et 4e compagnies du Train des équipages militaires de la Garde.

Départ de Paris :

Embarquement à la gare de Pantin des régiments de guides, de chasseurs à cheval et des escadrons de dépôt des dragons et des lanciers.

Le général d'Auvergne et le capitaine Pagès partent de Paris.

Arrivée à Paris :

Arrivée et bivouac à l'École militaire du régiment de carabiniers venant de Compiègne en trois étapes.

Arrivée à Versailles :

Arrivée à Versailles des 112 voitures formant le Parc d'artillerie proprement dit et des 42 voitures dont se composent les deux réserves divisionnaires.

Toutes ces voitures viennent de Bourges.

24 *juillet.*

Arrivée à Nancy :

La 8e et la 10e compagnies du 3e régiment du génie, tachées à la Garde, sont arrivées à Nancy le 24 ainsi ie les régiments de guides, de chasseurs à cheval et s escadrons de dépôt des dragons et des lanciers.

Embarquement à Pantin du régiment des carabiniers.

Le général Desvaux, avec son état-major, part avec dernières colonnes.

La 8e compagnie du génie est attachée à la 1re division nfanterie, la 1re section de la 10e au quartier général, la section à la 2e division d'infanterie.

Les batteries d'artillerie affectées aux divisions y sont initivement attachées.

La 3e compagnie du train des équipages militaires de Garde a été embarquée à Paris le 24 juillet.

Arrivée, le 24 à Nancy, du général d'Auvergne, chef at-major général, et du capitaine Pagès.

25 *juillet.*

'ne colonne aux ordres de M. le général Deligny et posée de la manière suivante :

'état-major et tous les services de la 1re division d'in-erie ;

es deux brigades de la division ;

es trois batteries d'artillerie de la division ;

a 4e compagnie du train des équipages militaires de arde, dont la 1re division est attribuée à la 1re divi- d'infanterie, la 2e à la 2e division d'infanterie ;

artie de Nancy à 4 heures du matin à destination de , où elle doit se rendre en deux jours faisant étape nt-à-Mousson.

es deux réserves divisionnaires sont embarquées à ailles le 25 juillet.

Arrivée à Nancy de la 3e compagnie du train des équipages militaires.

Arrivée à Nancy :

Le général Desvaux, avec son état-major et le régiment de carabiniers.

Le même jour, 25 juillet, l'état-major de la division de cavalerie, les six régiments qui la composent et les deux batteries attachées (1re et 2e du régiment d'artillerie à cheval), s'installent au bivouac sur les bords de la Meurthe dans la prairie de Malzéville, près de Nancy.

Départ de Paris des réserves divisionnaires.

26 *juillet*.

Une colonne, aux ordres de M. le général Picard, quitte Nancy à 4 heures du matin pour se rendre à Metz où elle doit aller en deux jours; cette colonne est composée de la manière suivante :

Le quartier général de la Garde avec tous les services qui en dépendent;

Les quatre batteries de réserve appartenant au régiment à cheval;

Les deux compagnies du génie attachées à la Garde;

La 2e compagnie du train des équipages militaires attachée au quartier général de la Garde ;

Un escadron de dragons de l'Impératrice ;

La 2e division d'infanterie de la Garde et les trois batteries d'artillerie de cette division.

La colonne arrive à Pont-à-Mousson à 3 heures de l'après-midi.

La colonne aux ordres du général Deligny, partie de Pont-à-Mousson à 4 heures du matin, arrive à Metz à 3 heures de l'après-midi, traverse la ville et va camper en entier au ban Saint-Martin sur la rive gauche de la Moselle.

Le général commandant en chef la Garde marche avec colonne Picard, ainsi que l'État-Major général.

27 *juillet.*

M. le général Desvaux quitte Nancy à 4 heures du tin, avec tout ce qui restait dans cette place de troupes la Garde, pour aller à Metz; sa colonne comprend :

La division de cavalerie;

Les deux batteries d'artillerie attachées à cette divi-n, les deux réserves divisionnaires et la 3e compagnie train des équipages militaires.

Étape à Pont-à-Mousson. 1re et 2e brigades sur le ter-n de manœuvre; 3e brigade sur un champ à l'entrée a ville; l'artillerie et le train sur un terrain situé à la ie de la ville.

La colonne du général Picard quitte Pont-à-Mousson à 3/4 du matin dans l'ordre suivant :

brigade; 1re brigade; deux compagnies du génie; lerie divisionnaire; artillerie de réserve; train des pages du quartier général de la Garde et bagages; dron de dragons.

rrivée à la porte de Metz à 3 heures, a traversé la et s'est établie au camp de Chambières à 4 heures.

a 8e compagnie du 3e régiment du génie, qui avait gé avec la colonne Picard, rejoint, au camp de mbières, la 1re division à laquelle elle est affectée.

quartier général est établi au camp de Chambières.

28 *juillet.*

parc du génie, venant d'Arras par les voies ferrées, nt le quartier général.

colonne du général Desvaux quitte Pont-à-Mousson . 1/2 du matin, en deux colonnes. A midi, toutes roupes de la division se trouvent réunies à Metz au uac de Chambières, dans le polygone de l'artillerie.

Un escadron de dragons de l'Impératrice est détaché de son régiment pour le service d'escorte du quartier général de la Garde. Un peloton de cet escadron est affecté à la 1re division, un second peloton à la 2e division.

Constitution de la prévôté de la 1re division d'infanterie, sous les ordres de M. le capitaine de gendarmerie Bollot.

Les réserves divisionnaires venues avec le général Desvaux rejoignent les deux divisions d'infanterie.

Le service du Trésor et des Postes de la 1re division est constitué sous la direction de M. Antheulme de Nouville, payeur-trésorier.

Celui du quartier général est constitué sous la direction de M. Pontallié, payeur principal.

29 *juillet*.

Le prince impérial visite le camp de Chambières, il est acclamé par les troupes qui se portent en foule sur son passage.

Constitution de la prévôté de la division de cavalerie sous les ordres de M. Esswein, lieutenant de gendarmerie.

Constitution de l'ambulance de la même division.

Un détachement du train des équipages militaires, 2e division de la 4e compagnie, rejoint la 2e division, et est campé à la gauche du train d'artillerie de cette division.

30 *juillet*.

La Garde profite de son séjour au camp pour compléter son organisation.

M. Joubert, payeur-trésorier de la division de cavalerie et ses deux adjoints arrivent au camp pour organiser service.

Organisation du service d'ambulance de la 2e division 'infanterie.

Organisation du service du Trésor et des Postes du uartier général à Chambières.

31 *juillet.*

Le bataillon de chasseurs à pied est embarqué sur le emin de fer à 5 heures du matin, pour aller de Metz à iionville où il remplace les troupes du 4e corps qui it un mouvement sur Boulay.

1er *août.*

Les deux premières colonnes du parc d'artilleric pro- ement dit sont embarquées à Versailles pour Metz.

Constitution de l'ambulance de la 1re division d'infan- ie.

2 *août.*

La 2e division d'infanterie quitte le bivouac de Cham- res à 5 heures du soir, pour aller s'installer sur la gauche de la Moselle entre la ferme de la Halle et e de la Grange-aux-Dames. Elle emmène avec elle ses services.

es deux premières colonnes du parc d'artillerie arri- t à Metz.

3 *août.*

es cadres fournis par les régiments de lanciers, de sseurs et de guides et composés chacun de : un offi- , un ou deux sous-officiers, deux ou trois brigadiers n trompette, sont attachés le premier au quartier éral, le second à la 1re division et le troisième à la ivision d'infanterie de la Garde, pour le service lre des équipages du train auxiliaire.

général commandant en chef et l'état-major de la le quittent le bivouac de Chambières pour s'établir la caserne d'infanterie du fort Moselle, à Metz.

4 août.

Le général commandant en chef quitte Metz à la tête de toute la Garde impériale, sauf le bataillon de chasseurs à pied envoyé à Thionville le 31 juillet, un bataillon du 3e grenadiers qui reste provisoirement à Metz pour assurer le service de place et un escadron de guides pour le service d'honneur de l'Empereur.

La Garde s'installe au bivouac le soir : le quartier général, les deux divisions d'infanterie et la division de cavalerie à Volmérange ; la réserve d'artillerie à Condé-Northen ; le parc du génie, l'escadron d'escorte, le train, le payeur, le prévôt et quelques détachements aux Étangs.

Le convoi auxiliaire arrive à Volmérange pendant la nuit seulement.

Le parc d'artillerie est arrêté à Glatigny par ordre du grand quartier général et y installe son bivouac à 3 heures du soir.

Quartier général à Volmérange.

5 août.

La Garde va bivouaquer à Courcelles-Chaussy, sur la rive droite de la Nied française.

La division de cavalerie part à midi.

La division Deligny après la cavalerie.

La division Picard après la division Deligny.

Le quartier général après la division Picard.

Le parc d'artillerie, laissé à Glatigny, rejoint.

L'installation des camps a lieu au milieu d'un violent orage que suit une pluie abondante.

Le régiment de lanciers est rejoint par l'escadron qu'il avait laissé à Saint-Cloud, au moment de son départ de Paris.

6 *août.*

A 2 heures, le régiment de guides est envoyé aux Étangs pour s'y établir en observation.

5 heures. — Toute la cavalerie de la Garde se met en marche vers Marange, avec recommandation de marcher, de s'établir et de se garder militairement; elle y arrive à 11 heures du soir.

Arrivée à Metz de la 3e colonne du parc d'artillerie.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES REVUES.

REVUES FRANÇAISES.

Journal des Sciences militaires. Mai 1900. — L'avancement fin de siècle (*suite*), par M. le général LEWAL. — Maximes napoléoniennes, par M. le général GRISOT. — La 36e brigade allemande à Mars-la-Tour. — Du nombre à la guerre. — Artillerie de campagne des armées européennes. — A propos de l'armée de réserve de 1800. — La guerre de la Succession d'Autriche (*suite*), par le major Z... — L'alimentation de l'armée (*fin*), par M. CHOTEL.

Le Spectateur militaire. 1er et 15 mai 1900. — Pierre LEHAUTCOURT. Études de tactique appliquée. L'attaque de Saint-Privat (18 août 1870) (*fin*). — B***. Du Cap au Zambèze (*suite*). — ***. En colonne au Laos (1887-1888) (*suite*). — C. de RÉNEMONT. Campagne de 1866 (*suite*). — CLAUSEWITZ. Campagne de 1814, traduction de M. le chef d'escadron G. DUVAL DE FRAVILLE. — Capitaine E.-L. BONNEFON. Le Transsaharien par la main-d'œuvre militaire.

Revue militaire universelle. 1er mai 1900. — Général GALLIENI. Rapport d'ensemble sur la situation générale de Madagascar (*suite*). — Commandant HOLLENDER. Le siège de Phalsbourg en 1870 (*suite*). —

Dr Huguet. Recherches sur les maladies simulées et mutilations volontaires observées de 1859 à 1866 (*suite*). — H. de Lacuzan. Étude d'une question de tactique (*suite*).

Revue du Cercle militaire. 5, 12, 19 et 26 mai 1900. — Notre armée jugée à l'étranger. — A l'École supérieure de guerre. Programme d'admission. — La guerre au Transvaal (*suite*). — Allemagne. L'artillerie de campagne en 1900. — Armée allemande. Le nouveau règlement sur le service en campagne. — Choses d'autrefois : Les fours roulants. — La guerre sous-marine.

Revue d'Infanterie. 15 mai 1900. — Colonel Belhomme. Histoire de l'Infanterie en France (*suite*). — Cl. Le règlement du 16 novembre 1899 sur le tir de l'infanterie allemande (*suite*). — G. Clément. Question d'application du service en campagne (*suite*). — Commandant Gérôme. Essai historique sur la tactique de la cavalerie (*suite*). — Capitaine G. Lévy. Formations et manœuvres de l'infanterie en campagne.

Revue de Cavalerie. Mai 1900. — Les éclaireurs de cavalerie. — Les procédés d'exploration de l'armée de Nord-Virginie dans la guerre de Sécession américaine (*fin*). — Lettres d'un cavalier. Les Écoles et l'avancement. Saumur et l'École de guerre (*fin*). — De Bautzen à Pläswitz, mai-juin 1813, par P. F. (*suite*).

Revue d'Artillerie. Mai 1900. — Essai d'une étude paléo-technologique de la roue (*suite*), par l'inspecteur général des ponts et chaussées Forestier. — Les exercices de service en campagne dans le groupe de batteries (*suite*), par le capitaine G. Aubrat.

Carnet de la Sabretache. 31 mai 1900. — Les décorations du royaume de Westphalie (1809-1815). — Le général Charles de Frégeville, par M. Félix Bouvier. — Un retraité de 114 ans. — Première distribution des décorations de la Légion d'honneur à l'armée navale de l'Océan (23 septembre 1804). — Levée faite en France pour le service de la religion. — Narration historique de François Ragé, courrier de Cabinet et de Buonaparte. — Lettres au comte de Thorenc (1759-1760) (*fin*). — Le 1er régiment de hussards et l'émigration, mai 1792.

Revue hippique. 1er et 15 mai 1900. — A propos d'automobiles, par le comte de R. — Cheval de selle, par le commandant Stiegelmann. — Histoire du cheval dans l'antiquité et son rôle dans la civilisation (*fin*), par Chomel. — Le régiment de Royal-Pologne.

Revue maritime. Mai 1900. — Mémoires : Étude sur les cuirassés modernes, par Roger Brylinski. — Notice sur les écoles de maistrance,

par E. Le Tonquesse. — Rapport sur la statistique des naufrages pour l'année 1896. — Marines étrangères : Critique de la méthode de Fœrster pour déterminer le point par deux hauteurs d'astres. — Nouvelle distribution des aiguilles dans la rose du compas. — Jeu de la guerre navale dans la marine russe. — Défense maritime des Baléares. — Destroyers anglais. — « Pandora », croiseur protégé anglais. — « Pegasus » et « Pyramus », croiseurs anglais. — « Viper », contre-torpilleur anglais. — « Vien », « Monarch » et « Budapest », cuirassés autrichiens. — « Argonaut », bateau sous-marin américain. — « Général-Baguedano », vaisseau-école chilien. — Machines du steamer « Moskova », de la flotte volontaire russe. — Les charbons de l'Australie occidentale.

Revue des Deux Mondes. 15 mai 1900. — L'inauguration de l'empire libéral. Le décret du 24 novembre 1860, par M. Émile Ollivier. — La pacification de Madagascar (1896-1898). Du protectorat à l'annexion, par M. André Lebon. — Les souvenirs du baron de Barante, par M. Victor du Bled.

Revue de Paris. 1er mai 1900. — Lieutenant X. La guerre de course et la défense navale. I. — Louis Coldre. L'impératrice régente Tsi-Tay-Héou.

— 15 mai. — J.-J. Jusserand. Les sports dans l'ancienne France. — Lieutenant X. La guerre de course et la défense navale. II. — *** La Russie en Perse.

Le Correspondant. 10 mai 1900. — La fête nationale de Jeanne d'Arc devant le Parlement, par Maxime Douillard. — A l'occasion du ...e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc. Quelle était la force de l'armée anglaise assiégeant la place et quelle était la force de résistance des assiégés? par Henri Baraude.

— 25 mai. — A propos d'un anniversaire. L'insurrection de 1871. M. Thiers et le général Ducrot pendant la Commune, fragment de mémoires inédits. — Les princes d'Espagne à Valençay (1808-1814), par M. Geoffroy de Grandmaison. — Panislamisme et nationalités d'Orient, par Ludovic de Contenson. — La flottille de Louis XIV au grand canal de Versailles, par M. Pierre de Nolhac.

Questions diplomatiques et coloniales. 1er mai 1900. — Arthur ...ult. Réflexions sur le budget des colonies. — Maurice Orde... Les colonies anglaises (*suite*). — Jean de La Peyre. Le livre ... sur les affaires de Chine. — Aspe-Fleurimont. L'avenir de la ...ée française.

— 15 mai. — Jean Desgarennes. Les chemins de fer en Tunisie. —

Aurélien **Albin**. La mission Gentil et la défaite de Rabah. — J. Xior. Diégo-Suarez.

Revue historique. Mai-juin 1900. — H. Sée. Les idées politiques du duc de Saint-Simon. — E. Driault. Les Anglais devant Constantinople et Alexandrie en 1807. — G. de Nouvion. Talleyrand, prince de Bénévent.

La Révolution française. 14 mai 1900. — Un mot légendaire : *La République n'a pas besoin de savants*, par J. Guillaume. — Lettres inédites d'Hébert, de Barbaroux, de Joseph Le Bon et de Barrère.

Le Carnet historique et littéraire. 15 mai 1900. — M. A. Dry. Souvenirs sur Villebois-Mareuil. — P. Marmottan. Documents sur le royaume d'Étrurie (*suite*).

Nouvelle Revue rétrospective. 10 mai 1900. — Un Anglais en France, de 1790 à 1795. Souvenirs de Henry Sherwood. Communication de M. Alcius Ledieu. — La Corse pendant les Cent-Jours, mémoire du général baron Simon (*fin*). Communication de M. le vicomte de Grouchy. — Lettres du prince Eugène de Beauharnais à la baronne Caroline L***, communication de M. le commandant P. Morillot. — Le général Caffarelli et l'impératrice Marie-Louise (1814). Lettres et fragment de journal du général Caffarelli, communication de M. le vicomte de Grouchy.

La Revue hebdomadaire. 5, 12, 19 et 26 mai 1900. — Colonel Chaillé-Long. Fachoda et Khartoum. — Moncure Daniel Conway. Thomas Paine et la Révolution dans les deux Mondes. — Lieutenant-colonel X***. Le service de deux ans. — Louis Narquet. La Russie industrielle.— Frantz Funck-Brentano. Diplomates de l'ancien temps. — François de Nion. Un Outre-Mer au XVII^{e} siècle. Voyage au Canada du baron de La Hontan.

REVUE DES LIVRES FRANÇAIS.

Essai historique sur la tactique de la cavalerie, par le commandant Gérome, breveté d'état-major. Paris, Lavauzelle, 1900.

Les premières pages de cet ouvrage évoquent, dans un rapide défilé, les souvenirs d'antan, les gens d'armes et les chevaliers, les écuyers et les bannerets, Charlemagne et Duguesclin; puis viennent, les compagnies d'ordonnances et les archers, François I^{er} et Gustave-Adolphe, Turenne et le maréchal de Saxe.

Le rôle historique de la cavalerie en exploration et sur le champ de

ataille est ensuite examiné en détail depuis Castiglione jusqu'à Ville-ur-Yron, en passant par Mormant, l'Afrique, la guerre de Sécession et ustozza. Enfin l'auteur donne un précis de l'organisation de la avalerie française aux différentes périodes, puis cite et commente tous s règlements de cavalerie depuis l'ordonnance du 20 mai 1788 jusqu'au :lement allemand de 1895 et au décret français du 12 mai 1899.

Correspondance militaire du maréchal de Moltke. Guerre de 370-71. Tomes II et III. Paris, Lavauzelle, 1900.

« C'est dans la correspondance des généraux que je voudrais étudier ne campagne. » Ces paroles de Gouvion-Saint-Cyr, qu'a récemment rap-lées M. le commandant Saski, dans sa *Campagne de* 1809, ne sauraient ouver de meilleure justification que dans la lecture des lettres du aréchal de Moltke. Bien des considérations que « le récit des historiens » saurait mettre en lumière, s'y font jour et montrent la méthode et travail d'esprit de ce grand homme de guerre, qui, à l'exemple de n maitre Napoléon, ne se laisse surprendre par aucune éventualité ais sait prévoir toutes les difficultés qu'elles peuvent entraîner et la ution qu'elles comportent.

C'est ainsi qu'arrivé devant Paris avec l'idée préconçue que le siège a de courte durée, soit par suite d'une « action diplomatique » ou la « situation dans Paris », il reconnaît bientôt son erreur; et, nstatant la « faiblesse de sa ligne d'investissement », craint une ortie en masse » ou « de grand style », venant donner la main à « une uvelle armée qui mérite toute attention *et que les puissantes ressources le patriotisme de la France ont pu mettre en campagne dans un temps s court* ».

Avant d'avoir reconnu l'importance de cette armée, il a appelé la IIe ır consolider l'investissement de Paris et l'a flanquée du XIVe corps qui il donne ensuite pour objectif la destruction du Creusot; il a scrit à la IIe armée d'occuper « trois points sur lesquels on peut porter es blessures les plus sérieuses à la puissance militaire française : Châlons-sur-Saône, Nevers et surtout Bourges, où se trouvent de randes fonderies de canons, des fabriques de cartouches, etc. » is ajoute-t-il, « *le but principal est toujours la destruction des forces nnemies, qui tiennent la campagne* ». Aussi, dès que l'armée de la re manifeste sa vitalité par la victoire de Coulmiers, il néglige ces ectifs géographiques. Tout d'abord il lui « semble que l'armée fran-aise cherche à tourner par l'ouest la position que les Allemands ccupent » et que « par cette marche elle pourrait se réunir avec des roupes de nouvelle formation, dont le centre est à Nogent-le-Rotrou, eut-être même avec les 30 ou 40,000 gardes nationaux du général Briant » sur la basse Seine. Chose curieuse! cette hypothèse cadrait

Aurélien **Albin**. La mission Gentil
Diégo-Suarez.

Revue historique. Mai-juin 19
du duc de Saint-Simon. — E. Dri
tinople et Alexandrie en 1807. —
de Bénévent.

La Révolution française. 14
La République n'a pas besoin de s
inédites d'Hébert, de Barbaroux, d

Le Carnet historique et litte
Souvenirs sur Villebois-Mareuil. -
royaume d'Étrurie (*suite*).

Nouvelle Revue rétrospecti
France, de 1790 à 1795. Sou
nication de M. Alcius Ledieu. -
mémoire du général baron Si
vicomte de Grouchy. — Lettres
baronne Caroline L***, commun
Billot. — Le général Caffarelli
Lettres et fragment de journal d
M. le vicomte de Grouchy.

La Revue hebdomadaire.
Chaillé-Long. Fachoda et Kh
Thomas Paine et la Révolution
colonel X***. Le service de de
industrielle.— Frantz Funck-Br
— François de Nion. Un Outre
du baron de La Hontan.

REVUE DES

Essai historique sur la ta
dant Gérome, breveté d'état-m
Les premières pages de cet
les souvenirs d'antan, les gens
les bannerets, Charlemagne et
gnies d'ordonnances et les ar
Turenne et le maréchal de Sa
Le rôle historique de la ca

presqu'île de Cormeilles.
adoptée ni sur la Loire
numérique de l'armée du
général d'Aurelles, le
dans ses conséquences
de Stiehle : « C'est là
notre la seule véritable
campagne, qui a un
perdez la bataille, mon
tenir compte de la perte
rait avec le général de
Nord; le prince royal de
Aussitôt que notre sup
retour sur Paris qui
rrées, n'aurait pu être
canons ». C'était là un
Les armées de secours
maréchal de Moltke com
tée; et c'est alors qu
signe à la Ire armée
Rouen et Amiens;
à celle du grand-
au IIe corps, à M
contre une offen
ne, la liaison du M
re, de transports;
le 7 janvier le
ons assignées au
le XIVe, tandis q
la manœuvre
mbre de citations
le cadre de c
qu'invite
en faire l'

prélimi

[illegible]

[illegible] en un volume, [illegible] par le R[illegible] [illegible] se complètent, et peut-être [illegible] [illegible]nique pour éviter des empiète[illegible] [illegible]oi qu'il en soit, c'est un travail [illegible]onsciencieux et approfondi, et qui [illegible] rectifiant les idées incertaines et [illegible]isions de la [illegible] frédéricienne.

[illegible]ntradictions, c[illegible]

avec le plan de sortie du général Ducrot, par la presqu'île de Cormeilles.

Mais ce ne fut pas malheureusement la solution adoptée ni sur la Loire ni à Paris, et, au moment où la supériorité numérique de l'armée du prince Frédéric-Charles allait écraser celle du général d'Aurelles, le maréchal de Moltke envisageant la situation dans ses conséquences extrêmes, écrivait le 27 novembre au général de Stiehle : « C'est la « lutte, que vous allez engager dans le Sud contre la seule véritable « armée que la France ait encore pu mettre en campagne, qui a une « importance véritablement décisive. Si vous perdez la bataille, mon « projet serait de lever le blocus de Paris, sans tenir compte de la perte « de l'équipage de siège. Le prince de Saxe opérerait avec le général de « Manteuffel contre les rassemblements du Nord; le prince royal de « Prusse avec vous, contre l'armée de la Loire. Aussitôt que notre supé- « riorité décisive nous aurait rendu la victoire, retour sur Paris qui, en « raison même de l'interruption des lignes ferrées, n'aurait pu être « ravitaillé et dont la chute nous rendrait nos canons ». C'était là une solution digne d'un disciple de Clausewitz. Les armées de secours battues mais non absolument détruites, le maréchal de Moltke comprend la nécessité d'adopter une offensive limitée; et c'est alors que, par les directives du 15 décembre 1870, il assigne à la Ire armée la position centrale de Beauvais, couvrant à la fois Rouen et Amiens; à la IIe, celle d'Orléans observant Blois et Gien; enfin à celle du grand-duc, Chartres, servant de liaison entre les deux autres; au IIe corps, à Montargis, la couverture de la rive droite de la Loire contre une offensive venant de Bourges et au VIIe à Châtillon-sur-Seine, la liaison du XIVe à la IIe armée. Bien qu'averti, dès le 23 décembre, de transports par voies ferrées, de Lyon à Besançon, il n'admet que le 7 janvier le mouvement de l'armée de l'Est; et, profitant des positions assignées aux IIe et VIIe corps, il fait attirer et fixer l'ennemi par le XIVe, tandis qu'il l'enveloppera par les IIe et VIIe. Là encore, c'est à la manœuvre seule qu'il demande la solution de la crise. Il y aurait nombre de citations et d'enseignements à tirer de cette *Correspondance;* mais le cadre de cette étude nous force à nous borner, et nous ne pouvons qu'inviter nos camarades à lire ces lettres avec le plus grand soin et à en faire l'objet de profondes méditations.

Le tome III, bien que ne visant que l'armistice et les préliminaires de paix, montre combien nombreuses et délicates peuvent être les questions qui surgissent à ce moment et quel travail cette période impose encore aux états-majors, aux services administratifs et à la diplomatie.

On ne peut que remercier à nouveau les officiers de l'état-major de l'armée qui ont bien voulu se dévouer à cette traduction pour la plus grande instruction de leurs frères d'armes.

REVUE DES LIVRES ÉTRANGERS.

Kriegsgeschichtliche Einzelschriften, herausgegeben vom grossen Generalstabe. (Abtheilung für Kriegsgeschichte II).

Heft 27 : *Friedrich des Grossen Anschauungen vom Kriege in ihrer Entwickelung von* 1745 *bis* 1756.

Heft 28/30 : *Die taktische Schulung der preussischen Armée durch König Friedrich den Grossen während der Friedenszeit* 1745 *bis* 1756. Berlin, Mittler et fils, 1899-1900.

Tout doit porter les officiers allemands, bien plus que nous, à se complaire dans l'étude des guerres contemporaines ; mais ils savent le prix des travaux historiques et sont persuadés que l'analyse d'un petit nombre de faits, si récents qu'ils soient, fournit des conclusions moins assurées et moins importantes que l'étude comparée des opérations et des doctrines tactiques de tous les temps. On sait la part considérable que tiennent les guerres du XVIII° siècle dans les cours d'histoire militaire de leurs écoles; cette période est étudiée aussi par bon nombre de leurs écrivains militaires; et tel d'entre eux, comme le général von Taysen, s'est fait un renom par de remarquables ouvrages sur Frédéric II.

La section historique du grand état-major prussien a entrepris, il y a une douzaine d'années, une histoire monumentale des guerres soutenues par Frédéric. Cinq énormes volumes, comprenant la relation des campagnes de 1740-1742 et 1744-1745, ont paru de 1890 à 1895 ; mais avant d'entamer le récit de la guerre de Sept ans, il a sans doute paru nécessaire d'exposer les transformations subies par l'armée et la tactique prussiennes entre 1745 et 1756. Tel est l'objet des dernières monographies publiées par le grand état-major sous les numéros 27 à 30. Le fascicule 27 traite du *Développement des idées de Frédéric sur la guerre*, les trois fascicules suivants sont fondus en un volume, consacré à l'*Éducation tactique de l'armée prussienne par le Roi pendant la période de paix de* 1745 *à* 1756. Les deux ouvrages se complètent; et peut-être aurait-il mieux valu faire une œuvre unique pour éviter des empiétements et répétitions inévitables (1). Quoi qu'il en soit, c'est un travail de haute valeur, remarquablement consciencieux et approfondi et qui comble une lacune importante en rectifiant les idées incertaines et souvent inexactes que nous nous faisions de la tactique frédéricienne.

(1) Et même de légères contradictions, comme pour ce qui concerne la rapidité du tir.

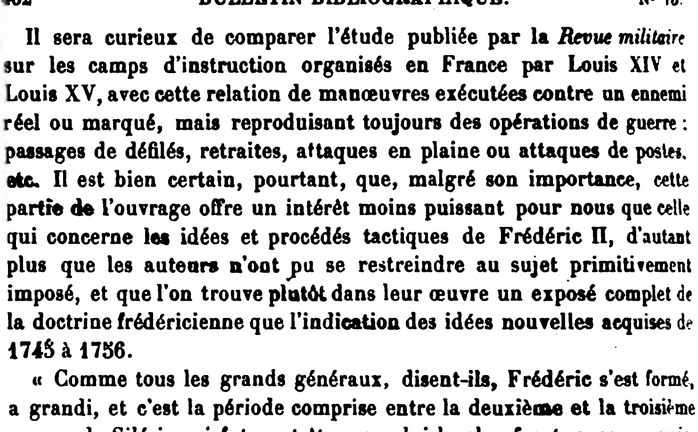

Il sera curieux de comparer l'étude publiée par la *Revue militaire* sur les camps d'instruction organisés en France par Louis XIV et Louis XV, avec cette relation de manœuvres exécutées contre un ennemi réel ou marqué, mais reproduisant toujours des opérations de guerre : passages de défilés, retraites, attaques en plaine ou attaques de postes, etc. Il est bien certain, pourtant, que, malgré son importance, cette partie de l'ouvrage offre un intérêt moins puissant pour nous que celle qui concerne les idées et procédés tactiques de Frédéric II, d'autant plus que les auteurs n'ont pu se restreindre au sujet primitivement imposé, et que l'on trouve plutôt dans leur œuvre un exposé complet de la doctrine frédéricienne que l'indication des idées nouvelles acquises de 1745 à 1756.

« Comme tous les grands généraux, disent-ils, Frédéric s'est formé, a grandi, et c'est la période comprise entre la deuxième et la troisième guerre de Silésie qui fut peut-être pour lui la plus fructueuse » ; mais, comme ils l'ajoutent aussitôt, il est bien difficile de distinguer ce qu'il venait d'acquérir par l'expérience de ses premières guerres, et ce qu'il devait à ses études antérieures ; il est bien difficile aussi, en analysant les ouvrages écrits de 1745 à 1756, de séparer les idées absolument nouvelles, et celles qui avaient déjà reçu quelque application de 1740 à 1745. En réalité, le progrès ne s'aperçoit bien franchement que sur deux points : le rôle de l'artillerie et la conception de l'ordre oblique.

Envisagé comme un exposé de la doctrine frédéricienne avant 1756, l'ensemble des deux ouvrages dont nous parlons ne présente guère de lacunes. Il a même le mérite d'avoir été composé sans idée préconçue, en relevant les maximes ou remarques du roi dans l'ordre même où elles se présentent dans son œuvre, donnant ainsi un tableau bien fidèle de son esprit, et respectant l'ordre d'importance des divers objets auxquels il s'attachait. Regrettons seulement que la description de l'armement et l'exposé sommaire de la tactique prussienne en 1745 ne viennent qu'au milieu du second volume, et qu'il faille aller chercher dans l'histoire de la première guerre de Silésie un aperçu des doctrines les plus répandues à l'époque de Mollwitz. C'était cependant là le point de départ naturel de l'ouvrage. Pour bien comprendre Frédéric, pour s'expliquer comment, avec des armes à feu à peu près identiques à celles qu'auront nos armées impériales, il a fait une guerre si différente de la guerre napoléonienne, quelques explications étaient nécessaires.

Ne comprend-on pas mieux les évolutions d'armée de Frédéric, lorsqu'on sait ce qu'avait fait Luxembourg et ce qu'avait recommandé Puységur (lesquels ont été, au point de vue du *métier*, les véritables maîtres de Frédéric, malgré la mention un peu dédaigneuse qu'en font les rédacteurs du grand état-major), lorsqu'on précise que les troupes ne connaissaient, en 1749, d'autre évolution que la rupture en colonne

à distance entière ? Ne s'explique-t-on pas mieux tout ce système de guerre, lorsqu'on se rappelle que les contemporains de Frédéric, de quelque pays qu'ils fussent, méconnaissaient encore la puissance des armes à feu, et songeaient souvent à revenir aux piques et aux épées ?

Du moins le fascicule 27 met-il bien en lumière, et d'une manière définitive, on peut l'espérer, que pour Frédéric, c'est la baïonnette et non le feu qui décide de la victoire. C'est toujours à l'arme blanche qu'il songe : « ce feu prussien dont on parle tant, est ce dont il fait le moins de cas dans le fond de l'âme ; il n'avait gagné ses batailles que quand il était parvenu à faire porter le fusil à ses soldats ». Ainsi s'expliquent aisément son ordre de bataille et ses manœuvres favorites, et ses erreurs même, puisque cet ordre oblique dont il fait tant de cas n'a réellement de valeur que si le combat se décide instantanément, et dégénère en ordre parallèle si la fusillade vient à traîner. Ainsi s'expliquent aussi son mépris et son incompréhension de l'artillerie, dont il apercevra un jour l'importance (il le faudra bien !) sans en faire le meilleur emploi possible. Il dira bien, en 1755, qu'il faut mettre en œuvre le plus d'artillerie que le terrain et les circonstances permettent, dans l'attaque d'une forte position ; mais, avouent les écrivains allemands, « il n'a pas la conception bien claire du rôle décisif qu'elle peut avoir dans un combat en ordre linéaire. Sa conception de la guerre la laisse là en plan (im stiche) ». Il ne parle qu'une seule fois d'accroître l'action de l'artillerie, et, sur l'ensemble de ses écrits, il ne lui consacre que onze lignes. A ce point de vue, son développement se fera réellement par l'expérience de Kollin et de Leuthen, de 1756 à 1758 ; mais il ne sera jamais complet.

Un autre principe est bien mis en évidence, également, par les ouvrages qui nous occupent ; c'est que Frédéric est avant tout pénétré de la supériorité tactique de son infanterie, et veut en tirer le plus grand parti pour la victoire ; de là, comme de sa conviction que tout se décide à l'arme blanche, le désir de combattre en plaine, de tout résoudre rapidement par une action décisive. Il fait un système de guerre à l'usage des troupes prussiennes, et, pour vaincre d'un manière plus complète, il veut combattre en plaine ; mais il ne réussit pas à y amener son ennemi. « Ce serait trop beau ! »

Tout en préférant l'arme blanche, il tient à ce que ses troupes soient supérieures aussi dans l'emploi du fusil. C'est que tout en elles doit atteindre la perfection, et d'ailleurs, la confiance qu'elles auront en leur feu élèvera leur courage. Il veut aussi les rendre habiles à former la colonne serrée, puis à la déployer, soit par des mouvements obliques, soit par des mouvements de tiroir, bien qu'il ne songe pas à utiliser de pareilles manœuvres sur le champ de bataille. C'est qu'il veut toujours, à tout événement, que ses troupes soient supérieures en tout à celles

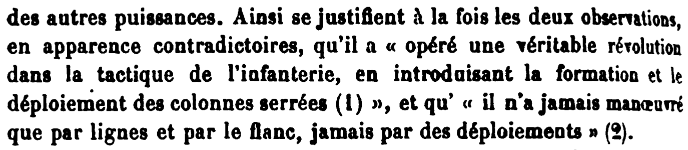

des autres puissances. Ainsi se justifient à la fois les deux observations, en apparence contradictoires, qu'il a « opéré une véritable révolution dans la tactique de l'infanterie, en introduisant la formation et le déploiement des colonnes serrées (1) », et qu' « il n'a jamais manœuvré que par lignes et par le flanc, jamais par des déploiements » (2).

La description exacte de ces nouvelles évolutions, et celle des formes successives données au fameux ordre oblique, avant d'arriver au dispositif en échelons, qui fut employé à Leuthen, fixent des points essentiels de l'histoire militaire.

Das Feldhaubitz : Material 98, par Zwenger, capitaine d'artillerie; petite brochure avec 14 images, donnant la description du nouvel obusier de campagne allemand (Liebel, Berlin).

Befestigte Stellungen in Lichte der Kriegerischen Ereignisse in den Jahren 1898 und 1899, par Frobenius, lieutenant-colonel en retraite.

Brochure traitant du rôle des positions fortifiées dans la guerre de Cuba et la guerre sud-africaine (Schröder, Berlin).

Einführung in die Feldienst ordnung vom 1. Januar 1900, par von Immanuel, capitaine d'infanterie.

Cette brochure signale, et commente parfois, les principales innovations introduites dans le dernier service en campagne allemand (Schröder, Berlin).

Der Krieg in Transvaal, 1899-1900, par von Tiedmann, lieutenant-colonel A. D. et commandant la circonscription de landwehr de Posen.

L'auteur fait l'historique rapide des origines du conflit anglo-boer. Il étudie l'organisation et l'armement des forces que la guerre a mises en présence et fait le récit des événements qui ont rempli la première partie de la campagne, depuis le commencement des hostilités jusqu'à la fin de l'année 1899 (Schröder, Berlin).

---

(1) Général Renard.
(2) Napoléon.

Le Gérant : R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et C°, rue Christine, 2.

REVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

N° 16 | Juillet | 1900

SOMMAIRE

HISTORIQUE
DE LA CAMPAGNE DE 1809
(ARMÉE D'ITALIE)

PAR

le Général VIGNOLLE

CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE

La Section historique de l'État-Major de l'armée, en ıbliant le 2e volume de la Campagne de 1809 en Alleagne et en Autriche, vient d'entamer les opérations cette campagne; mais cette étude ne s'applique qu'à ı seul théâtre d'opérations et à la principale des nées qui, sous les ordres immédiats de l'Empereur, a

pour objectif Vienne, le centre de la monarchie autrichienne.

L'armée d'Italie, sous les ordres du prince Eugène, doit tendre, par la suite, vers le même objectif que l'armée principale. Cette armée, qui se rassemble sur les rives du Tagliamento, agira pendant la première période de la campagne, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où, ayant franchi les Alpes styriennes, elle fera sa jonction à Bruck avec la grande armée pour en former l'aile droite (26 *mai* 1809), *sur un théâtre d'opérations nettement séparé.*

Quoique les opérations qui se développent à la même époque, d'un côté en Bavière et en Autriche et de l'autre dans la haute Italie, la Carinthie et la Styrie, n'aient entre elles, au début, qu'un lien stratégique éloigné, il a paru intéressant d'en publier parallèlement un récit destiné à compléter l'étude de la campagne de 1809 *en Allemagne et en Autriche.*

Conformément à la méthode suivie jusqu'à ce jour, la Section historique de l'État-Major de l'armée a choisi un document officiel pour faire connaître les opérations de l'armée d'Italie. Ce document est le **Journal historique de la Campagne de 1809 (armée d'Italie), rédigé par le général Vignolle,** *immédiatement après la guerre* (1) *et complété par les ordres généraux de l'armée et les rapports du prince Eugène à l'Empereur.*

Le général Vignolle, l'auteur de ce journal historique,

---

(1) L'exemplaire du *Journal historique* que nous publions est daté de Milan, le 1er mai, et signé du général Vignolle.

M. du Casse, dans l'ouvrage intitulé *Mémoires et correspondance militaire et politique du prince Eugène*, a fait de nombreux emprunts au *Journal historique de la Campagne de 1809, en Italie, rédigé par le général Vignolle.* Des extraits de ce *Journal* sont reproduits dans cet ouvrage, mais sans indication d'origine, le texte du général Vignolle étant confondu avec celui de l'auteur.

avait parcouru la plus grande partie de sa carrière dans les fonctions d'état-major. Ancien officier de la monarchie, puis sorti des adjudants généraux de la période révolutionnaire, il avait pris part à presque toutes les guerres qui avaient eu, depuis 1793, la frontière des Alpes et d'Italie pour théâtre.

Attaché à l'état-major du major général en 1809, le général Vignolle avait été envoyé à Strasbourg où, au début des opérations, il était chargé de l'organisation des détachements destinés au renforcement des unités constituant l'armée d'Allemagne.

A la fin d'avril, il rejoignait le quartier général de armée et était employé auprès du major général comme ous-chef d'état-major général.

Le général Charpentier, chef d'état-major de l'armée Italie depuis les débuts de la campagne, n'ayant pas ussi dans ses fonctions auprès du vice-roi, était remacé, à la date du 19 juin, par le général Vignolle (1). *général Vignolle devait conserver ses fonctions après guerre et c'est au retour de cette campagne qu'il rédiait, à* **Milan**, *l'historique de la campagne que nous ésentons aux lecteurs de la* Revue.

C.

L'armée d'Italie avait en ligne, le 10 avril 1809, époque l'ouverture de la campagne, 24 bataillons, 1 escadron dragons français, 2 compagnies d'artillerie à cheval, bouches à feu attelées et approvisionnées qui for-

---

1) Le major général écrivait, le 18 juin, au vice-roi d'Italie : Empereur, monseigneur, ordonne au général Vignolle de se rendre de V. A. pour y remplir les fonctions de chef d'état-major. Le éral Charpentier, qui ne paraît pas avoir assez d'activité, peut être loyé pour les dépôts ou rester auprès de V. A. pour y être employé s inspections ou à tout autre objet ».

e général Vignolle était remplacé auprès du major général en quade sous-chef d'état-major général par le général Mathieu-Dumas.

maient les divisions Seras et Broussier, ainsi que 4 escadrons de hussards sous les ordres du général de division Sahuc.

Ces deux divisions se réunirent le 12 au matin sur la rive droite du Tagliamento, où elles furent renforcées par 13 bataillons français, 1 escadron de dragons italiens, 1 compagnie de sapeurs, ainsi que par 12 bouches à feu de campagne, servies par une compagnie d'artillerie à pied et une compagnie d'artillerie à cheval de la 3e division, commandée par le général Grenier. Cette division prit poste sur la rive gauche du Tagliamento le 11 au soir; elle repassa ce torrent le 12 pour s'établir sur la rive opposée.

Quatre escadrons du 6e régiment de chasseurs se portèrent le même jour en avant de Valvasone.

Le général Barbou se trouva en ligne, le 12 au soir, avec 16 bataillons, 1 compagnie d'artillerie à pied, 1 compagnie d'artillerie à cheval, 10 pièces de campagne attelées et approvisionnées.

Le 15, le général Severoli se rendit à Brugnera (en avant de Sacile), avec 7 bataillons italiens, 1 escadron de chasseurs royaux, 1 compagnie d'artillerie à pied, 1 détachement du train, 1 compagnie de sapeurs et 12 pièces de campagne attelées et approvisionnées.

A la première nouvelle des hostilités, S. A. I. le prince vice-roi fit donner l'ordre aux 2e et 3e bataillons du 7e régiment de ligne italien de rejoindre la division Severoli (le 4e bataillon du même corps avait été laissé à Este) et retira de l'intérieur 13 bataillons, 20 escadrons de dragons, 8 escadrons de chasseurs français, ainsi que 16 bataillons, 4 escadrons de dragons italiens y compris 5 bataillons et 3 escadrons de la garde royale italienne.

Avec ces troupes disponibles dans le royaume d'Italie et la division Durutte qui était en marche de Naples, sous la conduite du général de brigade Valentin, S. A. I. organisa, le 22 avril, son armée en trois corps et une

réserve composés chacun de deux divisions d'infanterie et d'une brigade de cavalerie, chaque division ayant six bouches à feu de campagne attelées et approvisionnées.

La réserve se composait de la cavalerie et de l'infanterie de la garde royale italienne, de 1 division de cavalerie légère, de 1 division de dragons français, ainsi que de celle du général Durutte qui, le 29 avril, fut formée à Isola-della-Scala, avec 8 bataillons français, 6 bouches à feu venant du royaume de Naples, 2 bataillons du 18ᵉ léger, stationnés à Legnago, et 4 escadrons du 9ᵉ régiment de chasseurs à cheval, arrivés le jour même dans cette place et venant de la Toscane.

Le quartier général de l'armée avait été transféré à Mestre le 10 avril. S. A. I. le prince vice-roi s'était rendue la veille à Udine. C'est dans cette ville qu'elle reçut la déclaration de l'archiduc Jean, commandant en chef l'armée autrichienne; ce prince envoya, le 10 avril à 5 heures du matin, un parlementaire au commandant de Pontebba pour lui annoncer que « d'après une déclaration de l'empereur d'Autriche à l'empereur Napoléon, il avait reçu l'ordre de se porter en avant avec les troupes qu'il commandait et de traiter en ennemi toutes celles qui lui feraient résistance ».

Emplacement de l'armée d'Italie au 10 *avril.* — L'armée d'Italie était alors disposée de la manière suivante :

La première division d'infanterie, commandée par le général Seras, avait son quartier général à Udine. Les quatre bataillons du 106ᵉ, le matériel de l'artillerie de la division, la 4ᵉ compagnie de sapeurs, les compagnies d'artillerie à pied et à cheval occupaient le camp de Saint-Gothard en avant de cette ville. Les quatre bataillons du 35ᵉ avaient leurs cantonnements aux environs de Palmanova; les trois bataillons du 53ᵉ à Cormons et le ... du même corps à Cividale.

Le 6e régiment de hussards tenait la ligne de la Torre depuis Nogaredo jusqu'à Vilesse.

La 2e division d'infanterie, sous les ordres du général Broussier, occupait, avec les quatre bataillons du 9e régiment de ligne, Osoppo, Gemona, Artegna et Venzone. Les quatre bataillons du 84e étaient établis au camp de Majano, à Saint-Daniel et Buja. Les quatre bataillons du 92e régiment à Codroipo et environs, travaillant à la tête de pont du Tagliamento. Le 4e escadron du 24e régiment de dragons était cantonné à Ragogna et à Saint-Daniel. L'artillerie de cette division était parquée à Villanova, ayant deux bouches à feu à Ospedaletto. La division Broussier fournissait en outre des détachements dans la vallée de la Fella jusqu'à Pontebba (1); elle avait son quartier général à Saint-Daniel.

Celui de la troisième division, commandée par le général Grenier, était à Sacile où étaient réunis les quatre bataillons du 1er de ligne français, un escadron de dragons italiens Napoléon, les compagnies d'artillerie à

(1) Ces détachements étaient fournis par le 9e régiment. Ils étaient répartis de la manière suivante, comme poste d'avertissement et de correspondance :

Pontebba..........	18 hommes et 1 lieutenant, 4 dragons et 1 maréchal des logis du 24e régiment.
Dogna............	6 hommes et 1 caporal, 4 dragons et 1 brigadier.
La Chiusa.........	50 travailleurs du 9e régiment, 18 hommes et 1 officier, l'adjudant de place Schneider, commandant du fort.
Vallée de Raccolana.	4 hommes et 1 caporal.
Resiutta...........	12 hommes et 1 caporal, 4 dragons, 1 officier et 1 brigadier.
Vallée de la Resia...	4 hommes et 1 caporal.
Portis.............	Une compagnie.

(*Journal historique de la division Broussier pendant la campagne de 1809 à l'armée d'Italie.*)

pied et à cheval avec le matériel de l'artillerie et les sapeurs attachés à cette division. Le 102e régiment occupait Pordenone avec quatre bataillons et ceux du 52e étaient répartis entre cette ville et Conegliano.

Le général Lamarque commandait la 4e division; il avait son quartier général à Vérone où étaient établis les quatre bataillons du 13e régiment de ligne, les compagnies d'artillerie, celles du train ainsi que le matériel de l'artillerie attaché à cette division. Les quatre bataillons du 29e régiment de ligne avaient pris leurs cantonnements à Vicence. Le 4e bataillon du 42e était en marche sur Palmanova et les trois bataillons du 112e se dirigeaient de la Toscane sur Vérone ainsi que le 4e bataillon du même corps, parti d'Alexandrie. La compagnie de sapeurs y était attendue de Livourne.

La 5e division, aux ordres du général Barbou, avait son quartier général à Trévise. Les deux bataillons du 8e régiment d'infanterie légère et ceux du 18e de même arme tenaient garnison à Bassano; le 4e bataillon du 11e de ligne avait ses cantonnements à Feltre. Les 3e et 4e bataillons du 23e de ligne occupaient Citadella. Les 3e et 4e bataillons des 60e, 79e et 81e régiments de ligne, les deux compagnies d'artillerie ainsi que le matériel de l'artillerie attachée à cette division étaient réunis à Trévise.

La brigade du général Valentin, en marche du royaume de Naples, était attendue à Rome vers les premiers jours d'avril pour se diriger sur l'armée.

Le général Severoli, commandant la première division italienne, avait son quartier général à Padoue où se trouvaient réunis les quatre bataillons du 1er, le 4e bataillon du 2e de ligne, italiens, le 4e escadron de chasseurs royaux italiens, les deux compagnies d'artillerie, les détachements du train et de sapeurs, la compagnie des transports ainsi que le matériel de l'artillerie attachée à cette division. Les 2e, 3e et 4e bataillons du

7e régiment de ligne italien avaient leurs cantonnements à Este, et les deux bataillons dalmates à Monselice.

Le quartier général de la 2e division italienne, aux ordres du général Fontanelli, était au camp de Montechiaro, occupé par le bataillon d'Istrie, les 3e et 4e bataillons des 1er, 2e et 4e régiments de ligne italiens. Les 2e et 4e bataillons du 3e de ligne étaient attendus du royaume de Naples. Les 3e et 4e escadrons de chasseurs Prince-Royal tenaient garnison à Brescia; les deux compagnies d'artillerie, les détachements du train, des sapeurs, des transports ainsi que le matériel de l'artillerie de cette division étaient réunis à Mantoue.

Le bataillon de grenadiers de la garde royale italienne et l'escadron des gardes d'honneur s'étaient portés à Padoue. Le bataillon de carabiniers, les deux bataillons de vélites, les dragons, la compagnie de gendarmerie d'élite, l'artillerie à cheval et les détachements du train de la garde royale étaient à Milan sous les ordres du général de brigade Lecchi.

La division de cavalerie légère était commandée par le général Sahuc, qui avait établi son quartier général à Udine. Les quatre escadrons du 6e régiment de hussards tenaient la ligne derrière la Torre, depuis Nogaredo jusqu'à Vilesse. Les quatre escadrons du 6e régiment de chasseurs avaient leurs cantonnements à Ceneda, Pordenone et Conegliano. Les quatre escadrons du 8e à Latisana et San-Vito et les quatre escadrons du 25e régiment de chasseurs à Vicence et à Padoue. La compagnie d'artillerie ainsi que le matériel de l'artillerie attachée à cette division étaient réunis à Pordenone.

La 1re division de dragons était commandée par le général de brigade Guérin d'Etoquigny, en attendant l'arrivée du général Grouchy. Cette division avait son quartier général à Villafranca. Les quatre escadrons du 7e régiment de dragons étaient cantonnés à Villafranca et à Isola-della-Scala, les quatre escadrons du 30e à

Goïto et à Roverbella et les quatre escadrons de dragons italiens La Reine, à Mantoue. La compagnie d'artillerie de cette division à Villafranca.

La 2e division de dragons, aux ordres du général Pully, avait son quartier général à Rovigo, où se trouvaient réunis les quatre escadrons du 28e régiment de dragons. Les quatre escadrons du 29e occupaient Ferrare et les quatre escadrons 23e, Castellaro et Sanguinetto.

Le grand parc d'artillerie de l'armée était à Vérone, où il resta jusqu'au 12 mai. Le manque de chevaux, au commencement de la campagne, a nécessité de laisser dans cette ville une partie du parc, qui rejoignit successivement l'armée à mesure que les rémontes, qui se faisaient à Milan, en donnèrent les moyens.

L'ennemi attaque les avant-postes de la 2e division dans la vallée de la Fella, le 10 avril. — L'archiduc Jean fit attaquer le 10 avril, à 6 heures du matin, les postes du général Broussier, dans la vallée de la Fella. L'officier commandant le détachement de 18 hommes, qui occupait Pontebba, dut se replier sur Dogna, d'où, après avoir réuni à son détachement le poste de 6 hommes qu'il avait placé sur ce point, il se retira sur Chiusa-Veneta. L'adjudant de place Schneider commandait à Chiusa; cet officier, jugeant de l'impossibilité de s'y maintenir contre les corps nombreux que l'ennemi dirigeait sur ce point, opéra sa retraite sur Villanova. Le général Broussier avait détaché à Chiusa 30 travailleurs pour mettre ce poste en étant de défense (1). Le capi-

(1) Le poste de Chiusa-Veneta était occupé par un détachement de 8 hommes, 1 maréchal des logis et 4 dragons; les travaux qu'on y avait ordonnés étaient à peine ébauchés et ne pouvaient arrêter l'ennemi qui, profitant de la sécurité de nos troupes, se répandit comme un torrent, et sans déclaration de guerre préalable, dans la vallée de la Fella et y surprit les postes de la division Broussier.

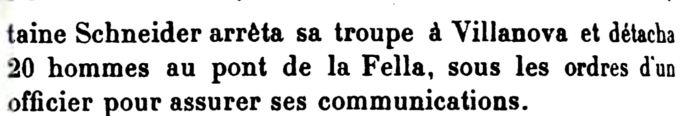

taine Schneider arrêta sa troupe à Villanova et détacha 20 hommes au pont de la Fella, sous les ordres d'un officier pour assurer ses communications.

L'ennemi, débouchant à la fois par Raccolana et par toutes les vallées qui aboutissent à Villanova, le détachement qui défendait le pont de la Fella, attaqué par des forces innombrables, fut en partie enlevé et le restant obligé de se jeter dans la montagne. Le capitaine Schneider, enveloppé de toutes parts, se trouva alors vivement pressé. Il se défendit avec opiniâtreté; mais, accablé par les forces supérieures de l'ennemi, il fut fait prisonnier avec 57 hommes qu'il avait encore avec lui, après avoir épuisé toutes ses cartouches. Le reste de ce détachement parvint à gagner les montagnes et se retira en tiraillant sur Resiutta, où il se réunit à un poste de 16 hommes, commandé par un officier qui, sur l'avis de l'invasion des Autrichiens, s'était établi en arrière du pont de la Resia, arrêtant par sa bonne contenance les troupes que l'ennemi faisait filer par cette vallée. Ce détachement effectua ensuite sa retraite sur Portis.

Le général Broussier, informé, à 2 heures du soir, que les Autrichiens avaient attaqué ses avant-postes dans la vallée de la Fella, se hâta d'en rendre compte à S. A. I., à Udine. S. A. lui ordonna de porter rapidement sa division à Ospedaletto et de laisser deux bataillons à Osoppo. Ces troupes marchèrent toute la nuit.

Combat d'Ospedaletto, le 11 avril. — Le général Broussier arrêta sa division à Ospedaletto ; il se rendit de sa personne à Venzone avec trois compagnies du 9e régiment de ligne, qu'il fit soutenir par deux pièces d'artillerie légère. La tête de l'avant-garde ennemie parut le 11 sur Portis, à 8 heures du matin ; elle se forma en colonne dans la plaine qui se trouve au débouché de la Fella. Le général Broussier se borna à faire tirailler jusqu'à 10 heures pour donner le temps à sa

division de s'établir à Ospedaletto ; il avait reçu l'ordre de tenir dans cette position. Le général plaça sa division sur le rocher en avant d'Ospedaletto, position qui domine le lit du Tagliamento et la grande route. Deux bataillons du 92e régiment de ligne s'étant arrêtés à Osoppo où ils prirent position, les deux autres bataillons de ce corps formèrent sa réserve et s'établirent à l'intersection des routes d'Osoppo et de Gemona, sous les ordres du général de brigade Dutruy. Le 4e escadron du 24e régiment de dragons occupa Venzone.

Le général Broussier, ayant fait ses dispositions, ordonna au général de brigade Dessaix d'évacuer Portis et de se replier sur sa division. Le combat s'engagea alors avec la plus grande vigueur ; les deux bataillons du 9e, revenant de Portis, se faisaient remarquer par l'ordre de leur marche sous une grêle de balles et de mitraille et par la précision de leur feu. Le général Dessaix les rangea en bataille sur le lit du torrent, les faisant soutenir par deux pièces d'artillerie et par le 4e escadron des dragons du 24e, qu'il avait appelé de Venzone.

Les colonnes autrichiennes grossissaient sans cesse ; l'ennemi, soutenu par le feu d'une nombreuse artillerie, tomba avec fureur sur les deux bataillons du 9e ; ils soutinrent sans s'ébranler, pendant plus d'une heure, ce choc terrible. L'ennemi, étonné de l'impuissance de ses efforts contre ces deux bataillons, changea son plan d'attaque et se porta avec ses principales forces sur leur flanc droit pour tourner la position du Rocher, par le chemin dit des Capucins, sur laquelle il porta huit bouches à feu. L'attaque vigoureuse qu'il fit sur ce point fut elle-même sans effet.

Le général Broussier prescrivit au général de brigade Dessaix de se retirer par échelons sur le chemin dit des Capucins et donna l'ordre aux trois compagnies du [illegible]e d'infanterie de ligne et au 4e escadron du 24e de

dragons en position sur le lit du torrent de suivre son mouvement par la grande route et de gagner la position du Rocher ; ils devaient être soutenus par les deux pièces d'artillerie.

Le général de brigade Dessaix, ayant effectué son mouvement, fut chargé de défendre le chemin des Capucins avec quatre bataillons du 84e régiment et le général Broussier se disposa à combattre l'ennemi sur la grande route. L'ennemi, libre alors de tous ses mouvements en avant de Venzone, déploya successivement les troupes qui débouchaient sur ce point. Des partis parurent sur la rive droite du Tagliamento. A chaque instant, le général Broussier voyait augmenter les forces de l'ennemi ; à midi, il attaqua sur plusieurs colonnes en masse la position des Capucins. Le général de brigade Dessaix s'y maintint avec avantage, malgré la supériorité de l'ennemi. Ce général repoussa constamment ses attaques et lui fit éprouver des pertes considérables ; le 3e bataillon du 84e et le 1er bataillon du 9e régiment de ligne lui firent plusieurs prisonniers.

L'ennemi fit en vain, pendant trois heures, des efforts inouïs pour s'emparer du chemin dit des Capucins ; rebuté par l'opiniâtreté de nos troupes, il dirigea de fortes colonnes par la rive gauche du Tagliamento pour tourner les troupes qui défendaient la grande route et, en les débordant, les obliger à l'abandonner ; mais il fut lui-même contraint de se jeter précipitamment derrière le lit du torrent.

Vers les 3 heures, le général Broussier reçut l'ordre de S. A. I. d'évacuer sa position et de venir passer le Tagliamento au pont de Dignano. Mais il était trop engagé pour mettre cet ordre à exécution ; il résolut donc de combattre l'ennemi et défendit jusqu'à la nuit cette position avec l'avantage le plus marqué. Les chocs se succédèrent avec une nouvelle vivacité. L'ennemi, surpris de la résistance inattendue d'un corps aussi

inférieur en nombre, renouvela ses attaques; elles échouèrent devant les efforts héroïques de six bataillons qui, seuls, donnèrent dans cette action.

Cette journée, brillante pour les troupes de la division Broussier, fut très meurtrière pour celles de l'ennemi; il déploya dans cette attaque de grandes forces et une opiniâtreté rare. Sa perte est évaluée à 1000 hommes tués ou blessés et à 200 prisonniers.

Celle de la division Broussier s'élève à 280 tués ou blessés et 12 prisonniers. Le général de brigade Dessaix reçut deux coups de feu, dont un à la tête, qui le mit hors de combat à 4 heures après-midi (1).

---

(1) Le prince Eugène rend compte à l'Empereur des opérations du 11, ans la lettre suivante :

Sire,

J'ai eu l'honneur d'informer V. M. que, le 10 au matin, le prince ean avait déclaré la guerre. Quelques minutes après, j'ai appris qu'une olonne ennemie avait pénétré dans la vallée du Tagliamento. J'ai rdonné aussitôt au général Broussier de tenir ferme à la position de Ospedaletto et de former la garnison d'Osoppo; au général Seras de ncentrer sa division à son camp de Saint-Gothard et de s'éclairer squ'à Nogaredo avec le 6e de hussards; et aux divisions Grenier, arbou, Severoli et Lamarque de venir me joindre.

Le 11, l'ennemi a développé ses mouvements sur toute la ligne. D'après s divers rapports que j'ai reçus, le général Chasteler était entré avec ,000 hommes dans la vallée de la Fella; le prince Jean était arrivé r Cividale avec 15,000 hommes et enfin le comte Gyulay avait passé sonzo avec 25,000 hommes. N'ayant à ma disposition que les divisions ras et Broussier pour m'opposer à des forces aussi considérables, je ai pas cru devoir me mesurer avec l'ennemi et j'ai ordonné un mouvement rétrograde pour aller au-devant de mes renforts et me réunir à es divisions derrière le Tagliamento. Ce mouvement m'a paru d'aunt plus indispensable que le prince Jean, arrivé à Cividale, menaçait tourner la droite du général Broussier. Le général Seras a donc reçu rdre de prendre hier soir la position de Campo-Formio et aujourd'hui repasser le Tagliamento en laissant un régiment à la tête du pont, blement couvert par les premiers remuements de terre qui ont été ts, et éclairé par le 8e de chasseurs et le 6e de hussards. Ce mouve-

Le général Broussier se retire sur la rive gauche du Tagliamento, le 12 avril. — L'ennemi s'étant retiré la nuit sur Venzone, le général Broussier effectua son mouvement rétrograde sur Dignano, laissant quatre compagnies du 92e régiment de ligne à Osoppo.

Lorsque le prince Jean poussait devant lui les postes du général Broussier dans la vallée de la Fella, deux divisions de son armée passaient l'Isonzo au pont de Gorizia et au gué de Sagrado.

Passage de l'Isonzo par l'armée autrichienne, le 10 avril. — Le général Seras reçut l'ordre, le 10 avril, de concentrer sa division à Udine. Il prescrivit, en conséquence, au général de brigade Gareau d'effectuer sa retraite, le 10, à 11 heures du soir, sur le camp de Saint-Gothard (en avant d'Udine), occupé par la bri-

---

ment s'est exécuté. Le général Grenier, qui arrivait au pont pendant le passage du général Seras, a pris position à Valvasone. Le général Broussier a reçu l'ordre de se retirer, hier 11, à la nuit tombante, et de passer le Tagliamento à Dignano. Ces mouvements se sont opérés avec calme et précision et sans affecter en rien le moral des troupes. Avant de quitter la position de l'Ospedaletto, le général Broussier a eu une affaire brillante qui est de bon augure pour le reste de la campagne. A 2 h. 30, il a été attaqué dans sa position de l'Ospedaletto par des forces doubles des siennes. Le 9e régiment d'infanterie et un bataillon du 84e ont soutenu seuls l'effort de l'ennemi et ont constamment repoussé les attaques opiniâtres de l'ennemi jusqu'à 6 heures du soir. L'ennemi a eu au moins 600 hommes hors de combat et on lui a fait 200 prisonniers. Notre perte est de 120 hommes tués ou blessés; au nombre de ces derniers est le général Dessaix. Le général Broussier se loue beaucoup du sang-froid et du courage des troupes. J'aurai l'honneur d'adresser à V. M. un rapport plus circonstancié lorsque j'aurai reçu les détails de cette affaire. Cette vigoureuse résistance, à laquelle l'ennemi ne s'attendait pas, a diminué ses espérances et lui a inspiré de la circonspection. Les rapports de la rentrée, à 7 heures du soir, ne parlent point qu'ils se soient encore montré à Saint-Daniel. On a vu quelques hussards du côté de Campo-Formio.....

Eugène NAPOLÉON.

gade du général Roussel; le 4e bataillon du 35e de ligne se rendit à Palmanova.

Le général Seras, ayant réuni sa division le 11, à 1 heures du matin, la mit en marche, à 3 heures du soir, sur Campo-Formio; le 6e régiment de hussards suivit son mouvement par la gauche d'Udine.

La division Grenier se mit en mouvement le 11, à 2 heures du matin, et se porta en avant de Codroipo; elle reçut des approvisionnements de Palmanova, 00,000 cartouches et 100,000 rations de biscuit.

Le général Schilt prend le commandement supérieur de Palmanova, le 10 *avril.* — S. A. I. confia le commandement supérieur de cette place au général de brigade chilt et s'occupa de la mettre dans le meilleur état de éfense. La garnison, forte de 3,360 hommes présents ous les armes, se composait de 4 bataillons des 1er léger, 5e et 42e régiments de ligne français, du 3e bataillon du r léger italien, de deux compagnies d'artillerie, d'une ompagnie de sapeurs, d'un détachement de mineurs ançais et italiens et de 9 hussards du 6e régiment. lle était défendue par 132 bouches à feu et avait des pprovisionnements plus que suffisants pour trois mois. ais ses fortifications exigeaient des réparations essenelles, desquelles le colonel du génie Moydier s'occupait ns relâche.

Les divisions de l'intérieur reçoivent l'ordre de se riger sur l'armée les 10 *et* 11 *avril.* — Le général Baru avait reçu l'ordre de partir de Trévise avec sa divin, le 10 avril, pour rejoindre l'armée. Il fut rendu le à Sacile.

La division Lamarque devait, conformément aux dissitions de S. A. I., se mettre en mouvement le 10 sur cence de manière à y être rendue le 11; mais, cet lre ne lui étant pas parvenu, elle resta dans ses posins les 10, 11, 12 et 13 du même mois.

La division italienne, aux ordres du général Severoli, se mit en marche le 11, de Padoue à Trévise, et bivouaqua à Camposampiero. Le 7e régiment de ligne italien, parti d'Este, suivit cette division à un jour d'intervalle; la division Fontanelli ne fit aucun mouvement et continua à occuper le camp de Montechiaro jusqu'au 13.

Les dragons de la garde royale partirent de Milan, le 11 avril, pour se réunir à Padoue au bataillon de grenadiers et à la garde d'honneur.

Le général Sahuc, commandant la division de cavalerie légère, reçut l'ordre d'établir le 6e régiment de chasseurs pour se porter sur le Tagliamento et de prescrire au 25e de même arme de se diriger sur l'armée. Le 6e régiment de hussards avait suivi, le 11, le mouvement du général Seras sur Campo-Formio.

La première division de dragons resta dans ses cantonnements jusqu'au 14.

Le général Pully reçut l'ordre le 11, à 6 heures du soir, de se porter de suite à Motta avec sa division de dragons pour y recevoir de nouvelles instructions.

L'armée se réunit sur la rive droite du Tagliamento, le 12 avril. — La division Seras évacua Campo-Formio le 12, à 4 heures du matin, et s'établit sur la rive droite du Tagliamento. Le 106e régiment de ligne prit poste à la tête du pont.

La division Broussier arriva le 12 à Dignano, vers les 6 heures du matin. Elle passa le Tagliamento à 8 heures. Le 4e bataillon du 9e de ligne se maintint à Dignano; le reste de cette division occupa Spilimbergo, Barbeano et Gradisca (sur le Tagliamento).

Le général Broussier poussa dans la journée une reconnaissance sur Saint-Daniel pour y observer les mouvements de l'ennemi, qui se borna à envoyer quelques coureurs à Osoppo et à Gemona. Ce général profita

de l'inaction de l'armée autrichienne pour faire passer ses blessés sur la rive droite du Tagliamento.

Le général Grenier se porta sur la gauche de Codroipo et poussa des partis sur les routes d'Udine et de Palmanova. Il reprit le soir ses dispositions en avant de Valvasone, où se réunirent le 6e de hussards, les 6e et 8e régiments de chasseurs à cheval.

La division Barbou prit poste à Pordenone.

La division Severoli se porta à Conegliano.

Les carabiniers et les vélites de la garde royale partirent le même jour de Milan pour suivre le mouvement des dragons de la garde sur l'armée.

Les dragons du général Pully vinrent occuper Este, Rovigo et Legnano.

L'armée pousse une forte reconnaissance sur Codroipo, le 13 avril. — S. A. I. ordonna, pour le 13, une forte reconnaissance sur Codroipo.

Les éclaireurs de la division Seras eurent un léger engagement avec les coureurs de l'ennemi sur la route d'Udine et les mirent en fuite.

L'ennemi se montra assez en force autour de Palmanova pour faire présumer qu'il avait le dessein de l'investir pour en former le siège ; vers le soir, il envoya une sommation au général de brigade Schilt. Sur le refus de ce général de lui remettre Palma ; il déploya des troupes et montra de l'artillerie devant le corps de la place, mais elles furent repoussées par les postes avancés et par le canon des ouvrages extérieurs.

Le général Schilt avait fait sortir la veille de Palmanova tous les étrangers qui s'y trouvaient sans moyens d'existence et, de concert avec la municipalité, avait invité les habitants à s'approvisionner pour tout le temps que durerait le blocus.

Vers la chute du jour, l'ennemi parut à Dignano. Le bataillon du 9e de ligne l'obligea à se replier. Le

général Broussier fit rentrer ce bataillon à Gradisca (sur le Tagliamento) à l'entrée de la nuit et rompit le pont du Tagliamento.

Le général Lamarque reçoit l'ordre d'arriver le 15 sur le Tagliamento ; cet ordre, daté du 11, suppose que celui du 10, qui lui prescrivait de se rendre à Vicence, lui était parvenu.

La division Barbou rétrograde sur Sacile.

Le général Pully se rend à Padoue avec le 28e régiment de dragons ; le 23e de cette arme se porte à Este et le 29e à Monselice.

Les autres divisions ne firent aucun mouvement. S. A. I. établit son quartier général à Valvasone.

L'armée se réunit sur la rive gauche de la Livenza, le 14 avril. — S. A. I. ayant fait ses dispositions le 14 pour réunir la totalité de son armée sur la rive gauche de la Livenza, transféra son quartier général à Sacile et prescrivit aux généraux de division d'aller occuper les postes qui leur avaient été désignés en avant de cette ville (1).

---

(1) Le vice-roi d'Italie à l'Empereur.

A San-Cassano, ce 14 avril 1809, à minuit.

Sire,

J'ai eu l'honneur de marquer à V. M., par ma lettre du 12, écrite de Valvasone, que je ferais une dernière marche en arrière jusqu'à la Livenza, si je ne voyais pas jour pour attaquer l'ennemi. J'ai fait aujourd'hui, dans la journée, ce dernier mouvement en bon état et sans être inquiété. J'ai rallié ici la division Barbou et la division Lamarque. Il ne manque plus que les divisions de dragons qui arriveront après-demain.

Voici maintenant la disposition de l'armée :

La division Grenier sur deux lignes et en avant de Sacile ; la division Broussier à sa gauche également sur deux lignes, ayant sa gauche appuyée à des terrains fangeux et ayant derrière elle un pont de communication ;

Le général Seras, à la droite du général Grenier, également sur deux

Le général Seras se mit en marche à 2 heures du matin et vint s'établir à Brugnera. Il laissa à Pordenone, au général Sahuc, les trois bataillons du 35e régiment de ligne ; il prit sous ses ordres le 6e régiment de chasseurs, qui suivit le mouvement de sa division.

La division Broussier occupa Polcenigo, Gradasso et la Santissima.

---

lignes en avant de Brugnera ; une brigade de cavalerie légère est placée dans l'intervalle de chacune de ces divisions.

En seconde ligne, la division italienne occupe Brugnera qui est une bonne tête de pont en maçonnerie; cette division est destinée à soutenir la division Seras ;

La division Barbou est un peu en arrière de Sacile et soutiendra la division Grenier ;

La division Lamarque restera en réserve en arrière.

J'ai détaché de la division Barbou deux bataillons et deux pièces d'artillerie dans une position que j'ai reconnue moi-même aujourd'hui aux sources de la Livenza et, pour empêcher l'ennemi de tourner la Livenza par sa source, j'ai fait établir quelques autres ponts sur la Livenza pour faciliter les passages des réserves et des dragons lorsqu'ils arriveront.

Mon avant-garde a occupé encore aujourd'hui Pordenone. Je lui ai donné l'ordre de pousser demain une reconnaissance afin de bien connaître les mouvements de l'ennemi et le tenir en même temps éloigné de la position que j'occupe.

La journée de demain se passera donc en affaires d'avant-postes ; après-demain 16, l'ennemi s'approchera probablement de nous et prendra ses mesures pour nous attaquer. C'est dans ce moment-là même que je compte le prévenir. Je suis d'autant plus pressé de reprendre l'offensive que les derniers rapports du Tyrol m'annoncent l'arrivée, le 11, à Brunecken, de l'avant-garde du corps de Chasteler qui, dit-on, est fort de 20,000 hommes.

Quant à la basse Livenza, outre que les routes sont très difficiles, j'ai fait détruire les ponts de Portobuffole et de Motta.

Si, comme je l'espère, nous avons le bonheur de battre complètement l'ennemi, je renforcerai le général Baraguey-d'Hilliers par la division Lamarque, ce qui lui formerait un corps de 18,000 hommes et 20 bouches à feu.

Me voilà tranquille. Mes six divisions sont réunies et la seule crainte que j'éprouve est que les mesures que j'ai prises n'aient pas l'assentiment de V. M. Eugène NAPOLÉON.

La division Grenier prit position sur les hauteurs de Sacile, laissant à Fontanafredda le 1er régiment de ligne à la brigade de cavalerie légère du général Pagès.

La division Barbou prit poste en avant du petit village de Fratta ; elle détacha à la division Grenier le 4e bataillon du 11e de ligne ; ce bataillon fut placé sur la gauche de la route de Pordenone.

Le général Severoli occupa Bibano ; il détacha à Portobuffole et à Motta (rive droite de la Livenza) une compagnie de voltigeurs et 25 chasseurs à cheval pour l'informer des mouvements de l'ennemi et détruire tous les ponts qui se trouvaient dans cette partie.

Le général Sahuc prit position à Pordenone avec le 6e de hussards, le 8e de chasseurs et les trois bataillons du 35e régiment de ligne.

Le général Lamarque reçut, dans la nuit du 13, l'ordre de se diriger sur l'armée à marches forcées. Il se rendit le 14 à Vicence avec le 13e régiment de ligne, les sapeurs et l'artillerie attachée à la division ; le 112e régiment devait suivre son mouvement aussitôt son arrivée à Mantoue.

Le général Fontanelli leva son camp de Montechiaro et se porta sur Dolce. L'artillerie et les sapeurs de sa division se rendirent de Mantoue à Vérone.

Le bataillon de grenadiers de la garde et les gardes d'honneur partirent de Padoue pour se diriger sur l'armée. Les carabiniers et les vélites se rendirent le même jour à Brescia et les dragons à Descuzano.

La première division de dragons se rendit le 14 à Vérone ; elle détacha le 7e régiment dans le Tyrol et reçut l'ordre de se mettre en marche sur Sacile.

Le général Pully se porta à Mestre avec le 28e de dragons ; les 23e et 29e de même arme se réunirent à Padoue sous la conduite du général Poinsot, d'où ils reçurent l'ordre de se rendre à marches forcées sur l'armée.

Combat de Pordenone, le 15 avril. — S. A. I. ordonna, le 14 au soir, les dispositions suivantes : au général Sahuc, commandant la division de cavalerie légère, de se maintenir dans la nuit du 14 au 15 à Pordenone, en s'éclairant bien et de pousser le lendemain une reconnaissance assez loin pour avoir des nouvelles de l'ennemi ; elle lui prescrivit d'éviter d'engager une affaire sérieuse, et, dans le cas où des forces supérieures l'obligeraient à rétrograder, de se diriger sur Vigonovo, où il appuierait sa gauche, sa droite prenant la direction de Fontanafredda. Le général Broussier devait occuper Vigonovo et l'avant-garde du général Grenier, Fontanafredda. Le général Sahuc devait se replier entre ces deux divisions ; en supposant que l'ennemi le laissât tranquille, il devait opérer sa retraite le 15 au soir sur Vigonovo.

Le général Broussier prit poste à Vigonovo le 15 au matin et appuya sa gauche à Ranzano.

S. A. I. avait, de plus, prescrit au général Sahuc de renvoyer, le 15 au matin, les trois bataillons du 35e régiment de ligne au général Seras, en les dirigeant sur Tamai et de demander, au besoin, un bataillon au général Grenier.

Le général Seras établit sa première brigade à Tamai et sa deuxième à Brugnera, où prit poste la division Severoli qui, ainsi que le 25e de chasseurs, passa sous les ordres du général Seras.

Le général Barbou détacha deux bataillons à la Sanissima ; il les fit soutenir par deux pièces de trois. L'officier supérieur qui commandait ces deux bataillons reçut l'ordre de s'établir de manière à fermer et bien défendre la route et les sentiers de Polcenigo à Sacile et de placer ses avant-postes sur les hauteurs de Polcenigo et de Dardago.

La division Sahuc se trouvait composée le 15 de trois bataillons du 35e, du 6e régiment de hussards et du

8e de chasseurs, soutenus par quatre pièces d'artillerie légère. Dans la matinée, le général Sahuc fit le rapport à S. A. I. qu'une forte colonne ennemie s'avançait sur Roveredo. S. A. lui fit répondre qu'il eût à exécuter ses instructions et de se replier sur les points qui lui avaient été indiqués. Le général Sahuc assure n'avoir point reçu cet ordre à temps et que le sous-officier qui en était porteur n'était arrivé que lorsque l'affaire était terminée. Cette troupe (division Sahuc) était sous les armes; des partis avaient été poussés pour reconnaître l'ennemi. Le général Sahuc avait donné l'ordre qu'au premier coup de canon tous les postes qui étaient aux portes de Cordenons et de San-Vito, se replieraient sur la réserve placée en arrière de la porte de Pordenone en suivant la route de Sacile.

L'ennemi commença son attaque sur le 6e de hussards, placé à la gauche de l'infanterie. Ce régiment chargea deux fois avec autant de vigueur que de succès, culbuta l'ennemi et lui fit quelques prisonniers. Mais, le feu de son infanterie, un terrain très difficile dans lequel les chevaux étaient dans la boue jusqu'aux jarrets et une troisième charge de la cavalerie ennemie, faite par des têtes de colonne sur différents points, rompirent le 6e de hussards, qui se replia en partie sur le 8e de chasseurs placé à sa gauche, qui lui-même était occupé à combattre la colonne de droite de l'ennemi.

Sur ces entrefaites, le 35e régiment de ligne fut attaqué de front par une nombreuse infanterie soutenue par quatre pièces d'artillerie et fut enveloppé par la cavalerie ennemie qui, profitant d'une pluie excessive nuisant au feu du 35e, s'était jetée dans la ville et avait empêché la réunion des postes à la réserve. Le général Sahuc essaya alors de rallier deux escadrons de hussards qui avaient été séparés de leur régiment et fit tous ses efforts pour se porter sur l'infanterie, afin d'en favoriser la retraite. Mais les forces infiniment supérieures

de l'ennemi ne le lui permirent pas, et les trois bataillons du 35e, après avoir épuisé tous les moyens de défense, ne pouvant faire usage de leur feu, furent pris ainsi que deux pièces d'artillerie; une avait été démontée et l'autre avait eu 3 chevaux tués dès le commencement de l'action.

Le général Sahuc opéra sa retraite sur Fontanafredda avec ce qu'il put rallier de sa cavalerie et se porta sur Sacile.

L'ennemi poussa le soir une forte reconnaissance sur Vigonovo; il fut éloigné par l'artillerie du général Broussier.

La division Barbou entra le soir à Sacile. Elle prit poste sur la Livenza, couvrant les deux flancs de cette ville.

Les détachements que le général Severoli avait envoyés à Portobuffole et à Motta rentrèrent le soir à eur division.

Bataille de Sacile, le 16 avril. — S. A. I., ayant éuni une partie de son armée sur la rive gauche de la ivenza, résolut, le 16, de combattre l'armée autriienne.

Les ordres furent expédiés aux généraux de division our régler leurs mouvements et faire connaître à chaın d'eux le point, le rang et l'heure de l'attaque de sa vision. Chaque division marcha en échelons.

La division Seras formait, avec la division italienne ı général Severoli, l'aile droite de l'armée. Le 6e régient de chasseurs s'avançait à la hauteur et à la droite la seconde ligne du général Seras.

La division Broussier occupait la gauche. Elle était rmée sur trois lignes, le 25e régiment de chasseurs ırchant en colonne par escadron à hauteur de la conde ligne et se liant à une colonne de quatre batailns placée en avant de Castel d'Aviano. Cette colonne

formait l'extrême gauche de l'armée et était soutenue par deux pièces d'artillerie. S. A. I. en confia le commandement à l'adjudant-commandant Barthier.

Le général Grenier appuyait sa gauche aux troupes du général Broussier, laissant entre ces deux divisions l'intervalle d'un régiment et prolongeant sa droite à la division Barbou, établie à la gauche des troupes du général Seras. Cette division occupait les hauteurs entre Fontanafredda et Vigonovo et formait, avec la division Barbou, le centre de l'armée. Le général Grenier fut prévenu que la droite, commandée par le général Seras, devait se porter de Tamai sur Porcia, en même temps que la division Barbou viendrait s'établir à Fontanafredda pour servir de seconde ligne et reçut pour instruction de ne faire aucun mouvement offensif hors de sa position, avant que le général Seras ne se fût emparé de Porcia et ne se trouvât prêt à déboucher dans la plaine de Roveredo ou à marcher sur Pordenone.

Les troupes de la division Grenier se mirent en marche à 3 heures du matin et occupèrent l'emplacement qui leur avait été indiqué au lever du soleil; le général Sahuc fut placé en réserve avec le 6e hussards et le 8e chasseurs.

Le général Seras ébranla ses deux divisions au point du jour et s'avança sur le village de Porcia. L'ennemi, disposé sur trois lignes, garnissait les hauteurs de Palsé avec des forces infiniment supérieures.

Le général Seras rencontra l'ennemi à 9 heures du matin entre Tamai et Palsé et l'attaqua avec vigueur; la brigade du général Gareau tenait la droite, la division Severoli la gauche de sa ligne et la brigade du général Roussel formait sa réserve. Le village de Palsé fut enlevé au pas de charge. Le général de brigade Gareau y fut blessé. L'ennemi ayant fait avancer sa réserve, se rallia bientôt à la faveur de ce mouvement sur les hauteurs de Porcia, et se jeta brusquement sur

la division Severoli ; les troupes de cette division le reçurent sans s'ébranler et firent des prodiges de valeur pour se maintenir dans cette position ; mais elles eurent tout à coup à combattre une telle supériorité de nombre qu'elles ne purent s'y conserver et durent se replier sur la réserve. La brigade du général Gareau suivit son mouvement. Dans ce moment pressant, le général Seras appela immédiatement sa réserve, fit battre la charge et s'avança avec beaucoup de résolution sur l'ennemi qui, en un instant, perdit tout le terrain qu'il venait de gagner. Toute la ligne suit l'impulsion donnée par le général Seras et l'ennemi regagne avec précipitation les hauteurs de Porcia. Le général fit aussitôt ses dispositions pour enlever le village ; il fut vivement soutenu par trois bataillons de la division Barbou (les deux bataillons du 5e et le 1er bataillon du 23e de ligne), qui prirent à cette attaque la part la plus active. Le général Barbou se trouva bientôt lui-même en mesure de le seconder avec le reste de sa division. L'ennemi fut chassé du village et obligé de se replier.

Le général Grenier, resté en position entre Vigonovo et Fontanafredda, s'apercevant que l'ennemi faisait filer de nombreux corps sur la droite de l'armée et que le général Seras, ne pouvant résister à des forces qui semblaient supérieures aux siennes, commençait à se replier, crut devoir détacher le 1er régiment de ligne sur Porcia, avec l'ordre d'attaquer ce village par la gauche ; ce régiment marcha par bataillons en échelons sur Ronche et de là sur Porcia, soutenu par les autres troupes de la brigade du général Teste, chassa trois fois l'ennemi de ses positions et lui fit un grand nombre de prisonniers.

L'ennemi, multipliant ses efforts pour regagner Porcia, parvint enfin à obtenir l'avantage sur les troupes du général Seras, et, la majeure partie de l'infanterie qui combattait ces troupes, 8 bouches à feu et 6 escadrons

de cavalerie, se présentèrent sur le front de la ligne du général Grenier ; ce général se vit obligé de la renforcer du reste de la brigade du général Teste et de placer en seconde ligne la brigade du général Abbé, à l'exception de deux bataillons du 102ᵉ régiment. Dès ce moment, le général Grenier eut à soutenir avec sa division tous les efforts de l'ennemi qui, malgré la supériorité de ses forces et sa nombreuse cavalerie, ne put contraindre cette division à faire un pas rétrograde.

Le général de brigade Teste ayant été blessé dans cette attaque, le colonel Gifflenga, chef de l'état-major de la division Grenier, le suppléa dans le commandement de sa brigade : Elle reçut sans s'ébranler plusieurs charges de cavalerie, la chargea elle-même avec le plus grand succès et lui fit 200 prisonniers. Le 4ᵉ escadron des dragons Napoléon exécuta deux charges brillantes dans le village de Porcia et ramena 150 prisonniers.

Pendant ce temps, les divisions Broussier et Barbou s'étaient avancées sur Fontanafredda à hauteur de la division Grenier. Les troupes du général Broussier, formant l'aile gauche de l'armée, marchaient sur trois lignes. La première, formée de trois bataillons du 92ᵉ, était disposée en colonnes par bataillons, quatre pièces d'artillerie légère couvraient le front de ces trois bataillons. Le 9ᵉ régiment de ligne marchait dans le même ordre, à 200 toises en arrière de la première ligne, ayant quatre pièces d'artillerie dans l'intervalle des bataillons. Le 84ᵉ régiment formait la réserve, soutenu par le 4ᵉ escadron du 24ᵉ régiment de dragons. Le 25ᵉ de chasseurs suivait, en colonne par escadrons, à la gauche et à hauteur de la seconde, le mouvement de cette division.

La division Barbou, disposée dans le même ordre, et les troupes du général Broussier suivirent ainsi la progression de la marche du général Grenier. Le général Barbou avait remplacé à Fontanafredda une partie des

troupes de cette division. Il y prit position jusqu'à ce que le mouvement du général Seras le contraignit à se jeter sur la droite.

Lorsque le général Broussier allait déboucher à Fontanafredda, S. A. I. lui ordonna de déborder ce village et de porter sa réserve aux mamelons qui s'élèvent en arrière et à la gauche de cette position. L'ennemi l'évacua précipitamment. Le général Broussier marcha à sa poursuite; mais, tombant sur des masses d'infanterie soutenues par une artillerie nombreuse et par plusieurs corps de cavalerie qui menaçaient de le tourner, ce général se hâta de former sa division. Le combat s'engagea alors sur toute la ligne avec une nouvelle vigueur; on se battit de part et d'autre avec un acharnement égal; nos troupes conservèrent leur avantage jusqu'à 5 heures du soir. Il fallut toute la bravoure française pour soutenir, pendant six heures, les chocs réitérés de forces aussi supérieures. L'issue de cette lutte inégale aurait pu nous devenir funeste si S. A. I., témoin des efforts héroïques de son armée, n'eut jugé en même temps combien sa position pouvait devenir critique par l'impossibilité physique de faire tête plus longtemps à une armée aussi considérable, qui avait la faculté de renouveler ses attaques toujours avec des troupes fraîches et qui, comptant sur la supériorité numérique, se disposait à faire un effort général sur toute la ligne. Les divisions des généraux Lamarque et Pully (1), sans

(1) Le général Lamarque avait reçu l'ordre à Spresiano de se trouver le 16 au matin à San-Cassano (3 milles de Sacile). Sa division n'y fut rendue que le soir. Le général Pully, à son arrivée à Conegliano, avait reçu l'ordre de se porter rapidement sur Sacile. A deux milles de cette ville, un officier d'état-major le prévint que l'intention de S. A. I. était qu'il accélérât son mouvement et lui fit connaître le point où il devait se porter sur le champ de bataille; mais l'armée ayant déjà opéré sa retraite lorsqu'il arriva aux portes de Sacile, S. A. I. lui prescrivit d'aller prendre position sur la route de San-Calpanio, où s'étaient rendus la

l'effet du retard apporté dans la réception de leur ordre, devaient se trouver le 16 à Sacile; ces divisions n'étant point encore arrivées sur le champ de bataille, S. A. I., appréhendant, dans ce moment décisif, que l'ennemi ne parvînt à obtenir l'avantage sur ses troupes épuisées de fatigue par les attaques réitérées qu'elles avaient eu à soutenir dans cette journée, ordonna aux généraux de division d'opérer leur retraite sur Sacile et de reprendre les positions qu'ils occupaient la veille.

Tous les efforts de l'ennemi se dirigeaient alors presque entièrement sur le 1er régiment de ligne (division Grenier), il fut vivement soutenu par le 52e, qui, formé en carré par le chef de bataillon Grosbon, commandant ce régiment, fit un mal infini à l'ennemi, qui laissa plus de 80 chevaux sur le champ de bataille.

Cette manœuvre donna le temps au 1er de ligne et au bataillon du 11e, qui était aussi fortement engagé, de se former pour faire face.

Lorsque l'ennemi s'aperçut du mouvement rétrograde de l'armée, s'opérant par échelons et en bon ordre, il fit aussitôt avancer sur la division Broussier une réserve d'infanterie en colonnes serrées par divisions. Le 1er bataillon du 92e marchait en carré simple, couvrant cette division. Il fit son feu à trente pas et si à propos sur le front de la colonne ennemie qu'elle en fut renversée. Une masse d'infanterie s'avança pour la soutenir, mais elle subit le même sort. L'ennemi se borna alors à suivre le mouvement de cette division qui, dès ce moment, opéra sa retraite sans être inquiétée.

Le général Barbou effectua la sienne après avoir retiré les bataillons des 5e et 23e régiments de ligne vivement engagés avec l'ennemi; sa réserve, composée de quatre bataillons serrés en masse, ayant l'artillerie

division Lamarque, le bataillon de grenadiers de la garde royale et les gardes d'honneur.

dans ses intervalles, se porta sur la ligne, chargea courageusement l'ennemi et fit rentrer à sa division ces trois bataillons ainsi que ceux du 106e (division Seras) et du 1er de ligne italien. Elle se retira alors dans le même ordre qu'elle s'était portée en avant, marchant à la hauteur des divisions Grenier et Seras. Pendant cette action, l'ennemi recommença le feu de son artillerie, auquel l'armée répondit par toute la sienne.

La division de cavalerie légère suivit le mouvement de l'armée et protégea par plusieurs charges brillantes a retraite des divisions Grenier et Seras, qui s'exécuta lans le meilleur ordre ; la 2e et 3e ligne de ces divi-ions, faisant alternativement face et combattant l'en-emi qu'elles reçurent constamment par des feux de elotons et de bataillons. Elles le chargèrent même à lusieurs reprises, afin de le tenir éloigné.

La première brigade de la division Grenier, dirigée ar le colonel Gifflenga depuis le moment où le général este avait été blessé, vint reprendre, ainsi que la divi-on Broussier, position en avant de Sacile et à San iovanni del Tempio. La 2e brigade, aux ordres du énéral Abbé, suivit le mouvement des divisions Bar-ou et Seras sur Brugnera.

L'ennemi éprouva dans cette journée des pertes con-dérables ; la nuit seule mit un terme à cette lutte aussi ngue que sanglante et l'armée rentra dans les posi-ons qu'elle avait occupées la veille.

Il est peu de batailles dont le gain ait été disputé ec un aussi grand acharnement et une telle inégalité nombre. La valeur des troupes de l'armée d'Italie ne manifesta jamais avec plus d'éclat (1).

1) Le vice-roi d'Italie à l'Empereur.

Des bords de la Piave, ce 17 avril 1809, à 4 heures du matin.

Sire,

onformément à ce que j'ai eu l'honneur d'annoncer à V. M., il

La colonne de l'adjudant-commandant Bartier, après s'être établie à Santissima et à Polcenigo, se porta en avant de Castel d'Aviano et culbuta les postes ennemis sur la ligne de Colloredo. Le régiment hongrois de Jean Jellachich infanterie, s'avança bientôt pour les soutenir et la combattre; mais l'adjudant-commandant Bartier, maître du principal débouché de la vallée, ne put être entamé et effectua sa retraite à l'entrée de la nuit, par les montagnes, dans la direction de Ceneda.

Retraite de l'armée sur Caldiero, le 17 avril. — Les opérations de cette journée n'apportèrent aucun changement au plan de S. A. I., qui était d'établir son armée dans les positions de Caldiero, où se dirigeaient toutes les troupes venant de l'intérieur et du royaume de Naples; elle s'occupa seulement à faire les dispositions nouvelles que nécessitait son établissement sur la rive gauche de l'Adige.

---

devenait chaque jour plus nécessaire de livrer bataille à l'ennemi : 1° parce que le prince Jean commençait à nous serrer de près; 2° parce que je ne pouvais supporter l'idée d'abandonner deux départements du royaume de V. M. sans combattre; 3° et enfin parce que le mouvement du général Chasteler dans le Tyrol (son arrivée à Brixen le 13 de ce mois) rendait de plus en plus indispensable un engagement avec l'ennemi.

J'ai donc livré bataille hier et j'ai la douleur d'annoncer à V. M. que je l'ai perdue.

La bataille a commencé à 9 heures et, jusqu'à 3 heures après-midi, les succès ont été pour nous; mais, le soir, l'ennemi déploya une si grande supériorité de cavalerie et d'artillerie qu'il a décidément fixé la journée en sa faveur. Nos troupes ont dû même quitter le champ de bataille dans le plus grand désordre.

J'ai d'autant plus souffert de cette bataille perdue que j'en ai senti les funestes conséquences. Je passe la journée d'aujourd'hui à rallier et à reformer les troupes. Demain je me retire en deux colonnes sur l'Adige après avoir laissé une bonne garnison dans Venise.....

Eugène Napoléon.

Les généraux reçurent l'ordre de faire repasser la Piave à leurs divisions respectives.

Le général Seras vint s'établir sur la rive droite de la Piave; aux troupes sous ses ordres, S. A. I. réunit la division de dragons du général Pully; il lui prescrivit de garder la défensive.

Les divisions de cavalerie des généraux Sahuc et Pully, celles des généraux Lamarque et Barbou furent chargées de couvrir la retraite de l'armée sur la Piave. Le général Barbou se mit en marche le 17 à 9 heures du matin, après avoir détruit, à Brugnera, le pont sur la Livenza. L'ennemi ne suivit point le mouvement de l'armée. La division Lamarque et celle du général Pully évacuèrent Conegliano dans la nuit du 17 et prirent poste sur la rive droite de la Piave, à 10 heures du soir. Le général Lamarque en fit incendier le pont à minuit.

La colonne de l'adjudant-commandant Bartier arriva le 17 à Ceneda, d'où elle gagna la Piave par la vallée de Serravalle, avec son artillerie et sans avoir éprouvé aucune perte.

Les divisions Broussier, Grenier et Barbou, ainsi que la garde royale, suivirent la direction de Trévise.

L'armée continua, le 18, son mouvement rétrograde sur Vicence et sur Mestre, où le général Barbou reçut l'ordre de se rendre à Venise, avec les 3e et 4e bataillons des 5e, 23e, 60e et 81e régiments de ligne et le 4e escadron des chasseurs royaux, qui laissa à la division italienne, commandée par le général de brigade Bonfanti (le général de division Severoli ayant été blessé le 16 à Sacile), un détachement de cent chevaux.

Le général Seras établit sa division sur les glacis de Trévise, les dragons du général Pully occupèrent Spresiano, Saint-Artien, Lovadina et furent entièrement chargés de la surveillance de la Piave. L'ennemi poussa dans la soirée du 19 des partis sur la rive droite de la

Piave, on échangea de part et d'autre quelques coups de canon sans aucun résultat.

Le général Grenier se rendit à Bassano avec sa division, le 8e de chasseurs suivit son mouvement. Le général Sahuc resta en position à Castelfranco.

Le 20, le général Grenier se porta à Vicence; dans sa marche, il fit longer la montagne par un fort détachement de cavalerie et, à la faveur de ce mouvement, fit parvenir l'avis au général Baraguey-d'Hilliers dans le Tyrol, de la retraite de l'armée sur Caldiero. La division Sahuc s'établit en avant de Bassano. La division Lamarque occupa Padoue. La division Broussier s'y était rendue le 19, elle s'établit dans la journée à Este sur la rive gauche de l'Adige.

Le général Barbou occupe le fort de Malghera, le 20 avril. — Le général Barbou ayant pris le commandement de Venise, s'occupa de suite à mettre en état de défense et à perfectionner les travaux du fort de Malghera.

La 1re division de dragons, les dragons de la garde royale occupèrent Vérone, les carabiniers et les vélites prirent poste à Soave. Le bataillon de grenadiers et la garde d'honneur se rendirent à Mestre, quartier général de S. A. I., qui le transféra le 21 à Vicence où elle séjourna les 22 et 23 (1).

---

(1) Le vice-roi d'Italie à l'Empereur.

Vicence, le 22 avril 1809, samedi, à 2 heures après-midi.

Sire,

J'ai l'honneur de présenter à V. M. la position actuelle de l'armée. Les divisions occupent Vicence, Montebello, Caldiero, Vérone, et une est à Legnano parce qu'elle s'y est dirigée de Padoue, mais elle doit se rapprocher de Vérone. Le général Baraguey d'Hilliers est toujours à Trente avec 8,000 hommes.

J'ai laissé à Venise 8 bataillons français et 7 bataillons italiens, ce

La division Seras quitta ses positions devant Trévise. Le général Pully suivit son mouvement avec sa division de dragons; l'ennemi avait fait la veille quelques démonstrations sur la Piave, où il y eut un engagement qui n'eut pas de suites sérieuses; ces deux divisions prirent position entre Mestre et Padoue.

La division de cavalerie légère se retira sur Vicence. La division Lamarque traversa cette ville, occupée par les troupes du général Grenier et vint prendre poste sur la route de Montebello.

Le bataillon de grenadiers de la garde et les gardes

---

qui fait à peu près 8,000 hommes. Des approvisionnements considérables y sont entrés et y entrent journellement par l'Adige. On s'occupe de l'approvisionnement de Mantoue, Peschiera, Legnano et de la Rocca d'Anfo. Il y a, dans chacune de ces places, un premier fond de garnison en dépôt; je n'y jetterai des bataillons de guerre qu'à la dernière extrémité. Je vais faire venir Miollis pour Mantoue; j'envoie Le Marois à Rome. Enfin, j'ai réorganisé l'armée conformément au tableau ci-joint.

V. M. remarquera que dans le tableau, il est porté une division de réserve, mais elle n'est partie de Rome que les 12 et 13 avril et n'arrivera à Mantoue que les 1er et 2 mai.

Ce qui surprendra bien V. M., c'est que l'ennemi n'avait encore, hier à midi, rien tenté sur la Piave; il est vrai que j'avais masqué le mouvement rétrograde de mes divisions par une grande quantité de postes de cavalerie sur la rive droite, ce qui a obligé l'ennemi à penser qu'on lui en disputerait le passage et il a dû attendre l'arrivée de son artillerie, de ses pontons, etc.

J'apprends qu'une colonne ennemie s'est dirigée vers Saint-Dona, et les chemins y sont tellement horribles que sa marche a dû nécessairement être de beaucoup retardée. Quant à nous, deux ou trois jours de beau temps, l'armée bien nourrie et les armes réparées, nous aurons oublié notre malheur et nous serons prêts à reprendre l'offensive, chacun de nous ayant la meilleure envie de réparer le dernier échec.

J'attends avec impatience des nouvelles des mouvements de la grande armée; la marche incertaine et tâtonnante de l'armée autrichienne, tant en Tyrol qu'en Italie, me donne à penser que V. M. serait déjà sur l'Inn.

Je ne puis encore adresser à V. M. un rapport bien détaillé sur la

d'honneur se rendirent à Padoue, occupèrent Vicence les 22 et 23, et se portèrent le 24 sur Saint-Bonifacio.

---

bataille du 16, les corps et les divisions ayant été jusqu'à ce moment occupés au plus pressé, c'est-à-dire à se réunir, se réparer, se nettoyer.

Eugène Napoléon.

NOUVELLE FORMATION DE L'ARMÉE.

1° Le général Macdonald, commandant l'aile droite qui sera composée :

		Bataillons.	Escadrons.
a) Division Broussier.....	9e de ligne...........	4	»
	84e —	4	»
	92e —	3	»
	11e —	1	»
		12	
b) Division Lamarque....	13e de ligne...........	4	»
	29e —	4	»
	18e léger	2	»
		10	
c) Une brigade de dragons	30e régiment..........	»	4
commandée par le gal Guérin.	Les dragons de la Reine.	»	4
			8

2° Le général Grenier, commandant le centre qui sera composé :

a) Division Grenier......	1er de ligne..........	4	»
	52e —	4	»
	102e —	4	»
	8e d'infanterie légère..	2	»
		14	
b) Division Seras........	35e de ligne..........	1	»
	53e —	3	»
	106e —	4	»
	79e —	2	»
		10	
c) 6e régiment de hussards.......................		»	4

3° Le général Baraguey-d'Hilliers, commandant l'aile gauche qui sera composée :

La division Seras prit position, le 22, en avant de Vicence; elle y rentra le 23 et se porta le 24 à Tavernelle avec les troupes italiennes qui, jusqu'au 1er mai, firent partie de la division de ce général; le 106e régiment de ligne continua à occuper Vicence le 24.

		Bataillons.	Escadrons.
a) Division X........... On attend le général Pacthod.	56e de ligne..........	1	»
	16e —	1	»
	93e —	1	»
	112e —	3	»
		4	
b) Division Fontanelli....	1er de ligne..........	4	»
	2e —	1	»
	3e —	4	»
	4e —	2	»
	Royal d'Istrie.........	1	6
		12	
	7e régiment de dragons.	»	4
	RÉSERVE.		
a) Division............. On attend le général Durutte.	22e léger.............	2	»
	23e léger	4	»
	62e de ligne...........	4	»
		10	»
b) Le général Lecchi.....	La garde royale........	3	»
	Cavalerie royale........	»	3
c) Division Sahuc........	6e chasseurs..........	»	4
	8e —	»	4
	9e —	»	4
	25e —	»	4
			16
d) Division Pully........	23e dragons...........	»	4
	28e —	»	4
	29e —	»	4
			12
	Total...................	77	47

Le général Pully avait suivi, le 22, le mouvement de la division Seras; il se dirigea le 23 sur Montagnana avec les 23e et 29e régiments de dragons; deux escadrons du 28e ayant pris la direction d'Este, le général Pully prescrivit aux deux autres escadrons de ce régiment de rentrer à Padoue, de s'y établir militairement et de pousser des partis à Dolo, Limena, Vigo d'Arlesa, Ponte di Brenta et Stra, pour éclairer la marche de l'ennemi, dans le cas où ils seraient attaqués par des forces

---

RÉCAPITULATION.

Infanterie, 77 bataillons	46,200 hommes.
Cavalerie, 47 escadrons............	9,400 —

Chaque bataillon peut être évalué à 600 hommes, vu les dernières pertes.

GARNISONS.

		Bataillons.
Venise.........	5e de ligne français......	2
	23e —	2
	60e —	2
	81e —	2
	3e léger italien...........	1
	5e de ligne...............	1
	7e —	3
	Dalmates................	2
		15 outre 4 dépôts

Legnano........	1er léger italien : 2 bataillons. Sont encore avec le général Baraguey-d'Hilliers.
Peschiera.......	2e léger italien : 2 bataillons. Id., plus un dépôt français et un italien.
Rocca d'Anfo ...	4e de ligne italien : 400 hommes.
Mantoue........	3 dépôts français. (Il n'y sera jeté des troupes qu'en cas de besoin, d'autant plus que du 20 au 30 avril il en passe presque journellement venant de Rome et d'Ancône.)
	2 dépôts italiens.
	1 dépôt d'artillerie.

supérieures. Ces quatre derniers détachements de quinze dragons chacun reçurent pour instruction de se replier sur Padoue d'où les deux escadrons du 28e devaient se retirer sur Legnano, par Bettaglia, Este, Monselice et Montagnana.

Prise du comte de Goertz, le 24 avril. — Le chef d'escadron Aymonin, commandant les deux escadrons du 28e de dragons, n'entra dans Padoue qu'à 1 heure du matin, dans l'intention d'y surprendre l'ennemi. Un détachement de hussards venait d'y arriver, servant d'escorte au comte de Goertz, intendant général de l'armée autrichienne, suivi de plusieurs officiers de marque qui furent faits prisonniers. On trouva dans le portefeuille de M. de Goertz, également fait prisonnier, la situation de l'armée autrichienne et plusieurs papiers de la plus grande importance.

Rencontre de cavalerie devant Padoue, le 24 avril. — Le chef d'escadron Aymonin plaça au point du jour des postes sur la ligne de la Brenta. Le lieutenant Sadot, chargé d'en établir un de 15 hommes, à Stra, tomba sur un détachement de hussards et le mit en fuite. Mais, voulant reconnaître les forces que masquait cette troupe, il se trouva coupé par un peloton de 50 hussards. Il les chargea sans hésiter, se fit jour au travers de cette troupe, lui tua dix hommes et ramena son détachement à Padoue. Le lieutenant Sadot perdit deux dragons dans cette rencontre.

Entrée des Autrichiens dans Padoue, le 24 avril. — Informé de l'approche de l'ennemi en forces supérieures, le chef d'escadron Aymonin voulut faire rentrer ses détachements; mais, malgré la promptitude apportée dans l'exécution de ses ordres, l'ennemi occupa Padoue avant qu'ils leurs fussent parvenus.

Le maréchal des logis Fourré, qui ignorait la présence de l'ennemi dans Padoue, se présenta avec confiance, à la tête de son détachement, aux portes de la ville; il y fut accueilli par une vive fusillade. Après avoir culbuté le poste qui en défendait l'entrée, il pénétra dans Padoue. Mais, rencontrant dans la rue principale une colonne d'infanterie qui venait d'y arriver, il traversa ses rangs au galop, se fit jour au travers d'une autre colonne de 3,000 hommes sur la place des Statues et sortit de la ville avec huit dragons.

L'entrée de ces 13 dragons dans Padoue, mit la plus grande confusion parmi les Autrichiens; appréhendant que ce détachement ne fût suivi d'un corps plus considérable, dont il éclairait la marche, ils firent à la hâte des dispositions de défense.

Les autres piquets, prévenus à temps de l'occupation de Padoue, traversèrent dans la nuit la ligne des postes ennemis sur la route de Vicence, lui enlevèrent une vedette et se dirigèrent sur Legnano, où ils furent rendus le 27.

La division de cavalerie légère avait poussé, le 22, des reconnaissances sur Schio et sur Bassano, elle rentra sans avoir rencontré l'ennemi et resta dans ses positions jusqu'au 24. Elle se dirigea le 25 sur Montebello. Le général Seras, dont cette division était chargée de protéger la retraite, avait pris position sur la rive droite de l'Aldego. La cavalerie légère eut dans sa marche plusieurs engagements assez vifs, dans lesquels la cavalerie ennemie eut constamment le désavantage.

Le 26, l'ennemi attaqua en forces les troupes du général Seras et la division de cavalerie légère ; elles se replièrent sur Villanova où elles prirent position. Le général de brigade Bonfanti, détaché à Lobia et à Lonigo, y entra le soir sans obstacle avec le 1er régiment de ligne italien et opéra sa jonction avec le général Seras. La division de cavalerie légère fut constamment

harcelée, dans cette journée, par une forte colonne d'infanterie et de cavalerie ennemie avec laquelle cependant elle n'eut aucun engagement sérieux.

Le général Seras s'établit le 27, avec une partie de sa division, sur la rive droite de l'Alpone et s'y maintint toute la journée contre les attaques réitérées de l'ennemi. Le 53e régiment de ligne se porta sur Caldiero, un bataillon du 106e occupa Villanova et San-Bonifacio, le général Seras détacha le général de brigade Bonfanti avec le 1er régiment de ligne italien pour garder l'importante position d'Illasi et les hauteurs de Colognola. La division Sahuc s'établit en avant de Caldiero.

Le 28, le général Seras réunit sa division à Caldiero et prescrivit au général Bonfanti, établi à Illasi, d'occuper dans la nuit le village de Cazzano.

La division du général Grenier avait pris poste le 22 en arrière de Caldiero; celle du général Lamarque s'y était portée le 23 et occupait Saint-Martin. Le 24, S. A. I. établit son quartier général à Vago, en arrière de Caldiero.

Les deux bataillons de la garde royale et les gardes d'honneur, qui avaient suivi le mouvement de l'armée, se réunirent aux dragons de la garde à Vérone. Le 25, le bataillon de carabiniers se maintint sur le plateau de Rivoli jusqu'au 26.

La division Broussier, arrivée à Cerea le 21, y séjourna le 22, se rendit le 23 à Legnano, le 24 à Este et le 26 à Ronco.

Le général Pully évacua Montagnana le 24 pour se porter à Isola Porcarizza et vint occuper le 27, ainsi que la division Broussier, la ligne de Caldiero.

Positions de l'armée à Caldiero suivant son organisation du 22 avril. — Le 28 avril, S. A. I. ayant réuni la totalité de son armée à Caldiero, l'établit dans cette im-

portante position suivant l'organisation qu'elle avait arrêtée le 22 avril.

Le commandement de l'aile droite composée des divisions Broussier, Lamarque et de la brigade de dragons du général Guérin d'Etoquigny, fut confié au général Macdonald.

Le général Guérin, établi sur le prolongement de la ligne, couvrit le flanc droit du général Broussier. Les troupes de cette division occupaient l'extrême droite de l'armée et se liaient par la gauche à celles de la division Lamarque, placée sur le revers des deux mamelons qui flanquent la grande route.

Le corps du centre, commandé par le général Grenier, se composait des divisions Seras, Abbé et du 6e régiment de hussards. La division Seras et le 6e régiment de hussards occupèrent Caldiero. Le général de brigade Bonfanti se maintint à Illasi avec le 1er régiment de ligne italien. Le 1er régiment de ligne français (division Abbé) prit poste en avant de Caldiero, le 52e s'établit en arrière de cette position et le 102e régiment de ligne à Saint-Martin.

Les divisions de l'aile gauche composant le corps du général Baraguey-d'Hilliers se trouvaient momentanément détachées dans le Tyrol. On a dû, pour plus de clarté dans cet historique, s'abstenir un instant de les suivre dans leurs mouvements, afin de ne pas perdre de vue le reste de l'armée marchant sur Caldiero. On reprendra le récit des mouvements du général Baraguey-d'Hilliers lorsque, à la suite de celui sur la position de l'armée à Caldiero, on sera entré dans le détail des opérations de l'armée autrichienne devant les places de Venise et de Palmanova.

Les divisions Sahuc, Pully, la garde royale italienne et la division Durutte formèrent la réserve de l'armée.

La cavalerie légère prit poste en avant de Caldiero et la garde royale prit poste à Saint-Martin.

Le général Pully, placé en avant de Vago, fut chargé d'éclairer l'Adige avec sa division de dragons jusqu'à Roverchiara.

Le général Durutte reçut l'ordre, le 27, de former sa division à Isola della Scala avec les troupes venant du royaume de Naples et de la Toscane et de couvrir Mantoue.

Le grand parc de l'armée était établi à Vérone, le quartier général à Vago.

Position que prendra l'armée demain au matin, 27 avril, et ordre dans lequel on devra combattre jusqu'à nouvelle disposition.

Au quartier général de Vago, le 26 avril 1809.

L'intention de S. A. I. étant d'attirer l'ennemi dans la position de Caldiero, on devra éviter le plus possible de montrer ses forces à l'ennemi.

La droite, sous les ordres du général Macdonald, occupera à droite de la route tout le terrain entre la route et l'Adige.

La division Lamarque occupera les deux mamelons en ne laissant voir que quatre bataillons et le reste derrière le mamelon.

La division du général Broussier passera demain matin à 8 heures le pont de Zévio et prendra position à la droite et un peu en arrière des deux monticules, se plaçant en colonne par régiment.

Deux bataillons de sa division et deux pièces de 12 garderont la tête de pont de Zévio.

Les deux régiments de dragons attachés à l'aile droite seront en arrière du village de Caldiero.

Le centre.

La division Grenier se placera la droite à la grande route et la gauche dans la direction de Colognola, il ne montrera pas à l'ennemi plus de six bataillons et les autres bataillons seront sur le revers opposé.

La division du général Seras, lorsqu'elle aura pris position à Villanova, ne devra y laisser que quatre bataillons et quatre pièces d'artillerie légère avec un des escadrons du 6e hussards ; cette espèce d'arrière-garde est spécialement chargée de se retirer en bon ordre jusque sous le feu de Caldiero, de manière à engager l'ennemi à la suivre. Les autres bataillons du général Seras seront placés en troisième ligne aux pieds et derrière les hauteurs qu'occupe la division Grenier.

Les cinq bataillons italiens, sous les ordres du général Bonfanti, formant l'aile gauche de l'armée se rendront, savoir : deux bataillons directement de Villanova à Illasi, les trois autres passant par Caldiero

avec leur artillerie pour se rendre au pied de Colognola; un seul bataillon occupera Colognola et les deux autres en réserve. Les bataillons d'Illasi et de Colognola prendront une bonne position défensive, auront chacun avec eux un peloton de cavalerie italienne et, s'il est possible de faire monter dans chacune de ces positions une pièce, on le fera.

La division de cavalerie légère qui fera rentrer le 8e régiment de chasseurs et qui détachera près du général Grenier le 6e hussards, prendra position à gauche de la grande route, en arrière de la hauteur occupée par la division Grenier, chaque régiment en colonne par division.

La division de dragons du général Pully partira demain d'Isola-Porcarizza, à 6 heures du matin, pour prendre position à droite de la grande route, en avant de Vago. Le général Pully laissera cependant deux escadrons de sa division sur l'autre rive de l'Adige, avec ordre d'éclairer parfaitement l'Adige par des patrouilles continuelles de jour et de nuit, depuis Ronco jusqu'à Legnano. Cinquante chevaux pourront être laissés à Legnano, qui pousseront chaque deux heures des reconnaissances sur Bevilaqua, San Stefano et Minerba.

La garde royale et le 52e resteront dans leur position actuelle et n'en sortiront que par ordre exprès de S. A. I., qui sera porté par un officier de l'état-major général.

L'artillerie des divisions sera placée de la manière suivante :

12 pièces de la division Broussier : deux de 12 au pont de Zévio, les dix autres agissant avec la division;

10 pièces de la division Lamarque seront toutes placées le plus avantageusement possible sur le front de cette division, en ayant soin que les pièces d'artillerie légère le soient de manière à pouvoir agir offensivement;

12 pièces du général Seras : quatre resteront à Villanova, ainsi qu'il a été dit plus haut, les huit autres seront placées sur le front de la ligne occupée par le général Grenier, en ayant soin que les six pièces d'artillerie légère puissent facilement se réunir au besoin;

Les douze pièces de la division Grenier seront placées sur le front occupé par sa division, à gauche de celle du général Seras;

Les six pièces de la division italienne seront placées à la droite de la grande route, à 500 toises en arrière de la division Lamarque;

Les quatre pièces de la cavalerie légère seront en colonne à la droite de la cavalerie légère, ayant des communications déjà faites avec la grande route;

Les quatre pièces de la division Pully seront avec la division sur la droite de la route, ayant pour objet d'établir ses communications;

Les six pièces d'artillerie légère de la garde royale seront en réserve pour se porter où besoin sera.

Le parc de chaque division sera établi à 500 toises en arrière de la position de chacune d'elles et de manière à ne jamais gêner les routes.

Les ambulances seront établies en arrière des divisions et le dépôt central à Saint-Martin.

Le quartier général de S. A. I. sera établi à Vago. La gendarmerie fournira un fort détachement pour la police de la route.

Le général de division, chef d'état-major général,

CHARPENTIER.

On reprend ici le détail des opérations de l'armée autrichienne devant Palmanova, qu'on a laissé à la date du 13 avril, ainsi que les principaux faits qui ont eu lieu devant la place de Venise depuis le 20.

Opérations du siège de Palmanova, du 13 avril au 1er mai. — L'ennemi n'entreprit rien d'important contre Palmanova du 13 au 17 avril.

Le général Bretfeld, commandant l'aile gauche de l'armée autrichienne, avait sommé Palmanova le 13; il s'était borné le 14 à faire observer la place par un fort détachement, qu'il laissa sous les ordres du général Zach et avait suivi le mouvement de l'armée sur Pordenone.

L'ennemi s'étant avancé pour inquiéter nos travailleurs, le général Schilt l'obligea à se replier avec perte. Le général reçut le 19 une nouvelle sommation.

L'ennemi se borna jusqu'au 25 à envoyer autour de la place quelques compagnies d'éclaireurs. Six soldats du 3e bataillon du 3e léger italien ayant successivement déserté des postes avancés, le général Schilt employa ce bataillon au service intérieur.

Le 26, l'ennemi attaqua les postes qui couvraient les travailleurs en avant de la porte d'Udine, mais il fut éloigné par l'artillerie de la place et obligé de se retirer.

Le 26, il détourna l'eau du canal qui traverse Palmanova. Le général Schilt fit immédiatement fermer les

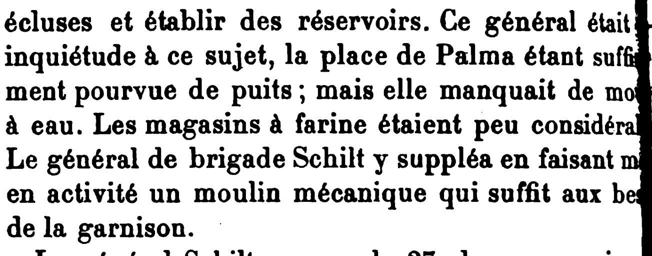
écluses et établir des réservoirs. Ce général était inquiétude à ce sujet, la place de Palma étant suffi ment pourvue de puits ; mais elle manquait de mo à eau. Les magasins à farine étaient peu considéra Le général de brigade Schilt y suppléa en faisant m en activité un moulin mécanique qui suffit aux be de la garnison.

Le général Schilt poussa, le 27, des reconnaissa sur les villages qui environnent Palmanova. L'en n'y tenait que de faibles piquets d'observation qui, a une fusillade, les évacuèrent à l'approche de troupes ; il ne parut plus autour de la place jusq 1er mai.

Le général Barbou s'était occupé, du 20 au 23 a à mettre le fort de Malghera en état de défense. To les troupes de la garnison de Venise y furent emplo pour en perfectionner les travaux.

Description des ouvrages qui défendent Venise e ceux du fort de Malghera. — La ville de Venise, lagunes et ses passes sont défendues par 97 fortin batteries et par 8 forts plus considérables. Les trav en terre de celui de Malghera étaient à peine ébauc dans certaines parties, plusieurs présentaient des iss faciles à l'ennemi ; enfin il avait été ordonné de l'ab donner, lorsque S. A. I., s'y étant rendue de sa p sonne, jugea de l'importance de ce poste qui unit Ve au continent et qui pouvait appuyer les opérations l'armée ; elle ordonna sur-le-champ l'armement et perfectionnement de ces travaux dont le général Bar s'occupa sans relâche. Il était loin d'être parvenu à état satisfaisant, lorsqu'un parlementaire se présenta 23 avril au matin devant le fort, demandant sa reddit au nom de l'archiduc Jean. Le général Barbou déclara qu'on lui répondrait sur la brèche.

On était occupé à faire des abatis sous la protect

Adjoints à l'État-Major général.	Bussy, ch. de bat. Charroy, id. Tombe, capitaine. Matra, id. Mathieu, id. Tissot, id. Gout, id. Jouhaud, id. Joly, id.	Brulon, capitaine. Montlivault, lieutenant au 92e régiment. Daguesseau, lieutenant au 19e de chasseurs. Prévost, capitaine. Nicolini, capitaine adj. Méjean, id.

Division.
...éral de division, com-
...dj. command., chef
...or.

CORPS.	Nombre de bataillons.	Nombre d'escadrons.
léger.........	2	»
léger..........	2	»
de ligne.......	2	»
de ligne.......	2	»
de ligne.......	2	»
de ligne.......	2	»
de ligne.......	2	»
de ligne.......	2	»
ompagnie d'artillerie à cheval...	»	»
ompagnie d'artillerie à pied.....	»	»
in d'artillerie...	»	»
Total.....	16	»

Division de cavalerie légère.
Sahuc, général de division.
Dugommier, adj. command., chef d'état-major.

GÉNÉRAUX de brigade.	CORPS.	Nombre de bataillons.	Nombre d'escadrons.
Pagès.	6e rég. de hussards.	»	4
	6e de chasseurs....	»	4
	8e de chasseurs....	»	4
	25e de chasseurs....	»	4
	1 compagnie d'artillerie à cheval...	»	»
	Train d'artillerie...	»	»
	Total.....	»	16

...enne.
... commandant.
...l'état-major.

	Nombre de bataillons.	Nombre d'escadrons.
...d'Istrie.	1	»
...n.......	2	»
....	2	»
....	4	»
....	2	»
...ce royal.	»	2
...à pied..	»	»
...in d'art.	»	»
...eurs....	»	»
...nsports.	»	»
...otal....	11	2

Garde royale.
Lecchi, général de brigade, commandant.
Molinari, capitaine adj., chef d'état-major.

GÉNÉRAUX de brigade.	CORPS.	Nombre de bataillons.	Nombre d'escadrons.
Lecchi, commandant l'infanterie.	Gardes d'honneur.....	»	1
	Velites royaux........	2	»
	Infant. de ligne (grenadiers)............	2	»
Viani, commandant la cavalerie.	Dragons..............	»	2
	Gendarmerie (dét.)....	»	»
	Artillerie à cheval de la garde............	»	»
	Train de la garde.....	»	»
	4e comp. du train italien.	»	»
	Total....	4	3

99
ır
is
ıa
al
la
la
re
ec
de
ui
ıit

ıui
es.
ınt

lle
on
de
ec-
ré
eu
ies
ses

ıus

à
lo
p

ce
la
b.
er
da
fa
do
so
au
l'a
pe
s'o
éta
23
au
dé

des avant-postes, à demi chemin de Mestre, lorsque sur les 3 heures, de fortes colonnes de grenadiers hongrois débouchèrent sur toutes les avenues du fort de Malghera et en formèrent aussitôt la circonvallation. Le général Barbou fit retirer ses troupes et ses tirailleurs sous la protection du canon du fort. Celui de l'ennemi ne tarda pas à jouer. Nos troupes, réparties sur la première enveloppe du fort, engagèrent un feu soutenu avec l'ennemi ; il déboucha sur plusieurs lignes au front de l'ouest et se porta avec audace sur le bord du fossé, qui fut couvert de ses morts. Le feu se soutint jusqu'à nuit close sans autre résultat pour l'ennemi.

L'archiduc Jean présidait à cette attaque ; elle lui coûta plus de 600 hommes de ses meilleures troupes. Notre perte fut de 20 hommes tués ou blessés, dont 1 officier.

Le général Barbou s'attendait, le 24, à une nouvelle attaque ; il employa toute la nuit à s'y préparer, mais on ne découvrit au point du jour que les avant-postes de l'investissement. On s'occupa, dès lors, à faire perfectionner tous les ouvrages du fort de Malghera, malgré que les travaux fussent souvent interrompus par le feu de l'ennemi qui, de son côté, éleva quelques tranchées pour la sûreté de ses postes et l'établissement de ses batteries.

Cet état de choses dura jusqu'au 5 mai, où le blocus fut levé.

LA GUERRE DE 1870-1871

ARMÉE DU RHIN

AVANT-PROPOS

En publiant d'abord les « journaux de marche » des corps d'armée jusqu'au 6 août, la REVUE MILITAIRE *a voulu donner jusqu'à cette date un exposé général de la campagne de l'Armée du Rhin, destiné à être complété et contrôlé plus tard, par la publication des documents relatifs aux « journées d'opérations ». Mais, comme celles-ci ne commencent qu'après l'arrivée de l'Empereur à Metz (28 juillet), il a paru suffisant de présenter un résumé rapide des événements qui se sont succédé jusque-là, en le faisant précéder de quelques pages consacrées aux origines de la guerre* (1).

De juillet 1866 à juillet 1870.

PROJETS DE PRÉPARATION A LA GUERRE.

Au lendemain de Sadowa, la Prusse, victorieuse de l'Autriche, et la France qui, dans un passé peu éloigné

(1) Ce résumé n'est fait, en principe, que d'après les documents existant aux Archives de la guerre, ou, exceptionnellement, d'après certains ouvrages qui sont alors cités.

avait vaincu successivement les armées russe et autrichienne, restaient en présence ; et il n'était pas difficile de prévoir qu'un jour ou l'autre elles en viendraient aux mains, pour se disputer la suprématie des armes en Europe.

Chez les Prussiens, d'ailleurs, couvait encore, à l'égard de la France, un désir de vengeance datant d'Iéna et que nos défaites de 1814 et de 1815 n'avaient pas complètement assouvi ; tandis que, du côté de la France, Napoléon III était animé contre la Prusse d'un ressentiment personnel, pour avoir été leurré, par la politique bismarckienne, du vain espoir d'un agrandissement de territoire sur la rive gauche du Rhin.

Tout concourait donc à faire pressentir la guerre entre les deux nations, à plus ou moins brève échéance.

Dès lors, l'Empereur devait songer à préparer cette guerre.

Le 22 août 1866, un mois et demi après Sadowa, un officier général, aide de camp de Napoléon III, qui devait être en 1870 l'un des deux aides-majors généraux de l'armée du Rhin, le général Lebrun, apprit, de la bouche même de l'Empereur, la résolution qu'il avait prise de constituer plus fortement l'armée française, sans trop augmenter les charges du pays (1).

Une haute Commission composée des ministres, des maréchaux et de plusieurs généraux, fut bientôt instituée sous la présidence de l'Empereur lui-même, pour étudier la situation militaire du pays. Elle prit séance à Compiègne et, dès le début, reconnut à l'unanimité qu'il y avait lieu, en face de l'accroissement de puissance de la Prusse, d'augmenter nos effectifs et de donner à nos forces militaires une organisation plus complète et plus en rapport avec les exigences nouvelles de la guerre.

(1) Général Lebrun, *Souvenirs militaires*, 1866-1870. Paris, E. Dentu, 1895.

Les membres **militaires** *de la Commission, bien que différant entre eux sur le choix des moyens, posèrent en principe qu'il fallait arriver à ce que la France pût disposer d'***un million d'hommes** *exercés, répartis en armée active, réserve et armée territoriale. Mais les membres* **politiques**, *représentèrent à l'Empereur que le pays ne comprendrait pas un tel accroissement de charges survenant en pleine paix, surtout au moment où la France se préparait à recevoir pour hôtes, à l'occasion d'une grande Exposition, tous les souverains de l'Europe; et ils firent échouer ce projet, ne consentant à accorder que le rétablissement de la garde mobile, cette force militaire improvisée lors des événements de* 1848 *et supprimée aussitôt après.*

Votée en 1868, *la loi militaire créant la nouvelle garde mobile fut accueillie assez froidement par l'opinion, et le maréchal Niel, ministre de la guerre, bien qu'il fût partisan de cette institution, ne put qu'en ébaucher l'organisation, faute de crédits suffisants. Les* 550,000 *soldats dont elle devait grossir nos forces militaires demeurèrent alors à l'état d'hommes non exercés. Le maréchal Niel disparu, son successeur, le maréchal Le Bœuf, laissa momentanément de côté la garde mobile et l'on arriva ainsi aux événements de* 1870.

Voilà, en ce qui regarde l'accroissement matériel de notre état militaire, à quoi se bornèrent les réformes réclamées sous la poussée de l'émotion qu'avaient causée les victoires prussiennes de 1866.

Il faut y ajouter pourtant l'adoption d'une arme d'infanterie à tir rapide, le fusil modèle 1866, *ou fusil Chassepot, notablement supérieur, comme portée et comme justesse, au fusil Dreyse des Allemands. On voit d'autre part, dans le domaine de l'artillerie, commencer, dès le mois de juillet* 1866, *la fabrication régulière du canon à balles, communément appelé :* « Mitrailleuse de Meudon ». *L'étude de cette arme avait été entreprise en* 1863 *par le*

colonel de Reffye, sur l'ordre de Napoléon III. Vers la fin de 1868, *vingt-quatre batteries de canons à balles se trouvaient déjà prêtes à entrer en campagne.*

Mais ces événements avaient eu également pour effet d'inciter l'Etat-Major français à étudier des projets d'opérations et de marches et à dresser des plans de campagne en vue d'une guerre franco-prussienne (1).

PLAN FROSSARD (DÉFENSIVE).

1° Exposé général.

Parmi ces travaux, il faut citer ici le **mémoire militaire rédigé en vue d'une guerre avec l'Allemagne** *du*

---

(1) Voici l'indication de quelques-uns de ces travaux :

Lignes d'opérations de Cologne à Berlin, par le Hanovre (Capitaine Lafouge);

Lignes d'opérations de Cuxhaven à Berlin, en remontant le cours de l'Elbe. Etude datée du 10 octobre 1867. (Chef d'escadron Th. Smet);

Lignes d'opérations de Strasbourg sur Munich (Même auteur et même date);

Etude sur six lignes d'opérations de la frontière française à Berlin. uillet à novembre 1869 (Capitaine Costa de Serda);

Projet de concentration et plan de campagne fait sous la direction du ommandant Loizillon (1869);

Etude d'une marche de 200,000 hommes, partant de Kehl et de Neufbrisach, par la forêt Noire, le haut Neckar et Aalen, sur Nuremberg (Capitaine Bourelly);

Etude d'une marche de 200,000 hommes, partant de Kehl et de Vieuxbrisach et voulant se concentrer d'abord vers Heilbronn et Neckaelz et ensuite sur Würtzbourg, 25 mai 1870 (Capitaine Méquillet);

Marche d'une armée de 135,000 hommes, divisée en quatre corps, de trasbourg sur Würtzbourg, en passant par le bas Neckar (Capitaine errécagaix);

Marche de 200,000 hommes, partant de Strasbourg, Neufbrisach et uningue, et voulant se concentrer autour d'Ulm, par les routes xclusivement (Capitaine Costa de Serda);

Marche de 100,000 hommes, de Vieuxbrisach et d'Huningue à unich, 25 mai 1870. (Capitaine Ch. Fay).

général Frossard, gouverneur du Prince Impérial, et daté de 1867. *Ce document, dont les* Archives *ne possèdent que la première partie* (défensive), *et dont on devait s'inspirer trois ans plus tard dans les dispositions prises au début de la campagne, mérite d'être présenté ici, au moins dans ses grandes lignes* (1).

L'auteur commence par se demander : Que fera l'ennemi au premier moment? Attendra-t-il notre mouvement en avant, afin de pénétrer nos projets? Tentera-t-il, au contraire, d'envahir immédiatement notre pays?

Tout nous fait croire, répond-il, qu'il prendra ce dernier parti et voudra se réserver le bénéfice du rôle d'assaillant.

Rejetant à la fin de son mémoire les hypothèses de la violation de la neutralité de la Belgique et d'une invasion par la haute Alsace, le général Frossard envisage tout d'abord l'attaque la plus probable, celle qui menacerait la frontière entre Rhin et Moselle, la basse Alsace et la Lorraine, contrées qui ont été, à diverses époques, un des principaux théâtres de nos guerres. *Dès* 1837, *le général Dode n'a-t-il pas dit :* Ce côté de la France est, sans contredit, le plus vulnérable et le plus menacé... Nos voisins l'ont toujours signalé comme l'entrée la plus favorable à leurs desseins, s'ils avaient à exécuter une troisième invasion chez nous.

L'auteur étudie alors les lignes d'opérations qui s'offrent à l'ennemi.

Il calcule ensuite que cet ennemi ne disposerait que de 470,000 *hommes au début, dont* 160,000 *établis sur la Sarre et* 80,000 *en face de la basse Alsace.*

A ce dispositif, la France doit opposer : 1° Une Armée du Rhin, *ayant son aile droite* (60,000 *hommes*) *dans la haute Alsace, ou à Strasbourg, et son aile gauche*

(1) La *Revue militaire* publiera ultérieurement le texte complet de ce mémoire.

(60,000 *hommes*), *en basse Alsace ;* 2° *une* **Armée de la Moselle** (140,000 *hommes*), placée devant le grand débouché de Sarrebrück et *présentant un de ses corps vers Thionville ;* 3° *une* **Armée de réserve** (120,000 *hommes*), *sur la base Reims-Châlons (Reims étant devenu un camp retranché), sans compter une* **Armée de 2e réserve** (90,000 *hommes*), *réunie sous Paris et formée de garnisons des places de l'intérieur et de gardes mobiles.*

2° Déploiement des armées françaises.

(ARMÉE DE LA BASSE ALSACE.)

En face de notre frontière de la basse Alsace, l'ennemi, ayant pour base Landau et Germersheim, et étendant sa droite jusqu'à Pirmasens, pour se relier à son armée de la Sarre, attaquera par les montagnes, entre Bitche et Wissembourg, et aussi par la plaine, de Wissembourg au Rhin, car il voudra appuyer sa gauche au fleuve, afin de ne point risquer d'être coupé de ses communications avec la rive droite.

Mais, tout en considérant que le gros de ses forces opérera sans doute par la plaine, à l'est de Wissembourg, parce que là le pays est ouvert et se prête bien aux mouvements de la cavalerie et de l'artillerie..., il faut admettre qu'il fera aussi des efforts sérieux par le haut des vallées de la Lauter et du Sauerbach, comme les Alliés l'avaient fait en 1793 (1), *puisqu'il a tout intérêt à nous gêner dans l'impérieuse nécessité où nous sommes de lier les mouvements de notre armée du Rhin à ceux de l'armée de la Moselle.*

Notre armée de basse Alsace devra donc occuper la ligne de la Lauter, sa droite à Lauterbourg, sa gauche à Wissembourg et à la position du col du Pigeonnier...

---

(1) La *Revue militaire*, en étudiant ultérieurement la manœuvre de Hoche par Froeschwiller en 1793, reviendra sur cette question.

Elle pourrait même... occuper... la belle position de Nothwiller qui a action sur le haut des deux vallées de la Lauter et du Sauerbach et qui, en 1793, a été longtemps tenue avec avantage par les Républicains.

Toutefois, ce n'est pas sur cette ligne de la Lauter qu'elle devra attendre la lutte générale, car cette position peut être trop aisément tournée par sa gauche, et prise à dos par sa droite (Corps ennemi venant de Rastadt et passant le Rhin).

Refusant la droite, elle viendra, par un changement de front s'établir derrière le Sauerbach, cours d'eau qui vient de Lembach, passe à Wœrth et longe la tête de la forêt de Haguenau. On tiendra fortement à Lembach, pour n'être pas isolé de Bitche, vers la gauche; car il est essentiel que notre armée de basse Alsace ne cesse pas de s'appuyer aux Vosges, afin qu'en cas de retraite obligée, elle puisse se retirer à travers les Vosges, et garder toujours communication directe avec l'intérieur du pays.

Derrière la rive droite du Sauerbach, où l'armée viendrait ainsi s'établir, il existe une belle position de bataille, couverte sur sa droite par la forêt de Haguenau même, sur son front par la rivière..., sur la gauche par les contreforts des Vosges. Cette position a une étendue de 9 à 10 kilomètres; elle se développe en une longue crête bien dégagée et dominante.

Les points de solide résistance vers sa gauche sont Frœschwiller et Wœrth... C'est cette position qu'occupaient, mais en sens inverse, les Autrichiens en décembre 1793, lorsque le général Hoche, combinant les mouvements de son armée de la Moselle avec ceux de l'armée du Rhin que commandait Pichegru, vint se jeter entre eux et les Prussiens et déterminer leur retraite en les battant sur leur droite et leur enlevant les redoutes qu'ils avaient établies vers Frœschwiller et Wœrth, opération dont le résultat fut le déblocus de Landau.

Notre armée sur cette position de Wœrth, bien plus

favorable pour nous qu'elle ne l'était pour les Autrichiens, pourrait soutenir une lutte contre des forces supérieures avec grande chance de succès... Par Bitche et Niederbronn..., elle donnerait la main à l'armée de l'autre versant des Vosges. De là aussi, on menace sérieusement la droite et les derrières de l'ennemi s'il tentait de pousser sur Strasbourg... Enfin, pendant que notre armée du Rhin occuperait la position de Wœrth, elle pourrait, à un moment donné, et sans se compromettre, se dégarnir d'une ou deux divisions qui seraient dirigées rapidement à travers les Vosges pour renforcer l'aile droite de l'armée de la Moselle engagée dans une bataille, et frapper un coup décisif. Une marche de nuit suffirait pour ce mouvement.

L'auteur cite ensuite les positions de retraite successives que trouverait l'armée derrière la Moder, puis la Zorn, la gauche aux Vosges, le centre à Hochfelden et la droite à Brumath et Vendenheim, et rappelle que cette ligne fut tenue en 1793 par l'armée de Pichegru.

3° Armée de la Moselle.

Quant à l'armée de la Moselle, à laquelle celle de la Basse Alsace sera toujours liée et subordonnée, et qui aura à soutenir le choc des masses venant de Mayence et de Coblentz, elle aura son aile droite (80,000 hommes), entre Sarreguemines et Saint-Avold, et son aile gauche (60,000 hommes), en avant de Thionville.

Son aile droite, destinée à résister à l'ennemi débouchant du front Sarrelouis—Sarreguemines et ayant pour objectif Metz—Nancy—Lunéville, s'établira sur le beau plateau qui existe entre Sarreguemines et Saint-Avold, et qui offre une magnifique ligne de bataille, la droite à Sarreguemines, le centre à Cadenbronn, la gauche vers Œtingen... *L'ennemi ne pourrait nous y attaquer qu'en ayant la Sarre à dos*, et il hésiterait

beaucoup avant de l'aborder, d'autant plus que nous y aurions à l'avance préparé des moyens défensifs.

Grâce à cette situation si avantageuse, l'aile droite de notre armée de la Moselle, établie dès le principe. pourrait affronter la lutte contre des forces bien supérieures ; et si, au début même des hostilités, l'ennemi manifestait quelque hésitation, on pourrait, par un mouvement rapide et vigoureux, partir de cette position et s'élancer sur Sarrebrück, en s'attaquant aux hauteurs qui dominent, de notre côté, la partie de la ville sur la rive gauche.

Ce coup de main, s'il réussissait, porterait une grave atteinte aux projets de l'ennemi, en désorganisant sa base contre la Lorraine, et en mettant en notre pouvoir le nœud de ses chemins de fer.

Pour l'aile gauche, destinée à tenir tête aux forces ennemies venant par Trèves et Luxembourg sur Thionville. en liaison avec celles qui déboucheront de Sarrelouis pour marcher sur Metz, elle sera établie derrière le Canner, la gauche à Kœnigsmacker; le centre sur les coteaux d'Elzange, Inglange, Buding, Elsing; la droite à Luttange et Hombourg, avec un fort détachement en avant sous l'appui de la rivière de la Nied, dans la position de Freistroff qui domine Bouzonville et qui a été occupée par Villars en 1705.

Dans cette position, elle pourrait, en appuyant à droite prêter appui, à l'occasion, à nos forces établies à Sarreguemines, Cadenbronn; et nul corps ennemi ne pourrait passer entre nos troupes. De même, contre une offensive dirigée de Luxembourg contre Thionville, cette aile gauche passerait rapidement la Moselle pour occuper la belle position de Fontoy.

4° Résumé.

(ANNOTÉ PAR LE MARÉCHAL BAZAINE.)

Après avoir étudié ensuite les lignes de retraite de

l'armée de la ***Moselle****, l'aile droite derrière la Seille, en face de* ***Marsal****, et occupant* ***Sarrebourg*** *par un détachement pour se relier à* ***Phalsbourg****, et à l'armée de la basse Alsace ; l'aile gauche sur* ***Metz****; l'auteur résume toute cette première partie de son travail dans les pages suivantes, qui portent en marge quelques annotations de la main du maréchal Bazaine :*

... On voit que ce que nous proposons, c'est que nos armées défensives opposent tout d'abord à l'ennemi une résistance **de front** (1).

Quelques hommes de haute expérience inclinent vers l'opinion contraire. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr notamment, a écrit que : « il n'est jamais prudent, pour « une armée chargée de la défense d'un pays, de résis- « ter de front, dans la crainte d'être entraînée à recevoir « aussitôt une bataille que l'ennemi a tant d'intérêt à « lui livrer au début de son invasion, dont une victoire « est, en quelque sorte, le préliminaire indispensable. « Mais elle peut, avec avantage, l'attaquer par ses ailes « et ses derrières, surtout quand la frontière est, comme « celle de la France, pourvue de places fortes près des- « quelles on peut trouver d'excellents appuis » (2).

Sans aucun doute, il serait sage d'agir ainsi, dans le cas où les armées envahissantes nous seraient très **supérieures en nombre**, ou bien si nous n'avions à leur opposer, à la suite de grandes défaites, que des troupes de nouvelles levées et sans consistance.

Mais heureusement **telle n'est pas la** situation dans laquelle nous nous trouverions aujourd'hui vis-à-vis de la Prusse (3).

---

(1) *Annotation du maréchal Bazaine* : « Je suis d'un avis contraire ».

(2) *Annotation du maréchal Bazaine* : « Cette opinion est la vraie ».

(3) *Passages soulignés par le maréchal Bazaine, qui a écrit en marge :* « Quelles illusions !!! ».

D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, il ne serait moralement pas permis au gouvernement impérial de laisser envahir l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, sans avoir tenté le sort des armes (1).

Il est inutile de pousser plus loin, dans cet avant-propos, l'analyse de ce document : il suffisait de montrer ici que, si la mobilisation a été trop perdue de vue dans la préparation, l'Etat-Major français s'était livré du moins à des études stratégiques sur les débuts de la guerre, et que l'auteur du mémoire défensif avait prévu les deux débouchés obligatoires de l'ennemi et l'utilisation de la transversale de Bitche, pour faire tête, tout au moins sur la Sarre, à l'offensive allemande.

TRAVAIL DE RÉORGANISATION PERSONNEL A L'EMPEREUR.

C'est que, malgré l'échec subi par Napoléon III devant l'opposition de ses ministres à ses projets, son esprit demeurait hanté par la conviction de la nécessité qu'il y avait à améliorer notre état militaire.

Au printemps de 1867, après le différend avec la Prusse au sujet du Luxembourg, différend qui fut à deux doigts de nous jeter dans une guerre pour laquelle nous n'étions rien moins que préparés, l'Empereur s'exprimait ainsi au cours d'un entretien avec le général Lebrun : **Il faut, dès ce moment, songer à l'avenir; il faut sans cesse poursuivre, pendant la paix, une bonne préparation à la guerre, afin qu'un nouvel incident, pareil à celui qui vient de se produire, ne puisse jamais nous surprendre en flagrant délit de non-préparation et de quiétude aveugle (2).**

---

(1) *Annotation du maréchal Bazaine* : « Oui, mais dans de bonnes conditions tactiques ».

(2) Général Lebrun (page 28).

Après avoir averti le maréchal Niel, ministre de la guerre, de son intention de travailler lui-même, avec la collaboration du général Lebrun, à une nouvelle composition de nos forces militaires, l'Empereur se mit à la tâche et le résultat fut un document intitulé : **Composition des Armées en 1868,** *terminé après huit mois de travail* (2 janvier 1868) *et tiré à* 100 *exemplaires numérotés* (1).

Les ressources en hommes, d'après ce document, **qui ne se compose guère d'ailleurs que de chiffres,** *nous permettaient, en cas d'une guerre éclatant au* 1er *juillet* 1868, *de mettre en ligne trois armées, la Garde Impériale et deux corps de réserve, le tout s'élevant à* 498,978 *hommes et* 918 *canons.*

Mais le projet resta à l'état de lettre morte.

Cette quiétude dangereuse, dont parlait l'Empereur, et qui devait malheureusement subsister et prévaloir jusqu'au bout, n'était point, cependant, universellement partagée.

Un des meilleurs généraux de l'armée française, en particulier, un homme dont la claivoyance semble confiner parfois à l'esprit prophétique, et qui se rendait parfaitement compte alors de notre infériorité militaire vis-à-vis de la Prusse, faisait retentir courageusement, et sans se lasser, la cloche d'alarme. C'était le général Ducrot, qui commandait la 6me *division militaire à Strasbourg, où il se trouvait d'ailleurs admirablement placé pour savoir ce qui se passait outre Rhin, et suivre attentivement ce qui s'y préparait contre la France.*

Les preuves de cette clairvoyance, de cette prescience, abondent dans les lettres du général Ducrot (2) *publiées par ses enfants.*

---

(1) L'exemplaire n° 71 se trouve aux Archives de la Guerre. Ce document parut, après 1870, dans un volume publié par M. Lachapelle chez l'éditeur Amyot, rue de la Paix.

(2) *La vie militaire du général Ducrot* (tome II). *Strasbourg*. Paris, Plon, 1895.

Non seulement les périls au-devant desquels couraient l'Empereur et la France, y sont signalés, annoncés avec une clarté lumineuse et une admirable justesse, mais encore y trouve-t-on, judicieusement indiquées, les mesures à prendre pour écarter le danger.

On se bornera ici à reproduire certains extraits des lettres privées du général, adressées à son cousin le baron Philippe de Bourgoing, écuyer de l'Empereur, lettres « inédites » *qui se trouvent aux Archives de la Guerre.*

Dès le 18 juin 1866, c'est-à-dire au moment où la Prusse et l'Autriche vont en venir aux mains, le général écrit :

... La voie dans laquelle nous paraissons vouloir nous maintenir me semble funeste.

Si la Prusse triomphe, elle ne nous saura aucun gré de notre neutralité, et s'arrangera une Allemagne à sa guise, sans tenir compte de nos intérêts et de notre volonté. Si elle est vaincue, elle sera la première à prêcher une croisade contre la France, pour se réhabiliter aux yeux de l'Allemagne et obtenir des conditions plus favorables.

Je maudis l'opinion publique qui, j'en suis convaincu, gêne notre Empereur, entrave et fausse sa politique, et qui, pour éviter quelques embarras et quelques sacrifices momentanés, nous prépare peut-être un triste avenir !

C'est en vain qu'un grand peuple comme le nôtre cherche à inspirer de la sympathie et de la confiance à ses voisins ; il sera toujours en butte à leurs jalousies et à leurs défiances, et ne saura conserver la position qu'il a acquise et jouer le rôle qui lui convient en Europe, qu'à la condition de se montrer constamment fort, et d'inspirer une crainte salutaire...

Mais la guerre s'est dénouée à l'avantage de la Prusse. Sadowa a eu lieu ; le général écrit à son parent :

Strasbourg, 28 juillet 1866.

Cher ami, je vous ai envoyé un second exemplaire de ma petite brochure (*Étude du système défensif de la France*), j'espère qu'il sera parvenu à bon port.

Oui, certes, la situation n'est pas brillante, et, comme disent les troupiers, nous avons, je crois, mangé notre pain blanc le premier !...

Pour reconquérir la situation qui nous appartient en Europe, il faudra, tôt ou tard, entamer une lutte terrible avec la Prusse appuyée par toute l'Allemagne, et peut-être même par l'Autriche, qui refera contre la France la campagne du Holstein.

Ce sera une grosse affaire, et, pour la mener à bonne fin, il faudra... préparer de longue main une très nombreuse et solide armée, pourvue d'un armement et de ous les services auxiliaires rendus indispensables par es progrès de la tactique moderne...

La lettre qui vient ensuite et qui porte la date du 17 *anvier* 1867, *est particulièrement remarquable :*

... Pour combattre un danger, il faut le connaître, e regarder en face ; tous ceux qui cherchent à abuser Empereur sur la gravité de la situation, sur les effets ésastreux produits par les derniers événements, sont e faux amis, des traîtres et des lâches, qui ne se préoccupent que du soin de sauvegarder des intérêts purement personnels.

... Avec les idées de l'Allemagne, il est impossible ı'un conflit n'éclate pas au premier jour. On ne peut définiment faire tenir un œuf sur la pointe, la situation est pas plus aisée...

... Il n'est pas possible de se dissimuler que la fatale i de 1857 a produit des effets désastreux ; le niveau de otre armée a beaucoup baissé, surtout en ce qui concerne l'élément sous-officier, élément si puissant et tout rticulier, par sa nature, à notre armée.

Tous les chefs de corps se plaignent amèrement de ne plus trouver à remplacer les fourriers et les sergents-majors que la libération enlève chaque jour. C'est déjà un grand mal dans le présent, mais qui s'accentuera dans l'avenir, car c'est dans cette catégorie que nous puisions les excellents officiers de troupe, aussi remarquables par leur solidité, leur dévouement, leurs modestes prétentions, que par leur intelligence pratique de toutes les choses secondaires du métier.

Par quoi les remplacerons-nous?

Il est temps de mettre de côté tout sot amour-propre, toute folle présomption, et de profiter des enseignements que nous donnent les derniers événements; il en est un, surtout, sur lequel on ne saurait trop méditer : le 8 mai 1866, le gouvernement prussien ordonnait la mobilisation de ses corps d'armée; le 19 mai, tous ces corps d'armée étaient concentrés et venaient prendre position sur les frontières. Le 15 juin, la Prusse signifiait son ultimatum à la Saxe, au Hanovre et à la Hesse électorale, leur donnant jusqu'au soir pour y répondre... Le 16, l'armée prussienne franchissait la frontière; le 18, elle faisait son entrée à Dresde. N'est-ce pas foudroyant! En quatorze jours, cette armée de 240,000 hommes avait été portée à 490,000 hommes, tous armés, habillés, équipés, encadrés!

Avec notre organisation actuelle, nous n'obtiendrions pas un semblable résultat en trois mois!

Et vous voulez que je ne sois pas inquiet! Mais nous sommes à la merci des événements et des Prussiens! Il faut être aveugle pour ne pas le voir!

Plus je vieillis, plus je m'entête dans mes idées et mes jugements sur les hommes et sur les choses; les événements sont venus si souvent justifier mes prévisions, qu'en vérité, je suis bien excusable!

Garder le silence aujourd'hui serait une faiblesse et une lâcheté; si j'avais l'occasion d'approcher notre

souverain, je ne la commettrais certainement pas, dussè-je m'exposer à une disgrâce complète; d'ailleurs elle ne serait que passagère, car les événements se chargeront trop tôt de me donner raison (1).

Cependant l'arrivée, au ministère de la guerre, du maréchal Niel a rendu quelque confiance au général Ducrot:

Strasbourg, 23 janvier 1868.

La lutte sera rude, sans aucun doute; elle demandera de vigoureux efforts, mais son issue ne saurait être douteuse, si nous savons mettre à profit les excellents éléments militaires de notre armée, et l'élan patriotique des masses que l'on retrouve toujours en France, lorsqu'on sait faire vibrer certaines cordes.

Certainement, la situation s'est améliorée depuis que le maréchal Niel a pris la direction des affaires; nous avons du matériel, des chevaux, des hommes même, mais peu de soldats, et ici je constate une erreur trop généralement répandue, c'est celle qui consiste à confondre des hommes et des soldats.

La différence est grande cependant; avec une armée relativement peu nombreuse, mais bien organisée, et bien composée de troupes instruites, solides, homogènes, l'on est à peu près certain du succès au début d'une campagne, et, avec une bonne organisation dans le nombre d'hommes nécessaires pour alimenter l'armée, fournir les garnisons des places fortes, etc... les succès continuent et le succès final est assuré... Notre artillerie,

(1) *Ce passage d'une lettre datée du 9 juin de la même année, continuera de montrer, quoique dans un autre ordre d'idées, quelle sorte de prescience guidait le général dans ce qu'il pensait être de l'intérêt de la France. Il s'agit ici de l'alliance russe :*

« ..... Dans tous les cas, je me tiens prêt, et, si j'en reçois l'avis officiel, j'irai avec grand plaisir saluer S. M. l'Empereur de toutes les Russies. J'ai toujours pensé que la véritable, la seule alliance durable pour la France devait être celle de la Russie..... »

particulièrement, est d'une faiblesse désolante ; son état du pied de paix n'est nullement en rapport avec les exigences du pied de guerre...

Ce qui fait la force de l'armée prussienne, la seule chose que je lui envie, c'est une excellente organisation en corps d'armée, divisions et brigades ; organisation qui rend sa mobilisation si facile et si prompte qu'elle peut toujours, en quarante-huit heures, concentrer 120,000 hommes autour de Mayence et de Coblentz.

Dans l'état actuel des choses, nous n'obtiendrions pas ce résultat en plusieurs semaines !...

Il faut mentionner également ici, mais seulement pour mémoire, car ils ont été publiés et sont présents à l'esprit de tous, les célèbres **Rapports militaires écrits de Berlin** (1), *par le colonel Stoffel, attaché militaire en Prusse. Ces rapports faisaient la lumière complète sur l'armée prussienne, ses formidables effectifs, son état toujours parfait de préparation à la guerre, la rapidité de sa mobilisation.*

Dès le lendemain de Sadowa, cet officier supérieur avait jeté le cri d'avertissement, et, le 28 *février* 1870, *moins de cinq mois avant la guerre, il écrivait encore :*

On est presque effrayé de songer que nous avons à nos portes une puissance rivale qui nous trouve pour le moins incommodes, quoi qu'on en puisse dire, et qui, par suite d'une organisation dont elle ne peut se départir, dispose de plus de 900,000 soldats, tous rompus au métier des armes. J'insiste et je répète : tous rompus au métier des armes ; car il ne s'agit ici ni de gardes nationaux sédentaires, ni de gardes nationaux mobiles, mais bien de soldats qui servent tous pendant trois ans, et qui, après avoir servi, sont entretenus et confirmés par des exercices annuels jusqu'à l'âge de 32 ans.

---

(1) *Rapports militaires écrits de Berlin*, **1866-1870, par le colonel baron Stoffel, ancien attaché militaire. Paris, Garnier, 1871.**

Dès lors, et abstraction faite de notre infériorité sous tant de rapports, comment lutterons-nous, avec les quelques centaines de mille hommes seulement dont se compose notre armée, contre des effectifs doubles et même triples des nôtres, et si fortement constitués?

LA QUESTION DES ALLIANCES (1).

Cependant, le temps marchait. Une première fois, en novembre 1869, *l'Empereur parla, dit le général Lebrun, de l'opportunité de songer à l'étude d'un plan de campagne dans lequel* il serait permis de considérer l'alliance de l'Italie comme certaine, et celle de l'Autriche comme assurée moralement, sinon activement. *Il y revint au commencement de* 1870 (2).

Au mois de mars de cette année, la France reçut la visite de l'archiduc Albert d'Autriche, le vainqueur des Italiens à Custozza, regardé alors comme un des premiers hommes de guerre de l'Europe. Il parcourut la France en tous sens, visitant arsenaux, forteresses et ports militaires, tout en ayant, entre temps, plusieurs entrevues avec l'empereur Napoléon.

Vers la fin d'avril, celui-ci confia au général Lebrun qu'il avait été arrêté, entre l'Archiduc et lui, qu'un plan de campagne serait concerté, aussitôt que possible, entre la France et l'Autriche... (3) ». *Il avait été convenu ensuite que l'Archiduc, aussitôt rentré à Vienne, en avertirait Napoléon III, qui lui enverrait alors un général investi de toute sa confiance, pour discuter et arrêter avec lui les bases du plan de campagne projeté.*

(1) Tout ce qui va suivre n'est que le résumé du livre publié en 1895 par le général Lebrun, sous le titre : *Souvenirs militaires*, 1866-1870.
(2) Général Lebrun, page 59.
(3) Général Lebrun, page 70.

Pour cette mission, le choix de l'Empereur tomba sur le général Lebrun; et celui-ci, avant de partir, fut appelé, le 19 *avril* 1870, *à une conférence aux Tuileries, avec le maréchal Le Bœuf, le général Frossard et le général Jarras, directeur du dépôt de la guerre.*

L'Empereur exposa les idées que l'Archiduc avait émises devant lui : Trois armées de 100,000 *hommes chacune, l'une autrichienne, l'autre italienne, la troisième française,* **envahiraient simultanément l'Allemagne du Sud;** *puis, laissant* 40,000 *Italiens à Munich, se porteraient sur le haut Mein, tandis que le gros des forces restantes de France et d'Autriche, s'établirait : les Français sur la Sarre et en basse Alsace, à cheval sur les Vosges; les Autrichiens, entre Egra et Pilsen.*

LE PLAN DE CAMPAGNE (1).

Arrivé à Vienne le 6 *juin, le général Lebrun put, dès le lendemain, avoir avec l'Archiduc un entretien qui se renouvela les* 8, 9, 13 *et* 14 *du même mois.*

L'envoyé de l'empereur Napoléon avait été autorisé, par le maréchal Le Bœuf, à dire que les forces françaises pourraient être rendues sur la frontière en quatorze jours, commencer au besoin les opérations le quinzième, et que leur effectif se monterait à 400,000 *hommes au minimum.*

Une difficulté se présenta tout d'abord, dans l'impossibilité où seraient les forces de l'Autriche et de l'Italie de commencer les opérations en même temps que l'armée française.

Il fallait à l'Autriche, suivant l'Archiduc, quarante-deux jours pour mobiliser ses troupes, et le même laps de

(1) Tout ce qui va suivre n'est que le résumé du livre publié en 18[illegible] par le général Lebrun.

temps à l'Italie. **On ne pouvait songer à envahir utilement l'Allemagne du sud qu'à la condition de s'y jeter très rapidement comme la France seule pouvait le faire (1);** *mais, jusqu'à leur entrée en ligne, l'Autriche et l'Italie, qui, d'ailleurs, auront donné en même temps que la France l'ordre de mobilisation, se tiendront sur le pied d'une neutralité armée qui obligera la Prusse à maintenir une partie de ses forces sur la frontière autrichienne. Toutefois,* **et à titre de transaction,** *l'Autriche pourrait consentir à prêter à la France un appui effectif et réel, en concentrant, dès le lendemain de la déclaration de guerre, deux corps d'armée à l'effectif du temps de paix, l'un à Pilsen, l'autre à Olmütz.*

Ces bases arrêtées, l'Archiduc s'offrit à rédiger lui-même tout le plan de campagne; huit jours lui suffiraient pour cela et il ferait parvenir, par une voie sûre, son travail à Paris.

Le 23 juin, le général Lebrun rendait compte, verbalement, de sa mission à l'Empereur, aux Tuileries, et, dans le délai indiqué, parvenait à Paris le travail de l'Archiduc, qui, naturellement, ne satisfit qu'à demi Napoléon III, celui-ci attachant une importance majeure à ce que les trois puissances déclarassent, le même jour, la guerre.

Conforme d'ailleurs à ce qui avait été convenu à Vienne, le travail du prince Albert portait en substance que l'armée française franchirait la frontière prussienne le seizième jour de sa mobilisation, ses troupes d'Algérie étant encore, à ce moment, en marche à l'intérieur pour rejoindre.

Quant aux puissances alliées, qui auraient pris l'attitude de la neutralité, **elles auront à accentuer leurs préparatifs de guerre de façon que leurs armées, pendant six semaines, attirent forcément l'attention de la Prusse, et obligent cette puissance à prendre vis-à-vis**

(1) Général Lebrun, page 96.

d'elles, avec une partie de ses forces, des mesures préventives qui *suivront* les premières opérations des armées françaises (1).

La France aurait deux armées : la première, ou armée principale (5 *corps d'armée,* 16 *divisions d'infanterie*) *destinée à opérer sur la rive droite du Rhin, débouchant par Strasbourg et marchant vers Stuttgard et Nuremberg; la deuxième* (3 *corps d'armée,* 9 *divisions d'infanterie*), *devant opérer sur la rive gauche, dans le Palatinat.*

L'Autriche aurait une grande armée, devant compter jusqu'à 23 *ou* 24 *divisions,* concentrée sur la frontière de Bohême, dans les six semaines qui suivront l'ordre de mobilisation (2).

Pour l'Italie, on pensait qu'elle présenterait 100,000 *hommes dont* 50,000 *prêts à agir par le Tyrol et à déboucher en Bavière.*

Résumé à grands traits des opérations : *Jonction de la première armée française et des Autrichiens vers Nuremberg; marche coude à coude ensuite dans les plaines de la Saxe, où se livrera une première grande bataille et où l'on combattra avec un effectif double de celui des Prussiens, car la deuxième armée française aura franchi la Sarre, comme si son premier objectif était Mayence, et retenu ainsi en face d'elle une notable partie des forces prussiennes.*

Au Nord, la flotte française, agissant peut-être de concert avec la flotte danoise, opérera une diversion, en mettant à terre un corps de troupes de marine.

Pour finir, le Prince était d'avis de commencer la guerre au printemps, car la campagne pouvait être longue, grâce à la force de résistance probable des armées prussiennes, auquel cas l'on avait la perspective d'une

---

(1) Général Lebrun, page 98.
(2) Général Lebrun, page 99.

campagne d'hiver, alors que les Prussiens supportent en général beaucoup mieux l'humidité et le froid que ne le font leurs adversaires.

Ce plan soulevait d'assez nombreuses objections, tant au point de vue politique qu'au point de vue militaire; il restait donc à l'étudier à nouveau, pour le modifier et le parfaire. Mais les événements allaient en disposer autrement.

Du 6 au 15 juillet.

ORGANISATION DE L'ARMÉE.

Les choses en étaient là quand, le 6 *juillet* 1870, *le duc de Gramont fit au Corps législatif, à propos de la candidature au trône d'Espagne d'un prince de la maison de Hohenzollern, une déclaration qui vint éveiller brusquement, dans les esprits, l'idée d'une guerre non plus seulement possible, mais cette fois probablement très prochaine, avec la Prusse.*

Dès le lendemain, le maréchal Le Bœuf, ministre de la guerre, désigné par l'Empereur comme major général des armées françaises, avec les généraux Lebrun et Jarras comme aides-majors généraux, prenait ses premières dispositions en vue de cette éventualité. Jusqu'au 24 *juillet, où il alla rejoindre l'armée à Metz, il montra, dit le général Lebrun, une grande activité,* une extrême puissance de travail, une initiative décidée et intelligente (1).

Et pourtant, ce labeur ne devait pas suffire. Il y avait trop à faire.

---

(1) Général Lebrun, page 176.

Confiant à l'excès dans les dispositions prises, en vue d'une guerre, par le maréchal Niel, le maréchal Le Bœuf eut peut-être le tort de recueillir cet héritage tel quel, tandis qu'il n'aurait dû l'accepter que sous bénéfice d'inventaire. Au lieu de contrôler les mesures arrêtées par le maréchal Niel, il ne cessa jamais d'affirmer, pendant les onze mois que dura son ministère, que jamais il ne modifierait en rien ce que son prédécesseur avait décidé pour la préparation à la guerre (1).

Quoi qu'il en soit, du 7 au 11 juillet, et selon le plan conçu par le maréchal Niel qui n'avait rien changé au travail fait par l'Empereur en 1868, *trois armées furent formées, dont le commandement respectif était dévolu:* 1° *au maréchal de Mac-Mahon, qui devait se concentrer en Alsace ;* 2° *au maréchal Bazaine, dont les troupes se rassembleraient en Lorraine ;* 3° *au maréchal Canrobert (armée de réserve), qui réunirait les siennes au camp de Châlons.* Il avait été entendu que l'Empereur, placé au-dessus des trois commandants d'armée, et n'ayant auprès de lui que le major général, les aides-majors généraux et les officiers de sa maison militaire, présiderait à la direction générale des opérations, mais qu'il ne commanderait directement aucune des trois armées (2).

Mais cette première organisation devait être éphémère. Dès le 11, *en effet, l'Empereur décidait qu'il y aurait non plus trois armées, mais bien une seule et que ce serait lui-même qui la commanderait.*

En modifiant ainsi ce qu'il avait décidé en 1868, *Napoléon III obéissait-il à un sentiment d'amour-propre, inspiré par ce fait qu'il avait commandé en* 1859 *l'armée d'Italie? S'inclinait-il devant l'objection que lui avait faite l'archiduc Albert* (3) *qu'une seule armée, composée de*

(1) Général Lebrun, page 177.
(2) Général Lebrun, page 179.
(3) Général Lebrun, page 181.

corps d'armée à trois ou quatre divisions, permettait de réduire sensiblement le nombre des officiers d'état-major et les non-valeurs? Le général Lebrun se prononce pour cette dernière opinion, et, si l'on se reporte aux débats du procès Bazaine, on voit que le maréchal Le Bœuf la partageait à son tour (1).

La nouvelle organisation fut rapidement menée, et son futur général en chef lui donna le nom d'armée du Rhin (2).

MOBILISATION ET DÉSIGNATION DES POINTS DE CONCENTRATION.

a) Mobilisation.

Sept corps d'armée, plus un corps de réserve (la Garde impériale), constituèrent l'unique armée.

Trois maréchaux de France, MM. de Mac-Mahon, duc

(1) Le DUC D'AUMALE, PRÉSIDENT, *demande au maréchal Le Bœuf, qui dépose comme témoin, s'il a eu connaissance des motifs qui ont fait abandonner le projet de la formation des troupes en trois armées :*

M. LE MARÉCHAL LE BOEUF. — « Je crois que ce sont des raisons purement politiques, des raisons, non pas de politique intérieure, mais de politique extérieure, je dirai même que j'en suis sûr.

« Le plan dont M. le président parle est de trois auteurs, le général Lebrun, l'intendant Pagès et moi. Nous l'avions soumis à l'Empereur, qui nous avait ordonné de le préparer, et, en le remettant, nous avons demandé qu'il fût soumis au maréchal Niel. Celui-ci l'a fait compléter dans ses bureaux; plus tard, lorsqu'on a repris ce plan, qui était un plan général, il y a eu des noms mis en avant pour les commandements et, parmi ces noms, s'est trouvé celui du maréchal Bazaine pour commander la première armée — l'armée du Nord. — C'est ce plan que j'ai voulu, comme ministre, appliquer d'abord et que j'ai appliqué, en effet, jusqu'au 11. Tout le travail a été fait, des considérations de politique extérieure sont venues y apporter un changement considérable. Voilà tout ce que je puis dire au conseil. »

(*Procès Bazaine. Audience du* 20 *octobre* 1873.)

(2) Général Lebrun, page 182.

de Magenta, Bazaine et Canrobert, commandaient respectivement les 1er, 3e et 6e corps. Le 2e avait à sa tête le général Frossard, gouverneur du prince impérial; le 4e, le général de Ladmirault; le 5e, le général de Failly; le 7e, le général Douay (Félix) et la Garde, le général Bourbaki (1).

Cette répartition avait l'avantage, ainsi que l'a fait ressortir le général de Rivière, dans son rapport sur l'affaire Bazaine, de permettre, en cas de besoin, la réunion de plusieurs corps d'armée sous la main de l'un des maréchaux.

Quant à la composition des états-majors, on la trouve déjà entièrement fixée dans le tableau suivant, qui porte la date du 16 juillet.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL.

MM.
Lewal, colonel.
D'Andlau, colonel.
Lamy, colonel.
Ducrot, lieutenant-colonel.
Nugues, lieutenant-colonel.
De Kleinenberg, lieutenant-colonel.
Fay, chef d'escadron.
De l'Espée, chef d'escadron.
Tiersonnier, chef d'escadron.
Fœrster, chef d'escadron.
Le Pippre, chef d'escadron.
La Veuve, chef d'escadron.
Vanson, chef d'escadron.
Samuel, chef d'escadron.
Fix, capitaine.

MM.
Méquillet, capitaine.
Vosseur, capitaine.
De France, capitaine.
De Salles, capitaine.
Jung, capitaine.
Derrécagaix, capitaine.
Lemoyne, capitaine.
Tamajo, capitaine.
Foucher, capitaine.
Campionnet, capitaine.
Gavard, capitaine.
Guioth, capitaine.
De la Ferté Senectère, capitaine.
Amphoux, capitaine.
Costa de Serda, capitaine.

(1) En ce qui regarde la composition des corps d'armée, les 1er, 3e, et 6e corps, qui avaient à leur tête des maréchaux de France, comptaient 4 divisions d'infanterie; les 2e, 4e, 5e et 7e corps, 3 divisions seulement; la Garde, ses deux divisions du temps normal.

Une division de cavalerie entrait dans la composition de chaque

Ces officiers étaient partagés, pour le service du grand quartier général, en quatre sections, dont les attributions respectives étaient ainsi fixées : 1re section, service de renseignements; 2e, opérations; 3e, personnel; 4e, matériel, administration.

La répartition des officiers dans ces quatre sections était la suivante :

1re section.

MM.
LEWAL, colonel.
FAY, lieutenant-colonel.
VANSON, chef d'escadron.
SAMUEL, chef d'escadron.

MM.
MÉQUILLET, capitaine.
IUNG, capitaine.
COSTA DE SERDA, capitaine.
SAVARD, capitaine.

2e section.

D'ANDLAU, colonel.
NUGUES, lieutenant-colonel.
LE PIPPRE, chef d'escadron.
LA VEUVE, chef d'escadron.

DERRÉCAGAIX, capitaine.
CAMPIONNET, capitaine.
TAMAJO, capitaine.

3e section.

LAMY, colonel.
DE KLEINENBERG, lieutenant-colonel.
TIERSONNIER, chef d'escadron.
FŒRSTER, chef d'escadron.

VOSSEUR, capitaine.
GUIOTH, capitaine.
LEMOYNE, capitaine.
DE LA FERTÉ SENECTÈRE, capitaine.

4e section.

DUCROT, lieutenant-colonel.
DE L'ESPÉE, chef d'escadron.
FIX, capitaine.
DE FRANCE, capitaine.

FOUCHER, capitaine.
AMPHOUX, capitaine.
DE SALLES, capitaine.

---

corps d'armée, ainsi qu'un parc et une réserve d'artillerie, avec une réserve du génie.

Trois batteries d'artillerie et une compagnie du génie étaient attachées à chaque division d'infanterie.

L'armée comptait, en outre : une réserve de cavalerie composée de 3 divisions, à chacune desquelles étaient attachées deux batteries d'artillerie à cheval; une réserve générale d'artillerie; un grand parc de campagne; un équipage de ponts de réserve et une réserve générale du génie. (Voir dans la *Revue militaire*, n° 1, l'ordre de bataille de l'armée du Rhin.)

En ce qui regarde les corps d'armée et les divisions, les officiers d'état-major y furent ainsi répartis (1) :

GARDE IMPÉRIALE.

MM.	MM.
D'AUVERGNE, général, chef.	PAGÈS, capitaine.
ROBINET, colonel, sous-chef.	GUILLET, capitaine.
CHENNEVIÈRE, chef d'escadron.	PERRIER, capitaine.

1^re^ division d'infanterie.

FERRET, colonel.	MULTZER, capitaine.
FABRE, chef d'escadron.	BLANCHET, capitaine.

2^e^ division d'infanterie.

BALLAUD, colonel.	CŒURET DE SAINT-GEORGES, capitaine.
MAGUIN, chef d'escadron.	DE BRYE, capitaine.

Division de cavalerie.

GALINIER, colonel.	DUBRETON, capitaine.
DE VILLERMONT, chef d'escadron.	DELPHIN, capitaine.

1^er^ CORPS (Strasbourg).

COLSON, général, chef.	GAUDEMARIS, capitaine.
X..., général, sous-chef.	RIFF, capitaine.
TISSIER, chef d'escadron.	KESSLER, capitaine.
DE BASTARD, chef d'escadron.	RAU, capitaine.
CORBIN, chef d'escadron.	DE GROUCHY, capitaine.

1^re^ division d'infanterie.

DE MONTIGNY, lieutenant-colonel.	SCHNELL, capitaine.
CARTIER, chef d'escadron.	AIGNAN, capitaine.

2^e^ division d'infanterie.

ROBERT, colonel.	TITRE, capitaine.
LAMBRIGOT, chef d'escadron.	DU CLOZEL, capitaine.

3^e^ division d'infanterie.

MAREL, colonel.	GUERRIER, capitaine.
THIÉRY, chef d'escadron.	LEDUC, capitaine.

---

(1) On a cru intéressant d'intercaler ici cet état qui existe aux Archives de la guerre et qui paraît inédit. On donnera ultérieurement les renseignement relatifs au personnel des divers services.

4e division d'infanterie.

MM.	MM.
D'ANDIGNÉ, colonel.	ROSSELIN, capitaine.
WARNET, chef d'escadron.	MANSUY, capitaine.

Division de cavalerie.

GRESLEY, colonel.	CARON, capitaine.
RÉGNIER (P.-A.), chef d'escadron.	D'HARCOURT, capitaine.

2e CORPS (Saint-Avold).

SAGET, général, chef.	ALLAIRE, capitaine.
GAILLARD, lieutenant-colonel, sous-chef.	PARISOT, capitaine.
DE CRÉNY, chef d'escadron.	LE MULIER, capitaine.
KIENLIN, chef d'escadron.	DESTREMAU, capitaine.
	THOMAS, capitaine.

1re division d'infanterie.

ANDRIEU, colonel.	PEYRONNET, capitaine.
DEGUILLY, chef d'escadron.	DE CHAUSSEPIERRE, lieutenant.

2e division d'infanterie.

LOYSEL, lieutenant-colonel.	MIOT, capitaine.
MAGNAN, chef d'escadron.	TRUCHY, capitaine.

3e division d'infanterie.

BILLOT, lieutenant-colonel.	ABRIA, capitaine.
HEILMANN, chef d'escadron.	DURIEUX, capitaine.

Division de cavalerie.

DE COOLS, lieutenant-colonel.	DE GERMINY, capitaine.
DE LA GRANVILLE, chef d'escadron.	BEAUDOIN DE SAINT-ÉTIENNE, capitaine.

3e CORPS (Metz).

MANÈQUE, général, chef.	GISBERT, capitaine.
GRANGER DU ROUET, lieutenant-colonel, sous-chef.	GRENIER, capitaine.
CHATILLON, chef d'escadron.	DE LOCMARIA, capitaine.
DUVERNEY, chef d'escadron.	DE MAUDUIT-DUPLESSIS, capitaine.
HUBERT-CASTEX, chef d'escadron.	DE VAUDRIMEY, capitaine.

1re division d'infanterie.

FOLLOPPE, colonel.	MERCIER, capitaine.
FÉREY, chef d'escadron.	LAHALLE, capitaine.

2e division d'infanterie.

MM.
BONNEAU DU MARTRAY, colonel.
RUYNEAU DE SAINT-GEORGES, chef d'escadron.

MM.
GRAFF, capitaine.
CONTESSE, capitaine.

3e division d'infanterie.

D'ORLÉANS, lieutenant-colonel.
SCHASSERÉ, capitaine.
DUMAS, capitaine.
DE CHAMPFLOUR, capitaine.

4e division d'infanterie.

DE LA SOUJEOLE, lieutenant-colonel.
VERSIGNY, chef d'escadron.
PARISON, capitaine.
BERTRAND (A.-F.), capitaine.

Division de cavalerie.

DE JOUFFROY D'ABBANS, lieutenant-colonel.
SCELLIER DE LAMPLE, chef d'escadron.
DUTHEIL DE LA ROCHÈRE (C.-A.-M.) capitaine.
VINCENT, capitaine.

4e CORPS (Thionville).

OSMONT, général, chef.
SAGET, lieutenant-colonel, sous-chef.
DE POLIGNAC, chef d'escadron.
DE PLAZANET, chef d'escadron.
JEANJEAN, capitaine.
MARIGUES DE CHAMPREPUS, capitaine.
DORBAU, capitaine.
BOURELLY, capitaine.

1re division d'infanterie.

DE PLACE, colonel.
DEBIZE, chef d'escadron.
GARCIN, capitaine.
DE LA BOULAYE, capitaine.

2e division d'infanterie.

DE RAMBAULT, lieutenant-colonel.
GOUMENAULT DES PLANTES, chef d'escadron.
BASSOT, capitaine.
GUÉRIN-PRÉCOURT, capitaine.

3e division d'infanterie.

VILLETTE, lieutenant-colonel.
BRILLET, chef d'escadron.
ACARIÈS, capitaine.
DUQUESNAY, capitaine.

Division de cavalerie.

CAMPENON, colonel.
CRÊTIN, capitaine.
RISPAUD, capitaine.
BACH, capitaine.

5e CORPS (Bitche).

MM.
Besson, général, chef.
Clémeur, colonel, sous-chef.
Perrotin, chef d'escadron.
Adornp de Tscharner, capitaine.

MM.
De Saint-Haouen, capitaine.
De Piépape, capitaine.
Veau de la Nouvelle, capitaine.
De Gibon, capitaine.

1re division d'infanterie.

Clappier, lieutenant-colonel.
Bresson, chef d'escadron.
Caris, capitaine.
Pifteau, capitaine.

2e division d'infanterie.

Beaudoin, colonel.
Perrossier, capitaine.
Poulain, capitaine.
Bertrand (M.-E.), capitaine.

3e division d'infanterie.

Lambert, colonel.
Anot de Maizière, capitaine.
De la Vieuville, capitaine.
De la Tuollays, capitaine.

Division de cavalerie.

Pujade, lieutenant-colonel.
Gervais, chef d'escadron.
D'Heilly, capitaine.
Pendezec, capitaine.

6e CORPS (camp de Châlons).

Henry, général, chef.
Borson, colonel, sous-chef.
Caffard, chef d'escadron.
Roussel, chef d'escadron.
Grosjean, capitaine.
Aubry, capitaine.
De Vallin, capitaine.
Leps, capitaine.

1re division d'infanterie (camp).

Fourchault, lieutenant-colonel.
Gruizard, chef d'escadron.
D'Amboix, capitaine.
Litschfousse, capitaine.

2e division d'infanterie (camp).

Dollin du Fresnel, colonel.
Regnier (J.-M.), chef d'escadron.
Avon, capitaine.
Humbel, capitaine.

3e division d'infanterie (Soissons).

Piquemal, lieutenant-colonel.
Tisseyre, capitaine.
Henneton, capitaine.
Hiver, capitaine.

4e division d'infanterie (Paris).

Melin, colonel.
Bourgois, chef d'escadron.
Niox, capitaine.
Martner, capitaine.

Division de cavalerie (camp).

Armand, lieutenant-colonel.
Decosmi, chef d'escadron.
Jacobé de Haut, capitaine.
D'Entraigues, lieutenant.

7e CORPS (Belfort).

MM.
Renson, général, chef.
Davenet, lieutenant-colonel, sous-chef.
Loizillon, chef d'escadron.
Des Plas, chef d'escadron.

MM.
De Fayet, capitaine.
Tinchant, capitaine.
Robert, capitaine.
De Geffier, capitaine.

1re *division d'infanterie* (Colmar).

Sumpt, lieutenant-colonel.
Taffin, chef d'escadron.

Roudaire, capitaine.
Mathieu, capitaine.

2e *division d'infanterie* (Belfort).

De Linage, colonel.
Parmentier, chef d'escadron.
Berruyer, capitaine.

Espivent de la Villeboisnet, capitaine.

3e *division d'infanterie* (Lyon).

Duval, lieutenant-colonel.
Beaux, chef d'escadron.

Penel, capitaine.

Division de cavalerie (Belfort).

X..., colonel.
Boquet, chef d'escadron (faisant fonctions de chef d'état-major).

De Perthuis, capitaine.
Hagron, capitaine.

RÉSERVE DE CAVALERIE.

1re *division* (Lunéville).

X..., colonel.
De Lantivy, chef d'escadron (faisant fonctions de chef d'état-major.

Chalanqui, capitaine.
Delatre, capitaine.

2e *division* (Lunéville).

De Tugny, lieutenant-colonel.
Jumel de Noireterre, chef d'escadron.

Mangon de la Lande, capitaine.
X..., capitaine.

3e *division* (Pont-à-Mousson).

Durand de Villers, colonel.
Saint-Arroman, capitaine.

Martin, capitaine.
X..., capitaine.

Dès le 11 juillet, le ministre de la guerre avait adressé aux commandants de corps d'armée et aux généraux commandant les divisions territoriales et actives, la dépêche chiffrée suivante :

Veillez à ce que les généraux soient à leur poste ; ils peuvent avoir des ordres urgents à exécuter. Ceci est très confidentiel.

Ordonnez aux générаux de s'assurer par eux-mêmes, chez les commandants de recrutement, que les ordres d'appel de tous les hommes de la réserve sont à jour et prêts à être expédiés au premier ordre. Faire cette vérification, non ostensiblement, en bourgeois. S'assurer si les contrôles de la garde nationale mobile sont bien au courant.

A la date du 14, il leur télégraphiait ce qui suit (Dépêche expédiée à 8 h. 40, soir) :

Tous les hommes disponibles dans leurs foyers, appartenant à l'armée de terre ou à l'armée de mer, jeunes soldats des deuxièmes portions des contingents des classes de 1863, 1866, 1867 et 1868 et militaires de la réserve sont appelés à l'activité. Faites notifier les ordres d'appel déjà préparés pour les hommes de ces diverses catégories. Prescrivez rigoureusement qu'ils emportent leurs effets, et surtout leurs havre-sacs.

Le 12 juillet, le colonel d'état-major Gresley, directeur des affaires politiques en Algérie, arrive à Alger, venant de Paris et apportant au maréchal de Mac-Mahon (1) *l'ordre d'embarquer immédiatement les troupes destinées à entrer en campagne. Ces troupes sont désignées depuis*

(1) ... « Je donnai les instructions pour concentrer le plus vite possible les troupes, dont les plus éloignées devaient arriver au plus tard le 18 dans les ports.

« Sur ce même courrier, le maréchal Le Bœuf, ministre de la guerre, me faisait connaître que j'étais appelé à prendre le commandement d'une armée composée de trois corps, qui devaient se réunir sur le

36

le mois de janvier, sur l'ensemble de l'armée d'Afri
comme devant être dirigées sur la mère patrie en ca
guerre européenne.

b) Désignation des points de concentration.

C'est le 15 juillet qu'a lieu la déclaration officielle
Chambres, de la fin des négociations, de l'insulte
à notre ambassadeur et de la nécessité d'appeler
réserves, et, dès ce jour même, les premiers ordre
mouvement sont expédiés par le ministre.

Afin d'épargner le plus possible le temps et la long
du chemin aux troupes envoyées à la frontière, cell
4ᵉ corps, à notre gauche, furent tirées de Lille et
région du Nord; les divisions de Paris furent dir
sur Metz (3ᵉ *corps*); *Saint-Avold reçut les divisions*
rassemblées au camp de Châlons (2ᵉ *corps*); *Lyon, le*
Est et quelques garnisons du Midi fournirent des élé
aux 5ᵉ et 7ᵉ corps; enfin, les troupes d'Afrique f
dirigées sur Strasbourg pour faire partie du 1ᵉʳ corp

Rhin, près de Strasbourg, et me prescrivait de me rendre imm
ment à Paris.

« J'allais partir le soir même, lorsque je reçus, par dépêche t
phique, l'ordre de suspendre tout embarquement jusqu'à l'arri
premier courrier.

« Avant son départ, le colonel Gresley avait été mandé près d
pereur, qui lui avait dit : « Cette guerre ne sera pour le m
« qu'une petite distraction; il continuera à être gouverneur de
« rie, et sera remplacé temporairement par le général Durri
« sous-gouverneur. Qu'il prenne ses dispositions dans la prévisi
« prompt retour à Alger ».

« Je ne sais si l'Empereur éprouvait réellement ce sentiment
fiance; quant à moi, je pris mes dispositions comme si je ne
point revenir en Algérie. »

(Extrait des *Souvenirs inédits du maréchal de Mac-Mahon.*)

(1) *Ce même jour, 15 juillet* (11 *heures du soir*), *le maréchal L*
…it au général Frossard, au camp de Châlons :

…us avez reçu, à l'heure qu'il est, l'ordre en vertu duqu

Les sept corps d'armée et la Garde reçurent dès lors comme points de concentration, les destinations suivantes : 7e corps, *Belfort;* 1er, *Strasbourg;* 5e, *Bitche;* 2e, *Saint-Avold;* 3e, *Metz;* 4e, *Thionville;* 6e, *camp de Châlons. La Garde impériale se concentrerait à Nancy, d'où elle serait à même d'être dirigée sur Strasbourg ou bien sur Metz et la Sarre, suivant les événements.*

Le général Jarras, dans ses « Souvenirs », *fait observer que ce n'était là, dans la pensée du major général, qu'une* concentration provisoire et transitoire, destinée à former les corps d'armée, et qui devait être promptement modifiée (1).

Et il ajoute, à l'appui de cette remarque : Comme on

---

devez mettre les troupes sous vos ordres en mouvement demain, 16, dans l'après-midi, pour les porter à la frontière.

Votre quartier général sera Saint-Avold, où vous devez vous rendre de votre personne. Vos troupes ne dépasseront pas Saint-Avold. Les renseignements qui sont parvenus ici indiquent que l'ennemi pourrait voir ses forces s'étendant de Sarrelouis à Sarrebrück, longeant la rive droite de la Sarre.

Jusqu'à nouvel ordre, vous êtes placé sous les ordres de M. le maréchal Bazaine, commandant le 3e corps, dont le quartier général est à Metz.

M. le maréchal Bazaine sera rendu à Metz après-demain 17, dans la matinée. Il aura sous son commandement 4 divisions.

M. le général de Failly, qui commande le 5e corps avec 3 divisions, prendre son quartier général à Phalsbourg. Il est chargé d'appuyer tre droite, tandis que le maréchal Bazaine doit se lier avec vous sur tre gauche. Je n'ai pas besoin de vous recommander de vous éclairer ssitôt que possible sur votre front, et de vous tenir constamment en mmunication avec M. le maréchal Bazaine et M. le général de Failly.

P.-S. — L'armée s'appellera, à dater de ce jour, l' « Armée du Rhin ». D'après les premières nouvelles reçues de la Sarre, une division prusnne serait massée à Sarrebrück et une autre à Sarrelouis. Mais, près des renseignements venus postérieurement à ceux-ci, l'ennemi rait des forces plus considérables sur la Sarre. Il y a lieu, dès lors demeurer concentré.

1) *Souvenirs du général Jarras,* chef d'état-major général de l'armée Rhin. 1 vol., Paris, Plon et Nourrit, 1892.

ne pouvait pas diriger sur un même point toutes les troupes appelées à faire partie de l'armée, et qui se trouvaient disséminées sur la surface de l'empire, on les réunissait d'abord par division et par corps d'armée, avant de les faire entrer en opérations de guerre.

Quant au rassemblement de ces forces sur la frontière même, il s'expliquait par le désir de protéger notre territoire contre les incursions ennemies, et par la conviction qu'avait l'Empereur, que nous serions prêts avant les Prussiens et capables, dès lors, de prendre une offensive dont l'idée paraît avoir été tout d'abord bien arrêtée dans son esprit :

On en trouve la preuve dans ce passage des « Souvenirs du général Jarras » *où, après avoir regretté que l'on n'eût pas arrêté, au moins à sa connaissance, un plan d'opérations, le général ajoute :* Surtout avec la prétention qu'on avait de devancer l'ennemi et de le surprendre par un coup d'éclat (1).

Soit qu'on voulût prendre cette offensive suivant le plan primitif de l'archiduc et l'intention exprimée le 21 *juillet par l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon* (2) *soit qu'on adoptât celui du général Frossard, s'opposant à l'ennemi* sur les deux lignes d'opérations qu'il devait nécessairement suivre pour pénétrer en Alsace et en Lorraine » (3), *cette concentration provisoire répondait également aux deux éventualités.*

*A l'exemple de celles du XVIII*e *siècle, elle limitait les points principaux d'accès de l'adversaire en faisant couvrir chacun des corps d'armée à sa propre couverture, et permettait, à un moment donné, de les serrer rapidement*

(1) *Souvenirs*, page 54.

(2) Voir plus loin, *Souvenirs inédits du maréchal de Mac-Mahon*, page 549.

(3) Rapport sur les opérations du 2e corps de l'armée du Rhin dans la campagne de 1870, par le général Frossard.

sur l'un d'eux formant « tête d'armée ». Elle pouvait utiliser la transversale de Bitche soit pour faire venir l'armée du Rhin au secours de celle de la Moselle, ainsi que le prévoyait le général Frossard dans son Mémoire de 1867, *soit pour exécuter le mouvement réciproque de la Moselle et de la Sarre au Rhin auquel songea ultérieurement l'Empereur.* Nous avons su et nous devons dire, *écrivait le général Frossard au lendemain de la guerre*, qu'une concentration générale, dans le but d'un mouvement offensif dans la Bavière rhénane, était dans la pensée du commandant en chef des forces françaises et qu'elle se serait opérée s'il avait eu deux jours encore à sa disposition avant le mouvement d'attaque que l'ennemi effectua sur ses deux grandes lignes d'invasion, le 6... A cet effet, le 2e corps (devait se rendre) à Bitche; le 3e à Sarreguemines; le 4e à Haut-Hombourg et la Garde à Saint-Avold (1).

Malheureusement comme on vient de le voir, le temps, condition essentielle du succès de ces combinaisons, fit défaut; une insuffisance incontestable de préparation (1) *fit hésiter le chef suprême de l'armée qui se laissa devancer par l'ennemi. Le commandement français avait, en effet, commis une de ces erreurs initiales qui, suivant la juste expression du maréchal de Moltke, ne peuvent se réparer dans tout le cours d'une campagne; il avait fait la faute capitale de négliger toute préparation de la mobilisation, et l'avait encore aggravée non seulement en assignant à cette opération un délai maximum de quatorze jours, mais encore en tenant pour exagérés les avertissements alarmés du colonel Stoffel et du général Ducrot, et les calculs du colonel Lewal.*

Dans un rapport daté de Berlin, le 12 *août* 1869, *le colonel Stoffel s'exprimait en effet ainsi :*

---

(1) Rapport sur les opérations du 2e corps de l'armée du Rhin dans campagne de 1870, par le général Frossard.

Il faut nous le tenir pour dit : nous ne surprendrons pas la Prusse. Son organisation militaire... lui permet de concentrer sur nos frontières, en 20 ou 25 jours, plusieurs armées de 100,000 hommes chacune...

D'autre part, et comme on l'a vu plus haut, le général Ducrot écrivait, dès le mois de mars 1867 :

... Le 8 mai 1866, le gouvernement prussien ordonnait la mobilisation de ses corps d'armée; le 19 mai, tous ces corps étaient concentrés et venaient prendre position sur les frontières... En quatorze jours, cette armée de 240,000 hommes avait été portée à 490,000 hommes, tous armés, habillés, encadrés...

Reprenant la même idée, il avait écrit, en janvier 1868, *ainsi qu'on a pu le voir également ici même :*

Ce qui fait la force de l'armée prussienne, la seule chose que je lui envie, c'est une excellente organisation en corps d'armée, divisions et brigades; organisation qui rend sa mobilisation si facile et si prompte, qu'elle peut toujours, en 48 heures, concentrer 120,000 hommes autour de Mayence et de Coblentz.

Dans l'état actuel des choses, nous n'obtiendrions pas ce résultat en plusieurs semaines.

Enfin, le colonel Lewal, chef du 2e bureau du Dépôt de la guerre, annotant un rapport, détaillé jour par jour, du capitaine Samuel, sur la mobilisation prussienne, avait fixé à 22 *jours* (1) *au maximum le temps nécessaire à l'ennemi pour être prêt.*

---

(1) *Rapport du capitaine Samuel, annoté par le colonel Lewal, sur le temps nécessaire à la mobilisation des forces prussiennes.*

RÉGIMENT D'INFANTERIE.

Réception et expédition des ordres de mobilisation	1er jour.
Passage d'officiers et de sous-officiers au bataillon de dépôt; commencement de formation de ce dépôt............	2e et 3e jours.
Envoi d'officiers et sous-officiers au	

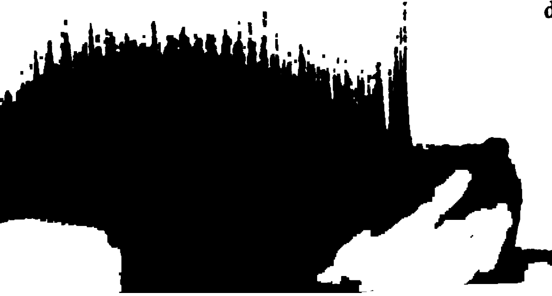

Mais, le 30 *juin* 1870, *le général Lebrun s'était fait*

---

dépôt de remonte et aux districts de landwehr, pour ramener les hommes de réserve...........................	2ᵉ et 3ᵉ jours.
Réception des chevaux.............	7ᵉ jour.
Réception des voitures et des hommes du train..........................	4ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ jours.
Arrivée successive des réserves......	8ᵉ, 9ᵉ et 10ᵉ jours.
Leur habillement, équipement, armement	9, 10ᵉ, 11ᵉ et 12ᵉ jours.
Formation de sections d'ouvriers; organisation du bataillon de dépôt......	13ᵉ et 14ᵉ jours.
Distribution et réception de munitions, outils, etc.....................	15ᵉ et 16ᵉ jours.
Fin de la mobilisation.............	17ᵉ jour.
Temps nécessaire en moyenne pour la mobilisation d'un régiment d'infanterie.	17 *jours*.

Régiment de cavalerie.

Réception et expédition des ordres..	1ᵉʳ jour.
Départ d'officiers et de sous-officiers pour le dépôt de remonte, pour le district de landwehr, afin d'y chercher les réserves...........................	2ᵉ et 3ᵉ jours.
Arrivée des réserves et des chevaux..	10ᵉ, 11ᵉ, 12ᵉ jours.
Pendant ce temps, réception des voitures et des hommes du train; organisations diverses.......................	du 2ᵉ au 12ᵉ jour.
Habillement, équipement et armement des hommes; harnachement des chevaux	11ᵉ, 12ᵉ, 13ᵉ, 14ᵉ et 15ᵉ jours.
Formation des sections d'ouvriers et organisation de l'escadron de dépôt....	15ᵉ, 16ᵉ, 17ᵉ et 18ᵉ jours.
Distribution de munitions, d'outils, de cordes, etc.....................	17ᵉ et 18ᵉ jours.
Fin de la mobilisation.............	19ᵉ jour.
Temps nécessaire en moyenne pour la mobilisation d'un régiment de cavalerie.	19 *jours*.
Temps nécessaire en moyenne pour la mobilisation d'un régiment d'artillerie.	22 *jours*.
Temps nécessaire en moyenne pour la	

auprès de l'Empereur l'interprète des considérations qui vont suivre (1) :

En Prusse on compte 3 semaines pour mobiliser le corps d'armée, chacun dans son rayon, à partir du jour où les hommes sont rappelés sous les drapeaux.

La réunion de plusieurs corps d'armée sur un point de la frontière nécessite une semaine de plus par corps et par grande ligne de chemin de fer.

Le VIII[e] corps, par exemple, pourrait être réuni en 3 semaines derrière la Sarre. Après 4 semaines, les VII[e] et XI[e] corps l'y auraient rejoint; après 5 semaines, les X[e] et IV[e].

---

mobilisation d'un bataillon de pionniers avec ses différents services........... 21 *jours.*

Temps nécessaire en moyenne pour la mobilisation des divers services administratifs, vivres, ambulances, transports, etc., qui incombe au bataillon du train .... 21 *jours.*

La mobilisation de la landwehr commencera en même temps.

Une fois les corps mobilisés, il ne faut pas, en moyenne, plus de 4 jours, au moyen des voies de terre, pour les réunir autour du quartier général de la division dont ils font partie.

Sans pouvoir apprécier au juste le temps qui serait nécessaire pour concentrer les divisions en un point du commandement du corps d'armée, on peut affirmer que ce corps d'armée mobilisé, pourvu de tout matériel et chevaux, serait en état de se mettre en mouvement, de son quartier général, le 30[e] jour après le commencement de la mobilisation.

Annotation de la main du colonel Lewal, chef du 2[e] bureau de l'état-major général :

Il est évident que la réunion des corps de troupe au quartier général de chaque division, et des divisions au quartier général de chaque corps d'armée, sera le plus souvent inutile; les corps de troupe pouvant quemment prendre le chemin de fer, au lieu même de leur garnison pour se rendre au point de concentration de chaque armée.

Par conséquent, il ne paraît pas qu'il faille compter **sur plus de 21 à 22 jours** pour la mise complète de l'armée prussienne sur le pied de guerre.

(1) Général Lebrun, page 116.

Comme la Prusse ne pourrait pas entreprendre une invasion en France avec moins de 8 corps, c'est-à-dire moins de 270 bataillons, il s'ensuit qu'un mouvement offensif au delà de la Sarre n'est redoutable que 7 semaines après le rappel des hommes.

En 1866, après deux mois de préparatifs plus ou moins secrets, le rappel des hommes fut ordonné les 3 et 5 mai et, pour la dernière partie de la landwehr, le 12 mai.

Le 16 juin, après 44 et 42 journées, trois divisions de l'armée de l'Elbe entrèrent en Saxe où l'on savait ne pas trouver un seul Autrichien. Du 22 au 26 juin, on dépassa la frontière autrichienne. Il y eut donc 7 semaines entre le rappel et l'entrée réelle en campagne.

Quelle qu'ait été l'importance relative attribuée par l'Empereur à ces renseignements contradictoires, il semble que, dans les premiers jours qui suivirent la déclaration de guerre, il ait été enclin à une confiance trompeuse, si l'on s'en réfère aux Souvenirs inédits du maréchal de Mac-Mahon. *Le* 21 *juillet* 1870, *en effet, le maréchal, venant d'Alger et passant à Paris pour aller prendre à Strasbourg le commandement du* 1^er^ *corps, eut avec Napoléon III et le maréchal Le Bœuf des entrevues qu'il relate en ces termes :*

Le ministre paraissait plein de confiance, et pensait qu'il y avait une grande exagération dans les rapports du colonel Stoffel et du général Ducrot, commandant à Strasbourg, qui représentaient l'un et l'autre l'armée allemande avec son effectif bien supérieur à celui que nous pouvions lui opposer.

Il était persuadé que, dans tous les cas, l'armée française, quand même elle serait inférieure en nombre, parviendrait à battre l'ennemi.

L'Empereur était très calme et me parla, pendant quelques instants seulement, plutôt de l'Algérie que de la guerre qui allait commencer. Je le quittai, étonné de

la discrétion dont il usait envers moi. Je craignais que pour une opération aussi importante, il n'eût pas u plan bien arrêté. Aussi me décidai-je à aller le retrouve le lendemain, avant mon départ.

Dans la conversation que j'eus alors avec lui, il m fit connaître qu'il avait l'intention de franchir le Rhi au-dessous de Strasbourg, de manière à séparer le su et le nord de l'Allemagne. Trois corps d'armée et l Garde devaient se concentrer à Metz, deux corps à Stras bourg et deux autres rester en réserve à Châlons.

Il m'invita à examiner le point qui me semblera le plus convenable pour traverser le Rhin, entre Stras bourg et Wissembourg.

. . . .

L'Empereur ne paraissait pas douter que, dès le débu l'armée française ne culbutât les Allemands.

En rapprochant cet entretien de tout ce qui précède, notamment des paroles de Napoléon III au colonel Ge ley, il semble que l'on soit en droit de conclure qu'e comptant une mobilisation de son armée en quator jours et croyant celle de son adversaire beaucoup pl tardive que ne le prévoyait le colonel Lewal, l'Empere espérait au début prendre une offensive rapide qui e culbuté les corps ennemis en formation, et lui eût perm de séparer l'Allemagne du Sud de celle du Nord et terminer promptement la campagne. On verra plus l la surprise qu'il éprouva dans sa mobilisation et qui sa doute le troubla suffisamment pour lui faire perdre temps précieux en hésitations funestes entre l'offens et la défensive, et finalement adopter la première, moins quarante-huit heures trop tard :

(*A suivre.*) F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES REVUES.

REVUES FRANÇAISES.

Journal des Sciences militaires. Juin 1900. — L'avancement fin de siècle (*fin*), par M. le général Lewal. — Le déclassement de la place de Bayonne, par M. le général Derrécagaix. — Le centenaire de Marengo : le rôle de la cavalerie, par M. le commandant Picard. — Artillerie de campagne à tir rapide des armées européennes (*fin*). — La conférence de la Haye et le nouveau droit de la guerre. — Observations faites sur l'armée anglaise des Indes à la suite des colonnes exécutées en 1897 sur la frontière afghane. — Du nombre à la guerre (*suite*), par M. le capitaine de La Grandville. — Éclaireurs de l'artillerie. — La guerre de la Succession d'Autriche (1740-1748) (*suite*).

Le Spectateur militaire. 1er et 5 juin 1900. — Clausewitz. Campagne de 1814, traduit par le chef d'escadron G. Duval de Fraville (*suite*). — B***. Du Cap au Zambèze (*suite*). — Capitaine du génie E.-L. Bonnefon. Le Transsaharien par la main-d'œuvre militaire (*suite*). — C. de Rénemont. Campagne de 1866 (*suite*). — Capitaine L. Juin. Le commandement de l'escadron.

Revue militaire universelle. 1er juin 1900. — Général Gallieni. Rapport d'ensemble sur la situation générale de Madagascar (*suite*). — Commandant Hollender. Le siège de Phalsbourg en 1870 (*suite*). — H. de Lacuzan. Étude d'une question de tactique (*suite*).

Revue du Cercle militaire. 2, 9, 16, 23 et 30 juin 1900. — L'artillerie française dans le combat. — La guerre au Transvaal (*suite*). — La guerre sous-marine (*suite*). — Notre armée jugée à l'étranger. — Nos Alpins jugés par les Espagnols. — Les manœuvres impériales allemandes en 1899 (*suite*). — Troupes coloniales portugaises.

La Revue d'Infanterie. 15 juin 1900. — Colonel Belhomme. Histoire de l'infanterie en France (*suite*). — Cl. Le règlement du 16 novembre 1899 sur le tir de l'infanterie allemande (*suite*). — G. Clément. Question d'application du service en campagne (*suite*). — Commandant Jérôme. Essai historique sur la tactique de la cavalerie (*suite*). — Capitaine G. Lévy. Formations et manœuvres de l'infanterie en campagne (*suite*).

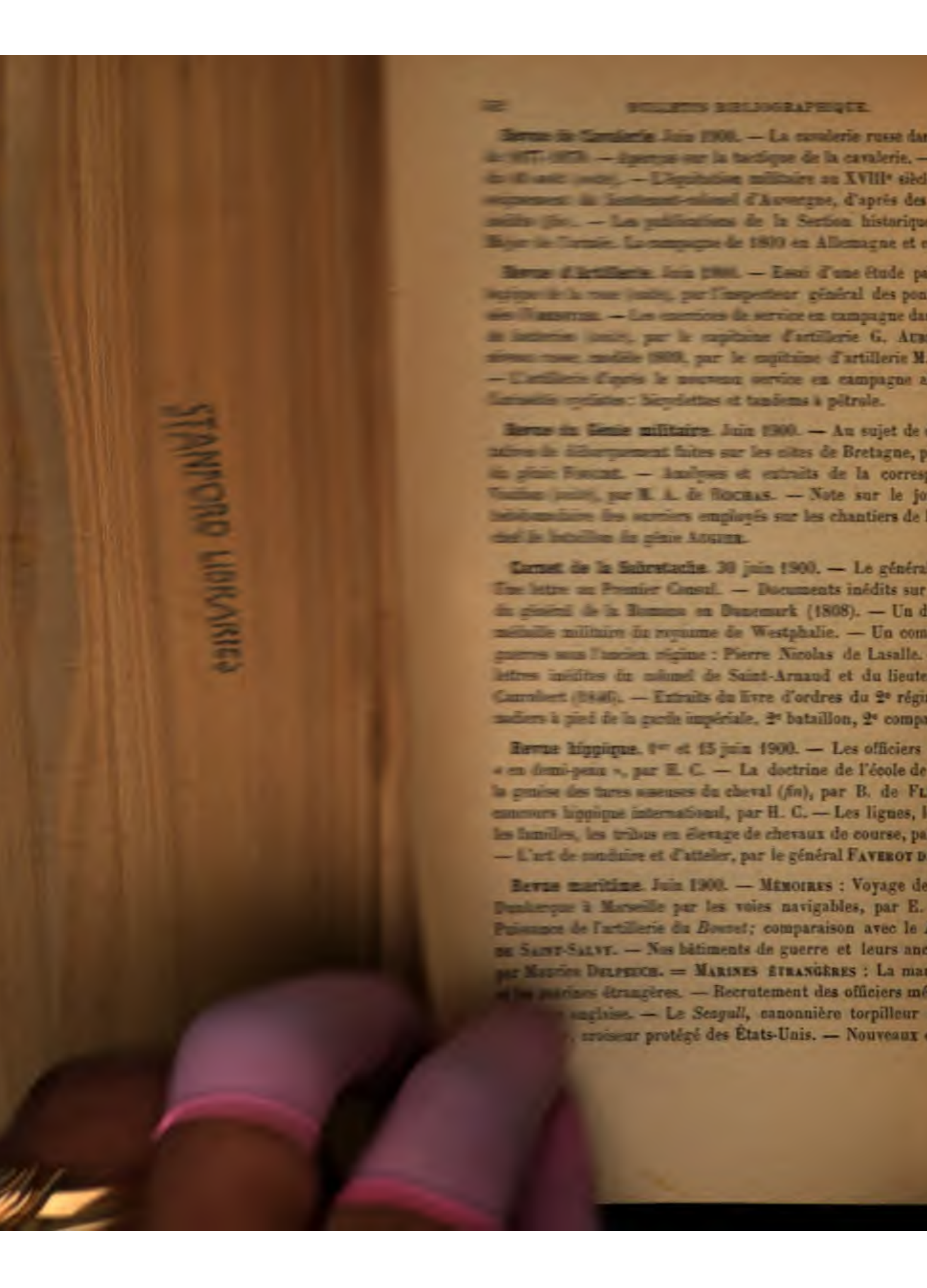

Revue de Cavalerie. Juin 1900. — La cavalerie russe da[illegible] de 1877-1878. — Aperçus sur la tactique de la cavalerie. — [illegible] (suite). — L'équitation militaire au XVIIIe siècl[illegible] [illegible] du lieutenant-colonel d'Auvergne, d'après des [illegible] inédits (fin). — Les publications de la Section historiqu[illegible] Major de l'armée. La campagne de 1809 en Allemagne et [illegible]

Revue d'artillerie. Juin 1900. — Essai d'une étude pa[illegible] [illegible] de la roue (suite), par l'inspecteur général des pon[illegible] [illegible]. — Les exercices de service en campagne da[illegible] [illegible] (suite), par le capitaine d'artillerie G. Au[illegible] [illegible] modèle 1899, par le capitaine d'artillerie M. [illegible] — L'artillerie d'après le nouveau service en campagne a[illegible] formations cyclistes : bicyclettes et tandems à pétrole.

Revue du Génie militaire. Juin 1900. — Au sujet de [illegible] [illegible] de débarquement faites sur les côtes de Bretagne, p[illegible] du génie [illegible]. — Analyses et extraits de la corresp[illegible] Vauban (suite), par M. A. de Rochas. — Note sur le jo[illegible] hebdomadaire des ouvriers employés sur les chantiers de [illegible] chef de bataillon du génie [illegible].

Carnet de la Sabretache. 30 juin 1900. — Le généra[illegible] Une lettre au Premier Consul. — Documents inédits sur [illegible] du général de la Romana en Danemark (1808). — Un d[illegible] médaille militaire du royaume de Westphalie. — Un com[illegible] guerres sous l'ancien régime : Pierre Nicolas de Lasalle. [illegible] lettres inédites du colonel de Saint-Arnaud et du lieute[illegible] [illegible] (1846). — Extraits du livre d'ordres du 2e régi[illegible] [illegible] à pied de la garde impériale, 2e bataillon, 2e compa[illegible]

Revue hippique. 1er et 15 juin 1900. — Les officiers [illegible] « en demi-peau », par H. C. — La doctrine de l'école de[illegible] la genèse des tares osseuses du cheval (*fin*), par B. de Fl[illegible] concours hippique international, par H. C. — Les lignes, l[illegible] les familles, les tribus en élevage de chevaux de course, pa[illegible] — L'art de conduire et d'atteler, par le général Faverot d[illegible]

Revue maritime. Juin 1900. — Mémoires : Voyage de [illegible] Dunkerque à Marseille par les voies navigables, par E. [illegible] Puissance de l'artillerie du *Bouvet*; comparaison avec le [illegible] de Saint-Salvy. — Nos bâtiments de guerre et leurs anc[illegible] par Maurice Delpeuch. — Marines étrangères : La ma[illegible] et les marines étrangères. — Recrutement des officiers mé[illegible] [illegible] anglaise. — Le *Seagull*, canonnière torpilleur [illegible] [illegible], croiseur protégé des États-Unis. — Nouveaux [illegible]

États-Unis comparés au *Cincinnati* et au *Raleigh*. — Le nouveau dock flottant d'Algiers (États-Unis). — Machines et chaudières aux États-Unis. — Machines auxiliaires électriques dans la marine des États-Unis. — Le *Rio-de-la-Plata*, croiseur espagnol. — La *Proserpina*, contre-torpilleur espagnol. — A propos du rivetage et du calfatage des navires. — Mission océanographique en eau profonde.

Revue des Deux Mondes. 1er juin 1900. — L'inauguration de l'empire libéral. Les effets du décret du 24 novembre, par M. Émile Ollivier. — La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV. La défection, par M. le comte d'Haussonville. — Les origines des républiques sud-africaines, par M. Jules Leclercq.

— 15 juin. — Le roi Guillaume de Prusse, par M. Émile Ollivier. — La pacification de Madagascar (1896-1898). Depuis l'annexion, par M. André Lebon.

Revue de Paris. 1er juin 1900. — E. Spuller. Lettres à Gambetta. L'assassinat des ministres de France à Rastadt. — J.-J. Jusserand. Les sports dans l'ancienne France (*suite*). — Frédéric Masson. L'Aiglon et la princesse Camerata.

— 15 juin. — Pierre Mille. Les Boers. — Adjudant général Dampierre. Lettres sur la campagne de Marengo.

Le Correspondant. 10 juin 1900. — J. Delaporte. Comment Guillaume II renvoya Bismarck. — La guerre de course et la guerre d'escadres, par X***.

— 25 juin. — Geoffroy de Grandmaison. Les princes d'Espagne à Valençay (1808-1814) (*fin*).

La Nouvelle Revue. 1er juin 1900. — Gaspard de Chavagnac. Les ...ux Frondes.

— 15 juin. — Capitaine G. Gilbert. La guerre sud-africaine.

Revue Bleue. 2, 9, 16, 23 et 30 juin 1900. — De Tanger à Marrâ...ch, notes de voyage, par Mme A. de B. — Au Transvaal. Le général ...tha, par M. Samuel Cornut. — Les places des Vosges en 1814. Le ...ge de la Petite-Pierre, par M. Arthur Chuquet. — Les Boxeurs, par ...Auguste Moireau. — La France sous le Consulat, par M. Gilbert ...nger. — L'Irlande en 1900, par M. Ch. Laroche. — Gustave III ...Suède à Paris, en 1771 et en 1784, par M. Ch. de Larivière. — ...venirs sur le prince de Joinville, par Merger. — Un essai d'empire ...ral en Chine, par M. Auguste Moireau. — La guerre au sud de ...rique. Le président Steijn, par M. Samuel Cornut.

...ournal des Économistes. 15 juin 1900. — Les principes de la ...olution de 1789 et le socialisme, par M. Ernest Martineau. — La ...re au point de vue économique, par M. Rouxel.

Questions diplomatiques et coloniales. 1er juin 1900. — Robert de CAIX. La genèse d'une guerre. — Augustin BERNARD. Touat et Maroc. — Dr Alfred ZIMMERMANN. Le commerce des protectorats allemands. — Jean DESGARENNES. Les chemins de fer en Tunisie.

— 15 juin. — Maurice ZIMMERMANN. Lyon et la colonisation française. — Robert de CAIX. La genèse d'une guerre (*fin*). — Maurice ORDINAIRE. Les colonies anglaises (*suite*). — Albert GUILLOT. L'accord franco-italien : premiers résultats.

La Géographie. 15 juin 1900. — Dr WEISGERBER. Études géographiques sur le Maroc. — Vicomte de VAULSERRE. Le fleuve Bleu de Sui-fou à Ta-li-fou.

La Révolution française. 14 juin 1900. — L'histoire provinciale de la France contemporaine, par A. AULARD. — L'élection du maire de Paris en 1792, par Sigismond LACROIX. — Les luthériens d'Alsace devant l'Assemblée constituante, par Armand LODS. — Documents inédits : Mémoires de Louis XVIII au roi d'Espagne et à l'Empereur, publiés par Paul BESQUES.

Nouvelle Revue rétrospective. 10 juin 1900. — Chateaubriand et le chevalier de Cussy (1820-1848), communication de M. le comte Mar de GERMINY. — Un Anglais en France, de 1790 à 1795 (*fin*), souvenirs de Henry Sherwood, communication de M. Alcius LEDIEU.

Souvenirs et Mémoires. 15 juin 1900. — Le maréchal de SAINT-ARNAUD. Lettres inédites. La reine Hortense et le prince Louis-Napoléon. Lettres inédites à l'historien Buchon. — Lieutenant Jules PICHO[N] Journal d'une mission militaire en Perse (1839-1840) (*suite*).

Le Carnet historique et littéraire. 15 juin 1900. — M. G. MAR[...] SENCIER. Louis-Napoléon, prince impérial de France. — KLÉBER [...] DESAIX. Lettres inédites. — M. P. MARMOTTAN. Documents sur [...] royaume d'Étrurie (*suite*).

La Revue hebdomadaire. 2, 9, 16, 23 et 30 juin 1900. — Fr[ag]ments inédits d'une première relation de la campagne de Portugal [...] 1807 et 1808, par le général baron THIÉBAULT. — GENET. Extrait [de] ses Mémoires. Les Girondins et Louis XVI. La mission en Améri[que] (1792-1793). — Paul LAURENCIN-CHAPELLE. La bataillon de Mare[...] (14 juin 1900). — G. SAUVIN. Un pèlerinage patriotique à Solférino.

REVUE DES LIVRES FRANÇAIS.

L'Alsace en 1814, par M. A. CHUQUET (Paris, Plon, 1900). — « [...] nécessité de gagner du temps dès le début », a dit Clausewitz, « de[...]

conduire à faire un simulacre de défense..... du Rhin, ...de la Sarre, des Vosges..... ». C'est cette période qu'étudie en détail M. A. Chuquet, en décrivant tout d'abord l'enlèvement du château de Blamont et du Landskron; les efforts de la cavalerie de Milhaud aux deux combats de Sainte-Croix; ceux de Victor qui, menacé à la fois par Wittgenstein au nord et Wrède au sud, se replie de Strasbourg sur Molsheim, pour gagner les hauteurs de Saverne où il pense se joindre à Marmont; mais apprenant que ce maréchal est rejeté sur la Sarre et craignant lui-même d'être devancé à Saverne, Victor se replie sur Baccarat et Raon-l'Étape, d'où il tente, avec l'appui momentané de Ney qui occupe Nancy et Épinal, de se reporter sur Sainte-Marie-aux-Mines par Saint-Dié et sur *Bussang* par Épinal et Remiremont. Mais il échoue devant Saint-Dié tandis qu'Épinal tombe au pouvoir de l'ennemi. Dès lors, débordé sur la Meurthe et la Moselle, Victor bat définitivement en retraite sur Lunéville, Saint-Nicolas-du-Port, Toul et Gondrecourt.

Au départ des troupes mobiles succèdent les blocus des places fortes : Phalsbourg, la Petite-Pierre, Lichtemberg, Bitche, Strasbourg, Schlestadt, Neuf-Brisach, Huningue, Belfort et Landau. A l'exception de cette dernière, où la pusillanimité du gouverneur annihila les héroïques efforts du conseil de défense, tous ces sièges furent des plus honorables pour les armes françaises; malgré une pénurie complète et la médiocrité de leurs troupes, les places résistèrent vigoureusement : à Belfort, malgré le manque absolu de vivres, Legrand sut tenir du 24 décembre 1813 au 16 avril 1814. Si à Phalsbourg, la Petite-Pierre, Huningue, le commandement, ne sachant plus à qui entendre dans le chaos politique où sombra Napoléon, consentit à traiter avec l'ennemi et à lui accorder non la victoire mais la participation à la police de la place, d'autres comme Lichtemberg, Bitche, Strasbourg, Neuf-Brisach, n'admirent même pas cette convention. Une mention spéciale est due au défenseur de Schlestadt, Schweisguth, qui répondit fièrement à toutes les propositions qu'il ne devait en être saisi qu'au nom de son gouvernement et par la voie hiérarchique de son général de division à Strasbourg, donnant ainsi le noble exemple qui devait être suivi par le général Bourke à Charlemont en 1815 et par le colonel Denfert, à Belfort, en 1870. Il faut signaler encore, à propos de ces blocus, l'ordre que transmit Berthier à Broussier, le 13 mars, à Strasbourg, et qui lui prescrivait de réunir toutes les troupes disponibles d'Alsace pour tenter une offensive désespérée sur les communications de l'ennemi. C'est dans le même ordre d'idées que Napoléon s'efforça de soulever l'Alsace par une proclamation semblable à celle de Dumouriez dans l'Argonne en 1792, et qu'il encouragea la formation de corps francs, dont le chef le plus vigoureux fut Nicolas Wolff, de Rothau.

L'ouvrage se termine par l'exposé des causes, si curieuses, qui influè-

rent sur le traité de paix de 1814 : ce fut, dit l'auteur, la question de Pologne qui, en 1814 comme en 1793, nous conserva l'Alsace; et il termine par la citation des appréciations variées qui accueillirent cette solution.

Le livre contient de nombreuses pièces et notices justificatives donnant des situations, des biographies, des documents curieux tels que la lettre de Ségur à Bellune, le texte des conventions de Belfort et de Landau, la proclamation de Nicolas Wolff à ses compatriotes.

REVUE DES LIVRES ÉTRANGERS.

La bataille de Rosbach, conférence faite à la Société militaire de Berlin par le major Dickhuth, attaché au grand état-major prussien et professeur à l'académie de guerre (*Beiheft der Militär-Wochenblatt*), Berlin, 1900, Mittler et fils (brochure de 20 pages, avec deux tableaux et une carte).

Il ne se passe guère de mois où quelque nouvelle publication ne prouve l'intérêt porté par les Allemands à l'histoire militaire des siècles passés, en même temps qu'aux gloires d'autrefois. Nous avions récemment à signaler des travaux sur Frédéric II; et cette fois encore, c'est de lui et de la bataille de Rossbach qu'il s'agit. Sur la bataille même, tout a *été* dit, et quelques remarques topographiques sont peut-être ce qu'on trouve de nouveau dans l'opuscule du major Dickhuth. On y rencontrera au contraire des renseignements inédits et importants sur l'organisation et la tactique des armées allemandes, ainsi que sur les préliminaires de l'action. Le conférencier n'a pas manqué de faire ressortir les défauts de l'organisation militaire de l'ancien empire germanique et les inconvénients de l'autonomie des armées confédérées.

KUNZ, major a. D. *Kriegsgeschichtliche beispiele auf dem Deutsch-franzosischen Kriege von* 1870-1871.

Elftes Heft : *Gelande verstärkungen.*

Zwölftes Heft : *Beispiele für das gefecht un der sichereitsdienst der Infanterie.*

Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine, n^{os} 341 à 345 (*février-juin* 1900).

Die dritte Kavallerie-Division im Kriege 1870-1871, von JIMSK RITTERMEISTER, a. D.

Le Gérant : R. CHAPELOT.

Paris. — Imprimerie R. CHAPELOT et C^{e}, rue Christine, 2.

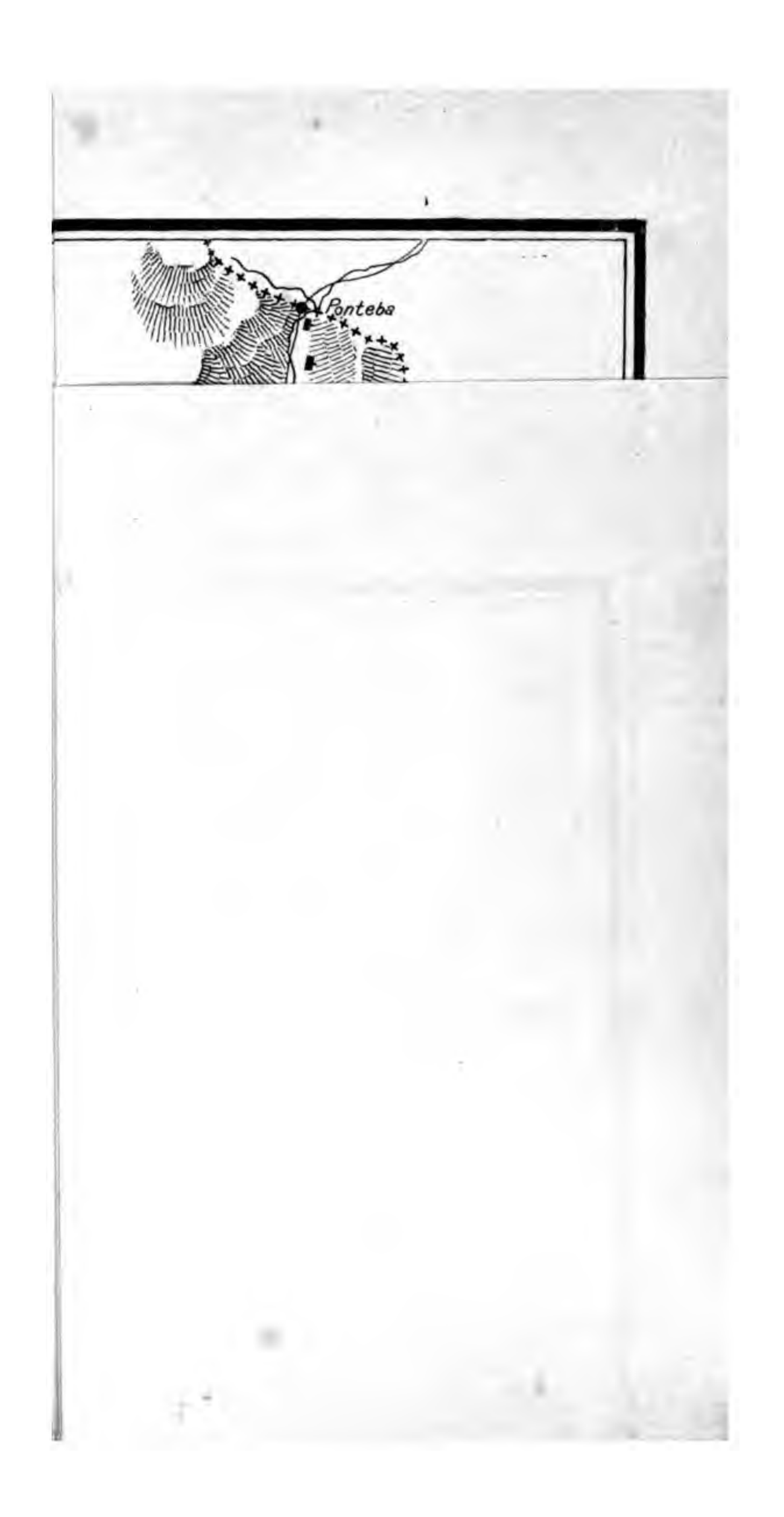
Ponteba

5.

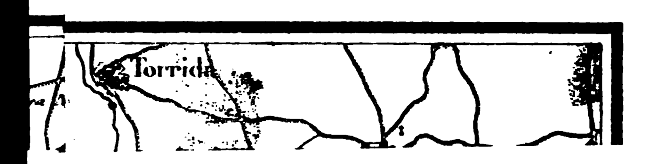

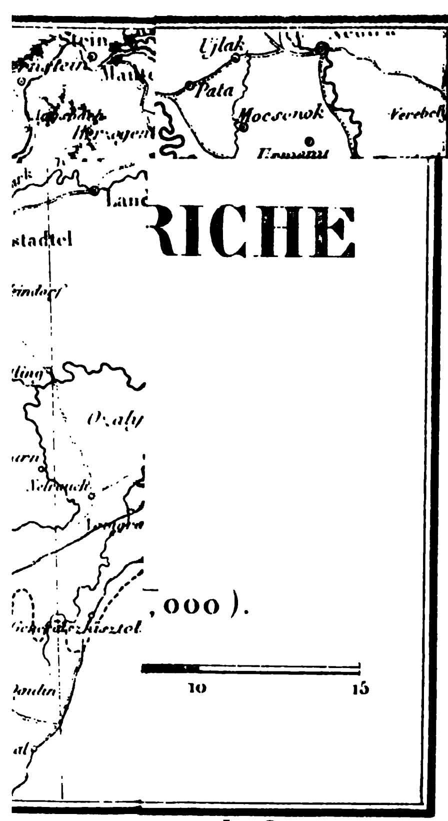

Stein
Ujlak
Pata
Mocsonok
Verebely
RICHE
,000).
10
15
Imp. Dufrénoy, Paris.

rent sur le traité de paix de 1814 : ce fut, dit l'auteur, la question d
Pologne qui, en 1814 comme en 1793, nous conserva l'Alsace; et i
termine par la citation des appréciations variées qui accueillirent cett
solution.

Le livre contient de nombreuses pièces et notices justificatives don
nant des situations, des biographies, des documents curieux tels que l
lettre de Ségur à Bellune, le texte des conventions de Belfort et d
Landau, la proclamation de Nicolas Wolff à ses compatriotes.

REVUE DES LIVRES ÉTRANGERS.

La bataille de Rosbach, conférence faite à la Société militaire d
Berlin par le major Dickhuth, attaché au grand état-major prussien
professeur à l'académie de guerre (*Beiheft der Militär-Wochenblatt*
Berlin, 1900, Mittler et fils (brochure de 20 pages, avec deux tableau
et une carte).

Il ne se passe guère de mois où quelque nouvelle publication n
prouve l'intérêt porté par les Allemands à l'histoire militaire des siècl
passés, en même temps qu'aux gloires d'autrefois. Nous avions récem
ment à signaler des travaux sur Frédéric II; et cette fois encore, c'e
de lui et de la bataille de Rossbach qu'il s'agit. Sur la bataille mêm
tout a été dit, et quelques remarques topographiques sont peut-être c
qu'on trouve de nouveau dans l'opuscule du major Dickhuth. On y ren
contrera au contraire des renseignements inédits et importants sur l'o
ganisation et la tactique des armées allemandes, ainsi que sur les prél
minaires de l'action. Le conférencier n'a pas manqué de faire ressort
les défauts de l'organisation militaire de l'ancien empire germaniqu
et les inconvénients de l'autonomie des armées confédérées.

KUNZ, major a. D. *Kriegsgeschichtliche beispiele auf dem Deutsch*
franzosischen Kriege von 1870-1871.

Elftes Heft : *Gelande verstärkungen.*

Zwölftes Heft : *Beispiele für dos gefecht un der sichereitsdienst d*
Infanterie.

Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine, n°s 341 à 34
(*février-juin* 1900).

Die dritte Kavallerie-Division im Kriege 1870-1871, von JIMSK RIT
TERMEISTER, a. D.

Le Gérant : R. CHAPELOT.

Paris. — Imprimerie R. CHAPELOT et Cie, rue Christine, 2.

Ponteba

STANFORD LIBRARIES

STANFORD LIBRARIES

REVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

N° 17 **Août** **1900**

SOMMAIRE

LES

CAMPAGNES DU MARÉCHAL DE SAXE

CHAPITRE II.

ARMEMENT ET TACTIQUE.

I. — Matériel d'artillerie.

En principe, le matériel d'artillerie réglementaire en 1744 est celui que Vallière a fait adopter en 1732. Dans la pratique, les efforts intelligents et persévérants du maréchal de Belle-Isle ont fait introduire de sérieuses modifications.

Le matériel Vallière comprend des canons de 24 livres, 16 livres, 12 livres, 8 livres et 4 livres, des mortiers de 12 pouces et de 8 pouces 3 lignes et un pierrier de 15 pouces. (1).

En ce qui concerne les mortiers, ils ont été peu modifiés depuis cette époque pour devenir nos mortiers lisses de 32 et de 22. Tirés sous l'angle de 45°, à la charge maximum, ils portent la bombe jusqu'à 550 toises (mortiers de 12 p.) et 350 toises (mortiers de 8 p. 3 l.). Dans la pratique, on ne va guère qu'à la charge de 3 livres de poudre pour le mortier de 12 pouces, ce qui donne une portée maximum de 380 à 400 toises. Tirés sous l'angle de 15°, ces mortiers donnent une portée moitié moindre.

Les mortiers du système Vallière sont à chambre cylindrique, plus étroite de moitié que l'âme de la bouche à feu ; on a employé déjà des mortiers à chambre tronconique, lesquels, toutes choses égales d'ailleurs, donnent des portées presque doubles des précédentes. Ces mortiers n'ont pas été adoptés à cette époque ; ils reparaîtront dans le système de Gribeauval.

Les mortiers sont pointés en hauteur avec un quart de cercle ; on peut donc régler leur tir avec plus de précision que celui des canons et il existe des tables pour le jet des bombes. Toutefois, l'extrême irrégularité du tir

---

(1) Nous rappelons que la toise équivaut à $1^{m},949$, le pied à 324^{mm}, le pouce à 27^{mm}, la ligne à $2^{mm},25$, la livre à $489^{gr},5$ et l'once à $30^{gr},6$.

Les calibres des pièces ci-dessus sont de 156^{mm}, 137^{mm}, 124^{mm}, 109^{mm}, 86^{mm}, 324^{mm}, 223^{mm} et 405^{mm}.

On trouvera des détails sur le matériel d'artillerie dans les *Mémoires de Saint-Rémy*, 3e édition, 1745, et dans Bardet de Villeneuve : *Cours de la Science militaire*, t. 6, 7 et 8. Saint-Rémy donne peu de renseignements sur le tir; Belidor fournit des résultats d'expériences assez précis pour ce qui concerne les mortiers, dans le *Bombardier français*. Voir aussi l'ouvrage du commandant Rouquerol (*Revue d'Artillerie*, 1898) : l'*Artillerie au début des guerres de la Révolution*, les effets du tir étant restés les mêmes jusqu'au XIXe siècle.

oblige à jeter un très grand nombre de bombes pour obtenir un résultat. Le quart de cercle dont se servent alors les bombardiers est d'ailleurs si petit (environ 5 centimètres de rayon) et si rudimentaire que le pointage n'est pas très précis. La bombe est sphérique et creuse et contient une charge d'éclatement de 3 à 9 livres de poudre.

Les pierriers étaient des mortiers d'un plus fort calibre, destinés à jeter à une courte distance (150 toises) une pluie de pierres, grenades, etc. « L'affût du pierrier est une pièce de bois de 5 pieds de long, 18 à 20 pouces de large et 12 à 14 pouces d'épaisseur. L'on y fait sous les bouts une entaille de 6 pouces de largeur et 4 de profondeur, pour le tourner à droite ou à gauche. »

Nous avons signalé, à propos du tracé de la chambre des mortiers, que Vallière s'était refusé à adopter la meilleure solution. Il en fut de même en ce qui concernait les canons. Si Vallière poursuivit l'œuvre de Henri II et de Sully en limitant le nombre des modèles et en précisant les principales dimensions, il s'opposa énergiquement et coupa court pour longtemps à des progrès à peu près accomplis en France comme à l'étranger. Il fixa le poids des bouches à feu à 5,400 livres pour le 24, 4,200 pour le 16, 3,200 pour le 12, 2,100 pour le 8, 1150 pour le 4, c'est-à-dire à peu près au maximum de ce qu'avaient atteint les canons des divers calibres à la fin du XVII[e] siècle. Si l'on relève le poids des pièces qui composent l'équipage de siège en 1744 et qui sont, les unes du modèle réglementaire, les autres de vieilles pièces conservées dans les arsenaux, on trouve partout une moyenne inférieure au poids fixé en 1732. Il y a plus : les guerres de Louis XIV avaient fait reconnaître la possibilité d'alléger beaucoup le matériel sans nuire à sa puissance et, dans les premières années du XVIII[e] siècle, on avait employé des canons dits « de la nouvelle invention »

qui pesaient respectivement 3,000 livres, au lieu de 5,400 ; 2,200 livres au lieu de 4,200 ; 2,000 au lieu de 3,200 ; 1000 au lieu de 2,100, et 650 au lieu de 1150. Ces pièces avaient servi pendant la guerre de la succession d'Espagne et elles donnaient la même portée que les autres. Vallière les fit disparaître.

Le maréchal de Belle-Isle aura la gloire d'avoir lutté pour rendre à notre matériel d'artillerie les qualités de légèreté et de précision que Vallière lui avait fait perdre ; ce maréchal protégea Belidor contre le ressentiment de ses chefs, lorsque cet éminent officier fit, en 1739 et 1740, des expériences sur la charge à employer dans les bouches à feu ; après les épreuves faites à Metz sous la direction même du maréchal de Belle-Isle, le poids de la charge fut décidément réduit des deux tiers au tiers du poids du boulet (1). Ce premier changement conduisait, comme Belidor le fit remarquer, à diminuer bientôt la longueur et l'épaisseur des pièces, mais l'opposition de Vallière empêcha de réaliser ce progrès décisif avant 1765.

C'est encore le maréchal de Belle-Isle qui s'efforça d'introduire dans notre armée les obusiers, qui étaient employés depuis un demi-siècle par les puissances voisines et dont nous avions pu apprécier les effets pendant les guerres de Louis XIV. A défaut d'obusiers, il réussit du moins à faire employer, le cas échéant, des mortiers sur affûts de canons pour tirer sous de petits angles et à ricochet. On réalisait ainsi le tir de plein fouet des projectiles creux. Le mortier de 12 pouces pesant 1450 livres et le mortier de 8 pouces 3 lignes, 500 livres, on avait par ce moyen des bouches à feu

(1) Tous les officiers généraux d'artillerie, d'Aboville excepté, attaquèrent violemment Belidor, les uns parce que sa proposition était insoutenable, les autres parce qu'elle était connue et admise depuis longtemps.

extrêmement légères et bien plus puissantes que le modeste canon de 4. « Ces bombes font un si grand ravage qu'il n'est presque pas possible de pouvoir y tenir; elles rompent les palissades, les tambours et réduits que l'on fait dans les places d'armes rentrantes et causent bien plus de désordre que les boulets ; car non seulement elles sont plus grosses et plus pesantes, mais après avoir fait plusieurs bonds, elles crèvent à l'endroit où elles viennent se terminer et, ne s'enterrant point, leurs éclats sont toujours fort meurtriers. D'autre part, ces mortiers peuvent être servis avec beaucoup plus de célérité que le canon, car il n'est question que de mettre la poudre dans la chambre, la bombe dessus, et tirer... On ne peut donner moins de 8°, parce que sous cet angle le mortier est couché sur l'entretoise de devant de l'affût ; mais en diminuant la charge, on pourra jeter la bombe aussi près que l'on voudra. Ces mortiers ne doivent jamais être pointés au-dessus de 12° » (1).

Les bombes de 8 pouces, tirées sous un angle compris entre 8° et 12°, ont atteint les distances suivantes :

A la charge de 1 livre 1/2, 200 à 250 toises du 1er coup ; 300 après ricochets ;

A la charge de 1 livre, 150 toises du premier coup ; 200 à 240 après ricochets ;

A la charge de 3/4 livre, 50 à 70 toises du 1er coup ; 150 après ricochets ;

A la charge de 1/2 livre, 40 à 50 toises du 1er coup ; 75 à 100 après ricochets.

Le maréchal de Belle-Isle obtint comme résultat que cet emploi des mortiers fut connu et préconisé dans toute l'artillerie ; mais on ne fit pas encore d'obusiers. Il y en avait 16 à l'École de Douai et 2 à celle de Strasbourg ; ces pièces, prises à l'ennemi sous Louis XIV,

(1) Rapport du maréchal de Belle-Isle (Archives de l'artillerie).

ne servaient qu'à l'instruction. Leur calibre était de 6 à 7 pouces ; ils pesaient de 900 à 1500 livres. Ce n'est qu'à partir de 1744 qu'on employa dans les sièges, puis dans les batailles, les obusiers pris à l'ennemi, et l'on n'en fondit en France que beaucoup plus tard.

Le maréchal de Belle-Isle fut plus heureux pour les pièces à la suédoise, qu'il réussit à faire adopter, comme s'il eût prévu les services exceptionnels qu'elles allaient lui rendre en Bohême. Il avait fait venir de Suède, en 1736, une pièce légère de 3 et avait proclamé les avantages qu'on trouverait à en construire de semblables pour accompagner l'infanterie dans tous ses mouvements. Cette innovation ayant été admise en principe d'un avis unanime, M. du Brocard, lieutenant général d'artillerie, fit observer qu'il serait préférable de donner aux pièces à la suédoise le calibre de 4 et non de 3 pour simplifier les approvisionnements. On se rangea à cette opinion et 50 pièces de 4 à la suédoise furent fondues en 1740. Elles purent seules faire le service dans la retraite de Prague, et l'on continua d'en fabriquer (1).

La pièce de 4 à la suédoise pesait de 600 à 625 livres. Montée d'abord sur un affût à timon, elle fut pourvue aussi d'un affût à limonière inventé par le sieur Cuisinier, commandant d'une compagnie d'ouvriers, et connu déjà par plusieurs modifications excellentes au matériel. L'affût et la pièce formaient un tout si léger qu'il n'était pas besoin de chevaux pour le traîner et que l'on pouvait le faire conduire partout à bras d'hommes. Cette pièce à la suédoise n'avait pas pour objet de prendre position en formant des batteries, mais de rester au milieu de l'infanterie en donnant à son feu la portée et l'efficacité qui lui manquaient encore.

L'affût à timon avait une vis de pointage ; l'affût-lim

(1) Le 1er octobre 1744, par exemple, la fonderie de Douai reç l'ordre de fondre 20 pièces à la suédoise.

nière n'avait qu'un coin de mire, mais il était plus léger.

Les pièces de campagne ordinaires pesaient, avec affût et avant-train : celle de 4 — 2,438 livres ; celle de 8 — 3,579 livres ; celle de 12 — 4,966 livres (1). Comme on le voit, la pièce de 4 longue était d'une extrême légèreté pour le service ordinaire de l'artillerie ; celle de 8 était très mobile, et, si l'on avait à leur reprocher un poids mort que rien ne pouvait justifier, il n'y avait pourtant aucune raison urgente pour les remplacer par des pièces plus légères. Au contraire, la pièce de 12 n'était pas utilisable dans la plupart des circonstances, surtout à une époque où les routes étaient rares. Il est vrai qu'on y attelait 9 chevaux, mais il n'était guère possible de les faire tirer ensemble. La pièce de 8 était attelée de 7 chevaux ; la pièce de 4 et les caissons de toute espèce étaient attelés à 4 chevaux.

Grâce au poids excessif de la pièce de 12 et au mode d'attelage défectueux, on n'avait guère que du 4 dans les équipages de campagne : celui de Flandres, en 1744, comprend, pour 90,000 hommes, 4 pièces de 12, 6 pièces de 8 et 50 pièces de 4. En 1809, pour une armée de 90,000 hommes, on aurait 16 pièces de 12, 40 obusiers, 56 pièces de 8 et 56 pièces de 4 (2) ; c'est-à-dire que la quantité d'artillerie a presque triplé, que l'artillerie à grande puissance (canons de 12 et obusiers) est devenue 14 *fois plus nombreuse*, et que, dans l'artillerie de petit calibre, la proportion du 8 au 4 est devenue 1/1 au lieu de 1/8. Cette transformation, due aux efforts du maréchal de Belle-Isle et du maréchal de Broglie, puis à la réforme de Gribeauval, sera pour

(1) Soit 1200^k, 1750^k et 2,430^k. Les poids des pièces d'aujourd'hui, avec affût et avant-train chargé, sont les suivants : canon de 80, 1600^k ; de 90, 2,000^k ; de 120 c. 2,400^k.

(2) Commandant Saski, *Campagne de 1809*, t. II. Situation de l'artillerie du 2^e corps : pour 23,000 hommes, 4 pièces de 12, 10 obusiers, 14 pièces de 8 et 14 de 4.

beaucoup dans l'activité, l'esprit offensif et les succès de la tactique napoléonienne.

Dans l'équipage de sièges de 1744, les pièces de moyen calibre (12 et 16) entrent pour 1/9; les mortiers pour 4/9 et les pièces du plus gros calibre (24 et 33) pour 4/9. Si Vallière avait compris dans son système un canon de 33 proportionnel aux autres, il aurait atteint un poids inadmissible; l'ordonnance de 1732 supprima donc purement et simplement le canon de 33; mais les pièces de ce calibre qui étaient dans les arsenaux ne furent pas détruites, et il y en avait encore en 1744. On voulut d'abord les remplacer dans les équipages par du 24, comme en témoigne une lettre du 25 février adressée à M. de Saint-Perier; mais on manqua sans doute du temps et de l'argent nécessaires pour fondre ces pièces, et l'on se résigna à les emmener.

Les écrivains militaires de cette époque donnent peu de renseignements sur le tir et les effets du tir des bouches à feu, et ce silence tient sans doute à ce que le peu de précision des pièces, l'absence de toute mesure des distances et surtout les procédés de pointage, on ne peut plus primitifs, empêchaient de savoir à quelle distance on avait pu tirer. Gribeauval devait accroître la précision et la portée du tir dans d'énormes proportions en adoptant la hausse; mais l'introduction de ce premier organe mécanique soulève d'abord les mêmes reproches de complication qui accueilleront tour à tour tous les perfectionnements du matériel d'artillerie. La hausse, connue bien avant Vallière, fut rigoureusement proscrite par lui.

On se contentait donc de pointer par la génératrice supérieure de la pièce, sauf dans le tir de siège, où l'on se servait parfois du quart de cercle pour donner l'angle. On conçoit que le pointage par la génératrice de la pièce fût très imparfait; mais théoriquement même, il ne pouvait convenir qu'au cas où le but se

trouvait exactement à la rencontre de cette ligne de mire I M et de la trajectoire, au point B qu'on appelait le but en blanc. Si le but se trouvait à une distance moindre que celle du but en blanc, en B', il fallait abais-

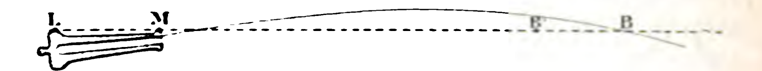

ser la trajectoire et, par conséquent, viser au-dessous du but, d'une quantité que le pointeur ou l'officier appréciaient au jugé. On imagine aisément le degré de précision que ce procédé pouvait procurer (1). Or, les pièces étaient elles-mêmes assez peu précises. En relevant les résultats d'un certain nombre de tirs d'expérience, exécutés en donnant l'angle au niveau et en

(1) « Lorsque les circonstances ne permettaient pas l'usage des hausses, nos bons aïeux avaient recours au pointement par les côtés pour prendre la direction, ou bien ils commençaient par diriger la pièce en pointant vers l'objet *rez le métal*, et ensuite la relevaient ou la baissaient, et, pour prendre l'angle de projection convenable à l'éloignement, ils employaient le quart de cercle, qu'ils appelaient l'équerre du canonnier, et que chacun compliquait plus ou moins suivant son goût et sa science vraie ou prétendue.

« Les anciens auteurs donnent sujet de croire que l'usage des hausses et de l'équerre du canonnier n'avait lieu que contre des forteresses ou dans les exercices d'écoles, et que, dans les actions de campagne, le coin de mire seul était admis ou quelque chose d'aussi simple.

« De notre temps, après avoir banni le gros et ridicule guidon placé au plus grand renflement du bourrelet, on ne se rappelait pas seulement l'idée de hausse ou d'équerre du canonnier (du moins en France) et l'on se contentait, hors des limites du but en blanc primitif, d'observer les coups, et quand on avait trouvé l'angle de projection convenable, on l'assurait par quelques marques au coin de mire, que l'on fixait. Je ne dis pas que cette méthode soit préférable à toute autre, mais en la suivant l'artillerie française eut de grands succès durant les dernières guerres, tant aux sièges qu'aux batailles. »

(*Réflexions sur la pratique raisonnée du pointement des canons dans les actions de campagne*, par M. de Senneville. Archives de la Section technique d'artillerie, 1764.)

mesurant exactement la distance de la batterie au point de chute, on trouve entre la plus grande et la plus petite portées obtenues le même jour avec le même angle, une différence approchant de 1/8 de la portée. Par exemple, les pièces de 8 et de 12, sous l'angle de 4°, ont donné des portées variant de 740 à 810 toises. Il n'est donc pas exagéré d'admettre qu'en tenant compte des erreurs de pointage, l'écart pouvait aller à 1/5 ou 1/6 de la portée.

Les préjugés et la routine continuent à obscurcir la question de la portée des pièces. On employait déjà le terme vague de portée efficace, sans l'avoir défini, de sorte que les divers écrivains en donnent des valeurs très différentes et toutes inférieures à celles que nous relèverons sur les plans des champs de bataille de Fontenoy, etc. On invoquait déjà l'impossibilité de pointer au delà d'une certaine distance ; en 1744, c'était au delà de 500 toises que le pointeur ne pouvait distinguer les objets (et il s'agissait d'un tir à 100 mètres près !), ce qui n'empêchera pas d'arrêter net le mouvement offensif des Hollandais contre Anthoin (bataille de Fontenoy), au moyen d'une batterie située à 800 ou 900 toises de là.

Pour imaginer exactement ce qu'on pouvait demander aux pièces de l'artillerie lisse, il faut se rappeler d'abord que leur portée maximum, sous un angle voisin de 45°, était de :

2,200	toises pour le canon de	24 ;
1,800	—	12 ;
1,675	—	8 ;
1,460	—	4.

Les affûts ne permettent pas de tirer sous un angle supérieur à 15°.

Sous l'angle de 15°, on obtenait encore :

1670	toises avec le canon de	24 ;
1500	—	12 ;
1440	—	8 ;
1300	—	4.

De sorte que, pratiquement, on aurait pu tirer à 3,000 mètres, comme aujourd'hui, et l'on ne s'en faisait pas faute dans la guerre de côtes et parfois dans la guerre de sièges. Dans le cas le plus général, on était obligé de s'en tenir à des portées beaucoup plus faibles : 1° à cause du défaut de précision du tir, qui donnait des écarts inadmissibles aux grandes distances (environ 400 mètres à 3,000 mètres) ; 2° à cause de la nécessité d'obtenir des ricochets, qui, seuls, compensaient le défaut d'efficacité d'un tir à boulets pleins, déjà peu précis ; 3° à cause de l'impossibilité d'étendre à de grandes distances le procédé de pointage au jugé auquel on s'était condamné.

Pratiquement, on s'en tient donc aux portées correspondant à des angles de 8° et au-dessous, ce qui donne près de 1000 toises. La pièce de 4, sous l'angle de 6°, donne une portée de 800 toises.

Les boulets lancés par les canons de campagne pouvaient traverser plusieurs files ; quant à la puissance de pénétration, il est difficile de l'évaluer dans la plupart des cas. On sait seulement que, dans la guerre de sièges, on faisait le tir en brèche à 300 mètres environ, et qu'à cette distance les boulets pénétraient à une profondeur de 1 à 4 mètres, suivant la nature des terres (un boulet de 24 entre de 12 pieds dans un rempart ordinaire).

Ainsi que nous l'avons indiqué, les tirs à ricochet, à projectiles creux, ou à mitraille donnaient seuls des résultats appréciables contre le personnel. Un boulet plein qui n'aurait pu frapper que son premier point d'impact, éloigné souvent de 100 à 200 pas du but, aurait été un engin peu redoutable. Le ricochet portait à 20 ou 30 toises au moins, et le plus souvent à 100 toises, la zone dangereuse en arrière du premier point de chute. On peut dire que le ricochet tenait lieu de la

gerbe d'éclatement qui étend aujourd'hui à 200 ou 250 mètres la zone d'action de nos obus.

On a peine à s'imaginer aujourd'hui l'extrême vitesse de tir qu'on obtenait avec les pièces lisses ; mais la concordance absolue de tous les documents ne permet pas de la mettre en doute. Belidor donne, pour ses tirs d'expériences, des chiffres d'où il résulte qu'il tirait les mortiers de 12 et de 8, sous l'angle de 8°, à la vitesse de 1 à 2 coups par minute, sans se presser. Quant aux canons, le tir des pièces de 24 et de 16 était assez lent à cause de la remise en batterie de ces énormes machines ; mais le 12 tirait 1 à 2 coups par minute, et le 8 plus de 2 coups. Le canon de 4 ordinaire pouvait tirer 3 coups ; le canon de 4 à la suédoise, 8 à 10 coups. Les pièces de 3 à la Rostaing, qu'on adopta en 1757, furent déclarées préférables aux précédentes parce qu'elles pouvaient tirer 11 coups au lieu de 8.

Cette rapidité s'explique par ce fait qu'il ne s'agit évidemment que du tir à courte distance (200 à 300 toises) contre le personnel, dans un instant décisif, où l'on emploie soit le tir à mitraille, soit le tir à ricochet, et où le but se présente avec une dimension angulaire telle, que tout pointage devient inutile. Il suffit donc de jeter la gargousse, puis le boulet, dans l'âme de la pièce (profonde seulement de 1^{m},20 dans les pièces à la suédoise) et de mettre le feu.

Les gargousses sont inventées depuis longtemps, mais adoptées depuis peu, et encore d'une manière incomplète : 1° à cause de la difficulté de trouver une enveloppe, étoffe ou papier, qui ne laisse pas de résidus incandescents ; 2° à cause des changements de charge fréquents pour les gros calibres, et nécessaires même pour les pièces de campagne dans le tir à ricochet. On adopta toutefois les gargousses, malgré de graves inconvénients, et sans attendre des perfectionnements décisifs : 1° parce qu'en versant la poudre avec la lanterne

de chargement on la plaçait irrégulièrement dans l'âme et que le tir s'en ressentait ; 2° parce que les expériences de Belidor avaient prouvé que la poudre, une fois tassée dans la gargousse, les coups de refouloir ne modifiaient plus sensiblement sa densité de chargement. On pouvait donc supprimer le refoulage aussi bien que le pointage. L'adoption d'une cartouche réunissant le projectile et la gargousse avait achevé d'augmenter la vitesse de tir, mais on ne la maintint pas, à cause des inconvénients qui en résultaient dans les transports. Le vent était d'ailleurs considérable (plus de 5^{mm}) et rendait l'introduction du boulet très facile.

L'approvisionnement porté par les équipages était de 140 coups par pièce pour le 4, un peu moins (115 environ) pour le 8 et le 12 (1), 500 coups par mortier, 800 à 850 coups par pièce de 24, 750 coups par pièce de 33, de 16 ou de 12 de l'équipage de siège (2).

Si le matériel des armées de terre est assez homogène et assez simple, celui des places contient plus de pièces anciennes, de modèles divers. Le matériel en service dans les ports et batteries de côte se compose de pièces de tout calibre et de toute espèce ; il s'y trouve beaucoup de pièces en fer. Dunkerque, démantelé depuis 1713, est organisé en place du moment et armé en grande partie avec des canons de fer appartenant aux armateurs de la ville ; et comme ceux-ci se font tous corsaires, le cas échéant, on prévoit avec inquiétude le moment où, la guerre étant déclarée aux Anglais, toutes ces pièces seront réclamées pour faire la course.

Le matériel de ponts comprend des pontons ou bateaux de cuivre assez légers portés sur des haquets. Ces pontons sont formés de feuilles de cuivre clouées sur une

(1) De l'équipage de campagne.

(2) L'examen des inventaires fera ressortir les autres particularités relatives à l'approvisionnement en matériel, agrès et munitions.

carcasse de bois et maintenues par des ferrures. Longs de 18 pieds et larges de 5, ces pontons sont impropres à faire passer des hommes à la rame et sont d'un mauvais service sur les rivières à courant rapide. Les armées opérant en Allemagne sont obligées d'en employer d'autres ; mais en Flandre, ils sont d'un excellent usage. Dans la construction des ponts, on laisse 15 pieds (5 mètres) d'axe en axe ; il faut donc une dizaine de pontons pour franchir une rivière large de 50 mètres (il n'en faudrait que huit aujourd'hui, nos bateaux étant plus forts).

Artillerie (1744). — *Inventaire général dressé en présence de* M. Brunet, *lieutenant et commissaire du parc de l'artillerie de l'armée de Flandres, des pièces d'artillerie et munitions de guerre qui composent l'équipage de campagne au quinzième mai mil sept cent quarante-quatre*, savoir :

Pièces de canon de 12.

Noms.	Poids.	Armes.	Longueurs.
Le Plongeur....	3,170	de France.	9p
Le Lunatique...	3,130	id.	id.
Agamemnon....	3,080	id.	id.
Le Camouflet...	3,100	id.	id.

Pièces de canon de 8.

Le Sauteur.....	2,150	de France.	8p 2po
Le Pilote.......	2,155	id.	id.
Le Piéton......	2,180	id.	id.
Le Questeur....	2,205	id.	id.
Le Pétillant....	2,150	id.	id.
Le Pirate......	2,200	id.	id.

Pièces de canon de 4 ordinaires.

Noms.	Poids.	Armes.	Longueurs.
La Violence....	1,151	de France.	6p 9po
Sainte-Barbe....	1,158	id.	id.
L'Étourdie.....	1,140	id.	id.
L'Éventée......	1,170	id.	id.
La Sirène......	1,121	id.	id.
La Faucheuse...	1,147	id.	id.
La Fantaisie....	1,160	de France.	6p 9po
La Fourbe......	1,164	id.	id.
La Perte.......	1,146	id.	id.
La Finesse.....	1,138	id.	id.
L'Importune....	1,160	id.	id.
La Favorite.. ..	1,136	id.	id.
La Parfaite.....	1,155	id.	id.
La Fatigante...	1,149	id.	id.
La Mordante....	1,153	id.	id.
La Ravissante...	1,140	id.	id.
La Fierté......	1,146	id.	id.
La Force.......	1,152	id.	id.
La Railleuse....	1,144	id.	id.
La Fâcheuse....	1,161	id.	id.
La Gaillarde....	1,134	id.	id.
La Raffinée.....	1,144	id.	id.
La Fleurie.....	1,154	id.	id.
La Rivale......	1,156	id.	id.
L'Expéditive....	1,136	id.	id.
La Seconde.....	1,143	id.	id.
Leucothoé......	1,159	id.	id.

La Grenouille...	1.133 de France.	4p	6 po
Daphné........	1,123	id.	id.
La Guenon.....	1,135	id.	id.
La Fermeté.....	1.148	id.	id.
Clio...........	1,153	id.	id.
La Fière	1,135	id.	id.
Clitie..........	1,153	id.	id.
Melpomène.....	1,146	id.	id.
Enterpe........	1,140	id.	id.
Pomone........	1,149	id.	id.
L'Évaporée.....	1,129	id.	id.
L'opiniâtre.....	1,131	id.	id.
La Fantasque...	1,157	id.	id.

Pièces de canon de 4 à la Suédoise.

L'Ableking.....	663	id.	id.
La Scanie	659	id.	id.
La Nylande.....	660	id.	id.
Stockholm......	658	id.	id.
La Savolac	669	id.	id.
La Bothnie.....	662	id.	id.
Sudermanie....	671	id.	id.
L'Uplande......	665	id.	id.
Westmanie.....	664	id.	id.
La Vermelande..	670	id.	id.

TOTAL des pièces de canon. 60

Boulets.

De 12	460	1156
De 8	696	

Cartouches et gargousses pour le canon et pour l'infanterie.

Cartouches et gargousses pour pièces de 4, contenues en 792 caisses de sapin, dont 36 à grappes de raisin et 30 à boîte de fer-blanc ...	6,996
Fusées d'amorce en 33 caisses de sapin................	7,920
Lances à feu..............	297
Cartouches pour l'infanterie, en 2,112 caisses.........	1,267,200

Affûts de campagne.

De 12	5	69
De 8	7	
De 4 ordinaire.........	45	
De 4 à la suédoise.....	12	

Avant-trains.

De 12	6	78
De 8	8	
De 4 ordinaire.........	50	
De 4 à la suédoise.....	14	

Paires d'armes complètes.

De 12	5	57
De 8	7	
De 4 ordinaire.........	45	

Ustensiles pour le service des pièces de canon.

Écouvillons pour pièces à la suédoise	36
Gouvernails pour pièces à la suédoise.....................	12
Leviers........................	200
Coins de mire..................	138
Tire-bourres..................	8
Dégorgeoirs, dont 68 emmanchés.	218
Peaux de mouton..............	6

Caissons et charrettes.

Caissons pour cartouches et gargousses à canon, couverts de toile peinte à l'huile, montés sur leurs rouages, garnis chacun d'un tapis..................	33
Caissons pour cartouches d'infanterie, garnis chacun d'un tapis, dont 25 à 4 roues............	88
Caissons à 4 roues pour menus achats.....................	2
Caissons pour outils tranchants, mèches, cordages, sacs à terre, agrès, fers et clous, outils d'ouvriers, vieil oing, etc., dont 3 à 4 roues...............	11
Charrettes à boulets............	8

Charrettes à munitions, etc., dont une couverte de planches pour le charbon	54

Pierres à fusil.

En 88 caisses et en barils	206,600

Artifices, etc.

Vieux oing	1500l
Flambeaux dans une caisse	76
Bougie	20l
Bougie jaune en pain	3l
Chandelles	143l
Lanternes sourdes et claires	34
Briquets	6
Amadou	1l
Rame de papier de compte	1
id. commun	1
id. coupé	1
id. gris	1
id. à l'atelière	1/2
Livrets	18
Plumes en nombre	165
Cire d'Espagne	2l
Canifs	6
Bouteille de cuivre pour encre	1
Pots d'encre	1 1/2
Corne pour lanternes	12
Pieds de roi	4
Mesures à poudre de différentes grandeurs	6
Feuilles de fer-blanc	12
Cadenas	60
Aiguilles à coudre	225
Etuis pour aiguilles	2
Fil à coudre	1l
Paires de ciseaux	4
Peaux de basane	2
Colle forte	2l
Sacs à terre	2,000
Toile (armes de France)	30

Outils à pionniers.

Bèches	2,150	4,300
Pics hoyaux	2,150	

Cordages.

Allogues		2
Combleaux		3
Prolonges doubles	12	38
Prolonges simples	26	
Paires de traits à canon		150
Travers		15
Commandes		120
Menus cordages		40l
Ficelle		4l

Outils d'ouvriers en bois.

Besaiguës	3
Ciseaux à planches	12
Hoyaux ou essettes	6
Marteaux fendus	8
Masses de fer	2
Grandes cognées à charpentier	3
Id. à charron	6
Tarières de différentes grosseurs	40
Grandes scies montées	2
Petites scies à main montées	5
Scie de long à main	1
Fermoirs	12
Becs-d'âne	8
Amorçoirs	4
Passe-partout	2
Gouges rondes	4
Gouges carrées	4
Planes	12
Crochets pour scieurs de long	2
Compas de fer	7
Guillaumes	2
Varlopes	2
Demi-varlopes	2
Valets d'établi	4
Petits ciseaux à planches	4
Petits becs-d'âne à menuisier	4
Rabots	3
Trusquins	2
Equerres	2
Refendresse	1
Feuillerets	2
Vilebrequins	3
Vrilles	24

Tourne-à-gauche	2
Meules à émoudre	2
Pierres à affiler les outils	6
Mèches de vilebrequins	24

Outils à tonneliers.

Hoyau	1
Tirefonds	2
Tablier	1
Plane ronde	1
Plane creuse	1
Scie tournante	1

Outils tranchants.

Haches	400	1000
Serpes	600	

Équipage de pont.

Pontons de cuivre montés sur leurs haquets	20
Haquets de rechange	2
Poutrelles de sapin	176
Madriers de sapin de différentes largeurs	330
Cabestans	2
Ancres	3
Crocs à crochets	9
Piquets ferrés	18
Masses de bois	12
Tables de cuivre pesant	70^{l}
Soudure pesant	30^{l}
Etain pesant	6^{l}
Clous de cuivre coulés pesant	20^{l}
Clous de cuivre roulés pesant	5^{l}
Petite bigorne	1
Soufflet à main	1
Réchaud	1
Poinçons à main	3
Paires de cisailles	2
Grattoirs	2
Ta	1
Petits marteaux	3
Fers à souder	3
Poix résine	14^{l} 1/2

Engins à lever et peser.

Chèvre complète	1
Crics	4
Chevrettes	4

Bois de remontage.

Essieux de bois ferrés de différents calibres		20
Rais ébauchés		60
Jantes		36
Limonières		8
Trains de devant ferrés pour caissons		2
Paires de roues de derrière pour caissons à essieux de bois et de fer		5
Roues d'affûts de 12	1	9
Roues d'affûts de 8	1	
Roues d'affûts de 4 ordinaires	5	
Roues d'affûts de 4 à la suédoise	2	
Roues pour pontons		2
Etablis à menuisier		1
Avant-train pour haquet, monté sur ses deux roues		1

Forges, fers, aciers et charbon.

Forges de campagne complètes		2
Enclumes et bigornes		2
Estoc		1
Fers de toute espèce, pesant		817^{l}
Acier de toute espèce, pesant		28^{l}
Chevilles ouvrières d'avant-train de 12	1	4
Chevilles ouvrières d'avant-de 8	1	
Chevilles ouvrières d'avant-train de 4	2	
Chevilles ouvrières de caissons		8
Boulons de limonières		10
Liens de roues de différents calibres		42

Chevilles pour différents calibres		12
Liens de rais avec leurs chevilles		20
Bandes de différents rouages		38
Bandes à fourches		10
Tôle, pesant		28^{l}
Botte de fil de fer		1
Paires de ragots		12
Esses de différentes grosseurs		100
Clavettes		200
Essieux de fer		8
Brabants		20
Clous de bandes de 12, pesant	25^{l}	
Clous de bandes de 8	49	
Clous de bandes de 4	100	
Clous de bandes de charrettes et caissons	131	
Clous d'applicage de 8 et de 4	40	
Clous picquarts	25	530^{l}
Clous demi-picquarts	40	
Clous demi-picquarts de 18	40	
Clous demi-picquarts de 14	40	
Clous demi-picquarts de 10	40	
Clous de patin en nombre		2,000
Razières de charbon de terre		10

Outils à forgeurs.

Marteaux à main		3
Marteaux à devant		5
Tranches		4
Poinçons ronds et plats		5
Etampes à bandes et autres		5
Carreaux	3	6
Demi-carreaux	3	
Cure-feux		2
Palettes		2
Ratissettes		2
Mouillettes		2
Chasses carrées et rondes		3
Chasse cannelée		1
Gouges rondes		2
Seaux ferrés		2
Tenailles droites		4
Tenailles à crochets		4
Paquets de limes de toute espèce		20
Poinçons ronds à main		3
Rivoirs		3
Paires de tricoises		4

Poudre	9,200^{l}
Plomb en balles de 18 à la livre	6,400^{l}
Mèches en paquets, pesant	700^{l}

Chapelle.

Calice d'argent avec sa patène	1
Nappes d'autel	2
Aubes	2
Amicts	2
Cordons	2
Chasuble, étole, manipule, voile et bourse (de chaque)	1
Missel	1
Pierre bénite	1
Burettes d'étain	2
Chandeliers de cuivre	2
Crucifix	1
Boîtes d'argent pour onctions et p^{r} la sainte hostie (de chaque)	1
Flacon d'étain pour le vin	1
Plat d'étain pour les burettes	1
Coffre pour la chapelle	1
Table pour la chapelle	1
Essuie-mains	4
Canon complet	1
Linges pour mettre sur la pierre	2
Boîte de fer-blanc pour les hosties	1
Eteignoir	1
Quatre cierges, pesant ensemble	4^{l}
Purificatoirs	4
Corporaux	4
Surplis	4
Rituel	1
Tente pour la chapelle	1

Je soussigné, commissaire de l'artillerie, chargé du détail du parc de l'artillerie de l'armée de Flandres, certifie que toutes les pièces et munitions mentionnées au présent inventaire sont effectives dans ledit parc, desquelles je me suis chargé et me charge. Fait au camp sous Lille, le 15 mai 1744. De Brou.

Nous, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant et commissaire du parc de l'artillerie de l'armée de Flandres, certifions le présent inventaire véritable. Fait au camp de Lille, les jours et au susdits. Brunet.

Contrôlé et enregistré au contrôle général de l'artillerie, au camp sous Courtray, le 16 août 1744. Dureville.

Artillerie (1744). — *Inventaire général dressé en présence de* M. Brunet, *lieutenant et commissaire du parc de l'artillerie de l'armée de Flandres, des pièces d'artillerie et munitions de guerre qui composent l'équipage de siège de ladite armée, au vingt-quatre mai mil sept cent quarante-quatre*, savoir :

Noms.	Poids.	Armes.	Longueur.
Pièces de canon de fonte de 33.			
L'Infernal.	5,920	de France.	$9^{p}\ 6^{po}$
L'Ingénieur	5,900	id.	id.
L'Inexorable. . . .	5,860	id.	id.
Mercure.	5,890	id.	id.
Jupiter.	5,960	id.	id.
Mars.	5,960	id.	id.
L'Inventeur.	5,880	id.	id.
César.	5,880	id.	id.
Le Foudroyant. .	6,400	id.	id.
Le Redoutable. .	6,400	id.	id.
Apollon.	5,870	id.	id.
Le Sans-Pareil. .	5,880	id.	id.
Pièces de canon de fonte de 24.			
Le Receveur. . . .	5,480	du Lude.	$9^{p}\ 7^{po}$
Le Matineux. . . .	5,420	de France.	id.
Le Sacrilège. . . .	5,420	id.	id.
Le Lapidaire. . . .	5,380	id.	id.
Le Réveilleur . . .	5,380	id.	id.
L'Intègre.	5,360	id.	id.
L'Auditeur	5,360	id.	id.
Pièces de canon de fonte de 24.			
Le Railleur.	5,340	id.	id.
Le Désespéré . . .	5,340	id.	id.
Le Sacrificateur.	5,320	id.	id.
La Gargouille. . .	5,320	id.	id.
Le Tournesol. . .	5,320	id.	id.
L'Enchérisseur. .	5,320	id.	id.
Le Vendangeur .	5,329	id.	id.
Le Trouble-Fête.	5,320	id.	id.
Le Laboureur. . .	5,320	id.	id.
Le Rêveur.	5,300	id.	id.
La Trahison. . . .	5,280	id.	id.
Le Consolateur. .	5,280	id.	id.
L'Accostable. . . .	5,280	id.	id.
La Commandante	5,260	id.	id.
L'Obligeante. . . .	5,260	id.	id.
Le Quinteux. . . .	5,260	id.	id.
L'Invincible. . . .	5,260	id.	id.
Le Désastre.	5,260	id.	id.
Le Contrôleur. . .	5,260	id.	id.
Le Fulmineux. .	5,260	id.	id.
L'Abominable. . .	5,240	id.	id.

L'Admirable....	5,240	id.	id.
La Tranquille...	5,240	id.	id.
Le Signal.....	5,240	id.	id.
Le Philosophe...	5,240	id.	id.
L'Académicien..	5,200	id.	id.
Le Détestable...	5,200	id.	id.
Le Secours.....	5,200	id.	id.
L'Acariâtre.....	5,200	id	id.
Le Changeur...	5,200	id.	id.
Tintamarre.....	5,180	id.	id.
Le Gaillard.....	5,180	id.	id.
Le Porte-Malheur	5,180	id.	id.
L'Infatigable....	5,180	id.	id.
L'Accrocheur...	5,180	id.	id.
L'Artificier.....	5,320	id.	id.
Le Géomètre....	5,160	id.	id.
L'Absolu.......	5,160	id.	id.
Le Pharisien....	5,120	id.	id.
Le Commandeur.	5,100	id.	id.
Le Négligent....	5,100	id.	id.
Le Pleureux....	5,060	id.	id.
Le Crevé.......	4,960	id.	id.
L'Eléphant.....	5,280	id.	id.
Le Vengeur....	5,280	id.	id.
Le Vigneron....	5,683	id.	id.
Le Léopard.....	5,410	id.	id.
Le Fidèle.......	5,400	id.	id.
Le Bon-Chat....	5,240	id.	id.
Le Lion........	5,470	id.	id.
Le Tigre.......	5,450	id.	id.
Le Sanglier.....	5,480	id.	id.
Le Rhinocéros..	5,300	id.	id.

Pièces de canon de fonte de 16.

La Vigoureuse..	4,150	de France.	9p 6po
L'Intrépide.....	4,200	id.	id.
La Disgracieuse.	4,100	id.	id.
Proserpine......	4,180	id.	id.
L'Intempérée...	4,090	id.	id.
La Chiffonneuse.	4,100	id.	id.
Sémélé.........	4,110	id.	id.
La Brillante....	4,150	id.	id.
Pénélope.......	4,070	id.	id.
Livie..........	4,190	id.	id.

Pièces de canon de fonte de 12.

L'Incommode...	3,090	de France.	9p
Le Fouillant....	3,110	id.	id.
Ninus..........	3,060	id.	id.
Le Charlatan....	3,110	id.	id.
L'Outrageur....	3,100	id.	id.
Le Critiqueur...	3,090	id.	id.
Diomède.......	3,090	id.	id.
Polidamas......	3,060	id.	id.

Total des pièces de canon : 90.

Boulets.

De 33	9,000	72,500
De 24	50,000	
De 16	7,500	
De 12	6,000	

Affûts à canon avec leurs avant-trains.

De 33.................	15	115
De 24.................	77	
De 16.................	13	
De 12.................	10	

Paires d'armes complètes.

De 33.................	19	138
De 24.................	90	
De 16.................	16	
De 12.................	13	

Hampes de rechange pour les armes des pièces.............	200

Charrettes, chariots, caissons, etc.

Chariots à canon.............	74
Charrettes à munitions pour le parc et les batteries..........	170
Camions pour le transport des crapauds..................	25
Caissons couverts de toile peinte.	16

Ustensiles pour le service des pièces de canon.

Leviers.....................	1,256
Coins de mire................	500
Tire-bourres.................	16

Mortiers de fonte.

De 12 pouces...........	30	50
De 8 pouces 3 lignes.....	20	
Pierriers de fonte.............		20

Affûts à mortiers et à pierriers.

De 12 pouces de fer coulé.	30	90
De bois ferré de rechange pour id.	10	
De bois ferré pour 8 pouces 3 lignes.	25	
De bois ferré pour pierriers.	25	

Ustensiles pour le service des mortiers et pierriers.

Curettes à mortiers et pierriers.. 100
Crochets à bombes............. 120
Dames ou demoiselles.......... 150
Pinces de fer.................. 30
Spatules...................... 100
Coussinets à mortiers et pierriers. 63
Coins d'entaille............... 27
Plateaux pour pierriers......... 500

Bombes.

De 11 pouces 8 lignes.	15,006	24,875
De 8 pouces.........	9,869	

Grenades à main..............20,000

Fusées non chargées.

A bombes de 11 pouces 8 lignes..........	18,000	30,000
A bombes de 8 pouces.	12,000	

A grenades à main.............25,000
Pierres à fusil................300,000
Armements complets pour ingénieurs, sapeurs et mineurs.... 60

Artifices, etc.

Salpêtre, pesant...............$2,025^{l}$
Soufre, pesant. ....$1,094^{l}$
Poix résine, pesant avec la tonne. 125^{l}
Poix noire, pesant............. 253^{l}
Chaudières avec leurs trépieds... 3
Tamis à passer composition...... 25
Cire neuve, poids de flandres.... 100^{l}
Suif, poids de flandres.......... 200^{l}
Chandelles, poids de marc...... 415^{l}
Flambeaux. 89
Bougie........................13^{l} 1/2
Bougie jaune en pain .... 14^{l} 1/2
Baguettes à charger fusées de différentes espèces........... 120
Ecuelles ou gamelles de bois. ... 40
Tables pour composition d'artifices....................... 4
Egrugeoirs pour composition d'artifices..................... 15
Brosses pour nettoyer les tables . 4
Petits maillets................ 60
Chassoirs pour fusées........... 60
Entonnoirs de fer-blanc. 30
Mesures à poudre en fer-blanc de différentes grandeurs......... 90
Fil à coudre. .... 10^{l}
Aiguilles à coudre.............. 300
Aiguilles carlettes pour emballer. 18
Etuis pour les deux sortes d'aiguilles. 4
Rames de papier blanc commun.. 5
Rames de coupé................ 2 1/2
Rames de compte.............. 1
Rames à l'attelière............. 1/2
Rames de gris pour gargousses.. 101
Cire d'Espagne................ 1^{l}
Plumes en nombre 100
Canifs........................ 8
Bouteille de cuivre pour encre à écrire...................... 1
Pot de ladite encre 1 1/2
Livrets....................... 40
Peaux de basane.............. 4
Peaux de mouton.............. 48
Clous de patin en nombre....... 4,000
Feuilles de fer-blanc. 90
Tôle, pesant.................. 78^{l}
Dégorgeoirs.................. 115
Bottes de fil de fer............ 12
Cadenas gros et petits.......... 40
Briquets...................... 24
Amadou...................... 2^{l}
Ruban pour lier les états; armes de France.................. 50
Lanternes claires et sourdes..... 67
Feuilles de corne pour lanternes. 40

Paires de ciseaux	6
Mortiers de fonte avec leurs pilons	4
Cercles pour poudre et plomb	2,000
Meules à émoudre les outils	2
Pierres à affiler les outils	6
Pieds-de-roi	6
Crayons	16
Livres de pierres noires	2l
Vieux oing	1,375l
Scies à couteaux	3
Colle forte	3l
Gros pinceaux pour coller les gargousses	24
Balance avec ses plateaux de cuivre	1
Poids de marc de 3 livres	1
Petites boîtes pour chandelles	8

Cordages.

Cinquenelles de 100 toises	1
Allogue de 50 toises	1
Combleaux de 18 toises	2
Travers	30
Commandes	110
Prolonges doubles	50
Prolonges simples	70
Câbles de chèvre	16
Paires de traits à canon	310
Menus cordages, y compris 4 livres de ficelle	219l

Sacs à terre et toile.

Sacs à terre	197,108
Toile pour saucissons; armes de France	100

Outils de pionniers.

Bêches	21,000
Pics, hoyaux	21,000
Ecouppes	3,000
Pics à roc	1,000

Outils à mineurs.

Coins	14
Masses à main	6
Moyennes masses	6
Grosses masses	6
Grosses masses à pannes	4
Becs de-cane	25
Pioches à tranches	12
Pics hoyaux	14
Petites pinces	6
Moyennes pinces	6
Grosses pinces	2
Ciseaux hardis	14
Pistolets	12
Poinçons	14
Curettes	4
Epinglettes	4
Chandeliers de fer	48
Refouloirs	3
Aiguilles	4
Tranches	6
Tranches à deux tranchants	5
Tranches à pointe et à taillant	5
Tranches à tête	3
Pinces à main	4
Trépan	1
Poinçons à grain d'orge	24
Crochets pour pendre les paniers	10

Outils d'ouvriers en bois.

Besaiguës	6
Ciseaux à planches	24
Hoyaux en bois	8
Marteaux fendus	14
Masses de fer à enrayer	4
Grandes cognées à charpentiers	6
Grandes cognées à charrons	12
Tarières de différentes grosseurs	100
Grandes scies montées	5
Scies à main montées	37
Scies de long montées	3
Planes	24
Fermoirs	20
Becs-d'âne	12
Amorçoirs	5
Passe-partout	5
Gouges carrées et rondes	8
Crochets pour scieurs de long	6
Compas de fer	10
Guillaumes	3
Varlopes	4

Demi-varlopes.................. 4
Fers de varlopes, demi-varlopes et bouvets.................. 37
Valets d'établis................ 8
Petits ciseaux à planches........ 9
Petits becs-d'âne à menuisiers... 8
Rabots.................. 6
Trusquins.................. 2
Equerres et fausses équerres.... 3
Refendresses.................. 3
Feuillerets.................. 4
Vilebrequins.................. 4
Mèches de vilebrequins........ 68
Vrilles.................. 41

Outils de tonnelier.

Hoyaux.................. 3
Tirefonds.................. 6
Tabloires.................. 1
Scie tournante.................. 1
Planes rondes.................. 2
Planes creuses.................. 2
Grand compas de fer........... 1

Outils tranchants.

Haches.................. 2,000
Serpes.................. 4,000
Manches d'outils de rechange de toute espèce.................. 4,000

Engins à lever et peser.

Chèvres complètes, garnies de leurs poulies de cuivre et de poulies à écharpe........... 6
Crics.................. 5
Triqueballes.................. 3

Équipage de pont.

Pontons de cuivre montés sur leurs haquets.................. 26
Haquet de rechange............ 1
Poutrelles de sapin............ 189
Madriers de sapin............. 324
Ancres.................. 6
Cabestans.................. 2
Ecoppes.................. 8
Crocs hampés.................. 39
Piquets ferrés.................. 12
Masses.................. 4
Essieux de bois ferré pour rechange.................. 3
Avant-train avec ses roues...... 1
Paire de roues de rechange pour haquet.................. 1
Clavettes.................. 400

Bois de remontage.

Essieux pour affûts de 33, 24, 16, 12 et avant-train, chariots à canon, charrettes, etc........ 70
Essieux de fer.................. 4
Rais.................. 300
Jantes.................. 160
Limonières.................. 29
Paires de roues de charrettes à essieux de fer.................. 5
Paires de roues de charrettes à essieux de bois.................. 3
Paires de roues pour affûts de 33. 2
Id. id. de 24. 8
Id. id. de 12. 2
Paires de roues pour chariots à canon.................. 4
Etablis à menuisiers........... 4
Flèches.................. 10
Armons.................. 10
Empanons.................. 10
Sassoirs.................. 10
Epars.................. 80
Entretoises.................. 3
Faisceaux de bois pour masses... 75
Masses.................. 75
Pieds de planches de bois blanc. 4,600
Pieds de feuillets de bois blanc.. 1,000

Bois à plates-formes.

Madriers de chêne pour plates-formes à canon.............. 1,522
Heurtoirs.................. 120
Gîtes ou lambourdes........... 300
Madriers pour plates-formes à mortiers.................. 500
Forges complètes dont une roulante 7

Fers de toute espèce, pesant	7,192l
Acier de toute espèce, pesant	285l
Estocs	2
Estocs à main	1
Chevilles ouvrières d'avant-train	6
Chevilles ouvrières de chariots	10
Boulons de limonières	20

Forge, fer, acier, charbon.

Liens de roues des deux espèces	»
Chevilles de liens	»
Liens de rais avec leurs chevilles	»
Bandes de différents rouages	»
Paires de ragots	»
Esses de différentes grosseurs et espèces	»
Clavettes	»

Clous de bandes	de 33, pesant	100l	2,138l
	24	300	
	16 et 12	100	
	chariots	200	
	charrettes	160	
Clous à tête plate	de 24 et 16	400	
	12	157	
	8 et 4	130	
Clous	picquarts	100	
	demi-picquarts	93	
	de 18	87	
	14	77	
	10 pr outils	234	

Razières de charbon de terre	30

Outils à forgeurs.

Marteaux à main	8
Marteaux à devant	14
Tranches	10
Poinçons ronds et plats	8
Etampes à bandes et autres	9
Carreaux	12
Demi-carreaux	12
Cure-feux	5
Ratissettes	5
Palettes	5
Mouillettes	4
Chasses carrées et rondes	8
Chasses cannelées	2
Gouges rondes	4
Seaux ferrés	6
Tenailles droites et à crochets	18
Poinçons ronds à main	7
Paires de tricoises	8
Paquets de limes de toute espèce	33
Tourne-à-gauche	6
Rivoirs	8
Poudre en 3,505 barils de 200 livres chaque	701,000l
Plomb en balles de 18 à la livre en 2,000 caisses de 100 livres chaque	200,000l
Mèches entourées, pesant	14,672l

Je soussigné, commissaire chargé du détail du parc de l'artillerie de l'armée de Flandres, certifie que toutes les pièces et munitions mentionnées au présent inventaire sont existantes dans le parc de ladite artillerie, desquelles je me suis chargé et me charge. Fait au camp devant Menin, le vingt-quatrième may mil sept cent quarante-quatre.

De Brou.

Nous, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant et commissaire du parc de l'artillerie de l'armée de Flandres, certifions que le présent inventaire est véritable en toutes ses parties. Fait au camp devant Menin, les an et jour avant dits. Brunet.

Contrôlé et enregistré au contrôle général de l'artillerie, au camp sous Courtray, le 16 août 1744. Dureville.

II. — Armes portatives et équipement (1).

On n'avait pas attendu les victoires de Frédéric II pour remarquer et imiter les innovations des Prussiens en matière d'armement et de tir. Bien avant l'invasion de la Silésie, des rapports avaient été fournis « sur la supériorité du feu de l'infanterie prussienne », et, dès 1738, on avait commencé à mettre en service dans nos bataillons, sans rendre d'ordonnance formelle, des fusils à baguette de fer d'un modèle nouveau, dits *fusils-grenadiers*. On déterminait en même temps la manière de transformer les anciens fusils pour leur adapter une baguette de fer. Le 13 juin 1741, le ministre ordonna de faire disparaître les dernières baguettes de bois en service dans les compagnies, et, le 11 juillet, il prescrivit la transformation de tous les fusils d'ancien modèle demeurés dans les magasins. En 1743 et 1744, les corps ne reçoivent plus que des fusils du nouveau modèle, qui sera définitivement réglementé par l'ordonnance de 1746 (2).

Au mois de janvier 1744, un certain nombre de fusils du nouveau modèle sont distribués aux corps ; on distribue également des baguettes de fer (3).

---

(1) On trouvera de plus amples détails sur ce sujet dans Bardet de Villeneuve : *Cours de la Science militaire*, 1741 ; et dans d'Espagnac : *Essai sur la Science de la guerre*, 1751.

(2) La baïonnette est à douille fendue ; la baguette, « d'un bon fer llant; elle a en tout 3 pieds 7 pouces 8 lignes (1^m,18) ; le pousse-balle plat par-dessus de 7 lignes 1/4 (16^{mm}) de diamètre » ; la baguette a 3 lignes (1/4) (7^{mm}) de diamètre au collet du pousse-balle et 2 lignes 1/4 (5^{mm}) à l'autre extrémité, où elle est taraudée pour recevoir un tire-bourre.

Les marchés ont été passés avec les manufactures du Centre et des Ardennes pour la fourniture de ces armes en 1744 ; mais les établissements français ne suffisent pas et on envoie M. Renaud, commissaire des guerres, à Liège, pour y traiter avec les industriels de ce pays.

(3) Le régiment de Berwick reçoit 200 fusils neufs ; Orléans, 350 ;

La poudre employée pour la charge est assez fine pour servir aussi à l'amorçage. Pour charger, on déchire le culot de la cartouche avec les dents et l'on amorce en versant de la poudre sur le bassinet; on ferme le bassinet qu'on maintient avec deux doigts; on redresse le fusil, on enfonce la cartouche dans le canon; on bourre d'un seul coup de baguette et l'on vise le long de la génératrice supérieure du canon.

La vitesse d'un pareil tir n'atteignait pas 2 coups par minute. Elle approcha de 3 coups vers 1760, après quelques perfectionnements de détail, moyennant qu'on bourrât en frappant la crosse à terre, et qu'on ne visât pas (1).

D'après le *Mémoire sur le service prussien comparé avec le français*, quelques détails empêchaient encore notre armement de valoir celui des Prussiens :

« Les fusils prussiens sont faits conformément à la vitesse avec laquelle on fait l'exercice à feu et les baguettes sont infiniment meilleures que les nôtres. Chaque régiment a deux armuriers payés par le roi, qui en tout temps sont obligés de faire gratuitement tous les raccommodages, tant en ce qui regarde la ferraille que la boiserie des armes. Les capitaines ont par mois (outre la paye des armuriers auxquels on ne paye pas la façon, mais seulement ce qu'ils y mettent de neuf) dix-huit francs pour le raccommodage des armes.

« Quoique nos fusils soient bons pour tirer, ils ne le sont pas assez pour la vitesse. Les cercles qui tiennent les baguettes ne sont pas larges assez, puisque quand le soldat tient l'arme en main, il retient la baguette avec la main et se blesse entre le pouce et le premier doigt

---

Touraine, 615; Eu, 120; Piémont, 329; Dauphin, 836; Chartres, 150; la Marine, 126, etc. La Marine reçoit 600 baguettes; Bresse, 240, etc. Le régiment de Grassin reçoit à sa formation 405 fusils, 45 carabines et 900 pistolets.

« Il y a bien des régiments, dit d'Espagnac, qui ont leurs fusils bronzés. »

(1) La lumière tronconique, adoptée en Prusse en 1770, ne fut introduite que dans notre modèle 1816. Ainsi, le fusil de 1744 est, à très peu de chose près, le même que celui de 1815.

lorsqu'il veut remettre la baguette, et il faudrait un cercle de plus pour la faire glisser et la tenir mieux. Les baguettes n'étant que de fer se plient et se courbent aisément et, ainsi courbées, elles rentrent difficilement. Celles que l'on a en Prusse et que plusieurs régiments ont introduites chez nous sont épaisses par le bout et vont en diminuant, moyennant quoi, étant plus lourdes, elles bourrent mieux la charge et rentrent plus aisément. Mais si l'on voulait les introduire, il faudrait mettre un ressort dans le dernier cercle; autrement il retomberait à chaque mouvement. »

Pour le fusil comme pour les bouches à feu, le pointage était des plus grossiers, et il n'était même théoriquement exact qu'à la distance du but en blanc ; cette dernière se trouvait à 150 ou 180 toises. On considérait donc comme distance normale pour la fusillade une distance de 250 à 400 mètres. Le peu de précision de l'arme ne permettait guère de tirer à de plus grandes distances; dès qu'on tirait plus près, il fallait viser au-dessous du but. Ainsi l'expérience, l'habitude du tir et de l'appréciation des distances avaient une importance capitale.

Bien que le but en blanc fût à 180 toises, les balles restaient meurtrières jusqu'à des distances bien supérieures. De là, le grand nombre de blessures mortelles causées par des balles perdues.

Les fusils des miliciens étaient de vieux modèles, souvent de calibres divers, où les munitions ordinaires ne pouvaient servir. Ils étaient mal entretenus en temps de paix, les intendants refusant les sommes nécessaires aux « radoubs » réclamés par les commandants des bataillons (1).

Les troupes d'infanterie et de cavalerie possédaient quelques carabines rayées en hélice. Étant donné le mode de pointage usité, ces armes avaient une portée

(1) Archives de l'artillerie et enquête sur la capitulation de Lauterbourg en 1744.

inutilisable, mais elles donnaient plus de précision aux distances habituelles de tir. Il fallait les charger en enfonçant la balle à grands coups de maillet frappés sur une baguette de fer; c'était une opération longue et pénible qui empêcha d'adopter les armes rayées tant qu'on ne chargea pas par la culasse. On laissa simplement deux carabines par compagnie d'infanterie, conformément aux ordonnances de Louis XIV; ces ordonnances, un peu négligées avant la guerre, furent rappelées par une lettre de M. de Latour-Maubourg, en date du 15 janvier 1744, et remises aussitôt en vigueur. Nous avons vu que le régiment de Grassin avait reçu 45 carabines pour 405 fusils, soit 1/10e de l'armement. Il y avait donc, dans les troupes légères, 1 carabinier sur 10 hommes.

Les cartouches étaient lourdes; elles contenaient une balle de 1/18e de livre et 1/45e de livre de poudre; le tout pouvait peser 45 grammes. Ces cartouches étaient portées par l'homme dans des cartouchières qu'on appelait aussi « cartouches » et qui en contenaient 19 à 30. Les miliciens avaient de petites cartouchières contenant 9 charges, et le chevalier d'Espagnac demande, le 31 janvier 1744, qu'il en soit donné de semblables aux cavaliers. On leur donna des « cartouches » de 12 coups.

Les équipages d'artillerie de l'armée de Flandres contiennent, pour 100 bataillons, 1,651,200 cartouches, soit un peu moins de 25 coups par homme; il y avait donc en tout à peu près 40 à 50 coups par homme.

Outre le fusil et la baïonnette, longue de 50 centimètres, douille comprise, le fantassin porte une épée à poignée de cuivre, dont la lame a 70 centimètres de long et qui est suspendue à un ceinturon de buffle porté par-dessus l'habit.

Chaque compagnie de fusiliers a 3 pelles, 3 pioches, 2 haches et 2 serpes; soit un outil pour 4 hommes. Ces

outils sont d'ordinaire renfermés dans un étui suspendu à une courroie portée en bandoulière.

Le sabre des grenadiers est recourbé ; la lame a de 80 à 95 centimètres. Chaque grenadier a une hache ; dans chaque compagnie, il y a 10 grosses haches et « le reste est à marteau suivant l'ancien usage ».

Tout compris, le chargement du fantassin est le suivant (page 586).

Le cavalier est armé d'un sabre à monture de cuivre, dont la lame a 90 centimètres de longueur ; d'une paire de pistolets et d'un mousqueton long en tout de 3 pieds 6 pouces 6 lignes (1^m,15).

D'Espagnac voudrait que ce mousqueton fût remplacé par la carabine rayée, le cavalier n'ayant à faire usage de son arme que par instants et non pour fournir des feux rapides et nourris. En attendant, il y a 4 carabines par compagnie.

Quoi qu'on en ait dit, toute la cavalerie portait une cuirasse ou plastron en fer à l'épreuve de la balle et une calotte de fer battu dans la coiffe du chapeau. Comme on se battait rarement, le port de la cuirasse était accepté avec peine. Il fallait que le roi en rappelât l'obligation fréquemment par des ordonnances (1).

(1) L'ordonnance du 17 décembre 1743 rappelle les précédentes auxquelles on désobéit « par une fausse délicatesse ». Les officiers de cavalerie, officiers généraux, officiers des états-majors, brigadiers et officiers-majors de toutes armes, doivent porter la cuirasse « tant en service de guerre, qu'aux jours d'exercice ou de revue »; les cavaliers doivent porter le plastron toutes les fois qu'ils seront commandés pour monter à cheval.

« L'habitude de porter des cuirasses étant le moyen le plus sûr de les rendre moins embarrassantes, veut S. M. que toutes les troupes de gendarmerie et de cavalerie soient cuirassées également en temps de paix ou de guerre. »

« A l'entrée de chaque campagne, tout officier assujetti à la cuirasse sera tenu de se présenter à cheval avec la cuirasse aux revues des directeurs et inspecteurs » sous peine de retenue d'un mois de traitement.

Démonstration du fardeau du soldat dans les mouvements de guerre, afin de se rapprocher des premiers accidents qui opèrent successivement la ruine de l'infanterie.

	USTENSILES.	FARDEAU COMMUN D'UNE COMPAGNIE ORDINAIRE d'infanterie française.			RÉPARTITION sur CHACUNE des 5 chambrées.	RÉPARTITION SUR CHAQUE SOLDAT de la chambrée. À 8.	À 7.	À 6.
					livres.	livres.	livres.	livres.
Pour camper.	5 tentes, à 17 livres	85 l.						
	10 fourches et 5 traverses, à 3 livres	45						
	100 piquets, à 20 livres	20	216 l.					
	1 manteau, 1 faisceau d'armes, piquets et cordeau, à 16 livres	16						
	10 outils avec leurs étuis, à 5 livres	50		271 l.	54,3	6 3/4	7 3/4	9 1/2
Cuisine.	5 marmites, à 8 livres	40						
	5 gamelles et 5 bidons, à 2 livres	10	53 l.					
	5 grandes cuillères, sel et poivre, à 1 livre	5						
Fardeau particulier du soldat. Vivres pour 4 jours.	4 rations de pain à 1 l. 1/2	6 l.						
	4 rations de viande à 1/2 livre	2 l.			»	8 1/2	8 1/2	8 1/2
	8 onces de riz (dans le cas où l'on ne donne point de riz, le soldat n'en est pas moins chargé par les légumes qu'il ramasse sur la route	1/2						
Armement.	Fusil garni de sa baïonnette	15 l. 1/2						
	Épée, ceinturon, fourniment	6 l.			»	27 1/2	27 1/2	27 1/2
	Cartouche, bandoulière garnie de 18 coups	6 l.						
Equipement.	Havresac garni de 3 chemises, 1 paire de souliers, culottes, guêtres				»	12	12	12
	Objet du fardeau du soldat des différentes chambrées				54,3	54 3/4	55 3/4	57 1/2
	Et les jours d'une distribution pour 6 jours, comme il arrive dans les cas de marche forcée				»	58 3/4	59 3/4	61

OBSERVATION. — Quoiqu'il paraisse étonnant qu'indépendamment de l'habit le soldat ait sur l'épaule un fardeau de 54 à 57 livres et de 58 à 61 livres lorsque, par des circonstances forcées, il reçoit à la fois 6 jours de subsistance, il est encore vrai que celui qui porte la tente trouve une augmentation de 10 livres qu'il est aisé de vérifier en ajoutant simplement les 17 livres du poids de la tente à celui des vivres, armes et équipement dont il ne peut se séparer. Tous les hommes ne sont pas également forts; ceux de faible constitution, élevés délicatement et forcés de plier sous de grandes fatigues, ne sont pas moins braves que de plus robustes devant l'ennemi. En considérant que le Français, de tout temps accoutumé au fardeau, y résisterait encore pour peu qu'il fût soulagé de la tente, marmites, etc., et secouru dans des cas possibles où peu de chose peut l'empêcher de succomber, on peut aussi convenir qu'avec tout le zèle et l'humanité connus de MM. les officiers particuliers, l'inexpérience des uns ou le défaut des autres de connaître de près la possibilité du soldat les éloignent d'un principe aussi salutaire à la gloire pour n'envisager que leur propre situation, et dans cette position, la nécessité de remplacer un valet ou charretier, même de protéger et tolérer un soldat vivandier qui ne rend d'autre service que celui d'embarrasser dans les divisions, de piller, et d'empêcher enfin le paysan d'amener ses denrées, affaiblissent une compagnie; il s'ensuit un dégoût qui, joint aux maladies, la réduit bientôt sans coup férir de 38 à 30, et par là les chambrées de 8 à 6, écrasées sous un fardeau qui augmente à mesure que le nombre d'hommes diminue par des marches pénibles, et ne se trouvant plus la force, à son arrivée au camp, de soutenir les fatigues indispensables pour s'apprêter à manger, s'abandonne au repos, néglige ce qui peut le soutenir, et réduit pour se soulager à vendre ou jeter ustensiles ou vivres le jour de distribution, deux jours après manque de tout. C'est dans cette extrémité que, voyant accroître leurs peines, les uns, guidés par l'honneur, résistent jusqu'à extinction; d'autres, découragés, traînent et gagnent les hôpitaux, et les autres s'éloignent et se livrent à la désertion et à tout le désordre où leur penchant peut les entraîner. Tant d'abus et d'accidents à la fois réunis à une multiplicité de bagages et à nombre de valets superflus font plus de dégât que les troupes dans un pays qu'on ne peut occuper qu'en y ménageant les subsistances. Les fourrages délivrés pour la quantité de rations attribuées, sont insuffisants à MM. les officiers pour nourrir leurs chevaux surnuméraires. Les valets en prennent partout, mais, soit qu'on les fasse subsister en payant de gré à gré, soit au moyen de la faux, n'est-ce pas toujours puiser à la même source ? Le paysan est-il en état de remplir son imposition, et n'est-ce pas en effet contribuer soi-même à la nécessité d'abandonner ou de retrancher une partie de la subsistance de la cavalerie, chevaux des vivres et de l'artillerie, dont le dépérissement met le comble, comme on l'a vu, à la ruine d'une armée, malgré sa supériorité.

Les dragons sont armés d'un fusil d'infanterie au lieu de mousqueton et ils ont une giberne pouvant contenir 30 coups comme celle de l'infanterie. Il y a, dans chaque compagnie de dragons, 8 grosses haches, 4 serpes, 4 pelles et 4 pioches. Le dragon porte un outil d'un côté de l'arçon de la selle et un pistolet de l'autre. Il a des bottines au lieu de bottes.

Les hussards ont une carabine rayée courte, suspendue avec un porte-carabine roulant à une large bandoulière.

Les cavaliers du régiment de Saxe-volontaires étaient, les uns dragons, les autres uhlans ; ceux-ci avaient la lance et pas de mousqueton ni de carabine.

D'Espagnac se plaint du poids énorme des besaces, qui met le tiers des chevaux hors de service à mi-campagne. Les chevaux des troupes étrangères, dit-il, résistent mieux à la fatigue parce qu'ils sont moins chargés et mieux soignés.

III. — L'absence de règlements de manœuvre.

C'est l'ordonnance de 1703 qui devrait régler en 1744 l'exercice et les manœuvres de l'infanterie, car il n'en a pas été adopté d'autre dans l'intervalle. Or, cette ordonnance de 1703 a été rédigée au moment même où l'on mettait en service le fusil à baïonnette, c'est-à-dire avec une ignorance absolue des effets qu'on en pouvait tirer, et des manœuvres que cette arme nouvelle devait entraîner. Les auteurs du règlement de 1703 ne con-

---

Tout officier général ou autre qui se présenterait sans cuirasse un jour de combat serait renvoyé dans une place « pour y rester sans fonction jusqu'à ce que S. M. en ait ordonné autrement ».

Cette ordonnance a dû être observée assez strictement en Flandres, à cause de la présence du roi et du maréchal de Noailles, qui, dès 1743, avait déclaré cette mesure très importante et avait promis d'y tenir la main.

naissaient guère que le combat à la pique et au mousquet, et leur œuvre s'en ressent. D'ailleurs, il n'y est question ni des évolutions, ni des feux. On était donc obligé de combler cette énorme lacune en adoptant des règles particulières dans chaque régiment.

« Il serait à désirer, dit assez naïvement une circulaire ministérielle du 14 novembre 1743 (1), que tous les mouvements des troupes fussent réglés par un exercice uniforme, mais cette uniformité ne pouvant s'établir aussi promptement que les circonstances l'exigent, S. M. laisse à la liberté des colonels et des états-majors de ses troupes de suivre les anciens usages dans les évolutions des exercices, et même d'y faire les changements qu'ils croient les plus utiles au bien de son service. Le point principal auquel Elle désire que tous les officiers se conforment sans exception roule sur la manière dont ils doivent se placer lorsque le régiment est en bataille.

« S. M. étant informée que, dans presque tous les régiments de son infanterie, l'usage des capitaines ainsi que des lieutenants est de se mettre en avant du premier rang de leur bataillon lorsqu'il est en bataille ; que dans cette position ils ne peuvent avoir une attention aussi suivie aux mouvements qui peuvent arriver *dans les 4 rangs du bataillon* que s'ils y étaient en ligne avec le soldat, et que d'ailleurs la réunion des officiers sur le front de la troupe ne produit pas souvent le silence si nécessaire à l'exécution des plus simples manœuvres, Elle a résolu de changer cette disposition et, en conséquence, Elle veut que *la moitié* des capitaines, à l'exception de celui des grenadiers et de celui du piquet, soient placés dans le premier rang du bataillon et qu'ils s'y mettent en rang entre les soldats sans les déborder ; que l'autre moitié se place derrière le quatrième rang dans les distances ordinaires, que les enseignes se tiennent entre le 2e et le 3e rangs du bataillon, et que tous les lieutenants, et à plus forte raison les sergents, soient distribués également dans les quatre rangs, de manière qu'aucun officier ne puisse déborder le front du bataillon que le colonel, le lieutenant-colonel, le commandant du bataillon, et les capitaines de grenadiers et de piquet. »

Voilà, en réalité, tout ce qui existe en fait de dispositions réglementaires au sujet de l'exercice. Pour ce qui concerne le maniement d'armes et surtout les évolutions, on est dans un état d'anarchie complet, reconnu et

(1) Voir plus loin le texte complet de cette circulaire.

consacré officiellement. Le point important établi par cette circulaire de 1743, c'est qu'on se forme désormais sur 4 rangs, et non sur 5, comme le prescrivait l'ordonnance de 1703.

Les *Remarques sur l'infanterie française*, que nous avons déjà citées, confirment ces renseignements :

« Il y a apparence, dit l'auteur, que lorsqu'on a établi l'usage de mettre l'infanterie en bataille sur cinq rangs, on était plus exposé à combattre contre de la cavalerie que contre de l'infanterie, car le cinquième rang est absolument inutile dans un combat d'infanterie; on ne peut, ni le faire bien tirer, ni le faire charger la baïonnette au bout du fusil, de quelque manière que l'on combatte. Son feu est même très dangereux pour les officiers et pour le premier rang; on sait par expérience que ce cinquième rang ne peut tirer qu'en l'air; mais, quand on trouverait moyen de l'employer, il serait nécessaire d'en réformer l'usage et de se conformer à celui de la plupart des ennemis. Il est vrai que la plupart de l'infanterie française en a connu l'abus, et se met en bataille à 4 de hauteur.

« Une supposition fera comprendre combien la manière dont la plupart des ennemis se servent pour faire combattre leur infanterie leur donne d'avantages sur la nôtre dans les combats d'infanterie. Supposé qu'une armée française composée de 50 bataillons combatte contre une armée allemande et hollandaise de même force : si les Français se mettent en bataille sur 5 rangs et sur 4, suivant leur coutume, et les ennemis sur 3 et 4, comme ils le pratiquent, il arrivera que l'infanterie ennemie débordera la nôtre sur la droite et sur la gauche, et pourra, par conséquent, prendre ses deux ailes en flanc, surtout si l'on se bat dans une plaine. »

Ce point mis à part, il n'y a aucune règle pour l'exercice et les évolutions.

« Pour l'exercice, écrit le maréchal de Saxe le 3 juin 1744, je n'ai pas essayé de le leur faire faire ensemble, vu la variété de leurs mouvements et le peu d'uniformité qu'il y a dans les troupes de France, tant par rapport au nombre des temps qu'au plus ou moins de vivacité avec laquelle chaque régiment le fait. »

Le *Mémoire sur le service prussien comparé avec le français* s'exprime ainsi :

« En Prusse, il règne dans tous les régiments une unité d'exercices, de paye, d'habillement, d'armes, et c'est un même nombre d'offi-

ciers qui ne se trouve dans aucun service du monde. En France, autant il y a de régiments, autant y a-t-il presque d'usages différents. Les régiments nationaux ont une paye différente. Chaque nation est commandée dans une autre langue, a des batteries différentes et un exercice différent. La raison en est naturelle : quand on veut introduire un autre exercice, on en envoie les ordonnances aux régiments ; ces ordonnances, quelque belles qu'elles soient, et avec quelque précision qu'elles soient faites, sont cependant sujettes à mille explications différentes, etc. Il y a en Prusse fort peu d'ordonnances ; toutes, y compris l'exercice, consistent dans un volume de deux doigts ; elles ne contiennent que le nécessaire, peuvent être très exactement observées, et le sont aussi. Chaque officier est obligé de les avoir ; on le leur donne gratis ; aussi sont-ils obligés d'en rendre compte. Il faut qu'ils les aient sur eux lorsqu'ils montent la garde. C'est la cause pourquoi ils les savent presque tous par cœur ; souvent l'ennui même les leur fait lire. Il serait honteux d'ignorer quelque chose qui se trouve dans le règlement. Les bas officiers ont des ordonnances séparées qui regardent leur service.

« En France, il y a tant d'ordonnances que l'officier le plus attaché à son métier est dans l'impossibilité de les savoir seulement ; comment les peut-on observer ? Car, outre le Code militaire qui est très ample, il y en a une infinité de publiées séparément.

« Il est donc de la dernière importance de former un recueil d'ordonnances, mais il faudrait que toutes puissent être observées et s'observassent. Quelle preuve plus forte peut-on donner, combien peu on les exécute, que la nécessité dans laquelle on se trouve de les renouveler si souvent ? Pour que les ordonnances soient rigoureusement observées, il faut qu'elles ne puissent être ignorées de personne, qu'elles soient simples, en petit nombre, et surtout qu'on puisse les exécuter toutes au pied de la lettre. »

Nous trouvons des observations analogues dans un manuscrit intitulé : *Réflexions sur la meilleure manière de disposer les troupes pour un combat* (1) :

« Il faut bien qu'on avoue que ces lois si vantées étaient ignorées en partie et défectueuses dans des points essentiels, quand M. de Briquet en a fait la compilation, puisqu'il y a fait ajouter une règle pour le service dans les places et une explication sur les crimes et délits. Il trouve encore qu'il serait fort nécessaire de régler les devoirs de chaque

(1) *Archives de la guerre*, premiers mois de 1742.

emploi en marche et en campagne, et de prescrire des dispositions uniformes à tous les bataillons pour nous donner la célérité des mouvements.....

« Quand on commence une guerre, chaque régiment se fait une espèce de règle pour le service en campagne, et comme elle se trouve ordinairement mal expliquée, elle occasionne souvent des disputes; chacun soutient son opinion en citant différents usages; si le commandant décide la question sur certains cas, celui qui se trouve lésé en appelle comme d'abus, et dit qu'on lui montre la loi qui l'assujettit à ce qu'on exige, et comme il n'y en a point qui règle les devoirs de chaque emploi, la cour est souvent occupée à donner des explications, et le service ne s'en fait pas mieux, parce que ces explications ne se trouvent jamais assez étendues, et qu'on les interprète différemment selon ses intérêts..... La plus grande partie des officiers prétendent que ces explications ne font pas loi, et n'ont lieu que pendant le ministère de celui qui les donne, parce qu'on a vu des ministres détruire ce que leurs prédécesseurs avaient réglé. »

En matière d'évolutions, la diversité entre les régiments est si grande, qu'un général ne peut faire un commandement unique pour plusieurs bataillons ; il ne serait pas compris. Il ne s'agit donc pas seulement de divergences dans l'application, dans le détail des évolutions, mais bien dans les commandements. L'auteur des *Réflexions* en est réduit à démontrer l'avantage qu'il y aurait à se comprendre et à ordonner un même mouvement aux divers bataillons d'une armée :

« Par ce moyen, dit-il, un général serait toujours en état de changer la disposition de son armée comme il le jugerait à propos en voyant le terrain et les mouvements de l'ennemi, et il lui faudrait pour cette opération la moitié moins de temps qu'il ne lui en coûte aujourd'hui. » L'uniformité des mouvements nous donnerait une réelle supériorité contre des ennemis « dont les armées seront toujours composées de différentes nations diversement instruites, jalouses de leurs usages, et, par conséquent, incapables de parvenir à l'uniformité. Pour nous, nous l'aurons deux jours après qu'on nous aura donné une règle pour les évolutions, parce que nous savons déjà tous les mouvements nécessaires et qu'il ne s'agit plus que d'apprendre avec uniformité à les diriger par des commandements connus, pour former les dispositions particulières qui décident toujours de la bonté d'une disposition générale.

« Le général d'une armée en bataille, à une demi-lieue de l'ennemi,

ne pourra s'assurer d'en changer à propos la disposition au besoin, si ses ordres ne sont entendus par toutes ses troupes ; et comment le seraient-ils de tous nos régiments, puisque chacun est fait à des commandements et à des mouvements particuliers, faute de règle ? Il est donc absolument nécessaire d'en donner une bien expliquée. »

Il faudra encore attendre dix ans avant qu'un règlement de manœuvres soit donné à l'infanterie.

IV. — Exécution des feux.

Les règlements traitent du maniement des armes et de la charge, mais ne vont pas plus loin. Pour acquérir quelque notion de la manière dont les feux s'exécutaient, nous sommes obligés d'avoir recours aux divers ouvrages sur la tactique. La manière la plus habituelle de faire tirer un bataillon est évidemment celle qu'indique Bardet de Villeneuve :

« Pour charger de pied ferme, le bataillon étant rangé sur 3 ou 4 rangs de hauteur (il vaudrait mieux sur 3, mais puisque c'est l'usage en France de ranger les troupes sur 4 rangs quand on veut faire l'exercice ou combattre, je m'en tiendrai à cette méthode), il faut commencer par faire serrer les trois derniers rangs jusqu'à la pointe de l'épée, ensuite diviser tout le bataillon par pelotons en nombre impair, afin qu'il y en ait un qui fasse le centre, devant lequel le commandant se poste : ce peloton ne tirera point, mais conservera son feu..... La troupe étant disposée de cette manière, on la fera marcher en avant très lentement, observant de ne point se rompre jusqu'à l'endroit où l'on voudra charger. Là, s'étant arrêtée, l'officier commandant le premier peloton de la droite dit : *Préparez-vous*. Alors les soldats présentent les armes, tenant le bout du fusil fort haut et le chien bandé, et tout d'un temps à ce même commandement le premier et le deuxième rang mettent le genou droit en terre et chaque soldat du troisième rang croise ou passe sa jambe gauche en dedans de la droite du soldat qui est devant lui, et se tient le corps un peu penché en avant ; chaque soldat du quatrième rang avance aussi le pied gauche entre les jambes de celui du troisième rang qui est devant lui, de sorte qu'étant en joue, les fusils des soldats qui sont aux trois derniers rangs passent par-dessus l'épaule droite de ceux qui sont devant eux. Ensuite cet officier fait mettre en joue, et lorsqu'il fait tirer, celui qui commande le premier peloton de l'aile gauche dit au sien : *Préparez-vous*. Quand le premier de droite retire

les armes, le troisième de droite dit : *En joue*. Quand celui-là dit : *Tirez*, le troisième de la gauche dit : *Préparez-vous;* quand le troisième de la droite retire les armes, le troisième de la gauche fait mettre en joue, etc... et ainsi tous les pelotons du bataillon feront successivement la même chose jusqu'au centre. Quand ceux-là auront fini, le deuxième de la droite commencera, etc... observant que le peloton du centre ne tire point. »

On exécute le feu en marchant suivant les mêmes principes ; le bataillon marchant très lentement, le peloton qui doit tirer se porte vivement à 5 pas en avant et tire. Au moment où il fait feu, le peloton suivant se porte en avant, etc.

« Il y a, dit Bardet de Villeneuve, une autre manière d'attaquer l'ennemi, si l'on était bien sûr de la valeur des soldats ou qu'on remarquât en eux une grande envie d'en venir aux mains, comme il arrive quelquefois ; ce serait de marcher toujours très lentement en avant et de conserver son feu sans laisser tirer un seul coup jusqu'à ce que l'on fût au plus loin à 15 pas de l'ennemi, s'il était possible. Il faudrait alors faire mettre genou à terre aux deux premiers rangs, et faire une décharge de tout le front du bataillon ; et sans lui donner le temps de se reconnaître ni de se remettre du désordre que cette charge lui aurait causé, foncer dessus incontinent après la décharge, la baïonnette au bout du fusil. »

« Pour faire tirer par rangs, le major doit d'abord commander au bataillon de présenter les armes ; il doit dire ensuite : *Fusiliers, apprêtez-vous;* puis : *Premier rang en joue, — tirez, — retirez vos armes*. Ensuite, afin que le rang qui a tiré aille gagner la queue du bataillon et que celui qui le suit vienne prendre sa place pour y faire aussi sa décharge, si les files sont ouvertes à un pas de distance, il dira au rang qui a tiré : *Demi-tour à droite, gagnez la queue du bataillon;* à ce commandement, ce rang, après avoir fait le demi-tour, passera le fusil du côté de l'épée, et à celui de *Marche*, il passera à la queue par les intervalles des files ; en même temps les trois autres rangs marcheront en avant pour remplir le terrain. Si au contraire les files sont serrées et que, par conséquent, les rangs ne puissent pas passer entre leurs intervalles pour aller prendre la queue du bataillon, il faut diviser les rangs en deux parties et y mettre un sergent pour en marquer la séparation, afin que l'une par la droite et l'autre par la gauche puissent, filant sur les ailes, aller prendre la queue du bataillon : *A droite et à gauche, gagnez la queue du bataillon — Marche*. »

On peut aussi faire charger *par rangs entiers de tout le front du bataillon.* Dans ce cas :

« Il faut faire serrer les trois derniers rangs jusqu'à la pointe de l'épée, faire présenter les armes à tout le bataillon ensemble, et faire mettre la baïonnette au bout du fusil si l'on veut. Ensuite on dit : *Préparez-vous;* à ce commandement, tous les soldats du bataillon entier bandent le chien du fusil, et les trois premiers rangs, qu'on a eu soin de bien avertir, mettent tous le genou droit à terre ; après cela on avertit encore qu'il n'y a que le quatrième qui doit tirer, et on commande à celui-là : *En joue — tirez.* Quand on lui fait retirer les armes, le troisième rang doit incontinent se lever, puis on lui commande de mettre en joue et de tirer; quand il retire les armes, le deuxième rang se lève, etc. Si l'on voulait on pourrait faire tirer deux rangs à la fois. »

On peut faire aussi une décharge générale en avant, le premier rang à genou, le second courbé, le troisième à demi-courbé, et le quatrième restant debout.

M. de Bombelles, lieutenant général, dans ses *Mémoires sur le service journalier de l'infanterie* (1re édition 1719, 2e édition 1746), indique également que le bataillon doit tirer par rang ou par peloton, en ayant soin de ne jamais se dégarnir de son feu.

Il est essentiel de constater que ces feux de salve par rang ou par peloton, même lorsqu'ils sont dits exécutés « de pied ferme », sont conçus comme un incident de la marche en avant ou en retraite. Il n'est pas question d'un tir prolongé; on ne s'en occupe que pour la défense d'un retranchement. Dans ce cas, suivant Bardet de Villeneuve :

« Il faut ranger tout le bataillon sur trois rangs le long du retranchement que l'on doit défendre, et on le divisera par pelotons..... Quand on verra l'ennemi à une juste portée, et qu'on voudra commencer à charger, les officiers qui commanderont chaque peloton commenceront tous à la fois à faire tirer la droite de leur premier rang, qui, après qu'elle aura fait sa décharge, défilera sa droite et ira se ranger derrière le troisième rang; incontinent le deuxième prendra la place que le premier occupait, etc. D'abord que l'officier a dit à son premier demi-rang de droite : *En joue,* son premier demi-rang de gauche se préparera, de

manière que, quand la droite aura tiré, la gauche couchera en joue, et tirera dans le temps que le demi-rang de droite défilera.... Si les soldats rechargent promptement leurs armes, ils seront toujours prêts à tirer quand ils auront regagné la place du premier rang, parce qu'un soldat peut charger son fusil dans l'intervalle qu'il faut pour tirer cinq coups l'un après l'autre.

On peut aussi tirer derrière un retranchement par le moyen de la contremarche par files ; mais il faudrait alors, pour avoir un feu continuel, que le bataillon fût rangé sur six rangs, ce que l'on ne fait guère derrière un retranchement, parce qu'il faut occuper un grand front. »

Le capitaine Bottée, dans ses *Etudes militaires* (1731-1750), indique en outre pour le même cas d'autres procédés non moins compliqués. On tirait par exemple *en bordant la haie*, c'est-à-dire que les hommes se portaient à tour de rôle en avant, tiraient et revenaient prendre leur place pour charger. C'était peut-être là le feu le plus habituel, la troupe restant abritée en arrière du retranchement, et les hommes ne se portant à la crête qu'individuellement pendant le temps nécessaire pour viser et tirer (1).

En résumé, un seul rang de tireurs ne fournissait pas une fusillade assez nourrie, et pour assurer la continuité du feu, on avait besoin de trois rangs, même dans la défense des retranchements. En rase campagne, on ne tirait que par salves.

Nous avons remarqué, à propos du mode de pointage de l'arme, que l'éducation individuelle du tireur devait être plus difficile et plus importante que jamais ; le tir par salves, de son côté, donnait non moins d'importance à l'instruction collective et à la valeur morale de la troupe. Le défaut d'instruction et de discipline de notre infanterie à cette époque devait donc la placer dans un état d'infériorité particulièrement sensible.

Ce tir par salves régulières, au commandement, a

(1) Pour de plus amples détails, voir l'ouvrage de Bottée et le *Bulletin de la Réunion des Officiers*, 1883, pages 350 et suivantes.

d'ailleurs de graves inconvénients que Maurice de Saxe signale dans ses *Rêveries :* « Il est impossible que le soldat ajuste son coup, s'il est distrait par l'attention qu'il est obligé de faire au commandement. Comment veut-on que tous ces soldats, à qui l'on commande de coucher en joue, mirent leur coup jusqu'à ce qu'on leur dise de faire feu? Un rien les dérange; et il ne vaut plus rien dès qu'on a perdu l'instant. Outre cela, les soldats se poussent, et selon notre méthode, on les fait tenir dans une attitude gênante ». Le comte de Saxe ne veut donc employer les feux que pour la défense des retranchements, et, dans ce cas, il veut que les hommes du premier rang aient seuls à tirer, à volonté, les autres n'ayant qu'à charger et à passer à leur chef de file les armes chargées. En rase campagne, le feu de tirailleurs lui semble seul efficace; aussi le régiment-type du comte de Saxe compte-t-il une demi-centurie d'armés à la légère, qui forme la dixième partie de son effectif. « Quand il est question d'attaquer de l'infanterie, les armés à la légère doivent être dispersés sur le front, à 100, 150 ou 200 pas, si l'on veut, en avant. Ils doivent commencer à tirer sur l'ennemi de 300 pas de distance, sans ordre ni commandement, et à leur volonté. Chaque capitaine des armés à la légère ne doit faire battre la retraite et ne s'ébranlera avec son enseigne pour se retirer que lorsque l'ennemi est à 50 pas; et il doit revenir tout doucement sur son régiment, en faisant feu de temps en temps, jusqu'à ce qu'il soit arrivé sur les bataillons qui doivent être en mouvement dans ce temps-là. Ils pourront donc tirer l'espace de temps qu'il faut à l'ennemi pour faire ces 300 pas; il lui faudra toujours 7 à 8 minutes. Or, un armé à la légère peut tirer six coups à la minute (1); mais mettons qu'il n'en tire que quatre : cet armé à la légère aura tiré 30 coups avant que les bataillons ennemis aient fait les 300 pas. Dès lors, il est clair que les bataillons ennemis auront essuyé chacun pour le moins 400 à 500 coups avant qu'ils soient à même de m'attaquer, et par qui? par des gens qui passent leur vie à tirer d'une plus grande distance au but, qui ne sont point serrés, tirent à l'aise, sont adroits et ingambes, et qui ne sont point contraints, soit par le commandement, ou par l'attitude gênante où on les fait tenir quand ils sont dans les rangs, où ils se poussent et s'empêchent de voir et d'ajuster leurs coups; et je

(1) Le comte de Saxe les suppose armés de fusils se chargeant par la culasse, avec « un dé à secret ».

tiens qu'un coup tiré par ces armés à la légère en vaut bien dix tirés par d'autres. »

V. — Emploi des feux dans le combat.

Pour admettre que ses tirailleurs obtiennent un résultat sensible, Maurice de Saxe est obligé de leur supposer un armement spécial, de son invention ; en réalité, avec les fusils tels qu'ils existaient en 1744, et la manière dont on s'en servait, on ne croyait pas pouvoir produire des effets décisifs. A part les quelques combats de la succession de Pologne, on n'avait acquis aucune expérience entre 1715 et 1740 ; il fallut les quatorze campagnes de 1741 à 1763, pour se convaincre du rôle que devaient prendre les armes à feu. On sait déjà ce que Folard et Maurice de Saxe en pensaient ; mais il est aisé de voir que la plupart des militaires pensaient de même. On ne doutait guère qu'il ne valût mieux aller à l'ennemi sans tirer : d'Héricourt et Puységur seuls font exception. Le premier déclare que « la force de l'infanterie consiste principalement dans son feu », et le maréchal de Puységur a écrit que : « L'arme à feu est celle qui détruit le plus l'homme, et surtout aujourd'hui. Pour en être bien persuadé, il n'y a qu'à aller aux hôpitaux : vous verrez combien peu il s'en trouve de blessés par les armes blanches, en comparaison du nombre qui le sera par les armes à feu ». Mais cette constatation si facile, nul ne la faisait. Selon Maurice de Saxe, « les armes de trait faisaient à peu près le même effet que les armes à feu. D'ailleurs la poudre n'est pas si terrible qu'on le croit : peu de gens, dans les affaires, sont tués par-devant ou de bonne guerre. J'ai vu des salves entières ne pas tuer quatre hommes, et je n'en ai jamais vu, ni personne, je pense, qui ait causé un dommage assez considérable pour empêcher d'aller en avant, et de s'en venger à grands coups de baïonnettes dans les reins, et à coups de fusil tirés à brûle pourpoint ; c'est là où il se tue du monde, et c'est le victorieux qui tue ». Et il cite à l'appui de cette théorie l'exemple de deux troupes d'infanterie autrichienne qu'il a vu tailler en pièces pour avoir tiré à vingt ou vingt-cinq pas.

« Il ne faut pas vouloir deux choses à la fois, écrit-il plus loin; je veux dire charger et combattre de pied ferme. Dans l'un de ces cas, il faut tirer, et dans l'autre, point du tout..... Quoique je dise qu'il ne faille point tirer, il y a cependant des cas où il le faut, comme dans les haies, dans des pays coupés et contre la cavalerie..... Ainsi il ne faut point tirer contre de l'infanterie, en lieu où elle peut vous aborder, et où vous pouvez l'aborder; mais derrière des haies, lorsqu'un fossé, une rivière, un ravin, et des choses pareilles vous séparent de l'ennemi, alors il faut savoir tirer, et faire un feu si terrible que rien ne puisse y résister. »

Ainsi, la tactique élémentaire du maréchal de Saxe est très nettement indiquée : il ne veut faire usage des feux que dans la défense des localités ou retranchements; en terrain découvert, il ne ferait entretenir la fusillade que par des tirailleurs. Une troupe en terrain découvert ne doit pas tirer :

« Je veux supposer une chose impossible. Je veux que, deux bataillons s'attaquant, marchent l'un à l'autre sans flottement, sans se doubler, sans se rompre : lequel emportera l'avantage? celui qui s'est amusé à tirer, ou celui qui n'aura pas tiré ? Les gens habiles me diront que c'est celui qui a conservé son feu, et ils auront raison; car, outre que celui qui a tiré est décontenancé, s'il voit marcher à lui à travers la fumée, il faut qu'il s'arrête; or celui qui s'arrête lorsque l'autre marche à lui est perdu. Si la dernière guerre avait duré encore quelque temps, l'on se serait battu indubitablement de part et d'autre à l'arme blanche, parce que l'on commençait à connaître l'abus de la tirerie, qui fait plus de bruit que de mal, et qui fait toujours battre ceux qui s'en servent... Il est dangereux de tirer, quand l'on a affaire à de l'infanterie, dans des lieux où l'on peut s'aborder, parce qu'il faut s'arrêter pour tirer, et qu'infailliblement vous vous faites battre, si l'ennemi ne fuit pas; ce qui ne doit pas arriver, parce qu'il s'attend à vous voir tirer; mais votre troupe, qui s'est flattée que ce feu allait exterminer l'ennemi, si elle ne le voit pas fuir, certainement elle s'en ira. »

Maurice de Saxe est donc absolument opposé à « la tirerie », qu'il appelle « le comble de la misère »; M. de Bombelles en disait autant en 1719 : « Il ne faut jamais s'embarrasser d'essuyer le premier feu de l'ennemi qui sera souvent tiré avec tant de précipitation et de désordre qu'il fera très peu d'effets », et il ajoutait que

les soldats, voyant le peu d'effet de cette première décharge et les forces de l'ennemi diminuées, prendraient courage et exécuteraient ce qu'on leur ferait faire avec plus de fermeté.

Quincy avait dit, quelques années auparavant, qu' « un bataillon est d'ordinaire battu quand il a tiré son feu, et que celui qui lui est opposé a encore tout le sien ».

L'auteur des *Réflexions sur la meilleure manière de disposer les troupes pour un combat*, écrit en 1742 :

« J'ai vu dans toutes les actions de belles occasions manquées par le retardement de l'ordre, par la lenteur de nos mouvements, ou par des décharges à contretemps, et il arrive communément, lorsque nos soldats tirent par accident, qu'on ne peut plus les porter en avant. N'ayant plus rien dans leurs fusils, ils craignent avec raison d'approcher une troupe qui aurait chargé les siens avant qu'on pût la joindre à la baïonnette, aussi s'arrêtent-ils pour tirailler de loin, et perdent souvent sans retour l'avantage qu'ils auraient eu infailliblement s'ils avaient conservé leur feu.

Il faut donc chercher à éviter cet inconvénient en partageant nos recrues de manière que les vieux soldats puissent les rassurer par leur contenance et les empêcher de tirer sans ordres; car les officiers et les sergents qu'on place derrière n'y parviendront jamais, surtout si on continue à marcher à l'ennemi avec les armes présentées, parce que, dans cette attitude fatigante, le soldat tire sans mettre en joue, soit qu'il bronche ou qu'il entende tirer. »

En résumé, on ne s'attendait guère aux effets foudroyants qu'allait produire le feu des troupes anglaises ou allemandes, et l'on s'explique tout naturellement la conduite des gardes françaises à Dettingen et à Fontenoy. Loin de se montrer inférieure au rang qu'elle tenait dans l'armée, il semble que cette troupe d'élite ait eu seule le courage, chèrement expié, d'attendre la décharge à bout portant des Anglais, ainsi qu'on le recommandait. Les généraux ne furent pas, du reste, moins surpris que les soldats. Le maréchal de Noailles écrit à Louis XV, après Dettingen :

Je n'aurais jamais pu croire, Sire, ce que j'ai vu hier. Leur infanterie

était serrée et se tenait comme une muraille d'airain d'où il sortait un feu si vif et si suivi que les plus vieux officiers avouent n'en avoir jamais vu un semblable, et si supérieur au nôtre qu'on ne peut en faire aucune comparaison. »

Il faut constater, d'ailleurs, que nos ennemis n'avaient pas une doctrine bien différente de la nôtre, puisque les Anglais, à Fontenoy, veulent essuyer la première décharge.

Pour combattre par le feu, Maurice de Saxe veut donc établir son infanterie dans un retranchement, et de préférence dans des redoutes fermées, comme il l'a vu faire par les Russes :

« L'ennemi, en les attaquant, se met en désordre; et il n'oserait passer entre deux, ni les laisser derrière lui; il faut donc les emporter, et les emporter toutes; sans quoi il ne tient rien. Ce n'est pas aisé lorsqu'elles sont soutenues par derrière. On envoie des troupes qui vous prennent en flanc pendant que vous attaquez. Cela inquiète; il faut donc que la ligne avance pour soutenir ses détachements. Cela ne se fait point sans se rompre et se brouiller. Le canon et les amusettes fouettent toujours pendant ce temps-là. Enfin quand on voit les choses dans cet état, on s'ébranle, ce qui achève de faire perdre contenance.

Je veux que je sois repoussé, l'ennemi n'oserait me suivre, parce que ces redoutes ne sont pas prises et qu'on n'oserait les laisser derrière soi. Je me rallie et reviens à la charge, et tant et tant qu'il faut enfin qu'il se retire. *Je me propose de me poster ainsi, lorsque la situation des lieux m'invitera à le faire.* »

Voilà les dispositions de Fontenoy et les incidents mêmes de la bataille annoncés d'avance par le vainqueur.

VI. — Ordre profond et ordre mince.

Maurice de Saxe et ses contemporains, ne croyant pas à la décision par le feu en terrain découvert, sont portés à employer des formations profondes pour le combat à l'arme blanche. Il n'a jamais été question d'employer pratiquement la colonne de Folard (1), mais Maurice de

---

(1) D'après Folard, « la colonne est un corps d'infanterie serré et

Saxe veut que l'infanterie se range sur 8, pour le combat à découvert, qui n'est à ses yeux qu'une charge à la baïonnette :

« Les bataillons sont à 4 de hauteur, et cela pour avoir, dit-on, un grand front ;... mais supposons quatre bataillons de 600 hommes, rangés à l'ordinaire, et ceux que je range à ma façon et qui sont à 8 de hauteur; n'est-il pas vrai qu'ils occupent bien pour le moins le même front, et que je suis le maître de leur en faire occuper un plus grand, ce que l'autre bataillon ne saurait faire? je le déborderai toujours en donnant un ou deux pas de plus à mes intervalles, et je demeure plus fort que l'ennemi : Je suis toujours à 8 de profondeur contre des gens qui n'en ont que 4 ; je n'ai ni flottement ni doublement à craindre, rien ne m'arrête; je ferai 200 pas plus vite qu'il n'en fera 100 ; à l'arme blanche, je l'aurai percé dans un moment ; et s'il tire, il est perdu.....Ces grands bataillons ont de terribles défauts, car ils ne sont bons qu'à tirer; aussi ne sont-ils formés que pour cela. Quand donc cette tirerie n'y fait rien, ils ne valent plus rien, et il n'y a qu'à se sauver ;..... dirai-je d'où je crois que nous est venue cette belle méthode? je pense que c'est des revues. Cette façon de se ranger fait une plus belle montre ; et insensiblement l'on s'y est si bien accoutumé que l'on en a fait celle de combattre. L'on a appuyé cette ignorance ou cet oubli des bonnes choses de raisons apparentes : on a trouvé que cela faisait un plus grand front, et qu'on pouvait mieux employer le feu : j'en ai même vu qui mettaient les bataillons à trois de hauteur; mais mal en a pris à ceux qui l'ont fait. Sans cela je crois, Dieu me pardonne, que nous serions à deux et peut-être à un de hauteur ; car j'ai toute ma vie entendu dire qu'il fallait bien s'étendre pour pouvoir embrasser l'ennemi : quelle absurdité ! »

Selon le même général, la colonne de Folard a de graves défauts, à côté de qualités incontestables ; il croit

---

suppressé, c'est-à dire un corps rangé sur un carré long dont le front est beaucoup moindre que la hauteur. Il est formé de plusieurs bataillons à la queue les uns des autres, depuis un bataillon jusqu'à six. Je me fixe à 20, 24 ou tout au plus à 30 files dans un terrain libre; mais dans un autre qui ne l'est pas, la colonne peut se maintenir dans sa force depuis 30 ou 34 même jusqu'à 16; je crois défectueux tout nombre plus grand ou plus petit. Les compagnies de grenadiers ne feront pas corps avec la colonne; on doit les placer à la queue, ou à chacun des côtés de la dernière section. »

« ce corps dangereux à 24 et 16 d'épaisseur, à cause du désordre qui s'y met quand on a à le former. Il ne faut jamais le faire que de deux bataillons d'épaisseur, à 4 de hauteur chacun ».

Bardet de Villeneuve constate que l'on peut attaquer un retranchement en colonne, suivant les uns, ou en bataillons déployés, suivant les autres.

Dans ce dernier cas, « il faut faire serrer les trois derniers rangs jusques à la pointe de l'épée, laisser les files un peu ouvertes ».

Si le bataillon marche en colonne, « l'on fera doubler une de ses divisions, il n'importe laquelle, moitié à droite et moitié à gauche de la première ; ces deux demi-divisions laisseront entre la première division, à côté de laquelle elles auront doublé, un intervalle aussi large que leur front. Lorsque le bataillon sera à portée de charger, ces deux demi-divisions tireront par rang pour inquiéter l'ennemi, tandis que la première attaquera en doublant un peu le pas ».

Cette attaque se fait en colonne à distance entière, chaque division devant aborder l'ennemi à son tour si la précédente a échoué. On peut former une seule colonne, selon l'auteur, avec dix ou douze bataillons. Il va sans dire que ce procédé n'avait pas reçu le baptême du feu.

La plupart des écrivains militaires professent des opinions analogues. Un officier nommé Saulon, propose, dans un mémoire daté du 14 décembre 1734, une formation mixte composée de bataillons déployés, entremêlés de colonnes de 2 ou 3 sections seulement, soit 8 à 12 hommes de profondeur. Cette ligne de bataille serait précédée d'une ligne ou masque, composé de grenadiers ou de piquets, qui iront ensuite former des pelotons à côté des colonnes. Enfin, en arrière, une seconde ligne ou réserve serait formée de colonnes capables de se mettre à la suite des autres par un quart de conversion.

En 1742, l'auteur des *Réflexions sur la meilleure manière de disposer les troupes pour un combat*, prétend que : « les Français sont reconnus pour avoir une supériorité de valeur et sont plus propres à attaquer qu'à se défendre. Ils ne doivent jamais tirer sur l'ennemi qu'ils peuvent joindre, parce que l'expérience les

assure que l'ennemi tirera toujours le premier et fuira si nous marchons à lui avec nos armes chargées. Il est donc inutile de nous mettre à 4 de hauteur pour tirer plus de feu de nos bataillons dans des occasions où ils ne doivent pas tirer pour vaincre. Il est certain qu'il nous faudrait mettre en bataille sur cinq rangs pour pouvoir fournir un feu continuel à la défense d'un chemin couvert ou d'un retranchement, et je crois même très nécessaire d'exercer nos brigades à se mettre sur beaucoup plus de hauteur par des mouvements simples et aisés pour pouvoir raccourcir à propos le front d'une armée, afin d'attaquer avec avantage une armée qui n'aura pas la même célérité dans ses mouvements.....

On se croit en sûreté lorsqu'on ne peut être tourné ni débordé, mais nos lignes sont très faibles et sans ressource dès qu'on les a percées, parce qu'on les prend tout de suite par le front et les flancs, et qu'on les replie avec aisance; de plus, la longueur de ces lignes assujettit un général à partager son autorité pour les mouvements dans une action avec trois lieutenants généraux qu'il a le droit de choisir, pour commander la droite, la gauche et le centre. »

Si l'on a réduit à quatre rangs la profondeur du bataillon en ligne déployée, il n'en est pas moins vrai qu'il y a presque unanimité pour demander que cette profondeur soit doublée ou triplée au moment de l'attaque, et pour proclamer que le combat en terrain découvert doit se réduire à une attaque à la baïonnette, soutenue par le feu des tirailleurs ou des demi-sections déployées de part et d'autre des colonnes.

Et pourtant, à la même époque, les Prussiens se formaient sur trois rangs, bien qu'ils fussent convaincus, eux aussi, que le combat se décidait à l'arme blanche. C'est qu'il y avait alors entre un bataillon prussien et un bataillon français ou autrichien, une différence prodigieuse; la régularité de mouvements, la cohésion du premier lui permettaient de se mouvoir correctement en ligne déployée, tandis que les troupes des autres nations ne pouvaient garder un peu d'ordre dans leur disposition qu'en la constituant avec des colonnes séparées par d'assez grands intervalles.

« Les bataillons se touchent les uns les autres, dit Maurice de Saxe, marchent en avant, et cela bien lentement, parce qu'ils ne peuvent

faire autrement ; les majors crient : « Serre ! », on serre vers le centre : insensiblement, le centre crève, et dans le centre on se trouve à 8 de hauteur, et sur les ailes à 4, ce qui fait des intervalles entre les bataillons. La tête tourne aux majors, parce que le général, à qui elle tourne aussi, crie après eux lorsqu'il voit ces vides entre les bataillons, qui lui font craindre d'être pris dans les flancs. Il est donc obligé de faire halte, ce qui devrait le perdre, etc. »

Le remède, c'est ou bien de se former en masses moins larges et plus profondes, avec des intervalles entre les bataillons, ou d'avoir des troupes instruites, rompues au coude-à-coude et au pas cadencé. Or, en 1732, époque où Maurice de Saxe écrivait les *Rêveries*, l'infanterie française ignore à la fois le « tact » et le pas cadencé. Elle n'est pas plus avancée en 1744.

Les Prussiens, au contraire, fixent très soigneusement, dans leur règlement de 1743, la position du soldat, les procédés d'alignement ; ils font serrer les files et marcher en cadence ; si l'on ajoute à cela que l'instruction et la discipline y sont très sérieuses, on conçoit que les bataillons prussiens, sur 3 de hauteur, conservent assez d'ordre et de cohésion pour la charge, tout en occupant un front plus étendu, grâce auquel ils donnent plus de feux :

« Le grand avantage que les troupes prussiennes ont sur les autres, dit le Mémoire sur le service prussien comparé avec le français, est qu'elles font à 3 hommes de hauteur les mêmes évolutions et manœuvres que les autres font à 4 de hauteur. Cet avantage est très considérable, surtout dans les batailles de plaine, en ce que, avec 30,000 hommes, on présente un front égal à un ennemi qui en a 40,000 à 4 de hauteur ; voilà le point dans lequel toutes les troupes veulent imiter les Prussiens.

On ne peut faire un feu aussi vif que le leur, à moins d'être à 3 de hauteur, et l'on est trop faible pour résister à 3 de hauteur à la cavalerie, à moins que d'être aussi bien exercés qu'eux. Qu'on veuille les imiter sans posséder les mêmes avantages, ce serait emprunter leur faible sans avoir en même temps ce qui constitue leur force. »

En résumé, les Prussiens seuls étaient assez fortement instruits et disciplinés pour adopter la formation sur

trois rangs en toute circonstance, et les écrivains militaires français se trouvaient d'accord pour préconiser la formation en colonne ou sur huit rangs. Cependant, à part la colonne de Folard, qui reste en dehors de tout système appliquable en pratique, il ne semble pas qu'il soit question de la colonne serrée proprement dite : d'un côté, nous trouvons le bataillon de Maurice de Saxe, rangé sur 8 de hauteur et 90 de front; d'autre part, la colonne à distance entière mentionnée par Bardet de Villeneuve et d'Espagnac. Seuls, deux mémoires manuscrits de 1734 et 1738, parlent déjà de colonnes à demi-distance et à rangs doublés (1).

VII. — Formations et évolutions.

Il n'y a pas, nous l'avons dit, de règlement de manœuvres officiel, car celui de 1703 est tout à fait abandonné et n'a pas été remplacé ; mais il nous reste un projet de règlement qui devait être essayé en 1733 dans les camps d'instruction (2), ainsi que divers chapitres

(1) Un officier appelé Lagarrigue, dans un mémoire daté du 18 novembre 1734, recommande de « raccourcir nos colonnes des trois quarts, sans leur donner plus de front qu'en marchant par quart de rang, et pour changer la disposition d'une armée dans la moitié du temps qu'on serait obligé d'y employer en suivant les maximes en usage, ce qui nous donnerait un avantage certain dans mille occasions, et surtout dans une bataille, où notre général pourrait toujours surprendre son adversaire et le battre en détail, ayant la faculté de rassembler à temps toute son armée pour attaquer une partie de celle de l'ennemi ».

Le 30 juin 1738, M. de Maupeou propose de « former une colonne d'attaque en rompant le bataillon par demi-quart de rang ». Chaque bataillon aurait d'abord dédoublé ses files. On observerait de « faire marcher les rangs de chaque division bien serrés à la pointe de l'épée, laissant d'une division à l'autre une demi-distance ».

La colonne ainsi formée aurait 64 rangs de profondeur et 9 à 10 files de front.

(2) Bibliothèque du ministère de la guerre, A. 1, E. 76. Ce projet

de Bardet de Villeneuve, d'Espagnac et d'Héricourt (1) sur les évolutions. Or, il y a entre ces différents textes une très grande analogie ; les formations indiquées y sont exactement les mêmes, et l'on ne trouve de variantes que dans les commandements et les détails des mouvements.

Le projet de règlement de 1733 poussait assez loin l'étude des évolutions, qui sera abandonnée dans les ordonnances qui vont suivre.

« On ne marquera plus dorénavant, dit-il, les divisions des bataillons par tiers, demi-tiers, etc., et l'on ne se servira plus des termes de manche, demi-manche, quart de manche, etc. On les marquera par demi-rang, quart de rang, demi-quart de rang et par 16 divisions, de sorte que le demi-rang sera toujours composé de 8 compagnies, et les divisions se trouveront naturellement formées par chaque compagnie, fortes ou faibles telles qu'elles se trouveront. On observera seulement d'égaler les rangs des compagnies, en mettant les hommes surnuméraires des plus fortes dans les plus faibles..... »

La colonne à distance entière se forme par division, demi-quart de rang, quart de rang, demi-rang, après avoir fait serrer les rangs « à la pointe de l'épée ». Au commandement : *A droite par demi-quart de rang, rompez le bataillon... Marche*, chaque demi-quart de rang converse sur place : « Alors tout le monde marchera devant soi, et les rangs reprendront insensiblement leur distance ordinaire, fixée à quatre grands pas (2) ».

Outre la colonne à distance entière, il existait une autre formation appelée *colonne*, et qui était simplement un carré dont la face postérieure restait vide. Pour le former, on prévenait les 6 compagnies (ou divisions) du

---

de règlement est relié avec divers projets d'ordonnances pour la cavalerie.

(1) *Éléments de l'art militaire*, 1748.

(2) Le « grand pas », qui est la mesure habituelle pour les exercices militaires, campements, bivouacs, etc., n'est autre chose que la demi-toise, c'est-à-dire le mètre d'aujourd'hui.

centre de ne pas bouger, et, après avoir fait faire un demi-tour aux 5 compagnies de droite et aux 5 compagnies de gauche, on les rabattait par un demi-quart de conversion, perpendiculairement au front, puis on les remettait face à l'extérieur du carré par un second demi-tour.

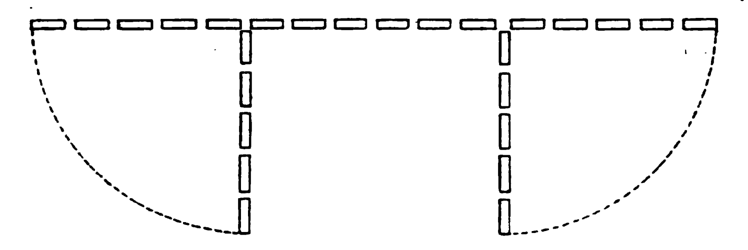

On formait également le carré plein ou vide.

Pour la *conversion* de pied ferme, disait le Règlement, l'aile extérieure « marchera d'un pas égal et léger, sans courir; le centre modérera sa marche à proportion, et elle diminuera infiniment vers l'aile qui doit soutenir, laquelle ne doit que remuer en approchant du sergent qui doit faire le pivot et tourner insensiblement ».

Comme on avait souvent, sur les champs de bataille, à changer l'alignement du front de différentes manières, et notamment en refusant une aile pendant qu'on avançait l'autre, on attribuait une certaine importance au mouvement du moulinet, ou conversion centrale; on plaçait les sergents au centre du bataillon, puis on faisait faire face en arrière à un demi-rang, et la conversion s'opérait simultanément pour les deux moitiés.

Un article spécial était consacré au *ralliement*, opération essentielle dans un temps où les déploiements étaient interminables. On recommande de faire le ralliement dans des terrains très accidentés, coupés de haies, etc..., et en changeant le plus possible l'orientation du front.

Comme on marchait à travers champs en colonne à

distance entière, il fallait un mouvement spécial pour le passage des défilés (ponceaux, rues de villages, etc.). Enfin, comme on n'était guère fixé sur le nombre de rangs qu'il convenait d'adopter, et qu'on croyait avantageux de prendre une solution différente pour la défensive ou l'offensive, le terrain couvert ou découvert, etc..., il fallait pouvoir changer la profondeur de la formation. On n'y parvenait qu'en employant le mouvement intermédiaire de *former la haie*, c'est-à-dire de se déployer sur un seul rang pour revenir ensuite à la profondeur voulue. Par exemple, le bataillon étant sur 4 de hauteur, pour le mettre sur 5 on fait compter les files par 5, et l'on forme des haies de 20 hommes, on fait alors compter les hommes par 5, et l'on ordonne : *A droite par quatre*, *formez les rangs*, *marche*. On sait également faire doubler ou dédoubler les files, serrer les rangs, etc.

En résumé, on ne connaît qu'un très petit nombre de formations ou de mouvements, et encore les divers genres de carrés doivent-ils être peu usités. Il reste, comme évolutions réellement pratiques, la rupture en colonne à distance entière, et le changement du nombre de rangs en passant par l'intermédiaire de former la haie.

On avait constamment à serrer et à ouvrir les rangs ou les files. Pour une revue ou une marche, les rangs étaient ouverts à 4 grands pas ; pour tirer ou manœuvrer, on les serrait. Dans la colonne à distance entière, les rangs restaient ouverts pour la marche directe, mais il fallait les serrer chaque fois qu'on changeait de direction, car la conversion ne pouvait se faire qu'à rangs serrés, sous peine de mêler les pelotons.

Si les évolutions sont peu nombreuses, en revanche elles sont compliquées. Ajoutons que la position du soldat dans le rang, les intervalles laissés entre les rangs et les files, ne sont pas de nature à augmenter la cohé-

sion, à mettre de l'ordre dans les formations et à faciliter les manœuvres. Le maréchal de Saxe réclame le coude-à-coude et la marche cadencée, mais il ne les obtiendra qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle.

En attendant, les mouvements les plus simples présentent des inconvénients. Rien de plus facile, à coup sûr, que de déployer à droite ou à gauche la colonne à distance entière, si la troupe est peu nombreuse et bien instruite à garder ses distances et à marcher en files; rien au contraire ne produit plus de désordre si les distances sont perdues et si les guides ne se suivent pas exactement. Or, cette évolution était la seule connue en 1744, c'était la seule qui pût servir à prendre l'ordre de bataille. Les troupes prussiennes, instruites à régler leur allure et à maintenir leurs distances, à prendre des alignements et des points intermédiaires dans la marche, en arrivaient à se déployer instantanément. Au contraire, il était à peu près impossible de déployer à droite ou à gauche une colonne d'infanterie française avant d'avoir passé un temps assez long à la régulariser.

En 1742, l'auteur des *Réflexions sur la meilleure manière de disposer les troupes pour un combat*, écrit que : « Notre ordre de marche est encore plus mauvais que notre ordre de bataille; il nous expose à mille inconvénients. En 1734, au passage du Spirebach, nos soldats furent neuf heures en marche, chargés de leurs armes et de leur hâvresac, pour se rendre à la Rehhutte, chemin qu'un piéton peut faire en deux heures; et en y arrivant, le plus fort bataillon n'avait pas 50 hommes avec ses drapeaux; tous les autres s'étaient jetés dans les bois ou couchés le long du chemin, plus fatigués que s'ils eussent fait six lieues sans s'arrêter.

« Cela vient de la mauvaise habitude où l'on est de se mettre en colonne par quart de conversion par division, et de vouloir se maintenir en état, souvent sans nécessité, de se remettre en bataille par un second quart de conversion. Toute la colonne s'arrête en arrivant à un pont ou défilé, et toute la colonne marche vingt pas dès qu'une division a passé, de sorte que, si la colonne est de 30 bataillons, le dernier est assuré de faire 180 haltes de trois à quatre minutes, qui fatiguent autant que si l'on marchait toujours. Cela impatiente le soldat

au point qu'il met tout en usage pour s'évader..... Notre ordre de marche nous exposerait encore à être battus si l'ennemi savait en profiter, comme je le démontrai à ceux qui voulaient me faire admirer en 1734 notre armée revenant d'Oppenheim sur quatre colonnes d'infanterie et quatre de cavalerie. Ils prétendaient qu'on pourrait les mettre en bataille dans un moment, et je leur fis voir, comptant les pas, qu'il faudrait au moins une demi-heure pour ajuster les divisions ou former notre colonne de 18 bataillons, et plus d'une heure pour la mettre en ligne avec les autres, de sorte que si l'ennemi nous avait côtoyés ou suivis à une lieue avec des colonnes mieux composées, il aurait eu le temps de nous joindre bien disposé, avant qu'on eût pu nous mettre en état de défense. »

Voilà, en quelques mots, tout le désastre de Rossbach annoncé. L'auteur de cette remarque insiste sur la nécessité de prévoir des formations et des mouvements d'ensemble pour plusieurs bataillons :

« Si l'on veut connaître l'utilité des mouvements que je propose, dit-il, il faut commander à une brigade de 6 bataillons de former les dispositions convenables aux différentes situations où elle pourrait se trouver à la guerre. Remarquons bien l'embarras du major et le temps qu'il emploiera à former chaque disposition, après quoi on me permettra de faire exécuter les mêmes ordres, et on verra que je les exécuterai mieux et en moins de temps sans me servir que des mouvements et commandements connus. Supposez qu'on approuve mon projet d'ordonnance, je proposerai une règle pour exercer les brigades, et démontrerai qu'un général pourra par ce moyen changer la disposition de son armée dans la moitié du temps qu'il lui faudrait aujourd'hui, et ce n'est pas un médiocre avantage. »

L'auteur de ce mémoire ne songe pas seulement au déploiement initial de l'armée, mais aux manœuvres même qu'on pourrait exécuter pendant l'action, au lieu d'être immobilisé dans l'ordre de bataille par l'incapacité manœuvrière des troupes :

« Le génie de la nation et son armement demandent que nous allions à l'ennemi au lieu de l'attendre, et qu'est-il arrivé quand nous l'avons ainsi attendu, et que nous avons trop déployé nos troupes, même sur un terrain avantageux ou jugé tel ?

« L'ennemi a toujours trouvé, sur un grand front, une hauteur, un bois ou un village propre à cacher le mouvement de quelques brigades pour

nous attaquer avec avantage d'un côté, pendant qu'il amusait le reste de nos troupes par de fausses attaques sur un terrain coupé où elles ne pouvaient faire de grands progrès.

« Quand notre général a été attiré sur la gauche par une fausse attaque, dans le temps qu'on se disposait à forcer sa droite, il y est revenu trop tard. Il a eu beau demander du secours à ses lieutenants généraux choisis, ses aides de camp, arrivés par bonheur dans une heure de la droite au centre et à la gauche, rendant bien par hasard l'ordre qu'on leur a donné à la hâte, ont trouvé ces messieurs occupés à attaquer ou à se défendre et résolus à ne s'affaiblir qu'après avoir remporté quelque petit avantage sur un terrain ingrat ; cependant on battait la droite, qui entraînait la perte du reste de l'armée, comme il est arrivé à Höchstedt et à Ramillies.

« Si, avec des lignes trop étendues, nous allions en plaine au-devant de l'ennemi, l'ordre de l'attaque ne saurait être réglé que sur des conjectures, puisque notre général ne pourrait connaître la disposition de son adversaire ni le terrain où il le joindra qu'en l'approchant à la tête de son armée.

« Si, en reconnaissant et l'ennemi et le terrain à la distance d'une lieue, il jugeait nécessaire de changer sa première disposition, il serait obligé d'envoyer des aides de camp qui perdraient au moins une heure à porter un ordre que l'on ne serait plus en état d'exécuter, se trouvant alors trop près de l'ennemi, quand même on aurait d'abord arrêté notre armée, ce qui ralentirait infailliblement l'ardeur du soldat. Il resterait donc exposé à tous les inconvénients marqués ci-dessus et même à plusieurs autres, si on se mettait en mouvement pour former la nouvelle disposition et qu'on fût attaqué avant de l'avoir achevée. »

VIII. — Cavalerie et artillerie.

Les évolutions de la cavalerie sont assez nombreuses et plus perfectionnées que celles de l'infanterie ; elles se trouvent résumées au début du projet d'instruction de 1733 (1) :

« Faire marcher un escadron par deux, par quatre, par huit et par compagnie, former l'escadron en avant par la droite et par la gauche, le rompre en avant ou en colonne, par compagnie ou par deux compagnies, lui faire faire le demi-tour à droite ou à gauche par compagnie, le demi-tour à droite ou à gauche par cavalier, marcher en colonne par

(1) Bibliothèque du ministère de la guerre. A. 1, E., 76.

escadron, le mettre en bataille et faire le demi-tour à droite ou à gauche par escadron, le faire défiler par compagnie, par quatre et par deux, faire border la haie et former une troupe carrée. »

Les colonnes se déploient face en avant par les mêmes moyens que de nos jours. Il n'y a donc rien de particulier à dire sur ces évolutions, et nous ne parlerons que de la formation et du mode de combat.

La cavalerie se forme habituellement sur deux rangs, quelquefois sur trois. Elle charge en augmentant progressivement l'allure jusqu'au galop, et en faisant une décharge de mousqueterie. Il est recommandé de prendre d'écharpe la troupe ennemie en exécutant deux conversions successives :

« Ayant à combattre escadron contre escadron, il faut d'abord que l'ennemi s'avance du pas au trot, et du trot au galop ; prendre l'aile gauche de l'escadron qu'on commande, et par caracol se jeter à droite; puis, quand l'ennemi passe, faire sa décharge, et en même temps en achevant le caracol au galop lui charger la queue, etc. Il faut que la cavalerie tire par rangs et par files, et se détache par caracol, en gagnant la main si l'on peut, c'est-à-dire faire leur possible pour avoir l'ennemi sur la droite. Elle doit se détacher au trot, puis pousser au galop, et, la décharge faite, gagner leurs serre-files. Il faut observer aussi de faire détacher par l'aile droite, faisant caracol à gauche ; par ce moyen ils auront l'ennemi à leur droite. »

L'artillerie n'a pas de manœuvres à elle, et à peine de tactique :

« Dans la bataille, les brigades d'artillerie sont placées à cent pas tout au plus de l'infanterie de la première ligne ; on leur fait occuper le plus possible toutes les hauteurs et les éminences qui s'y trouvent, et surtout celles qui seront sur la droite et sur la gauche. Le commandant de l'artillerie, s'il juge les batteries exposées, en avertit les officiers généraux qui commandent du côté où elles sont, afin qu'ils pourvoient à leur sûreté.

« Sitôt qu'il a posté une brigade, et que les ennemis se trouvent à portée d'en recevoir du dommage, il ordonne aux officiers de tirer, ce qu'ils doivent faire avec beaucoup d'activité..... On s'applique à faire tirer le plus fréquemment qu'il sera possible sur les troupes ennemies, à mesure qu'elles s'approcheront pour combattre ; et quand elles sont

assez près pour que les cartouches puissent porter jusqu'à elles, les brigadiers en font charger toutes leurs pièces, et prennent cependant leur temps, de manière qu'ils ne se mettent pas en danger de se trouver obligés de les abandonner, ce qui arriverait s'ils laissaient approcher les ennemis de trop près. C'est pourquoi, lorsqu'on voit que les troupes sont à portée d'en venir aux mains, on fait retirer les brigades dans les intervalles des bataillons de la première ligne, et pour lors on tâche de faire une salve de toutes les brigades sur les troupes ennemies, et principalement sur la cavalerie, afin que le dérangement et l'ouverture qu'y fera le canon, chargé à cartouches, puisse donner lieu à ceux de son parti d'y entrer aisément et de les combattre avec avantage. Il est certain que, si toutes les salves d'artillerie étaient faites aussi à propos que je viens de le dire, il est sûr, dis-je, que ce corps contribuerait extrêmement au gain d'une bataille ; mais aussitôt que cette décharge sera faite, les brigades doivent se retirer au grand trot et aller se poster dans les intervalles des troupes de la seconde ligne, dans l'ordre que le commandant aura marqué, et toutes les munitions passeront derrière.

« Mais lorsque ce sera l'armée qui aura dessein de marcher aux ennemis, alors, dès le moment qu'elle voudra le faire, les brigades d'artillerie, qui sont à la tête des bataillons ou des escadrons, doivent se poster dans les intervalles de la première ligne, et marcher sur le même front, les officiers à cheval étant à la tête : elles font en sorte de le faire à la hauteur des étendards ou des drapeaux. Toutes les pièces de canon doivent être chargées pour lors à cartouches, afin que lorsqu'elles seront assez près de l'ennemi, elles s'arrêtent, et fassent une décharge générale, chacune en particulier de son côté. Si les officiers généraux avec lesquels on doit concerter cette manœuvre prennent bien ce temps pour charger les ennemis, ils seront presque assurés de les battre, par le désordre que de pareilles décharges mettent dans les bataillons ou dans les escadrons ; mais ces sortes de décharges, pour qu'elles fassent un bon effet, ne doivent se faire qu'à la demi-portée du mousquet.....

Si les ennemis étaient battus, de manière qu'ils fussent contraints de se retirer et d'abandonner le champ de bataille, les brigades doivent accompagner les troupes qui les poursuivent, du moins en partie, parce que souvent on a besoin de canon pour les chasser de certains postes qu'ils auraient occupés pour favoriser leur retraite. On a reconnu très souvent que, faute de ce secours, quelques actions n'ont pas été si complètes qu'elles le pouvaient être (1). »

Voici le seul passage où il soit question d'employer

(1) Bardet de Villeneuve, t. VIII, p. 57.

l'artillerie contre les obstacles naturels ou artificiels ; en général, elle ne fait qu'augmenter la zone battue efficacement par les feux d'infanterie. Bardet de Villeneuve ne parle pas ici des batteries de gros calibre disposées parfois en dehors des lignes d'infanterie, et qui doivent rester immobiles pendant la bataille. Il semble cependant que l'emploi de pareilles batteries fût systématique à l'époque de Vallière et de Dubrocard. Elles étaient formées avec des pièces de gros calibres, placées en dehors d'une des ailes de l'armée, sur une position un peu dominante, et devaient prendre d'écharpe ou d'enfilade les lignes ennemies en utilisant toute la portée que les pièces permettaient d'obtenir, soit 16 à 1800 mètres. On plaçait des batteries de ce genre au delà d'un cours d'eau, comme à Dettingen et Fontenoy, pour les mettre à l'abri d'une attaque.

Il existe, dans les Archives de la Section technique de l'artillerie, un mémoire manuscrit relatif à la tactique de l'artillerie, qui exprime des idées plus intéressantes que l'ouvrage de Bardet de Villeneuve :

« Il y a un grand avantage qui semble déterminer de tirer par préférence sur les troupes, par la raison que la retraite de l'infanterie ennemie entraîne toujours celle de leurs batteries, au lieu que celle de leurs batteries n'entraîne pas toujours celle des troupes ; cette règle cependant ne peut pas être générale, et il y a des cas à la guerre où l'on doit avoir pour objet de tirer contre les batteries ; par exemple, votre infanterie va attaquer un village retranché qui est défendu par de bonnes batteries qui battent tous les endroits où l'on peut former des attaques ; dans ce cas-là, il est nécessaire aussi d'avoir des batteries qui en imposent à celles de l'ennemi pour tâcher de ralentir son feu, sans quoi votre infanterie, canonnée vivement, souffrirait beaucoup et se trouverait en désordre dans le moment de l'attaque.

A ne suivre que le premier coup d'œil, il semble qu'il est plus avantageux de placer les batteries sur les hauteurs ; mais pour peu qu'on fasse réflexion, on en voit le désavantage ; car si les coups ne portent pas précisément sur la troupe, le boulet ira au delà ou en deçà et dans le premier cas il dépassera de volée l'infanterie, et dans le second il f... un ricochet, ce qui rendra le coup très incertain, au lieu que si la

batterie est placée dans une plaine, il est rare que les coups soient perdus, parce que le feu rasant est le plus meurtrier.

Il y a cependant des cas particuliers où l'on doit placer les batteries sur les hauteurs, et c'est lorsqu'on est inférieur en artillerie. Il n'est pas douteux que le canon placé ainsi résistera plus longtemps à celui de l'ennemi, et qu'avec un tiers de pièces de moins, placées sur les hauteurs, on tiendra tête à l'ennemi dont le canon serait dans la plaine, ce qu'on n'aurait pu faire si l'on n'avait pas placé l'artillerie sur des élévations.

Lorsqu'une batterie est battue en rouage et qu'on ne peut pas quitter sa position, on est dans l'usage d'en séparer quelques pièces, qu'on transporte sur la droite ou sur la gauche de la batterie pour tirer de front sur celle qui bat en rouage ; mais il est bien plus avantageux en pareil cas de placer hors de l'alignement de sa batterie les pièces qu'on destine pour battre de front celles qui battent en rouage ; car par là on ôtera à l'ennemi l'avantage de tirer deux batteries à la fois.

L'artillerie peut jouer un grand rôle dans la défense d'un poste ou d'un village, si l'on a soin de la placer en sorte que son feu se croise devant le front qui est attaqué et sur les débouchés par où les colonnes peuvent pénétrer. Je trouve un grand inconvénient de placer du canon dans les vergers qui sont autour du village, parce que cela attire trop le feu de l'artillerie ennemie sur l'infanterie qui défend le poste, et comme les troupes sont rangées sur plusieurs lignes et dans un espace qui, souvent, n'est pas fort grand, le canon des ennemis y fait un grand fracas ; il faut, au contraire, attirer le feu de leurs batteries en dehors du poste attaqué et, pour cela, il faut placer votre canon sur les flancs du village, au delà des troupes ; vous aurez par là le double avantage de protéger la retraite de votre infanterie et d'en faciliter le ralliement pour rechasser l'ennemi du poste qu'il aurait pu prendre : en un mot, lorsque vous placez l'artillerie pour défendre un poste, dans le poste même, vous donnez la facilité à l'ennemi de battre vos troupes et vos batteries, au lieu qu'en plaçant le canon en dehors du poste, il a deux objets à battre.

L'artillerie facilite beaucoup le succès de l'attaque d'un poste, car elle rompt tous les obstacles qui pourraient arrêter les troupes : c'est dans ce cas-là où les batteries doivent avoir deux objets : le premier, de tirer vivement contre l'infanterie qui défend le poste, et le second de tirer contre les batteries ennemies pour leur en imposer et ralentir leur feu, sans quoi votre infanterie en attaquant pourrait être rompue par le canon ennemi.

Il ne suffit pas de battre le poste par son front ; il faut tâcher plus que jamais de battre en flanc les bataillons qui se défendent ; car,

comme les troupes sont obligées de tenir ferme pour résister à l'attaque de l'infanterie, on aura le temps de faire un grand ravage parmi celles de l'ennemi.

Si, pendant qu'on se dispose à attaquer le poste, l'ennemi canonne vivement vos batteries, c'est une raison pour vous de diriger votre canon sur son infanterie ; car, dans ce cas-là, il ne tire à vos batteries que pour vous engager à tirer sur les siennes et non pas sur ses troupes, et à la guerre il faut toujours faire le contraire de ce que votre ennemi désire. »

Dans les marches, l'artillerie forme ordinairement une colonne distincte avec les bagages. Elle est divisée en brigades par son commandant. Elle comprend parfois quelques pièces de gros calibre qui forment la 1re brigade, avec les chariots nécessaires et un chariot d'outils. Le reste forme habituellement 5 brigades, comprenant chacune une dizaine de pièces, les caissons et chariots correspondants, et un chariot d'outils; par exemple :

1	chariot d'outils	4	chevaux.
10	pièces de 4, montées et armées	40	—
1	affût de rechange (1)	4	—
2	chariots de poudre nette	8	—
3	caissons de 300 boulets chacun, de 20 cartouches et de 6 paquets de mèche	12	—
5	chariots composés	20	—
2	chariots pour les officiers	8	—
Total : 24	voitures.	96	chevaux.

Outre les brigades, il y avait un parc comprenant 30 à 40 voitures (outils, sacs à terre, cordages, etc.), et les équipages des officiers (commandant de l'artillerie et ses adjoints, major, contrôleur, etc.). Il devait rester une cinquantaine de chevaux haut le pied.

Chaque pièce avait 30 coups à tirer dans le coffret d'affût et une centaine dans les caissons et charrettes.

Pendant la marche, on place en tête de la colonne un

(1) Les affûts étant alors beaucoup plus fragiles que les pièces, il était plus indispensable qu'aujourd'hui d'avoir des affûts de rechange.

« vaguemestre » pour montrer le chemin; il doit être accompagné de 40 à 50 pionniers, suivis d'une charrette d'outils pour couper les arbres ou souches qui pourraient embarrasser le chemin, pour l'aplanir, remplir les trous et le rendre praticable. Après la charrette d'outils on fait marcher 4 pièces chargées à boulet, accompagnées de leurs canonniers, le boute-feu allumé.

Après ces quatre pièces on fait marcher une charrette contenant de la poudre, du plomb, de la mèche et des prolonges.

Ensuite viennent les pontons, puis une chèvre et une équipe d'ouvriers; les pièces de canon marchent ensuite, les plus grosses en tête, etc.

Le bataillon de Royal-Artillerie destiné au service des pièces marche souvent en tête de la colonne, avec les mineurs, s'il y en a.

Si l'on marche vers l'ennemi, et qu'on croie qu'il puisse y avoir quelque action particulière, on met à l'avant-garde de l'armée une ou deux brigades légères, sous les ordres d'un lieutenant ou d'un commissaire provincial.

Quand l'armée marche à la vue de l'ennemi, de sorte qu'on puisse craindre que l'arrière-garde ne soit attaquée, on y fait marcher pareillement une ou deux brigades légères d'artillerie pour la soutenir et favoriser sa retraite.

En arrivant sur le champ de bataille, on répartit le bataillon de Royal-artillerie entre les pièces, attachant en principe une compagnie à chaque brigade, et en laissant une compagnie en réserve pour garder les caissons et attelages. Le commandant de l'artillerie désigne à chaque brigade les brigades d'infanterie devant lesquelles elle doit se placer. Les chefs des brigades d'artillerie envoient alors à chaque bataillon d'infanterie le chariot de munitions qui lui est destiné; ces chariots sont placés derrière les bataillons.

On doit avoir avec les pièces de canon de quoi tirer 30 coups par pièce ; le reste des munitions et des chariots est groupé entre les deux lignes d'infanterie, et à portée de la brigade d'artillerie correspondante. On les met le plus à couvert que l'on peut, en les faisant garder par 20 ou 30 hommes. Le reste des voitures du parc est rassemblé derrière le centre de l'infanterie de la première ligne.

On admet que le soldat d'infanterie porte les munitions nécessaires pour une bataille ; les précautions prises ne sont que pour suppléer à un défaut de munitions imprévu.

Les voitures qui ne peuvent qu'embarrasser, et notamment les pontons, sont envoyées avec les équipages à l'endroit désigné par le général pour les équipages de l'armée.

Si la première ligne est repoussée, on fait retirer les voitures des brigades en arrière de la deuxième ligne.

En résumé, les principes adoptés pour la marche et le combat de l'artillerie répondaient très exactement au système de guerre et au type de bataille du XVII^{e} siècle, qui allait subsister pendant quelques années encore, mais que le rôle toujours grandissant des armes à feu de tout calibre allait bientôt faire disparaître.

Nous ne terminerons pas cet exposé sommaire des méthodes tactiques en 1744 en traitant de la tactique générale, ou des marches et des batailles. Il semble que la relation des événements historiques constitue le meilleur exposé possible pour ce qui concerne la conduite des opérations et les mouvements d'une armée.

(*A continuer.*) G.

LA

GUERRE DE 1870-1871

ARMÉE DU RHIN

Du 16 au 24 juillet.

TRANSPORTS DE CONCENTRATION ET MOUVEMENTS PRÉPARATOIRES. CONTINUATION DE LA MOBILISATION.

Le 16 *au soir, commence le transport, par voies ferrées, des troupes vers leurs points de rassemblement à la frontière, tandis que les premiers régiments d'Algérie, destinés à former, à Strasbourg, le corps du maréchal de Mac-Mahon, s'embarquent pour la France.* 16 juillet

La période de huit jours qui s'écoule ensuite, jusqu'à l'arrivée à Metz du maréchal Le Bœuf, major général, c'est-à-dire jusqu'au 24 *juillet, est celle de la réunion de nos corps d'armée sur leurs emplacements respectifs à la frontière.*

Elle est caractérisée par un certain nombre de marches et de contremarches, conséquence d'un rangement ultérieur de quelques unités, jugé plus rationnel que celui qui avait été adopté au début, et, à la date du 24, *par un grand mouvement de serrement et de progression vers la ligne frontière des* 2e, 3e, 4e *et* 5e *corps, de la Garde et*

de la 3e division de cavalerie de réserve, ordonné par l'Empereur.

Mais elle n'offre aucun fait de guerre proprement dit, en dehors des coups de fusil échangés aux avant-postes.

Voici, d'ailleurs, les incidents principaux qui sont à signaler dans le cours de ces quelques journées de mouvements préparatoires sur le terrain :

17 juillet *Le 17 juillet, le maréchal Bazaine arrive à Metz, où se forme son corps d'armée, le 3e (1), et y prend, en vertu des ordres qu'il a reçus du major général, le commandement provisoire de toutes les troupes qui se rassemblent à la frontière.*

L'Empereur appelle, le même jour, le général Soleille au commandement de l'artillerie de l'armée du Rhin, et le général Coffinières de Nordeck à celui du génie.

19 juillet Le 19, la déclaration de guerre est officiellement communiquée à la Prusse. Le départ des troupes continue, particulièrement dans l'Est et le Centre (2).

A noter, à cette date, une lettre du maréchal Le Bœuf au général Frossard, où se trouve indiqué le projet éventuel d'enlever la place de Sarrelouis par un coup de main.

Au grand quartier général à Paris, le 19 juillet :

Les renseignements contenus dans le télégramme que vous m'avez adressé aujourd'hui et daté de Forbach, une heure après-midi, confirment ceux qui me sont parvenus de divers côtés et qui tendraient à indiquer que l'ennemi ne cherche pas, en ce moment, et ne cherchera

---

(1) Le 17, ma division, entièrement concentrée à Metz, va bivouaquer au Ban-Saint-Martin, sur la rive gauche de la Moselle; et c'est là que nous restons jusqu'au 22 juillet... (Général Montaudon, *Souvenirs militaires*, tome II, page 60).

(2) État-major général. *Journal de marche.*

peut-être pas ultérieurement à masser ses forces principales sur la Sarre et le Palatinat.

Dans cet état de choses, il nous serait peut-être possible de tenter un coup de main sur Sarrelouis, mais nous ne pourrions songer sérieusement à le faire que dans le cas où nous aurions la certitude d'enlever cette petite place par un effort puissant et court d'artillerie, en mettant de côté toute idée de commencer là un siège en règle.

D'autre part, il semble que si l'ennemi ne défend pas vigoureusement le passage de la Sarre, Sarrelouis sera abandonné par lui dès le moment où nous aurons pris l'offensive sur la rive droite.

Poursuivez vos investigations du côté de Sarrelouis, en vue du coup de main que je regarde comme une éventualité possible. Dans peu de jours, nous saurons parfaitement, j'espère, quelles sont les vues de l'armée prussienne et nous pourrons prendre une détermination.

Je reçois en ce moment, du général Ducrot, un télégramme dans lequel il m'informe que, de renseignements par lui reçus, il résulterait que l'ennemi se concentrerait en forces derrière la Moselle, entre Trèves, Coblentz et Mayence.

M. le maréchal Bazaine, qui est plus rapproché de Trèves que le général Ducrot, ne m'indique rien de pareil. Mieux que le général Ducrot, vous êtes, de votre côté, en mesure de savoir ce que feraient les Prussiens derrière la Moselle, de Trèves à Coblentz et Mayence.

Contrôlez le renseignement dont il s'agit et avisez-moi.

P.-S. — Des renseignements indiquent que la gare de Sarrebrück serait minée. Je crois devoir vous en donner avis. Non seulement la gare, mais même ses approches.

C'est le 20 *juillet que la déclaration de guerre est officiellement communiquée aux Chambres, mais le major* **20 juillet**

général a déjà envoyé (7 heures du matin), à tous les commandants de corps d'armée, la dépêche suivante :

La déclaration du gouvernement de l'Empereur a été remise à Berlin; nous sommes, dès aujourd'hui, régulièrement en état de guerre avec la Prusse. Prenez immédiatement toutes les mesures qui en sont la conséquence.

Une autre dépêche, du même jour, informe les commandants des 3e, 4e et 5e corps, ainsi que le général Ducrot qui commande à Strasbourg, que la Bavière nous a déclaré officiellement la guerre.

21 juillet *Le 21, la garde impériale s'embarque en chemin de fer, à Paris, à destination de Nancy, et le maréchal Bazaine écrit de Metz, au général Frossard, à Saint-Avold :*

Demain matin, la division Montaudon, 1re du 3e corps, occupera Boulay, détachant une forte avant-garde à Teterchen. Les reconnaissances et patrouilles de cette division ont pour instructions de se mettre en relations avec les vôtres, si besoin est. Le régiment de cavalerie détaché à cette division est le 3e chasseurs.

Dès que je pourrai, la 2e division du 3e corps ira se mettre en 2e ligne de la 1re division, probablement vers Courcelles-Chaussy et Bionville.

Il y a, à Toul, encore des voitures d'État-Major, régimentaires et d'ambulance, etc... Je vous préviendrai du chiffre dont l'Intendance pourra disposer pour votre corps d'armée.

Le général de Ladmirault, dont le corps d'armée s'organise, doit envoyer une division à Bouzonville, dès qu'il le pourra. J'espère qu'avec ces dispositions, notre frontière sera suffisamment surveillée et que les populations seront sauvegardées.

J'aurais bien désiré aller vous faire une visite ; mais, jusqu'à présent le temps m'a manqué. J'irai un de ces

La marche de la 1re division du 3e corps, de Metz à Boulay, s'effectue dans de bonnes conditions (1).

Dans cette même journée (2), *le maréchal de Mac-Mahon est arrivé à Paris et s'est rendu chez le maréchal Le Bœuf, puis chez l'Empereur. Il a appris alors qu'il était appelé au commandement, non plus d'une armée, mais du 1er corps d'armée à Strasbourg, et qu'il devait partir le lendemain pour cette destination.*

Le 23 *juillet, l'Empereur adresse, malheureusement trop tard, au maréchal Le Bœuf, major général de l'armée, des instructions longues et détaillées sur* les branches du service auxquelles il doit veiller, afin de compléter l'organisation de l'armée (3), instructions *dont* **23 juillet**

---

(1) « Dans la soirée du 21, je reçois l'ordre de partir le lendemain pour Boulay, à 25 kilomètres de Metz. Ma division y arrive le 22 à 1 heure de l'après-midi... Dès le lendemain, j'envoie un bataillon du 62e à Teterchen sur la route de Sarrelouis... » (Général Montaudon, *Souvenirs militaires*, tome II, pages 64 et 65).

(2) 21 juillet.

(3) L'Empereur au major général de l'armée du Rhin :

« Mon cher major général,

« Pour éviter de revenir sur des questions de détail, quoique d'une haute importance, je crois devoir esquisser ici, à grands traits, les branches du service auxquelles vous devez veiller, afin de compléter l'organisation de l'armée. Sur plusieurs points, vous aurez à vous entendre avec le Ministre de la guerre :

« 1° Organiser, d'après les principes de la discipline militaire, le service des ingénieurs de chemins de fer, piqueurs et chefs d'équipe chargés de la réparation des voies ferrées. Leur attribuer des moyens de transport et des rations de vivres. Régler leur uniforme.

« 2° *Idem* pour les télégraphiers.

« 3° Installer sur les grandes voies fluviales menant à l'armée un service de remorquage, de hâlage, des magasins et ateliers de réparation; ordonner qu'on y installe des quais provisoires et des grues de déchargement.

« 4° Autoriser les chefs de gare à requérir les maires des communes voisines, dans un rayon de deux lieues, pour faire hâter les charge-

la plupart eussent dû être prévues à l'avance, si la mobilisation eût été l'objet d'une sérieuse étude.

C'est aussi le 23, que la garde impériale se trouve transportée tout entière, par les voies ferrées, à Nancy, d'où elle s'apprête à se rendre par étapes à Metz.

---

ments et les déchargements et prévenir l'encombrement. C'est essentiel.

« 5° Organiser la route d'étapes de l'armée de la façon suivante : Y créer des fours de campagne, des magasins de vivres, de combustible, de fourrage, des réserves de biscuit. Y échelonner des ambulances ou des hôpitaux pour les blessés, les malades ou les convalescents. Placer dans les villes principales, de préférence dans les places fortes, des dépôts d'ustensiles de campement, marmites, bidons, gamelles, pelles, pioches et haches; des ateliers de réparation pour les fusils; des ateliers de confection pour les munitions; des ateliers de réparations pour les voitures. Y réunir des approvisionnements de souliers, linge et chaussure, tentes, capotes, couvertures de laine, bissacs, selles. harnachements, musettes, entraves, besaces, fers à cheval, clous, bâts, Y installer des infirmeries pour les chevaux, des dépôts de médicaments et le service des vétérinaires. Y créer des hangars et faire désigner les lieux de campement. Déterminer les lieux de dépôt des prisonniers. Y instituer (aux étapes principales) des relais de chevaux et de voitures, des dépôts de fourrage pour les convois.

« 6° Organiser par département, arrondissement ou canton, les contributions ou réquisitions de vivres, sous l'autorité des sous-préfets, et indiquer les gares principales ou les ports fluviaux où les denrées devront être versées par les habitants, à l'aide de leurs propres charrois.

« 7° Prévenir l'encombrement des voies par lesquelles l'armée s'approvisionnera, en assignant des routes distinctes, quoique parallèles, aux convois, pour l'aller et le retour.

« 8° Organiser le service des estafettes et courriers de l'armée.

« 9° Nommer des commandants de place aux principales étapes. Comme instructions, leur recommander de n'envoyer aucun homme isolé à l'armée, mais de créer des détachements commandés par des officiers, marchant en règle et comprenant des hommes d'un même corps d'armée. Ces commandants de place s'attacheront à faciliter l'arrivée à l'armée des renforts de toute nature, armes, vivres, etc. L'armée étant un lieu de consommation, tout homme qui y sera envoyé devra venir pourvu de tout. Les commandants des têtes de pont retranchées s'en assureront et retiendront tout homme non armé et équipé. C'est

De la correspondance du major général, à cette date, il faut retenir cette lettre au maréchal Bazaine :

J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Excellence, par une dépêche télégraphique (1) de ce jour,

---

au passage des ponts qu'on peut le mieux s'assurer de l'exécution de ces ordres.

« 10° Assurer la discipline dans les détachements qui rejoignent l'armée, en donnant aux chefs des pouvoirs extraordinaires pour pré venir de graves désordres. Les campagnes de Crimée, d'Italie et du Mexique en ont démontré la nécessité.

« 11° Monter les officiers sans troupes, régler leurs moyens de transport et la perception de leurs vivres.

« 12° Créer des commissions de remonte dans chaque corps d'armée et sur les derrières.

« 13° Organiser les moyens de transport des ingénieurs civils, du service télégraphique, des aumôniers, des imprimeurs, des employés du Ministère de la guerre qui accompagnent l'armée, des interprètes, des estafettes, des officiers étrangers et rédacteurs autorisés. Leur attribuer des ordonnances, des vivres, des tentes.

« 14° Régler l'uniforme de tous les individus qui appartiennent à l'armée : conducteurs auxiliaires, mécaniciens, télégraphiers, bateliers, aumôniers, ingénieurs, interprètes, imprimeurs, fournisseurs aux vivres, postillons, courriers, guides.

« 15° Attribuer des secrétaires et plantons permanents aux états-majors, régler leur mise en subsistance et la perception de leur solde et maintenir quand même les cadres au complet dans les régiments afin de ne point les affaiblir par ces emprunts.

« 16° Attribuer des médecins et des vétérinaires aux troupes de la réserve d'artillerie, de la réserve du génie, des équipages de pont, du grand parc de chaque corps d'armée et du grand quartier général.

« 17° Attribuer une forge de campagne à chaque régiment de cavalerie et à l'état-major de chaque corps d'armée.

« 18° Augmenter de deux tiers la ration attribuée aux chevaux des cavaliers d'ordonnance permanents. »

(1) Voici cette dépêche, expédiée le 23, 2 h. 50 soir :

« Par ordre de l'Empereur, vous porterez demain votre corps d'armée de Metz à Boulay, où vous établirez votre quartier général.

« Réglez l'emplacement de vos divisions de telle sorte que vous soyez relié par votre droite avec le général Frossard, dont le quartier général reste à Saint-Avold, et par votre gauche avec le général de

les mouvements qui doivent être exécutés par ordre de l'Empereur, demain 24 courant, par les 2e, 3e, 4e et 5e corps, la Garde et la 3e division de cavalerie de réserve, qui sont tous placés actuellement sous vos ordres directs.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître, le plus tôt possible, les emplacements que vous aurez fait occuper par les troupes du 3e corps d'armée, en exécution des ordres de l'Empereur...

Au 1er corps, le maréchal de Mac-Mahon, arrivé à Strasbourg le 23 *juillet, prend le jour même possession de son commandement* (1).

Ladmirault, dont le quartier général ne change pas non plus. Avec vos forces, vous occuperez Bouzonville.

« Le général de Failly portera demain à Sarreguemines les deux divisions qu'il a à Bitche. La troisième division, qui est à Haguenau, se rendra également à Bitche pour y relever les deux divisions partant pour Sarreguemines.

« Le corps du général Frossard restera dans sa position actuelle de Saint-Avold — Forbach. Le détachement de ce corps, qui occupe Sarreguemines, sera rappelé par le général Frossard aussitôt que le général de Failly aura fait occuper Sarreguemines.

« La garde impériale sera placée sous vos ordres jusqu'à l'arrivée de l'Empereur à l'armée ; le général Bourbaki en est informé.

« Demain, la garde impériale sera dirigée de Nancy sur Metz par étapes, successivement par division ou brigade, au fur et à mesure de l'arrivée de ses fractions constituées à Nancy. Réglez les ordres concernant ce mouvement, de manière à ce qu'il puisse être terminé le plus tôt possible, sans cependant doubler les étapes. Le général Bourbaki établira son quartier général à Metz.

« La division de cavalerie de Forton, qui est en formation à Pont-à-Mousson, sera portée incessamment à Faulquemont.

« Prévenez de toutes ces dispositions l'intendant en chef de l'armée, les généraux Ladmirault, Frossard, de Failly et Bourbaki. »

(1) « Le jour de mon arrivée à Strasbourg, il n'y avait encore que la garnison habituelle de cette place : 2 bataillons de chasseurs, 2 régiments d'infanterie et 3 d'artillerie. Les généraux, les états-majors, les intendants n'étaient pas encore arrivés. Ce ne fut que dans la nuit du

Dès l'arrivée du maréchal à Strasbourg, *lit-on dans des notes laissées par le général Ducrot*, le général avait insisté pour lui faire comprendre combien il importait d'établir une ou deux têtes de pont sur la rive droite du Rhin, afin de contrebalancer les avantages que donnaient aux Allemands leurs têtes de pont de Coblenz, Mayence et Germersheim.

Lorsque les Allemands évacuèrent Kehl et firent sauter la culée du pont et les ouvrages d'art sur la route d'Allemagne, le général, après une reconnaissance faite sur la rive droite du Rhin, s'empressa de rendre compte de cet événement important au maréchal et insista encore pour obtenir l'autorisation de faire passer quelques troupes sur la rive droite du Rhin et d'improviser une tête de pont à Kehl, à l'aide de nombreux canaux, digues et marais qui entourent cette place, et d'après un plan soigneusement étudié depuis longtemps par notre génie militaire. Après cette première opération, on pourrait encore se porter sur le Kaiserstuhl et établir une seconde tête de pont à Vieux-Brisach. Le maréchal repoussa absolument ces propositions, disant qu'il n'avait pas d'ordre de l'Empereur dans ce sens et que, d'ailleurs, il n'avait pas assez de troupes pour tenter une pareille entreprise.

Si l'affaire se fût engagée de cette façon, il est probable que l'Empereur, très incertain encore, aurait suivi le mouvement, que toutes nos troupes disponibles se seraient engagées sur la rive droite du Rhin ; on marchait droit sur le Kniebis, véritable clef des montagnes de la Forêt-Noire ; on tournait Rastadt, qui était investi et dont le siège était poussé rapidement ; puis, on marchait sur Heidelberg et Würtzbourg, où se serait livrée

---

23 au 24 que les premiers convois de troupes (celles venant d'Algérie) entrèrent en gare de Strasbourg. » (*Souvenirs inédits du maréchal de Mac-Mahon.*)

une grande bataille qui aurait décidé du sort de la campagne.

Ce plan offrait deux grands avantages : 1° il détachait de la Prusse les États du sud de l'Allemagne et l'Autriche ; 2° il menaçait toutes les lignes et bases d'opérations de l'ennemi et une seule victoire nous donnait des résultats décisifs (1).

24 juillet *Dans la nuit du 23 au 24 juillet, le maréchal Le Bœuf, major général, quitte Paris pour Metz, avec le général Lebrun et une partie de l'État-Major général* (2).

Avant de partir, il a télégraphié aux commandants de tous les corps, sauf le maréchal Canrobert :

La frontière sera fermée demain ; le Ministre de l'intérieur donne, pour son compte, les instructions nécessaires. Assurez, en ce qui vous concerne, l'exécution de cette décision.

Dirigez sur Tours tous les étrangers qui se présentent pour entrer dans la légion étrangère.

Le 24 juillet s'effectue le mouvement en avant ordonné par l'Empereur la veille.

---

(1) *Notes du général Ducrot, écrites de sa main*, au sujet d'une demande de renseignements adressée par le commandant de Chalus.

(2) Le maréchal a annoncé, en ces termes, son départ au maréchal Bazaine :

« Vous continuerez à commander les 2e, 3e, 4e et 5e corps d'armée jusqu'à l'arrivée de l'Empereur...

« Je pars ce soir pour Metz, précédant l'Empereur de quelques jours. Envoyez-moi, à partir de demain matin, à Metz, tous les renseignements concernant l'armée, et adressez, en même temps, les mêmes renseignements au Ministre de la guerre, à Paris ».

Au maréchal de Mac-Mahon, il a télégraphié ce qui suit :

« Outre votre corps d'armée, vous avez sous vos ordres le 7e (général Douay), et l'Empereur vous charge, avec ces moyens, de la surveillance de la frontière, de Bâle à Lauterbourg, et de Lauterbourg aux Vosges.

« Je pars ce soir pour Metz... » (comme ci-dessus).

Le 3e corps se rend de Metz à Boulay (1).

Une division du 4e corps occupe Bouzonville.

Deux divisions (Goze et L'Abadie) et le quartier général du 5e corps, se rendent de Bitche à Sarreguemines.

La 3e division (Guyot de Lespart) du 5e corps se rend de Haguenau à Bitche.

La garde impériale quitte Nancy pour se rendre à Metz.

Une reconnaissance badoise d'une quinzaine de cavaliers, commandée par 5 officiers, franchit la frontière à Lauterbourg, abat quelques poteaux du télégraphe, détruit 100 mètres de rails du chemin de fer, au point de jonction près de Wissembourg, et se retire (2).

Le maréchal Le Bœuf arrive à Metz.

Le grand quartier général est installé à l'hôtel de l'Europe.

Arrivé à Metz, le maréchal Le Bœuf va pouvoir se rendre compte par lui-même de l'état des choses et en prendre, à partir du 25 juillet, la direction. Le général Dejean le remplace à Paris, comme on l'a vu, avec le titre de ministre de la guerre par intérim.

---

(1) Sauf la 1re division (de Montaudon), qui y est déjà, et la 4e (Decaen), encore à Metz, et qui n'en partira que les 29 et 30 juillet.

(2) État-major général. *Journal de marche.*

Du 25 au 27 juillet.

ARRIVÉE A METZ DU MARÉCHAL LE BŒUF.

CONTINUATION DE LA MOBILISATION ET DES MOUVEMENTS PRÉPARATOIRES. RECONNAISSANCES. — ESCARMOUCHES. RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR L'ENNEMI.

Dès son arrivée au grand quartier général, *dit le général Lebrun* (1), le maréchal Le Bœuf constata, à sa grande stupéfaction, que la mobilisation des forces actives qui devaient être concentrées sous Metz, sur les Vosges et dans la haute Alsace (2), ne s'était pas opérée, il s'en fallait de beaucoup, avec la rapidité sur laquelle il avait compté. On était au 25 juillet; dix jours s'étaient écoulés depuis que la mobilisation avait été commencée, et les réservistes, appelés à grossir les effectifs des portions actives des corps de troupes qui étaient déjà à la frontière, se faisaient attendre, ne rejoignant qu'avec une lenteur désespérante...

Mais ce n'était pas seulement le complément des effectifs qui manquait, c'étaient encore le matériel et les approvisionnements de toute sorte (3).

Il est impossible, *dit le chef d'escadron d'état-major, Ch. Fay* (4), *qui faisait partie du grand quartier général,*

---

(1) Général Lebrun, p. 192.

(2) C'est évidemment *basse Alsace* qu'il faut lire ici.

(3) Voir à ce sujet les *Souvenirs militaires* du général Montaudon tome II, pages 61 et suivantes.

(4) Ch. Fay, *Journal d'un officier de l'armée du Rhin.*

à Metz, **de se figurer les difficultés de toute sorte qui ont assailli l'armée pendant sa période de formation...** *et, après avoir donné dans son livre une série de dépêches relatives à la pénurie où l'on était en fait de vivres, il ajoute :* **nos magasins ne renfermaient pas de tentes, pas de couvertures, pas d'ustensiles de campement, pas de ceintures de flanelle.** *On peut ajouter à cette nomenclature : le matériel d'ambulance, les fours de campagne, les voitures régimentaires...* (1).

Aussi, pendant la courte période de quatre jours qui précédera l'arrivée de l'Empereur, le major général va-t-il se multiplier, passant les jours et les nuits au travail, dans son cabinet ou bien en tournée vers la frontière, car il tiendra à aller s'assurer par lui-même des besoins des troupes, et là, il constatera que les services ne sont pas prêts. On perdra, alors, un temps précieux en quelques escarmouches, en mouvements préparatoires et en reconnaissances qui ne donneront que des résultats très médiocres.

C'est ainsi qu'au cours de sa visite sur la frontière, le maréchal annonce le 25, *à l'Empereur, les nouvelles suivantes de Sarreguemines :*

Je suis près du général de Failly. Tout bien au moral. Les troupes vivent bien. L'organisation est encore fort incomplète, pour ce qui concerne les accessoires seulement. J'en écris au Ministre par télégramme. Un premier détachement de réservistes est arrivé ici.

---

(1) « L'État-Major *n'a pas* d'équipages de campagne ; il faut vous « charger de les constituer. Vous demanderez les voitures nécessaires « et les harnachements aux magasins du train ; en ce qui concerne les « chevaux, voici 20,000 francs pour les acheter. Quant aux conducteurs, « arrangez-vous... » (Colonel Fix, *Souvenirs d'un officier d'état-major*, 2e série, pages 4 et 5.)

« Il manque à ma division les accessoires indispensables : artillerie, « génie, matériel, ambulances, services administratifs..... » (Général Montaudon, *Souvenirs*, tome II, page 61.)

Le lendemain, il lui télégraphie de Thionville :

L'état moral et matériel du 4e corps est très bon. Esprit excellent comme partout. Les services administratifs sont encore très incomplets ; mais, le général de Ladmirault, avec **son sens pratique** (1), se met en demeure de pouvoir marcher. Les populations et les autorités prêtent à l'armée un concours dévoué.

Au 4e corps, le général de division Rose se trouve empêché, par raison de santé, de faire la campagne à la tête de la 2e division. Le général de Ladmirault, dans une lettre datée du 25 juillet, demande qu'il soit remplacé.

La demande est accueillie et le général Rose sera remplacé par le général de division Grenier, nouvellement promu (2).

Après avoir visité Thionville et les forts de Metz, le 26, *le major général écrit au maréchal Bazaine à Boulay :*

Je viens de voir les 2e, 4e et 5e corps. Je pars ce soir pour Strasbourg, afin de voir le 1er.

Conformément aux ordres de l'Empereur, je m'enquiers des besoins des troupes. Partout, les services administratifs sont en formation, mais l'on ne peut espérer d'avoir tous ses moyens réguliers avant la fin du mois.

En conséquence, j'ai prescrit partout de réunir des moyens de réquisition auxiliaires, pour que les troupes puissent entrer en opérations dès que Sa Majesté le jugera opportun.

---

(1) Souligné dans le texte original.

(2) Ce n'est que le 31 juillet, que le général Grenier, promu le jour même au grade de général de division, sera désigné par l'Empereur pour remplacer le général Rose dont le nom figure ainsi, à juste titre, dans « l'ordre de bataille » initial de l'armée du Rhin donné par la *Revue militaire* (n° 1, avril 1899). Il ne prendra le commandement effectif de sa division qu'à la date du 6 août.

Vous serez secondé, dans cette tâche, par les autorités civiles qui ont reçu des instructions positives à ce sujet. D'autre part, le service de la viande ne sera assuré que du 5 au 10 août, par une entreprise analogue à celle qui nous a si bien servi en Italie. En attendant que cette entreprise puisse fonctionner, donnez des ordres à votre intendant pour qu'il réunisse un troupeau sur lequel vivront les troupes dès que nous aurons franchi la frontière, et qu'elles recevront les vivres de campagne, ce qui ne tardera pas.

P. S. — (*De la main du maréchal*) : En toutes choses, prenez beaucoup sur vous, pour mettre votre corps en état de marcher, et le major général vous couvrira complètement.

Ainsi, l'intention de prendre l'offensive se trouve-là nettement indiquée. On peut la constater encore dans une autre missive du major général, adressée le même jour au commandant du 3e corps :

Je crois devoir vous rappeler que, jusqu'à l'arrivée de l'Empereur, les quatre corps d'armée placés dans cette partie de la frontière sont sous vos ordres, et que ces corps occupent des positions qui me paraissent répondre à toutes les éventualités, **en attendant que l'on prenne une offensive générale, ce qui ne peut tarder.**

Mais cette intention est paralysée par le défaut de préparation, et l'on perd un temps précieux en opérations insignifiantes.

Les mouvements préparatoires continuent. La 1re division de la Garde (général Deligny), part de Nancy pour Metz par la voie de terre. Au 3e corps, la 3e division (général Metman) part de Metz et va occuper Gommelange, Bettange et Valmunster (1).

(1) « Le 26, je pars pour Boucheporn, non loin de Saint-Avold où « se trouve le 2e corps et j'y séjourne jusqu'au 31 juillet... A Bouche-

Au 1^{er} corps, le maréchal de Mac-Mahon a télégraphié, de Strasbourg, 9 h. 45, matin, à l'Empereur, au ministre et au major général:

La division Ducrot sera réunie dans deux jours à Frœschwiller près de Wœrth. Elle aura sous ses ordres deux régiments de cavalerie qui s'établiront l'un à Soultz, l'autre à Hatten, éclairant la frontière du côté du Rhin, et de Lauterbourg à Wissembourg.

Ces deux régiments seront rendus après demain à leur destination.

Les ordres d'exécution sont expédiés le même jour au général Ducrot.

Pour la journée du 26 *juillet, le* Journal de marche *de l'État-Major général se borne aux mentions suivantes:*

Trois régiments de cavalerie du 1[er] corps sont arrivés à Hatten, Haguenau et Bischwiller, pour observer la frontière de Laub à Lauterbourg et le Rhin, de Lauterbourg à Gambsheim.

Le mouvement de la Garde, de Nancy vers Metz, continue (1).

A la date du 27, *le major général télégraphie à l'Empereur :*

Les quatre divisions de Mac-Mahon doivent être à peu près formées, à Strasbourg et à Haguenau. Le maréchal dispose donc déjà de forces considérables dans le Bas-Rhin. Il peut appeler à lui la division Conseil du corps Douay, qui est à Colmar. Mais je considère

---

« porn, je me relie par des détachements avec le 4[e] corps occupant « Bouzonville et avec le 2[e] établi à Saint-Avold. » (Général Montaudon, *Souvenirs militaires*, tome II, page 65.)

(1) En fait, la 1[re] division d'infanterie de la garde arrive à Metz le 26 juillet. Son chef, le général Deligny, rend compte de cette marche au général Bourbaki, par la dépêche suivante : « Metz, 9 h. 10 soir. « *Arrivé dans d'assez bonnes conditions, après deux marches pénibles,* « *mais sans incident grave.* »

comme essentiel que la voie ferrée de Lyon à Strasbourg soit bien gardée. La garde mobile n'étant encore qu'en voie de formation, la garde de la ligne ferrée de Neuf-brisach à Belfort ne peut pas encore être remise à la garde mobile. Je fais connaître au maréchal de Mac-Mahon et au général Douay les intentions de Votre Majesté (1).

Voici d'après le Journal de marche *de l'État-Major général, les faits principaux qui s'inscrivent à cette journée du 27 juillet :*

Départ pour Metz de l'État-Major général resté à Paris.

L'Empereur annonce son arrivée à Metz.

Décret appelant à l'activité, par anticipation, le contingent de 90,000 hommes de la classe de 1869.

Celui de 1870 est porté à 140,000 hommes.

Mise en état de siège des départements de la Moselle, du Haut et du Bas-Rhin.

RECONNAISSANCES.

Jusqu'au moment où l'on passera à l'offensive projetée, les troupes de l'armée du Rhin ont eu ordre de se tenir sur la défensive, tout en s'éclairant (2).

Le major général invite expressément, à la date du

(1) Cette dépêche est une réponse au télégramme suivant de l'Empereur, daté de Saint-Cloud, 27 juillet, à 9 h. 30 du matin :

« Je crois utile de rapprocher le corps de Douay de Strasbourg et de l'amener à Strasbourg même ; le corps de Mac-Mahon s'avançant sur Haguenau, il faudrait que Neufbrisach et Belfort fussent occupés par la garde nationale mobile. »

(2) Le major général au maréchal Bazaine à Metz, 21 juillet (Dépêche télégraphique chiffrée) :

« L'Empereur ne veut pas ouvrir la campagne avant que l'armée ne soit complètement constituée. En attendant, qu'on se tienne sur la défen-

22 *juillet, les commandants des cinq premiers corps d'armée, à exercer leurs troupes à se garder avec le plus grand soin, à faire des patrouilles, des reconnaissances, car, dit-il,* elles auront bientôt devant elles un ennemi qui, de longue main, s'est appliqué tout particulièrement à pratiquer en temps de paix le service de sûreté des camps, bivouacs et cantonnements. Que l'on fasse des théories dans tous les corps à ce sujet et des exercices autant que possible.

Le maréchal Bazaine revient, de son côté, le même jour, dans une lettre adressée au général Frossard, lequel a en vue une opération contre Sarrebrück, sur la consigne de la défensive à garder. L'intention formelle de l'Empereur est d'éviter des engagements qui pourraient nous entraîner loin de la frontière, avant le moment que Sa Majesté veut fixer elle-même..... Nos reconnaissances ne devront donc pas être agressives.

Ce service fonctionne donc journellement et la liaison

---

sive, en s'éclairant et se renseignant bien. Donnez des ordres en conséquence aux commandants de corps d'armée et au général Ducrot. »

— Le même au général Frossard, à Saint-Avold, 21 juillet, 7 heures du soir (télégramme chiffré) :

« Par ordre de l'Empereur, vous ne devez faire aucun mouvement offensif sans un ordre formel de Sa Majesté. Vous ne devez pas franchir la Sarre. L'Empereur consent à ce que vous vous empariez de la partie de Sarrebrück qui se trouve sur la rive gauche, sans plus, si vous le trouvez nécessaire ou avantageux pour assurer la bonne position de votre corps d'armée. Des hauteurs, par lesquelles vous arriverez à cette partie de Sarrebrück, vous dominerez complètement la ville et, avec votre canon, vous pourrez même rendre la gare intenable.

« Plus tard, si l'on veut s'emparer de cette gare par un mouvement offensif, l'Empereur voudrait qu'on passât la Sarre en aval ou en amont, de manière à la tourner et obliger l'ennemi à l'abandonner sans combat sérieux. Vous devez vous attendre à trouver quelques ouvrages en terre sur les hauteurs qui couvrent l'entrée de la grande rue prolongeant la route par laquelle on arrive à Sarrebrück. Je vous répète que l'Empereur ne veut s'engager que lorsque l'armée sera constituée. Défense formelle de rien faire sur Sarrelouis. »

s'établit entre les différentes unités qui gardent la frontière.

Vos reconnaissances, *écrit le général Frossard au général Bataille* (25 *juillet*), doivent pousser le long de la Sarre, jusqu'à Grosbliederstroff, en arrière de la droite du général Fauvart-Bastoul, qui est établi à Spicheren. Informer le général Bastoul pour qu'il sache qu'il a du monde derrière lui.

De son côté, le général Metman, à Valmunster, écrit à la même date au général Aymard, à Teterchen :

Mon quartier général est établi à Valmunster, entre Bettange et Teterchen où vous êtes établi.

Je reçois votre lettre à l'instant. J'envoie reconnaître la route de Teterchen par un officier d'État-Major, pour être prêt à vous soutenir, si besoin est.

Prévenez-moi, si c'est possible.

En tout cas, d'après la carte, je suis éloigné de vous de 4 kilomètres au plus et, la nuit, j'entendrai toujours, je pense, si vous êtes attaqué.

Dans ce cas, je me porterai à votre secours, et mon intention est, si d'après la reconnaissance que l'on fait en ce moment, j'en trouve le moyen, de marcher sur le flanc droit de la colonne prussienne, et de l'inquiéter par mon tir...

Montrez votre cavalerie, *télégraphie le maréchal Le Bœuf* (*de Metz*, 26 *juillet*, 11 *heures* 35 *du matin*) *aux commandants des cinq premiers corps d'armée*, il faut qu'elle nous éclaire au loin sur toute la ligne de la Sarre. Qu'elle ne craigne pas de s'avancer « au delà de la frontière » en prenant les précautions et mesures de prudence nécessaires pour ne pas se compromettre. Qu'ils vous adressent des rapports sur ce qu'ils auront reconnu. Rendez-moi compte.

Je trouve que vous ne faites pas assez de reconnaissances, *écrit le général Frossard* (26 *juillet*) *au général*

Bataille. Vous avez à votre disposition une brigade de cavalerie légère et vous ne la montrez pas assez.

Au 4e corps, le général de Cissey télégraphie de Sierck au général de Ladmirault :

Une reconnaissance, composée de 3 escadrons de hussards, appuyés par un bataillon d'infanterie, est partie de Sierck à 3 heures du matin, est passée par Apach, par Perl, où se trouvaient des vedettes ennemies, qui ont envoyé quelques coups de feu sur la reconnaissance.

La reconnaissance a été poussée jusqu'à Borg et Eft; elle est rentrée par Merschweiler et Kintzing.

On a saisi la correspondance télégraphique à Perl et on a enlevé l'appareil. Le pays reconnu n'était occupé par aucune force ennemie; mais il est parcouru, jusqu'à la frontière française, par de hardies vedettes de cavalerie (1).

En dehors de ces reconnaissances qui ne produisent pas de résultats sérieux, ont lieu quelques escarmouches.

Le 25 juillet, s'échangent les premiers coups de sabre avec l'ennemi : Un escadron du 12e chasseurs, commandé par le général de Bernis lui-même, surprend, à Schirlenhof, la reconnaissance badoise qui avait franchi la frontière à Lauterbourg le 24. Elle est dissipée, a 2 officiers tués, 2 autres faits prisonniers, ainsi que 6 cavaliers (2).

Dans la soirée du 25, a lieu cet échange de télégrammes entre l'Empereur et le maréchal Le Bœuf :

---

(1). Le général de Ladmirault au général de Cissey, à Sierck 28 juillet :

« Reconnaissance bien faite..... Ne plus aller dans la même direction. Agir avec prudence, en se méfiant des embuscades... »

(2) État-major général. *Journal de marche*.

Saint-Cloud, 5 h. 45 soir :

Je viens de lire un télégramme de Sarrebrück du 24, où il est dit qu'il y a eu une escarmouche à Gersweiler où les Français ont perdu 10 hommes et les Prussiens personne. Est-ce vrai ?

NAPOLÉON.

Metz, 9 heures soir :

La nouvelle d'un engagement à Sarrebrück est entièrement controuvée. Il n'y a eu, jusqu'à présent, qu'un seul engagement, celui de Wœrth, en avant de Niederbronn, engagement tout à fait à notre avantage, et dont j'ai rendu compte à l'Empereur cet après-midi de Sarreguemines. C'est le même engagement dont le maréchal de Mac-Mahon a rendu compte au Ministre de la guerre, parce qu'il a eu lieu dans la région des Vosges. Il y a, en ce moment, de temps en temps, des coups de fusil entre les sentinelles des avant-postes; plusieurs Prussiens ont déjà été tués par nos armes, dont la supériorité de portée est maintenant un fait bien reconnu de nos soldats, qui ont touché à des distances où la balle prussienne ne leur arrivait pas.

Je tiens ce fait, non seulement d'officiers, mais de soldats. Je vais vous écrire en chiffre pour quelques renseignements.

Le maréchal Bazaine a quitté Metz ce matin, pour se porter à Boulay; on n'est pas encore en communication télégraphique avec lui.

Signé : LE BŒUF.

Une vive alerte se produit à la frontière alsacienne, dans la journée du 26 juillet. Le maréchal de Mac-Mahon en informe le major général :

Hier, nous avons eu, sur la frontière, une alerte qui a inquiété grandement nos populations en arrière de Lauterbourg et de Wissembourg. Dans ce dernier point,

l'ennemi se serait emparé de la place et aurait détaché 4,000 hommes sur Wœrth, d'où il marchait sur la brigade Bernis établie à Niederbronn. Lauterbourg serait également tombé au pouvoir de l'ennemi, qui marchait en grande masse sur Seltz.

Tout cela, en définitive, s'est borné à des reconnaissances peu nombreuses, dont l'une a traversé Lauterbourg et est rentrée, probablement pendant la nuit, de l'autre côté de la Lauter.

Wissembourg a été menacé par une quarantaine de cavaliers badois, mais les habitants ayant fermé leurs portes, ces cavaliers se sont retirés.

Quoi qu'il en soit, afin de donner de l'unité à la défense du côté du Nord, j'ai donné le commandement, de ce côté, au général Ducrot qui, outre sa division, aura sous ses ordres la division Douay.....

RENSEIGNEMENTS.

Un service de renseignements a fonctionné également à l'armée du Rhin, dès l'arrivée des premières troupes à la frontière. A la date du 16 juillet, le major général écrit au général Frossard, commandant le 2e corps : Organisez l'espionnage ; je vous allouerai des fonds spéciaux ; vous serez l'œil de l'armée.

Le lendemain même, on revient sur la question, mais, cette fois, dans des instructions qui s'adressent à tous les corps d'armée :

Il est indispensable, *écrit le Ministre,* que le service des renseignements soit immédiatement organisé, et fonctionne avec activité, de manière à procurer des renseignements continuels et exacts sur l'ennemi et le pays dans lequel nous allons opérer.

Pour la bonne exécution de ce service, il est nécessaire que les mêmes officiers soient constamment chargés

de la direction de l'espionnage et de la réunion des renseignements de tout genre.

En conséquence, j'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien organiser sans retard le service des renseignements dans son corps d'armée. Il comprendra un chef d'escadron ou un capitaine, chef de service, et deux capitaines, tous très actifs et connaissant la langue allemande. Ces officiers seront pris dans le corps d'État-Major; ils formeront une section de l'État-Major du corps d'armée et fonctionneront sous la direction du chef d'État-Major.

Votre Excellence voudra bien me faire connaître les noms des officiers qu'Elle aura désignés, et je lui transmettrai incessamment les instructions générales qui devront guider ces officiers dans l'accomplissement de leur mission, ainsi que la désignation des agents ou autres personnes avec lesquelles ils pourront se mettre en relation (1).

Après avoir pourvu à l'organisation d'un service d'espionnage, le Ministre s'occupe d'assurer le secret de sa correspondance avec les commandants de corps d'armée. Des chiffres leur sont remis, à cet effet (2), *à la date du* 18 *juillet.*

---

(1) Voir, sur le même sujet, le n° 3 de la *Revue militaire*, page 167.

(2) « Remis *directement* au général Bourbaki, commandant la garde impériale, un chiffre.

« Porté au général de Failly, commandant le 5e corps, par le capitaine Jung, un chiffre.

« Un chiffre envoyé au maréchal Canrobert, commandant le 6e corps (Par ordonnance montée).

« Le commandant Samuel emporte un chiffre destiné au maréchal Bazaine, commandant le 3e corps, et un autre pour le général Frossard, commandant le 2e corps.

« Deux autres chiffres sont portés par des ordonnances, chez le général Ladmirault (3, rue du Cirque), et chez le général Douay, commandant le 7e corps (rue de Sèvres, 85). »

Le chiffre du 1er corps sera remis, le 19, au général Colson.

Pour assurer le fonctionnement du service des renseignements, un crédit d'un million de francs a été délégué par le général Dejean, ministre de la guerre par intérim, à l'intendant général de l'armée, sur les fonds accordés par le budget extraordinaire de 1870, au titre des dépenses secrètes (1).

Et voici la répartition qui a été faite d'une partie de ces fonds :

Le 18 juillet,	remis à MM.	le général Ducrot.......	15,000 fr.
—	—	le général Frossard.....	25,000
—	—	le général de Failly.....	25,000
—	—	le maréchal Bazaine....	25,000
Le 24 juillet,	—	le maréchal Bazaine.....	10,000
—	—	le général Douay.......	25,000
Le 26 juillet,	—	le maréchal de Mac-Mahon...............	25,000
Le 6 août,	—	le général de Ladmirault.	25,000
Le 12 août,	—	le maréchal Canrobert...	25,000
Le 20 août,	—	le général Bourbaki.....	5,000
Le 28 août,	—	le général de Ladmirault.	20,000
Le 2 septembre,	—	le général Coffinières de Nordeck...........	30,000 (2)

En fait, les premiers renseignements de quelque importance, touchant les préparatifs de l'ennemi, nous étaient parvenus le 14 juillet. Ils nous arrivaient par les soins du commandant Samuel, officier d'État-Major parlant admirablement la langue allemande, très au courant des

---

(1) Lettre du Ministre de la guerre au major général, en date du 24 juillet.

(2) Au 1er octobre 1870, il restera en caisse :

Au 2e corps........................	14,407 25
Au 3e corps........................	8,708 25
Au 4e corps........................	22,601 00
Au 6e corps........................	22,992 25
Au général Bourbaki................	4,943 50

Les documents sont muets en ce qui concerne les reliquats des 1er, 5e, 7e corps et du commandement supérieur de Metz.

choses de l'armée Prussienne, et affecté à la 1re section de l'État-Major général de l'armée du Rhin.

Ils annonçaient des envois de détachements d'infanterie, d'artillerie et de pionniers sur Trèves, Sarrelouis et Sarrebrück.

Dans les renseignements qui parviennent sur l'ennemi en ces premiers jours de préparation à la guerre, il est surtout question des nombreuses mesures de protection qu'il prend contre une attaque possible des Français : ponts de Kehl repliés ou coupés par les Badois; bateaux du Rhin noyés; rails enlevés dans le Palatinat; pont de Wasserbillig obstrué ou détruit, etc... Il s'en dégage cette impression très nette que les Allemands ne songent tout d'abord qu'à la défensive.

Au 20 *juillet, le service des renseignements commence à signaler, sur plusieurs points, de fortes agglomérations de troupes ennemies :* 20,000 *Prussiens à Rastadt; grande accumulation de forces entre Mayence et Coblentz;* 40,000 *hommes à Duttweiler, près de la Sarre.*

Le 22, *le commandant Samuel confirme le fait d'un grand rassemblement de troupes sur ce dernier point* (1).

De Strasbourg, on annonce la formation de deux grandes armées, l'une en avant de Mayence, l'autre derrière la Forêt-Noire, avec Haguenau et les passages des Vosges pour objectif.

A la date du 23 *juillet : le prince Frédéric-Charles serait arrivé à Conz, où des troupes nombreuses se trouveraient massées.*

Toutefois, à cette date, le commandant Samuel ne croit pas à une forte concentration à Duttweiler. *Il pense*

---

(1) « Les Prussiens concentrent, dit-on, un corps considérable entre Sarrebrück et Neunkirchen, à Duttweiler. » (*Du commandant Samuel, à Forbach.*)

« Un espion, envoyé au delà de Sarrelouis, affirme avoir vu un rassemblement de 40,000 hommes, dit-il, à Duttweiler. » (*Du maréchal Bazaine, à Metz,* 9 h. 30 soir.)

qu'il s'y trouve un peu de monde seulement, pour couvrir Neunkirchen. *Il y aurait, d'après lui,* 3 *bataillons et* 5 *escadrons en avant de Sarrebrück.*

D'après le bulletin du 4e *corps, il y aurait à Sarrelouis* 4 *à* 5,000 *hommes.*

Les renseignements du lendemain, 24, *accusent de même des rassemblements de troupes ennemies importants vers Sarrebrück et à Landau* (1).

Ceux du 25 *signalent la crainte, toujours très grande au delà de la frontière, d'une irruption soudaine des Français en territoire allemand.*

Des dispositions sont prises pour faire sauter la voie ferrée à Winden et, en général, à tous les points d'embranchement (Capitaine Jung, à Strasbourg).

Mais, par contre, les Prussiens paraissent s'enhardir, car ils envoient journellement des reconnaissances jusque dans les villages français.....

Des uhlans prussiens se sont montrés à Schreckling (territoire français, à 500 mètres de la frontière), et à Willing (village français, à 3 kilomètres au sud de Schreckling), le 23 juillet.

Le 24, un détachement prussien de 200 hommes d'infanterie et 150 uhlans, sortant de Sarrelouis, a occupé Willing, a enlevé la caisse de la douane, le receveur, un employé, le lieutenant des douaniers et est retourné à Sarrelouis, après s'être avancé jusqu'à Tromborn.

En même temps, un détachement de 100 hommes attaquait, à Schreckling, le poste des douaniers français, et rentrait ensuite à Sarrelouis. (Général de Ladmirault).

---

(1) « ... On dit toujours beaucoup de monde à Duttweiler et Neunkirchen. On dit aussi un grand rassemblement à Ottweiler et Saint-Wendel. (*Du commandant Samuel, à Sarreguemines.*)

« Beaucoup de troupes arrivées cette nuit à Landau. Tous les trains seraient arrêtés pour faciliter le rassemblement, aujourd'hui, d'une vingtaine de mille hommes. » (*Du sous-préfet de Wissembourg.*)

Dragons badois ont enlevé le poste des douanes de Scheibenhardt. (Commissaire spécial de Lauterbourg.)

D'après le maire de l'Hôpital, ce village s'attend à être surpris, dans la nuit, par les Prussiens qui remplissent le village allemand de Lauterbach, à 15 *minutes de l'Hôpital* (1).

Cette hardiesse de l'ennemi lui vient-elle de la confiance que lui donne de plus en plus la conviction de sa supériorité numérique ?

D'après la Gazette de Trèves, *en effet, l'armée allemande (Bavière, Wurtemberg et Bade compris) compterait* 936,707 *hommes et* 2,050 *canons, tandis que la France ne pourrait mettre sur pied, réserves comprises, que* 658,000 *hommes et* 1014 *canons.*

Le 25 *juillet, et à l'appui des renseignements ayant déjà signalé de gros rassemblements à Rastadt, le* 20, *et derrière la Forêt-Noire, le* 22, *le capitaine Jung, dans une lettre qui embrasse des sujets variés, indique :* un corps prussien massé à Landau, avec avant-garde à Schweigen.....

Les nouvelles portant la date du 26 *sont également nombreuses :*

On apprend d'une source autorisée que « de grands transports de troupes ont commencé sur les chemins de fer de Silésie et du Brandebourg. Les renseignements fournis par MM. de Bismarck et Moltke aux États du Sud, sur les armements prussiens, paraissent exagérés. Ceux des États du Sud semblent très en retard. Les troupes du Sud prêtes à entrer en campagne, sous le commandement du prince royal, sont : 2 corps prussiens, aile droite ; 2 corps bavarois, deux parcs d'artillerie, la division de réserve wurtembergeoise et badoise : total, 160,000 hommes. L'armée du centre, qui

(1) Le 26, le général de Cissey annonçait encore que des patrouilles de hussards prussiens venaient journellement (à Waldwisse) de Biring...

comprend le corps saxon et des fractions du II[e] corps, compte, dans la partie inférieure du Rhin, 290,000 hommes. Les troupes prêtes à entrer en campagne sur le Rhin, de Rastadt à Cologne, se montent donc à environ 450,000 hommes. Mayence, devenue dépôt central, est, à l'heure qu'il est, complètement armée; six divisions de cavalerie de ligne de l'armée ont été formées. Pour le moment, trois corps d'armée sont désignés pour l'armée des côtes et pour la réserve. Le chiffre des hommes des réserves et de la landwehr destinés à l'armée des côtes a été doublé. Deux régiments de cavalerie par corps ont été formés pour l'armée de réserve. On pense que les Français s'avanceront sur le Rhin, et l'on ne s'opposera à leurs mouvements que lorsque les forces principales seront réunies. On procède avec précaution à la marche de concentration vers la rive droite du Rhin.

Du général Frossard :

Je reçois le renseignement suivant : 60,000 hommes au moins seraient dirigés de Cologne sur Trèves et le pays derrière la Sarre. Ils y arriveront aujourd'hui (1).....

Enregistrement des bulletins :

Positions du VIII[e] corps prussien, commandé par le général Goeben :

A Saint-Wendel et Tholey, une division d'infanterie, avec une brigade de cavalerie.

A Ottweiler et Lehbach, une brigade d'infanterie.

Entre Sarrelouis et Sarrebrück, une brigade d'infanterie et une brigade de cavalerie.

---

(1) Une note en marge, venant de l'État-Major général, indique que cette dépêche a été transmise à l'Empereur et au Ministre, à Paris, à 9 h. 50. En outre, cette mention, de même origine, figure au verso :

« Sans considérer cette nouvelle comme certaine, *je crois nécessaire de prendre l'offensive le plus tôt possible.* »

Ces corps sont complets en hommes et en chevaux, excepté l'artillerie, dont les hommes commencent seulement à être habillés.

Sur les hauteurs de Hombourg, camp bavarois.

A Kaiserslautern, concentration de Badois et de Bavarois.

... On annonce que, depuis le 24 au matin, des troupes prussiennes se masseraient vers Landau. Une avant-garde serait à Schweigen.

A Maxau, les passages de troupes ont cessé ; le pont est gardé par les grenadiers badois.

A Winden, il y avait, ces jours derniers, de l'artillerie bavaroise.

Sur ce point, comme à tous les embranchements de chemins de fer badois et bavarois, on aurait préparé de petites mines.

On signale à Coblentz la présence de troupes appartenant aux V^{e} et VI^{e} corps prussiens.

De Bâle à la hauteur de Rastadt, les têtes et débouchés des vallées seraient occupés par des avant-gardes de l'armée du prince royal. Des forces prussiennes semblent se masser à Carlsruhe et Rastadt. Des avis indiquent que le XI^{e} corps prussien serait à Trèves.

Du capitaine Jung, une lettre datée de Strasbourg, apprend que la garde n'a quitté Berlin que le 23 ; elle est en route pour le Rhin...

Voici, à propos de nos opérations, ce qui se dit à l'État-Major du général de Beyer : Ces messieurs comptent que nous attaquerons les premiers Luxembourg, que nous nous prolongerons sur notre droite, et qu'attirés par le vide fait devant nous dans le grand-duché de Bade, nous nous jetterons sur les passages de la Forêt-Noire, qui ne nous seront disputés que mollement. C'est alors que les troupes massées de Mayence à Rastadt, formant le nœud de leurs opérations, nous

couperaient et nous prendraient à revers. Ils espèrent beaucoup de cette extension de notre ligne d'attaque...

Le 27 juillet, le major général adresse à l'Empereur cette dépêche télégraphique chiffrée (Metz, 11 heures) :

Un agent très sûr, que j'avais envoyé de Longwy, rentre à l'instant.

Il a pénétré jusqu'à un kilomètre de Trèves. Le 25, 2,000 hommes environ sont arrivés dans cette place. Il y a 50,000 à 60,000 hommes environ dans les provinces rhénanes, pour défendre le passage de la Sarre, qui n'est pas guéable au-dessous de Sarrelouis.

Rive droite très accidentée et de défense facile de Merzig à Conz. Le pays ruiné. L'ennemi y vit très difficilement et souffre assez pour qu'il ait été question d'abandonner les provinces. Mais des approvisionnements arrivent du Luxembourg. Les réservistes commencent à arriver en grand nombre aux corps de la Sarre.

La concentration principale de l'ennemi est à Mayence.

Parmi les autres renseignements qui portent la date du 27, *et qui ont une importance particulière, puisqu'ils seront, avec ceux du* 28, *les derniers arrivés, lorsque l'Empereur prendra le commandement en chef et devra combiner ses premières opérations, il faut reproduire cette lettre autographe du général Frossard, adressée, de Saint-Avold, au maréchal Le Bœuf :*

Les renseignements que j'ai eu l'honneur de vous envoyer par le télégraphe hier, m'étaient donnés par une lettre que le père d'un officier d'État-Major lui adressait, et ces informations venaient « d'un ami très intelligent, parlant très bien allemand, en mesure de savoir, et arrivant le 25 du Rhin prussien ». On peut donc en tenir un certain compte.

Il est d'ailleurs très vraisemblable que le VIII[e] corps prussien, qui se constituait à *Eingers*, au-dessous de *Coblentz*, soit prêt à entrer en action et soit en marche

de Trèves, par la voie ferrée, pour venir occuper le pays d'au delà de la Sarre.

Il est très possible aussi que le VII° corps vienne de ce côté, c'est-à-dire de Cologne, pour coopérer avec le VIII°.

Je vais envoyer de divers côtés pour être informé, et j'irai à Forbach cet après-midi, afin de mettre en mouvement quelques reconnaissances spéciales.

Si une partie des troupes du VIII° corps prussien restent sur la Sarre, en présence de nos forces, au lieu d'aller à leurs points de concentration générale, c'est-à-dire entre Neunkirchen et Saint-Wendel, il est à croire que Sarrebrück sera plus fortement occupé qu'aujourd'hui, et, si les Prussiens se consolident par des ouvrages et un armement sur les hauteurs qui couvrent la ville de notre côté, nous les tournerons, en franchissant la rivière en amont et en aval.

Permettez-moi de vous présenter une observation générale :

Nous sommes quatre corps d'armée, établis depuis Sarreguemines jusque vers Sierck. Nous nous relions bien les uns aux autres pour une action commune de défensive ; mais, pour l'offensive, il me semble qu'aucune indication ne nous guide encore, de manière à nous permettre de diriger nos études dans tel ou tel sens.

Je dirai aussi que, si nous marchons tous en avant des positions que nous occupons, il sera nécessaire de faire bloquer Sarrelouis, attendu que, sans cela, la ligne d'opération de notre gauche serait compromise. Ce blocus nous immobiliserait tout au moins une division.

Au reste, monsieur le Maréchal, l'Empereur doit avoir pensé à tout cela, et ce que j'en dis est sans doute superflu.

Puis cette lettre du maréchal Bazaine, écrivant de Boulay au général Frossard, à Saint-Avold :

Le commissaire spécial des chemins de fer de l'Est, de Thionville, me donne quelques renseignements intéressants sur les mouvements prussiens. Il en résulte

qu'un corps d'armée de 25,000 hommes se trouverait actuellement concentré à Sarrebrück, que l'effectif de la garnison de Sarrelouis serait d'environ 3,000 hommes, que 4,000 hommes environ se trouveraient disséminés sur la ligne de la Sarre, que Conz ne serait gardé que par un poste d'observation, et que Trèves ne compterait qu'une garnison de 600 hommes. On attendrait dans cette ville, cette nuit même, le 29e de ligne venant de Coblentz. On aurait également prévenu les autorités de Conz de l'arrivée de nombreuses troupes. Ces troupes s'avanceraient à marches forcées et viendraient par l'*Eifel*. La compagnie prussienne qui exploitait le chemin de fer entre Luxembourg et Trèves, a exprimé le désir de rétablir, dans le plus bref délai, la communication entre ces deux villes. La Prusse tire beaucoup de vivres de la Belgique.

Ce commissaire doit m'écrire demain le résultat des investigations d'autres courriers, je vous en ferai part, s'il y a quelque chose digne d'intérêt.

Enfin, cette communication du même, au général de Ladmirault, à Thionville :

Avant de quitter Metz, je vous ai prévenu que, dès l'entrée en ligne de la 3e division, elle occuperait Bouzonville. Je renouvelle l'ordre ce matin au général Metman et je préviens également le général Pajol, pour qu'il rappelle à lui le 33e.

Je vous remercie du bulletin de renseignements que vous m'avez adressé.

De nos côtés, depuis Sarreguemines jusqu'à Boulay, on ne signale que des mouvements de troupes insignifiants comme effectifs.

Vous savez que je n'ai pas de télégraphe sur Metz, ce qui rend nos communications fort lentes.

J'ai été voir hier le général Frossard qui pense, d'après les renseignements qu'il a reçus, que l'ennemi aurait l'intention d'occuper en force les positions qui sont en avant de Saint-Wendel.

Quant à la vallée de la Sarre, tous les renseignements s'accordent à prouver qu'il n'y a que quelques uhlans se montrant partout, et que la garnison de Sarrelouis se réduit à environ 5 à 6,000 hommes.

Sur la question du haut commandement dans les armées allemandes, le journal le Gaulois, *dans son numéro du* 27 *juillet, a fourni à notre service de renseignements les données suivantes :*

L'armée du Nord est commandée par le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin.

Dans le Sud, 3 armées :

La Ire commandée par le général Steinmetz.

La IIe commandée par le prince Frédéric-Charles. (Armée du Centre.)

La IIIe, commandée par le prince royal. (Contingents des États du Sud.)

. . . .

Du général de Ladmirault, Thionville, 2 heures soir (*Bulletin relatif au* 27).

Les Prussiens seraient occupés à faire un mouvement général en avant, vers Saint-Wendel, Hombourg, Neunkirchen et le bassin de la Sarre.

Du 1er *corps, le commissaire spécial de Lauterbourg écrit, à la date du* 28 *juillet*, 3 *heures soir :*

A chaque moment, les hussards prussiens franchissent notre frontière et viennent jusqu'en ville s'assurer de la situation, pour s'en retourner aussi vite vers la forêt de Bienwald, éloignée d'environ 800 mètres de notre frontière. Depuis le départ de nos chasseurs, qui ont patrouillé ici ce matin, ces hussards prussiens arrivent à chaque moment.

Dans une lettre datée de Strasbourg, 28 *juillet, le capitaine Jung exprime ses vues sur l'ensemble des positions occupées par les deux adversaires, ensemble dont le nœud central serait à Wiesbaden :*

... Je serais heureux si je pouvais savoir si les rensei-

gnements que je donne peuvent concorder avec ceux qui existent déjà au quartier impérial et dans quel sens ils pèchent, et de quel côté je dois porter principalement mes investigations. Avant tout, maintenant, je me suis attaché à l'ensemble, le détail viendra successivement. C'est dans cet ordre d'idées que j'ai envoyé mon agent, homme fort intelligent, à Wiesbaden, où paraît se trouver le nœud central du vaste cercle dont le rayon s'étendant de Wiesbaden à Trier (Trèves), va faire passer son extrémité par les points successifs de Deux-Ponts, Kaiserslautern, Pirmasens, Bergzabern, Maxau, Carlsruhe ou Rastadt, la Forêt-Noire (le Kniebis) et Würzbourg, présentant ainsi sa partie convexe au cercle opposé, formé par nos forces, de Thionville à Mulhouse...

A la veille des premières hostilités, qui vont s'ouvrir sur la Sarre par le combat de Sarrebrück, les données que possède le grand quartier général sur ce point important du théâtre de la lutte, se trouvent résumées dans cette note transmise par le général Lebrun, aide-major général de l'armée, au général Bourbaki et datée du 27 *juillet,* 5 *heures du soir :*

Une division d'infanterie avec une brigade de cavalerie à Saint-Wendel et Tholey.

Une brigade d'infanterie à Ottweiler et Lehbach.

Une brigade d'infanterie à Sarrelouis et Sarrebrück.

Une brigade de cavalerie répartie entre ces deux villes.

Peu de monde à Trèves et à Conz.

La communication de chemin de fer avec le Luxembourg rétablie à Wasserbillig. Les Prussiens se ravitaillent dans le Luxembourg par le pont de Remich.

Les corps d'armée de l'Est commencent à arriver et à se concentrer sur le Rhin, surtout aux environs de Mayence et de Francfort.

Un camp considérable aurait été vu sur les hauteurs environnant Hombourg (station de chemin de fer entre Neunkirchen et Neustadt).

Concentration de troupes nombreuses à Duttweiler (entre Sarrebrück et Neunkirchen).

RÉSUMÉ.

Défense de la Sarre et de la ligne de fer parallèle à notre frontière par :

Hombourg.................	20,000 hommes (?)
Duttweiler	20,000 hommes (?)

Ces corps sont protégés par :

VIIIe corps : Général de Goeben.	Sarrelouis et Sarrebrück.	1 brigade d'infanterie et 1 brigade de cavalerie.
	Ils sont soutenus en arrière par :	
	Ottweiler et Lehbach.	1 brigade d'infanterie.
	Et, plus en arrière, par :	
	Saint-Wendel et Tholey.	1 division d'infanterie et 1 brigade de cavalerie.

Dès son arrivée à Metz, l'Empereur Napoléon III pouvait, de l'ensemble de ces renseignements, conclure que l'Allemagne dirigeait contre lui trois armées, sous les ordres des généraux Steinmetz à l'aile droite, prince Frédéric-Charles au centre et prince royal (contingents des États du Sud) à l'aile gauche; que, vers la Sarre, une masse de 60,000 *hommes, formée des VIIe et VIIIe corps le menaçait par Saint-Wendel, Ottweiler et par Tholey et Lehbach sur Duttweiler. Il résultait, d'autre part, des renseignements du* 20 *juillet qu'une armée avait pour objectifs Haguenau et les passages des Vosges; on signalait, le* 24, *de gros rassemblements à Landau; on ajoutait, le* 25, *que ce corps avait une avant-garde à Schweigen et, le* 28, *que sa cavalerie battait l'estrade en avant de la forêt du Bienwald; le* 26, *un renseignement sûr donnait la composition de l'armée du prince royal et lui assignait Rastatt comme centre de gravité; il ajoutait*

que l'ennemi s'échelonnait entre cette ville et Cologne; et, le 27, *en effet, le major général annonçait que la concentration principale de l'adversaire était à Mayence, donnée que confirmait, le* 28, *le capitaine Jung, plaçant le nœud central des forces ennemies à Wiesbaden.*

On pouvait donc, le 29 *juillet, conclure à l'existence d'une masse centrale à Mayence poussant deux antennes, l'une vers la Sarre, l'autre vers la Lauter.*

Dans ces conditions, était-il rationnel de poursuivre plus longtemps soit l'offensive indiquée le 21 *juillet par l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon, soit celle dont parle le général Frossard et qui, visant la Bavière rhénane, fut, après une trop longue hésitation, l'objet d'un ordre trop tardif? La première ne devait-elle pas subir l'attaque de flanc que signalait le capitaine Jung dans sa lettre du* 23? *L'autre ne devait-elle pas aboutir à un enveloppement complet? Combien autre eût été la situation si, mieux éclairé par les renseignements reçus, le généralissime de l'armée française eût renoncé dès le* 29 *à ces projets d'offensive et eût opposé à l'ennemi, à Forbach et Wœrth, deux avant-gardes stratégiques entre lesquelles eût manœuvré en lignes intérieures sa masse principale? N'était-ce pas, du reste, la solution par laquelle Hoche avait sauvé l'Alsace en* 1793, *sous l'inspiration de Carnot?* (1). *L'Empereur paraît d'ailleurs l'avoir un instant envisagée le* 29 *juillet* (2).

---

(1) La même opinion est exprimée sous une autre forme par le général Montaudon : « Notre général en chef aurait dû concentrer les « quatre corps d'armée (Bazaine, de Ladmirault, Frossard, la Garde « impériale) et deux divisions de cavalerie, puis, avec ces masses, « prendre une offensive hardie pour tourner l'aile droite prussienne.... « Afin de faciliter cette opération, il aurait fallu réunir, sous la main « d'un seul chef, les trois corps d'armée (de Mac-Mahon, de Failly, « Douay)... Par une défensive prudente de cette armée, on paralysait les « troupes du prince royal... » (*Souvenirs militaires*, tome II, page 210.)

(2) Voir ultérieurement la « Journée du 29 juillet ».

28 juillet.

ARRIVÉE DE L'EMPEREUR.

CONSTATATION DES INCOMPLETS.

Le 28, *Napoléon III, accompagné du Prince Impérial, arrive en gare de Metz à* 6 *h.* 40 *du soir, et fait son entrée dans la place, en voiture découverte, vers* 7 *heures, sans aucun apparat* (1).

La proclamation suivante a été affichée sur les murs de Metz, et portée, par la voie de l'ordre, à la connaissance des troupes :

PROCLAMATION DE L'EMPEREUR A L'ARMÉE.

Soldats,

Je viens me mettre à votre tête, pour défendre l'honneur et le sol de la patrie.

Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe; mais d'autres, qui valaient autant qu'elle, n'ont pu résister à votre bravoure. Il en sera de même aujourd'hui.

La guerre qui commence sera longue et pénible, car elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses; mais rien n'est au-dessus des efforts per-

---

(1) Le maréchal Le Bœuf aux généraux et au préfet :

« L'Empereur défend toute réception et toute prise d'armes, au moment de son arrivée à Metz. Vous vous trouverez à la gare aujourd'hui, à 6 heures du soir, ainsi que le commandant de la place et l'intendant militaire de la division, en tunique et képi. »

sévérants des soldats d'Afrique, de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexique. Vous prouverez une fois de plus ce que peut une armée française animée du sentiment du devoir, maintenue par la discipline, enflammée par l'amour de la patrie.

Quel que soit le chemin que nous prenions, hors de nos frontières, nous y trouverons les traces glorieuses de nos pères. Nous nous montrerons dignes d'eux.

La France entière vous suit de ses vœux ardents et l'univers a les yeux sur vous. De nos succès dépend le sort de la liberté et de la civilisation.

Soldats, que chacun fasse son devoir, et le Dieu des armées sera avec nous !

Au quartier impérial de Metz, le 28 juillet 1870.

NAPOLÉON.

L'Empereur s'est rendu directement à la préfecture. C'est là qu'est établi le Quartier Impérial, tandis que le Grand Quartier Général est installé, comme on l'a vu, à l'Hôtel de l'Europe.

Le souverain entre immédiatement en conférence avec le major général, les deux aides-majors généraux et le maréchal Bazaine, qui est venu de Boulay pour le saluer.

Il est mis au courant, alors, des déceptions, des déconvenues de toutes sortes éprouvées jusque-là : l'effectif sur lequel on avait compté est loin d'être atteint ; il se monte à peine, à l'heure qu'il est, à 200,000 *hommes. Les réservistes, qui viennent lentement le grossir, arrivent en général sans tentes-abri, sans bidons ni marmites, parfois sans cartouches ; des différentes unités on réclame : matériel d'ambulance, parcs, voitures régimentaires, fours de campagne ; enfin le biscuit manque pour marcher à l'ennemi* (1).

(1) Le major général au Ministre de la guerre, à Paris :

« Le biscuit manque pour marcher en avant. Dirigez sans retard,

On connaît le désir exprimé par l'Empereur, la veille, de voir le corps du général Douay venir occuper Strasbourg.

La dépêche suivante, adressée de Belfort le 28 *juillet, à* 1 *heure du soir, par cet officier général au maréchal Le Bœuf, prouve que le* 7e *corps était encore loin, à ce moment, de pouvoir marcher à l'ennemi :*

Arrivé ce matin. Visité la place et les travaux du camp retranché. Pas de train régulier, commencé l'organisation d'un train auxiliaire. 1re division à Colmar, 17e chasseurs à pied, 3e, 47e et 21e de ligne arrivés sans tentes, et ustensiles de campement insuffisants. Le maréchal Mac-Mahon prévient que Strasbourg est épuisé. J'envoie un officier à Paris, pour demander l'établissement d'un magasin de campement à Belfort et l'envoi des voitures régimentaires et des harnais à Belfort. Arrivés : 4e hussards, 4e et 5e lanciers, 1 compagnie de génie, 3 batteries d'artillerie avec campement incomplet. Aucune nouvelle de la division Liébert, qui doit se former ici, ni de celle Dumont et brigade de cavalerie Ducoulombier, qui doivent se former à Lyon, pas plus que des deux compagnies du génie, ni du parc du corps d'armée qui font grand défaut.

Il faut, dès lors, ajourner l'offensive rêvée; et Napoléon III décide qu'il ira, le lendemain 29, *à Saint-Avold, pour s'entretenir de la situation avec le général Frossard et se rendre compte par lui-même de l'état des troupes Le soir même, le major général annonce, par dépêche télégraphique, cette décision au général Frossard* (1).

Cependant, la marche en avant est toujours envisagée

---

sur les magasins de Strasbourg, tout ce que vous avez dans les places de l'intérieur. »

(1) Au commandant du 2e corps à Saint-Avold, 10 h. 1/2 soir :

« L'Empereur sera demain, à 1 heure, à Saint-Avold. Répondez-moi que vous y serez. Point de réception officielle. Point de prise d'armes. »

comme prochaine, et le maréchal Bazaine donne à ses troupes, à la date du 28 *juillet, les instructions suivantes :*

MM. les généraux de division feront reconnaître sans retard, par leurs officiers d'État-Major, les routes et les grands chemins qui permettent de déboucher sur la frontière, afin qu'au moment de la marche en avant, on sache où l'on doit passer.

La 2e division d'infanterie fera spécialement reconnaître les environs de Teterchen, Hargarten, Falk. L'attention de l'officier chargé de cette reconnaissance se portera sur les ressources en eau qu'offrira le pays, et sur les débouchés de la forêt, entre Merten et Falk.

MM. les généraux de division emploieront les heures de la journée qui leur paraîtront les plus convenables, à faire faire à leurs troupes des marches militaires sac au dos. Les tentes pourront rester dressées ; les troupes emportant de quoi faire un café.

Ces marches devront toutes être dirigées en avant de nos positions, du côté de la frontière, ou sur les flancs des divisions, pour bien connaître le terrain des diverses positions que nous occupons.

Suivent des instructions aux médecins des régiments, sur les mesures à prendre en attendant l'organisation complète des ambulances.

Emplacements des corps d'armée à l'arrivée de l'Empereur.

1er CORPS (28,000 hommes).

1re division..............	à Reichshoffen.
2e —	à Haguenau.
3e —	à Strasbourg.
4e —	à Strasbourg.

2e CORPS (22,800 hommes).

1re division..............	à Saint-Avold.
2e —	à Forbach.
3e —	à Bening.
Division de cavalerie......	à Merlebach.

3e CORPS (31,500 hommes).

1re division..............	à Boucheporn.
2e —	à Teterchen.
3e —	à Bettange et Bouzonville.
4e —	à Metz.

4e CORPS (23,000 hommes).

1re division..............	à Sierck et Thionville.
2e —	à Sierck et Thionville.
3e —	à Colmen, Filstroff, etc.
Division de cavalerie......	

5e CORPS (23,000 hommes).

1re et 2e divisions.........	autour de Sarreguemines.
3e division...............	à Bitche.
Division de cavalerie......	à Niederbronn et Sarreguemines.

6e CORPS (26,000 hommes).

1re et 2e divisions.........	à Châlons.
3e division...............	à Soissons.
4e —	à Paris.

7e CORPS (9,400 hommes).

1re division..............	à Colmar.
2e —	à Belfort.
3e —	à Lyon.
Division de cavalerie......	à Belfort.

GARDE IMPÉRIALE (20,500 hommes).

Tout entière.............	à Metz.

RÉSERVE DE CAVALERIE (2,500 hommes).

1re et 2e divisions.........	à Lunéville (1).
3e division...............	à Pont-à-Mousson.

Le mouvement d'organisation et de concentration de l'armée, commencé le 16 au soir, atteint le 28 juillet, douze jours après, l'effectif

(1) Les régiments de chasseurs d'Afrique, qui doivent exclusivement former la 1re division de la réserve de la cavalerie, ne commenceront à y arriver que le 1er août.

de 187,000 hommes (1) et *x* chevaux (2), rassemblés sur les points de concentration respectifs (3). (État-major général, *Journal de marche.*)

Avec la journée du 29 *juillet, où l'Empereur va prendre le commandement en chef, commencera la publication, jour par jour, des documents qui ont trait aux opérations de l'armée du Rhin.*

Avant d'entreprendre cette publication, la Revue militaire *annexera, au résumé qui précède, le texte complet du Mémoire défensif du général Frossard.*

(*A suivre.*) F.

---

(1) Le « Tableau de l'effectif des troupes au 28 juillet 1870 » donne un total plus élevé : 200,795 hommes pour les 7 corps d'armée, la réserve et la cavalerie. Ce chiffre se décompose ainsi :

1er corps	34,360	hommes.
2e —	23,430	—
3e —	31,597	—
4e —	26,080	—
5e —	23,000	—
6e —	29,820	—
7e —	8,400	—
Garde impériale	20,548	—
Réserve de cavalerie	3,560	—

(2) L'effectif en chevaux n'est donné, pour la première fois, que trois jours plus tard, dans un état portant la date du 31 juillet. Cet effectif est alors de 51,184 chevaux.

(3) Le général de Moltke, dans un mémoire daté *du* 28 *juillet*, établit que, dès ce jour-là même, les Prussiens opposent 77,000 hommes aux 44,000 qu'il prête au 1er corps, Mac-Mahon, et 50,000 aux 27, 000 qu'il suppose au 4e, général de Ladmirault. Voilà pour les deux ailes de notre armée. Quant au centre, composé des corps Bazaine, Frossard, de Failly, Bourbaki et Canrobert, auquel il attribue un total de 133,000 hommes, il calcule que ces corps ne pourront aborder les Allemands (IIe armée), en admettant que ceux-ci restent en place, ou se rassemblent, sur la ligne Alzens, Göllheim, Grünstadt, avant le 5 août, date à laquelle ils se heurteront à 194,000 Allemands, « rassemblés en bonne position, pour tomber sur les têtes de l'ennemi, au moment où il débouchera des montagnes ». (*Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, tome 1er, p. 220.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES REVUES.

REVUES FRANÇAISES.

Journal des Sciences militaires. Juillet 1900. — Maximes napoléoniennes. Répertoire (*suite*), par M. le général GRISOT. — Comment quitter Metz en 1870 ? (*suite*), par M. A. G. — L'Annam du 5 juillet 1885 au 4 avril 1886 (*suite*), par M. le général X***. — L'assimilation, par H. P. L. — Le centenaire de Marengo : le rôle de la cavalerie (*fin*), par M. le commandant PICARD. — Essai sur Clausewitz, par M. le commandant CAMON. — Du nombre à la guerre (*suite*), par M. le capitaine DE LA GRANDVILLE.

Le Spectateur militaire. 1er et 15 juillet 1900. — CLAUSEWITZ. Campagne de 1814, traduit par le chef d'escadron G. DUVAL DE FRAVILLE (*suite*). — B***. Du Cap au Zambèze (*suite*). — C. de RÉNEMONT. Campagne de 1866 (*suite*). — Capitaine du génie E.-L. BONNEFON. Le Transsaharien par la main-d'œuvre militaire (*suite*). — Colonel POMORTZEV. Précis des travaux de la section aérostatique de la Société impériale technique de Russie.

Revue militaire universelle. 1er juillet 1900. — Général GALLIENI. Rapport d'ensemble sur la situation générale de Madagascar (*suite*). — Capitaine Paul PINEAU. Le général Dugommier. — H. de LACUZAN. Étude d'une question de tactique (*suite*).

Revue du Cercle militaire. 7, 14, 21 et 28 juillet 1900. — Allemagne. L'artillerie de campagne en 1900 (*suite*). — La guerre au Transvaal (*suite*). — Les manœuvres impériales allemandes en 1899 (*suite*). — Le Creusot. Sa puissance industrielle. — 14 juillet 1880. — La nation anglaise et son armée. — L'année militaire en Russie. — Il y a trente ans. 25 juillet 1870. — Le corps expéditionnaire français en Chine. — Habillement des troupes.

La Revue d'Infanterie. 15 juillet 1900. — Colonel BELHOMME. Histoire de l'infanterie en France (*suite*). — CL. Le règlement du 16 novembre 1899 sur le tir de l'infanterie allemande (*suite*). — G. CLÉMENT. Question d'application du service en campagne (*suite*). — Commandant GÉRÔME. Essai historique sur la tactique de la cavalerie (*suite*). — Capitaine G. LÉVY. Formations et manœuvres de l'infanterie en campagne (*suite*).

Revue de Cavalerie. Juillet 1900. — La cavalerie allemande aux dernières grandes manœuvres et d'après ses règlements, par le commandant PICARD. — Les leçons du 16 août (*suite*). — Aperçus sur la tactique de la cavalerie (*fin*). — De Bautzen à Pläswitz, par P. F. (*suite*).

Revue d'Artillerie. Juillet 1900. — Note sur les mitrailleuses, par le chef d'escadron d'artillerie en retraite J. BOURDON. — Appendice. Les mitrailleuses à la bataille du Mans, par le lieutenant d'artillerie J. CAMPANA.

Revue du Génie militaire. 25 juillet 1900. — Description de quelques systèmes de manœuvre d'impostes, par le capitaine du génie HOC. — Baraques démontables de la Société française de constructions portatives et transformables. — Analyse et extraits de la correspondance de Vauban (*suite*), par M. A. DE ROCHAS.

Carnet de la Sabretache. Juillet 1900. — Aide de camp (1794). — Une visite au maréchal Canrobert, par Arthur de GANNIERS. — L'adjudant général Roze, par A. B. — Bombardement du Havre, les 22 juillet, 1er et 2 août 1804, par K. — Lettres inédites du général comte Drouot. — Les embauchages dans la garde du roi Murat. — Extraits du livre d'ordres du 2e régiment de grenadiers à pied de la garde impériale, 2e bataillon, 2e compagnie (*suite*).

Revue hippique. 1er et 15 juillet 1900. — Augmentation de l'effectif des étalons de l'État, par MATCHEM. — Un carrousel militaire, par H. C. — L'Exposition hippique internationale de 1900, par SPECTATOR. — La loi d'accroissement au Sénat, par MATCHEM. — La Russie à l'Exposition hippique, par BAÏDAR. — Le carroussel du 19 juillet.

Revue maritime. Juillet 1900. — MÉMOIRES : Le port et le quartier militaire d'Antibes, par VINSON. — Nos bâtiments de guerre et leurs ancêtres (*suite*), par Maurice DELPEUCH. — Les phénomènes volcaniques dans leurs rapports avec l'océanographie, par J. THOULET. — MARINES ÉTRANGÈRES : Un nouveau type de bâtiment de combat. — Organisation de la flotte à venir. — Le *Condor*, torpilleur de haute mer italien. — Le *Deutschland*, paquebot de la Hambourg-America Linie. — Importance d'une expédition allemande au pôle Sud. — Système Lidgerwood pour faire le charbon à la mer.

Revue des Deux Mondes. 1er juillet 1900. — Le dernier bienfait de la monarchie. La neutralité de la Belgique. Ouverture et actes de la conférence de Londres, par le duc de BROGLIE. — La France et le mouvement anti-esclavagiste au XIXe siècle, par M. G. BONET-MAURY.
15 juillet. — En émigration, par M. Étienne LAMY. — A travers l'Indo-Chine, le haut Laos et le Mékong, par Mme Isabelle MASSIEU.

— Patriotisme et humanitarisme. Essai d'histoire contemporaine, par M. Georges GOYAU. — La flotte et l'armée coloniale, par M. le contre-amiral de PENFENTENYO.

Revue de Paris. 1^er juillet 1900. — L. THOUVENEL. La question romaine en 1862. — Auguste LANGEL. Le prince de Joinville. — J.-J. JUSSERAND. Les sports dans l'ancienne France (*suite*).

15 juillet. A. FRANÇOIS. De Canton à Yun-Nan-Sen. — Pierre FONCIN. Les Maures et l'Esterel. — J.-J. JUSSERAND. Les sports dans l'ancienne France (*suite*). — Christian PFISTER. La réunion de l'Alsace à la France.

Le Correspondant. 25 juillet 1900. — La Chine, l'Europe et le Saint-Siège, par Étienne LAMY. — La Chine et le gouvernement français, par Denys COCHIN. — Les Chinois, par le marquis de NADAILLAC. — La marine japonaise, par ***.

Questions diplomatiques et coloniales. 1^er juillet 1900. — Maurice ZIMMERMANN. Lyon et la colonisation française (*suite*). — ASPE-FLEURIMONT. Les colonies à l'Exposition universelle. — Jean DESGARENNES. Les chemins de fer en Tunisie.

15 juillet. — Prince Henri d'ORLÉANS. L'insurrection des Boxers et la politique de la France en Chine. — W. BEAUMONT. Le problème austro-hongrois et sa portée européenne. I. Les aspirations nationales. — O'CABÉ. Considérations sur une guerre entre la France et l'Angleterre (*suite*).

La Géographie. 15 juillet 1900. — E. BAILLARD. Les territoires français du Niger. Leur valeur économique. — Ch. MICHEL. Résultats géographiques de la mission de Bonchamps.

La Révolution française. 14 juillet 1900. — Une histoire du parti républicain, par Ch.-L. CHASSIN. — Les protestants et la Révolution dans le Sud-Ouest, d'après M. Fr. Galabert, par L. LÉVY-SCHNEIDER. —Le roman d'un conventionnel en mission aux armées, par G. HERMANN.

Nouvelle Revue rétrospective. 10 juillet 1900. — Napoléon à Dresde (1812-1813), communication de M. le vicomte de GROUCHY. — Les émigrés en 1800, communication de M. Léon-G. PÉLISSIER.

Revue historique. Juillet-août 1900. — H. FROIDEVAUX. La France à Madagascar : Jacques Pronis. — G. de NOUVION. Talleyrand, prince de Bénévent (*suite et fin*).

Revue des questions historiques. 1^er juillet 1900. — Dubois et l'Alliance de 1717, par le R. P. P. BLIARD. — Les responsabilités de la capitulation de Malte en 1798, par le comte de TOULGOET.

REVUE DES LIVRES FRANÇAIS.

État-major de l'armée. — Section historique. — 1793-1805. **Projets et tentatives de débarquements aux îles Britanniques**, par le capitaine E. Desbrière, du 1er cuirassiers. — Paris, Chapelot, 1900.

« L'idée de porter la guerre en Angleterre, a dit M. Sorel, était une idée courante à la fin de l'ancien régime. On la croyait simple et naturelle..... »

Nul doute que cet état d'esprit n'ait eu une grande influence sur les destinées de la France et de l'Angleterre à partir des débuts de la guerre de 1793 et n'ait contribué, pour une large part, à la durée et à l'acharnement de cette lutte.

Certains épisodes, tels que l'expédition de Hoche à la fin de 1796, celle de Humbert en août 1798, ont été l'objet d'études, au premier rang desquelles il faut citer celles de MM. Guillon et Escande. Mais il n'existait pas encore un exposé d'ensemble de la politique d'offensive contre l'Angleterre qui permît de rattacher à l'histoire générale les très nombreux projets, les tentatives souvent sérieuses formées ou faites depuis 1793 jusqu'au vaste ensemble de mesures prises par Napoléon à l'époque du camp de Boulogne, en 1805. Il importait également de montrer comment les différents gouvernements qui se succédèrent pendant cette période héritèrent, d'une part, et léguèrent, de l'autre, des plans, des ressources matérielles et une expérience des différents moyens offensifs qu'on voulait alors utiliser pour atteindre au cœur la puissance anglaise.

Ni en 1803, ni même en 1801, Bonaparte n'inventa les flottilles. Son génie d'invention et son incroyable puissance productive ne s'en exercèrent pas moins d'une façon merveilleuse en coordonnant, groupant et développant d'une façon gigantesque les moyens d'action que lui avaient légués ses prédécesseurs. Mais ce qui lui appartient bien en propre, c'est le plan de coopération des escadres avec les bateaux plats pour assurer le passage de la Manche. Rechercher dans la correspondance de Napoléon avec les amiraux, les ingénieurs et les généraux les différents états d'esprit par lesquelles il passa, l'influence qu'eurent sur ses décisions certaines personnalités : tel est un des problèmes qu'on a cherché à résoudre ; mais en dehors de cet intérêt purement historique, l'ouvrage fera ressortir les idées de Napoléon en matière de défense des côtes et d'organisation d'opérations combinées entre les forces de terre et de mer.

Rédigée au moyen des archives de la guerre et de la marine, des Archives nationales et des Affaires étrangères, et de celles du British Muséum et du Record office, cette étude comprendra trois volumes :

Le premier, seul paru encore, embrasse une période dont la fin est marquée par le départ de l'expédition d'Égypte.

Il débute par une étude sommaire des conditions dans lesquelles fut engagée la guerre et d'où ressort, en particulier, un procédé employé, et souvent renouvelé dans la suite, qui consiste, en vue d'une rupture jugée probable, à préparer le plus tôt possible les moyens matériels de combat tout en négociant et en arrivant à se faire déclarer la guerre par un ennemi pris au dépourvu. On verra ensuite les quelques tentatives faites par la Convention aux moments les plus critiques de son histoire. C'est avec le Directoire que commence sérieusement l'étude et la préparation des descentes en Angleterre et en Irlande, et c'est Hoche qui est le représentant le plus illustre de la politique d'offensive. L'influence, qu'eut, d'un côté, la guerre de Vendée, de l'autre, l'agitation irlandaise ressortiront de nombreux documents français et anglais. On suivra la lamentable odyssée de l'expédition de la baie de Bantry et, par le détail des opérations, par les témoignages des historiens et des contemporains britanniques, on verra à quelles causes spéciales fut dû l'insuccès de cette opération. Puis viennent les opérations des premières flottilles, la curieuse expédition du Fishguard, la coopération des escadres espagnole et hollandaise et la mort de Hoche. Le volume se termine par l'étude de l'organisation, faite à la fin de 1797 et pendant l'hiver 1798, de la grande Armée de descente confiée à Bonaparte, sous le nom d'armée d'Angleterre; par l'examen des ressources réelles, en tant que marine de haut bord et flottilles, et par la recherche des influences qui amenèrent le gouvernement français à décider l'expédition d'Égypte et à se détourner de l'objectif poursuivi au moment même où, comme on le verra dans le second volume, la faiblesse militaire de l'Angleterre et la révolte de l'Irlande allaient lui fournir les plus grandes chances de succès.

L'étude de l'organisation et de la préparation des diverses tentatives montrera, une fois de plus, l'action prépondérante de la politique d'un pays sur les opérations militaires et l'absolue nécessité, dans toute grande entreprise, d'y consacrer le temps, l'argent et surtout la suite de vues et la persistance d'efforts que mérite un redoutable adversaire.

Rastatt. — L'assassinat des ministres français, le 28 avril 1799. d'après les documents inédits des Archives impériales et royales de Vienne, par le capitaine Oscar Criste. — Traduit de l'allemand par un officier supérieur. — Paris, Chapelot, 1900.

L'auteur décrit d'abord les difficultés qui surgirent au sein du congrès de Rastatt ; la marche offensive du général Jourdan, combinée avec celle de Masséna et leurs échecs respectifs à Stockach et à Feld-

kirch; la retraite d'Ernouf sur la rive gauche du Rhin; la concentration entre Engen et Ueberlingen de l'archiduc Charles qui détache son avant-garde à Villingen, le corps du feld-maréchal lieutenant von Kospoth tenant, par ses avant-postes, les débouchés des crêtes de Freudenstadt à Saint-Märgen et poussant sur la droite vers Philippsbourg par Pforzheim et Bruchsal. La liaison entre Freudenstadt et Pforzheim était assurée par les hussards de Szekler, dont deux escadrons avaient aussi pour but de simuler un mouvement sur Mannheim et de faciliter d'autant la pointe que voulait pousser l'archiduc sur Philippsburg.

Toutes ces dispositions plaçant dans la zone de l'armée la ville de Stuttgard, que l'archiduc supposait être un centre de renseignements français, le généralissime autrichien en fit expulser notre représentant Trouvé. Mais cette mesure ne lui parut pas encore suffisante : il soupçonnait les ministres batave et danois, Strick von Landschoten et von Wachter, d'entretenir des intelligences avec les délégués français au congrès de Rastatt. Il recommanda alors, mais sans succès, de surprendre la correspondance échangée entre eux. D'autre part, comme Metternich avait quitté le congrès en le déclarant dissous de fait, l'archiduc fit cerner par les hussards de Szekler la ville de Rastatt et demanda en même temps l'expulsion des délégués.

Il semble certain que ses instructions, qui spécifiaient nettement le respect des envoyés français et de leurs archives, furent dépassées par son chef d'état-major, le général Schmidt. Quelles furent celles que donna réellement ce dernier ? C'est ce qu'aucune recherche n'a permis de retrouver; mais on soupçonne qu'elles allèrent jusqu'à prescrire aux hussards de Szekler de profiter de la sortie des envoyés français de Rastatt pour se saisir de leurs papiers.

L'opération devait s'effectuer le 29 avril ; mais les ministres français partirent le soir du 28, et, à la sortie de la ville, deux d'entre eux, Bonnier et Roberjot, furent assassinés, tandis que Debry échappa.

L'ouvrage de M. le capitaine Criste a pour but d'innocenter le gouvernement autrichien et les hussards de Szekler de cet assassinat. Les documents qu'il publie démontrent nettement que le gouvernement fut absolument étranger à ce meurtre et font ressortir la hauteur de vues et la grandeur de caractère de l'archiduc Charles ; ils prouvent également que l'enquête ouverte par son ordre contre les hussards ne donna aucun motif de conclure à la culpabilité. Mais ils ne parviennent pas à éclaircir le point sombre de cette affaire, puisqu'ils ne peuvent reproduire la correspondance du général Schmidt : seule, en effet, elle permettrait de dire le dernier mot de cette question que vient encore compliquer la lettre écrite le 2 septembre 1799 par l'archiduc Charles à l'empereur d'Autriche.

L'ouvrage se termine par le résumé de toutes les opinions plus ou

moins fantaisistes émises sur cette affaire et qui prouvent, une fois de plus, que la seule histoire véridique est celle qui, s'abstenant de toute déclamation à effet, se borne à chercher les documents authentiques et à les laisser parler d'eux-mêmes : c'est en nous appuyant sur cette opinion que nous négligerons notamment les insinuations sans valeur énoncées à l'égard de Debry ou du Directoire à propos du meurtre de Rastatt.

Souvenirs militaires du général Montaudon. — *Temps de paix* (1850-1870). — *Guerre contre l'Allemagne* (1870-1871). — *Second siège de Paris*. Tome II. — Paris, Delagrave, 1900.

Ce livre contient certains renseignements qui semblent peu connus jusqu'ici sur les précédents de la guerre de 1870 : c'est ainsi qu'il mentionne la mission accomplie en 1864, en Prusse, par le général Bourbaki, qui « revint très préoccupé de tout ce qu'il avait vu de l'armée prussienne..... et appela l'attention du ministre sur les ten« dances agressives de nos voisins, la supériorité de leur organisation « technique et celle des effectifs sous les armes..... » Le général Montaudon expose ensuite le rapport qu'il fit au ministre en novembre 1866 et dans lequel, mettant à nu le point faible de notre organisation, il rappelait que, « d'après les règlements prussiens toutes les disposi« tions sont préparées pour une mobilisation instantanée » ; et que « le cadre, le personnel administratif, le matériel des différentes armes sont « au grand complet et toujours sous la main des militaires qui doivent s'en servir..... » L'auteur rappelle encore que « le maréchal Niel « demanda avec instance à la Chambre les fonds nécessaires à l'amélioration de nos places fortes de l'Est », qui devaient jouer un rôle si piteux en 1870, et que « malheureusement ces crédits furent presque tous refusés..... » Il cite en passant ce règlement du 16 mars 1869, qui exerça, lui aussi, son influence néfaste, grâce à l'introduction de prescriptions « peu en harmonie avec les aptitudes spéciales de notre race bien plus portée à une offensive hardie qu'à une défensive inerte..... »

La deuxième partie du livre constitue un véritable journal des opérations de la 1re division : après avoir montré tous les déboires qui résultèrent de l'erreur capitale du commandement, l'oubli de notre mobilisation, il déplore les hésitations de l'Empereur et indique la vraie solution qui eût consisté à prendre l'offensive avec quatre corps sur la Sarre, tandis que trois corps, « par une défensive prudente....., paralysaient les troupes du prince royal ». Certains détails donnés sur la journée du 6 août, et notamment le texte et l'heure précis des dépêches télégraphiques reçues par le général Montaudon permettront, en les comparant au journal du 3e corps, de discuter avec fruit la non intervention de la 1re division dans le combat de Spicheren. Le rôle de

celle-ci dans les batailles et les sorties de Metz est décrit avec beaucoup de précision : ce simple exposé est un réquisitoire terrible contre les actes du commandant de l'armée du Rhin. Le soir du 16 août, les « officiers, dit le général, sont fiers des succès du jour et se montrent « tout prêts à recommencer le combat..... En se privant volontairement « des avantages matériels et moraux de cette victoire si chèrement « achetée, le maréchal Bazaine a été très mal inspiré..... Il a dit plus « tard que cette retraite était imposée par le manque de vivres et de « munitions. Triste argument pour excuser une décision inexplicable ! » Cette même excuse, invoquée encore le 18, est encore vigoureusement réfutée par le général Montaudon, qui fait ressortir, à propos des sorties des 26 et 31 août, toutes les fautes volontairement commises pour ne pas quitter Metz. Enfin l'agonie de ce drame est résumée dans des pages navrantes sous forme de notes journalières écrites à Metz du 7 septembre au 30 octobre. L'ouvrage contient un certain nombre de pièces justificatives, dont quelques-unes présentent un réel intérêt.

REVUE DES LIVRES ÉTRANGERS.

Mittheilungen des K. und K. Kriegs-Archivs. — XII Band. — Vienne, 1900.

Le nouveau recueil que vient de faire paraître la direction des Archives de la guerre de Vienne, contient plusieurs études historiques d'intérêt inégal pour le lecteur français. Il suffira de mentionner les travaux des capitaines Veltzé et Iacubenz sur la mission de Simon Reniger von Reningen à Constantinople (1649-1666) et sur la domination autrichienne dans la Valachie occidentale (1717-1739). Nous appellerons plus particulièrement l'attention sur l'œuvre du capitaine de Christen : *L'Autriche dans la guerre contre la Révolution française* (1792). Le présent volume contient la fin de cette importante étude dont les chapitres ont successivement paru dans les volumes V, VI, VII, IX et X de la collection. Le capitaine de Christen s'était précédemment arrêté à la veille de la bataille de Jemappes. Il nous donne aujourd'hui une relation détaillée de cette journée et des événements qui terminèrent la campagne : occupation de Bruxelles par les Français, combat d'Anderlecht, prise d'Anvers ; opérations dans les Ardennes et prise de Namur ; retraite définitive des Autrichiens sur le Rhin. Le récit du capitaine de Christen est clair, précis, appuyé sur une documentation sérieuse. Il met bien en lumière l'enchaînement des faits et l'influence exercée sur ceux-ci par les circonstances politiques et notamment les divergences de vues entre l'Autriche et la Russie. En définitive, l'important travail du capitaine de Christen constitue un document d'un haut intérêt pour l'étude de la campagne de 1792, dans les Pays-Bas.

Le Gérant : R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cie, 2, rue Christine.

REVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

N° 18 **Septembre** **1900**

SOMMAIRE

L'ARMÉE DU NORD

SOUS LE COMMANDEMENT DU MARÉCHAL LUCKNER.

(19 MAI — 11 JUILLET 1792.) (*Suite*) (1).

La faible pagination dont dispose actuellement la Revue militaire, *n'avait pas permis jusqu'ici de continuer la publication de cette étude, dont le début a paru en mai et juin* 1900. *Il semble donc utile de présenter aujourd'hui un rapide résumé des événements antérieurs afin de permettre au lecteur de se faire une idée précise*

(1) Voir *Revue militaire* (*Archives historiques*), juin 1900, page 420.

de la situation générale au moment où commence la marche de Luckner par la vallée de la Lys. Au surplus, ce résumé, qui se bornera à rappeler les documents publiés en mai et juin dernier, en ce qui concerne l'armée du Nord, pourra au contraire les compléter par un exposé moins sommaire des mouvements connexes de l'armée de Lafayette et de celle du duc Albert de Saxe-Teschen.

Situation des deux partis adverses au début de mai 1792.

Tout en ayant donné sa démission dès le 30 *avril et en attendant l'arrivée de son successeur, Rochambeau avait, dès le* 1er *mai, cantonné ses troupes derrière la Rhonelle, les avait couvertes par des avant-postes dont la ligne de résistance était jalonnée par les hauteurs de Saint-Saulve-Sebourg, et, par son ordre du* 11, *leur avait assigné leur place d'armes en cas d'alerte.*

D'autre part, Lafayette qui avait convenu avec le Ministre qu'il formerait un camp de 6,000 hommes sur la Moselle; qu'ensuite, aussitôt que la formation des bataillons et des équipages de guerre le permettrait, il réunirait à Dun le corps d'armée agissant avec son artillerie, et qu'après y avoir passé quelques jours, cette armée mise ensemble se porterait sur Givet; *Lafayette avait reçu tout à coup le* 24 *au soir, par un aide de camp de Dumouriez, un* changement d'instruction. *Pour s'y conformer, il avait, dès* le 25, à 4 heures du matin, expédié tous ses ordres tant pour le rassemblement du Tiercelet que pour celui de Givet. Cette nuit, *ajoutait-il,* sont réunis tous les chevaux pour traîner l'artillerie qui part demain... Je serai le 28 à Givet avant aucune troupe et j'y serai précédé par M. de Gouvion. Je crois qu'on ne peut guère faire plus avec moins de moyens. Il est impossible que les 10,000 hommes et leur artillerie soient en état de marcher avant le 30 avril; mais si vous croyez utile à la politique d'insulter ce jour-là le territoire autrichien, j'y pousserai quelques troupes

légères pour que la nouvelle en arrive à l'assemblée des États de Liège (1).

De Givet, le 2 mai, il rendait compte de son mouvement en ces termes (2) :

Depuis mon départ de Metz, Monsieur, je vous dois un compte général de mes mouvements.

Les nouvelles instructions du Conseil m'arrivèrent par l'aide de camp de M. du Mourier, le 24 au soir ; ce changement de lieu et d'époque nécessita des efforts d'autant plus difficiles que nous manquions de beaucoup de moyens, et qu'il fallait transporter à 56 lieues ceux que nous avions.

Le 25 fut employé à tenir prêtes 38 pièces de canon qui, grâce à l'activité de M. de Rissan, le furent dans vingt-quatre heures ; pendant ce temps on réunit les chevaux indispensables... Le 26, je fis partir, sous les ordres de M. de Narbonne, maréchal de camp, l'artillerie, avec trois compagnies et demie du régiment d'Auxonne, deux compagnies et demie des volontaires de la Moselle, le 9e bataillon d'infanterie légère, les 2es compagnies de grenadiers des 17e et 71e régiments, auxquelles se joignirent à Damvillers celle du 99e et celle du 2e bataillon des Ardennes; le 3e régiment de chasseurs à cheval partit aussi par une plus longue route. Le 2e régiment d'hussards à Mouzon, le 2e de dragons à Verdun et le 12e à Stenay, le 55e d'infanterie à Montmédy, et successivement toutes les troupes les moins éloignées de Givet reçurent ordre de s'y rendre avec célérité.

Vous m'avez mandé, Monsieur, d'être le 30 à Givet,

---

(1) Lettre de Lafayette au Ministre de Grave, datée du 27 avril 1792, probablement de Metz.

(2) Le manuscrit de cette lettre, qui a été reproduite dans le tome III des *Mémoires de Lafayette*, existe aux *Archives* de la guerre ; c'est pour cette raison qu'on la publie.

et la crainte de manquer à ce rendez-vous sur lequel M. le maréchal de Rochambeau avait calculé ses mouvements, m'y fit porter par des marches forcées. Il paraîtra extraordinaire que le convoi d'artillerie et les troupes aux ordres de M. de Narbonne aient fait une route de 56 lieues, souvent mauvaise, sur laquelle on n'avait pas eu le temps de prévoir leur passage, et, par une chaleur excessive, dans le court espace de cinq jours... Le reste des troupes a été également exact au rendez-vous... Au camp de Rancennes, nous manquons de beaucoup d'objets nécessaires...

Le 29 au matin, nos patrouilles ont poussé celles des ennemis. Le 30, M. Lallemand, colonel, avec le 11[e] régiment de chasseurs à cheval, s'est porté à Bouvignes, à moitié chemin de Namur, où deux ou trois hussards autrichiens ont été tués et quatre pris. Le 1[er] (mai) M. de Gouvion, maréchal de camp, a pris poste à Bouvignes, avec une avant-garde de 3,000 hommes.

. . . .

Le 6 *mai*, *Lafayette informe encore le Ministre de sa* détermination d'occuper la position de Rancennes et de n'avoir, sur le territoire autrichien, que des avant-gardes, dont l'une s'étend vers la rivière la Lesse, du côté de Luxembourg, l'autre, plus nombreuse, est encore à Bouvignes, pousse des partis en avant et tâche de se procurer des fourrages qui sont excessivement rares...

La seconde division de mes troupes, *ajoute-t-il*, est cantonnée autour de Dun, en attendant qu'on y ait réuni les moyens de campement et de transport. Le corps aux ordres de M. de Riccé, près Longwy, a eu également beaucoup à souffrir, mais ce point est trop important à occuper pour ne pas s'y exposer à toutes les privations.

Lafayette entendait ainsi parler du camp de Tiercelet : Réduit à 3,000 hommes le 5 mai 1792, à portée de canon du territoire ennemi, n'ayant point de canon de position, ayant besoin de 15 jours du travail le plus

suivi pour s'y fortifier (1) *et pouvant être facilement enlevé par les Autrichiens, le camp fut l'objet de vives critiques de la part du lieutenant général Crillon et levé de sa propre initiative à partir du* 6 *mai* (2). *Cet officier général rendait compte à cette date qu'il en répartissait les troupes entre les places de Metz, Thionville, Longwy, Longuyon, mais qu'il* laissait le 1er bataillon du 34e régiment, ci-devant Angoulême, au débouché de la gorge de Fontoy. Ce poste important, *écrivait-il*, est très fort par sa nature, et on y ajoutera les ouvrages de campagne prescrits par la localité ; et pour assurer davantage la communication de Longwy à Metz et à Thionville, j'ordonnerai que ce bataillon fournisse un détachement suffisant à Hayange : il restera à ces deux postes 4 pièces de campagne et une demi-compagnie d'artillerie qui est au camp, et dont la force n'est que de 19 hommes qui, réunis à 12, qui y sont déjà, formeront 31 artilleurs.

Ainsi donc, à la date du 6 *mai, Lafayette avait comme troupes mobiles une avant-garde de* 3,000 *hommes à Bouvignes ; une autre plus faible sur la Lesse ; son gros à Rancennes avec une division à Dun; enfin un détachement d'un bataillon et de* 4 *pièces à Fontoy.*

Lafayette laissa son avant-garde à Bouvignes jusqu'au 7 mai, mais alors il la transféra en cantonnements sur la rive gauche de la Meuse, entre Florennes et Dinant, dans les localités de Weillen, Gérin, Onhaye, Anthée, Marville et Maurenne (3).

---

(1) Observations du lieutenant général Crillon, du 5 mai 1792, sur le camp de Tiercelet et la nécessité de le lever.

(2) Lettre du général Crillon, datée du camp de Tiercelet le 5 mai, et adressée à Lafayette.

Extrait d'une lettre de Luxembourg, en date du 9 mai : « L'armée « française vient de lever subitement le camp de Tiercelet... »

(3) *Mittheilungen des Kund K. Kriegs-Archivs ; Œsterreich im Kriege*

Les dispositions prises par Rochambeau et par Lafayette faisaient craindre au duc de Saxe-Teschen aussi bien l'envahissement des Flandres que celui du pays de Namur. Fidèle à l'Ecole de Lacy, il voulut, malgré la faiblesse de ses forces, couvrir ces régions par un corps spécial. L'éparpillement de son corps qui s'opposait déjà à toute opération décisive s'y opposa encore plus.

Le feld-maréchal-lieutenant Latour reçut, le 1er mai, l'ordre d'envoyer de Tournay à Rousselaer, pour couvrir les Flandres, le général Jordis avec les deux bataillons de ligne (n° 30), deux compagnies de tirailleurs tyroliens et une division Latour-Chevau-légers. Le même jour, il fut prescrit aux bataillons Stuart (n° 18), aux deux escadrons de hussards Wurmser et à deux compagnies de chasseurs Dandini, de marcher vers Charleroi pour se réunir au détachement qui s'y trouvait, et pour couvrir la Sambre entre Charleroi et Namur. Après le mouvement de Lafayette vers Bouvignes, le duc de Saxe-Teschen fit encore renforcer ces troupes par le bataillon de grenadiers Morzin, le bataillon Esterhazy (n° 34) et le bataillon Sztaray, ainsi que par trois compagnies de chasseurs Dandini, et confia le commandement de la gauche au général-major Sztaray. Les garnisons de Mons et Tournay reçurent des renforts pendant que le reste du corps mobile était rassemblé le 6 mai dans le camp de Leuze, où le quartier général se trouvait déjà depuis le 2 (1).

---

gegen die Französische Revolution 1792, von Hauptmann Hausenblas (Wien VI Band, 20).

« ...L'avant-garde de Lafayette, qui s'élevait à 3,000 hommes, se « tenait en cantonnements à Omezée, Marville, Anthée, Gérin et dans « un petit camp à Onhaye... » (*Schriften des Erzherzogs Karl. — Journal des Feldzuges, von 1792*, 26.)

(2) *Mittheilungen des K. Kund. Kriegs Archivs*, Wien 1892, VI Band, 22. Von Hauptmann Hausenblas.

« ...Les Français paraissaient faire mine de passer la Sambre, d'at-

L'emplacement des troupes à la date du 6 *mai fut le suivant :*

A Leuze, avec le quartier général.	8 bataillons, dont 3 de grenadiers (Leuwen, Rousseau, Barthodeisky) et 5 d'infanterie [d'Alton (n° 15), Hohenlohe (n° 17), Wurtemberg (n° 38), Esterhazy (n° 34), Joseph Colloredo (n° 57)]. 6 compagnies de tirailleurs tyroliens, 12 escadrons, dont 8 de hussards Blankenstein et 4 de Latour (chevau-légers). Total : 7,400 hommes et 2,000 chevaux.

---

taquer Namur et de vouloir envahir le pays de Liège. Aussi, le 3 mai, réunit-on sous le commandement du général major Sztaray, dans les environs de Charleroy, un corps composé de 1 bataillon de grenadiers Morzin, 1 bataillon Sztaray, 1 bataillon Esterhazy, 1 bataillon Stuart, 1 bataillon O'Donnell, 1 division de chasseurs, 1 division Wurmser et 1 division Cobourg (?) chevau-légers.....

« Pour empêcher (les Français) d'envahir les Flandres et de les ravager, on donna l'ordre au général-major Jordis de les couvrir avec 2 bataillons de ligne, 1 division Latour, dont 2 compagnies furent laissées dans la citadelle de Gand, et 2 compagnies de tirailleurs tyroliens. Il lui fut prescrit de se poster, à cet effet, à Rousselaer... et d'avoir ses avant-postes à Mouscron, Aelbeke, Bisseghem, Menin et Ypres, et de faire beaucoup de patrouilles.....

« ... Les corps... Sztaray et Jordis étaient pourvus de la réserve d'artillerie nécessaire.

« Un corps de troupe de 3 bataillons de grenadièrs (Leuwen, Barthodeisky et Rousseau), 5 bataillons de fusiliers (d'Alton, Hohenlohe, Esterhazy, Wurtemberg, Joseph Colloredo), 8 escadrons de hussards Blankenstein, 4 de Latour (chevau-légers), 6 compagnies de chasseurs tyroliens, 4 compagnies de chasseurs Dandini, campa à Leuze à partir du 6 mai.... L'avant-garde.... devait comprendre 3 escadrons de Blankenstein, 1 Latour et 10 compagnies de chasseurs. Ce corps campait entre Leuze et Blicquy, faisant front vers Condé, afin d'être aussi bien en situation de tomber par Hautrage et Saint-Ghislain sur le flanc de l'ennemi qui voudrait marcher sur Mons ou de secourir Tournay et les Flandres en cas d'attaque. » (*Schriften des Erzherzogs Karl. — Journal des Feltzuges*, von 1792, 22.)

A Mons, sous le feld-maréchal-lieutenant Beaulieu.	7 bataillons, dont 2 de grenadiers (Briey et Pückler) et 5 d'infanterie [Sztaray (n° 33), Bender (n° 41), 2 Murray (n° 55), corps franc O'Donnel]. 6 compagnies, dont 4 de chasseurs Le Loup et 2 de chasseurs Dandini. 14 escadrons, dont 4 de hussards Blankenstein, 6 de dragons Cobourg et 6 de uhlans du corps franc Degelmann. Total : 6,000 hommes et 2,300 chevaux.
A Tournay, sous le feld-maréchal-lieutenant Latour.	3 bataillons, dont 2 du régiment Clerfayt (n° 9) et 1 Ulrich Kinsky (n° 36). 2 compagnies de tirailleurs tyroliens. 2 escadrons de chevau-légers Latour. Total : 3,000 hommes et 300 chevaux.
A Charleroi, sous le général-major Sztaray.	4 bataillons, dont 1 de grenadiers Morzin et 3 d'infanterie [Sztaray (n° 33)], Esterhazy (n° 34) et Stuart (n° 18). 6 compagnies de chasseurs Dandini. 4 escadrons, dont 2 de dragons Cobourg et 2 de hussards Wurmser. Total : 4,000 hommes et 700 chevaux.
Dans les Flandres, sous le général-major Jordis.	2 bataillons du régiment d'infanterie de ligne, 2 compagnies de tirailleurs tyroliens, 2 escadrons de chevau-légers Latour. Total : 1600 hommes et 300 chevaux.

Le total du corps mobile était donc de 24 bataillons, 22 compagnies et 34 escadrons, auxquels il faut ajouter 1 compagnie de pionniers avec détachement de pontonniers à Hal et 7 compagnies d'artillerie (1).

Les mouvements de concentration opérés par Rochambeau qui dégarnissait les forteresses de son commandement, sauf Lille et Valenciennes, pour faire un important rassemblement entre Valenciennes et Maubeuge; d'autre part, les mouvements opérés par Lafayette pour ramener à Givet celles de ses troupes qui étaient encore en arrière; la crainte d'une attaque sur Mons que ces dis-

(1) *Mittheilungen des K. und Kriegs Archivs*, Wien, VI, Band, 22 et 23. Von Hauptmann Hausenblas.

positions rendaient possible; les demandes réitérées de secours faites par Beaulieu en vue de cette éventualité; enfin les renseignements recueillis par Sztaray et d'après lesquels l'attaque se porterait non sur Mons mais sur Namur par Givet; toutes ces considérations amenèrent quelques modifications dans la répartition de troupes autrichiennes, qui fut la suivante au 10 *mai :*

	Batail-lons.	Com-pagnies.	Esca-drons.	Hommes.	Chevaux.
A Mons........	14	10	24	12,000	4,000
A Leuze.......	1	2	2	1,400	300
A Tournay.....	3	2	2	3,000	300
A Charleroi....	4	6	4	4,000	700
A Rousselaere..	2	2	2	1,600	300
Total du corps mobile.	24	22	34	22,000	5,600,

auquel il faut ajouter :

1 compagnie de pionniers et pontonniers, à Mons;
7 compagnies d'artillerie à Ath, Hal et dans les forteresses (1).

Attitude expectante des deux partis. — Instruction de Rochambeau et du duc de Saxe-Teschen qui n'aboutissent qu'aux escarmouches de Sommière (16 mai), de Bavay (17 mai), Rumegies (19 mai), Hemptinnes près Florennes (23 mai) et Condé (27 mai).

Après les paniques de Quiévrain et de Tournai, le maréchal de Rochambeau était revenu d'autant plus à ses idées de défensive-offensive qu'il croyait savoir le 11 *mai que* l'ennemi avait envoyé un corps à Tournay aux ordres du général d'Happoncourt *et que* le maréchal de Bender et le duc de Saxe-Teschen étaient à Mons. *Il pensait donc se trouver dans la même situation qu'au début des hostilités, et il était tout naturel que, reprenant sa thèse favorite, il écrivit le* 11 *à Lafayette d'avoir à Philippeville*

(1) *Mittheilungen des K. und K. Kriegs Archives*, Wien, VI, Band, 30. Ouvrage déjà cité du capitaine Hausenblas.

une avant-garde chargée d'arrêter l'ennemi s'il débouchait dans l'Entre Sambre-et-Meuse, pendant que d'une part Rochambeau l'attaquerait sur son flanc droit et Lafayette sur son flanc gauche.

De son côté, le duc de Saxe-Teschen ne songeait à aucune combinaison offensive. A la suite du Conseil de guerre du 6 *mai, les instructions suivantes avaient été données :*

Le général Jordis était chargé de couvrir les Flandres, d'alarmer les frontières françaises avec sa cavalerie, d'encourager les habitants bien pensants et de décourager les autres... Il devait du reste se tenir en constante intelligence avec le feld-maréchal-lieutenant Latour, qui commandait à Tournay, afin de se donner un mutuel appui en cas d'attaque de l'ennemi. Le général-major Jordis devait, par des changements fréquents de son quartier général, tromper l'ennemi sur sa force et l'inquiéter.

Le feld-maréchal-lieutenant Beaulieu reçut l'ordre à Mons de se retirer, en cas d'attaque d'une force ennemie supérieure, sur les positions qu'il avait défendues à Jemappes et à Cuesmes.

Quant au général-major Sztaray, il devait regarder son groupe de Charleroy comme un poste intermédiaire entre Mons et Namur, destiné à secourir l'une ou l'autre de ces places selon le cas, empêcher le passage de la Sambre et s'opposer vigoureusement et rapidement à toute entreprise ennemie de ce côté. Il reçut l'ordre d'organiser un service actif de renseignements qui lui permît de connaître à tout instant les mouvements de l'ennemi entre Mons et la Sambre, de Givet à Maubeuge, et être à même d'inquiéter par de petits détachements ses flancs et ses derrières, attaquer ses convois, en un mot faire une petite guerre active dans les Ardennes...

En résumé, le duc de Saxe-Teschen renonçait à l'offensive, mais cherchait par une série de petites opérations

heureuses à maintenir le haut sentiment que ses troupes devaient avoir d'elles-mêmes et à leur donner la supériorité morale sur l'ennemi. Il voulait éprouver la contenance de l'ennemi, entretenir son découragement, ne lui laisser ni repos, ni forces, ni consistance, ni valeur (1).

Ce fut, en effet, pour faire une diversion sur l'ennemi et pour occuper leurs troupes (2) *que les Autrichiens résolurent de tenter le* 17 *mai une opération sur Bavay, qu'ils savaient faiblement occupé* (3).

Le 18, du côté de Saint-Amand, les hulans s'avancèrent vers la ville, mais ils furent repoussés par des dragons du 14e régiment. Biron marcha aussitôt de ce côté avec plusieurs compagnies de grenadiers (4).

Le 19 *eut lieu l'escarmouche de Rumegies où, pour se débarrasser des alarmes et tracasseries continuelles des postes avancés du camp français de Maulde, le feld-maréchal-lieutenant Latour tenta de faire enlever ceux de Rumegies et de Mouchin, tandis qu'il faisait en même temps inquiéter le camp de Maulde pour l'empêcher d'intervenir. Cette démonstration réussit pleinement, et pendant ce temps l'attaque dirigée sur Rumegies força les* 400 *gardes nationaux et* 40 *dragons qui l'occupaient à la retraite; à Mouchin il n'y eut pas combat, la localité ayant été abandonnée avant l'arrivée des Autrichiens. Lorsqu'il apprit le* 19, *à* 9 *heures du soir, cette nouvelle, Rochambeau, croyant que c'était le prélude d'une attaque sur Saint-Amand et Orchies, fit partir le général Charles Lameth pour Saint-Amand avec un bataillon de gardes nationaux et le* 6e *chasseurs à cheval. Ce détachement se renforça en route d'une compagnie de volontaires à*

(1) Ouvrage déjà cité du capitaine Hausenblas, pages 26 et 27.

(2) *Journal des Feldzuges* von 1792; *Schriften des Erzherzogs Karl*, 25.

(3) Voir la relation de l'action dans la *Revue militaire* de juin 1900.

(4) *La défense nationale dans le Nord*, de 1792 à 1802. (Foucart et Finot, tome I, page 68.)

Raismes. Arrivé à Saint-Amand, il y trouva un escadron du 5e chasseurs à cheval que le général O'moran, commandant la place de Condé, y avait envoyé pour calmer les alarmes de la population. Lameth, apprenant là le résultat des rencontres de Rumegies et de Mouchin, et jugeant inutile de reprendre ces postes sans importance, resta le 19 *à Saint-Amand. Le* 20, *à* 4 *heures du matin, il se dirigea sur Orchies où il apprit la retraite des Autrichiens sur Tournay. Pour s'en assurer, il fit reconnaître la frontière par une compagnie du bataillon de garde nationale de la Somme et par* 25 *dragons, et revint le soir même à Valenciennes après avoir laissé à Orchies* 200 *fantassins,* 50 *chasseurs à cheval et* 2 *canons* (1).

Au moment même où se passait cette action, Lafayette, pour se conformer aux instructions de Rochambeau, en date du 11, *poussait son avant-garde d'Onhaye à Florennes à* 9 *kilomètres nord de Philippeville* (2). *De son côté, Sztaray, en exécution des siennes, en date du* 6, *avait résolu tout d'abord d'attaquer le* 16 *mai au matin l'avant-garde de Lafayette qui était encore à Onhaye et environs depuis le* 7. *Il pensait pouvoir l'enlever aisément,*

---

(1) En publiant des documents des *Archives de la guerre* relatifs aux escarmouches qui eurent lieu entre Français et Autrichiens dans la deuxième quinzaine de mai, la *Revue* n'a pas mentionné l'action de Rumegies, parce qu'il n'existe aux archives aucun document s'y rapportant et analogue à ceux qui ont été publiés en juin 1900 sur les affaires de Bavay, d'Hemptinnes près Florennes, et de Condé.

Le résumé que nous donnons aujourd'hui est fait d'après le capitaine Hausenblas, qui a lui-même consulté à ce sujet l'ouvrage de MM. Foucart et Finot (*La défense nationale dans le Nord*, 1792-1802).

Le journal de l'archiduc Charles parle de la même action, mais en substituant par erreur le mot « Ramégnies » à celui de « Rumegies ».

(2) Le capitaine Hausenblas note ce mouvement comme ayant eu lieu le 18 à 8 heures du soir (pages 33 et 38); l'archiduc Charles, le 19 au matin (page 28). De même l'archiduc Charles dit que Sztaray voulut recommencer l'opération le 19, et le capitaine Hausenblas le 20.

car le gros ne pouvait venir la secourir avant 2 *ou* 3 *heures.*

Au jour dit, les troupes désignées pour cette opération étaient déjà en marche lorsque vers Gerpinnes arriva la nouvelle que l'ennemi effectuait un grand fourrage dans les environs de Biesmerée et d'Oret. Le général Sztaray tenta encore de leur tendre une embuscade, mais les Français ayant probablement éventé le mouvement, interrompirent le fourrage et Sztaray rentra à Charleroi. Toutefois, une de ses colonnes, venant de Namur sur Dinant, se heurta à Sommière avec des postes français.

Il voulut recommencer l'opération le 20, *mais le matin du* 19 *l'avant-garde se transportait entre Saint-Aubin et Florennes.*

L'entreprise fut alors remise au 23 *et donna lieu ce jour-là à l'affaire d'Hemptinnes, près Florennes* (1).

Quatre jours plus tard, le 27, comme ils avaient appris qu'un des postes extérieurs de Condé appelé « Lecocq », et situé au nord de cette place, se composait seulement d'une redoute armée de 4 canons et occupée par 800 hommes (2), n'était pas très bien défendue; comme ils espéraient non seulement abattre le moral de leur adversaire par la prise de ce poste, mais encore faire sortir la garnison et s'emparer de la place par un heureux coup de fortune (les Autrichiens), se décidèrent (le 27), à cette entreprise. *Ce fut l'affaire de Condé* (2).

Conférence du 19 mai, à Valenciennes. — Mouvements qui en résultent pour l'armée de Lafayette. — Combat de Glisuelle (Grisoelle), le 11 juin 1792.

Le jour même où il remettait officiellement son commandement à Luckner, Rochambeau, qui ne quitta Valen-

(1) Voir les relations officielles de ces affaires dans la *Revue* de juin 1900.

(2) Extrait des *Mémoires de l'archiduc Charles.* Le capitaine Hau-

ciennes que dans la nuit du 20 *au* 21 *mai, eut avec ce maréchal et le général Lafayette une conférence* (1) *à la suite de laquelle fut arrêtée l'offensive par la vallée de la Lys. Le* 28 *mai, Luckner faisait part à Servan de cette marche* qu'il croyait propre à faire quitter aux ennemis leur camp de Mons (2).

Le rôle dévolu à Lafayette dans l'exécution de ce plan a été exposé par lui-même en ces termes (3) : Le général Lafayette fut appelé à Valenciennes pour concerter avec les deux maréchaux, avant le départ de Rochambeau, un plan d'attaque sur la Flandre maritime.

Luckner demanda à en être chargé, et le général Lafayette convint que pendant ce temps il occuperait avec 18,000 hommes le camp retranché de Maubeuge (4). Les troupes s'y rendirent directement de Givet en passant par Maubeuge (5).

---

senblas donne pour effectif 300 hommes au lieu de 800, ce qui semble plus vraisemblable.

(1) Cette conférence est attestée, dans le compte rendu du combat de Florennes, par la lettre de Luckner à Servan du 28 mai; enfin, par celle de Servan à Lafayette en date du 19 : « ...Je viens de recevoir, « Monsieur, vos différentes dépêches des 13 et 17 mai, et je m'empresse « d'y répondre..... J'attendrai avec impatience le résultat de votre « conférence avec les maréchaux..... »

(2) Voir la *Revue* de mai 1900, page 339.

(3) *Mémoires, Correspondance et Manuscrits du général Lafayette,* publiés par sa famille, tome III, page 321.

(4) Cette phrase des *Mémoires* laisserait supposer que Lafayette n'a pas saisi toute l'étendue du rôle à jouer par lui pour fixer l'ennemi, si sa lettre du 9 juin n'attestait qu'il a bien compris la nécessité pour lui d' « attirer l'attention de l'ennemi ». Mais ce n'était pas par de simples reconnaissances de cavalerie appuyées par quelques fantassins (Voir *Revue* de juin 1900, page 442) ou encore par un simple « rapprochement », mais bien par une attaque sérieuse, qu'il pouvait empêcher l'ennemi de « détacher une partie de ses forces pour s'opposer aux projets de M. le maréchal Luckner ».

(5) Lafayette « laissait à Givet 9 bataillons et 1/2 escadron, environ 5,000 hommes... ». (Hausenblas, ouvrage déjà cité, page 56.)

Dans son discours du 29 *juillet* 1792, *Bureaux de Pusy est plus explicite :*

Il fut convenu, *dit-il*, que Luckner se porterait avec toutes ses forces sur la partie occidentale des Pays-Bas autrichiens et qu'il attaquerait ces provinces par la rive gauche de la Lys.....

En conséquence du plan adopté, M. Lafayette, le 4 juin, quitta le camp de Rancennes qu'il occupait sous Givet pour aller prendre celui de Maubeuge que M. de La Noüe abandonnait pour se porter à celui de Maulde. M. le Maréchal avait reconnu lui-même cette position qui, menaçant Tournay, avait pour objet de contraindre les ennemis à rester en force sur cette place et de faciliter par ce moyen les mouvements que devait faire notre armée du Nord.

De fausses démonstrations d'hostilité sur Namur fixèrent l'attention et les forces de l'ennemi sur cette place et permirent à M. Lafayette de marcher sur Maubeuge et d'y arriver sans obstacle le 7 juin, jour auquel M. de La Noüe quitta cette position.

..... Le rôle de M. Lafayette..... sa destination était uniquement de tenir en échec une partie des forces ennemies pour assurer la liberté et la tranquillité des mouvements de M. le maréchal Luckner; et que, pour empêcher d'agir les troupes autrichiennes campées dans les environs de Mons, il fallait que, par une activité continuelle, par des dispositions constamment offensives, il leur fit croire qu'il cherchait sans cesse à les entamer.....

Lafayette a d'ailleurs ainsi rendu compte de ces mouvements au ministre Servan :

Au camp retranché de Maubeuge, ce 7 juin 1792.

M. le maréchal de Luckner vous ayant écrit, Monsieur, sur les mouvements convenus entre nous, je me borne à vous rendre compte que le corps d'armée campé à Ran-

cennes s'est réuni le 4 à l'avant-garde près Philippeville et y a été joint dans la nuit par la réserve de grenadiers et dragons aux ordres de M. de Maubourg qui, la veille, s'était porté fort en avant sur la direction de Namur.

Le 5, l'armée a pris une position près Beaumont (1); une avant-garde ennemie s'était dirigée le matin vers ce village; mais, le trouvant occupé, s'est retirée.

Le 16e régiment de cavalerie et le 7e de dragons avec une division et demie d'artillerie y sont arrivés le même jour par la chaussée de Chimay.

Le 6, l'avant-garde s'est portée en avant de Maubeuge sur la route de Mons, et l'armée a campé à Cerfontaines pour laisser à M. de la Noüe le temps d'évacuer le camp retranché que nous occupons aujourd'hui (2).

Pendant cette marche qui a été couverte avec intelligence par les troupes légères, l'armée, dont je ne puis trop louer le zèle, a observé le meilleur ordre et une exacte discipline.

Le général d'armée,

LAFAYETTE.

Le 9, Lafayette informe encore le Ministre que :

M. le maréchal de Luckner est parti le matin de Valenciennes. J'ai choisi, *ajoute-t-il*, le même jour pour faire une reconnaissance du côté de Mons, ce qui a engagé une petite escarmouche entre nos troupes légères, et je continuerai à prendre ici tous les moyens qui pour-

---

(1) « Le 5, dans l'après-midi, on apprit que 10,000 hommes de l'armée de Lafayette s'étaient avancés de Philippeville sur Beaumont, où ils s'étaient cantonnés, et d'où ils avaient poussé leurs avant-postes jusqu'à Solre-sur-Sambre... » (*Mémoires de l'archiduc Charles*, page 38.)

(2) D'après le journal du chef de bataillon du génie Gobert, La Noue ne vint de Maubeuge à Maulde que le 18 juin; et, d'après la situation du 25 juin 1792, il y commandait à cette date 5,800 hommes. On verra toutefois plus loin, d'après une lettre de Luckner datée du 7 juin, que La Noüe devait être à Maulde le 9, après avoir quitté Maubeuge le 7.

ront attirer ici l'attention des ennemis. Leur force dans les camps autour de Mons est considérable (1), et si j'ai lieu de craindre qu'ils n'en détachent une partie pour s'opposer aux projets de M. le maréchal de Luckner, je me rapprocherai d'eux pour que cette diversion de ma part soit encore plus efficace (2).

Pour atteindre ce but, Lafayette détacha, comme il l'annonçait dans sa lettre du 7, une avant-garde de 4 bataillons et 6 escadrons, soit environ 4,000 hommes, sous les ordres du maréchal de camp Gouvion, vers Glisuelle (Grisoelle); cette avant-garde poussa ses avant-postes jusqu'à Gœgnis-Bois Bourdon-Bettignies, tout contre la frontière (3).

Du côté des Autrichiens, le feld-maréchal Bender, empêché par l'âge, avait été le 31 *remplacé par Clerfayt dans le commandement du corps mobile, sous la direction suprême du duc de Saxe-Teschen.*

Ce dernier apprit le 9 *juin que :*

Les Français, dans la nuit précédente, avaient évacué le camp de Famars et s'étaient portés en partie dans la direction de Lille, en partie vers Maubeuge. Bien que le doute régnât au quartier général sur les mouvements

---

(1) « Au quartier général autrichien étaient, en effet, parvenus presque journellement des renseignements annonçant une prochaine attaque tantôt sur Mons, tantôt sur Tournay, ou encore sur ces deux localités à la fois, combinée avec une invasion des Flandres..... Aussi, à la fin de mai, le corps du duc de Saxe-Teschen fut-il ainsi réparti :

	Bataillons.	Compagnies.	Escadrons.	Hommes.	Chevaux.
Mons.......	14	10	24	1,200	4,000
Tournay.....	4	4	4	4,400	600
Courtray....	2	2	2	1,600	300
Binche......	4	4	2	3,600	300
Charleroi....	1	2	2	1,900	400

(Extrait de l'ouvrage du capitaine Hausenblas, 54.)

(2) Lettre de Lafayette au Ministre, en date du 9 juin.

(3) Hausenblas, page 56.

des Français, et que ces derniers semblassent menacer Mons aussi bien que Tournay, on fut d'avis cependant que l'éloignement de Luckner de l'armée inactive de Lafayette à Maubeuge offrait une occasion favorable de mettre à profit la supériorité relative (des troupes autrichiennes) sur l'avant-garde de 5,000 hommes stationnée sous les ordres de Gouvion à Glisuelle (1).

Ce fut l'origine du combat de Glisuelle ou Grisoelle, dont la Revue *de juin a donné la relation par Lafayette.*

Après avoir ainsi résumé la situation générale au moment de la marche offensive de Luckner vers la Lys, il reste à étudier les conditions dans lesquelles s'est effectué ce mouvement.

III. — EXÉCUTION DU PLAN D'OFFENSIVE PAR LA LYS.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, Luckner avait arrêté, de concert avec Lafayette et Rochambeau, le 19 *mai, et exposé à Servan, le* 28, *le plan d'offensive qu'il devait exécuter. Il est probable que le Ministre s'était borné à le laisser libre de prendre telle disposition qu'il jugerait nécessaire. Aussi, inquiet d'assumer à lui seul une responsabilité qui incombait plutôt au Conseil du Roi, le maréchal Luckner réclame-t-il un ordre ferme, tout en déclarant qu'il prendra l'offensive le* 9 *juin.*

Au quartier général de Valenciennes, le 7 juin 1792, à 7 heures du soir.

J'ai, Monsieur, reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 juin, et sur laquelle je dois vous faire des observations. . . . . Sans doute, Monsieur, le Conseil du Roi ne doit pas diriger les opérations d'un général d'armée, parce qu'il ne connaît pas les localités et les circonstances particulières qui peuvent le décider à hâter ou retarder un combat; mais ce gé-

(1) Ouvrage déjà cité du capitaine Hausenblas, page 59.

néral d'armée ne peut pas, par la même raison, prendre un parti à lui seul quand ses forces ne sont pas les seuls moyens de succès (1) et que le ministère a compté sur des insurrections dans le pays ennemi ; quand, enfin, ce même ministère croit que l'arrivée des troupes étrangères serait assez prochaine pour qu'il y eût un grand inconvénient à retarder l'offensive. Ce que je dis-là, Monsieur, vous et M. Dumouriez me l'avez répété plusieurs fois dans votre cabinet. J'ai beaucoup de lettres qui viennent à l'appui ; aussi ai-je fait des efforts surnaturels pour réunir à Dunkerque, Lille, Valenciennes et Maubeuge, le plus de troupes que j'ai pu arracher aux garnisons et aux départements (2). Elles sont moindres numériquement au moins de 3,000 hommes que le compte que je vous ai rendu, et le nombre sera encore plus diminué sous le rapport de la guerre, car il y a des bataillons qui arrivent sans armes, absolument sans instruction, et il y en a d'autres dont on ne peut rien espérer. Il est évident, Monsieur, que si l'avenir ne doit et ne

---

(1) Ce sera la théorie dont le Comité de Salut public prescrira plus tard l'observation absolue. En adressant, en effet, aux généraux le décret du 14 frimaire an II, il leur écrivait : « Toutes les mesures « secondaires d'application, de matériel, de position, de suite, de marche, « de campement, d'observation, de tactique, etc., sont du ressort du « génie militaire ; mais les plans premiers appropriés à l'esprit national, « calculés sur les circonstances, sur le secret de tout ce qui repose sur « le sanctuaire du gouvernement et qui ne doit être connu que de lui... « tout cela n'appartient et ne peut appartenir qu' (à lui) ».

(2) Ces mouvements n'échappaient pas aux Autrichiens : ..... « de tous côtés et particulièrement du camp de Dunkerque arrivaient des renforts à celui qui se trouvait entre Maubeuge et Valenciennes ». (9 mai).

« ..... Le maréchal Luckner était arrivé pendant ce temps à Valenciennes et avait établi le camp de Famars ; 6,000 hommes seulement de son armée étaient retournés dans leur ancien camp de Dunkerque » (3 juin). (*Journal des Feldzuges von* 1792. Schriften des Erzherzogs Karl, 24 et 37.)

devait rien changer à l'état de nos ennemis, vous penseriez qu'il n'est qu'une mesure sage : c'est celle d'attendre dans les camps que tout ce qui peut assurer le succès de nos troupes soit réuni, que l'ordre et la discipline y soient revenus; enfin, que l'instruction, qui a tant perdu par le mouvement rapide des officiers, soit perfectionnée. Ainsi, si l'on avance le moment d'attaquer, il est clair que c'est à cause des nouvelles politiques; et, quand les déterminations militaires sont amenées par des considérations étrangères à ce que le général peut voir par lui-même, il est clair, dis-je, que c'est au Conseil du Roi à en diriger le premier mouvement. Je demande donc, Monsieur, de recevoir l'ordre de commencer l'offensive. Je l'espérais aujourd'hui. . . . .

Je suis si pénétré de ce que j'ai entendu dire, à vous, Monsieur, et au Ministre des affaires étrangères sur la nécessité où la marche des troupes prussiennes et autrichiennes nous met, de ne pas les attendre, et sur les expériences des secours que nous pourrons obtenir en ne les attendant pas, que, d'après cela même, sans recevoir votre réponse, je me mets en route après-demain, 9. . . . . . Je n'hésite pas à braver toutes les responsabilités quand je dois croire que je sers la patrie. Vous aurez la bonté, Monsieur, de réfléchir sur le parti que je prends. Vous penserez, sans doute, que, puisque je me contente, pour faire marcher les troupes, de cette phrase de votre lettre : « D'après cette manière très « prononcée d'envisager la chose, je ne puis que vous « engager à suivre un plan qui me paraît supérieure- « ment calculé (1) et dont j'attends les plus heureux

(1) On ne saurait ratifier cet éloge, car ce plan donnait à l'ennemi l'avantage de la manœuvre en lignes intérieures.

L'ouvrage cité du capitaine Hausenblas (page 55) fait la même remarque : « Ce plan qui . . . . . éloignait à une grande distance l'une de l'autre les deux armées françaises . . . . . donnait la possibilité au duc

« résultats, si des obstacles imprévus ne viennent pas « à la traverse pour déranger vos combinaisons ».

Je dois, en retour de cette loyauté, espérer l'ordre positif du Conseil et le vôtre, Monsieur, de suivre le plan que je lui ai soumis; ma confiance en sera augmentée, et j'avoue avec franchise que je ne verrais, dans tout ce qui ne remplirait pas clairement l'objet de ma demande, qu'une manière plus ou moins prononcée de se mettre à l'abri des dangers des mauvais succès.

Les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, ne renferment. . . . . aucune solution sur tout ce qui regarde les officiers généraux et les officiers supérieurs; les troupes ne peuvent pourtant pas marcher sans être commandées. . . . . Les colonels sont sans force, comme les officiers particuliers sans fermeté. Chacun, Monsieur, veut éluder la responsabilité. . . . . Ce vice ne sera pas corrigé du jour au lendemain. . . . . L'exemple doit en venir par la tête, et être donné dans les troupes par les généraux aux officiers. . . . .

. . . . . Je vois que, sans avoir la bonté de m'en donner la moindre connaissance, vous ordonnez (à M. de Biron), l'avant-veille du jour où mes dispositions sont faites pour me mettre en campagne, de se rendre à l'armée du Rhin, sur la demande du département. . . . . Quelque peine que j'aie, Monsieur, de voir partir M. de Biron, je m'intéresse trop à l'Alsace et à lui pour m'opposer à ce qu'il en commande l'armée; mais je ne puis m'empêcher de le retenir jusqu'au moment où M. de La Morlière sera arrivé.

. . . . J'ai demandé des commissaires pour constater légalement l'état de cette armée, les retards criminels apportés dans les approvisionnements; enfin, en faire

---

de Saxe-Teschen de réunir rapidement son corps et de battre isolément les groupes séparés de l'armée française ».

connaître les auteurs, les faire punir, et effrayer ceux qui nuiraient ainsi à la patrie. . . . .

. . . . Au moment où vous receviez l'état des effets de campement qui constate qu'il y en avait pour 24 escadrons, le 24, j'envoyais à M. Dumouriez un état signé de M. d'Alancy, où vous pouvez voir que je pouvais espérer de faire camper deux escadrons, et je n'en avais pas trouvé un sous la tente quand je suis arrivé ici; et ils m'assuraient qu'il y avait à Maubeuge ce qu'il fallait pour les troupes qui occupaient le camp. . . . . Il y a quelques jours, il n'avait encore pu camper qu'un escadron.

Je suis affligé, Monsieur, des plaintes continuelles que renferment mes lettres; mais un de mes plus impérieux devoirs est de mettre l'armée en état de bien remplir sa destination. . . . Croyez-bien, je vous prie, qu'il nous faut encore beaucoup d'effets de campement, des soldats, des armes, des habillements et des munitions. . .

M. de Lafayette occupe depuis hier le camp de Maubeuge; les troupes qu'il a relevées camperont après-demain à Maulde (1), et moi, le même jour, à Saint-Amand.

Je vous supplie, Monsieur, de me renvoyer mon courrier le plus tôt possible, et j'attends de votre loyauté qu'il me rapportera catégoriquement l'*ordre de commencer l'offensive*. . . . . M. de Lafayette est à Maubeuge avec 20,000 hommes environ (2). . . . .

Le maréchal de France, commandant l'armée du Nord,

LUCKNER.

---

(1) D'après cette phrase, le général de La Noüe et ses 5,800 hommes auraient été à Maulde le 9 et non le 18 comme le dit le chef de bataillon du génie Gobert dans son journal. (Voir *Revue* de mai 1900, page 313). Eu égard au mouvement de Luckner, c'est certainement la date du 9 qui est la plus vraisemblable. Bureaux de Pusy dit, d'ailleurs, dans son discours du 29 juillet, que La Noüe quitta Maubeuge le 7 juin. Or, de Maubeuge à Maulde, il y a environ 50 kilomètres, soit deux ou trois étapes.

(2) Pendant que Lafayette était à Maubeuge, et Luckner à Saint-

A ces plaintes répétées de Luckner et à l'insistance qu'il met à réclamer un ordre d'offensive, Servan répond tout d'abord en faisant voir la nécessité d'avoir un chef sur le Rhin et en demandant à Luckner la date à laquelle Biron pourra partir et être remplacé par La Morlière. Il ajoute que Dumouriez doit partir pour la frontière afin « d'examiner les causes des plaintes continuelles que l'on fait de toutes parts »; qu'en ce qui concerne les effets de campement, il faut démêler la vérité au milieu des états contradictoires fournis; qu'il faut fournir pour chaque régiment « un état bien circonstancié de ce qui lui manque » (1); *et termine par ces encouragements :*

Au reste, Monsieur le Maréchal, jamais l'histoire n'avait eu à s'occuper de faits pareils à ceux qui intéressent la nation française depuis trois ans; et, cepen-

---

Amand et à Maulde, le lieutenant général Carle rendait compte, le 11 juin, qu'il « occupait à une petite lieue en avant de Dunkerque, et derrière la redoute de l'Affrinkhouk, un camp composé de 3 bataillons de troupes de ligne, 3 bataillons de volontaires nationaux, 2 escadrons du 10e régiment de cavalerie, 2 escadrons du 3e régiment de dragons et 110 hommes d'artillerie qui servent deux pièces de canon par bataillon. Le lieutenant général Carle ajoutait qu'il « a donné les ordres néces- « saires aux agents chargés de l'administration, afin que toutes les « parties du service soient suffisamment remplies avec d'autant plus de « facilité qu'il est placé sur le canal de Furnes, ce qui favorise les dif- « férents transports ».

Enfin, le 13 juin, La Bourdonnaye écrivait de Lille à Servan « qu'il « a conseillé au maréchal de prendre les troupes de Dunkerque, sans « lesquelles il serait trop faible » et que « le maréchal laisse (La Bour- « donnaye à Lille) pour y rassembler les forces arrivantes et soutenir « cette place et cette frontière jusqu'à ce que Tournay soit évacué de « gré ou de force ». On verra plus loin, par une lettre de Luckner, datée de Menin 18 juin, que les troupes de Dunkerque l'ont rejoint.

(1) C'est sans doute pour tirer la situation au clair, que Servan écrivait le 11, à Luckner que, par ordre du Roi, « les officiers généraux et « supérieurs ainsi que les commissaires ordonnateurs et autres employés « devaient communiquer à M. de Grave tous les détails qui ont rapport « aux différens services de l'armée ».

dant, lisez les lettres de nos généraux en. . . . . et vous les verrez partout se plaindre amèrement de l'indiscipline de leurs soldats, de leurs actes de cruauté, de la négligence des officiers, du dénûment excessif de tous les objets nécessaires. Toutefois, le maréchal de Saxe sut, avec ces troupes dont il avait tant à se plaindre, battre les Anglais, les Autrichiens, les Hollandais, les Bavarois, les Hessois et les Hanovriens réunis à Fontenoy, Rocoux et Lawfeld; prendre toutes leurs places fortes et soumettre le même pays qui devient aujourd'hui le théâtre de la guerre. »

Par le même courrier, Servan adresse à Luckner l'arrêté pris en Conseil du Roi « relativement aux mesures offensives que le maréchal a déterminées par le plan qu'il *a bien voulu* (1) communiquer » *à Servan :*

Arrêté pris dans le Conseil du Roi du vendredi 8 juin 1792, l'an 4 de la Liberté.

On a présenté au Roi une lettre de M. le maréchal de Luckner s'en référant à un plan d'expédition offensive, donné au Ministre de la guerre dans une dépêche précédente de ce général. S. M. a recueilli l'avis de ses ministres, et, après une mûre délibération, leur avis unanime a été que, conformément au vœu de M. le maréchal, au lieu d'une simple approbation de son plan, il lui fût donné l'ordre positif d'exécuter le plan de guerre offensive, s'en rapportant, sur les moyens, à sa sagesse et à son expérience. En conséquence, le Roi, approuvant l'avis de son Conseil, charge le Ministre de la guerre de transmettre ses ordres à M. le maréchal Luckner.

Signé : La Coste, Duranton, Roland, Clavière, Dumouriez et Joseph Servan.

Approuvé : LOUIS.

(1) Ces trois mots soulignés par Servan.

Conformément à la promesse qu'il avait faite au Ministre le 7 juin, Luckner est le 9 à Saint-Amand (1), *le 11 à Orchies et à Pont-à-Marcq. Comme il y apprit le succès de Clerfayt à Grisoelle, il crut prudent d'y attendre que la situation s'éclaircît.* **Dès le retour de Clerfayt à Mons, Luckner se rendit de sa personne le 12, à Lille, pour y faire les derniers préparatifs de son expédition en Flandre. Le 13 juin il fit partir son avant-garde et mit son gros en marche le 15 partie vers Lille, partie vers Cysoing pour inquiéter les Autrichiens au sujet de Tournay et les tromper de son mieux sur le but de ses mouvements. Ces troupes établirent à Lille deux camps, l'un à Annappes, l'autre au faubourg de la Madelaine à la sortie nord de la forteresse (2). L'avant-garde bivouaqua à Marquette au nord de Lille (3).** *Le 17 au matin, Luckner était à Werwick. Son mouvement fut opéré en masquant l'ennemi de Mons par les* 20,000 *hommes de Lafayette réunis à Maubeuge* (4) *et celui de Tournay par La Bourdonnaye, conformément aux indications de la lettre de ce dernier en date du* 13 *juin. En outre, un détachement arrivé le* 9 *juin à Maulde était resté en observation du côté de Tournay* (5).

Le Moniteur *du 21 juin, en publiant une lettre de Lille du 17, indique d'ailleurs nettement la manœuvre faite par Luckner pour masquer à l'ennemi son mouvement du camp de Tournay à Werwick :* **Il nous reste,** *dit la lettre,* **encore deux camps, l'un et l'autre de 6,000 hommes et très avantageusement placés; le premier à deux lieues d'ici sur la route de Tournai entre Annappes et Cysoing;**

---

(1) Letttre du 7 juin de Luckner à Servan.

(2) Lettre du 15 juin de Luckner à Servan (voir plus loin).

(3) Ouvrage déjà cité du capitaine Hausenblas, page 57.

(4) Lettre du 7 juin de Luckner à Servan.

(5) Lettre du 18 juin relative à la prise d'Ypres et de Menin et publiée au *Moniteur*.

l'autre sur l'Escaut près de Maulde. Ces camps qui masquent la garnison de Tournai, inquiètent beaucoup l'ennemi... et M. Lafayette tient la ville de Mons en respect... *Tout le côté démonstratif de la manœuvre est dans ces trois lignes, sous réserve d'entendre par Mons non la ville mais les troupes mobiles qui stationnaient à ses abords.*

Pendant qu'il effectue cette marche dont on vient de tracer les grandes lignes, Luckner ne cesse de correspondre avec le Ministre :

Au quartier général à Orchies, le 11 juin 1792, l'an 4 de la Liberté.

J'ai reçu, Monsieur, par le retour de mon courrier, les dépêches dont vous l'avez chargé pour moi. Je ne puis qu'en être infiniment satisfait, et la confirmation de mes projets m'était bien nécessaire pour la tranquillité de mon âme. Permettez-vous, Monsieur, que je remette à mon premier séjour à vous répondre plus amplement aux différents articles que vos lettres renfermaient, pour vous dire en raccourci, dans ce moment, où j'en suis avec la marche de ma petite armée.

Je n'ai, jusqu'à présent, rien changé aux dispositions que j'ai eu l'honneur de vous soumettre. Tout s'est assez bien passé, mais pas sans beaucoup de peine, et des obstacles à l'infini qui se succédaient à mesure que nous nous mettions en train de l'exécution; cependant, je n'ai rien négligé pour aller au secours des parties souffrantes, et je puis vous dire qu'il règne la meilleure envie dans tous mes subordonnés à me seconder de leur mieux. Un objet de la dernière importance me contrarie d'une manière à me faire manquer mes projets : c'est celui des chevaux de peloton et de leurs bâts. Ces chevaux sont d'une espèce si peu propre à ce service que, dès la première journée de Saint-Amand, un grand nombre est resté mort sur le chemin, ayant succombé sous leur charge qui, cependant, a été également partagée et pro-

portionnellement à leur force. D'un autre côté, les bâts sont si mauvais qu'un gros tiers s'en est cassé la première journée, qu'il a fallu, par conséquent, venir au secours de la troupe par le moyen des voitures. C'est à regret, comme vous pouvez bien le penser, que je vois à la queue de mon armée un aussi grand nombre de chariots qui m'embarrassent et obstruent ma marche au point de ne pouvoir agir. Ce genre de service est si détestablement monté que je crains bien que cela ne m'apporte un obstacle bien dangereux à mes dispositions et au succès que je pourrais espérer. Aussi, dès mon arrivée à Lille (1), pour où je pars demain, je ferai une réforme, dans la suite, de cette quantité de voitures, et compte ne partir de ce camp que quand l'armée aura pu se ravitailler d'une infinité d'objets manquant et déjà dégradés par l'inexpérience de la troupe et un mauvais temps continuel. J'aurai l'honneur de vous rendre un compte plus détaillé sur la situation de l'armée dès mon arrivée à Lille.

Le maréchal de France, général d'armée,

LUCKNER.

A la lettre du 9 *juin, Luckner réplique, le* 15, *du camp de la Madelaine, en insistant encore sur la nécessité, pour lui, de conserver M. de Biron :*

. . . . . Indépendamment des raisons qui militent en faveur de ce général, j'en ai de circonstances qui s'y joignent. Si M. de Biron partait en ce moment, je

(1) Dès le 9 juin les Autrichiens avaient eu vent de l'arrivée de Luckner à Lille : « Le 9 au matin, les rapports adressés par feld-maréchal-lieutenant Latour nous apprenaient que l'ennemi se renforçait beaucoup dans les environs de Lille. Même le maréchal Luckner devait y arriver bientôt, sans doute en vue d'entreprendre quelque chose sur Tournay ». (*Journal des Feldzuges von* 1792, Schriften des Erzhergogs Karl, 139.)

n'aurais pas un seul lieutenant général dans l'armée qui marche à mes ordres; cette raison et son zèle ne lui permettront pas de me quitter avant la fin de l'expédition que je commence, et, comme il ne m'est pas possible de prévoir l'époque à laquelle elle sera terminée, je ne peux pas encore vous indiquer le moment où M. de Biron sera libre de se rendre à l'armée du Rhin.

. . . . . Nous marchons à l'ennemi, et les officiers généraux que vous m'avez annoncés ne sont pas encore tous à leurs postes. . . . .

Je sais, Monsieur, que la correspondance des généraux français en 1742, 1743, 1744, offre des plaintes portées contre l'indiscipline des soldats, la négligence des officiers; et que, cependant, les victoires de Fontenoy, Rocoux et Lawfeld furent l'heureux résultat de ces brillantes campagnes; mais, vous savez comme moi toute la différence qu'il y a entre des armées composées d'éléments aguerris et une armée travaillée par des agents secrets qui atténuent l'effet de mes soins et de ceux de mes coopérateurs, une armée dans laquelle une prodigieuse émigration a porté rapidement à des grades supérieurs des officiers qui n'ont point l'expérience à laquelle ne supplée pas toujours la bonne volonté.

Quoi qu'il en soit, j'accepte l'augure favorable que vous m'offrez.

Le 17 (1), en effet, Luckner annonçait en ces termes son

(1) Le 17 juin, à 3 heures du matin, l'armée du Nord, forte de 30 bataillons, 29 escadrons, environ 20,000 hommes, partit de Lille en 3 colonnes, l'aile droite sur la route Lille-Menin, la gauche sur la route de Werwick vers la Lys, que l'armée atteignit vers 9 heures du matin. Le général Valence, qui commandait l'aile droite française, occupa Menin, après que le capitaine Morzin avec 100 hommes de Laudon-Vert lui eût disputé le passage durant 3 heures. Sur le point de céder à la supériorité des forces adverses, cet officier reçut comme renfort la compagnie de chasseurs du capitaine Stephanini, avec le soutien de laquelle il alarma de nouveau les Français déjà entrés à Menin

premier succès à Dumouriez qui avait remplacé Servan au ministère de la guerre :

Je m'empresse, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous faire part de mon entrée dans Menin, ce matin vers midi. La ville était occupée d'une cinquantaine d'hommes autrichiens qui, à l'approche de mon avant-garde et du corps de réserve, ont évacué la ville. Nos éclaireurs en ont joint quelques-uns dans leur retraite et ils assurent en avoir tué. Je fais occuper Menin par mon avant-garde, et le gros de l'armée sera campé près de Werwick. Les rapports qui m'ont été faits sur la position des ennemis sont variables, à raison qu'ils ne tiennent pas longtemps dans un même endroit (1).

Suivant les nouvelles de M. de Lafayette et celles que j'ai pu avoir, la grosse cavalerie autrichienne se trouve, en majeure partie, à Tournay. Ils ne doivent, suivant les mêmes nouvelles, avoir que deux grands corps, l'un près de Tournay et l'autre à Mons. Il serait aussi possible qu'ils vinssent sur Courtray. Je ferai ce que je pourrai pour bien m'éclairer sur tous ces points.

. . . .

Je rassemblerai, demain ou après, les membres du Comité révolutionnaire (2) pour connaître définitivement quelles peuvent être les dispositions des esprits des habitants de la Flandre qu'il est essentiel que je connaisse. Je leur donnerai un laps de temps, d'après la conférence que j'aurai eue avec eux, pour me rendre une réponse définitive, s'ils peuvent ou non provoquer une insurrection dans le pays contre le roi de Hongrie ; car, sans

---

et se retira sans perte vers Courtray. Le centre et l'aile gauche des Français franchirent la Lys à Werwick, ou ils se réunirent (capitaine Hausenblas, page 58).

(1) Les mouvements que nécessita chez les Autrichiens la manœuvre de Luckner seront exposés ultérieurement.

(2) Le rôle de ce Comité révolutionnaire, vis-à-vis de Luckner, sera ultérieurement indiqué.

cet expédient, je crois qu'il serait imprudent de trop s'aventurer dans l'intérieur du pays, d'après la force majeure que l'on annonce de toutes parts pour faire mine d'attaquer la France.

Le 18, Luckner poursuivit ses opérations offensives et en rendit compte en ces termes :

Au quartier général, à Menin, le 18 juin 1792 (le matin).

J'ai laissé, hier, Monsieur, mon avant-garde et ma réserve à Menin et aux environs. Ils ont éclairé le pays. Ce matin, je suis parti de Werwick avec le reste de mon armée qui a été renforcée en route par la jonction du camp de Dunkerque, de 5,000 hommes (1). L'armée campe tout près de Menin, et je viens de pousser mon avant-garde sur Courtray (2). Je compte, demain, faire une grande manœuvre vers ce point. J'aurai soin de vous informer sur-le-champ du résultat de ma démarche. L'ennemi y est en force dans un retranchement muni de canons.

Je viens d'envoyer à Ypres deux commissaires des guerres que j'ai revêtus de pleins pouvoirs d'exiger de MM. de la châtellenie de cette ville, de leur remettre les fonds appartenant au Roi de Hongrie qui seront dé-

(1) Voir les lettres des lieutenants généraux de Carle, datée du 11 juin et de La Bourdonnaye, du 13, page 691.

(2) Le texte de la relation autrichienne du capitaine Hausenblas n'est pas tout à fait conforme à la lettre de Luckner. Il dit en effet : le 18 juin, vers 3 heures du matin, l'avant-garde, forte d'environ 3,000 hommes, se porta vers Menin sous les ordres du général Jarry ; Luckner même suivit, laissant quelques troupes à Werwick, vers 7 heures et se réunit pendant la marche à Gheluwe avec le général Carle, qui, avec 6 bataillons et 2 escadrons, environ 6,000 hommes, avait marché de Dunkerque sur Ypres ; en sorte que Luckner avait réuni toutes ses forces, c'est-à-dire 26,000 hommes, pour la marche offensive dans les Flandres. Ypres et Warneton reçurent des garnisons françaises. (Ouvrage déjà cité du capitaine Hausenblas, page 59.)

posés dans la caisse du trésorier général de l'armée, auxquels il ne sera touché que d'après les ordres que vous me transmettrez. . . . . Je l'ai exigé très impérieusement sur la responsabilité des administrateurs, avec menace, en cas de refus, d'envoyer à Ypres les troupes en exécution. J'en ai agi de même envers cette ville, concernant des fourrages déposés dans un magasin appartenant à des particuliers qui ont traité pour cela avec le commissaire général. J'ai ordonné à ladite châtellenie de se rendre responsable des fourrages et de fournir la quantité de chariots nécessaires pour les faire transporter à mon armée. J'aurai peut-être ce soir le résultat de mes deux demandes, que je m'empresserai de vous faire connaître.

Mon armée commence à s'organiser sous le rapport de ses besoins; mais un objet m'afflige qui est la lenteur avec laquelle la discipline est maintenue dans les régiments, malgré tous mes soins et la sévérité que j'emploie à la faire observer.

J'ai eu une conférence ce matin avec MM. les membres du Comité révolutionnaire de Belgique. Ils m'ont fait beaucoup de demandes auxquelles je ne crois pas pouvoir répondre sans vous les avoir soumises préalablement et reçu vos ordres pour leur exécution. Ils me les ont promises par écrit et par articles.

Le maréchal de France, général d'armée,
LUCKNER.

Au quartier général, à Menin, le 18 juin 1792, à 11 h. et 1/2 du soir.

J'ai l'honneur de vous rendre compte, Monsieur, que j'arrive dans l'instant de l'expédition de Courtray avec un petit corps d'avant-garde. Je vous ai annoncé ce matin une grande manœuvre sur cette ville pour la journée de demain. En conséquence, j'avais disposé une avant-garde, de manière à m'assurer des environs et éclairer le pays. C'est M. de Valence et M. Jarry qui

ont conduit ce petit corps. Avançant vers Courtray, ils ont reconnu qu'ils pouvaient s'en approcher. Quelque temps après leur départ de Menin, j'ai été pour aller voir les dispositions qu'ils pouvaient avoir faites. Les ayant trouvés assez près de la ville et jugeant que nous pouvions entreprendre l'attaque, j'ai voulu tout de suite battre le fer pendant qu'il était chaud. Les ennemis, au nombre de 8 à 900 hommes (1), étaient dans un triple retranchement assez bien muni de canons. J'ai confié à M. de Valence l'attaque de la tête du retranchement et à M. de Jarry le flanc; l'un et l'autre ont secondé mes vues d'une manière distinguée. Ils ont chassé successivement les ennemis de leur triple retranchement; la canonnade a été vive de part et d'autre, et l'attaque a duré plus de trois heures. Les Autrichiens se sont défendus avec acharnement; mais je dois dire avec vérité et sans flatterie que nos troupes ont combattu avec le meilleur ordre et la contenance de soldats aguerris; et les deux généraux Valence et Jarry méritent les éloges les plus complets. Ils ont réellement, indépendamment du courage déployé, de l'énergie et des connaissances militaires. Je vous prierai, Monsieur, en récompense de leurs actions, de vouloir bien engager le Roi à leur en témoigner sa satisfaction. Ils ont pris une pièce de canon, tué deux chevaux d'artillerie et fait trois prisonniers; et, sans la nuit qui nous a surpris, la majeure partie des ennemis auraient été pris. On ne sait pas encore le nombre des morts. Jusqu'à présent, nous n'en avons trouvé qu'un des nôtres, l'obscurité nous les a dérobés. Les blessés, de notre côté, sont environ une douzaine et ceux de l'ennemi sont plus nombreux. Je pourrai vous rendre un compte plus détaillé sur cet article, d'après la recherche qui en sera faite demain.

(1) Il y avait exactement 558 fantassins et 26 cavaliers, soit 5 compagnies et un peloton.

Lorsque la troupe est entrée en ville, elle a été reçue avec toutes les démonstrations de joie et d'allégresse imaginables. J'augure parfaitement de la disposition des esprits des habitants de cette ville (1).

Le maréchal de France, général d'armée,
LUCKNER.

---

(1) Le colonel Mylius qui avait reçu l'ordre de défendre à outrance Courtray ne pouvait avec son faible détachement, comptant à peine 600 hommes, défendre les débris étendus de la future forteresse; il organisa donc une position retranchée sur la rive gauche de la Lys dans le voisinage immédiat de la ville, des deux côtés de la route de Menin.

L'avant-garde de Luckner, sous les ordres du général Jarry, renforcée par quelques troupes du général Valence, partit le 18 vers midi de Menin vers Courtray et s'approcha vers 4 heures de l'après-midi de la position du colonel Mylius, qu'attaqua aussitôt l'infanterie française pendant que la nombreuse cavalerie de Jarry, tournant la position autrichienne par sa droite, s'avançait sur Cuerne. Vers 6 heures du soir l'aile droite de l'avant-garde française, conduite par le général Valence, s'était rapprochée à portée de canon; elle fut reçue par un feu vif d'artillerie de même que par la fusillade des tirailleurs tyroliens, postés en avant des pièces et défilés dans les fossés et les buissons. L'assaillant fut mis en désordre et plia. Par contre le général Jarry qui commandait l'aile gauche de l'infanterie française, réussit à ébranler l'aile droite des impériaux et le détachement risqua fort de voir sa retraite coupée de Courtray. Dans ce moment critique arrivèrent de Tournay 2 compagnies du régiment d'infanterie de ligne (n° 30) et 40 hussards de Blankenstein. Le colonel Mylius se mit lui-même à la tête des hussards, et attaqua l'aile gauche ennemie qui avançait; mais il ne put en arrêter les progrès à cause de sa trop grande supériorité numérique. Ce succès de Jarry détermina le général Valence à un retour offensif, de telle sorte que le colonel Mylius se trouva forcé d'ordonner, à 8 heures du soir au crépuscule, la retraite par Courtray sur la rive droite de la Lys. Cette mesure s'imposait d'autant plus qu'il y avait à craindre que la cavalerie ennemie, qui en attendant s'était avancée vers Harlebeke ne forçat à la retraite la compagnie du régiment d'infanterie Wurtenberg (n° 38) qui se tenait au pont, ce qui aurait coupé la retraite des Impériaux sur Gand. Elle se fit pas à pas et dans le meilleur ordre, après que la forte avant-garde ennemie eût été arrêtée là pendant 3 heures. La perte des Français fut de 300 hommes, celle des Autrichiens de 36. (Hausenblas, page 76).

En dehors des rapports officiels, les trois petites opérations qui précèdent furent l'objet des deux lettres qui suivent et qui parurent au Moniteur :

1° Lettre écrite du quartier général, à Menin, le 18 juin 1792, contenant quelques détails sur la prise des deux places d'Ypres et de Menin.

Un détachement de 43 hommes défendait cette place lorsque M. de Valence s'est présenté avec le corps de réserve. Ce détachement paraissant vouloir se défendre, rompit un pont; mais les chasseurs belges franchirent le fossé ; nos grenadiers poursuivirent le détachement. Au moment où l'avant-garde s'emparait de Menin, M. de Carle entrait à Ypres. Les deux armées se sont réunies (1).

P.-S. Le camp de Maulde est toujours en observation du côté de Tournay (2).

M. Luckner disait ce matin : « J'ai plus dormi cette nuit que depuis deux mois; je ne sais pas si c'est parce que j'ai couché dans un pays occupé hier par l'ennemi. Je suis bien content; je vais continuer ma promenade ». Les habitants de ces contrées nous ont reçus avec les plus grandes démonstrations de joie. On n'entendait de toutes parts et dans la ville même que les cris de *Vive la Nation! Vivent les Français!* Tous les habitants reçoivent les assignats avec plaisir; tous portent la cocarde tricolore.

2° Extrait d'une lettre de Courtray, le 18 juin 1792, à 10 heures, contenant les détails de la prise de cette place.

Il y a deux heures que Courtray est à nous. L'avant-garde et quelques grenadiers de la réserve avec lesquels

(1) Mouvement analogue à celui de 1794 : la division Moreau qui était à Cassel et à Hazebrouck se porta sur Menin, pendant que la division Souham marchait sur Courtray.

(2) Voir la note (1) de la page 690.

était M. Luckner ont attaqué, à six heures, au nombre de 3,000 hommes, le détachement qui défendait la place. Il était de 1000 hommes, qui se sont battus avec bravoure. On leur a tué quelques hommes et pris une pièce de canon. Toute la ville, à notre arrivée, a retenti des cris de : Vive la Nation française ! Les habitants sont au comble de la joie. Il nous ont reçus comme des amis qu'on attend avec impatience. Ils protestent *qu'ils mourront avant qu'on nous chasse d'ici.* . . . . Les ennemis se sont retirés sur Tournay.

On apprend qu'il n'y a plus à Gand qu'environ 200 hommes du régiment de Wurtemberg qui occupent la citadelle et montent la garde sur la place d'armes.

On rapporte que le peuple de Bruges est en insurrection contre sa garnison.

IV. — OPÉRATIONS CONNEXES DES AUTRICHIENS ET DE L'ARMÉE DU CENTRE PENDANT LA MARCHE DE LUCKNER VERS LA LYS.

Il semble intéressant, après avoir indiqué les opérations du corps de Luckner, de se rendre compte des mouvements que firent les Autrichiens à mesure que les renseignements leur parvinrent sur cette tentative et de voir également dans quelle mesure y concourut Lafayette et quelle responsabilité lui incombe dans l'échec de cette combinaison.

a) Mouvements des Autrichiens (1).

Les forts rassemblements de troupes à Famars et à Lille, la marche de Lafayette de Givet sur Maubeuge, de même que l'abandon du camp de Maulde (2) indi-

(1) Nous empruntons ce qui va suivre à la remarquable étude de M. le capitaine Hausenblas, sur la campagne de 1792, pages 58, 59, 62, 63 et 64.

(2) Le camp de Maulde fut presque évacué à la fin de mai et ses troupes

quaient une attaque sur Mons; ainsi s'évanouissaient les craintes d'une attaque ennemie contre Namur et Charleroi, craintes qui avaient été inspirées par la marche effectuée par Lafayette pour se rapprocher de Maubeuge. Le duc de Saxe-Teschen se résolut alors à rappeler à Mons les troupes diverses ainsi inutiles sur la Sambre, *et réunit à Mons* 18 *bataillons*, 15 *compagnies et* 27 *escadrons* (*tirés de Binche et de Charleroi*), *soit* 20,000 *hommes environ*...

Le 9 juin parvint la nouvelle surprenante que, dans la nuit précédente, les Français avaient évacué le camp de Famars et s'étaient portés partie dans la direction de Lille, partie dans celle de Maubeuge. Comme on ne possédait au quartier général impérial aucun renseignement suffisamment précis pour savoir si c'était Mons ou Tournay qui était menacé, on profita tout au moins de l'éloignement de Luckner pour chercher à écraser l'avant-garde de Lafayette à Glisuelle. *Ce fut l'origine du combat du* 11 *juin.*

Ce succès, l'inaction de Lafayette après cette affaire et la médiocre qualité des troupes adverses incitaient le commandement autrichien à concentrer toute son attention sur l'armée du Nord qui, par son arrivée sur la ligne Orchies—Pont-à-Marcq aussi bien que par la réoccupation (le 9) du camp de Maulde, semblait maintenant menacer Tournay. Le corps du feld-maréchal-lieutenant Latour fut donc renforcé le 10 *de* 4 *bataillons et de* 4 *escadrons venant de Mons et qui furent suivis*, *le* 12, *de* 2 *compagnies et de* 2 *escadrons; le* 13, *de* 2 *bataillons*

---

dirigées sur Cysoing. D'autre part, le 7 juin, 5,800 hommes commandés par le lieutenant-général de La Noüe partaient de Maubeuge pour le camp de Maulde où ils arrivaient le 9. Ne faut-il pas voir dans ce mouvement la constitution des deux postes destinés à inquiéter les Autrichiens à Tournay et à faciliter d'autant la marche de Luckner sur Werwick?

et de 1 escadron, enfin de 2 *pièces de* 6 *et de* 2 *de* 7 *tirées de la réserve d'artillerie.*

De son côté, le feld-maréchal-lieutenant Latour, qui était au courant des mouvements de Luckner, essayait de se renforcer le plus possible en vue d'une attaque imminente. Il rappela à cet effet *un détachement qui se trouvait à Bury à mi-distance de Mons et de Tournay et qui avait été placé là dans le but de se porter suivant les circonstances sur l'une ou l'autre de ces places en cas d'attaque, et n'y laissa qu'une compagnie ; il rappela de même des Flandres un corps d'aile qui se trouvait à Courtray depuis le début de juin. Il n'y eut plus à Courtray que deux compagnies qui, venant de Bruxelles, y entrèrent le* 13.

Clerfayt, qui arriva le 14 à Tournay, était enclin à admettre que les mouvements des Français n'étaient que les préliminaires d'une opération sur les Flandres et que l'ennemi s'avancerait soit par Menin et Courtray contre Gand, soit de Dunkerque contre Bruges. Mais il fut ébranlé dans ses vues par le stationnement de Luckner à Orchies et Pont-à-Marcq pendant plusieurs jours; par ses démonstrations de Lille contre Tournay et par les renseignements qui montraient Luckner comme voulant franchir l'Escaut à Maulde et à Espierres et attaquer Tournay par les deux rives.

Peu à peu cependant le quartier général autrichien acquit une impression exacte de la situation, et comprit que seul le succès des Autrichiens à Glisuelle avait causé le stationnement de Luckner pendant plusieurs jours et la modification de ses vues et qu'il avait repris sa marche lorsque Clerfayt, *après le combat de Glisuelle*, était revenu à Mons.

Le 16 juin, en effet, on remarqua dans les avant-postes français un fort mouvement d'où l'on pouvait conclure à une marche de l'armée du Nord dans la direction de Lille; de son côté, Clerfayt apprit dans l'après-midi

que déjà la veille une grande partie de l'armée française du Nord s'était concentrée dans les environs de Lille.

Alors l'idée que Luckner voulait envahir les Flandres reprit le dessus. Aussi Clerfayt prescrivit-il le 16 juin de porter de Mons à Bury 2 *bataillons*, 1 *compagnie et* 1 *escadron. En même temps, le feld-maréchal-lieutenant Latour renforçait le poste de Courtray par* 3 *compagnies*, 1 *peloton et* 2 *pièces de* 3, et fit occuper le pont d'Harlebeke sur la Lys par une demi-compagnie. Le colonel Mylius reçut l'ordre de tenir à Courtray le plus longtemps possible... (1).

Le 17 arrivèrent des renseignements précis sur la marche de l'armée du Nord sur la Lys. Les doutes sur les projets de Luckner se dissipèrent d'autant plus que le 18 parvint la nouvelle de la prise, effectuée la veille par les Français, de Menin, où Luckner avait réuni le 18 ses forces en vue d'une entrée en Flandre. Enfin, le même jour, Lafayette portait une partie de ses forces sur Bavay. Le duc de Saxe-Teschen dirigea alors une partie des troupes stationnées à Luxembourg et à Namur vers Mons, pendant que Clerfayt appelait dans la nuit du 17 au 18 à Tournay une partie des troupes qui étaient stationnées à Bury.

La répartition des deux armées le 18 dans l'après-midi fut donc la suivante :

a) *Autrichiens.*

A Tournay. — Le F. Z. M. Clerfayt, les F. M. L. Latour et Beaulieu, les G. M. Jordis, Borosz, Biela et Happoncourt avec 12 bataillons 4/6, 7 compagnies et 13 escadrons, soit 11,000 hommes et 2,300 chevaux.

A Bury. — Le colonel Salis avec 1 bataillon, 1 compagnie, 1 section, soit 1,500 hommes et 150 cavaliers.

A Courtray. — Le colonel Mylius avec 5 compagnies et 1 peloton, soit 558 hommes et 26 chevaux.

---

(1) Le poste de Courtray fut en somme occupé par 5 compagnies soit 558 fantassins, 26 cavaliers, une pièce de 6 et deux de 3.

A Harlebeke et Deynze. — Une demi-compagnie, 150 hommes.

A Mons. — Le duc de Saxe-Teschen, les F. M. L. Alvintzi, le prince de Wurtemberg, Lilien, les G. M. Sztaray, Wenkheim, Mikovini, prince de Lorraine avec 10 bataillons 1/2, 13 compagnies et 19 escadrons, soit 9,000 hommes et 3,000 cavaliers.

A Charleroi. — 1 bataillon, 1 compagnie, 1 escadron, soit 1,300 hommes et 220 cavaliers.

b) *Français.*

L'armée du Nord comprenait comme troupes mobiles 22,000 hommes et 4,000 chevaux concentrés aux environs de Menin et 5,800 hommes à Maulde.

L'armée du Centre avait à Bavay 11 bataillons 1/2 et 24 escadrons, à Maubeuge 4 bataillons et 4 escadrons, à Givet 9 bataillons et 1 demi-escadron, à Philippeville 3 bataillons et 1 demi-escadron (1).

De tout ce qui précède, il résulte que si la marche sur Courtray était critiquable au point de vue stratégique, car elle éloignait fortement les deux armées françaises l'une de l'autre et permettait à l'ennemi de manœuvrer contre elles en lignes intérieures, Luckner exécuta toutefois sa marche avec des précautions tactiques telles qu'il sut tenir l'ennemi dans l'indécision jusqu'au dernier moment.

Il résulte de la situation du 18 *mai que les deux généraux français eussent pu obtenir le* 18 *un succès considérable, si d'une part Lafayette avait su immobiliser l'ennemi de Mons et si de l'autre Luckner, au lieu de poursuivre quand même l'objectif géographique de Courtray, n'eût visé avant tout que la destruction des forces ennemies; et si, tout en exécutant l'ensemble de son plan qui le portait tout d'abord dans la direction générale de Courtray pour tourner une aile de l'ennemi, il se fut renseigné pendant sa marche sur la position réelle de celle-ci qui était non à Courtray mais à Tournay, où il aurait pu l'attaquer avec des forces doubles.*

Mais les deux généraux français restent, à partir de ce

(1) Situations extraites de l'ouvrage du capitaine Hausenblas, pages 65 à 73.

moment, dans une inaction complète. Luckner, qui a occupé le 19, *avec son avant-garde, Courtray, Harlebeke et Cuerne; avec son gros, Wevelghem et Menin; et Ypres avec un détachement, passe son temps en pourparlers avec les révolutionnaires Belges, et en correspondance avec le Ministre sur les craintes que lui inspire sa ligne de retraite ; Lafayette, préoccupé des événements politiques, de la marche des Prussiens sur Montmédy et croyant immobiliser l'ennemi parce qu'il fait devant lui des marches et des déploiements, se borne à ramener de Bavai sur Maubeuge les troupes qu'il en avait détachées, de façon à se trouver dans la même situation que le* 6 *juin, date de son arrivée à Maubeuge.*

Cette double inaction fut utilisée par les Autrichiens.

Le 19 au soir, un bataillon du régiment d'infanterie Bender (n° 41), envoyé de Bruxelles, venait rejoindre le colonel Mylius à Petteghem, sur la rive droite de la Lys, où il s'était retiré le même jour (1).

D'autre part le duc de Saxe-Teschen prescrivit à Clerfayt **(2) d'envoyer Beaulieu sur Harlebeke et de s'avancer avec toutes les autres troupes sur Coyghem, mouvement par lequel non seulement il menaçait la ligne de retraite de Luckner et empêchait une marche de lui vers Gand, mais encore couvrait tout le pays entre l'Escaut et la Lys, et particulièrement Audenarde. Tournay n'avait à ce moment rien à craindre de Lille, ni de Maulde ou de Condé, puisque Lafayette n'avait envoyé de ce côté aucune troupe; il suffisait donc d'une faible garnison ainsi que du détachement de Bury pour assurer la sécurité de Tournay. Pourtant, comme Lafayette était toujours à Bavay et menaçait (?) le corps de Mons, le duc ne fit partir de Mons vers Tournay,** *le* 21, *que deux compagnies, et le* 22 *un bataillon...*

(1) Hausenblas, page 76.
(2) Hausenblas, page 77.

La situation qui résulta pour les Autrichiens de ces diverses dispositions fut la suivante :

Situation et emplacements de l'armée autrichienne à la date du 22 juin alors que « le mouvement en avant des troupes du duc de Saxe-Teschen vers la Lys était complètement terminé (1) ».

A Coyghem, sous le feld-maréchal-lieutenant Latour.	5 bataillons, dont 1 de grenadiers (Briey) et 4 d'infanterie [Colloredo (n° 57), Sztaray (n° 34), Ulrich Kinsky (n° 36)]. 3 compagnies (1 de chasseurs Dandini et 2 de tirailleurs tyroliens). 7 escadrons (2 chevau-légers Latour, 4 hussards Blankenstein, 1 uhlans du corps franc Degelmann). Réserve d'artillerie : 2 canons de 6, 2 de 12 et 2 obusiers.
A Vichte, sous le feld-maréchal-lieutenant Beaulieu.	4 bataillons, dont 1 de grenadiers (Barthodeisky) et 3 d'infanterie [d'Alton (n° 15), Clerfayt (n° 9) et Hohenlohe (n° 17)]. 4 compagnies (2 de chasseurs Dandini et 2 de tirailleurs tyroliens). 3 escadrons (1 hussards Wurmser, 1/2 chevau-légers Latour, 1/2 uhlans du corps franc Degelmann). Réserve d'artillerie : 1 canon de 6, 1 de 12 et 2 obusiers.
A Tournay, sous le général-major Biela.	4 bataillons 1/3 [Clerfayt (n° 9), 1 2/3 de ligne (n° 30), 2/3 Bender (n° 41), 1 Stuart (n° 18)]. 3 compagnies (1 de chasseurs Dandini, 1 de tirailleurs tyroliens, 1 de chasseurs Leloup). 3 1/2 escadrons (2 hussards Blankenstein, 1 chevau-légers Latour, 1/2 uhlans du corps franc Degelmann). Réserve d'artillerie : 2 canons de 3, 2 de 6, 1 de 12 et 2 obusiers.

(1) Capitaine Hausenblas, ouvrage déjà cité, page 78. Cette situation ne donne que 17 bataillons 1/2, 13 compagnies et 13 escadrons 1/2, tandis que celle du 18 en compte 26 5/6, 24 et 34. On pense que la différence est représentée par les troupes laissées à Mons et qui, ayant été dégarnies le 21 et le 22 de 1 bataillon et 2 compagnies, ne s'élèvent plus qu'à 9 bataillons 1/2, 11 compagnies et 19 escadrons. Ce chiffre, ajouté à la situation ci-dessus, donne bien, à très peu près, le même total que celle du 18 juin.

A Bury, sous le colonel Du Jardin, du régiment d'infanterie Murray.	1 bataillon Murray (n° 55). 1 compagnie de tirailleurs tyroliens. 1 escadron de uhlans du corps franc Degelmann.
A Audenarde.	1/3 bataillon de ligne (n° 30), 1/3 bataillon Bender (n° 41). 1 compagnie de tirailleurs tyroliens. 40 hussards Blankenstein.
A Gand.	1/3 bataillon Wurtemberg (n° 38).
A Petteghem, sous le colonel Keim.	2/3 bataillon Bender (n° 41).
En marche de Bruxelles.	1/3 bataillon Bender (n° 41).
Détachement du colonel Mylius.	2/3 bataillon Wurtemberg. 1/3 bataillon du corps franc Laudon-Vert. 1 compagnie de tirailleurs tyroliens. 20 cavaliers de chevau-légers Latour.

TOTAL : 17 bataillons 1/2.
13 compagnies.
13 escadrons 1/2.

En regard de cette situation, nous indiquons les deux seules correspondantes que nous ayons pu trouver aux Archives historique et qui portent à peu près la même date, puisqu'elles sont du 25 *juin.*

Les emplacements n'y sont pas, mais il est facile de les restituer : en effet, le 22, *le colonel Mylius s'était emparé d'Harlebeke et avait refoulé l'avant-garde française sur Courtray. Le corps de Luckner occupait donc avec son avant-garde Courtray; avec le gros Wevelghem et Menin et avait un détachement à Ypres. Quant au corps de Lafayette, il était, depuis le* 18, *au camp de Taisnières-sous-Bavai, avec son avant-garde à Fontenoy* (1).

(1) L'archiduc Charles et Bureaux de Pusy donnent comme date de ce mouvement le 19. Il est peut-être plus rationnel d'admettre le 18 avec le capitaine Hausenblas, puisque c'est le 18 que Luckner attaque Courtray et que Lafayette devait faire sa démonstration le même jour, et non le lendemain, pour détourner sur lui l'attention de l'ennemi.

avant de Maubeuge

MARÉCHAU

MM. LATOUR-M
PARIS.
DIETTMAN
VALENCE.
LALLEMAN
DORBAYE.
ERNEST.
TRACY.
LAUMOY, (
major.

ADJOINTS
aux Adjudants généraux.

MM. THOUVENOT, 2e.
MAROLLES.
NÉRODE.
DARNAUDIN.
DESBRULYS.
TORRERY.
EMMONOT.
MARTIAVES.

FLANQUEURS

M. LA MARCHE,

83e rég., 1er bat.
Comp. de chass. r
2e rég. de hussard
6e rég. de chasseu

FLANQUEURS DE DROITE.

M. DE NEUILLY, Adj. général.

54e rég., 1er bat.	1	715
Comp. de chass. réunis.		600
1er rég. de hussards ...	3	450
11e rég. de chasseurs...	3	450

AILE GA DROITE.

M. STENGEL, bri Lieut. génal.
de camp.
21e rég. de cavale
23e rég. de cavale dant général.
13e rég. de dragon M. DESBRULYS,

bat.	1	750
ne..	1	700
....	1	750
the.	1	600
....	1	600
es..	1	600
....	1	760
e ..	1	500
....		150

AILE DROITE.

Le général TRACY, Maréchal de camp.

3e rég. de cavalerie...	2	300
7e rég. de cavalerie...	1	150
16e rég. de cavalerie...	2	300

ibuées dans les garnisons.

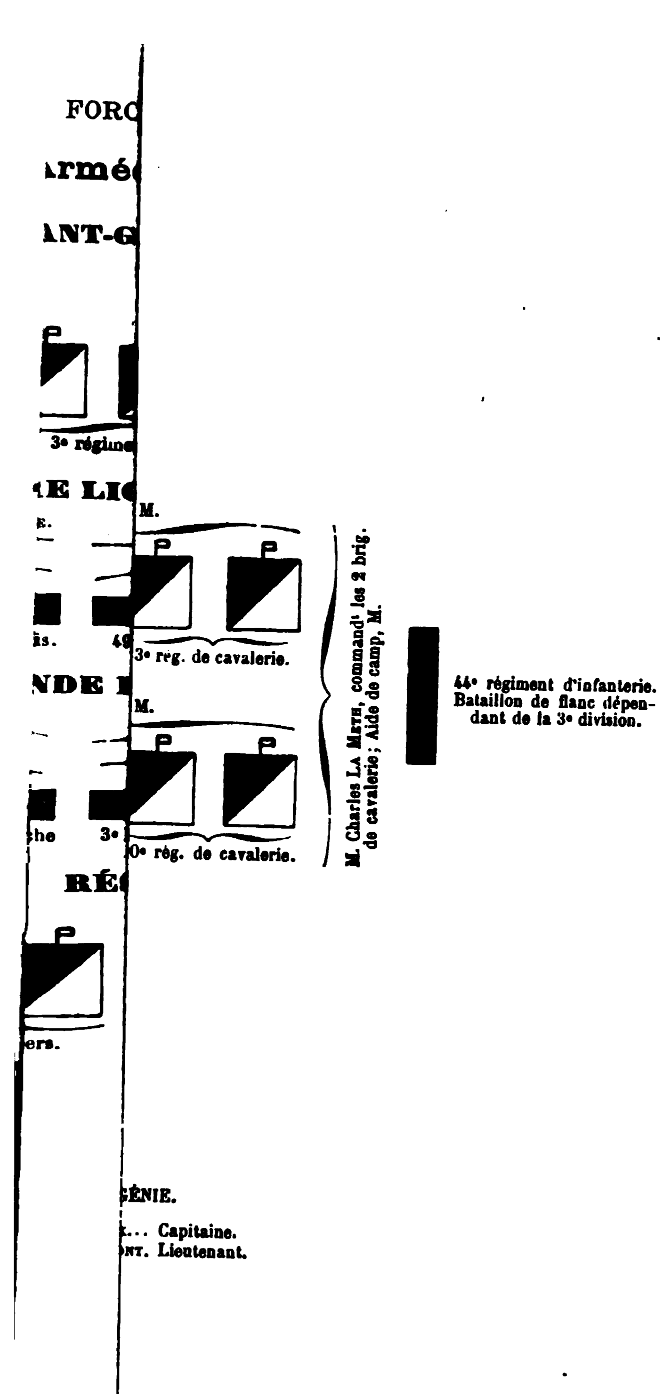

FORC
rmé
ANT-G
3e régime
E LI
M.
3e rég. de cavalerie.
NDE
M.
0e rég. de cavalerie.
M. Charles LA METH, command' les 2 brig. de cavalerie; Aide de camp, M.
44e régiment d'infanterie.
Bataillon de flanc dépendant de la 3e division.
RÉ
ers.
ÉNIE.
... Capitaine.
NT. Lieutenant.

FORCES DE L'ARMÉE DU NORD LE 25 JUIN 1792.

b) DANS LES GARNISONS.

GARNISONS.	BATAILLONS OU ESCADRONS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
MAUBEUGE	Dépôt du 18e régiment d'infanterie	1	»
	1er bataillon du Nord	1	»
	Dépôt du 1er bataillon de Seine-et-Marne	»	1
	Dépôt du 1er régiment de cavalerie	»	1
	Dépôt du 3e régiment de cavalerie	»	1
	Dépôt du 5e régiment de dragons	»	1
LE QUESNOY	Dépôt du 49e régiment d'infanterie	1	»
	4e bataillon du Pas-de-Calais	1	»
	1er bataillon de l'Eure	1	»
	2e bataillon de l'Ille-et-Vilaine	1	»
	Dépôt du 1er régiment de chasseurs	»	1
	Dépôt du 5e régiment de chasseurs	»	1
VALENCIENNES	Dépôt du 5e régiment d'infanterie	1	»
	Dépôt du 89e régiment d'infanterie	1	»
	1er bataillon du Loiret	1	»
	2e bataillon de la Seine-Inférieure	1	»
	1er bataillon de l'Oise	1	»
	Dépôt du 6e régiment de chasseurs	»	1
	Dépôt des deux régiments de carabiniers	»	2
CONDÉ	Dépôt du 1er régiment d'infanterie	1	»
	2e bataillon de l'Yonne	1	»
	1er bataillon d'Indre-et-Loire	1	»
	1er bataillon de Seine-et-Oise	1	»
	Dépôt du 14e régiment de dragons	»	1
	Dépôt du 17e régiment de dragons	»	1
DOUAI	Dépôt du 74e régiment d'infanterie	1	»
	2e bataillon de l'Oise	1	»
	3e bataillon du Calvados	1	»
	Dépôt du 6e régiment de dragons	»	1
LILLE	1er bataillon du 45e régiment d'infanterie	1	»
	Dépôt du 24e régiment d'infanterie	1	»
	Dépôt du 1er bataillon du 44e régiment d'infanterie	»	»
	Dépôt du 56e régiment d'infanterie	1	»
	Dépôt du 90e régiment d'infanterie	1	»
	Diesbach (Suisse)	2	»
	1er bataillon de Courten (Suisse)	1	»
	3e bataillon de Reinach (Suisse)	1	»
	3e bataillon du Nord	1	»
	Dépôt du 1er bataillon de l'Eure	»	»
	Dépôt du 2e bataillon de l'Eure	»	»
	Dépôt du 1er bataillon de la Manche	»	»
	Escadrons de campagne du 6e régiment de cavalerie	»	»
	Dépôt du 3e régiment de hussards	»	»
	A reporter	27	12

GARNISONS.	BATAILLONS OU ESCADRONS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
	Report......	27	12
DUNKERQUE....	Dépôt du 12e régiment d'infanterie........	1	»
	Dépôt du 78e régiment d'infanterie........	1	»
	2e bataillon de Reinach (Suisse)..........	1	»
	Dépôt du 10e régiment de cavalerie........	»	1
	Places de 2e et de 3e ligne.		
SAINT-AMAND... (1)	3e bataillon de la Somme, qui détache 300 hommes à Maulde, Mortagne et Château-l'Abbaye	1	»

CERTIFIÉ *par nous,*
Maréchal de camp, chef de l'état-major,
Alexandre BERTHIER.

b) Mouvements de Lafayette.

Du rapprochement de ces situations, il est aisé de conclure que les Autrichiens n'avaient plus qu'un faible détachement à Tournay, détachement fixé par les camps français de Cysoing et de Maulde, et avaient leurs deux masses principales également fortes chacune de 9 *bataillons environ, l'une entre Lys et Escaut, l'autre à Mons. En face de l'une était Luckner, avec* 24,000 *hommes, et vis-à-vis l'autre, Lafayette avec un même effectif.*

Que faisait Lafayette devant cette situation? L'histoire impartiale est obligée de reconnaître qu'influencé par le ministre Servan qui lui annonçait le 14 *juin la marche des Prussiens et attirait de ce côté son attention; trop préoccupé de regarder vers l'intérieur au lieu d'avoir*

(1) Bien que ce document contienne l'effectif des garnisons de places de 1re, 2e et 3e lignes de l'armée du Nord, on n'a cité ici que celles des places fortes pouvant intéresser la marche opérée par Luckner du 9 au 18 juin 1792.

les yeux uniquement fixés sur l'extérieur; croyant d'ailleurs avoir rempli sa mission pour s'être transporté de Givet à Maubeuge, puis de Maubeuge à Bavai, Lafayette laissa échapper l'occasion, que lui offrait l'ennemi, de réparer ce que le plan de Luckner avait de défectueux, voire même l'inaction de ce dernier, et de jouer peut-être un rôle décisif dans cette campagne (1).

Le 14 juin, en effet, Servan écrivait de Paris à Lafayette :

Je viens, Monsieur, de recevoir de M. Kellermann une lettre qui contient des détails intéressants et dont je crois devoir vous envoyer copie. Vous y verrez que l'armée prussienne est en marche, que les Autrichiens doivent porter toutes leurs forces dans la Flandre et le Brisgau, et que leurs principaux points d'attaque se dirigeront sur Montmédy, et plus particulièrement dans les départements du Haut et Bas-Rhin. Je ne puis que m'en rapporter aux mesures que vous jugerez convenables pour mettre le pays de Montmédy en état de défense dans toutes les parties par lesquelles l'ennemi tenterait d'y pénétrer.

Quant aux Pays-Bas, M. le maréchal Luckner peut s'y maintenir la campagne entière. S'il a eu du succès dans son expédition, avec sa seule armée aidée des Belges, alors il pourvoirait à la sûreté de Maubeuge, et vous pourriez faire un mouvement par votre droite, pour vous rapprocher des départements de la Meuse, des Ardennes et de la Moselle, pour y suivre votre plan de défensive, ce qui dégagerait M. Kellermann qui se rapprocherait de Landau et du Rhin.

Si M. le maréchal Luckner n'a pas eu de succès et

---

(1) « Après le combat de Glisuelle, Lafayette ne tenta ni de profiter de sa supériorité numérique contre Mons, ni de faire un détachement quelconque pour renforcer Luckner... » (Hausenblas, page 62).

s'il est obligé de se replier dans le département du Nord, alors vous rentrez tout naturellement dans votre défensive...

. . . .

Le 17, *l'attention de Lafayette était encore attirée du même côté par une lettre du maréchal de camp Bouchet, commandant la place de Givet :*

Mon général, si j'en dois croire les différents rapports qui me sont faits, les ennemis s'assemblent même avec du canon, dont on n'a pu me dire ni le nombre ni le calibre, sur la chaussée de Luxembourg à Namur..... On n'a pu me dire d'où venaient ces troupes, mais ce doit être de Luxembourg...

On dit aussi, *écrivait le même le* 18, que le corps venant de Luxembourg grossit...

A ces menaces qui lui étaient signalées sur sa droite et qui ne pouvaient que détourner son esprit de la manœuvre qu'il aurait pu faire pour aider Luckner, venaient se joindre ses préoccupations politiques.

Bien que le 20 *juin, il annonce du camp de Taisnières au Ministre, qu'il a* fait un mouvement dans son armée pour occuper l'ennemi, afin de l'empêcher de se porter sur l'armée du maréchal Luckner *et que* l'ennemi a suivi ses mouvements *il écrit, du même point le* 22, *après avoir insisté sur la prompte formation des compagnies d'artillerie à cheval, et avoir fait l'éloge de cette arme :*

Tous ces objets, mon cher Lajard, quoique très intéressants, le sont bien moins encore que notre situation politique, c'est sur elle que doivent se porter les efforts de tous les bons citoyens. Il n'y en a pas un que je ne tente plutôt que de voir la liberté, la justice et la patrie sacrifiées à des factieux. Mon combat avec eux est à mort et je veux le terminer bientôt, car, dussè-je les attaquer tout seul, je le ferai sans compter ni leur force ni leur nombre.

La lettre du 25 *est encore plus typique, car elle montre*

Lafayette ne pensant plus qu'à la marche des Prussiens sur Montmédy et regardant sa situation comme absolument distincte de celle de Luckner :

J'avoue, mon cher Lajard, que je ne sais comment arranger une combinaison de guerre tant que nos affaires intérieures seront dans cette situation anarchique, criminelle et inconstitutionnelle...

Il faut cependant penser à la guerre défensive de juillet, et je suis sans comparaison le plus exposé des deux généraux, puisque le maréchal de Luckner n'aura devant lui que des troupes autrichiennes, et que je suis destiné à combattre les régiments et qui pis est les généraux Prusssiens.

. . . .

Un premier point essentiel est de garnir complètement toutes les places ; il y a eu beaucoup de négligence à cet égard, et j'ai été obligé de faire d'assez mauvais marchés pour Longwy et Montmédy, qui n'auraient pas eu lieu si l'on avait pris un système général.

La place de Verdun, que l'on s'obstine à regarder comme 3e ligne et qui devient, par le fait, le point le plus important de mon commandement, doit attirer toute votre attention, et je crois que nulle dépense ne doit être épargnée pour la fortifier et l'approvisionner.

. . . .

Il faudrait donner un moyen de renforcer nos régiments de ligne, car nos bataillons et escadrons de dépôt se réduisent à rien... Nous avons dans les canonniers un déficit vraiment effrayant ; c'est cependant notre seul point de supériorité sur les Prussiens.

Soignez aussi l'artillerie à cheval, c'est une arme excellente. Le roi de Prusse m'amène, dit-on, 600 canonniers à cheval, du moins M. Dumouriez me l'a mandé sur une lettre de M. de Kellerman. Je voudrais que toutes nos pièces de 8 et tous nos obusiers fussent servis par des canonniers montés. Le gain d'une

bataille peut souvent dépendre de deux ou trois divisions de ce calibre portées, sur-le-champ, d'une aile à l'autre.

Ménagez-moi, mon cher Lajard, les deux bataillons de gardes suisses et celui de Salis qui est à Rouen; ce serait pour moi une grande affaire que d'avoir une bonne réserve suisse.

Je n'ai pas encore reçu la lettre officielle par laquelle je ne commande que jusqu'à la Moselle, et je voudrais bien l'avoir. N'oubliez pas, dans l'arrangement des armées, de me resserrer le plus possible de ma frontière en considérant la trouée de Carignan comme mon centre.

En vérité, mon cher Lajard, tout en dictant cette lettre, je me demande à quoi nous serviront ces dispositions si indispensables pour peu qu'on tarde encore à ramener, par une crise salutaire, l'ordre au dedans et à faire respecter la Constitution, dont un des pouvoirs vient d'être si atrocement avili et sera peut-être ouvertement attaqué.

. . . .

Le général d'armée,

LAFAYETTE,

Est-il surprenant que, dans un pareil état d'esprit, partagé entre des préoccupations politiques et ne voyant déjà plus que la préparation de la lutte contre l'invasion prussienne, Lafayette soit resté, par rapport à Luckner, dans une inaction qui lui a été reprochée. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'il se trompait de bonne foi et croyait avoir fait tout le nécessaire pour coopérer à la manœuvre de la Lys. Il faut enfin ajouter qu'il ne tenait qu'à Luckner de lui donner d'autres instructions.

Dans son discours du 29 *juillet* 1792, *Bureaux de Pusy explique, en effet, l'idée que se faisait le commandant*

de l'armée du Centre, du rôle qu'il avait à jouer pour fixer le camp autrichien de Mons.

L'armée de M. le maréchal de Luckner avait quitté nos frontières, elle était occupée à Menin; elle avait chassé de Courtrai un détachement des ennemis qui occupaient cette ville. Les rapports des espions et des déserteurs se réunissaient pour nous faire penser que les troupes ennemies campées sous Mons étaient familiarisées avec les simulacres d'attaque de l'armée de Lafayette, de Maubeuge sur Mons, qu'elles avaient resserré et retranché leurs positions et qu'il devait en partir un corps considérable pour se joindre à l'armée autrichienne campée sous Tournay. Il fallait empêcher cette jonction; et, pour y réussir, M. Lafayette quitta le 19 juin (1) son camp sous Maubeuge et se porta, avec autant de zèle que d'audace, à celui de Taisnières-sous-Bavai. Cette nouvelle position était extrêmement hardie à occuper, non qu'elle ne fût très militaire, mais la nature l'a préparée pour une armée de 50,000 hommes au moins, et... celle de M. de Lafayette n'était pas de 18,000 (2). Il fallut corriger cet inconvénient... On fortifia les points faibles du camp, et bientôt notre position fut rétrécie par des retranchements et réduite aux proportions qui convenaient à nos forces... L'ennemi ne douta pas que nous n'eussions sérieusement l'intention d'engager une affaire; il fit repasser des troupes de sa gauche à sa droite; il la fortifia par des retranchements et par des abatis (3); il fit ouvrir des communications dans la forêt pour la facilité de ses mouvements; enfin,

---

(1) Le capitaine Hausenblas donne comme date le 18 (page 72).

(2) La situation du 25 juin donne comme effectif 24,895 hommes.

(3) Voici ce que dit à ce sujet le *Journal de la campagne de* 1792, de l'archiduc Charles :

« Le même jour (19 juin), l'ennemi vint à Taisnières et occupa Hon-Bettignies, et avec son avant-garde Fontenoy ; comme il pouvait de

il arriva à l'époque du 22 juin sans avoir détaché un seul homme pour renforcer l'armée de Tournay (1). Il fallait l'entretenir dans cette défiance qui le paralysait; sa droite était devenue assez respectable pour qu'il ne put raisonnablement craindre d'y être attaqué, à moins que ce ne fut par des forces supérieures qui n'étaient pas à notre disposition. M. Lafayette se décida donc à se porter brusquement sur la gauche de l'ennemi, afin d'y attirer de nouveau toute son attention et de gagner du temps (2)... Après s'être porté sur la gauche de l'ennemi et s'y être mis en bataille... il garda cette position tant que dura le séjour de M. le Maréchal (Luckner) à Menin... (3).

---

là nous attaquer par le bois de Sart, il fut ordonné aux chasseurs de couvrir par des abatis tous leurs postes dans le bois. »

« Le 20, dans l'après-midi », ajoute l'archiduc Charles, « l'ennemi vint avec 2,000 à 3,000 hommes reconnaître vers Blaregnies, mais il se retira ensuite sur Bavai.

« Le 21, au matin, on apprit que 10,000 à 12,000 ennemis étaient venus de Givet vers Morialme pour occuper le camp de Maubeuge, abandonné par Lafayette. Ce dernier se tenait encore à Bavai. »

(1) Il résulte de l'ouvrage du capitaine Hausenblas que si, le 18, il se trouvait à Mons 10 bataillons 1/2, 13 compagnies et 19 escadrons, le 21 le duc de Saxe-Teschen ordonnait l'envoi à Tournay de 1 bataillon 1/2 prélevé sur Mons.

Bureaux de Pusy reconnaît d'ailleurs lui-même que l'ennemi a pu détacher des troupes de Mons : « Les troupes autrichiennes (de Mons) restèrent dans ce même nombre jusqu'au moment où le projet de M. le maréchal Luckner ne pouvant plus être douteux, les généraux ennemis crurent nécessaire de détacher un corps d'environ 7,000 hommes pour renforcer celui qui, sous Tournay, devait être opposé à M. le maréchal Luckner... ». Si le chiffre n'est pas exact, l'assertion du détachement est nettement formulée et contredit celle qui fait l'objet de la présente note.

(2) Ce fut le 23 que Lafayette exécuta ce mouvement avec avant-garde à Glisuelle.

(3) *Mémoires de Lafayette*, tome III, page 363 (Discours de Bureaux de Pusy à la séance du 29 juillet 1792).

c) **Conclusion.**

Cette étude ne serait pas complète si l'on ne tentait d'en synthétiser les faits pour en déduire les enseignements qu'ils semblent comporter.

On remarque tout d'abord chez les deux adversaires l'idée primordiale d'éviter la bataille. Autant les grands capitaines sont avides de rechercher cette conclusion logique et inéluctable de leurs combinaisons géniales, autant les autres paraissent la fuir, justifiant en cela les paroles de Clausewitz : **Plus un général en chef est animé du véritable esprit de la guerre, plus il a conscience qu'il peut et doit vaincre son adversaire, et plus ardemment il recherche une grande bataille et compte tout atteindre par elle... (Mais) alors que l'on étudie l'histoire des guerres ; la grande généralité des cas semble tout d'abord prouver que l'action est l'exception... Dans une bataille générale, le terrain sur lequel l'action se concentre et l'espace de temps pendant lequel elle se développe se réduisent à des proportions si restreintes par rapport à la masse des troupes à engager que le général en chef cède facilement à la crainte de ne pouvoir, dans ces conditions, utiliser la totalité de ses forces. De là à renoncer à risquer une grande décision en un seul coup, il n'y a qu'un pas, et ce pas, le général le franchit fréquemment dans l'espoir absolument chimérique d'arriver au même résultat en gagnant du temps et en morcelant son action.**

Loin de rechercher la bataille, le duc de Saxe-Teschen préside le 6 mai un conseil de guerre qui, au lendemain même des paniques de Quiévrain et de Tournay, émet cet avis que devant le découragement complet des Français, qui ne tiennent pas devant l'attaque, il n'y a plus de nouvelle opération à entreprendre.

Loin de risquer une décision, le généralissime autrichien garde une attitude passive en se couvrant partout

par des détachements dont quelques-uns ne s'expliquent pas toujours. Au début de mai, son corps, de 22,000 *hommes et de* 5,600 *chevaux, est échelonné sur un front de plus de* 100 *kilomètres* (1); *dès ce moment il garde les Flandres par un détachement à Rousselaer, alors que Lafayette est encore à Givet et Rochambeau au camp de Fanars. Plus tard, quand il se trouvera en face de Luckner, sur la Lys, il refoulera bien l'avant-garde de celui-ci à Harlebeke et à Cuerne; il le menacera, mais il ne l'attaquera pas avec le maximum de ses forces dans une bataille décisive.*

Pour justifier cette attitude, le général Beaulieu écrit bien au conseil aulique qu'il faut tenir en respect les ennemis intérieurs; il invoque encore le manque de forteresses solides; il critique l'état de celles de Mons et de Tournay qui pourraient tenir au plus trois jours, et dont il y a lieu d'assurer la défense au moyen du corps mobile; il dit encore que l'absence d'une artillerie de siège ne permet pas aux Autrichiens d'attaquer les forteresses ennemies, seul moyen pour eux de prendre l'offensive. Il fait remarquer enfin que l'ennemi est muni d'une double ligne fortifiée, derrière laquelle il peut faire toutes les navettes, débouchant ici ou là et forçant ainsi l'ennemi à de nombreux détachements et à des mouvements continuels afin d'assurer une observation constante de ces mouvements.

En admettant les embarras causés par les révolutionnaires Belges, qui toutefois, trompèrent complètement les espérances de Dumouriez et de Biron dans la triste expédition du 29 *avril, et celles de Luckner dans son mouvement sur Courtray; en admettant que pour passer à l'offensive il fallût briser en un point la ligne fortifiée de l'ennemi, comme on le fit plus tard en* 1793 *et* 1794, *il n'en restait pas moins possible d'adopter une défensive-*

(1) Hausenblas, page 24.

offensive en profitant du plan défectueux de Luckner pour manœuvrer contre lui en lignes intérieures. Lorsque l'on apprit sûrement le 17, que Luckner marchait sur Courtray, ne pouvait-on **profiter de la supériorité morale incontestable** *des troupes autrichiennes pour contenir Lafayette,* **qui n'attaquait pas**, *par un simple rideau formé par les 13 compagnies légères et les 19 escadrons de cavalerie de Mons, tandis que les 10 bataillons et demi qui s'y trouvaient, se seraient portés en une marche forcée sur Tournay. Cette cavalerie aurait surveillé avec la plus vive attention les mouvements de Lafayette; et, au premier indice, ce détachement, quelque faible qu'il fût, n'eût pas hésité à payer d'audace et à attaquer. En admettant même que ces troupes eussent été refoulées, elles eussent mené devant Lafayette le combat en retraite et l'eussent attiré sous les coups de Clerfayt qui, victorieux de Luckner, vers Tournay, se serait aussitôt retourné contre Lafayette. Que si, dans cette manœuvre, Mons eût été découvert, la place pouvait résister 3 jours, c'est-à-dire autant qu'il en fallait pour amener la décision sur l'objectif principal représenté par l'armée de Luckner. La victoire remportée sur celui-ci assurait par cela même la récupération de Mons. Enfin, qu'était-ce que cette place, si ce n'est un objectif purement géographique, et par cela même sans aucune influence sur le succès final qu'assure seule la destruction des forces actives.*

On peut encore reprocher au duc de Saxe-Teschen de n'avoir pas su soustraire sa masse de manœuvre aux fluctuations incessantes et énervantes résultant de l'arrivée continue de renseignements plus ou moins indécis. En d'autres termes, sa masse de manœuvre est à elle-même sa propre couverture.

Si, loin de considérer les places et les objectifs géographiques des Flandres, de la Lys, de Tournay, de Mons, de Charleroi, de Namur, il en eût fait abstraction pour ne

viser que les forces ennemies, dont il a su parfaitement tous les emplacements et mouvements, il se serait borné à les reconnaître par des avant-gardes en arrière desquelles il eût tenu sa masse de manœuvre en position centrale, et prête à déboucher en masse pour amener la décision au point où l'effort principal de l'ennemi se serait manifesté. Ainsi, au début de mai, il suffisait d'une avant-garde à Charleroi, en face de Lafayette, d'une autre à Mons, en face de Luckner et d'une troisième à Tournay, opposée aux camps de Maulde, d'Annappes et de Cysoing. La masse de manœuvre devait être alors sur la ligne Nivelles, Braine-le-Comte. Lorsque le 6 *juin, Lafayette arrivait à Maubeuge, les avant-gardes se seraient réduites à celles de Mons et de Tournay, et la masse de manœuvre se fût portée à Ath. Enfin le* 17, *au moment où l'on apprenait la marche de Luckner sur Courtray, la masse de manœuvre se portait aussi d'Ath sur ce point et attaquait de flanc Luckner fixé de front par le détachement du colonel Mylius.*

C'est encore un objectif géographique, que Courtray; mais Luckner ne l'en poursuit pas moins, sans tenir aucun compte des forces ennemies qu'il laisse sur son flanc. Le 18, *en effet, au moment où il attaque les défenseurs de Courtray, au nombre de* 558 *chasseurs ou tirailleurs et de* 26 *hussards, il néglige à Tournay* 12 *bataillons* 4/6, 7 *compagnies et* 13 *escadrons. Si Luckner avait recherché la bataille, n'aurait-il pas tourné contre cette masse de* 11,000 *fantassins, et de* 2,300 *cavaliers les efforts de ses* 24,000 *hommes, pendant qu'il la fixait par les* 5,800 *du camp de Maulde et les* 6,000 *de celui de Lille. Au lieu de tenter cette action décisive, il va donner avec toute son armée de* 24,000 *hommes contre les* 584 *du colonel Mylius !*

Lafayette, qui laisse encore 9 *bataillons à Givet le* 18, *n'a pas plus que les deux autres chefs d'armée le sentiment de la bataille. Bureaux de Pusy dit, il est vrai,*

que Lafayette devait éviter avec la plus grande circonspection un engagement général, car les avantages d'un succès qui se serait réduit à refouler les ennemis sous Mons et non à enlever cette place, n'eussent pas compensé les inconvénients d'un échec qui aurait pu couper la retraite sur Maubeuge ou l'imposer sur Givet et laisser l'ennemi victorieux et libre de détacher la majeure partie de son armée pour marcher contre Lucker.

On fera remarquer que c'était justement en n'attaquant pas qu'on laissait à l'ennemi toute liberté de détacher celles de ses troupes qu'il voudrait; et de fait, il a envoyé à Tournay un bataillon et deux compagnies sans que Lafayette s'y soit opposé. Il aurait encore pu en détacher davantage que Lafayette ne l'en aurait pas empêché, **puisqu'il n'attaquait pas.** *Dans le cas actuel, la solution logique était pour Lafayette d'attendre le moment où Luckner débouchait de Lille vers Courtray, puis d'attaquer ce jour même l'ennemi à fond, afin non seulement de maintenir devant lui toutes les forces qui s'y trouvaient, mais encore d'y attirer toutes celles que cette attaque pourrait tromper. Quant aux suites de cette offensive, Lafayette avec ses* 24,000 *hommes n'avait-il pas l'effectif nécessaire pour lutter au moins un jour, et se dérober à la nuit à la faveur de la place de Maubeuge. Quel que fût l'effectif d'ailleurs, il fallait payer d'audace en attaquant, car l'histoire montre à tout instant que ce procédé donne à l'assaillant une supériorité morale incontestable qui lui assure le succès. Enfin, quel que fût le sort de Lafayette, au point secondaire, le but était atteint si Luckner était victorieux sur le point décisif.*

Si Lafayette ne voulait pas combattre, il lui fallait alors ne laisser qu'un simple masque devant l'ennemi et envoyer à Luckner tous les renforts possibles (1); *mais*

---

(1) Dans la *Revue* de mai, un renseignement incomplet puisé dans une revue autrichienne, ou tout au moins mal interprété par nous, nous

dans ce cas, pourquoi Luckner ne les avait-il pas emmenés avec lui? Car ils étaient le 6 *à Maubeuge et Luckner n'est parti de Famars que le* 9.

Poser la question, c'est critiquer le plan de Luckner : sa combinaison péchait à la fois contre le principe de la concentration des efforts et contre celui de l'économie des forces. Le front qu'il opposait à l'ennemi pouvait être regardé comme ayant sa gauche à Lille et sa droite à Maubeuge. Le respect qu'inspirait à l'ennemi la double ligne de forteresses dont parle le général Beaulieu, respect d'autant plus grand qu'il n'avait pas d'artillerie de siège, permettait à Luckner de se servir de cette ligne comme d'une

---

avait fait penser que Lafayette n'avait plus personne devant lui le 22, ce qui nous avait fait dire que, « libre de ses mouvements, n'ayant personne devant lui, Lafayette devait pousser de l'avant ». Il résulte, au contraire, de l'étude des situations des 18 et 22 juin, publiées par le capitaine Hausenblas, qu'il y avait à Mons 9 bataillons environ, 11 compagnies et 19 escadrons le 22. C'est pour cela que nous modifions aujourd'hui l'observation faite par nous dans la *Revue* de mai. Au surplus, voici le document qui nous l'avait inspirée :

« Interprétant faussement la situation (résultant du mouvement de Luckner sur Courtray), le duc Albert poussa ses principales forces vers la droite; en effet, il envoya le gros sous le F. Z. M. comte de Clerfayt (qui, le 31 mai, avait remplacé le feld-maréchal Bender, nommé à Luxembourg) vers Coyghem (à 10 kilomètres au sud de Courtray), et le F. M. L. Beaulieu, à Vichte (à 10 kilomètres de Courtray), pour couvrir le passage de l'Escaut à Audenarde pendant qu'il ne restait à Tournay que 4 bataillons et 4 escadrons de la colonne du F. M. L. Latour. Heureusement pour les Autrichiens, l'incapacité (*unfähigkeit*) des deux généraux français laissa passer, sans en tirer profit, ce moment si favorable pour eux. Aussi, lorsque le 20 juin, les Autrichiens attaquèrent avec succès et repoussèrent les avant-postes français à Harlebecke et à Cuerne, Luckner ne vit rien de mieux à faire que de battre en retraite sur Lille, à la fin du mois de juin ». (*Die ersten Feldzüge der französischen Revolution*, 1792 und 1793, von Alexander Chevalier Minarelli-Fitz-Gerald, Organ der Militär Wissenschaftlichen Vereine. — Wien, 1889.) Pour être complète, cette observation aurait dû dire qu'il y avait encore à Mons 9 bataillons environ que Lafayette devait immobiliser.

digue aux deux musoirs de laquelle il pouvait aisément déboucher. Il fallait, en vertu du principe de la concentration des efforts, choisir l'un ou l'autre, et, d'après celui de l'économie des forces, ne laisser au débouché inutilisé que le minimum des forces nécessaire, et non une armée de 24,000 *hommes, alors que lui-même n'en disposait que de* 24,000 *pour faire l'effort décisif.*

Maintenant quel était le débouché à choisir? On y répondra en citant ici les magistrales critiques de deux grands hommes de guerre à propos du plan dicté, en 1794, *à Pichegru par Carnot, et qui ne fut que la répétition de celui de Luckner.*

L'énorme faute que commettait Pichegru en partageant son armée, *dit le maréchal Soult*, offrait à un général entreprenant, la plus belle occasion qu'il pût souhaiter. Le prince de Cobourg avait 90,000 hommes autour de Landrecies; sa ligne d'opération était assurée par la possession de cette place, du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé; il n'avait pas d'armée ennemie devant lui; des corps détachés sur la Lys, l'Escaut et la Sambre couvraient ses flancs suffisamment; il était libre de se porter sur l'une ou l'autre des armées françaises qui se formaient imprudemment à ses côtés et de l'écraser. Si, par exemple, le prince de Cobourg eût marché avec toutes ses forces réunies pour forcer la droite de Pichegru entre Lille et Menin, il n'est pas douteux que Pichegru n'eût eu les plus grandes peines à sortir d'embarras et à gagner Cassel ou Dunkerque, afin de ne pas être acculé à la mer. Mais le prince de Cobourg manquait de décision et ne savait que suivre tous les mouvements de son adversaire...

Ce jugement n'indique-t-il pas en même temps la manœuvre en lignes intérieures qu'eût dû faire le duc de Saxe-Teschen, la faute commise par Luckner en se séparant en deux masses à peu près égales, enfin le danger qu'il y avait à choisir le débouché de la Lys?

L'archiduc Charles sera encore plus explicite :

En vertu d'un plan ébauché à Paris... les opérations des Français dans les Pays-Bas devaient être dirigées contre les deux ailes. On vanta ces opérations à cause de leur brillant succès final ; pourtant, après mûr examen, elles paraissent défectueuses et ne semblent nullement être le moyen le plus sûr, le plus prompt et le moins meurtrier d'atteindre le but. D'abord, l'action simultanée sur les deux ailes de l'ennemi lui abandonne la ligne la plus courte du centre d'où il peut, avec toutes ses forces, se jeter sur l'une des deux colonnes assaillantes et la repousser avant l'intervention de l'autre. Dans le cas actuel, les troupes françaises combattant dans les Pays-Bas avaient leurs lignes de communication et de retraite séparées et trop éloignées l'une de l'autre eu égard à leur proximité de leur propre base. Celle des Autrichiens passait par Liège et Maestricht ; celles des Allemands du Nord était le Rhin inférieur, etc... Une attaque heureuse sur cette ligne, la plus extérieure de toutes, avait pour résultat non seulement la retraite des troupes auxquelles cette ligne était propre, mais encore la dislocation de toutes les autres. Cette considération fut surtout mise en lumière lorsque les Français partant de la Sambre atteignirent les communications des Autrichiens. En même temps, dans cette attaque, les assaillants avaient l'avantage d'avoir leur flanc droit couvert par la Meuse et par les Ardennes trop difficilement franchissables. Enfin, dès la première marche, ils se trouvaient plus rapprochés de la ligne de retraite de l'ennemi que toutes les troupes établies par celui-ci depuis Mons jusqu'à la mer, en même temps que le terrain leur était plus favorable pour la rapidité des marches. Pourquoi les Français ne réunissaient-ils pas toutes leurs forces pour une action aussi décisive et ne se procuraient-ils pas la vraisemblance du succès en s'étendant et manœuvrant le plus rapidement possible?

Il suffisait d'occuper en même temps l'ennemi sur les autres points, avec le minimum de masse, après que la majeure partie de ses forces eût été immobilisée par les sièges entrepris par lui. Napoléon, l'artiste par excellence, eut en 1815 cette idée.

Une attaque de l'aile gauche des Français dans les Pays-Bas ne procurait pas les mêmes avantages que celle qui venait de la Sambre. La première se développait dans un pays très coupé de cours d'eau et dans lequel chaque pas ne pouvait être fait que lentement et rencontrait une résistance considérable; en outre, les assaillants couraient le danger d'être jetés à la mer par une action débordante.

Ainsi donc, le plan de Luckner ne péchait pas seulement contre le principe de la concentration des efforts et de l'économie des forces; il utilisait encore le terrain dans les conditions les plus défavorables et exposait l'assaillant à être acculé à la mer.

(*A suivre.*) B.

LA

GUERRE DE 1870-1871 (1)

MÉMOIRE MILITAIRE

rédigé en vue d'une guerre avec l'Allemagne

(MAI 1867)

La première question qui se présente à l'esprit, dans l'hypothèse d'une guerre avec l'Allemagne, conduite par la Prusse, est celle-ci :

Que fera l'ennemi au premier moment? Se tiendra-t-il sur sa base générale du Rhin, où il est si solidement établi, et attendra-t-il que la France manifeste ses projets? Ou bien, résolu à prendre l'offensive, viendra-t-il, avec ses corps tout organisés, prendre position dès le début sur les bases actives et fortifiées qu'il possède devant nos frontières, c'est-à-dire devant la basse Alsace et sur le front et le flanc de la Lorraine, pour tenter immédiatement l'invasion de notre pays?

L'état actuel des esprits dans les armées prussiennes,

---

(1) Annexe aux numéros de juillet et août 1900.

NOTA. — Voir la carte de France du service du génie (partie Nord-Est), les cartes de l'état-major nos 24, 25, 26, 35, 36, 37, 38, 53, 54

la confiance exagérée que leur ont donnée leurs succès de 1866, et qu'augmente encore la supériorité attribuée par elles à leur armement, l'espérance qu'elles auraient de surprendre la France au milieu de préparatifs et de mouvements incomplets, tout nous porte à penser que l'ennemi prendra le second parti et ne nous laissera pas l'initiative de l'attaque.

C'est donc particulièrement la défense du pays que nous allons traiter dans ce mémoire, tout en exposant ensuite ce qui nous paraîtrait devoir être fait dans le cas où les circonstances nous conduiraient à prendre une offensive résolue dans diverses directions.

La partie de nos frontières comprise d'une part entre le Rhin et la Moselle, d'autre part entre la Moselle et la Meuse, et entre la Meuse et la Sambre (1), serait celle que menaceraient particulièrement les armées allemandes. Leurs forces, agissant de concert en vertu des traités d'alliance récemment conclus, seront assez considérables pour qu'on puisse les supposer opérant concentriquement de différents côtés, et il est vraisemblable que nous pourrions avoir affaire aussi, vers le haut Rhin, à une armée du sud de l'Allemagne, qui, renforcée d'un contingent prussien, passerait le fleuve à Bâle ou aux environs, envahirait la haute Alsace et chercherait à pénétrer plus loin, soit par les Vosges, soit par la trouée entre les Vosges et le Jura. Mais ce ne serait là qu'une opération accessoire et secondaire, dont nous aurions raison au moyen du corps défensif français qui aurait pour base et appui le camp retranché de Belfort. Nous reviendrons sur ce point après avoir envisagé les lignes d'invasion plus menaçantes, celles qui auraient pour objectif surtout la basse Alsace et la

---

(1) Ceci suppose que la neutralité de la Belgique ne serait pas respectée.

Lorraine, contrées qui ont été, à diverses époques, un des principaux théâtres de nos guerres.

Cette partie de la frontière française entre le Rhin et la Moselle est encore, en ce qui nous regarde, dans l'état où l'ont mise les événements de 1815 et les traités de Vienne.

Mais les Allemands y ont pris contre nous une attitude beaucoup plus agressive et dangereuse que jamais.

Qu'on nous permette de rappeler ce qu'écrivait à ce sujet, en 1837, le lieutenant-général Dode, dans un rapport à la haute commission de défense instituée l'année précédente : « Ce côté de la France, disait-il, est sans « contredit le plus vulnérable et le plus menacé..... Nos « voisins l'ont toujours signalé comme l'entrée la plus « favorable à leurs dessèins, s'ils avaient à exécuter « une troisième invasion chez nous. Les travaux qu'ils « ont fait exécuter sur la partie de leur territoire qui « nous fait face, ont pour but de corroborer ce plan « d'attaque et développent encore plus leurs vues..... « L'Allemagne tend d'ailleurs à se centraliser et à former « un corps plus compact et plus homogène. La fusion « des intérêts commerciaux qui s'opère sous nos yeux « (1837) sur ce vaste territoire produira, dans un avenir « peu éloigné, une fusion d'intérêts politiques qui fera « de ce grand corps, faible autrefois par ses divisions, « une masse très redoutable... ».

Après trente années, ces prévisions viennent de se réaliser complètement.

La situation même s'est notablement aggravée, car les places fortes fédérales élevées devant notre frontière de la Lorraine et du Rhin vont être désormais aux mains d'une seule puissance, celle qui dirigerait les opérations militaires, la Prusse, et cette ceinture de fer qui nous étreint pèsera sur nous d'un poids plus lourd.

En outre, l'existence des nombreuses voies ferrées qui, partant des divers passages du Rhin, viennent converger

sur les points fortifiés, a créé des dangers nouveaux par la facilité de concentration rapide des troupes d'invasion. Il y a donc une nécessité impérieuse de s'occuper des moyens de défendre cette frontière.

PRINCIPAUX PASSAGES DU RHIN DONT L'ALLEMAGNE DISPOSE AVEC PONTS ET TÊTES DE PONTS.

Toutes les forces de l'Allemagne du Nord peuvent être portées très promptement sur la rive gauche du Rhin par les voies de fer qui aboutissent aux divers points de passage du fleuve.

Ces passages principaux sont ceux de :

1° *Maxau*, à 8 kilomètres en aval de *Lauterbourg*, pont de bateaux sur lequel passe le chemin de fer de *Carlsruhe* à *Landau;*

2° *Germersheim*, pont de bateaux avec double tête de pont fortifiée ;

3° *Mannheim*, pont de bateaux et pont fixe qui s'achève pour le passage du chemin de fer;

4° *Worms*, pont de bateaux;

5° *Mayence*, place puissamment fortifiée, pont de bateaux et pont fixe pour le chemin de fer de la rive gauche du Mein;

6° *Coblentz*, double tête de pont fortifiée, pont de bateaux et pont fixe ;

7° *Bonn*, pont de bateaux;

8° *Cologne*, pont de bateaux et pont fixe;

9° *Dusseldorf*, pont de bateaux et pont fixe.

LIGNES D'OPÉRATIONS DE L'ENNEMI POUR UNE INVASION DE LA FRANCE.

Les lignes de voies ferrées en communication avec ces divers passages et menaçantes pour la France, sont :

1° Pour l'invasion de la basse Alsace, la ligne

Rastadt, *Carlsruhe*, *Landau;* la ligne *Mayence*, *Neustadt*, *Landau*, *Wissembourg ;*

2° Pour l'invasion de la Lorraine, les trois lignes *Mayence*, *Kaiserslautern*, *Sarrebrück; Mayence*, *Neunkirchen*, *Sarrebrück*, *Trèves; Sarrelouis*, *Sarrebrück*, toutes trois venant aboutir à la vaste gare de *Sarrebrück*, disposée pour cette grande concentration, et se prolongeant sur notre territoire par la ligne de *Forbach*, *Saint-Avold*, *Metz;*

3° Enfin la ligne *Trèves-Luxembourg*, et entre Moselle et Meuse la ligne *Cologne*, *Aix-la-Chapelle*, *Spa*, *Luxembourg*, ces deux lignes se prolongeant par voie ferrée également sur *Thionville* et *Metz* et sur *Longwy* par *Arlon*.

La marche stratégique des Allemands contre la France comprendrait peut-être aussi une ligne d'opérations à leur extrême droite, par les voies de fer qui, partant de *Cologne* et de *Dusseldorf*, passent par *Aix-la-Chapelle*, *Liège*, *Namur*, *Charleroi*, à travers la Belgique (1).

Ce pays chercherait assurément à faire respecter sa neutralité. L'intérêt de la France ne serait pas de la violer; mais les Prussiens pourraient n'avoir pas le même scrupule, eu égard à l'avantage qu'il y aurait pour eux à être maîtres, sur la ligne dont nous parlons, des citadelles de *Liège* et de *Namur* qui leur seraient d'un puissant secours, soit pour jalonner leur ligne d'opérations, soit comme appui dans les luttes dont la Belgique serait le théâtre. Cette ligne d'opération les conduirait droit sur la partie de notre frontière où existe la trouée de l'Oise, direction la plus courte à suivre pour marcher sur Paris. Il est donc prudent de tenir compte de cette éventualité d'attaque.

On voit que, d'après les facilités de mouvements rapides et de concentration que leurs lignes ferrées donneraient

(1) Dans l'hypothèse déjà faite page 729.

aux Allemands, ils pourraient, dès le premier moment de la guerre, avoir quatre bases d'opérations distinctes, établies immédiatement devant nos frontières jusqu'à les toucher pour ainsi dire, savoir :

1° Devant la basse Alsace, *Landau* et *Germersheim;*

2° Devant la Lorraine, *Sarrebrück* et *Sarrelouis*, sur la Sarre;

3° Au flanc gauche de la Lorraine, *Luxembourg* (1);

4° Devant la trouée de l'Oise, *Namur* et *Charleroi.*

Ces quatre bases seraient d'ailleurs reliées très directement entre elles par des voies ferrées : la ligne *Namur, Luxembourg*, qui court parallèlement à la frontière française, la ligne *Luxembourg*, *Trèves*, *Sarrelouis*, *Sarrebrück*, et la ligne *Neunkirchen*, *Neustadt* par *Kaiserslautern*, indépendamment des routes de terre remplissant le même objet, telle que la route de *Sarrebrück* à *Landau* par *Deux-Ponts* et *Pirmasens.*

Cette situation est grave; elle appelle toute notre attention et nous dicte ce que nous avons à faire.

FORCES QUE L'ENNEMI POURRAIT METTRE EN MOUVEMENT CONTRE NOUS AU PREMIER MOMENT DE LA GUERRE.

Nous supposons que l'ennemi, au premier moment de cette guerre, ne présenterait pas moins de 390,000 hommes en totalité sur les quatre points que nous venons de considérer, savoir : devant la basse Alsace, 80,000 hommes; sur la Sarre, devant le centre de la Lorraine, où serait la principale base d'opérations, 160,000 hommes; sous Luxembourg, 70,000 hommes; en Belgique, 80,000 hommes.

Admettons en outre que le corps qui passerait le

(1) Au moment où ce mémoire a été écrit, Luxembourg était encore aux mains de la Prusse. Il est hors de doute que cette puissance, en cas de guerre, ferait tous ses efforts pour revenir sur ce point avant nous.

Rhin à Bâle serait de 70,000 hommes, cela ferait un total de 470,000 hommes, auquel nous pouvons, dans les circonstances actuelles, évaluer les forces allemandes qui pourraient agir contre nous dans les premières phases de la lutte.

A ces forces, nous devons pouvoir opposer :

1° Une armée du Rhin, l'aile gauche en basse Alsace, l'aile droite dans la haute Alsace ou à Strasbourg (voir ci-dessous), 60,000 *hommes;*

2° Une armée de la Moselle, placée devant le grand débouché de *Sarrebrück* et présentant un de ses corps vers *Thionville*, 140,000 *hommes;*

3° Une armée du Nord ou de la Meuse, indépendamment des garnisons des places fortes de cette frontière, 60,000 *hommes;*

4° Nous devrions en outre avoir une armée de réserve de 120,000 hommes établie sur la base *Reims*, *Châlons*.

La première de ces villes serait transformée par des ouvrages de campagne en une grande place de manœuvres, et l'armée qui s'y appuierait pourrait se porter par les voies ferrées soit sur le Nord, soit sur la Lorraine, soit vers Langres.

5° Aile droite de l'armée du Rhin dans la haute Alsace (voir ci-dessus), 60,000 *hommes.*

Pour ces armées du Rhin, de la Moselle, du Nord et de réserve, nous atteignons un total de 440,000 *hommes*, sans compter, bien entendu, ni les garnisons des places fortes, ni la deuxième réserve à constituer sous Paris (1).

Abordons les détails et voyons ce que devront être les positions et les mouvements de nos différentes armées par rapport à celles qui leur seront opposées.

---

(1) Nous n'évaluerons pas à plus de 90,000 hommes, à prendre dans l'armée active, les garnisons des places du Nord, de l'Est et de l'intérieur. Ces garnisons seraient complétées par des bataillons de gardes nationales mobiles.

DANS LA BASSE ALSACE : AILE GAUCHE DE L'ARMÉE DU RHIN.

L'armée ennemie a pour base *Landau* et *Germersheim*, sa droite s'étendra jusqu'à *Pirmasens* au moyen d'un corps qui la reliera avec son armée de la Sarre.

Partant de cette base, elle attaquera la basse Alsace à la fois par les montagnes entre *Bitche* et *Wissembourg* et par la plaine entre *Wissembourg* et le *Rhin*, parce qu'elle a intérêt à appuyer sa gauche au fleuve, afin de n'être pas coupée de ses passages de communication avec la rive droite. Mais, tout en considérant que le gros de ses forces opérera sans doute par la plaine à l'est de *Wissembourg*, parce que là le pays est ouvert et se prête bien aux mouvements de la cavalerie et de l'artillerie, et aussi parce que l'ennemi est maître de plusieurs belles routes et du chemin de fer, il faut admettre qu'il fera aussi des efforts sérieux par sa droite contre le pays montagneux à l'ouest de *Wissembourg*, par le haut des vallées de la Lauter et du Sauerbach, comme les alliés l'avaient fait en 1793. Car, s'il y a nécessité impérieuse pour nous de lier toujours les mouvements de notre armée du Rhin à ceux de l'armée de la Moselle, l'ennemi doit tendre naturellement à contrarier ce but, et il doit penser qu'il pourrait y réussir par l'opération que nous indiquons.

PREMIÈRE POSITION DE L'ARMÉE DU RHIN.

L'armée française de la basse Alsace occuperait au moment de la guerre la ligne de la Lauter, sa droite à *Lauterbourg*, sa gauche à *Wissembourg* et à la position du *Col du Pigeonnier*, sur la route de *Bitche*. Elle pourrait même, si elle n'avait pas devant elle un ennemi très supérieur en forces, occuper de ce côté la belle position de *Nothwiller*, qui a action sur le haut des deux vallées de la Lauter et du Sauerbach et qui, en 1793, a été

longtemps tenue avec avantage par les Républicains. Mais, pour peu que l'ennemi prenne une offensive décidée, cette ligne de la Lauter ne serait réellement pas tenable. Sa gauche, comme nous l'avons dit ci-dessus, est exposée à être tournée; les deux postes qui la jalonnent, *Wissembourg* et *Lauterbourg*, n'ont que très peu d'importance et ne pourraient être défendus sérieusement (1).

Notre armée ne trouverait pas là une ligne de bataille avantageuse, et ne devrait pas y attendre une lutte générale.

Cette opinion, qui a été celle de la plupart des militaires expérimentés et des commissions de défense qui se sont occupés de la question, est d'autant plus fondée que la ligne de la Lauter, susceptible d'être tournée par sa gauche, est aussi menacée à dos; *sur* sa droite, par un passage du Rhin, que tenterait devant *Seltz* un corps auxiliaire ennemi, parti de *Rastadt*, qui n'est qu'à 7 kilomètres du fleuve.

Notre armée ne serait donc, pour ainsi dire, qu'en observation sur la ligne de la Lauter, et si l'ennemi, en forces supérieures, se décidait à marcher en avant, il faudrait ne pas chercher à faire là une résistance de front. Il faudrait refuser la droite, et il est probable que notre gauche même ne pourrait résister longtemps autour de *Wissembourg*, et qu'elle serait contrainte d'abandonner aussi ce point, malgré l'inconvénient qu'il y aurait à laisser ainsi l'ennemi maître de la première partie de la route qui se dirige de *Wissembourg* sur *Bitche*, par le *Col du Pigeonnier*. Cette route, il est vrai, sera maîtrisée plus loin par le corps de 7 à 8,000 hommes,

---

(1) Il faut les considérer non plus comme des places fortes, mais comme de simples postes de guerre pouvant être occupés suivant les chances de la guerre. On ne doit donc pas y laisser un armement qui serait compromis.

qu'il importera de placer sous l'appui de *Bitche*, et qui réunira ses efforts à ceux de la gauche de l'armée d'Alsace, pour défendre la tête des Vosges.

POSITION DÉFENSIVE DE L'ARMÉE DU RHIN : LEMBACH, WŒRTH, HAGUENAU (1).

L'armée fera donc, en se repliant de Wissembourg, un changement de front et viendra se couvrir de l'un des affluents de ces montagnes au Rhin, et tout d'abord du *Sauerbach*, cours d'eau assez important qui descend de *Fischbach* à *Lembach*, passe à *Wœrth*, et longe la tête de la forêt de Haguenau. Dans ce mouvement, la gauche devra faire tout son possible pour tenir *Lembach* même, afin que l'armée reste toujours étroitement liée aux Vosges. Autrement l'ennemi s'attacherait à la séparer de l'armée de la Moselle, en l'isolant de Bitche, et interceptant ses communications à travers la chaîne par la route de *Niederbronn* d'abord et par celle d'*Ingweiler;* puis, poursuivant sa marche, il pourrait même la couper de sa communication avec *Phalsbourg*.

C'est ici le lieu de faire remarquer combien il est essentiel que notre armée de la basse Alsace ne cesse pas de s'appuyer aux Vosges, et qu'elle ne se laisse pas rejeter sur Strasbourg et peut-être acculer au Rhin. Son rôle est de défendre le mieux possible cette partie du pays contre l'invasion, en conservant toujours la possibilité de lier ses opérations avec celles de l'armée de la Moselle et de venir en aide à celle-ci au besoin. Si elle est forcée à se retirer, il faut qu'elle maintienne constamment sa ligne naturelle de retraite à travers les Vosges et sa ligne de communication directe avec l'intérieur de la France, pour aller concourir à la défense générale.

---

(1) Voir les cartes de l'état-major n°s 38 (Wissembourg), 54 (Saverne) et le plan de reconnaissance spéciale. (*Ce plan n'a pu être retrouvé.*)

Elle ne doit pas sacrifier ce devoir à la pensée de protéger Strasbourg, cette place pouvant être momentanément abandonnée aux seuls efforts de sa garnison calculée en conséquence, et secondée par sa patriotique population. Si, à la suite de quelques revers, cette garnison est bloquée par l'ennemi, on peut toujours espérer qu'un retour de fortune nous permettra de venir la dégager comme en 1793, sur ce même théâtre de guerre, les Républicains l'ont fait pour Landau.

L'armée se repliant de la ligne de la Lauter, viendra s'établir sur la rive droite du Sauerbach. Il existe là une belle position de bataille couverte sur sa droite par la forêt de Haguenau et par le *poste de Haguenau* même (1) sur son front, par la rivière où l'on peut faire des retenues d'eau; sur la gauche, par les contreforts des Vosges. Cette position a une étendue de 9 à 10 kilomètres; elle est longée en avant par une belle route, en arrière par le chemin de fer de *Haguenau* à *Niederbronn*. Elle se développe sur une longue crête bien dégagée et dominante.

Les points de solide résistance vers sa gauche sont *Frœschwiller* et *Wœrth*, où il y aurait quelques ouvrages de fortification de campagne à élever. Il faudrait aussi en avoir un ou deux, en avant du front, sur la rive gauche, notamment près du village de *Günstett*. On les aurait construits dès le début de la guerre.

La forêt de Haguenau, rendue impénétrable par de nombreux abatis et certaines dispositions défensives, appuierait solidement la droite. C'est cette position qu'occupaient, mais en sens inverse, les Autrichiens en décembre 1793, lorsque le général Hoche, combinant les mouvements de son armée de la Moselle avec ceux

(1) Haguenau n'est pas, à proprement parler, une place forte, mais un bon poste de guerre, qui aurait dû être consolidé par quelques dispositions défensives du moment.

de l'armée du Rhin que commandait Pichegru, vint se jeter entre eux et les Prussiens, et détermina leur retraite en les battant sur leur droite et leur enlevant les redoutes qu'ils avaient établies vers Frœschwiller et Wœrth, opération dont le résultat fut le déblocus de Landau.

Notre armée, sur cette position de Wœrth, bien plus favorable pour nous qu'elle ne l'était pour les Autrichiens, pourrait soutenir une lutte contre des forces supérieures, avec grande chance de succès.

En occupant cette belle ligne de défense, on maîtrise la communication de *Wœrth* à *Bitche*, on couvre à plus forte raison la route Impériale entre *Haguenau*, *Bitche* et la *Lorraine*, par *Niederbronn*, direction que va suivre le chemin de fer en construction, et on donne la main à l'armée de l'autre versant des Vosges.

De là aussi on menace sérieusement la droite et les derrières de l'ennemi, s'il tentait de pénétrer entre la forêt de Haguenau et le Rhin, et de pousser sur Strasbourg. Nous aurions d'ailleurs laissé un fort détachement dans *Haguenau* qui peut être considéré comme un bon poste de guerre. Si ce détachement était forcé de se replier, il se retirerait d'abord sur *Vendenheim*, point de bifurcation des chemins de fer qui aurait été organisé défensivement et de là sur *Strasbourg*.

Encore un mot sur la position de *Wœrth:* pendant que notre armée du Rhin l'occuperait, elle pourrait, à un moment donné, et sans se compromettre, se dégarnir d'une ou deux divisions qui seraient dirigées rapidement à travers les Vosges, pour renforcer l'aile droite de l'armée de la Moselle, engagée dans une bataille, et frapper un coup décisif. Une marche de nuit suffirait pour ce mouvement.

Si l'armée du Rhin était contrainte par les efforts de l'ennemi à abandonner la position de la rive droite du Sauerbach, elle se retirerait derrière la Moder d'abord,

puis sur la ligne de la Zorn, derrière le canal de la Marne au Rhin, où se trouve le chemin de fer qu'elle aurait un grand intérêt à protéger, sa gauche s'appuyant toujours aux Vosges, son centre à *Hochfelden*, sa droite à *Brumath* et à *Vendenheim*, qui est le nœud des deux voies ferrées. Cette ligne, bien moins importante à conserver en 1793 qu'aujourd'hui, fut occupée et tenue par l'armée de Pichegru, et les Autrichiens ne purent l'en débusquer.

Ce mouvement de retraites successives de l'armée du Rhin suppose que l'armée de la Moselle se serait, de son côté, retirée aussi de la 1re position qu'elle occupera entre *Sarreguemines* et *Saint-Avold*, comme nous le dirons ci-après. Alors le petit corps intermédiaire qui manœuvrait sous l'appui de *Bitche* aurait fait également sa retraite, mais par la crête même des Vosges, en suivant une route qui s'y développe par la *Petite-Pierre*, et il serait venu occuper le plateau de *Phalsbourg*, nœud principal de la communication entre les deux armées.

La place de *Phalsbourg* est précieuse comme point central de défense et d'appui sur la chaîne des Vosges, et pour assurer un moyen de communication avec *Strasbourg*. Il aurait fallu qu'on disposât, à l'avance, sur ce plateau, tant au nord qu'au sud, quelques ouvrages de campagne, de façon à étendre l'action de la place sur la vallée de la Zintzel au nord, et la vallée de la Zorn au sud, dans laquelle passent à la fois le canal, le chemin de fer de *Strasbourg* et une bonne route.

Il est de toute nécessité de maîtriser ces vallées, par lesquelles les alliés, en 1814, ont tourné Phalsbourg, surtout celle de la Zorn. On aurait, dans celle-ci, pris le soin de réorganiser et d'armer le vieux château de *Lützelbourg*, puis de le rattacher à *Phalsbourg*, en construisant un bon ouvrage en terre sur le plateau intermédiaire dit des *Trois-Maisons*. Ces dispositions défensives seraient soutenues par des détachements de la garnison

et des corps de partisans que fournirait la patriotique population de ce pays.

Sur les autres passages des Vosges, entre *Bitche* et *Phalsbourg*, nous ne demanderons pas d'ouvrages de fortification, même passagère. En effet, déjà en 1814 et 1815, l'ennemi avait traversé et parcouru les Vosges en se servant des passages existant alors, aussi librement que s'il n'y avait pas eu de montagnes. Cela lui serait bien plus facile à faire encore aujourd'hui, puisque les Vosges ont été sillonnées partout de chemins nouveaux, forestiers et autres. Si l'on y faisait des ouvrages défensifs, il faudrait en établir partout, et immobiliser sur ces points une partie de nos forces et de nos ressources en armement et en vivres. Seulement il sera bon de préparer quelques obstacles comme abatis et coupures sur certains points, et notamment aux débouchés des passages des Vosges, dans l'Alsace, ne fût-ce que pour assurer, en retardant la marche de l'ennemi, le mouvement de flanc que pourraient faire nos troupes du Rhin pour se porter en Lorraine.

Nous terminerons ce que nous voulions dire ici des Vosges par quelques mots extraits d'un ordre de l'Empereur Napoléon Ier à son Ministre de la guerre, en date du 9 mai 1815, alors qu'on préparait aussi la mise en état de défense de cette frontière : « *Il est des cas où les Vosges sont la retraite de l'armée du Rhin, il en est d'autres où les Vosges menacent les derrières de l'armée de la Moselle* ».

Cela est encore parfaitement vrai aujourd'hui et justifie ce que nous avons proposé ci-dessus.

ARMÉE DE LA MOSELLE.

Dans ce que nous avons dit des opérations probables de cette aile de notre armée du Rhin, nous avons dû supposer qu'elle resterait toujours liée et subordonnée

dans son action à l'armée de la Moselle. Il faudra donc qu'elle soit soumise au commandement général de celle-ci.

Examinons ce que devra être l'armée de la Moselle, comment il conviendra de l'établir et ce qu'elle devra faire.

Dans l'hypothèse que nous avons faite d'une tentative d'invasion de la France, l'armée de la Moselle aura affaire à la masse des forces ennemies venant de *Mayence*, de *Coblentz* par *Trèves* et de *Luxembourg*. Elle devra donc être composée elle-même de forces imposantes. Nous la supposerons de 140,000 hommes, divisés en deux grands corps ou ailes, l'aile droite comprenant 80,000 hommes, qui sera établie, comme nous le dirons en détail plus bas, sur le plateau, entre *Sarreguemines* et *Saint-Avold*, et l'aile gauche (60,000 hommes), en avant de *Thionville*, occupant les deux rives de la Moselle.

1° *Aile droite*. — L'ennemi aura réuni des forces considérables sur la Sarre, qui arriveront sur cette base par les voies ferrées et les routes ordinaires, venant d'une part de *Trèves* sur *Sarrelouis*, d'autre part de *Mayence* et de *Mannheim* sur *Sarrebrück* et vers *Sarreguemines*. *Sarrebrück* sera le point de concentration, le point d'où partiront les plus grands efforts de l'ennemi. Il aura, pour en déboucher, le pont en pierre de la Sarre, et le pont du chemin de fer situé un peu en aval. Il est probable que l'ennemi protégera ces débouchés et la partie de la ville qui est sur la rive gauche de la Sarre, en occupant par des ouvrages de campagne la hauteur allongée et très dominante qui couvre la ville contre nous. S'il ne l'a pas fait assez tôt, ce sera une circonstance favorable pour nous et dont peut-être nous devrons chercher à profiter, comme il sera dit plus loin. Le débouché de Sarrelouis se fera de cette place même qui est sur la rive gauche, et au moyen de plusieurs

routes pénétrant directement en France. Quant à l'autre extrémité de sa base, Sarreguemines, l'ennemi cherchera sans aucun doute à forcer le pont de la Sarre, qui est à nous, à s'emparer de la ville et à s'y enraciner en élevant quelques ouvrages défensifs sur la hauteur qui la domine immédiatement, opération que la disposition des lieux rendrait très facile et très profitable pour lui. La route existant sur la rive gauche de la Sarre lui donnerait le moyen de relier immédiatement les différentes colonnes.

Partant de cette base ainsi consolidée, l'ennemi envahirait sur un grand front la Lorraine, sa droite ayant *Metz* pour objectif, sa gauche *Lunéville* et son centre *Nancy*.

Nous n'exagérons pas en admettant qu'il déploiera dans ce grand mouvement 160,000 hommes au moins. Ce mouvement serait combiné, d'ailleurs, avec un autre que ferait l'ennemi de *Trèves* et de *Luxembourg* sur *Thionville*.

Aujourd'hui moins que jamais, l'armée française ne peut laisser envahir la Lorraine, sans avoir livré bataille. L'occupation de cette province sans coup férir serait d'un effet déplorable et très dangereux dans ses conséquences. Il ne faut abandonner à l'ennemi ni la Lorraine, ni le revers occidental des Vosges.

POSITION DÉFENSIVE DE L'AILE DROITE DE L'ARMÉE DE LA MOSELLE.

(Voir les cartes de l'état-major n° 37 (Sarreguemines) et 53 (Sarrebourg) et le plan de reconnaissance spéciale.)

Pour remplir cette double condition, la position à faire occuper par notre armée est toute trouvée : c'est le beau plateau qui existe entre *Sarreguemines et Saint-Avold*, et qui offre une magnifique ligne de bataille, la droite à *Sarreguemines*, le centre à *Cadenbronn*, la

gauche vers *Œtingen*, faisant retour vers *Théding* et sur les crêtes au pied desquelles court la voie ferrée de *Metz* à *Forbach* et *Sarrebrück*, ligne d'un développement d'environ 12 à 13 kilomètres.

Cette position si remarquable a été signalée pour la première fois par le général Haxo, dans son mémoire de 1819 sur la défense de la Lorraine, et recommandée par divers autres hommes de guerre, notamment le général Schneider. Nous l'avons parcourue en détail. Elle répond à tout ce qu'on peut en attendre.

La droite serait très solidement établie par quelques ouvrages en terre sur les hauteurs au-dessus de Sarreguemines ; elle occuperait la ville, le pont de la Sarre, au moyen d'une tête facile à organiser, et détacherait un poste avancé à *Neunkirchen*, couvert par la *Blies*. Cette droite maîtriserait ainsi les routes de pénétration en France et ne pourrait être tournée, si nous avions, comme on l'a supposé, un gros détachement manœuvrant de l'autre côté de la haute Sarre, dans les Vosges, sous l'appui de *Bitche*. Le centre se développerait par *Rouhling* et *Cadenbronn*, partie culminante du plateau. La gauche, qui maîtriserait le chemin de fer et la route Impériale, devrait avoir un poste avancé à *Forbach*; elle détacherait, en outre, une division en arrière à *Saint-Avold*, pour empêcher l'ennemi venant de *Sarrelouis* de la tourner et pour se lier avec le corps qui serait chargé de couvrir *Metz* et *Thionville*.

La position dont nous parlons est d'autant plus favorable qu'elle a en arrière d'elle plusieurs routes et chemins transversaux et la voie de fer nouvelle de *Cocheren* à *Sarreguemines*. L'ennemi, en l'attaquant, aurait la Sarre à dos, et il hésiterait beaucoup avant de l'aborder, d'autant plus que nous y aurions à l'avance préparé des moyens défensifs.

Grâce à cette situation si avantageuse, l'aile droite de notre armée de la Moselle, établie là dès le principe, pour-

rait affronter la lutte contre des forces bien supérieures; et si, au début même des hostilités, l'ennemi manifestait quelque hésitation, on pourrait, par un mouvement rapide et vigoureux, partir de cette position et s'élancer sur Sarrebrück, en s'attaquant aux hauteurs qui dominent de notre côté la partie de la ville sur la rive gauche. Ce coup de main, s'il réussissait, porterait une grave atteinte aux projets de l'ennemi, en désorganisant sa base contre la Lorraine et en mettant en notre pouvoir le nœud de ses chemins de fer.

POSITION DÉFENSIVE DE L'AILE GAUCHE DE L'ARMÉE DE LA MOSELLE.

(Voir les cartes de l'état-major nos 25, 26, 36, 37.)

2° *Aile gauche.* — Pour reconnaître où devra être établie l'aile gauche de l'armée de la Moselle, remarquons que l'ennemi dirigera à la fois de *Trèves* et de *Luxembourg* des colonnes sur *Thionville*, et celles qui viendront de *Trèves* par la route de la rive gauche de la Moselle lieront leur mouvement avec le corps débouchant de Sarrelouis vers *Metz*. Il nous importe de pouvoir, suivant les circonstances, faire face successivement de ces deux côtés et d'abord du côté le plus menaçant, la direction de *Trèves* à *Sarrelouis*.

Dans ce but, nous nous établirions entre *Thionville* et *Metz*, sur la rive droite de la Moselle, derrière le cours d'eau le *Canner*, la gauche à la position de *Kœnigsmaker*, sur la basse Moselle, le centre sur les coteaux qui dominent les villages d'*Elsange*, *Inglange*, *Budling* et *Elsing*, la droite à *Luttange* et *Hombourg*, avec un fort détachement en avant, sous l'appui de la rivière la Nied, dans la position de *Freistroff*, qui domine *Bouzonville* et qui a été occupée par Villars en 1705.

A l'autre extrémité de cette ligne, un détachement fourni par la gauche serait jeté sur l'autre rive de la

Moselle, pour couvrir directement *Thionville*, et occuperait la position de *Garsch*, sa droite à la rivière, sa gauche au bois de *Thionville*.

Dans la situation que nous indiquons, l'aile gauche de l'armée de la Moselle serait parfaitement en mesure, par un mouvement sur sa droite, de réunir ses forces à celles de l'aile droite établie dans la position de *Sarreguemines—Cadenbronn*, dans le cas où les plus grands efforts de l'ennemi se concentreraient vers celle-ci pour une grande bataille à livrer sur ce terrain.

Les deux ailes seraient d'ailleurs assez rapprochées et liées pour qu'aucun corps ne pût réussir à pénétrer entre les deux, afin de les disjoindre et d'empêcher leur concours.

D'autre part, si l'ennemi débouchant de *Luxembourg* marchait vers *Thionville* avec des forces considérables et paraissait vouloir faire de ce côté la tentative la plus sérieuse d'invasion, notre aile gauche aurait toute facilité de passer rapidement la Moselle et de se porter au-devant de lui en venant occuper la belle position de *Fontoy*, en avant de notre chemin de fer de ceinture de *Thionville* à *Longwy*. Il va sans dire que, sur la ligne que nous avons supposée occupée par l'aile gauche de notre armée de la Moselle, derrière le cours d'eau le Canner, avec un détachement au-dessus de *Bouzonville*, on se serait retranché en quelques points par des levées de terre, des abatis, etc..., afin de donner assez de force à notre front pour qu'un ennemi, même très supérieur, ne pût entreprendre de l'attaquer.

RETRAITES SUCCESSIVES, S'IL Y A LIEU, DE L'AILE DROITE DE L'ARMÉE DE LA MOSELLE.

Revenons aux opérations possibles de l'aile droite de notre armée de la Moselle. Il se peut que cette aile droite, après une bataille soutenue sur la position de

Sarreguemines — Cadenbronn, même avec le concours de l'aile gauche, soit contrainte à faire retraite.

Elle se repliera alors par *Puttelange* et *Sarralbe*, puis par *Morhange* et *Dieuze*, en arrière de la rivière la Seille, sa droite protégée par la haute Sarre d'abord, puis par le canal des Salines et l'immense forêt de Fénestrange.

La ligne de la Seille n'a pas d'importance sérieuse comme obstacle matériel, surtout si les inondations dont on a tant parlé n'étaient pas tendues, ce qui serait le cas le plus ordinaire et notamment le cas présent (1).

Mais la rive gauche offre une suite de coteaux dégagés et dominants, qui donneraient une ligne de bataille susceptible d'être d'une forte résistance, au moyen de quelques travaux faits dans une nuit.

Notre armée en retraite viendrait donc occuper cette rive depuis les étangs et les bois qui couvriraient sa droite jusqu'au-dessous de Vic, de manière à tenir fortement et à maîtriser la route qui, de Château-Salins, traverse la vallée.

On devrait même laisser un détachement sur la rive droite, pour occuper les hauteurs qui peuvent faire de *Château-Salins* un bon poste avancé. Devant le centre de cette ligne se trouve la place de *Marsal* qui, entourée d'inondations, serait un excellent appui.

Sa droite serait, comme nous venons de le dire, protégée par les moyens de défense naturels que le pays présente, lesquels consistent en des forêts, étangs et ruisseaux nombreux qui le coupent soit sur la rive d'attaque, soit de notre côté, et le rendent fort difficile aux manœuvres d'une armée. Il n'est pas présumable que l'ennemi se jette en force au milieu de ces difficultés

---

(1) En effet, l'étang de Lindre, qui est le moyen d'alimentation sur lequel on compte, en principe, pour ces inondations, n'est pas en eau cette année (1867).

pour tourner notre ligne et qu'il ne préfère pas le pays ouvert et les bonnes routes qui, de *Sarreguemines* et *Forbach*, se dirigent sur la vallée de la Seille.

Notre armée, repliée derrière cette rivière, aurait seulement à surveiller les débouchés sur sa droite. Dans ce but, elle placerait très utilement un détachement à *Sarrebourg*, qui a un mur d'enceinte et qui serait un bon poste de guerre, indispensable à occuper d'ailleurs pour nous relier aux Vosges et à *Phalsbourg*, afin de ne pas cesser de donner la main à notre armée de la basse Alsace qui, sans doute, aurait été obligée à ce moment de se replier elle-même, comme nous l'avons supposé ci-dessus.

RETRAITE DE L'AILE GAUCHE DE L'ARMÉE DE LA MOSELLE SUR METZ.

L'aile gauche de l'armée de la Moselle n'aurait pas suivi le mouvement de l'aile droite, faisant retraite derrière la ligne de la Seille, mais elle se serait retirée devant *Metz*, sous l'appui des forts de campagne, qu'on aurait construits à l'avance pour transformer cette place en une grande place de manœuvres.

L'aile droite, alors établie sur la rive gauche de la Seille, pourrait se trouver en état d'infériorité de forces, par rapport à l'armée ennemie qui, poursuivant ses succès, viendrait se déployer devant son front. Mais c'est à ce moment que nos chemins de fer intérieurs seraient appelés à rendre de nouveaux et d'importants services, car ils donneraient le moyen d'envoyer rapidement des renforts à l'armée sur la Seille, soit par *Nancy*, à la gauche de cette ligne, soit à la droite, par *Épinal* et *Lunéville*.

On pourrait ainsi rétablir l'équilibre des forces, et la situation générale serait bonne encore, si l'on remarque que l'armée ennemie ne s'aventurerait certainement pas

à marcher directement sur *Nancy*, en ayant sur son flanc gauche l'armée française établie derrière la Seille et sur son flanc droit celle qui serait venue prendre position sous les forts de *Metz*.

Elle se résoudrait donc vraisemblablement à tenter de nouveau le sort des armes, et la lutte sur la Seille pourrait être à notre avantage.

Si la fortune nous est contraire une seconde fois, et si nous sommes forcés à abandonner la ligne de la Seille, nous nous retirerons sur *Lunéville*, de manière à tenir les deux chemins de fer des Vosges, celui de Saint-Dié, qui part de Lunéville, et celui d'Épinal, qui part de Blainville. On gagnerait ainsi la position de *Rambervillers*, intermédiaire entre ces deux chemins. Dans cette position, l'armée pourrait appeler à elle les corps défensifs de l'Alsace, avec lesquels elle n'aurait pas cessé d'être en communication. Ce mouvement reconstituerait sans doute l'armée à un chiffre de forces assez imposant pour lui permettre de reprendre l'offensive.

Dans le cas, au contraire, où elle se verrait contrainte à continuer sa retraite vers l'intérieur, elle viendrait par la voie ferrée d'Épinal et par les routes de terre, s'établir autour de la grande place de manœuvres préparée à *Langres*, et, de là, ses communications directes par chemin de fer dans les vallées de la Marne et de la Seine lui donneraient la faculté de concourir à la défense commune vers la capitale, en faisant jonction avec l'armée de réserve qui aurait, dans le principe, occupé la base *Reims*, *Châlons*.

Le mouvement de retraites successives que nous venons d'indiquer pour l'armée de la Moselle et sa concentration à *Langres*, avec les forces défensives de l'Alsace, ne doivent pas paraître aujourd'hui des manœuvres trop excentriques et dangereuses. Les circonstances ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois, lors de l'invasion de la France en 1814 et 1815. Les fortifications de Paris

ont modifié grandement à notre avantage les conditions de la lutte ; nous n'avons plus à présent la préoccupation de couvrir la capitale avec nos armées de la frontière et de ne pas nous laisser couper de nos communications avec elle. La défensive constante de *front*, n'est plus une règle, et la liberté des mouvements et des manœuvres nous est rendue, surtout avec le réseau de lignes ferrées rayonnantes et transversales que nous possédons. Si cette situation nouvelle a pu nous permettre de chercher à arrêter l'ennemi dès ses premiers pas sur notre territoire, elle nous laisse aussi (et c'est là un avantage inappréciable) la latitude de manœuvrer sur les flancs et les derrières de l'armée envahissante et de tenter d'arrêter ses progrès par la menace constante de couper ses communications et de battre en détail ses corps latéraux.

C'est ce but que nous atteindrions vraisemblablement par la marche de retraite indiquée pour l'armée de la Moselle et par l'influence du corps qu'elle aurait laissé sous *Metz*, et c'est pour favoriser ce genre d'opérations que la transformation de quelques-unes de nos places en grandes places de manœuvres serait essentiellement utile. Il est entendu d'ailleurs que, dans cet ordre d'idées, il serait nécessaire d'avoir toujours une armée de réserve interposée entre l'ennemi et *Paris* et pouvant, soit se retirer sous *Paris* même au dernier moment, soit agir pour renforcer ou pour aider les armées manœuvrant de flanc. Ce sont ces réflexions qui nous ont conduit à proposer d'établir, dès le début de la guerre, notre armée de réserve à *Reims* et *Châlons*.

L'occupation de cette base *Reims—Châlons* par une armée de réserve présente des avantages incontestables. Elle est assise sur une voie ferrée transversale parallèle à la frontière, *ligne de Châlons*, *Reims*, *Laon*, *La Fère*, permettant de porter rapidement des forces soit à droite, soit à gauche, et de là sur la frontière même. — Une armée de réserve établie ainsi pourrait aisément s'inter-

poser entre les armées d'invasion qui suivraient d'une part les vallées de l'Oise et de l'Aisne, d'autre part celles de la Marne et de la Seine, et couper leurs communications, de même qu'elle aurait pu, dès le début des hostilités, porter au besoin des renforts sur la Sambre et sur la Meuse ou sur la Moselle. En outre, par la ligne *Blesmes*, *Chaumont*, *Langres*, *Mulhouse*, elle se tient en relations immédiates avec *Langres*, autre point intérieur de concentration et de résistance, et avec la frontière du Rhin.

Enfin, de *Reims*, l'armée de réserve couvre et maîtrise la plupart des voies de retraite sur *Paris*.

Afin de nous assurer tous ces avantages, il faut que cette base ait un de ses points d'appui fortifié par des ouvrages de campagne donnant le moyen de soutenir une lutte (1). La position de *Reims*, où se croisent cinq chemins de fer, est éminemment apte à remplir ce rôle.

C'est d'ailleurs une ville très grande, très riche, dont l'importance morale est considérable; elle possède d'immenses ressources qu'il nous serait fort important de soustraire à l'ennemi et d'utiliser pendant la guerre.

Elle est entourée de mamelons qui sont les emplacements naturels d'ouvrages comprenant entre eux et pouvant appuyer, par leur canon, des lignes de bataille très favorables. — De plus, en arrière de ces forts, la ville proprement dite serait fermée par des dispositions du moment, pour éviter toute surprise. Le service du génie a un projet tout préparé dans les conditions de ce programme.

ARMÉE DU NORD OU DE LA MEUSE.

(Voir les cartes de l'état-major n°s 24, 25, 35 et 36.)

Nous avons dit en commençant que si la neutralité

---

(1) Note marginale au crayon : « *Soit Reims, soit Châlons, et peut-être les deux ? Discuter les deux positions comparativement.* »

de la Belgique n'était pas respectée par les Prussiens, ceux-ci établiraient sans doute à travers ce pays une ligne d'opérations contre nous, par *Aix-la-Chapelle*, *Liège*, *Namur*, *Charleroi*, et qu'il nous faudrait opposer une armée à cette attaque. Nous devons supposer que l'ennemi chercherait à pénétrer par la trouée de *Chimay* ou de l'*Oise*, en laissant sur sa droite le réseau de nos places du Nord, dans lequel il n'aurait pas intérêt à s'engager. En conséquence, notre armée du Nord devrait être formée entre *Mézières* et *Guise*, ayant devant son front la forêt de la Thiérache, sur ses deux flancs la Meuse et l'Oise, pouvant se concentrer entre *Hirson* et la place d'*Avesnes*, si l'ennemi voulait opérer contre sa gauche, ou venir chercher l'appui de la place de manœuvres de *Mézières*, si l'ennemi portait ses efforts de ce côté.

Dans le cas où les circonstances la détermineraient à prendre l'offensive, elle pourrait le faire avantageusement, en partant de la place de *Givet*, où elle aurait occupé la magnifique position de *Rancennes*, d'où elle serait libre de se jeter à droite vers le duché de Luxembourg, ou à gauche sur la ligne d'opérations des Allemands.

Dans tous les cas, si elle était forcée de se replier, elle aurait sa ligne de retraite assurée sur la base *Laon*, *Reims*, *Châlons*.

Mais si l'exemple que la France donnera du respect de la neutralité belge est suivi par nos adversaires, tout au moins dans les premières phases de cette guerre, nous n'aurons pas à nous occuper pour le premier moment d'opérations sur le territoire de la *Belgique*. Dès lors, l'armée que nous appelions *Armée du Nord*, prendra la dénomination d'*Armée de la Meuse*.

Elle sera formée sur la Chiers, de *Montmédy* à *Longwy*, occupant notre chemin de fer de ceinture parallèle à la frontière et qui va de *Thionville* à *Sedan* et *Mézières*.

Son rôle sera de s'opposer aux corps d'invasion qui, à l'imitation du mouvement des Prussiens en 1792, déboucheraient du *Luxembourg*, ou même simplement de la vallée de la basse Moselle, c'est-à-dire de *Trèves*, et se dirigeraient sur *Longwy*, soit pour se porter, en masquant cette place, sur la Meuse et pénétrer au cœur du pays, entre *Sedan* et *Verdun*, soit pour chercher à débusquer par un mouvement tournant notre armée de la Moselle de sa base *Thionville*, *Metz*.

Cette ligne d'opérations, dans l'un ou dans l'autre cas, est certainement menaçante pour nous, quoique, sans aucun doute, les événements dussent être différents de ce côté de ce qu'ils furent en 1792.

Aussi, croyons-nous que dès le début de la guerre il faudra occuper fortement la ligne de la *Chiers*, en dirigeant les troupes du corps de la Meuse sur la belle position de Longuyon, qui est liée à *Longwy* (13 kilomètres) par une voie ferrée, dont le point d'embranchement sur notre ligne de ceinture est *Longuyon* même.

Cette position très avantageuse est couverte sur son front par le vallon escarpé de la rivière. On y constituerait un camp retranché dans l'angle des deux voies ferrées avec quelques bons postes sur les mamelons de l'autre côté du vallon de la *Chiers*. La gauche se relierait avec la petite place de *Montmédy* qui, quelque peu consistante qu'elle soit, présenterait néanmoins un appui et quelques ressources.

Si l'ennemi faisait effort pour pénétrer entre *Thionville* et *Longwy*, l'armée de la Meuse quittant momentanément son camp de *Longuyon*, tout en laissant bien gardé le nœud des deux chemins de fer, pourrait venir occuper les bonnes positions défensives qu'offre la série de plateaux qui, sur cette ligne, sépare le bassin de la *Moselle* de celui de la *Meuse*. Ces plateaux sont ceux de *Haucourt*, *Tiercelet*, *Aumetz* et *Audun-le-Roman*, communiquant par *Fontoy* avec *Thionville*.

L'ensemble forme une très bonne ligne de bataille en avant du chemin de fer de ceinture, et sur laquelle on pourrait avantageusement soutenir une attaque, eu égard, d'ailleurs, à ce que les voies ferrées donnent le moyen de faire arriver des renforts par la droite et par la gauche.

Qu'on nous permette ici une observation générale : on voit que ce que nous proposons sur ce point, c'est que, comme pour la frontière de la basse Alsace et pour celle de la Sarre, nos armées défensives opposent tout d'abord à l'ennemi une *résistance de front* (1). Quelques hommes de haute expérience inclinent vers l'opinion contraire; le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, notamment, a écrit que : « Il n'est jamais prudent pour une armée « chargée de la défense d'un pays de résister de front, « dans la crainte d'être entraînée à recevoir aussitôt « une bataille que l'ennemi a tant d'intérêt à lui livrer « au début de son invasion, dont une victoire est en « quelque sorte le préliminaire indispensable. Mais elle « peut avec avantage l'attaquer par ses ailes et ses « derrières, surtout quand la frontière est, comme celle « de la France, pourvue de places fortes près desquelles « on peut trouver d'excellents appuis » (2).

Sans aucun doute il serait sage d'agir ainsi, dans le cas où les armées envahissantes nous seraient très supérieures en nombre, ou bien si nous n'avions à leur opposer, à la suite de grandes défaites, que des troupes de nouvelles levées et sans consistance.

Mais heureusement telle n'est pas la situation dans laquelle nous nous trouverions aujourd'hui vis-à-vis de la Prusse (3). D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, il

---

(1) *Note marginale de la main du maréchal Bazaine :* Je suis d'un avis contraire. BAZ.

(2) *Id.* Cette opinion est la vraie. BAZ

(3) *Id.* Quelles illusions !!! BAZ.

ne serait moralement pas permis au gouvernement impérial de laisser envahir l'*Alsace*, la *Lorraine*, la *Champagne*, sans avoir tenté le sort des armes (1).

Donc nous croyons avoir raison de conseiller la résistance de front.

Si l'armée de la Meuse est obligée d'abandonner la ligne de la *Chiers* et son camp de *Longuyon*, elle se repliera sur la ligne de la *Meuse*, sa droite et ses forces principales sur la place de *Verdun*, couvrant ainsi la droite de la forêt de l'*Argonne*, dont tous les passages auront été interceptés par des abatis, des coupures défensives que surveilleront quelques détachements. Il n'est pas probable que l'ennemi s'aventure à chercher passage à travers les obstacles de cette forêt où il serait exposé sur ses deux flancs aux tentatives que ferait, d'une part l'armée de la Meuse appuyée à Verdun, d'autre part un détachement dirigé de l'armée de réserve sur *Vouziers* et *Stenay*. On peut, en conséquence, supposer que l'ennemi ne reprendrait pas la ligne d'invasion suivie en 1792 par lui sur cette frontière, et qu'il porterait tous ses efforts contre l'armée de la Moselle, en cherchant à l'attaquer de front et de flanc, hypothèse considérée ci-dessus.

Les opérations de l'ennemi contre notre armée de la Moselle, telles que nous les avons supposées, seraient certainement susceptibles de modifications, s'il arrivait, comme il est possible, que les Prussiens abandonnassent la forteresse de Luxembourg, et si ce grand-duché était neutralisé. Mais nous pensons que, de notre côté, rien ne serait à changer aux dispositions générales de nos corps défensifs sur cette partie des frontières.

En effet, les *Prussiens*, dans le cas où ils abandonneraient le *Luxembourg*, jugeraient nécessaire sans aucun doute de renforcer la ligne de la *Sarre* et de protéger

(1) *Id.* Oui, mais dans de bonnes conditions tactiques. BAZ.

leur débouché de *Trèves*. Leur place de *Sarrelouis* n'a que peu d'importance dans son état actuel. Elle est très petite, dominée par des hauteurs assez rapprochées, et elle ne donnerait pas un appui bien efficace à une armée; c'est même ce qui avait déterminé les ingénieurs prussiens, dans ces derniers temps, à proposer d'étendre les fortifications de cette place, en construisant quelques ouvrages détachés sur les collines de la rive gauche de la Sarre, de manière à constituer là un grand camp retranché. Cette proposition, dont la mise en exécution avait été ajournée par le gouvernement prussien, sera vraisemblablement reprise.

Il y a lieu de croire qu'ils se créeront aussi une place de dépôt en aval de *Sarrelouis* sur la *Moselle* et par exemple au confluent de la *Sarre* dans cette rivière.

Donc ils conserveront toujours une grande facilité de concentrer des forces nombreuses devant notre frontière de la *Lorraine*. Seulement ces forces menaceraient plus particulièrement notre front, tandis que, avec *Luxembourg*, elles avaient aussi, pour ainsi dire, leur épée dans notre flanc gauche.

HAUTE ALSACE.

AILE DROITE DE L'ARMÉE DU RHIN.

Nous avons dit au commencement de ce Mémoire, que vraisemblablement, nous aurions affaire aussi vers le *haut Rhin* à une armée du sud de l'*Allemagne*, qui, renforcée d'un contingent prussien, partirait du *Brisgau*, passerait le *Rhin*, envahirait la *haute Alsace* et de là chercherait à se porter soit par les passages des Vosges sur la Lorraine, qu'elle prendrait à revers, soit plutôt par la trouée entre les *Vosges* et le *Jura* sur *Vesoul*, *Gray*, puis sur *Langres* ou *Dijon*.

A cette armée nous opposerons l'aile droite de notre

armée du Rhin qui, comme nous l'avons dit aussi, serait d'environ 60,000 hommes. Si l'ennemi ne nous présente pas de côté des forces de beaucoup supérieures, notre devoir ici sera de ne pas l'attendre, mais de passer le *Rhin* avant lui, et de prendre nous-mêmes le rôle de l'offensive.

En mettant dans cette opération un peu d'audace et beaucoup d'activité, nous ferons deux passages du fleuve, un devant *Neuf-Brisach* sous l'appui de cette place et un autre à *Huningue*. L'occupation immédiate du *Vieux-Brisach* sur la rive droite (1), l'exécution rapide d'ouvrages de campagne sur les restes des anciennes fortifications qui enveloppaient cette ville, nous donneront une bonne tête de pont qui, en nous enracinant sur cette rive, assurera notre marche ultérieure (2).

Cette initiative d'hostilités aura sans doute un effet important. Si elle ne détermine pas les États méridionaux (*Wurtemberg*, *Bavière*) menacés directement chez eux, à se détacher de la coalition, du moins pourrions-nous ainsi tenir en échec les forces nationales de ces États et les empêcher de se joindre à celles de leurs alliés du Nord.

Nous supposons que, par circonspection ou par suite d'infériorité numérique très marquée, ou de lenteur dans nos préparatifs, ou par quelque autre cause, nous ne puissions pas prendre une initiative d'attaque et que le rôle de l'offensive soit laissé à notre ennemi de ce côté comme sur nos autres frontières ; que fera-t-il?

---

(1) Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr dit dans ses Mémoires que la position de Neuf-Brisach est excellente pour y établir un pont. (Tome IV, page 65.)

(2) Une opération semblable faite contre Kehl à Strasbourg nous constituera sur le Rhin une base (Strasbourg — Neuf-Brisach) d'une grande importance pour le cas où nous voudrions porter la guerre au cœur de l'Allemagne, hypothèse qui sera considérée dans la deuxième partie de ce Mémoire.

Il aura un grand intérêt à profiter du pont de *Bâle*, pour effectuer son passage du *Rhin* comme en 1814 et 1815, et il est à croire que les Allemands feront tous les efforts possibles pour que la *Suisse* y consente. Si la *Suisse* influencée par nous résiste et réussit à se faire respecter, il faudra que les Allemands se procurent d'autres moyens de passage; mais eussent-ils même à leur disposition le pont de *Bâle*, ce passage unique ne leur suffirait pas pour une opération aussi considérable que celle de l'invasion de la France. Donc, dans tous les cas, l'ennemi cherchera à passer le fleuve à *Huningue*, et sans doute aussi aux environs de *Neuenburg* (plus en aval), point très favorable pour une tentative de ce genre et relié à Huningue par le chemin de fer badois qui longe la rive droite dans cette partie. Au reste, avec l'endiguement actuel qui réduit le lit du *Rhin* à une largeur à peu près constante de 220 à 250 mètres, entre *Bâle* et *Strasbourg*, si l'augmentation du courant a ajouté quelque chose aux difficultés des passages, les travaux à faire ont sensiblement diminué d'étendue.

Huningue fait face au débouché d'une grande voie de communication qui vient directement de la vallée du Danube, en tournant la grande chaîne de la forêt Noire par la vallée de la *Wiesen* et par *Lörrach*. C'est donc le point d'arrivée d'une ligne facile d'invasion.

Il existe aujourd'hui devant *Huningue* un pont permanent sur bateaux avec un intervalle qu'on franchit sur un pont volant (1).

La place d'*Huningue*, sur notre rive, n'a été que démantelée en 1815, mais non *rasée*. Le front qui regarde le Rhin a été détruit complètement, c'est vrai. Les Autrichiens se seraient bien gardés de le laisser debout. Sur les

(1) La partie française de ce pont a 89^{m},20 de longueur sur 12 bateaux; la partie badoise, 42 mètres sur 6 bateaux. L'intervalle est de 94^{m},30. Largeur totale du fleuve, 225^{m},50.

autres fronts, ceux qui sont tournés vers la France, si les escarpes ont été démolies en grande partie, et s'il n'existe plus que quelques assises du soubassement au-dessus des fondations, du moins les fossés subsistent et peuvent recevoir de l'eau par le canal, les massifs des remparts sont conservés avec tout leur relief, les glacis et chemins couverts sont encore massés. Un des deux ouvrages à cornes (celui du Bas-Rhin) n'a été qu'endommagé et est presque entier. Plusieurs demi-lunes, quoique maltraitées, gardent encore une partie de leurs escarpes.

En un mot, il y a là de très bons restes de fortification susceptibles d'être utilisés.

L'ennemi, en quelques jours, avec le travail de deux ou trois milliers d'hommes, remettrait parfaitement ces fortifications en état, de manière à s'en faire une excellente tête de pont qui assurerait l'arrivage du reste de ses forces, appuierait sa ligne d'opérations, protégerait ses convois et, au besoin, sa retraite.

Il y a évidemment un danger dans l'état actuel des choses à *Huningue;* toutefois, nous ne proposons pas ici d'achever, par des mains françaises, la démolition des fortifications de cette place. Il ne nous appartient pas de compléter l'œuvre que nos ennemis ont faite contre nous en 1815. Ce serait accepter une sorte de complicité rétrospective avec le traité du 20 novembre.

Nous ne proposerons pas non plus le rétablissement des fortifications d'*Huningue*. Nous ne comprendrions cette place et ne voudrions la voir se relever qu'avec sa tête de pont de la rive droite, laquelle fut abandonnée par Louis XIV et démolie à la paix de Riswyck (1697).

En effet, comme dit Vauban « toutes places de guerre « situées sur des fleuves (et surtout sur un fleuve frontière), qui ne sont pas maîtresses des deux bords, « ne peuvent être considérées que comme des demi- « places qui ont peu de crédit du côté qu'elles n'oc-

« pent pas..... elles ne peuvent se servir de leurs « ponts » (1).

Cette opinion était aussi celle de Napoléon Ier, car il écrivait de Schœnbrünn, le 7 octobre 1809, à son ministre de la guerre : « Mon intention est de faire con- « struire un pont sur pilotis à *Huningue*. Concertez-vous « avec le ministre de l'intérieur pour cela. Faites faire « le projet d'un fort en avant d'Huningue, afin que je « sois maître du pont. Toutes mes troupes venant de la « Franche-Comté sont obligées de passer sur le pont de « Bâle si je n'ai point un pont à *Huningue*..... » (2).

La seule chose que nous devons faire au début des hostilités, si nous ne prenons pas l'offensive au delà du Rhin, ce sera de prévenir l'ennemi à *Huningue*, d'occuper les ruines de cette place et de rétablir des batteries du côté du fleuve pour nous opposer à l'opération du passage et forcer l'ennemi à porter ses efforts sur d'autres points. Nous ferons surveiller aussi par un fort détachement le point de *Neuenbourg*, où un passage pourrait être tenté. Quelques épaulements armés d'artillerie mobile au-dessus et au-dessous de *Chalampé*, quelques retranchements appuyant cette position à la grande forêt de la *Hart*, qui est tout près et s'étend parallèlement au *Rhin*, permettront de tenir ce point avec avantage.

Si l'ennemi, nonobstant ces résistances, franchit le *Rhin*, il se portera sur *Mulhouse*. Cette ville populeuse, industrielle, riche, possédant de grandes ressources pour l'armée défensive, ne peut être abandonnée sans lutte à l'invasion. Il est d'ailleurs de toute nécessité de protéger le nœud des voies qui y aboutissent. Dans ce but, notre armée devra occuper une très belle position qui existe d'*Altkirch* à *Mulhouse*, face au Rhin et aux débouchés des passages d'*Huningue* et de *Bâle*, sur des

(1) Extrait d'un Mémoire de Vauban sur Sedan, 1697.

(2) Tome IX de la Correspondance de Napoléon Ier, lettre n° 15, 911.

hauteurs qui couvrent le chemin de fer et la route Impériale de *Belfort*. La gauche serait devant *Mulhouse* même, son flanc gauche protégé par la forêt et par le canal du *Rhône* au *Rhin*. Si l'ennemi paraissait diriger ses plus grands efforts, par sa gauche, sur *Altkirch*, nore armée, par un mouvement rapide de concentration à droite, appuierait elle-même vers *Altkirch*, de manière à ne pas se laisser couper de sa ligne de retraite sur *Belfort*. Elle laisserait seulement un détachement à Mulhouse, lequel se replierait ensuite, s'il y était contraint, sur *Cernay* et *Thann*, pour occuper et défendre au besoin le passage principal des Vosges, par la vallée de la *Thur*, *Orbey* et *Saint-Maurice*.

Nous avons dit qu'il se pourrait que la neutralité de la Suisse ne fût pas respectée et que l'ennemi eût en conséquence à sa disposition le pont de *Bâle*. Dans ce cas, il voudrait sans doute user plus largement des facilités d'invasion que cette situation lui donnerait et se faire appuyer sur sa gauche par une ligne d'opération subsidiaire à travers la *Franche-Comté* comme, par exemple, par *Délémont* et le pays montagneux du *Porentruy*.

Il nous faudrait alors suivre l'exemple donné par l'ennemi, franchir nous-mêmes la frontière suisse et le prévenir en occupant, par un détachement de quelque importance, la remarquable position du plateau des *Rangiers*, entre *Porentruy* et *Délémont*, laquelle a une action si efficace sur le versant de la vallée suisse de la *Birse* et sur ses débouchés. La droite de notre ligne de défense se trouverait ainsi sauvegardée. Nous avons laissé notre armée du haut Rhin sur les hauteurs d'Altkirch, échelonnée vers *Mulhouse* et attendant l'ennemi. Si la fortune lui est contraire, elle se mettra en retraite pas à pas vers *Belfort* par la route Impériale et la voie ferrée, et viendra, si l'ennemi la suit, s'établir dans le camp retranché de cette place, qui sera converti en place

de manœuvres, au moyen d'ouvrages de campagne ajoutés aux fortifications existantes.

Ces ouvrages complémentaires, dont le projet est étudié et dont l'exécution ne demanderait que quelques semaines, donneraient à l'ensemble de la position de *Belfort* une valeur et une consistance telles, qu'une armée pourrait y combattre contre des forces plus que doubles, et ensuite en déboucher à volonté. Dans ce mouvement de retraite sur *Belfort*, le détachement établi sur le plateau des *Rangiers* aura dû se retirer aussi. Il sera venu se replier derrière le canal du Rhône au Rhin, dans la position de *Novillars*, *Bourogne* et de là sur *Belfort*.

Qu'aura fait l'ennemi dans ces circonstances?

L'armée ennemie, après avoir débusqué l'armée défensive de *Mulhouse*, pourra bien former un détachement qui se répandra dans la plaine de l'*Alsace*, pour s'assurer les ressources de ce pays et sa possession. Mais bien que l'armée française dans sa marche rétrograde vers *Belfort* ait laissé à découvert l'Alsace et la partie méridionale des *Vosges*, il n'est pas probable que l'ennemi dirige le gros de ses forces de ce côté. Il ne s'exposerait pas sans doute au retour offensif que nos troupes pourraient faire contre ses derrières s'il descendait en force vers *Colmar*, ou s'il se hasardait à engager la plus grande partie de son monde dans les passages des *Vosges*, en prenant pour objectif principal *Epinal* puis *Nancy*. Il est de règle de ne pas négliger ainsi des masses ennemies qui n'ont pas été complètement battues. On ne peut en général s'écarter de leur ligne de retraite que si l'on est assez fort pour scinder sa propre armée en deux grandes masses et faire suivre l'ennemi par un corps en état de le contenir. Ce ne serait pas le cas d'une armée allemande qui aurait envahi la *France* par le *haut Rhin*.

Nous devons plutôt supposer que l'ennemi continuera

sa marche offensive à la suite de notre armée dans la direction de *Belfort*, et qu'il ne fera pas de tentatives sérieuses par les *Vosges*, dont les passages d'ailleurs seront observés par un détachement, que nous y aurons dirigé en nous retirant de *Mulhouse*. On y aura préparé aussi tous les obstacles de nature à entraver la marche des colonnes ennemies, tels que coupures, abatis, retranchements susceptibles d'être surveillés et défendus au besoin par des corps de partisans.

Notre armée sous *Belfort* aura reçu par les voies ferrées de *Lyon* et de *Dijon* les renforts nécessaires pour la remettre en état d'arrêter efficacement l'ennemi. L'appui qu'elle trouvera dans ce grand camp retranché lui assurera sa liberté de manœuvres dans le cas où il voudrait tenter de tourner cette place en la masquant, et elle aurait toute chance de le combattre avec avantage.

Mais si, après quelque insuccès nouveau, elle était forcée de quitter la position de *Belfort*, sa retraite s'effectuerait sur *Vesoul* par *Lure*, au moyen de la route Impériale et du chemin de fer dont nous détruirions derrière nous les principaux ouvrages pour ralentir la poursuite de l'ennemi.

Vesoul est une position importante, le nœud de plusieurs voies ferrées venant de *Langres*, d'*Epinal* et de *Dijon* par *Auxonne* et *Gray*. On en construit en ce moment une nouvelle pour mettre *Besançon* en communication avec *Vesoul*. C'est un centre de ressources et d'approvisionnements faciles à tirer des riches contrées qui l'entourent.

On aurait pu diriger à l'avance sur ce point des renforts en hommes, en matériel et en munitions. Il y aura donc un grand intérêt à tenir dans cette position et à y tenter encore une fois le sort des armes. A cet effet, il aura fallu y disposer, au moment opportun, quelques ouvrages en terre pour l'organisation desquels on pourra tirer un parti avantageux des eaux.

Une bonne redoute armée d'artillerie serait très favorablement placée sur la hauteur de la *Motte*. Si l'ennemi contraint encore notre armée à abandonner cette position, elle n'aura plus qu'à se retirer, en tenant toujours le chemin de fer, sur la grande place de manœuvre de *Langres*, centre de la résistance générale de tout ce pays et sur laquelle auraient convergé dans leurs mouvements de retraites successives, comme nous l'avons dit, l'aile droite de l'armée de la Moselle et nos troupes défensives de la basse Alsace.

Nous ne pousserons pas plus loin cette étude sur la défensive de nos frontières Nord-Est, dont nous n'avons voulu esquisser que les conditions générales dans le cas d'une guerre avec la nouvelle puissance allemande qui se constitue.

Nous examinerons, dans la seconde partie de ce Mémoire (1), l'hypothèse d'une offensive à prendre pour l'armée française, tant sur la rive gauche du Rhin qu'au delà de ce fleuve.

Mai 1867. Signé : Gal Frossard.

---

(1) *Cette seconde partie n'a pas été retrouvée.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES REVUES.

REVUES FRANÇAISES.

Journal des Sciences militaires. Août 1900. — Les armes portatives (*suite*).— Symptômes d'évolution tactique au début du XX[e] siècle ; le coup droit allemand, par le capitaine CHATILLON. — Essai sur Clausewitz (*suite*), par le commandant CAMON. — Du nombre à la guerre (*fin*), par M. le capitaine DE LA GRANDVILLE. — Le Transvaal : ses origines; la guerre; les leçons de l'histoire, par M. Henri BARAUDE. — Deux campagnes de César; étude de stratégie, par L. M. — Le siège de Tarragone en 1811, par M. DE VALICOURT.

Le Spectateur militaire. 1[er] et 15 août 1900. — Colonel POMORTZEV. Précis des travaux de la section aérostatique de la Société impériale technique de Russie (*suite*). — CLAUSEWITZ. Campagne de 1814, traduit par le chef d'escadron G. DUVAL DE FRAVILLE (*suite*). — B***. La guerre sud-africaine (*suite*). — C. DE RÉNEMONT. Campagne de 1866 (*suite*). — Capitaine E.-L. BONNEFON. Le Transsaharien par la main-d'œuvre militaire (*suite*).

Revue militaire universelle. 1[er] août 1900. — Général GALLIENI. Rapport d'ensemble sur la situation générale de Madagascar (*suite*). — Commandant HOLLENDER. Le siège de Phalsbourg en 1870 (*fin*). — Capitaine Paul PINEAU. Le général Dugommier (*suite*).

Revue du Cercle militaire. 4, 11, 18 et 25 août 1900. — Ce que doivent être les sociétés de tir. — Les forces militaires de la Chine. — Habillement des troupes. — La guerre au Transvaal (*suite*). — Le corps expéditionnaire italien en Chine. — Automobilisme. — Hollande. Les projets de réformes militaires. — Armée danoise. Notes sur l'infanterie.

La Revue d'Infanterie. 15 août 1900. — Colonel BELHOMME. Histoire de l'infanterie en France (*suite*). — CL. Le règlement du 16 novembre 1899 sur le tir de l'infanterie allemande (*suite*). — G. CLÉMENT. Question d'application du service en campagne (*suite*). — Commandant GÉRÔME. Essai historique sur la tactique de la cavalerie (*suite*). — Capitaine G. LÉVY. Formations et manœuvres de l'infanterie en campagne (*suite*).

Revue de Cavalerie. Août 1900. — Lettres d'un cavalier. — L'esprit, la lettre et l'évolution des idées d'un règlement. — La cavalerie russe dans la guerre 1877-1878 (*suite*). — La cavalerie allemande aux dernières grandes manœuvres et d'après ses règlements, par le commandant PICARD (*suite*). — Les leçons du 16 août (*suite*).

Revue d'Artillerie. Août 1900. — Les exercices de service en campagne dans le groupe de batteries (*suite*), par le capitaine G. AUBRAT. — Matériel de montagne et matériel léger de campagne à voie réduite, par le chef d'escadron J. WARIN. — L'obusier de campagne allemand, modèle 98, par le capitaine D. BLOCH. — Les fusils de la Triple-Alliance. — Tables de tir théorique du canon de campagne allemand de 7cm7, modèle 96, par le lieutenant J. PERSEAUD.

Carnet de la Sabretache. Août 1900. — Les décorations du royaume de Naples. — Lettres de Castellane, sous-lieutenant au 24e dragons. — A propos des vignettes d'Alexandre Berthier. — Notices sur les anciens 13es régiments de chasseurs. — Rapport du colonel de Poret de Morvan, commandant supérieur de la province de Soria, au général Caffarelly (1812).

Revue hippique. 1er et 15 août 1900. — L'Exposition internationale hippique de 1900, par SPECTATOR. — A propos du concours hippique, par le vicomte Guy DU PASSAGE. — Le carrousel de l'avenue de Breteuil, par H. C. — La prochaine session du Conseil supérieur des haras, par SPECTATOR. — Courses de vitesse en Algérie.

Revue maritime. Août 1900. — MÉMOIRES : La vie de Nelson, par MAGNON-PUGO. — De l'utilisation, par échelons, de la vapeur dans sa formation, son travail, sa condensation, par de GUEYDON. — Application de l'eau chaude sous pression à la propulsion des embarcations, par G.-H.-J. JOUBERT. — MARINES ÉTRANGÈRES : La Tour de Malakhov. — Guerre hispano-américaine; l'escadre de l'amiral Cervera. — Règle à calcul donnant la différence entre les hauteurs méridienne et circumméridienne d'un astre.

Revue de Paris. 15 août 1900. — André CHEVRILLON. L'opinion anglaise et la guerre. — J.-J. JUSSERAND. Les sports dans l'ancienne France.

Le Correspondant. 10 août 1900. — L'esclavage en Afrique, par Mgr A. LE ROY. — A l'Exposition. Le musée militaire de la France, par Germain BAPST.

25 août. — Un douloureux anniversaire. La journée de Sedan. Le général Ducrot. Le général de Wimpfen. Napoléon III, d'après des documents nouveaux.

Questions diplomatiques et coloniales. 1 et 15 août 1900. — Paul MASSON. Marseille et la colonisation française. — W. BEAUMONT. Le problème austro-hongrois et sa portée européenne. — Alexandre HALOT. L'intervention européenne en Extrême-Orient. — Camille MARTIN. Les nations étrangères à l'Exposition universelle.

La Revue politique et parlementaire. — 10 août 1900. — J. NOVICOW. La Fédération, ses avantages et ses bienfaits. A propos de la question d'une fédération européenne. — Hermann DUMONT. Les élections en Belgique. — Joseph WILHELM. Les Anglais et la question militaire.

La Révolution française. 14 août 1900. — Le personnel du Comité de sûreté générale, par J. GUILLAUME. — Un épisode de la trahison de Pichegru : Fauche et Courant au quartier général de Pichegru, par G. CAUDRILLIER.

Le Carnet historique et littéraire. — 15 août 1900. — Tristan LEGAY. Les trois Bismarck. — Baron P. de BOURGOING. Souverains de la France à Cherbourg. — P. MARMOTTAN. Documents sur le royaume d'Étrurie (*fin*).

Souvenirs et Mémoires. — 15 août 1900. — Jean DARAS. Formose (1884-1885). Notes de campagne. — F. de CASTEGENT. Mémoires d'un ancien officier de l'armée de Condé (Camille Deleuze). — Félix BOUVIER. Un amour de Napoléon (*suite et fin*).

Nouvelle Revue rétrospective. 10 août 1900. — Lettres du général François-Etienne Kellermann à sa femme (18..-1814), communication de M. Gabriel COTTREAU. — Napoléon à Dresde (1812-1813), communication de M. le vicomte DE GROUCHY.

REVUE DES LIVRES FRANÇAIS.

Histoire de l'armée d'Italie (1796-1797). — Ire partie : De Loano à février 1796, par G. FABRY, lieutenant au 101e régiment d'infanterie. 2 vol. in-8. Paris, Champion, 1900.

Voici un livre qui ne plaira guère aux amateurs de lectures faciles et superficielles ; mais c'est de l'histoire honnête, exacte et complète. Les documents se présentent à nous sans modification, sans suppression. Tout ce que l'auteur a pu en recueillir (et il est douteux qu'on en découvre jamais davantage) a été reproduit, sans ce triage trop habituel qui est déjà œuvre de critique capable de défigurer la vérité.

A première vue, le sujet choisi par l'auteur semble peu attrayant, et lui-même, avoue-t-il dans sa préface, eût préféré débuter par l'intéressante campagne de 1794 ou s'en prendre d'emblée aux grands événements de 1796. Mais nous trouvons ici le tableau fidèle de ce que fut l'armée d'Italie durant l'interminable hiver où elle attendait un chef ; nous voyons ce que furent ses souffrances, la sollicitude de ses généraux, l'impudence des agents administratifs, la mollesse de Schérer, la lointaine indifférence du Directoire. On appréciera ainsi exactement dans quelle situation Bonaparte accepta le commandement, et quelle grosse partie il allait jouer en risquant toute sa carrière sur un tel début.

Les occasions perdues. — **Étude stratégique et critique sur la campagne turco-russe de 1877-1878**, par le général IZZET-FUAD-PACHA, ministre de Turquie à Madrid. — Paris, Chapelot, 1900. In-8.

Après avoir critiqué le plan du serdar Abdul-Kérim, l'auteur lui reproche le temps précieux perdu à Choumla en exercices inutiles, la mauvaise exécution de la marche sur Biéla, qui ne fut entreprise que sur l'ordre du sultan et qui se termina par une retraite inexplicable de Ghul-Tchechmé sur Routschouck et Choumla au lieu d'aboutir à couper la retraite des Russes à Sistowa.

Le général Izzet-Fuad-Pacha exalte le mouvement d'Osman Pacha de Viddin sur Plewna; il admire l'énergie et l'héroïsme de sa défense, mais il lui reproche de n'avoir pas profité du grave échec des Russes à la deuxième bataille, soit pour les poursuivre, soit pour laisser devant eux un rideau et marcher sur Tirnova. De même, au lieu d'attaquer par deux fois de simples avant-gardes russes avec ses divisions déployées sur un front de 100 kilomètres, Mehemmed-Aly eût pu se porter par Osman-Bazar sur Tirnova; et Suleyman, masquant Chipka, aurait marché par Elena sur le même point.

Certains chapitres révèlent des faits peu connus : la halte d'Ahmed-Eyoub et d'Ekref Pacha à Terstenik; la mission de l'auteur à Stamboul; la nuit dramatique où Mehemmed-Aly, resté dans une inaction de six semaines après le combat manqué de Tchircowna-Tchaïrkeuy, annonce son remplacement par Suleyman; la rencontre de ce dernier par Izzet-Fuad-Pacha; la transmission du traité de paix à Stamboul.

On signalera encore la magistrale analyse des causes qui ont fatalement amené la défaite des Turcs; le rappel des paroles de Jomini sur la nécessité, non seulement d'étudier les principes stratégiques, mais « d'exercer fréquemment son jugement en les appliquant soi-même sur la carte »; enfin, cette assertion si exacte « que la grande guerre telle que nous devons la comprendre suivant les principes de Frédéric, Napoléon, de Moltke..., n'a rien de commun avec les petites expéditions ». Parlant enfin de la chute de Plewna, due fatalement à ce qu' « Osman a attendu l'investissement », le général Izzet-Fuad-Pacha fait aussi ressortir qu'après la perte de ce camp retranché on ne devait défendre ni Orkhanié, ni Camarly, ni Chipka, ni même Sophia, mais Tirnowo-Semenly, « car les 130 bataillons et les 120 canons de Suleyman, réunis sur cette position incontestablement bonne, devaient constituer un Plewna infiniment plus fort que celui que l'on venait de perdre », eu égard surtout aux grandes fatigues déjà endurées par les troupes russes. Le général Izzet-Fuad-Pacha critique donc vivement la position prise par Suleyman à Tatar-Bazardjik, en s'acculant aux montagnes du Rhodope dépourvues « de la moindre route, de la moindre issue ». « Le résultat ne se fit pas attendre; pendant que les colonnes de droite attaquent vigoureusement Suleyman, celle du centre lui enlève ses communications..... Perdant la plus grande partie de ses 120 canons Krupp, il s'embourbe avec toute son armée dans les sentiers de chèvre du Despoto-Dagh (contrefort du Rhodope). »

NOTA. — La *Revue des livres étrangers* est supprimée dans ce numéro faute de place.

Le Gérant : R. CHAPELOT.

Paris. — Imprimerie R. CHAPELOT et C^e, 2, rue Christine.

REVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

N° 19 **Octobre** **1900**

SOMMAIRE

HISTORIQUE
DE LA CAMPAGNE DE 1809
(ARMÉE D'ITALIE)

PAR
le Général VIGNOLLE
CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE

(*Suite*) (1).

Suite des opérations du général Baraguey-d'Hilliers dans le haut Adige, du 4 avril au 1er mai. — On reprend ici le récit des mouvements des troupes destinées à agir

(1) Voir la *Revue militaire* de juillet 1900, p. 465.

dans le Tyrol qu'on a laissé à la date du 14 avril où le général Baraguey-d'Hilliers en prit le commandement.

Informé que l'ennemi s'était porté le 14 à Lavis et qu'il occupait le pont de Trente, ce général prescrivit au général Fontanelli qui avait levé son camp de Montechiaro, de se diriger à marches forcées sur Trente et au 7e de dragons de passer l'Adige et de suivre son mouvement par la rive gauche.

Une colonne de 3,000 hommes, se rendant par Augsbourg à l'armée d'Allemagne, avait été attaquée le 13 à Brixen par un corps de troupes autrichiennes aux ordres du général Chasteler, et obligée de rétrograder sur Trente où elle rentra avec 200 chevaux et deux pièces d'artillerie légère qui faisaient partie de cette colonne, composée des 4mes bataillons des 67e et 93e régiments de ligne, d'un bataillon de marche formé de six compagnies des 37e et 56e de ligne, 200 hommes montés des 19e, 23e et 24e régiments de chasseurs et trois pièces de 3. Cette troupe, eoupée d'une première colonne à peu près de même force qui la précédait à deux jours d'intervalle, forma dans la suite le noyau de la division du général Vial, qui en prit le commandement le 18 avril.

Arrivé à Trente, le général Baraguey-d'Hilliers fit jeter deux ponts de bateaux sur l'Adige, le premier à Ravazzone et le second à hauteur de Rivoli. Il ordonna, le 15, au général Fontanelli, de presser sa marche pour gagner Matarello et de réunir à Roveredo tous les moyens qui seraient à sa disposition pour passer l'Adige.

Le général Fontanelli prit poste le même jour à Dolce et à Volargne ; il se rendit avec sa cavalerie, le 16, à Serravalle et dirigea son infanterie sur Cagliano, Bassanello et Alla.

Les trois compagnies du 37e de ligne avaient reçu l'ordre de se porter à Pergine ; elles prirent poste, le 15, à Civezzano et s'y établirent ainsi que 200 chevaux.

300 chevaux du 4e régiment de ligne italien, partis de Peschiera, occupèrent Rocca d'Anfo.

Par l'arrivée du général Fontanelli à Trente, le général Baraguey-d'Hilliers eut sur ce point, le 17 avril, 6,000 hommes disponibles et 12 pièces de campagne.

Le général Vial, commandant la droite, occupa avec 2,000 hommes et un escadron du 7e régiment de dragons le val de Brenta jusqu'à Borgo Val Sugana.

Le général Fontanelli prit position à Trente avec 4,000 hommes de sa division, sa ligne d'avant-postes s'étendait de Gardolo à Molven.

Le 20, sur l'avis du mouvement rétrograde de l'armée sur Caldiero, le général Baraguey-d'Hilliers prescrivit au général Vial de concentrer sa division à Pergine, de se retirer sur Matarello dans le cas où il serait attaqué par des forces supérieures et de défendre cette vallée jusqu'à l'arrivée du général Fontanelli. Les trois bataillons du 112e régiment de ligne se rendirent à la division Vial et en firent partie.

Le 21, l'ennemi se porta en forces sur la rive droite de l'Adige et attaqua à Gardolo les postes du général Fontanelli; l'ennemi fut repoussé et laissa en leur pouvoir deux officiers et plusieurs soldats du régiment autrichien Hohenlohe Bartenstein.

Tous les rapports annonçaient que l'ennemi avait reçu des renforts considérables de l'armée du prince Jean et qu'indépendamment de 6,160 chasseurs mahoni (?) (troupes légères autrichiennes) destinés à agir dans le Tyrol, il avait été rejoint par 6,600 hommes d'infanterie et 600 chevaux. Ces troupes avaient pris position à Strigno Val di Brenta, couronnaient les hauteurs de Pergine, Cevi, Seregnano et avaient avec elles huit pièces d'artillerie dont deux obusiers. 400 insurgés tyroliens, commandés par des officiers autrichiens, couvraient leurs flancs.

Le général Baraguey-d'Hilliers, sentant l'impossibilité

de se maintenir dans ses positions contre des forces aussi supérieures en nombre, les mouvements de l'armée l'obligeant d'ailleurs à se rapprocher de Vérone, ne songea plus qu'à faire ses dispositions pour assurer sa retraite. Il ordonna en conséquence au général Fontanelli de repasser l'Adige et de brûler le pont de Saint-Laurent, dans le temps que le général Vial effectuerait son mouvement rétrograde sur Buzinzano.

Le général Vial établit son artillerie sur la grande route de Civezzano à Trente, occupa le sommet des rochers situés à sa gauche et qui la dominent, couvrit la vallée de Vigolo et la ville de Trente, s'appuyant à l'Adige. L'arrière-garde de sa division prit poste à Bassanello, où il établit son quartier général.

Le colonel Penne du 112e reçut l'ordre de gagner à marches forcées la vallée de la Brenta par Matarello, Vigolo, Bazinzano, Pergine et de laisser à Bazinzano 300 hommes, à l'effet d'y attendre l'arrivée du général Vial.

La division Fontanelli s'établit en arrière des troupes du général Vial et détacha trois bataillons au vieux fort de Besenello, pour garder la route de Levico par Val-de-Centa et soutenir en cas d'attaque l'arrière-garde de cette division.

Le général Baraguey-d'Hilliers transféra son quartier général à Calliano ; le général Fontanelli s'y rendit de sa personne avec 4 bataillons et 6 pièces de campagne de sa division.

Toutes les dispositions furent exécutées avec le plus heureux ensemble et la plus parfaite précision.

L'ennemi suivit le mouvement du général Baraguey-d'Hilliers sur Calliano et ne cessa de le harceler dans sa marche.

L'adjudant-commandant Guillaume, chef de l'état-major de la division italienne, se porta le 23 à Ravazzone, avec deux compagnies d'élite et prit le commandement des troupes établies dans cette position.

Le général Vial, ayant été nommé gouverneur de Venise, laissa le commandement de sa division au colonel du 112e régiment de ligne.

Combat de Noriglio, le 24 *avril.* — Le général Baraguey-d'Hilliers, après avoir fait ses dispositions pour se rapprocher de Roveredo, ordonna à ses divisions de se mettre en marche le 24 de grand matin sur cette direction. Son avant-garde, composée de deux bataillons du 112e et de trois compagnies de voltigeurs, fut vivement attaquée en entrant dans Volargne. L'ennemi, par un mouvement dérobé, s'était glissé sur son flanc droit et couronnait la hauteur qui domine Roveredo, dans le temps qu'une seconde colonne débouchant par Noriglio se jetait sur ses derrières pour s'emparer du pont de Ravazzone, défendu par l'adjudant-commandant Guillaume.

Le général Baraguey-d'Hilliers s'étant d'abord assuré que le colonel Penne contenait l'ennemi sur la grande route, fit attaquer le plateau de Roveredo par un bataillon du 112e, un bataillon du 67e et 3 compagnies du bataillon de marche, pendant qu'avec les 3 autres compagnies de ce dernier bataillon, il se chargea d'arrêter les troupes ennemies qui descendaient de Noriglio. Le bataillon d'Istrie se logea sur les hauteurs de la rive gauche de l'Arsa, vis-à-vis Noriglio.

L'attaque du plateau de Roveredo ayant réussi, l'ennemi ne balança plus à se retirer, il fut poursuivi jusqu'à Volargne, laissant en notre pouvoir plusieurs morts et blessés.

Lorsque les deux bataillons des 67e et 112e marchaient à la poursuite de l'ennemi sur Volargne, un rassemblement considérable d'insurgés descendait des hauteurs situées à la droite de ce village et attaquait avec beaucoup d'audace les trois compagnies qui défendaient la route de Noriglio. Le général Baraguey-d'Hilliers donna

l'ordre aussitôt à deux compagnies de grenadiers des 93^e et 112^e régiments de ligne de se loger sur les hauteurs, les fit soutenir par les trois compagnies du 67^e, le bataillon d'Istrie et marcha à la rencontre de l'ennemi avec les troupes qu'il avait à sa disposition.

On se battit de part et d'autre avec un acharnement égal. L'ennemi se maintint quelque temps sur la route de Noriglio, mais le général Baraguey-d'Hilliers ayant enfin réuni toutes ses forces, malgré la difficulté du terrain, le fit attaquer si brusquement, qu'il le contraignit à se replier. Cette nuée de paysans se dispersa, abandonnant ses morts, ses blessés et 136 prisonniers.

Le dessein de l'ennemi était de brûler le pont de Ravazzone afin de couper la retraite du général Baraguey-d'Hilliers, mais le général Fontanelli, sentant toute l'importance de conserver cette position, s'y était porté avec célérité et l'avait empêchée de tomber au pouvoir des Autrichiens. L'ennemi fit pendant deux heures de vains efforts pour s'en emparer, rebuté enfin par l'opiniâtreté de nos troupes, il se décida à effectuer sa retraite après avoir laissé sur le champ de bataille 200 morts ou blessés.

La perte du corps de l'aile gauche, dans cette journée, s'élève à 55 hommes morts sur le champ de bataille dont 20 officiers et à 257 blessés, y compris 12 officiers, parmi lesquels le général de brigade italien Julhien et l'adjudant-commandant Molard.

Le 25, le général Fontanelli porta dans la matinée deux bataillons à la Ferrara (rive droite de l'Adige) et vint prendre position sur la rive gauche avec 4 bataillons et 8 pièces d'artillerie, prescrivant à l'adjudant-commandant Guillaume de défendre cette rive gauche. Il mit à cet effet à sa disposition 3 bataillons, 50 chasseurs montés et les fit soutenir par 2 pièces de campagne.

Le colonel du 7^e régiment de dragons se rendit à Bussolengo avec 3 escadrons de son régiment.

Le général Rusca prit le même jour le commandement de la division Vial.

Les deux divisions du général Baraguey-d'Hilliers quittèrent le soir leurs positions sur les deux rives de l'Adige et s'établirent en avant de Ala, à 3 heures du matin ; la division Rusca prit poste à Pilcante et la division Fontanelli sur la rive droite de l'Ala, en arrière des troupes du général Rusca.

Le major d'artillerie Millo reçut l'ordre de détruire le pont de bateaux de Ravazzone et de jeter un pont à Rivoli. Mais les insurgés, étant parvenus à s'emparer de celui de Ravazzone, se saisirent des barques destinées à la construction de celui de Rivoli et les coulèrent bas.

Le corps du général Baraguey-d'Hilliers prit position, le 26 à Dolce ; le 27, les reconnaissances de l'ennemi se retirèrent à la vue de ses avants-postes et n'entreprirent rien d'important.

Le général Baraguey-d'Hilliers reçoit l'ordre de se rendre à Vérone le 28 *avril.* — Le 28, S. A. I. ordonna au général Baraguey-d'Hilliers de composer la division du général Rusca ainsi qu'il suit et de se porter sur Vérone avec les 112e français et le 3e régiment de ligne italien (1). Le général Fontanelli prit le commandement de ces deux régiments et en suivit le mouvement.

---

(1) Le prince Eugène, dans une lettre à l'Empereur datée de Vago, le 27 avril 1809, justifiait ainsi cette mesure :

« ..... Quoique le général Baraguey-d'Hilliers n'ait eu que des succès dans le Tyrol, auprès de Trente où il a fait 400 prisonniers, j'ai cependant jugé à propos de lui faire prendre la position de Rivoli, pour le réunir promptement à moi, suivant les circonstances et ne pas hasarder le corps qu'il commande, en cas de revers. D'ailleurs, les insurrections des paysans sur ses flancs et ses derrières rendaient la situation fort incommode. La force de la position qu'il occupe et la proximité de l'armée, me donneront la facilité de retirer quelques bataillons pour garder Vérone, et renforcer ma réserve..... »

Composition de la division Rusca.

Bataillon d'Istrie................	1 bataillon.
1er léger italien................	2 —
2e léger italien..................	2 —
4e de ligne italien..............	2 —
67e de ligne français (4e bataillon).	1 —
93e de ligne français (4e bataillon).	1 —
7e régiment de dragons français...	1 escadron.
TOTAL.....	10 bataillons ou escadrons.

Les 6 compagnies du bataillon de marche sont incorporées dans les 67e et 93e de ligne; pièces de campagne attelées et approvisionnées : 10.

Le général Rusca fit attaquer, le 28, le pont de la Croara par 200 hommes du 4e régiment de ligne italien. L'ennemi ne put être forcé dans cette position et s'y maintint toute la journée. Le lendemain, ce général fit couper le pont de la Croara et reconnut les hauteurs de droite de la vallée de Policella. Les troupes chargées de cette reconnaissance furent obligées de se replier sur Incanale.

On suspend le récit des opérations des troupes détachées dans la vallée de l'Adige. Déjà l'armée, qu'on a quittée au moment où elle venait de prendre position à Caldiero, avait appris par la voie de l'ordre les succès de l'armée d'Allemagne.

Une reconnaissance fut ordonnée pour le 29 sur la ligne. Le but de S. A. I. était d'attirer l'ennemi sur Caldiero, de s'assurer de ses forces et de ses mouvements sur la rive gauche de l'Alpon.

Ordre de mouvement pour le 29 avril 1809.

Caldiero, le 29 avril 1809, à 10 heures du matin.

1°) Le général Macdonald fera faire un mouvement en avant à la division Lamarque et à une brigade de la division Broussier.

Le général Lamarque marchera sur Villanova avec sa seconde bri-

gade, laissant sa première en seconde ligne, dans l'emplacement qu'elle occupe; il aura 2 escadrons et 4 pièces d'artillerie. Il devra s'emparer du pont de Villanova afin de s'établir sur l'Alpon. S'il lui était possible de s'emparer du pont il ferait occuper fortement le village de Villanova.

La première brigade du général Broussier, avec 2 pièces d'artillerie et 2 escadrons, sera chargée de l'attaque de San-Bonifacio, tâchera de s'emparer du pont, sans cependant le dépasser, la position de ce côté-ci étant la meilleure; il devra observer fortement par sa droite la digue d'Arcole et communiquera par sa gauche avec la division Lamarque.

2°) Le général Grenier fera attaquer Soave par deux colonnes : la première, composée d'une brigade de la division Seras ayant 2 escadrons et 2 pièces d'artillerie légère, se dirigera en avant de son front et prendra le chemin à droite du mont Bissone afin d'arriver par les routes de Soave qui conduisent à la grande route; la seconde, composée de 6 bataillons de la division Grenier passant à gauche du mont Bissone et arrivant à Soave par la route de Saint-Vittore. Cette colonne aura 2 pièces d'artillerie et un escadron.

3°) Le général Sorbier devra attaquer l'ennemi à Cazzano et s'emparer de la hauteur de Bastia. Dans le cas où l'ennemi se retirerait sur Soave par la vallée, il devrait le faire poursuivre vigoureusement par 4 bataillons, laissant les 3 autres en position à Illasi et Bastia.

4°) On se mettra en mouvement pour ces différentes attaques à midi.

Il restera donc dans la position de Caldiero :

6 bataillons de la division Broussier;

5 bataillons de la division Seras;

4 bataillons de la division Grenier qui seront placés à Colognola.

Eugène Napoléon.

Cette reconnaissance remplit les intentions de S. A. I. et lui fournit l'occasion de juger de l'ardeur de ses troupes.

L'aile droite s'avança sur Villanova où l'ennemi démasqua 20 pièces de canon, garnissant la ligne de l'Alpon avec des forces considérables. Les 2 divisions du corps du centre se portèrent sur Soave ; elles se bornèrent à échanger quelques coups de canon avec l'ennemi qui ne sortit point de ses retranchements.

Prise du fort de la Bastia, le 29 *avril*. — Pendant ce temps, le général de brigade Bonfanti, établi à Illasi,

attaquait sur la gauche, avec le 1er régiment de ligne italien, les Autrichiens à la Bastia. Déjà il était parvenu à les déloger, lorsque le général de brigade Sorbier, aide de camp de S. A. I., se trouva en mesure de le soutenir avec 3 bataillons de la garde royale. A la vue de ces 3 bataillons qui, s'avançant à grands pas, menaçaient de couper ses communications, l'ennemi s'enfuit en jetant ses armes. Sa retraite fut si précipitée, que le bataillon de carabiniers arriva seul assez à temps pour lui faire éprouver quelques pertes et que le 29e régiment de dragons, qui avait reçu l'ordre de tourner la montagne, ne put prendre part à la charge brillante de ce bataillon.

Les ponts de la Tremegna et de l'Alpon étant coupés et les torrents grossis par les pluies ne permettant point à S. A. I. d'engager une affaire sérieuse sur toute la ligne, elle se borna dans cette journée à faire manœuvrer son armée sur les positions de l'ennemi et la fit rentrer le soir dans ses positions.

Combat d'Illasi, le 30 *avril.* — Le 30 avril, le général Seras porta sa droite à San Pietro di Caldiero et sa gauche à Colognola.

Le général de brigade Sorbier, ayant fait occuper la veille les positions du mont la Bastia par le 1er régiment de ligne italien, avait réuni les 3 bataillons de la garde à San Cassano et à Costegiola. Les meilleures positions vers Soave se trouvant ainsi à découvert, l'ennemi s'y logea, le 30, sans obstacles et se présenta sur les hauteurs avec 9,000 à 10,000 hommes, ainsi qu'il est fait mention dans l'un de ses bulletins.

Le 1er régiment de ligne italien fut attaqué par des forces considérables à Castel Cérino ; il se maintint avec avantage dans cette position jusqu'à midi, où il reçut l'ordre du général de brigade Sorbier de rentrer dans le fort d'Illasi et de se loger sur les hauteurs de la Bastia.

L'ennemi, enhardi par ce premier avantage, fit déployer ses troupes sur deux colonnes et déjà il se disposait à enlever la Bastia, lorsque le général Sorbier l'attaqua avec tant de vigueur à la tête du bataillon de grenadiers de la garde, qu'il l'obligea à se replier. En vain, l'ennemi renouvela ses efforts pour s'emparer des hauteurs, il fut constamment repoussé par ce bataillon qui, malgré son infériorité numérique, s'y défendit pendant plus de deux heures avec un courage extraordinaire.

Le général de brigade Sorbier ayant appelé, pour le soutenir, les deux autres bataillons de la garde, ordonna la charge ; elle se fit rapidement par les 3 bataillons réunis et avec tant de vigueur que l'ennemi ne put en soutenir le choc. La célérité de ce mouvement ayant naturellement désuni sa ligne, le général Sorbier se hâta de reformer ses troupes. L'ennemi, s'apercevant enfin qu'il n'avait affaire qu'à trois bataillons, résolut de faire un nouvel effort pour s'emparer des hauteurs. Il jeta à cet effet dans le bois deux fortes colonnes de tirailleurs et se porta avec beaucoup d'intrépidité sur le front de la ligne du général Sorbier. L'ennemi faisant des démonstrations sur sa gauche pour la déborder, ce général crut devoir ordonner la retraite sur la Bastia et sur le fort d'Illasi. Elle s'effectua en bon ordre et malgré le feu le plus meurtrier ; ces braves bataillons se faisaient remarquer par l'ensemble de leurs manœuvres et la précision de leurs feux, qu'ils exécutèrent comme au champ de manœuvre. Ils ne rentrèrent dans leurs positions qu'à la nuit qui, seule, mit un terme à ce combat sanglant.

Cette journée, infiniment glorieuse pour les trois bataillons de la garde royale, ne fut pas moins brillante pour le 1er régiment de ligne italien. Ce corps, vivement pressé dans le fort d'Illasi, donna des preuves d'une grande valeur et s'y défendit jusqu'à la nuit avec un avantage marqué. Il fit à l'ennemi 86 prisonniers dont 3 officiers et lui occasionna une perte considérable.

Les 3 bataillons de la garde perdirent dans cette journée 392 hommes tués ou blessés et 108 prisonniers. Parmi les morts, se trouvent quatre officiers, dont un chef de bataillon. On compte parmi les blessés 14 officiers, au nombre desquels le général de brigade Sorbier, aide de camp de S. A. I.; cet estimable officier général est mort des suites de sa blessure.

Le 52e régiment de ligne vint relever dans la nuit les 3 bataillons de la garde à Illasi.

Le 23e régiment de dragons se réunit à Angiari et à Roverchiara.

Le reste de l'armée ne fit aucun mouvement.

L'armée autrichienne effectue sa retraite sur Vicence, le 30 *avril.* — Dans la nuit du 30 avril, l'armée autrichienne évacua la ligne de l'Alpon et effectua sa retraite sur Vicence.

Dispositions ordonnées par S. A. I. pour marcher à la poursuite de l'ennemi, le 1er *mai.* — S. A. I. ordonna, le 1er mai, la formation d'une avant-garde composée de 3 bataillons de voltigeurs, un escadron de chasseurs du 8e régiment et soutenue par 2 pièces d'artillerie légère; le général de brigade Broc en prit le commandement.

Le général de division chef d'état-major général à M. le général de division Macdonald.

Au quartier général, à Vago, le 1er mai 1809.

Je vous préviens, mon cher général, qu'il va être formé une avant-garde de l'armée dont le commandement sera confié, subordonnément à vos ordres, à M. le général de brigade Broc; elle sera composée ainsi qu'il suit :

1er bataillon du 52e de ligne;
1er bataillon du 92e de ligne;
Un bataillon de voltigeurs composé :

D'une compagnie du 9e de ligne;
D'une — du 13e de ligne;

D'une compagnie du 29e de ligne;
D'une — du 84e de ligne;
D'une — du 106e de ligne;
Et une — du 112e de ligne.

Cette infanterie sera commandée par le chef de bataillon Grosbon, du 52e;

Une compagnie de sapeurs avec un officier supérieur du génie.

CAVALERIE.

2e escadron du 6e régiment de chasseurs;
3e escadron du 8e régiment de chasseurs;
30e régiment de dragons.

Cette cavalerie sera commandée par le colonel Renaud du 30e dragons.

ARTILLERIE.

2 pièces de 6 } de la division Broussier.
2 obusiers }

L'intention de S. A. I. est que cette avant-garde soit réunie demain, à la pointe du jour, au delà du pont de Villanova.

J'ai donné des ordres au général Grenier et au général Sahuc pour faire réunir cette nuit et conduire par un officier de leur état-major au point ci-dessus désigné, la partie de ces troupes qu'ils doivent fournir.

CHARPENTIER.

Le général Macdonald reçut l'ordre de faire rétablir le pont de l'Alpon à Villanova, de diriger la division Broussier sur Lonigo et de détacher 2 bataillons de cette division sur la route de Montebello.

Les 2 divisions du corps du centre furent chargées de marcher à la poursuite de l'ennemi par San-Bonifacio et Monteforte.

Le général Baraguey-d'Hilliers se rendit à Vago avec le 112e régiment français et le 3e régiment de ligne italien. Ces 2 régiments formèrent, avec les troupes italiennes commandées par le général Bonfanti, la division du général Fontanelli qui, avec celle du général Rusca restée dans le Tyrol, composèrent l'aile gauche sous les ordres du général Baraguey-d'Hilliers.

La garde royale se réunit à Saint-Martin.

Les 3 brigades de cavalerie qui, lors de l'organisation du 22 avril, faisaient partie chacune d'un corps d'armée, furent réunies à leurs divisions respectives. Ces divisions formèrent un corps dont le commandement fut destiné au général Grouchy.

Le général Durutte reçut l'ordre de rassembler, le 2, sa division en avant de Legnano, de prendre dans cette place 2 bataillons du 18e léger, 3 escadrons du 9e régiment de chasseurs venant de la Toscane, ainsi que 3 escadrons du 7e régiment de dragons en marche de Bussolengo sur cette destination; de réunir ces troupes à celles du général de brigade Valentin et de se diriger sur Padoue en deux jours de marches (1), aussitôt qu'il aurait la certitude que l'armée française serait arrivée à hauteur de Vicence.

Le 23e régiment de dragons reçut l'ordre de se porter à Cologna, de pousser des partis sur Orgiano, de se lier par sa droite avec la division du général Durutte et de conserver ses communications avec l'armée.

Le 4e escadron du 24e régiment de dragons fut attaché au quartier général de l'armée.

Ordre de mouvement à exécuter par l'armée, le 2 mai.

Au quartier général, à Vago, le 1er mai 1809.

Une brigade de la division Broussier, 4 pièces d'artillerie et la cavalerie du général Guérin partiront demain, à 5 heures du matin, de leur position en avant de Villanova, pour se rendre à Lonigo et de là à Tavernelle.

La seconde brigade et le reste de l'artillerie du général Broussier partiront, à 5 heures, et se dirigeront sur Tavernelle par Montebello.

---

(1) S. A. I., sur l'avis qu'elle reçut le 27 avril, que les troupes parties du royaume de Naples sous la conduite du général Valentin approchaient de Mantoue, avait ordonné au général Durutte de se rendre à Isola della Scala pour y former sa division (elle prit d'abord la dénomination de division de réserve), couvrir la place de Mantoue dans le cas où l'ennemi aurait passé l'Adige ou la faire manœuvrer sur le flanc gauche ennemi, lorsque l'armée d'Italie serait en état de reprendre

La division de cavalerie légère commandée par le général Sahuc passera demain, à 5 heures du matin, le pont de Villanova et se portera à Tavernelle par Montebello. Elle passera la Gua à Montebello et aux gués au-dessous. 2 escadrons de chasseurs seront détachés en avant, vers les 4 heures du matin, pour éclairer la marche et reconnaître l'ennemi,

La division Lamarque se mettra en marche, à 3 heures du matin, de sa position, pour poursuivre et soutenir par Montebello les mouvements de la deuxième brigade de la division Broussier.

Le général Grenier se mettra en mouvement avec la division aux ordres du général Abbé, à 6 heures du matin, et se dirigera sur Montechio par Monte Orso et Zermeghedo; son artillerie suivra la division Seras.

La division Seras partira de sa position, à 4 heures du matin, pour se rendre à Montebello.

La brigade Bonfanti se portera demain au delà d'Arzignano, dans la vallée qui conduit à Malo. Il rendra compte, dans la soirée, au quartier général à Montebello par un officier, de la position où il se sera établi en se portant le plus loin qu'il pourra; néanmoins, il ne fera au total qu'une bonne marche de 15 à 18 milles; le reste de la division Fontanelli, avec 6 pièces italiennes, se rendra de Vérone et de Vago, à 9 heures du matin, à Montebello où elle s'établira.

La division de dragons, aux ordres du général Pully, partira à 8 heures du matin de son bivouac pour aller prendre position à Montebello.

La garde royale entière, cavalerie, artillerie et infanterie partira de Vago, à 7 heures du matin, et se rendra à Montebello. La cavalerie et l'artillerie qui sont à Saint-Martin en partiront à cet effet avant 6 heures du matin.

Signé : Eugène NAPOLÉON.

L'avant-garde culbute l'ennemi en avant de Montebello, le 2 mai. — L'avant-garde, soutenue par 2 bataillons de la division Broussier, se mit en mouvement, le 2 mai, à

---

l'offensive. Le général de brigade Valentin ne fut rendu à Isola della Scala que le 1er mai, avec 4 bataillons du 23e régiment d'infanterie légère et le 1er bataillon du 62e de ligne; les 2e et 3e bataillons de ce régiment étant trop fatigués s'arrêtèrent à Mantoue ; le 4e bataillon se trouvant encore à deux journées de marche de cette place reçut l'ordre de suivre le mouvement de cette division aussitôt son arrivée à Mantoue.

5 heures du matin et rencontra l'ennemi en débouchant à Montebello. L'engagement fut vif et opiniâtre; le général de brigade de Broc y fut blessé.

L'ennemi, culbuté à Montebello, fut poursuivi au delà du pont d'Olmo, avec perte de 200 prisonniers; l'avant-garde s'y établit. Le colonel Renaud du 30e de dragons en prit le commandement et S. A. I. y réunit 2 escadrons de son régiment. La division de chasseurs suivit le mouvement de l'avant-garde et prit poste à Tavernelle, le 6e de hussards à Caldafero, l'aile droite se porta à Tavernelle.

Les deux divisions du centre se dirigèrent sur la rive droite de l'Aldego vers Montecchio Maggiore et Arzignano, pour se porter sur la grande route de Vicence. Le général Grenier détacha sur sa gauche le général Abbé avec une brigade de sa division et le 4e escadron des dragons Napoléon. Cette brigade suivit la direction de Monte Orso, et, en le prolongeant, s'avança sur Vicence. Les difficultés du terrain ralentirent ce mouvement; il s'exécuta néanmoins jusqu'à trois milles de Vicence, où le général Abbé se réunit à sa division. Il fit dans sa marche 30 prisonniers.

La division Seras prit poste au château de Gualdo, en avant de Montebello.

Le général Baraguey-d'Hilliers fut chargé de s'emparer des hauteurs de Terossa pour gagner et enlever le versant de Zermeghedo, en arrière de Montebello; le 112e régiment de ligne français et le 3e régiment de ligne italien occupèrent Terossa. Ce général fit parquer son artillerie au bas des hauteurs et établit le 1er régiment de ligne italien à Trissino; le reste de l'armée suivit la grande route de Montebello.

La division de cavalerie du général Guérin et celle du général Pully bivouaquèrent en arrière de Montebello, où se réunit la garde royale. S. A. I. y transféra son quartier général.

La division Durutte marche sur Padoue, le 2 *mai.* — Quoique le général Durutte ne dût se rendre à Padoue qu'en deux jours de marche, à dater du 30 avril, il partit le 2 de Legnano, à 9 heures du matin et s'établit à Montagnana. Les deux bataillons du 18e léger et le 9e régiment de chasseurs rencontrèrent l'ennemi à Este.

Le 23e régiment de dragons suivit le mouvement de la division Durutte par Legnano.

Le général Durutte réunit, le 3, sa division à Este et la porta sur Padoue. L'ennemi observait cette ville avec un détachement de 300 hommes d'infanterie et 200 chevaux avec lequel l'avant-garde eut un léger engagement à Monselice et lui fit 20 prisonniers. Le 9e régiment de chasseurs le poursuivit sur la route de Mirano et le rejeta sur le pont de la Brenta où il opposa quelque résistance; mais les compagnies de grenadiers et voltigeurs du 18e léger l'attaquèrent si vivement que l'ennemi se vit contraint de l'abandonner, laissant en leur pouvoir 30 prisonniers. L'avant-garde de cette division s'établit en avant et en arrière du village de Mirano; le général Durutte occupa Padoue.

L'armée se porte sur la Brenta, le 3 *mai.* — Pendant ce temps, l'avant-garde de l'armée marchait sur la Brenta. Elle traversa Vicence, le 3 mai, et se dirigea sur Cittadella.

Ordre de marche de l'armée pour le 3 *mai.*

Au quartier général, à Montebello, le 2 mai 1809.

L'avant-garde partira le 3 mai d'Olmo, à 5 heures du matin, pour traverser Vicence et se rendre par Lisiera au pont de la Brenta, près Cittadella.

L'aile droite partira de Tavernelle, à 5 heures du matin, pour San Pietro Engù, en passant par Vicence et Lisiera.

Le général Macdonald aura soin que la division Broussier soutienne de près l'avant-garde, particulièrement aux points de Vicence, Lisiera et San Pietro Engù. Dans le cas où l'ennemi tiendrait à Vicence, le général

Macdonald fera passer 3 bataillons et 2 pièces de trois par Altavilla et la Madona del Monte, pour se présenter à Vicence par cette route.

Disposition pour le centre.

La division Grenier partira de Montecchio, à 5 heures, pour se rendre à Vicence, en suivant cependant la division Lamarque sur la grande route; après avoir dépassé Vicence, la division Grenier prendra la route de Bassano par Sandrigo et Ancignano.

Si l'ennemi tient à Vicence, le général Grenier devra faire passer quelques bataillons par la gauche; à cet effet, les bataillons et escadrons qui sont déjà à Creazzo, pourront se diriger jusqu'à la Maddalena, ou la Casa Pacini, pour agir suivant la résistance de Vicence. On adresse au général Grenier le projet d'itinéraire qu'il devra suivre, dans le cas où il devrait faire ce mouvement sur la gauche.

La cavalerie légère suivra le mouvement de la division Grenier. Le général Seras fera partir l'artillerie de la division Grenier, à 5 heures du matin, et mettra sa division en marche, à 6 heures, pour suivre le mouvement de la division Grenier, jusqu'à Lisiera, où il lui sera donné indication de la route qu'il devra suivre.

La brigade Bonfanti se rendra à Novoledo; le restant de la division Fontanelli partira, à 8 heures, pour Vicence. La garde royale partira, à 7 heures; le 23ᵉ régiment de dragons passera le Bacchiglione à Longara ou tout autre pont voisin pour se rendre à Camisano.

La division Pully partira, à 9 heures, et se rendra à Lisiera où elle recevra des ordres d'emplacement.

Le parc de l'armée se rendra demain à Montebello.

Le général de division, chef de l'état-major général,
CHARPENTIER.

L'ennemi, pour arrêter les mouvements de l'armée, avait rompu les ponts. Il divisa ses forces à hauteur d'Armedola et prit la direction de Bassano et de Cittadella, où il porta la majeure partie de ses forces. Le 3ᵉ corps de l'armée autrichienne occupa Bassano.

S. A. I. transféra son quartier général à Vicence.

Afin de donner le change à l'ennemi et le contraindre à diviser ses forces, S. A. I. avait donné l'ordre au général Seras (corps du centre) de se porter sur Bassano avec sa division, 10 pièces de canon et le 6ᵉ régiment de hussards, et au général Grenier de rester en observa-

tion avec la division Abbé, en avant de Lisiera, sur les routes de Bassano et de Castelfranco.

Pour faciliter le passage de la Brenta et seconder les opérations des troupes qui marchaient dans cette direction, S. A. I. avait également ordonné au général Durutte de se porter sur Mestre, de débloquer Venise et de prendre dans cette place deux bataillons des 23e et 60e régiments de ligne français, du 7e de ligne italien, du régiment Dalmate, complétés chacun à 600 hommes, de réunir ces troupes à sa division et de s'avancer rapidement sur Trévise. En débouchant sur la Brenta, l'avant-garde fut accueillie par un feu très vif d'artillerie. Elle prit poste dans les taillis, en face du passage, et établit des postes sur la rive droite pour observer les mouvements de l'ennemi. La division de cavalerie légère s'établit à Camazole, rive droite de la Brenta.

Le général Seras rencontra les avants-postes ennemis à Allenove ; ils se replièrent sur leur corps qui occupait les hauteurs de Bassano ; l'ennemi, chassé de toutes les positions, rentra en toute hâte à Bassano ; le régiment autrichien Strasoldo se retira par la rive droite de la Brenta et prit position à 3 milles de cette ville (Bassano). Environ 450 hommes d'infanterie, coupés par le mouvement rapide du général Seras, se jetèrent dans Marostica où ils furent cernés par les troupes de cette division.

Le général Seras poursuivit l'ennemi avec beaucoup de vivacité sur Bassano et parvint à se saisir du faubourg où il établit sa division. Il fit cesser le feu à six heures du soir, mais l'ennemi tira de temps à autre quelques coups de canon pour éloigner les troupes de ce général.

L'aile droite passa la Tessina au pont de Lisièra ; les deux divisions de dragons s'établirent à Saint-Lazaro, Quinto et Porto.

Dispositions ordonnées par S. A. I. pour le passage de la Brenta, le 4 mai. — S. A. I. établit, le 4, son quartier

général à Friola et fit ses dispositions pour le passage de la Brenta.

Elle donna l'ordre au colonel Renaud de remonter la Brenta jusqu'à Friola avec l'avant-garde; au général Macdonald, de porter les deux divisions de l'aile droite à San Pietro Engù, où devait se réunir la première division de dragons; au général Baraguey-d'Hilliers, de suivre le mouvement de l'aile droite et de s'établir avec la division Fontanelli à la droite de San Pietro Engù ; à la division de cavalerie légère d'occuper Camazole et Poistrolo avec la deuxième division de dragons.

Ordre de mouvement du 4 mai 1809.

Vicence, le 3 mai 1809.

Demain, 4 mai, les divisions de cavalerie Sahuc, Pully et Guérin d'Etoquigny et leur artillerie se rendront sur la Brenta pour 5 heures précises. Le lieu du rendez-vous sera Pozzo Camazole en avant de San Pietro Engù. Tous les régiments ou détachements de ces divisions devront avoir rejoint.

La cavalerie de la garde royale et son artillerie partiront à 3 heures du matin de Vicence, pour se rendre sur la Brenta, au même rendez-vous.

L'aile droite se mettra en mouvement (les deux divisions à une heure de distance entre elles) vers 7 heures du matin, pour passer la Brenta et se diriger au delà de Castelfranco.

La division du général Seras se rendra, par Bassano, en avant et au pied d'Asolo, où elle prendra position. Ses avant-postes seront poussés sur Caerano; elle partira à 6 heures du matin.

L'autre division du centre ne partira de Lisiera que lorsque l'aile droite aura quitté San Pietro Engù.

L'aile gauche quittera Vicence et Vivaro vers 9 heures du matin, pour se réunir à San Pietro Engù et de là vers Castelfranco.

La division qui est à Trente se rendra à grandes marches à Belluno par Primolano et Feltre. S'il est possible, elle emmènera 2 pièces de trois bien attelées; le reste de l'artillerie, avec un bataillon, passera à Bassano et suivra l'armée.

La garde royale partira, à 8 heures, de Vicence.

Pour le général de division, chef d'état-major général, l'adjudant commandant, sous-chef d'état-major général,

BARTIER.

L'avant-garde passa le soir le premier bras de la Brenta et s'établit dans une île, en présence de l'ennemi ; il s'engagea de part et d'autre une vive fusillade ; mais, S. A. I. ayant fait cesser le feu, l'ennemi ne songea plus qu'à se retirer.

Le général Seras fit enfin canonner Bassano ; l'ennemi l'occupait en force et défendait le pont de la Brenta avec cinq pièces d'artillerie. Le général Durutte s'était porté à Mestre avec la première brigade de sa division. Sa seconde brigade détacha deux bataillons à Mirano et vint occuper Mira.

L'ennemi lève le blocus de Venise, le 4 mai. — Un corps de 5,000 hommes bloquait Venise et observait le fort de Malghera. Le général Vial, gouverneur de Venise, informé de l'approche de la division Durutte, prescrivit au général Barbou de faire une sortie du fort de Malghera, le 4 au soir, d'attaquer les troupes qui en formaient le blocus et d'opérer sa jonction avec le général Durutte. Mais, sur l'avis de la marche de ce général, l'ennemi s'était retiré sur Trévise ; il fut vivement harcelé par les troupes qui composaient cette sortie et qui opérèrent, à 11 heures du soir, leur jonction avec celles de la division Durutte.

Passage de la Brenta, le 5 mai. — Le 5 mai, l'avant-garde de l'armée passa le dernier bras de la Brenta, elle se mit immédiatement à la poursuite de l'ennemi se dirigeant sur Castelfranco et Fossalunga.

Prise de Bassano, le 5 mai. — La résistance opiniâtre que l'ennemi avait faite le 4, au pont de Bassano, détermina le général Grenier à faire passer, le 5, avant 7 heures du matin, au gué Delle Nove (4 milles de Bassano) deux escadrons de cavalerie et quelque infanterie, sous les ordres du colonel Gifflenga. La célérité de ce mouve-

ment fut telle, qu'elle força l'ennemi à abandonner Bassano. Ce détachement lui fit 150 prisonniers.

Le général Seras entra à Bassano à 8 heures et demie du matin ; il poursuivit l'ennemi avec tant de vivacité, qu'il lui fit 600 prisonniers ; les 400 hommes qui s'étaient jetés à Marostica, se trouvant ainsi coupés du corps qui occupait Bassano, se rendirent prisonniers à la division du général Seras. La perte de l'ennemi fut considérable dans les journées des 4 et 5 mai, et notamment à celle du 5, où le corps du centre lui fit environ 1150 prisonniers, qui se trouvèrent coupés par la division de cavalerie légère, entre Bassano et Castelfranco. La division Abbé qui, la veille, s'était portée entre Scaldeferro et le Nove, effectua son passage à Camazale; l'aile droite suivit le mouvement de l'avant-garde et passa la Brenta, en face de Fontaniva ; la division de l'aile gauche la franchit sur le pont qui venait d'être rétabli (1), et se porta sur la gauche de Camposampiero.

La première division de dragons prit la direction de Pezzano ; la division du général Pully se porta sur Castelfranco, par la route de Postuma, où elle chargea l'ennemi et lui fit plusieurs prisonniers.

La cavalerie de la garde royale prit la direction de Cittadella, Castelfranco et s'établit à Salvarosa ; l'infanterie de la garde prit poste à Pozzo. S. A. I. transféra son quartier général à Castelfranco.

Occupation de Trévise, le 6 *mai.* — Pendant que l'armée passait la Brenta, devant Cittadella et à Bassano, la division Durutte opérait son mouvement sur Trévise, par la route de Mestre.

---

(1) Ce pont fut réparé en dix heures par les troupes du génie sous la direction du colonel du génie Lambel.

Cinq piles étaient brûlées à fleur d'eau et les trois quarts des traverses étaient rompues.

L'avant-garde de cette division se trouva arrêtée au faubourg de San Antonio, occupé par de l'infanterie et défendu par plusieurs pièces d'artillerie. Il s'engagea de part et d'autre une vive canonnade, qui se soutint jusqu'à la nuit sans aucun résultat.

Le général Durutte, n'ayant reçu aucune nouvelle de l'armée, appréhendant qu'elle n'eût point encore passé la Brenta, ce qui aurait rendu la situation fort embarrassante, résolut d'attendre, dans cette position, les ordres de S. A. I. Il fit, dans cette journée, 50 prisonniers.

L'ennemi évacua Trévise à 1 heure du matin; le général Durutte y entra assez à temps pour lui enlever des farines et des grains qu'il y avait rassemblés, et plusieurs chariots portant ses blessés et ses malades. Il crut devoir se borner à occuper la ville et à y rester sur la défensive, envoyant des partis sur la route de Castelfranco, pour se mettre en communication avec l'armée. Il détacha un corps de cavalerie sur la route de Lovadina pour éclairer la marche de l'ennemi. Peu d'heures après, il reçut l'avis du chef de l'état-major général, que l'armée, ayant été arrêtée au passage de la Brenta, n'avait pu arriver le 5 à hauteur de Trévise, mais que l'intention de S. A. I. était de pousser, le 6, toute sa cavalerie sur la Piave, et qu'il eût à poursuivre l'ennemi dans cette direction avec toute la vivacité possible afin de ne pas lui laisser le temps d'incendier le pont della Priula. Le général Durutte se mit immédiatement en marche sur Lovadina, mais déjà l'ennemi avait réuni la totalité de son armée sur la rive gauche de la Piave et en avait incendié le pont, à la faveur des ténèbres.

S. A. I. fit, pour le 6 mai, les dispositions suivantes:

L'armée se porte sur la Piave, le 6 mai. — Elle ordonna à l'avant-garde, aux divisions de cavalerie Sahuc et Pully, de suivre la direction de Postuma et de se porter rapi-

dement sur la Piave pour, de concert avec la division Durutte, empêcher l'ennemi de couper le pont;

Aux dragons du général Grouchy, de traverser Trévise, de suivre la route de San Biagio et de pousser dans cette direction sur la rive droite de la Piave ;

Au général Macdonald, de marcher sur Lovadina avec les deux divisions de l'aile droite, en passant par Fossalunga et Postuma ;

Au général Grenier, de suivre la direction de Povegliano et de Spresiano avec la division Abbé et de prescrire au général Seras, de se porter sur Nervesa ;

Au général Baraguey-d'Hilliers de traverser Visnadello et de prendre poste en arrière de Lovadina et de Spresiano;

A la garde royale, de s'établir à Saint-Artien en avant de Trévise.

Chaque division se mit en marche de grand matin sur les points qui lui furent désignés. La cavalerie légère prit poste à Maserada et la division Pully en avant de Lovadina; ces deux divisions arrivèrent au pont de la Piave en même temps que celle du général Durutte.

La division Grouchy occupa San Biagio, les partis qu'elle poussa sur la rive droite de la Piave rentrèrent le soir sans avoir rencontré l'ennemi.

Le général Macdonald établit la division Broussier à Lovadina; la division Lamarque prit poste à Visnadello.

La division Abbé, du corps du centre, et celle de Durutte qui dans cette journée fut réunie à ce corps aux ordres du général Grenier, campèrent en avant d'Arcade. Le général Durutte envoya à la division Lamarque les 2 bataillons du 18e léger et ceux du 23e de ligne ; le 7e de ligne italien et le régiment Dalmate rentrèrent à la division Fontanelli, le 9e de chasseurs et le 7e régiment de dragons passèrent chacun à leur division respective.

La division Seras prit poste à Nervesa; elle cessa de faire partie du corps du centre et forma avec la garde royale la réserve de l'armée. L'avant-garde fut dissoute, les troupes qui la composaient rentrèrent à leurs corps respectifs. S. A. I. établit son quartier général à Saint-Artien.

La division Rusca se porte dans le Tyrol, le 2 *mai.* — Pendant que l'armée marquait ainsi chaque jour par de nouveaux avantages, la division du général Rusca, qu'on a laissée, à la date du 30 avril, dans le haut Adige, ayant reçu l'ordre de rentrer dans le Tyrol, commença le 1er mai ses opérations offensives. Elle se porta le 2 sur Alla, l'ennemi occupait Valfredda. Après un engagement assez vif, le général Rusca le força à l'évacuer et lui fit 60 prisonniers.

L'ennemi perdit dans cette journée 200 hommes tués ou blessés.

Le général Rusca se porta, le 3, en avant de Roveredo et s'établit sans obstacle à Caliano et Volana.

Prise de Trente, le 4 *mai.* — Le 4, il se mit en marche sur Trente; l'ennemi occupait la rive droite de la Fersina avec des forces assez considérables et sa bonne contenance semblait annoncer qu'il avait le dessein d'en disputer le passage. Le général Rusca le fit reconnaître par 2 compagnies de voltigeurs, mais l'ennemi se retira sur Trente après un léger engagement. Il fut vivement poursuivi jusqu'aux portes de la ville, elles étaient barricadées; le général Rusca dut faire avancer son artillerie, les abattit à coups de canon, traversa Trente à la tête de sa division, poursuivit l'ennemi sur Lavis et lui fit 69 prisonniers.

La division Rusca s'établit sur la rive droite du Cordevole, le 7 *mai.* — Le 5, cette division prit la direction

de Borgo Val Sugana. Elle fut constamment harcelée par une nuée de paysans qui couronnaient les hauteurs. Le 6, elle se rendit à Primolano et s'établit, le 7, sur la rive droite du Cordevole.

La marche de la division du général Rusca dans le Tyrol a forcé à une disgression dont on profitera pour faire connaître ce qui s'est passé autour de Palmanova, depuis le 1er mai.

Opérations des troupes autrichiennes devant Palmanova, du 2 au 10 mai. — L'ennemi ne parut point autour de Palmanova, du 30 avril au 2 mai. Le général baron de Zach, commandant le corps d'observation des troupes autrichiennes devant cette place, la somma de nouveau le 2 mai et, quoiqu'il affectât d'annoncer qu'il allait pousser le siège avec vigueur aussitôt l'arrivée de l'artillerie qui se réunissait à Médéa et des renforts considérables qu'il attendait de différents points, le général Schilt n'acquit pas moins la certitude que les seules troupes disponibles, chargées d'observer Palmanova, se réduisaient à 6 bataillons de landwehrs et 1 escadron de hussards.

Voulant conserver son influence sur la campagne et éloigner l'ennemi du corps de la place, le général Schilt poussa, le 3, de fortes reconnaissances sur les villages de Ronchis, d'Ontagnano et sur la route de Strasoldo; les postes ennemis se replièrent après un léger engagement.

L'ennemi travailla, le 4, à élever des retranchements auprès d'un moulin à portée du canon de la place. Le général Schilt, ayant résolu de l'en chasser, fit une sortie, se rendit maître de cette position et détruisit les ouvrages qu'il y avait élevés. Le général Zach rallia ses troupes au village de Meretto et l'attaqua à son tour avec beaucoup de vigueur au moment où il rentrait à Palmanova. Le général Schilt fit aussitôt arrêter ses troupes,

marcha à la rencontre de l'ennemi, se ressaisit du village de Meretto et le poursuivit au delà de Santa Maria la Longa.

La perte de l'ennemi fut assez considérable. Le général Schilt n'eut dans cette journée que 5 hommes blessés dont 2 officiers.

Du 5 au 10, il ne se passa rien d'important autour de Palmanova. Le général de brigade Schilt poussa avec des succès constants des reconnaissances sur les villages qui avoisinent la place.

On reprend le récit des mouvements de l'armée qu'on a laissée sur la rive droite de la Piave, à la date du 6 mai, pour se reporter sur un champ plus vaste ou doivent avoir lieu des événements d'un majeur intérêt.

Formation de l'avant-garde, le 7 mai. — S. A. I. ordonna, le 7 mai, la formation d'une avant-garde composée de 2 régiments de voltigeurs de 3 bataillons chacun, du 9e régiment de chasseurs à cheval et de 4 pièces d'artillerie légère. Chaque division de l'armée fournit à cet effet un bataillon de voltigeurs. Le commandement de cette avant-garde fut confié au général de brigade Dessaix.

S. A. I., s'étant rendue de sa personne sur la rive droite de la Piave, ordonna au 8e régiment de chasseurs à cheval de se porter sur la rive opposée et de ne rentrer que le soir à Masserada.

La 2e division de dragons reçut l'ordre de protéger ce mouvement, de surveiller les deux rives et de reconnaître les gués de la Piave. Elle s'établit à cet effet à Bréda, Villa-del-Bosco et à Fagare.

L'avant-garde se réunit à l'entrée de la nuit en avant de Lovadina. Le 8e régiment de chasseurs resta en bataille sur la rive gauche de la Piave jusqu'à nuit close et sans y être inquiété. Il reprit ensuite ses opérations à

Masserada. Toute l'armée, rassemblée le 7 au soir sur la Piave, reçut l'ordre de la passer le lendemain (1).

Ordre de mouvement pour le 8 mai.

Au quartier général de Saint-Artien, le 7 mai 1809.

Le quartier général de S. A. I. sera établi demain à Conegliano. L'avant-garde commandée par le général de brigade Dessaix et composée de 6 bataillons de voltigeurs, du 9ᵉ régiment de chasseurs à cheval, de 4 pièces d'artillerie légère et d'une compagnie de sapeurs, partira le 8 mai à la pointe du jour, passera le gué à Lovadina et se dirigera au delà de Sacile.

La cavalerie légère passera le gué de San Michele à la pointe du jour et joindra l'avant-garde par la route de Conegliano, elle suivra le mou-

---

(1) Le 7 mai au matin, le prince Eugène écrivait à l'Empereur :

« Saint-Artien, près Lovadina, ce 7 mai 1809, à 7 heures du matin.

« ..... Hier l'armée est venue sur la Piave, en laissant Trévise à droite. Le reste de l'armée autrichienne avait passé pendant la nuit sur les deux ponts qu'ils avaient établis à Vidor et à Nervesa. Les ponts ont été retirés ou coulés : 4 arches du pont della Priula ont été brûlées totalement. Hier, vers 4 heures du soir, j'ai reconnu moi-même les deux points de la Priula et de Nervesa. L'arrière-garde de l'ennemi y était établie avec 12 à 15 pièces d'artillerie. J'ai fait, cette nuit, sonder les gués ; mais l'eau était un peu haute. Cependant, comme il ne pleut pas depuis 24 heures, les gens du pays me font espérer que les eaux diminueront dans la journée. Demain alors, je ferai une fausse attaque sur les points de Nervesa et de la Priula et je ferai passer en deux colonnes, savoir : toute l'armée à hauteur de Lovadina, la cavalerie portant l'avant-garde et le reste passant sur un petit pont de radeaux, qui sera fait cette nuit, les caissons passant ensuite sur un pont volant; et une division passera à Covolo pour tourner la droite de l'ennemi. Au reste, les espions annoncent que leur arrière-garde, commandée par le général Frimont, n'est composée que de 10,000 hommes et que le reste de l'armée file déjà sur Pordenone et Sacile.

« Comme dans toutes les divisions, il y a des forts et des faibles, des traînards, etc., je prends le parti de former une avant-garde de tous les voltigeurs de l'armée et de la cavalerie légère. Je mettrai ce corps à la poursuite de l'ennemi, avec ordre de le suivre toujours l'épée dans les reins et, si l'ennemi veut un instant tenir tête à cette avant-garde, tant mieux, le reste de l'armée aura le temps d'arriver..... »

POSITION SUR LA PIAVE

pour le passage qui s'est effectué le 8 mai 1809

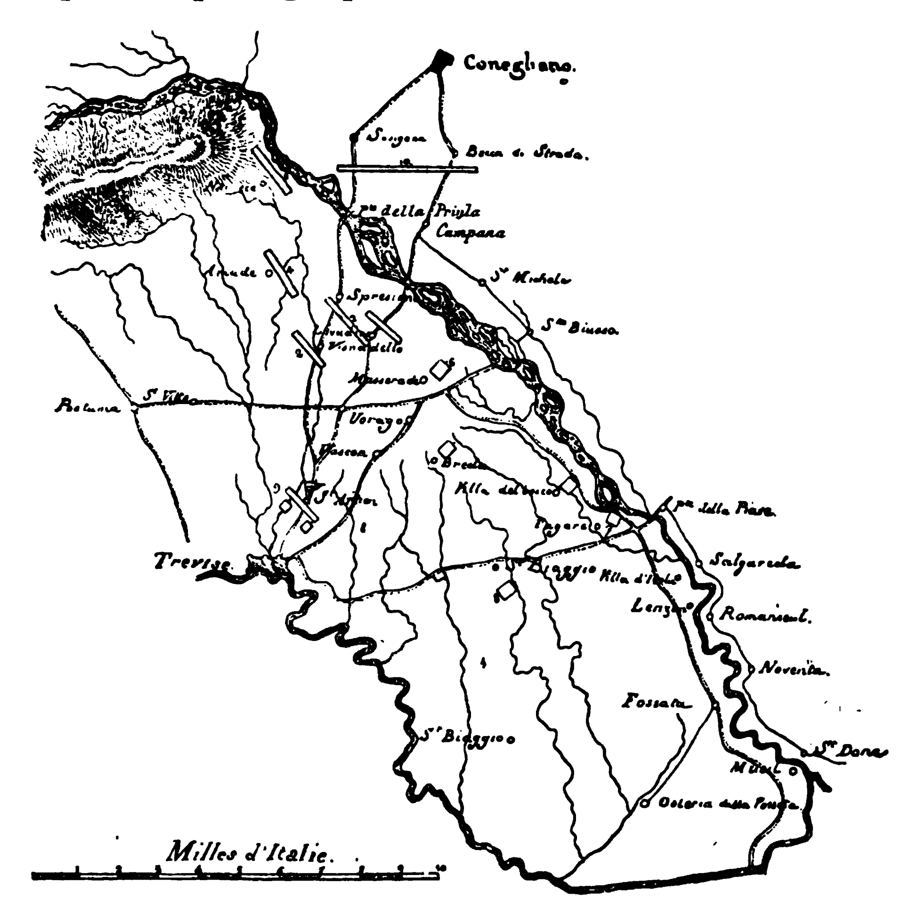

ARMÉE D'ITALIE (Campagne de 1809).

Nos 1. Corps du général Baraguey-d'Hilliers.
2. Division Lamarque.
3. Division Broussier.
4. Corps du général Grenier.
5. Division Séras.
6. Division Sabuc, cavalerie légère.

Nos 7 Division de dragons du général Pully.
8. Division de dragons du général Grouchy.
9. La Garde Royale.
Quartier général de S. A. I.
10. Position de l'armée autrichienne.

vement de cette avant-garde et sera chargée de la soutenir soit par son artillerie, soit par sa cavalerie, suivant les localités et les circonstances. Elle prendra position, si on dépasse Sacile, à la gauche de l'avant-garde.

L'aile droite commencera son mouvement de manière à passer le gué après l'avant-garde, se dirigera sur Sacile et y prendra position, tant dans cette commune qu'en avant.

Le centre, composé des divisions Abbé et Durutte, se mettra en mouvement après l'aile droite, et se rendra à San Cassano et Godega, où il prendra position.

Le 7e régiment de dragons, attaché jusqu'à ce jour à la division Durutte, rejoindra la division de dragons du général Guérin d'Etoquigny.

L'aile gauche. — La division Fontanelli partira après le corps du centre pour se rendre à Conegliano et prendra position un mille au delà.

Le général Rusca, attendu les dernières nouvelles de la grande armée, recevra l'ordre de prendre la route de Feltre à Villach par Bellune, Pieve di Cadore, Mauthen et Villach.

Le général Baraguey-d'Hilliers enverra ce soir au général Rusca un officier pour lui porter cet ordre, on le trouvera vraisemblablement à Feltre.

La garde royale s'établira à Conegliano et marchera en avant de la division Fontanelli.

Le parc de l'armée se rendra à Lovadina.

La division de dragons du général Guérin d'Etoquigny partira à 4 heures de ses cantonnements pour venir passer le gué de San Michele pour se rendre à Brugnera; ce général renverra cette nuit à la division Broussier à Lovadina les 2 pièces d'artillerie qu'il en avait reçues.

La division Pully partira demain à 5 heures pour passer le gué à San Michele et se rendra à Fratta, en arrière de Sacile, en évitant, s'il est possible, la grande route.

La division du général Seras, devenue division de réserve, partira demain après-midi pour passer le gué ou le pont, en avant de Lovadina. 2 bataillons du 79e seront dirigés sur Portobuffole, le reste de la division sur Conegliano.

Le général de division, chef de l'état-major général,

CHARPENTIER.

Bataille de la Piave, le 8 *mai.* — L'armée autrichienne avait brûlé le pont della Priula sur la Piave. La profondeur et la rapidité de cette rivière lui paraissant un obstacle suffisant pour arrêter l'armée française, elle

crut pouvoir attendre sur la rive opposée le temps nécessaire pour faire filer sa grosse artillerie et ses bagages; les routes par lesquelles elle devait se retirer en étaient encombrées.

Cependant l'armée française devant laquelle les obstacles disparaissaient, se disposait à la franchir le 8 et l'armée autrichienne vit avancer son vainqueur des rives de cette même rivière qui lui servait de boulevard.

Le capitaine Bataille, aide de camp de S. A. I., avait porté l'ordre au général Dessaix d'effectuer son passage au point du jour avec l'avant-garde au gué dit Grande Maison ou de Lovadina, de se former sur la rive opposée et de protéger celui de l'armée.

Les trois divisions de cavalerie devaient suivre son mouvement et passer la Piave à San Michele.

L'ennemi appuyait sa droite au pont brûlé (pont della Priula) et prolongeait sa gauche sur Bocca di Strada, intersection des routes de Conegliano; il présentait en avant du rideau de nombreuses vedettes et des pelotons de cavalerie très rapprochés. Tout faisait présumer qu'il avait le dessein de s'opposer au passage de nos troupes.

Le général Sahuc reçut pour instruction de déboucher avec sa cavalerie légère, lorsqu'il aurait passé la Piave à Bocca di Strada et de se porter sur le flanc gauche de l'armée autrichienne.

Les deux divisions de l'aile droite reçurent l'ordre de suivre le mouvement de l'avant-garde et d'effectuer leur passage au même gué.

Les corps du centre aux ordres du général Grenier, après avoir passé la Piave au gué de San Michele, devaient suivre la direction d'Odezzo.

La division de l'aile gauche et la réserve restèrent en observation à Maserada et en avant de Lovadina.

L'avant-garde se mit en mouvement au point du jour. Le général de brigade Dessaix fit sonder les gués et forma une avant-garde de 300 voltigeurs, soutenus par

un détachement de 50 chasseurs à cheval du 9e régiment; il en confia le commandement au capitaine Traverse, du 84e régiment. Cette petite troupe passa rapidement la Piave au gué de Lovadina (deux milles au-dessous du pont della Priula) et se porta courageusement sur la rive opposée.

A 5 heures et demie, le 1er régiment de voltigeurs et le 9e régiment de chasseurs se formèrent sur la rive gauche; à 7 heures toute l'avant-garde et les trois divisions de cavalerie avaient passé la Piave et se trouvèrent en présence de l'ennemi.

Les postes de cavalerie ennemie placés sur la rive gauche, se replièrent précipitamment sur leur ligne soutenue par cinq pièces d'artillerie; celle du général Dessaix commença à jouer. Le général Sahuc venait de lui envoyer la sienne ; efficacement secondé par elle, le général Dessaix s'avança avec beaucoup de résolution sur la nombreuse cavalerie ennemie. La plaine permettant de manœuvrer, elle se flattait que rien ne lui échapperait. Un escadron du 9e régiment de chasseurs, qui s'était porté en avant, venait d'être ramené et s'était replié sur son régiment. Le général de brigade Dessaix continuait à s'élever; à 8 heures, l'ennemi avait en batterie 24 pièces d'artillerie qui foudroyèrent l'avant-garde. Deux régiments de dragons manœuvraient rapidement sur sa droite et cherchaient à la déborder, pendant qu'un régiment de hussards se disposait à la charger sur son flanc gauche. Dans ce moment pressant, le général Dessaix se hâta de former le carré, plaça son artillerie entre le carré et le détachement de 300 voltigeurs également formé en carré sur sa droite et se fit flanquer un peu en arrière par le 9e régiment de chasseurs à cheval.

Pendant ce temps, le général Pully s'était formé en bataille en arrière de la division Sahuc et avait poussé des partis sur la fausse route de Conegliano pour fouiller

les bois qu'il avait devant lui et les villages de la droite. Un escadron du 6e régiment de chasseurs, envoyé en reconnaissance sur la droite de Conegliano, avait été ramené en désordre à 7 heures et demie. Le général Pully fit avancer trois escadrons du 29e de dragons pour le soutenir et menaça par quelques pelotons, qu'il envoya sur la droite, de tourner la cavalerie qui poursuivait cet escadron. Il fut bientôt rallié et prit part à la charge du 29e, mais l'ennemi évita celle de ce régiment et se replia précipitamment sur sa ligne.

La cavalerie ennemie qui s'était portée sur les flancs de l'avant-garde, l'aborda franchement. Sa bonne contenance et l'air de résolution de cette troupe lui en ayant imposé, elle montra un moment d'hésitation et résolut ensuite de la charger ; ce choc fut des plus impétueux, les voltigeurs le soutinrent avec beaucoup d'intrépidité et par un feu de deux rangs très bien dirigé. L'ennemi fit de vains efforts pour entamer l'avant-garde, mais elle sut contraindre sa cavalerie à chercher son salut dans la fuite.

Le chef d'escadron Millon, commandant le 9e régiment de chasseurs, fit aussitôt déployer son troisième escadron sur le second, le terrain ne permettant point de le faire sur le premier, enleva en même temps son régiment et commanda la charge. Elle fut des plus vigoureuses, mais tombant tout à coup sur des masses de cavalerie et non soutenu, ce régiment dut se replier sur le carré.

L'ennemi éprouva dans sa première charge sur l'avant-garde des pertes sensibles ; les voltigeurs et le 9e de chasseurs y firent des prodiges de valeur, et mirent en fuite trois régiments de cavalerie ennemie ; l'artillerie, habilement dirigée par le capitaine Noël, lui fit éprouver des pertes considérables.

A peu de distance de là, l'ennemi paraissait avoir formé ses lignes et se disposait à faire un nouvel effort

sur l'avant-garde ; le général Dessaix fit alors prévenir le général Sahuc que l'ennemi continuant à présenter devant lui une ligne formidable de cavalerie, il l'invitait à le soutenir. S. A. I. prescrivit en même temps à ce général de porter rapidement sa division à la droite du pont della Priula, afin d'arrêter les progrès de la cavalerie autrichienne qui menaçait les divisions d'infanterie exécutant le passage de la Piave. Le général Sahuc y arriva assez à temps pour l'empêcher de renouveler les charges qu'elle avait commencées sur l'avant-garde. En vain chercha-t-elle à lui faire abandonner sa position, le général Dessaix la tint constamment en échec et la contraignit enfin à se replier.

Pendant ce temps, la division Broussier passait la Piave au pont de Lovadina. Le passage était long, difficile et la rivière profonde (1). Le 9e régiment de ligne l'eut entièrement franchie à 8 heures. Il se forma en bataille vis-à-vis le gué, le 6e régiment de hussards et le 23e de dragons couvrant son flanc gauche. L'ennemi montra alors plusieurs têtes de colonnes d'infanterie et de cavalerie vers le village d'Ormelle, à la droite du 9e de ligne ; trois bataillons du 84e étant parvenus à passer la Piave se formèrent à la gauche de ce régiment.

---

(1) « La Piave était profonde ; les soldats avaient de l'eau jusqu'aux épaules et au col ; ils marchaient par sections se tenant sous les bras et ayant leurs gibernes dessus leurs sacs ou sur la tête. Lorsque le 1er bataillon du 9e régiment fut arrivé, je le formai en colonne et le portai dans cet ordre vis-à-vis le gué, sur le bord de la Piave, comme tête de pont. Les autres bataillons s'établissaient successivement derrière celui-là, dans le même ordre. Plus de 150 nageurs de la division furent employés pour activer le passage et prévenir les accidents. Vers 8 heures seulement cependant, le 9e régiment fut entièrement passé ; je le formai en carré simple dans cette position, ayant 17 bouches à feu sur ses angles, le 6e régiment de hussards et le 23e de dragons à sa gauche pour le soutenir. »

(*Journal historique de la division Broussier pendant la campagne de* 1809, *à l'armée d'Italie.*)

A 10 heures, le capitaine Bouttarel, officier d'ordonnance de S. A. I., vint porter l'ordre au général Pully, de faire charger par le 23e régiment de dragons quelques escadrons de cavalerie qui inquiétaient le passage de l'infanterie et menaçaient l'avant-garde. Le colonel Briant enleva aussitôt son régiment et s'élança sur cette cavalerie qui, ne jugeant pas à propos de l'attendre, se retira sous la protection d'une colonne d'infanterie embusquée dans les bois et les vignes. Ce régiment eut beaucoup à souffrir du feu roulant de mousqueterie de cette colonne et de celui de deux pièces d'artillerie, qui lui blessèrent quelques hommes et plusieurs chevaux.

Le corps d'infanterie, auquel avait affaire le 23e régiment de dragons, ne tarda pas à manifester le dessein de venir s'emparer du gué de Lovadina, à la faveur du bois qui couvrait son mouvement. Déjà il s'était glissé sur la gauche, mais le colonel Briant, jugeant à temps le dessein de l'ennemi, fit constamment manœuvrer son régiment sur son flanc droit, l'empêcha de déboucher sur la Piave et donna ainsi le temps à nos divisions d'infanterie d'effectuer leur passage.

Le pont de radeaux n'étant point encore terminé à 10 heures et les eaux croissant à chaque instant, le général Lamarque fit mettre 100 nageurs à l'eau et en moins de deux heures passa la Piave avec sa division. Elle se forma à la gauche des troupes du général Broussier. Le 92e régiment et le 4e bataillon du 84e régiment de ligne ne purent la passer à cause de la crue des eaux.

Sur ces entrefaites, deux énormes masses de cavalerie, soutenues par de l'infanterie et protégées par une artillerie formidable, s'avançaient sur les divisions d'infanterie qui avaient passé la Piave.

La division de chasseurs du général Sahuc flanquait la gauche du carré des voltigeurs du général Dessaix, dans le temps que le général Pully manœuvrait sur la

droite avec sa division de dragons (ce général avait envoyé son artillerie à l'avant-garde). Le général Dessaix, que rien n'avait pu forcer dans sa position, contenait l'ennemi par le feu de 12 pièces d'artillerie vomissant la mitraille et portant le ravage dans ses rangs. En ce moment, le colonel Triaire, aide de camp de S. A. I. le prince vice-roi, fut envoyé en toute hâte au général Pully et lui porta l'ordre de S. A. I. de charger l'artillerie autrichienne, de l'enlever et de culbuter sa cavalerie avec les 28e et 29e régiments de dragons qu'il avait avec lui et au général Sahuc de charger la cavalerie qui manœuvrait sur l'avant-garde, aussitôt que les dragons du général Pully seraient en mesure d'exécuter les ordres du vice-roi. Le général Pully, prévoyant que ce mouvement aurait lieu, avait déjà fait reconnaître les obstacles qu'il avait devant lui. Il ordonna au général de brigade Poinsot de se mettre à la tête du 28e et prit lui-même le commandement du 29e régiment de dragons. Un large fossé, escarpé et profond, couvrait le front de la ligne ennemie et protégeait son artillerie. Le général Pully arriva au trot jusqu'au bord du fossé qui le séparait de la cavalerie ennemie qui, fière de cet obstacle, osait encore le menacer et lui crier qu'il était attendu au passage du fossé; il essuya alors une décharge de 20 coups de canon qui lui tuèrent quelques braves. Le passage du fossé s'effectua au pas. L'ennemi, étonné de ce passage audacieux, montra un moment d'hésitation dont le général Pully profita avec habileté: il ordonna impétueusement la charge, prescrivit de s'emparer des pièces, de tuer les canonniers et de tomber ensuite sur la cavalerie. Cette dernière était rangée sur trois lignes en arrière de l'artillerie. Les dragons de Savoie, forts de 1500 hommes, formaient la première ligne; trois escadrons de hussards d'Ott, deux divisions de l'archiduc Joseph et trois divisions de Frimont étaient en seconde et en troisième ligne. La charge se fit rapi-

dement par le 28e régiment de dragons, suivi par le 29e. 14 bouches à feu prises et tous les canonniers tués sur leurs pièces furent le résultat de cette première charge.

Le général de brigade Poinsot à la tête du 28e régiment de dragons, s'élança sur les dragons de Savoie, tandis que, par un mouvement oblique, le général Pully se précipitait sur le flanc gauche de cette cavalerie. Ces deux régiments la chargèrent avec tant de vigueur, qu'en moins de dix minutes cette cavalerie fut renversée. Rien n'égale le désordre et la confusion où cette charge mit l'ennemi. Ces deux régiments en firent un carnage affreux ; la mêlée et l'ardeur des dragons étaient telles, que le général Pully ne put les rallier qu'à un mille de Conegliano où ils perdirent quelques braves par le feu de l'infanterie.

Il n'y avait alors d'autre infanterie de passée que l'avant-garde et une partie du corps du général Macdonald. Étant trop éloigné du champ de bataille pour être soutenu et la cavalerie ayant reçu l'ordre de se rapprocher de la Piave, pour protéger le passage du reste de l'armée, le général Pully ordonna la réunion de ses deux régiments et se retira au pas.

Trois généraux autrichiens, un aide de camp du prince Jean ainsi que nombre de dragons de Savoie et de hussards d'Ott faits prisonniers, les colonels de Savoie et d'Ott tués, le champ de bataille couvert de morts et de blessés autrichiens et 14 pièces de canon sont les trophées de cette brillante charge.

La division du général Pully fut parfaitement secondée par celle de cavalerie légère, qui chargea avec succès la cavalerie qui menaçait l'avant-garde.

Le général Sahuc, ayant laissé en réserve le 8e chasseurs pour contenir une tête de colonne qui se présentait sur la droite, ordonna au 6e régiment de chasseurs de charger les pièces qui tiraient sur l'avant-garde et au 25e de cette arme de le soutenir par échelons. Le 6e régi-

ment de chasseurs culbuta l'ennemi, lui enleva une bouche à feu et deux caissons; le 4e escadron du 8e qui avait été entraîné dans la charge, se saisit de six caissons et le 25e fit une charge brillante sur un régiment de hussards au moment où ce dernier s'avançait au secours de son artillerie, le mit en fuite et le poursuivit sur la route de Conegliano, où il fut accueilli par un feu de deux régiments d'infanterie embusqués derrière un fossé inabordable pour la cavalerie. Le général Sahuc se hâta de rappeler le 25e qui dans cette action essuya quelques pertes.

Lorsque les deux divisions de l'aile droite eurent effectué leur passage, le général Dessaix suivit l'élan donné par la cavalerie et fit avancer son carré de voltigeurs au pas de charge. Quelques tirailleurs, qu'il avait détachés de l'avant-garde, enlevèrent à l'ennemi plusieurs caissons; le 9e de chasseurs manœuvra constamment sous la mitraille avec la plus grande intrépidité et fit une charge très audacieuse.

Pendant que les généraux Sahuc et Pully ralliaient leur cavalerie à la hauteur de Conegliano, l'ennemi se présentait sur le flanc du 8e régiment de chasseurs, qui avait été laissé en réserve, et manœuvrait rapidement à la hauteur d'Ormelle pour s'emparer de la tête du gué de San Michele, où la division Abbé (corps du centre) passait la Piave. Ce régiment (8e chasseurs), ayant fait un changement de front, s'élança sur les hussards ennemis, leur fit une soixantaine de prisonniers et les obligea à se replier avec précipitation sur leur ligne. Les mouvements de l'ennemi devinrent dès lors incertains et irréguliers.

A la faveur de ces actions mémorables et de la division de dragons du général Grouchy chargée de protéger le passage du corps du centre, la division Abbé franchissait la Piave au gué de San Michele. Déjà trois bataillons dont deux d'élite et l'escadron des dragons italiens

Napoléon, commandés par le colonel Gifflenga, s'étaient formés sur la rive gauche. Ils furent bientôt suivis par la division Abbé, qui y prit position.

Le général Grouchy, étant arrivé à l'armée au moment où elle effectuait le passage de la Piave, prit le commandement de la division de dragons et manœuvra de manière à attirer l'attention des Autrichiens pour faciliter le passage du corps du centre et l'attaque de flanc qu'il devait opérer; il fit charger par deux escadrons, l'un du 30e régiment et l'autre du régiment italien dragons de la Reine, l'infanterie ennemie dans les diverses clairières des bois, où l'attaquait l'avant-garde aux ordres du colonel Gifflenga; l'ennemi perdit dans ces différentes charges 150 prisonniers.

Le 7e régiment de dragons (division Grouchy) fit une charge brillante sur un régiment de hussards hongrois qui, ayant audacieusement porté ses regards sur la division Abbé, s'avançait avec rapidité pour la charger au moment où elle s'établissait sur la rive gauche de la Piave. Il fut vivement secondé par le 8e de chasseurs. L'ennemi culbuté se retira sous la protection de son infanterie qui fit sur le 7e de dragons un feu si vif qu'elle l'obligea à se replier sur sa division.

La division Durutte, corps du centre, ne put entrer dans la Piave que vers les 3 heures après-midi, cette rivière étant considérablement accrue et difficile à franchir. Le général Durutte parvint néanmoins à la passer avec le 23e léger, qui perdit quelques hommes entraînés par la force du courant. S. A. I., jugeant que le gué de Lovadina devenait trop dangereux, ordonna à la division Durutte de passer la Piave au gué de San Michele; mais la force du courant obligea S. A. I. à remettre le passage de ces troupes au lendemain.

S. A. I. donna l'ordre aux divisions qui étaient parvenues à passer la Piave, de se former en ligne de bataille à 200 toises en avant de la rive gauche. La division

Abbé tenait la droite et la division Lamarque la gauche. Cette division était flanquée par la cavalerie du général Sahuc; une partie de la division Broussier et le 23e léger du général Durutte formaient le centre; les dragons des généraux Grouchy et Pully occupaient l'intervalle du corps de l'aile droite et de la division Abbé; l'avant-garde des voltigeurs et le 9e de chasseurs étaient placés à l'extrême gauche de l'armée.

L'ennemi, revenu de sa première frayeur et de l'état de stupeur où l'avait jeté cette opération hardie, fit avancer son armée qui était encore entre Conegliano et la Piave : il la rangea en bataille en arrière des digues escarpées qui couvraient son front.

S. A. I. ayant fait ces dispositions préliminaires, ordonna :

Au général Grenier, de se porter sur le flanc gauche de l'armée autrichienne et de la déborder;

Au général Grouchy, de le soutenir avec la division de dragons; au général Macdonald, aux divisions de cavalerie des généraux Sahuc et Pully et à l'avant-garde, de suivre la progression du mouvement du général Grenier et de s'élever à sa hauteur.

L'attention de l'ennemi était rappelée sur la division Abbé; il fit, pour arrêter ce mouvement, de fausses démonstrations sur sa droite, qui semblaient annoncer qu'il voulait s'emparer du gué de Lovadina, mais son véritable projet était de s'opposer sur sa gauche, par une manœuvre rapide de flanc, aux progrès des troupes du général Grenier.

Arrivé à hauteur de Tezze, qu'occupaient les Autrichiens, le général Grouchy fit tourner ce village par sa division et les força, malgré une vive fusillade, à l'évacuer. Le régiment qui défendait Tezze, s'étant réfugié en arrière d'une digue, d'où il fusillait encore avec avantage, le général Grouchy le fit attaquer en flanc, et déjà il était tourné par un escadron du 30e et un escadron du

régiment des dragons de la Reine, quand quelques pièces de la division Abbé, se trouvant sur le point d'être enlevées par des hussards hongrois, le 7e régiment de dragons les chargea si à propos, qu'ils furent contraints de les abandonner et de prendre la fuite.

Sur la gauche, l'ennemi tenait encore le village de Cimadolmo. Le général Grenier le fit attaquer par l'avant-garde, aux ordres du colonel Gifflenga, qui l'enleva à la baïonnette et lui fit 300 prisonniers, dans le temps qu'un bataillon d'élite, le 102e, et deux bataillons du 1er de ligne de la division Abbé s'avançaient à sa hauteur, sur la droite de la route de Conegliano.

Tirant avantage des mouvements de terrain et des chemins couverts en avant de cette ville, l'ennemi y embusqua son infanterie. Le général Abbé reçut l'ordre de l'attaquer de front et de la déloger, pendant que le général Broussier la déborderait par sa droite. Le général Lamarque suivit ce mouvement, dans la direction d'Oderzo à Conegliano.

L'ennemi ne tint pas devant le général Abbé et effectua sa retraite. Le général Broussier fit jouer sur lui toute son artillerie. Un corps de cavalerie autrichienne se présenta avec beaucoup de résolution pour charger ses pièces ; mais, elles firent sur lui un feu si vif et si bien dirigé, que plusieurs pelotons de cette cavalerie en furent renversés. Elle se retira dans la plus grande confusion, abandonnant sur le champ de bataille un nombre considérable de morts et de blessés.

L'ennemi ne fit plus aucune tentative sur l'avant-garde. Il se borna à amener quelques pièces qui la canonnèrent jusqu'à ce que le mouvement opéré par le général Grenier le forçat à la retraite. Le général Dessaix le poursuivit sur la route de Conegliano. Le colonel Delacroix, aide de camp de S. A. I., se mit à la tête de son régiment, le 9e de chasseurs, le fit manœuvrer sous le feu de l'ennemi avec la plus grande intrépidité

et commanda une charge brillante qui contribua au succès de cette journée.

En poursuivant l'ennemi, la division Lamarque se trouva arrêtée par un corps d'infanterie qui tenait le moulin de la Campana. Le général Lamarque le fit attaquer au pas de charge, mais parvenu au fossé profond qui couvre cette position, des forces supérieures et la nature du terrain empêchèrent de passer outre. Il fait aussitôt avancer son artillerie; le général Durutte reçoit l'ordre de lui envoyer la sienne; secondé par elle, le général Lamarque ordonne une nouvelle charge. L'ennemi cède enfin à ses efforts et abandonne le moulin. Le général Lamarque s'y établit. Plusieurs fossés profonds l'empêchent de se déployer et d'atteindre l'ennemi; il ne peut être suivi de son artillerie. Parvenu au fossé marécageux, qui conduit l'eau au moulin par la grande route, il se jette à trois ou quatre cents toises sur la droite, pour se lier à la division Broussier. Le général Durutte tenait avec le 23e léger l'intervalle de ces deux divisions.

Il était 8 heures et demie du soir; l'ennemi semblait faire encore bonne contenance sur le front de sa ligne, lorsque S. A. I. fit mettre en batterie 24 pièces d'artillerie et ordonna aux deux divisions de le charger. Bientôt il se mit en pleine retraite et fut poursuivi jusqu'à la nuit par nos troupes, dont la majeure partie vinrent bivouaquer jusqu'à un mille de Conegliano.

S. A. I., ne jugeant point à propos de poursuivre l'ennemi à l'entrée de la nuit, fit arrêter son armée et ordonna aux généraux de prendre position avec leurs divisions sur le champ de bataille. L'ennemi se retira sur Sacile à la faveur des ténèbres.

S. A. I. prescrivit: au général Pully, de surveiller avec sa division plusieurs bataillons de grenadiers hongrois qui s'étaient portés à la gauche du pont della Priula, et de faire, avec le général Sahuc, le service des grand'-gardes et des postes avancés pendant la nuit; au général

de brigade Dessaix, de s'emparer, avec l'avant-garde, des ouvrages que l'ennemi avait élevés à la tête de pont de la Piave et de l'en chasser. L'ennemi les ayant évacués, ce général s'y établit sans obstacles. Une colonne ennemie forte d'environ 3,000 hommes était, à son arrivée au pont, dans le village de San Salvator; elle se hâta de l'évacuer et se dirigea par un sentier qui se trouve au pied de la montagne et qui, passant au delà de Ceneda, suit la direction d'Aviano et de Spilimbergo. Le général Dessaix trouva dans ce village quelques blessés français faits prisonniers, 15 pièces de canon, 30 caissons, un nombre prodigieux de chevaux et de voitures tombés en notre pouvoir. On compte parmi les prisonniers le général Reisner, commandant l'artillerie autrichienne, le général Hager, commandant une division de dragons, un aide de camp du prince Jean et 500 officiers de tous grades. Le champ de bataille était couvert de ses morts au nombre desquels se trouvait le feld-maréchal-lieutenant général Wolfskehl, un autre général dont on ignore le nom et un 3e général, mort le jour suivant à Pordenone, des suites des blessures reçues dans cette bataille; les colonels de Savoie et d'Ott et un grand nombre d'officiers supérieurs et particuliers; trois autres généraux y furent grièvement blessés.

Une si belle victoire ne nous a coûté qu'une centaine de morts et 600 blessés parmi lesquels le général Davenay, commandant une brigade de cavalerie légère; cet officier général, mort des suites de ses blessures, fut vivement regretté. Le chef d'escadron Millon, commandant le 9e régiment de chasseurs, fut grièvement blessé à l'avant-garde.

Cette affaire fait le plus grand honneur aux troupes et aux généraux qui ont dirigé ou exécuté les divers mouvements et aux officiers de tous grades et de toute arme. L'avant-garde, habilement conduite par le général de brigade Dessaix, y fit des prodiges de valeur;

la division de dragons du général Pully s'y couvrit de gloire.

Le général Dessaix, dans son rapport particulier sur cette bataille, fait un grand éloge de la conduite des troupes sous ses ordres, de celles du colonel Nagle et du major Vautré qui commandaient chacun un régiment de voltigeurs ; il fait aussi mention dans le même sens du capitaine Bataille, aide de camp de S. A. I., qui se trouvait en mission auprès de l'avant-garde ainsi que du capitaine d'artillerie Noël, qui l'ont parfaitement secondé.

Le général Pully se loue beaucoup du dévouement du général de brigade Poinsot, des colonels Montmarie et Avice, des 28e et 29e de dragons, qui ont fait manœuvrer leurs régiments avec la plus grande intrépidité sous le feu de l'ennemi et auxquels on doit la prise de 14 pièces de canon et l'entière destruction des dragons de Savoie (1).

---

(1) Le général Caffarelli rend compte, dans la lettre suivante, au duc de Frioul, grand maréchal du palais, des opérations du 8 mai :

Conegliano, 9 mai 1809.

« La journée d'hier a été brillante et glorieuse pour les troupes de S. M. et pour le prince. J'ai eu l'honneur de vous écrire, le 7, que l'armée se disposait à passer la Piave ; nous n'avions nul moyen pour construire un pont, l'ennemi ayant coulé toutes les barques et ne pouvant trouver des matériaux en suffisante quantité. D'ailleurs le courant était très rapide. La journée du 7 se passa à construire quelques radeaux et à reconnaître les gués. On en trouva deux : l'un à Ponte di Piave, l'autre à San Michele, à 2 milles en dessous. Dès la pointe du jour, 6,000 voltigeurs, commandés par le général Dessaix, le 9e de chasseurs et le 6e de hussards passèrent au premier gué ; l'infanterie dans l'eau jusqu'à la ceinture. Ce corps fut suivi d'une division de cavalerie légère et soutenu par la division de dragons, commandée par le général Pully, qui passa à San Michele et qui, par ce mouvement, se trouvait postée sur le flanc gauche de l'ennemi. Une fois ces troupes établies, les divisions Broussier et Lamarque, sous les ordres du général

Macdonald, se disposèrent à passer la rivière au gué de Ponte di Piave, les divisions Grenier et Durutte à San Michele. L'ennemi attaqua d'abord assez vivement le général Dessaix, qui se maintint avec un sang-froid et un courage admirables, en attendant l'arrivée de la division Pully; dès qu'elle fut arrivée, on se disposa à charger. Les troupes s'ébranlèrent avec la plus grande résolution et firent un grand carnage des ennemis. Le 29e de dragons, les 8e et 9e de chasseurs se sont particulièrement distingués; on prit à l'ennemi 16 pièces de canon attelées. Le général Wolfskehl, commandant toute la cavalerie, fut tué; le général Hager et le général commandant l'artillerie furent pris; deux autres généraux sont morts de leurs blessures. On ramena un nombre considérable de prisonniers, parmi lesquels un aide de camp du général Wolfskehl, un officier d'état-major, plusieurs officiers.

« Jusque-là, on avait lieu de croire que ce n'était qu'une forte arrière-garde qui avait été entamée, mais bientôt l'ennemi nous montra son armée et attaqua de nouveau sur toute la ligne, depuis le pied des montagnes jusqu'à Cimadolmo. Une batterie de l'artillerie de la garde royale placée sur la rive droite, en face de ce point sur la grève, le contint, tandis que la division Grenier et la division de dragons, commandée par le général Grouchy qui arrivait à l'instant même à l'armée, achevaient de passer la rivière. Toute cette aile gauche de l'armée autrichienne fut forcée de se replier bien vite, après avoir perdu beaucoup de monde. Le général Grenier continua à s'avancer et se mit en ligne avec le centre et la gauche; l'armée exécuta un changement de front à gauche et marcha vers Conegliano. L'ennemi tint à la faveur des digues, des chemins creux et des fossés, dont le pays est coupé, mais il fut chassé de partout et obligé de fuir dans le plus grand désordre. La nuit nous força à suspendre notre poursuite et à bivouaquer dans les prairies et les plaines qui sont en deçà de Conegliano. On poursuit vivement les fuyards et j'espère que la journée d'aujourd'hui nous vaudra bon nombre de prisonniers. Je ne peux dire au juste le nombre de ceux faits dans la journée d'hier, mais il est considérable; on en amène de tous les côtés à chaque instant. L'hôpital est plein de blessés, qui n'ont pu être emmenés; enfin il est difficile de voir plus de sang-froid et plus de fermeté que celui que les troupes ont montré, comme aussi il est difficile de voir un plus beau tableau que le passage de la rivière, exécuté de vive force sous le feu de l'ennemi, les troupes défilant en bon ordre par pelotons dans le gué, se formant de suite et marchant en colonnes serrées pour entrer en ligne. Les ennemis sont dans le plus grand désordre.

« Les dragons se sont particulièrement distingués; le 9e de chas-

seurs mérite de grands éloges pour ses belles charges et sa fermeté au feu.

« Nous avons à regretter le général Davenay, arrivé depuis deux jours, qui a eu la jambe emportée au moment où il allait charger ; il a voulu qu'on lui fît sur-le-champ l'amputation. Un chef d'escadrons du 9e chasseurs a été tué. Nous avons perdu environ 170 hommes tués et 300 blessés.

« Le Prince s'est conduit en digne fils de l'Empereur. J'ai admiré son sang-froid et sa présence d'esprit, on ne peut lui reprocher que trop de bravoure. La journée a été terminée par les troupes aux cris de : « Vive l'Empereur ! »

CAFFARELLI.

NOTE. — *Le général Caffarelli était alors ministre de la guerre du royaume d'Italie.*

LA

GUERRE DE 1870-1871

Journée du 29 juillet 1870.

Avec le 29 *juillet, commence la publication méthodique des archives de la guerre de* 1870, *par journées d'opérations.*

Chacune d'elles sera précédée d'un avant-propos résumant les documents qui la concernent ; la publication de ces derniers sera divisée en autant de chapitres que l'armée comprend de corps d'armée ou d'unités organiques indépendantes de ces derniers.

Dans chaque chapitre, les journaux de marche qui existent donneront tout d'abord un aperçu de la journée, qui sera complété, autant que possible, par les documents relatifs à la mobilisation, à l'organisation et à l'administration, et par ceux qui concernent les opérations et mouvements. Enfin, l'exposé des effectifs et emplacements des troupes, comparé à celui des renseignements parvenus à la fin de la journée, mettra le lecteur à même de connaître les conditions exactes dans lesquelles se trouvait chaque jour le commandement, pour apprécier sa propre situation et celle de l'adversaire, et pour prendre les décisions qui lui semblaient devoir résulter de cette situation réciproque.

AVANT-PROPOS.

Le 29 *juillet, l'Empereur, qui prend le commandement de l'armée du Rhin, va conférer à Saint-Avold avec le général Frossard. —* Sa Majesté, *dit cet officier général,* jugea qu'il y avait lieu de porter l'armée plus près de la frontière, tout en rapprochant les corps de la gauche de la voie ferrée de Metz à Sarrebruck. *Ce mouvement était-il décidé, comme le dit le général Coffinières de Nordeck, par* l'inclination de l'Empereur pour une attaque sur Sarrelouis*? N'était-ce que la réédition du « coup de main » dont parlait le maréchal Le Bœuf dans sa lettre du* 18 *juillet? Faut-il encore rapprocher cette idée de la dépêche suivante du major général au maréchal de Mac-Mahon :* L'Empereur n'a pas l'intention de vous faire mouvoir avant huit jours; *et en tirer cette conclusion que Napoléon III pensa un instant, le* 29, *à laisser l'armée d'Alsace sur la défensive et à porter les* 2e, 3e *et* 4e *corps, non sur Sarrelouis, mais contre le rassemblement des VIIe et VIIIe corps, signalé derrière la Sarre? Ou bien, comme l'affirme le général Frossard, l'Empereur ne pensait-il qu'à se défendre contre* un débouché des Prussiens en forces du côté de Sarrelouis?

Quoi qu'il en soit, cette intention ne fut que passagère et disparut sans doute devant les complications de toute sorte nées d'une mobilisation improvisée à coups de décisions hâtives et fébriles.

Le 29, *les effectifs des corps d'armée varient respectivement de* 34,000 *à* 10,000 *hommes.*

Les réservistes sont encore en pleine marche pour retrouver leurs corps, sans être toujours pourvus de tout le nécessaire : Le détachement de 600 hommes du 24e manque de tous les ustensiles de campement et d'un tiers des pièces de rechange pour les fusils. *Au* 71e,

500 *hommes sont prêts à partir, mais aucun ordre ne leur arrive, et ils n'ont ni effets de campement ni cartouches; au* 60ᵉ, 800 *hommes sont retenus à Nancy; au* 65ᵉ, 400 *hommes prêts à partir sont dépourvus d'effets et d'ustensiles de campement; au* 11ᵉ, 300 *hommes partent sans tentes-abris; au* 9ᵉ, 600 *hommes sont oubliés à Blois; enfin, le ministre ayant prescrit, le* 23, *de n'envoyer personne aux unités de guerre* **sans un ordre de lui,** *certains dépôts, comme ceux des* 75ᵉ *et* 94ᵉ, *disposant de* 600 *et de* 1000 *hommes, les laissent inutilisés, alors que les effectifs de guerre ne sont pas atteints. A la division du Barail, le général et quelques officiers sont seuls arrivés à Lunéville à la date du* 29 *juillet.*

Ce n'est que le 29 *qu'on pense, au* 2ᵉ *corps, à remonter les officiers sans troupe, et qu'on prescrit de se préoccuper de l'achat des animaux de trait nécessaires aux ambulances. Au* 5ᵉ *corps, les* 13 *voitures d'ambulance sont dépourvues de tout attelage; enfin, un nombre assez considérable d'officiers de la Garde impériale sont à remonter, et la commission de remonte du quartier général de la Garde n'a pas un seul cheval à leur donner.*

Des corps manquent d'aiguilles et d'obturateurs de rechange pour le fusil modèle 1866*; au* 5ᵉ *corps, les hommes arrivent à l'armée sans cartouches. Les batteries divisionnaires et de réserve sont au complet; mais il n'en est pas de même des réserves divisionnaires, encore moins des parcs de corps d'armée et du grand parc de l'armée. Sur* 1200 *chevaux (six compagnies du train d'artillerie) nécessaires à l'attelage des* 190 *voitures du parc du* 1ᵉʳ *corps, il n'y en a que le tiers de prêt; au* 6ᵉ *corps, le maréchal Canrobert rend compte que l'artillerie, moins son parc et les réserves divisionnaires de cartouches, pourra partir le* 2 *août; le général de Liégeard, commandant l'artillerie du* 7ᵉ *corps, signale de Colmar l'absence de la presque totalité de son artillerie. Quant au grand parc de l'armée, le général Mitrecé, arrivant à Toul où*

il devait se concentrer, n'y trouvait que le matériel du 1er *équipage de pont de réserve et* 2 *compagnies de pontonniers. Le colonel directeur à Strasbourg rendait compte qu'il manquait, pour la portion qu'il était chargé d'organiser,* 3,500,000 *cartouches et* 7,664 *fusées.*

Les équipages de pont existaient bien, mais, comme au 1er *corps, ils ne pouvaient être attelés à temps, ou, comme au* 2e, *le nombre de leurs chevaux était insuffisant.*

Les troupes manquaient de campement, de couvertures, de voitures régimentaires. Pour suppléer à celles-ci, on organisait partout des trains auxiliaires : à la division de Laveaucoupet, 80 *voitures de réquisition forment ce train; à la* 2e *division du* 3e *corps, on en compte* 100*; à la division de L'Abadie d'Aydrein, le sous-intendant fait également charger sur des voitures requises* 4 *jours de biscuit et d'avoine; enfin, le général commandant le* 7e *corps rend compte qu'il organise avec le plus grand soin* 500 *voitures de train auxiliaire.*

Le service des subsistances est aussi improvisé que le reste : On vit au jour le jour, *dit le journal de la division de Laveaucoupet;* le pain est assuré d'une manière précaire ; pas de fours de campagne, pas de biscuit de réserve.

Nous n'avons, *écrit le maréchal Canrobert,* ni matériel de subsistances, ni biscuit, ni sucre, ni café.

Le personnel administratif est également insuffisant, car le major général prescrit à chaque corps d'armée de mettre 25 *soldats boulangers à la disposition de l'intendance.*

Au 1er *corps, le général Ducrot demande l'occupation de Wissembourg, pour lui permettre de faire vivre ses troupes plus facilement.*

Le 2e *corps quitte le camp de Châlons, aligné à* 2 *jours de pain ou de biscuit et à* 4 *de sucre et café. A Saint-Avold où il débarque, rien n'est prévu ; on commence par recevoir le pain de Metz, de Sarreguemines et de*

Forbach, et par tirer du camp de Châlons le sucre et le café. Puis, du 20 au 30 juillet, on s'efforce d'acheter sur place le lard, le sucre, le café, le sel, le riz, l'avoine et le foin, et l'on reçoit le biscuit de l'intérieur. Enfin, on crée à Forbach un dépôt d'approvisionnements et un centre de fabrication qui compte 11 fours, et dont la farine est achetée à Metz et à Sarreguemines. Le 2e corps passe des marchés pour la viande avec des bouchers de Saint-Avold. Quant aux voitures, il ne peut en atteler que 66, tirées du camp de Châlons, et ce n'est que le 2 août que le général commandant ce corps d'armée peut enfin disposer des 250 qui lui sont nécessaires.

Le service de santé et le service vétérinaire manquent généralement dans les batteries : Pas de cantines médicales, *dit le journal de la division de Laveaucoupet.* Je n'ai, *écrit le maréchal Bazaine*, ni matériel, ni personnel pour mes ambulances de division ou de mon quartier général. *A la division de L'Abadie d'Aydrein*, le matériel d'ambulance était chargé sur des voitures de réquisition. *En écrivant que ses divisions pourront partir le 1er août, le maréchal Canrobert ajoute :* mais sans cantines d'ambulances régimentaires, ni ambulances divisionnaires.

A côté de tous ces déficits, il y a lieu de signaler l'organisation judicieuse du service télégraphique, assuré en première ligne par des sapeurs du génie, créant des communications ou utilisant les existantes, et dont le matériel était relevé, en arrière, par un personnel civil.

Ces difficultés de la mobilisation, qui ont jeté le haut commandement dans l'hésitation (1), *laissent les troupes*

---

(1) « Aussitôt après l'arrivée de l'Empereur à Metz, on s'occupa avec un redoublement d'activité de faire donner aux troupes tous les objets d'équipement et de campement qui leur étaient nécessaires et dont elles n'étaient pas suffisamment pourvues. Les régiments avaient quitté leurs garnisons en toute hâte avec des effectifs incomplets et, malgré les ordres formels donnés par le Ministre, il s'en fallait de beaucoup qu'ils fussent tous munis des effets réglementaires. On y suppléa d'abord

dans une inaction des plus préjudiciables, dont elles ne sortent que pour effectuer des reconnaissances insignifiantes, ne donnant aucun éclaircissement sur la situation (1).

---

au moyen des approvisionnements que l'on avait formés à Metz; mais les magasins ne tardèrent pas à être vidés. La chaleur était très intense et, pour alléger le soldat, on demanda et on obtint l'autorisation de verser au magasin de campement les couvertures des hommes, qui ne tardèrent pas à être regrettées. Puis vint le tour des shakos, les képis étant jugés suffisants. La garde elle-même obtint, malgré la répugnance de l'Empereur, qu'on lui retirât les bonnets à poil et les shakos, et c'est ainsi qu'elle a fait toute la campagne en bonnet de police. Les hésitations à cet égard furent telles, qu'en quelques heures seulement il fut donné trois ordres différents, et la mesure ne fut définitivement maintenue que parce qu'elle avait reçu un commencement d'exécution au moment où le dernier contre-ordre allait être donné. Je ne mentionne d'ailleurs cet incident que pour montrer combien peu les idées étaient arrêtées en toute chose. On voulait et l'on ne voulait pas, parce que tous les avis étaient admis successivement, et le plus souvent c'était le dernier qui prévalait.

Ce défaut de fixité dans les idées avait assurément des conséquences fâcheuses dans les cas que je viens de citer; mais ces conséquences ne pouvaient pas être d'une haute gravité. Malheureusement, on retrouvait la même indécision dans la direction des opérations militaires.... » (*Souvenirs du général Jarras*, p. 59).

(1) « Le rideau tendu en avant de ces corps (les corps allemands) par les faibles détachements prussiens avait jusque-là empêché de se rendre aucun compte de ce qui se passait en arrière, et il était par suite impossible de reconnaître l'importance des rassemblements effectués dans cette zone, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat des premières troupes françaises. Il eût été nécessaire de déchirer ce voile de bonne heure; mais on avait négligé jusque-là de prendre aucune mesure à cet effet. » (Le général J. de Verdy du Vernois, *Études de guerre*, 1re partie. Paris, Louis Westhausser, 1892, p. 303.)

« Pendant que l'ennemi opérait son mouvement de concentration en avant des frontières de Forbach et de Wissembourg, aucune tentative n'a été faite pour couper les voies de fer qui se dirigent sur ces deux points. La nature montagneuse du pays, les forêts dont il est couvert se prêtaient cependant bien à des tentatives de ce genre... » (Jacquin, *les Chemins de fer pendant la guerre*. Paris, Hachette et Cie. 1872, p. 305).

Les seuls qu'on obtienne sont fournis par le service des renseignements, et semblent confirmer ceux qui sont déjà parvenus à cette date.

Le bulletin du grand quartier général signale, en effet, un mouvement très actif des troupes du Rhin vers la Sarre; celui du 2e corps mentionne la même activité, qui serait d'accord avec ce que l'on dit *d'une grande concentration en arrière de Sarrebrück et à Duttweiler; de son côté, le* 5e *corps annonce que le VIIIe corps prussien est concentré à Lebach. On prévient encore, de Luxembourg, que les Prussiens ont commencé leur mouvement dans la direction de Sarrebrück; un déserteur de Sarrelouis parle également de forces considérables rassemblées en arrière de Sarrelouis et Sarrebrück; un espion confirme ce renseignement et évalue ces forces à* 200,000 *hommes; enfin, le commissaire spécial de Thionville apprend, à* 5 *heures du soir, que toutes les troupes restées aux environs de Conz se dirigeraient en ce moment sur Sarrebrück.*

D'autre part, le général Ducrot rend compte que l'ennemi a des postes sur la ligne Wœrth, Langenkandel, Winden, Bergzabern, Pirmasens, Neu-Hornbach, et qu'en arrière se trouverait un corps de 25 *à* 30,000 *hommes, entre Landau et Neustadt.*

A Lauterbourg, les habitants auraient été requis par les Bavarois pour travailler à des ouvrages défensifs dans la forêt du Bienwald.

D'après ce que mande le capitaine Iung de Strasbourg, il n'y aurait qu'un rideau de troupes du côté de la forêt Noire, et toute l'inquiétude paraît devoir se porter sur Landau, Germersheim, Mannheim, Maxau et Rastadt; le prince royal serait d'ailleurs arrivé à Carlsruhe. Enfin, le commissaire de Lauterbourg déclare que les Prussiens ont débarqué toute la nuit à Kandel, et qu'un corps important se dirige sur Lauterbourg.

On pouvait donc en conclure, de même que le 28, *que*

les Prussiens massaient en deux points, à Sarrebrück et à Landau, des avant-gardes stratégiques, tandis que le gros était à Mayence.

En réalité, la situation de l'ennemi, le 29 *au soir, était la suivante : les VII*ᵉ *et VIII*ᵉ *corps étaient en marche sur Trèves et Hermeskeil; les V*ᵉ *et XI*ᵉ *avaient, le* 25 *et le* 27, *commencé leur concentration à Landau et à Germersheim; le* 27 *et le* 28, *la division wurtembergeoise était réunie au nord de Carlsruhe; la divison badoise était au nord de Rastadt; les I*ᵉʳ *et II*ᵉ *corps bavarois se formaient à Spire et à Billigheim* (1).

*Protégée par ces deux armées d'avant-garde, la II*ᵉ *se concentrait en avant de Mayence.*

En outre, afin de parer à une offensive française de ce côté de la Sarre, **le 29 juillet, l'ordre était donné par voie télégraphique à la Iʳᵉ armée de se réunir sur la ligne Wadern—Losheim, tandis que la IIᵉ était invitée à porter les cantonnements du IIIᵉ et du IVᵉ corps jusque sur la ligne Alsenz—Gölheim—Grünstadt....**

En face de l'armée allemande, les corps français étaient ainsi placés :

Le 1ᵉʳ *corps à Strasbourg, Haguenau, Lembach, Soultz, Seltz, Soufflenheim, Brumath;*

Le 2ᵉ, *à Saint-Avold, Forbach, Bening, Merlebach;*

(1) « Le général comte Bothmer, commandant la 4ᵉ division d'infanterie bavaroise, reçut ce jour-là (29 juillet, à Billigheim) la visite du quartier-maître général de la IIIᵉ armée, colonel V. Gottberg, qui lui fit connaître que la concentration du XIᵉ corps était complètement terminée, celle du Vᵉ corps presque entièrement achevée également, le XIᵉ corps étant établi entre le Rhin, la Lauter et le chemin de fer de Neustadt à Wissembourg, le Vᵉ dans la zone comprise entre ce chemin de fer, la ligne Insheim—Göcklingen et la montagne; la 4ᵉ division bavaroise fut installée dans la zone comprise entre le chemin de fer de Rohrbach à Wissembourg, la Lauter, la montagne et la ligne Göcklingen—Insheim; la division avait à couvrir les lignes d'approche venant de Wissembourg et la vallée descendant de Dahn. » (Le général J. de Verdy du Vernois, *Études de guerre*, p. 223).

Le 3e, à Metz, Boulay, Boucheporn, Teterchen, Velving, Tromborn, Hargarten, Bettange, Bouzonville, Volmérange ;

Le 4e, à Thionville, Sierck, Kirschnaumen, Montenach, Laumesfeld, Lacroix, Kédange, Kœnigsmacker, Colmen ;

Le 5e, à Sarreguemines, Bitche, Niederbronn (1) *;*

Le 6e, à Paris, Soissons et au camp de Châlons ;

Le 7e, à Lyon, Belfort, Colmar ;

La Garde et le grand quartier général, à Metz ;

Le général du Barail, avec quelques officiers et la division de Bonnemains, à Lunéville ;

La division de Forton, à Pont-à-Mousson ;

Les équipages de ponts et parcs de corps d'armée sont

---

(1) L'ouvrage du Grand État-Major prussien a résumé, dans les lignes suivantes, ce que l'on savait, ou croyait savoir, chez notre adversaire, touchant l'armée française de Lorraine et ses intentions, à la date du 29 juillet :

« Le 29, déjà l'adversaire reportait plus en arrière ses troupes avancées. Ce mouvement de recul et les ouvrages activement construits sur divers points, et notamment sur la hauteur de Spicheren, indiquaient plutôt des intentions de défensive. Des déserteurs et des espions prétendaient savoir que, dans les grandes agglomérations de troupes de l'autre côté de la frontière, le manque de vivres commençait déjà à se faire sentir. Tous les villages français, depuis Forbach jusqu'à Sarreguemines, étaient toujours fortement gardés, mais des indices de plus en plus nombreux permettaient de s'attendre à un mouvement général des forces ennemies vers la droite. On signalait des troupes en marche de Saint-Avold dans la direction de l'est, et le colonel Wright, à la tête du 5e régiment de dragons, s'était heurté à Breidenbach, à mi-chemin entre Deux-Ponts et Bitche, aux avant-postes d'un gros de troupes françaises de toutes armes. Le 4e corps paraissait être également en mouvement de Thionville vers le sud-est; les avant-postes avaient rencontré au nord de Bouzonville, à Colmen, des régiments qui en faisaient partie. Non seulement les Français rétablissaient le pont détruit à Sarreguemines, mais ils jetaient encore sur la Sarre, aux environs de cette ville, d'abord un, puis deux ponts de bateaux.

« Tout cela semblait présager une concentration des forces ennemies sur la ligne Forbach—Bitche. »

à Besançon (1er *corps*), *Lunéville* (2e), *Metz* (3e), *Verdun* (4e), *Épinal* (5e), *La Fère* (6e) *et Vesoul* (7e) ;

Le parc d'artillerie de la Garde est à Versailles ;

La réserve générale d'artillerie est à Nancy ;

Le grand parc d'artillerie de l'armée, qui doit se concentrer à Toul, est encore en formation dans les huit arsenaux de Metz, Strasbourg, Rennes, La Fère, Besançon, Douai, Lyon et Toulouse ;

Le 1er *équipage de pont de réserve est à Toul ; l'autre s'organise à Strasbourg.*

Journée du 29 juillet.

QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

a) Journaux de marche.

Le Journal de marche *de l'état-major général de l'armée du Rhin mentionne les faits suivants, comme ayant marqué la journée du* 29 *juillet :*

L'Empereur prend le commandement en chef de l'armée.

Il se rend, de sa personne, à Saint-Avold et en revient le même jour (1).

---

(1) *Le voyage de l'Empereur à Saint-Avold a donné lieu à l'échange de télégrammes suivants :*

Le général Frossard au major général à Metz (D. T. Ch.) :

Saint-Avold, 29 juillet, 6 heures 40, matin :

« Restera-t-on à la gare ou viendra-t-on à la ville, qui est à 3 kilomètres ? Ira-t-on plus loin ? »

Le major général au général Frossard :

Metz, 7 heures 1/2, matin.

« Je pense qu'on restera à la gare. Néanmoins, ayez 2 ou 3 voitures. »

D'autre part, on lit, à propos de ce voyage, dans l'ouvrage du général

La 2e (1) division de cavalerie de réserve arrive à Pont-à-Mousson.

La 1re brigade de la 4e division du 3e corps se rend de Metz à Boulay.

b) Organisation et administration.

Des détachements de renfort sont annoncés par la lettre ministérielle suivante :

Le Ministre de la guerre par intérim, au Major général, à Metz.

Paris, 29 juillet.

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que des ordres ont été donnés, les 27, 28 et 29 de ce mois, pour faire diriger le plus tôt possible, sur les portions actives de leurs corps à l'armée du Rhin, les détachements ci-après :

8e de ligne..........	400	hommes sur	Saint-Avold.
81e —	300	—	Metz.
51e —	500	—	Metz.
18e chasseurs à pied...	400	—	Metz.
27e de ligne.........	200	—	Sarreguemines.
41e —	400	—	Metz.

Frossard : « Rapport sur les opérations du 2e corps d'armée » :

« Le 29, l'Empereur, arrivé de la veille à Metz, vint à Saint-Avold. Après avoir reconnu la position des divers corps, Sa Majesté jugea que, jusqu'à ce qu'on eût une suffisante manifestation des projets de l'ennemi, il y avait lieu de porter l'armée plus près de la frontière, en rapprochant en même temps les corps de gauche de la voie ferrée de Metz à Sarrebrück. En conséquence, à sa rentrée à Metz, les dispositions suivantes furent ordonnées, et les mouvements s'exécutèrent dans la matinée du 31..... »

De son côté, le général Coffinières de Nordeck inscrit sur son carnet de notes, à la date du 29 juillet :

L'Empereur va à Saint-Avold et paraît incliner pour une attaque sur Sarrelouis.

(1) Lire ici « 3e division de cavalerie de réserve » et non 2e, car c'est à Lunéville que se forme cette dernière, et non à Pont-à-Mousson.

33e de ligne..........	400	hommes sur	Thionville.
24e —	600	—	Saint-Avold.
17e chasseurs à pied...	200	—	Colmar.
6e de ligne..........	300	—	Thionville.
63e —	400	—	Saint-Avold.
78e —	200	—	Strasbourg.
28e —	500	—	Paris.
26e —	300	—	Paris.
86e —	500	—	Sarreguemines.
11e —	300	—	Sarreguemines.
71e —	500	—	Metz.
2e —	300	—	Saint-Avold.
13e —	300	—	Thionville.
32e —	200	—	Saint-Avold.
40e —	300	—	Saint-Avold.
49e —	300	—	Bitche.
64e —	300	—	Thionville.
65e —	400	—	Thionville.
68e —	300	—	Bitche.
85e —	300	—	Metz.
97e —	200	—	Bitche.
98e —	300	—	Thionville.
4e chasseurs à pied...	200	—	Bitche.
5e — ...	100	—	Thionville.
7e — ...	200	—	Metz.
12e — ...	100	—	Saint-Avold.
17e — ...	200	—	Colmar.
50e de ligne..........	300	—	Strasbourg.
4e —	700	—	Camp de Châlons.
91e —	200	—	Soissons.
10e —	500	—	Camp de Châlons.
12e —	600	—	Camp de Châlons.
1er —	100	—	Thionville.
14e —	300	—	Camp de Châlons.
15e —	250	—	Thionville.
17e —	300	—	Bitche.
20e —	300	—	Camp de Châlons.
23e —	150	—	Saint-Avold.
25e —	100	—	Paris.
30e —	500	—	Bitche.
36e —	550	—	Strasbourg.
43e —	150	—	Thionville.
45e —	100	—	Strasbourg.

47e de ligne..........	250	hommes sur	Colmar.
48e —	350	—	Strasbourg.
52e —	200	—	Lyon.
54e —	300	—	Thionville.
55e —	150	—	Saint-Avold.
56e —	300	—	Strasbourg.
59e —	150	—	Metz.
60e —	130	—	Metz.
61e —	350	—	Bitche.
62e —	300	—	Metz.
66e —	500	—	Saint-Avold
67e —	200	—	Saint-Avold.
69e —	400	—	Metz.
70e —	600	—	Paris.
74e —	300	—	Strasbourg.
75e —	200	—	Soissons.
76e —	300	—	Saint-Avold.
77e —	200	—	Saint-Avold.
80e —	300	—	Metz.
82e —	300	—	Lyon.
84e —	250	—	Phalsbourg.
88e —	350	—	Bitche.
89e —	300	—	Belfort.
90e —	250	—	Metz.
99e —	150	—	Belfort.
100e —	100	—	Camp de Châlons.
1er chasseurs à pied...	100	—	Strasbourg.
2e — ...	75	—	Thionville.
3e — ...	350	—	Saint-Avold.
6e — ...	75	—	Belfort.
8e — ...	100	—	Strasbourg.
10e — ...	350	—	Saint-Avold.
16e — ...	160	—	Strasbourg.
19e — ...	200	—	Bitche.
1er grenad. de la Garde.	130	—	Metz.
2e — ...	150	—	Metz.
3e — ...	100	—	Metz.
1er voltig. de la Garde.	50	—	Metz.
2e — ...	85	—	Metz.
3e — ...	95	—	Metz.
4e — ...	100	—	Metz.
Bataillon de chasseurs...	50	—	Metz.
Régiment de zouaves....	90	—	Metz.
Total.....	24,940		

Je donnerai les instructions nécessaires pour que les hommes destinés au 5e corps soient, à l'avenir, dirigés sur Sarreguemines.

Les services (Télégraphie, Trésorerie et Postes) s'organisent.

Le Ministre de la guerre par intérim, au Major général :

Paris, 29 juillet (n° 7706).

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les mesures qui ont été arrêtées pour le service télégraphique de l'armée du Rhin.

Votre Excellence sait que ce service se composera d'une compagnie du génie pourvue d'un parc spécial, et d'une brigade d'employés civils également munie d'un petit parc.

La compagnie du génie sera chargée, sur le champ de bataille, de mettre le commandant en chef de l'armée en communication avec les commandants des corps d'armée et, en marche, d'assurer trois lignes de communication pour l'armée supposée marchant sur trois routes, savoir : deux latérales, exigeant chacune l'installation d'une ligne provisoire, et une centrale que l'on admet devoir être organisée aussi provisoirement — en partie avec les débris d'une ligne préexistante que l'ennemi aurait désorganisée.

Dans l'hypothèse d'une armée en marche, la brigade civile, marchant à la distance d'une journée, remplacera chaque jour, par l'installation d'une ligne définitive, la ligne centrale provisoire de la compagnie du génie. Celle-ci, en outre, repliera successivement ses câbles, devenus inutiles par suite du travail de la brigade civile.

Le personnel militaire chargé des communications télégraphiques à l'armée se composera :

1° D'un chef de bataillon, directeur du service télé-

graphique. J'ai désigné pour ces fonctions le commandant du génie Cord, actuellement au camp de Châlons ;

2° De la 2° compagnie de sapeurs du 1er régiment du génie, également au camp, et qui comporte un effectif de 4 officiers et de 160 sous-officiers, caporaux ou soldats ;

A cette compagnie seront adjoints 30 employés civils de l'administration des lignes télégraphiques, anciens militaires, manipulateurs ;

3° D'un détachement de sapeurs-conducteurs du 1er régiment du génie, de 73 hommes et 127 chevaux, commandé par un lieutenant.

Le parc spécial affecté à cette compagnie se composera de 26 voitures. Un garde du génie sera affecté à ce parc.

Le personnel et le matériel dont il s'agit se trouvent en ce moment au camp de Châlons, où l'organisation se complète. Ils ne seront pas en état de rejoindre avant les premiers jours du mois d'août.

La solde des 30 employés civils leur sera payée par les soins du gérant du génie du grand quartier général.

Des instructions de détail sont adressées à M. le général commandant le génie à l'armée du Rhin.

P. S. — Les voitures et l'outillage d'une autre compagnie se préparent. Elle est arrivée hier au camp de Châlons et son instruction commence aujourd'hui. Elle ne pourra pas être utilisée avant la fin d'août.

Dès le 3 août, on pourrait détacher la moitié de la 1re compagnie.

Le Ministre de la guerre par intérim, au Major général :

Paris, 29 juillet (n° 770?).

Les communications télégraphiques de l'armée du Rhin doivent être assurées, comme je vous le dis dans une autre dépêche, par deux services différents : une compagnie du génie pourvue d'un parc spécial et une

brigade d'employés civils détachée de l'administration des lignes télégraphiques, également munie d'un petit parc.

La présente dépêche a pour objet de faire connaître à Votre Excellence l'organisation et le fonctionnement de ce dernier service.

Organisation.

Personnel. — La brigade civile sera chargée de l'établissement et de l'exploitation des lignes permanentes reliant le grand quartier général de l'armée du Rhin au réseau français ; elle sera ainsi constituée :

1 inspecteur des lignes télégraphiques monté ;
1 sous-inspecteur des lignes télégraphiques monté ;
1 chef de station des lignes télégraphiques monté ;
15 stationnaires des lignes télégraphiques montés ;
1 agent principal (mécanicien) des lignes télégraphiques monté ;
1 chef surveillant des lignes télégraphiques ;
10 surveillants des lignes télégraphiques ;
150 ouvriers pour la pose de la ligne.

Ces derniers seront choisis parmi les gardes nationaux mobiles de bonne volonté et placés sous les ordres des agents des lignes télégraphiques.

Toutes les prestations seront payées sur les fonds du budget de la guerre ; celles en deniers, par les soins du général commandant le génie de l'armée ; celles en nature, par les soins du service administratif.

Matériel. — Le matériel sera renfermé dans 5 prolonges et 2 caissons conduits par un détachement de sapeurs-conducteurs du 1er régiment du génie.

Fonctionnement.

Le fonctionnement de la brigade de télégraphie civile est ainsi réglé :

1° Elle n'aura à pourvoir qu'à l'installation et à la

réparation des lignes permanentes. C'est à vous, Monsieur le Maréchal, qu'appartiendra le soin de prescrire les mesures nécessaires pour défendre ces lignes contre la malveillance ou les entreprises de l'ennemi ;

2° Le personnel sera placé sous vos ordres et, par délégation de votre part, sous ceux du général commandant le génie de l'armée pour la détermination du tracé des lignes permanentes et pour les mesures destinées à assurer la bonne exécution des travaux. Pour les dépenses et l'ordonnancement, la brigade sera placée sous le contrôle du général commandant le génie.

Votre Excellence aura à déterminer la liste des officiers et fonctionnaires dont les dépêches devront être acceptées par les bureaux télégraphiques ;

3° Un régisseur-comptable sera désigné parmi les employés de la brigade. Des instructions sont données à M. le général Coffinières, ordonnateur secondaire, pour les détails de la comptabilité ;

4° En votre qualité de major général, vous aurez à prescrire les mesures nécessaires, sur les propositions que vous soumettra le chef de service, pour l'installation des bureaux télégraphiques le long des lignes permanentes et pour le logement des employés, lorsque l'armée ne sera pas en marche.

Ce personnel va recevoir l'ordre de se rendre à Metz immédiatement pour y prendre livraison des voitures et du matériel que doit fournir l'arsenal du génie. Les gardes nationaux mobiles, ouvriers du service télégraphique, y arriveront aussi très prochainement.

J'espère que tout le service pourra être prêt dans les premiers jours du mois d'août et en mesure de se porter sur le point qu'indiquera Votre Excellence.

Le Major général au Ministre des finances (D. T.) :

Metz, 29 juillet, 7 heures 40, matin.

Le service des postes territorial est insuffisant dans

les régions occupées par l'armée. Le service financier proprement dit est aussi très difficile. Il est donc extrêmement urgent que les services fonctionnent à l'armée même, mais ils ne sont organisés dans aucun corps, et le payeur général lui-même n'est pas rendu à son poste. Il en résulte que mes propres dépêches ne me parviennent qu'avec des retards de 24 et 36 heures. Je prie Votre Excellence de prendre des mesures pour faire cesser, le plus tôt possible, ces graves lacunes.

Le Ministre des finances au Major général, à Metz (D. T.) :

Paris, 29 juillet, 12 heures, matin (n° 2367).

Le personnel complet de trésorerie et postes est rendu, aujourd'hui 29, dans tous les corps. Plusieurs fonctionnent déjà. Tous fonctionneront demain. Payeur général part ce soir pour Metz, retenu jusqu'à présent pour acquisition de chevaux.

d) **Situations et emplacements.**

Situation sommaire d'effectif de l'armée au 29 juillet.

1er corps	34,003	hommes.	6,674	chevaux.
2e corps	23,430	—	4,789	—
3e corps	35,807	—	7,312	—
4e corps	26,080	—	»	—
5e corps	15,274	—	3,698	—
6e corps	29,974	—	1,134	—
7e corps	10,546	—	»	—
Garde impériale	20,548	—	»	—
Réserve de cavalerie	4,561	—	3,778	—
Réserve du génie	225	—	56	—
TOTAL	202,448			

Journée du 29 juillet.

1er CORPS.

a) Journaux de marche.

JOURNAL DE MARCHE DU 1er CORPS.

Le général de Lespart, du corps de Failly, ayant prévenu, dans la nuit du 28 au 29, qu'il faisait occuper Stürzelbronn et Neunhoffen, pour se relier avec le général Ducrot, celui-ci abandonne Bœrenthal et Philipsbourg, qu'il avait occupés, pour se couvrir sur sa gauche, par deux compagnies chacun, et prend dans la journée du 29 la position suivante (1) :

96e de ligne à Climbach, avec des avant-postes à Pfaffenschlick et au Pigeonnier.

Le 1er zouaves est à Mattstall ; quelques compagnies ont poussé jusqu'à Fleckenstein par le Thalenberg.

Toute la 1re division s'est concentrée dans les environs de Lembach (2).

La cavalerie de Soultz (3) (3e hussards) s'est mise en relation avec Wissembourg, et avec le général Ducrot par le Pigeonnier et Pfaffenschlick.

Tout indique que les avant-postes ennemis se sont éloignés de la frontière ; le plus rapproché paraît être à Bobenthal.

---

(1) La division Ducrot était, le 28, aux environs de Reichshoffen (Voir la *Revue militaire* d'août 1900, page 658, et celle du mois de mai 1899, page 104).

(2) Ainsi qu'on le verra plus loin, la 2e division (Abel Douay) est à Haguenau, la 3e (Raoult) et la 4e (de Lartigue) sont à Strasbourg.

(3) 1re brigade (de Septeuil) de la division de cavalerie du 1er corps. Le 3e hussards devait obéir au général Ducrot. Le 11e chasseurs avait détaché de Soultz à Seltz un escadron et demi et aussi des détachements à Soufflenheim et à Bischwiller.

L'état-major de la division de cavalerie est à Brumath, à partir du 29 (généraux Duhesme et de Nansouty) ; le général de Septeuil est à Soultz (1).

DIVISION DUCROT.

Les Archives de la guerre ne possèdent pas de Journal de marche *pour la division Ducrot, mais le comte de Leusse, maire de Reichshoffen et député du Bas-Rhin, qui fut attaché, comme officier de mobiles, à l'état-major du maréchal de Mac-Mahon, a écrit un* Journal *inédit, où se trouvent les lignes suivantes :*

Une des brigades revenait d'Afrique, par les voies rapides, et si rapides que certains hommes n'avaient pas mangé la soupe, ni pris rien de chaud, depuis Oran (2).

. . . .

Il y avait des régiments qui n'avaient pas leurs couvertures de campagne ; les zouaves étaient venus avec les mulets de cacolet pour les cantines d'officier ; on les leur enleva et ils durent, 48 heures avant de marcher à l'ennemi, acheter dans le pays des chevaux et voitures pour porter les bagages réglementaires et réguliers.

Certains corps n'avaient pas d'aiguilles de rechange pour leurs fusils ; à d'autres il manquait le caoutchouc-obturateur de rechange. Les réserves n'étaient pas arrivées complètement et celles qui étaient là n'avaient jamais vu un chassepot, 4 jours avant d'aller au feu.

Les 2 batteries d'artillerie, celle des mitrailleuses, et une ou deux de réserve qui se trouvaient là, n'avaient

---

(1) La 3e brigade (Michel) est à Brumath, avec la brigade Nansouty.

(2) Parmi les régiments qui formaient la division Ducrot, le 1er zouaves seul venait d'Algérie, où sa garnison était Alger (Coléah) et non Oran. Quant aux autres corps, le 13e bataillon de chasseurs et les 18e et 96e de ligne venaient de Strasbourg et le 45e, de Belfort.

pas un seul vétérinaire et personne pour leur donner du fourrage.

Personne ne savait se servir des mitrailleuses, sauf un sous-officier. On tira quelques coups à blanc, l'avant-veille du départ, pour voir comment se manœuvraient ces machines-là.

Je n'en finirais pas si je voulais dire tout ce que j'ai vu et étudié pendant les premiers jours.

Je commençai à être inquiet et je demandai au général si les autres divisions étaient dans le même état: « C'est encore pire », me répondit-il.

. . . .

A peine ses troupes en main, le général Ducrot voulut savoir ce qu'il avait devant lui et, pendant plusieurs jours, nous parcourûmes les montagnes à cheval, avec quelques hussards d'escorte, juste assez pour tenir nos chevaux. Nous longions les frontières, interrogeant gardes et paysans, depuis Lembach jusqu'à Wissembourg, faisant faire des rondes aux douaniers et envoyant des espions au loin.

Je ne quittai pas le général, mes connaissances du pays et surtout des habitants lui étant utiles, bien qu'il eût sur toute cette région des connaissances plus que suffisantes.

Mais ce n'était pas assez pour un homme de sa trempe, et il demanda à employer les deux régiments de cavalerie cantonnés à Soultz (1). L'un deux était commandé par mon cousin d'Espeuilles (2). Il vint nous voir, mandé par le général, et l'on convint de reconnaissances à faire. Ordre fut donné au général de Septeuil, qui commandait à Soultz, de venir le lendemain à Wœrth, recevoir des ordres pour les reconnaissances.

---

(1) 3e hussards, 11e chasseurs (brigade de Septeuil). Le 11e chasseurs avait un escadron et demi à Seltz, comme on le verra plus loin.

(2) Le 3e hussards.

Le général Ducrot et moi, trouvâmes le général exact au rendez-vous, avec son aide de camp, mais sans carte du pays, ou du moins, avec une petite carte insuffisante.

Ce manque de cartes dans l'armée française était vraiment incroyable; les généraux n'avaient que des chiffons de papier informes.

Le général Ducrot..... avait non seulement toutes les cartes possibles, mais encore toutes les reconnaissances, les croquis faits par des officiers en temps de paix, et ..... connaissait le pays sur le bout du doigt.....

Le général de Septeuil repartit (avec ses) instructions..... Sa dernière parole fut celle-ci : « Vous me promettez, mon général, un bataillon marchant bien, pour faire les reconnaissances avec moi ».

DIVISION DOUAY.

Sommaire du Journal de marche.

La division, partie en chemin de fer de Besançon, le 21 juillet, est arrivée le surlendemain 23, à Strasbourg. Elle en repart le 25 juillet, pour Haguenau, où s'installe le même jour son quartier général. Les troupes de la division sont réparties ainsi qu'il suit, tant à Haguenau que dans les localités en avant, vers la frontière (elles y resteront jusqu'au 2 août inclus).

A Haguenau.	Le 74e (1re brigade), 3 bataillons, 1600 hommes environ. Le 78e (2e brigade), 3 bataillons, 1565 hommes. Le 1er de tirailleurs (2e brigade), 3 bataillons, 2,160 hommes. 3 batteries d'artillerie, environ 500 hommes. 1 compagnie du génie, 100 hommes. Gendarmerie, 16 hommes, 10 chevaux.
A Seltz.	16e bataillon de chasseurs (incomplet), 543 hommes (1re brigade).
A Gunstett, Soultz, Oberbetschdorf.	50e d'infanterie (1re brigade), 3 bataillons (incomplet), environ 1598 hommes.

A Soultz, Bischwiller, Soufflenheim.	11e régiment de chasseurs (4 escadrons), environ 676 hommes, 645 chevaux (1).

b) Organisation et administration.

Le maréchal de Mac-Mahon au Major général, à Metz.

Strasbourg, 29 juillet.

J'ai l'honneur d'adresser, ci-joint, à Votre Excellence, copie de la lettre que j'écris à M. le Ministre de la guerre, dans le but de hâter l'envoi, à Strasbourg, de l'équipage de pont et des compagnies du train d'artillerie affectées au 1er corps.

Le maréchal de Mac-Mahon au Ministre de la guerre, à Paris :

Strasbourg, 29 juillet (n° 44).

La compagnie de pontonniers, ainsi que l'équipage de pont, modèle 1866, qui ont été affectés au 1er corps et qui se trouvent actuellement à Auxonne, vont être dirigés sur Strasbourg immédiatement après les batteries et les parcs divisionnaires. Je disposerai dès lors de ressources suffisantes pour un passage de vive force. Mais, ce passage effectué, l'armée se trouvera dans l'impossibilité d'emmener avec elle l'équipage de pont, modèle 1866, parce que la compagnie du train, destinée à atteler cet équipage, ne pourra être arrivée en même temps que lui.

Il résulte des renseignements qui me sont fournis que cette compagnie, qui doit être prise dans le 1er régiment du train d'artillerie, ne serait que la « quinzième » de ce régiment à mettre sur le pied de guerre et qu'il faudrait que ce corps reçût encore « deux mille trois cents chevaux » pour la compléter à son tour.

---

(1) On verra plus loin que le 11e chasseurs avait un escadron et demi à Seltz avec le 16e bataillon de chasseurs. Le 11e chasseurs joue, par rapport à la 2e division, le même rôle que le 3e hussards pour la 1re.

Ce retard pourrait avoir pour conséquence de paralyser les mouvements du 1er corps, et j'ai l'honneur de prier Votre Excellence, de vouloir bien presser, autant que possible, l'organisation de cette compagnie du train.

Quant au parc d'artillerie attaché au 1er corps, il se compose de 190 voitures (1), qui exigent, pour être atte-

---

(1) *Le général Forgeot au maréchal de Mac-Mahon.*

Strasbourg, 29 juillet (n° 43).

Le parc d'artillerie attaché au 1er corps d'armée se compose de 190 voitures qui exigent pour être attelées, environ 1200 chevaux de trait, soit 6 compagnies du train, qui toutes doivent être fournies par le 2e régiment du train d'artillerie stationné à Auxonne.

Sur ces 190 voitures, 152 contiennent exclusivement des munitions destinées à remplacer immédiatement celles qui seront consommées; c'est assez dire quelle est leur importance. Or, voici où en est aujourd'hui cette partie essentielle du service :

Le matériel du parc est prêt ; mais, au lieu d'être à Strasbourg, il est à Besançon. Il faut, pour le transporter de cette seconde place dans la première, un travail long, difficile, inévitable. S'il se fait partiellement, comme les ordres donnés par le Ministre peuvent le faire supposer, il y aura deux administrations distinctes, de grandes difficultés de service, peut-être aussi de grands désordres.

J'ai l'honneur de vous demander de la manière la plus pressante, Monsieur le Maréchal, que le matériel du parc du 1er corps soit expédié immédiatement et intégralement de Besançon sur Strasbourg.

Je viens de vous faire remarquer que le 2e régiment du train d'artillerie doit fournir 6 compagnies pour atteler le parc du 1er corps. Sur ces 6 compagnies, 2 seulement sont prêtes : l'une d'elles a déjà été envoyée d'Auxonne à Besançon, l'autre doit suivre la même voie. Je ne puis m'expliquer le but de cette mesure. Il est complètement inutile, en effet, que le même train de chemin de fer porte les voitures du parc et les chevaux du train. Ce qui est essentiel, c'est d'éviter toute perte de temps, c'est de ne pas faire des embarquements qui peuvent être évités, c'est de ne pas priver la place de Strasbourg d'attelages qui y seront indispensables lorsqu'on voudra franchir le Rhin.

C'est pourquoi je vous prierai, Monsieur le Maréchal, de vouloir bien obtenir de M. le Ministre de la guerre, qu'aussitôt après leur forma-

lés, environ 1200 chevaux de trait, soit 6 compagnies du train, qui toutes doivent être fournies par le 2e régiment du train d'artillerie, stationné à Auxonne.

Sur les 190 voitures, 152 contiennent exclusivement des munitions destinées à remplacer immédiatement celles qui seront consommées. C'est assez dire quelle est leur importance ; or, d'après les renseignements que je reçois, voici où en est aujourd'hui cette partie essentielle du service:

Le matériel du parc est prêt, mais, au lieu d'être à Strasbourg, il est à Besançon. Il faut, pour le transport

---

tion, les compagnies du 2e régiment du train qui sont destinées au 1er corps soient envoyées directement d'Auxonne à Strasbourg.

En terminant, je dois insister sur ce point que, sur 6 compagnies affectées au 1er corps, le 2e régiment du train d'artillerie n'a pu encore en former que 2, soit *le tiers* du nombre nécessaire.

Le général Forgeot au général Soleille, à Metz.

Strasbourg, 29 juillet (n° 59).

Je reçois, seulement ce matin, vos dépêches nos 5 et 8. Je vous prierai d'excuser le retard qui, pendant quelque temps encore, pourrait se produire dans l'envoi des quatre situations que vous me prescrivez de vous adresser les 1er, 6, 11, etc., de chaque mois. Nous sommes ici en voie de formation et de tassement. Les divisions n'ont pas encore leurs réserves divisionnaires, et c'est fort regrettable. Les généraux d'infanterie savent que c'est là qu'ils trouveront facilement à remplacer leurs munitions et, si le soldat vaut peu quand sa giberne est vide, le général de division est également peu tranquille quand il n'a pas sous la main sa réserve de cartouches. Enfin, dans deux ou trois jours, je l'espère, toute l'artillerie, divisionnaire ou de réserve, du 1er corps, sera en état de marcher.

Malheureusement, il n'en sera pas de même en ce qui concerne le service des parcs et des ponts. J'ai adressé, hier et ce matin, à M. le maréchal de Mac-Mahon, deux lettres à ce sujet. J'ai l'honneur de vous en remettre ci-joint copie.

Je désire vivement, mon Général, que vous puissiez lever les obstacles qui, en ce moment, s'opposent d'une façon presque absolue à la marche en avant du 1er corps d'armée.

de cette seconde place dans la première, un travail long, difficile, inévitable. S'il se fait partiellement, il y aura deux administrations distinctes, de grandes difficultés de service, peut-être aussi de grands désordres.

D'autre part, le 2e régiment du train doit fournir 6 compagnies pour atteler le parc du 1er corps. Sur ces 6 compagnies, 2 seulement sont prêtes ; l'une d'elles a déjà été envoyée d'Auxonne à Besançon ; l'autre doit suivre la même voie. Il me semble inutile que le même train de chemin de fer porte les voitures du parc et les chevaux du train. L'essentiel est d'arriver sans perte de temps.

J'ai, en conséquence, l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien donner des ordres pour que le matériel du parc du 1er corps soit expédié immédiatement et intégralement de Besançon sur Strasbourg, et pour que les compagnies du 2e régiment du train d'artillerie, qui sont destinées à conduire ce parc, soient constituées le plus tôt possible et envoyées directement d'Auxonne à Strasbourg.

Le maréchal de Mac-Mahon au Major général, à Metz (D. T.).

Strasbourg, 29 juillet, 4 heures, soir.

Sont arrivés aujourd'hui à Strasbourg : les 4 réserves divisionnaires de munitions d'infanterie ; 11e et 12e batteries du 6e régiment d'artillerie ; les 9e et 10e batteries du 9e régiment d'artillerie (1) ; la 9e batterie du 10e régiment d'artillerie (2) ; un détachement du 45e de ligne.

---

(1) C'est à Haguenau et non à Strasbourg qu'arrivent, le 29 juillet, les 9e et 10e batteries du 9e régiment, parties de Dôle la veille, 28 juillet, par les voies ferrées.

(2) La 9e batterie du 10e régiment, désignée dans le principe, pour former, avec les 7e et 8e batteries du même régiment, l'artillerie de la 4e division du 6e corps, formera en réalité, avec les mêmes batteries, la réserve du 12e corps.

Le maréchal de Mac-Mahon au généra, Douay, à Haguenau.

Strasbourg, 29 juillet.

Je vous prie de vouloir bien donner des ordres à tous les chefs de corps d'infanterie de votre division, pour qu'ils réclament à leurs dépôts respectifs les compléments nécessaires pour porter leurs effectifs au pied de guerre, fixé par les règlements ministériels.

Le maréchal de Mac-Mahon au général Douay, à Haguenau.

Strasbourg, 29 juillet.

Le Ministre de la guerre m'informe que des ordres sont donnés pour que les troupes du 1er corps qui seraient dépourvues de pièces d'armes de rechange, en soient approvisionnées le plus tôt possible. Du reste, les caissons légers à 2 roues, qui sont au nombre de 14 par division, ont reçu chacun 450 rondelles en caoutchouc, ce qui constitue un approvisionnement de 6,300 obturateurs par division, pour faire face aux premiers besoins. Dans quelques jours, cet approvisionnement sera doublé.

Dès que les réserves divisionnaires d'artillerie, qui sont annoncées pour aujourd'hui, seront arrivées, je vous prie de donner des ordres au commandant de l'artillerie de votre division, pour que, par ses soins, il soit donné satisfaction aux besoins exprimés.

Vous me rendrez compte de l'exécution de cette mesure.

c) Opérations et mouvements.

Le Major général au maréchal de Mac-Mahon (D. T. Ch.).

Metz, 29 juillet, 10 h. 30, matin.

L'Empereur n'a pas l'intention de vous faire mouvoir avant huit jours. Il compte sur vous pour continuer à

éclairer la frontière, en vous reliant avec la division du général de Failly qui est à Bitche (1).

Le Major général au maréchal de Mac-Mahon, à Strasbourg.

Metz, 29 juillet (n° 73).

Le général de Failly, commandant du 5e corps, demande avec insistance que le 84e de ligne, qui occupe Phalsbourg, quitte cette place pour venir rejoindre la division (2) du corps dont il fait partie. Mais il est impossible, dans la situation actuelle, de laisser la ville de Phalsbourg sans garnison.

Je viens donc prier Votre Excellence de vouloir bien examiner ce qui pourrait être fait pour la mettre hors de toute atteinte, soit en y envoyant un détachement de votre corps d'armée, soit en y plaçant de suite de la garde mobile.

Dans le cas où cette dernière solution, qui me paraîtrait la meilleure, pourrait être mise à exécution, je vous prierais de vouloir bien donner des ordres en conséquence à M. le général commandant la 6e division militaire (3), qui dirigerait sur Phalsbourg le nombre de bataillons que vous jugeriez nécessaire.

J'attends votre réponse pour faire connaître au général de Failly ce que fera le 84e de ligne. (Le 4e bataillon du 96e de ligne est à Phalsbourg depuis le 28. Ce batail-

---

(1) Division Guyot de Lespart, 3e du 5e corps.

(2) Division de L'Abadie d'Aydrein, 2e du 5e corps. Le général de Failly avait signalé, le 22, que le 84e était presque en entier à Phalsbourg et demandé qu'il fût remplacé par une autre garnison tirée de l'intérieur. Le 28, le Ministre lui écrivait qu'il prescrivait au général commandant la 5e division militaire de mettre immédiatement le 84e de ligne à la dispositioe du général de Failly. De son côté, le major général n'envisageait le déplacement du 84e que sous les réserves indiquées ci-dessus.

(3) Strasbourg.

lon sera porté à 600 hommes le plus promptement possible).

Le général Ducrot au général de Septeuil, à Soultz (D. T.).

Reichshoffen, 29 juillet, 6 h. 15, soir.

La grande reconnaissance qui devait avoir lieu ce matin aura lieu demain.

Soyez au Geisberg vers 10 heures. Vous vous mettrez en communication avec nous, au col de Pfaffenschlick.

Souvenirs inédits du maréchal de Mac-Mahon, 29 juillet.

Le général Ducrot me fit savoir qu'il éprouvait de grandes difficultés à nourrir ses troupes dans les positions qu'elles occupaient. Il pensait que, d'ici peu, le pays serait complètement épuisé. Comme les vivres de campagne devaient être donnés aux troupes à partir du 2 août, il me fit connaître que l'Intendance demandait avec instance que la ville de Wissembourg fût occupée (1) pour faciliter les distributions de vivres aux troupes de sa division.

---

(1) *Au sujet de la non-occupation de Wissembourg par les troupes françaises, le général Ducrot s'exprime ainsi :*

En arrivant à Strasbourg, notre premier acte fut d'ordonner l'évacuation des places de Wissembourg et de Lauterbourg occupées, la première par 300 hommes d'infanterie, la seconde par 200 hommes de la même arme. Nous prîmes cette mesure sous notre propre responsabilité et n'en rendîmes compte au Ministre qu'après exécution. En haut lieu, on parut peu satisfait de cette détermination et, sans précisément nous infliger un blâme, on nous fit cependant comprendre que nous avions eu tort de dégarnir ainsi la frontière. Ce sentiment se trouve clairement exprimé dans une dépêche télégraphique ci-jointe émanant du Ministre :

« Il me paraît difficile que vous ne fassiez pas occuper ou du moins « protéger par des détachements mobiles, Wissembourg et Lauter- « bourg, afin de garantir nos populations frontières contre des tenta-

Le commandant d'Hugues (16e bataillon de chasseurs à pied) *au général de Montmarie, commandant la* 1re *brigade de la* 2e *division.*

Camp de Seltz, 28 juillet.

(Renseignements transmis au Maréchal, au général Ducrot et au général de Septeuil, *le 29 juillet.*)

J'ai l'honneur de vous informer que le mouvement du 16e bataillon de chasseurs à pied et d'un escadron et demi du 11e chasseurs à cheval, s'est fort bien exécuté.

Le bataillon est campé à côté du cimetière de Seltz à l'embranchement des routes de Bâle à Strasbourg et de Seltz à Schaffhausen.

« tives peu sérieuses, mais nuisibles aux habitants que votre observa-
« tion défensive devrait protéger. Les 5e, 2e, 3e, 4e corps ont de forts
« détachements à proximité de l'extrême frontière et sont appuyés par
« des troupes échelonnées en arrière. Dès que vous serez en situation
« de le faire, prenez telles dispositions que vous jugerez convenable
« pour remplir cet objet. »

Le préfet du Bas-Rhin et le sous-préfet de Wissembourg firent également de nombreuses démarches près de nous, pour obtenir la réoccupation de Wissembourg et de Lauterbourg; ces instances furent vaines. Nous pensions qu'il y avait grand inconvénient à disséminer nos forces au début de la guerre; nous voulions que les points choisis pour opérer la concentration des troupes du 1er corps fussent placés dans des conditions telles, qu'elles s'y trouvassent à l'abri d'une brusque agression de l'ennemi et à portée des approvisionnements de toute nature.

En conséquence, nous avions préparé l'installation des 4 divisions d'infanterie et des troupes auxiliaires aux environs de Strasbourg, sur les bords de la Brusche et de l'Ill, la division de cavalerie en avant et *formant rideau* sur les bords de la Zorn, près de Brumath.

A l'arrivée du maréchal de Mac-Mahon, le 23 juillet, nous fîmes part à Son Excellence des dispositions que nous avions cru devoir prendre à ce sujet, et elles ne donnèrent lieu à aucune observation de sa part. Mais, soit par suite de ses propres réflexions, soit par suite d'ordres émanés du Ministre ou du grand quartier général, le Maréchal maintint à Haguenau la division Douay qui y avait été envoyée par décision du Ministre le 22, et, dans la nuit du 25 au 26, il nous fit appeler pour nous donner l'ordre d'aller le lendemain avec notre division occuper

Les grand'gardes du bataillon (une compagnie) ont été disposées sur le chemin d'intérêt commun n° 52 de Soultz à Münchhausen, couvrant aussi la forêt et les abords de Seltz.

Un poste de cavalerie occupe Schaffhausen.

Le 11e chasseurs à cheval (1) est campé dans une prairie à droite et en arrière du bataillon dans le coude formé par le Selzbach.

Nous n'avons pas de mouvement agressif à craindre sur notre droite, un ravin profond formé par le Sauerbach nous coupe dans une étendue de 2,500 mètres. De l'avis des gens du pays, l'ennemi ne peut se présenter que par la route de Lauterbourg.

Demain au jour je ferai une reconnaissance et j'aurai l'honneur de vous informer immédiatement de ce que j'aurai pu découvrir.

Reichshoffen et ses environs. Son Excellence ajouta que les services administratifs de notre division achèveraient de s'organiser sur place.

En conséquence, la 1re division se mit en route le 26 au matin..... Le 27, elle s'établit à Reichshoffen, poussant ses avant-postes jusqu'à la frontière.

(*Wissembourg. Réponse du général Ducrot à l'état-major allemand.* E. Dentu, 1873, p. 6).

NOTE DU GÉNÉRAL DUCROT, TROUVÉE DANS SES PAPIERS.

L'intendance territoriale dont le siège était à Haguenau avait déclaré, dès le premier jour, qu'elle pouvait à peine assurer le service des subsistances aux troupes cantonnées à Haguenau et environs ; qu'en conséquence il lui était absolument impossible de rien faire pour les troupes de la 1re division placées à Reichshoffen. Grâce à l'autorité et au bon vouloir du maire de cette localité, M. le comte de L..., nous avions pu vivre sur les ressources du pays pendant plusieurs jours; mais ces ressources s'épuisaient, et il était indispensable de se déplacer pour vivre ; ce fut le principal motif de notre mouvement en avant et de l'occupation de Wissembourg (où existait une manutention).

(C'est le 3 août que Wissembourg sera occupé.)

(*La vie militaire du général Ducrot.....* T. II, p. 347).

(1) Lire : « l'escadron et demi du 11e chasseurs à cheval..... »

La surveillance du Rhin est faite par des postes de douaniers qui exécutent des patrouilles : ils ont l'ordre de me communiquer le résultat de leurs recherches ; des vedettes sont en communication avec eux.

Le maire de Seltz, n'assure les vivres et les fourrages que pour demain, le pays offrant peu de ressources.

Le 16e bataillon n'a pas touché à Haguenau les quatre jours de biscuit formant les vivres de réserve, les magasins de cette place n'étant pas approvisionnés de ces vivres.

d) Situations et emplacements.

Le maréchal de Mac-Mahon au général Douay, à Haguenau (D. T.).

Strasbourg, 29 juillet, 9 h. 50, matin.

Je vous prie de m'envoyer chaque jour, par le télégraphe, la situation sommaire de l'effectif des troupes de votre division, ainsi que leur emplacement.

Ces renseignements devront me parvenir avant 5 heures du soir.

Le maréchal de Mac-Mahon au Major général (D. T.).

Strasbourg, 29 juillet, 7 h. 30, soir (n° 2432). Expédiée à 9 h. 40, soir.

SITUATION SOMMAIRE DE L'EFFECTIF DU 1er CORPS, A LA DATE DU 29 JUILLET.

1re division.

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Infanterie	315	4,800	114
Artillerie	15	433	371
Génie	5	100	10
Gendarmerie	1	17	9
	336	5,350	504

2ᵉ *division.*

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Infanterie	303	7,461	91
Artillerie	10	296 (1)	246
Génie	5	100	15
Gendarmerie	1	16	10
	319	7,873	362

3ᵉ *division.*

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Infanterie	188	5,760	130
Artillerie	15	433	370
Génie	5	106	18
Gendarmerie	1	17	11
	209	6,316	529

4ᵉ *division.*

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Infanterie	251	7,598	191
Artillerie	15	433	371
Génie	4	82	12
Gendarmerie	1	17	10
	271	8,130	584

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Division de cavalerie	266	3,386	3,388
Réserve d'artillerie	32	1,308	1,253
Gendarmerie	1	18	16
Réserve du génie	6	149	38

Troupes d'administration arrivées à Strasbourg : 98 hommes.

Rien de changé dans les emplacements.

(1) Ce chiffre semble montrer qu'il n'y avait d'arrivées que les 9ᵉ et 10ᵉ batteries du 9ᵉ régiment ainsi que l'indique la dépêche télégraphique du maréchal de Mac-Mahon, datée de Strasbourg, 29 juillet, 4 heures du soir, et contrairement à l'assertion du journal de la 2ᵉ division, qui mentionne 3 batteries, à l'effectif de 500 hommes, rendue Haguenau. La 12ᵉ batterie, en effet, partie de Dôle, le 29 juillet, les voies ferrées, ne doit arriver que le lendemain 30, à Haguenau.

Emplacement des troupes au 29 juillet.

Quartier général	à	Strasbourg.
Division Ducrot	à	Reichshoffen (1).
Division Douay	à	Haguenau.
Division Raoult	à	Strasbourg.
Division de Lartigue	à	Strasbourg.
Division de cavalerie (Duhesme)	à	Soultz. Haguenau. Seltz. Soufflenheim. Strasbourg. Brumath (2).
Réserve d'artillerie	à	Strasbourg (3).

Journée du 29 juillet.

2e CORPS.

a) Journaux de marche.

JOURNAL DE MARCHE DU 2e CORPS.

Le général commandant la 2e division, organise des sections de francs-tireurs dans tous les régiments de sa division.

A la suite d'un violent orage qui inonde le camp de la 3e division, on apporte quelques changements dans l'assiette des campements.

(1) C'est le 28 juillet, et non le 29, que la division Ducrot était aux environs de Reichshoffen (Voir *Revue militaire* de mai 1899, page 104). A la date du 29, la division Ducrot était aux environs de Lembach (*Revue militaire* de mai 1899, page 105, et *Revue* d'octobre 1900, page 833).

(2) Le 11e chasseurs avait aussi un détachement à Bischwiller (Voir page 837).

(3) Le parc d'artillerie était encore à Besançon (Voir page 839).

Le 10e bataillon de chasseurs à pied (1) se porte sur la hauteur de Cocheren, près du viaduc du chemin de fer de Sarreguemines. Une compagnie reste à Bening, à la garde de l'artillerie.

Le 40e de ligne quitte la prairie où il était campé. Deux bataillons se portent sur le coteau, en arrière du chemin de fer, à hauteur du quartier général de la division, le 3e en avant du village de Merlebach, à cheval sur la route de Forbach.

Sur l'avis que des forces prussiennes se concentrent sur la rive droite de la Sarre, le général commandant la division ordonne la formation d'une compagnie mixte d'éclaireurs volontaires, afin de compléter le service des avants-postes et de rendre les surprises plus difficiles, dans un pays aussi boisé et aussi accidenté que celui dans lequel le 2e corps est cantonné.

Cette compagnie comprend : 1 officier, 1 sous-officier, 1 caporal et 15 hommes d'infanterie, plus 1 officier, 1 maréchal des logis, 2 brigadiers et 25 dragons.

DIVISION VERGÉ.

Journal de marche.

D'après les renseignements recueillis pendant cette opération (2), le 1er campement prussien, près de la fron-

---

(1) Le 28 juillet, le 2e corps occupait les emplacements suivants :

Quartier général		Saint-Avold.
1re division		Saint-Avold.
2e division		Forbach.
3e division		Bening.
Division de cavalerie	Brigade légère	Forbach.
	Brigade de dragons.	Merlebach.
Réserve d'artillerie et génie		Saint-Avold.

Le 10e bataillon de chasseurs à pied et le 40e de ligne étaient campés près de Bening.

(2) Reconnaissance faite à 4 heures du matin, dans la direction de Sarrelouis, par un bataillon du 32e de ligne.

tière, serait au nord de Ludweiler, à 6 kilomètres de la France. Le village de Warndtshof (Warent-hoff) serait évacué et les reconnaissances prussiennes se porteraient plutôt vers Boulay. Il y aurait des troupes à Ueberherren, au-dessous de Berus, sur la route de Sarrelouis.

L'avant-garde du 32e, après avoir traversé l'Hôpital, aperçoit un groupe assez considérable de soldats prussiens qui s'éloignent rapidement.

Une patrouille de douaniers, en blouse, qu'on rencontre quelque temps après et qui a visité les bois, déclare n'avoir rien vu. La reconnaissance rentre à Saint-Avold vers 10 heures du matin.

DIVISION BATAILLE.

Journal de marche.

Reconnaissances habituelles du matin.

Les troupes conservent leurs campements respectifs.

Des sections de francs-tireurs sont organisées dans chaque corps. Elles ont pour mission de faire de petits coups de main, enlever des patrouilles, dresser une embuscade, etc.

Journal de marche de la compagnie du génie (12e *compagnie du* 3e *régiment*) *de la division.* — La compagnie a quitté le camp de Châlons le 24 juillet, et, par suite d'un accident de chemin de fer qui s'est produit entre Bar-le-Duc et Nançois-le-Petit, n'est arrivée que le 26 à Forbach.

Sa composition est la suivante :

4 officiers;
98 sous-officiers et soldats;
8 conducteurs (subsistants);
15 chevaux;
2 voitures de section.

Elle campe aux abords de la gare de Forbach.

DIVISION DE LAVEAUCOUPET.

Journal de marche.

Par suite de l'orage de la veille, certains corps sont obligés de changer de bivouac.

Le 10e bataillon de chasseurs à pied quitte Bening et se porte sur la hauteur de Cocheren, près du viaduc du chemin de fer de Sarreguemines ; une compagnie de ce bataillon reste à la garde de l'artillerie.

Le 40e de ligne quitte la prairie où il était campé. Les 2 premiers bataillons sont établis sur la pente, en arrière du chemin de fer, à hauteur du quartier général de la division ; le 3e bataillon est porté à 500 mètres en avant du village de Merlebach, à cheval sur la route de Forbach.

Un détachement du train auxiliaire est organisé afin de pourvoir aux transports de la division.

Le cadre se compose d'un capitaine, d'un adjudant d'administration, d'un sous-officier d'infanterie, 4 caporaux et 8 soldats.

80 voitures de réquisition forment le train auxiliaire. 4 voitures sont mises à la disposition de chaque régiment d'infanterie pour transporter les bagages des officiers, 2 sont affectées au 10e bataillon de chasseurs et le reste est destiné aux subsistances et aux besoins imprévus.

Tous les moyens, on le voit, sont mis en œuvre pour organiser la division et parer aux plus pressantes nécessités. Tant bien que mal on y arrive ; mais on regrette de n'être point outillé d'une façon plus complète, plus régulière surtout. On vit au jour le jour, le pain est assuré d'une manière précaire, pas de fours de campagne, pas de biscuit en réserve. Le campement des corps est loin d'être au complet ; pas de cantines médicales, pas de bâts, pas de cantine de popotte pour les officiers, pas de campement pour les hommes de la réserve qui commencent à arriver.

Pour compléter les services des avant-postes et rendre les surprises impossibles dans un pays boisé et accidenté, le général de division ordonne l'organisation d'une compagnie d'éclaireurs volontaires.

Cette organisation est faite et assurée par les soins du capitaine d'état-major de la Tour du Pin, et sous la direction du lieutenant-colonel Billot, chef d'état-major, dont la compagnie relève directement.

Les éclaireurs comprennent :

1° Un officier, un sous-officier, un caporal et 15 hommes par corps d'infanterie, soit 80 hommes ;

2° Un officier, un maréchal des logis, 2 brigadiers et 25 dragons. Cette compagnie commence immédiatement son service, qui dure vingt-quatre heures.

A la tombée de la nuit, 2 officiers ayant chacun sous ses ordres une section d'infanterie et 5 dragons, dépassent les avant-postes, dont ils se font reconnaître, et se portent en avant pour observer l'ennemi.

Ces précautions sont nécessitées par les renseignements recueillis sur la concentration des forces prussiennes, qui s'effectue sur la rive droite de la Sarre.

D'après les espions, les habitants évalueraient à 200,000 hommes les troupes postées en arrière de la Sarre, entre Sarrelouis et Sarrebrück, le long de la chaussée du chemin de fer.

Le prince Frédéric-Charles commande cette armée ; présent encore le 27 juillet, il serait reparti le 28 au matin.

On dit que le point le plus occupé est le Kœllerthal, en arrière de Fielding, à 2 ou 3 kilomètres de la Sarre.

Le Kœllerthal est un pays très accidenté, très boisé, dans lequel se trouvent de nombreux puits miniers. Engelfangen et Altkessel en sont les centres. Altkessel, petit hameau, serait le point choisi pour le quartier général. Le prince Frédéric-Charles s'y serait tenu jusqu'au 28 au matin.

DIVISION DE CAVALERIE VALABRÈGUE.

Journal de marche.

Les 2 escadrons du 7e dragons, restant à Merlebach, sous le commandement du colonel de Gressot (1er et 2e), sont placés, comme cavalerie divisionnaire, à la disposition de M. le général de Laveaucoupet, commandant la 3e division d'infanterie.

SERVICES ADMINISTRATIFS.

Journal de marche.

Résumé des opérations administratives du 2e corps d'armée (Extrait du Journal manuscrit de l'adjoint à l'Intendance Bouteiller). Du 15 au 29 juillet.

Aucun ordre n'avait été donné, au moment du départ des troupes du camp de Châlons, 15 juillet, pour les faire suivre des approvisionnements. D'ailleurs aucun approvisionnement (1) n'avait été réuni au camp de Châlons en vue d'une guerre.

La place de Châlons fournissait la farine nécessaire à la fabrication du pain, au fur et à mesure de l'exécution des moutures. On entretenait seulement un approvisionnement de 30 jours au camp pour le corps d'armée (26 à 27,000 hommes).

L'eau-de-vie, le sucre, le café et le vin étaient fournis par des adjudicataires, sur commandes exécutables dans un délai de 6 jours. Bien que l'administration fût libre d'étendre l'importance des commandes, les marchés portaient qu'ils s'appliquaient aux fournitures à faire aux troupes réunies au camp, pendant les manœuvres de l'année 1870, et indiquaient, à titre de renseignements, des quantités répondant aux besoins de 4 mois. L'application

(1) Destiné à marcher avec les troupes.

de ces engagements aux besoins d'un corps quittant le camp, surtout dans des conditions qui privaient le commerce du transport par chemin de fer, ne pouvait être que le résultat d'une entente toute spéciale avec les fournisseurs.

L'exiguïté des magasins ne permettait pas de réunir un nombre de rations bien considérable, et l'on suivait, pour les commandes, la marche suivante :

L'approvisionnement, au début, était constitué chaque année pour 30 jours de sucre, café et eau-de-vie et 4 jours de vin. Lorsque, par le fait des distributions, cet approvisionnement était réduit à 25 jours pour les trois premières denrées, on adressait une commande pour la consommation de 15 jours, qui, exécutée dans les 6 jours, remontait l'approvisionnement à 35 jours. 10 jours après on faisait une pareille commande, et ainsi de suite. On procédait pour le vin de la même manière, en faisant une commande, dès qu'une distribution était ordonnée, pour la remplacer.

Il n'y avait au camp que 100 quintaux de biscuit qui avaient été envoyés au mois de mai, au moment où l'on put craindre qu'un mouvement populaire nécessitât l'envoi à Paris des 4 régiments alors réunis au camp.

Quant aux fourrages, les besoins étaient assurés pour 6,000 chevaux jusqu'au mois de septembre, en avoine, et l'on avait réuni la plus grande partie de l'approvisionnement de 1871, en foin et en paille.

La manutention du camp avait 15 fours de campagne montés, mais 12 seulement étaient en activité et suffisaient à la fabrication journalière de 30,000 rations. Il y avait, en outre, 15 fours non montés et en état de marcher dans les quarante-huit heures.

Dès que l'ordre de se tenir prêt à partir fut donné, le commandement prescrivit la distribution de deux rations de biscuit. Nos 100 quintaux représentaient 18,000 et quelques rations. Il fut suppléé au surplus en forçant la

fabrication du pain. On eût pu d'ailleurs, avec 24 heures de répit, distribuer les deux rations en pain, ce qui eût été préférable pour des hommes embarqués en chemin de fer.

Le sucre et le café étaient distribués d'avance tous les quatre jours. On aligna toutes les troupes au même jour.

Le 2e corps quitta le camp de Châlons dans ces conditions et vint se concentrer autour de Saint-Avold, dans un rayon de 15 à 18 kilomètres, au plus.

Rien n'avait été préparé sur ce point.

A la date du 20, jour de l'arrivée des dernières fractions du 2e corps à Saint-Avold, l'intendant général de l'armée télégraphiait au Ministre, de Metz qui était la place de réserve de tous les corps réunis entre les Vosges et la Moselle :

« Il n'y a à Metz ni sucre, ni café, ni riz, ni eau-de-vie, « ni sel, peu de lard et de biscuit. Envoyez d'urgence au « moins un million de rations sur Thionville. »

Un adjoint de 2e classe à l'intendance avait été envoyé le 15, en avant des premières troupes, à l'intendant de Metz qui lui-même avait peu de chose à donner. La position des premières colonnes fut d'autant plus critique que les personnels administratifs n'étaient pas arrivés, et que le fait même de leur réunion entraînait la résiliation des marchés de la fourniture du pain à la ration, dans les places de Saint-Avold et de Sarreguemines.

Les mesures n'étaient pas plus avancées à Paris qu'à Metz. Les journées et les nuits du 16 au 18 furent employées, au camp de Châlons, à télégraphier avec le Ministre et le fournisseur du sucre et du café, à qui le premier demandait de continuer son marché pour la place de Metz, au lieu du camp ; mais il ne put rien être conclu, par la raison toute simple que le gouvernement avait suspendu tout envoi de marchandises pour le compte des particuliers et que le négociant de Reims, livrant au

camp, tirait son café du Havre et son sucre de Paris. Il fit d'ailleurs connaître les maisons chargées de le pourvoir et il fut proposé au Ministre de recourir directement à elles.

Le général Frossard et l'intendant du 2e corps trouvèrent les troupes dans cette position précaire. Après les vingt-quatre heures de pourparlers, on avait obtenu de la place de Metz le pain; mais il n'y avait ni sucre, ni café, ni eau-de-vie, et l'absence de ces distributions était d'autant plus pénible pour les troupes qu'elles venaient de quitter le régime du camp de Châlons, où tout leur était servi à point et où l'installation était de beaucoup plus confortable qu'aux bivouacs, qu'elles occupaient sous la tente-abri, sans paille, avec une demi-couverture.

Dans la journée du 17, ordre fut donné par le général Frossard de faire intercaler dans les trains de troupe, du sucre, du café, de l'avoine et des moyens de transport du train des équipages, pour desservir le campement de ses troupes.

Il fut expédié aussitôt du camp 100 quintaux de sucre, 31 de café, dont 22 quintaux torréfié. Le fournisseur fut autorisé à livrer sur wagons en gare 105 quintaux restant à fournir d'une commande antérieure et, en même temps, on lui faisait une commande pour tout ce qu'il pouvait fournir pour le 22, 420 quintaux de sucre et 390 quintaux de café pour le camp.

Le chemin de fer recevait également dans les journées du 17 et du 18, 1500 quintaux d'avoine.

Mais une double difficulté se présenta.

Pour l'expédition des denrées, le chemin de fer déclara n'avoir pas de wagons disponibles, les ordres du gouvernement étant de les consacrer tous au transport des troupes déjà en retard.

Pour le départ du train des équipages, dont le matériel exige des moyens de transport semblables à ceux qui sont nécessaires à l'artillerie, on se heurta contre

l'ordre des départs successifs arrêtés par le général en chef lui-même, et que le commandant de l'artillerie voulait maintenir.

Il en résulta de nouveaux retards, de sorte que ce ne fut que le 19 au matin qu'on put expédier les premières voitures des équipages. On les chargea avec le sucre, le café, quelques instruments de distribution et et on les fit suivre d'un détachement de 60 ouvriers d'administration. Le 18 au soir, le sous-intendant resté au camp avait fait partir, sur l'ordre du général en chef, 3 adjoints d'administration du camp par le train qui emmenait à Saint-Avold les fonctionnaires de l'intendance des 3 divisions d'infanterie arrivés au camp après le départ de ces troupes.

Le 20 juillet, on put faire une première distribution de sucre et de café.

Les fonctionnaires de chaque division étant arrivés à cette date, on put commencer à organiser les services administratifs.

La place de Metz envoyait chaque jour le nombre de rations de pain nécessaires, moins 4,000 rations fabriquées à Sarreguemines et 2,000 à Forbach, par l'industrie privée. A Saint-Avold, les fours des boulangers civils suffisaient à peine à la fabrication du pain de soupe et à la consommation des nombreux isolés qui la traversaient ou séjournaient dans cette place.

Dès les premiers jours, l'intendant se préoccupa de constituer entre les mains des troupes une réserve de deux jours de biscuit ; mais l'envoi et la répartition des rations de pain par la place de Metz, ainsi que la fourniture des boulangeries de Sarreguemines et de Forbach étaient souvent l'objet d'erreurs ou de retards, et chacune de ces difficultés se traduisait par la consommation d'une partie de cette réserve ordonnée chaque fois par le commandement local, habitué à la régularité et à la ponctualité des distributions du camp de Châlons, n'exa-

minant même pas les causes des retards et les probabilités de leur peu de durée, et ignorant d'ailleurs, comme l'administration, au milieu de quelle pénurie de cette denrée la campagne s'ouvrait.

Cette réserve de vivres entre les mains des hommes fut dès les débuts une sorte de tonneau des Danaïdes qu'il était impossible de conserver plein pour les jours où elle devait servir.

Cette situation créa de fâcheuses habitudes, en accoutumant les hommes à toucher presque chaque jour à leur réserve et à la voir remplacer sans difficulté. Dans cette première période aussi, on trouva malheureusement un semblant de prétexte pour fermer les yeux sur des habitudes de maraudage qui devinrent une véritable plaie dans la suite.

Nous avons dit que les troupes n'avaient rien trouvé en arrivant sur le terrain. L'intendant général de l'armée n'avait guère trouvé davantage à Metz. Il était impossible de mettre les troupes sur le pied de guerre en leur servant leurs rations en nature. On les plaça sous le régime du pied de rassemblement et, de la tête aux derniers organes de l'administration, on essaya de faire face à la situation par un mot plus commode à dire, que la chose qu'il exprimait n'était facile à exécuter : « Créez des ressources sur place ». (Débrouillez-vous).

L'intendant général, n'ayant rien ou presque rien à donner, répondit aux demandes de l'intendant du corps d'armée : « Je vous charge de pourvoir vous-même aux besoins de votre corps d'armée » et, comme Saint-Avold n'offrait pas plus de ressources que les autres points, force fut à ce haut fonctionnaire de déléguer à chaque sous-intendant la même mission pour la plupart des besoins des troupes qu'il était chargé d'administrer ; et l'administration se mit à fonctionner sur ces bases avec toute l'activité possible.

L'intendant général passait des marchés à Metz avec

le commerce local, pour la constitution des réserves qu'il destinait aux corps d'armée, pour les circonstances où leurs propres ressources leur feraient défaut.

L'intendant du corps d'armée en faisait autant dans le rayon d'occupation de ses troupes.

Chaque sous-intendant cherchait à en faire autant pour sa division.

Mais les chemins de fer, ne l'oublions pas, étaient insuffisants pour le transport des troupes et du matériel de guerre. Les sous-intendants dont les troupes occupaient Bening, Merlebach et même Forbach ne trouvaient rien sur place et venaient à Saint-Avold où ils créaient une concurrence aux opérations faites par l'intendant.

Saint-Avold lui-même étant mal pourvu, l'intendant dut pour certaines denrées s'adresser aux négociants de Metz.

Le programme donné avait été de réunir dans chaque division une réserve de huit jours de vivres de campagne et d'assurer en outre le service courant. Le quartier général devait en faire autant pour l'effectif du corps d'armée en ce qui concernait la réserve. Mais une grande partie des engagements pris par les négociants ne purent être exécutés en raison du défaut de moyens de transport, absorbés sur les chemins de fer par l'État.

D'ailleurs, dans les premiers jours, le service des transports n'étant pas organisé, les divisions, comme le quartier général, n'eussent pu emporter des approvisionnements à leur suite et l'on ne trouvait pas partout des magasins suffisants pour suppléer aux magasins mobiles que fournissent les voitures en station comme en marche.

Les dix jours qui s'écoulèrent du 20 au 30 juillet furent employés à ces diverses opérations d'achat pour les denrées suivantes : lard, sucre, café, sel, riz, avoine, foin.

Pendant la même période, le corps d'armée reçut, des

réserves générales de l'armée, du biscuit, et enfin le matériel d'exploitation du service des subsistances, avec l'ordre d'installer les fours, de se procurer de la farine et de fabriquer le plus tôt possible le pain que la place de Metz ne pouvait plus livrer.

Les instructions de l'intendant général portaient qu'on devait organiser une place de dépôt et de fabrication à Saint-Avold ; mais, sur les observations qui lui furent présentées relativement à l'éloignement de la gare de cette place, il fut décidé que ce dépôt serait organisé à Forbach. Depuis, les écrits des stratégistes nous ont appris qu'on ne voulait pas passer la Sarre et que le plan était de forcer le passage du Rhin à Maxau. Dans cette hypothèse, le dépôt de Forbach était une grosse faute que le commandement n'eût pas dû laisser commettre, quand même il eût voulu garder le secret vis-à-vis de l'intendant ; si ce projet avait été connu de ce dernier, il n'aurait pas insisté pour s'établir à Forbach, et en supposant le 6 août, le 2e corps n'y aurait pas tout perdu.

Des fours furent montés à Saint-Avold pour la 1re division et le quartier général, mais, à peine avaient-ils fonctionné pendant quarante-huit heures, que l'ordre fut donné d'établir le quartier général à Forbach, le 31 juillet.

Chaque division avait reçu la part de matériel qui lui était destinée. En arrivant à Forbach, on y réunit tous les fours du corps d'armée au nombre de 11, et l'on installa à la gare une manutention avec laquelle on pourvut aux distributions de pain pour tout le corps d'armée.

Pour cette fabrication, des achats de farine furent faits par le 2e corps à Sarreguemines et surtout à Metz. ..... En même temps, l'intendant général faisait expédier à l'intendant du corps d'armée les denrées qui devaient constituer le dépôt dont il avait ordonné la création à Forbach ; lard salé, riz, sucre, café, avoine, eau-de-vie, foin en balles pressées, farine, etc....

Le 3e corps d'armée, qui avait appuyé le 31 juillet jusqu'à Forbach, où une de ses divisions campait le 1er août, reçut également une certaine quantité de denrées, en gare de Forbach.

Les 3 compagnies du train des équipages qui se trouvaient au camp de Châlons avaient suivi le quartier général, mais avec un effectif de voitures très restreint pour les raisons suivantes : 1° au camp de Châlons tous les transports ayant lieu avec des demi-attelages, lorsqu'il fallut les organiser sur le pied de guerre avec des attelages complets, on n'avait pu atteler que la moitié des voitures ; 2° en l'absence de voitures spéciales pour les états-majors, le général commandant le 2e corps, avait fait délivrer pour les remplacer des caissons du train qui étaient autant de non-valeurs pour le service normal.

On avait suppléé au manque de voitures régulières par des réquisitions adressées aux communes de l'arrondissement de Sarreguemines. D'un autre côté, l'intendant général avait réuni à Metz des voitures auxiliaires des départements voisins et en avait mis 250 à la disposition de l'intendant du 2e corps (1).

Exécution du service des vivres-viande. — Au camp de Châlons, les troupes pourvoyaient elles-mêmes à la fourniture de la viande par l'intermédiaire de la commission des ordinaires, comme dans les garnisons.

De 1857 à 1861, l'administration avait pourvu à cette fourniture, non sans de grandes difficultés, résultant plus des prétentions des fournisseurs et de leur mauvaise foi, et des exigences des troupes, que de la nature même du service.

En 1861, la création des commissions d'ordinaires

(1) Ce fonctionnaire ne les eut effectivement à sa disposition que le 2 août.

donna l'idée de leur confier cette fourniture, et ce système fut suivi avec avantage jusqu'en 1866. En 1867, lorsqu'on put craindre une guerre avec la Prusse, l'administration revint au système de fourniture directe, et passa avec un négociant un marché comprenant, non seulement l'obligation de pourvoir les troupes réunies au camp, mais encore, moyennant des conditions spéciales, de continuer la fourniture en cas de marche en avant jusqu'à concurrence de 50,000 rationnaires.

Rien de tout cela n'avait été prévu en 1870. Le 15 juillet, les commissions des ordinaires fonctionnaient au camp de Châlons comme les deux années précédentes.

Il en fut de même dès l'arrivée du 2e corps dans les cantonnements qu'il occupa entre Saint-Avold et Forbach.

Toutefois, si peu préparés que nous fussions à faire la guerre, l'administration devait s'efforcer de traiter les troupes sur le pied de guerre le plus tôt possible, d'autant plus que les ressources locales étaient très restreintes et que, d'un autre côté, il faudrait bien se mettre en route.

Des ordres furent donnés pour faire passer le 2e corps sur le pied de guerre à partir du 1er août.

Le Ministre avait réservé l'exécution du service des vivres-viande à un entrepreneur général pour toute l'armée ; mais l'adjudication de cette fourniture ne put avoir lieu avant cette date, et le cahier des charges qui la réglementait ne fut arrêté que le 22 juillet.

L'intendant général avait prescrit, le 25 juillet, à l'intendant du 2e corps, de passer un marché pour la fourniture de la viande nécessaire à son corps d'armée pendant les vingt premiers jours du mois d'août, afin de permettre d'assurer le service en attendant que l'entrepreneur à intervenir eût réuni ses ressources et son personnel. Il n'y avait, dans le rayon d'occupation du 2e corps, aucune maison s'occupant du commerce de bes-

tiaux ou de boucherie, qui fût en état de prendre à sa charge cette fourniture, qui allait exiger la consommation journalière de 90 à 100 têtes de bœufs ou vaches.

Sur les indications données par la municipalité de Saint-Avold, l'intendant fit appel à quelques négociants israélites, et, au bout de quarante-huit heures de pourparlers, il conclut, au prix de 1 fr. 80 le kilogramme de viande distribuable, un marché avec les sieurs Cahen Bernard, banquier; Hirsch, marchand de biens; Hertz Gottlieb, industriel à Saint-Avold, et Cerf Francfort, éleveur et marchand de bestiaux à Metz.

Le marché stipulait pour l'entreprise l'obligation de réunir le nombre de toucheurs nécessaires, d'organiser autant de parcs qu'il y avait de divisions, d'attacher à chaque parc secondaire, ainsi qu'au parc central du quartier général, un préposé, de tenir des comptes d'entrée et de sortie, etc.....

Exécution des transports réguliers et auxiliaires au 2e corps. — Le 2e corps d'armée avait auprès de lui, au camp de Châlons, les cadres de trois compagnies du train des équipages, qu'il emmena avec lui sur la frontière. Il fut un des privilégiés, et quand on a examiné tout ce que le service des transports a présenté de défectueux, on peut dire sans crainte que c'était encore pire dans les autres corps.

Les équipages servant aux transports à la suite d'une armée, sans parler des transports particuliers de l'artillerie et du génie, comprennent :

1° Les équipages des états-majors;

2° Les équipages régimentaires;

3° Les équipages affectés aux ambulances;

4° Les équipages affectés aux services des subsistances et du campement.

Les trois premiers articles sont moins variables que le dernier. Le nombre de voitures nécessaires au trans-

port des bagages des officiers des corps de troupe et des états-majors peut être fixé et préparé à l'avance, suivant la composition adoptée pour les divisions. Il en est de même des équipages affectés aux ambulances. Ils comprennent les voitures destinées au transport des médicaments et objets de pansement, au transport et à l'enlèvement sur le champ de bataille des blessés ou malades, et enfin du matériel complémentaire : brancards, couvertures, ustensiles de cuisine, vivres, liquides, etc..... Cette dernière catégorie rentre dans les moyens employés au transport des réserves générales de vivres et d'effets; mais les deux premières espèces de voitures, ainsi que les cacolets et les litières servant au transport des blessés à dos de mulets, constituent un matériel spécial dont la répartition par division doit être arrêtée à l'avance, qui n'est pas employé en temps de paix, et qui devrait être prêt à entrer en service au premier ordre de mobilisation.

Quant aux voitures destinées au transport des réserves de vivres et d'effets, elles comprennent tous les genres de véhicules que l'administration peut se procurer, depuis le lourd caisson de 1000 rations de pain, qui n'en porte guère plus de 600, jusqu'à la charrette attelée d'un âne, que le plus pauvre cultivateur peut être requis de fournir.

Depuis 1867, on avait promulgué un règlement sur le service des transports en campagne, prévoyant et réglant l'emploi de toutes les espèces de voitures auxquelles on peut avoir recours. Le maréchal Niel avait commencé à réunir au camp de Châlons un approvisionnement de voitures, harnais, bâts, etc...., dont il comptait organiser la dotation du corps qui, en cas de guerre, devait être formé sur ce point.

Au mois de juin 1869, visitant les magasins où ces voitures devaient être réunies, le maréchal Niel dit à l'Empereur, en présence des officiers qui les accompa-

gnaient, qu'à son arrivée en 1867 au ministère, ayant appris que les voitures de l'administration étaient engerbées à Vernon, il avait fait étudier les moyens de les mettre en mouvement, et qu'il avait reconnu que ce travail devait exiger une durée de six mois avant qu'elles fussent rendues sur la frontière. Il l'avait alors fait exécuter avec moins de rapidité, mais de manière qu'en cas de guerre chaque division reçût, avec l'ordre de départ, avis du point où elle trouverait ses équipages, et ces équipages, ajoutait le Maréchal, seront répartis de telle sorte, que la moitié des divisions les trouve à son point de concentration et l'autre moitié au point de départ. A cette époque, les magasins du camp de Châlons s'achevaient. Il y avait environ 350 voitures réunies sur ce point. Ce nombre s'éleva peu après à 460 ou 470, puis tout envoi cessa, et au moment où la déclaration de guerre fit partir pour la frontière le corps d'armée du général Frossard, il y avait dans ces magasins 11 voitures d'équipages régimentaires de cavalerie, une d'infanterie et une d'officier général, 10 voitures dites Masson à deux brancards, 50 bâts de litière, 150 bâts de cacolets; le reste comprenait des chariots à exhaussement, et des caissons de 1000 à 1200 rations, modèles 1848 et 1866. Il n'y avait pas un caisson d'ambulance.

Les 3 compagnies du train des équipages réunies sur ce point présentaient un effectif de 330 chevaux de trait. Elles disposaient d'un grand nombre de voitures, dont 80 chariots-fourragères, qu'on n'emploie pas en campagne, et 11 voitures-omnibus, pour le transport des malades. Une quarantaine de chariots et autant de caissons complétaient le matériel roulant en service.

Le Ministre n'avait pas cru devoir fixer à l'avance les allocations de transport à mettre à la disposition des officiers des états-majors et sans troupe.

L'une des premières questions posées par les généraux à la réception de l'ordre de départ, fut celle des moyens

de transport. Le général en chef remit à un autre moment le règlement des voitures régimentaires et des divers officiers sans troupe; mais il prescrivit à l'intendant de mettre à la disposition de chaque général de division: un caisson modèle 1848, attelé à 4 chevaux; à chaque général de brigade, un caisson du même modèle, attelé à 2, et à la disposition de chaque chef d'état-major et sous-intendant divisionnaire, un caisson modèle 1866, attelé à 2 chevaux. Le Ministre prescrivit, au dernier moment, de livrer les voitures d'équipages régimentaires de cavalerie à la brigade de cuirassiers du général Girard, qui allait se rendre à Lunéville, par terre, et d'atteler à 4 chevaux ce que l'on pourrait, avec les ressources des 3 compagnies du train, à raison de 1 chariot sur 2 caissons modèle 1848, et avec 2 forges par compagnie.

On put, avec le nombre de chevaux existant alors et en conservant, haut le pied, le strict nécessaire, atteler 75 voitures. Le caisson, affecté au général Pouget, fut pris avec lui à Forbach; le général Frossard en conserva un pour son usage personnel, jusqu'à la capitulation, de sorte que, même après avoir fait rentrer les caissons affectés aux généraux et aux états-majors, lorsqu'ils eurent reçu leurs voitures réglementaires, l'intendant du 2e corps d'armée n'eut à sa disposition que 66 caissons ou chariots, pour les besoins de tout le corps d'armée et très peu purent être attelés à 4.

Malgré ce que le maréchal Niel avait dit en 1869, les divisions du 2e corps qui n'avaient pu recevoir leurs voitures au départ du camp, ne les trouvèrent pas davantage en arrivant à leur point de concentration à Metz. D'ailleurs, pour se servir de voitures, il fallait des chevaux, et le Ministre de la guerre n'en avait pas préparé davantage. Le passage du pied de manœuvre au pied de guerre, indépendamment des besoins des officiers de toutes armes et de tous grades qu'on ne remonte qu'en campagne ou qui

doivent alors compléter le nombre de leurs montures, exigeait, rien que pour le 2e corps, environ 230 voitures à 1 ou 2 chevaux et 250 chevaux.

Ce ne fut qu'après la déclaration de guerre et la concentration des troupes sur la frontière qu'on envoya, de Toul et de Vernon, les voitures, et qu'on chargea les corps de troupe et les états-majors d'organiser des commissions d'achat, pour se pourvoir sur place du nombre de chevaux nécessaire.

Les voitures n'arrivèrent qu'après la concentration du corps d'armée à Forbach.

b) Organisation et administration.

DIVISION BATAILLE.

Rapport journalier du 28 au 29 juillet.

Forbach, 29 juillet.

La 9e batterie du 5e d'artillerie (*canons à balles, capitaine Dupré*), est arrivée hier soir, 28 juillet.

Le personnel du « Trésor et Postes » est arrivé le 28 juillet (1).

Le général Frossard au Major général, à Metz (D. T.).

Saint-Avold, 29 juillet, 8 h. 10, matin (n° 2350).

Les troupes du 2e corps occupent les mêmes emplacements qu'hier. L'effectif s'est augmenté de 104 hommes et 95 mulets de la 2e compagnie légère du train des équipages.

---

(1) *Ordre général n° 7.*

Saint-Avold, 29 juillet.

Le service de la Trésorerie du 2e corps d'armée, quartier général et divisions, fonctionnera à dater du 1er août.

A partir de demain, 30 juillet, le service des Postes sera fait par les soins des agents du ministère des finances détachés à l'armée.

Le général Frossard au Ministre de la guerre, à Paris.

Saint-Avold, 29 juillet.

Vous dites, par dépêche du 29, au général Gagneur (1) « Equipage de pont du 2e corps (matériel et personnel) prêt à Strasbourg. Provoquer les ordres de mouvement nécessaires ».

Un télégramme du colonel, commandant l'artillerie à Strasbourg, reçu en même temps dit : « La 3e compagnie du train n'a pas reçu de destination, n'a que 70 chevaux de trait ».

Prière d'aviser au plus tôt.

Le général Frossard au général Uhrich, commandant la 6e division militaire à Strasbourg.

Saint-Avold, 29 juillet.

Le Ministre annonce, date du 29 juillet, que l'équipage de pont du 2e corps, hommes et chevaux, est prêt à partir.

En même temps, un télégramme du colonel commandant l'artillerie à Strasbourg, dit : « La 3e compagnie du 2e régiment du train n'a pas reçu de destination, n'a que 70 chevaux ».

Cette compagnie recevra ce soir, d'Auxonne, 55 hommes et 100 harnais du 2e régiment du train. Complétez immédiatement la compagnie en chevaux, avec toutes les ressources existant à Strasbourg. Très urgent. Réponse télégraphique.

Le général commandant à Lille, au général Frossard, à Saint-Avold (D. T.)

Lille, 29 juillet, 3 h. 47, soir (n° 191). Expédiée à 5 h. 47, soir.

Le détachement de 600 hommes du 24e manque de tous les ustensiles de campement et de 1/3 des pièces de rechange pour les fusils.

(1) Commandant l'artillerie du 2e corps.

Le Ministre de la guerre au général Frossard, à Saint-Avold.

Paris, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître, le plus promptement possible, et avec toute l'exactitude désirable, le nombre de chevaux de selle qui seraient nécessaires pour compléter la remonte des officiers sans troupe, d'infanterie et assimilés, qui sont sous votre commandement.

Vous me ferez connaître, en même temps, si vous pensez que la commission de remonte de votre corps d'armée puisse se les procurer directement.

Dans le cas contraire, je prescrirais l'envoi de chevaux, dans la limite des ressources des dépôts, à la commission de remonte qui demeurera chargée de faire la répartition des animaux.

Le général Frossard au général Bataille, à Forbach.

Saint-Avold, 29 juillet.

L'intendant me rend compte que l'administration n'est pas en mesure de délivrer aux corps les moyens de transport, pour les cantines d'ambulance régimentaires et pour les cantines vétérinaires.

Dans ces circonstancs, il faut donc que les corps tâchent de se procurer, par des achats directs, ce qu'on ne peut leur faire distribuer.

Les renseignements qui me sont fournis ne me permettent pas d'espérer que l'on puisse trouver des bâts dans la contrée que nous occupons ; mais, les commissions de remonte établies dans chaque corps doivent se préoccuper, dès à présent, de l'achat des chevaux de bât nécessaires. De leur côté, les chefs de corps feront des recherches et, au fur et à mesure qu'ils en trouveront la possibilité, ils achèteront ou feront fabriquer les bâts dont ils ont besoin.

Enfin, et tant que les moyens de transport, à dos de

cheval ou de mulet, n'auront pas été organisés, on chargera les cantines d'ambulance sur les voitures affectées aux bagages régimentaires.

En vertu d'une décision récente, le nombre de paires de cantines d'ambulance à délivrer à chaque corps est égal au nombre de médecins affectés au corps.

On se règlera sur cette base pour l'achat des animaux et des harnachements.

Le général Frossard au général Bataille et au général de Valabrègue (commandant la division de cavalerie).

Saint-Avold, 29 juillet (n° 230).

Vous me faites connaître, au rapport de ce jour et en une lettre d'hier, n° 194, que des dispositions ont été déjà prises pour l'installation, « à Forbach », des petits dépôts des corps de votre division et de ceux de la brigade de chasseurs.

Mon intention étant de placer à Forbach les petits dépôts des 4 régiments de cavalerie, vous voudrez bien faire réserver un local pour les 7e et 12e régiments de dragons. J'invite le général commandant la division de cavalerie à se concerter avec vous à ce sujet.

Je vous prie de prendre, sans retard, toutes les mesures nécessaires pour l'organisation et l'installation du petit dépôt des chasseurs du corps sous vos ordres ; les corps dont le petit dépôt ne serait pas encore arrivé, devant créer un petit dépôt provisoire.

Chaque petit dépôt sera commandé par un officier.

S'il se trouvait, dans votre division, un capitaine auquel son état de santé ne permettrait pas d'endurer de grandes fatigues, vous lui donneriez le commandement de tout ce qui restera à Forbach, après notre départ. Autrement, le lieutenant d'habillement le plus ancien de grade prendrait le commandement.

Il n'y aura pas lieu de vous préoccuper de l'artillerie et du génie. Les petits dépôts de ces deux armes seront

installés à Saint-Avold, par les soins des généraux qui les commandent.

Veuillez me rendre compte de l'exécution de ces différentes dispositions.

Le général Frossard au général Bataille, à Forbach.

Saint-Avold, 29 juillet.

Envoi à M. le général commandant la 2e division d'infanterie, de « vingt et un » exemplaires « d'une note relative à la mise hors de service des bouches à feu de campagne de l'armée prussienne », qui seront répartis de la manière suivante :

Officiers généraux	3
Chef d'état-major	1
Chefs de corps	5
Chefs de bataillon	12
Total	21

Pareil envoi est fait, à la même date, au général Vergé, commandant la 1re division d'infanterie du 2e corps.

c) Opérations et mouvements.

Rapport de grand'garde (8e de ligne) *du* 28 *au* 29 *juillet :*

Un détachement de francs-tireurs de la 2e brigade (*Fauvart-Bastoul*) a occupé hier soir la maison de douane située à 500 mètres en avant de mon poste avancé, sur la route de Sarrebrück.

Les francs-tireurs ont fouillé, ce matin au lever du soleil, le terrain en avant de nos avant-postes, jusqu'au mamelon situé à moitié chemin du champ de manœuvres que l'ennemi occupe ordinairement, pendant le jour, avec quelques hommes. Cette position était inoccupée. Le détachement de francs-tireurs s'est ensuite porté vers la droite, où il a eu un engagement prolongé avec une ligne de tirailleurs ennemis, qui se termine en ce moment, 5 h. 1/4, par la retraite des Prussiens.

Je n'ai pas de détails sur cette affaire, qui s'est passée à un kilomètre en avant de moi et sur ma droite.

Le général Bataille au général Frossard :

29 juillet (n° 25).

Le rapport d'hier est parti avant la rentrée d'une reconnaissance faite par un bataillon du 66e de ligne.

Descendant de Spicheren sur Grosbliederstroff, passant par les villages d'Alsting et de Zinzing, ce bataillon est venu reconnaître les rives de la Sarre et s'est relié avec les troupes de la 2e division du 3e corps, qui étaient également en reconnaissance de ce côté.

Le bataillon du 66e n'a remarqué aucun mouvement sur la rive droite de la Sarre.

Hier 28, vers 1 heure de l'après-midi, le général de division s'est porté sur la route de Sarrebrück, avec un détachement de cavalerie, et a fait une démonstration en avant des grand'gardes, dans l'intention de faire sortir de leur poste d'observation habituel les troupes qui se tiennent en arrière de la Maison-Rouge.

4 pièces de canon, mises en batterie sur les hauteurs de Spicheren, devaient, à un signal donné, ouvrir le feu sur les troupes qui se seraient montrées (1).

Un orage des plus violents, qui éclata en ce moment même, retint les postes prussiens dans leurs abris. 200 ou 300 hommes, environ, s'étaient néanmoins réunis sur le champ de manœuvres et les vedettes avaient été augmentées.

Dès que le temps se fut assez éclairci pour permettre aux artilleurs de pointer, ils ont dirigé leur feu sur la

(1) *Rapport journalier du 28 au 29 juillet.*

Forbach, 29 juillet.

Les 4 pièces de la 8e batterie du 5e d'artillerie (*capitaine Benoît*) établies sur le mamelon en avant de Spicheren, ont tiré chacune 4 coups.

Maison-Rouge, où la pluie avait forcé beaucoup de monde à se réfugier. On a pu juger de l'efficacité du tir par le désordre qui s'est mis immédiatement dans la maison.

Quelques coups ont porté sur le champ de manœuvres; d'autres ont dépassé le sommet de la route et ont dû venir éclater dans Sarrebrück.

d) Situations et emplacements.

Composition du 2e corps d'armée au début de la campagne (1).

S. E. le général de division Frossard, gouverneur du Prince Impérial, commandant.

Aides de camp et officiers d'ordonnance :

Le capitaine Chanoine, de l'état-major;
Le capitaine Sabouraud, du génie;
Le capitaine Lepage, de l'artillerie;
Le lieutenant Fririon, du 8e d'infanterie;
Le lieutenant Rozat de Mandres, du 4e chasseurs à cheval;
Le sous-lieutenant Frossard, du génie.

Chef d'état-major général :

Général de brigade Saget.

Officiers d'état-major :

Gaillard, lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major;
De Crény, chef d'escadron;
Kienlin, chef d'escadron;
Destremeau, capitaine;
Thomas, capitaine;
Le Mulier, capitaine;
Allaire, capitaine;
Parisot, capitaine;
De la Pommeraye, lieutenant stagiaire au 8e d'infanterie.

Commandant l'artillerie :

Général de brigade Gagneur.

Officiers d'état-major de l'artillerie :

De Franchessin, lieutenant-colonel, chef d'état-major;
D'Aumale, capitaine, aide de camp du général Gagneur.

---

(1) Extrait du *Journal de campagne* (manuscrit) de l'adjoint à l'intendance Bouteiller, du 2e corps d'armée.

Commandant le génie :

Général de brigade Dubost.

Officier de l'état-major du génie :

Lemasson, colonel, chef d'état-major.

Intendant :

M. Bagès.

Fonctionnaires de l'intendance :

De la Granville, sous-intendant militaire de 1re classe;
Bouteillier, adjoint de 1re classe;
Daussier, adjoint de 1re classe;
Romanet, adjoint de 1re classe.

Médecins :

Marmy, médecin principal de 1re classe au quartier général;
Sonrier, médecin principal de 2e classe en chef de l'ambulance
Chartier, médecin-major de 2e classe ;
Billet, médecin aide-major de 2e classe;
Caillet, médecin aide-major de 2e classe.

Pharmaciens :

Robillard, pharmacien principal de 1re classe au quartier général;
Gueriteau, pharmacien aide-major de 1re classe, chef de l'ambulance.

Officiers d'administration :

Bureaux de l'intendance : Bailly, officier d'administration de 1re classe; Guigues, officier d'administration de 2e classe; Escande, officier d'administration de 1re classe; Guénard, Capdet, Dufour, Akermann, adjudants d'administration en second.

Hôpitaux et ambulances : Martin, officier d'administration de 1re classe; Barbenceys, adjudant d'administration en premier.

Subsistances militaire : Polin, officiers d'administration de 1re classe; Pouillard, adjudant d'administration en premier; Pion, adjudant d'administration; Appel, adjudant d'administration en second.

Habillement et campement : Leclère, adjudant d'administration en premier; Dédouit, adjudant d'administration.

Train des équipages : Tiercelin, capitaine, commandant les troupes à la suite du corps d'armée.

Aumônier du quartier général : L'abbé Baron.

Prévôt : Janisset, chef d'escadron.

Trésorier-payeur : Beschu.

1re division d'infanterie :

Général de division : Vergé, commandant;
Aide de camp : chef d'escadron du Peloux;
Officier d'ordonnance : sous-lieutenant Vergé, du 63e de ligne;
Chef d'état-major : colonel Andrieu.

Officiers d'état-major :

De Guilly, Péronex, Rives;
Commandant l'artillerie : lieutenant-colonel Chavaudret;
Commandant le génie : chef de bataillon Sainte-Beuve;
Sous-intendant militaire : sous-intendant de 2e classe Saunier;
Médecins : Dexpers, médecin-major de 1re classe;
Goguet, Jacob, médecins aides-major de 1re classe;
Czernicki, médecin aide-major de 2e classe;
Pharmacien : Coupard, pharmacien-major de 1re classe;
Officiers d'administration, bureaux : Vinsonnaud, adjudant d'administration en premier;
Hopitaux : Holler, adjudant d'administration en premier;
Subsistances : Daumas, officier comptable de 2e classe; Klein, adjudant d'administration en premier; Cade, adjudant d'administration en second;
Prévôt : capitaine Faure;
Aumônier :
Payeur : Aymond.

1re brigade : général Letellier-Valazé;
Aide de camp : capitaine Wyts ;
3e bataillon de chasseurs à pied : chef de bataillon Thomas;
32e régiment d'infanterie : colonel Merle;
55e régiment d'infanterie : colonel de Waldner;

2e brigade : général Jolivet;
Aide de camp : capitaine Migneret de Cendrecourt;

Officier d'ordonnance :

76e régiment d'infanterie : colonel Brice;
77e régiment d'infanterie : colonel Février.
Artillerie : 5e régiment, 5e, 6e et 12e batteries.
Génie : 3e régiment, 9e compagnie de sapeurs.

2e division d'infanterie :

Général de division : Bataille, commandant;
Aide de camp : capitaine Imbourg;
Chef d'état-major : lieutenant-colonel Loysel.

Officiers d'état-major :

Magnan, chef d'escadron ;
Miot, capitaine ;
Truchy, capitaine ;
Commandant l'artillerie : lieutenant-colonel de Maintenant ;
Commandant le génie : chef de bataillon Lesdos ;
Sous-intendant : sous-intendant de 2e classe Lanoaille de Lachèze ;
Médecins : Thierry de Maugras, médecin-major de 1re classe ; Sotinel et Cros, médecins aides-majors de 1re classe ; Labrot, médecin aide-major de 2e classe ;
Pharmaciens : Junilhon, pharmacien-major de 2e classe ;
Officiers d'administration, bureaux : Leyraud, adjudant d'administration en second ;
Hôpitaux : Desportes, adjudant d'administration en premier ;
Subsistances : Lambert, officier d'administration de 2e classe ; Rémond, adjudant d'administration en premier ;
Prévôt : capitaine Potelleret ;

1re brigade : général Pouget ;
12e bataillon de chasseurs à pied : chef de bataillon Jouanne-Beaulieu ;
8e régiment d'infanterie : colonel Haca ;
23e régiment d'infanterie ; colonel Rolland.

2e brigade : général Fauvart-Bastoul ;
Aide de camp : capitaine Voyer ;
66e régiment d'infanterie : colonel Ameller ;
67e régiment d'infanterie : colonel Mangin.
Artillerie : 5e régiment, 7e, 8e et 9e batteries ;
Génie : 3e régiment, 12e compagnie de sapeurs.

3e division d'infanterie :

Général de division de Laveaucoupet, commandant ;
Officiers d'ordonnance : lieutenants Libermann et Boisselier, du 24e ;
Chef d'état-major : lieutenant-colonel Billot.

Officiers d'état-major :

Heilmann, chef d'escadron ;
Abria, capitaine ;
Durieux, capitaine ;
Commandant l'artillerie : lieutenant-colonel Larroque ;
Commandant le génie : chef de bataillon Peaucellier ;
Sous-intendant : sous-intendant de 2e classe Demartial ;

Médecins : Arnaud, médecin-major de 2e classe; Sabatier et Ballet, médecins aides-major de 1re classe;
Pharmacien : Lafon, pharmacien-major de 2e classe;
Officiers d'administration, bureaux : Rius, adjudant d'administration en second;
Hôpitaux : Cambriels, adjudant d'administration en premier; Lory, adjudant d'administration en second;
Subsistances : Baumann, officier comptable de 2e classe; Legay, adjudant d'administration en second;
Prévôt : capitaine Wambergue;

1re brigade : général Doëns, commandant;
Officier d'ordonnance : lieutenant Abria;
10e bataillon de chasseurs à pied : chef de bataillon Schenck;
2e régiment d'infanterie : colonel de Saint-Hillier;
63e régiment d'infanterie : colonel Zentz.

2e brigade : général Micheler;
Aide de camp : capitaine Rivière;
24e régiment d'infanterie : colonel d'Arguesse;
40e régiment d'infanterie : colonel Vittot;
Artillerie : 15e régiment, 7e, 8e et 11e batteries;
Génie : 3e régiment, 13e compagnie de sapeurs.

Division de cavalerie :

Général de division : Lichtlin, commandant;
Aide de camp : capitaine Thomas;
Chef d'état-major : lieutenant-colonel de Cools.

Officiers d'état-major :

De la Granville, chef d'escadron;
De Germiny, capitaine;
De Saint-Etienne, capitaine;
Sous-intendant militaire : sous-intendant de 2e classe, de Grateloup;
Médecins : Beurdy, médecin-major de 1re classe; Richon, médecin aide-major de 1re classe et Millet, médecin aide-major de 2e classe;
Pharmacien : Balland, pharmacien aide-major de 2e classe;
Officiers d'administration, bureaux : Carrère, adjudant d'administration en second;
Hôpitaux : Faury, adjudant d'administration en second;
Subsistances : Goussault, adjudant d'administration en premier; Bourguignon, adjudant d'administration en second;
Prévôt : capitaine Charme;
Payeur : Dowling.

1re brigade : général de Valabrègue;
Officier d'ordonnance : de Léautaud, lieutenant;
4e régiment de chasseurs : colonel du Ferron;
5e régiment de chasseurs : colonel de Séréville.

2e brigade : général Bachelier;
Aide de camp : capitaine de Luppé;
7e régiment de dragons : colonel de Gressot;
12e régiment de dragons : colonel d'Avocourt.

Réserve d'artillerie :

Colonel Beaudoin, commandant les batteries;
Colonel Brady, commandant le parc;
5e régiment d'artillerie, 10e et 11e batteries;
15e régiment d'artillerie, 6e et 10e batteries;
17 régiment d'artillerie, 7e et 8e batteries;
Pontonniers, 2e compagnie;
Ouvriers, 3e compagnie (1 détachement);
Train d'artillerie.

Réserve du génie :

Capitaine Poulain, commandant le parc;
3e régiment du génie, 2e compagnie de sapeurs;
1er régiment du génie, sapeurs-conducteurs (1 détachement).

Troupes d'administration :

Section des commis aux écritures.....	1	détachement;
Section d'infirmiers militaires........	1	—
1re section des ouvriers d'art.........	1	—
Section d'ouvriers des subsistances....	1	—
13e section des ouvriers du campement.	1	—

1er régiment du train des équipages, 2e compagnie légère;
3e régiment du train des équipages, 4e, 5e et 6e compagnies;
Ouvriers constructeurs, compagnie, 1 détachement;
M. Hennèque.

Emplacement des troupes au 29 juillet.

Quartier général................	à Saint-Avold.
Division Vergé..................	à Saint-Avold.
Division Bataille................	à Forbach.
Division de Laveaucoupet.........	à Bening.
Division de cavalerie (de Valabrègue),	à Bening, Saint-Avold, Merlebach.
Réserve d'artillerie et génie.......	à Saint-Avold.

(*A suivre.*) F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES LIVRES FRANÇAIS.

L'éducation militaire de Napoléon, par J. Colin, capitaine d'artillerie breveté à la Section historique de l'état-major de l'armée. — 1 vol. in-8 de x-507 pages avec 5 cartes. — Paris, Chapelot, 1900.

C'est uniquement l'éducation tactique et stratégique de Napoléon qui fait le sujet de ce livre ; de sa vie d'école et de garnison, de ses études spéciales d'artillerie, on rappelle seulement ce qui a exercé quelque influence sur ses idées tactiques et stratégiques, dont on analysera l'origine et la nature. C'est là, en effet, ce qui donne à l'éducation militaire de Napoléon un intérêt capital et tout particulier. Lorsque Condé ou Frédéric entrent en scène, ils ne s'écartent pas d'abord des méthodes de leurs prédécesseurs ; aussi leur éducation inspire-t-elle simplement cette curiosité qui s'attache aux « enfances célèbres. » Au contraire, la prise de commandement du général Bonaparte à l'armée d'Italie marque la révolution la plus importante qu'ait jamais subie l'art de la guerre. Rechercher l'origine des idées militaires de Napoléon, c'est en même temps étudier les causes et la marche de cette révolution, qui a fait succéder la guerre moderne à celle d'autrefois.

En tactique, comme en toutes choses, on ne saurait admettre de changement brusque, et l'on prévoit que si les premières campagnes de Napoléon inaugurent *dans l'application* un nouveau système de guerre, les idées et les procédés qui le caractérisent ont dû apparaître progressivement pendant une longue période. et ne pas surgir tout d'un coup par l'effet d'une révolution politique. Pour en suivre le développement, et surtout pour en préciser les causes, il faut remonter assez haut dans l'histoire. Les chapitres consacrés à l'éducation militaire de Napoléon sont donc précédés d'une longue introduction, où l'auteur examine les transformations successives de la tactique et de la stratégie depuis l'époque de Rocroi jusqu'à celle de Montenotte. Ces transformations, c'est presque uniquement aux progrès de l'armement qu'elles sont dues. Les écrivains militaires ne paraissent pas influencés par la forme du gouvernement ou l'état politique de leur pays, et le but poursuivi reste toujours le même à travers le temps : il s'agit de faire à l'ennemi le plus de mal possible, de briser sa résistance, et la bataille est le seul moyen d'y parvenir. Elle décide de tout. Turenne, Montecuculli, Feuquières, Frédéric II, Guibert, pour ne citer que les principaux, affirment énergiquement cet axiome fondamental ; mais l'examen rapide d'une campagne de Condé, et l'analyse des moyens d'action dont il peut disposer, font ressortir quels obstacles un général rencontre alors sur le chemin de la bataille : les obstacles matériels ne peuvent être surmontés ou brisés par une artillerie faible ou paralytique ; les déploiements sont trop lents pour qu'on force l'ennemi à accepter la bataille ; enfin, les feux sont trop peu efficaces pour permettre à une troupe très inférieure de soutenir la lutte, de sorte que les armées restent toujours réunies, ne risquent aucun détachement et que deux adversaires courent sans cesse l'un autour de l'autre sans jamais s'atteindre. C'est une guerre où l'on ne peut livrer bataille qu'avec le *consentement mutuel* des deux adversaires.

Peu à peu, l'armement se perfectionne assez pour que les formations minces et les évolutions soient nécessaires ; les feux permettent de recevoir dans une bonne position l'attaque d'un ennemi très supérieur, et, combinés avec les ressources nouvelles de la tactique, donnent le moyen de soutenir le combat en retraite. Les armées osent alors détacher des divisions pour embrasser le théâtre d'opérations et contraindre le défenseur à accepter la bataille. La guerre peut devenir plus décisive. La tactique élémentaire se développe ; les divers genres de colonnes sont employés comme formations de manœuvre et d'attaque, et l'on combat en tirailleurs. Enfin, l'artillerie peut réunir la puissance à la mobilité, et, en concentrant ses feux sur une partie de la position ennemie, faire brèche et ouvrir le chemin à l'infanterie.

Les tacticiens qui écrivent après la guerre de Sept ans, et surtout Guibert et Bourcet, indiquent les limites dans lesquelles on peut étendre les divisions d'une armée pour être en mesure de la concentrer sur un champ de bataille. Les artilleurs, et notamment le chevalier du Teil, recommandent surtout la mobilité et la concentration des forces sur un point.

Tel est le courant d'idées dans lequel Napoléon Bonaparte se prépare à la guerre. Ce sont ces mêmes idées que l'on attribue toujours à la période révolutionnaire, parce qu'elles y sont appliquées pour la première fois, mais, en réalité, elles datent de la guerre de Sept ans, et l'on n'en professait pas d'autres dans les établissements où Napoléon s'est instruit.

Ses écrits de 1792 et de 1793, qui ont été publiés par M. Masson, ainsi que les mémoires rédigés par lui de 1793 à 1795 pour le siège de Toulon et la conduite de l'armée d'Italie, révèlent à chaque instant l'influence de Guibert, de du Teil et de Bourcet. La maturité d'esprit de Bonaparte, l'ascendant qu'il prend sur les représentants dès son arrivée à l'armée, prouvent que ses études militaires sont antérieures à cette époque, et que les points essentiels de sa doctrine sont déjà fixés.

On a beaucoup contesté l'importance du rôle joué par Bonaparte au siège de Toulon et à l'armée d'Italie.

Il était nécessaire d'élucider ce point d'histoire pour être fixé sur l'éducation militaire de Napoléon, et déterminer si elle s'était faite par l'étude ou par l'expérience. En comparant les plans composés par lui à ceux de ses contemporains, en le suivant pas à pas, en relevant dans tous les rapports de l'époque les preuves de l'influence qu'il exerçait sur les représentants et les généraux, on le voit imposer ses idées à Saliceti et Dugommier pour le siège de Toulon, à Robespierre jeune et Dumerbion, à Ritter et à Turreau pour l'offensive en Italie, et l'on peut affirmer, pour conclure, que l'éducation militaire de Bonaparte était plus qu'ébauchée avant 1793, que les principes fondamentaux de sa doctrine étaient fixés dans son esprit, et que l'expérience de ses premières campagnes, en 1793 et 1794, n'a pu que confirmer les résultats acquis par l'étude.

Le Gérant : R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cᵉ, 2, rue Christine.

REVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

N° 20 **Novembre** **1900**

SOMMAIRE

LES

CAMPAGNES DU MARÉCHAL DE SAXE

PREMIÈRE PARTIE.

(*Suite.*)

CHAPITRE III.

ORGANISATION ET DISCIPLINE.

I. — Infanterie de ligne.

Comme on le verra par le tableau suivant, la force d'une compagnie variait, en 1744, de 40 à 200 hommes ; celle d'un bataillon, de 600 à 860 hommes ; celle d'un régiment, de 600 à 4,830 hommes :

	FORCE d'une COMPAGNIE de		NOMBRE DE COMPAGNIES par bataillon.		FORCE DU BATAILLON.	NOMBRE DE BATAILLONS par régiment.	FORCE DU RÉGIMENT.	NOMBRE DES RÉGIMENTS de chaque catégorie.
	fusiliers.	grenadiers.	Fusiliers.	Grenadiers.				
Infanterie française et irlandaise	40 (1)	45	16	1	685	1	685	67 (dont 5 Irlandais)
						2	1,370	16
						3	2,055	13
						4	2,740	6
Régiment du roi	45	50	16	1	770	4	3,080	1
Gardes françaises	150 (2)	110	5	»	750	6	4,830	1
			5	1	860			
Royal-Lorraine	75	50	8	1	650	3	1,950	1
Infanterie italienne	50	»	12	»	600	1	600	2
Infanterie allemande	110 (3)	»	6	»	660	2	1,320	1 (Lowendal)
						3	1,980	4
						4	2,640	1 (Alsace)
Infanterie suisse	175 (4)	»	4	»	700	3	2,100	9 } officiers comp[illegible]
Gardes suisses	200 (5)	»	4	»	600	4	2,400	1 }

(1) Dont 2 sergents, 2 caporaux, 3 anspessades et 1 tambour; la compagnie est commandée par 1 capitaine et 1 lieutenant; les compagnies de grenadiers ont en plus 1 sous-lieutenant; celles qui appartiennent au colonel, au lieutenant-colonel ou à un commandant de bataillon, ont un lieutenant en second.

(2) Dont 6 sergents, 8 caporaux, 9 anspessades et 4 tambours. Les compagnies de fusiliers sont commandées par 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, et 2 enseignes; les compagnies de grenadiers ont 1 lieutenant et 1 sous-lieutenant en plus.

(3) Dont 4 sergents, 1 fourrier, 1 capitaine d'armes, 2 fourriers-schütz, 4 caporaux, 3 tambours, [illegible] anspessades et 8 grenadiers. Elles sont commandées par 2 capitaines, 2 lieutenants et 1 enseigne.

(4) Dont 2 capitaines, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 enseigne, 4 sergents, 1 fourrier, 1 porte-enseigne, 1 capitaine d'armes, 1 prévôt, 6 caporaux, 6 anspessades, des tambours et fifres.

(5) Dont 1 capitaine, 2 lieutenants, 1 enseigne, 8 sergents, 1 chirurgien, 4 trabans, 5 tambours, 1 fifre, 6 caporaux, 6 appointés.

Ainsi, les deux unités fortement constituées au point de vue de l'administration et de l'esprit de corps, la compagnie et le régiment, ne peuvent être prises comme unités tactiques ou éléments d'évaluation de la force d'une armée, à cause de l'extrême diversité de leurs effectifs. En campagne, on ne compte que par bataillons et par brigades de 4 à 6 bataillons. La brigade est commandée par un colonel ou lieutenant-colonel pourvu du brevet de brigadier, qui ne l'empêche pas de reprendre ses fonctions au corps quand il n'est pas chargé du commandement de sa brigade. Cette disposition bizarre donne lieu à un inconvénient des plus graves, un lieutenant-colonel se trouvant tantôt subordonné à son colonel, tantôt appelé à le commander.

Quant aux bataillons, leur commandement a toujours

été exercé par le plus ancien capitaine, sauf pour un bataillon par régiment, qui est commandé par le lieutenant-colonel.

Une ordonnance du 27 décembre 1743 a achevé de donner aux commandants de bataillons une situation distincte de celle des capitaines. Ils conservent leur compagnie (comme c'est le cas, d'ailleurs, pour le colonel et le lieutenant-colonel), mais ils reçoivent toutes les prérogatives qui constituent un rôle distinct (1), y compris une solde et des indemnités spéciales :

ART. 1er. — Tout commandant de bataillon, pourvu dudit commandement par ordre signé de S. M., commandera à l'avenir à tout capitaine, de quelque régiment et de quelque corps que ce soit, et obéira à tout lieutenant-colonel.

ART. 2. — Les commandants des bataillons d'un même régiment rouleront entre eux suivant la date de leur brevet, et avec les commandants des bataillons des autres régiments, suivant le rang et l'ancienneté des régiments auxquels ils seront attachés.

ART. 3. — Auront lesdits commandants de bataillons les mêmes fonctions affectées aux lieutenants-colonels, soit dans le service de piquet, soit dans les détachements, et seront commandés en général dans toutes les opérations militaires comme lesdits lieutenants-colonels, après cependant tous ceux qui en ont la commission ou qui en font le service par leur charge.

Chaque régiment est commandé par un colonel, assisté d'un lieutenant-colonel et d'un major ; il y a un aide-major par bataillon (2). Le colonel et le lieutenant-colonel ont chacun une compagnie.

Les places de capitaine et colonel s'achètent avec

---

(1) Le Ministre, demandant l'avis du maréchal de Belle-Isle à ce sujet, lui dit qu'il s'agit de « donner aux commandants de bataillon un grade supérieur à celui de capitaine ».

(2) Il a ordinairement une commission de capitaine avec la paye de lieutenant et quelques revenants bons. Le petit état-major comprend un ancien maréchal des logis, un aumônier et un chirurgien. Les plus anciens régiments ont une prévôté consistant en un prévôt, un lieutenant, un greffier, cinq archers et un exécuteur.

l'agrément du roi. Le lieutenant-colonel est nommé par le roi ; c'est en général le plus ancien capitaine du régiment (1). « Le major est pris ordinairement parmi les capitaines du régiment. On choisit le plus entendu, et il conserve le rang de capitaine du jour de la date de son brevet. Cet officier est dans un régiment comme le ressort qui fait mouvoir tous les autres... (2). Comme il ne pourrait s'acquitter de ces fonctions s'il n'était régulièrement informé de tout ce qui se passe dans le corps, tous les sergents pour cet effet lui sont subordonnés, ainsi que le porte son titre de sergent-major. En cette qualité, ils doivent lui rendre un compte exact de tout ce qui vient à leur connaissance et qui a rapport au service, sans en excepter même ce que leurs propres officiers pourraient faire qui y fût contraire (3). » Il semble que rien ne soit négligé pour jeter le trouble et créer des dissensions parmi les officiers.

II. — Cavalerie, dragons et hussards.

Chaque régiment de cavalerie, dragons ou hussards, est commandé par un mestre de camp, assisté d'un lieutenant-colonel, d'un major et d'un aide-major, d'un aumônier et d'un chirurgien. Le régiment des carabiniers, fort de 10 escadrons, est divisé en 5 brigades, dont chacune a un état-major de régiment. Les régiments de cavalerie sont à 3 ou 4 escadrons, ceux de hussards à 4 escadrons, sauf Berchiny, qui en a 6; les régiments de dragons sont à 5 escadrons.

---

(1) « C'est ordinairement sur la direction de cet officier que roulent toutes les affaires du régiment, les colonels n'y faisant pas ordinairement un long séjour. » (Bardet de Villeneuve, t. I, p. 10.)

(2) Le major tient 4 registres, l'un des recettes et dépenses concernant l'ustensile, les masses, les recrues et le fourrage ; le second contenant la liste matricule des hommes incorporés, par compagnies ; le troisième relatif au tour de service ; le quatrième est le registre d'ordres.

Chaque capitaine en pied a 3 livrets : l'un pour le prêt, le second pour le décompte des masses, etc., le troisième contenant la liste matricule des soldats.

(3) Bardet de Villeneuve, tome I, page 10.

L'escadron de cavalerie se subdivise en 4 compagnies de 35 maîtres (1) ; l'escadron de hussards ou de dragons comprend 3 compagnies de 50 maîtres (2).

Comme dans l'infanterie, la compagnie et le régiment ne peuvent être pris pour unité tactique. Il y a des brigades de 6, 8 ou 10 escadrons. L'unité tactique de la cavalerie est l'escadron (140 à 150 hommes), et il n'existe pas de grade spécial pour l'officier qui en a le commandement.

III. — Troupes légères.

Les compagnies franches d'infanterie sont d'effectif très différent : il y en a 8 à 150 hommes (3), 2 à 100 hommes (4), 2 à 50 hommes (5) ; en outre, il existe 3 compagnies suisses, l'une de 80 hommes, les deux autres de 50 hommes. La compagnie de Fischer est forte de 60 hommes, dont 15 chasseurs à cheval (6).

---

(1) Dont 2 brigadiers. La compagnie comprend en outre 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 maréchal des logis; il y a une compagnie sur deux qui possède, en outre, un cornette. Les régiments de Rosen et Royal-Allemand ont, le premier : 1 auditeur, 1 greffier, 3 archers et 1 exécuteur; le second, un 2e lieutenant-colonel, un 2e major, un 2e aide-major, 1 prévôt, 1 lieutenant, 1 greffier, 4 archers et 1 exécuteur, ainsi qu'un 3e brigadier par compagnie.

(2) Dont 3 brigadiers. Le cadre comprend 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 cornette, 1 maréchal des logis.

(3) Bock, Sertel, Galhau, Duchemin, Pauly, La Harte, La Croix et Jacob.

Sur les 150 hommes, il y a 6 sergents, 9 caporaux, 9 anspessades et 3 tambours.

Chaque compagnie est commandée par 2 capitaines et 7 lieutenants.

(4) Provisy et Massanne; chacune comprend 4 sergents, 6 caporaux, 6 anspessades et 2 tambours, et a 2 capitaines et 4 lieutenants.

(5) Damiens et fusiliers-guides de Bruck, comprenant 2 sergents, 3 caporaux, 3 anspessades et 1 tambour. La première a 1 capitaine et 1 lieutenant, la seconde 1 capitaine et 2 lieutenants.

(6) Dont 2 sergents, 4 caporaux, 4 anspessades; avec 1 capitaine, 2 lieutenants, 1 maréchal des logis.

Enfin le régiment de Grassin comprend 9 compagnies à pied de 100 hommes chacune (1), et 6 compagnies à cheval (2), formant 2 escadrons de 150 hommes. Il y a 6 compagnies franches de dragons de 150 hommes, dont 6 brigadiers (3), et la compagnie de Pinceny, de 80 hommes, dont 4 brigadiers (4).

En résumé, en laissant de côté les hussards, le total des troupes légères monte à 5,320 hommes, y compris les troupes de montagne dont nous ne nous occupons pas.

Le régiment de Saxe-volontaires, créé le 30 mars 1743, à la demande du comte de Saxe, doit faire un service spécial.

« L'intention de Sa Majesté est que ce régiment ne soit point séparé et serve toujours dans l'armée où le comte de Saxe sera employé. Cette troupe étant spécialement destinée à battre l'estrade et courre les partis, le régiment sera dispensé de toutes corvées d'escorte, convois, de marcher et camper en ligne; son service sera réduit à donner une troupe de 50 maîtres toutes les fois que le général le demandera, pour sortir et aller reconnaître le pays. Il fournira de plus deux autres troupes de 50 chevaux chacune pour battre l'estrade du côté que le général le prescrira, et lorsque le colonel du régiment voudra faire quelque entreprise considérable, il ne le pourra sans avoir obtenu la permission du général. »

Ce régiment se composait de 6 brigades de 160

(1) 1 capitaine, 2 lieutenants, 4 sergents, 1 fourrier, 1 capitaine d'armes, 2 cadets, 4 caporaux, 4 anspessades, 2 tambours, 10 grenadiers et 72 arquebusiers.

(2) Chacune comprenant 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 cornette, 1 maréchal des logis, 3 brigadiers, 1 trompette, 46 arquebusiers.

(3) Comte de Limoges, de Mandres, La Croix, Goderneaux, Jacob et Galhau, chacune ayant 2 capitaines, 7 lieutenants et 3 maréchaux des logis.

(4) Avec 2 capitaines, 4 lieutenants et 2 maréchaux des logis.

hommes chacune (1) et d'un état-major qui comprenait 40 hommes de troupes (2). Les volontaires de Saxe devaient être recrutés dans la noblesse étrangère (tartare, valaque ou polonaise), et ils pouvaient signer des engagements pour la durée d'une campagne aussi bien que pour un temps plus long. Ils étaient armés en hulans, avec la lance, le sabre et une cotte d'armes. Les pacolets ou dragons étaient armés de sabres et de carabines. Les chevaux étaient de race tartare, valaque ou bessarabienne.

IV. — Guides.

Il ne faut pas confondre les fusiliers-guides, qui forment une compagnie franche de 50 hommes, celle de Bruck, affectée en 1744, à l'armée de Noailles, avec les *guides* proprement dits, pris parmi les habitants. On conçoit qu'à cette époque, où l'on disposait de cartes médiocres et en très petit nombre, et où les chemins n'étaient pas soumis à un classement qui donnât une idée approchée de leur valeur, il fallait constamment des guides. On y attachait une grande importance, et un officier appelé « capitaine des guides » en était spécialement chargé.

« La connaissance du pays et l'intelligence sont ses principales parties. Il demeure toujours auprès de la personne du maréchal général des logis de l'armée, auquel il est subordonné. Il se pourvoit de guides et de gens qui connaissent le pays, pour en donner non seulement à tous les officiers généraux qui sont chargés de quelque opération, mais

---

(1) Chaque brigade est commandée par un rotmeister ou capitaine en pied, avec un capitaine en second, 1 premier lieutenant, 2 lieutenants en second, 20 bas officiers, 1 frater, 1 sellier, 1 maréchal ferrant, 4 tambours, 64 volontaires et 64 pacolets.

(2) L'état-major comprend : 1 polcovenic ou colonel, 1 lieutenant-colonel, 1 major, 1 quartier-maître, 1 adjudant, 1 garçon-major, 1 auditeur, 1 aumônier, 1 chirurgien-major, 1 vaguemestre, 1 prévôt, 1 maître charpentier, 1 timbalier, 10 hautbois et 10 valets.

encore aux officiers particuliers qui sortent de l'armée avec quelque commandement, soit pour aller à la guerre, soit pour des escortes, soit pour des convois. Son intelligence lui sert à choisir des gens dans les lieux circonvoisins de l'armée, afin de les faire marcher à propos pour les divers besoins qu'il en a.

Il accompagne le maréchal des logis de l'armée lorsqu'il va préparer ou reconnaître des marches, afin d'être en état de distribuer les guides pour chaque colonne, suivant la connaissance des lieux où l'on doit passer.

Les conversations fréquentes qu'il a avec les paysans guides lui servent beaucoup pour s'acquérir la connaissance exacte du pays par lequel on doit passer, et dont le compte qu'il rend peut faire donner une disposition particulière à la marche..... Comme il fournit des guides à pied ou à cheval suivant qu'ils lui sont demandés, on a soin de lui donner le moyen d'entretenir quelques chevaux, ou on lui en procure des lieux voisins du camp. On pourvoit à la subsistance de ses guides, et toutes les fois que le général monte à cheval, il doit l'accompagner avec quelqu'un de ses guides qui connaisse le pays du côté où va le général, afin d'être toujours en état de s'instruire de ce qu'il veut savoir. Les guides doivent être bien nourris et bien payés. Ils doivent être gardés, principalement après qu'ils auront été interrogés..... Ces guides doivent être renouvelés à mesure qu'on s'avance dans le pays ennemi. Chaque colonne dans sa marche doit avoir au moins un guide à sa tête. »

(BARDET DE VILLENEUVE.)

Il est recommandé au capitaine des guides de trouver des espions parmi ses guides.

Pour être en état de remplir leurs fonctions en temps de guerre, les capitaines des guides étaient employés pendant la paix à reconnaître la frontière sur laquelle ils étaient appelés à opérer. Une lettre écrite, le 10 septembre 1743, par le Ministre à M. de Montet, capitaine des guides, désigné pour l'armée de Flandre, montre comment cette préparation était comprise :

« Sur les témoignages qui m'ont été rendus, Monsieur, de l'application que vous avez donnée à la connaissance des frontières de Flandre et de Hainaut, et de l'expérience que vous y avez acquise sous un père qui avait sur cela des lumières fort étendues, je vous ai proposé au Roi pour continuer à y faire les observations dont on pourrait avoir besoin si la guerre se portait en ce pays-là.

Vous avez déjà parcouru avec M. de Crémille la partie de la frontière de Flandre depuis la Lys jusqu'à la Meuse, en vous bornant aux terres de la domination du roi, et vous devez en avoir des mémoires détaillés. Il s'agit aujourd'hui d'étendre ces connaissances sur les parties que vous n'avez pas vues, depuis la rivière d'Aisne en avant jusqu'à la Sambre, et depuis la Sambre jusqu'aux extrémités des frontières, en observant de détailler dans les mémoires que vous dresserez tous les chemins qui communiquent de ces deux rivières en avant, les camps qu'on peut prendre dans cette étendue, et les routes à tenir, suivant les positions que l'on voudrait prendre.

Comme les communications de la Lys à la Colme et de la Colme à la mer sont difficiles, longues et tortueuses, il sera nécessaire que vous fassiez un mémoire particulier de ce qu'on pourrait faire pour les abréger, et des positions qu'on pourrait prendre pour empêcher un ennemi de se porter d'Ypres sur St-Venant et Aire.

Si les circonstances vous permettent d'aller comme voyageur, sans entrer dans les villes de guerre de la domination d'Autriche, reconnaître la partie des pays de cette domination entre la Lys et la mer, entre la Lys et l'Escaut, entre l'Escaut et la Dendre, et entre la Dendre et la Meuse, vous ne devez pas en manquer l'occasion. Il est inutile de vous dire qu'en ce cas, vous ne devez porter avec vous aucuns papiers ni marques qui puissent vous désigner, mais vous contenter de prendre de légères notes de ce que vous aurez observé, pour en faire des mémoires détaillés à votre retour.

Vous sentez bien que l'objet de votre mission est de perfectionner vos connaissances au point de rendre vos fonctions de capitaine des guides aussi utiles qu'il sera possible, suivant les circonstances d'une guerre, soit offensive, soit défensive.

Si dans le cours de vos tournées, vous êtes instruit de quelque mouvement de troupes ou d'approvisionnements considérables d'artillerie, de vivres ou de fourrages, vous ne manquerez pas de m'en donner avis, en prenant cependant vos précautions pour ne pas vous compromettre.

Vous recevrez 300 francs par mois pendant le temps que vous serez employé à cette opération. J'ai donné sur cela les ordres nécessaires. Je suis, etc. »

V. — Etat-major des places. — Invalides. — Milices.

Ainsi qu'on l'a vu, les majors et en partie les lieutenants-colonels des régiments pouvaient seuls, parmi les officiers de troupe, être considérés comme des militaires professionnels. Si le service marchait malgré l'indiffé-

rence et l'ignorance du corps d'officiers en général, c'était grâce aux majors, d'une part, et aussi grâce à l'état-major des places.

Les grandes villes ou forteresses ont ordinairement un gouverneur, personnage considérable, dont la fonction n'est guère qu'honorifique en temps de paix; mais le gouverneur est assisté d'un état-major assez nombreux qui assure le service. Dans le plus grand nombre des places fortes (1), cet état-major compte 4 officiers : 1 lieutenant du roi, 1 major, 1 aide-major et 1 capitaine des portes.

Quand la place est renforcée d'une citadelle, celle-ci a un état-major distinct (2). Enfin les grandes places, telles que Givet, Saint-Omer, Arras, Cambrai, Valenciennes, ont un état-major de 5 ou 6 officiers; Lille, Douai et Metz en ont davantage.

Les forts isolés ou petites forteresses ont un gouverneur, un capitaine, ou un commandant (3), assisté parfois d'un second officier (4).

On nomme le plus souvent à ces fonctions de vieux serviteurs, ayant longtemps servi comme lieutenants, capitaines ou lieutenants-colonels dans les régiments. C'est grâce à eux surtout que la discipline est maintenue et que les troupes sont exercées, et sur la frontière, ils entretiennent un service de renseignements dans les

(1) C'est le cas de Péronne, Ham, Condé, Saint-Quentin, le Quesnoy, Landrecies, Hesdin, Bapaume, Béthune, Saint-Venant, Bouchain, Gravelines, Bergues, Longwy, pour ne parler que de la frontière du Nord.

(2) Montreuil, Amiens, Calais, Verdun.

(3) Montdidier, Roye, le Crotoy, Rue, Saint-Valery, Orchies, Donchery, forts Risban et Bourgoin, château de Péronne, Ambleteuse, Beaumont-en-Argonne, Stenay, Marville, etc.

(4) Abbeville, la Fère, Ribemont, Marles, Vervins, pont de Rémy, Étaples, fort Saint-François, fort Saint-Sauveur, fort François, Mariembourg. La place de Guise comporte 3 officiers; celles de Doullens, Ardres, Boulogne, Bouillon, Montmédy, en ont 4.

pays voisins. Comme il n'y a pas de limite d'âge, ils arrivent, dit le maréchal de Noailles, à un « état de caducité » qui nuit au bien du service; mais certains d'entre eux continuent à servir activement et utilement comme le vieux commandant de Rodemacker, M. Abincq, vétéran des guerres de Louis XIV, qui ne cesse de fournir d'excellents renseignements sur les mouvements de l'ennemi.

De vieux soldats forment la garnison des petites forteresses. Ce sont des invalides réunis par compagnies de 50 hommes (1), ou des bas-officiers en compagnies de 150 hommes (2).

En temps de paix, les troupes réglées sont réparties entre les différentes places; en temps de guerre, les garnisons sont surtout fournies par la milice.

---

(1) 1 capitaine, 2 lieutenants, 3 sergents, 3 caporaux, 3 anspessades, 1 tambour et 50 invalides. Six de ces compagnies ont été portées à 70, 80 ou 100 hommes, avec cadres en proportion. Il reste une compagnie de 103 hommes à l'hôtel royal des Invalides.

Dans les places du Nord, les compagnies d'invalides sont réparties de la manière suivante :

2 à Dunkerque;	1 à Ham;
2 à Bergues et fort François;	1 à Guise;
4 à Arras;	3 à Sedan;
2 à Aire;	2 à Bouillon;
3 à Bapaume et la Fère;	2 à Lichtemberg;
3 à Hesdin;	2 à la Petite-Pierre;
3 à Ardres;	2 à Strasbourg;
2 à Boulogne;	2 au fort Mortier;
2 à Montreuil;	2 à Lanskron;
1 à Doullens;	2 à Belfort;
1 à Amiens;	2 à Blamont et Saint-Hippolyte;
1 à Péronne;	2 à Besançon, etc.

Le nombre total de ces compagnies est de 135.

(2) Le nombre des compagnies de bas-officiers est de 5, dont 3 sont à Lunéville, et 1 à Porrentruy.

Elles comprennent chacune : 2 capitaines, 6 lieutenants, 6 sergents, 6 caporaux, 6 anspessades, 2 tambours, 130 fusiliers.

Les compagnies de milice sont de 50 hommes (1); le bataillon en comprend 12. La Flandre maritime est occupée en outre par les milices boulonnaises et dunkerquoises. Les troupes boulonnaises sont réparties en deux régiments de 13 compagnies, dont une de 45 grenadiers et les autres de 40 fusiliers (2); la milice dunkerquoise forme 7 bataillons, qui comprennent chacun 6 compagnies de 3 officiers et 100 hommes. On met sur pied trois bataillons à la fois, et ils se relèvent tous les mois (3).

Il existe encore des gardes bourgeoises dans la plupart des villes (3).

---

(1) Dont 2 sergents, 3 caporaux, 3 anspessades et 1 tambour; chaque compagnie a 1 capitaine et 1 lieutenant.

(2) Cette milice a été créée le 16 juillet 1743.

(3) On a vu plus haut que la garde bourgeoise de Douai était organisée par certains corps de métier, et comptait une soixantaine d'hommes.

Quelques documents relatifs à la Franche-Comté montrent que dans cette province le gouverneur avait la haute main sur les compagnies bourgeoises, dont il réglait le nombre et la force. En 1744, elles étaient toutes de 25 hommes, ainsi réparties :

6 à Besançon;				
3 à Dôle,	réduites à	2	par une ordonnance	du 2 décembre 1744.
4 à Gray,	—	2	—	—
3 à Salins,	—	2	—	—
3 à Vesoul,	—	2	—	—
3 à Lons-le-Saunier,		2	—	—
3 à Ornans,	—	2	—	—
2 à Pontarlier,				
2 à Arbois,	—	1	—	—
1 à Beaune,				
1 à Quingey,				
1 à Poligny,				
1 à Orgelet,				
1 à Saint-Claude,				
1 à Lure,				
1 à Jussey,				

36 compagnies réduites à 28, ou 700 hommes.

VI. — Artillerie.

Il faut encore distinguer, à cette époque, le régiment Royal-Artillerie et le corps royal de l'artillerie. Le régiment Royal-Artillerie, chargé du service des pièces, comptait parmi les régiments d'infanterie, bien qu'il eût une organisation toute différente ; il comprenait en effet 5 bataillons, 5 compagnies de mineurs (1) et 5 compagnies d'ouvriers (2).

Le colonel du régiment est le roi, suppléé par un colonel-lieutenant, qui est le grand maître de l'artillerie (comte d'Eu). Le commandement effectif est exercé par Vallière, lieutenant général d'artillerie et lieutenant général des armées du roi, directeur général des cinq écoles d'artillerie, et inspecteur des cinq bataillons du régiment de Royal-Artillerie.

Chaque bataillon a un état-major composé de 1 lieutenant-colonel, 1 major, 1 aide-major, 1 aumônier et 1 chirugien. Il comprend 8 compagnies, dont 5 de canonniers, 2 de bombardiers et 1 de sapeurs, d'environ 100 hommes (3).

Le corps royal de l'artillerie, distinct du régiment de Royal-Artillerie, forme pour ainsi dire l'état-major particulier de l'arme. Il est également sous le commandement du comte d'Eu, lieutenant général, grand maître

---

(1) Composée de 1 capitaine, 2 lieutenants, 2 sous-lieutenants, 3 sergents, 3 caporaux, 3 anspessades, 2 cadets, 1 tambour, 16 mineurs et 22 apprentis.

(2) 1 capitaine, 2 lieutenants, 3 maîtres ouvriers, 3 sous-maîtres, 1 tombour, 25 ouvriers, et 8 apprentis.

(3) Chaque compagnie de canonniers, bombardiers ou sapeurs comprend : 2 capitaines, 2 lieutenants, 2 sous-lieutenants, 2 cadets, 4 sergents, 4 caporaux, 4 anspessades, 2 tambours et 84 hommes. Les simples soldats sont tous canonniers ou sapeurs dans les compagnies de canonniers ou de sapeurs ; mais chaque compagnie de bombardiers comprend 16 artificiers-bombardiers et 68 bombardiers.

et capitaine général de l'artillerie de France. Ce corps est chargé, en temps de paix, du service dans les établissements de l'artillerie (1) ; en temps de guerre, il fournit les cadres des équipages de campagne et de siège.

La France est divisée, pour le service de l'artillerie, en 13 départements (2), commandés chacun par un des « lieutenants généraux d'artillerie », titre qui désigne une fonction et non un grade. Les lieutenants-généraux d'artillerie peuvent être colonels, maréchaux de camp, ou lieutenants généraux des armées. Certains d'entre eux peuvent être subordonnés aux autres, et d'ailleurs, l'organisation varie fréquemment. Ainsi en 1744, M. de Saint-Périer, lieutenant-général d'artillerie, commandant le département de Flandre, a sous ses ordres celui

(1) Il y avait d'assez nombreux arsenaux (Paris, Douai, la Fère, le Havre, Metz, Strasbourg, etc.); cinq fonderies (Paris, Douai, Strasbourg, Lyon et Perpignan) et des manufactures d'armes à Maubeuge, Charleville-Nouzon, Saint-Étienne-en-Forez (ordonnance du 10 juillet 1722). L'inspecteur général de l'artillerie, qui réunissait dans ses attributions la direction de tous les services, était directeur général des manufactures. Il était assisté par un inspecteur général des armes de France, et dans chacune des trois manufactures royales se trouvait un inspecteur des armes, avec un ou deux contrôleurs. En 1744, les entrepreneurs étaient : à Maubeuge, M. Darests; à Charleville-Nouzon, MM. Mirbeau de Neuville, de Barillon, de Belon, de Romieux, de Berlut, Le Texier, Dorinière, Le Noble. Les manufactures de Charleville et Nouzon avaient deux directeurs, MM. Dubois du Mivet et de la Garde. A Saint-Étienne-en-Forez, il y avait 6 entrepreneurs.

Les moulins à poudre étaient très nombreux. Il y en avait à Saint-Ponce (près de Mézières), à la Fère, à Esquiegne (près de Saint-Omer), à Belleray (près de Verdun), à Metz, etc. Ce service était centralisé par un commissaire général des poudres et salpêtres.

(2) Ile de France et arsenal de Paris; haute et basse Picardie; Flandre, Hainaut, Boulonnais et Soissonnais; Trois-Évêchés et Lorraine; Champagne; Alsace, duché et comté de Bourgogne; Dauphiné et Provence; Lyonnais, Forez et Beaujolais; Roussillon et Languedoc; Guyenne et Gascogne, Béarn et Aunis; haute et basse Bretagne; Touraine, Anjou et Maine; haute et basse Normandie.

de Picardie, et même, à ce qu'il semble, celui de Normandie.

Dans chaque département se trouvaient un certain nombre de lieutenants provinciaux (ayant rang de colonels), de commissaires provinciaux (lieutenants-colonels), commissaires ordinaires (capitaines), commissaires extraordinaires (lieutenants), et officiers pointeurs (sous-lieutenants) (1).

En campagne, l'artillerie d'une armée est commandée par un lieutenant-général d'artillerie ; les équipages sont divisés en brigades, dont chacune est commandée en principe par un commissaire provincial. Les autres commissaires et officiers pointeurs sont répartis entre les brigades.

Bien que les officiers du régiment de Royal-Artillerie et ceux du corps de l'artillerie fussent assimilés, il n'y avait guère d'unité dans ce service. La complication en fut encore augmentée par l'ordonnance du 7 février 1744, qui sépara les ingénieurs militaires du corps de l'artillerie, sans retirer en même temps de Royal-Artillerie les compagnies de sapeurs et de mineurs.

(1) Le département général de Flandres et Hainaut, commandé par M. de Saint-Périer, était réparti entre 5 lieutenants provinciaux, résidant à Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes et Philippeville. Il comportait : 41 officiers du corps royal, 3 contrôleurs, 3 trésoriers, 47 gardes-magasins, 6 artificiers et 1 commissaire des fontes, sans compter les gardiens de batterie, dont le nombre et les fonctions étaient à peu près les mêmes qu'aujourd'hui.

Le département général de Picardie et Artois, subordonné au précédent, était réparti entre 10 lieutenants provinciaux, résidant à Dunkerque, Calais, Saint-Omer, Hesdin, Aire, Arras, Amiens, Saint-Quentin, Avesnes et la Fère. Le lieutenant provincial résidant à la Fère était le commandant de l'École d'artillerie (d'Aboville). Il était assisté de 3 commissaires provinciaux, remplissant les fonctions de professeurs, etc. (Bélidor était du nombre).

Dans chaque département, l'artillerie avait un contrôleur et un trésorier provinciaux. Ceux de Flandres résidaient à Lille et à Douai ; ceux de Picardie à Arras et Amiens ; ceux de Soissonnais à la Fère.

Par une singulière anomalie, ces armées du XVIIIe siècle, qui n'avaient pour ainsi dire aucune mobilisation à faire dans l'infanterie et la cavalerie, n'avaient en temps de paix qu'une partie de leur matériel d'artillerie, et se trouvaient astreintes, en ce qui concerne cette arme, à une mobilisation très longue.

On était loin de posséder en magasin tout le matériel nécessaire pour entrer en campagne. On fondait des pièces jusqu'au dernier moment, et pendant la guerre même, et surtout il fallait constituer d'urgence la plus grande partie des agrès, assortiments, armements et affûts. La mobilisation de l'artillerie comportait donc cette première partie, très laborieuse, du travail dans les établissements.

Il fallait en outre réunir les chevaux nécessaires aux équipages, pour lesquels on n'avait qu'un assez faible noyau constitué par l'équipage de réserve.

VII. — Ingénieurs.

D'après l'ordonnance du 7 février 1744, les ingénieurs, au nombre de 300, sont nommés officiers réformés (c'est-à-dire à la suite) d'infanterie, et reçoivent successivement des commissions des différents grades, mais sans pouvoir prétendre à aucun commandement sur les troupes. En campagne, l'ingénieur nommé au commandement supérieur des brigades d'ingénieurs de l'armée rend compte directement au général en chef de ce qui concerne le service desdites brigades.

En temps de paix, la France est divisée en directions du génie (1), en dehors desquelles il existe quatre ingé-

(1) Il y en a 23, parmi lesquelles Dunkerque, Saint-Omer, Lille, Arras, Amiens, Valenciennes, Maubeuge, Sedan, Thionville, Metz, etc.

Il existe dans chaque place de guerre un ingénieur en chef, secondé d'un nombre variable d'ingénieurs.

Il y a 12 ingénieurs ordinaires à Metz.

nieurs en chef indépendants. Le service est centralisé à Paris par un directeur général, assisté d'un ingénieur en chef, directeur du bureau général des fortifications.

Il existe une autre catégorie d'ingénieurs; peu nombreuse, destinée au service topographique. Nous y trouvons, en 1740, sous la direction d'un brigadier d'infanterie, 9 officiers (capitaines ou lieutenants réformés) et un ingénieur géographe pensionnaire du roi.

VIII. — Etat-major

On appelait alors *maréchal général des logis de l'armée* l'officier qu'on désignerait aujourd'hui par le titre de chef d'état-major. Ses attributions étaient moins étendues que de nos jours, d'abord parce que la plupart des services étaient centralisés par l'intendant, et en second lieu parce que les opérations militaires avaient moins d'ampleur, de complication et de rapidité.

« Les fonctions du maréchal des logis de l'armée consistent à en faire le campement et à en distribuer l'étendue aux différents corps et aux autres parties qui la composent, comme le quartier général, celui de l'artillerie et des vivres. C'est lui qui dirige la marche de l'armée lorsqu'elle décampe et, pour cet effet, il en fait le plan et le communique

---

9	—	Gravelines.
6	—	Lille, Thionville.
5	—	Calais, Sedan.
4	—	Aire, Bergues, Douai.
3	—	Arras, Valenciennes, Le Quesnoy. Charlemont, Verdun.
2	—	Amiens, Boulogne, Saint-Omer, Dunkerque, Cambrai, Condé, Philippeville.
1	—	Béthune, Hesdin, Bapaume, Maubeuge, Landrecies, Longwy, Montmédy.

Enfin l'ingénieur en chef est seul à Abbeville, Péronne, Doulens, Saint-Quentin, Montreuil, Ardres, Saint-Venant, Guise, Ham, la Fère, Bouchain, Avesnes, Mariembourg et Bouillon.

au général pour recevoir son approbation et ses ordres sur la manière dont les colonnes marcheront. Il doit parfaitement connaître le pays afin de prendre de justes mesures pour que rien ne puisse retarder les marches. Il doit demander et faire conduire tout ce qui est nécessaire pour élargir les défilés, passer les ruisseaux, les rivières et les lieux marécageux. Il doit avoir un état de toutes les troupes qui composent l'armée (1). »

Le maréchal général des logis s'occupe également de la discipline et de l'instruction des troupes. Il est secondé par quelques officiers appelés « aides-maréchaux des logis de l'armée ». Nous verrons se former peu à peu les grandes unités, divisions et corps d'armée, mais en 1744, il n'y en a pas encore, et l'armée n'est divisée qu'en infanterie et cavalerie; il n'y a donc pas d'autres états-majors subordonnés que celui de l'infanterie et celui de la cavalerie.

Le chef d'état-major de l'infanterie s'appelle *major général*.

« Il fait le détail du service de ce corps avec les majors des brigades. Il est à l'ordre; il le reçoit du maréchal de camp de jour; il le distribue à tous les majors des brigades qui, pour cet effet, doivent se rendre tous les jours chez lui. Il est aux gardes le matin; il les fait défiler en parade pour les examiner. Il accompagne et suit toujours le général, de qui il reçoit directement des ordres. En l'absence des officiers généraux de jour, il ordonne tous les détachements d'infanterie. Les jours de marche, il suit le maréchal de camp avec le campement et distribue par brigades le terrain de l'infanterie. Il rend compte au général et aux officiers généraux de jour de tous les postes d'infanterie, dont il leur donne un état par écrit. Les jours de bataille, il voit mettre l'infanterie en bataille et se tient auprès du général pour recevoir les ordres qui regardent ce corps. Il donne et signe tous les ordres pour les partis d'infanterie qui vont à la guerre. Il tient un rôle de tous les officiers généraux, des mestres de camp, des colonels, lieutenants-colonels et majors, suivant leur ancienneté. Ses fonctions dans un siège sont fort étendues, etc. »

Le maréchal des logis de la cavalerie exerce des fonc-

(1) Bardet de Villeneuve, *Cours de la science militaire*, tome II, Paris. 1740.

tions analogues. Ils sont secondés, l'un par des aides-majors généraux, l'autre par des aides-maréchaux des logis.

Le major général des dragons remplit des fonctions analogues en ce qui concerne les dragons ; quand même il n'y aurait qu'un régiment de cette arme, elle n'est jamais fondue dans l'infanterie ou la cavalerie.

Les majors de brigade sont chargés, dans leur brigade, du même service que le major général dans toute l'armée. « Ils vont tous les soirs recevoir l'ordre des majors généraux et le distribuent ensuite aux majors des régiments de leur brigade, après l'avoir communiqué au brigadier. » Ils tiennent un rôle des officiers pour désigner ceux qui doivent marcher, etc. Le commandant de l'artillerie, l'intendant, un ingénieur, le capitaine des guides, un vaguemestre, le personnel de la prévôté, font partie de l'état-major. Il s'y trouve aussi un fourrier chargé du logement.

IX. — Maréchaussée et Prévôté.

En temps de paix, il existe 31 compagnies de maréchaussée répondant aux généralités du royaume (1). Chacune d'elles est commandée par un prévôt, secondé par un certain nombre de lieutenants et d'exempts ; elle comprend 1 trompette et un nombre variable de brigades de 5 cavaliers (2). Les prévôts et lieutenants sont « en

(1) La compagnie de l'Ile de France dépend du Ministre chargé de ce département. Les autres sont sous les ordres du ministre de la guerre.

(2) La compagnie de Flandres comprend 8 brigades, avec 2 lieutenants (Lille, Cambrai) et 2 exempts (Lille, Douai). La compagnie du Hainaut comprend 7 brigades, avec 1 lieutenant (Valenciennes) et 2 exempts (Avesnes, Maubeuge). La compagnie de Picardie et Artois comprend 24 brigades, avec 4 lieutenants (Amiens, Abbeville, Arras et Boulogne) et 7 exempts (Amiens, Saint-Quentin, Péronne, Abbeville, Doullens, Poix, Aire). La compagnie de Soissonnais comprend 14 bri-

charge et en titre d'office, et choisis entre les anciens officiers des troupes du roi comme personnes capables, expérimentées au fait des armes ». Ils sont sur le pied :

Les prévôts généraux, des lieutenants-colonels de cavalerie ;

Les prévôts particuliers et lieutenants, des capitaines en pied ;

Les exempts, des lieutenants en pied ;

Il n'y a d'ailleurs pas d'assimilation.

Il existe, en outre, près de la Cour, une compagnie de connétablie, commandée par le Grand Prévôt général, avec 4 lieutenants, 4 exempts, 4 brigadiers, 1 porte-étendard et 48 gardes à cheval.

Le service de la Prévôté aux armées est assuré par prélèvement sur la connétablie et la maréchaussée. En 1744, les deux armées qui opèrent en Flandres ont une prévôté comprenant :

Le Grand Prévôt général (1), un prévôt général (celui

---

gades, avec 3 lieutenants (Soissons, Laon, Clermont) et 5 exempts (Soissons, Noyon, Villers-Cotterets, la Fère et Guise).

(1) Le prévôt de l'armée, qui est ici le grand prévôt général, « est chargé de tous les ordres de punition qui lui sont donnés par le général. Il a son logement au quartier général, à portée des lieux destinés pour les marchands et pour les marchés. Il doit maintenir l'ordre et la discipline, tant dans les marches que dans les camps. Les marchands vivandiers particuliers des régiments qui ne campent point au quartier général sont sous la discipline du major et du prévôt du régiment auquel ils sont attachés. Le prévôt de l'armée se promène avec ses archers autour du camp, afin d'y conserver la sûreté pour l'abord de ceux qui y apportent des marchandises ou subsistances ; il arrête tous ceux qui se trouvent en faute, rend compte au général de ceux qu'il a arrêtés, et prend son ordre pour la punition. Les prisonniers de guerre sont ordinairement à la garde du prévôt lorsqu'il ne sont pas en grand nombre, et y demeurent jusqu'à ce qu'on ait occasion de les envoyer dans les places frontières. Outre les crimes que les soldats sont sujets à commettre et qui sont de son ressort, il connaît aussi de ceux des officiers pour les querelles et combats qui ont rapport au crime de duel ; ... il peut aussi par son greffier recevoir les testaments des offi-

de Rouen), 3 lieutenants de connétablie, 1 lieutenant de maréchaussée de Flandres et 1 de Hainaut; l'exempt de Flandres, 1 d'Artois, 1 de Rouen et 3 autres ; 40 gardes de la connétablie, 5 cavaliers de la maréchaussée de Flandres, 6 du Hainaut, 5 d'Artois, 1 de Rouen, 2 trompettes.

Ainsi la connétablie est à peu près entièrement employée; la maréchaussée de Flandres et du Hainaut est diminuée de 1/7; les autres compagnies subissent des prélèvements insignifiants. C'est d'ailleurs en 1744 qu'on fait concourir pour la première fois la maréchaussée au service de la prévôté aux armées; jusque-là on se se contentait de la connétablie.

X. — Administration centrale et correspondance.

En temps de paix, le ministre commande directement tous les corps de troupe et toutes les places. Il centralise les renseignements sur les puissances étrangères, sur la discipline et l'instruction; il dirige la préparation des règlements et des plans de campagne. En temps de guerre, il est encore, pour ainsi dire, le chef d'État-

---

ciers et autres personnes qui suivent l'armée; il peut de même faire les contrats de mariage, expédier des procurations, passer des obligations, etc. Il juge de tous les différends ou procès qui arrivent entre les vivandiers et autres marchands de l'armée qui établissent leur boutique au quartier général; il y distribue à chacun la place qu'ils peuvent occuper. » (Bardet de Villeneuve, t. 1, p. 35.)

« Le prévôt a un droit sur les vivandiers de l'armée. Ce droit a été réglé par un tarif qui fut fait par M. de Louvois au siège de Mons. Chaque marchand de vin, eau-de-vie ou bière, entrant dans les quartiers généraux, doit au prévôt un pot de chaque pièce vendue en gros, pour les entrées. Chaque vivandier doit un pot par pièce de vin, eau-de-vie ou bière vendue en détail, et 20 sols par semaine pour la place qu'il occupe. Chaque boucher ou mercier doit 20 sols par semaine; les autres petits marchands ou artisans 50 sols; le prévôt perçoit en outre 3 francs par passeport. » (M. de Beaumont, *l. c.*)

Major général de toute l'armée, et chacun lui rend compte, jour par jour, des moindres détails.

Les bureaux de la guerre étaient alors infiniment moins nombreux qu'aujourd'hui, et le Ministre faisait son rapport à peu près comme un chef de service ou un officier général de notre époque. Il lisait et annotait lui-même les pièces reçues avant de distribuer le travail aux chefs de bureau.

Il n'y avait à Paris qu'un bureau assez insignifiant (déserteurs, signalements et contrôles, oblats, pensions, etc.). Le ministère était à Versailles et comprenait 8 bureaux :

1° Propositions aux états-majors des places, emplois vacants, croix et pensions ;

2° Expédition des provisions, discipline, correspondance militaire et partie des affaires du département de la guerre (1) ;

3° Détail de la marche des troupes par étapes et autres détails militaires ;

4° Solde, pensions, dons et brevets.

5° Expédition des ordres et arrêts du roi, détail d'une partie des provinces pour les affaires contentieuses ;

6° Détail des retenues des officiers et délits militaires ;

7° Artillerie, fortifications, maréchaussées, vivres et fourrages ;

8° Milices, hôpitaux, uniformes, lits, bois et lumière.

En temps de paix, le Ministre correspond directement avec les chefs de corps et les commandants des places, chose naturelle, puisqu'il n'y a pas de grandes unités permanentes ; mais, en outre, en temps de paix comme en temps de guerre, il correspond directement avec

(1) Ce bureau, de beaucoup le plus important, est celui où se fait presque toute la correspondance militaire ; il est dirigé par M. de Briquet, connu par un recueil d'ordonnances, et dont le nom est souvent mentionné dans les notes marginales du Ministre.

tous les officiers et fonctionnaires, qui lui rendent compte de ce qui vient à leur connaissance ou de leurs affaires personnelles, sans intermédiaire hiérarchique. En particulier, les majors des régiments et les maréchaux généraux des logis entretiennent assez régulièrement une correspondance de service avec lui. Au cours des opérations, les lettres des généraux ne traitent que des mouvements des armées, de la partie stratégique, tandis que le maréchal général des logis tient le ministre au courant des détails relatifs à l'administration, à l'instruction et à la discipline.

Les officiers écrivent le plus souvent pour se rappeler au souvenir du Ministre. Ils lui adressent alors un mémoire plus ou moins sérieux sur un sujet technique, et saisissent ce prétexte pour solliciter quelque faveur ou quelque secours. Par suite de la situation pécuniaire très fausse et peu avantageuse faite aux officiers, leurs sollicitations sont presque incessantes. Ainsi, le chevalier d'Espagnac, serviteur dévoué, laborieux, très au courant de tous les détails du service, qui resta pendant toute la guerre de la Succession d'Autriche un des auxiliaires les plus appréciés du maréchal de Saxe, sans avoir toutefois de hautes capacités, écrit en ces termes au Ministre, le 4 juin 1744 :

Lettre du chevalier d'Espagnac, 4 juin 1744 :

« ..... Je reçois tout présentement la lettre dont vous m'honorez, du 29 du mois passé : je conviens que je n'aurais pas lieu de me plaindre, si les grâces dont vous m'avez décoré me donnaient de quoi vivre ; mais elles ne me donnent pas un sol de revenu ; je n'en ai pas un de ma famille puisque ma légitime du côté de mon père s'est montée à mille écus une fois payés : je n'ai donc pour tout bien qu'une compagnie dont les faux frais absorbent le produit. Je suis si peu importun, que je consens à n'avoir nuls bienfaits du roi, du reste de ma vie, si je vous en impose. Vous pouvez même être convaincu que j'aime si fort le métier que je fais, que si je le quitte, ce sera faute de pain. J'ai exposé ici mon état à M. le Maréchal, qui m'a assuré qu'il vous en parlerait en homme qui sait mes besoins. Soyez persuadé, Monseigneur, qu'il faut qu'ils soient

bien grands, puisque je vous les avoue. De plus, les grâces dont on m'a honoré ne me sont pas particulières, et sont tombées aussi sur des sujets qui avaient au plus trois ou quatre mois d'exercice, d'emplois dans l'état-major. Il est malheureux que je ne sache pas, tout comme eux, faire valoir des riens. »

Un capitaine de dragons écrit au Ministre la lettre suivante pour demander de l'avancement *dans l'intérêt du roi*, ainsi qu'un secours en argent :

Au camp de Marly, sous Valenciennes, ce 28 juin 1744.

. . . .

M. le duc d'Harcourt fortifie son camp, ayant multiplié tous les postes ; son camp me paraît ouvert de tous côtés et je crois que si j'avais l'honneur d'être chargé d'une semblable commission, je ne me serais jamais campé de cette façon. Quand j'ai l'honneur de vous proposer une commission de lieutenant-colonel, c'est le bien du service qui me porte à vous demander cette grâce ; je vois tous les jours des officiers ne savoir ce qu'ils font ; si j'eusse commandé hier ce détachement, j'aurais pris de si justes mesures que ces hussards, qui étaient au nombre de 200, ne m'auraient pas échappé ; mais un capitaine ne commande que 50 hommes et est toujours subordonné pour l'ordinaire à gens peu capables de mener un détachement à la guerre ; cela ne doit point vous étonner, Monseigneur, puisque je vois tous les jours des maréchaux de camp ne point savoir camper une armée et, par ce moyen, exposer mal à propos les troupes du roi. Toutes les fois que le roi est mal servi, j'en suis au désespoir et souhaite dans ce moment quitter le service ; j'ai cette douleur souvent. Je n'ai aucune nouvelle de celui que j'ai eu l'honneur de vous demander pour les mois de février, mars, avril et mai ; il me paraît singulier que, quoique j'aie été de semestre et que j'aie eu des congés par la faute des commissaires et la négligence du major du régiment, je ne puisse être payé de mes appointements que par un relief. Je vous supplie, Monseigneur, d'en dire un mot à M. Duchiron. Sans argent, on est bien embarrassé dans ce pays-ci ; j'ai dépensé plus de 2,000 francs à remettre ma compagnie au delà de ce que le roi m'a donné et je n'en suis pas encore content.

DESCHAMPS.

XI. — Etat des officiers.

Le ton de ces lettres et d'autres semblables et ces demandes de grâces et de secours pécuniaires aux- étaient réduits les officiers, provenaient de la

vénalité de leurs charges et de l'insuffisance des allocations accordées pour l'entretien de la troupe. Le mode d'administration en vigueur avait encore, pour la discipline et l'instruction, d'autres conséquences infiniment plus graves (1).

La vénalité des charges existe dans l'armée comme dans la magistrature : le capitaine est propriétaire de sa compagnie, qu'il paye jusqu'à 10,000 livres. Les régiments d'infanterie se payent de 25,000 à 75,000 livres ; certains régiments de cavalerie ou de dragons valent plus de 100,000 francs. Il ne suffit pas, toutefois, d'acheter une compagnie ou un régiment; il faut obtenir d'abord l'agrément du roi et être nommé au grade de capitaine ou de colonel. Il existe des capitaines ou colonels qui ne sont pas propriétaires de compagnies ou de régiments ; placés à la suite des corps, ils sont capitaines réformés et colonels réformés. Telle est, en particulier, la situation de tous les ingénieurs.

La compagnie, une fois payée, le capitaine en a, pour ainsi dire, l'entreprise ; il la recrute, l'arme, l'habille et la nourrit, n'ayant à se conformer pour cela qu'à des règles assez larges. Les diverses allocations, dont la principale est *l'ustensile*, sont trop faibles pour assurer l'entretien de la compagnie, et surtout, calculées d'une manière uniforme, au lieu de varier avec les circonstances, elles exigeraient des alternatives de grosses économies et de fortes dépenses. En réalité, il faut que le capitaine, qui devrait retrouver au moins l'intérêt du prix d'achat de la compagnie, l'entretienne à ses frais ou l'entretienne mal. On devine aisément quelle est la solution la plus ordinaire.

Si le capitaine ne témoigne pas assez de sollicitude pour le bien-être de la troupe en temps de paix, il en

(1) Au sujet de la situation des officiers, voir Babeau : *La Vie militaire sous l'ancien régime*, tome II : « Les officiers. »

témoigne parfois trop pour sa conservation en temps de guerre. Cependant, à la première action un peu vive, ou après des quartiers d'hiver désastreux, il se trouvera endetté de 12,000 à 15,000 francs, que le roi ne lui rendra que rarement sous forme de gratification. Il tâche d'économiser sur sa compagnie en temps de paix, et elle le ruine en temps de guerre. Le roi et l'officier sont donc frustrés tour à tour.

« Le capitaine d'infanterie, dit Langeron (1), est trop mal à son aise pour qu'on puisse espérer qu'il ne cherchera pas à tromper ses chefs et les commissaires sur le nombre des recrues ; les chefs même sont obligés souvent à fermer les yeux, parce qu'ils sont informés du peu de facultés des officiers, et il résulte de tout cela que le roi est mal servi et qu'il ne sait jamais précisément le nombre de ses troupes. »

Il n'y a pas de profit pécuniaire à espérer du commandement d'un régiment ; il ne constitue qu'un honneur coûteux et un acheminement au grade de maréchal de camp. Le colonel est ordinairement un homme de cour, riche et de grande famille, qui n'a pu obtenir son régiment que par faveur et l'a payé cher.

En réalité, le mérite et les services ne sont guère pris en considération pour donner une compagnie ou un régiment. Les majors et lieutenant-colonels sont seuls nommés d'après le mérite ou l'ancienneté, et il y a aussi quelques officiers de valeur parmi les capitaines *réformés*, c'est-à-dire à la suite des régiments. Par malheur, ceux-là même qui travaillent et s'intéressent au métier, comme d'Espagnac, ne s'attachent qu'à des questions secondaires ; l'instruction supérieure leur fait défaut à tous ; ils ont été nommés lieutenants, enseignes ou cornettes sans avoir rien fait que de solliciter ce grade et, après l'avoir obtenu, ils ne se sont formés que par le service courant du régiment.

(1) Mémoire manuscrit sur les abus de l'infanterie.

Il faut bien reconnaître combien étaient insuffisants les officiers que fournissaient un pareil système, puisque c'est le chef d'état-major du maréchal de Saxe, M. d'Hérouville, qui fait de l'éducation et de la conduite des officiers ce portrait peu flatteur (1) :

« Depuis 1684, le nombre de nos régiments est si prodigieusement augmenté, tant de gens en ont obtenu, que tout le monde s'est cru en droit d'en demander; de plus, le roi a réglé que lorsque l'on serait officier général, on se démettrait de son régiment, et a fait une grande promotion d'officiers généraux, au moyen de quoi nous ne voyons plus à la tête de nos régiments que des gens sans expérience et souvent sans aucune application. A peine sont-ils sortis de l'Académie (2) et ont-ils servi pendant deux ou trois ans à la tête d'une compagnie de cavalerie, qu'ils se croient mal traités si on ne leur donne pas le commandement d'un

(1) Dans l'introduction de son *Traité des légions*, petit opuscule qui fut attribué quelque temps au maréchal de Saxe.

(2) « Il y a dans Paris, dit l'*Almanach royal*, trois de ces académies, qui sont établies par le roi, sous les ordres de M. le prince Charles, grand écuyer de France, pour l'éducation des gentilshommes ; l'on y apprend les exercices convenables à la noblesse et aux gens de guerre. Outre MM. les écuyers, il y a des maîtres de mathématiques, d'armes, de danse, maîtres de langue, maîtres à dessiner, et pour apprendre à jouer de toutes sortes d'instruments, sans sortir de la maison.

Académie de Vandeuil,

rue des Canettes, vis-à-vis le grand portail de Saint-Sulpice.

M. de Vandeuil, écuyer du roi.

MM. de Montcarville, pour les mathématiques ;
Dumouchel, — les armes ;
Decamp, — la danse ;
de Laval, — l'exercice militaire.

Académie de Dugard,

rue de l'Université.

M. Dugard, écuyer du roi.

MM. Clairaut, pour les mathématiques ;
Thélagorie, — les armes ;
Decamp, — la danse ;
de Laval, — l'exercice militaire.

régiment d'infanterie; ils l'obtiennent bientôt, courent avec précipitation pour se faire recevoir; dès que la cérémonie est faite, ils commencent à s'ennuyer dans leur garnison, courent aussitôt promener leur ennui dans toutes les villes voisines, quoique cela soit expressément défendu; mais les égards qu'on croit devoir à un jeune colonel empêchent les commandants des places d'en informer la Cour, et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, plus un colonel est jeune, plus ils ont pour lui de ces sortes de complaisances. Il est vrai qu'ils reviennent tous les huit jours pour faire faire l'exercice à leurs régiments; ils voient bientôt qu'ils n'y entendent rien; cependant, ils veulent commander toujours et trouvent plus expédient, pour cacher leur ignorance, de ne plus faire prendre les armes au régiment.

A l'égard des détails et de la discipline au corps, on ne cherche point à les en instruire, et rarement cherchent-ils à les connaître. C'est une matière sèche et ennuyeuse qu'ils dédaignent, et, s'il se trouve quelque major ou lieutenant-colonel ferme et attaché à ses devoirs, oserait-il contredire en face un colonel qui n'est venu que pour plaire, non pour punir, et dont il attend peut-être toute sa fortune? Enfin, las et excédé du soldat et de la garnison, content d'avoir fait faire bonne chère aux officiers de son régiment, le colonel, au bout de deux mois, part dans la ferme résolution de revenir le plus tard qu'il pourra, pour y rester encore moins de temps et y faire encore moins son métier. Il arrive à la Cour; la première chose qu'il demande est la retraite d'un vieil officier qui ne sait que son métier, dont il a arrangé le marché avec un jeune homme aimable qui lui a tenu compagnie dans toutes ses parties de plaisir, et c'est là que se sont réglées toutes les affaires les plus importantes pour le service du roi, en la retraite des meilleurs officiers du régiment; c'est en conséquence des résolutions qu'on y a prises qu'on fait servir l'autorité du roi et qu'on sacrifie le bien de son service au caprice, au goût et à la prévention des gens les moins sensés. Voilà à qui l'on confie l'exécution des lois militaires qui demandent tant de

---

Académie de la Guérinière,
au bas de la rue de Tournon, à l'hôtel de Téra.
M. de la Guérinière, écuyer du roi.
MM. d'Armancour, pour les mathématiques;
Ladroit, — les armes;
Le Cointre, — la danse;
de Laval, — l'exercice militaire ».

En réalité, l'équitation et l'exercice occupaient presque entièrement les élèves des académies.

sévérité, de rigueur et de justice, et l'emploi le plus important, le plus susceptible de talent, puisque c'est de lui que doivent dépendre les bonnes ou mauvaises qualités des troupes, et, par conséquent, la gloire et le salut de la nation.

A l'égard des lieutenants-colonels et commandants de bataillons, nous n'aurions pas à leur reprocher leur manque d'expérience, si l'âge et le temps suffisaient pour l'acquérir; mais combien en voyons-nous qui soient tels qu'ils devraient l'être et qui fassent ce qu'ils devraient faire; comme ils sortent des corps des subalternes et que je ne puis faire mention des uns sans parler des autres, je vais examiner en détail les différents états et commencer depuis le sous-lieutenant.

La noblesse de province, c'est-à-dire la plus pauvre du royaume, compose presque toute cette partie du corps de l'infanterie, à l'exception de quelques financiers ou gens de robe qui, par complaisance pour leurs enfants et par le peu de talent qu'on remarque en eux pour le métier de leur père, leur laissent embrasser celui des armes, dans la ferme résolution que c'est celui de tous où le savoir et l'application sont les moins nécessaires. Mais ils y restent ordinairement fort peu de temps, et, lorsqu'ils sont en état de vivre chez eux, sans les grâces du roi, convaincus de la vanité de leur ambition et rebutés des fatigues de la guerre, ils n'ont pas même la patience d'attendre la croix de Saint-Louis. Pour les autres, leur conduite est tout à fait différente; il n'est pas un seul gentilhomme dans les provinces les plus reculées de la France qui ne soit destiné par son père, ses parents, ses voisins, ses amis, à entrer dans tel régiment à douze ou treize ans; il commence à s'ennuyer à la maison paternelle; père, amis, parents persécutent le colonel du régiment auquel il est destiné pour lui donner de l'emploi. Le colonel demande seulement quelle sera sa pension, qui roule pour l'ordinaire sur cinq, huit ou neuf cents livres; cela examiné, il le nomme à une enseigne. Le jeune officier part avec son fusil pour se rendre à la garnison; à son arrivée, il trouve un ancien capitaine, choisi par ses parents pour être son tuteur, qui commence par lui dire qu'il faut songer à ménager sa bourse et à être poli avec les officiers, doux avec les soldats et surtout ne pas les frapper; d'ailleurs pas un mot de tout ce qui est nécessaire qu'il apprenne; et comment lui en parlerait-il, lui qui l'ignore et ne sait ce dont il faut l'instruire, ni comment il pourra le faire; le lieutenant-colonel cependant ou le major lui disent qu'il est nécessaire qu'il apprenne à faire l'exercice; et voilà à quoi se bornent toutes les études militaires. Alors, délivré du joug et de l'autorité paternelle, emporté par la folie de la jeunesse, la fougue des passions, excité par l'exemple de ses camarades, il embrasse ardemment la vie oisive et libertine qu'il voit mener à ceux avec lesquels il s'est lié, et, selon le choix qu'il a fait, il passe son temps en bonne ou mauvaise

compagnie, au billard ou au café. C'est là à tout moment qu'il entend fronder la discipline, murmurer contre l'autorité, gémir de ce que les soldats sont trop fatigués par des exercices ou par des gardes, blâmer celui qui les punit ; lui-même se verra bientôt supplié de son capitaine de ne point rendre compte à son commandant des fautes et même des crimes des soldats de sa compagnie, qui seront par hasard venus à sa connaissance. On lui dira qu'il en est déserté tant pour avoir été mis en prison, que tant sont entrés à l'hôpital parce que l'on a fait l'exercice deux fois par semaine, qu'un tel est ruiné parce que l'on a dû compléter sa compagnie, qu'un tel a été tué dans une telle affaire par les soldats de son régiment parce qu'il en avait frappé quelques-uns, que le soldat français ne doit pas être battu, qu'on ne les mène que par douceur et honneur, et mille autres propos vicieux et incroyables à rapporter. D'ailleurs, un point seul décide de la façon dont il réussit dans ce corps: on s'informe des facultés de sa famille, si elle est en état de lui donner la retraite d'un ancien capitaine, c'est-à-dire six mille francs, c'est un sujet à ménager, à garder, qui convient fort au régiment ; sinon, on le néglige, on en fait peu de cas, et l'on serait fort aise de le voir remplacé par un autre.

Ce tableau paraîtra un peu chargé à tous ceux qui n'ont pas servi en qualité de subalterne dans l'infanterie et vécu dans la garnison ; mais les autres conviendront qu'il est peint d'après nature et dans la plus exacte vérité. Enfin, le lieutenant parvenu au bout de sept à huit ans à la tête de ses camarades, très persuadé que le métier d'officier est de monter la garde quand il est commandé et rien de plus, qu'il n'y a de solide dans l'infanterie que cet argent qu'on peut tirer d'une compagnie, et c'est de cette façon de penser que l'on commence à juger que la jeunesse est passée et qu'il est en état de commander une troupe, qu'un officier ne doit et ne peut porter ses vues plus haut que la croix de Saint-Louis et, s'il est du nombre des élus, et par conséquent assez heureux pour parvenir à une lieutenance-colonelle, de là à une lieutenance du roi, qui est le *nec plus ultra*, c'est le terme de son ambition, et, pour cet effet, il ramasse cinq ou six mille francs, qui sont pour l'ordinaire la plus grosse partie de sa légitime, devient plus assidu à faire sa cour à son colonel, c'est-à-dire à le suivre dans ses parties de plaisir et à réussir à faire par complaisance ce qu'on appelle accommodement et, souvent, contre l'avis de son lieutenant-colonel, le voilà parvenu à une compagnie. A peine a-t-il reçu sa commission, qu'il s'informe scrupuleusement du caractère du commissaire, pour savoir quel est le plus petit nombre auquel on puisse avoir la compagnie, de la quantité des soldats de garde, pour se plaindre qu'ils sont trop fatigués de service; il fait venir ses sergents pour leur recommander la douceur et le secret de ce qui se passera à la compagnie, leur défendant même sévè-

rement d'en rendre compte à d'autre qu'à lui. Voilà l'esprit dans lequel cet officier acquiert le droit de dire : j'ai trente ans de service. Cherchant continuellement, s'il n'est emporté par d'autres passions, à épargner sol par sol sur la dépense de sa compagnie, pour se dédommager de ce qu'elle lui a coûté, à avoir de quoi se retirer et vivre tranquillement chez lui lorsqu'il aura obtenu la croix de Saint-Louis, de sorte que l'on pourrait compter une armée de tous ces petits pensionnaires qui sont répandus dans le royaume, dont la plus grande partie ne sont ni caducs ni invalides par les blessures qu'ils ont reçues et ont quitté le service au moment où ils pourraient y être le plus propres.

Il y a certainement des exceptions à faire à ce que je viens de dire, mais j'ai parlé du plus grand nombre et l'on ne doit pas en être étonné. C'est cependant, à peu de choses près, la même espèce d'hommes qui composaient le corps de l'infanterie sous M. de Turenne ; mais les événements arrivés dans l'état militaire depuis ce temps ont dû nécessairement occasionner de grands changements. Premièrement, l'augmentation considérable qui s'est faite dans les troupes nous a mis dans l'impossibilité de choisir des officiers, et pour peu que nous ayons deux années de guerre un peu vives, quelque nombreuse que soit la noblesse, nous sommes obligés de chercher des subalternes dans un état qui n'est pas fait pour former des militaires : je veux dire les bourgeois et les marchands. D'ailleurs, la paye des officiers est si modique, surtout en temps de guerre, qu'il leur est impossible de faire un équipage, de l'entretenir et de vivre, s'il n'a au moins 600 livres de pension de sa famille. Il y en a un grand nombre qui, par cette raison, quittent le service ou n'y entrent pas, de façon que la pauvre noblesse du royaume est obligée de rester dans la province où elle s'abrutit et s'avilit, au lieu qu'elle se relèverait bientôt si elle pouvait embrasser le métier des armes. C'est aussi cette raison qui contribue le plus au découragement des officiers et au dépérissement de la discipline. Les appointements d'un capitaine d'infanterie sont pour l'ordinaire les trois quarts de son bien, je ne sais ce qu'ils ont été autrefois, mais en supposant qu'il n'eût que la moitié de ce qu'il a aujourd'hui, ce qui est incroyable, son traitement aurait été infiniment meilleur, attendu que le prix des denrées est plus que double, les hommes ne se conduisent que par intérêt ou par honneur ; encore le premier motif se confond-il souvent avec le dernier qui, pour lors, est plus caché et mieux entendu, mais dont l'objet est plus éloigné. Or il est certain que l'intérêt de l'officier, celui de qui dépend en partie la discipline, se trouve souvent opposé à l'intérêt du service et, pour lors, l'emporte sur celui-ci ; le mal-être de son état, la modicité de ses appointements et la difficulté qu'il a de subsister le tiennent dans des transes continuelles sur la perte d'un soldat, parce qu'un soldat est la quatrième partie de son bien et attire tous ses

soins et toutes ses attentions sur les plus vils et les plus misérables intérêts, et de là cette impunité générale, source de tous les crimes. Aussi, parmi les troupes étrangères les mieux disciplinées, le capitaine a un traitement beaucoup meilleur qu'en France ; et comment vouloir espérer de la vigueur dans le commandement et de la vigilance dans le service, de l'exactitude dans ses devoirs, de l'émulation et du désir de s'instruire, et de la noblesse d'un homme continuellement mécontent de son métier, occupé sans cesse des moyens d'y subsister, ou d'en sortir, et en en attendant le moment avec impatience.

La misère abrutit nécessairement l'esprit, avilit l'âme, flétrit le courage, et engourdit infailliblement tous les talents ; et, en un mot, un officier doit vivre de son épée et espérer sa fortune ; il faut donc lui donner un point de vue dont l'attrait soit assez puissant pour lui faire sacrifier avec courage l'intérêt présent à un avenir qui flatte son ambition. S'aveugler sur cet article, c'est refuser de remédier aux vices qui feront la perte de l'infanterie. Voilà ce qui regarde l'intérêt.

A l'égard de l'émulation et de l'ambition, un officier d'infanterie ne peut pas raisonnablement en avoir, les seuls points de vue qu'on lui propose aujourd'hui sont aisés à compter : devenir brigadier à l'âge de 60 et 70 ans, et, sur deux mille qui entrent au service, à peine y en a-t-il un qui parvienne ; encore, lorsqu'il est honoré de ce grade, il n'a pas davantage de quoi subsister, et quelquefois il est à plaindre pour lui d'être fait officier général ; mais un simple particulier ne peut aspirer qu'à une lieutenance de roi ou à une majorité de cinq à six mille livres de rente (ce sont là les bonnes). Lesquels moyens faut-il pour y parvenir? Les uns, persuadés du crédit de leur colonel, sacrifient le service du roi avec la plus basse complaisance et négligent tout ce qui peut être avantageux à leur régiment, dès que cela peut déplaire à leur colonel, si un lieutenant ou enseigne a eu le bonheur de lui plaire, c'est un homme capable, et ils sont les premiers à conclure le marché ou retraite d'un autre officier pour lui procurer une compagnie, même au préjudice de ses anciens ; les autres, incertains du succès que peuvent avoir de pareilles démarches, sont trop fiers pour s'y soumettre, cherchent à se brouiller avec lui, le contredisant en tout, tâchant de former un parti dans le régiment, et, soit à tort ou à raison, font profession d'être d'un avis contraire au sien. Mais il s'ensuit de tout cela que le régiment est sans subordination et sans discipline, la Cour en est informée, et, dans les deux cas, la famille du colonel employe tout son crédit pour faire placer le lieutenant-colonel; comme ceux-ci savent que ce sont les moyens les plus sûrs et les plus prompts pour être placé, et comme ils n'ont pas d'autre chose à espérer, pour l'ordinaire, quand ils serviraient encore vingt ans de plus, il est rare qu'ils prennent d'autre voie que celle dont je viens de parler ; les plus sages et les

plus sensés sont ceux qui, voyant au bout de 35 ans leur santé épuisée et leurs biens entièrement consommés, abandonnent avec une petite pension de retraite une vie ennuyeuse et pénible dont le terme n'a rien d'utile ni de flatteur pour l'ambition. C'est ainsi que se termine la carrière de tous nos officiers : ils entrent au service avec une ardeur folle, y vivent dans l'ignorance et une oisiveté criminelle et le quittent avec un dégoût et un mépris trop bien fondés, au lieu qu'il n'y a pas encore soixante ans, que l'on trouvait dans plusieurs régiments d'infanterie des capitaines capables de commander une ligne, une division et j'ai ouï dire à plusieurs anciens militaires qu'il en était sorti de très bons officiers généraux qui servaient chez les étrangers.

A l'égard des officiers majors dont je n'ai pas encore parlé, c'est la partie la mieux composée de l'infanterie, et, sans eux, nous aurions perdu tout à fait l'idée de la discipline ; ce qui les rend plus attentifs au bien du service, c'est qu'étant chargés plus particulièrement que les autres et n'ayant point de troupes à eux, ils n'ont aucun intérêt à y être contraires ; la plupart, cependant, par faiblesse ou par complaisance pour leurs camarades, dont ils craignent le reproche et l'inimitié, se relâchent sur le service et sur la discipline, renfermant pour toujours en eux-mêmes des talents qui ne les conduiraient à rien, qu'à troubler le repos et la douceur journalière de leur vie ; d'ailleurs, leur traitement est si modique que tous sont obligés, pour subvenir aux frais indispensables de leur emploi, de recevoir une certaine somme du capitaine, qui leur serait retranchée, s'il arrivait qu'une compagnie, quelque faible qu'elle soit, ne passe pas complète à la revue du commissaire. De façon que les majors, dont la principale fonction est de maintenir la discipline et de faire exécuter les lois militaires, se trouvent aujourd'hui réduits à faire tout le contraire, à tromper journellement le régiment et à recevoir premièrement le salaire de leurs camarades dans tous les autres services ; le major est la troisième personne du régiment, et c'est un quartier-maître ou aide-major qui est chargé de toutes les distributions, comptes et logements.

Les aides-majors chez nous exercent un emploi fort pénible, fort laborieux, surtout en campagne, et, comme il ne leur donne pas de quoi subsister, dès qu'ils ont obtenu la commission de capitaine, ils emploient tous les moyens, jusqu'à négliger les fonctions, pour qu'on les fasse passer à une compagnie ; aussi ne voit-on pas à présent guère d'anciens officiers remplir cette charge que l'on est obligé de donner aux lieutenants qui veulent bien l'accepter pour la commission. »

Un mémoire manuscrit, conservé aux Archives de la guerre et daté de 1729, développe des idées analogues :

« Il m'a paru que les mauvais succès de la dernière guerre proviennent de trois causes principales : du manque de subordination, du manque d'émulation, du défaut de savoir parmi les officiers..... La subordination est la plus essentielle partie de la discipline, sans laquelle elle ne peut être parfaite ni même exister..... La plupart des officiers de nos troupes étant composée de toute la noblesse, une subordination rigide ne conviendrait pas. En entrant au service, ils se tiennent les uns aux autres ce langage ; l'expérience, les malheurs qu'ils en voient journellement arriver, ne sont pas capables de les faire revenir de cette erreur.....

Qu'est-ce que des troupes disciplinées ? C'est celles où il règne une disposition certaine à l'obéissance, sous les armes un grand silence, une attention continuelle sur celui qui commande, une prompte exactitude à exécuter ses ordres, en un mot celle où il n'y a que le chef qui raisonne. Qu'est-ce que nos troupes aujourd'hui ? C'est précisément le contraire. C'est une cage à poulets, où le plus petit veut caqueter, où chacun veut mettre du sien, se croit plus habile que les chefs, obéit avec répugnance. Qu'en arrive-t-il ? Qu'ils se contiennent tout au plus jusqu'au moment de la mêlée, qu'alors perdant leurs chefs de vue, ils perdent de même les ordres qu'ils en ont reçus ; chacun prend son parti à sa guise ; plus de ralliement, et voilà la véritable raison qui fait dire que le Français n'a que la première fougue. On attribue ce défaut à la nation, qui ne vient que de la mauvaise discipline, selon moi du manque de subordination.

Pour la rétablir, il faut commencer par sentir en quoi elle consiste : qui croirait qu'elle suffit quand on est sous les armes s'abuserait fort. Le temps le plus considérable passe hors du service, dans la société : si vous y tolérez une liberté trop grande, une égalité, insensiblement on s'en fait une habitude. Il y a peu de gens qui, dans le commerce journalier, sachent se faire rendre ce qui leur est dû ; cette familiarité contractée, souvent tourne en mépris, et je ne compreads pas comment on peut s'imaginer qu'il suffit de deux coups de baguette pour changer la disposition des esprits, sur des habitudes contractées par le long usage d'un commerce journalier.....

Il faut dire une chose du respect que les capitaines doivent avoir pour les lieutenants-colonels : c'est qu'il est difficile que ces derniers se le fassent rendre au point où il devrait l'être ; la situation de leurs affaires les oblige de vivre à l'auberge avec eux ; cela entraîne presque indispensablement cette familiarité si dangereuse. Il faudrait que le roi entrât dans cette raison et leur donnât cent livres par mois de plus ; ils seraient par là en état de vivre seuls.

ÉMULATION.

On ne s'aperçoit d'une diminution sensible que depuis la dernière guerre ; c'est donc, si je l'ose dire, depuis qu'on a perdu de vue les deux points si nécessaires à suivre pour le soutien d'un État : punir et récompenser ; cette grande maxime a paru finir avec la guerre de 1688, et a été suivie d'une erreur que quelques ministres ont introduite soit pour se soulager d'un soin, soit pour couvrir leur ignorance d'un voile d'équité : c'est de proportionner les grâces aux années de service, maxime d'autant plus dangereuse que, ne laissant plus aux officiers d'espérance de parvenir qu'en vieillissant, l'ambition, l'émulation s'éteint dans leur cœur, et ils ne pensent plus la plupart qu'à passer leur jeunesse agréablement et tranquillement ; puisqu'il n'y a d'espérance de parvenir qu'en arrivant à la tête des corps, qu'avons-nous à faire de nous tourmenter et de nous exposer ? Attendons avec tranquillité que le temps nous y porte : voilà leur raisonnement, qui est juste, et dont on ne peut les blâmer. Je ne parlerai point de la vénalité de leurs charges ; on prétend que c'est un mal nécessaire en France.

Que l'on ne se plaigne donc plus que l'émulation est éteinte : c'est aux ministres et aux généraux à la rétablir, et ils y parviendront quand ils voudront se donner le soin nécessaire pour distinguer les bons sujets d'avec les médiocres et faire valoir les actions de ces premiers. J'ose dire plus ; peut-être que le zèle m'emporte : c'est au roi à rétablir cette ancienne distinction qu'on donnait tout d'une voix aux militaires, et qui semble bien due à ceux qui, sans contredit, composent le plus noble de tous les états du royaume, et sans lequel il ne peut se soutenir..... Il ne s'agit, pour le rétablissement de l'émulation, que de rendre justice, de chercher à connaître le mérite, les talents et la volonté, distribuer les honneurs à ceux-ci, les encourager par des distinctions et des espérances flatteuses, et n'accorder que des grâces pécuniaires à ceux qui, sans talents, n'ont que la longueur de leurs services qui parle pour eux.....

DU DÉFAUT DE SAVOIR.

Le peu de savoir et d'application à l'étude qui se trouve dans le plus grand nombre des officiers est une des causes qui font qu'après des guerres presque continuelles, le nombre des bons sujets n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être, et ce défaut a causé en partie la perte de nos dernières batailles, car le général n'étant pas secondé et ne pouvant suffire seul dans l'action, avec des armées aussi nombreuses qu'en a établies Louis XIV, souvent on lui a perdu la bataille d'un côté ou manqué l'occasion de la gagner, pendant qu'il était occupé d'un autre.

La décision tenant presque toujours d'un moment à saisir, soit pour profiter d'une faute, surprendre le faible de l'ennemi, profiter d'un désordre, soit pour empêcher qu'il ne découvre ou surprenne le vôtre, si les officiers généraux, même les chefs des corps ne savent pas prendre d'eux-mêmes un parti, qu'ils soient obligés d'envoyer chercher l'ordre du général ou de l'attendre, l'occasion est presque toujours perdue avant qu'ils soient en état de l'empêcher.....

Si l'on veut avoir par la suite un nombre de bons généraux, que l'on fasse donc dès à présent ce que l'on croira nécessaire pour former de bons subalternes. Pour en venir là, il faut chercher la cause de cette ignorance; elle provient, selon moi, de deux points principaux. Le premier, de ce que l'on envoie la jeunesse de trop bonne heure à la guerre, après ne leur avoir fait apprendre que fort superficiellement une langue inutile au métier auquel on les destine, ou tout au plus après leur avoir donné une assez légère teinture des exercices des armes. Alors, livrés à eux-mêmes, et devenus trop tôt les maîtres de leurs actions, ils ne pensent qu'à se dédommager de la dure contrainte de leurs premières années, et, s'abandonnant sans réserve aux plaisirs, ils prennent une répugnance invincible pour tout ce qui s'appelle étude; en second lieu, s'il s'en trouve qui soient animés du louable désir d'apprendre, n'ayant point de règle qui les dirige dans la route qu'il faut tenir pour s'instruire, ils bornent leurs études à un peu de dessin et de fortification, ou à quelques lectures d'histoire, où ce qui concerne la guerre se trouve si fort embrouillé dans un nombre infini d'autres faits, étrangers à ce métier, qu'ils n'en retirent que fort peu de fruit, et commençant même presque toujours par où ils devraient finir, ils ne peuvent arranger dans leur tête ce qui s'y est introduit sans ordre ou mêlé avec mille choses qui n'ont nul rapport à la première fin de leurs études. »

Le sieur Donworth, capitaine réformé et ancien officier major au régiment de Berwick, apprécie les officiers français de la manière suivante dans une lettre au Ministre (30 avril 1744) :

DES COLONELS.

Tous les colonels en France aujourd'hui sont composés de la première noblesse, que le roi, pour de bonnes raisons, veut attacher à son service. Cette jeune noblesse, sortant du collège, se trouvant à la tête d'un corps, chacun s'empresse à leur faire la cour et à prévenir leurs jeunes esprits en sa faveur, et au lieu de leur inspirer des sentiments guerriers et zélés pour le service du roi et de l'État, on ne leur

parle que des galanteries et de la mollesse et des intrigues de la cour; on flatte et aveugle ainsi leurs jeunes esprits, et s'il se trouve dans un régiment quelque bon, zélé et fidèle officier, qui ne cherche jamais à faire sa cour autrement qu'en bien faisant son devoir, on le fait passer pour hypocondre, et s'il y a une croix de Saint-Louis ou quelque emploi de faveur à obtenir, ces jeunes colonels les demandent pour le plus habile de leurs flatteurs, et ce bon officier reste oublié et inconnu du roi et des ministres.

DES LIEUTENANTS-COLONELS.

On parvient ordinairement à ce grade dans un âge avancé, quand l'ambition et le désir de se distinguer dans le service du roi commencent à changer en avarice, ce qui fait qu'ils ne songent qu'à épargner de l'argent et, par conséquent, procurer le même avantage aux capitaines de leur régiment, aux grands dépens du service et de l'État.

DES CAPITAINES.

Le plus grand nombre des capitaines aujourd'hui sont des jeunes gens qui aiment à se divertir et à briller dans les garnisons, et à faire la partie de madame la commissaire, afin de gagner le mari à passer leur compagnie complète, et par ce moyen tromper le roi et l'État, et quand ils se trouvent à court d'argent, pour continuer leurs plaisirs, s'ils ont un bon soldat dans leur compagnie, qui a de l'argent, on lui vend son congé, et on dépense l'argent en faisant la partie de madâme la commissaire; moyennant quoi la compagnie étant à trente misérables soldats, qui n'ont point d'argent, elle passe complète et belle, et pour la revue de l'inspecteur, quelques jours avant, on tâche de ramasser quelques vagabonds pour paraître en état de servir. En entrant en campagne, ces vagabonds n'étant point disciplinés ni accoutumés à la vie des soldats, par conséquent ils restent dans les hôpitaux et deviennent à charge à l'État, et un général qui compte sur 100,000 hommes en entrant en campagne, au bout de 15 jours ne saurait en trouver 50,000; de plus, j'ai toujours remarqué que les meilleurs soldats de l'armée sont employés aux équipages de leurs capitaines. Je me suis trouvé la dernière campagne à table avec un capitaine d'infanterie qui sollicitait la charge de commissaire des guerres, et qui disait ouvertement à table qu'en se retirant de la Bavière, sa compagnie n'était qu'à 9 hommes, dont 4 qui avaient de l'argent, auxquels il a donné leur congé pour 50 écus chacun, sur quoi j'ai pris la liberté de lui dire qu'il ne devait pas se vanter d'une chose pareille, dans le temps que le roi avait tant besoin de soldats.

DES OFFICIERS MAJORS.

Je peux parler plus amplement sur cet article, ayant fait la fonction d'officier major pendant sept années, et ayant essuyé bien des chagrins pour n'avoir pas voulu sacrifier mon devoir à l'amitié des mauvais sujets peu zélés pour le service du roi. Les officiers majors ont des mesures à garder avec les capitaines et tâchent autant qu'ils peuvent d'être d'accord, afin d'avoir plus de facilité à piller le roi et l'État, moyennant quoi les majors mangent plus de fourrage en campagne que tous les chevaux de l'armée, et brûlent plus de bois que tous les soldats de l'armée, et convertissent plus de paille en argent qu'on n'en fournit à toute l'armée, qui très souvent couchent dans la boue pendant que les majors convertissent la paille en argent. Les commissaires des guerres et les entrepreneurs ont beaucoup de part à tout cela. En garnison, messieurs les majors convertissent plus de poudre en argent dans une année que leurs régiments n'en brûlent dans deux années, ce qui fait que les soldats sont si peu accoutumés à tirer, et que si l'armée devait tirer en bataille, les derniers rangs tueraient plus des premiers rangs qu'ils ne tueraient de leurs ennemis.

Les commissaires des guerres, les majors et les capitaines s'entendent le mieux du monde; ils n'ont qu'un même intérêt, qui est celui de piller le roi et de partager le butin.

(A suivre.) G.

LA

GUERRE DE 1870-1871

Journée du 29 juillet.

(Suite.)

3e CORPS.

a) Journaux de marche.

QUARTIER GÉNÉRAL.

Journal de marche.

La 2e division va s'établir à Teterchen (1), sa droite à Hargarten, sa gauche à Velving.
La 4e division arrive à Boulay (2).

DIVISION MONTAUDON.

Journal de marche.

Séjour à Boucheporn. Le prévôt de la division arrive au camp avec la gendarmerie divisionnaire, sans ustensiles de campement. Ils sont mis en subsistance au 51e.

Marche militaire d'un régiment par brigade, avec un

---

(1) Voir plus loin le journal de marche de la division de Castagny.

(2) C'est la 1re brigade (de Brauer) seulement qui exécute la marche de Metz à Boulay; la 2e (Sanglé-Ferrière) la suivra le lendemain, 30 juillet.

peloton de cavalerie. Ces troupes vont reconnaître la route de Creutzwald et de Carling (1).

---

(1) Extrait des *Souvenirs militaires* du général Montaudon (1) :

« Le 26, je pars pour Boucheporn, non loin de Saint-Avold, où se trouve le 2e corps, et j'y séjourne jusqu'au 31 juillet. Dans les deux campements précédemment occupés (2), ma division est très rapprochée des avant-gardes prussiennes, et plusieurs fois il y a des alertes sans importance, il est vrai, mais qui m'obligent à redoubler de vigilance, afin d'éloigner les uhlans assez osés pour s'approcher de nos vedettes.

« A Boucheporn, je me relie par des détachements avec le 4e corps occupant Bouzonville, et avec le 2e établi à Saint-Avold. Là, je reçois enfin le génie, le train, la prévôté et le service de la trésorerie et des postes affectés à ma division ; mais beaucoup d'objets manquent encore : les chevaux d'ambulance sont sans bâts, les sapeurs n'ont pas de haches, il n'y a pas de moulins à café, et beaucoup d'officiers, dépourvus de tente et de couverture, couchent à la belle étoile.

« La composition de la 1re division du 3e corps, au commandement de laquelle je fus appelé, par lettre de service en date du 15 juillet 1870, est alors la suivante : »

Général de division : général Montaudon;
Chef d'état-major : colonel Folloppe;
1re *brigade.* — Général baron Aymard.
18e bataillon de chasseurs à pied : commandant Rigault;
51e régiment d'infanterie de ligne : colonel Delebecque;
62e régiment d'infanterie de ligne : colonel Dauphin.
2e *brigade.* — Général Clinchant;
81e régiment d'infanterie de ligne : colonel d'Albici;
95e régiment d'infanterie de ligne : colonel Davout d'Auerstædt.
Artillerie.
2 batteries de 4 : lieutenant-colonel Fourgons.
1 batterie de mitrailleuses : capitaine Barbe.
Génie. — 1 compagnie : capitaine Marchand (3).
Intendance. — Sous-intendant Puffeney.
Prévôté. — Capitaine Gérodias.

(1) Paris. Librairie Delagrave, 1900, t. II, p. 65.

(2) Boulay et Teterchen.

(3) L'historique du 1er régiment du génie indique, comme étant attachée à la division Montaudon, la 12e compagnie de sapeurs (capitaine *Maire*) et non la 6e, ainsi que le porte l'« Ordre de bataille de l'armée du Rhin ». Le chef de bataillon *Marchand* commandait le génie de la division.

DIVISION DE CASTAGNY.

Journal de marche.

Le reste de la division de Castagny (1) quitte Boulay pour aller à Teterchen, distance 8 kilomètres. Départ à 1 h. 1/2 du soir. Arrivée à 3 h. 1/2. Le 90e de ligne continue de Teterchen sur Velving, à 3 kilomètres ; le 15e bataillon de chasseurs à pied est parti à 3 kilomètres en avant, à Tromborn ; le 19e de ligne se concentre à Hargarten et à Falck (2).

Quatre escadrons du 2e régiment de chasseurs à cheval, sous les ordres du général de Bruchard, sont mis à la disposition du général de Castagny (3).

A la 3e division (Metman), l'emplacement des différents corps est le suivant :

Quartier général, à Valmunster ;

7e bataillon de chasseurs, 71e de ligne et compagnie du génie, à Bouzonville ;

7e et 29e de ligne, à Valmunster ;

59e de ligne, entre Bettange et Gommelange.

DIVISION DECAEN.

Journal de marche.

L'artillerie et la 1re brigade partent de Metz et arrivent le même jour à Boulay ; de même le général de division avec son état-major et le sous-intendant (4).

---

(1) La veille, 28 juillet, le 19e de ligne avait quitté Boulay pour aller camper à Teterchen, Hargarten et Falck.

(2) Quant aux 41e et 69e de ligne, le premier part de Boulay à 10 h. 1/2 pour Teterchen, où il arrive à 1 heure ; le second quitte Boulay à 1 h. 1/2 et campe à Teterchen à 4 heures. La division de Castagny n'avait donc en réalité qu'un régiment, le 19e de ligne, à Teterchen le 28 juillet, au lieu d'y être tout entière, comme on pourrait le supposer d'après le tableau officiel des emplacements de l'armée au 28 juillet.

(3) Le même jour, 2 escadrons du 3e chasseurs avaient déjà été mis à la disposition du général de Castagny.

(4) On a vu, à la page précédente, que la 2e brigade était encore à

RÉSERVE D'ARTILLERIE ET PARC DU 3e CORPS.

Journal de marche.

La 7e et la 10e batteries du 4e régiment arrivent à Volmérange, où bivouaque la réserve d'artillerie du 3e corps, vers 10 heures du matin. Elles campent à la droite des batteries du 11e (11e et 12e batteries), arrivées la veille de Metz (1). Avec les 4 premières batteries du 17e régiment, réunies dès le 27 juillet à Volmérange, les 8 batteries de la réserve se trouvent ainsi réunies en ce lieu (2).

b) Organisation et administration.

Le maréchal Bazaine au Major général :

Boulay, 29 juillet (n° 65).

Monsieur le général commandant la 3e division d'infanterie m'a rendu compte qu'il existe, au dépôt du 71e de ligne, 500 hommes prêts à partir. Le Major n'a pas encore reçu d'ordre de départ pour ce détachement, et il serait cependant à désirer qu'il pût rejoindre le plus tôt possible les bataillons de guerre.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien donner des ordres à cet effet, pour que ce détachement prenne, à son passage à Paris, les effets de campement et les cartouches qui lui manquent (3).

Metz le 29 juillet ; quant à la 6e compagnie de sapeurs du 1er régiment du génie et non la 12e, ainsi que le porte l' « Ordre de bataille de l'armée du Rhin », attachée à la division Decaen, elle est encore, à la date du 29, en Algérie, d'où elle ne partira que le 3 août, pour arriver à Metz le 11 du même mois.

(1) C'est par erreur que l' « Ordre de la bataille de l'armée du Rhin », donné dans le premier numéro de la *Revue militaire*, porte les 11e et 12e batteries du 12e régiment comme faisant partie de la réserve d'artillerie du 3e corps. Il faut lire : 11e *régiment*.

(2) Le parc d'artillerie est à Metz.

(3) *Annotation en marge :* « Rien à faire. »

Le maréchal Bazaine au Major général, à Metz :

Boulay, 29 juillet.

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que je suis informé que 800 hommes du 60e de ligne sont retenus à Nancy.

En raison de la faiblesse de l'effectif de ce régiment, je prie Votre Excellence de donner des ordres pour que la plus forte fraction possible de ce détachement, si ce n'est la totalité, soit dirigée sans retard sur la division Decaen, à Boulay (1).

Le maréchal Bazaine au Major général (D. T.) :

Saint-Avold, 29 juillet, 3 h. 35, soir (n° 2396). Expédiée à 4 h. 20, soir.

Je n'ai ni matériel ni personnel pour mes ambulances de division ou de mon quartier général.

Il me manque :

1re division : 9 bâts pour cantines d'ambulance ;
— 3 bêtes de somme ;
— 2 voitures d'état-major ;
— 4 voitures régimentaires ;
— 1 cantine vétérinaire pour l'artillerie.
2e division : 4 paires de voitures d'ambulance pour l'artillerie divisionnaire ;
— 11 bâts pour cantines d'ambulance ;
— 7 bêtes de somme.
3e division : 4 bâts pour cantines d'ambulance ;
— 10e chasseurs n'a pas de bêtes de somme.
4e division : Est encore à Metz.
Division de cavalerie : Dragons : Cantines médicales et vétérinaires pour 2 régiments.
6 bâts ;
17 voitures régimentaires.
Artillerie de réserve : N'a pas de cantines d'ambulance.
Génie de réserve : N'a ni personnel ni matériel pour les hommes et les chevaux. Demande une voiture régimentaire.

(1) *Annotation en marge :* « Rien à faire. »

Le Major général au maréchal Bazaine, à Boulay :

Metz, 29 juillet (n° 120).

En réponse à votre dépêche télégraphique en date de ce jour, j'ai l'honneur de vous prévenir :

1° Que les ambulances du 3e corps étaient immobilisées à Metz faute de transport. Une compagnie du train, arrivée ce soir, s'organisera et partira dans les vingt-quatre heures (au plus tard le 31, à 3 heures du matin), pour Boulay, avec les 6 ambulances divisionnaires (personnel et matériel) ;

2° 30 bâts pour bêtes de somme partiront par le même convoi ;

3° Il n'existe, à Metz, ni cantines médicales ou vétérinaires, ni voitures régimentaires ou d'état-major. Je demande au Ministre d'en envoyer si c'est possible ;

4° Pour les bêtes de somme, c'est à la commission de remonte éventuelle du 3e corps, conformément à la lettre ministérielle du 19 juillet dernier, d'en acheter le plus tôt possible sur place et de les livrer aux ayants droit ;

5° Quant au génie de réserve, l'administration déclare qu'aucun besoin ne lui avait été signalé jusqu'à ce jour.

J'écris au Ministre pour lui demander de désigner sans retard le personnel médical et fixer le matériel qui doivent lui être attribués.

Note du sous-intendant militaire Lahaussois, pour le lieutenant-colonel d'Orléans, chef d'état-major de la division Metman.

(Formation des équipages régimentaires auxiliaires.)

29 juillet.

J'apprends que la 2e division de notre corps a formé son équipage en requérant, dans les communes du canton de Boulay (Gommelange et Bettange en font partie), 100 voitures, dont 20 à peu près pour les régiments.

J'estime qu'il serait fort commode et très rapide d'user

du même moyen vis-à-vis du maire de Bouzonville, en lui donnant l'ordre de requérir, dans les communes de son canton, un certain nombre de voitures.

Nombre de voitures.	2	voitures	par régiment d'infanterie....	8
	1	—	pour les chasseurs à pied....	1
	1	—	pour le génie..............	1
	4	—	pour le régiment de cavalerie.	4
	3	—	pour l'artillerie............	3
			TOTAL............	17

Le colonel Lalanne (1) en a deux excellentes, dont il s'est emparé à Metz.

Resteraient 15 voitures à requérir.

Enfin, dans le village, j'ai 2 voitures demandant à marcher.

Resteraient 13 voitures seulement à demander à Bouzonville.

L'ordre que j'ai vu est ainsi conçu :

Les voitures doivent pouvoir porter 10 à 15 quintaux.

Dix francs par jour et par cheval.

En cas de perte du cheval : 250 *francs d'indemnité.*

En cas de perte de la voiture : 400 *francs d'indemnité.*

Vous pourriez ordonner que les 13 voitures soient rendues demain, à 4 heures, au quartier général, rassemblées par la gendarmerie, et réparties par vous entre les corps (excepté le régiment du colonel Lalanne).

Je vous ferai parvenir, à cette heure, deux bonnes voitures de Bettange.

Du général de Rochebouët, commandant l'artillerie du 3e corps :

Ordre du 28 *juillet*, porté à la connaissance des troupes le 29 juillet :

Au moment où l'armée va commencer ses opérations,

(1) Du 29e de ligne.

le général de division commandant l'artillerie du 3e corps d'armée, rappelle aux officiers supérieurs d'artillerie et aux commandants de batterie l'étude et l'exécution de toutes les prescriptions contenues dans le cahier intitulé : *Observations sur le service de l'artillerie en campagne.*

Il importe que tous les officiers de l'arme aient constamment présents à l'esprit des préceptes dictés par la plus haute expérience.

Le général commandant l'artillerie recommande, en outre, diverses précautions de détail, qui sont, pour la plupart, consignées dans les règlements, et qu'il est indispensable de ne pas omettre quand on se trouve à proximité de l'ennemi :

S'assurer que les canonniers sont pourvus de tire-feu, sacs à étoupilles, et que les armements sont en parfait état, qu'ils peuvent être facilement détachés des affûts. Faire passer le tire-bourre dans les pièces et le dégorgeoir dans les lumières. S'assurer que les vis de pointage tournent librement dans leurs écrous ; que l'on peut retirer les charges de leurs cases ; que les obus n'adhèrent pas aux porte-obus ; que les hausses peuvent glisser dans le canal et que les curseurs peuvent glisser sur leurs tiges.

Les pièces ne doivent porter aucun objet en surcharge. Les caissons des batteries de combat portent de l'avoine pour un jour. Les sacs d'avoine sont fixés sur les marchepieds de manière à ne pas empêcher d'ouvrir les coffres ; le reste de l'avoine est porté par les voitures de la réserve.

Dans le parc divisionnaire, les voitures sont rangées dans l'ordre de leur utilité probable. En tête doivent marcher les caissons de cartouches. L'avoine et les effets de campement sont chargés sur les dernières voitures, de préférence sur les voitures à quatre roues. Les caissons à deux roues ne devront porter de l'avoine que pour un jour.

Les batteries devront, autant que possible, être déployées avant de se porter au feu. Les pièces doivent avoir au moins 20 mètres d'intervalle, si le terrain le permet. Quand on se déplace sur le terrain de l'action, les chefs de section veillent à ce que les chefs de pièce ne se serrent pas, en prenant, par habitude, les intervalles usités dans les polygones.

Pour toutes les dispositions à prendre pendant le combat et pour le choix des positions, on ne peut mieux faire que de se reporter au chapitre III du travail déjà cité. MM. les officiers porteront leur attention, d'une manière spéciale, sur les conseils donnés à la page 35, pour dissimuler leurs batteries derrière les crêtes et mettre à l'abri leurs avant-trains et leurs caissons.

Les commandants de batteries profiteront du peu de jours qui leur restent pour pousser l'instruction des servants qui appartiennent à la 2e portion du contingent, et pour exercer les conducteurs qui appartiennent à la même catégorie, à atteler et dételer rapidement.

Les directeurs des parcs divisionnaires prendront les mêmes soins, en ce qui concerne le service du caisson à deux roues.

c) Opérations et mouvements.

Rapport du 29 juillet.

. . . .

Le Maréchal rappelle à MM. les généraux divisionnaires qu'aux termes de l'art. 48 du Service en campagne, leurs quartiers généraux doivent, autant que possible, être établis au centre de leur commandement et sur les grandes voies de communication.

Les corps n'auront aucun moyen de transport auxiliaire pour se faire suivre de leurs petits dépôts ; MM. les généraux de division et commandants d'armes donneront les ordres nécessaires pour la constitution, sous la

garde de l'autorité civile, de ces petits dépôts, à Boulay et autres lieux qu'ils occupent.

Le Maréchal recommande qu'il ne lui soit envoyé sous son nom que la correspondance relative aux mouvements et renseignements.

Tout ce qui est discipline, service, administration, rapports journaliers, doit être envoyé au chef d'État-Major général.

Le document qui va suivre est doublement intéressant, en ce qu'il fait ressortir l'inutilité de mettre la majeure partie de la 3e *division du* 3e *corps à Valmunster—Gommelange, alors que la* 2e *occupait Teterchen depuis le* 28 ; *et qu'il suggère de nombreuses réflexions au sujet des dispositions tactiques prévues pour l'occupation de la position Bouzonville—Valmunster. Il semble qu'eu égard à l'occupation de Teterchen par la* 2e *division et à la nécessité de se ménager un débouché ultérieur, il suffisait à la* 3e *division de tenir par des avant-postes le plateau à l'est et de se concentrer derrière le bois à l'ouest de la ligne Bouzonville—Alzing—Brettnach.*

Rapport du général Metman au maréchal Bazaine :

Valmunster, 29 juillet.

J'ai fait ce matin la reconnaissance de tout le terrain compris entre Valmunster, Alzing, Bouzonville et toute la rive gauche de la Nied, par Freistroff, Anzeling et Gommelange.

Il résulte de cette opération que la conservation de Bouzonville est indispensable, comme défendant la route de Sarrelouis à Metz, par Boulay, et celle de Sarrelouis à Thionville et Sierck, et comme étant notre seul centre d'approvisionnement. Mais cette position, dominée de tous les côtés, met la gauche de ma division en l'air, puisque l'ennemi peut pénétrer par une route venant

par Oberdorff sur Alzing, et là, gravir un énorme plateau compris entre la route de Bouzonville à Teterchen par Alzing et Brettnach, celle de Teterchen à Valmunster, et celle de Valmunster à Bouzonville par Holling, Remelfang et Vaudreching. Une fois sur ce plateau, l'ennemi domine toute la position de Bouzonville à revers, et celle de Valmunster en avant.

La position d'Alzing, que Votre Excellence me recommande de faire occuper par un bataillon et un détachement de cavalerie, est un véritable entonnoir dominé du côté de la Prusse par deux bois très difficiles à défendre avec des forces aussi restreintes. Le bataillon et le détachement de cavalerie se trouveront alors exposés, étant séparés du 71e par une distance de 3 kilomètres environ et des mouvements de terrain présentant des difficultés pour la marche.

Je crois qu'afin d'éviter cette position en flèche et pour éclairer le terrain en avant à ma gauche, il serait suffisant de faire faire à la cavalerie des 2e et 3e divisions des reconnaissances très fréquentes de Teterchen à Bouzonville, et réciproquement, par la route de Brettnach et d'Alzing.

En plaçant mes troupes dans les prairies, sur la rive gauche de la Nied, depuis les hauteurs en avant de Bouzonville sur la rive droite, jusqu'à Valmunster, par Freistroff et Anzeling, j'occuperais ainsi une longueur d'environ 8 kilomètres.

L'effectif de ma division serait partagé de la manière suivante :

4 bataillons à Bouzonville, dont 1 du 59e (1) remplaçant le 7e bataillon de chasseurs placé en auxiliaire du 33e;

De Bouzonville à Anzeling, 5 kilomètres, les 2 derniers bataillons du 59e : 1032 hommes. A Anzeling,

(1) Les 3 autres bataillons sont ceux du 71e.

centre de la position, le bataillon de chasseurs à pied : 436 hommes, pouvant, à la rigueur, couvrir l'artillerie, le génie et leurs parcs;

Les 3 kilomètres restant d'Anzeling à Valmunster, occupés par les 2 régiments de la 1re brigade (7e et 29e), 3,363 hommes.

En raison de cette dissémination de mes troupes, je crois donc qu'il serait préférable que Valmunster fût occupé par la 2e division, déjà établie à Teterchen.

Je fais étudier par un officier d'artillerie tout le cours de la rivière entre Bettange et Bouzonville, pour reconnaître tous les gués qui, avec quelques rampes, pourraient permettre de se rendre rapidement sur la rive droite.

Je dois faire connaître à Votre Excellence que le 71e et la compagnie du génie, arrivés hier à Bouzonville, avaient déjà ce matin presque terminé les tranchées-abris qui doivent servir à la défense de la route en lacets qui, de Sarrelouis, descend dans Bouzonville.....

On a prévenu le général Arnaudeau qu'on était en mesure de lui fournir cinq ou six bons espions, qui demandent 25 francs par jour. Je profite de cette occasion pour faire remarquer à Votre Excellence que je ne possède aucuns fonds secrets.

Rapport de la division Metman :

29 juillet.

Par ordre du commandant en chef, les divisions doivent être exercées aux marches militaires, sac au dos. En conséquence, aux jours et aux heures qui lui paraîtront les plus convenables, le général fera prendre les armes à la division, pour l'exercer à la marche. Dans ces prises d'armes, les hommes auront le sac chargé ; on ne laissera absolument en place que les tentes. Les

troupes emporteront de quoi faire un café. Les gardes de police et les cuisiniers resteront seuls au camp et le garderont.

Le général Arnaudeau, commandant la 2e brigade de la 3e division, au général Metman :

Bouzonville, 29 juillet.

Pour assurer la garde de Bouzonville et me conformer en même temps aux prescriptions de M. le Maréchal (1), relatives à la surveillance à exercer du côté d'Alzing, j'ai placé 3 compagnies du 7e bataillon de chasseurs sur le mamelon à droite de Bouzonville, détachant une grand'garde dans la direction d'Alzing, et des petits postes en avant de ce village, surveillant en même temps la route longeant le pied des hauteurs qui vont de Teterchen à Bouzonville. J'ai de plus prescrit aux 3 autres compagnies du 7e, à la moindre alerte, de quitter leurs tentes et de se porter sur la gauche du 71e.

Évidemment, dans ces conditions, nous pouvons tenir contre un ennemi d'une force même supérieure à la nôtre. Mais il est bon de remarquer que les troupes en arrière, capables de nous donner aide, sont à plus de 8 kilomètres, et qu'il pourrait peut-être prendre envie à la garnison, bien renseignée, de Sarrelouis, et aux troupes de Philisberg (Filsberg) qui, dit-on, se renforcent chaque jour, de venir nous attaquer, avec une batterie d'artillerie et 2,000 à 3,000 fantassins. Notre situation ne serait pas brillante.

Il est bien vrai que cette hypothèse est peu probable et qu'une pareille opération ne rapporterait certainement pas à l'ennemi tout ce qu'elle pourrait lui coûter. Nonobstant, je crois qu'il sera bon de ne pas faire durer trop

(1) Le maréchal Bazaine avait commandé de « faire occuper la position d'Alzing par un bataillon et un détachement de cavalerie ». (Rapport du général Metman au général Bazaine, en date du 29 juillet.)

longtemps l'isolement des troupes qui défendent Bouzonville. Cela ne peut être que très provisoire.

Demain matin, je sortirai avec un bataillon et j'irai voir ce qui se passe en avant de Château-Rouge, où l'on signale sans cesse des vedettes et des patrouilles ennemies, mais rien de considérable.

P.-S. — Si votre division occupe la ligne de la Nied, Bouzonville restera encore une position d'autant plus importante qu'outre les approvisionnements qu'il renferme, il sera le plus exposé de toute votre ligne.

d) Situations et emplacements.

Le maréchal Bazaine au Major général (D. T.) :

Saint-Avold, 29 juillet, 7 h. 55, soir (n° 2427).

3e corps, à Boulay, 35,807 hommes, 7,312 chevaux.

La composition de la division Metman est la suivante :

Général de division Metman, commandant ;
MM. Reiss, capitaine d'état-major, aide de camp ;
De Canisy, lieutenant au 7e bataillon de chasseurs à pied, officier d'ordonnance ;

D'Orléans, lieutenant-colonel d'état-major, chef d'état-major;
Dumas, capitaine d'état-major, faisant fonctions de chef d'escadron.
Schasseré, capitaine d'état-major, attaché à l'état-major ;
De Champflour, capitaine d'état-major, attaché à l'état-major ;

Sempé, lieutenant-colonel d'artillerie, commandant l'artillerie ;
Masselin, chef de bataillon, commandant le génie ;
Mazière, capitaine de gendarmerie, prévôt ;
Lahaussois, sous-intendant militaire de 2e classe, chef des services administratifs.

1re *brigade.*

Général de brigade de Potier, commandant ;
Tardif, capitaine d'état-major, aide de camp ;

7e bataillon de chasseurs à pied, commandant Rigaud ;
7e régiment de ligne, commandant Cottret.
29 régiment de ligne, colonel Lalanne.

2e brigade.

Général de brigade Arnaudeau, commandant ;
De Pellieux, capitaine d'état-major, aide de camp ;
59e de ligne, colonel Duez.
71e de ligne, colonel de Férussac ;
10e régiment de chasseurs à cheval, colonel Nérin.

Artillerie.

5e, 6e et 7e batteries du 11e régiment, commandées respectivement par les capitaines : Mignot (canons à balles), Perruchot et Bubbe.

Génie.

11e compagnie du 1er régiment, capitaine Brouillard.

Emplacements des troupes.

Quartier général	à	Boulay.
Division Montaudon	à	Boucheporn.
Division de Castagny	à	Teterchen. Velving. Tromborn. Hargarten.
Division Metman	à	Bettange. Bouzonville.
Division Decaen	à	Metz. Boulay.
Division de cavalerie de Clérembault	à	Boulay.
Réserve d'artillerie	à	Volmérange.
Parc d'artillerie (1)	à	Metz.
Réserve et parc du génie	à	Boulay.

(1) Les mots en italiques indiquent les additions ou rectifications faites, d'après d'autres documents, au document officiel donnant l'emplacement des troupes.

Journée du 29 juillet.

4e CORPS.

a) Journaux de marche.

Journal de marche du 4e corps.

1re *Division.* — Le général de Golberg (1) visite le 57e de ligne établi à Kirschnaumen et Montenach.

Arrivée à Thionville d'un détachement de 300 hommes pour le 6e de ligne (2).

2e *Division.* — La 1re brigade (Bellecourt) de la 2e division (*avec l'artillerie et le génie de cette division*) prend la route de Kemplich-Monneren, et s'établit dans les villages autour du hameau de Lacroix, où se place le quartier général de la division. Elle sert de réserve à la 3e division et peut se porter à l'appui de la 1re division, vers Sierck (*La 2e brigade est à Thionville, ayant*

(1) Commandant la 2e brigade de la 1re division (de Cissey). Une lettre du général de Cissey, datée du 29 juillet, lui avait prescrit « de se rendre à Kirschnaumen et Montenach, pour examiner les camps du 57e ». Il lui était recommandé « de se relier avec la division Lorencez, qui occupait Halstroff ». Le général de Cissey « renonce à occuper Waldwisse par trop en l'air ; on y fera une reconnaissance qui restera le jour et rentrera le soir ; s'entendre avec la division voisine pour son service. Le 57e aura un peloton de 30 chevaux de hussards pour la correspondance et les reconnaissances ».

(2) La division de Cissey, à la date du 29 juillet, occupe les emplacements suivants :

20e bataillon de chasseurs	à Sierck.
1er, 6e et 73e de ligne, moins 4 compagnies	à Sierck.
Artillerie	à Sierck.
Génie	à Sierck.
57e de ligne	à Kirschnaumen et Montenach.
73e de ligne (4 compagnies)	à Thionville.

2 *bataillons du 64e détachés, l'un à Kœnigsmacker, l'autre à Kédange*).

3e *Division.* — Un bataillon du 15e de ligne relève, à Lacroix, le bataillon du 65e qui va s'établir à Bizing.

Arrivée à Thionville d'un détachement du 33e de ligne. Les 9e et 10e batteries du 1er régiment rejoignent le quartier général de la division.

Vers 2 heures de l'après-midi, des détachements prussiens (infanterie et cavalerie) se montrent à Waldwisse. Le général Berger (1) se porte sur ce point, avec une partie de sa brigade, suivi par un bataillon du 54e, deux escadrons du 7e de hussards et une section de la 10e batterie du 1er régiment.

Un bataillon du 65e occupe Waldwisse (2).

Cavalerie. — Une partie du 11e de dragons rentre à Thionville, ainsi que le 3e de dragons (3).

Artillerie. — Arrivée à Thionville des caisses de cartouches de réserve d'infanterie.

DIVISION DE CISSEY.

Journal de marche.

Arrivée à Sierck de deux batteries de 4, du 15e d'artil-

---

(1) Commandant la 2e brigade de la 3e division (de Lorencez).

(2) La 3e division (de Lorencez) est ainsi répartie à la date du 29 juillet : au lieu d'être à Bizing et Waldwisse, le 65e est à Kédange et à Halstroff :

Quartier général	à Colmen.
15e, 33e et 54e de ligne	à Colmen.
8e et 9e batteries du 1er d'artillerie	à Colmen.
Génie	à Colmen.
2e bataillon de chasseurs	à Filstroff.
65e de ligne	à Kédange (1er bataillon) et Halstroff (2e et 3e bataillons).
10e batterie du 1er d'artillerie	à Flastroff.

(3) Le 11e dragons avait été détaché à la division de Cissey et le 3e dragons à la division de Lorencez.

lerie, appartenant à la division et commandées par le chef d'escadron Putz (1).

Le général de Cissey fait rectifier les bivouacs et prendre des positions qui permettraient à la division de résister à la plus vigoureuse attaque d'infanterie.

La division est entièrement concentrée (2); le 57e d'infanterie occupe Montenach et Kirschnaumen et forme sa droite. Le 20e bataillon de chasseurs établit deux compagnies de grand'garde à Apach et pousse des petits postes très en avant de la ligne des positions.

Le général de Cissey arrête définitivement pour la division, à dater de ce jour, un service régulier de grand'gardes qui, exécuté avec une grande intelligence par les troupes et surveillé avec une sollicitude constante par l'état-major de la division, non seulement préserve la division de toute surprise, mais assure la sécurité des troupes d'autres divisions qui sont en deuxième ligne derrière elle.

DIVISION BELLECOURT (3).

DIVISION DE LORENCEZ.

Journal de marche.

Colmen.

Une reconnaissance, forte d'un bataillon et d'un escadron, part de Colmen à 6 heures du matin, et visite Waldwisse sans rencontrer l'ennemi.

Les trois batteries d'artillerie, avec le lieutenant-colonel Legardeur; la compagnie du génie, avec le commandant Hinstin; deux bataillons du 15e de ligne (le 3e bataillon est laissé à Lacroix) (4) arrivent vers 10 heures

(1) La 3e batterie y était arrivée l'avant-veille, 27 juillet.

(2) A Sierck et environs.

(3) Le journal de marche de la 2e division est muet en ce qui concerne la journée du 29 juillet. On verra plus loin quels sont les emplacements occupés à cette date par ses différents corps.

(4) Lh'istorique du corps se borne à dire que le 15e de ligne est à Colmen.

à Colmen. La ligne des bivouacs s'étend, en faisant face à la frontière, de la hauteur au sud-est de Colmen, par le village de Neunkirchen qui est seulement tenu par les grand'gardes, jusqu'à 1 kilomètre en avant de Flastroff. Les troupes sont ainsi réparties : 7e hussards, 10e batterie et 15e, 33e ; 8e batterie, 54e et 9e batterie. La compagnie du génie est en arrière des bivouacs, près Colmen (1).

Une reconnaissance effectuée par les troupes d'Halstroff et par un détachement composé de deux sections d'artillerie, de deux bataillons du 54e, et de deux escadrons, se porte vers 2 heures sur Waldwisse et n'amène aucun résultat.

b) Organisation et administration.

Le Major général au général de Ladmirault (D. T.) :

Metz, 29 juillet, 10 h. 10, matin (n° 826). Expédiée à 2 h. 15, soir.

L'Empereur a reconnu la nécessité impérieuse de mettre à la disposition de l'intendance, à titre très provisoire, quelques boulangers à prendre dans les corps. Concertez-vous à ce sujet avec votre intendant, et faites-lui donner d'urgence, suivant ce qu'il vous demandera, un maximum de 25 soldats boulangers. Ces hommes rentreront prochainement dans leurs régiments.

Le général de Ladmirault au Ministre de la guerre, à Paris :

29 juillet.

Pour confirmation d'une dépêche télégraphique que j'ai adressée hier à M. le Major général de l'armée, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les corps d'infanterie du 4e corps ont, en ce moment, à leurs dépôts, de forts contingents qu'il serait urgent de diriger le plus

(1) On a vu que le 2e bataillon de chasseurs à pied était à Filstroff et le 65e de ligne à Kédange et Halstroff.

tôt possible sur les bataillons de guerre. Les commandants des dépôts, invités à faire rejoindre ces hommes de la réserve, répondent qu'ils n'ont pas d'ordres pour les mettre en route.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien donner les instructions nécessaires pour hâter le plus possible l'envoi de ces réserves, sans quoi nous pourrions être appelés à franchir la frontière avec des effectifs insuffisants.

En outre, il arrive que, malgré toutes les recommandations faites, des hommes sont envoyés des dépôts sans être pourvus de ce qui est nécessaire pour faire campagne. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien encore donner des ordres pour que ces contingents de la réserve n'arrivent aux bataillons de guerre que complètement pourvus de cartouches et d'objets de campement.

Charleville à Thionville. — Principal à gare (D. T.):

3 h. 40, soir.

Le train 7.31, part à 3 h. 35, soir, composé de 37 wagons : 3 officiers, 600 hommes du 24e de ligne et non pas d'artillerie, comme je l'avais annoncé. 8 wagons divers pour Metz. Prévenez autorité militaire. (Dépêche arrivée à 5 h. 15, soir.)

Le Général de division commandant à Lille, au Commandant de place, à Thionville (D. T.) :

Lille, 29 juillet, 3 h. 46, soir.

Un détachement de 163 hommes du 54e de ligne est parti de Valenciennes pour Thionville, aujourd'hui à 2 h. 15, soir.

Le Général de division commandant à Lille, au Ministre de la guerre, à Paris (D. T.) :

Lille, 29 juillet, 5 h. 2, soir.

La plupart des détachements qui ont ordre de route

(infanterie), sont dépourvus d'effets et ustensiles de campement. Plusieurs commandants de corps d'armée ont demandé de ne pas les faire partir ainsi. Puis-je surseoir, dans ce cas, aux départs, en rendant compte? Le 65e de ligne (400 hommes) qui partiront (*sic*) demain pour Thionville, sont dans ce cas.

Le Général de division commandant à Lille, au général de Ladmirault, à Thionville (D. T.) :

Lille, 29 juillet, 5 h. 20, soir (n° 837). Expédiée à 5 h. 40, soir.

300 hommes du 64e partiront demain de Calais pour Thionville, à 2 heures du soir, pourvus de tout, excepté shakos.

400 hommes du 65e partiront demain de Valenciennes pour Thionville, à 7 h. 30, soir (ordre du Ministre); mais ils manquent de tout; les effets sont annoncés; faut-il attendre les effets de campement, ustensiles et pièces de rechange d'armes?

Inspecteur principal de Charleville, à Chef de gare de Thionville (D. T. arrivée à 10 h. 15, soir) :

Train 63 amène 30 wagons avoine pour Bitche; 2 wagons biscuits et 6 avoine pour Metz, 8 wagons divers pour vous. Train 7.11 a 300 hommes du 6e de ligne pour Thionville. Prévenez autorité militaire; les 300 hommes arriveront à 10 h. 30 du matin.

Le Ministre de la guerre au général de Ladmirault, à Thionville :

Paris, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous informer que je donne des ordres, à la date de ce jour, pour que le matériel de l'équipage de pont du 4e corps d'armée, actuellement à Douai, rejoigne le parc de ce corps, à Verdun, avec la 8e compagnie de pontonniers qui y est attachée.

Le colonel Luxer, commandant le parc d'artillerie du 4e corps, au commandant Voisin, sous-directeur du parc, à Verdun (D. T.) :

Douai, 29 juillet, 12 heures, soir.

Le restant du parc, 40 voitures, officiers et employés, partiront demain à 8 h. 15 minutes du soir pour Verdun.

Le général de Cissey au général de Ladmirault :

Sierck, 29 juillet (n° 49).

M. le Colonel commandant l'artillerie de la 1re division, vient de me rendre compte qu'il n'avait ni médecin militaire, ni vétérinaire, pour assurer le service médical des batteries d'artillerie de la division.

J'ai immédiatement pris les mesures nécessaires pour assurer provisoirement ce service, en ayant recours à un des médecins de l'ambulance et au vétérinaire du 2e régiment de hussards.

Cette disposition provisoire ne saurait toutefois être maintenue sans de graves inconvénients pour le service; je vous prie donc, mon Général, de vouloir bien ordonner les mesures convenables pour que l'artillerie de la 1re division ait son médecin et son vétérinaire spécialement affectés à ses batteries.

c) Opérations et mouvements.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR LE 4e CORPS D'ARMÉE.

Thionville, 28 juillet.

Au moment où vont s'ouvrir les opérations de guerre, il importe de donner aux différents corps une instruction générale sur les dispositions à prendre pendant la marche, sur l'installation des bivouacs et les reconnaissances militaires.

Marche des colonnes. — Les colonnes doivent toujours se faire précéder d'une avant-garde chargée, si elles sont

isolées, de les éclairer à une grande distance. Cette avant-garde sera généralement composée de cavalerie et d'infanterie, l'infanterie devant soutenir la cavalerie. Un officier d'état-major marchera avec cette avant-garde, ayant avec lui des guides; il indiquera la direction à suivre. Si l'ennemi est aperçu, le commandant de l'avant-garde cherchera à le reconnaître de son mieux et, s'il est suffisamment en force, il prendra position avec son infanterie et fera renseigner le chef de la colonne. Si l'avant-garde n'est pas suffisamment en force, elle devra se replier sur la tête de colonne. Les commandants des avant-gardes devront se méfier des pièges que pourrait leur tendre l'ennemi, en ne leur montrant qu'une faible partie de ses forces, pour les attirer dans une embuscade. Les colonnes devront non seulement se faire éclairer en avant, mais encore jeter des éclaireurs très au loin sur les flancs, selon la forme du terrain et les dispositions des populations parmi lesquelles on se trouvera.

Installation des bivouacs. — L'installation générale des bivouacs est toujours faite par l'état-major des colonnes, qui a préalablement reconnu les positions dans leur ensemble. Mais, dès qu'un emplacement a été désigné à un corps, celui-ci doit reconnaître en détail la position qui lui fait face, pour choisir la place de ses grand'gardes et postes avancés. Dans chaque division ou dans chaque brigade, selon les circonstances, un officier supérieur de jour, soit de l'état-major, soit des corps de troupe, devra parcourir tous les avant-postes de la division ou de la brigade, pour faire connaître aux généraux et chefs de corps l'ensemble des dispositions prises pour que tous les postes se trouvent reliés dans leur action de surveillance. Si l'officier supérieur de jour remarque un manque de liaison dans la chaîne des postes, il le fera connaître au chef de corps intéressé, pour que la correction soit faite par ce dernier.

On recommandera la plus grande vigilance aux postes avancés. Les positions de nuit ne devront pas être les mêmes que celles de jour; mais ces dernières ne seront abandonnées qu'à la nuit close. En les quittant, on laissera les feux allumés, pour faire croire qu'elles sont encore occupées. Pendant le jour, le chef des grand'-gardes reconnaîtra bien les emplacements où il devra s'installer la nuit. On donnera pour consigne générale aux factionnaires des postes avancés, de ne point répondre aux coups de fusil qui pourraient être tirés sur eux, mais de se replier sur les postes de soutien. Ceux-là ne devront pas tirer non plus; ils devront prévenir le commandant de la grand'garde, et le premier mot de ce chef devra être la défense absolue de faire feu. Que les hommes des gardes et des bivouacs soient bien prévenus qu'ils n'aient point à s'inquiéter des coups de fusil tirés à distance, ni des cris poussés par l'ennemi. Celui qui attaque la nuit veut avant tout produire le désordre, pour en tirer parti, et si on lui répond par le silence, ses projets sont infailliblement déjoués.

La nuit, dans une alerte, le premier soin des cavaliers doit être de prendre le bridon et de se porter à la tête des chevaux, pour les maintenir et les empêcher de s'échapper; ils attendront ainsi des ordres.

Reconnaissances militaires. — Les reconnaissances militaires jouent dans les opérations le rôle principal, car elles ont pour but de renseigner sur les positions occupées par l'ennemi. Il serait difficile de régler, d'une manière fixe, leur composition. Elles peuvent se faire avec la cavalerie seule et l'infanterie seule, mais plus généralement avec le concours de ces deux armes.

Quelquefois, mais dans des cas exceptionnels, elles peuvent être accompagnées d'artillerie.

Ces reconnaissances doivent toujours être conduites avec audace, mais avec une vigilance extrême.

Avec elles, doivent marcher des officiers parlant la langue du pays, ou des interprètes. On doit questionner, avec le plus grand soin, les habitants, et en des lieux différents, pour pouvoir contrôler les renseignements recueillis.

Quelquefois la reconnaissance, après avoir reconnu l'ennemi, prendra position, en se reliant à la colonne qu'elle s'empressera de renseigner ; le plus souvent, elle rejoindra le gros de la troupe, son opération terminée.

Le général de Ladmirault au Major général, à Metz :

Thionville, 28 juillet.

Le maréchal Bazaine ayant fait occuper Bouzonville par une division du 3e corps, j'ai dû ordonner quelques mouvements qui modifient les emplacements occupés par les troupes du 4e corps.

A la date du 29 juillet au matin, les emplacements seront les suivants :

La 1re division, avec ses 3 batteries d'artillerie, son génie et le 2e hussards, sera réunie entre Sierk et Kirschnaumen, envoyant des postes en avant de ces deux localités ;

La 3e division, avec ses 3 batteries, son génie et le 7e hussards, a sa droite à Filstroff et sa gauche vers Halstroff, son quartier général à Colmen ;

La 1re brigade de la 2e division, avec toute l'artillerie et le génie de cette division, part ce soir de Thionville et occupera Laumesfeld et Lacroix, en arrière du centre de la 3e division ;

Un bataillon du 64e de ligne (2e brigade de la 2e division) occupera Kœnigsmacker, un autre occupera Kédange ;

Il restera à Thionville : un bataillon du 64e de ligne ; le 98e ; les 3e et 11e dragons, les batteries de la réserve et une compagnie du génie.

Le général de Cissey au général de Ladmirault, à Thionville :

Sierck, 29 juillet.

En réponse à votre lettre du 29 juillet courant, n° 69, j'ai l'honneur de vous faire connaître que rien n'est changé et ne sera changé à la disposition des troupes de ma division, dont il vous a été rendu compte précédemment.

Je viens de parcourir tous les avant-postes, et ils sont parfaitement placés pour nous éclairer très au loin, tout en offrant pour eux toutes les garanties désirables.

Le général de Golberg est allé visiter le 57e établi à Kirschnaumen, avec un bataillon en réserve à Montenach. Ces troupes sont bien établies et toutes les dispositions ont été prises pour rester en communication avec la division Lorencez, établie à ma droite.

La position générale de nos troupes n'a pas changé depuis hier.

L'Empereur au général de Ladmirault, à Thionville (D. T.) :

Metz, 29 juillet, 10 h. 25, matin (n° 815). Expédiée à 10 h. 35.

Les Prussiens prétendent que, le 26, 100 soldats français ont violé le territoire de Luxembourg, en entrant dans le territoire de Schengen. Est-ce vrai ?

Le général de Cissey au général de Ladmirault :

Sierck, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous adresser confirmation de ma dépêche télégraphique de ce jour, ainsi conçue : Il est vrai que, le 26, 100 ou 200 soldats français ont été sur le territoire de Schengen. Ils y ont été sans armes, isolément, sans ordres, pour acheter tabac et vin pour eux. Pour prévenir cet abus et réclamations prussiennes, j'ai déjà fait établir, ce matin, un fort poste de chasseurs

sur la Moselle, à la frontière, avec défense de franchir le territoire de Luxembourg.

La dépêche qui précède a été faite sur des renseignements qui m'ont été fournis par le maire ; je n'étais pas ici à cette date, et M. le général de Golberg venait de partir pour Kirschnaumen, quand votre télégramme m'est parvenu. Cet officier général, qui rentre à l'instant (5 h. du soir), me confirme en partie les renseignements fournis par le maire. Il dit que le chiffre de 100 hommes lui paraît exagéré ; que la plupart étaient des pêcheurs à la ligne et des hommes en manches de chemise ; qu'il y a des maisons luxembourgeoises et françaises se touchant et se communiquant, à l'extrême frontière ; qu'on est entré, les uns dans les maisons françaises, les autres dans des maisons luxembourgeoises, pour acheter du vin et du tabac ; que toutes les mesures ont été prises immédiatement pour empêcher le renouvellement de ce fait.....

Les dispositions militaires dont j'ai l'honneur de vous rendre compte, achèveront de rendre le retour de ce fait absolument impossible.

Le général de Ladmirault au Major général, à Metz :

Thionville, 29 juillet (n° 23).

Je m'empresse de vous adresser les renseignements suivants, pour compléter ma dépêche de ce jour relative à l'entrée de soldats français à Schengen (territoire de Luxembourg).

Le 26, une centaine de soldats de la 1re division du 4e corps ont bien dépassé la frontière, dans les environs de Schengen, mais ils l'ont fait les uns après les autres, sans ordre, sans armes et dans le seul but d'acheter pour eux du vin, du tabac et autres provisions ; ils ne croyaient nullement être hors de nos limites qui, de ce côté, sont assez indécises.

Averti, M. le général de Cissey a fait immédiatement établir un fort poste sur la Moselle, de ce côté, pour empêcher le renouvellement de pareil fait.

Ce n'est donc pas, à proprement parler, une violation réelle, puisque les hommes étaient sans armes, isolés et croyaient se trouver sur notre propre territoire.

Le Général commandant la 2e division (1) du 4e corps au général de Ladmirault, à Thionville :

Kédange, 29 juillet.

J'ai reçu à 10 h. 1/2 votre dépêche télégraphique : je fais partir à midi toutes les voitures achetées (2), sous la conduite des capitaines-majors et d'un officier supérieur, qui conduiront ce convoi et ramèneront les voitures de l'administration.

Le bataillon du 64e (2e brigade), arrivé ce matin, renvoie ses voitures par le même convoi.

J'envoie un cavalier à Kœnigsmacker, pour prescrire à l'autre bataillon du 64e d'exécuter le même mouvement de voitures.

Les voitures arrivant, même dans la nuit, nous serons prêts demain à prendre la position que vous avez désignée.

D'après les renseignements que j'ai pris, je compte, sauf meilleures informations, placer ainsi ma troupe :

---

(1) Le commandement de la 2e division du 4e corps était exercé provisoirement par le général Bellecourt, commandant de la 1re brigade, en attendant la nomination d'un titulaire en remplacement du général Rose, qui avait dû résigner son commandement pour raison de santé.

(2) Ces voitures avaient été achetées dans le commerce par les corps, pour remplacer les voitures d'équipages qui manquaient. En vertu de prescriptions données par le général de Ladmirault, à la date du 29 juillet, ces marchés durent être résiliés et les voitures rendues à leurs propriétaires moyennant une indemnité à régler de gré à gré. Les voitures pour lesquelles le marché ne pourrait être résilié devaient être conduites à Thionville et versées à l'administration.

État-Major général, artillerie (*et génie*), ambulance, 13ᵉ de ligne, sur le plateau de Lacroix; 5ᵉ bataillon de chasseurs à Waldweistroff, me reliant avec Colmen; deux bataillons du 43ᵉ à Laumesfeld et le 3ᵉ bataillon à Monneren, assurant ma communication avec Kédange; ce corps pouvant également servir d'appui à la 1ʳᵉ division, à Sierck (1).

L'état sanitaire est bon.

Ci-joint la situation de ma brigade et celle du 15ᵉ de ligne, qui a quitté Kédange ce matin.

Le général de Lorencez au général de Ladmirault, à Thionville :

Colmen, 29 juillet (n° 14).

Par mon rapport d'hier, n° 13, j'ai eu l'honneur de rendre compte des circonstances qui ont accompagné mon arrivée à Colmen.

La reconnaissance dirigée ce matin sur Waldwisse est rentrée sans avoir vu l'ennemi. Mais vers 2 heures, le général Berger, à Halstroff, était prévenu que des troupes prussiennes (infanterie et cavalerie) y arrivaient.

Un peloton de hussards, envoyé en reconnaissance, fit savoir que le village était occupé, qu'il avait sur sa droite une douzaine de uhlans, et qu'il apercevait des cavaliers sur les hauteurs, en avant de Waldwisse. En même temps, les habitants alarmés envoyaient des avis qui déterminèrent le général Berger à se porter sur Waldwisse, en me priant de l'appuyer.

Je dirigeai immédiatement de Colmen sur Waldwisse, par la route de Zeurange, un bataillon du 54ᵉ, deux escadrons du 7ᵉ hussards et une section de la 10ᵉ batterie du 1ᵉʳ régiment. Mais ce mouvement n'eut pas plus de résultat que celui d'hier, et, à l'arrivée des premières

(1) Comme il a été dit plus haut, le 64ᵉ est partagé entre Thionville, Kœnigsmacker et Kédange; le 98ᵉ est à Thionville.

troupes, le village était évacué. Il y a tout lieu de croire, d'ailleurs, que les Prussiens n'ont pas eu l'intention de l'occuper, et qu'ils ne se sont pas présentés en nombre pour le faire (1).

Toutefois, comme il importe d'éviter autant que possible des alertes qui fatiguent inutilement les troupes, j'ai prescrit à M. le général Berger de placer un bataillon du 65e à Waldwisse, que je sais ne pas devoir être occupé par M. le général de Cissey.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint deux rapports relatifs à la prise de fourrages verts appartenant aux Prussiens. Ce qui n'avait pu être emporté ce matin de Grindorff, l'a été depuis. En outre, on a fait faucher les fourrages sur pied et l'on a également ramené au camp ce qu'il y avait à Bizing. La première opération a été très bien conduite par M. Larbaletier, sous-lieutenant au 7e hussards.

Demain, 30 juillet, les troupes de la 3e division seront réparties de la manière suivante :

2e bataillon de chasseurs	....	à Filstroff.
15e de ligne..	1 bataillon.............	à Lacroix.
	2 bataillons............	à Colmen.
	formant échelon en arrière des positions occupées.	
33e de ligne.. / 54e de ligne..	sur les positions en avant de	Colmen.
65e de ligne..	1 bataillon	à Waldwisse.
	1 bataillon	à Halstroff.
	1 bataillon	à Flastroff.
9e batterie à droite des positions.		

(1) Le 29 juillet...., la patrouille d'officier de Guerlfangen se porta sur Waldwisse pour châtier les habitants; elle rencontra, dans la grande rue du village, un peloton de dragons qui se replia vers le ruisseau du Remel; un combat de mousqueterie s'engagea dans la vallée étroite et escarpée de ce cours d'eau; les Français eurent 2 blessés. (Le général J. de Verdy du Vernois, *Études de guerre*, 1re partie, page 86.)

10e batterie à gauche des positions.

8e batterie (canons à balles) au centre des positions, entre les 2 brigades.

7e hussards, à l'abri, au pied des hauteurs qu'occupent les troupes.

Compagnie du génie, à côté du 7e hussards, sous ma main.

ARTILLERIE.

Ordre de mouvement.

Thionville, 29 juillet.

Demain, 30 juillet, les réserves divisionnaires d'artillerie, arrivées aujourd'hui à Thionville, partiront de cette place pour rejoindre leurs divisions respectives, savoir :

1° La réserve de la 1re division, à 5 h. 1/4 de l'après-midi, pour se rendre à Kœnigsmacker, où elle sera à la disposition de M. le général commandant la 1re division.

2° La réserve de la 2e division partira à 5 heures, pour se rendre à Kédange, d'où elle sera dirigée le lendemain sur le quartier général de cette division, et y être à la disposition de M. le général commandant la 2e division.

MM. les généraux commandant les 1re et 2e divisions enverront à Kœnigsmacker et à Kédange les escortes qui devront accompagner les réserves jusqu'à destination.

Les troupes emporteront, conformément aux prescriptions de l'ordre n° 9, six jours de vivres (sel, riz, sucre et café), deux jours de pain et quatre de biscuit.

Cet approvisionnement formera une réserve à laquelle les hommes ne devront avoir le droit de consommation que le jour où ces troupes recevront la solde de guerre.

d) Situations et emplacements.

Le général de Ladmirault au Major général à Metz (D. T.) :

Thionville, 29 juillet, 2 h. 25, soir (n° 2389).

Depuis hier, l'effectif du 4e corps s'est accru de 13 officiers, 632 hommes (1) et 644 chevaux, savoir :

Pour l'infanterie : 1 officier, 300 hommes du 6e, venant du dépôt; 10 officiers, 240 hommes du 73e, venant de Longwy;

Pour l'artillerie : les réserves divisionnaires de 2 divisions; 2 officiers, 92 hommes, 144 chevaux.

Emplacement des troupes (2).

Quartier général	à	Thionville.
Division de Cissey	à	Sierck. Kirschnaumen. Montenach.

(1) Dans le tableau des emplacements de corps d'armée au 28 juillet, jour de l'arrivée de l'Empereur (*Revue militaire*, p. 658), document officiel où les effectifs ne sont donnés qu'approximativement et en nombres ronds, c'est 26,000 hommes qu'il faut lire et non 23,000, en ce qui concerne le 4e corps. Celui-ci comptait, en effet, exactement ce jour-là. 26,080 hommes, chiffre qui a été reproduit pour la journée suivante (*Revue militaire*, p. 832), aucune situation d'effectif des troupes du 4e corps n'existant aux archives à la date du 29 juillet. Or, si l'on ajoute à ce dernier nombre les 645 unités dont il est question ici, on arrive à 26,725 hommes, chiffre qui concorde parfaitement avec celui que donne le compte rendu officiel du *Procès Bazaine*, pièce annexe n° 1.

(2) A propos des données fournies aux Prussiens par leur service de renseignements, touchant le 4e corps, à la date du 29 juillet, on lit dans les *Études de guerre* du général de Verdy du Vernois (1re partie, page 103) :

« La composition du 4e corps était précisément fort peu connue de notre état-major au mois de juillet. La réunion des renseignements reçus du 27 au 29 avait donné notamment les indications suivantes :

« Chef d'état-major du 4e corps (Ladmirault) : général de Marthille; le corps doit être actuellement rassemblé à Thionville. L'avant-garde, à Sierck, semble comprendre le 20e bataillon de chasseurs; les 13e, 32e

Division Rose (Bellecourt)...........	à	Laumesfeld. Lacroix. *Thionville* (1). Kédange. Kœnigsmacker.
Division de Lorencez................	à	Colmen. *Filstroff.* *Kédange.* *Halstroff.* *Flastroff.*
Division de cavalerie (Legrand)......	à	*Colmen.* Sierck. Kirschnaumen. Thionville.
Réserve d'artillerie...................	à	Thionville.
Parc d'artillerie....................	*à*	*Verdun.*
Réserve du génie...................	*à*	*Thionville.*

Journée du 29 juillet.

5e CORPS.

a) Journaux de marche.

HISTORIQUE DU 5e CORPS.

Journal de marche.

Arrivée à Sarreguemines d'un escadron du 12e chasseurs venu du dépôt. Le général en chef garde cet escadron près de lui pour son escorte. Il est campé le long

régiments d'infanterie et le 11e chasseurs à cheval. Deux des divisions de ce corps doivent être commandées par les généraux de Cissey et Pajol. »

(1) La 1re brigade de la 2e division part le soir de Thionville, avec l'artillerie et le génie de la division, pour aller s'établir à Lacroix et Laumesfeld. Les noms en italiques sont des additions ou rectifications apportées au document original lorsque celui-ci présente soit des lacunes, soit des erreurs révélées par la comparaison d'autres documents.

du chemin de fer, à l'est de Sarreguemines, en face du campement du train auxiliaire.

Arrivée à Sarreguemines de 100 mulets de cacolets, venus d'Afrique.

Arrivée à Bitche du général de Bernis, avec le 12e chasseurs à cheval (1).

Par ordre supérieur, 25 boulangers, pris dans les corps, sont mis provisoirement à la disposition de l'intendance, pour être employés aux quatre fours de campagne construits dans la cour du quartier de cavalerie.

Arrivée à Bitche du payeur de la 3e division et de ses fonds.

Envoi au Ministre de l'état des effets de toute nature manquant dans les corps (2).

Aucun des petits dépôts n'a encore rejoint. Le général en chef demande à armer les populations frontières qui désirent être armées, et à faire écouler les eaux de la Sarre, retenues par des écluses et des digues à tous les moulins, afin de diminuer la profondeur des gués.

Le service de renseignements, dirigé par le commandant Perrotin, de l'État-Major général du 5e corps, commence à fonctionner avec plus d'efficacité, par suite de la réunion d'un certain nombre d'individus connaissant bien le pays et ayant des relations qui peuvent leur fournir des indications plus étendues et plus sûres.

Le général en chef réclame, pour le bureau politique, quelques cartes photographiques au 1/15,000 de la Bavière et de la Prusse rhénane.

DIVISION DE L'ABADIE D'AYDREIN.

Journal de marche.

L'Empereur prend le commandement de l'armée. —

(1) Venant de Niederbronn.

(2) Voir, pour le détail de ces effets, le n° 5 de la *Revue militaire*, page 291.

Les travaux d'organisation se poursuivent, ils vont plus lentement qu'on ne pensait. Sarreguemines n'offre que des ressources ordinaires, se trouve loin des places d'approvisionnement et le chemin de fer qui y arrive n'a qu'une voie.

La réserve divisionnaire d'artillerie de la division de L'Abadie arrive à Sarreguemines. Elle est envoyée à Welferding rejoindre les batteries divisionnaires, dont le matériel et le personnel sont dès lors au complet. Le lieutenant-colonel commandant l'artillerie rend compte au général de L'Abadie que les chevaux revenus de chez les agriculteurs sont, en général, mauvais, et qu'il manque huit chevaux à la compagnie du train qui conduit les caissons à deux roues portant les munitions de l'infanterie. On les demande à la remonte, que l'on a dû instituer à Sarreguemines afin de pourvoir aux besoins assez nombreux du corps d'armée.

Le 29 juillet, le personnel médical et d'administration de la division de L'Abadie était au complet, les infirmiers n'étaient pas encore arrivés; il n'y avait comme matériel que deux caissons d'ambulance au lieu de cinq, douze tentes pour les malades et blessés. Le sous-intendant militaire n'avait pas reçu d'avis lui permettant de croire qu'il arriverait d'autres caissons ou d'autres tentes.

Le matériel de l'ambulance était chargé sur des voitures de réquisition. Le sous-intendant avait fait charger également sur des voitures requises, 32,000 rations de biscuit et de l'avoine pour quatre jours.

Avis arrive qu'il n'est point accordé d'officier d'ordonnance à MM. les généraux de brigade.

On est informé que les régiments d'infanterie et de cavalerie ne seront pourvus que d'une paire de cantines médicales par médecin.

Des voitures de réquisition sont mises à la disposition des ayants droit désignés par la circulaire ministérielle pour compléter les transports réglementaires, à défaut

de voitures du modèle adopté par l'administration et qui ne peuvent être, ni délivrées à Sarreguemines, ni envoyées à Vernon.

Les gendarmes de la Prévôté attachés à la division de L'Abadie sont arrivés à Sarreguemines ; le général les autorise à rester en ville au lieu d'aller à Welferding avec le reste de la division.

Le général en chef fait connaître que, lorsque les hommes venus de la réserve seront prêts à tirer à la cible, il en donnera l'autorisation, mais qu'il faudra s'abstenir de procéder à cet exercice avant d'avoir demandé ses ordres.

Deux compagnies de la 2e brigade (de Maussion) s'établissent près du village de Welferding, de manière à surveiller le gué de la Sarre et la route de Sarrebrück. On modifie également un peu l'emplacement de la grand'garde du 49e, en la portant plus en avant, afin qu'elle puisse mieux découvrir la vallée de la Sarre et le terrain sur la rive droite.

Un escadron du 12e chasseurs, venant de Joigny, rejoint la division de cavalerie à Sarreguemines. Le 5e hussards devait aussi recevoir un cinquième escadron, mais celui-ci, retenu à Metz pour le service du grand quartier général, n'a jamais rallié le 5e corps.

En cas de marche, on donnera aux hussards qui doivent éclairer, des moyens de transport pour un jour d'avoine.

26,000 cartouches sont mises à la disposition de la division de L'Abadie par la réserve d'artillerie du corps d'armée.

Ordre est donné de comprendre sur la situation de la division de L'Abadie le 84e, qui a son état-major avec deux bataillons à Phalsbourg et un bataillon à Bitche, et de se mettre en relation avec ce corps.

La réserve d'artillerie du corps d'armée se complète (personnel et matériel). La réunion de tous les éléments qui devaient la composer s'achève pendant le séjour à

Sarreguemines. Cette réserve ne reste pas logée au quartier de cavalerie, de crainte des accidents qui pourraient survenir et avoir pour la ville des conséquences désastreuses. On la fait bivouaquer en amont de Sarreguemines, sur la rive droite de la Sarre, auprès du débouché d'un pont construit avec des bateaux prussiens, sous la direction du commandant Boudot, chef d'escadron d'artillerie.

Les quartiers généraux, les corps de cavalerie et ceux des divisions Goze et Guyot de Lespart, gardent les mêmes emplacements (1) et reçoivent aussi leur réserve divisionnaire d'artillerie.

b) Organisation et administration.

Le Général commandant la 18e division militaire à Tours, au Ministre de la guerre, à Paris :

Tours, 29 juillet.

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence, que le départ du détachement de 300 hommes du 11e de ligne, prescrit par la dépêche télégraphique du 28 de ce mois, a eu lieu aujourd'hui 29 juillet, à 4 heures du matin, pour Sarreguemines.

Il manquait à ce détachement 20 petits bidons et les tentes-abris.

Le maréchal Bazaine au général de Failly (D. T.) :

Saint-Avold, 29 juillet, 11 heures, matin.

Envoyez-moi toutes vos dépêches, écrites ou télégraphiques, à Boulay, par Saint-Avold ; le général Frossard me les fera parvenir.

Le Major général au Ministre de la guerre, à Paris (D. T.) :

Metz, 29 juillet, 8 h. 50.

Le général de Failly réclame avec instance du cam-

(1) Voir : *Emplacement des troupes au 29 juillet*, pages 962 et 963.

pement ; les tentes-abris, couvertures, bidons, gamelles sont en nombre insuffisant.

Les hommes qui rejoignent le 5e corps arrivent presque tous sans campement, sans marmites... Il estime qu'il lui faudrait du campement pour 5,000 hommes.

Le général de Failly au Major général (D. T.) :

Sarreguemines, 29 juillet, 5 h. 40, soir (n° 2413). Expédiée à 6 h. 50, soir.

J'ai 13 voitures d'ambulance, à quatre chevaux, dépourvues d'attelages et de harnais. Il me manque aussi 16 bâts de cantines régimentaires.

c) Opérations et mouvements.

Le général Crespin, commandant la 5e division militaire, au Major général :

Metz, 29 juillet (n° 2620).

Je reçois du Ministre de la guerre, une dépêche datée du 26 juillet, ainsi conçue :

« Je vous prie de mettre immédiatement le 84e de ligne à la disposition de M. le général commandant le 5e corps de l'armée du Rhin. »

Si j'obtempère à cet ordre, Phalsbourg et Bitche vont se trouver complètement dégarnis ; je n'ai pas un seul homme à y envoyer.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence, de vouloir bien prescrire à M. le général commandant le 5e corps d'armée, de prendre les mesures nécessaires pour garder ces deux places, qui sont dans son rayon d'opération, jusqu'à ce que je sois dans la position d'y pourvoir avec mes ressources.

Si Votre Excellence ne se rangeait pas à cet avis, je la prierais de vouloir bien me donner des ordres à cet égard.

Le général de Failly au Major général (D. T.) :

Sarreguemines, 29 juillet, 11 h. 35, matin (n° 2373). Expédiée à 12 h. 50.

Faut-il armer celles des populations qui sont en avant de nous, et qui le demandent?

Y a-t-il lieu de faire écouler les eaux de la Sarre retenues par des écluses ou des digues, afin de diminuer la profondeur des gués? Je demande que l'ingénieur de la Sarre soit à Sarreguemines.

Le général de Lespart au maréchal de Mac-Mahon, à Strasbourg et au général Ducrot, à Niederbronn ou Reichshoffen (D. T.) :

Station de Reichshoffen, 29 juillet, 12 h. 20, soir.

Deux détachements, de trois compagnies chacun, occupent l'un, dès ce soir le poste de Stürzelbronn, l'autre dans le courant de la nuit celui de Neunhoffen. A ce dernier poste sera le chef de bataillon (1).

Le général de Failly au Major général (D. T. Ch.) :

Sarreguemines, 29 juillet, 3 h. 5, soir.

Les troupes occupent le même emplacement qu'hier.

J'ai trois compagnies à Stürzelbronn et trois compagnies à Neunhoffen.

---

(1) Le 1er bataillon du 27e de ligne (colonel de Barolet) fournissait ces deux détachements. Le demi-bataillon de droite occupait Neunhoffen, et le demi-bataillon de gauche Stürzelbronn.

d) Situations et emplacements.

Situation sommaire d'effectif du 5e corps à la date du 29 juillet.

Désignation des corps.			Présents. Officiers.	Présents. Troupe.	Chevaux.	Voitures.	Observations.
État-major général			16	32	48	»	
1re division d'infanterie.			9	»	31	»	
	1re brigade.	4e bataillon de chassrs à pied	21	465	9	»	
		11e régiment de ligne	61	1,276	26	»	
		46e id.	61	1,448	27	»	
	2e brigade.	61e id.	57	1,389	26	»	
		86e id.	55	1,392	25	»	
	Artillerie : 5e et 6e batt. du 6e d'artill. (1)		12	335	306	»	
	Génie : 2e régiment, 6e compagnie		4	96	16	2	
	Train des équipages (auxiliaire)		»	»	189	100	
	Services administratifs		7	49	58	12	
		Totaux pour la 1re division	287	6,450	713	114	
2e division d'infanterie.	1re brigade.	14e bataillon de chasseurs	19	583	8	»	
		97e régiment de ligne	60	1,630	26	»	
		84e id.	»	»	»	»	à Phalsbourg.
	2e brigade.	49e id.	55	1,320	22	»	
		88e id.	58	1,528	27	»	
	Artillerie : 5e, 7e et 8e batt. du 2e d'artill.		9	316	276	»	
	Génie : 2e régiment, 8e compagnie		5	76	19	»	
	Train des équipages		»	»	»	»	
	Services administratifs		»	»	»	»	
	Etat-major		12	16	38	»	
		Totaux pour la 2e division	218	5,469	416	»	
3e division d'infanterie.	Etat-major		»	»	»	»	à Bitche.
	1re brigade.	Bataillon de chasseurs	»	»	»	»	
		Régiment	»	»	»	»	
		id.	»	»	»	»	
	2e brigade.	Régiment	»	»	»	»	
		id.	»	»	»	»	
	Artillerie		»	»	»	»	
	Génie		»	»	»	»	
	Train des équipages		»	»	»	»	
	Services administratifs		»	»	»	»	
		Totaux pour la 3e division	»	»	»	»	
Division de cavalerie.	Etat-major		10	»	29	»	
	1re brigade.	5e rég. de hussards, 3 esc. (2)	23	329	329	»	
		12e id. 5	45	676	634	»	
	2e brigade.	3e régiment de lanciers	35	475	462	»	
		5e id.	35	504	468	»	
		Totaux pour la cavalerie	148	1,984	1,922	»	
Réserve d'artillerie.	Etat-major		6	»	11	»	
	6e et 10e batteries du 2e régiment		5	98	101	»	
	11e batt. du 10e d'artill. et 11e batt. du 14e		8	312	281	»	
	5e et 6e batt. du 20e régiment		6	144	179	»	
		Totaux pour l'artillerie	25	554	572	»	
Réserve du génie			9	82	27	»	
		Totaux pour le génie	9	82	27	»	
		Totaux généraux	703	14,571	3,698	114	

(1) La 7e batterie n'arrive que dans la soirée du 29 juillet, venant de Strasbourg.
(2) L'escadron du 5e hussards, qui manque ici, était à Bitche, détaché à la division Guyot de Lespart.

Journal de marche de l'artillerie de la division de L'Abadie d'Aydrein (signé du colonel de Salignac-Fénelon).

Chacune des 3 divisions d'infanterie avait 3 batteries montées, dont une à balles; la réserve d'artillerie se composait de 2 batteries montées de 4, de 2 batteries de 12 et de 2 batteries à cheval de 4.

Le parc d'artillerie ne rejoindra que plus tard.

Le tableau suivant donne le détail de cette composition :

Général Liédot, commandant l'artillerie du corps.
Capitaine Gibouin, aide de camp.

État-major de l'artillerie.

Lieutenant-colonel Fiaux, chef d'état-major.
Capitaine en 1er Condren, adjoint.
Capitaine en 2e Jouart, —
Wagner, garde d'artillerie de 2e classe.

1re *division* (Goze).

Artillerie.	Lieutenant-colonel Rolland, commandant.	Lanaud, capitaine en 1er, commandant........ De la Foye, capit. en 2e. Deit, lieutenant en 1er.. Karlskind, lieut. en 2e.	5e batterie du 6e régiment.
		Desmazières, capitaine en 1er, commandant. Wattigny, capit. en 2e. Pravaz, lieutenant en 1er. Desgorges, sous-lieut...	6e batterie du 6e régiment.
	Chef d'escadr. Pérot, commandant en 2e.	Gastine, capitaine en 1er, commandant........ De Lafont, capit. en 2e. Benzon, lieutenant en 1er. Lamorre, lieut. en 2e... De la Laubie, sous-lieut.	Batterie à balles. 7e batterie du 6e régiment.
		Boschat, sous-lieutenant.	3e comp. *bis* du 2e régiment du train d'artillerie.
		Gruet, vétérinaire en 2e.	

2e *division* (de L'Abadie d'Aydrein).

Artillerie.	Lieutenant-colonel Bougault, commandant.	Dulon, capitaine en 1er, commandant........ Dombre, capitaine en 2e. Beaumarchais, lieutenant en 1er.............. Lemoine, lieut. en 2e...	7e batterie du 2e régiment.
		Kramer, capitaine en 1er. Pichot, capitaine en 2e.. Jullien, lieutenant en 1er. Ribot, lieutenant en 2e.	8e batterie du 2e régiment.
	Chef d'escadr. Berthomier des Prots, commandant en 2e.	Arnould, capitaine en 1er, commandant........ Langlois, capitaine en 2e. Haushalter, lieut. en 1er. Maurel, lieutenant en 2e.	Batterie à balles. 5e batterie du 2e régiment.
		Lacroix, sous-lieutenant.	2e Cie princip^e du 2e régiment du train d'artillerie.
		Juge, vétérinaire en 2e.	

3e *division* (Guyot de Lespart).

Artillerie.	Lieutenant-colonel Montel, commandant.	Caré, capitaine en 1er, commandant........ Panescorse, capit. en 2e. Nass, lieutenant en 1er. Verle, lieutenant en 2e.	11e batterie du 2e régiment.
		Vallantin, capit. en 1er, commandant........ Rouzy, capitaine en 2e.. Mathieu, lieut. en 1er... Grosset, lieutenant en 2e.	12e batterie du 2e régiment.
	Chef d'escadr. Normand, commandant en 2e.	Bess de Berc, capitaine en 1er, commandant.. Bassot, capitaine en 2e. Cohadon, lieut. en 1er.. Guillaume, lieut. en 2e.	Batterie à balles. 9e batterie du 2e régiment.
		Dollard, sous-lieutenant.	2e comp. *bis* du 2e régiment du train d'artillerie.

Réserve d'artillerie.

Colonel de Salignac-Fénelon, commandant.

Chef d'escadron Cailloud, commandant 2 batteries montées de 4.	De Tessières, capitaine en 1er, commandant.. Kornprobst, capit. en 2e. Nicolet, lieutenant en 1er. Courtès-Bringou, lieutenant en 2e..........	6e batterie du 2e régiment.
	Chardon, capitaine en 1er, commandant........ Poulleau, capitaine en 2e. Aglot, lieutenant en 1er. Tastu, lieutenant en 2e.	10e batterie du 2e régiment.
Chef d'escadron du Chaffaut, commandant 2 batteries montées de 4.	Girardin, capitaine en 1er, commandant......... Lair de la Motte, capit. en 2e.............. Bonnet, lieutenant en 1er. Mourault, lieut. en 2e...	11e batterie du 10e régiment.
	Deshautschamps, capit. en 1er, commandant. Bordes, capitaine en 2e. Sarrat, lieutenant en 1er. Litre, lieutenant en 2e..	11e batterie du 14e régiment.
Chef d'escadron Boudot, commandant 2 batteries à cheval de 4.	Nicolas, capitaine en 1er, commandant........ Pla, capitaine en 2e.... Bouxin, lieutenant en 1er. Prévot, lieutenant en 2e.	5e batterie du 20e régiment à cheval.
	Macé, capitaine en 1er, commandant........ Lesur, capitaine en 2e... Tabourdeau, lieutenant en 2e. Majorelle, lieut. en 2e.	6e batterie du 20e régiment à cheval.

Parc d'artillerie.

Colonel Gobert, directeur.
Chef d'escadron Tessier, sous-directeur.
Capitaine en 1er Laurens, adjoint.

Emplacement des troupes (1).

Quartier général...... à	Sarreguemines.
Division Goze...........	autour de Sarreguemines (Sud et Est).
Division de L'Abadie d'Aydrein,	autour de Sarreguemines (Nord et Ouest). 84e de ligne à Phalsbourg.

(1) L'emplacement des troupes du 5e corps, au 29 juillet, relevé d'après les journaux de marche et les historiques des corps de troupe, était en réalité le suivant :

Division Goze.	Quartier général.	à Sarreguemines.	
	4e bat. de chass.. / 11e de ligne..... / 46e de ligne.....	à Sarreguemines (sur la rive gauche de la Sarre, en face d'Hanweiler).	
	61e de ligne.....	à la ferme de Wising.	
	86e de ligne..... / Artillerie....... / Génie..........	à Sarreguemines.	
Division de L'Abadie d'Aydrein.	Quartier général.	à Sarreguemines.	
	84e de ligne.....	à Phalsbourg et à Bitche.	
	49e de ligne..... / 88e de ligne..... / Artillerie....... / Génie..........	à Welferding (2 kil. de Sarreguemines).	
Division Guyot de Lespart.	Tout entière.....	à Bitche.	
Division de cavalerie (Brahaut).	5e hussards.....	Autour de Sarreguemines...	1er escadron, à l'escorte du général commandant en chef. 2e escadron, détaché à la division de Lespart. 3e escadron, détaché à la division Goze. 4e escadron, détaché à la division de L'Abadie d'Aydrein.
	12e chasseurs ...	à Bitche.	
	3e lanciers......	campé à Neunkirch.	
	5e lanciers......	cantonné à Rohrbach.	
Réserve d'artillerie...........		à Sarreguemines.	
Parc d'artillerie.............		à Épinal.	
Réserve du génie............		à Sarreguemines.	

Division Guyot de Lespart..... à	Bitche.
Division de cavalerie Brahaut.............. à	Bitche-Niederbronn (brigade légère). Sarreguemines (lanciers).

Journée du 29 juillet.

6e CORPS.

a) Organisation et administration.

Le maréchal Canrobert au Ministre de la guerre :

Camp de Châlons, 29 juillet (n° 28).

Sur les 20 batteries qui sont désignées pour faire partie du 6e corps, les 7 qui sont arrivées au camp sont complètement dépourvues de médecins et de vétérinaires.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien donner d'urgence les ordres nécessaires pour assurer ces deux branches essentielles du service, dans l'artillerie de mon corps d'armée.

Le général Bisson, commandant la 2e division, au maréchal Canrobert :

Camp de Châlons, 29 juillet (n° 30).

Le 9e de ligne, à son départ de Blois, a reçu l'ordre de laisser au 4e bataillon un effectif de 600 hommes, déjà placés dans les bataillons actifs, pour assurer le service pendant la durée de la haute cour de justice, à Blois.

Les réserves du 9e de ligne ayant rejoint le 4e bataillon depuis le départ du régiment, il serait à désirer que les 600 hommes laissés à Blois pussent rejoindre les bataillons actifs.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien provoquer des ordres à cet effet.

Le général La Font de Villiers, commandant la 3e *division, au maréchal Canrobert, au camp de Châlons :*

Soissons, 29 juillet.

J'ai eu l'honneur de vous demander, par le rapport de ce jour, si le mouvement des réserves sur les bataillons actifs est suspendu. Cela paraîtrait résulter du document ci-joint.

Le 94e a environ 600 hommes à son dépôt; le 75e en compte un millier.

Les dépôts des corps de la 3e division sont à :

Lille, pour le 75e;
Lille, pour le 91e (qui reçoit demain 200 hommes);
Caen, pour le 93e;
Rouen, pour le 94e.

Je prie Votre Excellence de prendre telle mesure qu'elle jugera convenable, pour que les effectifs puissent être portés au chiffre fixé par la décision ministérielle du 17 juillet dernier, par l'envoi des réserves aux bataillons actifs.

Le document auquel il est fait allusion, est celui-ci :

Le Général commandant la 1re *subdivision de la* 2e *division militaire, au Major commandant le* 94e, *à Rouen :*

Rouen, 24 juillet.

J'ai l'honneur de vous adresser la copie d'une dépêche télégraphique que Son Excellence le Ministre de la guerre a adressée hier, 23 juillet, à 8 heures du soir :

« On ne doit envoyer personne aux bataillons ou escadrons de guerre, sans un ordre du Ministre. »

Je vous prie d'assurer, en ce qui vous concerne, l'exécution des prescriptions de Son Excellence.

b) Opérations et mouvements.

Le Major général au maréchal Canrobert, au camp de Châlons (D. T. ch.) :

Metz, 29 juillet, 10 h. 49, matin.

Dans combien de jours pourriez-vous vous porter en avant, avec les deux divisions de Châlons, celle de Soissons, votre cavalerie et votre artillerie de réserve ?

La route se ferait probablement à pied.

Le maréchal Canrobert au Major général, à Metz (D. T. ch.) :

Paris, 29 juillet, 7 h. 33, soir.

Réponse à votre dépêche chiffrée reçue à 1 heure. — Les deux divisions de Châlons et celle de Soissons pourraient se porter en avant le 1er août, avec l'artillerie divisionnaire, mais sans cantines d'ambulance régimentaires, ni ambulances divisionnaires, ni voitures régimentaires pour la division de Soissons. L'artillerie, moins son parc de réserve et les réserves divisionnaires de cartouches, pourrait partir le 2 août, mais sans voitures. Le génie divisionnaire et le parc sont prêts. Pas de nouvelles de la compagnie de réserve. Nous n'avons ici ni série divisionnaire, ni matériel des subsistances, ni biscuit, ni sucre, ni café. Une seule compagnie du train, sur six, est au camp.

c) Situations et emplacements.

Situation sommaire d'effectif au 29 juillet.

DÉSIGNATION DES CORPS.		OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS et TROUPE	TOTAUX.	CHEVAUX.	OBSERVATIONS.
État-major général		»	»	»	»	
1re division d'infanterie.	État-major	6	»	6	»	
	1re brigade. 9e bataillon de chasseurs	20	618	638	6	
	1re brigade. 4e régiment de ligne	63	1,249	1,312	29	
	1re brigade. 10e id.	67	1,437	1,504	39	
	2e brigade. 12e id.	65	1,665	1,730	24	
	2e brigade. 100e id.	65	1,863	1,928	39	
	Artillerie	»	»	»	»	Porté [illegible]
	Génie	»	»	»	»	[illegible]
	Train des équipages	»	»	»	»	
	Services administratifs	»	»	»	»	
	TOTAUX pour la 1re division	286	6,832	7,118	137	
2e division d'infanterie.	État-major	10	»	10	23	
	1re brigade. 9e régiment de ligne	65	1,896	1,961	36	
	1re brigade. 14e id.	61	1,619	1,680	38	
	2e brigade. 21e id.	62	1,471	1,533	31	
	2e brigade. 31e id.	64	2,193	2,257	40	
	Artillerie	»	»	»	»	Porté [illegible]
	Génie	»	»	»	»	[illegible]
	Train des équipages	»	»	»	»	
	Services administratifs	»	»	»	»	
	TOTAUX pour la 2e division	262	7,179	7,441	168	
3e division d'infanterie.	État-major	La situation détaillée est réclamée à Soissons.				
	1re brigade. 75e régiment de ligne					
	1re brigade. 91e id.					
	2e brigade. 93e id.					
	2e brigade. 94e id.					
	Artillerie					
	Génie					
	Train des équipages					
	Services administratifs					
	TOTAUX pour la 3e division	260	6,540	6,800	»	[illegible]
4e division d'infanterie.	État-major	10	»	10	27	
	1re brigade. 25e régiment de ligne	63	1,710	1,773	25	
	1re brigade. 26e id.	55	1,495	1,550	23	
	2e brigade. 28e id.	63	1,537	1,600	27	
	2e brigade. 70e id.	51	1,261	1,312	19	
	Artillerie	»	»	»	»	
	Génie	»	»	»	»	
	Train des équipages	»	»	»	»	
	Services administratifs	»	»	»	»	
	TOTAUX pour la 4e division	242	6,003	6,245	121	
	A reporter	......	......	......	......	

DÉSIGNATION DES CORPS.	OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS et TROUPE	TOTAUX.	CHEVAUX.	OBSERVATIONS.
Report...............	......	.....	......	......	
Division de cavalerie. État-major..........................	»	»	»	»	
1re brigade. 1er régiment de hussards.....	23	386	411	373	
1re brigade. 6e régiment de chasseurs (1)...	»	»	»	»	
2e brigade. 1er régiment de lanciers......	17	259	276	257	
2e brigade. 7e id. (2)...	»	»	»	»	
3e brigade. 5e régiment de cuirassiers.....	»	»	»	»	Les situations sont demandées.
3e brigade. 6e id. (3)..	»	»	»	»	
TOTAUX pour la division de cavalerie.	42	645	687	630	
* Artillerie (la première situation comprendra la répartition dans les divisions)........................	29	1,204	1,233	29	7 batteries sont arrivées, 6 sont attendues aujourd'hui, 2 demain 30 juillet.
TOTAUX pour l'artillerie............	29	1,204	1,233	29	
* Génie..	15	435	450	49	
TOTAUX pour le génie.......... ...	15	435	450	49	
TOTAUX GÉNÉRAUX.......................	1,136	28,838	29,974	1,134	

Emplacement des troupes.

Quartier général............... au camp de Châlons.
Division Tixier................ au camp de Châlons.
Division Bisson................ au camp de Châlons.
Division La Font de Villiers...., à Soissons.
Division Levassor-Sorval........ à Paris.
Division de cavalerie (de Salignac-Fénelon).................... au camp de Châlons (en formation).
Réserve d'artillerie....... ..... au camp de Châlons. (en formation).
Parc d'artillerie............... à La Fère.
Réserve et parc du génie......... au camp de Châlons.

---

(1) Le 6e chasseurs, venant de Tarascon par les voies ferrées, n'arrivera au camp de Châlons que le 4 août.

(2) Le 7e lanciers, venant de Moulins et Nevers par étapes, n'arrivera au camp de Châlons que le 31 juillet.

(3) Les 5e et 6e cuirassiers, partis respectivement de Vendôme et le Mans, se verront retenus à Paris jusqu'au 19 août et seront appelés alors à faire partie de la division de cavalerie (Lichtlin) du 12e corps (Lebrun).

Journée du 29 juillet.

7e CORPS.

a) Journaux de marche.

DIVISION LIÉBERT.

Journal de marche.

La première colonne du 37e de ligne, venant de Nice et composée de l'état-major et de 8 compagnies, arrive à Belfort le 29 juillet : 26 officiers, 805 hommes.

(La veille, y est arrivé le 5e de ligne, composé de 62 officiers et de 2,148 hommes.)

Le 29 juillet, arrivent également à Belfort les trois bataillons du 89e de ligne, avec un effectif de 62 officiers et 1533 hommes.

GÉNIE.

Journal de marche.

Le général Doutrelaine accompagne le général Douay qui va visiter les positions de la frontière, vers Huningue.

b) Organisation et administration.

Le général Douay au Major général, à Metz (D. T. ch.):

Belfort, 29 juillet, 7 h. 20, soir.

Sont arrivés à Belfort : le 89e, 7 compagnies du 37e (1),

(1) D'après l'historique du 37e régiment d'infanterie, ce n'est pas 7, mais bien 8 compagnies qui sont arrivées à Belfort le 29 juillet ; on y lit en effet : « Le régiment, appelé à faire partie du 7e corps d'armée, général Douay, 2e division, général Liébert, 1re brigade, général Guiomar, se met en route, le 27 juillet, en deux colonnes : la première, composée du 1er bataillon et des 1re et 2e compagnies du 2e bataillon,

le 5e de ligne, 2 batteries du 19e. Toutes ces troupes très imparfaitement pourvues d'ustensiles et de matériel. J'ai visité Huningue, le dépôt du 45e me paraît fort en l'air. Des bruits vagues annoncent la présence de l'ennemi à Lœrrach et Nollingen. Je ne crois pas à de grandes forces sur ces deux points, toutefois, il me paraît urgent prendre dispositions pour couvrir Mulhouse et chemin de fer.

Je fais tous mes efforts pour activer l'outillage des troupes et les rendre disponibles, afin d'être en mesure de parer à une éventualité de ce côté; mais je suis entravé par le manque de campement et de matériel. J'en ai envoyé chercher à Paris. J'aurai bientôt 500 voitures de train auxiliaire que j'organise avec le plus grand soin.

J'écris en détail au maréchal Mac-Mahon, pour les propositions que je fais afin d'arriver à couvrir Mulhouse et chemin de fer.

Le général de Liégeard au général Soleille, à Metz :

Colmar, 29 juillet (n° 18).

J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos deux lettres en date du 27 juillet, ainsi que des modèles d'état qui les accompagnent.

Je n'ai, dans ce moment, qu'une très faible portion de mon artillerie réunie à Belfort, et c'est seulement hier que j'ai appris accidentellement son arrivée dans cette place.

J'ai écrit à tous les points de départ des batteries qui doivent être sous mon commandement, pour être ren-

---

sous les ordres du lieutenant-colonel Blanchetée, se rend par les voies rapides à Belfort; la deuxième colonne part le 28, sous les ordres du lieutenant-colonel; elle est composée de 4 compagnies du 2e bataillon et du 3e bataillon. Le régiment est réuni le 30 à Belfort. »

seigné sur l'époque de leur mise en route et sur celle de leur arrivée aux différents points de concentration; je n'ai encore reçu aucune réponse.

Par les renseignements qui me sont venus du ministère, je sais que les réserves divisionnaires doivent se former à Vesoul, et j'ai lieu de croire qu'elles y seront très prochainement. Le parc formé à Rennes doit aussi se transporter à Vesoul. Enfin, l'équipage de pont se forme à Auxonne, où il doit attendre des ordres de mouvement (1).

Dans cet état de choses, il m'est impossible de vous envoyer de suite les situations que vous me demandez; je m'empresserai de vous les fournir dès que j'aurai reçu les renseignements nécessaires.

Le général Véronique, directeur du génie, au général Doutrelaine, commandant le génie du 7e corps, à Belfort :

Paris, 29 juillet.

Ne vous étonnez pas que la 12e compagnie du 2e régiment n'ait que 112 hommes à l'effectif. Le général Dejean, lorsqu'il a organisé le personnel du génie à l'armée, n'a pas voulu qu'on complétât à 150 hommes les compagnies qui allaient partir. Les hommes de la réserve n'étaient pas alors rentrés dans les corps et, si l'on avait porté à 150 hommes l'effectif des premières compagnies à mettre en marche, celles-ci eussent été complétées avec d'excellents éléments (de vieux sapeurs), tandis que celles qui devaient les suivre, n'eussent été complétées qu'avec des éléments moins bons (des

(1) L'équipage de pont, affecté au 7e corps, devait être attelé par la 7e compagnie du 16e pontonniers, qui était partie de Lyon le 21 juillet pour aller le prendre à Auxonne. Cette compagnie resta à Auxonne jusqu'au 3 août; et ce n'est qu'à cette date qu'elle partit par voie ferrée pour Vesoul avec son équipage et ses attelages à destination du parc du 7e corps.

hommes de la réserve). Je vais prendre, maintenant que les hommes de la réserve sont rentrés, et que la moitié environ est habillée et équipée, les ordres du Ministre pour compléter les compagnies à l'armée.

Votre parc (*de corps*) d'armée a été envoyé de Lyon à Belfort, le 27. Quant au détachement de sapeurs-conducteurs qui doit l'atteler, il est attendu d'Algérie. Les ordres ont été donnés pour que ces détachements (hommes et mulets) soient dirigés directement de Marseille sur Belfort.

J'ai donné lecture au Ministre de la partie de votre dépêche du 27 juillet qui concerne les travaux que vous avez fait entreprendre aux Hautes et Basses Perches et à Bellevue. Il me charge de vous remercier des détails que vous lui donnez et de vous dire qu'il approuve tout ce que vous avez fait.

d) Situations et emplacements.

Le général Douay au Major général, à Metz (D. T.) :

Belfort, 29 juillet 2 h. 55, soir (n° 2399).

A Colmar, 1re *division* (1) : 17e bataillon de chasseurs à pied, 21 officiers, 513 hommes; 3e de ligne, 62 officiers, 1453 hommes; 21e de ligne, 61 officiers, 1682 hommes.

---

(1) Les autres éléments de la division Conseil-Dumesnil ont les emplacements suivants :

Le 47e, venant de Chambéry, arrive à Colmar le 24 juillet. Il y reste jusqu'au 4 août;

Le 99e de ligne, venant d'Aix, n'aura ses 3 bataillons réunis à Colmar que le 4 août ;

Les 3 batteries d'artillerie (5e, 6e et 11e du 7e), parties de Rennes le 28 juillet, n'arriveront à Colmar que le 31 juillet ;

La 2e compagnie du 2e régiment du génie, venant de Montpellier, ne rejoindra que le 4 août, étant restée, du 31 juillet au 3 août, employée aux travaux de défense à Belfort.

A Belfort, 2e *division* (1) : 5e de ligne : officiers 60 ; troupe 2,163 ; 37e de ligne : officiers 23 ; 805 hommes ; 89e : officiers 62 ; 1545 hommes.

Cavalerie à Belfort : 4e hussards, 45 officiers, 546 cavaliers ; 4e lanciers, 41 officiers, 435 cavaliers ; 8e lanciers, 39 officiers, 433 cavaliers.

A Belfort, *génie* : 4 officiers, 119 hommes ; *artillerie* : 3 batteries, 3 officiers, troupe 431.

La situation de la 3e division a été demandée à Lyon.

Emplacement des troupes.

Quartier général.............	à Belfort.	
Division Conseil-Dumesnil....	à Colmar	(en formation).
Division Liébert.............	à Belfort	(en formation).
Division Dumont............	à Lyon	(en formation).
Division de cavalerie (Ameil)..	à Belfort	(3 régiments) (2).
Réserves d'artillerie et du génie	à Belfort	(en formation).
Parc d'artillerie.............	à Vesoul.	

(*A suivre.*) F.

(1) Il manque encore à la division Liébert : le 6e bataillon de chasseurs, qui n'arrivera de Civita-Vecchia que le 2 août ; le 53e de ligne, qui sera rendu à Belfort le lendemain, 30 juillet, venant de Briançon, et la 2e colonne du 37e de ligne (10 compagnies), venant de Nice, qui arrivera également le 30 juillet.

(2) Quant aux deux autres régiments de la division Ameil (6e hussards et 6e dragons), qui sont appelés à former la brigade Jolif-Ducoulombier, ils seront retenus à Lyon jusqu'au 23 août et feront partie du 13e corps (Vinoy).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES LIVRES.

Moltkes Taktisch-strategische Aufsätze aus den Jahren 1857 bis 1871, publié par le Grand État-Major allemand. Berlin, 1900, Mittler und Sohn.

A l'occasion du centenaire de l'anniversaire de la naissance du maréchal de Moltke, le Grand État-Major allemand vient de publier les divers mémoires rédigés par le Maréchal, de 1857 à 1871, et relatifs à des questions de tactique et de stratégie. Tous les grands hommes de guerre n'ont pas atteint le summum de l'art, au début de leur carrière. Le général en chef de l'armée d'Italie de 1796 ne concevait pas encore sans doute le « bataillon carré » de 1806, pas plus que le vainqueur d'Iéna ne se rendait compte à cette époque des nécessités de la guerre d'armées. Il est du plus haut intérêt d'assister à l'évolution de leurs doctrines, et de voir les enseignements qu'ils déduisent des faits.

Les divers mémoires du maréchal de Moltke sont précieux à cet égard. Ils font ressortir cette vérité que ce qu'on appelle l'expérience est, en réalité, un rapport entre ce qu'on a vu et le profit qu'on a su en tirer. D'accord avec Napoléon, le Maréchal estime qu'il y a peu de principes fondamentaux de l'art de la guerre; à son avis, l'étude de l'histoire militaire — qu'il possédait, paraît-il, d'une façon remarquable — constitue la meilleure préparation à l'exercice du haut commandement à la guerre.

Appelé à la tête du Grand État-Major au printemps de l'année 1857, le maréchal de Moltke examine dès le mois de juillet 1858 les modifications apportées à la tactique par les perfectionnements du fusil. « L'avantage est aujourd'hui d'attendre l'attaque, dit-il, au début de « son mémoire, malgré la supériorité morale que l'offensive possède. « La bataille défensive, terminée par l'offensive finale, est la forme de « combat la plus forte. » On ne manque pas d'être surpris de constater, chez un esprit de cette distinction, cette opinion qui s'est renouvelée à chaque perfectionnement des armes de guerre et que l'histoire a toujours démontré erronée. Elle subsistera longtemps chez le maréchal de Moltke. A propos d'un rapport du lieutenant-colonel Ollech sur l'armée française, après la campagne de 1859, le Maréchal écrira le 5 janvier 1860 : « Vous recommandez la défensive stratégique combinée avec « l'offensive tactique. J'intervertirais volontiers la proposition et dirais : « En stratégie, l'offensive; en tactique, la défensive. On n'a jamais

« réussi à être supérieur aux Français sur le terrain de la « virtuosité ». « De ce qu'ils attaquent constamment, il n'en résulte nullement que « nous devons le faire. Nous avons un fusil supérieur au leur, nous « tirons mieux qu'eux; tout cela est à l'avantage de la défensive. « Donc, accepter l'attaque d'abord, riposter ensuite : voilà le principe « fondamental ». Dans les instructions qu'il enverra en avril 1861 aux généraux de l'armée allemande, le maréchal de Moltke insiste sur cette doctrine et ajoute : « La tâche d'une stratégie habile consistera à « obliger l'ennemi à attaquer une position que nous aurons choisie; « nous prendrons ensuite l'offensive quand les pertes par le feu auront « ébranlé, affaibli, démoralisé l'adversaire. » Après la guerre contre le Danemark, le Maréchal est moins affirmatif, parce qu'il reconnaît que la théorie consistant à attendre l'attaque n'est pas toujours applicable; toutefois les avantages que possède la défensive lui paraissent encore prépondérants. Il y reviendra encore dans un mémoire présenté au roi en 1868, où il examine les enseignements qui résultent de la campagne de 1866. Ce mémoire est un véritable cours de tactique : tactique des différentes armes, en marche, au stationnement, au combat; tactique des grandes unités, leur groupement en armées, leur dispositif de marche, leur ravitaillement, tout s'y trouve condensé. Annoté et approuvé par le roi, ce mémoire revint au Maréchal, qui le compléta en lui donnant la forme d'instructions adressées, le 24 juin 1869, aux généraux prussiens. Toutes les opérations de l'armée allemande en 1870 s'inspirent de ces instructions. Elles sont précédées de considérations générales sur la guerre, où l'on trouve ces fortes paroles : « Seule la « victoire brise la volonté de l'adversaire et l'oblige à se soumettre. Ni « l'occupation d'une partie de son territoire, ni la prise d'une place « forte, mais seule la destruction de ses forces organisées a une influence « décisive. » « A la guerre, les qualités du caractère l'emportent sur « celles de l'intelligence; souvent l'opération qu'on entreprend importe « moins que la façon dont on l'entreprend. Conception simple, décision « ferme, exécution opiniâtre : tels sont les plus sûrs facteurs du « succès ».

Le maréchal de Moltke, on le voit, est disciple de Clausewitz. Avec le maître, l'élève a de secrètes préférences pour la bataille défensive-offensive. « Si nous pouvons, dit-il, prendre une position telle que « l'ennemi nous y attaquera probablement, pour des raisons d'ordre « politique ou militaire, ou même par vanité nationale, il convient « d'utiliser d'abord les avantages de la défensive avant de prendre l'of- « fensive. »

Cette bataille défensive-offensive, nous la connaissons, mais l'histoire ne nous en signale qu'une : elle s'appelle Austerlitz et, pour la livrer, il faut être Napoléon. Pour un homme de guerre ordinaire, le terrain

deviendra bientôt l'élément essentiel et lui fera oublier le mouvement. Saura-t-il discerner le moment opportun pour prendre l'offensive, aura-t-il l'énergie que réclame ce changement brusque d'attitude, pourra-t-il la faire passer dans l'âme de ses soldats? Cela est douteux, et il est à prévoir que le chef et ses troupes resteront attachés au sol.

Le maréchal de Moltke ne se dissimule pas que l'on trouvera rarement des positions remplissant toutes les conditions requises : nécessité pour l'adversaire de l'attaquer, ailes ou au moins une des ailes appuyée, champ de tir étendu, abris pour les réserves, possibilité de passer à l'offensive, etc. « Dans bien des cas, dit-il, on sera obligé de prendre « soi-même l'offensive immédiatement. » Il recommande alors de fixer l'ennemi de front et d'exécuter un mouvement enveloppant sur une de ses ailes : c'est Wœrth, Spicheren, Saint-Privat. Nulle trace de ce que Napoléon appelait l' « événement »; l'attaque de Moltke est un simple procédé de combat; ce n'est pas la manœuvre de champ de bataille napoléonienne. Se souvenant de Sadowa, le Maréchal écrit : « La stra-« tégie aura bien accompli son œuvre quand, par une dernière et courte « marche, elle réussira à faire converger les forces venues de divers « points, à la fois sur le front et le flanc de l'ennemi. » Reprenant un précepte de Napoléon, il l'exprime en ces termes : « On n'a jamais trop « de forces sur le champ de bataille et l'on n'a jamais trop de chances « de vaincre. »

Les succès de 1870, où il prit constamment l'offensive, ne suffirent point à lui faire abandonner son idéal de la bataille.

« A mon avis, écrivait-il en 1874, le perfectionnement des armes a « donné à la défensive tactique un grand avantage sur l'offensive tac-« tique. Sans doute, en 1870, nous avons toujours pris l'offensive et « nous avons emporté de haute lutte les plus fortes positions de l'en-« nemi, mais au prix de quelles pertes! Il est préférable de repousser « d'abord plusieurs attaques de l'adversaire et de prendre ensuite l'of-« fensive. »

Après un certain nombre d'observations sur des voyages d'étude du Grand État-Major, le maréchal de Moltke expose, dans un mémoire daté de 1859, ses idées sur les *positions de flanc*. « La valeur de ces posi-« tions, dit-il, résulte des principes suivants : 1° l'objectif de l'attaque « est ni une province ni une place forte, mais l'armée ennemie; 2° il « n'est pas possible à une armée de passer devant une autre, parce « qu'elle livrerait ses communications à celle-ci. Donc, l'armée adverse « est forcée de rester sur le terrain où se trouvera la mienne. »

Il distingue l'objectif de la guerre de l'objectif des opérations. Le premier est le territoire et la capitale de l'ennemi, le second est l'armée ennemie « tant qu'elle protège l'objectif de la guerre ». Si cette armée est devenue trop faible, ou est trop éloignée pour agir offensivement,

l'objectif de la guerre peut acquérir une importance prédominante. Il cite à l'appui de cette thèse la situation générale après la bataille d'Eckmühl et les derniers moments de la campagne de 1814. Le maréchal de Moltke, après avoir énuméré les conditions que doit présenter une bonne position de flanc, se garde bien de les recommander comme une panacée universelle; loin de là, il expose, après Clausewitz, les dangers qu'elle peut présenter « vis-à-vis d'un adversaire hardi, supé-« rieur en force morale et qui ne se laisse pas arrêter ».

L'ouvrage se termine par des considérations sur la concentration des armées prussiennes en 1866. C'est une réponse à un article qui avait paru en février 1867 dans la *Revue autrichienne*, de Streffleur, qui avait écrit que « les combinaisons du haut commandement prussien s'étaient élevées, en 1866, à peine au-dessus de la moyenne ». La justification de la concentration n'était pas chose facile; le Maréchal s'attache à le faire par des considérations de transports par voies ferrées, d'alimentation, de forme de frontière. « A la guerre, dit-il, on atteindra rare-« ment l'idéal, mais souvent des combinaisons, s'élevant peu au-dessus « de la moyenne, suffiront pour atteindre le but qu'on se propose, « ainsi que les événements l'ont démontré. »

Le Gérant : R. Chapelot

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et C°, 2, rue Christine.

REVUE MILITAIRE

ARCHIVES HISTORIQUES

N° 21 Décembre 1900

SOMMAIRE

LA BATAILLE DES PYRAMIDES

*La Section historique de l'État-Major de l'armée doit faire très prochainement paraître le deuxième volume de l'*Expédition d'Egypte (1798-1801), *par le capitaine d'artillerie de la Jonquière* (1).

Dans son premier volume, l'auteur avait mis en lumière la genèse de l'expédition ; il avait étudié, en détail, les préparatifs militaires et maritimes; il avait suivi Bona-

(1) Fort volume, grand in-8°, avec 5 croquis dans le texte et 10 cartes ou croquis hors texte. — Paris, Henri Charles-Lavauzelle.

parte dans sa première étape que couronne la prise de Malte.

Le nouveau volume est consacré à la rapide conquête de la basse Egypte et aux débuts de l'occupation française.

La Revue Militaire *pense intéresser ses lecteurs en leur faisant connaître, dès aujourd'hui, le chapitre dans lequel le capitaine de la Jonquière étudie la bataille des Pyramides, qui porta le coup décisif à la domination des Mameluks.*

Pour permettre d'apprécier exactement les conditions dans lesquelles se livra cette bataille, il est utile de résumer rapidement les événements qui la précédèrent.

Parti de Malte, le 18 *juin* 1798, *Bonaparte arriva, le* 1er *juillet en vue d'Alexandrie. La frégate* la Junon, *qui l'avait précédé de vingt-quatre heures, pour prendre à son bord le consul de France, lui rapporta une nouvelle aussi grave qu'inattendue : Nelson, avec une escadre de* 14 *vaisseaux, avait paru devant Alexandrie le* 28 *juin ; apprenant que la flotte française ne s'était point montrée dans ces parages, il avait fait route, pour la chercher, vers les côtes de Caramanie.*

Cette nouvelle venait à l'encontre des prévisions de Bonaparte qui, d'après des renseignements antérieurs, croyait avoir plusieurs jours d'avance sur l'amiral anglais. Effectivement, celui-ci, après avoir longé les côtes d'Italie, n'avait pas encore passé le détroit de Messine au moment où la flotte française quittait les eaux de Malte. Mais, tandis que cette dernière se dirigeait sur Candie, pour redescendre ensuite vers la côte d'Egypte, Nelson suivait une route plus directe, passait, la nuit, à quelques lieues en arrière de la flotte française et, grâce à une rapidité de marche très remarquable, il arrivait avec quarante-huit heures d'avance à Alexandrie.

Quand il se croyait hors de l'atteinte immédiate des

Anglais, Bonaparte avait eu le projet d'occuper les villes d'Alexandrie et de Rosette, puis de débarquer le gros de l'armée à Damiette ; de là, il aurait marché sur le Caire en suivant la rive droite du Nil (1). *La récente apparition de Nelson rendait ce plan impraticable ; il suffirait de quelque nouvelle reçue en mer, pour faire revenir l'amiral anglais d'un jour à l'autre vers Alexandrie ; pareil retour, se produisant avant que le débarquement fût terminé, pouvait avoir des conséquences désastreuses.*

En conséquence, Bonaparte se décida à mettre toute l'armée à terre, le plus tôt possible, dans la baie du Marabout. Bien que la mer fût assez grosse, cette opération commença le soir même du 1er *juillet, et se poursuivit toute la nuit. Au point du jour, avec* 4,000 *hommes (des divisions Bon, Kleber et Menou) dont il disposait, Bonaparte se dirigea sur Alexandrie, sans chevaux, ni artillerie. La ville, attaquée sur trois points, vers* 9 *heures du matin, fut enlevée en deux heures. Le soir du* 2 *juillet, le débarquement des hommes et des chevaux était à peu près terminé ; celui du matériel ne s'acheva qu'ultérieurement quand les bâtiments des convois ou de l'escadre furent entrés dans le port d'Alexandrie ou dans la rade d'Aboukir.*

Pour se porter d'Alexandrie vers le Caire, deux routes s'offraient à Bonaparte. L'une (plus courte de 6 *lieues), traverse le désert, passe à Damanhour et rejoint, à El-Rahmanieh, le Nil, dont elle remonte ensuite la rive gauche. La seconde passe au bord de la mer, atteint Rosette, d'où elle suit le Nil et rejoint la précédente à El-Rahmanieh. Bonaparte fit choix de la première pour faire marcher le gros de l'armée* (4 *divisions, une partie*

---

(1) L'existence de ce projet primitif est établie d'une façon indiscutable, par le témoignage de Kleber et surtout celui de Sulkowski, aide de camp de Bonaparte. L'auteur cite encore plusieurs autres documents qui ne laissent pas de doute à cet égard.

de la cavalerie, etc.); il dirigea, par Rosette, une seule division avec une colonne, dite de réserve, composée d'artilleurs, de sapeurs, de cavaliers démontés. Une flottille devait pénétrer par la bouche de Rosette et remonter le Nil, à hauteur de l'armée; les généraux Kleber et Menou, blessés à l'assaut du 1er juillet, reçurent le commandement des villes d'Alexandrie et de Rosette, où Bonaparte laissa de petites garnisons et les dépôts des corps.

Après des marches que la chaleur et la privation d'eau rendirent fort pénibles, les premiers éléments de l'armée atteignirent El-Rahmanieh le 10 juillet. Un repos de quarante-huit heures fut accordé aux troupes de façon à assurer la concentration de toutes les divisions, avant de prendre la route du Caire.

Ces premières journées n'avaient été marquées que par des escarmouches contre de faibles détachements d'Arabes et de Mameluks. Le 13 juillet, eut lieu le combat de Chobrakhit, livré contre Mourad-Bey qui, avec 4,000 hommes de cavalerie et une flottille assez bien armée, essaya vainement de barrer la route aux Français.

Après cette affaire, l'armée reprit sa marche, qui ne devait plus être inquiétée avant l'arrivée aux abords du Caire. Les étapes successives du quartier général furent Chabour (14 juillet), Koum-Cherik (15 juillet), Alqam (16 juillet), Abou-Nochabeh (17 juillet), Wardan (18 et 19 juillet), Omm-Dinar (20 juillet). Pendant ces marches, les divisions Desaix et Reynier formaient l'avant-garde: elles étaient poussées, chaque jour, à quelques kilomètres en avant du quartier général, qui marchait ordinairement avec les divisions Bon et Vial; la division Dugua était maintenue un peu en arrière (1).

Le séjour à Wardan et dans les villages voisins eut pour

(1) Les généraux Vial et Dugua avaient remplacé les généraux Menou et Kleber dans le commandement de leurs divisions.

objet d'assurer aux troupes un repos nécessaire après une semaine de marches fatigantes et de prendre certaines dispositions en vue du combat décisif à livrer avant d'atteindre le Caire (1).

Les conditions dans lesquelles les Mameluks allaient recevoir ce combat, sont ainsi exposées par l'historien arabe Abdurrhaman (2) :

Cette nouvelle (*de la défaite de Chobrakhit*) redoubla la terreur du peuple; Ibrahim-Bey monta à cheval, se rendit à Boulak, fit mander le pacha, les ulémas et les grands. On tint conseil et on résolut d'élever des batteries depuis Boulak jusqu'à Chobra. Ibrahim-Bey et le pacha devaient avoir le commandement des troupes; les ulémas qui étaient restés dans cet endroit, après s'être séparés de Mourad-Bey lorsqu'il marcha au-devant des Français, se réunissaient tous les jours dans la mosquée d'El-Azhar et y lisaient la prière de Boukhari et d'autres prières; les cheiks des pauvres d'Ahmédié, de Rufaié, de Behramié, de Kadrié, de Sadié, les autres cheiks et tous ceux qui pouvaient donner des conseils, se rassemblaient dans la mosquée d'El-Azhar et y faisaient des prières ainsi que les maîtres d'école et les enfants, en invoquant le nom du Prophète.

Le lundi, parut Mourad-Bey à Embabeh ; il commença à y élever des retranchements jusqu'à Bechtil et y resta ainsi que tout son monde. Mourad-Bey fit venir les grands bâtiments et les petits qu'il avait fait faire à Gizeh et les fit placer sur le rivage d'Embabeh. La rive orientale et l'occidentale étaient pleines d'artillerie et de troupes; malgré tous ces préparatifs, la peur était dans le cœur des princes. Ils cachaient leurs richesses dans des endroits que personne ne pouvait connaître; ils en envoyèrent une partie au pays de Riaf. Ils eurent soin de se faire préparer des montures pour assurer leur fuite en cas de revers. Toutes ces précautions augmentèrent la terreur des habitants; on arrêta ceux qui voulaient s'enfuir; si l'on n'eût pas agi ainsi, personne ne serait resté au Caire.

Le mardi, on invita au son de la trompe tout le peuple à se rendre

---

(1) L'ordre du jour de l'armée du 18 juillet, porte : « Les généraux de division donneront les ordres pour que les armes soient nettoyées et en bon état. Le général d'artillerie prendra les mesures pour que le parc d'artillerie soit réparé ».

(2) *Journal d'Abdurrhaman Gabarti*, traduit de l'arabe par Alexandre Cardin.

aux retranchements ; à chaque instant on renouvelait cette invitation : les boutiques furent fermées et l'on se rendit à Boulak ; tous les artisans se réunirent et dressèrent des tentes ; on leur distribua des vivres. Tous les habitants firent des sacrifices en argent et en effets pour la défense de la ville, mais les circonstances ne les favorisèrent pas.....

Quelques raïas se rendirent sous les tentes, les autres restèrent cachés dans les maisons ; enfin, tous les hommes qui étaient au Caire se rendirent à Boulak et y restèrent depuis le moment où Ibrahim-Bey vint y établir son camp jusqu'à la déroute. Les pauvres, qui n'avaient pas d'endroit pour demeurer, allaient passer la nuit chez eux et revenaient le matin.

Ibrahim-Bey envoya chez les Arabes voisins du Caire et leur ordonna de se mettre en avant-garde à Chobra. Mourad-Bey rassembla aussi un grand nombre d'Arabes de Bahira, de Gizeh, de Saïd, de Habaraïat, de Néflat, et les enfants d'Ali, d'Inadi, etc. Chaque jour leur nombre augmentait. Le pauvre souffrait beaucoup et priait les grands de lui donner des vivres.

Le pays de Riaf était en proie à la guerre civile; ils se battaient entre eux, pillaient les Arabes des environs et attaquaient les villages ; enfin l'Égypte, depuis un bout jusqu'à l'autre, était dans la terreur ; il n'y avait que meurtres et brigandages. Les princes firent saisir les négociants européens ; on en emprisonna quelques-uns au château et d'autres dans les maisons des grands ; on fit des visites dans les maisons européennes, on s'empara des armes qui s'y trouvaient; on en agit de même envers les chrétiens de Damas, les Coptes et les Grecs; on assaillit les églises et les monastères pour y chercher les armes. On voulait tuer tous les chrétiens et les juifs; si les grands n'avaient interposé leur autorité, aucun n'aurait échappé.

Chaque jour, on apprenait que les Français approchaient du Caire et personne n'était d'accord sur les dispositions qu'on devait prendre. On ne savait de quel côté l'ennemi arrivait ; les uns disaient : il viendra par la rive occidentale ; d'autres par la rive orientale ; d'autres enfin pensaient qu'il pouvait venir des deux côtés. Cependant, aucun des chefs de l'armée n'avait assez de présence d'esprit pour envoyer des espions ou un corps avancé pour connaître la marche des Français. Ibrahim-Bey et Mourad-Bey se contentèrent de rassembler leur armée et d'attendre l'ennemi, n'ayant nulle part de forteresse ni de retranchement. Ainsi, par cette mauvaise disposition, ils négligèrent de faire observer l'ennemi.

Le vendredi, 6 de safar, les Français arrivèrent à Djissir-Assouad. Le samedi matin, l'armée s'étendit à Omm-Dinar. Alors on donna l'alarme partout. Les habitants des villages voisins accoururent et se rendirent au camp. Mais les troupes n'avaient point de confiance en

leurs forces, aucune disposition n'avait été faite. Tout cela provenait de la hauteur, de l'orgueil et de l'égoïsme des chefs; ils avaient du mépris pour tout ce qui était plus petit qu'eux : aussi méprisèrent-ils les Français. Leur ignorance les endormit, ils ne se réveillèrent que pour fuir.

Les forces des deux armées peuvent être évaluées de la manière suivante :

Bonaparte avait emmené de France 38,000 *hommes, y compris le personnel des services, les charretiers d'artillerie, etc. Il avait laissé à Malte une garnison de* 4,000 *hommes. En partant d'Alexandrie, il avait laissé derrière lui* 7,500 *hommes dans cette ville et à Rosette. Enfin, la colonne de réserve, forte d'environ* 2,000 *hommes, avait passé sur la rive droite du Nil après le combat de Chobrakhit; elle était, le* 21 *juillet, à la pointe du Delta, à hauteur de la flottille. Bonaparte disposait donc de* 25,000 *hommes; faute de chevaux, la cavalerie ne comptait que quelques pelotons montés; l'artillerie, une vingtaine de pièces attelées.*

L'ennemi comprenait d'abord une masse de 6,000 *à* 7,000 *Mameluks, établis au sud-ouest d'Embabeh, sous le commandement de Mourad-Bey; les retranchements du village étaient défendus par* 10 *à* 12,000 *hommes à pied; ils étaient garnis d'une quarantaine de médiocres canons. Ce furent les seules troupes qui prirent réellement part à la bataille. Il y avait, à la gauche des Mameluks, des bandes de cavaliers arabes, en nombre difficile à préciser, qui n'intervinrent pas. Il en fut de même des* 2,000 *Mameluks et des* 10,000 *hommes à pied qu'Ibrahim-Bey commandait sur la rive droite du Nil.*

JOURNÉE DU 21 JUILLET 1798.

Bonaparte allait profiter de ce désarroi général dans lequel ses premiers succès avaient jeté l'ennemi. Toutefois, comme il n'avait plus été en contact avec celui-ci depuis le combat de Chobrakhit, il ignorait ses

mouvements et ses dispositions de défense; à défaut de cavalerie, il n'avait pu obtenir, par le moyen d'espions, que des renseignements vagues et peu nombreux. A ce propos, Sulkowski compare la progression de l'armée en Égypte à celle d'une masse qui se fait jour à travers un corps élastique, lequel se referme aussitôt après son passage.

Rien n'était à nous, ajoute-t-il, que ce qui se trouvait à la portée de nos armes; l'espace qui suivait était occupé par les Arabes et les habitants. L'on ignorait également la position de l'ennemi, les nouvelles indispensables sans lesquelles l'on ne peut fixer aucun mouvement avec certitude du succès.

Il importait cependant de savoir si l'ennemi attendrait l'attaque sur la rive gauche du Nil ou se retirerait sur la rive opposée. Cette dernière disposition lui aurait permis de disputer avantageusement le passage du Nil, grâce à la supériorité de sa flottille et à la mobilité de sa cavalerie, susceptible de se porter rapidement contre les premières fractions qui auraient franchi le fleuve (1).

Ces dispositions mêmes, fait observer Sulkowski, étaient si simples, si fort à la portée de l'homme le moins versé dans l'art militaire, qu'il n'était à supposer que l'orgueil ou l'ineptie turque en fît prendre de différentes.

Ce fut seulement à Omm-Dinar que Bonaparte reçut quelques renseignements sur les intentions de l'ennemi.

Nous eûmes dans ce village, quelques nouvelles incertaines qui s'accordaient à dire que les Mameluks avaient résolu de nous livrer bataille en avant du Caire, sur la rive gauche du fleuve, et que, pour conserver un point d'appui avec la capitale, ils avaient fortifié un village nommé Embabeh, là où se tenaient ordinairement les marchés.

(1) Sulkowski signale l'insuffisance des moyens de passage dont disposait l'armée française. Elle n'avait qu'un petit nombre de barques; elle manquait aussi de personnel connaissant la manœuvre des bateaux. On avait songé à l'emploi de radeaux pour le transport de l'artillerie et du matériel; mais le bois de palmier, le seul dont on disposât, se prêtait fort mal à la construction des radeaux.

Quelque [(1)?] que fût cet avis, l'orgueil et l'ignorance de tous les éléments de l'art de la guerre nous l'eussent déjà rendu croyable, lorsqu'une autre circonstance sembla nous le confirmer : c'est la zizanie qui existait entre Ibrahim et Mourad ; leurs troupes n'avaient pas voulu se joindre; ils s'accusaient les uns de lâcheté, les autres de trahison ; et, restant chacun sur leur territoire, ils ne songèrent en aucune manière à un concert nécessaire pour vaincre l'ennemi commun, mais seulement aux préparatifs partiels [de résistance?] (2).

Bonaparte résolut aussitôt d'attaquer l'ennemi; et, comme la distance à franchir était de 6 lieues environ, dans des conditions de marche difficiles, il partit d'Omm-Dinar à 2 heures du matin, avec le gros de ses forces (3) ; puis quand il eut rejoint les divisions Desaix et Reynier (4), celles-ci se mirent en route à leur tour, continuant à remplir leur rôle habituel d'avant-garde. Au bout d'une marche de 12 heures, signalée seulement par quelques escarmouches, l'armée arrivait en présence de la position ennemie; alors s'engageait la bataille qui devait briser la domination des Mameluks.

Nous allons reproduire la relation de cette journée, telle que Berthier l'adressa au Ministre de la guerre, le

---

(1) Quelques mots illisibles.

(2) *Notes* de Sulkowski.

(3) En présence de l'ennemi, l'armée se formait en carrés, dont la progression était forcément ralentie par les accidents du sol. Ce dispositif avait été adopté par Bonaparte, comme le plus propre à résister aux attaques de la cavalerie; mais la contre-partie de cet avantage était la difficulté de marche. Sulkowski fait remarquer à propos de ces carrés : « Chaque sinuosité du terrain les rallonge ou les resserre ; l'artillerie les embarrasse; les équipages les encombrent. Pour peu que les soldats soient fatigués, ils s'abandonnent, se pressent, se heurtent, et une poussière épouvantable, concentrée dans un espace étroit où l'air ne peut pas circuler, leur ôte la vue et leur gêne la respiration. Plusieurs longues marches, entassés de cette manière, devenaient un supplice qui bientôt eût privé de leurs facultés physiques ceux qui auraient voulu s'y dévouer ».

(4) Ces deux divisions avaient été poussées le 20 juillet, jusqu'à El-Qoreitaïn, à 8 kilomètres en amont d'Omm-Dinar.

6 thermidor (24 juillet) (1); la version arabe nous sera ensuite fournie par le *Journal d'Abdurrahman ;* enfin nous compléterons ces renseignements au moyen de rapports plus détaillés ou de journaux de marche concernant les divisions françaises.

EXTRAIT DU RAPPORT DE BERTHIER AU MINISTRE DE LA GUERRE.

. . . .

Arrivé à cette position (d'*Omm-Dinar*), le général en chef fut instruit que les Mameluks s'étaient retranchés au village d'Embabeh, à hauteur du Caire (2) et tenaient la plaine avec un corps d'environ 6,000 hommes de cavalerie, tant Arabes que Mameluks.

Il apprit également que l'ennemi était dans l'intention de faire résistance. Le séjour de Wardan avait été employé à réparer l'artillerie et à nettoyer les armes.

Le 3, à 2 heures du matin, notre armée se mit en marche, la division Desaix formant l'avant-garde comme à l'ordinaire. Au jour, elle eut connaissance d'un corps d'environ 500 Mameluks, qui se replièrent à mesure que l'amée s'avançait.

Vers les 4 heures après midi (3), l'armée française arriva, sans s'être arrêtée, aux villages de Waraq-el-Hader et de Bechtil, à une demi-lieue d'Embabeh, où nous aperçûmes le camp retranché de l'ennemi et une partie de sa cavalerie dans la plaine.

Le général en chef avait formé son ordre de bataille à peu près comme dans la journée du 25, de manière cependant à présenter plus de feu à l'ennemi; il fit reprendre haleine aux troupes pendant le temps qu'il envoyait ses ordres pour attaquer.

---

(1) Nous avons reproduit ce rapport de préférence à celui que Bonaparte adressait le même jour au Directoire, et qui figure dans la *Correspondance de Napoléon* (n° 2834). Nous avons simplement indiqué en note les divergences les plus notables qui existent entre ces deux documents.

(2) « J'appris... qu'ils avaient garni leurs retranchements de plus de 60 pièces de canon. » (*Bonaparte au Directoire.*)

(3) « A deux heures après-midi. » (*Bonaparte au Directoire.*) « Vers les deux heures» (*Agenda de Malus,* Souvenirs de l'expédition d'Egypte. Paris, Champion, 1892). Dans sa *Relation*, imprimée en l'an VIII, Berthier porte l'indication de 2 heures, qui est exacte. Les *Campagnes d'Egypte et de Syrie,* dictées à Sainte-Hélène par Napoléon, portent qu'à 9 heures on découvrit la ligne de bataille de l'ennemi.

La division du général Desaix tenait la droite de l'armée ; suivait celle du général Reynier. La division Kleber, commandée par le général Dugua, était au centre ; suivait celle du général Menou, commandée par le général Vial ; et enfin celle du général Bon formait la gauche de l'armée et était appuyée au Nil.

Les Mameluks prévinrent les mouvements ordonnés pour les attaquer.

La moitié de leur cavalerie se porta sur les divisions Reynier et Desaix, qu'ils chargèrent avec impétuosité. Mais ces divisions n'ayant fait usage de leur feu qu'à demi-portée, et ayant présenté un rempart de baïonnettes impénétrable, les Mameluks se retirèrent en désordre après avoir laissé près de 300 hommes sur le champ de bataille.

En même temps que l'ennemi exécutait cette charge, le général en chef, qui était à la division du centre, suivait le mouvement des divisions Bon et Menou qui exécutaient l'ordre d'attaquer les retranchements d'Embabeh, défendus par environ 40 mauvaises pièces d'artillerie, soutenues par l'autre moitié de la cavalerie des Mameluks (1).

Les divisions commandées par les généraux Bon et Vial détachèrent quelques corps pour se porter rapidement aux retranchements, en même temps qu'un autre corps tournait le village en profitant d'un fossé qui, en même temps qu'il masquait le mouvement, mettait ce corps en sûreté.

Les Français déployèrent dans cette attaque cette valeur inconnue à l'Afrique. Ces corps détachés furent chargés et repoussèrent la cavalerie. Les retranchements furent emportés et environ 1500 hommes de cavalerie ennemie, tournés et ne pouvant fuir, ont été massacrés ou jetés dans le Nil où ils se sont noyés (2).

---

(1) « Dès l'instant que les généraux Vial et Bon furent à portée, ils ordonnèrent aux 1re et 3e divisions de chaque bataillon de se ranger en colonnes d'attaque, tandis que les 2e et 4e conservaient leur même position, formant toujours le bataillon carré, qui ne se trouvait plus que sur trois de hauteur, et s'avançaient pour soutenir les colonnes d'attaque. » (*Bonaparte au Directoire.*)

(2). « Les Mameluks, en fuite, se précipitèrent en foule sur leur gauche ; mais le général Vial y était en position ; un bataillon de carabiniers, sous le feu duquel ils étaient obligés de passer à cinq pas, en fit une boucherie effroyable ; un très grand nombre se jeta dans le Nil et s'y noya. » (*Bonaparte au Directoire.*) Voir *Journal de Detroye :* « Le Nil, depuis le Ventre-de-la-Vache jusqu'à Boulak, est couvert de cadavres, les uns blancs, les autres noirs, ceux-là verts et bleus par corruption : j'en ai compté plus de 160. Ces cadavres gonflés et pourris, font sur l'œil et sur l'odorat un effet également désagréable. Les gens du pays

Le brave Rampon commandait l'attaque des retranchements, ainsi que le général Marmont.

40 pièces de canon sont restées en notre pouvoir, le camp des Mameluks, plus de 400 chameaux chargés (1).

Il n'était pas un seul Mameluk qui ne fût monté sur un cheval superbe et richement équipé. Ils étaient couverts des plus belles armures et avaient leurs bourses remplies d'or (2). Nos braves ont été amplement dédommagés des fatigues qu'ils avaient éprouvées.

Nous avons poursuivi l'armée jusqu'au delà de Gizeh, où nous sommes arrivés à 9 heures du soir, après avoir marché 18 heures; le quartier général a été établi dans la maison de Mourad-Bey, qui fuit dans la haute Égypte.

Quoique l'ennemi ait brûlé une partie de ses bâtiments de guerre, il nous en reste encore beaucoup.

Le 4, la ville du Caire est venue se rendre à l'armée française qui, dans ce moment, a soustrait l'Égypte au despotisme des Mameluks.

Ibrahim-Bey a fui dans la nuit du 3 au 4, avec le reste des Mameluks qui étaient sur la rive droite du Nil. Le peuple s'est porté aux maisons des beys qu'il a brûlées ou pillées.

Le 5, on n'avait pas encore de nouvelles de notre flottille, dont nous étions très inquiets. Elle arriva à 6 heures du soir. Le chef de division Perrée était monté sur une chaloupe canonnière, ayant laissé en arrière le chebec et les galères, qui n'avaient pu remonter faute d'eau. Cette flottille a constamment navigué, attaquée par les Arabes sur les rives droite et gauche du Nil (3).

. . . .

L'armée, dans la marche qu'elle a faite sur le Caire, a essuyé des

---

ne se les disputent pas moins pour arracher quelques misérables lambeaux dont ils sont couverts ». Ces lignes sont datées du 6 thermidor, journée pendant laquelle Detroye remonta le Nil, du Ventre-de-la-Vache jusqu'à Boulak. Detroye était chef d'état-major du génie de l'armée; il était à bord de la flottille.

(1) « 50 pièces d'artillerie..... J'évalue la perte des Mameluks à 2,000 hommes de cavalerie d'élite. Une grande partie des beys a été blessée ou tuée; Mourad-Bey a été blessé à la joue. » (*Bonaparte au Directoire.*)

(2) « Il n'y a pas un d'entre eux sur lequel nos soldats n'aient trouvé trois, quatre ou cinq cents louis d'or. » (*Bonaparte au Directoire.*)

(3) Berthier fait ici mention de l'attaque, par les habitants de Koum-Cherik, de la chaloupe canonnière portant l'ordonnateur Sucy.

El Qattara
El Qachich
El Kazan
Nouaïe
El Haçanieh
طلنان

chaleurs excessives et des fatigues au-dessus de toute expression. Elle n'a vécu que de viandes, de fèves et de melons d'eau. L'eau salutaire du Nil apaisait sa soif ardente et procurait chaque jour un bain nécessaire.

Nous traversions des villages abandonnés, entourés de tas de blés, mais sans aucuns moyens pour les faire réduire en farine. L'armée a été 17 jours sans pain. Le soldat se porte bien; il jouit du fruit de ses peines. Nous avons à regretter quelques hommes morts de fatigue; quelques autres que leur imprudence a fait assassiner par les Arabes.

Quant à la bataille du 3, elle nous coûte 120 blessés et 20 hommes tués.

Le général en chef fait des dispositions pour porter des troupes sur Damiette, Suez et le Fayoum.

. . . .

BERTHIER.

EXTRAIT DU JOURNAL D'ABDUHRRAHMAN.

. . . .

On pensait que les Français viendraient des deux côtés à la fois. Cette nouvelle sortit du camp d'Ibrahim-Bey.

Cependant les Français arrivèrent par la rive occidentale. Lorsqu'ils parurent, un corps de l'armée de la rive occidentale monta à cheval et s'avança du côté d'Embabeh. Ils rencontrèrent l'avant-garde française et la chargèrent. Les Français ripostèrent par un feu de file. Cette cavalerie se replia du côté des retranchements, en laissant morts sur la place Eïoud-Bey (defterdar), Abdallah, Kiachef-Djurf et un assez grand nombre de kiachefs de Mohammed-Bey-el-Elfi et de ses Mameluks.

Une colonne française, composée d'environ 6,000 hommes, les suivit; elle était commandée par Desaix, qui ensuite fut gouverneur du Saïd quand ils se furent emparés de l'Égypte. Bonaparte ne vit pas ce combat parce qu'il était trop loin de la colonne; il n'arriva que lorsque la déroute était complète.

La colonne approcha des retranchements de Mourad-Bey; on tira des coups de canon des deux côtés; on en tira aussi de dessus l'eau. L'armée occidentale, qui était derrière les retranchements, reçut un renfort d'Arnaoutes venus de Damiette par Embabeh et le combat commença à coups de fusils et de canons.

L'armée orientale, entendant et voyant le combat engagé, commença à pousser des cris..... Ils croyaient que, pour vaincre, il ne s'agissait que de crier. Les gens d'esprit ordonnaient de se taire et disaient que le Prophète et ses disciples se battaient avec le sabre et l'épée et non avec des cris et des aboiements comme des chiens; mais on ne les écoutait pas.....

Un grand nombre de princes et de soldats de l'armée orientale montèrent sur des bateaux pour passer de l'autre côté ; parmi eux était Ibrahim-Bey. Il y eut une foule extrême au lieu de l'embarquement. A leur arrivée à l'autre bord, la déroute était complète dans l'armée occidentale : le vent était très fort et le fleuve était gros. Le sable, élevé par le vent, frappait au visage des Égyptiens : personne ne pouvait ouvrir les yeux ; le vent venait du côté de l'ennemi ; c'est ce qui causa en grande partie la déroute.

La colonne s'avança sur les retranchements de Mourad-Bey, se divisa en deux corps, suivant leur manière de combattre et prit la garde du retranchement entre deux feux ; alors les tambours battirent la charge, il y eut un feu de file de canons et de fusils. Le vent s'accrut, la poussière s'éleva, la fumée de la poudre apporta la nuit au monde..... On crut que la terre tremblait et que les cieux s'écroulaient. Le combat dura ainsi environ trois quarts d'heure. La déroute se mit dans l'armée occidentale.....

Mourad-Bey s'enfuit avec les siens à Gizeh..... Suleyman-Bey, que l'on connaît sous le nom d'Aga, et son frère, Ibrahim-Bey, se jetèrent dans le fleuve pour se sauver. Suleyman-Bey se sauva ; Ibrahim-Bey le jeune se noya ; il était gendre d'Ibrahim-Bey le Grand.

. . . .

Pendant la nuit un grand nombre de personnes sortirent du Caire ; quelques-uns avec leur famille, d'autres tout seuls. Personne ne pensait à son voisin, ni à son père, ni à son frère. Les grands partaient, se dirigeant quelques-uns du côté de Saïd et la plupart du côté de l'Orient. Il ne resta au Caire que ceux qui ne pouvaient marcher ou qui avaient la mort sous les yeux.

. . . .

..... Les grands, les officiers des janissaires, les chefs des chérifs et les cheiks sortirent de la ville pendant la nuit..... On manquait tellement de montures qu'un âne boiteux ou un cheval maigre se vendait le triple de leur valeur..... Ceux qui avaient le moyen de se procurer des montures faisaient monter leurs femmes et leurs filles et marchaient devant elles. La plupart des femmes, à pied, portant leurs enfants sur leurs épaules, pleuraient dans l'obscurité.

. . . .

Le lundi, le bas peuple pilla la maison d'Ibrahim-Bey et celle de Mourad-Bey ; après on y mit le feu. On pilla beaucoup d'autres maisons de princes et on vendit les meubles à vil prix.

Le mardi, 10 de safar, les Français entrèrent au Caire. Bonaparte occupa la maison de Mohammed-Bey-el-Elfi, au quartier dit Esbekieh...

... Il n'entra avec lui au Caire que peu de soldats. Ils marchaient dans les rues sans armes et n'inquiétaient personne ; ils riaient avec le

peuple et achetaient ce dont ils avaient besoin à un très haut prix..... Le peuple eut de la confiance en eux, leur vendit des petits pains et toutes sortes de vivres: on ouvrit les boutiques.....

DIVISION DESAIX (1).

Le 3 thermidor, à la pointe du jour, la division quitta la position d'El-Qoreitaïn et, continuant de faire l'avant-garde, elle marchait, suivie de toute l'armée, vers Gizeh, à peu près parallèlement au cours du Nil. A une demi-lieue de là, on commença à apercevoir un détachement nombreux de cavalerie, qui paraissait être l'avant-garde des Mameluks. Ce corps ne chercha point à s'engager avec nous; il était toujours occupé à nous observer et à nous éviter. En allant toujours de la même manière, pendant plus de cinq heures, on arriva au village de Bechtil, d'où l'on aperçut facilement le camp de l'armée ennemie à un quart de lieue de là, en avant du village d'Embabeh. On apercevait également leur flottille, qui était sur le fleuve.

La division s'arrêta au village de Bechtil, pour observer l'ennemi et attendre des ordres du quartier général, qui était en arrière. Il y avait une heure que l'on était dans cette position lorsqu'on s'aperçut d'un mouvement général dans le camp de Mourad-Bey. On vit bientôt que ce mouvement avait pour but de se former et de marcher sur nous. Les soldats étaient répandus autour des citernes et dans le village. On rappela et on se forma précipitamment. Voici quelles étaient les dispositions de notre division. Elle formait un carré dont le côté, qui faisait face au camp ennemi, était composé de la 61e demi-brigade sur six hommes de hauteur; le côté opposé, et qui regardait le village, étail formé par la 88e demi-brigade sur six hommes également; les deux autres étaient formés par la 21e d'infanterie légère sur trois hommes seulement. La cavalerie, peu nombreuse, était dans le centre, ainsi que tous les équipages. L'artillerie était sur les angles du carré. On avait jeté dans le village les canonniers, les dragons à pied et les sapeurs formés de cette manière. Nous avions le côté de la 88e et un de la 21e regardant le village, dont ils étaient éloignés d'environ 30 toises; le côté de la 61e était vis-à-vis une digue, qui en était éloignée de 10 à 12 toises; l'autre côté faisait face à la division Reynier, distante d'à peu près 40 à 50 toises (2).

---

(1) Ce rapport, sans indication de destinataire ni de signature, a été écrit par le capitaine du génie Garbé, attaché à la division Desaix. Cette division comprenait la 21e demi-brigade d'infanterie légère, les 61e et 88e de ligne.

(2) Voir lettre de Garbé à Caffarelli (camp d'Abou-Seifeni, 13 ther-

A peine était-on formé, qu'on vit les Mameluks arriver sur nous. avec l'air des hommes qui viennent engager un combat. Ils pensaient, en effet, nous rompre du premier abord. Leur charge avait paru se diriger sur le centre de l'armée. Mais, quand ils furent à moitié chemin, ils tournèrent tout à coup sur leur gauche et vinrent sur la division du général Desaix. Ils se divisèrent en deux parties : l'une vint passer entre les deux divisions Desaix et Reynier; il en resta plus de trente étendus dans l'intervalle de ces divisions, et plusieurs blessés furent enlevés aussitôt. L'autre partie vint se jeter sur la digue, qui était près de notre carré; mais, ayant été accueillie par un feu bien nourri de mousqueterie et d'artillerie, ils se rejetèrent sur le village, qu'ils tentèrent inutilement d'enlever. Il s'engagea aussitôt dans ce village une fusillade terrible. Ceux qui le défendaient s'y battirent avec la plus grande bravoure. Ils revinrent bientôt après avoir occupé une petite mosquée qui était sur la droite du carré. On s'attendait à une seconde charge; mais, quand ils virent le village d'Embabeh enlevé par nos troupes, et les Mameluks qui le défendaient prendre la fuite, ils se réunirent à eux et prirent le chemin des Pyramides.

Le peu de temps qu'on avait eu pour se mettre en bataille n'avait point permis d'occuper la digue qui était en avant de notre position. Il eût été avantageux d'y placer l'artillerie et une partie de la division.

Extraits du journal de Savary (1).

.....De bon matin, arrive le général en chef, avec les autres divisions. Nous partons aussitôt. A peine avons-nous fait une demi-lieue que nous rencontrons les Mameluks.

---

midor, 31 juillet) : « ..... On forma le carré avec tant de précipitation qu'on ne put se porter sur la petite hauteur qui était en avant et qu'il eût été si avantageux d'occuper, surtout pour l'artillerie. Cependant, la cavalerie des Mameluks accourait à toute bride, sans trop observer de tenue militaire, mais paraissant bien décidée de venir enfoncer nos rangs. La troupe se trouva bien rangée et prête à recevoir l'ennemi. Il se divisa bientôt en trois colonnes : une se dirigeait sur notre droite, près du village; la seconde sur notre gauche et la troisième sur la gauche du général Reynier. Quand il fut à bonne portée de fusil, un feu roulant de mousqueterie et d'artillerie arrêta sa fougue. Cependant, un détachement passa entre la division Desaix et la division Reynier, et laissa une vingtaine de morts sur le champ de bataille. Un d'eux passa même entre une pièce d'artillerie légère et son avant-train..... »

(1) Aide de camp du général Desaix.

L'on fait halte. L'on se met en carré et l'on marche ainsi : le général Desaix à la droite, le général Reynier, Bon, Dugua et Vial.

L'on se met en mouvement tambour battant et l'on marche en ordre aux ennemis, ayant devant soi des petits pelotons de tirailleurs qui ne tardent pas à fusiller.

Ils font des feux de pelotons; les Mameluks se retirent pas à pas. On fait une grand'halte à la moitié de la journée.....

Pendant cette halte, le général en chef envoie l'ordre de se mettre en marche et de se diriger à droite.

L'on part et l'on marche dans le même ordre.

Vers les 3 ou 4 heures du soir, l'on arrive à un grand et superbe village. Nous le longeons, en le laissant à notre droite : le contour n'était qu'un jardin immense.

Nous allons nous placer en avant de ce village, dans un angle rentrant formé par deux jardins. La division Reynier était à notre gauche, nous débordant un peu.

L'on fait halte dans cette position. Les soldats se répandent dans les jardins pour y cueillir du raisin et des grenades, puiser de l'eau aux citernes.

Il n'y avait presque plus de soldats dans les rangs, lorsque l'on vit d'extrêmement loin une troupe de cavalerie très nombreuse sortir des villages en avant de nous (1500 cavaliers), se former dans la plaine et venir à nous grand train (1).

---

(1) « Nous ne fûmes pas plus tôt établis que les Mameluks montent à cheval et viennent livrer la bataille. Ils partent comme l'éclair et arrivent comme la foudre. Ce furent nos divisions qui eurent la préférence. Ils nous chargent avec une impétuosité et une bravoure peu communes. Nos soldats, revenus de leur terreur panique, les reçoivent avec sang-froid, les arrêtent avec un feu bien nourri, et, dans cinq minutes, l'affaire est décidée.

« Je n'ai point vu, depuis que je fais la guerre, de charge poussée avec autant de vigueur et qui ait coûté à l'ennemi autant d'hommes. Le front des divisions était couvert de morts ; il en est même qui sont venus expirer dans les rangs.

« Lorsque la charge fut finie, l'ennemi se répandit dans le village, où beaucoup de soldats étaient allés chercher de l'eau. Ils nous y auraient fait du mal, si les dragons à pied qu'on avait envoyés chercher des chevaux ne s'y fussent pas trouvés pour protéger les hommes sans armes. Ils montèrent sur les baraques et tuèrent un grand nombre de Mameluks ; les autres furent obligés de sortir du village. » (*Journal de Belliard.*)

On crie aux armes; on bat le rappel. Les soldats, accoutumés aux alertes, obéissent mollement.

On court de toutes parts. Pendant ce temps, qui fut court, les Mameluks s'approchent (1).

Les derniers traînards n'étaient pas encore dans leurs rangs que le feu de file commence sur les Mameluks, qui étaient à 200 pas.

La division Reynier commença la première.

Aussitôt que les Mameluks eurent débordé le canal qui était devant nous, notre gauche fit feu.

Des Mameluks, malgré la vivacité de la fusillade, passèrent entre nos deux divisions.

Pour les arrêter, la droite du général Reynier et notre gauche firent feu; et, comme elles se débordaient, on se tua, de part et d'autre, 18 ou 20 hommes.

Les Mameluks, éloignés par le feu, passent sur la gauche du général Reynier, au nombre de 3 ou 400, et viennent se placer sur nos derrières, contre la muraille du jardin. Ils restèrent là un moment.

On fit cesser le feu et l'on fit placer un obusier et une pièce de canon sur nos derrières. On recommence le feu par derrière sur le groupe qui était près du jardin; il fuit à l'instant. Quelques-uns traversent le village et osent déboucher sur le front de la 88ᵉ, qui en tue plusieurs; d'autres font le tour et vont se fusiller avec les grenadiers placés dans les deux jardins qui étaient à notre droite.

Cette fusillade dura si longtemps que le général envoya un détachement de 300 hommes pour la faire finir.

Ce détachement fit le tour du village et rentra à la division au moment où l'on allait se mettre en marche.

Les soldats dépouillent les Mameluks morts (2).

On se met en marche, d'après un ordre du général en chef.

---

(1) « L'on avait envoyé un bataillon d'artillerie à pied, qu'il y avait à la division, et toute la cavalerie à pied dedans le village pour y prendre des chevaux. Ils y étaient encore lorsque ces Mameluks, en fuyant, le traversèrent; il y en eut quatre ou cinq de tués, mais ils firent bon effet, parce qu'ils fusillèrent de dessus les maisons et de dessus les terrasses.

« Plusieurs fuyards et traînards, voulant revenir du village au carré, furent fusillés par la 88ᵉ, qui faisait feu sur les Mameluks qui avaient traversé le village. » (*Notes de Savary.*)

(2) « A la bataille, les Mameluks ont perdu, d'après le dire des habitants, 6 ou 700 hommes. On en fit plusieurs prisonniers. »

(*Note de Savary.*)

Le général Desaix va à la division Dugua pour parler au général Bonaparte, qui y était. Il nous envoie à Gizeh.

Marche pénible et fatigante (1).

Ce jour-là, les troupes ont marché en carré, au son du tambour, pendant dix-huit heures.

Une pièce de canon casse et nous retarde. Nous arrivons à Gizeh à la nuit serrée.

Alerte en arrivant à Gizeh.

On se place derrière la muraille qui enveloppe la ville. La division Reynier était avec nous.

DIVISION REYNIER (2).

Le général Reynier au général en chef Bonaparte.

Gizeh, le 5 thermidor an VI (23 juillet 1798).

Je ne vous ai point fait, Général, de rapport particulier sur la charge que la cavalerie des Mameluks a faite avant-hier contre la division que je commande; de pareils combats, par masse, ne donnent pas lieu à des actions particulières; c'est par cette raison que je n'ai pu vous faire connaître ceux qui se sont le plus distingués et vous demander de l'avancement pour eux. Les 9e et 85e demi-brigades ont reçu la charge avec une égale fermeté, et, comme mon carré a été attaqué de tous côtés, elles ont soutenu les mêmes efforts. Les baïonnettes des 2mes bataillons de ces demi-brigades qui fermaient les côtés ont été également funestes aux Mameluks. Je n'ai pu connaître les officiers et soldats qui, dans les

---

(1) « Cette journée a été la plus fatigante que nous ayons eue; mais le soldat ne s'est pas plaint. La présence de l'ennemi lui donne de nouvelles forces, et la bataille lui fait oublier la fatigue lorsqu'il est vainqueur. Elle a coûté aux Mameluks environ 1000 hommes tués ou blessés, 30 ou 40 pièces de canon prises, tant au camp que sur les barques, plusieurs bateaux chargés de munitions et d'effets; plus l'arsenal de Mourad-Bey, qu'on a trouvé dans sa maison à Gizeh. De notre côté, nous n'avons eu que 30 hommes tués ou blessés dans toute l'armée.

« Nous avons été heureux de commander des troupes aguerries; autrement, il n'existerait pas beaucoup de Français en Égypte; et, si l'expédition eût été entreprise avec d'autres troupes et sans cavalerie, comme nous l'avons fait, il n'y a pas de doute qu'elle n'eût échoué. Mais les Français raisonnent; il n'est pas un soldat qui ne sentit qu'il travaillait pour lui, et que, de la bravoure de chacun, dépendait le salut de tous, dont ils faisaient nombre. » (*Journal de Belliard.*)

(2) Composée des 9e et 85e demi-brigades d'infanterie de ligne.

rangs, se sont les mieux conduits; cependant je vous prie d'accorder de l'avancement à deux officiers : le citoyen Seguenau, capitaine à la 85ᵉ demi-brigade, commandant le 2ᵉ bataillon en l'absence du chef qui est resté malade en France, m'a paru mériter le grade de chef de bataillon par sa conduite depuis que la 85ᵉ demi-brigade est sous mes ordres. Je vous prie de le nommer à ce grade; cela me paraît d'autant plus convenable que dans ce moment une partie des officiers de la 85ᵉ servent avec beaucoup de mollesse et que cet avancement accordé dans leur demi-brigade à celui qui sert bien pourra les ranimer. . . .

REYNIER.

DIVISION DUGUA (1).

Extrait du journal du chef de brigade Laugier.

Le 3, de très bon matin et aussitôt que la division se mit en marche, le général Murat, avec un dragon seul, ayant désiré aller jusqu'au point où il pourrait reconnaître l'ennemi, je le joignis, le suivis; nous poussâmes notre reconnaissance jusqu'à une portée de canon du camp des Mameluks; nous vîmes très distinctement leurs tentes, nous vîmes se mettre à cheval en bataille devant. Nous avancions encore lorsqu'une quarantaine d'entre eux partit de leur gauche et se dirigea vers nous; je proposai au général Murat de gagner un bois voisin au pas; j'espérais faire croire à l'ennemi, en allant ainsi doucement, que nous cherchions à l'attirer vers ce bois où notre troupe était masquée; cela réussit vraisemblablement, car ce détachement, arrivé à portée de fusil de nous, fit demi-tour et fut rejoindre un gros de Mameluks. Peu de temps après nous vîmes arriver les divisions Desaix et Reynier qui se formèrent sur le devant d'un bois, à droite; nous rejoignîmes notre division qui arriva enfin et se forma également adossée à un bois, parallèlement aux divisions Desaix et Reynier. Le général en chef y était à peine placé que l'ennemi commença son mouvement; il paraissait d'abord vouloir charger sur nous, mais il tourna à gauche en chemin et donna sur les deux autres divisions en face; à mesure qu'il les débordait, notre obusier achevait de les exterminer. Le général en chef resta constamment à notre division, d'où il voyait tout du plus grand sang-froid et envoyait ses ordres aux autres divisions..

Extrait du journal du général Damas.

Le 3, à 4 heures du matin, départ d'El-Rahâwi; ordre de suivre la division du général Bon. Le général Vial, en route, se plaça entre le général Bon et nous.

---

(1) Composée des 2ᵉ demi-brigade d'infanterie légère, 25ᵉ et 75ᵉ de ligne.

Arrivé à la hauteur de Gizeh, vis-à-vis le grand Caire, on voit l'ennemi. Disposition de l'armée en ordre de bataille, les divisions Desaix et Reynier à la droite, celle de Dugua au centre, et Vial et Bon à la gauche.

Les Mameluks, campés sur la rive gauche du Nil, vis-à-vis le Caire, présentent le combat; ils se jettent sur la droite, sont battus; leurs retranchements forcés sur la gauche. Ils sont mis en fuite vers la droite et culbutés dans le Nil, ou tués, sur la gauche. Ils perdirent, à ce qu'on croit, 1,200 hommes au moins (1).

Le soir, la division prit position au village de Boulak-Dakrour, le dos au Nil, Desaix, Reynier et Vial à sa gauche, et Bon à sa droite.

Nous restâmes à Boulak-Dakrour les 3 et 4.

DIVISION BON (2).

Rapport historique sur ce qui s'est passé le 3 thermidor à la division du général Bon (3).

La division est partie d'Omm-Dinar à 3 heures et demie du matin. Elle a marché en colonne jusqu'à 8 heures et s'est alors formée en bataillon carré.

La 32e occupait le front, la 4e sur les flancs, la 18e fermait le carré; la cavalerie et les équipages dans le centre; l'obusier et une pièce à la droite, deux à la gauche, une à chaque angle près la 18e.

La division s'est avancée entre deux villages, le Nil à sa gauche, la division Vial sur la droite, le général en chef près d'elle ou dans ses rangs.

La division étant à la position (3), on a entendu une légère fusillade

---

(1) Voir lettre de Damas à Kleber (Boulak, 9 thermidor, 27 juillet). « Nous avons eu combat le jour de notre arrivée sur le Nil, à la hauteur du Caire. Les Mameluks, qui avaient eu l'esprit de se placer sur la rive gauche du Nil, nous ont présenté le combat, et ils ont été rossés. Cette bataille se nomme celle des Pyramides. Ils ont perdu 7 ou 800 hommes, sans exagération aucune... Je désire bien savoir comment tu te portes, et quand tu seras en état de venir prendre le commandement de la division, qui est en de bien faibles mains. Tout le monde t'y désire, et chacun s'y relâche singulièrement du service... » (Lettre publiée dans la *Correspondance interceptée.*)

(2) Composée des 4e demi-brigade d'infanterie légère, 18e et 32e de ligne.

(3) Ce rapport, rédigé par le capitaine du génie Bertrand (qui plus tard accompagna Napoléon à Sainte-Hélène), est daté du 4 thermidor. Il est accompagné d'un croquis reproduit hors texte.

à la droite. La division a fait halte près d'un canal qu'elle a côtoyé ensuite, en s'avançant vers le village (4). Là, le général en chef est allé vers la droite de l'armée.

La division s'étant formée en avant du village, on y a laissé les bagages avec deux compagnies pour les garder.

Dans une courte harangue, le général Bon a rappelé aux troupes leur gloire passée et leur a fait sentir les avantages et la nécessité de la victoire. Puis la division a marché vers l'ennemi, toujours dépassée par la division Vial qui paraissait formée en colonne.

Une canonnade, suivie de quelques feux de file, s'est fait entendre à la droite.

L'ordre d'attaquer le village était arrivé vers les 2 heures; le général Rampon s'est avancé avec les carabiniers de la 4e, les grenadiers et les compagnies paires de la 32e, en tout 18 compagnies partagées en trois pelotons. Pour remplir les intervalles laissés par ces compagnies, on a dédoublé les divisions. La division Vial a aussi envoyé deux pelotons de grenadiers.

Alors l'ennemi a fait jouer l'artillerie de ses retranchements et d'un brick qui les flanquait et nous a tué quelques hommes dans la colonne; la nôtre a riposté. Après avoir fait essuyer à nos grenadiers un feu de canon et de fusil, l'ennemi est sorti de ses retranchements et les a chargés en queue. Le général Rampon a ordonné demi-tour au troisième rang, qui a fait feu dans le plus grand ordre et sans que l'ennemi ait jamais pu l'entamer. Il s'est retiré. Notre artillerie leur a lâché quelques coups de canon.

Depuis ce moment, la leur a cessé son feu, les grenadiers ont tourné les retranchements par la droite (6); la colonne avançait toujours en appuyant à droite. Les grenadiers se sont portés dans l'angle (7), puis sur le rivage (8), lorsque l'ennemi s'est jeté dans les barques, où ils en ont fusillé grand nombre; il s'est noyé là 5 ou 600 personnes.

Pendant ce temps, la division entrait avec ordre dans les retranchements. Le général Bon, avec la gauche, s'est avancé au rivage (9), où était une barque chargée d'ennemis et 200 hommes qui se précipitaient dans l'eau. La fusillade a été vive, presque aucun n'a échappé.

Pendant que le général Bon se portait à la gauche, le général Marmont, qui était à la droite, voyant le gros des ennemis fuir vers le haut du village, s'y est porté avec rapidité, a occupé, avec des chasseurs de la 4e, le passage extrêmement resserré qui se trouve là entre le village et le Nil. La retraite a été coupée aux fuyards, dont 3 ou 400 ont été tués à bout portant. 150 environ s'étaient échappés par là avant l'arrivée du général Marmont.

Le soir, notre canon a inquiété l'ennemi sur l'autre rive; il a mis le feu à un grand nombre de barques.

MIDES

sion Bon .

roquis a Vue

ndiquer les mouvements

a division commandée

le Général Bon.

La 4e a campé sur les flancs, la 18e et la 32e au centre, avec des postes sur le Nil et tout autour du village.

Presque partout les retranchements des ennemis n'étaient que des canaux, un peu approfondis, avec des embrasures et des passages pour les sorties.

Nous avons eu : 18 hommes tués, dont un officier;
83 blessés.
101

L'ennemi a laissé 40 bouches à feu, dont 5 pièces de 16, 1 mortier de 6 pouces, 5 à 6 obusiers, une douzaine de mauvais petits canons sans affûts, deux magasins à poudre, des munitions, etc.

L'ennemi a perdu : 1.000 hommes noyés;
600 tués.
1,600

100 chevaux tués, 400 chevaux pris;
30 chameaux tués, 300 pris avec bagages.

DIVISION VIAL.

Par suite du maintien à Alexandrie de la 69e de ligne, la division Vial ne comprenait que deux demi-brigades (22e d'infanterie légère et 13e de ligne). Son action fut intimement liée et subordonnée à celle de la division Bon; le rapport du capitaine Bertrand suffit (à défaut de document la concernant spécialement) pour faire connaître les mouvements qu'elle exécuta.

Dans la nuit qui suivit la bataille, une partie de la division Vial traversa le bras du Nil voisin de Gizeh et occupa l'île de Roudah; cette position était de nature à faciliter beaucoup le passage ultérieur du fleuve. L'armée ne devait, du reste, rencontrer aucune résistance dans cette entreprise. Tandis que Mourad-Bey se retirait vers la haute Égypte, Ibrahim prenait la route de Belbeis et de la Syrie avec le corps de 2,000 Mameluks qui était

resté sur la rive droite, spectateur immobile du combat livré autour d'Embabeh; il décidait le pacha d'Égypte à l'accompagner. Le Caire se trouvait ainsi sans défenseurs et sans gouvernement, et par conséquent dans l'impossibilité d'opposer quelque résistance à l'armée française.

D.

LA

GUERRE DE 1870-1871

Journée du 29 juillet.

(Suite et fin.)

GARDE IMPÉRIALE.

a) Journaux de marche.

Journal de marche de la Garde.

Le prince impérial visite le camp de Chambière; il est acclamé par les troupes, qui se portent en foule sur son passage.

Constitution de la Prévôté de la division de cavalerie.

Constitution de l'ambulance de la même division.

Un détachement du train des équipages militaires, 2e division de la 4e compagnie, rejoint la 2e division et est campé à la gauche du train d'artillerie de cette division.

DIVISION DELIGNY.

Journal de marche.

La division fait séjour au bivouac de Chambière, dans le polygone d'artillerie, où elle est arrivée la veille à 11 h. 1/2, venant de Pont-à-Mousson.

A 9 h. du matin, le prince impérial vient visiter le bivouac, où il est reçu avec acclamations.

Une proclamation de l'Empereur à l'armée du Rhin est lue à toutes les troupes rassemblées au bivouac.

M. le capitaine d'état-major Delphin est désigné pour faire partie de la commission de renseignements qui doit fonctionner au quartier général de la Garde.

M. Lejeune, sous-intendant militaire, vient remplacer son collègue M. Samson, dans les fonctions de sous-intendant militaire de la division.

Arrivée d'un maréchal des logis et de 11 hommes de gendarmerie, destinés à faire partie de la Prévôté de la division.

DIVISION PICARD.

Journal de marche.

La division est campée, depuis le 27, au polygone de Chambière, à Metz.

Un détachement du train des équipages de la Garde rejoint la division et est campé à la gauche du train d'artillerie.

b) Organisation et administration.

Le Ministre de la Guerre au général commandant les dépôts de la Garde :

Paris, 29 juillet.

Le Ministre de la guerre par intérim a l'honneur d'informer M. le général commandant les dépôts de la Garde impériale que des ordres sont donnés, à la date de ce jour, pour que les contingents ci-après, choisis parmi les militaires rappelés de la réserve, soient immédiatement dirigés par les voies ferrées sur les régiments de cavalerie de la Garde, savoir :

Carabiniers.

2e de cuirassiers	10 hommes.		
5e —	10 —		
7e —	13 —	53 hommes.	
8e —	10 —		
9e —	10 —		

Cuirassiers.

1er de cuirassiers........	10 hommes.		106 hommes.
2e —	10 —		
3e —	8 —		
4e —	12 —		
5e —	9 —		
6e —	12 —		
7e —	12 —		
8e —	11 —		
9e —	7 —		
10e —	15 —		

Dragons de l'Impératrice.

1er de dragons..........	10 hommes.	108 hommes.
2e —	15 —	
5e —	15 —	
7e —	12 —	
9e —	20 —	
10e —	16 —	
11e —	10 —	
12e —	10 —	

Lanciers de la Garde.

5e de lanciers...........	10 hommes.	20 hommes.
6e —	5 —	
7e —	5 —	

Chasseurs de la Garde.

7e de chasseurs.......... 30 hommes.

Guides.

1er de hussards.......... 30 hommes.

Les détachements des 7e de chasseurs et 1er de hussards seront conduits à destination par un sous-officier qui rétrogradera sur son corps.

Le chef d'escadron de Starnor, chef d'état-major des dépôts de la Garde impériale, au général Dauvergne, chef d'état-major de la Garde, à Metz :

Paris, 29 juillet (n° 5).

M. le général commandant les dépôts a reçu hier, à 8 heures du soir, l'ordre de mettre en route aujourd'hui pour Metz 850 hommes des différents corps de la Garde.

Les mouvements des dépôts n'ayant pas encore été prescrits, j'ai eu beaucoup de peine à faire parvenir les ordres à temps, surtout aux 2e, 3e et 4e voltigeurs; j'ai été cependant assez heureux pour réussir.

Tous les contingents vont être réunis à l'École militaire, à 2 heures, pour y être formés en un seul détachement qui partira sous la conduite d'un officier par brigade, et sous le commandement de M. le capitaine Bergier, du 2e grenadiers, qui va rejoindre sa compagnie.

La plupart des cadres sont composés de sous-officiers et caporaux rentrant de la réserve, qui ne rétrograderont pas.

Le général Bourbaki au Major général, à Metz :

Camp de Chambière, 29 juillet.

M. le colonel du régiment des lanciers de la Garde demande que, pendant la campagne, la veste bleue soit substituée à l'habit blanc, comme cela s'est pratiqué en Italie.

Le général commandant la division de cavalerie appuie cette demande sur ce que l'habit blanc ne peut être conservé, en campagne, dans un état suffisant de propreté.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien donner l'autorisation nécessaire pour que le régiment des lanciers puisse verser les habits blancs en magasin. Il restera alors, entre les mains des hommes, la veste et le manteau (1).

---

(1) *Annotation en marge :* Approuvé, l'Empereur. Écrire à Bourbaki.

Le général Bourbaki au Major général, à Metz :

Camp de Chambière, 29 juillet (urgent) (n° 9).

Un nombre assez considérable d'officiers de la Garde impériale sont actuellement à remonter, et la commission de remonte du quartier général de la Garde n'a pas un seul cheval à leur livrer.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien faire donner des ordres pour que ces officiers puissent recevoir des chevaux de selle et de trait du dépôt de remonte de Metz, sur l'autorisation que je leur en donnerai, en vertu de la décision ministérielle du 19 de ce mois.

Le Commandant de la 4e circonscription de remonte à Sampigny, au général Bourbaki à Metz (D. T.) :

Lérouville, 29 juillet, 5 h. 5, soir (n° 2419).

Je pense pouvoir livrer à la Garde impériale 50 chevaux d'artillerie, selle, d'ici à deux jours; les chevaux de trait peuvent être livrés de suite; le dépôt ne possède pas de mulets.

Le général Bourbaki au Major général :

Metz, 29 juillet.

M. l'intendant militaire de la Garde me rend compte que trois voitures d'ambulance à quatre roues et dix voitures à deux roues vont être mises à la disposition du service des ambulances de la Garde impériale; mais que ces voitures ne sont pas pourvues de leurs harnais. Je prie Votre Excellence de vouloir bien donner des ordres pour que ces voitures soient accompagnées des harnais nécessaires.

DIVISION PICARD.

Ordre de la division n° 1 :

Camp de Chambière, 29 juillet.

Les différents chefs de service attachés à la division, par suite de sa mobilisation, sont :

M. le sous-intendant Brassel, chargé de tous les services administratifs ;

M. Boulongne, médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance ;

M. le lieutenant-colonel d'artillerie Denecey de Cevilly, commandant l'artillerie ;

M. le chef de bataillon du génie Henry, commandant le génie ;

M. le capitaine de gendarmerie de Simoize, prévôt de la division ;

M. Mathieu, payeur particulier.

Les troupes attachées à la division sont :

Artillerie : les 3e, 4e et 6e batteries du régiment monté de la Garde.

Génie : la 10e compagnie du 3e régiment.

Gendarmerie : deux brigades à cheval, une à pied.

Le Ministre de la guerre au Maréchal commandant le 8e corps et la 1re division militaire, à Paris :

Paris, 29 juillet.

J'ai décidé que le parc d'artillerie de la Garde (400 hommes, 700 chevaux, 112 voitures) serait immédiatement dirigé sur Metz.

Le mouvement s'effectuera par les voies ferrées, conformément à l'ordre de route ci-joint.

Je vous prie de donner les ordres et avis en conséquence et de concerter, avec les compagnies de chemin de fer, toutes les mesures pour assurer le transport à destination des troupes dont il s'agit.

Note pour la 4e direction. — On a l'honneur d'informer la 4e direction que le parc d'artillerie de la Garde (400 hommes, 700 chevaux, 112 voitures), partira de Versailles le 30 juillet, pour Metz, où il arrivera le 31.

d) Situations et emplacements.

Situation sommaire d'effectif, du 29 au 30 juillet.

CORPS.			OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS et troupe.	TOTAUX.	CHEVAUX.	OBSERVATIONS.
État-major général			43	»	43	67	
1re division d'infanterie.	État-major		13	»	13	39	
	1re brigade.	Bataillon de chasseurs	28	720	748	40	
		1er régiment de voltigeurs	65	1,636	1,701	32	
		2e id.	67	1,636	1,703	32	
	2e brigade.	3e id.	67	1,676	1,743	32	
		4e id.	65	1,684	1,749	34	
Totaux de la 1re division			305	7,352	7,657	169	
2e division d'infanterie.	État-major		16	»	16	41	
	1re brigade.	Régiment de zouaves	45	1,104	1,149	28	
		1er grenadiers	69	1,672	1,741	32	
	2e brigade.	2e id.	67	1,671	1,738	31	
		3e id.	69	1,634	1,703	32	
Totaux de la 2e division			266	6,081	6,347	164	
Division de cavalerie.	État-major		12	»	12	53	
	1re brigade.	Régiment des guides	48	661	709	645	
		id. chasseurs	48	666	714	649	
	2e brigade.	id. lanciers	40	505	545	521	
		id. dragons	48	681	729	646	
	3e brigade.	id. cuirassiers	48	652	700	648	
		id. carabiniers	48	638	686	632	
Totaux de la division de cavalerie			292	3,803	4,095	3,794	
Artillerie.	Régiment monté		35	952	987	842	
	Régiment à cheval		24	554	578	605	
	Escadron du train		2	70	72	112	
Totaux de l'artillerie			61	1,576	1,637	1,559	
Génie.	1 compagnie		4	108	112	12	
	1 compagnie		4	120	124	12	
	Parc du génie		»	39	39	61	
Totaux du génie			8	267	275	85	
Prévoté			3	55	58	39	
Escadron du train des équipages			13	353	366	506	
Totaux généraux			991	19,487	20,478	6,383	

DIVISION DELIGNY.

Situation au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PRÉSENTS. Officiers.		Troupe.		AUX HÔPITAUX.		ABSENTS pour autres causes.		EFFECTIF.		CHEVAUX.		
	Disponibles.	Indisponibles.	Disponibles.	Indisponibles.	Officiers.	Troupe.	Officiers.	Troupe.	Officiers.	Troupe.	Disponibles.	Indisponibles.	Effectif.
État-major de la division	13	»	»	»	»	»	»	»	13	»	39	-	[illegible]
Chasseurs à pied	28	»	713	»	»	8	»	3	28	724	40	»	[illegible]
1er rég. de voltigeurs	64	»	1,597	»	1	18	»	21	65	1,636	32	»	[illegible]
2e id.	67	»	1,573	42	»	20	»	»	67	1,635	32	»	[illegible]
3e id.	65	»	1,644	16	2	8	»	8	67	1,676	32	»	[illegible]
4e id.	63	»	1,586	77	2	13	»	8	65	1,684	23	1	[illegible]
1re, 2e et 5e batteries d'artillerie (réserves divisionnaires)	18	»	454	»	»	18	»	3	18	475	426	15	[illegible]
Intendance, subsistances, hôpitaux, train	11	»	114	»	»	1	»	»	11	115	162	3	[illegible]
Dragons de l'impératrice (1 peloton)	1	»	26	»	»	»	»	»	1	26	27	»	[illegible]
8e compagnie de sapeurs du génie	4	»	105	»	»	3	»	»	4	108	12	»	[illegible]
Prévôté	1	»	14	»	»	»	»	5	1	19	11	1	[illegible]
TOTAUX	335	»	7,826	135	5	89	»	48	340	8,098	806	20	[illegible]

DIVISION PICARD.

Situation au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PRÉSENTS. Officiers.		Troupe.		AUX HÔPITAUX.		ABSENTS pour autres causes.		EFFECTIF.		CHEVAUX et mulets.		
	Disponibles.	Indisponibles.	Disponibles.	Indisponibles.	Officiers.	Troupe.	Officiers.	Troupe.	Officiers.	Troupe.	Disponibles.	Indisponibles.	Total.
État-major	10	»	»	»	»	»	»	»	10	»	38	»	[illegible]
Zouaves	45	»	1,069	23	»	5	»	4	45	1,101	28	»	[illegible]
1er rég. de grenadiers	65	»	1,643	18	»	5	3	6	68	1,672	32	»	[illegible]
2e id.	66	»	1,658	»	»	4	1	9	67	1,671	31	»	[illegible]
3e id.	69	»	1,611	23	»	12	»	11	69	1,631	33	»	[illegible]
Génie (10e compagnie)	4	»	120	»	»	»	»	»	4	120	12	»	[illegible]
Artillerie (3e, 4e et 6e batteries du régiment monté)	17	»	449	10	»	12	»	4	17	475	402	»	[illegible]
Gendarmerie	1	»	16	»	»	»	»	»	1	16	11	»	11
Peloton d'escorte (dragons)	1	»	25	»	»	»	»	»	1	25	26	»	[illegible]
Intendances (services administratifs)	6	»	2	»	»	»	»	»	6	2	3	»	[illegible]
TOTAUX	284	»	6,593	74	»	38	4	34	288	6,716	646	»	[illegible]

DIVISION DE CAVALERIE (DESVAUX).

Situation au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PRÉSENTS.				AUX HÔPITAUX.		ABSENTS pour autres causes.		EFFECTIF.		CHEVAUX et mulets.			Voitures.
	Officiers.		Troupe.											
	Disponibles.	Indisponibles.	Disponibles.	Indisponibles.	Officiers.	Troupe.	Officiers.	Troupe.	Officiers.	Troupe.	Disponibles.	Indisponibles.	Effectif.	
État-major	12	»	»	»	»	»	»	»	12	»	48	»	48	11
Guides	41	»	537	»	»	5	7 (1)	119 (1)	48	661	644	1	645	7
Chasseurs	48	»	660	»	»	3	»	3	48	666	649	»	649	7
Lanciers (1er, 2e, 3e et 4e escadrons (2)	41	»	501	»	»	4	»	»	41	505	512	9	521	7
Dragons	46	»	654	5	1	8	1	14	48	681	643	3	646	7
Cuirassiers	45	»	651	»	»	1	3	»	48	652	645	4	649	7
Carabiniers	47	»	628	2	»	7	1	1	48	638	625	8	633	7
Artillerie	10	»	265	»	»	»	»	»	10	265	288	»	288	»
TOTAUX	290	»	3,896	7	1	28	12	137	403	4,068	4,054	25	4,079	53

(1) Escadron détaché au grand quartier général.
(2) Un escadron détaché au quartier général de la garde.

ARTILLERIE DE LA GARDE.

Situation au 29 juillet (1).

CORPS ET EMPLACEMENTS.		OFFICIERS.	TROUPE.	CHEVAUX.	CORPS.	OBSERVATIONS.
État-major		5	»	11	»	
Voltigeurs.	État-major	5	»	7	»	
	1er régiment	4	143	122	1,268	
	2e id.	4	147	119	1,268	
	5e id.	4	144	118	2,589	
	Train	1	42	73	30,447	
Grenadiers.	État-major	4	4	7	»	
	3e régiment	4	144	115	1,268	
	4e id.	4	140	114	1,268	
	6e id.	4	150	116	2,511	
	Train	1	41	72	»	
avalerie	État-major	3	»	2	»	
	1er régiment	4	151	150	984	
	2e id.	3	133	147	984	
éserve	Etat-major	9	»	17	»	
	3e régiment	4	179	176	984	
	4e id.	4	120	132	984	
	5e id.	4	129	129	984	
	6e id.	4	135	131	984	
TOTAUX		75	1,802	1,759	»	

1) Emprunté aux Archives de l'artillerie (Saint-Thomas-d'Aquin).

RÉSERVE D'ARTILLERIE DE LA GARDE.

Situation des présents au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PERSONNEL. Officiers. Dispo-nibles.	PERSONNEL. Officiers. Indispo-nibles.	PERSONNEL. Troupe. Dispo-nibles.	PERSONNEL. Troupe. Indispo-nibles.	CHEVAUX DE SELLE. Officiers. Dispo-nibles.	CHEVAUX DE SELLE. Officiers. Indispo-nibles.	CHEVAUX DE SELLE. Troupe. Dispo-nibles.	CHEVAUX DE SELLE. Troupe. Indispo-nibles.	CHEVAUX de trait. Dispo-nibles.	CHEVAUX de trait. Indispo-nibles.	CHEVAUX de bât. Dispo-nibles.	CHEVAUX de bât. Indispo-nibles.	OBSERVATIONS.
État-major..........	5	»	»	»	11	»	»	»	»	»	»	»	
Réserve d'artillerie...	24	»	550	5	39	»	325	3	237	2	»	»	
TOTAUX.....	29	»	550	5	50	»	325	3	237	2	»	»	

GÉNIE DE LA GARDE.

Situation au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PRÉSENTS. Officiers. Dispo-nibles.	PRÉSENTS. Officiers. Indispo-nibles.	PRÉSENTS. Troupe. Dispo-nibles.	PRÉSENTS. Troupe. Indispo-nibles.	AUX HÔPITAUX. Officiers.	AUX HÔPITAUX. Troupe.	ABSENTS pour autres causes. Officiers.	ABSENTS pour autres causes. Troupe.	EFFECTIF. Officiers.	EFFECTIF. Troupe.	CHEVAUX et mulets. Disponibles.	CHEVAUX et mulets. Indisponibles.	CHEVAUX et mulets. [illegible]
État-major du génie (quartier général) (1).	7	»	»	»	1	»	1	»	9	»	17		
3e section de la 10e compagnie de sapeurs du 3e régiment du génie.	2	»	61	»	»	»	»	»	2	61	5	»	
Parc du génie.......	»	»	39	»	»	»	»	»	»	39	61	»	
TOTAUX.....	9	»	100	»	1	»	1	»	11	100	83	»	[illegible]

(1) Le service du génie, à la garde impériale, peut être considéré comme complètement assuré. Il manque, en effet, qu'un officier et un garde, tous deux en route pour rejoindre.

TRAIN DES ÉQUIPAGES DE LA GARDE.

Situation au 29 juillet.

CORPS et EMPLACEMENTS.	PRÉSENTS. Officiers. Dispo-nibles.	PRÉSENTS. Officiers. Indispo-nibles.	PRÉSENTS. Troupe. Dispo-nibles.	PRÉSENTS. Troupe. Indispo-nibles.	AUX HÔPITAUX. Officiers.	AUX HÔPITAUX. Troupe.	ABSENTS pour autres causes. Officiers.	ABSENTS pour autres causes. Troupe.	EFFECTIF. Officiers.	EFFECTIF. Troupe.	CHEVAUX et mulets. Disponibles.	CHEVAUX et mulets. Indispo-nibles.	CHEVAUX et mulets. Total.	OBSERVATIONS.
Escadron du train des équipages de la garde.	13	»	353	»	»	»	»	»	13	353	506	»	506	
TOTAUX.....	13	»	353	»	»	»	»	»	13	353	506	»	506	

Emplacement des troupes au 29 juillet (1).

Quartier général	à Metz.
Division Deligny	à Metz.
Division Picard	à Metz.
Division de cavalerie (Desvaux)	à Metz.
Artillerie et génie	à Metz.

Journée du 29 juillet.

RÉSERVE DE CAVALERIE.

a) Journaux de marche.

DIVISION DU BARAIL.

Journal de marche.

La division est en formation à Lunéville; le général du Barail, commandant la division, est seul arrivé dans cette place avec quelques officiers, à la date du 29 juillet.

---

(1) EMPLACEMENT DES TROUPES AU 28 JUILLET.

1° La division de voltigeurs campe au terrain de manœuvre du Ban-Saint-Martin. Les terrains mis à sa disposition à cet endroit sont : le terrain de manœuvre proprement dit, les allées des marronniers, le rivage de la Moselle et les portions du glacis du Fort-Moselle, susceptibles d'être occupées;

2° La division de grenadiers campe au polygone de Chambière, son front le long du cimetière. L'état-major de la Garde doit y placer, en outre, les réserves d'artillerie et les parcs, ainsi qu'une partie de la cavalerie.

Le reste de la cavalerie doit être placé au polygone du génie, tant sur les glacis de l'ouvrage à cornes qu'en avant de la lunette d'Arçon..

(*Lettre du général Crespin, commandant la 5e division militaire, au Major général.*)

b) Organisation et administration.

Le sous-intendant militaire Schmitz, de la 1re division de réserve de cavalerie, au général du Barail :

Lunéville, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous informer que les voitures d'équipage d'état-major et régimentaires, nécessaires à votre division, viennent d'arriver au parc de Toul.

Je mande, par le télégraphe, au commandant du parc. qu'il ait à les expédier d'urgence à Lunéville. Aussitôt leur réception, je m'empresserai de vous en instruire.

Le général de Forton au Major général, à Metz :

Pont-à-Mousson, 29 juillet (n° 15).

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que les étendards des quatre régiments de ma division, conformément à vos instructions, ont été versés à l'arsenal de Metz.

Le 10e régiment de cuirassiers, venant de Châlons et de Sedan, est arrivé ce matin à Pont-à-Mousson.

Ma division de cavalerie est donc constituée, ou plutôt réunie, car les deux batteries (1) désignées pour être attachées à ma division, d'après le tableau de composition de l'armée, ne me sont pas encore annoncées.

Le 10e cuirassiers n'est pas pourvu du matériel entier qu'il doit posséder.

Quant aux trois autres régiments (1er et 9e dragons, 7e cuirassiers), j'ai fait tous les efforts possibles pour leur faire distribuer les effets qui leur manquent ; je me suis adressé à Metz, Nancy et Toul. A Metz, j'ai pu faire toucher une partie importante de ces effets ; j'ai, en conséquence, autorisé d'urgence ce régiment à faire confec-

(1) 7e et 8e batteries du 20 régiment à cheval.

tionner sur place les cordes et piquets d'attache qui leur étaient indispensables.

J'adresse ci-joint à Votre Excellence, un état général de tout le matériel qui leur manque encore, en vous priant de vouloir bien faire prendre des dispositions pour qu'il nous soit délivré le plus tôt possible.

J'insisterai particulièrement sur le prompt envoi des marmites, bidons, gamelles et tentes-abris.

M. le maréchal Bazaine, commandant le 3e corps, à qui je m'étais adressé pour obtenir les voitures réglementaires destinées au transport des bagages des officiers généraux et des officiers de corps de troupe, m'a fait connaître qu'il n'avait aucun moyen de transport à mettre à la disposition de ma division, et que je devais, à ce sujet, m'adresser à Votre Excellence.

Je vous prie donc de vouloir bien m'informer si je puis compter sur le nombre complet de voitures qui nous sont nécessaires, ou si l'on ne pourra nous délivrer qu'un certain nombre de ces voitures...

Aucune cantine de cuisine pour les officiers n'ayant pu être accordée, les officiers des régiments se sont immédiatement procuré tout le matériel qui leur est nécessaire à cet effet, mais ils n'ont pas de voitures pour le transporter.

J'apprends à l'instant que les mandats sur la poste, envoyés aux hommes de ma division, ne peuvent être touchés à Pont-à-Mousson, faute d'argent.

d) Situations et emplacements.

DIVISION DE BONNEMAINS.

Situation sommaire d'effectif au 29 juillet.

CORPS ET EMPLACEMENTS.	OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS et soldats.	TOTAUX.	CHEVAUX.	OBSERVATIONS.
2e division (à Lunéville). 1re brigade. 1er régiment de cuirassiers...	39	532	571	509	
2e division (à Lunéville). 1re brigade. 4e régiment de cuirassiers...	36	487	523	470	
2e division (à Lunéville). 2e brigade. 2e régiment de cuirassiers...	40	531	571	501	
2e division (à Lunéville). 2e brigade. 3e régiment de cuirassiers ..	40	540	580	522	
Détachement du 1er régiment du train des équipages (2e compagnie)................	5	231	236	41	et 179 mulets.
Artillerie..................................	»	»	»	»	4 batteries sont annon[illegible] non encore arrivées. [illegible] la 1re division, le g[illegible] du Barail, comman[illegible] cette division, est [illegible] arrivé à Lunéville.
TOTAUX...............	160	2,321	2,481	2,043	

Le général de Bonnemains au Major général, à Metz. (D. T.) :

Lunéville, 29 juillet, 8 h. 6, matin (n° 2351). Expédiée à 9 h. 10, matin.

Lunéville, 2e *division de réserve* :

1er régiment de cuirassiers.	428 chevaux.		468 hommes.		
2e	—	420	—	460	—	(2)
3e	—	431	—	471	—	(2)
4e	—	424	—	464	—	(2)

Pas d'artillerie (1).

---

(1) La 7e batterie (capitaine commandant Raffron de Val) et la 8e (capitaine commandant Gonnaud), du 19e régiment, armées respectivement de canons de 4 et de canons à balles, sont désignées pour faire partie de la 2e division de réserve de cavalerie. Parties de Valence les 28 et 29 juillet, par les voies ferrées, elles arriveront le 30 à Lunéville.

(2) Chiffres portés en marge de la dépêche.

2e compagnie du train des équipages : 231 hommes, 41 chevaux, 179 mulets.

1re *division de réserve* : Personne encore arrivé (1).

DIVISION DE FORTON.

Situation de la division à la date du 29 juillet.

CORPS.	OFFICIERS.		TROUPE.		EMPLACEMENTS.
	OFFICIERS.	CHEVAUX.	HOMMES.	CHEVAUX.	
1er rég. de dragons.	41	67	532	445	Pont-à-Mousson.
9e id.	39	83	532	431	Id.
7e rég. de cuirassiers.	39	81	517	431	Id.
10e id.	39	80	499	428	Le régiment arrive ce matin à Pont-à-Mousson (les chiffres proviennent de renseignements reçus hier).
TOTAUX.......	158	331	2,080	1,735	

Le général de Forton au Major général, à Metz (D. T.) :

Pont-à-Mousson, 29 juillet, 11 h. 15, matin (n° 2371). Expédiée à 12 h. 30.

Les 4 régiments arrivés à Pont-à-Mousson. Effectif total : 158 officiers, 2,080 sous-officiers et troupe. Total : 2,238 *hommes* — 2,066 chevaux.

---

(1) A la date du 29 juillet, l'emplacement des corps de la division du Barail est le suivant :

Le 1er régiment de chasseurs d'Afrique débarque à Toulon et en repart le soir même, par les voies ferrées, pour Lunéville, où il arrivera le 1er août.

Le 2e régiment, embarqué à Mers-el-Kébir le 27 juillet, se trouve encore en mer; il arrivera à Lunéville le 4 août.

Le 3e régiment est divisé en deux portions : le 6e escadron et la plus grande partie de l'état-major, embarqués à Stora le 26 juillet, pourront seuls rejoindre à Lunéville; les trois autres escadrons (1er, 2e et 3e) s'embarqueront à Stora le 3 août et ne rejoindront la division du Barail qu'à Saint-Mihiel, le 9 août.

Le 4e régiment ne partira de Mers-el-Kébir que les 6 et 7 août; dirigé d'abord sur Metz, il ne pourra y parvenir et fera partie de l'armée de Châlons.

Quant aux 5e et 6e batteries du 19e régiment (capitaines commandants Jaubert et Bédarrides), parties de Valence les 28 et 29 juillet, elles rejoindront la division à Lunéville, le 31 juillet.

Journée du 29 juillet.

ARTILLERIE DE L'ARMÉE.

a) Journal de marche.

JOURNAL DU GÉNÉRAL SOLEILLE.

Par décision impériale du 17 juillet, le général de division Soleille fut nommé au commandement de l'artillerie de l'armée du Rhin.

24 *juillet.*

Le général quitta Paris, le 24 juillet, avec le maréchal Le Bœuf, major général de l'armée, pour se rendre à Metz, où devait s'établir le grand quartier impérial.

25 *juillet.*

Peu d'heures après son arrivée, le général repartit avec le major général pour se rendre, d'abord à Saint-Avold, où se trouvait le quartier général du 2e corps; puis, à Sarreguemines, où se trouvait le quartier général du 5e corps.

Les officiers composant l'état-major général de l'artillerie suivirent le général à vingt-quatre heures de distance; ils arrivèrent à Metz le 26 juillet au matin.

26 *juillet.*

L'artillerie de la garde, commandée par le général Pé-de-Arros, était répartie de la manière suivante :

3 batteries montées à la division de grenadiers;

3 batteries montées à la division de voltigeurs;

2 batteries à cheval à la division de cavalerie;

4 batteries à cheval formant, sous les ordres du colonel Clappier, la réserve d'artillerie.

Le colonel de Vassoigne était directeur du parc.

Le général de division Forgeot commandait l'artillerie du 1[er] corps; il avait sous ses ordres le général de brigade Joly-Frigola, de qui relevaient la réserve et le parc. La réserve, composée de 8 batteries, dont 4 à cheval, était commandée par le colonel de Vassart; le parc, par le colonel Petitpied. Les 20 batteries du 1[er] corps étaient fournies par les 6[e], 9[e], 12[e] et 20[e] régiments.

Le général de brigade Gagneur commandait l'artillerie du 2[e] corps; il avait sous ses ordres une réserve de 6 batteries, commandées par le colonel Brady. Les 15 batteries du 2[e] corps étaient fournies par les 5[e], 15[e] et 17[e] régiments.

Le général de division de Rochebouët commandait l'artillerie du 3[e] corps; le général de Berckheim commandait la réserve et le parc, ayant sous ses ordres, comme chef de la réserve, le colonel de Bar. Les 20 batteries du 3[e] corps étaient fournies par les 4[e], 11[e] (1) et 17[e] régiments.

Le général de brigade Laffaille commandait l'artillerie du 4[e] corps; la réserve était sous les ordres du colonel Soleille; le parc, sous les ordres du colonel Luxer. Les 15 batteries du 4[e] corps étaient fournies par les 1[er], 8[e], 15[e] et 17[e] régiments.

Le général de brigade Liédot commandait l'artillerie du 5[e] corps; le colonel de Fénelon, la réserve; le colonel Gobert dirigeait le parc. Les 15 batteries de ce corps étaient fournies par les 2[e], 6[e], 10[e], 14[e] et 20[e] régiments.

Le général de division Labastie commandait l'artillerie du 6[e] corps. Le général de brigade Bertrand avait sous ses ordres la réserve et le parc. La réserve était commandée par le colonel Desprels; le parc par le

---

(1) Page 47 de la *Revue militaire*, ligne 12 (1[er] volume, avril 1899), lire : 11[e] et non 12[e] régiment.

colonel Chatillon. Les 20 batteries du 6e corps étaient fournies par les 8e, 10e, 14e et 19e régiments.

Le général de brigade de Liégeard commandait l'artillerie du 7e corps, ayant sous ses ordres : à la réserve, le colonel Aubac; au parc, le colonel Hennet (A.-L.). Les 15 batteries du 7e corps étaient fournies par les 6e, 7e, 12e et 19e (1) régiments.

Comme disposition générale, trois batteries étaient affectées à chaque division d'infanterie (1 de canons à balles, 2 de canons de 4 rayé de campagne).

(Au 6e corps, la 2e division seule avait une batterie de canons à balles; les 1re, 3e et 4e divisions avaient 3 batteries de 4).

Chaque réserve de corps d'armée était composée de :

2 batteries montées de 12 rayé de campagne;
2 batteries montées de 4 rayé de campagne;
2 ou 4 batteries à cheval de 4 rayé de campagne.

La réserve du 6e corps n'avait que 2 batteries à cheval de 4; en revanche, elle avait 4 batteries montées du même calibre au lieu de 2.

L'artillerie de chaque division d'infanterie était commandée par un lieutenant-colonel, ayant sous ses ordres un chef d'escadron.

Dans les réserves qui comptaient 8 batteries, chaque subdivision de 4 batteries était commandée par un lieutenant-colonel.

La cavalerie des corps d'armée (la Garde exceptée) n'avait pas d'artillerie propre : on devait, suivant les besoins, lui adjoindre, temporairement, une ou plusieurs batteries à cheval de la réserve du corps d'armée. Cette disposition ne s'étendait pas aux divisions de réserve de cavalerie qui étaient appelées à jouer un rôle indépen-

(1) Page 56 de la *Revue militaire*, ligne 13 (1er volume, avril 1899), lire : 19e et non 20e régiment.

dant et qui, pour cet objet, étaient pourvues de batteries spéciales (2 par division).

L'artillerie des 3 divisions de réserve de cavalerie avait pour commandants :

La 1re division (général du Barail), le chef d'escadron Loyer, du 19e régiment;

La 2e division (général de Bonnemains), le chef d'escadron Astier, du 19e régiment;

La 3e division (général de Forton), le chef d'escadron Clerc, du 20e régiment.

La réserve générale d'artillerie, placée sous les ordres du général de division Canu, était formée de 8 batteries montées de 12 rayé de campagne, du 13e régiment, et de 8 batteries à cheval de 4 rayé de campagne, du 18e (1) régiment, commandées par les colonels Salvador et Toussaint.

Le colonel Hennet (Paul) était directeur du parc.

Le général de brigade Mitrécé était directeur général des parcs; il avait, dans ses attributions, le service des ponts de réserve. Néanmoins, les colonels Fiévet et Marion étaient spécialement attachés aux 1er et 3e corps en qualité de directeurs du service des ponts, et les équipages de réserve de Strasbourg et de Toul devaient être mis à leur disposition.

Un équipage de pont de corps d'armée, modèle 1866, faisait partie du parc de chaque corps (le 6e corps excepté). Ces équipages furent fournis :

Au 1er corps, par Auxonne;

Au 2e corps, par Strasbourg;

Au 3e corps, par Metz;

Au 4e corps, par Douai;

Au 5e corps, par Arras;

Au 7e corps, par Auxonne.

---

(1) Page 59, ligne 26, de la *Revue militaire* (1er volume, avril 1899), lire : 18e et non 20e régiment.

L'organisation des parcs avait occupé, dès le premier jour, l'attention du Ministre de la guerre. Par une série de dépêches, en date des 21, 22, 25 et 29 juillet (n^{os} 7, 8, 10, 11, 13, 14, 22), le Ministre faisait connaître au général commandant l'artillerie de l'armée les ordres donnés pour la constitution et la concentration des parcs des divers corps et du grand parc de campagne.

D'après les dispositions arrêtées par le Ministre, le matériel du parc de l'artillerie de la Garde fut constitué à Bourges et concentré à Versailles;

Celui du parc du 1er corps fut constitué et concentré à Besançon;

Celui du parc du 2^{e} corps fut constitué à Strasbourg et concentré à Lunéville;

Celui du parc du 3^{e} corps fut constitué et concentré à Metz;

Celui du parc du 4^{e} corps fut constitué à Douai et concentré à Verdun;

Celui du parc du 5^{e} corps fut constitué à Lyon et concentré à Épinal;

Celui du parc du 6^{e} corps fut constitué et concentré à la Fère;

Celui du parc du 7^{e} corps fut constitué à Rennes et concentré à Vesoul;

Celui du parc de la réserve générale fut constitué à Toulouse. Nancy fut indiqué, ultérieurement, comme lieu de concentration.

La constitution du grand parc fut réglée dès le 25 juillet; il dut se composer de huit fractions à très peu près égales entre elles, fournies par huit directions différentes : Metz, Strasbourg, Rennes, la Fère, Besançon. Douai, Lyon et Toulouse. La place de Toul fut désignée comme point de concentration.

Les batteries furent envoyées à l'armée avec le matériel des batteries de combat. Les réserves divisionnaires destinées à les compléter furent comprises dans l'orga-

nisation des parcs de chaque corps. Les parcs les fournirent aux divisions dès que leur concentration fut effectuée.

27 *juillet.*

Le premier soin du général commandant l'artillerie de l'armée fut de se mettre en rapport avec les généraux commandant l'artillerie des 7 corps d'armée, de la garde impériale et de la réserve générale d'artillerie.

Préoccupé des difficultés que devaient éprouver les régiments du train d'artillerie de Saint-Omer et d'Auxonne (1), pour fournir les énormes ressources qui leur étaient demandées, le général pria le Ministre de la guerre de donner des ordres pour activer, dans la mesure du possible, la concentration du personnel et des attelages attachés aux parcs.

Tout le personnel des officiers et employés de l'artillerie était réparti dans les corps de l'armée active; il fallait, néanmoins, pourvoir aux besoins des deux grandes places de Metz et de Strasbourg.

En cas d'offensive, ces places devaient assurer le ravitaillement de l'armée. Si l'ennemi pénétrait sur notre territoire, elles étaient destinées à être attaquées, et l'on devait les mettre en état d'opposer une résistance énergique.

Le général soumit au major général (lettre n° 7) des propositions pour organiser d'une manière indépendante, les services de l'artillerie à Metz et à Strasbourg, au moyen des batteries de la garde nationale mobile et par un appel fait au dévouement et au patriotisme des anciens militaires ayant servi dans l'arme. En même

---

(1) Il n'existait dans l'armée française que 2 régiments du train d'artillerie; le 1er régiment à Saint-Omer, le 2e à Auxonne. Ces corps étaient à 16 compagnies. Le 1er régiment détachait 1 compagnie à Alger, 1 au camp de Châlons et 5 à Aire; le 2e détachait 1 compagnie à Strasbourg et 1 à Constantine.

temps, l'ordre fut donné d'armer les forts et l'enceinte de Metz; la même mesure fut prescrite pour la place de Strasbourg.

C'est à Strasbourg que devaient être concentrées toutes les ressources disponibles pour effectuer, le moment venu, le passage du Rhin. Le général commandant l'artillerie de l'armée prescrivit au général Forgeot (lettre n° 35) d'organiser en équipages le matériel de manœuvres du régiment de pontonniers, de visiter et compléter, au besoin, le matériel de réserve; de remettre en état les bacs, trailles et ponts volants existant à Strasbourg et dans les environs; d'augmenter les ressources en matériel pour pont permanent, de manière à porter à 500 mètres les 300 mètres de ponts provenant de la réunion du matériel des ponts de Huningue, Neuf-Brisach et Kehl, afin d'être en mesure de construire un premier pont à Kehl et un second sur un autre point du fleuve. Ce précieux matériel fut remisé dans le canal du Rhône au Rhin, près de Rheinau, à trois kilomètres de la frontière : le général commandant l'artillerie du 1er corps dut pourvoir à sa sécurité et le placer, au besoin, sous la protection d'une des deux places voisines (Schlestadt et Strasbourg).

Enfin, pour compléter ces mesures, le général commandant l'artillerie de l'armée demanda au Ministre de la guerre de faire diriger sur Strasbourg 40 haquets ancien modèle existant à Lyon et des ancres de la marine, du poids de 150 à 200 kilogrammes.

29 *juillet.*

Malgré toute la diligence qu'on y apportait, les concentrations des parcs n'étaient pas encore terminées ; le matériel était prêt, les conducteurs faisaient défaut, ainsi que les attelages. Cette situation fâcheuse provoqua, de la part du général Forgeot, de vives réclama-

tions (lettre n° 59) (1). Cependant, le corps Mac-Mahon n'était pas plus mal traité que les autres ; partout, la difficulté était la même, et l'administration centrale faisait connaître (lettre n° 85) qu'elle ne pouvait pas répondre aux demandes instantes qui lui étaient directement adressées.

Le général Mitrécé, arrivé à Toul le 29 juillet, ne trouvait, dans cette place où devait se concentrer le grand parc, que le matériel du 1er équipage de pont de réserve et 2 compagnies de pontonniers.

A la même date, le colonel Belu, directeur à Strasbourg (2), rendait compte (lettre n° 91) qu'il lui man-

---

(1) Voir la *Revue militaire*, n° 19, page 839.

(2) *Le colonel directeur de l'artillerie à Strasbourg, au général Soleille, à Metz.*

Strasbourg, 29 juillet (n° 91).

Je n'ai reçu qu'hier soir, à 10 heures, les lettres 6 et 10, du 26 et du 27 juillet, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne puis répondre que sommairement à la première lettre, mais j'enverrai plus tard l'état demandé. Le Ministre me demande d'urgence un même état, dont il m'envoie le modèle ; il est long et difficile à établir par suite des nombreuses sorties journalières.

Je suis chargé d'organiser la fraction 2 *bis* du grand parc de campagne de l'armée du Rhin ; 3,500,000 cartouches (mod. 1866) me manquent pour le compléter et 7,664 fusées de 25mm ; 30 et quelques voitures sont prêtes.

Le premier équipage de siège doit aussi être formé à Strasbourg ; j'ai reçu avis de l'expédition de 265 bouches à feu de gros calibre et de 300 affûts ; avec la dotation de l'École, je pourrai sans doute le compléter quand j'aurai sa composition.

Ces parcs organisés, à moins d'envois considérables de l'intérieur, on ne peut compter sur beaucoup de ressources à tirer de l'arsenal de Strasbourg, pour une armée en campagne, surtout en fait de munitions. Je n'ai, en fait de harnachement, que de quoi garnir les mulets d'une batterie de C. 4, R de montagne. J'attends 372 harnais de Toulouse, sans doute pour les batteries du 5e, qui passent batteries montées.

J'ai livré, depuis huit jours, 11 batteries de campagne (dont 1 de montagne), 2 réserves divisionnaires, 1 parc de campagne de 151 voitures, 1 équipage de pont modèle 1866. Je complète l'équipage de pont de réserve, qui sera monté sur roues dans deux ou trois jours. Enfin, j'ai expédié ou encaissé 20,000 fusils modèle 1866, sans compter bien

quait, pour organiser la fraction 2 *bis* du grand parc. 3,500,000 cartouches (modèle 1866) et 7,664 fusées de 25 millimètres. Le colonel Belu ajoutait que les parcs une fois organisés, à moins d'envois considérables de l'intérieur, on ne pourrait tirer de l'arsenal de Strasbourg que des ressources fort minimes pour l'armée de campagne. L'armement de Strasbourg était presque terminé ; il en était de même à Belfort. Neuf-Brisach. Schlestadt, la Petite-Pierre, le Lichtenberg avaient leur armement de sûreté ; mais, dans toutes ces places, on manquait absolument d'officiers, d'artilleurs et de chevaux.

Malgré les ordres réitérés du Ministre de la guerre. les troupes d'infanterie étaient parties pour la frontière

---

d'autres armes délivrées. Nos salles d'armes ne renferment presque rien en fusils modèle 1866 et 1867 et en mousquetons d'artillerie.

En réponse à la lettre n° 10, je puis vous annoncer que l'armement de défense de Strasbourg est presque terminé, excepté sur les Fronts-Sud, du côté de l'inondation. En cas de siège, il y aurait 72 pièces à à blinder ; les magasins dans les traverses sont remplis de munitions et les magasins de siège, de poudres ; les armements sont près des pièces ; dans quelques jours, je n'aurai plus ni officiers ni canonniers pour les servir.

L'armement de défense de Belfort est avancé, mais il ne faut pas compter sur les pièces qui composent son armement ; pour les utiliser ailleurs, un temps énorme serait employé pour le désarmement de cette place et de ses forts. Comme à Strasbourg, pas d'officiers, pas d'artilleurs et, de plus, pas de chevaux.

Les places de Neuf-Brisach et Schlestadt ont leur armement de sûreté, aucune ressource en hommes et en chevaux pour travailler à leur armement de défense. A Schlestadt, on ne peut rien laisser sur les remparts en fait d'armements ; faute de factionnaires, tout serait volé ou dégradé.

Les approvisionnements dans toutes ces places (moins les poudres) ne vont pas à la moitié de l'approvisionnement normal. La Petite-Pierre et Lichtenberg ont leur armement et des munitions ; j'ai obtenu, non sans peine, pour chacun de ces forts, un détachement de 1 sous-officier et 4 canonniers-servants.

Je n'ai de sacs à terre qu'à Strasbourg, 155,206. Quant aux forges, j'en délivre tous les jours à la cavalerie, du modèle 1827. Le chiffre exact de celles qui restent vous sera donné sur l'état demandé.

sans être pourvues des rechanges du fusil modèle 1866 (obturateurs, aiguilles, têtes mobiles). Les dépôts des corps avaient négligé d'en donner aux hommes de la réserve qui rejoignaient les bataillons de guerre.

Au 5e corps, les hommes arrivaient à l'armée sans cartouches, et le général Liédot rendait compte qu'il était obligé d'en prélever 40,000 sur l'approvisionnement de Bitche.

b) Organisation et administration.

Ministère de la guerre. — 4e direction. — Note pour la 1re direction (Correspondance générale) :

Paris, 29 juillet.

On a l'honneur de prier la 1re direction de donner les ordres nécessaires pour que :

1° La 3e compagnie de pontonniers, qui est à Auxonne, soit dirigée sur Besançon, à destination du parc d'artillerie du 1er corps d'armée.

Cette compagnie voyagera avec le matériel de l'équipage de pont de corps d'armée qui est à Auxonne ;

2° La 7e compagnie de pontonniers, qui est à Auxonne, soit dirigée sur Vesoul, à destination du parc d'artillerie du 7e corps. Cette compagnie voyagera avec le matériel de l'équipage de pont de corps d'armée qui est à Auxonne ;

3° La 8e compagnie de pontonniers, qui est à Douai, soit dirigée sur Verdun, à destination du parc d'artillerie du 4e corps. Cette compagnie voyagera avec le matériel de l'équipage de pont de corps d'armée qui est à Douai ;

4° La 5e compagnie de pontonniers, qui est à Arras, soit dirigée sur Épinal, à destination du parc d'artillerie du 5e corps. Cette compagnie voyagera avec le matériel de l'équipage de pont de corps d'armée qui est à Arras.

Le Ministre de la guerre au Major général, à Metz :

Paris, 29 juillet.

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence :

— 1° Que l'équipage de pont du 2ᵉ corps de l'armée du Rhin, matériel et personnel, est prêt, à Strasbourg, et peut rejoindre le parc d'artillerie du corps, à Lunéville. J'en ai, par dépêche de ce jour, informé M. le général commandant l'artillerie du dit corps, en l'invitant à prendre vos ordres ;

— 2° Que des ordres sont donnés, à la date de ce jour, pour que :

1° Le matériel de l'équipage de pont du 1ᵉʳ corps d'armée, actuellement à Auxonne, rejoigne le parc de ce corps à Besançon, avec la 3ᵉ compagnie de pontonniers, qui y est attachée ;

2° Le matériel de l'équipage de pont du 4ᵉ corps d'armée, actuellement à Douai, rejoigne le parc de ce corps à Verdun, avec la 8ᵉ compagnie de pontonniers, qui y est attachée ;

3° Le matériel de l'équipage de pont du 5ᵉ corps d'armée, actuellement à Arras, rejoigne le parc de ce corps à Épinal, avec la 5ᵉ compagnie de pontonniers, qui y est attachée ;

4° Le matériel de l'équipage de pont du 7ᵉ corps d'armée, actuellement à Auxonne, rejoigne le parc de ce corps à Vesoul, avec la 7ᵉ compagnie de pontonniers, qui y est attachée.

Les équipages des 1ᵉʳ, 4ᵉ, 5ᵉ, 7ᵉ corps d'armée seront ainsi, avec le parc, à la disposition des généraux commandant l'artillerie de ces corps et pourraient être attelés chacun, respectivement, à défaut des compagnies des 1ᵉʳ et 2ᵉ régiments du train d'artillerie qui doivent leur être affectées, avec les chevaux du train déjà réunis au parc de chacun de ces quatre corps.

— 3° Que le matériel de l'équipage de pont du 3ᵉ corps

d'armée et la 4e compagnie de pontonniers, qui doit servir cet équipage, sont prêts, à Metz.

Cet équipage se trouve ainsi, avec le parc, à la disposition du général commandant l'artillerie du corps, et pourrait être attelé, à défaut de la 6e compagnie du 1er régiment du train d'artillerie qui doit lui être affectée, avec les chevaux du train déjà réunis au parc du corps.

MM. les généraux commandant l'artillerie des 1er, 3e, 4e, 5e et 7e corps d'armée sont informés, par dépêche de ce jour, de ces dispositions.

Le général Soleille au général Canu, commandant la réserve générale d'artillerie, à Nancy :

Metz, 29 juillet (n° 16).

Le major général m'informe que les 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e batteries du 13e régiment d'artillerie arriveront à Nancy, par les voies ferrées, aujourd'hui 29 juillet courant, et que 6 batteries du 18e y arriveront le 30.

Ces batteries étant destinées à la réserve générale de l'armée du Rhin, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance leur arrivée à Nancy aux dates susmentionnées.

Le Major général au général Soleille, à Metz.

Metz, 29 juillet (n° 22).

J'ai l'honneur de vous informer que les troupes d'artillerie qui sont destinées au grand parc de campagne reçoivent l'ordre de se rendre à Toul, où elles arriveront par les voies ferrées, savoir :

1re batterie principale du 10e d'artillerie, le 30 juillet;
2e — — du 7e — le 30 juillet;
Détachement de la 8e compagnie d'ouvriers d'artillerie, le 31 juillet (2 officiers, 67 hommes);
Détachement de la 2e compagnie d'ouvriers d'artillerie, le 31 juillet (2 officiers, 67 hommes);
Détachement de la 4e compagnie d'artificiers, le 30 juillet (1 officier, 34 hommes).

Le général Mitrécé, directeur général des parcs et des équipages d'artillerie, au général Soleille, à Metz.

Toul, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux ordres du Ministre, je viens d'arriver à Toul, où commence à se concentrer le grand parc de campagne de l'armée du Rhin.

Jusqu'à présent, je n'y ai trouvé que le matériel du 1er équipage de pont de réserve, avec les 10e et 12e compagnies du régiment de pontonniers, sous les ordres de M. le chef d'escadron Carré, lesquelles sont destinées à servir cet équipage.

Vous avez sans doute reçu, mon Général, les tableaux lithographiés indiquant la composition générale du grand parc, et sa décomposition en 8 fractions, fournies chacune par l'un des 8 arsenaux de construction. Je vais entrer en correspondance avec les directeurs de ces établissements, afin d'être tenu au courant de la situation des diverses fractions et d'être en mesure de les faire diriger, en totalité ou partiellement, soit sur Toul, soit sur tout autre point que vous voudrez bien me désigner.

Je vous prie, mon Général, de vouloir bien me faire parvenir un tableau des situations, états et rapports périodiques que j'aurai à vous adresser, avec un modèle de chacun d'eux et l'indication des dates d'envoi.

Le colonel de Girels, commandant l'artillerie de la 5e division militaire, au général Soleille :

Metz, 29 juillet.

Par dépêche du 28 juillet, M. le général commandant la 5e division militaire m'a informé que l'organisation de la garde mobile comprendrait :

7	batteries	d'artillerie	....	à Metz,
2	—	—	....	à Thionville,
2	—	—	....	à Verdun,
1	—	—	....	à Montmédy,
4	—	—	....	à Toul.

Je demande :

1° Que les 4 batteries de Metz soient installées dans les forts (une dans chacun) et que les 3 autres soient affectées à la place;

2° Qu'une des batteries de Thionville soit affectée à Longwy;

3° Que les 4 de Toul soient réparties entre Toul, Phalsbourg, Marsal et Bitche (une dans chaque place).

Le train auxiliaire, dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer l'état, sera augmenté selon les besoins. Il sera, d'ailleurs, puissamment secondé par la voie ferrée que je fais construire, entre l'arsenal et la gare, par la compagnie de l'Est, et par le canal d'embarquement que je fais également construire (par le service de la navigation de la Moselle), pour mettre l'arsenal en communication avec les rampes à rails qui montent à Saint-Julien et Plappeville.

Pour compléter mon personnel, j'aurais besoin :

1° D'un chef d'escadron (ou capitaine) dans chacun des forts de Metz;

2° D'un capitaine dans chacune des places de Montmédy, Phalsbourg, Marsal et Bitche.

Je vois, par le courrier d'aujourd'hui, que le Ministre m'envoie des gardes ; j'aurai l'honneur de vous écrire, au sujet des employés, une autre lettre pour ne pas retarder celle-ci.

Le général Soleille au général commandant la 5e division militaire, à Metz :

29 juillet (n° 19).

Le major général me charge de vous faire connaître que l'Empereur a approuvé ce matin l'organisation du

service de l'artillerie dans la place de Metz et les autres places de la Direction au moyen des ressources suivantes :

1° Les batteries de la garde mobile ;

2° Un personnel d'anciens officiers et sous-officiers d'artillerie qui rempliraient les fonctions de commandants de l'artillerie dans les forts, de gardes d'artillerie et de gardiens de batterie. On ferait appel à la bonne volonté de ces officiers et sous-officiers auxquels on allouerait, pendant la durée de leur service, la solde d'activité dans laquelle serait comprise la pension de retraite ;

3° Un train auxiliaire spécialement affecté au service des places, et particulièrement à la place de Metz.

Il importerait que les batteries de la garde mobile fussent mises à la disposition du colonel directeur de l'artillerie, aussitôt après leur réunion qui doit avoir lieu le 2 août prochain, et que les anciens officiers et sous-officiers entrassent en fonctions le plus tôt possible. Le colonel directeur aurait besoin, pour compléter son personnel, de 8 chefs d'escadron ou capitaines ; le nombre des employés ou gardes sera ultérieurement indiqué.

Quant au train auxiliaire, il serait, pour le moment, composé des voituriers désignés dans l'état (1) ci-joint, et qui devraient être dès aujourd'hui réservés pour les besoins de l'artillerie de la place, et par conséquent exempts de toute autre réquisition.

Le général Soleille au général Forgeot, à Strasbourg.

29 juillet (n° 20).

Le service si important de l'artillerie dans les places frontières de la Lorraine et de l'Alsace se trouve désor-

(1) L'état comprend les noms de 10 voituriers, habitants de Metz et des villages environnants, devant fournir ensemble 52 chevaux.

ganisé, par le départ pour l'armée des officiers et des employés d'artillerie de ces places.

L'Empereur a pensé qu'il était indispensable de pourvoir, d'une manière permanente, aux besoins de ce service, au moyen des ressources qu'offre l'artillerie de la garde mobile et de celles que l'on pourrait créer en faisant appel aux anciens militaires ayant servi dans l'artillerie. On confierait à ces derniers les emplois de commandant d'artillerie, de gardes et de gardiens de batterie, en leur accordant une indemnité correspondant aux fonctions qu'ils remplissent. Le major général a, par décision du 28 juillet courant, arrêté que cette indemnité serait la solde d'activité, dans laquelle se confondrait la pension de retraite.

J'ai l'honneur, en conséquence, de vous inviter à vous entendre avec le général commandant la 6e division territoriale, à qui j'écris à ce sujet :

1° Pour que les batteries de la garde mobile soient mises, dès le 2 août, jour de leur convocation, en nombre suffisant, à la disposition du directeur d'artillerie à Strasbourg, pour l'armement de la place de Strasbourg et des autres places de la Direction ;

2° Pour qu'un appel soit fait, dans la division militaire, aux anciens officiers et sous-officiers d'artillerie ;

3° Pour qu'un train auxiliaire soit affecté uniquement aux mouvements et aux travaux d'armement de la place et soit, par conséquent, exempt de toute autre réquisition ; il serait composé conformément aux demandes du directeur d'artillerie.

Ces mesures sont déjà prises dans la direction de Metz ; je ne doute pas que vous ne trouviez dans celle de Strasbourg les moyens qui permettent d'organiser le service de la défense de ces places, d'après les bases qui viennent d'être indiquées.

RENSEIGNEMENTS

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL, A METZ.

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS.

29 juillet.

10,000 hommes de troupes prussiennes sont signalés comme étant passés le 28 à Trèves, venant de Coblentz et marchant vers Sarrebrück; les officiers annonçaient qu'ils allaient prendre l'offensive.

D'après un autre renseignement, le 7e régiment de hussards a dû entrer à Trèves le 27, venant de Bonn; enfin, deux régiments prussiens seraient arrivés dans la matinée du même jour à Merzig.

Ces indications, rapprochées du bruit d'après lequel le transport des troupes par voies ferrées, des places du Rhin sur la Sarre, serait très actif depuis le 26, semblent annoncer que la situation est en voie de se modifier assez rapidement sur les rives de la Sarre.

Un rapport annonce également que le roi de Prusse devait arriver aujourd'hui 29, à Coblentz. Le prince Frédéric-Charles serait à Kreutznach.

Dans l'Allemagne du Sud, on affirme que la plupart des troupes bavaroises seraient dirigées sur Würtzbourg et Aschaffenbourg.

La division badoise est toujours presque en entier, et sauf sa cavalerie, à Rastadt, où seraient également arrivés quatre régiments d'infanterie prussienne (parmi lesquels les 32e, 34e et 37e), ainsi que des pionniers de la même nation.

Les Wurtembergeois seraient en arrière de la Forêt-Noire, leur cavalerie occupant la tête des débouchés de

cette région, et se reliant par sa droite aux troupes badoises, vers Oos (1). JARRAS.

---

(1) Il est peut-être intéressant de donner ici comme contre-partie le *Résumé des renseignements les plus dignes de foi parvenus du 27 au 29 juillet, au sujet de la formation et des emplacements de l'armée française*, tel qu'il se trouve dans la « Correspondance militaire du maréchal de Moltke (p. 223) :

— « 1er *corps, Mac-Mahon*. Chef d'état-major : général Colson.

« 2 divisions à Strasbourg.

« 2 divisions près de Strasbourg, le long de la voie ferrée allant à Brumath.

« Le 1er corps doit avoir 19 batteries, soit, en dehors des 12 batteries divisionnaires et de la batterie à cheval de la division de cavalerie, 4 batteries de 12 et 2 batteries de 4 comme artillerie de corps.

« *Strasbourg* est complètement armé; des mitrailleuses sur affût de campagne y auraient été employées, paraît-il.

— « 2e *corps, Frossard*. Chef d'état-major : général Saget.

« Quartier général, Saint-Avold.

« La *division Bataille* est à Forbach, en face de nos avant-postes.

« D'après plusieurs renseignements, on a fait ou doit faire des travaux de fortification à Morsbach.

— « 3e *corps, Bazaine*. Chef d'état-major : Manique (*Sic*).

« Le mouvement de ce corps, de Metz sur Boulay, à la date du 22 juillet, est confirmé.

« La 3e *division* (précédemment sous les ordres de Lebrun) doit être commandée par le général Lorencez.

— « 4e *corps, Ladmirault*. Chef d'état-major : général Desaint de Marthille.

« Ce corps *doit* actuellement être réuni près de Thionville.

« L'avant-garde à Sierck semble comprendre le 20e bataillon de chasseurs, les 13e et 33e régiments d'infanterie et le 11e régiment de chasseurs à cheval.

« Deux des divisions de ce corps doivent être commandées par les généraux de Cissey et Pajol.

— « 5e *corps, de Failly*. Chef d'état-major : général Bisson.

« Quartier général, Bitche.

« Ce corps est plusieurs fois indiqué comme à 4 divisions. On ne sait rien de précis à ce sujet.

— « 6e *corps, Canrobert*. Chef d'état-major : général Henry.

« Doit être encore à Châlons.

« On n'a encore aucun détail au sujet de sa composition.

Le Préfet de la Moselle au Major général :

27 juillet.

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le télégramme que j'ai reçu de. . . . . Luxembourg. D'après des nouvelles particulières du Luxembourg, on s'attend à être envahi par l'armée prussienne, dès que l'armée française entrera sur le territoire prussien.

— « 7° *corps, Douay*. Chef d'état-major : général Renson.

« Quartier général, Belfort.

« Est toujours indiqué comme en voie de formation.

« La nouvelle qu'il doit se composer de 3 divisions de cavalerie et d'une division d'infanterie se répète. On nomme, pour commander les 3 divisions de cavalerie, les généraux du Barail, de Bonnemains, de Forton.

— « *Garde, Bourbaki*. Chef d'état-major : général Dauvergne.

« Se trouve à Nancy.

« L'*Empereur Napoléon* s'est rendu hier à l'armée.

« Son quartier général est Nancy.

« L'armée constituée en Alsace et en Lorraine prend le nom « d'Armée du Rhin ».

« Il est encore question d'autres corps; on doit vouloir sans doute parler du corps qui se formerait pour une expédition sur mer et serait commandé par le général comte de Palikao, et du corps de réserve en formation au camp de Châlons.

« Le contact entre les troupes des deux côtés est devenu plus fréquent depuis le 29 juillet. On n'a encore aucun indice d'idée d'offensive de la part des Français.

« Un télégramme venu de Florence aujourd'hui (29 juillet) annonce l'embarquement imminent, à Civita-Vecchia, de troupes françaises à destination de la France. Elles comprennent :

« La brigade d'infanterie Guilhem;

« 6° bataillon de chasseurs ;

« 35° }
« 42° } régiments d'infanterie ;

« 2 escadrons du 7° régiment de chasseurs à cheval ;

« 2 batteries du 14° régiment d'artillerie ;

« 1 compagnie de sapeurs ;

« Le tout sous les ordres du général de division Dumont. »

Le maréchal de Mac-Mahon au Major général, à Metz :

Strasbourg, 29 juillet (n° 36).

J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence que, conformément aux prescriptions de sa dépêche n° 4, du 20 juillet, le service des renseignements a été constitué et organisé de manière à remplir le but pour lequel il a été institué. Seulement, dans l'état actuel des choses, les divisions n'étant pas encore complètement organisées, il n'a pas encore été possible d'exiger des commandants de division, les bulletins journaliers qu'ils doivent me transmettre matin et soir.

J'adresse ci-joint à Votre Excellence une copie des renseignements qui m'ont été fournis jusqu'à ce jour, soit par le général Ducrot, soit par des particuliers qui sont venus eux-mêmes donner des renseignements à l'État-Major général.

J'aurai l'honneur de transmettre, à l'avenir, à Votre Excellence, des bulletins journaliers de renseignements, conformément aux prescriptions de sa dépêche du 27 juillet, n° 58.

Du maréchal de Mac-Mahon :

Strasbourg, 29 juillet (Ordre n° 13).

Les prévôts de gendarmerie, les adjudants-majors des corps de troupes, les chefs de postes, de détachements et de reconnaissances devront tous s'enquérir sans cesse des nouvelles, bruits ou indices qui pourraient intéresser l'armée. Chacun d'eux, en marche ou en station, devra résumer ses observations dans un bulletin concis, indiquant la date et l'heure, l'origine et la nature des renseignements, et le degré de certitude qu'il paraît présenter.

Ces bulletins, transmis hiérarchiquement, seront, chaque matin et chaque soir, adressés par les généraux commandant les divisions, au maréchal commandant le 1er corps.

Toute nouvelle importante sera envoyée immédiatement.

Lorsque cela sera possible, la substance des renseignements sera transmise par le télégraphe au quartier général, sans préjudice de l'envoi quotidien du bulletin de renseignements.

Renseignement fourni le 28 *à* 11 *h.* 35, *par le général Ducrot :*

L'ennemi occuperait la ligne de Wörth, Langenkandel, Winden, Bergzabern, Pirmasens, Neu-Hornbach, etc. Il y aurait à chacun de ces nœuds de route un escadron et un bataillon, soit badois, soit bavarois ; ces troupes se relieraient entre elles par de fréquentes patrouilles. Elles auraient pour consigne de ne pas franchir notre frontière et, dans le cas d'une attaque de notre part, de se replier sur Germersheim ou Landau.

Un corps qu'on évalue à 25 ou 30,000 hommes, en partie de troupes prussiennes, serait concentré entre Landau et Neustadt.

Bulletin de renseignements du 29 *au soir :*

Strasbourg, 29 juillet (n° 2).

Un officier de mon état-major, le commandant Tissier, revient de Wissembourg, où il est resté hier 28 de 10 h. 1/2 du matin à 1 heure après-midi. Depuis la veille au soir, on n'avait pas vu la moindre patrouille en deçà de notre frontière.

..... De Bavière, on a pu faire connaître..... que les Bavarois et Badois appuyaient à droite, le 28 au matin, vers Bitche et Sarreguemines, et qu'on attendait dans la journée les Prussiens pour occuper la frontière de Wissembourg à Lauterbourg. Ce renseignement est, d'ailleurs, en partie infirmé par les rapports arrivés hier soir et ce matin de Lauterbourg, où les Bavarois ont

encore paru hier soir. Ils auraient frappé une réquisition, sans payer; ils auraient forcé des habitants du pays à les suivre pour travailler à des ouvrages défensifs, dans la forêt du Bienwald.

On avait cru un instant, à Wissembourg, que l'ennemi occupait hier le col du Pigeonnier, entre Lembach et Wissembourg. Un habitant, venu de Lembach dans la soirée, n'y a vu personne et a constaté que personne n'y avait paru.

Les douaniers français, qui s'étaient d'abord retirés de leurs postes après les premières incursions, retournent partout.

. . . .

Sur le Rhin, en face de Port-Louis, des douaniers badois ont tiré sur les nôtres...

Selon toutes probabilités, le général Ducrot est actuellement à Lembach, à Climbach et au col du Pigeonnier, se reliant avec le corps du général de Failly, à Neunhoffen; il occupe Reichshoffen, Frœschwiller, Wœrth et le col de Pfaffenshlick, entre Lembach et Soultz-sous-Forêt.

La division Douay occupe Haguenau, Soultz-sous-Forêt, Gunstett et Seltz.

Des renseignements, venus de Neuf-Brisach aujourd'hui, disent qu'il se forme une armée considérable derrière la Forêt-Noire; c'est là une répétition de ce qui a été dit souvent.

Strasbourg, 29 juillet.

Renseignements généraux (Rives du Rhin).

Il est parfaitement certain maintenant que le chemin de fer badois, de Achern à Fribourg, est totalement interrompu. Les rails sont enlevés en plusieurs endroits.

Le tablier de fer du pont de la Kinzig (près de Kehl) existe toujours. Les culées seules ont été détruites à coups de canon.

Les troupes wurtembergeoises sont cantonnées et

logées chez l'habitant au pied des montagnes, depuis Achern jusqu'à Offenbourg.

. . . .

Le 5e régiment d'infanterie badoise en garnison à Fribourg, a été dirigé, le 19, sur Mannheim. Depuis le 26. il serait remplacé par un régiment d'infanterie prussienne.

De Fribourg à Donaueschingen, il n'y avait rien de saillant à noter, le 26, dans la Forêt-Noire et sur la route qui relie ces deux points.

A Donaueschingen, calme absolu. Quelques hommes isolés.

A Willingen, même calme à signaler le 26.

A Rottweil, même calme à signaler le 26.

Le 26, il n'y aurait plus à Stuttgard pour garnison qu'un régiment d'infanterie et un régiment de cavalerie formant la garde d'honneur du roi.

. . . . . A Ulm se trouvait encore une grande agglomération de troupes.

A Ludwigsbourg étaient campés, le 26, les 2e et 3e régiments d'infanterie wurtembergeoise, ainsi qu'un régiment de dragons de même nation.

A Mühlacker (le 26) : les 2e et 10e régiments d'infanterie bavaroise et le 1er régiment de dragons prussiens.

Le 26, il ne restait plus à Carlsruhe que le régiment de grenadiers, qui quittera avec le grand-duc, le 28. Le prince royal était annoncé pour le 27. Il devait occuper le palais ducal. Devant la porte de France campait un régiment de dragons prussiens.

A Rastadt, les 3e, 6e et 4e (en partie) régiments prussiens arrivaient : ce sont des régiments de grenadiers. Le 34e était au complet : un dépôt était à Francfort. Il y avait plusieurs batteries installées en dehors de la ville.

Le roi serait attendu pour le 29 à Francfort.

A Heidelberg, il n'y avait, le 26, que de petits détachements de troupes mixtes.

A Mannheim, le 27, il y avait les 2e (IIe corps), 4e (Ier corps) (en partie), 86e fusiliers (IVe corps), et 96e régiment (IVe corps) d'infanterie prussienne, plus le 4e dragons prussiens (Ve corps). Les 26e et 86e d'infanterie avec 2 batteries d'artillerie partaient le même jour pour. . . . . Le 66e (IVe corps), arrivé dans la nuit du 27, repartait le 28 pour . . . . .

Le même jour arrivait à Mannheim une batterie d'artillerie.

Il est à remarquer que toutes ces troupes présentes à Mannheim appartiennent généralement aux XIe et IVe corps prussiens (1).

A Neustadt, il y avait le 28, un détachement de 500 hommes d'infanterie prussienne. Dans la nuit du 27 au 28, beaucoup de troupes s'étaient dirigées vers Mayence.

A Germersheim (Badois, Bavarois et Prussiens), un régiment d'artillerie prussienne y était arrivé le 27.

A Landau, Badois, Bavarois et Prussiens.

A Bergzabern, le 28, un régiment d'infanterie bavaroise, un bataillon de chasseurs à pied bavarois, et le 5e régiment de dragons prussiens (XIe corps).

A Schweigen, le 28, 300 hommes d'infanterie bavaroise et 100 cavaliers. . . . .

A Nollingen, en face de Rheinfelden, les habitants ont été prévenus par les autorités badoises, qu'ils auraient à rentrer leurs récoltes, en prévision d'un camp. . . . .

Des travaux s'exécutent nuit et jour, depuis Hagenbach jusqu'au pont de Maxau.

Le courrier a encore été saisi le 27 à Scheibenhardt, entre Wissembourg et Lauterbourg.

---

(1) On a reproduit ces chiffres tels qu'ils sont donnés par le document. Ceux qui sont entre parenthèses ont été ajoutés au crayon sur le document par le destinataire, ce qui explique la discordance qui existe entre les uns et les autres.

.... En réalité, il semble résulter de cette série de documents, que l'aile gauche de l'armée ennemie se refuse de plus en plus, que les deux quartiers généraux des deux armées se rapprochent, que les corps badois ou bavarois sont relégués en arrière, enfin, que les masses prussiennes sont concentrées dans un rayon fort rapproché de Coblentz, Mayence et Francfort. Quant aux troupes qui s'appuient à la Forêt-Noire, elles ne seraient en réalité qu'un rideau sans importance : le fait est constaté par tous les agents, qui n'ont absolument trouvé personne depuis Horb, Donaueschingen, jusqu'à Schaffhausen. Dans ce moment, pour le côté que j'observe, toute l'inquiétude semble se porter sur Landau, Germersheim, Mannheim, Maxau et Rastadt.

A l'instant, M. le directeur des douanes m'apprend qu'une nouvelle contribution vient d'être frappée hier 28 sur Lauterbourg.

Les renseignements qui précèdent semblent être résumés et annoncés par le document ci-après :

Le capitaine Jung au Major général, à Metz (D. T.) :

Strasbourg, 29 juillet, 1 h. 5, soir (n° 2384). Expédiée à 2 h. 15, soir.

Arrivée du prince royal à Carlsruhe.... ; concentration de troupes prussiennes à Mannheim, Germersheim et Maxau. Travaux à l'ouest de Maxau et à l'est de Rastadt. J'envoie détails complets par dépêche ordinaire.

Le commandant d'Hugues au général de Montmarie, commandant la 1re brigade de la 2e division du 1er corps :

Camp de Seltz, 28 juillet.

(Renseignements transmis au Maréchal, au général Ducrot et au général de Septeuil, le 29 juillet.)

..... (De) Lauterbourg (un agent) chargé de renseigner l'État-Major général sur le mouvement des troupes étrangères à la frontière, nous déclare à l'instant que les Prus-

siens ont débarqué toute la nuit à la gare de Kandel. On présume qu'un corps important se dirige sur Lauterbourg. On y a vu des hussards prussiens qui ont remplacé les Badois et les Bavarois passés en seconde ligne.

(L'agent) de Lauterbourg, au commandant d'Hugues, à Seltz :

Lauterbourg, 29 juillet.

J'ai l'honneur de vous informer que, la nuit dernière, l'ennemi n'a fait aucun mouvement extraordinaire sur la lisière de notre frontière qu'il semble ne vouloir que surveiller; il y a eu des patrouilles à pied et à cheval; après l'exécution de leur mission, elles se replient toujours dans la forêt.

Le même au même :

Lauterbourg, 29 juillet.

Comme suite à mon rapport de ce matin, j'ai l'honneur de vous informer qu'hier soir, vers 6 h. 1/2, trois dragons badois sont rentrés en ville à Lauterbourg : l'un se tenait sous la porte, pendant que les deux autres parcouraient la ville; cette incursion avait pour but évident d'explorer la frontière et savoir des nouvelles de notre armée.

2e CORPS.

Le général Frossard au Major général.

29 juillet.

Conformément aux prescriptions de votre dépêche n° 58, du 27 courant, j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence les noms des officiers d'état-major qui composent le bureau de renseignements de mon corps d'armée, savoir :

MM. Kienlin, chef d'escadron, chef du service;
Costa de Serda, capitaine;
Allaire, capitaine.

J'avais déjà rendu compte de ces désignations par une dépêche, n° 142, du 24 courant.

J'aurai l'honneur de faire parvenir deux fois par jour, à votre État-Major général, le bulletin des renseignements qui auront été recueillis dans mon corps d'armée, et je joins à la présente dépêche un résumé des faits qui sont à ma connaissance jusqu'à ce jour.

Rapport annexé à la lettre ci-dessus (10 heures du matin).

Dans toutes les reconnaissances exécutées jusqu'à ce jour en avant des campements de Saint-Avold, Bening-Merlebach, Spicheren et Forbach, l'ennemi n'a été rencontré nulle part en force. Cela tient à ce que les Prussiens n'occupent pas la rive gauche de la Sarre; ils y ont seulement quelques détachements dont les communications sont assurées par les ponts de Sarrebrück, Werden et Sarrelouis. Ces détachements envoient jusqu'à notre frontière de fréquentes petites patrouilles, qui échangent, soit avec nos reconnaissances, soit avec nos grand'gardes, quelques coups de fusil.

Ces petits engagements, sans grande importance, ont cependant constaté que notre armement était supérieur à celui des Prussiens, et il en résulte pour les troupes de la 2e division, qui sont plus près de l'ennemi et pour lesquels ces engagements sont plus fréquents, une confiance qui va chaque jour croissant.

On a signalé, tous ces derniers jours, une grande activité dans le service du chemin de fer qui conduit de Trèves à Sarrelouis, et de cette place à Sarrebrück et à Mayence, activité qui serait d'accord avec ce qui se dit d'une grande concentration de troupes, qui certainement se fait en arrière de Sarrebrück. Sarrelouis et Sarrebrück sont la tête de cette concentration et, dans chacune de ces villes, seraient de 4,000 à 5,000 hommes formés : à Sarrelouis, des 20e et 70e d'infanterie, avec 2 escadrons

du 7e hussards, et à Sarrebrück, des 40e et 69e d'infanterie avec le restant du 7e hussards.

En arrière, des troupes, dont il est impossible de savoir la force et au sujet desquelles des évaluations très différentes ont été données, seraient échelonnées par Duttweiler, Sultzbach, Lanzweiler et Neunkirchen, jusqu'à Ottweiler et Saint-Wendel, où seraient les rassemblements les plus considérables. Toutes ces lignes seraient composées du VIIIe corps et de certaines fractions de Bavarois, sous le commandement du général de Gœben. On dit même que le VIIe corps est déjà en mouvement dans la direction d'Ottweiler. L'ensemble de ces troupes serait sous le commandement supérieur du général Herwarth de Bittenfeld. On parle aussi d'une assez forte concentration à Lehbach.

Dernières nouvelles.—Deux espions, arrivés de Sarrebrück, annoncent que les ponts de la Sarre, aussi bien ceux de l'intérieur de la ville que ceux du chemin de fer et de Wolcklingen, viennent d'être barricadés avec des traverses et des sacs à terre. Derrière chaque barricade crénelée, on a établi un tonneau de pétrole entouré de paille. A Wolcklingen, il y a un bataillon campé sous la tente.

A Duttweiler, on signale toujours une grande activité et une grande concentration d'artillerie et d'infanterie.

Les eaux de la Sarre sont plus hautes depuis quelques jours; on aurait ouvert les écluses de Guidingen et de la Stangen-Mühle.

. . . . . Le service d'espionnage devient fort difficile, les lignes étant très sévèrement gardées. Trois hommes, partis depuis cinq jours pour aller reconnaître la position de Duttweiler, ne sont pas encore revenus.

Les renseignements ci-dessus sont le résumé de ce qui a été recueilli et des appréciations des différents

commandants des divisions. Ils présentent encore de grandes incertitudes. (Bulletin n. 1.)

Rapport du bureau des renseignements (5 h. du soir).

Aucun renseignement nouveau n'est parvenu depuis ce matin. D'après un déserteur du 70e, en garnison à Sarrelouis, arrivé dans l'après-midi, cette place serait occupée par les 2e et 3e escadrons du 7e uhlans, par le 30e de fusiliers tout entier et 3 compagnies du 70e à l'effectif de 180 hommes par compagnie). Les bruits de caserne parlent de forces considérables rassemblées en arrière de Sarrelouis et Sarrebrück. Ce déserteur n'a pu en dire davantage. (Bulletin n° 2.)

DIVISION BATAILLE (à Forbach).

Le général Bataille au général Frossard, à Saint-Avold.
(Pièce sans date, classée au 29 juillet.)

Urgent. — La division est réunie, reconnaissance rentrée, rien de nouveau. Elle a vu les grand'gardes ennemies et ramène 2 douaniers. La garnison de Sarrebrück comprend : le 7e uhlans, le 40e d'infanterie et un régiment arrivé cette nuit.

DIVISION DE LAVEAUCOUPET (à Bening).

Rapport du 28 *au* 29 *juillet.* (Renseignements.)

Un espion a été successivement à Nassweiller, Emmersweiller, Saint-Nicolas, Carlsbronn. Les deux premiers points sont sur la route de Sarrelouis, les deux derniers à gauche de cette route. Il n'a rencontré aucune force prussienne.

Les nombreuses relations et connaissances que possède cet homme dans les villages parcourus lui ont permis d'apprendre que de grandes forces prussiennes étaient massées entre Sarrelouis et Sarrebrück, formant

une armée sous le commandement du prince Charles, partie en arrière de la Sarre, le long de la chaussée du chemin de fer. Que le prince Charles, présent encore le 27 juiliet, était parti du quartier général le 28 au matin. La force de cette armée est évaluée par les habitants à 200,000 hommes. On dit que le point le plus occupé est le Köllerthal, en arrière de Fielding (1), à 2 ou 3 kilomètres de la Sarre. Le Köllerthal est un pays très accidenté, très boisé, dans lequel se trouvent de nombreux puits miniers. Engelfangen et Altenkessel en sont les centres. Altenkessel, un tout petit hameau, serait, d'après les mêmes dires, le point choisi pour l'établissement du quartier général de l'armée. Le prince Charles s'y serait tenu jusqu'au 28 au matin.

Altenkessel est dans la partie la plus tourmentée du Köllerthal et offre une position défensive très belle.

Il ne passe du reste jusqu'à présent, sur la rive gauche de la Sarre, que des patrouilles et des détachements tout à fait insignifiants, atteignant tout au plus 100 ou 150 hommes; la position et la marche de ces petites troupes varie chaque jour.

Tous les Prussiens de la frontière pensent que l'intention de l'armée prussienne est de rester massée derrière la Sarre et de disputer les passages dans des positions connues, étudiées et fortifiées.

Un autre espion a été à Grande-Rosselle, où il n'a pas vu de troupes prussiennes. . . . .

Il a appris aussi, mais avec bien moins de détails, la position de l'armée prussienne derrière la Sarre et l'absence de forces considérables sur la rive gauche de ce cours d'eau.

P.-S. — Un troisième espion, interrogé à l'instant, confirme le dire des deux autres en ce qui concerne les

---

(1) Wolcklingen?

patrouilles envoyées sur la rive gauche de la Sarre : il affirme de plus que non seulement tous les ponts sont minés, mais qu'ils sont barricadés, et qu'on y a porté de la paille et des tonneaux de pétrole pour suppléer à la mine, si besoin en était. Il n'a, du reste, pu donner que peu de renseignements sur les troupes prussiennes, aucun sur les concentrations dont avait parlé le premier. Il a rencontré simplement le long de la Sarre, entre Saint-Jean et Fielding (1), le 40e et le 96e prussiens, plus des détachements de uhlans, en même temps qu'il a vu, à Duttweiler, une assez grande quantité d'artillerie.

3e CORPS.

Bulletin de renseignements pour la journée du 29 juillet.

Le commandant Lafouge, du 15e bataillon, a exécuté une reconnaissance en avant de Teterchen ; il résulte de son rapport que, positivement, il n'y a pas de rassemblement de troupes à Berus ni à Filsberg, comme on l'avait annoncé.

Un Français est allé à Sarrelouis le 27 et n'y a vu aucun rassemblement de troupes un peu considérable. (Extrait du même rapport.)

Le général de Castagny rend compte qu'(on) lui a affirmé avoir vu deux régiments prussiens, le 30e (Mayence) et le 70e (VIIIe corps) à Varden, à 6 kilomètres de Sarrelouis. Ils ont élevé un ouvrage qui est sans doute une tête de pont : on dit le pont miné ; les soldats sont sous la tente.

Au lieu de Varden, ce doit être Werden, près de Woclklingen, au confluent de la Rosselle. Cela explique la présence de patrouilles d'infanterie à Creutzwald.

---

(1) Wolcklingen ?

Le maréchal Bazaine au général Metman, à Volmunster:

Boulay, 29 juillet (n° 1).

Veuillez faire prendre des renseignements détaillés sur la topographie du cours de la Sarre, entre Fremestroff et Waldevrange. . . . . Il ne faut pas faire de reconnaissance, mais seulement prendre, aussi secrètement que possible, tous les renseignements qui concernent la nature du terrain, des berges, la profondeur et la largeur de la Sarre en ce moment. Vous me communiquerez ces renseignements, qui doivent rester absolument confidentiels.

4e CORPS.

Bulletin des renseignements du 29 *juillet.*
Frontière du côté de Sierck.

Une reconnaissance française de 3 escadrons de hussards et 1 bataillon d'infanterie est partie de Sierck le 28, à 3 heures du matin, a fouillé le village prussien de Perl, où elle a reçu cinq coups de feu, probablement tirés par des vedettes ennemies qui se sont repliées dans la direction de Borg. La même reconnaissance a aperçu à une grande distance, du côté de Besch, d'autres vedettes prussiennes.

Saarburg (1). — Une force ennemie assez considérable se proposerait de défendre le passage de la Sarre, à Saarburg. (Renseignements privés d'une origine douteuse, fournis à une reconnaissance.)

Merzig. — On confirme les renseignements indiquant que 2 régiments prussiens sont à Merzig. (Renseignements privés.)

Frontière, du côté de Teterchen. — Une reconnaissance de cavalerie, poussée en avant du côté de Teter-

(1) 10 kilomètres sud de Conz.

chen, ne signale de ce côté que des vedettes prussiennes.

On parle de rassemblements de troupes à Wittlich, Bitburg et Speicher. Ces concentrations, annoncées depuis plusieurs jours déjà par nos espions, paraissent, d'après les renseignements les plus récents, n'atteindre que quelques milliers d'hommes. Il y aurait à croire que l'ennemi tend à exagérer l'importance des forces qu'il réunit de ce côté.

(Un agent) à Thionville au maréchal Bazaine :

Thionville, 29 juillet.

Mes informations d'aujourd'hui sur lès mouvements des troupes prussiennes se réduisent à ceci :

Le 70e de ligne aurait quitté Sarrelouis pour se diriger sur Sarrebrück.

La place de Sarrelouis serait submergée et presque tous les habitants auraient quitté la ville.

Des hussards du 7e et du 8e régiments seraient échelonnés sur la frontière.

Beaucoup de soldats, se disant tous du 40e de ligne, couronneraient les hauteurs qui bordent le cours de la Sarre.

Beaucoup de militaires de la réserve se dirigeraient sur Trèves pour s'y faire habiller.

Dans un grand nombre de villages, surtout aux environs de Conz, on aurait reçu l'ordre de préparer des logements pour les troupes.

150 à 200 chariots et voitures, chargés de paille, etc., destinés la plupart au transport des blessés, se dirigeraient sur Trèves (en passant par les gares de Birkenfeld, Neunkirchen et Sarrebrück).

On amènerait des vivres, de la paille et du foin à Wittlich, où se concentrerait la réserve.

Du côté de Remich, les soldats prussiens, poursuivis

par les Français, se seraient réfugiés, à différentes reprises déjà, sur le sol luxembourgeois.

J'attends, ce soir ou demain, des renseignements plus précis, plus affirmatifs; je m'empresserai de vous les transmettre.

P.-S. — On m'avise à l'instant même (5 heures du soir) que toutes les troupes restées à Trèves et aux environs de Conz se dirigeraient en ce moment sur Sarrebrück.

5e CORPS.

Bulletin de renseignements :

Sarreguemines, 29 juillet.

Le VIIIe corps paraît occuper les positions comprises entre Sarrelouis et Hombourg, par Neunkirchen; la réserve à Lehbach. Il serait sous les ordres du général de Bittenfeld. Le général Gœben commanderait à Sarrelouis, qui aurait pour gouverneur le général de Bar. (Renseignement du 27 juillet, midi; n'a pu être contrôlé. Communiqué au général Frossard.)

29 *juillet*, 9 *heures du matin.* — Une division moitié bavaroise et moitié prussienne, est concentrée à Saint-Ingbert.

A Sarrebrück, pas d'ouvrages de campagne, garnison ordinaire, 40e régiment (VIIIe corps) et 1/2 régiment de uhlans. La 2e portion de ce régiment était hier, dans l'après-midi, à Duttweiler, avec les bagages du 40e (environ 15 voitures).

A Friedrichsthal (N. de Duttweiler), 3e bataillon de pionniers (IIIe corps), campé près du tunnel et chargé de le détruire.

Le génie militaire conduit rapidement le chemin de fer de Kreutznach à Kaiserslautern directement.

Huit régiments, parmi lesquels étaient le 21e (IIe corps), 22e (VIe corps), 38e, 48e (IIIe corps) et 9e dragons (Xe corps), se sont dirigés il y a deux ou trois jours, de Bingen, vers le Palatinat (peut-être vers Kaiserslautern).

Les réserves rejoignaient, dans la nuit du 27 au 28, Trèves et Sarrelouis (par voie ferrée).

Peu de monde à Mannheim (vu par un déserteur). Concentration vers Landau (sans précision).

P.-S. — Un espion se trouve, en ce moment, à Saint-Wendel. Un deuxième est parti ce matin pour Trèves. Il ne pense pas pouvoir revenir avant mardi (1). On a cherché à assurer le contrôle immédiat.

Le général de Failly au Major général :

Sarreguemines, 29 juillet.

En réponse à la dépêche de Votre Excellence, en date du 27 juillet courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, tout en fonctionnant depuis le 21 de ce mois, le service des renseignements n'a pu être établi d'une manière complète.

M. le commandant Perrotin, qui est chargé de sa direction, se trouve complètement seul, le nombre des officiers de l'État-Major général étant insuffisant, par suite de l'absence d'un deuxième chef d'escadron et des nécessités absolues du service général.

Néanmoins, cet officier supérieur a réuni immédiatement un certain nombre d'hommes présentant des garanties et pouvant fournir des renseignements sur les localités les plus voisines de la frontière. A présent, il commence à entrer en relation avec des personnes pouvant donner des indications plus étendues et plus sûres, ainsi que le constate le bulletin ci-joint.

Pour le moment, nous n'avons qu'un courrier par jour pour Metz, il vous portera un bulletin journalier qui paraît suffisant, en raison du temps nécessaire pour recueillir les renseignements. En cas urgent, je vous ferai passer un deuxième bulletin par le télégraphe.

Il serait nécessaire que le bureau politique reçût

(1) Le 29 juillet 1870 était un vendredi.

quelques cartes photographiées, au 1/50,000e, de la Bavière et de la Prusse rhénane; celles qui ont été adressées à l'État-Major général du 5e corps étant sans cesse employées pour le service général.

P.-S. — Les reconnaissances faites de Bitche vers l'Est, ne permettent pas de supposer que le rapport du chef d'escadron du 2e lanciers, faisant mention du mouvement d'un corps ennemi, de Lauterbourg vers l'intérieur, soit exact.

GARDE IMPÉRIALE.

Le général Bourbaki au général Picard, commandant la 2e division d'infanterie de la Garde :

Metz, 29 juillet.

Il lui rappelle la dépêche du Major général, du 17 juillet, relative à l'organisation du service des renseignements, et le prie de lui faire connaître le nom du capitaine qui aura été désigné dans l'état-major de la 2e division.

RENSEIGNEMENTS TIRÉS DES JOURNAUX.

L'Indépendant de Loir-et-Cher :

Blois, 29 juillet.

(Correspondance spéciale de Luxembourg, 26 juillet.)

J'ai été témoin de la concentration de 60,000 hommes sur Mayence, et, dès le lendemain, Coblentz qui avait été primitivement abandonné avec une faible garnison, recevait 20,000 hommes de l'armée de Mayence. Il en a été de même pour les autres villes fortes qui gardent la route de Berlin, par le sud et par le nord. Mais le plan primitif de l'armée prussienne était de défendre le passage de la Sarre et de la Queich, qui sont les deux bases d'un quadrilatère dont le Rhin et la Moselle forment les deux autres côtés, Mayence et Francfort se trouvant au point d'intersection des deux derniers. Ce plan a été abandonné sur les avis du maréchal de Moltke. . . . .

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES LIVRES FRANÇAIS.

Kleber et Menou en Égypte (août 1799-septembre 1801) : p
M. François ROUSSEAU. 1 vol. in-8°. Paris, Alphonse Picard, 1900.

La plupart des historiens de l'expédition d'Egypte ont laissé d
l'ombre la période de deux années qui suit le départ de Bona
pour la France. Si elle n'est pas marquée (en dehors de la bataill d H
liopolis) par des événements comparables à ceux de l'année précéd
elle mérite cependant, à maints égards, de retenir l'attention de l'
toire.

Il faut bien le reconnaître, l'issue malheureuse de l'expédition es
conséquence directe de la défaite navale d'Aboukir. Du moment q
l'armée était privée de ses communications avec la mère patrie, et q
la situation générale en France ne permettait pas de reconstituer
marine susceptible de conquérir la liberté de la Méditerranée, dè
moment, on ne pouvait plus espérer la réalisation des grands dess
conçus à l'origine de l'expédition. La campagne de Syrie ne fut, d
ces conditions, qu'un incident glorieux, épique, mais qui ne pou
détourner la marche fatale des événements contraires.

Bonaparte quitta l'Egypte au moment où l'armée, de laquelle il a
obtenu de si héroïques efforts, ne pouvait guère que soutenir l'hon
du drapeau et prolonger l'occupation du pays.

Au moment d'assumer la lourde succession de son prédéces
Kleber en dressa une sorte de bilan dans une lettre fameuse qui, d
tinée au Directoire, fut reçue par le Premier Consul, au lendemain
18 Brumaire. Malgré certaines exagérations pessimistes, cette l
donne une idée assez exacte de la situation de l'Egypte au mois d'a
1799; elle se rapproche beaucoup plus de la réalité que les réfutati
que Napoléon lui oppose dans ses *Campagnes d'Égypte et de Sy*
Pour apprécier équitablement l'œuvre de Kleber et de Menou, il
faut pas perdre de vue cette situation initiale.

M. François Rousseau a donc fait une œuvre pleine d'intérêt et uti
au point de vue de l'histoire militaire, en cherchant à mettre e
lumière ces événements si mal connus.

Son ouvrage comprend d'abord une savante introduction de 60 pa
dans laquelle il expose, avec précision et méthode, les faits princip
et le caractère du commandement de Kleber et de Menou.

Le reste du volume (450 pages environ) est composé de documen
généralement empruntés aux Archives de la guerre et aux Archi
nationales; lettres écrites ou reçues par Kleber et Menou, ordres
jour, pièces originales de diverse nature, etc. Tous ces documen
choisis avec beaucoup de sagacité et contrôlés de la façon la plus exac
permettent la reconstitution vivante et sincère de cette intéressan
période de notre histoire militaire.

REVUE DES LIVRES ÉTRANGERS.

Kritische Tage Die Krisis von Saarbrücken-Spicheren. Die Befelsführung am Schlacttage von Spicheren und am Tage darauf; par Cardinal von Widdern. Berlin, 1900, Eisenschmidt.

Le colonel Cardinal von Widdern, qui est une notoriété dans la littérature militaire allemande, a publié récemment le 3e fascicule d'un volume consacré à ce qu'il nomme « la crise de Saarbrüken-Spicheren ». On sait que les fascicules précédents avaient trait : le premier, aux opérations des 5e et 6e divisions de cavalerie pendant la période du déploiement stratégique; le second, aux actes du commandement des Ire et IIe armées jusqu'à Spicheren.

L'auteur a utilisé les Archives du Grand État-Major. Il a été documenté, en outre, par des rapports ayant un caractère privé et par des témoignages nombreux d'officiers qui ont assisté à la bataille, soit dans les états-majors, soit dans les corps de troupes.

Il lui a été possible, de la sorte, de jeter un jour nouveau sur des incidents restés jusque-là assez obscurs, comme, par exemple, les relations si tendues entre le prince Frédéric-Charles et le général Steinmetz. « Nous sommes en présence comme deux pierres dures, dont le « frottement produit des étincelles », écrit ce dernier dans une lettre de famille.

Le colonel von Widdern s'attache à faire ressortir les qualités intellectuelles et morales, le caractère et le tempérament de chacun des chefs des grandes unités, puis il fait assister le lecteur à l'évolution de leur pensée au fur et à mesure que les renseignements parviennent et que la situation se dessine. Les résolutions qui en sont la conséquence lui inspirent des appréciations, modérées dans la forme, toujours justifiées et qui sont une des parties les plus intéressantes de son ouvrage. Après une étude approfondie des faits, il remonte aux responsabilités, et distribue la louange ou le blâme avec une indépendance d'esprit, une complète impartialité et une compétence qui est rarement en défaut.

Ce n'est pas sans quelque fierté qu'il expose les résultats obtenus dans l'armée allemande, le 6 août, par l'accord des volontés et des jugements, par l'application féconde du principe de la marche au canon, qui corrige heureusement l'audace du général de Kamecke, engageant le combat contrairement aux intentions du commandement suprême. Il oppose l'attitude des généraux allemands à celle des divisions du 3e corps, dont l'arrivée à Spicheren eût transformé en désastre un succès si inespéré, que le maréchal de Moltke en dira : « On accepte « toujours volontiers une victoire ».

Parallèle bien fait pour évoquer nos amers regrets, mais aussi pour nous servir d'enseignement inoubliable.

Le Gérant : R. Chapelot

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Ce, 2, rue Christine.

TABLE ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME DE LA IIe PARTIE (ARCHIVES HISTORIQUES)

DE LA

REVUE MILITAIRE

Rédigée à l'État-Major de l'Armée

(NUMÉROS 10 A 21)

Pages

CARTES ET CROQUIS HORS TEXTE.

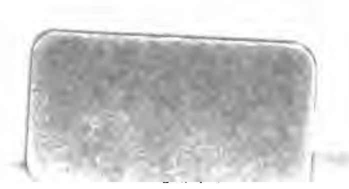

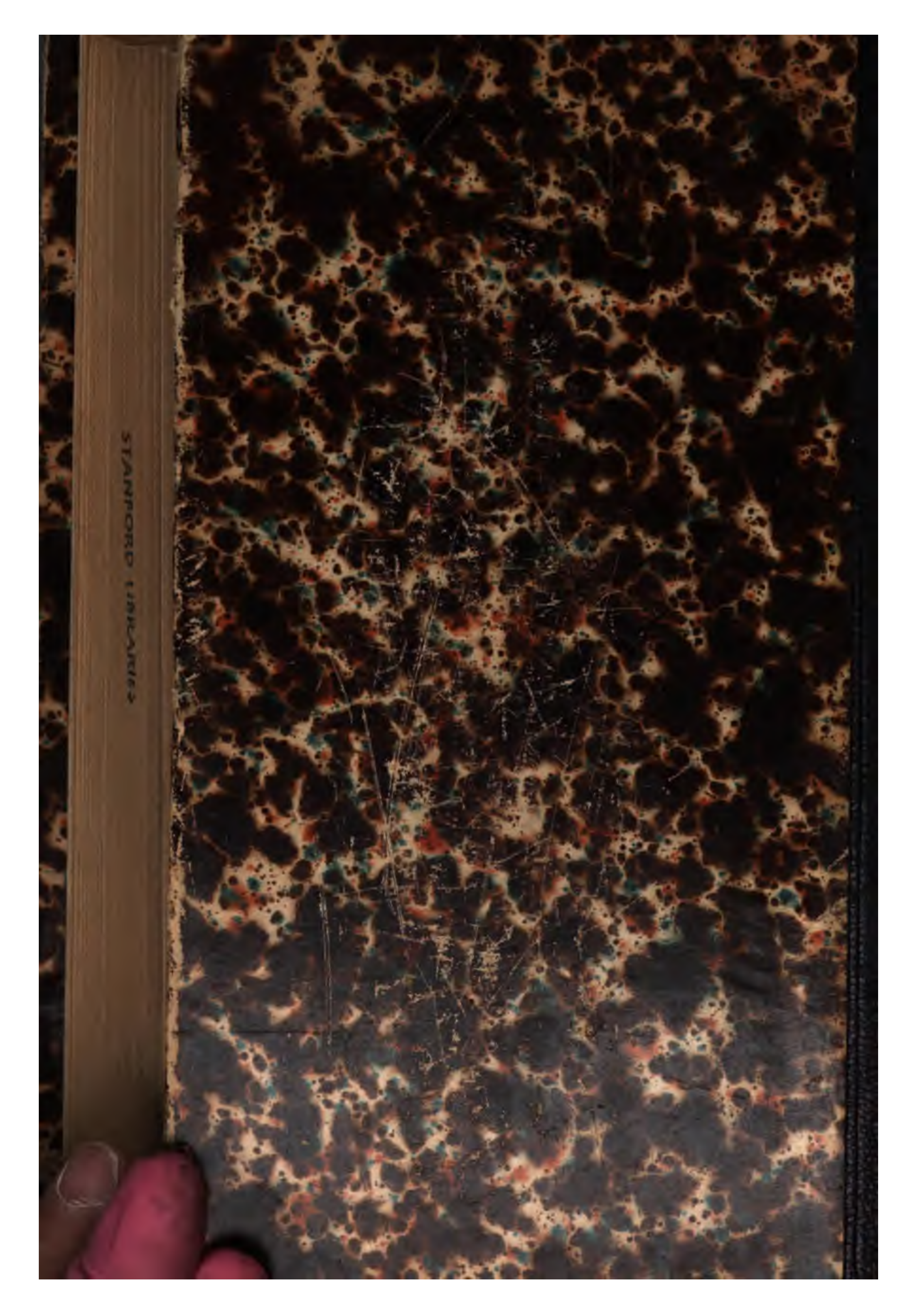
STANFORD LIBRARIES